REVUE SUISSE

ET

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

TOME QUINZIÈME.

XVme Année. — Xme de la Chronique.

NEUCHATEL

AU BUREAU DE LA REVUE SUISSE

RUE DU TEMPLE-NEUF

A LAUSANNE, CHEZ DELAFONTAINE ET Ce, LIBRAIRES,

SUCCESSEURS DE GEORGES BRIDEL.

—

1852.

LIBRARY
MAY 3 1973
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
24
R46
t. 15

COUP-D'ŒIL

sur la situation politique de la Suisse

A LA FIN DE 1851. (1)

Bien des faits d'une importance relative, sur lesquels nous avions le projet d'insister tout d'abord dans notre revue de cette année, ont tellement pâli et perdu de leur intérêt, depuis le coup d'Etat français du 2 Décembre, que nos lecteurs comprendront sans peine pourquoi nous arrivons droit à celui-ci, bien que le dernier en date. Nous envisagerons cet événement bien moins au point de vue européen qu'au point de vue suisse plus particulièrement. Nous voudrions même beaucoup n'avoir point à nous en occuper, mais ici l'affaire d'autrui devient malgré nous notre propre affaire. Elle l'est même tellement, que toutes les autres, bien qu'exclusivement nationales, disparaissent fatalement devant celle-là.

On pourrait, ce nous semble, comparer la situation dans

(1) C'est la troisième fois que l'un de nos collaborateurs ouvre le nouveau volume annuel de cette *Revue* par un résumé rapide et sommaire de la situation de la Suisse pendant l'année qui vient de finir. Aujourd'hui il a cru devoir apprécier, moins les divers actes législatifs ou les mouvemens de l'opinion en Suisse dans le cours de 1851, que la position nouvelle qui résulte pour la Confédération des derniers événemens de France. Fidèle à notre ligne de conduite, nous l'avons laissé entièrement libre en cela, renouvelant toutefois à cette occasion nos réserves habituelles, et remettant à l'auteur lui-même la défense de son point de vue particulier. *(Note du Rédact.)*

laquelle se trouve la Suisse, notre bien-aimée patrie, au commencement de l'an de grâce 1852, qui devient l'*an cinquième* de la République française de 1848, à l'état de cette même patrie vers la fin de l'*an cinq* (1797) de la République française de 1793, édition première et originale. Quelques rapprochemens serviront à rendre notre idée plus claire.

Pour bien des gens, même assez lettrés, mais plus accoutumés à juger les résultats généraux des événemens qu'à disséquer les phases diverses par où ces événemens ont passé, la révolution helvétique de la fin du dix-huitième siècle fut le produit immédiat et nécessaire de la grande révolution française de 1789. Nécessaire, *oui*, mais immédiat, *non!* Cinq années bien pleines se passèrent entre la proclamation de la république française, en 1792, et l'invasion de la Suisse en 1798. La période conventionnelle remplit la presque totalité de cet espace de temps, et il est curieux de remarquer (car il faut rendre justice à tout le monde) que la Suisse fut constamment ménagée par cette terrible assemblée qui fit tomber la tête d'un roi et épouvanta l'Europe. L'agression flagrante, l'invasion ne vint que sous le régime du Directoire, période d'ordre, de modération relative et de réparation, comparée à celle de la Convention. On est même bien étonné, quand on relit à tête reposée le *Moniteur* des années de la Terreur, de voir sur quel ton bienveillant, élogieux et flatteur, Robespierre et les hommes du Comité de salut public parlaient de l'ancienne confédération des Treize Cantons qui, certes, était peu démocratique (1). Lors-

(1) Il faut lire, entr'autres, un rapport suivi d'un décret rédigés par Robespierre, en frimaire de l'an deux de la République une et indivisible. Le rapport commence ainsi : « Il est un autre peuple, les Suisses, uni à » notre cause par des liens non moins puissans, un peuple dont l'union avec » la France républicaine est aussi naturelle qu'imposante, etc., etc. » Le décret statue (art. II) : les décrets qui lient le peuple français aux Etats-Unis d'Amérique et aux cantons suisses, seront fidèlement exécutés. (Article IV) Le Comité de salut public est chargé de s'occuper des moyens de resserrer de plus en plus les liens de l'union et de l'amitié entre la République française, les cantons suisses et les Etats-Unis d'Amérique. Dans toutes les discussions, il manifestera les sentimens d'équité, de bienveillance et d'estime dont la nation française est animée envers eux.

qu'après le 9 thermidor le conventionnel Courtois dressa, par ordre du parti vainqueur, l'inventaire des papiers du fameux dictateur, on fut surpris d'apprendre en quels bons termes il était avec maints aristocrates du sénat de Berne, et sur quel pied de parfaite convenance il correspondait avec eux. Les deux despotismes avaient trouvé moyen de s'entendre et de se comprendre, toutes les fois que la question des émigrés n'était pas trop en évidence. Mais quand les rassemblemens de ces réfugiés volontaires, devenus ensuite des proscrits, sur quelque point du territoire suisse voisin de la France, comme Soleure, Lausanne, Nyon, Genève ou même Neuchâtel, donnaient de l'ombrage au gouvernement conventionnel, il fallait voir avec quelle fermeté polie ce gouvernement s'exprimait, par l'organe de l'honnête Barthélemy, son ambassadeur en Suisse, et avec quel empressement messeigneurs de Berne et d'ailleurs souscrivaient aux demandes d'internement, de dislocation, d'expulsions en masse ou en détail. Alors à Paris on ne tarissait pas sur les bons rapports qui continuaient à régner entre les deux pays des deux côtés du Jura [1]. En dépit de toutes ces apparences, quand arrivèrent la constitution de l'an III et le Directoire exécutif, quand Bonaparte eut porté la guerre en Italie, la Suisse fut bel et bien envahie et traitée comme l'on sait, sous prétexte des menées des réfugiés émigrés qui étaient alors bien loin, en Allemagne, en Russie, en Amérique.

Nous ne sommes pas d'avis, avec certains fatalistes en fait d'histoire, que par cela même qu'une chose a eu lieu, dans un moment donné, elle doit précisément se renouveler une seconde fois, quand les mêmes circonstances ou à

[1] On doit lire surtout, dans le *Moniteur* du temps, les rapports de Barrère, qui était le *faiseur* diplomatique de la Convention. Consultez aussi les discussions du club des *Jacobins* et entr'autres la discussion entre le trop fameux Hébert et Fabre d'Eglantine dans la séance du 18 brumaire, an II (12 novembre 1793). La Suisse, comme république telle quelle, était alors à la mode en France. On donnait à beaucoup d'enfans le nom de *Guillaume Tell*.

peu près viennent à reparaître. Nous croyons au contraire que les mêmes causes produisent rarement les mêmes effets, parce que les faits sont dans le monde toujours profondément modifiés par la volonté de la Providence ou par l'expérience des hommes. Loin de nous donc l'idée d'insinuer que ce que notre patrie a souffert il y a bientôt soixante ans, elle va le souffrir encore. Détournons de pareils présages, mais réfléchissons néanmoins. Voilà cinq ans que la malencontreuse révolution de février, presque immédiatement suivie de la réaction européenne, a jeté son feu. Durant ce temps la Suisse a eu bien des assauts à supporter, et de bien des côtés. Mais enfin elle a vécu, et elle a traversé heureusement, on peut le dire, cette crise difficile. Elle a esquivé la politique sympathique de l'alliance des peuples et de M. de Lamartine, comme elle échappa jadis à la politique de propagande armée de la convention nationale. Elle a détourné aussi, par de larges concessions, les exigeantes menaces de la réaction. Si l'on inventoriait aujourd'hui les papiers des nombreux ministres autrichiens et prussiens qui se sont succédés depuis 1848, on y trouverait peut-être des missives de nos gouvernans démocrates siégeant à Berne, non moins curieuses que celles des aristocrates de 1793 adressées à Robespierre et à ses amis. Les uns et les autres, hâtons-nous de le dire, ont bien mérité de la patrie suisse en sacrifiant prudemment des affections et des opinions particulières pour faire face à l'orage et pour sauver le pays. Sans doute il a dû en coûter à ceux-ci de replier la bannière de l'indépendance des peuples, comme à ceux-là de réprimer et de contenir leurs croyances aristocratiques et leur attachement au droit divin et aux idées monarchiques. Honneur donc aux magistrats de 1798 comme à ceux de 1848! Les uns comme les autres ont dû, en raison de cette abnégation, recevoir bien des bordées et subir bien des attaques. Les anciens émigrés taxaient de lâcheté les patriciens qui gouvernaient à Berne, comme les réfugiés ultra-radicaux accusent le Conseil fédéral de couardise et de trahison.

Aujourd'hui la situation est devenue tellement sérieuse, elle peut tellement empirer de moment en moment, qu'il convient de faire enfin trève à ces attaques. Si ce n'est pas encore l'instant de crier le *caveant Consules* des anciens Romains et de proclamer la patrie en danger, c'est tout au moins le cas pour chacun d'être circonspect, et d'examiner si nos gouvernans actuels sont plus en mesure de sauver la patrie et s'ils ont des chances de le faire plus heureusement que l'avoyer Steiguer et ses collègues de 1798.

Le coup d'Etat du 2 Décembre a surpris la Suisse comme toute l'Europe ; fort heureusement elle venait de renouveler ses conseils et de maintenir par eux, dans son intégrité, le pouvoir exécutif fédéral qui la gouverne depuis quatre ans. Qu'on se représente nos élections fédérales faites sous l'impression de ce qui s'est passé à Paris, et l'on aura une faible idée des crises, des agitations, des manœuvres, des espérances, des prétentions des partis, compliquant une situation très difficile! On peut dire que nous l'avons échappé belle, et ceux qui sont convaincus comme nous qu'il n'y a du terrain et de l'étoffe dans la Confédération helvétique ni pour une jacquerie socialiste, ni pour une réaction sonderbundienne, doivent remercier Dieu qui nous a encore protégés dans cette circonstance. Quoi qu'il arrive, quels que puissent être les événemens à venir, le gouvernement fédéral est à peu près ce qu'il doit être ; il représente réellement la grande majorité de la nation dans laquelle il vient de se retremper ; il sait ce qu'elle peut et ce qu'elle veut.

La Suisse, chacun en conviendra, si par impossible elle avait à redouter une invasion étrangère, serait aujourd'hui mieux disposée et dans un état plus rassis qu'en 1798 et même qu'en 1815. Le parti révolutionnaire n'aurait pas comme à la première époque, à faire fond sur la France, et le parti conservateur est trop prudent chez nous, ou du moins il devrait l'être assez pour ne pas compter sur une coalition européenne qui n'aurait pas, comme en 1815, l'Angleterre à sa tête. Oui, sans voir notre situation très en

beau, et bien loin de là, on peut estimer qu'en cas de danger elle serait meilleure que précédemment. Mais ce danger existe-t-il quelque part et d'où pourrait-il nous surprendre de près ou de loin ? C'est ici qu'il devient nécessaire d'aborder la politique générale et plus particulièrement la ligne que l'événement du 2 Décembre semble vouloir imprimer à la politique de la France, car c'est de ce côté, tout le monde en conviendra, que la menace est devenue plus imminente. Le sujet est délicat et brûlant, nous le savons ; mais nous essaierons de le traiter sensément, nettement et sans passion, comme faisaient ces braves Suisses, nos dignes aïeux, qui, précisément alors que les conflits européens les environnaient d'un cercle de feu, tenaient à prouver qu'ils avaient encore la tête droite sur les épaules.

La période dans laquelle la France vient d'entrer a plus d'une analogie avec celle du Directoire dont nous parlions tout à l'heure, et voilà pourquoi elle ne nous trouve pas fort enthousiastes, car on sait ce que le directoire nous a valu. Cette période n'est plus la république et ce n'est pas encore la monarchie. Elle compte plus sur la force et sur ses convenances que sur la légalité et les droits reconnus, et en cela elle est peu rassurante pour les Etats secondaires. Elle s'annonce comme une ère réparatrice, et peut-être sera-t-elle entraînée dans des aventures guerrières, dans des campagnes d'Italie qui touchent toujours la Suisse de si près et si au vif! Certes, si la France n'est pas républicaine, si elle a besoin d'un monarque sous un nom quelconque de roi, d'empereur, de protecteur, de dictateur, de président décennal ou à vie, elle est libre sans doute et elle a raison de prendre le régime et d'arborer le drapeau de son choix. Dans ce monde il est bon que chacun paraisse ce qu'il est réellement. Aussi n'est-ce pas tant sur le fond que sur la forme de ce qui vient de s'accomplir chez nos grands voisins que nous avons à faire nos réserves.

Certaines gens d'un certain parti en Suisse ont paru réjouis du coup d'Etat du président Louis-Napoléon, et ont

beaucoup ri de la consternation qu'il a causée au parti adverse. Mais ce rire imprudent n'a été ni bien long ni de bien bon aloi, car un peu de réflexion a dû faire rentrer les rieurs en eux-mêmes. Ce premier mouvement ne fait même pas grand honneur à leur sens moral et à leur perspicacité. Nous croyons que sans acception d'opinion tous les vrais Suisses ont dû être profondément attristés de la manière dont s'est accomplie la révolution du 2 Décembre. Personne n'a rien à gagner à de telles violations des lois morales et du droit commun, pour ne pas parler des lois écrites et des constitutions dont il n'est malheureusement pas rare de faire bon marché chez tous les partis et dans tous les pays, aussi bien en Suisse qu'ailleurs. Nous savons à merveille qu'il est généralement reçu de reconnaître deux probités, celle de la politique et celle de la vie commune; deux morales, celle de Machiavel, qui est pour les habiles, et celle du catéchisme, qui est à l'usage des simples. Mais nous avouons nettement notre prédilection pour cette dernière, en tant qu'homme et en tant que Suisse. C'est la simplicité et l'honnêteté de notre pays, son obstination à ne pas retrancher l'ordre moral de l'ordre politique, qui ont fait durant des siècles sa réputation et sa force. Si de grands génies et de grands empires, si un Richelieu, un Frédéric, une Catherine, un Napoléon, ont un grand intérêt terrestre à faire la distinction, nous croyons que la Suisse a tout à y perdre. Son habileté, c'est sa loyauté.

« Vous en parlez bien à votre aise, nous dira-t-on, mais » ne fallait-il pas à tout prix sauver la France et la société? » Louis-Napoléon seul pouvait opérer ce miracle. La situa- » tion était intolérable, détestable, atroce..... » Nous l'admettrons volontiers, bien qu'à la rigueur on puisse croire qu'un pays se sauve, à son heure, de plus d'une manière et par plus d'un homme. Nous aimons autant pour le moins les généraux Cavaignac, Lamoricière, Bedeau et tant d'autres, montant bravement sur la brèche, aux terribles journées de Juin, pour la cause de la civilisation, que ceux qui

leur assignent la citadelle de Ham pour récompense, aux grands applaudissemens d'un parti de l'ordre qui pourrait bien engendrer le désordre sans y penser. Mais enfin, sans insister sur ce point, essayons de démêler ce qui sortira pour nous de l'entreprise hardie du Président de la république.

Nous voyons clairement ce que *veut* le prince Louis, mais nous sommes moins sûr de ce qu'il *peut*. Il veut d'abord débarrasser la France et le monde du socialisme, hydre selon ceux-ci, fantôme selon ceux-là, mais qui bien certainement a jeté le trouble dans l'existence des uns et dans l'intelligence des autres. Il veut ensuite donner à sa patrie le chef après lequel elle soupire depuis quelques années, car en diminuant même de tout ce qu'on voudra la valeur du vote immense qui vient d'avoir lieu, on sera forcé de convenir que le régime auquel elle échappe lui était devenu insupportable. Louis-Napoléon veut enfin, *renouant la chaîne des temps* à l'inverse de Louis XVIII, l'auteur de la charte, rattacher la France actuelle directement à la France de la révolution, mais de la révolution réglée, disciplinée et constituée par Bonaparte, premier consul. Telles sont les intentions droites et sincères du président de la République, et il n'y a là dedans rien que de très acceptable. Le socialisme, en effet, a causé un mal immense aux idées libérales, et si la France veut un chef personnel, elle a le droit de le désigner.

Quant au régime issu de la révolution de 1789, avant que celle-ci eût été absorbée totalement dans l'Empire, il est encore assez large pour que maint peuple puisse s'en contenter. Mais si nous sommes rassuré sur les intentions personnelles du prince Louis, nous ne le sommes pas du tout sur celles de beaucoup de gens qui parlent et agissent autour de lui. Avec le socialisme et sous prétexte du socialisme, nous voyons s'abîmer bien des libertés précieuses. Reviendront-elles à la surface? Espérons-le. A entendre cer-

tains écrivains politiques, auxquels on est bien obligé, malgré leur peu de valeur réelle, de prêter une sérieuse attention, vu le rôle qu'ils s'arrogent, il serait bien moins question de régler la révolution que de l'écraser totalement, comme Voltaire voulait *écraser l'infâme*. Le dernier mot de cette école historique se trouve dans cette phrase de l'un de ses coryphées (1) : « La révolution française de 1789 fut une » horrible catastrophe qui ne disparaîtra que sous la Dicta- » ture et par la main d'un autre Richelieu. »

Vous entendez, depuis quelque temps, maintes gens qui se prétendent habiles, broder mille variantes sur ce thème qui est tout simplement une niaiserie. Si la dictature est là, on peut dire sans manquer à personne, que le Richelieu ne s'est pas encore révélé, et d'ailleurs, se trouvât-il, il est probable qu'il périrait à la tâche. En effet, la révolution ne gît pas uniquement là où plusieurs la voient. Elle est partout, en haut comme en bas, et elle est plus dangereuse même en haut qu'en bas, parce qu'elle a davantage la conscience de ce qu'elle fait. Quand les droits des nations sont méconnus, ceux des princes sont aussi en péril. Eh bien, le coup d'Etat du 2 Décembre pourrait être une révolution venue de haut. A la vérité on nous répondra qu'elle a été immédiatement et avec enthousiasme ratifiée par le peuple. Cela ne nous rassure pas complètement, nous l'avouons, car sans avoir une bien vieille expérience, nous avons vu ce même peuple français élever et briser bien des idoles. Louis-Napoléon le rendra-t-il plus constant? La destinée de ce prince, qui a plus tenu jusqu'ici de celle d'un Pyrrhus que de celle d'un Alexandre, et dont la magnanimité aurait peut-être besoin d'un Cinéas pour conseil, va-t-elle être définitivement fixée? Voilà ce que la Suisse se demande avec anxiété, tout en refusant encore de croire à certaines rumeurs inquiétantes.

(1) Capefigue, article *Sieyès* dans le supplément de la Biographie universelle de Michaud.

Si le passé est un gage de l'avenir, la Suisse pourrait compter, ce nous semble, sur les intentions droites et loyales du prince Louis. Honnête homme jusqu'ici, il n'a d'ailleurs aucun intérêt, maintenant qu'il est en vue au monde entier, de renier ce qu'il a souvent dit et écrit [1]. Personnellement, Louis-Napoléon ne peut nous vouloir du mal. Il y a entre lui et nous plus d'un lien, et l'année 1838 n'est pas encore si loin, bien que ceux qui admirent le prince aujourd'hui ne soient pas ceux qui défendirent alors le citoyen. Les événemens ont parfois une suprême ironie. Ceux qui font aujourd'hui en Suisse un demi-dieu du prince Louis, auraient fait bien bon marché de lui il y a quatorze ans. Mais, encore une fois, Louis-Napoléon n'est pas tout dans le système auquel il s'est enchaîné. Il a bien des gages à donner et à beaucoup de monde. Sera-t-il toujours libre et ne sera-t-il pas souvent trompé sur notre compte? Sans croire qu'il devienne jamais l'agent de l'absolutisme et que la Providence veuille réserver, par une autre ironie, à cet autre Napoléon le rôle de dompteur des idées napoléoniennes, si hautement révolutionnaires, on peut prévoir dans un avenir prochain bien des biais, bien des malentendus, bien des fantaisies, bien des marchés, bien des violences peut-être.

Les dangers qui peuvent nous menacer du côté de la France paraissent être de deux natures. Il y a d'abord le danger immédiat qui viendrait d'exigences relatives aux ré-

[1] L'écrit de Louis-Napoléon, intitulé : *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*, publié en 1833, tire des circonstances actuelles une valeur toute particulière. « Si, dit l'auteur en parlant de la Suisse, je n'ai » pu m'empêcher de songer à la France, c'est que l'intérêt que m'inspire » un peuple libre ne peut qu'augmenter mon amour pour mon pays. Je fé» licite ce peuple qui se gouverne lui-même et qui tend journellement à se » rendre plus digne de ce grand nom de république dont nous n'avons eu » jusqu'ici que de si imparfaits modèles. Je conseille aux Suisses d'être tou» jours les alliés de la France parce que leur intérêt de pays les y engage, » leur intérêt de nation les y oblige.

» S'ils étaient attaqués, je ne doute pas qu'ils ne défendissent la patrie » de Guillaume Tell : avec une armée mieux organisée, à la faveur de leurs » montagnes, ils peuvent opposer une longue résistance. L'amour de la pa» trie et de la liberté ne rendent-ils pas souvent invincibles? Ou si l'on » succombe, les cyprès ne sont-ils pas alors aussi beaux que des lauriers? »

fugiés. Sous ce rapport on conviendra que le gouvernement fédéral a déjà fait, avec l'aide des cantons, tout ce qu'il était à peu près possible de faire. Après tout il n'y aurait jamais péril ni pour la France, ni pour personne dans le petit nombre qui reste. Avec le système suivi actuellement en France, il y aura toujours davantage, et malgré nous, de ces proscrits, et le gouvernement même qui les poursuit ne demande pas qu'ils soient mis hors de l'humanité. Aucune politique de quelque valeur en Suisse ne sympathise avec eux, et ils sont un embarras pour tout le monde. Les réclamations auxquelles ils donnent lieu atteignent aussi bien et plus même les conservateurs de Bâle que les radicaux de Genève. Le seul moyen d'en finir avec eux, et il ne dépend pas de nous de l'employer, serait une large amnistie. Espérons qu'elle ne se fera pas attendre. Que feraient de plus dans leur patrie, en mettant les choses au pis, quelques centaines d'opposans brisés, flétris, meurtris par l'exil et la misère, contre sept millions et demi de voix triomphantes? Une attaque sérieuse qu'on ferait à la Suisse pour les réfugiés serait plus injuste encore qu'au temps du Directoire, et si l'on venait chez nous, on n'y trouverait plus, à cour sûr, un second trésor de Berne.

Un péril plus lointain, mais que l'on peut néanmoins entrevoir, pourrait fondre sur nous si jamais la France, dont l'armée est aujourd'hui si puissante, voulait la guerre et la rupture des traités de 1815. Genève, le Valais, l'Evêché de Bâle, ont été français; Neuchâtel l'a été avec une légère modification, et le canton de Vaud le devenait à coup sûr si Waterloo avait eu une autre issue. Dans toutes ces contrées il a existé des partisans de la France plus ou moins longtemps après la chute de l'Empire. Mais on doit dire hautement, à la louange des régimes qui se sont succédés dans la Confédération suisse depuis 1830, que ces rares sympathies françaises sont bien près de disparaître. On en trouverait peut-être encore des traces dans une ou deux petites villes du Jura bernois, anciennes sous-préfectures impériales. Si jamais le

danger d'une incorporation française nous menaçait, c'est bien alors qu'il faudrait se serrer tous en corps et en masse, sans acception de langue, de mœurs et de culte, autour du drapeau fédéral. C'est bien alors qu'il faudrait faire appel, non à la conciliation des partis en vue de quelques intrigues locales, mais à leur fusion dans l'intérêt sacré de la commune patrie. Hâtons-nous de dire que la civilisation a tellement marché depuis 1815, que l'idée de réunir, malgré elles et à leur profond désespoir, des populations à un empire dont elles ne veulent point, paraît impossible à réaliser ([1]). Cependant il ne faudrait jurer de rien. On a vu récemment tant et de si singulières choses! Qu'on se rappelle toutefois que la plupart des mouvemens révolutionnaires de ces dernières années ont eu pour cause des répugnances fondées sur des haines de populations antipathiques, forcément appelées à vivre ensemble par les derniers traités. Mais n'allons pas évoquer ainsi des fantômes imaginaires. La réalité, si elle arrive, viendra toujours trop vite. Abordons des sujets plus distincts et plus pratiques.

Le premier qui se présente à nous, et qui tient aussi à la politique étrangère, est la question de Neuchâtel. Cette petite affaire neuchâteloise est un solde des affaires de la vieille Europe, solde si tenace que jamais la politique révolutionnaire n'a pu le liquider. Loin d'être simplifiée par les événemens de France, elle pourrait bien en recevoir une complication nouvelle. Le ministère français, à ce qu'on disait l'an dernier, aurait offert à la Prusse de se charger éventuellement du sort de Neuchâtel. Louis-Napoléon personnellement n'est pas favorable à une restauration monarchique

([1]) M. Leglay, naguère sous-préfet de Gex, visitait dernièrement les archives de Genève avec M. James Fazy, qui lui en faisait les honneurs. Entr'autres documens curieux on montra à M. le sous-préfet, le traité de réunion de Genève à la France en 1798, écrit sur beau parchemin et relié en velours relevé d'or. « Eh bien, M. Fazy, dit M. Leglay d'un air enjoué, » quand vous voudrez, nous en signerons un pareil. » — « Merci, monsieur, » repartit du même ton le conseiller d'Etat de Genève, mais sans offenser » les Français, je crois pouvoir dire qu'ils ne sont pas assez républicains » pour nous. Restons comme nous sommes..... »

dans ce canton, parce qu'il conserve un souvenir amer de la manière dont plusieurs de ses proches ont été reçus, alors que Neuchâtel était principauté, par de puissantes familles qui avaient des obligations à l'empereur et aux siens. Cette lutte entre une antipathie personnelle secondée par des sympathies de position d'un côté, et d'un autre un amour tenace, inébranlable et sincère d'un petit peuple pour des traditions historiques et un état de choses religieux et politique qu'on ne peut comparer à rien de ce qui existe autre part, pourrait bien amener avant peu la question de Neuchâtel sur le premier plan. Dans ce cas nous ne pourrions que renvoyer les lecteurs de la *Revue Suisse* à notre appréciation de l'année dernière, qui nous a valu, cela soit dit en passant et pour mémoire, tant d'aménités dites patriotiques auxquelles on voudra bien nous pardonner de répondre un peu tard et en deux mots. Quand le moment solennel sera venu pour la Suisse d'aborder à fond la question neuchâteloise, nous croyons que le seul moyen de trancher le nœud gordien sera de provoquer un vote sincère et sans ambages (1). La Suisse peut à Neuchâtel jouer son *va-tout* aussi bien et mieux que Louis-Napoléon à Paris. Si même la décision du peuple neuchâtelois était en notre défaveur, on se séparerait amiablement de lui pour se retrouver peut-être plus tard. La Suisse a vécu sans Neuchâtel, mais guère Neuchâtel sans la Suisse. Le temps éclaircit bien des choses. Certes, nous n'empêcherions pas la Confédération de soutenir en tout état de cause une lutte à outrance en faveur de Neuchâtel exclusivement Suisse, mais eu égard aux élémens qui la composent, nous n'attendons pas d'elle ce suprême effort. Neuchâtel appartient à la Suisse française, et comme tel il est plus ou moins traité en fils cadet, pour ne pas dire

(1) Nous avons des doutes sur l'efficacité du moyen proposé par l'auteur de l'article; en effet, il est probable qu'une bonne partie du peuple neuchâtelois ne prendrait pas part au vote. Puis, en fait de grandes votations populaires, ce qui s'est passé ces dernières années en Suisse et ailleurs devrait, ce nous semble, avoir enlevé à ce système toute confiance sur les garanties qu'il présente. *(Note du Rédact.)*

sacrifié d'avance. Mais quoi que l'on fasse, le mieux est de s'assurer si l'on a derrière soi les populations dont le sort est en litige.

Cette malheureuse lutte entre les deux grandes fractions de la Confédération suisse semble grandir avec le danger. Dans les conseils tout récemment réélus l'antagonisme a bien paru fléchir à la nouvelle des événemens de Paris. Mais sur le terrain des intérêts positifs il n'a rien perdu de sa gravité. On a l'air de s'entendre le matin, et le soir on est sur le *qui vive*. Notre pauvre Suisse romande des cantons occidentaux est dans une position qui devient chaque jour de plus en plus difficile, entre la France dont elle parle la langue, mais qu'elle tient cependant autant que possible à distance, et la Suisse allemande qui la méconnaît et qui la traite cavalièrement dans mainte occasion. Elle ne veut pas de la grande nation, qui lui tendrait volontiers les bras, et elle est repoussée avec perte par les confédérés allemands, avec lesquels elle désirerait de grand cœur resserrer des liens séculaires. O magnifiques expansions du tir fédéral de Genève! n'auriez-vous pas dû, tout au moins, prévenir un résultat pareil à celui de la loi sur les poids et mesures fédérales? On se demande avec douleur dans quel but un mauvais génie a entrepris de nous pousser dans de telles dispositions législatives, qui font le désespoir d'une partie du pays sans profiter en rien à l'autre? Heureusement que nous avons obtenu quelques années de répit jusqu'au moment de la mise en vigueur de la loi en question, et par le temps qui court, avec l'extrême mobilité des choses et la versatilité des hommes, les années valent presque des siècles.

A part cette malencontreuse loi, les nouveaux conseils du pays n'ont voté aucune disposition d'une importance capitale dans le commencement de session qui a suivi leur entrée en fonctions. Avec quelques modifications dans leur personnel, ces conseils sont à peu près les mêmes, quant à l'esprit qui les anime et aux sympathies dont ils font preuve, que

dans la précédente législature qui fut une législature d'essai. Il semble pourtant qu'il y ait eu quelque amélioration, et les députés du parti conservateur du canton de Vaud, par exemple, qui ont réussi à passer, ont fait une heureuse diversion à la triste et monotone humilité des députés fonctionnaires éliminés par les électeurs de ce grand canton roman.

Les députés suisses, qui ne veulent pas entendre parler de publicité et d'un bulletin de leurs séances, se rendent véritablement justice, mais ce n'est pas là une raison de céder à leurs scrupules de modestie. Ce n'est certes pas au moment où le système parlementaire et représentatif court presque partout sur le continent des dangers si réels, que la Suisse doit y renoncer ou en affaiblir les garanties. Notre peuple fort heureusement porte un vif intérêt à ses affaires, et il les comprend quelquefois mieux que certains de ses mandataires. Pourquoi donc lui refuser obstinément et brutalement même tout moyen de contrôle? C'est peu loyal et peu intelligent. Est-ce parce que la proposition vient d'un canton de langue française? Prenez-y garde, toutefois..... Le moment serait mal choisi pour pousser les choses à l'extrême. Ce n'est pas alors qu'on se plaint généralement de vos lois fiscales, de votre système douanier, prétendu protecteur, d'un budget qui a atteint un chiffre sans exemple dans les annales de la Suisse, qu'il convient d'affecter tant de roideur et des airs si méprisans. La nouvelle constitution n'est pas tellement bien assise que l'on puisse avoir tant de sécurité dans les régions fédérales. Si la nation suisse a vu avec plaisir, dans sa majorité, une réforme d'un pacte insuffisant, opérée dans un moment où elle avait un urgent besoin de se remettre des secousses de la guerre civile et d'assurer un avenir chargé de nuages, elle n'a pas montré pour l'œuvre sortie de cette réforme un enthousiasme illimité. Elle a fait toutes ses réserves, surtout à l'endroit des dispositions fiscales de la constitution nouvelle. C'est

par là, nous l'avons déjà dit les années précédentes, que le mécontentement se produira d'abord. On peut déjà voir et compter sur les murs de l'édifice les fissures par où il se fera jour un peu plus tôt ou un peu plus tard, selon que les événemens se dessineront.

Au moment où les conseils sont convoqués à Berne, à la veille même de leur réunion, on accable le public, pris au dépourvu, d'une lourde kyrielle de projets à traiter, qui n'ont point subi de discussion préliminaire, qui n'ont point été répandus par la voie de l'impression et qui ne sont pas même, en ce qui nous concerne, rédigés en un français tolérable. Le tout se termine presque invariablement par une demande d'argent et de monopole en faveur du pouvoir central fédéral. De nouveaux priviléges fiscaux viennent ainsi se ranger à côté de ceux qui existent déjà, comme celui des télégraphes électriques à côté de celui des postes et messageries, et tout va alors pour le mieux, du moins à Berne dans les régions fédérales. Jusqu'ici l'état de choses a encore été supportable et le mal immédiat peu sensible, parce qu'à l'exception des péages qui gênent beaucoup, surtout dans les cantons frontières, les créations fédérales n'ont pas atteint le peuple bien directement. Mais l'attention s'éveillera davantage quand viendront les grosses questions, comme celles des chemins de fer et de l'université fédérale, déjà mises à l'ordre du jour mais fort sagement ajournées. Sur cette dernière question, qui touche à la fois aux intérêts les plus élevés de l'intelligence comme aux intérêts matériels, nous avons encore des craintes sérieuses, d'après ce que l'on connaît des plans et du projet élaborés, de voir la Suisse française sacrifiée une fois de plus. Ce serait pourtant le moment ou jamais de lui faire une part en fondant deux édifices scientifiques, sinon de grandeur égale, du moins de forme et de caractère tels, que le langage et les convenances de l'une et l'autre partie de la Suisse fussent sauvegardés. Mais n'anticipons pas sur l'avenir. Les difficultés présentes sont bien assez nombreuses et assez sensibles

sans en combattre encore de nouvelles, bien que prévues, et sur lesquelles on a déjà peut-être pris parti.

Terminons ici cette courte et rapide appréciation de l'état actuel de la Suisse, et concluons des faits de plus en plus étranges dont nous sommes journellement les témoins autour de nous, que le moment est grave, sérieux et solennel. En voyant disparaître en un seul jour, comme balayées par la tempête, des formes et des institutions pour lesquelles le monde a livré tant de batailles depuis soixante ans, nous devons apprendre à aimer toujours plus celles que nous possédons et qui ont résisté à l'épreuve du temps, à les ménager précieusement et à ne pas les compromettre par un besoin immodéré d'innovations. Le peuple suisse a pu contempler dans toute l'Europe les résultats amers des révolutions faites sans motif réel. Qu'il apprenne d'un tel spectacle à s'arrêter sur la pente des bouleversemens, si jamais l'envie lui prenait de suivre une telle carrière. Puisons aussi dans ces exemples mémorables la profonde conviction que les luttes acharnées pour des formes politiques ne sont pas la seule destinée des peuples, et que ceux-ci, en tant que peuples et de même que pour chaque homme en particulier, ont un développement moral et spirituel à accomplir, comme ils ont aussi à aspirer sans cesse vers un monde plus élevé et plus pur que celui-ci, où tout est si vacillant, si misérable et si décevant.

E.-H. Gaullieur.

LETTRES ÉCRITES D'AMÉRIQUE.

UN CHAPITRE DE BOTANIQUE. (1)

Un chapitre de botanique ! — Si j'osais causer des fleurs comme je les aime et si je pouvais les peindre comme je les vois, je ne cesserais d'en parler, et mon langage serait sublime comme les formes, comme les couleurs, comme les parfums de ces êtres semés sur nos sentiers pour l'ornement de notre séjour terrestre. Mais quels pinceaux fixeraient les nuances qui semblent onduler entre les pétales d'une fleur entr'ouverte ? Comment saisir au passage les effluves odorantes que des milliers de corolles sèment autour d'elles, et qui répandent des parfums plus doux que les encensoirs balancés dans les temples de Dieu ? Avec quelles paroles décrire la variété, la grâce, l'élégance des contours, aussi frappantes dans le gramen qui forme le tapis de gazon sous nos pieds, dans le jonc qui s'incline au bord des eaux, dans la mousse qui couvre les débris du chêne mort, que dans le chêne majestueux lui-même, dont les rameaux se balancent aux vents et sous l'ombrage duquel les oiseaux font leurs nids. Pour jouir du spectacle que la nature nous offre, il suffit d'ouvrir les yeux, et tout autour de nous les merveilles s'entassent. Certes, nous ne pouvons les décrire ; mais comment n'aimerions-nous pas ces êtres dont la beauté nous attire, et comment n'aimerions-nous pas davantage celui qui les as créés pour nous. — Il n'est pas besoin, pour varier le spectacle, de changer de place et de se transporter à de grandes distances. Le moindre coin d'une prairie, un rocher même en apparence dépouillé, fournirait à l'étude assez de plantes pour occuper les loisirs de toute une vie.

(1) Voir la lettre précédente, livraison de Mai 1851, page 289.

Cependant, il est facile de le comprendre, les voyages lointains offrent des points de comparaison plus nombreux et mettent mieux en relief cette vérité : que tous les végétaux sont à leur place; que leurs formes, leurs couleurs, leurs propriétés, sont en rapport intime avec les lieux et les climats où ils vivent, et qu'une prescience supérieure a présidé à leur distribution.— Ici le philosophe m'arrête et, en s'appuyant sur ces rapports mêmes, me montre, par un système qu'il trouve bien savant, toutes les plantes se développant peu à peu sous l'influence des températures, de l'humidité, des circonstances climatériques; que sais-je! C'est l'influence de la matière sur la matière. Mais supposons que nous voulions accepter cette influence comme active, il resterait toujours à nous dire qui a créé ces agents, par quel pouvoir ils se meuvent, comment des influences peuvent faire naître une plante qui n'a jamais existé, comment elles s'arrangent pour mouler une semence. Je ne suis pas assez savant pour répondre à ces questions; et comme dans l'organisation des êtres où tout est perfection, je comprends un pouvoir intelligent et ne puis concevoir un agent aveugle, je m'en tiens tout simplement aux créations et laisse à d'autres le soin de pétrir leurs atomes, leurs influences, leur matière en un mot pour en construire, s'ils le peuvent, ou la feuille ou la fleur que j'admire. Laissez-moi croire et dire que Dieu revêt l'herbe des champs! Les fleurs m'en semblent plus belles et je sais qui me donnera la nourriture et le vêtement.

Cependant, la science ne se contente pas de sentiment. Des preuves sont fournies, et sous peine d'être regardé comme un lâche partisan, ou qui pis est, comme un traître, il faut, en admettant un système contraire, fournir ses preuves et présenter ses autorités. — Dans la question présente on a dit : Passez d'un hémisphère à l'autre, et arrivez dans les contrées où les influences de température et d'humidité sont les mêmes ou à peu près, vous devrez y trouver les mêmes plantes ou du moins des formes analogues, si tant est que les influences atmosphériques puissent modifier les espèces! — Erreur, grave erreur! répond la philosophie incrédule. Dans un autre hémisphère vous aurez même température, même proportion d'humidité peut-être; mais vous aurez des courants d'air différents, une électricité différente, que sais-je? une atmosphère autrement composée, car il n'y a pas deux localités au monde où les circonstances soient absolument identiques. —

Donc, il ne devrait pas y avoir au monde deux plantes semblables ou de même espèce. — Erreur encore! car malgré la diversité, il y a certainement des affinités, surtout dans les localités voisines, et il est clair que là où une plante a germé et où elle peut semer ses graines, nous devons nous attendre à trouver bon nombre d'individus de la même espèce. — Bien! mais le premier individu de cette espèce-là, d'où venait-il? C'est bel et bon d'affirmer que les Chinois font éclore leurs œufs sous l'influence d'une chaleur artificielle; mais ils n'en font pas plus pour cela des œufs, je pense! — Nous revenons au point de départ. Ecoutez donc! Le premier individu atomique était dans la nature; les influences locales agissant long-temps sur lui l'ont modifié ou ont peu à peu modifié son espèce, de sorte qu'il en a produit une autre sans que pour cela l'espèce primitive ait été détruite. C'est ainsi que de modifications en modifications le monde s'est couvert de végétaux, quand, dans l'origine, il n'y en avait point. C'est-à-dire, il n'y avait qu'un atome, qu'un principe, qu'une cellule végétale, semblable peut-être à l'une de ces cellules colorées, que vous voyez flotter par milliers dans une goutte d'eau et qui de modifications en modifications, ont fini par produire des chênes, des sapins, etc., etc. — Quel travail d'imagination, quel temps perdu, que d'influences nécessaires pour produire un vrai chaos, quand il faut absolument avouer une création, un premier germe, une chose faite de rien, qu'on l'appelle cellule ou comme on voudra. Le fait à mon avis n'en est pas moins difficile et on ne gagne rien à reculer la création. Tous ceux qui ont étudié au microscope les petites plantes imperceptibles à notre œil, moisissures, poussières, corpuscules souvent innombrables dans une seule goutte d'eau, sont forcés d'avouer que leur organisation est aussi complète, aussi développée, aussi admirable, en un mot, mais infiniment plus délicate et par conséquent infiniment plus difficile que ne pourrait l'être celle du Boabab ou de tel autre géant du monde des plantes. Dans la nature il n'y a rien de petit; il n'y a pas un être qui ne soit parfait; par conséquent, il n'y a rien de commencé. Celui qui ne se donne pas la peine d'observer et d'étudier, qui juge a priori, suivant les idées d'un système, peut nier cette perfection dans l'organisation des êtres en apparence les plus simples. Mais il y a des choses qu'on ne peut nier, ce sont les faits établis par l'histoire. — De tous les végétaux, quels sont ceux dont les formes se modifient le plus

facilement sous l'influence des agents dont ils sont entourés ? Chacun en convient, ce sont les végétaux domestiques, ceux qui servent à la nourriture de l'homme. Nous avons raconté précédemment l'histoire de la découverte du maïs, semé par les Indiens, adopté par les Européens et transporté en Europe avec le tabac et la pomme de terre. Depuis deux à trois cents ans ces végétaux sont semés sur tous les coins du globe, en Espagne, en France, en Egypte, en Chine. Or, je ne sache pas que ces espèces-là se soient modifiées le moins du monde sous les diverses influences subies, et malgré tous les essais tentés par l'horticulture pour les varier ou les modifier, je n'ai pas ouï dire que le maïs ait jamais produit une carotte ou la pomme de terre un oignon. Mais bien plus. On a trouvé dans les urnes enfouies dans les pyramides d'Egypte, et qui remontent au temps des Pharaons, peut-être à Moïse, des blés fort bien conservés. On les a semés, ils ont germé et ont produit le blé parfaitement semblable à celui que nous cultivons maintenant. Ce végétal-là, manipulé par la nature sous une foule de circonstances et d'influences, aurait eu le temps, ce me semble, de se métamorphoser quelque peu depuis lors. Et comme pour rendre la preuve plus valide, nous savons que soumis au microscope ces grains de blé des anciens Egyptiens portaient sur leur enveloppe les mêmes petits champignons que ceux qui couvrent nos blés maintenant, quand ils sont atteints de la rouille ou du charbon. Voilà des faits authentiques. Et puisqu'à présent, Dieu soit loué, malgré toutes les expériences de nos créateurs actuels, les observations les plus suivies n'ont pas fait constater une seule naissance spontanée ou la production d'une espèce par une autre, nous sommes suffisamment autorisés, je l'espère, à admettre, à reconnaître, à avouer le premier et le grand Créateur de toutes choses, sans trop nous inquiéter de ceux qui voudraient prendre sa place ou qui croient se grandir en le niant.

Si, comme je l'affirme, il n'est pas une plante qui ne soit en rapport par ses formes, par ses parfums, par ses propriétés avec les lieux qu'elle habite, on doit s'attendre à trouver à la végétation d'Amérique un aspect tout différent de celui qu'elle présente en Europe. Il n'y a en effet aucune analogie dans la distribution des plantes phanérogames, même sous des latitudes semblables. Ce qui frappe au premier coup-d'œil, c'est, dans les plaines couvertes de forêts, l'absence totale des arbres conifères. Dans la par-

tie centrale des Etats-Unis, on ne trouve pas un pin, si ce n'est sur les collines et sur les montagnes; et les forêts de la plaine du Mississipi sont exclusivement composées d'une vingtaine d'espèces de chênes, de sept ou huit espèces de noyers, du hêtre d'Amérique, que rien au premier coup-d'œil ne fait distinguer de celui d'Europe, d'ormes, de charmes et de bouleaux. Dans les endroits humides ou inondés, au bord des rivières surtout, croissent le platane d'occident dont les troncs couverts d'une écorce blanche, atteignent à des dimensions énormes, mais dont le bois est de peu de valeur ; des érables, l'un qui se couvre au printemps de fleurs rouges avant l'apparition des feuilles et qui donne ainsi aux forêts une singulière apparence; l'autre dont on retire, par des incisions faites au tronc, une sève mielleuse dont les habitans des campagnes font un sucre agréable; des maronniers aux fleurs jaunâtres et quelques saules; puis une foule d'arbustes qui perdent leurs feuilles en hiver, de sorte qu'à cette saison les forêts sans fin ne gardent pas la moindre trace de verdure ou de vie. Les conifères bannis des plaines de l'Amérique centrale les bordent vers le sud et vers le nord. Les sapins commencent à se montrer sur les rives méridionales du lac Erié; sur les rives septentrionales, ils sont déjà en grande abondance, et à mesure qu'on pénètre plus au nord dans le Canada et dans le Wisconsin, ils forment des forêts admirables d'où l'on tire les plus beaux bois de construction de l'Amérique. Au sud, les pins, le pin jaune et le pin blanc *(Pinus mitis* et *Pinus Strobus)*, forment tout le long des rivages de la mer une ceinture de forêts, de cinquante à soixante milles de profondeur, où les arbres s'élèvent souvent, droits comme des colonnes, à 150 ou 160 pieds de hauteur. Ces magnifiques forêts sont comme une barrière aux flots de la mer. Les pins fixent le sable par leurs racines, empêchent les vents de le transporter comme des vagues, et par leurs débris transforment en un sol fertile, particulièrement pour la culture du coton, d'immenses contrées qui, sans l'influence de leur végétation, ne seraient que des landes désertes et inhabitables. On peut réellement dire qu'en Amérique, ou dans les Etats-Unis du moins, ces pins caractérisent la zone méridionale, comme les sapins annoncent la flore septentrionale.

L'apparence des conifères au nord et au sud, dans deux zones éloignées, séparées par plus de trente degrés de latitude, semble

un fait particulier et presqu'anormal. Il s'explique cependant facilement. Les conifères sont attachés au sol pour s'y fixer bien plus que pour y vivre ; leurs racines traçantes ne le fouillent pas profondément, mais s'éparpillent à la surface où elles semblent chercher un point d'appui ; la nourriture leur est essentiellement fournie par l'atmosphère. Leurs innombrables aiguilles, persistantes pendant l'hiver, multiplient les surfaces à l'infini et apportent ainsi à la condensation des vapeurs une activité infiniment plus grande que celle des arbres feuillés. La forme des feuilles en aiguilles est certainement, bien qu'elle n'ait point été étudiée jusqu'à présent, particulièrement en rapport avec la condensation des vapeurs. C'est celle que présentent, plus ou moins, les feuilles de toutes les espèces de mousses qui sont destinées par la nature à attirer et à maintenir l'humidité sur la racine des arbres ou sur les végétaux morts dont cette humidité accélère la décomposition. C'est pourquoi les pins vivent sur les plaines nuageuses du nord où plus qu'ailleurs ils atteignent des dimensions colossales, pourquoi ils couvrent les rivages humides et sablonneux de la mer, qu'ils assainissent et fertilisent, pourquoi ils revêtent les pentes et les sommets des montagnes où ils s'abreuvent de vapeurs qu'ils distillent ensuite à leurs pieds, pour laisser couler vers les vallées les sources fraîches et limpides.

Entre la zone septentrionale et la zone méridionale, sur un espace de plus de 30° de latitude, s'étend la zone moyenne qui offre à peu près partout les mêmes caractères et où la flore américaine présente une uniformité facilement comprise, mais qui n'en est pas moins frappante pour nous, habitans des montagnes. Comme chacun le sait, l'humidité et la chaleur sont les agents qui ont le plus d'influence sur la végétation. En gravissant une de nos montagnes, ces conditions varient à chaque pas et la diversité des zones est apparente à l'œil le moins observateur. Dans les grandes plaines d'Amérique, au contraire, il faut se transporter à des distances immenses pour que les conditions climatériques soient sensiblement changées et qu'ainsi la végétation prenne un aspect différent. C'est ainsi qu'il faut monter jusqu'aux rives septentrionales du lac Supérieur, même jusqu'au lac Winipeg, un voyage de plus de cinq cents lieues en partant des rives de l'Ohio où croît la vigne, pour trouver quelques-unes de ces plantes alpines qui bordent les glaciers des Alpes ou couvrent nos sommets du Jura, et auprès

desquelles, depuis la région des vignes, nous arrivons en quelques heures. Il ne faut donc pas s'étonner si l'enthousiasme du botaniste excité, en arrivant en Amérique, à la vue des formes nouvelles qu'il voit partout autour de lui, est bientôt refroidi par quelques jours d'études et d'observations.

La monotonie d'aspect dans la végétation de la zone moyenne de l'Amérique résulte non-seulement de la constante apparition des mêmes plantes qu'on revoit toujours, même en se transportant à de grandes distances, mais aussi d'une monotonie générale dans les formes et dans les couleurs, et comparativement du petit nombre d'espèces réunies sur un espace donné.

Pour prouver cette dernière assertion, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails scientifiques et de donner un aperçu de la distribution des espèces végétales, en prenant pour point de comparaison la flore d'Europe dans des latitudes correspondantes.

La belle famille des *Renonculacées*, qui en France compte plus de cent espèces, est représentée dans toute l'Amérique centrale par une quarantaine d'espèces seulement. Trois *Clématites*, dont l'une, la *Clématite de Virginie*, est très semblable à notre *Clématite des haies ;* cinq *Anémones*, parmi lesquelles compte notre *Anémone des bois ;* deux *Hépatiques*, l'une, notre *Hépatique à trois lobes*, peut-être introduite ; l'autre, si rapprochée qu'elle ne s'en distingue que par les lobes des feuilles qui sont pointues ; trois *Pigamons*, dont l'un porte des fleurs blanches en élégants bouquets comme une *Anémone ;* et quinze *Renoncules*, une moitié d'entr'elles les mêmes que celles d'Europe et probablement introduites. La seule Renoncule indigène qui mérite d'être remarquée est la *R. de Pursh* qui croît dans l'eau peu profonde des marais des bois. Des touffes de longues feuilles divisées en minces lanières sont posées çà et là le long de la tige comme pour l'aider à s'élever et à se soutenir dans l'eau, et à fleur d'eau s'étale une large et brillante corolle d'un jaune éclatant. Cette même famille compte encore en Amérique notre *Populage ;* un *Trolle* plus rare et moins élégant que celui d'Europe ; l'*Hellébore vert ;* la magnifique *Ancolie du Canada,* aux fleurs nuancées d'orange et de vermillon, et qui habite surtout les débris calcaires ; trois *Pieds d'alouette,* peu différents de nos espèces et aussi élégants de formes, et deux *Actées* parfaitement semblables par les feuilles et les fleurs à notre *Actée en épi*, mais différents par la couleur

des fruits tout aussi vénéneux. — Entre la famille des *Renoncules* et celle des *Epine-Vinette*, il y en a deux intermédiaires, celle des *Magnoliacées* et celle des *Anonacées* qui n'ont aucun représentant en Europe mais que nous connaissons fort bien par l'horticulture. Les *Magnolia*, dans la zone moyenne d'Amérique, croissent ou dans des marais reculés ou sur les rochers des montagnes qui la bornent au sud. C'est dans le Tennessée et la Géorgie que j'ai vu les plus beaux arbres de ce genre. Le *Tulipier* aime les collines calcaires où il devient un arbre d'une prodigieuse élévation. Quant au *Papaw (Asimina triloba)*, très commun sur tous les terrains d'alluvion et qu'on n'a guère transplanté en Europe parce que ses formes et ses fleurs n'ont rien d'attrayant, c'est un arbuste de la grandeur d'un noisetier. Ses rameaux droits portent au printemps, et long-temps avant l'apparition des feuilles, quelques fleurs de couleur lugubre, à peu près noires, et vers l'automne soutiennent un gros fruit de forme bizarre dont nous avons déjà donné la description. — La belle famille des *Nymphœacées* a le même nombre de représentants qu'en Europe, mêmes formes, même élégance dans le port et dans les formes. La *Nymphée odorante*, qu'on dirait être la même que la blanche Nymphée de nos lacs suisses, se distingue par un parfum agréable. — La famille des *Sarracéniées* qui suit, n'a aucun représentant en Europe et même nous n'avons aucune plante qui puisse donner une idée des feuilles et des fleurs de ce curieux genre. Les feuilles sont de véritables cornets étroits et allongés, assez semblables à des cornes de vache évidées et plantées dans le sol par le bout. Au milieu d'une touffe de ces feuilles la tige de la fleur s'élève droite et nue comme un long tuyau de pipe et porte au sommet quelques pétales noirs ou verts couvrant une espèce de calotte sous laquelle se cachent les étamines et les pistils. On a fait, comme de juste, sur cette plante une foule de romans physiologistes et on a décrit les feuilles comme des coupes providentielles et toujours pleines, semées sur les chemins arides des voyageurs et préparées pour sa soif. A tout cela il n'y a pas le moindre fondement. Les cornets de la *Sarracenia pourpre* sont toujours remplis d'eau par la bonne raison que cette plante croît dans l'eau des marais. La *Sarracenia de Catesbée*, plante élégante, dont les cornets longs et droits sont d'un beau vert veiné de rouge, est abondante le long des torrents des montagnes, dans le nord de l'Alabama. Ses feuilles

sont toujours vides de liquide, mais en échange remplies de mouches mortes. De même aussi l'eau renfermée dans les cornets de la *Sarracenia pourpre* est toujours souillée d'une quantité d'insectes. La forme curieuse des feuilles est donc, j'en suis convaincu, tant seulement à l'usage de la fleur, une arme défensive contre les insectes qui lui font la guerre. Et aucune trappe à insectes ne pourrait être plus admirablement construite. L'ouverture de plus en plus évasée est tapissée d'un velours de poils courts pressés les uns contre les autres et tous tournés vers le bas. Ils font pour descendre un chemin des plus doux, mais opposent à l'insecte qui voudrait remonter une forêt de dards dont toutes les pointes se trouvent dirigées contre lui; et comme le fond de ces coupes, lorsqu'elles ne sont pas remplies d'eau, est toujours humecté de gouttelettes d'une liqueur sucrée, on comprend facilement que les insectes aillent se prendre à cet appât qui défend la fleur de leurs outrages. — Les *Papavéracées* de l'Amérique du nord ont un pavot jaune, le *Stylophore* et la *Sanguinaire*, dont la fleur est blanche et les racines pleines d'un suc rouge comme le sang : deux plantes des forêts. La dernière est la première fleur de printemps et très commune partout. — Les *Fumariées* ont à peu près le même nombre de représentants, mais les formes sont plus variées et plus élégantes que celles d'Europe. — Une jolie espèce commune au mois d'avril dans les bois de l'Ohio, porte le nom peu poétique de *Culottes d'Allemand (Dielytra Cucullaria)*, imposé sans doute par la curieuse conformation des corolles blanches et jaunâtres, terminées par deux cornes divergentes et tournées vers le haut. — La charmante famille des *Crucifères* compte dans l'Europe centrale plus de deux cents représentants, du moins en y comprenant les espèces alpines, et n'en a qu'une quarantaine dans la zone moyenne de l'Amérique du nord. Encore de ce nombre une dizaine au moins ont été introduites et naturalisées. Les fleurs de cette famille sont généralement délicates et craignent les chaleurs de l'été. Elles aiment à s'épanouir dans les fentes abritées des rochers, aux premiers rayons du soleil du printemps, ou sur les hautes montagnes près des glaces qui rafraîchissent leurs corolles et leur feuillage. Quelques-unes vivent sous l'ombre des forêts ; les *Dentaires*, par exemple. Aussi est-ce le seul genre de la famille qui compte en Amérique plus de représentants qu'en Europe. — En échange les *Violettes* sont assez nombreuses ; 16 es-

pèces sont indigènes dans la plaine du Mississipi, et toutes vivent dans les bois et dans les marais; mais aucune d'elles ne rappelle le parfum de notre Violette odorante ou les couleurs de notre Violette tricolore, ou des belles espèces de nos Alpes. — A l'exception de quelques *Liliacées* et de quelques arbustes, ces premières familles fournissent presque exclusivement à l'Amérique les fleurs de printemps.

Les familles les plus intéressantes ensuite sont les *Millepertuis* qui comptent une vingtaine d'espèces, dont plusieurs ont les fleurs grandes, le port d'arbustes élégants et ont été trouvées dignes de paraître dans nos jardins d'Europe; les *Caryophyllées,* si riches en Europe, où les *Saponaires*, les *Œillets,* les *Silènes*, les *Arénaires,* etc., couvrent les coteaux et les roches, et qui n'ont dans la zone moyenne de l'Amérique qu'une vingtaine de représentants indigènes et fort peu intéressants par les formes. Les Œillets manquent tout-à-fait et sont remplacés par trois Silènes aux grandes fleurs rouges. — Les *Géraniées* sont encore plus pauvres et ne comptent guère que deux espèces. — Les *Oxalis* ont une espèce de plus, l'*Oxalis violette* aux fleurs élégantes. — Les *Mauves*, les *Lins*, les *Rues,* manquent; mais la flore se relève par les arbustes; les *Anacardiacées* et les *Sumacs*, bien connus des jardiniers d'Europe et dont la plaine du Mississipi fournit sept espèces, plusieurs très vénéneuses; les *Erables*, cinq espèces; les *Maronniers*, la *Staphylée*, les *Fusains*, les *Rhamnées,* et surtout les vignes qui sont presque les seules lianes des forêts et dont l'Amérique a cinq espèces indigènes bien distinctes. — Les *Légumineuses* et les *Labiées* fournissent aux prairies et aux forêts les fleurs de l'été; mais dans l'une et l'autre de ces familles les espèces indigènes sont sans analogie avec celles d'Europe. Ainsi les *Trèfles*, les *Mélilots*, les *Luzernes*, les *Orobes*, les *Ononis*, etc., manquent entièrement et sont remplacées ou par des espèces grimpantes, ou par des arbres épineux et par une vingtaine d'espèces de *Desmodium* et de *Lespedeza* qui vivent à l'ombre des bois. Ces genres n'ont aucun représentant en Europe. Les *Genêts* manquent également et sont remplacés par les *Casses*, dont l'une, la *Casse de Maryland* ou Senné sauvage, fournit sans contredit par ses feuilles purgatives, le meilleur remède à employer contre les fièvres intermittentes. On la trouve en abondance le long des rivières et surtout dans les localités les plus exposées aux miasmes. — La famille des Rosa-

cées est répartie, pour les genres, à peu près comme elle l'est en Europe ; mais les espèces sont moitié moins nombreuses ; et on le comprend facilement, puisqu'un bon nombre des fleurs de cette famille, les *Potentilles* surtout, sont des fleurs des montagnes ou des contrées froides. Les *Alchemilles* aussi, dont les feuilles sont de si gracieuses coupes, aux gouttes de rosée (Porte-rosée), manquent aussi tout-à-fait à l'Amérique. En échange, elle fournit à l'horticulture plusieurs espèces de Spirées et de Ronces ; le Pommier couronné, dont les fleurs sont semblables à celles de notre pommier sauvage, mais avec un parfum beaucoup plus prononcé et plusieurs espèces de Néfliers.— Les *Crassulacées* et les *Saxifragées,* dont le plus grand nombre des espèces sont alpines, sont également très peu représentées dans la flore américaine. Quatre espèces de *Sedum* seulement et six ou sept *Saxifrages.* En échange, plusieurs des genres que nous possédons ici sont inconnus en Europe : *Heuchera, Mitella, Tiarella*, par ex., noms charmants imposés à de jolies petites plantes aux fleurs blanches et délicates et au feuillage luxuriant et qu'on voit partout sur les collines et les rochers ombragés. — Les *Ombellifères* aussi sont pauvres ; une cinquantaine d'espèces réparties en vingt-cinq genres, dont une moitié appartiennent aussi à l'Europe. Nos meilleures espèces, ou du moins les plus connues, ont été naturalisées en Amérique dans les fourrages importés, et on trouve partout, dans les prés, la *Carotte,* le *Panais*, la *Petite Ciguë* (Æthusa Cynapium), le *Buplèvre à feuilles rondes,* les *deux grandes Ciguës (Conium* et *Cicuta).* En échange, la famille la plus rapprochée, celle des *Araliacées,* n'a point de représentants en Europe, si ce n'est peut-être dans les jardins botaniques. Les *Aralias* fleurissent dans les bois épars ; le port en est élégant, mais la fleur est sans éclat et verdâtre, assez semblable, pour l'Aralia rameux du moins, aux fleurs de la vigne. Le *Ginseng* appartient à cette famille. La plante qui fournit cette racine aromatique d'un goût agréable, employée par les Indiens comme panacée universelle, ressemble assez à notre *Sanicule d'Europe.* On la trouve dans les bois humides, toujours en petite quantité. Nous avons vu déjà que les arbustes de la zone moyenne en Amérique ont une vraie supériorité pour le nombre et la beauté sur ceux d'Europe. Ainsi trouvons-nous comme indigènes à la plaine du Mississipi, une dizaine d'espèces de *Cormiers*, dont l'une, le Cormier fleuri, est le plus bel ornement des

forêts ; quinze espèces de *Caprifoliacées* ou Chèvre-feuilles, dont les plus brillants, le *Chèvre-feuille toujours vert* et le *Chèvre-feuille odorant* (Lonicera grata), ornent depuis long-temps les jardins d'Europe: deux Sureaux et une dizaine de Viornes. — A part quelques Hédyotis aux petites fleurs bleues et élégantes, la famille des *Rubiacées* n'a pas de plantes qui méritent l'attention excepté la *Spigelia de Maryland*, dont les corolles en longs cornets bordées d'orange flattent agréablement la vue en même temps que la racine est préconisée et recherchée comme puissant vermifuge. C'est un poison dont les effets sont parfois terribles et qui, administré sans précaution, a causé souvent la mort.

Nous arrivons à la famille des plantes la mieux représentée, la plus nombreuse, la seule peut-être vraiment caractéristique de la flore de l'Amérique centrale, la famille des *Composées*, qui, à elle seule, compte plus de trois cents espèces. La plaine du Mississipi est la vraie patrie des *Astres* et des *Verges-d'or* qui en automne se montrent partout dans les marais, sur les collines sèches, dans les prairies dépouillées et au fond des bois les plus épais. Quatorze espèces d'*Eupatoires*, quarante espèces d'*Astres*, autant de *Verges-d'or*, des *Erigerons*, des *Cacalies*, des *Liatris*, c'est là de quoi déjà donner à la flore trans-atlantique une apparence particulière. A cela il faut ajouter les *Silphes* (six espèces), les *Hélianthes* (vingt espèces), les *Rudbeckies* (six espèces), les *Actinomeris*, les *Coreopsis*, les *Bidens*, toutes plantes robustes et hautes, abondamment couvertes de fleurs jaunes, dont l'éclat et les dimensions remplacent l'élégance. Une foule de ces Composées ont été introduites dans les jardins d'Europe. Au contraire, les genres connus en Europe sont ici fort peu représentés. *Centaurées*, *Scabieuses*, *Epervières*, *Scorzonères*, *Inules*, *Seneçons*, *Cinéraires*, *Paquerettes*, etc., manquent presque entièrement. Plusieurs ont été introduits et naturalisés parfaitement et on trouve partout dans la zone moyenne de l'Amérique la *Dent-de-lion*, la *Mille-feuille*, le *Pas-d'âne (Tussilago farfara)*, l'*Anthemis des champs*, la *Cotule (Maruta Cotula)*, l'*Artemise commune* et l'*Absynthe*. La famille des Composées fournit, en Amérique comme en Europe, fort peu de plantes utiles ou du moins peu de plantes utilisées, car nous sommes loin encore de connaître toutes les richesses, tous les trésors cachés du monde végétal. Elle donne à l'horticulture de belles espèces d'ornement et à l'agricul-

ture une foule de mauvaises herbes. Deux *Ambroisies* entr'autres (Ambrosia trifida et A. artemisiæfolia), sont dans la partie centrale de l'Amérique les ennemis les plus actifs des Maïs. Si de fréquents sarclages ne troublent pas leur végétation, les champs cultivés se trouvent, au mois d'août, couverts d'un impénétrable fouillis de tiges pressées et dures, hautes de six à huit pieds, entre lesquelles toute végétation utile est anéantie. De loin, les champs ainsi envahis par ces vigoureux parasites, ressemblent parfaitement à des chanvrières en pleine maturité. Cependant ces *Ambroisies* (le nom est réellement une dérision), moins hostiles que nos *Anthemis*, n'attaquent jamais les sols ensemencés de céréales, les blés ou les avoines, par exemple. Je voudrais bien pouvoir décider si, dans l'économie de la nature, les mauvaises herbes n'ont d'autre but que de stimuler l'ardeur et le travail de l'homme comme une foule de nos misères corporelles excitent l'énergie et encouragent notre purification morale. Ce serait là déjà un but assez grandiose, mais je crois de plus qu'un bon nombre des plantes qui s'attachent à l'homme avec tant de persistance, lui apporteront un jour une utilité directe qui n'est point encore soupçonnée. — Les *Campanulacées* ont quelques plantes intéressantes dans le genre *Lobelia*. Le *Lobelia cardinal*, commun dans les marais des bois en automne, est remarquable par ses épis de grandes fleurs rouges. Mais le genre des *Campanules* si riche en Europe n'a guère que deux espèces indigènes et les *Phyteuma* manquent entièrement. — La plus belle de toutes les familles de plantes, ou celle qui offre le plus grand nombre de plantes d'ornement, est celle des *Ericacées* ou *Bruyères*. Bien que l'Amérique du nord ne produise pas une seule espèce du genre *Bruyère*, elle a dans d'autres genres de cette famille un bon nombre de représentants aussi distingués par la beauté et le gracieux des formes que par l'éclat des couleurs. D'abord, une vingtaine d'espèces d'Airelles *(Gaylussacia* et *Vaccinium)*, dont plusieurs mériteraient d'être adoptées par l'horticulture, puis l'*Epigée rampant* qui, sur les collines et au premier printemps, sème les racines des arbres de grandes fleurs roses odorantes qui semblent sortir de terre, moitié cachées qu'elles sont sous leurs feuilles toujours vertes; des *Andromèdes* et des *Clethra* (huit espèces) qui prennent des dimensions arborescentes et pendent à leurs rameaux de longues grappes de fleurs blanches; les *Azalées*, les *Rosages* et les *Kalmias* surtout, dont une dizaine

d'espèces forment sur les collines et au pied des montagnes, non pas des massifs étendus, mais de véritables forêts toujours vertes étalant quelquefois jusqu'à plus de vingt pieds de hauteur leurs énormes et luxuriants bouquets roses, oranges, blancs ou nuancés. Comparés aux plantes dans leur état naturel, les plus beaux arbustes d'*Azalées*, cultivés dans nos serres ou nos jardins d'Europe, ne sont que des pygmées rabougris. — En échange, nos belles *Primulacées* d'Europe sont à peine représentées dans la zone moyenne de l'Amérique, qui compte une *Primevère*, une *Trientale*, quelques *Lysimaques* et le *Dodécatheon* ou *Meadia*, seulement. Cette dernière plante, que je ne saurais comparer à rien de connu, est assez commune dans les prés marécageux de l'Ohio et réussit très bien dans les jardins. Les feuilles sont semblables à celles de notre grande primevère (Primula elatior), et du milieu des touffes s'élèvent des tiges ou des hampes nues de plus d'un pied de haut, portant au sommet une élégante colerette de feuilles; sur ce plateau une touffe de fleurs délicates, roses ou blanches, sont suspendues, attachées à des pédicelles grêles et flexibles. Si cette espèce n'est pas encore introduite en Europe comme plante d'ornement, elle sera certainement bientôt adoptée par l'horticulture [1]. — Les *Utriculaires* sont assez abondantes dans les marais profonds du nord de l'Ohio (douze espèces), mais les *Grassettes (Pinguicula)* manquent entièrement. La *Grassette commune* se montre seulement vers les rives du lac Supérieur où commence la flore correspondante à notre flore subalpine, laquelle n'a plus rien de commun avec celle de l'Amérique centrale.

C'est à ce point peut-être que les deux lignes de comparaison entre la géographie botanique d'Europe et celle d'Amérique se séparent ou s'éloignent le plus, formant, on pourrait le dire, un lozange très allongé dont les deux extrémités seraient d'un côté les Renonculacées, de l'autre les Fougères. Ici nous avons les *Orobanches* représentées seulement, en Amérique, par deux genres inconnus à l'Europe, *Epiphegus* et *Aphyllon*. Puis les *Bignones*, les *Acanthes*, les nombreuses *Scrophulaires*, dont les formes élégantes et bizarres n'ont rien d'analogue dans la flore d'Europe même pour les genres qui sont communs aux deux contrées. La

[1] C'est une espèce très anciennement connue et cultivée depuis longtemps. *(Note de la Rédact.)*

même différence se remarque dans les *Labiées* qui se distinguent non pas comme les nôtres, par des parfums aromatiques, mais par des corolles grandes et des couleurs éclatantes. Ainsi les *Menthes*, le *Lierre-terrestre*, le *Thym*, la *Marjolaine*, la *Mélisse*, les *Sauges*, les *Lamiers*, ne sont connus de ce côté de l'Atlantique que parce qu'ils ont été introduits et naturalisés partout; tandis que les *Collinsonia*, les grandes *Monardes*, les *Dracocéphales* des marais et des bois de l'Ohio se voient presque dans tous les jardins d'Europe. Ce seul fait botanique pourrait caractériser parfaitement les peuples des deux continents. L'un, le Yankee, essentiellement pratique, ne recherchant, n'admettant que ce qui touche directement à son utilité, à son bien-être matériel, pour ne pas dire animal; l'autre, oubliant les vrais besoins pour se créer des jouissances factices. Celui-ci recherche le luxe au lieu du nécessaire et cultive les Dracocéphales dans ses jardins, quand l'Américain même le plus riche se fait des bordures de menthe poivrée dont il mâchonne tout le jour les jeunes tiges.

Les Boraginées, également sans analogie avec celles d'Europe, ont les *Onosmodium* (quatre espèces), les *Mertensia*, deux espèces fort belles; les *Lithospermes*, aux grandes corolles jaunes; les *Hydrophylle*, les *Eutoca*, les *Phacelia*, les *Phlox*, quatre genres connus des horticulteurs mais sans représentants naturels dans notre flore européenne. Dans l'Amérique centrale, ils comptent quinze espèces fort répandues dans les bois et sur les collines ombragées. Plus commune encore au premier printemps, est la *Polémoine* rampante, moins élevée et moins belle que notre Polémoine bleue du Val-de-Travers. Dans les *Solanées*, les deux continents ont fait un curieux échange. L'Amérique nous a envoyé la *Pomme-épineuse*, dont les graines sont un violent poison, et nous lui avons rendu la *Jusquiame noire* tout aussi dangereuse, mais dont les fleurs sont infiniment moins belles. D'ailleurs cette famille est pauvrement représentée dans la zone moyenne des Etats-Unis. De même aussi la famille des *Gentianées* qui a six espèces de *Sabattia* à fleurs blanches ou rouges très élégantes, une dizaine de *Gentianes* à hautes tiges et à grandes corolles et quelques genres particuliers peu intéressants. Le *Trèfle d'eau (Menyanthes trifoliata)* est très commun dans les marais du nord de l'Ohio.—Les *Asclépiadiées*, presque étrangères à la flore de l'Europe centrale, sont au contraire fort nombreuses et fort belles

dans la plaine du Mississipi et comptent une vingtaine d'espèces réparties dans cinq genres. La plupart des espèces du genre *Asclepias*, une douzaine en nombre, sont introduites dans les jardins d'Europe. Dans les *Oléacées* nous retrouvons également une supériorité par le nombre et la beauté des espèces, car outre cinq espèces de *Frênes* il faut nécessairement mentionner le *Chionanthus de Virginie* qui se couvre de grappes de fleurs blanches d'une délicatesse exquise et qui, mêlé aux Azalées sur les collines du sud, présente exactement de loin l'apparence de voiles de gaze jetées sur des couronnes de roses. — Les familles intermédiaires entre cette famille et celle des *Lauracées* ou *Lauriers* n'offrent rien d'intéressant sous le rapport de la distribution géographique. Trois *Asarum* et deux *Aristoloches* sont les plantes les plus remarquables de ce groupe et appartiennent plutôt à la zone méridionale. Les *Chénopodes* et les *Oseilles* sont les mêmes que ceux de l'Europe, également très répandus comme mauvaises herbes, de même que les *Amarantes* et les *Polygones* qui fournissent quelques espèces indigènes. Mais les *Lauracées*, les *Thymélées*, les *Ulmacées*, etc., ont les *Sassafras* et les *Benzoins* aux bois odorants; les *Dirca*, les *Nissa*, les *Ormes*, un *Celtis*, etc., arbres et arbustes particuliers à l'Amérique et de belle apparence. — Les *Euphorbes* indigènes, six espèces seulement, croissent sur les collines sèches et sont fort différentes de celles d'Europe par leurs formes.

J'ai déjà dit que la flore américaine est essentiellement *forestière*, que les arbustes et les arbres surtout sont nombreux, sans que ces derniers cependant aient rien de particulièrement différent dans les formes des arbres forestiers d'Europe. Des *Noyers* (dix espèces, en y joignant les *Caryas*, genre à peine distinct); des *Chênes* (vingt espèces), un *Hêtre*, des *Noisetiers* (deux espèces), un *Charme*, des *Bouleaux* (sept espèces), des *Aunes* (trois espèces), des *Saules* (vingt espèces, plusieurs introduites), des *Peupliers* (sept espèces), et le grand *Platane d'occident*, composent la famille des arbres en châtons, et comme on le voit ont tous leurs analogues en Europe. La même analogie se montre dans la famille des Conifères qui compte six espèces de *Pins* et autant d'espèces de *Sapins (Abies)*, un *Mélèze*, un *Genévrier*, et un *If*, tous ressemblant exactement à nos espèces par les formes et habitant des localités identiques. L'*Arbe de vie des Indiens (Cupressus thyoi-*

des) qui croît dans les forêts du Haut-Canada où il s'élève parfois à plus de cinquante pieds au-dessus des plus hauts sapins, et un *Taxodium* ressemblent par la forme de leurs feuilles comprimées à notre *Genévrier sabine*. — Les plantes aquatiques, *Lemna*, *Typha*, *Rubans d'eau (Sparganium)*, *Naïadées*, *Potamophiles*, *Alismacées*, *Hydrocharidées*, etc., sont peu distinctes des nôtres et pour la plupart identiques. Mais la famille des *Orchidées* qui dans chaque contrée du globe présente des formes particulières et qui certainement offre les caractères géographiques les plus tranchés, a à peine une espèce ou deux qui soient semblables à celles d'Europe. Parmi les cinquante espèces réparties en quinze genres, toutes habitant les bois humides et les marais de la zone moyenne, on en trouve plusieurs de formes et de couleurs admirables. Les *Calypso*, les *Arethusa*, les *Pogonia*, les *Calopogon*, entr'autres, qu'il faut chercher parmi les *Sphagnum* sur les tapis de mousses demi-flottants, qui recouvrent de vastes lacs au nord de l'Ohio. — Les *Iridées*, peu nombreuses, n'ont rien de particulier, si ce n'est le *Sisyrinchium* qu'on rencontre partout, dans les plaines humides, sur les collines sèches, au bord des bois, sous une foule de variétés que les botanistes ont vainement essayé de spécifier. — La famille des *Smilacées*, au contraire, est fort bien représentée par six espèces de *Smilax* et surtout par sept espèces de *Trillium*, charmantes plantes des forêts, portant trois grands pétales blancs ou roses, ou noirs. Rien dans la flore d'Europe ne rappelle ce genre, si ce n'est la modeste *Parisette* qui ressemble assez à un Trillium dont on aurait arraché les pétales. — Les *Liliacées* ont quelques muguets sans parfum, une grande *Scilla* dont le bulbe épais servait de nourriture aux Indiens, quatre espèces d'*Allium* indigènes, quatre grands *Lys* jaunes d'une grande beauté et deux *Dent-de-chien (Erythronium)*, habitant les bois et les marais. — Les *Mélanthacées* ont sept genres et tout autant d'espèces inconnues à l'Europe, *Amianthium*, *Stenanthium*, *Xerophyllum*, *Helonias*, *Chamœlirium*, etc., généralement peu répandus et habitant surtout les collines au sud de la zone moyenne. L'inflorescence et la forme générale a quelque rapport avec celle de l'*Hellébore blanc* ou *Vératre (Veratrum album)*, si commun sur les sommets du Jura. — Les *Joncées* et les *Graminées* sont peu nombreuses et peu distinctes. Les *Cypéracées* au contraire sont bien caractérisées et abondantes surtout vers le

sud de la plaine du Mississipi où les grandes espèces forment des forêts presque impénétrables au bord des lagons ou bayous. Plus de cent-cinquante espèces de *Carex* habitent l'Amérique centrale ; un grand nombre des espèces, il est vrai, ont leurs analogues en Europe.

En abordant les végétaux cryptogames par la famille des *Prêles* et des *Fougères*, nous trouvons d'abord, comme nous l'avons dit, une frappante analogie avec ces mêmes familles du vieux continent et cette analogie devient de plus en plus frappante à mesure que nous descendons aux Mousses, aux Hépatiques et aux Lichens.

Dans le rôle que la nature a assigné à ces petites plantes, la multiplication des espèces n'est point nécessaire. Elles s'attachent à diverses familles de végétaux ligneux pour les abriter vivants ou pour aider à leur décomposition quand ils sont morts ; elles vivent sur des roches de composition géologique particulière, ou couvrent l'humus ou la terre nue. Lorsque ces conditions d'habitat se présentent les mêmes, avec des températures et une humidité égales, il n'y a pas de raison pour que les espèces soient modifiées. Aussi dans les latitudes froides où les circonstances climatériques subissent le moins de modification, il y a presque identité, au nord de l'Equateur, au moins pour les mousses et les lichens. Sur cent-trente espèces de mousses et lichens récoltés par Agassiz dans son voyage autour du lac Supérieur, il n'y a guère que deux ou trois espèces particulières à l'Amérique. Toutes les mousses des Montagnes blanches au nord des Massachusets, et presque toutes celles qui ont été rapportées par Drummond et Fendler des Montagnes rocheuses, sont de même espèce que celles de nos Alpes suisses. Et même, bien qu'au sud de l'Equateur l'analogie des plantes se perde dans les zones froides pour les Phanérogames, elle se conserve encore pour les Mousses. Les Alpes du Pérou ont un bon nombre de nos espèces alpines, et les expéditions scientifiques des Etats-Unis ont rapporté des Montagnes volcaniques des Iles Sandwich, Moune-Kea-Howaï, etc., une collection de mousses d'un haut intérêt géographique par le rapport de plusieurs espèces, l'identité d'un bon nombre d'autres, avec les espèces subalpines de l'hémisphère septentrional.

Quoi qu'il en soit de ces remarques générales que je regrette de ne pouvoir appuyer par plus de détails, elles s'appliquent parfaitement à la flore de l'Amérique centrale, où les *Equisetacées* sont

les mêmes que celles d'Europe, où les Fougères et les Lycopodes ont toutes leurs analogues en Europe et où, sur trois cents espèces de Mousses et d'Hépatiques, il n'y en a pas cinquante qui lui soient propres. De même en est-il pour les Lichens dont un fort petit nombre peuvent être cités comme espèces américaines. Mais de ce point-ci, les lignes botaniques dans la distribution géographique des plantes recommencent à diverger et s'éloignent surtout pour les petits champignons dont les formes ont un rapport direct, non plus avec les familles des grands végétaux, mais avec les espèces elles-mêmes. Chaque espèce de plante est attaquée par un Champignon particulier, cause ou symptôme de maladie, rouille ou charbon, comme on voudra l'appeler. D'où il résulte naturellement une dissemblance proportionnelle à celle qui existe entre les plantes phanérogames. De même aussi les Algues d'eau douce varient avec les milieux qui les nourrissent et suivant les températures des rivières ou des sources. En voyant les eaux de la plaine du Mississipi habitées par une grande quantité de Mollusques, tout différents de ceux d'Europe, il est déjà facile de conclure que les plantes aquatiques diffèrent de même. Mais j'avoue bien vite que je connais trop peu les Champignons et les Algues, pour affirmer avec confiance que je me contente de les récolter, et laisse à des amis plus savants le soin des déterminations difficiles et ne puis, pour ces deux familles, émettre des conclusions appuyées par des chiffres.

Je me hâte de terminer cette longue, sèche et superficielle revue, par quelques observations générales. — Un caractère frappant de la flore de la plaine du Mississipi, c'est l'absence presque complète de parfums dans les fleurs. Les aromes les plus marqués et les plus persistants, sont ceux des Rosiers sauvages et des Pommiers. Vers les montagnes du sud, on remarque une différence, car l'air y est souvent parfumé à de grandes distances par les bosquets des Azalées et des Calycanthus. Mais là encore, rien ne rappelle les douces et persistantes émanations de nos violettes, ou de notre muguet des graviers, et de notre narcisse des prés. En échange, le bois de plusieurs arbustes est rempli d'une sève odorante; nous avons nommé déjà le *Sassafras* et le *Benzoin ;* le *Betula lenta* également donne un suc employé généralement pour parfumer les apprêts et les confitures.

Et de même, à voir du moins l'ignorance générale des méde-

cins américains à l'égard de la botanique, il semblerait que les plantes de cette vaste contrée n'ont aucune utilité et ne peuvent être employées à aucun usage thérapeutique. Les traditions des Indiens, recueillies par quelques curieux, mentionnent les propriétés remarquables de plusieurs plantes ou pour la guérison des plaies, ou comme antidotes contre le venin des serpents ou comme remèdes infaillibles dans le traitement des fièvres malignes, ou comme panacées universelles également. Ces propriétés ont-elles été reconnues négatives ? Je ne sais. Mais il est certain que le docteur américain, tout autant que ses patients, méprise souverainement les remèdes indigènes naturels, à moins que, comme la *Spigelia*, la plante n'ait été préconisée par les facultés européennes et n'ait prouvé son efficacité par quelques empoisonnements avérés. Il est certain encore que rien n'est plus bas, ou si l'on veut plus dégradant dans l'opinion publique que le titre de botaniste, qui s'adresse tant seulement à de pauvres médecins ambulants dont les seuls remèdes sont des racines et des écorces. Comme je n'ai fait aucune expérience, je ne puis rien décider sur la valeur médicale des plantes d'Amérique et je ne saurais dire si c'est par économie, par paresse, par ignorance ou par persuasion, que le docteur yankee administre son calomel à tout venant. Mais je crois que partout dans la nature Dieu a placé sous la main de l'homme les remèdes aux maux naturels qui l'atteignent ; je crois que les propriétés des plantes sont toujours en rapport avec les maladies régnantes dans la contrée où on les trouve ; je crois qu'avec quelques recherches et quelques expériences, la médecine s'enrichirait de plusieurs substances nouvelles et efficaces empruntées à cette flore américaine.

Autant en dirai-je de l'agriculture qui est encore en Amérique à l'état de système européen, qui s'appuie sur des expériences faites à Londres ou à Paris, se base sur les théories de Liebich, et n'a par conséquent de réel que l'expérience ou la routine de quelques fermiers allemands et hollandais. Les innombrables organes de cette science avortée, journaux d'agriculture qui se répètent et se copient d'un bout de l'Amérique à l'autre, encouragent l'importation du guano pour relever des terres épuisées par vingt à trente récoltes de maïs consécutives, quand les engrais naturels ne sont recueillis par personne et se perdent partout ; ou préconisent comme fourrages les trèfles et les luzernes d'Europe, pério-

diquement brûlés par un soleil que souvent la zone torride pourrait envier, et ignorent au fond des bois de succulentes légumineuses, de luxuriantes graminées dont la culture et les semis feraient d'excellentes espèces fourragères. Les *Desmodium*, les *Lespedeza*, par exemple, ou pour les graminées, les *Uniola*, les *Brome*, la *Diarrhena*, etc. Je cite ces noms peu harmonieux comme pour lancer une pierre en l'air avec la pensée que le hasard la fera retomber sur la tête de quelque Yankee. Si mes opinions, même appuyées sur des recherches suivies et des résultats avantageux, étaient publiées ici, elles seraient accueillies avec le sourire de la pitié; mais si quelque Américain les glane en Europe et les apporte, elles feront certainement fortune. A part le maïs et la vigne, je ne connais rien, ni dans les légumes, ni dans les fruits, ni dans aucune des substances qui nous servent d'aliment, qui ait une origine américaine. Tout a été transporté d'Europe et rien n'a été pris sur place. Chose curieuse, les deux plantes les plus communes dans les bois de l'Amérique centrale, l'*Apios truffe (Apios tuberosa)* et la *Claytonie de Virginie*, ont été préconisées en Hollande et en Belgique comme pouvant servir de substituts à la pomme-de-terre, malgré l'exiguité de leurs tubercules, mais n'ont jamais été observées par les Américains. Je doute que l'agriculture pût tirer parti de ces plantes, cependant les Indiens dans les cas de disette se nourrissaient de leurs racines. Plusieurs fruits des forêts, les noyers, le papaw, mériteraient également d'être admis, ennoblis par l'horticulture ; ce qu'ils sont dans l'état naturel ferait espérer d'heureux résultats.

Une dernière remarque botanique, que je me permets de hasarder ici, a trait à l'inconcevable propagation de certaines plantes introduites d'Europe et qui se trouvent si bien de la fertilité du sol américain, qu'elles l'envahissent et font disparaître une multitude d'espèces indigènes. Tel est le lierre terrestre, par exemple, qui partout couvre le sol des forêts même les plus reculées ; telle est encore la *Camomille puante* (Maruta Cotula) qui occupe les pâturages secs d'où elle bannit les gazons ; telles sont les moutardes aux bords des champs cultivés et la *Bourse-à-pasteur* dans les blés, etc. Les procédés de dissémination de ces plantes peuvent s'expliquer pour plusieurs espèces, mais pour d'autres, cela me semble impossible. Jusqu'à présent, du moins, c'est resté pour moi un des plus curieux mystères de la vie végétale. Comment se

fait-il, par exemple, qu'au fond d'une forêt vierge du Visconsin, et aussitôt après un défrichement où les arbres ont été brûlés sur place, les deux premières plantes qu'on voie pousser sur le sol encore noirci soient notre lierre-terrestre et notre ortie d'Europe. J'ai vu, l'automne passé, ouvrir un chemin de fer dans une forêt de l'Ohio, à quelques milles des défrichements, et, ce printemps, une seule plante couvre entièrement les berges du chemin, le *Poa annuel* d'Europe. Je pourrais citer une foule de faits semblables et tout aussi curieux, mais cela ne résoudrait pas mon problême.

Et maintenant on me demande, à moi qui ne vois rien que d'admirable dans la nature et qui trouve des harmonies partout, harmonie dans l'arbuste noueux et déformé qui pend aux rochers nus, harmonie dans le roseau qui se plie et se balance sur l'eau bourbeuse des marais, harmonie dans le saule qui borde le ruisseau et qui semble couler avec lui autour de la prairie qu'il encadre, harmonie dans les sapins des montagnes et dans les chênes de la plaine, on me demande, dis-je, si cette flore américaine, ainsi faite, est à sa place, et ce qu'il y a d'harmonieux, de beau, d'attachant, dans cette uniformité de végétation semée sur l'uniformité des plaines? Rien! ou l'ennui, si vous voulez! pour celui qui cherche le plaisir des yeux dans la variété des tableaux et dans la surprise des accidents. Mais dans la profondeur de ces forêts sans fin, dans la continuité de ce dôme de feuillage qui, balancé par le vent, semble se mouvoir sur ses hautes colonnes immobiles, dans ce profond silence de la nature, interrompu seulement par de vagues et plaintifs murmures, il y a une imposante solennité qui s'harmonise parfaitement avec la vastitude et l'uniformité des plaines. C'est la solennité de l'Océan avec ses espaces sans horizon, ses abîmes insondables, ses teintes indéfinissables et ses vagues pour tout mouvement. C'est la solennité du ciel, cette prairie d'étoiles avec son immensité et son invariabilité. C'est la solennité de la souveraine puissance qui plane sur toute chose mystérieuse, invisible, éternelle, manifestée seulement par la vie et le mouvement de tous les êtres. — Et n'est-ce pas la plus grandiose des harmonies de la nature que celle qui nous rappelle et nous fait sentir le Créateur et l'éternité?

LÉO LESQUEREUX.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

JANVIER.

A M. le Directeur de la Revue Suisse.

Mon cher ami,

Autres temps, autres mœurs, et autre *Chronique*, s'il se peut.

Etrangers aux partis comme aux événemens, nous ne faisions guère, il est vrai, que causer dans notre coin, j'allais mettre : avec le public, mais il sera plus juste et plus reconnaissant de dire : avec de vieux amis. C'était bien innocent en soi, complétement désintéressé. Et pourtant il me semble que, même en un coin, on n'est plus, pour causer, si à l'aise. Est-ce dans l'air? Pour nous, assurément, ce ne peut être ailleurs; mais il suffit que cela soit quelque part pour que cela gêne. Encore qu'on n'ait ni vocation ni goût à se constituer le juge de faits accomplis et d'un ordre exceptionnel, dont le caractère et les suites ne sauraient être de si tôt appréciés, il suffit que chacun ne puisse pas en dire ce qu'il veut, pour sentir quelque chose de troublé dans notre sphère de simple causerie et de liberté honnête.

Sans partager le moins du monde en général la fameuse théorie de M. Cousin sur la légitimité et la moralité du succès, théorie, au surplus, dont, à ce qu'on assure, il n'aurait consenti à faire l'application au présent ordre de choses qu'en s'abstenant et demeurant philosophiquement silencieux, mais en ne se ralliant pas, il faut bien reconnaître cependant que le succès a certaines raisons d'être, puisqu'il est. Je ne parle point ici de son côté providentiel : il échappe trop à

nos faibles regards, et ne justifie pas l'homme, il ne justifie que Dieu. Mais à un point de vue tout humain, et j'ajoute de plus, en dehors de toute appréciation politique et morale, la force, même uniquement matérielle, est toujours une manifestation remarquable, la force dénote au moins quelque chose de fort. Avoir su l'employer et y avoir réussi dans une société à la fois aussi troublée et aussi compliquée que la nôtre ; avoir su agir quand on ne savait que parler, prendre une responsabilité quelconque quand personne n'en osait prendre ; avoir montré une telle décision dans un tel énervement des esprits ; avoir si bien attendu et si bien choisi son moment, tout cela n'est-ce rien, à supposer que pour tout cela il ne fallût qu'oser et, pour ainsi dire, avancer la main ? il serait absurde de le prétendre.

Non, tout cela, c'est beaucoup, surtout si la suite répond au commencement, quels que soient d'ailleurs cette suite et le jugement final que l'histoire ait à en porter. Mais pour le bien dire, il faudrait pouvoir tout dire ; et non-seulement nous sommes en état de siége, il est de plus entendu que c'en est fait du régime parlementaire. Aboli dans sa propre sphère, il l'est nécessairement plus ou moins dans toutes les autres. Pauvre régime parlementaire, il s'est perdu, et il nous a perdus, nous autres critiques, avec lui. Pour ma part, je ne le regrette guère, mais je ne puis m'empêcher de nous regretter. Plus de débats contradictoires, plus de fin balancement d'idées, belles pièces d'or toutes parfaitement trébuchantes, mais qui aussi ne nous ont fait que trop lourdement trébucher. C'en est fait de ce jeu subtil et trompeur, où nul ne gagnait : fermé par ordre supérieur. Adieu donc, pauvre régime parlementaire, pauvre Pour et Contre, qui te tirais si bien d'affaire en parlant et discutant toujours et ne concluant ni n'agissant jamais ! adieu ! que la terre te soit légère, quoique tu nous y aies ensevelis à moitié. Et voilà pourquoi, même dans notre coin à l'écart, nous nous sentons aussi quelques pelletées de terre sur la tête, ce qui, pour la conversation, ne laisse pas d'être embarrassant et de gêner.

Je vous entends : vous allez me citer la fable du petit chien-lion qui, parce que les lions étaient proscrits, commençait déjà de faire ses paquets :

> Qu'as-tu donc de commun ?.... — Plaisante question !
> Eh ! ne suis-je pas un lion ?

Il me serait facile de vous répondre par l'exemple de Florian lui-même : tout petit chien-lion qu'il était, et de la plus gentille espèce, il n'en fut pas moins obligé de comparoir à son tour dans l'antre révo-

lutionnaire. Mais je me contente de l'exemple de nos journaux suisses qui ne nous arrivent plus que de loin en loin, quand ils nous arrivent, et, semble-t-il, soigneusement triés. Que dirait quelqu'un de vos abonnés de la *Revue* s'il recevait pareille étrenne? c'est-à-dire, s'il ne recevait rien? Ça été le cas de beaucoup de gens cette année; mais qu'il en pût être ainsi pour nos lecteurs, je frissonne seulement d'y penser.

Souffrons qu'on nous gouverne, dit le *Constitutionnel*. Et moi, j'aurais fort envie de dire : *Souffrez que je me taise;* mais je vous vois d'ici me répondre par un hum! qui signifie clairement que si le lecteur me prenait au mot, je serais le premier attrapé. De quoi donc vous parlerai-je? Les sujets ne manquent pas, allez-vous prétendre, puisque, certes, il se passe assez de choses et qu'on en dit fort peu : il n'y a donc qu'à les dire, et nous les imprimerons; allez! — Bon! essayez vous-mêmes, et vous verrez si, au milieu des préoccupations publiques et privées, votre plume court si à l'aise. Oui, les sujets ne manquent pas, indépendamment même de ceux qu'il faut éviter. Vous en trouveriez pour tous les goûts : de tristes et de gais; mais le malheur est que les tristes empêchent d'être gai, et que les gais.... n'empêchent pas d'être triste, au contraire. Que pensez-vous de ce mélange, et comment croyez-vous qu'un honnête chroniqueur puisse s'en tirer?

Ce n'est pas une chose peu amusante en soi, si l'on veut, que de voir l'embarras et le mutisme des grands journaux, qui ne savent de quoi remplir leurs colonnes, et comment leur faire sillonner jusqu'au bout la vaste et blanche steppe de leurs carrés de papier. Eux, si loquaces et si bavards, maintenant forcés de se taire; si hableurs, maintenant ne pouvant plus que répéter la consigne sans y rien changer; si arrogans, maintenant si décontenancés; si glorieux la veille et si sûrs de leur fait, maintenant ne pouvant pas même compter sur le lendemain, et réduits au rôle le plus mince, à l'attitude la plus humble pour subsister; si pleins de vide, et maintenant n'osant sonner mot, quoique sans doute tout suffoquans de pensées; eux, enfin, une puissance, et maintenant rien! Voilà, certes, un coup de théâtre qui, avec un entourage moins sérieux, aurait de quoi dérider : on ne saurait imaginer, dans le genre, de mésaventures mieux caractérisées.

C'est aussi un spectacle qui ne laisse pas d'être instructif et providentiel, que celui de tant d'ambitieux se croyant nécessaires et ne croyant qu'en eux-mêmes, habiles à se perpétuer au pouvoir sous tous les régimes et à s'y poser en immortels, retombant toujours de chute en chute sur quelque piédestal, et maintenant bien décidément

par terre, anéantis, écrasés, sans que rien les relève. Eux qui semblaient doués d'une sève intarissable, arbres toujours verdoyans, toujours, à chaque saison nouvelle, repoussant feuilles et fleurs, les voilà renversés d'un souffle, couchés sur le sol, tout secs et tout décharnés, et tels qu'un bois mort! Leur lieu ne les reconnaît plus, et, ce qu'il y a de pis, bien peu même excitent des regrets.

Mais, précisément, ils sont tombés, ils sont malheureux, ils sont frappés dans leurs personnes et dans leurs biens; plusieurs d'entr'eux, journalistes ou personnages politiques, sont exilés, quelques-uns déportés. Le moyen de trouver matière à s'égayer sur leur compte, comme l'ont fait quelques-uns de leurs anciens confrères qui, en manquant de cœur, ne se sont pas aperçus qu'ils manquaient d'esprit! Et tant de victimes des deux côtés, et ces milliers de familles dans les larmes et dans le deuil! Pour nous, n'est-ce pas? mon cher directeur, en pensant à tout cela, nous ne pouvons nous empêcher de répéter: « Oui vraiment, nous avons fort envie de rire; fort envie de rire nous » avons! » comme dit madame Jourdain.

A l'impossibilité où l'on est encore de bien juger, se joint donc celle de tout dire: on ne le peut pas quant à ce qui regarde le pouvoir, parce qu'il l'exige au nom du calme et du besoin d'autorité; quant aux vaincus, parce qu'ils sont dans le malheur. Nous avons toujours été fort sobres de réflexions, excepté pour rappeler de temps en temps notre point de vue, qui n'était celui d'aucun des partis en lutte, qui n'était même exclusivement politique, et auquel je me contente de renvoyer le lecteur intelligent pour qu'il en suive l'application; mais, les choses étant ainsi, je crois qu'il faut nous en tenir encore plus strictement aux faits, aux faits acquis et tombés dans le domaine de la presse ou du public. Il y aura toujours à les constater, à les relever, à les trier, pour présenter de part et d'autre les plus importans et les plus caractéristiques. Notre travail n'en sera pas plus facile, mais plus sûr; et sans être aussi agréable pour nous, il ne sera peut-être pas moins curieux pour nos lecteurs.

Mais d'abord, en dehors des actes officiels, tenez pour certain qu'il n'y a rien de parfaitement certain. Louis-Napoléon a une qualité peu commune partout, et qui est une véritable rareté en France: il sait se taire. Or, il pratique cette qualité aujourd'hui plus que jamais. Il ne dit rien, il ne lui échappe rien de ce qu'il prépare en silence. La commission consultative discute devant lui le projet de constitution et des principales lois organiques; il assiste aux séances, le chapeau sur la tête et en se promenant dans la salle; il rappelle à la question lorsqu'on s'en écarte, la repose lorsqu'elle ne lui paraît pas suffisamment

étudiée, ou la renvoie au lendemain, et lève la séance; mais il ne discute pas. Quand il est suffisamment éclairé, il se retire, et rédige lui-même la constitution dans son cabinet.

Ce mode expéditif et silencieux, qui est, certes, une nouveauté en France, se sent plus ou moins dans tout le reste. En outre, il s'y trouve mêlé de cet excès de zèle, tantôt sot, tantôt inhumain, qui brille chez les subalternes, et de cette légèreté, de cette étourderie française qui, en temps de révolution, y regarde encore de moins près, commet parfois sans sourciller les plus cruelles méprises, et devient aisément de la brutalité. Tout cela passe à la faveur du courant, les chefs l'ignorent, ou arrivent trop tard pour l'empêcher. Joignez-y les haines, les dénonciations, les vengeances personnelles, qui ne manquent jamais de profiter de ce genre d'occasions, et entre lesquelles il faut bien de la peine et du temps pour se démêler.

De là, et de l'absence forcée de publicité, naît une défiance générale, une réserve, une circonspection, un mutisme qui n'existe pas seulement dans les journaux, et que l'on observe jusque dans le monde et les relations privées. Mais de là aussi toutes sortes de bruits, auxquels on ne peut nullement se fier. On ne sait donc rien de rien, en dehors de ce qui est officiel ou de notoriété publique et non contredit par le pouvoir : ceux qui, sur des choses d'un intérêt général, prétendent en savoir davantage, à moins d'y avoir été mêlés, ne savent pas même la seule chose qu'on peut bien savoir, c'est qu'on ne sait rien, et qu'il faut s'en contenter.

Par exemple, que s'est-il passé au juste dans ces scènes de désordre qui ont troublé et ensanglanté certains départemens, à la nouvelle du 2 décembre? La seule chose bien avérée pour nous, parce qu'elle nous revient d'une très bonne source et entièrement désintéressée, c'est que les sociétés secrètes y ont fait beaucoup de mal, même au parti qu'elles prétendaient diriger. Quoique tendant au même but, elles étaient divisées. Parmi leurs agens, les uns se rattachaient à Louis Blanc, les uns à Ledru-Rollin ou à d'autres chefs en expectative de la future république. Ils se disputaient les affiliés, et pour en gagner chacun le plus possible, ils leur faisaient à l'envi des excitations et des promesses infâmes, celles du plus hideux socialisme, le pillage, le massacre et la satisfaction sauvage des plus sauvages désirs. Aussi, voyant cela et le train que prenaient les choses, des démocrates honnêtes préférèrent-ils abandonner leur cause ainsi souillée, et, ce point est acquis, s'en retirèrent-ils indignés. Mais jusqu'où précisément sont allées les scènes de violence, jusqu'où ont-elles pu aller? C'est ici que les ténèbres recommencent. Des actes atroces ont

été tour à tour affirmés et niés, quelques-uns même contredits par ceux qui passaient pour en avoir été victimes et qui ont réclamé. Sur plusieurs, les familles qui en ont souffert sont intéressées au silence. Sur d'autres, pour lesquels cette raison n'existe pas et qui de leur nature semblent avoir dû être publics et patens, sur ce qui s'est passé à Clamecy par exemple, il a circulé les versions les moins concordantes ; on nous a cité des lettres venant de cet endroit même, de personnes d'opinions opposées, et qui parlent de ces événemens d'une façon très différente, sans que cette différence dans leurs récits soit toujours en rapport, comme on aurait pu s'y attendre, avec la différence de leurs sentimens particuliers.

Que croire donc, sauf qu'il y a eu certainement beaucoup d'excès commis, mais dans quelle mesure ? C'est ce qu'on ne sait pas. Et ainsi d'une foule d'autres choses, sur lesquelles on n'apprendra ce peu de vérité qui s'appelle l'histoire que dans long-temps et lorsqu'elles seront du passé.

Ceci posé, je commence ma récolte de faits, telle que je vous l'ai annoncée, telle qu'on peut la faire sur un sol à peine remis de la tourmente et au milieu de l'obscurité.

— Et d'abord, voici le tableau des derniers momens de l'Assemblée Nationale, comme les rapporte un document que nous trouvons dans une brochure publiée sous ce titre : *Histoire du 2 Décembre*. Elle est de M. Mayer, l'un des rédacteurs du journal ministériel la *Patrie*. Bien que l'on donne cette séance pour sténographiée, nous n'en transcrivons le compte-rendu que sous toutes nos réserves précédentes ; mais il nous semble qu'il offre en général un cachet de vérité. La scène est émouvante, l'attitude des représentans n'y manque pas de dignité ; mais on ne peut s'empêcher de remarquer, quoiqu'il dût en être ainsi par la nature des choses, que l'action a été entravée par la discussion jusqu'au dernier moment.

On sait que le 2 décembre, après la dissolution de l'Assemblée, un assez grand nombre de représentans se rendirent à la mairie du 10me arrondissement (dans le faubourg Saint-Germain), et que, rassemblés là vers onze heures du matin, ils y tinrent une séance extraordinaire. C'est de cette fameuse séance qu'il s'agit dans l'extrait suivant de la brochure de M. Mayer :

« Le bureau est composé de MM. Benoist-d'Azy, Vitet, vice-présidents ; Chapot, Moulin, Grimault, secrétaires. Une vive agitation règne dans la salle où sont réunis environ trois cents membres appartenant à toutes les opinions politiques.

M. *le Président*. La séance est ouverte.

Plusieurs membres. — Ne perdons pas de temps.

M. *le Président*. Une protestation a été signée par plusieurs de mes collègues ; en voici le texte.

M. *Berryer*. Je crois qu'il ne convient pas à l'Assemblée de faire des protestations.

L'Assemblée nationale ne peut se rendre dans le lieu ordinaire de ses séances ; elle se réunit ici ; elle doit faire acte d'Assemblée et non une protestation. (Très-bien — Marques d'assentiment.) Je demande que nous procédions comme Assemblée libre, au nom de la Constitution.

M. *Vitet*. Comme nous pouvons être expulsés par la force, n'est-il pas utile que nous convenions immédiatement d'un autre lieu de réunion, soit à Paris, soit hors Paris ?

Voix nombreuses. Dans Paris ! dans Paris !

M. *Bixio*. « J'ai offert ma maison. »

M. *Berryer*. Ce sera le second objet de notre délibération ; mais la première chose à faire par l'Assemblée, qui se trouve déjà en nombre suffisant, c'est de statuer par un décret ; je demande la parole sur le décret.

M. *Monet*. Je demande la parole sur un fait d'attentat. (Bruit et interruption.)

M. *Berryer*. Laissons de côté tous les incidents ; nous n'avons peut-être pas un quart d'heure à nous. Rendons un décret. (Oui ! oui !) Je demande qu'aux termes de l'art. 68 de la Constitution, attendu qu'il est mis obstacle à l'exécution de son mandat.

« L'Assemblée nationale décrète que Louis-Napoléon Bonaparte est déchu de la présidence de la République, et qu'en conséquence le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale. » (Très-vive et unanime adhésion. — Aux voix !) Je demande que le décret soit signé par tous les membres présents. (Oui ! oui !)

M. *Béchard*. J'appuie cette demande.

M. *Vitet*. « Nous allons rester en permanence. »

M. *le Président*. Le décret sera immédiatement imprimé par les moyens qu'on pourra avoir. Je mets le décret aux voix. (Le décret est adopté à l'unanimité, aux cris mêlés de « vive la Constitution ! vive la loi ! vive la République ! »)

Le décret est rédigé par le bureau.

M. *Piscatory*. Un avis pour hâter le travail. Nous allons faire courir des feuilles sur lesquelles on signera. On les annexera ensuite au décret. (Oui ! oui !)

On fait circuler des feuilles de papier dans l'Assemblée.

Un membre. — Il faut donner l'ordre au colonel de la 10e légion de défendre l'Assemblée. Le général Lauriston est présent.

M. *Berryer*. Donnez un ordre écrit.

Plusieurs membres. — Qu'on batte le rappel !

(Une altercation a lieu dans le fond de la salle entre des représentants et quelques citoyens qu'on veut faire retirer. Un de ces citoyens s'écrie : « Messieurs, dans une heure peut-être, nous nous ferons tuer pour vous ! »

M. *Piscatory*. — Un mot ; nous ne pouvons... (Bruit. — Ecoutez donc ! écoutez !), nous ne devons pas, nous ne voulons pas exclure les auditeurs. Ceux qui voudront venir seront très-bien venus. Il vient de

se prononcer un mot que j'ai recueilli : « Dans une heure peut-être nous nous ferons tuer pour l'Assemblée. » Nous ne pouvons recevoir beaucoup de personnes, mais celles qui peuvent tenir ici doivent y rester. (Bien ! bien !) La tribune est publique par la Constitution. (Marques d'approbation.)

Le président Vitet. Voici le décret de réquisition :

« L'Assemblée nationale, conformément à l'art. 32 de la Constitution, requiert la 10e légion pour défendre le lieu des séances de l'Assemblée. »

Je consulte l'Assemblée. (Le décret est voté à l'unanimité, une certaine agitation succède à ce vote ; plusieurs membres parlent en même temps.)

M. *Berryer.* Je supplie l'Assemblée de garder le silence. Le bureau qui rédige en ce moment les décrets et à qui je propose de remettre tous les pouvoirs pour les différentes mesures à prendre, a besoin de calme et de silence. Ceux qui auront des motions à faire les feront ensuite, mais si tout le monde parle, il sera impossible de s'entendre. (Le silence se rétablit.)

Un membre. — Je demande que l'Assemblée reste en permanence jusqu'à ce qu'on envoie des forces. Si nous nous séparons avant que les forces viennent, nous ne pourrons plus nous réunir.

M. *Legros-Dévot.* Oui, oui ! la permanence !

(MM. Odilon-Barrot et de Nagle arrivent dans la salle et apposent leur signature sur le décret de déchéance.)

M. *le Président* donne mission à M. Howyn-Tranchère de faire entrer des représentants qui sont retenus à la porte.

M. *Piscatory.* Je demande à l'Assemblée de lui rendre compte d'un fait qui me paraît important. Je suis allé faire reconnaître plusieurs de nos collègues qui ne pouvaient entrer. Les officiers de paix m'ont dit que le maire avait donné l'ordre de ne faire entrer personne. Je me suis transporté immédiatement chez le maire qui m'a dit : « Je représente le pouvoir exécutif et je ne puis laisser entrer les représentants. » Je lui ai fait connaître le décret que l'Assemblée avait rendu et lui ai dit qu'il n'y avait pas d'autre pouvoir exécutif que l'Assemblée nationale (très-bien !), et je me suis retiré. J'ai cru faire cette déclaration au nom de l'Assemblée. (Oui, oui ! — Très-bien !) Quelqu'un m'a dit en passant : « Dépêchez-vous, dans peu de moments la troupe sera ici. »

M. *Berryer.* Je demande provisoirement qu'un décret ordonne au maire de laisser les abords de la salle libres.

M. *de Falloux.* Il me semble que nous ne prévoyons pas deux choses qui me paraissent très-vraisemblables ; la première, que vos ordres ne seront pas exécutés ; la seconde, « que nous serons expulsés d'ici. » Il faut convenir d'un autre lieu de réunion.

M. *Berryer.* Avec les personnes étrangères qui se trouvent présentes, nous ferions une chose peu utile ; nous saurons bien nous faire avertir du lieu où nous devrons nous réunir. (Non ! non ! Un décret provisoire !)

M. *le Président.* M. Dufaure a la parole. Silence, messieurs, les minutes sont des heures.

M. *Dufaure.* L'observation qui vient d'être faite est juste ; nous ne

pouvons désigner hautement le lieu de notre réunion. Mais je demande que l'Assemblée confère à son bureau le droit de le choisir. Il avertira chacun des membres du lieu de la réunion, afin que chacun de nous puisse s'y rendre. Messieurs, nous sommes maintenant « les seuls » défenseurs « de la Constitution, » du droit, de la République, « du pays. » (Oui, oui ! Très-bien ! — Des cris de « Vive la République se font entendre.) Ne nous manquons pas à nous-mêmes, et s'il faut succomber devant la force brutale, « l'histoire » nous tiendra compte de ce que, jusqu'au dernier moment, nous avons résisté par tous les moyens qui étaient en notre pouvoir. (Bravos et applaudissements.)

M. *Berryer*. Je demande que, par un décret, l'Assemblée nationale ordonne à tous les directeurs de maisons de force ou d'arrêt de délivrer, sous peine de forfaiture, les représentants qui ont été arrêtés.

(Ce décret est mis aux voix par le président et adopté à l'unanimité.)

Un représentant arrive, et s'écrie : « Dépêchons-nous, voilà la force qui arrive ! » (Il est midi et demi.)

M. *Antony Thouret* entre et signe le décret de déchéance, en disant : « Ceux qui ne signent pas sont des lâches ! »

Au moment où l'on annonce la force armée, un grand silence s'établit. Tous les membres du bureau montent sur leurs siéges, pour être vus de toute l'Assemblée et des chefs de la troupe.

Plusieurs membres, dans le fond de la salle. — On monte ! on monte ! (Sensation suivie, d'un profond silence.)

M. *le président Benoist-d'Azy*. Pas un mot, messieurs, pas un mot ! Silence absolu ! C'est plus qu'une invitation, « permettez-moi de dire que c'est un ordre. »

Plusieurs membres. « C'est un sergent, » c'est un sergent qu'on envoie !

M. *le président Benoist-d'Azy*. Un sergent est le représentant de la force publique.

M. *de Falloux*. Si nous n'avons pas la force, ayons au moins « la dignité. »

Un membre. Nous aurons l'une et l'autre. (Profond silence.)

Le Président. Restez à vos places ! « Songez que l'Europe entière vous regarde ! »

M. le président Vitet et M. Chapot, l'un des secrétaires, se dirigent vers la porte par laquelle la troupe va pénétrer et s'avancent jusque sur le palier. Un sergent et une douzaine de chasseurs de Vincennes du 6e bataillon occupent les dernières marches de l'escalier.

MM. Grévy, de Charencey et plusieurs autres représentants ont suivi MM. Vitet et Chapot. Quelques personnes étrangères à l'Assemblée se trouvent aussi sur le palier. Parmi elles nous remarquons M. Beslay, ancien membre de l'Assemblée constituante.

M. *le président Vitet*, s'adressant au sergent. — Que voulez-vous ? Nous sommes réunis en vertu de la Constitution.

Le sergent. J'exécute les ordres que j'ai reçus.

M. *le président Vitet*. Allez parler à votre chef.

M. *Chapot*. Dites à votre chef de bataillon de monter ici.

Au bout d'un instant, un capitaine faisant fonctions de chef de bataillon se présente au haut de l'escalier.

M. *le président*, s'adressant à l'officier. — L'Assemblée nationale est ici réunie. C'est au nom de la loi, au nom de la Constitution que nous vous sommons de vous retirer.

Le commandant. J'ai des ordres.

M. *Vitet.* Un décret vient d'être rendu par l'Assemblée qui déclare qu'en vertu de l'article 68 de la Constitution, attendu que le président de la République porte obstacle à l'exercice du droit de l'Assemblée, le président est déchu de ses fonctions; que tous les fonctionnaires et dépositaires de la force et de l'autorité publiques sont tenus d'obéir à l'Assemblée nationale. Je vous somme de vous retirer.

Le commandant. Je ne puis me retirer.

M. *Chapot.* « A peine de forfaiture et de trahison à la loi, » vous êtes tenu d'obéir sous votre responsabilité personnelle.

M. *Grévy.* N'oubliez pas que vous devez obéissance à la Constitution « et à l'art. 68. »

Le commandant. L'art. 68 n'est pas fait pour moi.

M. *Beslay.* Il est fait pour tout le monde, vous devez lui obéir.

MM. le président Vitet et Chapot rentrent dans la salle.

M. *Vitet* rend compte à l'Assemblée de ce qui vient de se passer entre lui et le chef de bataillon.

M. *Berryer.* Je demande que ce ne soit pas seulement par un acte du bureau, mais par un décret de l'Assemblée, qu'il soit immédiatement déclaré que l'armée de Paris est chargée de veiller à la défense de l'Assemblée nationale, et qu'il soit enjoint au « général Magnan, » sous peine de forfaiture, de mettre les troupes « à la disposition de l'Assemblée. » (Très-bien!)

L'Assemblée consultée vote le décret à l'unanimité.

M. *Monet.* Je demande qu'il soit envoyé au président de l'Assemblée un double du décret qui a été rendu, prononçant la déchéance.

Plusieurs membres. — Il n'y en a plus, il n'y a plus de président. (Agitation.)

M. *Pascal Duprat.* Puisqu'il faut dire le mot, M. Dupin s'est conduit lâchement. Je demande qu'on ne prononce pas son nom. (Vives rumeurs.)

M. *Monet.* J'ai voulu dire le président de la Haute-Cour. C'est au président de la Haute-Cour qu'il faut envoyer le décret.

M. *le président Benoist d'Azy.* M. Monet propose que le décret de déchéance soit envoyé au président de la Haute-Cour nationale. Je consulte l'Assemblée.

L'Assemblée, consultée, adopte le décret.

M. *J. de Lasteyrie.* Je vous proposerai, messieurs, de rendre un décret qui ordonne « au commandant de l'armée de Paris » et à tous les colonels de légion de la garde nationale d'obéir au président de l'Assemblée nationale, sous peine de forfaiture, afin qu'il n'y ait pas un homme qui ne sache dans la capitale « quel est son devoir » et que s'il y manque, c'est une trahison envers le pays. (Très-bien! très-bien!)

Un membre. — « Je demande qu'on mette en réquisition le télégraphe. »

M. *le général Oudinot.* Jamais nous n'avons éprouvé le besoin d'entourer notre président de plus de déférence et de considération que dans ce moment. Il est bien « qu'il soit investi d'une sorte de dictature, » passez-moi l'expression. (Réclamations de la part de quelques membres.) Je retire l'expression, si elle peut éveiller la moindre susceptibilité; je veux dire que sa parole doit obtenir immédiatement respect et silence. Notre force, notre dignité sont précisément dans l'u-

nité. « Nous sommes unis, » il n'y a plus dans l'Assemblée de côté droit, ni de côté gauche. (Très-bien ! très-bien !) Nous avons tous « des fibres au cœur ; » c'est la France tout entière qui est blessée en ce moment. (Très-bien !)

M. *le président Benoist-d'Azy*. Je crois que la force de l'Assemblée consiste à conserver une parfaite union. Je propose, conformément à l'avis qui vient de m'être exprimé par plusieurs membres, « que le général Oudinot, notre collègue, soit investi du commandement des troupes. » (Très-bien ! très-bien ! bravo !)

M. *Tamisier*. Sans doute, M. le général Oudinot, comme tous nos collègues, ferait son devoir ; mais vous devez vous rappeler l'expédition romaine qu'il a commandée. (Vives rumeurs. — Réclamations nombreuses.)

M. *de Rességuier*. Vous désarmez l'Assemblée une seconde fois.

M. *de Dampierre*. Taisez-vous, vous nous tuez !

M. *Tamisier*. Laissez-moi achever, vous ne me comprenez pas.

M. *le président Benoist-d'Azy*. S'il y a des divisions parmi nous, nous sommes perdus.

M. *Tamisier*. Ce n'est pas une division ; mais quelle autorité aura-t-il sur le peuple ?

M. *Berryer*. Mettez la proposition aux voix, monsieur le président.

De toutes parts. Aux voix ! aux voix !

L'Assemblée, consultée, rend un décret qui nomme le général Oudinot commandant en chef des troupes.

Pendant qu'on rédige le décret, M. le général Oudinot s'approche de M. Tamisier et échange avec lui quelques paroles.

Le général Oudinot. Messieurs, je viens de proposer à M. Tamisier « de me servir de chef d'état-major. » (Bravo.) Il accepte. (Très-bien ! bravos enthousiastes.)

En ce moment les membres qui se trouvent auprès de la porte annoncent qu'un officier du 6e bataillon de chasseurs arrive avec de nouveaux ordres. Le général Oudinot s'avance vers lui, accompagné de M. Tamisier.

M. *Tamisier* donne lecture à l'officier du décret qui nomme le général Oudinot général en chef de l'armée de Paris.

Le général Oudinot, à l'officier. Nous sommes ici en vertu de la Constitution. Vous voyez que l'Assemblée nationale vient de me nommer commandant en chef. Je suis le général Oudinot, vous devez reconnaître mon autorité. Vous me devez obéissance. Si vous résistiez à mes ordres, vous encourriez les punitions les plus rigoureuses. Immédiatement vous seriez traduit devant les tribunaux. Je vous donne l'ordre de vous retirer.

L'officier (sous-lieutenant au 6e chasseurs). Mon général, vous savez notre position ; j'ai reçu des ordres.

Le général *Oudinot*, à l'officier. Vous déclarez donc que vous avez reçu des ordres et que vous attendrez les instructions du chef qui vous a donné la consigne ?

Le sous-lieutenant. Oui, mon général.

Le général Oudinot. C'est la seule chose que vous ayez à faire.

(M. le général Oudinot et M. Tamisier rentrent dans la salle. Il est une heure un quart.)

Le général Oudinot. Monsieur le président, je reçois les deux décrets « qui me donnent » l'un le commandement de la troupe de ligne,

l'autre le commandement de la garde nationale. Vous avez bien voulu accepter, sur ma proposition, M. Tamisier comme chef d'état-major pour la troupe de ligne. Je vous prie de vouloir bien accepter M. Mathieu de la Redorte « comme chef d'état-major de la garde nationale. » (Très-bien !)

Plusieurs membres. — C'est à vous à faire ce choix, « c'est dans vos pouvoirs. »

M. *le président Benoist-d'Azy*. Vous usez « de votre droit; » mais puisque vous nous communiquez votre pensée à cet égard, je crois répondre à l'intention de l'Assemblée en disant « que nous applaudissons à votre choix. » (Oui ! oui ! très-bien !)

Le général Oudinot. Ainsi, vous reconnaissez M. Mathieu de la Redorte comme chef d'état-major pour la garde nationale? (Marques d'assentiment.)

M. *le président Benoist-d'Azy*, après quelques instants d'attente. On me dit que quelques personnes sont déjà sorties; je ne suppose pas que personne veuille se retirer avant que nous ayons vu la fin de ce que nous pouvons faire.

De toutes parts. — Non ! non ! en permanence !

M. *Berryer*, rentrant dans la salle, avec plusieurs de ses collègues. Messieurs, une fenêtre était ouverte; il y avait beaucoup de monde dans la rue. J'ai annoncé par la fenêtre que l'Assemblée nationale, régulièrement réunie en nombre plus que suffisant pour la validité de ses décrets, avait prononcé la déchéance du Président de la République, que le commandement supérieur de l'armée et de la garde nationale était confié au général Oudinot, et que son chef d'état-major était M. Tamisier. Il y a eu acclamations et bravos. (Très-bien !)

En ce moment, deux commissaires de police se présentent à la porte de la salle et, sur l'ordre du président, s'avancent auprès du bureau.

L'un des commissaires (le plus âgé). Nous avons ordre de faire évacuer les salles de la mairie, êtes-vous disposés à obtempérer à cet ordre? Nous sommes les mandataires du préfet de police.

Plusieurs membres. — On n'a pas entendu.

M. *le président Benoist-d'Azy*. M. le commissaire nous dit qu'il a ordre de faire évacuer la salle. J'adresse à M. le commissaire cette question : « Connaît-il l'art. 68 de la Constitution? sait-il quelles en sont les conséquences?

Le commissaire. Sans doute, nous connaissons la Constitution; mais dans la position où nous nous trouvons, nous sommes obligés d'exécuter les ordres de nos chefs supérieurs.

M. *le président Benoist-d'Azy*. Au nom de l'Assemblée, je vais faire donner lecture de « l'art. 68 de la Constitution. »

M. *le président Vitet* fait cette lecture.

M. *le président Benoist-d'Azy*, au commissaire. C'est conformément « à l'art. 68 de la Constitution, » dont vous venez d'entendre la lecture, que l'Assemblée, empêchée de siéger dans le lieu ordinaire de ses séances, s'est réunie dans cette enceinte. Elle a rendu un décret dont il va vous être donné lecture.

M. *le président Vitet* donne lecture du décret de déchéance. (Voir plus haut.)

M. *le président Benoist-d'Azy*. C'est en vertu de ce décret, dont nous pouvons vous remettre une copie, que l'Assemblée s'est réunie ici, et qu'elle vous somme par ma bouche d'obéir à ses réquisitions.

Je vous répète que légalement il n'existe qu'une seule autorité en France en ce moment : c'est celle qui est ici réunie. C'est au nom de l'Assemblée, qui en est la gardienne, que nous vous requérons d'obéir. Si la force armée, si le pouvoir usurpateur agit vis-à-vis de l'Assemblée avec la force, nous devons déclarer que nous, nous sommes dans notre droit. Il est fait appel au pays, le pays répondra.

M. *de Ravinel*. Demandez leurs noms aux commissaires.

M. *le président Benoist-d'Azy*. Nous qui vous parlons, nous sommes MM. Vitet, Benoist-d'Azy, vice-présidents, Chapot, Grimault et Moulin, secrétaires de l'Assemblée nationale.

Le commissaire (le plus âgé). Notre mission est pénible, messieurs ; nous n'avons pas même une autorité complète ; car, dans ce moment, c'est la force militaire qui agit, et la démarche que nous faisons était pour empêcher un conflit que nous aurions regretté. M. le préfet nous avait donné ordre de venir vous inviter à vous retirer ; mais nous avons trouvé ici un détachement considérable de chasseurs de Vincennes, envoyé par l'autorité militaire qui a seule le droit d'agir, puisque Paris est en état de siége ; la démarche que nous faisons est officieuse et a pour but d'empêcher un conflit fâcheux. Nous ne prétendons pas juger la question de droit, mais j'ai l'honneur de vous prévenir que l'autorité militaire a des ordres sévères, et elle les exécutera très-probablement.

M. *le président Benoist d'Azy*. Vous comprenez parfaitement, monsieur, que l'invitation à laquelle vous donnez en ce moment le caractère officieux ne peut produire aucune impression sur nous. Nous ne céderons qu'à la force.

Le 2e commissaire (le plus jeune). Monsieur le président, voici l'ordre qu'on nous a donné, et sans plus attendre, nous vous sommons, que ce soit à tort ou à raison, de vous disperser. (Violentes rumeurs.)

Plusieurs membres. Les noms, les noms des commissaires !

Le 1er commissaire (le plus âgé). Lemoine-Tacherat et Barlet.

En ce moment un officier arrive, un ordre à la main, et dit : Je suis militaire, je reçois un ordre, je dois l'exécuter. Voici cet ordre :

« Commandant, en conséquence des ordres du ministre de la guerre, faites occuper immédiatement la mairie du 10e arrondissement, et faites arrêter, s'il est nécessaire, les représentants qui n'obéiraient pas sur-le-champ à l'injonction de se séparer.

« Le général en chef, MAGNAN. »

(Explosion de murmures.)

Le président Benoist d'Azy, à l'officier. Vous vous présentez avec un ordre ; nous devons, avant tout, vous demander, ainsi que nous l'avons fait déjà à l'officier qui s'est le premier présenté, si vous connaissez « l'art. 68 de la Constitution, » qui déclare que tout acte du pouvoir exécutif, pour empêcher la réunion de l'Assemblée, est un crime de haute trahison qui fait cesser à l'instant même les pouvoirs du chef du pouvoir exécutif. C'est en vertu de son décret qui déclare la déchéance du chef du pouvoir exécutif que nous agissons en ce moment ; si nous n'avons pas de forces à opposer...

M. *de Larcy*. Nous opposons la résistance du droit.

M. *le président Benoist-d'Azy*. J'ajoute que l'Assemblée, obligée de pourvoir à sa sûreté, a nommé le général Oudinot commandant de toutes les forces qui peuvent être appelées à la défendre.

M. *de Larcy*. Commandant, « nous faisons un appel à votre patriotisme comme Français.

M. *le général Oudinot* à l'officier. Vous êtes le commandant du 6e bataillon?

L'officier. Je suis commandant par intérim. Le commandant est malade.

Le général Oudinot. Eh bien! commandant du 6e bataillon, vous venez d'entendre ce que M. le président de l'Assemblée vous a dit?

L'officier. Oui, mon général.

Le général Oudinot. Qu'il n'y avait pour le moment d'autre pouvoir en France que l'Assemblée. « En vertu de ce pouvoir, qui m'a délégué le commandement de l'armée et de la garde nationale,» je viens vous déclarer que nous ne pouvons obéir que contraints, forcés, à l'ordre qui nous interdirait de rester réunis. En conséquence, et en vertu des droits que nous tenons d'elle, je vous ordonne d'évacuer et de faire évacuer la mairie.

Vous avez entendu, commandant du 6e bataillon, vous avez entendu que je vous ai donné l'ordre de faire évacuer la mairie. Allez-vous obéir?

L'officier. Non, et voici pourquoi : j'ai reçu de mes chefs des ordres, et je les exécute.

De toutes parts. — A Mazas! à Mazas!

L'officier. Au nom du pouvoir exécutif, nous vous sommons de vous dissoudre à l'instant même.

Voix diverses. — Non! non! il n'y a pas de pouvoir exécutif. Faites-nous sortir de force, employez la force!

Sur l'ordre du commandant, plusieurs chasseurs pénètrent dans la salle. Un troisième commissaire de police et plusieurs agents y pénètrent également. Les commissaires et les agents saisissent les membres du bureau, M. le général Oudinot, M. Tamisier et plusieurs autres représentants, et les conduisent presque sur le palier. Mais l'escalier est toujours occupé par la troupe. Les commissaires et les officiers montent et descendent pour aller chercher et apporter des ordres. Après un quart d'heure environ, les soldats ouvrent les rangs; les représentants toujours conduits par les agents et les commissaires, descendent dans la cour; le général Forey se présente; le général Oudinot lui parle un instant, et se retournant vers les membres de l'Assemblée, dit que le général Forey lui a répondu : « Nous sommes militaires, nous ne connaissons que nos ordres. »

M. *le général Lauriston*. Il doit connaître les lois « et la Constitution; » nous avons été militaires « comme lui. »

Le général Oudinot. Le général Forey prétend qu'il ne doit obéir qu'au pouvoir exécutif.

Tous les représentants. — Qu'on nous emmène, qu'on nous emmène à Mazas!

Plusieurs gardes nationaux qui sont dans la cour crient, chaque fois que la porte s'ouvre pour laisser passer les officiers qui vont et viennent : « Vive la République! vive la Constitution!

Quelques minutes se passent; enfin la porte s'ouvre et les agents ordonnent aux membres du bureau et de l'Assemblée de se mettre en marche. MM. les présidents Benoist et Vitet déclarent qu'ils ne sortiront que par la force. Les agents les prennent par le bras et les font sortir dans la rue; MM. les secrétaires, le général Oudinot, M. Tamisier

et les autres représentants sont conduits de la même manière, et on se met en marche à travers deux haies de soldats. Le président Vitet est tenu au collet par un agent, le général Forey est en tête des troupes et dirige la colonne. L'Assemblée est conduite jusqu'à la caserne du quai d'Orsay, en suivant les rues de Grenelle, Saint-Guillaume, rue Neuve-de-l'Université, de l'Université, de Baune, les quais Voltaire et d'Orsay.

Tous les représentants entrent dans la caserne et on referme la porte sur eux. Il est trois heures vingt minutes.

Sur la proposition d'un membre, on procède dans la cour même à l'appel nominal, MM. Grimault, secrétaire, et Antony Thouret, font l'appel nominal qui constate la présence de 220 membres.»

— Toutes sortes de versions publiques ou non publiques ont également couru sur l'arrestation des généraux et des principaux chefs parlementaires. M. Granier de Cassagnac a fait aussi une brochure qui donne plusieurs détails sur ces divers incidens. Avec un incontestable talent d'audace et de plume agressive, cet ancien rédacteur de l'*Epoque* n'est pourtant pas de ceux qui inspirent la confiance : il passe pour avoir des antécédens qui, sans le moins du monde gêner ni alourdir sa plume, lui ôtent néanmoins beaucoup de crédit. Il a, de plus, assez souvent la main malheureuse ; il en a donné une nouvelle preuve, dans cette circonstance, en mêlant à ses récits des insinuations et des plaisanteries qui n'étaient point de bon goût, pour ne pas dire plus. Cependant il a pu être bien renseigné sur la partie purement matérielle des faits qu'il raconte ; car on prétend qu'il a été fort mêlé, dans sa région et en sa qualité d'écrivain, a ce qui à immédiatement précédé et suivi le coup d'état.

Quant à l'arrestation et à la mise en liberté des généraux et des représentans, un point maintenant avéré, c'est qu'ils n'ont pas opposé de résistance matérielle, comme on l'avait dit, mais seulement protesté plus ou moins énergiquement qu'ils ne cédaient qu'à la force.

— On ajoutait, entre autres, que le général Cavaignac n'avait voulu sortir de Ham que contraint, et en le faisant bien constater par la présence des baïonnettes. La chose n'est pas représentée ainsi dans les trois lettres suivantes, qui ont paru d'abord dans les journaux anglais, publication taxée d'indiscrétion par le ministère de l'intérieur :

Lettre de M. de Morny à Mme Odier.

« Madame,

» Le président de la République a jugé nécessaire de prendre dans les premiers moments des mesures très sévères et n'a pu céder alors à des considérations personnelles. Mais il m'a exprimé le désir de ren-

dre à la liberté, immédiatement après que la tranquillité serait rétablie, le général Cavaignac, dont il n'a pas oublié les services rendus à la cause de l'ordre et de la société, et qu'il ne confond pas avec les conspirateurs qui méditaient la ruine de son pouvoir.

» Connaissant les opinions de toute votre famille, et désirant lui donner une preuve de l'intérêt amical qu'il lui porte, le président me charge de vous dire qu'il verrait avec peine la cérémonie du mariage de votre fille avec l'honorable général attristée par les murailles d'une prison, et de vous envoyer un ordre pour qu'il soit mis en liberté. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel plaisir je m'acquitte de cette commission, et je vous prie d'agréer l'assurance de mon profond respect. Signé, DE MORNY. »

» A cette lettre le général Cavaignac a répondu de la manière suivante :

« Fort de Ham, 17 décembre 1851.

» Monsieur le ministre,

» Madame Odier, qui va être ma belle-mère, vient de me remettre l'ordre de ma mise en liberté : cet ordre est accompagné d'une lettre que vous lui avez adressée.

» Si le gouverneur du fort de Ham avait reçu l'ordre pur et simple de m'ouvrir les portes de cette prison, j'aurais aussi purement et simplement repris ma liberté, qui m'a été illégalement ravie. Mais l'ordre qui m'élargit est accompagné d'une lettre que vous n'avez pu considérer comme confidentielle, et qui m'a été naturellement communiquée.

» Les commentaires qui s'y trouvent et les motifs qu'elle attribue au pouvoir, au nom duquel vous agissez, ne sont pas de nature à être acceptés par moi. Assurément personne ne souffre plus que moi des tristes retards de mon union avec Mlle Odier; mais je ne crains pas qu'elle y voie elle-même un motif d'accepter ma mise en liberté. Je ne dois quitter ce lieu, monsieur le ministre, que par une seule raison, c'est que je n'ai rien fait pour y être amené. Je n'ai point le désir de rester ici prisonnier malgré ceux qui m'ont illégalement arrêté ; mais je ne veux, et mon honneur y est intéressé, accepter aucune transaction contraire à ce que je me dois à moi-même.

» En conséquence, monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous déclarer que je resterai ici jusqu'à vendredi 19 du mois. A cette date, je remettrai au gouverneur du fort l'ordre que je garde. S'il n'en a pas reçu de contraire, je serai en droit de dire et je considérerai comme admis par le gouvernement lui-même que, comme je viens de le dire, je sors de prison par la seule raison qu'il n'y a pas de motif légal pour m'y retenir. Signé, CAVAIGNAC. »

» Cette lettre, datée du 17, ne pouvait parvenir à M. de Morny que le 18. Le lendemain, jour fixé par le général pour sa sortie, M. le ministre de l'intérieur lui écrivit la lettre suivante :

« Général, en transmettant à madame Odier l'ordre de votre élargissement, je n'avais d'autre objet que de faire une chose agréable à une famille que j'aime et que je respecte. Je n'ai jamais eu d'autre pensée.

» Si je me suis permis de parler des sentiments du président de la République, c'est (et vous le savez mieux que personne) que, si les grands actes politiques qui ont pour objet le salut du pays imposent quelquefois de dures nécessités, ils n'effacent point les sentiments d'estime que l'on peut nourrir pour un adversaire, et n'en empêchent point l'expression.

» Vous comprendrez que je ne réponde pas à ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire quant à l'illégalité de votre arrestation, et que je me borne à vous féliciter de ce que la date du 19 décembre, que vous avez indiquée, se trouve si près de nous. »

Mais ce qui a le plus surpris relativement au général Cavaignac, c'est de ne le trouver dans aucune des trois listes, contenant : la première, les noms de plus de soixante représentans, parmi lesquels Victor Hugo, expulsés définitivement du territoire de la France et des colonies ; la seconde, beaucoup moins nombreuse, composée des autres généraux, Lamoricière, Changarnier, Bedeau, etc., et des principaux chefs parlementaires, MM. Thiers, Duvergier de Hauranne, de Rémusat, Jules de Lasteyrie, Creton, Baze, etc., expulsés momentanément, mais qui ne pourront cependant rentrer que sur une autorisation spéciale du Président ; la troisième, comprenant cinq ou six représentans socialistes, Marc Dufraisse, Greppo, Miot, hommes assez peu importans d'ailleurs pour qu'on s'étonne de leur aggravation de peine, car ils ne sont pas seulement bannis pour un temps plus ou moins long, mais déportés.

L'exception en faveur du général Cavaignac a sans doute son explication officielle dans les lettres que nous venons de citer. Mais, à tort ou à raison, le public en cherche d'autres : ceux-ci veulent y voir l'influence de la famille Odier ; ceux-là, une manière plus sûre d'amoindrir le principal chef du parti républicain, en donnant ainsi lieu à entendre, désagréablement pour lui dans tous les cas, qu'on ne le regarde point comme redoutable, ou qu'on sait n'en avoir rien à redouter.

— En revanche, on a été étonné de voir Victor Hugo dans la liste de ceux qui sont expulsés indéfiniment. N'est-ce pas le grandir un peu outre mesure? Son importance politique était loin d'être à la hauteur de sa renommée littéraire, et celle-ci était plutôt en baisse depuis quelques années. Il n'avait rien produit ou rien publié depuis longtemps. La jeune école qui se rattachait à lui, et qui essayait de perpétuer le romantisme tombé avec elle en enfance, allait se perdant toujours plus de ridicule et de prétentions outrées. Enfin, le voilà dans l'exil ! peut-être le malheur relèvera-t-il son étoile pâlie, et s'y relèvera-t-il lui-même. Chateaubriand et Mme de Staël n'ont pas faibli

dans leur expatriation volontaire ou forcée. En général, cependant, il semble que les Français supportent moins bien l'exil et s'y retrempent moins que les autres nations. Parmi leurs poètes surtout, on en trouve bien qui ont composé une partie de leurs ouvrages hors de France, mais point de Byron ni de Dante : Clément Marot, Jean-Baptiste Rousseau, Delille, Voltaire même, n'ont pas poétisé l'exil et ne nous donnent pas, comme ceux-là, les figures tout à part du chantre voyageur ou du génie persécuté.

— On s'attendait encore moins, mais pour d'autres motifs, à ce que M. Emile de Girardin figurât parmi les bannis. Il y est pourtant. Son nom se lit dans la seconde catégorie, parmi ceux qui sont soumis à une expulsion momentanée. Quelques jours après avoir fait connaître qu'il se retirait de son journal, passé en d'autres mains, un second avis annonçait au contraire qu'il en reprendrait la direction, aussitôt que la nouvelle loi sur la presse serait promulguée. Et le voilà maintenant forcé de quitter la France. La carrière de M. Emile de Girardin a toujours été telle, qu'on lui a chaque fois supposé un second but derrière celui qu'il poursuivait : et maintenant encore on ne voit pas bien clair, on veut absolument chercher un dessous de cartes, dans ce qui lui est arrivé.

— Enfin, ce qui a été très remarqué dans ces décrets d'expulsion et de déportation, c'est que, portant pour une très grande part sur les républicains et les socialistes, rangés en général dans la première et dans la troisième catégorie, pour une part moindre sur les orléanistes, rangés plutôt dans la seconde, ils ne renferment pas un seul nom de légitimistes. Et cependant, comme on peut s'en assurer par les comptes-rendus des fêtes officielles, le faubourg Saint-Germain boude fort l'Elysée, et jusqu'à présent ne fait pas mine de s'y vouloir rallier. Les salons du grand monde retentissent d'épigrammes; mais c'est là de la toute petite guerre et une assez vaine, une assez triste consolation.

— Outre les représentans expulsés, il y a, soit à Paris, soit dans les provinces, un grand nombre de personnes compromises dans les derniers événemens et frappées d'un arrêt de déportation. Comme la plupart ont des noms absolument inconnus, on n'en parle pas; mais plusieurs convois sont déjà partis pour Cayenne. Dans l'un d'eux se trouvait le fabuliste populaire Lachambeaudie. Il n'était pas bien à craindre, et ses fables, qui ne manquent pas d'un certain mérite d'invention, avaient fini par percer, par trouver bon accueil, même dans

les journaux conservateurs. Mais pauvre, au point d'être obligé de vendre et de colporter lui-même ses livres, il était de plus très affamé d'auditeurs; il en cherchait partout, et il allait à la fois plaçant et récitant ses fables dans les banquets socialistes : mal lui en a pris. C'est là sans doute ce qui l'aura fait condamner; car pour le reste, bien qu'il eût des opinions, comme on disait naguère, avancées, au fond ce n'était qu'un rimeur, et, on le voit par ces détails que nous pouvons garantir, il ne l'était pas à demi.

— M. Dupin, l'ex-président de l'Assemblée Nationale, sur le compte duquel (voir plus haut) un représentant s'exprima si énergiquement dans la séance de la mairie, a fait sa soumission. Au 2 décembre, d'ailleurs, sa résistance passe pour n'avoir pas été bien vive. Néanmoins, nous croyons savoir qu'on a offert à un autre sa place de procureur-général.

— On dit aussi qu'on a offert à M. Cousin la place de sénateur; mais il aurait répondu dans le sens que je vous ai indiqué au commencement de ma lettre, à savoir qu'il s'abstiendrait de toute opposition, mais qu'il ne pouvait aller plus loin.

— M. Thiers est tombé; mais il y a plus d'un an qu'il avait dit : « l'Empire est fait! » et très peu de temps avant le coup d'état, il lança cette apostrophe à ses adversaires, aux Montagnards surtout, qui s'efforçaient d'étouffer sa voix : « Vous ne voulez pas m'entendre, » quand c'est peut-être ici le dernier jour du régime parlementaire. » Si sa politique était fausse ou impossible, s'il n'a pas réussi, sa chute n'a donc rien eu, du moins, de ridicule et ne peut pas lui ôter sa réputation de perspicacité et d'esprit.

— Vous vous rappelez, mon cher Directeur, ce que nous disions de M. Carlier, dans notre *Chronique* de novembre, lorsque nous passions en revue les divers partis qui s'agitaient en dehors et au sein de l'Elysée. Nous ne nous étions pas trompés, s'il faut en croire ce que l'on soutient aujourd'hui, que sa démission de préfet de police et même sa brouillerie avec son successeur M. de Maupas, étaient simulées. Dans ce ressort si important de la préfecture de police, il n'a pas discontinué d'être très agissant, et on l'a vu aussitôt chargé d'une mission dans les départemens les plus agités. On ajoute, comme trait singulier de caractère, que ce n'est pas seulement un homme politique, mais une sorte d'artiste dans son genre, qui se plaît aux manéges secrets, aux trames bien ourdies, et qui fait aussi en cela de l'art pour l'art.

— Suivant le docteur Véron, qui déclare persister à ne vouloir d'autre place que celle qu'il occupe au *Constitutionnel*, le Président, la nuit du 2 décembre, à une heure du matin, écrivit, sur le dossier renfermant ses proclamations et l'acte de dissolution de l'Assemblée, ce mot: *Rubicon*. Quelques semaines après, il était assis à Notre-Dame, sous un dais magnifique, au centre de la vieille église toute pavoisée. Ses initiales, l'aigle et les couleurs de l'Empire, et ce chiffre prodigieux : sept millions et demi de suffrages, brillaient sur les tentures et les étendards. Ainsi, le Rubicon était bien passé.

La cérémonie a été d'ailleurs contrariée par le brouillard, qui empêchait de saisir l'ensemble du cortége; il ne le présentait en quelque sorte que par tronçons détachés, qui, en passant devant les spectateurs, sortaient un moment de la brume et s'y replongeaient l'instant d'après. Mais au 18 brumaire, nous disait une personne qui se trouvait alors à Paris, et le jour aussi, je pense, où Napoléon fut proclamé empereur, il faisait un brouillard peut-être encore plus épais.

— Les Tuileries ont été déclarées résidence officielle; Louis-Napoléon cependant ne les habite pas, du moins pas pour le moment: elles sont trop incommodes et trop mal distribuées; l'Elysée, quoique un peu étroit, est bien plus agréable comme habitation particulière. Le Président se rend seulement aux Tuileries pour les délibérations solennelles, les cérémonies et les réceptions d'apparat.

— Un bruit qui a beaucoup couru, c'est qu'il avait pris et écrit ses dispositions, pour le cas où il viendrait à mourir subitement. Des généraux qu'il désigne dans cet acte, sont chargés de maintenir l'ordre. Jusqu'ici ceux qui se donnent pour avoir pénétré dans ce secret d'état, sont d'accord; mais ils ne le sont plus sur celui que Louis-Napoléon appellerait à prendre le pouvoir à sa place: suivant les uns, c'est un Bonaparte; suivant d'autres, le prince de Joinville; suivant d'autres encore, le comte de Paris, sans doute avec une régence; suivant une quatrième opinion enfin, qui se prétend la mieux renseignée, le comte de Chambord. On voit donc qu'il y a dans ce bruit de quoi satisfaire tous les goûts, c'est-à-dire, en d'autres termes et pour rappeler notre grand principe en fait de bruits du jour, qu'on se satisfait innocemment soi-même en croyant savoir, tandis qu'on ne sait rien.

— Un journal judiciaire, le *Droit*, rapportait dernièrement un trait assez caractéristique. Un soldat comparaissait devant un conseil de guerre pour avoir déserté. Il fit valoir dans sa défense, comme un moyen d'obtenir l'indulgence de ses juges, que, se trouvant autrefois

en garnison au fort de Ham, il avait facilité l'évasion du prince Louis-Napoléon, car il l'avait reconnu au passage et ne l'avait pas arrêté. L'officier qui présidait, ne lui rappela pas l'anecdote et l'estampe populaires du conscrit qui, fidèle à sa consigne, ne veut point laisser passer l'Empereur, et reste ferme, baïonnette en avant, contre le Petit Caporal. Bien au contraire, le président du conseil de guerre donna aussitôt au soldat des marques évidentes d'approbation et de sympathie, ajoutant seulement qu'il aurait dû se procurer un certificat attestant ce qu'il avançait.

Quant au fait allégué par le soldat, nous savons qu'il est vrai. Louis-Napoléon s'échappa de Ham, déguisé en maçon, il avait profité pour cela de travaux que l'on exécutait dans le fort. Il portait sur son dos une planche : ayant rencontré un inspecteur, il eut l'adresse et la présence d'esprit de la diriger comme s'il allait lui en donner étourdiment dans les yeux. L'inspecteur, ne pensant qu'à son propre danger, lui cria : « Mais fais donc attention, maladroit! » et ne l'examina point. Quant au soldat, Louis-Napoléon a raconté lui-même dans le temps qu'il vit très bien qu'un factionnaire le reconnaissait; mais celui-ci se contenta de sourire, détourna la tête, et le faux maçon fut en liberté.

— La constitution vient enfin de paraître aujourd'hui 15 janvier. Elle ne contient rien que l'on ne pût prévoir d'après les proclamations du Président, son appel au peuple, et cette brochure sur la *Révision de la Constitution* dont nous avons cité des fragmens. Elle ne parle qu'indirectement de la liberté des cultes et de l'égalité devant la loi, ne mentionne pas la liberté de la presse, sur laquelle on attend une loi spéciale, et *reconnaît* d'ailleurs, *confirme et garantit les grands principes proclamés en* 1789, *qui sont la base du droit public des Français.*

— Paris, jusqu'ici, est resté plus froid que les départemens devant le succès du 2 décembre. Sauf à la Bourse, où les fonds montent à tire d'aile, les affaires proprement dites n'y ont pas encore repris autant qu'on se le figurait; mais en province, il est incontestable que l'activité commerciale et industrielle renaît de jour en jour et sur plusieurs points à la fois.

— Les littérateurs et les artistes voudraient bien voir aussi leurs affaires se remettre en bon chemin, et plusieurs l'espèrent de l'ordre de choses nouveau. Désormais, disent-ils, la politique n'envahira plus toute la place, et il y en aura davantage pour nous. Mais qu'ils ne s'abusent pas: la place n'est pas tout, il faut avoir de quoi la remplir ;

et il n'y a rien qui montre mieux le vide que les remplissages. Vraiment, la littérature de 1830 est à bout; si elle n'est capable que de se continuer telle quelle, à supposer même qu'on le lui permette, elle ne pourra s'étaler mieux à l'aise que pour mieux mourir. Il lui faut un principe de vie, et, pour la littérature comme pour le reste, ce n'en est pas un que de vivre uniquement pour vivre, se laissant aller à l'aventure, au gré de ses passions, de ses goûts, de ses caprices, sans choix, sans raison, sans croyance et sans but.

Si le changement politique et social est aussi entier qu'il s'annonce, la littérature non plus ne lui échappera pas. Aurons-nous une seconde *littérature de l'Empire?* Ce n'est pas à désirer, car à part Mme de Staël et Chateaubriand, qui, même dans les lettres, furent plutôt de l'opposition, cette littérature, représentée par Delille et par son école, fut essentiellement extérieure, descriptive et stérile, et n'a laissé aucun grand monument.

— En attendant ce renouvellement littéraire, quel qu'il soit, les écrivains, surtout ceux qui alimentent les journaux, se sont vus privés tout à coup de leur principal débouché, et réduits ainsi à un cas fort dur. Quelques feuilles sans doute payaient très mal : l'*Avénement*, par exemple, ne donnait que cinquante francs par mois à M. Gaiffe pour son feuilleton dramatique : aussi, M. Gaiffe lui en servait-il pour son argent; il accordait toute licence à sa plume, en guise de menus plaisirs. Mais, pour d'autres, ce même feuilleton était fort lucratif. M. Théophile Gauthier avait dix mille francs à la *Presse;* aujourd'hui il n'en reçoit plus que deux mille quatre cents, à raison de deux cents francs par mois. Ailleurs, dans les journaux qui essaient encore de subsister sans dire mot, comme le *Siècle*, on a dû opérer des réductions analogues. C'est une véritable débâcle parmi les journalistes.

— Le nom d'Alexandre Dumas a aussi figuré parmi ceux des Français réfugiés à Bruxelles après les événemens. Ce n'est pas qu'il y eût été compromis : il ne l'était qu'aux yeux de ses créanciers; profitant de l'occasion, c'est devant eux seulement qu'il avait fui.

Ses *Mémoires*, jusqu'ici, n'ont pas répondu à ce qu'on en attendait. Il les allonge, dès le commencement, de l'histoire de son père, qu'il voudrait glorifier par sentiment filial, mais aussi par esprit de dynastie. Il ne s'aperçoit pas qu'il le traite un peu trop comme ses héros de roman, et que la figure de son père, au lieu de gagner, diminue ou grimace sous son crayon vantard et parfois plus leste que léger.

— Outre les mémoires des vivans, qui sont une innovation de ce

siècle, il en paraît toujours de temps en temps, comme autrefois, de ceux des morts. Nous avons annoncé les publications de ce genre relatives au prince d'Arenberg, à Mallet du Pan et à Joseph de Maistre. Maintenant c'est le tour des Mémoires du prince de Ligne. Un journal, l'*Assemblée Nationale*, en donne de longs extraits. Il y a bien de l'esprit; en paroles, sinon dans la conduite. Mais quelle frivolité! et qu'est-ce que la réputation d'homme spirituel s'il faut l'acheter à ce prix!

— Parmi les feuilletons-romans, on a assez remarqué l'an dernier, dans le journal l'*Ordre*, le *Coureur des Bois*, comme s'éloignant avec avantage du lieu-commun de ce genre de productions. Il décrit avec intérêt et vivacité les scènes de la vie sauvage dans les forêts et les déserts de l'Amérique, les rencontres des Indiens et des chercheurs d'or. L'auteur, connu aussi, sous son pseudonyme de G. Ferry, par des articles de voyage dans la *Revue des Deux Mondes*, était un des passagers de l'*Amazone*, qui vient de périr si lamentablement par un incendie. On dit qu'il était très souffrant du mal de mer, et que c'est pour cela que, pressé par un de ses compatriotes de se jeter avec lui dans une embarcation, il lui répondit comme ce dernier le rapporte dans une lettre adressée aux journaux : « Mourir pour mourir, j'aime » mieux rester ici. » Ainsi, il a fini dans une scène non moins terrible que quelques-unes de celles qu'il a racontées.

— La première leçon de M. Jules Simon a fait suspendre son cours. Rien de pareil n'est arrivé à M. Saint-Marc Girardin, qui a ouvert le sien avec non moins de succès et d'applaudissemens que les années précédentes. Il a simplement commencé par ces mots : « Messieurs, » les entretiens littéraires gardent toujours leur à-propos quand ils » gardent le calme et la liberté de leur allure accoutumée. » Quelques-uns ont voulu voir d'autres allusions dans la suite de son discours, dont une partie était écrite, celle que les journaux ont donnée. Tel n'est pas l'avis de M. Erdan, l'un des rédacteurs de l'*Avénement*, maintenant réfugié dans la *Presse*, et plus heureux que ses anciens collègues, MM. Paul Meurice, Vacquerie, Ferdinand et Charles Hugo, tous en prison, déjà avant les événemens, pour des articles déférés aux tribunaux. M. Erdan félicite donc le célèbre professeur de ne s'être pas laissé aller cette année comme les autres à des allusions politiques. C'est peut-être une manière détournée de lui reprocher celles qu'il faisait autrefois et de regretter qu'il n'en fasse pas aujourd'hui. Il y a par là aussi une vieille dent de romantique, M. Saint-Marc Girardin, à propos de Corneille et de ce qu'on entendait par *imagina-*

tion au dix-septième siècle, s'étant fort moqué de la *fantaisie* et des *fantaisistes* modernes. Il a dit, entre autres, à ce sujet :

« L'imagination est un mot qui change de sens selon les temps et les goûts divers : par exemple, on confond aisément aujourd'hui l'imagination avec la fantaisie, c'est-à-dire avec un certain caprice dans les fictions et dans les pensées. Je fais grand cas de la fantaisie dans Hoffmann et dans Jean Paul, dans Swift et dans Sterne. Mais la fantaisie n'est bonne qu'à la condition d'être fugitive et momentanée. Je l'aime comme broderie ; je n'en veux pas comme étoffe. Les chimères qui traversent l'esprit, les rêves qui hantent le cerveau échauffé ne sont pas des créations. Créer, c'est donner une forme et un corps à ses pensées ; ce n'est pas laisser arriver ses pensées au jour sous la forme d'essais et d'ébauches indécises et confuses, comme les bulles d'eau qui viennent expirer à la surface de l'eau. Tout ce qui est inachevé et confus devient vite monotone et fatigant. Le brouillard n'a rien qui me charme, et je sais bien que malgré ses prétentions à être un aimable demi-jour, ce n'est qu'une pure impuissance de lumière et de chaleur. Je ne crois pas aux conceptions qui n'éclatent que par des avortements.

» Ce que je reproche d'ailleurs à la fantaisie, c'est qu'elle est trop individuelle et trop égoïste Elle n'a point ce coin d'idées et de sentiments généraux que nous aimons à trouver dans la littérature, parce que par là nous nous y retrouvons nous-mêmes. La fantaisie ne représente que l'individu au lieu de représenter l'homme. Or, il faut que l'individu soit bien heureusement doué pour que tout le monde s'y intéresse et que ses émotions particulières ou ses rêveries méritent de devenir l'entretien public. Je sais bien que chacun croit son caractère et son esprit d'assez bon aloi pour faire volontiers confidence au monde et à la postérité de ce qu'il sent et de ce qu'il pense. Mais le public se garde bien d'entendre toutes ces confessions vaniteuses. Il laisse les gens se regarder avec complaisance dans leur miroir, mais il ne prend aucun plaisir à contempler ces mille et une images du laid que multiplie le pinceau ou le daguerréotype. Vous êtes-vous jamais figuré ce que serait un musée daguerréotypique plein des images exactes et tristes de chacun de nous? Quel spectacle! il y aurait de quoi devenir misanthrope. Eh bien ! ce que fait le daguerréotype pour le corps, la fantaisie, telle qu'on l'entend de nos jours, a la prétention de le faire pour le caractère et pour l'esprit de chacun de nous, et notez que ce n'est pas même la vérité de nos natures individuelles que la fantaisie livre à l'imagination du public; toute vérité a son charme; ce sont les fictions et les chimères de nos jours de migraine, que nous appelons nos jours d'imagination, voilà la fantaisie moderne ! (Rires et applaudissements.)

— M. Guizot est chargé de répondre à M. de Montalembert lors de la prochaine réception de celui-ci à l'Académie. C'est la première fois qu'on aura vu le protestantisme et le catholicisme, ici montés sur leurs deux vaisseaux de haut bord, se saluer et se traiter académiquement.

Mais, nonobstant ces politesses, la guerre entre eux n'est pas finie, et le catholicisme se met en devoir de tirer parti de la situation. *L'Univers* surtout ne se sent pas de joie et ne fait que pousser des cris de triomphe depuis quelque temps. Peu s'en faut qu'il ne voie déjà l'Angleterre succomber sous une croisade, ou du moins dans une guerre civile, dont les réfugiés et les coalitions actuelles des ouvriers contre les maîtres et des maîtres contre les ouvriers signaleraient les premiers symptômes, fourniraient les premiers élémens.

— L'Angleterre de son côté, comme au reste elle l'a déjà fait quelquefois, se préoccupe ou veut avoir l'air de se préoccuper de la possibilité d'une invasion. Elle examine ses moyens de défense, l'état de ses arsenaux, de ses côtes, de ses ports, compte les vaisseaux de ses voisins, songe à son petit nombre de soldats, au peu d'habitude et de goûts militaires de son peuple, et ne se dissimule pas combien la vapeur a facilité les chances d'un débarquement. Il est certain qu'elle n'a rien à craindre sur la mer, excepté du côté de l'Amérique, mais seulement chez elle, et par une surprise et un coup de main.

— Au milieu de tout cela, la chute de lord Palmerston semble indiquer un revirement de politique et la rentrée de l'Angleterre dans le concert européen. Toutes sortes de bruits n'en continuent pas moins à circuler, comme si ce concert allait devenir fort peu harmonique. Qu'en faut-il croire? que ces bruits sont vagues, sans source sûre, sans fondement certain, reposant plutôt sur des conjectures que sur des faits. Mais leur vague ne laisse pas, au contraire, il achève de les rendre inquiétans. Il va sans dire qu'on y mêle notre chère Suisse, comme la Belgique et le Rhin. Une chose, à l'égard de ces bruits, que les observateurs ont notée, c'est que dans la nouvelle distribution des circonscriptions militaires, celles qui touchent aux frontières sont comparativement trop petites, comme si l'on comptait les étendre plus tard et qu'elles ne dussent rester ainsi qu'en attendant. On prête également à la Russie le projet favori d'un remaniement de la carte de l'Europe, dans le triple but d'affermir le principe d'autorité, d'affaiblir l'Angleterre, et de s'avancer, elle, dans les provinces danubiennes et sur l'empire turc. On fait observer d'autre part que Louis-Napoléon reprenant sur un point les traditions de l'Empire, sera plus ou moins poussé à les reprendre sur tous, et qu'ayant pacifié le dedans, il sera forcé, pour achever même de le calmer, de détourner les esprits sur le dehors.

De tout ceci que vous dirai-je, mon cher Directeur? que les époques sont bien différentes, mais aussi que des choses analogues peu-

vent se faire tout différemment. Et surtout, je vous répéterai encore ce que je vous ai dit dès les premiers mots de ma lettre, qu'on ne sait rien, qu'on ne peut rien savoir. Je n'entends point par là qu'il ne faut s'attendre à rien, et je trouve fort juste, en ce qu'elle découvre la perspective, mais qu'elle ne la détaille et ne la précise pas, cette image d'un de nos amis qui me disait du 2 décembre et de ce qui a suivi immédiatement : « On croit que c'est tout ; ce n'est qu'un lever » de rideau. »

16 janvier 1852.

SUISSE.

Porrentruy, 8 janvier. — Le chroniqueur de la *Revue Suisse* est bien en retard avec ses bienveillants lecteurs ; la faute n'en est pas à lui seul. Nous avons à traverser des circonstances trop souvent impérieuses, et au milieu desquelles les sciences et les lettres n'ont guère le courage d'élever la voix. Cependant la Société jurassienne d'émulation a passé heureuse et prospère l'année 1851, et si l'espace nous manque pour examiner les travaux de cette association depuis notre correspondance d'avril, du moins le tableau des études présentées lors de la réunion générale, du 30 septembre, témoignera de son activité. Nous suivrons dans cette analyse le procès-verbal de la séance, qui dans peu de jours sera livré à la publicité avec le *Rapport* annuel.

Plus de quarante sociétaires des différents districts, et une députation de quinze membres de la Société scientifique de Montbéliard, assistèrent à la séance annuelle. M. Thurmann l'ouvrit par un discours sur la marche de la Société et le but qu'elle doit se proposer, « initier de plus en plus le Jura au mouvement intellectuel helvétique, » dont il a tracé un tableau piquant, et concourir à faire occuper au pays un rang modeste mais utile « dans cette espèce d'*émulation suisse*. »

M. le secrétaire X. Kohler a donné ensuite lecture du *Coup-d'œil sur les travaux de la Société en* 1851. Il en résulte que les diverses branches ont été cultivées autant que l'année précédente ; de plus les relations avec les Sociétés suisses se sont considérablement augmentées. M. K. a terminé son rapport en rappelant la perte douloureuse qu'a éprouvée l'association par la mort de MM. Humbert de Genève et Duvernoy de Besançon.

La salle de minéralogie du collége, où se tenait la réuuion, était décorée de tableaux dûs à des pinceaux jurassiens. M. Juillerat, actuellement à Turin, avait offert une magnifique aquarelle, et M. Négelin, peintre à Boulogne-sur-mer, un tableau à l'huile, remarquable de coloris et de fidélité. M. Pelé pour la gravure, M. l'abbé Kohler, MM. Béchaux, Schirmer, Mlle Mouillet pour la peinture s'y trouvaient aussi représentés. Au nombre des œuvres d'anciens maîtres de dessin à Porrentruy, on distinguait un portrait de Dupaty le statuaire, et non loin

un croquis de Léopold Robert, fait dans notre ville quand il y fréquentait l'école centrale.

Nous rendrons compte des lectures par ordres de matière. Histoire — M. Quiquerez présente une *Notice sur quelques us et coutumes de l'ancien évêché de Bâle*. Ce travail, puisé dans les anciens rôles du pays, dont quelques-uns remontent au 15e siècle, offre maints détails intéressans pour la connaissance des mœurs et usages de cette contrée. — M. Muller de Nidau expose l'état de ses recherches archéologiques dans le Seeland, il en déduit entre autres un fait important, c'est qu'à l'époque celto-romaine le niveau du lac de Bienne était plus bas que de nos jours. — M. de Maupassant extrait de la *Notice des antiquités trouvées à Monterrible*, la description de deux bagues en or, l'une du 1er et l'autre du 4e siècle. — M. Trouillat met sous les yeux des sociétaires les 20 premières feuilles d'impression du 1er vol. des *Monumens de l'ancien évêché de Bâle*, collection d'une haute importance historique, composée de pièces originales, et qui s'étendra jusqu'au 14e siècle. — M. Fallet lit des fragmens de son *Aperçu historique sur les inscriptions himyarites, découvertes dans le Yémen*. Ces monumens précieux, au double point de vue historique et philologique, constatent l'existence dans cette partie de l'Arabie, d'une ancienne langue distincte de l'arabe.

Pédagogie. — M. Péquignot a recherché les *causes de la décadence des études* à l'époque où nous vivons; il en a découvert de deux espèces, les unes physiologiques, les autres psycologiques. — M. Dupasquier a soumis une bonne analyse de la *Grammaire française* de M. Ayer, dont la *Revue Suisse* a rendu compte dernièrement.

Sciences physiques et naturelles. — MM. Bonanomi et Greppin ont présenté une magnifique série de *fossiles tertiaires* du val de Délémont et autres vallées adjacentes. — M. Quiquerez a soumis une notice sur le *terrain keupérien* de Bellerive. — M. Coutejean, dont la *Flore montbéliardaise* va bientôt paraître, a communiqué à la Société diverses observations relatives à ce travail. Après avoir tracé l'historique de la flore montbéliarde depuis le 16e siècle, il signale les espèces nouvellement observées. Ses résultats confirment entièrement, du reste, les contrastes de végétation entre les terrains *eugéogènes* des Vosges et les *dysgéogènes* du Jura. — M. Thurmann présente une plante nouvelle pour nos environs, le *Filago jussiæi*. — M. Montandon une série de plantes des environs de Delle; on y remarque le *Polygata depressa* Wudz. — M. Bonanomi une *Etude des plantes fourragères du val de Délémont* destinée à populariser la connaissance des plantes de nos prairies. — M. Amuat a exposé ses vues sur le *traitement des forêts aménagées en taillis*, question importante pour Porrentruy où par suite des coupes de bois immodérées les hautes futaies sont converties en bois taillis. — Un mémoire de M. Greppin a eu trait au *système de drainage*, à introduire dans le Jura. — M. Choffat a lu une notice intitulée de l'*influence de la lune sur la végétation*, où il signale quelques directions pratiques et utiles pour l'agriculture. — M. Eug. Trotté a présenté la *carte topographique des environs de Porrentruy* à une grande échelle et destinée à recevoir des données géologiques et botaniques.

Littérature. — La lecture de quelques poésies a alterné avec les travaux plus sérieux. M. Maire de Montbéliard a communiqué deux pièces fugitives bien senties. — M. Isenschmid, des strophes allemandes

sur la *Reine Berthe*, qui nous ont rappelé avec plaisir le beau chant de M. F. Chavannes sur le même sujet. — M. Bandelier, une poésie inédite de Mme Morel, le *Cantique de David sur la mort de Saül et de Jonathan*.

Ces diverses pièces paraîtront à la suite du rapport, ainsi que le discours de M. Thurmann.

Nous avons esquissé à larges traits le tableau de la séance du 30 septembre. Il nous semble suffisant pour démontrer l'état actuel de la Société. Tout donne à croire que le Jura suivra toujours plus le mouvement intellectuel helvétique.

Une des relations les plus agréables qu'ait nouées cette année la Société d'émulation, est sa confraternité d'études avec la Société scientifique et médicale de Montbéliard. Cette association, sœur de la nôtre, a eu, en mai dernier, une réunion générale, où plusieurs Jurassiens ont apporté leur contingent de travaux. M. Thurmann y a lu un travail géologique, M. X. Kohler une épitre consacrée aux gloires de l'ancienne principauté. M. L. Cuenin y a chanté des couplets à Cuvier. Il est résulté de cet échange de productions une intimité entre voisins d'un heureux présage pour l'avenir.

Il est rare que quelques productions littéraires ou philologiques importantes voient le jour dans notre petit pays; nous devons donc à ce titre une mention spéciale à deux ouvrages faits par des compatriotes et imprimés à Paris à la fin de 1851.

Le premier est de Mgr. Mislin, ancien maître de l'empereur d'Autriche. Sous ce titre : *les Saints lieux*, M. Mislin a publié son voyage dans le Liban et en Palestine. Ce livre a été bien accueilli par la presse parisienne ; on le traduit maintenant en allemand et en italien. Les opinions religieuses et politiques qui y sont exprimées rencontreront sans doute bien des contradicteurs, cependant on sera unanime à rendre justice à l'esprit d'observation, aux recherches patientes et laborieuses de l'auteur. Il a su être toujours attachant, et souvent neuf dans un sujet maintes fois traité par des écrivains supérieurs. Les *Lieux saints* acquièrent une valeur nouvelle, en se rattachant, plus qu'on ne le suppose, à la question, actuellement pendante, de la possession de l'Eglise du Saint-Sépulcre.

Le second ouvrage que nous tenons à signaler a pour titre : *Principes d'étymologie naturelle basés sur les origines des langues sémitico-sanscrites*. Il n'est que l'introduction de deux travaux plus importans, qui paraîtront successivement, l'*Homophonie des langues* et la *Monographie hebréo-sanscrite*. Nous n'émettrons pas de jugement sur ces productions; nous sommes incompétens pour cela. Cependant nous n'hésitons pas à dire que les philologues et les orientalistes leur accorderont une attention sérieuse. M. Parrat, ancien professeur au collége de Porrentruy, a consacré plusieurs années à ce travail difficile; il le soumettra au Congrès des délégués de l'Institut des provinces, qui se tiendra à Paris le 14 février prochain. Une étude de M. Thurmann figurera aussi parmi les travaux lus en séance publique.

— Quelques mots encore sur les *Monumens de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, dont M. Trouillat a présenté les premières feuilles d'impression à la réunion générale de la Société d'émulation. Le premier volume de ce beau travail est à la veille d'être terminé. Il comprendra une suite de documens puisés aux sources originales depuis

l'époque romaine jusqu'au 14e siècle. L'éditeur ne s'est point borné à la publication des actes qui se trouvent dans les archives de l'ancien évêché, il donne encore plusieurs chartes importantes tirées des archives de Berne et de Besançon. M. Trouillat éclaircit en notes bien des faits obscurs de notre histoire. Ainsi, d'après son opinion, le *Robur* de Valentinien ne serait autre qu'*Aesch* près de Bâle; le *Verteme* des actes de Moutier-Grandval regardé pour être l'abbaye de Schönenwerth, est *Verme*, au val de Delémont; Louis *Comta* de Ferrette, qui figure au 12e siècle dans le catalogue des évêques de Bâle n'a jamais occupé le siége épiscopal. Ces lignes suffisent pour justifier l'impatience, avec laquelle les hommes du Jura voués aux études historiques attendent l'apparition de ce précieux recueil.

— Quelques lecteurs de la *Revue Suisse* connaissent sans doute les *études littéraires*, publiées en 1846 par M. l'ancien landaman Péquignot. Notre compatriote, qui, pour l'élégance et la correction, occupe le premier rang parmi nos hommes de lettres jurassiens, vient de publier de nouvelles études bien accueillies de la presse suisse, il y a quelques années. Il livre aussi à l'impression les *Rapports sur le collège et l'école normale de Porrentruy*, qu'il a adressés au gouvernement de Berne, quand celui-ci l'avait chargé d'examiner la marche et le progrès de ces deux établissemens. Ces divers morceaux méritent d'être connus : ils se distinguent non-seulement par la grâce et le fini de la forme, mais encore par la richesse du fond, la justesse et la largeur des vues, et une pureté de goût bien rare dans les œuvres littéraires actuelles. Nous regrettons que M. Péquignot prive le public de ses intéressans travaux. Jusqu'à ce jour quelques fidèles ont pu seuls en jouir. Espérons qu'à l'avenir notre compatriote sera moins parcimonieux, et qu'il fera tirer ses opuscules à nombre d'exemplaires suffisant, pour n'être plus des raretés bibliographiques. ***

Genève, 6 Janvier 1852. — Au milieu des préoccupations politiques qui agitent si vivement les esprits, n'est-il pas imprudent, Monsieur, de venir vous parler poésie? Bien des gens, je le sais, regardent la tranquillité publique comme essentielle à l'existence d'une bonne littérature, mais à ceux-là on peut répondre : vous ne savez donc pas que tous les artistes — c'est-à-dire, les hommes d'imagination — possèdent plus ou moins la faculté de s'isoler des bruits extérieurs, vous ignorez que les ames d'élite savent tracer autour d'elles un cercle magique que nulle rumeur ennemie n'ose franchir; vous croyez que ces ames seront ébranlées au choc des passions qui les entourent, — mais voyez Gœthe : le bruit du canon d'Austerlitz qui tonnait à quelques pas de lui ne put effaroucher une seule de ses rêveries. Qu'importe à un artiste de cette trempe qu'un Napoléon se fasse empereur, son empire à lui c'est un monde — un monde de pensées qu'il gouverne en maître et qu'il habitue à venir se ranger docilement sous sa plume.

Vous souriez, Monsieur, et vous me répondez, sans doute, que si cette puissance d'isolement appartenait à tous, la société présenterait un aspect assez plaisant; — mais la race des vrais artistes est petite,

— bien moins nombreuse qu'on ne croit, et ce sont ceux qui, si vous leur dites :

« Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle. »

répondent : Eh ! que Rome brûle ! qu'on nous exile de la République, pourvu que ce soit dans quelque fraîche vallée de l'Hémus, bien loin du fracas de la voie appienne et du forum, sous un ombrage où viendront les bergers chanter leurs airs rustiques..... Eh bien, Monsieur, exilons-nous un instant d'un monde prosaïque, promenons-nous ensemble dans notre petit domaine littéraire : ici, nous entendrons se plaindre doucement l'élégie maladive ; là, gronder quelque ode enflée et résonnante, et puis, dans le feuillage, gazouiller gaiement les chansons. Dieux ! quelle volée de petits oiseaux, « divers de plume et de ramage ! » Comme ils sortent joyeusement de leur prison, tout heureux de s'ébattre au soleil de la publicité..... Ici vous m'arrêtez, Monsieur, car, vous l'avez deviné, je veux parler de La volière ouverte, *étrennes poétiques genevoises* (1).

Constatons d'abord que M. Ph. Plan a fait preuve d'un goût judicieux dans le choix des pièces qui composent ce recueil. Je ne prétends point faire l'apologie de toutes les poésies de ce petit volume, mais, fort de l'opinion de censeurs éclairés, je soutiens qu'on aura bien de la peine à trouver quelque chose qui ne soit pas au-dessus du médiocre ou tout au moins du mauvais. Le public, d'ailleurs, en a jugé ainsi, car, en huit jours, il a acheté près de trois cents exemplaires, alléché qu'il était par certains noms dont il est friand, Petit-Senn, Chaponnière, Galloix, etc. Et puis, à côté de ces noms aimés, il en est d'autres qui sont loin de faire triste figure. Les fragmens de M. Amiel, par exemple, méritent une mention spéciale pour l'attrait poétique des pensées uni à l'élégance de l'expression, et, dans un genre plus léger, nous pouvons citer, pour sa gracieuse facilité, notre ami Marc Monnier, bien connu des lecteurs de la *Revue Suisse*. Nous lisons avec plaisir les noms de Jules Vuy, l'auteur des Echos des bords de l'Arve, de Louis Tournier, de Blanvalet. Voici de beaux vers de M. Mulhauser, l'habile traducteur de Guillaume Tell, en voici d'autres tous empreints d'une sensibilité charmante, Un bal d'enfants, par M. John Ruegger. N'oublions pas de nommer M. Edouard Humbert, jeune professeur très distingué, qui a dignement participé à notre manifestation littéraire. Ce dernier nom réveille le souvenir d'un événement récent et douloureux, je parle de la mort de M. Jean Humbert, enlevé prématurément à la science et à ses nombreux amis, au moment où il allait achever son *Glossaire genevois* qui vient de paraître.

Je laisse à une plume moins inhabile que la mienne, l'honneur de rendre hommage à la mémoire de l'excellent homme, du savant illustre, que nous pleurons tous.

Maintenant si je compare *La Volière ouverte* aux anciens *Almanachs genevois*, je lui trouve quelque chose de moins national qu'à ces derniers, une allure moins franche, moins gaillarde, moins avinée, allais-je dire ; mais, d'un autre côté, plus d'élévation, plus de

(1) Voir ci-après, au *Bulletin bibliographique*, un article spécial sur ce volume. *(Note du Rédact.)*

souffle poétique; on y chercherait vainement des vestiges de la littérature de l'Empire; la seule influence qui s'y fasse sentir — parfois un peu trop vivement — est l'influence inévitable de la nouvelle école française. Il n'y a pas grand mal à cela, car l'esprit genevois ne pécherа jamais par excès de *fantaisie*. Ce que j'aime encore dans notre recueil, c'est qu'en certains endroits on y respire comme une bouffée de la brise des Alpes, on entend frémir un lointain écho des mélodies de la montagne.

Vous trouvez peut-être, Monsieur, que je ne suis pas bien sévère dans mes appréciations, pardonnez-moi, j'ai tant de plaisir à admirer des compatriotes.

En cela, je ne suis certainement pas d'accord avec Mme H., qui vient de publier une brochure dans laquelle elle ne professe pas une grande admiration pour un ouvrage de M. Bungener — *Voltaire et son temps*. Ce petit pamphlet, pétillant de verve et d'esprit, renferme plus d'un trait qui, pour être malicieux, ne porte pas moins juste. Mais si M. Bungener a pris le parti de tout démolir, Mme H. exagère en sens inverse, témoin l'endroit où elle crie à l'infamie parce que M. Bungener accuse Corneille et Racine d'avoir travesti leurs Grecs et leurs Romains — opinion acceptée dès long-temps par presque tout le monde.

Passons à un ouvrage qui contient plus d'une saillie vigoureuse et mordante; ici, une flèche lancée à Proudhon; là, un trait acéré à la République rouge.— Mais voici qu'au moment où vous nagez en pleine épigramme, l'auteur vous dépose sur le rivage fleuri de la vraie poésie; il vous fait trouver la rêverie sur des sommets où circule un air limpide; puis, de ces hauteurs, il déroule à nos yeux l'émail nuancé de ses Bluettes et Boutades. Vous le voyez, il s'agit de M. Petit-Senn.

Le volume qu'il vient de publier sous le titre de *Bigarrures littéraires* s'ouvre par une poésie toute parfumée d'un pieux souvenir, c'est la *Bible de ma mère*. Il y a là des accents qui vont à l'ame parce qu'ils partent de l'ame; point de cette fausse sensiblerie, naguère tant à la mode. Eh bien! tournez un feuillet. Que voyez-vous! L'auteur qui sable du champagne avec sa Judith! Tournez encore un feuillet; le voici seul, sur son petit banc de bois, en face des roches bleues du Salève; il rêve ou prie. C'est là le fait d'une nature riche et forte, et d'une grande souplesse d'imagination! Vous me dites: Fort bien! voilà un homme d'esprit, un poète, mais il y a plus que cela dans Petit-Senn. — Patience! monsieur, nous allons arriver aux Bluettes et Boutades qui terminent les *Bigarrures*. C'est là que nous envisagerons, sous toutes ses faces, le talent de l'écrivain genevois; là, nous ferons connaissance avec le moraliste, avec le penseur. Oh! n'ayez point peur, nous n'aurons pas affaire à un philosophe morose, dont la main cynique nous dévoilera les plaies honteuses de la société. Je le répète, dans les Bluettes et Boutades nous trouvons Petit-Senn tout entier; pour fustiger les travers de l'humanité, il ne se dédouble pas; il reste poète en devenant auteur satirique, et s'il condamne avec toute la pénétration et la justesse de son esprit, il excuse aussi et pardonne avec toute la bonté de son cœur. Voilà pourquoi les Bluettes et Boutades resteront son plus beau titre à la renommée. Je voudrais avoir sous les yeux l'article de M. de Vaucelle, dans l'*Artiste*: « Il y a du Larochefoucauld dans M. Petitsenn, » dit-il, et il a raison;

mais il aurait tort s'il trouvait dans Petitsenn le scepticisme désolant, l'amertume profonde du moraliste français. La lecture des Bluettes et Boutades ne nous laisse pas découragés et abattus, mais animés, réjouis, amusés, car l'auteur de la Miliciade est bien pénétré de la vérité du précepte :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux ;

et c'est pour le mettre en pratique, Monsieur, que je termine en laissant à d'autres la tâche de vous parler politique.

P. S. — Oubli impardonnable ! J'allais négliger de vous parler, Monsieur, d'une charmante production de M. Grast, l'auteur de la partition que l'on a applaudie cet été à Vevey. C'est la musique du *Lac de Genève* qui se trouve à la fin du volume des *Bigarrures*. — On parle vaguement dans notre ville, d'un concert où seraient exécutés les airs de la *Fête des vignerons*. Je ne sais si M. Grast a une intention arrêtée à cet égard ; en tous cas je vous fait part d'un désir vivement senti par tous les amateurs de musique sérieuse.

HENRI SUBIT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LA VOLIÈRE OUVERTE, étrennes poétiques genevoises. 1852. — Genève, Cherbuliez. 1 vol. in-12 avec cette épigraphe :

Oiseaux, partez ! Divers de plume et de ramage,
C'est le même printemps qui vous fait tous chanter.

Qui donc s'est avisé de dire que le sol de Genève n'était pas favorable à la poésie ? — Le dit-on ? — Oui, on le dit, on le répète, et il n'est pas de Genevois qui sous ce rapport ne se plaigne de sa patrie. *La prosaïque Genève*, *Genève la positive !* ce sont des épithètes habituelles, des locutions qui valent des axiomes, comme *la verte Erin* et *la perfide Albion*. Il y a bien de la fierté dans cette modestie-là. Lorsqu'elle n'est pas la première, Genève prétend n'être comptée pour rien : *aut Cæsar*, *aut nihil*. Glorieuse d'avoir donné à la prose française un Jean-Jacques Rousseau, elle ne peut se consoler de n'avoir pas même en poésie à revendiquer un Jean-Baptiste. Avec moins de fierté cependant elle aurait encore de quoi s'enorgueillir ; à la vérité, si l'on dit *le philosophe de Genève*, — et à ce nom chacun comprend et s'incline, même M. Saint-Marc-Girardin, — on n'a jamais dit *le poète de Genève*, *le cygne de Genève*, comme on dit *le cygne de Mantoue*. Mais, à défaut de cygnes, que d'oiseaux chanteurs, au plumage divers, au ramage infiniment varié, n'ont pas égayé ses échos ! L'un module des notes plaintives, — *miserabile carmen ;* — celui-ci chante la chanson du canari, gazouille l'*allegro* de la linote ou tirelire avec l'alouette. Pauvres pinsons, gentilles fauvettes, qui nous avez charmés pendant les beaux jours, vous voici encore,

quand la bise est venue, — et elle vient de bonne heure à Genève! — vous voici encore qui vous êtes donné rendez-vous à notre fenêtre pour saluer le commencement de cette nouvelle année; — vous avez voulu nous distraire de nos préoccupations à l'entrée de ce terrible 1852, tant attendu, tant redouté, et qui finalement n'aura pas lieu.

Oui, *la volière* est *ouverte*, et voilà tous nos amis de Genève qui accourent, — *voletant*, *se culebutant*, comme dans la fable de Lafontaine, — ou, pour emprunter l'aimable image d'un poète plus moderne,

> Comme de gais oiseaux qu'un coup de vent rassemble,
> Et qui pour vingt amours n'ont qu'un arbuste en fleurs.

L'arbuste en fleurs sur lequel ils se sont donné rendez-vous cette fois-ci, est un petit volume bien vert, bien élégant, bien coquet, un arbuste d'une belle venue, vraiment! Qu'il fait beau y retrouver tant de voix connues et aimées! car il en est auxquelles nous sommes habitués dès long-temps, et qui ont déjà chanté dans les feuilles de la *Revue Suisse*. Voici M. Petit-Senn, un vétéran de la chanson; — M. Marc Monnier, qui du nord au midi, de Naples à Berlin, ne chante que pour sa patrie; — voici M. Blanvalet, dont la lyre est jadis sortie du sein de la mer, comme Vénus Aphrodite, belle comme elle, comme elle fraîche et sereine; — M. Vuy, des bords de l'Arve; — M. Mulhauser, M. Humbert, et tant d'autres! Chacun d'eux, on le voit, a travaillé avec amour à la composition de ce bienheureux petit livre, chacun a recueilli son miel sur les fleurs de son choix, tous l'ont apporté à la ruche commune, *sicut apes æstate serenâ!...* M. Plan a fait la préface; M. Amiel, la postface; — car c'est bien là le sens de ces *feuillets d'album*, où après avoir parlé de la nuit, du mystère, d'Hercule, de Pythagore, du Diable, — que sais-je encore? — il finit par des réflexions si justes et si délicates *sur la veine poétique*. Cette veine, en effet, comme il l'a fort bien observé, n'est pas toujours la source d'un grand fleuve; ce n'est pas toujours le Rhin ou l'Eridan, grossissant les mers du tribut de leurs ondes; ce sont quelquefois, hélas! ces fontaines des nymphes qui sourdent sur les pentes de l'Etna, fraîches et pures pourtant, mais peu riches en eau, — *malignæ*, diraient les Latins, — et dont Ménalque ou Lycidas épuiserait l'onde sacrée en y abreuvant ses trois chevrettes; — ce sont les petits filets d'eau qui naissent au mois de mai sur les Alpes dont elles arrosent les flancs, sans descendre jusqu'à leurs pieds. N'importe! Imitons la piété des anciens et couronnons de fleurs la source, — pour mince qu'elle soit, — où nous nous sommes désaltérés un instant. Envoyons un tribut de reconnaissance à nos aimables poètes genevois, et en retour de la gaieté dont ils sont venus saluer notre hiver, souhaitons-leur un heureux printemps!

Je voulais, en commençant, passer en revue les diverses poésies dont se compose ce petit livre, en faire *la critique*, en un mot. Mais je me suis élevé à la métaphore, et comment en redescendre? *Métaphore, que me veux-tu?* Quand il a fait des métaphores, le critique est désarmé; il aurait bonne grâce, vraiment! à venir peser celles des autres, quand il a usé et abusé des siennes! Est-ce pour cela d'ailleurs que nos jeunes poètes ont pris la peine de chanter? Croyez-vous qu'ils ont voulu présenter au public leurs essais, leur thème pour ainsi dire,

en le priant de le leur corriger, et en disant : O révérend public! ô *spectable* critique! instruisez-nous de grâce, daignez marquer du crayon rouge les vers qui ne seront pas de votre goût, les césures qui vous sembleront incorrectes, les rimes qui vous paraîtront insuffisantes! — Non, certes; et nous ne serions pas dignes de recevoir ces *étrennes poétiques*, — des étrennes, remarquez-le bien! comme de véritables enfants gâtés, — si nous ne savions pas quitter un moment le rôle de juges ou de pédants. Partez donc, petits oiseaux, nous vous donnons la clé des champs! Partez sans avoir laissé une seule de vos plumes entre nos mains! Envolez-vous *vite*, *vite*, *vite*, — et revenez souvent nous égayer dans nos fêtes, nous consoler dans nos peines, nous abréger nos ennuis! Vous trouverez chez nous chaque hiver des miettes de pain sur notre fenêtre et un sourire pour vos chansons! Adieu! à l'année prochaine! B.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, tome IX. — Histoire du comté de Gruyère, précédée d'une introduction et suivie d'un cartulaire, par J.-J. Hisely. — Introduction.— Lausanne, chez Delafontaine et Comp^e^, 1851. — Un volume de X et de 458 pages.

M. Hisely, professeur à l'académie de Lausanne, a déjà enrichi de plusieurs travaux l'utile recueil publié par la Société d'histoire de la Suisse romande. Jusqu'à présent il s'était occupé des Waldstetten et de leurs commencements : il concentre maintenant ses études sur l'histoire de nos contrées, et le volume que nous annonçons à nos lecteurs montre tout ce qu'on peut attendre de ses travaux. M. Hisely s'est proposé de faire, d'après les sources authentiques, une histoire complète de la Gruyère : il a réuni un grand nombre de documents dont il donnera le texte à la fin de son travail : aujourd'hui, il publie une introduction qui est à elle seule un ouvrage complet et qui est tirée essentiellement des pièces dont je viens de parler. C'est un tableau de la civilisation du comté de Gruyère, précédé de recherches sur ses origines et d'une description historique du pays.

Nous devons d'abord féliciter M. Hisely pour le choix même de son sujet. En effet, la Gruyère est, pour nos contrées, le meilleur type de l'état féodal : c'est un petit royaume pastoral qui s'est organisé paisiblement et régulièrement, et qui survécut, dans la Suisse romane, aux autres principautés de même origine (si l'on excepte Neuchâtel). Son histoire a d'ailleurs un charme singulier : elle est toute pénétrée d'une agreste poésie : c'est la féodalité dans toute sa grâce. La Gruyère peut être regardée comme le centre alpestre de la Suisse française : tandis que la civilisation faisait des progrès incessants dans les villes de la plaine, la Gruyère restait fidèle aux anciennes mœurs. Aujourd'hui, elle s'est divisée, au point de vue religieux surtout : mais l'imagination y retrouve toujours la poésie des vieux souvenirs et la

simplicité primitive. La Gruyère proprement dite est toujours celle de nos contrées où la vie des paysans a gardé le plus d'originalité et de fraîcheur, celle où leur naïve poésie a le mieux conservé son parfum. Dans la vallée si romantique de Château d'Oex, la Réforme a sans doute développé la vie spirituelle, mais sans la dépouiller de ses richesses symboliques : comme dans la Suisse allemande, les maisons y sont toujours sanctifiées par ces pieuses inscriptions que nous réservons pour les tombes. — Ainsi les contrées qui formaient le comté de Gruyère offrent un intérêt tout particulier, soit au point de vue scientifique, soit au point de vue moral et esthétique.

Il ne faut donc pas s'étonner si elles ont souvent attiré l'attention, surtout à partir de l'époque où les travaux du doyen Bridel réveillèrent dans les esprits le sentiment du passé. Bridel lui-même s'est occupé souvent de la Gruyère, en dernier lieu dans un travail qui fait partie du recueil de la Société d'histoire *(Notice histor. sur les comtes de Gruyère)*. On a une *Course dans la Gruyère*, par un magistrat fribourgeois, et des lettres de Bonstetten sur le même sujet (*Briefe über ein schweitzer. Hirtenland*). L'histoire du pays a été écrite en allemand par Jean de Müller et récemment par M. de Rodt, dans le *Schweizer. Geschichtforscher*. Mais on ne possédait pas encore de travail complet, embrassant tout l'ensemble des faits et des documents authentiques : les recherches de M. Hisely viennent combler cette lacune. Comme je l'ai dit, il a divisé son travail en trois parties : une introduction, l'histoire même du comté, et un Cartulaire; c'est l'introduction qu'il publie aujourd'hui et que nous devons maintenant apprécier.

M. Hisely commence par des considérations générales et des détails sur l'établissement des deux races germaniques (les Bourguignons et les Allemands) qui vinrent se mêler à la population romane lors de l'invasion des barbares, et dont l'une adopta la langue et les mœurs des vaincus, tandis que l'autre faisait prédominer sa propre civilisation. Il pense que les vallées de la Gruyère ne furent colonisées qu'assez tard : elles accueillirent une population romano-burgonde à l'ouest, et une population allémanique moins importante à l'est (Saanen). Bientôt furent bâtis des châteaux et des églises. Le pays s'appela d'abord le *Hochgau*, d'où *Ogo* et *Oex :* le *castellum de Ogo* ou *Château-d'Oex* fut le centre de formation de la principauté. Les seigneurs qui le possédaient et qui agrandirent progressivement leurs domaines, ne s'appelèrent comtes de Gruyère qu'à partir du 12e siècle : dès-lors Gruyère devint leur résidence. M. Hisely rattache avec raison l'origine de ce nom à celui des *Gruyers* ou forestiers, charge dont les comtes du Hochgau durent être naturellement investis.

Après ces vues sur les origines de la principauté, l'auteur donne une très-intéressante topographie du pays, suivant la division ancienne, en bannières et châtellenies : il passe successivement en revue la

bannière du Vanel, divisée en deux châtellenies, celles de Rougemont et de Gessenay, la bannière et châtellenie de Château-d'Oex, la bannière et châtellenie de Montsalvens, la bannière de Gruyère, divisée en châtellenie de Gruyère, et châtellenie de la Tour-de-Trême, enfin la bannière et châtellenie de Corbières: il ajoute quelques détails sur les Ormonts, qui firent pendant quelque temps partie du comté. On voit par les descriptions de l'auteur et par ses notices historiques sur les châteaux, les bourgs et les villages, non-seulement qu'il connaît à fond le pays et ses traditions, mais qu'il a senti vivement et reproduit avec bonheur la poésie de cette agreste nature et des pieux ou chevaleresques souvenirs qu'elle réveille dans l'âme. Il y a dans la vie du moyen-âge, malgré tous ses défauts, un charme indéfinissable de simplicité, de force, d'enthousiasme naïf, qui nous fait aimer les ruines de cette époque si différente de la nôtre. Aujourd'hui les idées sont meilleures, la société mieux réglée, les droits mieux garantis: nous avons la science et l'industrie : mais les individualités se déploient moins spontanément: toutes les maisons se ressemblent, et nous n'avons plus les illusions qu'il fallait pour élever les cathédrales gothiques. Au moyen-âge, l'idée ne se formulait pas, mais elle soulevait les montagnes, elle animait la pierre : chaque ville se donnait son église dans les détails de laquelle toutes les fantaisies se faisaient jour: chaque noble, voire même chaque bourgeois bâtissait sa maison à son gré : elle faisait corps avec lui: son âme s'y voyait et lui donnait une expression qui encore aujourd'hui nous fait songer. Quoi de plus riche que cet ensemble si varié des sociétés féodales ! Eh bien, la lecture des pages que nous citons a été pour nous comme un voyage fait avec un guide érudit dans une contrée où le moyen-âge a laissé de nombreuses traces. — M. Hysely étudie ensuite l'étymologie des divers noms de lieux qu'il a passés en revue, et dont plusieurs ont la même poésie que les ruines.

Après ces détails historiques et topographiques, vient la partie la plus importante de l'ouvrage, savoir un tableau des diverses classes de la population à l'époque féodale et de l'organisation de la principauté. Cette partie comprend cinq chapitres : dans le premier, l'auteur s'occupe de l'état des personnes sous le régime féodal : il étudie la condition des différentes catégorie de serfs et d'affranchis, puis celle des hommes libres et des nobles. A propos des hommes libres, il examine la question des prudhommes ou paysans aptes à prendre part aux jugements et autres fonctions publiques. Viennent ensuite des détails sur les droits seigneuriaux, sur la succession féodale, et quelques autres points du droit privé, sur les divers offices subordonnés au pouvoir du comte, enfin sur les plaids ou assises judiciaires. L'ouvrage est terminé par un appendice où sont touchés divers points de détail, en particulier ce qui concerne les noms de personnes et de

familles : il est accompagné d'un répertoire très-ample et d'une carte du comté, d'après les divisions indiquées plus haut.

Dans ce tableau de la civilisation féodale de la Gruyère, M. Hisely a fait preuve d'une érudition étendue : non-seulement il a mis largement à profit les richesses de son cartulaire, mais il a comparé les institutions locales, dont il s'occupait, avec celles des pays voisins : et souvent il s'est élevé à des considérations générales, par exemple sur l'esclavage et sa disparution successive. Il a cherché à coordonner les faits nombreux qu'il avait réunis, et son travail offre ainsi plus de philosophie que la plupart de ceux qu'à publiés la Société d'histoire de la Suisse romande. En outre M. Hisely a mis en lumière plusieurs faits curieux ou nouveaux; cela devait être, vu la régularité typique avec laquelle l'état social de la Gruyère s'est constitué et développé. Ainsi des traités du 13e siècle pour l'abolition des droits de suite et de formariage sur les serfs. Ainsi tout ce qui concerne les prudhommes *(probi homines)*: c'étaient les paysans libres (par suite des affranchissements) qui, à partir des 13e et 14e siècles, reforment dans une certaine mesure l'ancienne classe des hommes libres, et remplissent comme eux les fonctions judiciaires : je dis, dans une certaine mesure, car ils étaient toujours soumis au pouvoir du Seigneur; mais ils jouissaient du droit commun *(Landrecht)* : on les appelait des *Patriotæ*, des *Landleute*. Nous signalerons encore la présence de dispositions juridiques empruntées à la *loi Platoria* sur la capacité des *minores XXV annis* : c'est une institution de pur droit romain : l'analologie est incomplète il est vrai, en ce que la majorité affranchit par elle-même, conformément au droit germanique. Il faudrait rechercher s'il y a des faits analogues dans les autres droits du pays occupé par les Burgondes : on sait qu'ils maintinrent les lois romaines pour leurs sujets [1]. Il y aurait encore d'autres détails intéressants à signaler, par exemple dans l'énumération des droits seigneuriaux : nous nous bornons aux indications précédentes : elles montrent que l'auteur réunit les connaissances du jurisconsulte à celles de l'historien. Les recherches sur les noms de lieux et de personnes rappellent qu'il est avant tout philologue.

Tel est l'ouvrage que nous avions entrepris de juger. Il nous reste à présenter quelques observations critiques portant soit sur l'ensemble, soit sur les détails.

Quant aux premières, nous dirons d'abord que le livre, indépendamment d'un certain défaut d'ordre et de précision, offre, d'une part

[1] La disposition du droit coutumier de la Gruyère sur les *minores XXV annis* est analogue à celles de la plupart des coutumes françaises, qui faisaient cesser la puissance paternelle et la tutelle à 25 ans. Elle est tout-à-fait identique à celle de l'ancien droit genevois. Dans le pays de Vaud, on suivait sur ce point le droit romain.

des lacunes, et de l'autre des considérations et des recherches, intéressantes, sans doute, mais qui auraient pu être retranchées sans inconvénient. Ainsi le tableau de l'état social est incomplet: l'auteur s'est occupé trop exclusivement de l'état des personnes et pas assez de celui des terres: il nous donne seulement des fragments sur le droit de la Gruyère, plutôt qu'une analyse de ce droit et de ses diverses origines, romaine, germanique et féodale. Ainsi encore il ne dit presque rien de l'organisation centrale du comté, il se limite à l'étude des offices inférieurs; il ne fait que toucher en passant les droits du clergé séculier et des couvents: il ne parle non plus qu'incidemment de l'organisation des bourgeoisies. En un mot, on peut signaler de graves lacunes dans cette partie du livre: mais peut-être les sources ne permettaient-elles pas d'arriver au complet. D'autre part, il y a quelques superfétations. Ainsi les considérations sur l'esclavage en général ont beaucoup d'intérêt, elles se distinguent par leur cordialité: mais elles nous semblent tenir trop de place. Ainsi encore l'auteur parle de plusieurs institutions qui existaient dans d'autres contrées, en France, par exemple, mais dont, à ce qu'il semble, ses documents ne font pas mention: c'est le cas du Colonat et des *Angaries*, corvées d'origine impériale qui ne pouvaient guère être connues dans un pays de montagnes aussi reculé que la Gruyère.— Ces observations se rattachent à un autre reproche, c'est que, d'une part, M. Hisely a donné trop de place aux comparaisons entre la Gruyère et d'autres pays féodaux, et que, de l'autre, il ne les a pas poussées assez loin. Ainsi, p. 192, il parle du roi de France, Louis-le-Gros, comme si ses plans d'affranchissement avaient eu une signification européenne; et en général, il ne distingue pas assez nos institutions de celles des pays voisins. Je dis que, d'autre part, il aurait dû étendre le cercle de ses rapprochements, puisqu'il s'était décidé à suivre la méthode comparative. Il aurait dû tout particulièrement ne négliger aucune des contrées de la Suisse romane: or il a laissé presque entièrement de côté les institutions de Neuchâtel qui, pourtant, offrent bien des analogies avec celles de la Gruyère: c'est aussi un petit Etat féodal qui se forme de toute pièce. Nous aurions désiré aussi que M. Hisely comparât la Gruyère avec le Valais; et, pour sortir du cercle de la Suisse romane, qu'il eût multiplié les rapprochements avec la Savoie, l'Italie et le midi de la France. Je sais bien qu'éloignés, comme nous le sommes, des grandes bibliothèques, nous devons nécessairement laisser des lacunes dans nos recherches. M. Hisely s'est surtout servi, pour ses comparaisons, des ouvrages de Guérard (*prolégomènes* à ses publications de *polyptiques* et de *cartulaires* français), de Guizot, de Waitz *(Deutsche Verfassungsgeschichte)*, de Grimm *(Deutsche Rechtsalterthümer)*, indépendamment de ceux des érudits suisses (Kopp par exemple) et de nos sociétés d'histoire: ce sont là d'excellents guides; mais nous aurions voulu qu'il mît aussi à contribution les travaux

de Hallam et de Meyer, sur les institutions modernes en général, de Mittermeyer et d'Eichhorn, sur le droit allemand, de Klimrath, Warnkönig, etc., sur le droit français, de Sclopis, sur le droit italien, etc.

Nous aurions enfin à lui présenter quelques observations de détail. Ainsi, quant à la partie étymologique, nous croyons que M. Hisely a trop absolument rejeté l'influence du celtique : on a sans doute abusé des origines de cette classe, mais toutefois on ne peut les nier entièrement. Nous contesterions l'origine donnée au nom de lieu *Fenil*, qui vient évidemment de *fœnile*, et non de *fines :* le nom correspondant à ce dernier mot, c'est *Fins* qui se retrouve souvent en France, comme l'a montré Walckenær dans son ouvrage sur la géographie des Gaules. Ainsi encore le mot *catel* ne vient pas de l'anglo-saxon ou plutôt de l'anglais *cattle*, mais tous deux viennent du latin *capitale*, d'où *cheptel, catel,* qui a formé l'anglo-normand *cattle*, etc. Dans la partie juridique du livre, nous critiquerions par exemple les idées de M. Hisely sur l'origine du droit de primogéniture: cette origine est toute féodale, le suzerain devant tenir à ce que le fief ne fût pas divisé, et tombât entre les mains d'un homme capable de le défendre.

Mais voilà assez et trop d'observations minutieuses : elles prouveront du moins à l'auteur tout l'intérêt que son livre nous a inspiré. Il est, du reste, facile d'indiquer des lacunes dans un travail de cette espèce, dont l'étendue est, pour ainsi dire, illimitée. Nous préférons, en terminant, dire encore une fois avec quel soin et quelle érudition M. Hisely a traité le sujet dont il s'est occupé, et insister sur l'élévation des sentiments qu'il exprime, sur l'intérêt moral qu'ils donnent à son livre, enfin sur la correction du style. On voit que M. Hisely respecte son lecteur : il ne s'est pas contenté de lui présenter le résultat brut de ses recherches : il a soumis les faits à une certaine méditation philosophique, et il les a revêtus d'une forme vraiment littéraire. Nous souhaitons vivement que cet exemple soit suivi par ses collègues de la Société d'histoire. Nos érudits se bornent trop souvent au matériel des faits : il faut à l'histoire des horizons plus larges, et surtout elle ne se comprend bien qu'avec le cœur : la vie de l'homme ne saurait être conçue avec profondeur que par l'homme tout entier.

J. H.

(Plusieurs recensions d'ouvrages que nous espérions insérer dans ce numéro, sont renvoyées faute de place au mois prochain.)

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

LA

LITTÉRATURE DE LA SUISSE FRANÇAISE

considérée surtout dans son principe religieux et national et dans ses rapports avec les autres littératures de l'Europe. [1]

« ..... Cette terre consacrée par la tombe de Calvin et par le berceau de Jean-Jaques. »
(Discours de Waller, d'Aarau, au tir fédéral de 1851.)

« Si l'homme veut être, non à son propre service, mais à celui de Dieu, la bénédiction repose sur son œuvre.... »
(HOTTINGER.)

Dans les pages qui suivent, je me propose, non pas seulement d'étudier dans ses grandes phases le développement de notre littérature, mais encore et avant tout de remonter au principe qui l'anime, de rechercher comment elle procède de notre civilisation tout entière, et surtout dans quel rapport elle se trouve avec les autres littératures de la chrétienté et en particulier avec celle de la France. Montrer quelle est la place de notre Suisse romane et de sa littérature dans l'ensemble de la civilisation chrétienne, voilà le but principal de cet essai.

Nous sommes à une époque où il faut se rendre un compte exact de ce qu'on a été, de ce qu'on est et de ce qu'on doit être. Dans l'antiquité, rien n'était plus facile : tout alors était simple, et la mission de chaque peuple se dessinait nettement. Pour les nations modernes, la question s'est compliquée : la civilisation actuelle est le résultat d'une foule d'éléments divers,

[1] Comme nous l'avons dit souvent, la rédaction de la *Revue Suisse* est étrangère aux appréciations ou opinions exprimées dans les articles de ses collaborateurs ; elles restent entièrement à la responsabilité personnelle de l'auteur. *(Note du Rédact.)*

et, comme tous les peuples chrétiens sont solidaires les uns des autres, il devient difficile pour chacun d'eux de discerner sa place, son rôle dans l'ensemble du développement. Et pourtant cela est nécessaire, aujourd'hui que les acteurs du drame sont les peuples eux-mêmes : au milieu de la lutte, il faut savoir sous quelle bannière on doit se ranger pour être fidèle au devoir. Or, notre Suisse se trouvant sur la frontière des races et des religions qui se partagent l'Europe et réunissant en elle ces éléments opposés, la question indiquée se présente comme tout spécialement importante et difficile pour nous. Je voudrais, dans la mesure de mes forces, essayer de la résoudre ou du moins de l'éclaircir, en l'abordant par son côté littéraire.

Je rechercherai d'abord quels sont les éléments constitutifs de la civilisation et de la littérature des peuples chrétiens, et quelle est la signification de notre nationalité en face de ces principes divers : cette première partie sera donc plutôt théorique. Puis, dans une seconde partie, essentiellement historique, je tâcherai d'étudier les phases de notre développement en le rattachant à celui de la chrétienté (1).

Le sujet que j'aborde à ce point de vue a déjà été traité par un des écrivains les plus distingués que possède maintenant Genève, M. Amiel (2) : mais il s'est occupé presque uniquement de l'avenir de notre littérature (3), et il n'a pas assez tenu compte, ce me semble, de nos traditions et des principes vitaux de notre nationalité : son point de vue est trop cosmopolite. On pourrait faire le reproche inverse aux idées dominantes du cours que M. Steinlen a commencé avec succès à Lausanne sur l'histoire de la littérature suisse, et dont il a publié l'introduction dans cette *Revue* même (4). M. Steinlen est trop exclusivement national : il ne se préoccupe

(1) La première partie de ce travail a été lue devant la Société d'histoire de la Suisse romande, dans sa séance du 4 août 1851, au château de Grandson. Mais dès-lors j'ai pu la rendre moins incomplète, surtout dans les généralités théoriques et historiques par lesquelles j'ai cru devoir commencer.

(2) Dans sa spirituelle brochure intitulée : *Du mouvement littéraire dans la Suisse romane et de son avenir*, Genève, 1849.

(3) Il ne remonte, dans le passé, que jusqu'à la Restauration, et il se borne à un catalogue raisonné des auteurs.

(4) M. Steinlen ne s'est encore occupé que de la littérature de la Suisse allemande : dans cette étude, il a fait preuve d'une connaissance très-approfondie et très-sympathique du sujet.

pas assez de la mission européenne de notre pays. Je voudrais tenir un milieu entre ces deux systèmes, en faisant voir quel magnifique rôle nous assigne notre passé, et comment, sans renoncer à nos vieilles gloires, nous pouvons espérer de riches moissons dans les champs de l'avenir.

I.

Le principe fondamental des œuvres littéraires, c'est le sentiment de notre destinée comme hommes, comme êtres constitués par une dualité. La vie humaine, dans la richesse de ses formes et dans son opposition à la mort, dans sa réalité et dans son idéal, avec ses premiers plans fortement accusés et ses horizons lointains, tantôt sombres, tantôt éclairés par la lumière de l'espérance religieuse, en un mot, le destin, ce problème qui nous attire comme malgré nous, et qui donne à l'existence je ne sais quelle âpre saveur, tel est le centre de la littérature. — Sans doute, elle embrasse tout l'ensemble des sentiments de l'ordre *pratique* ou moral, car ils constituent la trame de notre vie et ils sont la base de notre *humanité :* la littérature les comprend tous, depuis les impressions les plus intimes de l'existence individuelle, depuis les joies et les douleurs de la famille, jusqu'aux émotions puissantes de la vie nationale et aux entraînements de la pensée religieuse : elle ne néglige rien de ce qui fait battre le cœur de l'homme. Mais, pour que ces sentiments de nature essentiellement *objective* puissent rentrer dans son domaine, il faut qu'ils soient spiritualisés, éclairés par l'idée du destin et qu'ainsi nous les dominions librement. Ceux qui sont purement individuels ne peuvent qu'ainsi acquérir une valeur générale. L'action elle-même a sa place dans la littérature, surtout lorsqu'elle entraîne les peuples et qu'elle les mène à la rencontre de la mort, mais c'est à la condition qu'elle se laisse pénétrer et comme transfigurer par l'idée de l'humanité, et qu'elle apparaisse comme une émouvante révélation des destinées. — D'autre part, si la littérature a, comme nous venons de le voir, la même étendue que l'ordre pratique, sphère de l'homme, elle embrasse aussi l'univers, œuvre de Dieu, et se confond ainsi, quant à son objet, avec la *science*. Elle s'étend aussi loin que le domaine de la vie et de la mort : il y a, pour elle, des sources abondantes d'émotion dans les scènes les plus humbles de la nature terrestre aussi bien que dans la contemplation des profon-

deurs du ciel : l'âme de l'homme doit être ouverte à toutes les impressions que peut éveiller en elle la vue de ce monde. Mais la littérature n'en a pas moins toujours pour centre l'homme et ses destins : lors même que nous sommes des créatures d'un jour, c'est à notre point de vue qu'elle envisage le monde : elle ramène tout à l'idée de l'humanité. Le poète doit dominer la nature, au lieu de se perdre en elle; il faut que son âme franchisse l'espace sur les ailes rapides de l'imagination et qu'elle arrive, si j'ose ainsi dire, à sentir le vide devant elle, parce qu'elle remplit l'univers : la poésie aime ce vertige qui fait sa grandeur. Tandis que la science cherche, dans le fait, à se mettre à la place de Dieu et à pénétrer le secret de son œuvre, qu'elle est, par conséquent, purement objective, la littérature reste dans l'homme, elle est essentiellement subjective. Elle tient à ce que notre personnalité a de plus intime : elle suppose que nous nous connaissons et nous possédons nous-mêmes. C'est la voix de l'humanité, la voix de notre terre, la plainte éloquente qu'elle jette aux silencieux déserts du ciel, comme aussi l'hymne reconnaissant qu'elle fait monter jusqu'à Dieu.

Cette définition ne s'applique entièrement qu'à la poésie : celle-ci est en effet le centre du domaine littéraire, en raison de sa nature purement *esthétique* (1). Lorsqu'elle se combine avec la manifestation directe d'un sentiment énergique de l'ordre moral, lorsque l'homme veut à la fois émouvoir et faire agir ceux qui l'écoutent, elle produit l'éloquence, dont le but est avant tout pratique. Elle peut aussi se mêler à l'exposition scientifique, pour la colorer, l'animer, la rapprocher de la réalité et de la vie. C'est sur-

(1) En outre, je n'ai envisagé ici que le côté sérieux de la littérature. Or la conscience de la vie, de la réalité, peut aussi produire et produit en effet en nous l'impression *comique*, lorsque les contrastes de notre nature n'intéressent pas notre destinée. Le rire naît en nous, comme l'ont montré les philosophes allemands modernes, lorsque nous percevons, par une rapide intuition, le défaut de réalité de telle ou telle manifestation qui se donne pour sérieuse. On pourrait dire que le comique est *actif* lorsque la subjectivité déborde et que l'individu emploie ses forces pour tromper, pour mystifier : tout le domaine de la plaisanterie rentre sous ce chef. Le comique est *passif*, lorsque tel ou tel objet absorbe outre mesure l'individu, par exemple lorsqu'il est mystifié. Le plus souvent, les deux éléments se réunissent. Dans les deux cas, c'est bien le contraste entre le sérieux de la manifestation et son défaut de réalité qui produit l'impression. — Au fond, le comique a le même principe que la poésie sérieuse, car il repose sur le néant des choses humaines : il a une grande valeur philosophique, et il s'unit aisément à l'élément tragique de la littérature : il complète le tableau de la vie.

tout le cas de celle des sciences qui a pour objet la vie des sociétés humaines dans son développement historique, car cette évolution grandiose donne à l'âme le sentiment de la destinée : la jeunesse et la mort des nations sont émouvantes comme celles des individus, et la science ne saurait les étudier froidement. Mais la poésie peut intervenir dans toute contemplation philosophique, pour lui communiquer ses entraînements. Cette union entre la littérature et la science est facilitée par le fait qu'elles emploient toutes deux le langage, moyen d'expression tout humain, tout personnel, qui fait corps avec notre pensée. En un mot, la littérature n'est étrangère à aucune des manifestations de notre activité spirituelle, puisqu'elle a pour principe la conscience de nous-mêmes et le sentiment de la réalité relativement à nous.

La littérature forme le centre du domaine esthétique, car elle peut seule rendre toutes les émotions de cet ordre : elle est le plus complet des arts, précisément parce qu'elle est essentiellement humaine, dans le fond et dans la forme, et qu'elle est l'exacte reproduction de notre vie intérieure. Sans doute, la musique peut rendre plus immédiatement les impressions dans leurs intimes délicatesses et leurs capricieuses nuances; elle peut, mieux que la littérature, donner un corps à ce rhythme intérieur, à ces modulations émouvantes que produit en nous la vie de l'âme, lorsqu'elle a toute son intensité ; et la poésie lui emprunte le charme puissant de la versification : mais la musique a le défaut de laisser aux sentiments leur indécision et leur vague, et en outre le monde extérieur lui est fermé. Sans doute aussi, les arts qui s'adressent à la vue, qui animent la pierre ou empruntent les riches couleurs de la nature, peuvent seuls reproduire complétement les relations mystérieuses entre l'élément spirituel des êtres et leur forme, entre la pensée divine et la matière ; ils peuvent seuls réaliser entièrement le beau ; mais ils sont gênés par les exigences de la matière, et ils ne laissent pas à l'âme la pleine liberté de ses ailes. — En résumé, la littérature est l'art par excellence, en raison du moyen d'expression qu'elle emploie et qui, seul, se prête à tout. Mais aussi on lui demande plus qu'aux autres manifestations esthétiques : elle ne saurait se contenter comme elles d'exprimer un fait spirituel quelconque : les idées fragmentaires ne lui suffisent pas. Les arts proprement dits s'adressent aux sens, en même temps qu'à l'âme ; au contraire, la littérature, n'employant que des signes plus ou

moins arbitraires, est au fond purement spirituelle : elle doit donc renfermer, dans chacune de ses œuvres, les plus hautes pensées de l'âme, elle doit toujours offrir à l'homme l homme tout entier [1].

Si tel est l'*objet* de la littérature, il est facile de dire quel en devra être le *sujet*. Ce sujet, c'est l'homme complet, l'homme libre, seul capable de se comprendre lui-même, de concevoir la destinée humaine et de dominer du regard de sa pensée l'océan des choses. La littérature, comme la philosophie et l'ordre pratique, suppose la royauté intellectuelle et morale de l'homme : elle le veut souverain au milieu de l'univers. Or, il n'arrive que par degrés et après de longs siècles à cette suprême indépendance.

Elle suppose, en effet, comme conditions, l'idée d'un Dieu personnel, c'est-à-dire de même nature que nous, et l'existence de vraies et libres nationalités, comme forme sociale. Alors seulement, en effet, l'homme est dans ses vrais rapports avec le monde et avec ses semblables : alors seulement il est libre vis-à-vis de la nature et de l'humanité, parce qu'il s'est retrouvé lui-même dans l'une comme dans l'autre. La nature n'est plus pour lui une simple force muette et aveugle qu'il faut apaiser par le sacrifice : ou du moins il n'est plus sous le joug de l'idée,

[1] On le voit, cette théorie littéraire, par laquelle j'ai cru devoir commencer le présent essai, et dont je ne puis donner que les principaux traits, diffère de celle qui est aujourd'hui généralement admise et qui s'est surtout formée en Allemagne depuis Kant. Ce système profond et ingénieux réduit tout l'ordre esthétique aux trois notions du beau, du sublime et du comique, c'est-à-dire au rapport entre l'idée et la forme (les deux éléments sont en harmonie dans le beau ; l'équilibre est rompu dans le sublime et le comique : dans le premier, au profit de l'idée, dans le second, au profit de l'élément matériel.) Il est parfaitement suffisant pour expliquer l'élément comique des arts : mais il me semble incomplet en ce qui regarde leur élément sérieux. Il s'occupe trop exclusivement de la relation entre l'idée et la forme, et pas assez du contenu spirituel de celle-ci, car ce contenu est le plus souvent la cause de l'impression esthétique. Cela est tout particulièrement vrai de la littérature où la forme est comparativement si peu de chose : il est impossible de faire rentrer sous les trois catégories indiquées le sentiment poétique proprement dit et les divers sentiments moraux. Le système s'applique mieux aux arts qui s'adressent à la vue et pour lesquels il semble avoir été fait : il est déjà beaucoup moins vrai de la musique, dont le beau n'est certainement pas le centre. — En fait, il se rattache aux doctrines panthéistes de la philosophie allemande ; il sacrifie l'élément subjectif des arts et de la littérature. Au point de vue pratique, il aboutit facilement à la théorie de *l'art pour l'art*. Nous pouvons, ce me semble, nous faire une doctrine plus réellement *humaine*, et qui sépare moins la littérature de la vie pratique.

nécessairement panthéiste, œuvre du prêtre : le monde lui a parlé : du sein de ses profondeurs, l'être s'est révélé à lui, et il n'est plus l'esclave de l'univers. Il est également libre dans ses relations avec ses semblables, grâce à son émancipation vis-à-vis du monde : il s'est dégagé de l'absolutisme laïque et sacerdotal qui représentait ce pouvoir tyrannique du non-moi, et l'amour est le seul lien qui l'unisse à ses frères. Il est en libre communion avec Dieu et avec l'humanité : il conçoit la réalité, après avoir été l'esclave de l'idée et du fait brutal.

Je viens de le dire et je crois devoir y insister un peu plus longuement, la nationalité est la seule forme sociale qui puisse permettre à la littérature de se développer largement, parce que c'est la seule qui soit *de même nature que l'individu*, et qui lui laisse sa liberté : au fond, la nationalité n'est qu'un des éléments de l'individualité, c'est un fait purement moral, comme la famille, ce type de tout organisme social. Dans une vraie nation, tout est librement accepté par l'individu, et la fraternité mutuelle corrige incessamment ce qu'il y a de mécanique et de brutal dans l'Etat. L'idée n'y est point tyrannique, parce que la vie morale surabonde, et empêche tout despotisme. La nation se gouverne elle-même : c'est un être véritable, c'est-à-dire responsable et libre : comme l'individu, elle est en rapport avec Dieu, elle le prie comme lui. L'âme peut donc se dilater librement dans ce milieu sympathique et vraiment humain : elle participe à la vie puissante d'un grand peuple, sans aliéner son indépendance, de même que, dans l'ordre religieux, elle a, pour la soutenir, la force divine, sans cesser d'être libre ([1]). — Au point de vue littéraire, la nationalité ainsi conçue a, comme la doctrine de la personnalité divine, d'immenses avantages. Elle donne à tous les sentiments une énergie nouvelle, elle est une source abondante de dévouement et d'enthousiasme : elle centuple la vie, et permet à l'âme de dominer le monde soutenue qu'elle

([1]) Il est clair que j'entends ici la nationalité spiritualisée par l'idée, et dont tous les éléments organiques et matériels ont été assimilés par le mouvement de la vie. Je ne confonds pas la nation avec la race, dont le principe est plutôt l'instinct que la conscience de soi-même. Il s'opère dans les peuples le même travail que dans les individus : ce qui est donné ou plutôt imposé par la nature doit être dominé, et la nécessité changée en liberté. La nationalité ainsi conçue implique évidemment l'amour de l'humanité : elle n'est qu'un degré nécessaire entre l'individu et l'espèce.

est par les forces de la nation. Elle avive l'émotion poétique en associant nos destinées à celles d'un grand peuple, en entraînant notre imagination vers les régions lointaines du passé : elle fournit à la poésie une admirable variété de manifestations morales et esthétiques. Mais surtout, elle maintient les pensées dans la réalité, dans le vrai, elle les empêche de s'égarer, soit vers les plages infinies de l'idée, soit vers les ténèbres séductrices de la matière. La nationalité est, en effet, une conciliation permanente de l'idéal et du réel, elle ne peut subsister qu'à ce prix. En particulier, elle ôte à la poésie des destins son amertume, en lui communiquant sa force morale : elle lui donne cette mâle cordialité, cette sereine vigueur qui manquent trop souvent à l'esprit, lorsqu'il est livré à lui-même, ou qu'il est obsédé par le poids d'une société où domine la tyrannie du fait ou de l'idée et qui ne lui est pas sympathique. Elle tempère aussi l'amertume du comique, en lui donnant quelque chose de *familial*. En un mot, d'une part, elle élargit l'horizon littéraire, elle donne à la poésie plus de profondeur, d'étendue et de richesse, et de l'autre, elle la maintient dans sa vraie sphère, celle de l'homme. — Elle concourt donc au même résultat que les saines idées sur nos relations avec le monde. L'homme doit conquérir sa liberté dans les deux domaines, celui de la société et celui de la nature, avant d'arriver à concevoir dans sa plénitude le sentiment de son humanité, de sa destinée. Il doit s'assimiler ce qui l'entoure, afin de le dominer : il faut que le Dieu personnel se dégage de la nature et que l'individualité se dégage de la société ; il faut que l'être véritable remplace l'idée et le fait brutal, que la réalité résulte de la conciliation de ces deux éléments d'abord isolés [1].

Tel doit donc être le sujet de l'œuvre : l'homme indépendant de la nature et ajoutant à ses forces les puissances infinies de la libre

[1] Ces conditions sont, sans doute aussi, dans une certaine mesure, celles du développement des autres arts : ils supposent, en effet, que l'homme est au vrai point de vue, et qu'il ne donne trop d'importance ni à l'idée, ni à la matière. Ils ont leurs phases pareilles à celles que je vais indiquer pour la littérature : ils commencent par le symbole sacerdotal où la matière obscurcit l'idée, tout en lui étant sacrifiée, où l'homme s'efface devant la nature ; ils n'arrivent à l'*expression* véritable que lorsque la personnalité divine et humaine s'est édifiée. Toutefois, ils peuvent se contenter d'une liberté beaucoup moins grande, parce qu'ils enveloppent beaucoup plus l'idée et que la forme les soutient : ils sont plus voisins de la nature que la poésie, et ils sont aisément symboliques comme elle. Ceci résulte de ce que nous avons dit en définissant la littérature.

nationalité. La littérature ne saurait répondre à son idéal que si l'homme répond au sien : elle sera incomplète, aussitôt que la personnalité humaine sera mutilée. C'est une erreur trop commune de croire que le développement littéraire soit possible dans tous les milieux, qu'il puisse se concilier avec le despotisme laïque ou clérical, ou avec l'absence de toute règle morale, de tout idéal religieux. Il ne veut ni la tyrannie de l'idée, ni celle du fait. Il demande des nations libres reconnaissant au-dessus d'elles un Dieu personnel et une loi morale : il suppose que l'homme est à sa vraie place au milieu de l'univers, qu'il n'est ni l'esclave des choses ni l'esclave de lui-même, mais qu'il suit librement la volonté de Dieu, qu'il *accepte* le joug du *devoir*. Il ne doit être ni en deçà de la ligne indiquée, ni au-delà : la servitude et la licence sont également contraires au développement de la littérature, car la seconde ramène forcément à la première.

Or, cette condition essentielle, qui est également celle du développement social sous toutes ses formes, ne s'est réalisée que deux fois dans le cours des siècles, d'abord jusqu'à un certain point chez les peuples libres de la Grèce et de Rome (1), puis d'une manière définitive et complète chez les nations protestantes. Ces deux époques glorieuses constituent ce que j'appellerais volontiers les périodes *humaines* de l'histoire littéraire, parce que l'homme nous y apparaît dans sa grandeur et sa liberté. Elles ont été précédées l'une et l'autre par de longs siècles où il avait au-dessus de lui un sacerdoce, où l'espace infini n'était pas ouvert à sa pensée, où les nationalités n'avaient encore pu se former, où la littérature, comme l'art, oscillait entre l'idée théocratique et les puérils détails du fait, entre le mysticisme et le matérialisme, parce que l'individualité humaine était décomposée, les prêtres se réservant la vie spirituelle et ne laissant au peuple que la vie matérielle. Tel est le caractère des littératures de l'Orient, dans l'antiquité, de celles du moyen-âge, ou plus généralement du catholicisme, dans les temps modernes (2).

(1) La civilisation classique est purement humaine : c'est là sa supériorité et son défaut. Par son réalisme, elle nous préserve de ces tendances idéalistes et mystiques auxquelles le moyen âge céda, parce qu'il ne la connaissait pas. Les anciens comprenaient la vie : ils avaient cette sagesse, cette modération, qui manque trop souvent aux peuples modernes, entraînés qu'ils sont par la puissance du christianisme.

(2) Je n'indique ici que deux périodes : pour être complet, il en faudrait

Il est clair qu'en indiquant cette analogie fondamentale entre le développement du monde païen et celui du monde chrétien, il faudrait signaler les différences qui les séparent. La plus grande est celle-ci : tandis que, dans l'évolution antique, Dieu et l'homme, si j'ose ainsi dire, apparaissent successivement, le premier en Orient, le second en Grèce et à Rome, les deux éléments sont dès l'abord unis dans le christianisme, qui est la synthèse et la conciliation de cette immense dualité. Ou plutôt le christianisme a pour supériorité de donner à l'homme une réalité vivante au lieu d'une simple idée : il est la voix de Dieu s'élevant au milieu du silence des mondes. L'homme, après avoir achevé ce qu'il pouvait faire seul, avait besoin d'entendre cette *parole*, dans les ténèbres du soir : il avait essayé de toutes ses idées, il lui fallait une manifestation directe de l'être qui unît en elle le monde et l'humanité. Christ réalise cette condition : c'est l'homme-type, envoyé de Dieu, et qui, après nous avoir appris à vivre et à mourir, et avoir détruit l'idée barbare du sacrifice, nous attend dans le ciel : c'est le roi de notre terre, le chef de l'humanité, qu'il rattache à Dieu en l'affranchissant du pouvoir de la nature, parce qu'il est *homme* avant tout : sa vie est la réalisation de notre idéal. Dès-lors l'idéalisme et le dualisme semblent impossibles, puisque la lumière s'est faite et a tout éclairé, puisque le vrai rapport entre Dieu et le monde a été

distinguer trois. En premier lieu, la *phase sacerdotale* proprement dite, dans laquelle l'idée (philosophique, religieuse, morale) est encore à la surface des réalités, et les nie souvent, parce qu'elle est impuissante à les pénétrer, à les expliquer, à les animer : de là l'idéalisme (et par suite aussi le matérialisme) dans la religion (l'Inde est ici le type), la théocratie dans la société, le symbole dans l'art. En second lieu, la *phase chevaleresque*, où l'idée commence son évolution, et où l'action, représentée par la classe militaire, se place à côté de l'idée. Cette période est caractérisée par le dualisme en religion : l'idée ne nie plus toute la réalité, mais elle ne la pénétre pas encore entièrement, elle s'incarne dans un Dieu bon qui lutte contre les puissances des ténèbres et qui est le chef de la milice chevaleresque sur la terre. Dans la société, les laïques commencent à vivre, mais ils se limitent encore à l'action, et il y a toujours des castes ; seulement le sacerdoce n'est plus seul au pouvoir. Dans l'art, ce sont les détails qui dominent, souvent à l'infini : ils se groupent autour de l'idée sacerdotale. Dans l'antiquité, cette phase est représentée par la civilisation persane : celle des Musulmans pourrait y rentrer jusqu'à un certain point. Enfin, la *période humaine*, où l'idée pénètre tout, dans la religion, la société et l'art, et où la science peut naître, parce que la série des causes secondes apparaît alors à l'esprit : en outre l'industrie met la nature au service de l'homme, comme elle est rentrée dans la dépendance de Dieu.

révélé : Christ rend le prêtre inutile, car il est accessible à tous, et il a ôté à la nature toutes ses terreurs. De ces caractères, il résulte, en effet, que les phases indiquées ont eu quelque chose de nécessaire dans l'antiquité, tandis que, dans le christianisme, elles sont accidentelles. Si l'homme pouvait suivre aussitôt les ordres divins, le christianisme n'aurait pas connu la période sacerdotale : mais il se trouva faible devant cette splendide révélation ; des peuples nouveaux et encore enfants entrèrent dans l'Eglise, et ainsi l'humanité dut reprendre la route qu'elle avait déjà faite. De là cette analogie entre les littératures du moyen-âge et celles de l'Orient : de là aussi l'infériorité de celles-là vis-à-vis de celles-ci ([1]).

Pour me limiter aux temps modernes, je dirai qu'ils nous offrent deux civilisations, deux littératures : celle du catholicisme et de la chevalerie, et celle du protestantisme.

La première, celle des troubadours et des trouvères, de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse, de Caldéron, de Ronsard, de Racine, n'aborde pas la haute région des destinées, trop bien gardée par le prêtre. Cette poésie chevaleresque ne se tient pas sur les sommets battus par les vents et d'où se découvrent les vastes perspectives : elle préfère les vallées abritées et riantes. Elle est toute sentimentale, et l'action y étouffe l'idée : ce n'est pas l'homme que nous y trouvons, c'est le chevalier qui laisse au clergé le monde intellectuel, le domaine de la science et de la vraie poésie ([2]).

([1]) Je ne puis qu'effleurer ici ces généralités sur la littérature et sur les grandes phases de son développement. C'est un sujet qui demanderait à être traité à part, dans ses rapports avec l'évolution sociale tout entière : j'ai indiqué seulement les principaux traits.

([2]) Il y a souvent de la grandeur dans la littérature sacerdotale du christianisme, moins pourtant que dans celle des pays de l'Orient, où le principe même de la religion est en accord avec le système théocratique : mais c'est une grandeur factice, et qui n'a rien de sympathique ni d'humain : on sent que la personnalité du prêtre est opprimée sous l'idée de la caste. — Quant à la littérature chevaleresque, j'indique seulement la tendance centrale. Pour le moyen âge, j'ai surtout en vue le lyrisme érotique et l'épopée romanesque : ce sont là en effet les deux éléments essentiels et caractéristiques. Il faut se garder de faire rentrer dans la littérature chevaleresque (ou des nobles) les poésies qui reposent sur le principe de la libre nationalité, pour autant qu'il avait pu se conserver, comme les romances espagnoles, les Niebelungen, les chants héroïques des Suisses, les ballades anglo-écossaises et ce qu'il y a de plus réellement poétique dans Pétrarque et dans la Divine comédie. Au reste, il ne serait pas difficile de signaler un principe d'opposi-

Voyez, au contraire, la littérature des nations réformées, celle de Shakespeare, de Milton, de Klopstock, de Schiller, de Rousseau, de Mme de Staël, de Walter Scott, de Byron : elle embrasse le monde : elle vole librement dans la région orageuse des destinées : elle a retrouvé le chemin frayé par le vieil Homère. Elle est vraiment humaine, parce que la personnalité de l'homme a été reconstituée par le fait même de la destruction du pouvoir sacerdotal : les individus et les peuples sont nés à la vie spirituelle : il n'y a plus de castes, mais des hommes libres et des nations.

Voilà quelles ont été les grandes phases, quels sont les éléments constitutifs de la civilisation et de la littérature des peuples chrétiens.

Il faut ajouter que la poésie catholique ou chevaleresque a eu son centre dans les pays romans, en Italie, en Espagne, en France, et que la poésie protestante a eu le sien dans les pays germaniques, en Angleterre et en Allemagne.

Pour se réaliser librement et complétement, le christianisme avait besoin de nations jeunes et vraiment démocratiques : il trouva ces conditions chez les peuples de race germanique, dans leur esprit d'intime et réelle fraternité, dans leurs institutions profondément libérales. Mais leur initiation fut lente : elle ne se consomma qu'au 16e siècle, sous l'action de la renaissance des lettres : ils proclamèrent alors la Réforme et prirent la direction suprême de la

tion à l'Eglise dans la littérature chevaleresque proprement dite (Albigeois, Gibelins, etc.) : la caste militaire, comme dans l'Inde, songe à l'indépendance : mais l'émancipation est incomplète, et les nobles sont toujours essentiellement les champions de l'Eglise : l'idée sacerdotale les empêche encore de bien voir la réalité, et leur poésie pèche par le mysticisme et l'abus du merveilleux. — Au-dessous de cette littérature des privilégiés, apparaît celle des classes sujettes ; elle est railleuse et matérialiste : c'est le contre-pied de celle des nobles. L'idéalisme appelle toujours son contraire, et l'on ne dédaigne point impunément la réalité. Il fallait la réforme pour la réconcilier avec l'idée, et purifier la poésie du peuple. — J'ai cité en second lieu quelques noms de la période qui suivit la renaissance et qui remplaça la féodalité par les monarchies absolues. Dans les pays qui restèrent catholiques, la renaissance ne changea que la forme : et même, en Espagne et en Italie, ce qu'il y avait eu de liberté au moyen âge disparut. Cette seconde poésie chevaleresque est plus polie, plus rationnelle, mais moins populaire que la première, sauf en Espagne, où, du reste, le drame purement *social* succède à l'épopée *nationale*. Ce n'est plus qu'une poésie de cour : et par suite la littérature des classes inférieures disparaît comme telle.

chrétienté, qui avait été gouvernée jusque-là par les peuples néo-latins. Ceux-ci représentaient la civilisation mécanique de l'empire; ils avaient gardé les traditions romaines des derniers temps, de l'époque où *l'adoration de l'homme, de l'État*, avait marqué la fin d'une évolution trop exclusivement humaine; ils furent les éducateurs du monde moderne: les papes remplacèrent les empereurs vis-à-vis des nations nouvelles. Mais l'Europe devait s'émanciper un jour, elle ne pouvait rester attachée au cadavre de l'empire romain. Le formalisme des nations du Midi était impuissant à satisfaire sa soif de vie : il lui fallait quelque chose de plus substantiel et de plus libre. Les peuples du Nord, qui n'étaient pas entravés par les traditions de leur passé, qui pouvaient puiser directement aux sources de la vie, dont la civilisation était *primitive* et non *secondaire* comme celle des peuples néo-latins, donnèrent à l'Europe ce qui lui manquait : ils firent du christianisme la religion des nations et des individus. Mais les nations romanes ne se laissèrent pas entraîner : elles ne voulurent pas renoncer au sacerdoce de l'humanité. Maintenant il ne leur reste plus guère que les richesses de la forme, l'éclat de la vie extérieure. Le principe spirituel est ailleurs : l'idée moderne vit dans les peuples du Nord.

Ainsi chacun des deux éléments que nous avons distingués a eu pour représentant une des races de l'Europe moderne : la race germanique, à laquelle appartient l'avenir, a d'abord été gouvernée par un sacerdoce roman : puis, une fois initiée à la vie, par la connaissance des civilisations démocratiques et *humaines* de l'antiquité et par celle du christianisme primitif, elle a secoué le joug. Il y a donc là deux dualités parallèles.

Mais cette opposition ne peut durer indéfiniment au sein de la chrétienté : toute dualité veut être réduite. D'ailleurs les nations romanes ont en elles une part de la vérité : elles possèdent une certaine sagesse traditionnelle qui manque souvent au libre individualisme des nations du Nord : les Italiens surtout ont encore ce sens droit qui caractérisait les Romains. Il faut donc qu'il y ait un jour réconciliation : il faut que les peuples néo-latins entrent dans la civilisation dont la Réforme est l'âme; alors seulement la chrétienté pourra consommer son œuvre dans le monde. Elle doit former un seul tout : elle ne peut rester divisée comme l'était le monde an-

cien. Tel est au fond le grand problème du temps présent, le problème qui s'agite depuis le 16e siècle.

Or, entre les nations romanes et catholiques, d'une part, et les nations germaniques et protestantes de l'autre, il y a trois pays mixtes, la France, l'Allemagne et la Suisse. La France unit les deux races, et jusqu'à un certain point les deux religions : l'Allemagne possède l'unité de race, mais non l'unité religieuse : enfin la Suisse est mixte sous les deux rapports, et en outre elle unit la France à l'Allemagne par la nature de ses populations. Donc ces trois pays doivent jouer un rôle important dans la solution du problème : ils constituent le centre de l'Europe chrétienne : ils servent d'intermédiaires entre les deux grandes civilisations qui la divisent. Mais il est clair que l'existence d'organismes pareils complique singulièrement une question déjà si complexe par elle-même, et nous éloigne toujours plus de la simplicité de la civilisation païenne. Cependant il faut poursuivre et voir quel est le rôle de cette Europe centrale.

Nous pouvons dire que la France, l'Allemagne et la Suisse appartiennent maintenant à la civilisation protestante et la représentent vis-à-vis des nations néo-latines, qu'elles lui servent de moyens, d'instruments. Mais le mode de cette action diffère dans les trois pays, et ici déjà commence à se dessiner le rôle de la Suisse et en particulier de la Suisse romane.

La Suisse est décidément protestante, non pas seulement parce que la majorité de ses citoyens appartiennent à la réforme : elle réalise le principe dans sa vie, et en particulier dans son organisation politique : elle prêche d'exemple, si j'ose ainsi dire. Elle unit sous la même idée morale et pratique de complète liberté les nationalités catholiques et protestantes qui coexistent sur son territoire : elle les rapproche par la *vie :* ses cantons sont comme les membres d'une grande famille.

Si la Suisse concilie ainsi les deux termes dans la vie morale, si elle les rapproche sur le terrain de la réalité pratique, il en est tout autrement de la France et de l'Allemagne. Chacun de ces deux pays a dégagé une des conséquences du principe protestant et la présente à l'Europe : pour la France, c'est la conséquence politique et juridique, parce qu'elle n'est qu'un Etat et non une vraie nation : pour l'Allemagne, c'est la conséquence scientifique, parce qu'elle

n'est pas maîtresse d'elle-même au point de vue pratique et qu'elle a dû vivre uniquement dans la région des idées. La France unit les éléments opposés dans *l'Etat,* l'Allemagne les unit dans *la science.*

Donc, et nous pouvons l'affirmer dès à présent, ces deux civilisations sont foncièrement incomplètes : sans doute elles laissent mieux apercevoir que d'autres ce qu'il y a dans le principe moderne : mais pour cela elles le déchirent, elles le mutilent : et toutes les complications de notre époque n'ont pas d'autre cause. Or, la Suisse unissant en elle la France et l'Allemagne, et non pas seulement les deux races et les deux religions de l'Europe, il y a là pour elle à la fois des ressources et des dangers.

Nous devons maintenant voir de plus près ce que sont ces trois pays de l'Europe moyenne, et surtout quel est le rôle naturel de la Suisse en général et de la Suisse romane en particulier.

J. H.

(La suite prochainement.)

LES

BIBLIOTHÈQUES DE LA SUISSE.

I.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GENÈVE (SUITE). (1)

Nous sommes arrivés dans un premier article jusqu'à la fin de la première période des fastes de la Bibliothèque de Genève. Mais avant de terminer cette histoire il nous reste deux points importans à traiter : 1° ce qui concerne le prêt des livres, 2° le recensement et le contrôle de ces mêmes livres. Ainsi que nous l'avons dit, l'usage des livres était extrêmement restreint, et il n'y avait pas de jour d'ouverture précis pour la lecture et la consultation. On prendra une idée de cette publicité très resserrée en parcourant le livre intitulé : « *Mémoire des livres de la Bibliothèque prêtés par le principal.* » De 1626 à 1665, c'est-à-dire, pendant près de quarante ans, ce mémoire n'occupe que cinquante feuillets, soit cent pages, d'un cahier in-8° de format très allongé. L'emprunteur signait au registre, s'il appartenait au corps académique, ou déposait un reçu qu'on lui rendait à la rentrée des livres, s'il n'était pas du corps enseignant. Les professeurs Godefroy, Spanheim et Leclerc, sont alors les plus forts lecteurs à domicile. On leur confiait même les manuscrits précieux, car Godefroy écrit au registre, le 14 septembre 1647 : « J'ai emprunté à la Bibliothèque un extrait » manuscrit en parchemin des Epitres de Grégoire-le-Grand (sans

(1) Voir l'article précédent, n° de Décembre 1851, page 785, t. XIV.

doute le n° 20 des manuscrits latins de Senebier), une bulle du » pape Adrien, aussi en parchemin, et le manuscrit en parchemin » où sont les annales dites *de Fulde* » (probablement le n° 81 des manuscrits français, Chronique de France, in-fol. velin, du XIIIme siècle).

Dans de certains cas on prêtait avec tant de générosité, que des catégories entières de livres sortaient à la fois. C'est ainsi que sous la date du 20 octobre 1636 nous trouvons une feuille détachée portant en tête : « *Inventaire des livres de la librairie du Collége* desquels il a pleu à M. le principal de me permettre de me servir, que je promets luy rendre et restituer à sa volonté. » Or cet inventaire ne renferme pas moins de deux pages in-folio de livres *reliés* et une page de livres *in albo* (en blanc), tous ouvrages de droit et d'histoire. Cet heureux emprunteur, qui usait si largement de la Bibliothèque, a signé *La Piemente*.

On prêtait des livres aux étudians sur la caution de leurs maîtres de pension. Le bibliothécaire inscrit : « Prêté à M. S. Hartnol, Anglais, mon pensionnaire, l'histoire des Pays-Bas, et à M. Garnier, étudiant, demeurant chez M. Guyonier, Diodore de Sicile. » On envoyait aussi des livres au dehors : « Le 9 avril 1652, selon l'avis de M. le principal et sur l'ordre de la vénérable classe, j'ai envoyé un livre arabe à M. Hottinguer, auquel la dite vénérable classe, avec le consentement de MM. les scholarques (1), l'a presté pour quelque temps. En foy de quoy j'ai signé le présent. *A Léger.* » Et plus bas : « Rendu le dit livre. » Avec un contrôle si peu serré, des ouvrages devaient nécessairement s'égarer. Aussi sentit-on de bonne heure la nécessité d'un recensement de tous les livres. Pour le faciliter on rédigea en 1620 un Catalogue alphabétique des ouvrages, sans acception des matières (2). Les livres non rentrés ou égarés au 6 septembre 1626 occupent deux pages petit in-folio. On en retrouve un chez M. de Valence, juge de Saint-Julien, qui le tient de l'emprunteur.

A la fin du 17me siècle on rédige un nouveau catalogue (c'est le quatrième). Il comprend 123 feuillets soit 250 pages environ. Les

(1) Les Scholarques étaient les membres du Conseil délégués pour les affaires d'éducation.

(2) Catalogus librorum Bibliothecæ Genevensis ex ordine alphabetico dispositus. Anno 1620. Manuscrit petit in-folio de 94 pages.

livres sont toujours rangés dans les vingt-quatre compartimens *(plutei)*, mais on a ajouté un ordre des formats in-folio, in-quarto, in-octavo et in-douze. Ces derniers livres sont peu nombreux. A la marge de chaque article est écrit le mot *vérifié*, quand le livre est en place. A la fin on lit : « *Le compte des livres manquants qui sont inscrits au vieil catalogue vient à huictante-sept en tout* » Mais en revanche de ce déficit on trouve cette rubrique : *Livres qui se trouvent dans les armoires de plus que l'inventaire ne porte; plus les livres non reliés*. En tout 63 pages. Ce qui explique cette grande quantité d'ouvrages non catalogués, c'est que dans ce nombre les vérificateurs font entrer les liasses de papiers et de correspondances. Par exemple, les lettres diverses de Calvin avec les réponses, qui forment aujourd'hui une trentaine de gros volumes, figurent dans les articles non catalogués. Ces précieux autographes, qui constituent pour les écrivains de l'histoire de la Réforme une mine inépuisable (1), sont désignés très vaguement. On lit entr'autres : « Paquets de lettres concernant l'é-» glise de Neufchastel et la vocation de M. Jaquemot. — Item. Pa-» quet de lettres et responses de Berne, de Neufchastel, de Basle, » de Schaffhouse, d'Heidelberg, etc. — Item. Un paquet de lettres » très importantes de Calvin aux roys de France, d'Angleterre, à » divers princes et princesses. — Item. Vingt et un volumes de ré-» gistres du Consistoire, le premier de l'an 1605 et le dernier de » l'an 1647. »

A mesure que le temps marchait, et que l'on s'éloignait de l'époque de la Réformation depuis laquelle plusieurs générations s'étaient déjà succédées, on sentait l'importance d'arracher aux inju-

(1) Les lettres de Calvin et les autres manuscrits relatifs à ce réformateur ont été catalogués par Senebier avec une grande sollicitude. Néanmoins la mine est si riche que l'on en rencontre encore d'inconnus et d'inédits. M. de Falloux avait envoyé naguères à Genève, pendant son passage au ministère de l'instruction publique, un délégué pour les compulser encore une fois après tant d'autres. Cet envoyé, M. Bonnet, s'était occupé précédemment de Renée de France, fille du roi Louis XII et duchesse de Ferrare, personnage important de la Réforme. M. Aimé Herminjard prépare un travail sur la correspondance des réformateurs et plus particulièrement sur Viret. M. Corvin de Jastrzebski a découvert des documens importans sur les rapports des églises réformées de Pologne avec Genève au 16me siècle. La source est loin d'être épuisée. Plusieurs savans théologiens d'Allemagne ont aussi mis à profit ces richesses, entr'autres MM. Henri, Baum, Kirchoffer, Ranke. On trouve dans cette collection des lettres de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, à Théodore de Bèze.

res du temps, à la dispersion et aux chances de destruction ; ces feuilles volantes, long-temps sans valeur, et dont un carré serait payé bien cher aujourd'hui par maint collecteur d'autographes. Plus tard ces précieux documens furent encore plus solidement préservés par une reliure ou au moyen d'un classement dans des portefeuilles.

Nous touchons à une époque importante dans l'histoire de l'établissement que nous suivons pas à pas, époque de transformation et de renouvellement. On touchait au dix-huitième siècle, et après un siècle et demi d'existence, la bibliothèque de Genève avait atteint le chiffre de 3000 volumes (1). Le local qui lui avait été primitivement consacré, était déclaré incommode et insuffisant. La direction devait aussi recevoir une impulsion plus régulière et plus énergique. En 1699, le petit Conseil décida en principe que le transfert dans un meilleur emplacement serait pratiqué aussitôt que possible. Il institua aussi une *Direction de la Bibliothèque publique*, dans laquelle l'élément laïque venait siéger à côté des ecclésiastiques. Un membre du gouvernement présidait même cette direction.

Dès ce moment, nous allons marcher d'un pas plus sûr et plus rapide, parce que les documents deviennent plus clairs et plus abondants. Pour tout ce que nous avons dit jusqu'ici, nous avons été obligé de reconstituer le passé à l'aide de lambeaux de régistres, et de raisonner par inductions quand des lacunes ou des vides nous privaient du fil indicateur. L'histoire de la bibliothèque, pour ceux qui s'en sont occupés jusqu'ici, ne commence guère qu'avec l'ouverture de la nouvelle bibliothèque dans une partie du local qu'elle occupe encore actuellement, la grande salle consacrée jadis à l'enseignement des collégiens. Cet événement fut annoncé solennellement au public, le 14 mai 1703, par Jean-Alphonse Turretin, dans la cérémonie des promotions. Dès l'année précédente la nouvelle direction, assemblée pour la première fois le 10 octobre 1702, avait élaboré un nouveau réglement. Les directeurs étaient choisis parmi les pasteurs et professeurs. Deux bibliothécaires alternaient par semestre. Le seul jour d'ouverture était le mardi, et durant deux heures seulement.

M. Minutoli fit un nouvel inventaire ; un registre fut ouvert pour

(1) 1485 in-folio, 719 in-4°, 1299 in-8°, in-12 et in-18.

inscrire les dons (¹) et un autre pour recevoir les noms des visiteurs étrangers. On achète douze chaises de crin couvertes de maroquin noir. On s'abonne aux journaux des savants, de Trévoux et de Hollande. Il est proposé de prier les pasteurs et les notaires d'intéresser dans les paroisses et dans les testaments en faveur de la bibliothèque. Le réglement est imprimé à 500 exemplaires. En 1704, les nouveaux conseillers des Deux-Cents souscrivent pour deux louis d'or. Les directeurs font copier par le peintre Bornimo les portraits de Calvin et de Bèze, sur les originaux que possède le professeur Tronchin. En 1705, il est décidé de demander aux archives quelques missels, et l'original de la confession de foi des Églises de France *signé par Henri IV lui-même*. On paie aux frères Gardel six écus pour le portrait d'Erasme. M. Bonnet, résident de Prusse à Londres, suit les ventes et achète pour le compte de la bibliothèque. On achète pour 2000 florins de livres à Mlle Sarrazin.

Plusieurs particuliers commencent à donner des médailles, des gravures et des tableaux. M. Guillaume Franconis offre un beau buffet des Indes (²). La bibliothèque soutient un procès contre M. Puerari pour un legs de 1200 florins.

En 1709, il est décidé de faire une petite bibliothèque pour les étudiants et d'y mettre les *doublets*. En 1711, M. Jean-Ant. Lullin lègue 400 écus. M. Chenard, docteur-médecin, siége dans la direction.

1713. On accorde à M. Lenfant les documents nécessaires pour son histoire des conciles de Bâle et de Lausanne.

1714. Destination de soixante-quatorze louis reçus des nouveaux élus des Deux-Cents, à l'achat de livres de droit et de médecine.

1715. M. Frisching, avoyer de Berne, fait un don de 200 L. et recommande de n'acheter que des livres d'une seule science.

1717. On exige des imprimeurs une liste de ce qu'ils impriment, pour qu'ils remettent bien les exemplaires. — M. de la Corbière donne un manuscrit de Bonivard. On refuse de le com-

(¹) Ce registre est un magnifique in-folio relié en maroquin rouge et doré sur tranches. Malheureusement la transcription des dons a été interrompue. Elle sera reprise incessamment.

(²) C'est une armoire en laque du Japon d'un très beau travail avec des oiseaux dorés en relief et des serrures curieuses.

muniquer à M. Ruchat de Rolle, et l'on confirme le réglement de ne pas laisser sortir des manuscrits pour des étrangers.

1718. La chambre des comptes (1) refuse d'acheter des rideaux et paie les nouvelles tables. Il est décidé que l'on ne recevra que les portraits d'hommes distingués, de rois et de princes.

1720. Le nombre total des volumes est déjà de 7028. La place commence à manquer et l'on propose de faire un cabinet pour les curiosités d'histoire naturelle, médailles, instruments de physique, etc., que l'on continue de donner à la bibliothèque. M. Fatio de Duillier donne 30 volumes, un demi et un quart de cercle.

1722. On propose d'instituer à la maison-de-ville une bibliothèque particulière de droit et d'histoire. Rejeté.

1723. La direction est dans la perplexité à cause de ses contrats de rente sur l'hôtel-de-ville, frappés de dépréciation. (Système de Law).

1724. Dons nombreux, entre autres de M. Pitt et du prince de Hess-Philipstadt, reçus bourgeois. L'hôpital donne quelques livres abandonnés au grenier. M. Chouet offre des lettres des Réformateurs.

1725. MM. Chouet, Buisson et Grenus sont chargés d'examiner des livres sur les provinces de France. On achète des livres sur l'histoire de Bourgogne, pour faciliter les travaux de M. Abauzit touchant l'ancienne histoire ecclésiastique de Genève. La marquise de Langallerie fait un don au nom de son fils reçu bourgeois (2).

1726. Le magnifique Conseil accorde enfin deux nouvelles chambres qui sont déjà en partie garnies de livres (3). On décide de mettre une marque aux volumes.

(1) La *Chambre des comptes* était à peu près l'équivalent du Département des finances du gouvernement actuel de Genève.

(2) Cette même année, 1725, on vendit à Paris, en vente publique et sur catalogue imprimé et distribué, avec la fameuse bibliothèque de Cisternay Dufay, capitaine aux gardes françaises et célèbre bibliophile, les deux plus rares peut-être des livres imprimés à Genève au XVe siècle, le *Roman du noble Roy Ponthus* et la *Chronique d'Apollin de Tyr*. Ces deux romans de chevalerie, sortis des presses d'Adam Steynschabler et de Loys Garbin, les deux premiers imprimeurs de Genève, furent adjugés pour le prix de 20 livres et dix sous (n° 2366). Ah! si l'administration de la bibliothèque de Genève avait eu alors l'heureuse idée de les acquérir! Nous verrons ce que ces mêmes exemplaires se vendront en mars 1852 à la vente des bibliothèques du feu roi Louis-Philippe.....

(3) LEGENDÆ AUREÆ SANCTORUM *quas collegit frater Januensis*. L'imprimeur,

1727. Refusé à M. Battier, professeur à Bâle, le manuscrit d'Homère (manuscrit de l'*Iliade*, du 14e siècle). — Le portrait du roi de France, enrichi de diamants, donné par feu Daniel Martine, occasionne un procès. — M. de la Batie lègue 2000 livres. Procès avec sa veuve qui n'en veut remettre que 1000. La bibliothèque perd sa cause devant le petit Conseil et en appelle devant le grand.

1730. On décide de demander à la maison-de-ville un *Confessionnal* de l'archevêque de Florence Antonini, imprimé avant 1500. Il est proposé d'écrire à M. Ruchat, bibliothécaire à Lausanne, pour tâcher d'obtenir la *Légende dorée*, imprimée à Genève en 1480 (1). M. Jacob Vernet est désigné comme ayant rendu de grands services en conseillant de bons livres imprimés en Italie, pays où il a voyagé et fait connaissance avec des savants. (Déjà précédemment on s'était abonné au journal italien de Venise.)

On signale la pénurie des fonds, de grands achats ayant tout absorbé, et l'on propose de vendre les doubles et les premières éditions des auteurs. *Sur la remarque qu'il y a plusieurs livres dont il est utile de conserver les premières éditions, on laisse cette affaire au discernement du bibliothécaire.*

Nous ne pouvons nous empêcher de signaler ici la tendance en général plus utilitaire qu'esthétique de la bibliographie pendant le 18e siècle. Voilà, à Genève, les belles éditions princeps provenant de Bonivard, presque aussi précieuses que des manuscrits, qui sont en péril d'être vilement vendues sous prétexte qu'on en a fait de plus récentes et de plus amples. Remercions MM. Bordier, Baulacre et Abauzit, qui étaient alors bibliothécaires en charge, de n'avoir point fait usage de leur plein-pouvoir!

On remarque dans les registres que nous compulsons, d'après l'extrait qu'en a fait M. Privat-Bovy, bibliothécaire actuel, l'extrême embarras où se trouvait la direction, vers l'année 1730, à propos des dons étranges qu'on lui offrait parfois, et qu'elle

Adam Steynschabler, de Schweinfurt (de *Schwinfordia*), était établi à Genève (*in florentissimâ Gebenensi civitate*), sous l'épiscopat de Louis de Savoie. — La bibliothèque de Genève possède aujourd'hui trois exemplaires de cet incunable, et celle de Lausanne n'en a plus.

(1) Le petit conseil, vu l'augmentation progressive de la bibliothèque, accorda l'appartement entier, à peu près tel qu'il existe aujourd'hui, avec la salle de distribution des livres, les deux petites salles contiguës, celle de lecture et celle des manuscrits (Préface du catalogue de la bibliothèque par M. le professeur Vaucher.)

n'osait refuser. Il était reçu au 18e siècle, qu'une bibliothèque devait ressembler autant à un cabinet de physique, à une galerie de tableaux, et à un musée d'histoire naturelle, qu'à une collection de livres imprimés et manuscrits. Les machines pneumatiques, les bocaux remplis de monstres et de reptiles, les animaux empaillés, les minéraux, les globes, les planisphères, les portraits, les médailles affluaient à la bibliothèque et finissaient par l'encombrer au lieu de l'orner. Comme on n'avait point de collections spéciales pour ces divers ordres d'objets, on les faisait tous refluer sur cette malheureuse bibliothèque. De nos jours, les choses se passent plus régulièrement et chacun y trouve son compte.

On voit par les procès-verbaux de 1731, que sur la proposition de M. Baulacre, on plaça le plus grand nombre possible de ces *curiosités* dans la chambre ayant vue sur la cour du collége. La bibliothèque, ainsi délivrée, fut nettoyée en onze jours par trois hommes. Elle ne l'avait pas été depuis 1726. La chambre des comptes ne voulut prendre à sa charge que le salaire d'un seul ouvrier.

1732. M. Lamberti annonce qu'il complétera le don de ses Mémoires (1). On achète le nouveau *Dictionnaire de Bayle* et le *Trésor des antiquités d'Italie* de Grævius qui coûte 440 fl. de Hollande les quarante-cinq volumes. Ces acquisitions prouvent le rapide accroissement de la bibliothèque, grâce à des rentrées éventuelles, comme les donations et les legs, qui parfois étaient considérables, et les ressources ordinaires, comme les contributions des nouveaux bourgeois, les dons des nouveaux conseillers, les immatriculations des étudiants et quelques autres.

» Dupuis Gentilli, de Bourgogne, reçu bourgeois, donne la *Bibliotheca Sebusiana* de Guichenon (rare). On achète l'*Histoire du Languedoc* par un Bénédictin (2). M. Bordier rappelle qu'il y a assez long-temps qu'on n'a pas fait de legs à la bibliothèque, et M. le président se charge d'en parler aux notaires. »

» Le magnifique Conseil fait apporter à la bibliothèque deux anciens tableaux restés depuis long-temps dans le vieil arsenal :

(1) Lamberti, originaire des Grisons et diplomate instruit, employé dans la plupart des négociations des dernières années du règne de Louis XIV, s'était retiré à Nyon où il a rédigé quinze volumes in-4° de mémoires intéressans.

(2) Dom Vaissette.

1° l'adoration des mages, 2° un évêque de Genève à genoux devant la vierge et l'enfant Jésus. L'évêque est probablement Jean de Brognier, cardinal de Viviers, qui présida le concile de Constance et gouverna l'église de Genève. Ces tableaux sont en détrempe et des deux côtés. C'était probablement une armoire d'autel de Saint-Pierre. Ces deux tableaux sont les seuls épargnés à la réformation. »

Les peintures dont il est ici question, sont déposées aujourd'hui dans le musée Rath à Genève. Elles ne sont pas les seules que l'on connaisse provenant de peintres genevois antérieurs à la Réformation. M. le marquis Costa de Beauregard, à Chambéry, possède dans ses belles collections un tableau peint à l'huile, représentant un sujet religieux sur un fond d'or, et qui porte en toutes lettres le nom d'un artiste genevois (Genevensis) et une date bien antérieure à la Réforme.

1733. M. Grenus se charge de procurer les pièces concernant le concile de Bâle trouvées dans les archives. — Les nouveaux membres du Deux-Cents sont invités à faire un don. Ils donnent 80 louis. — On achète Montfaucon, vol. XII et XIII, le Glossaire de Ducange et le *Gallia Christiana*. On diffère l'achat de l'Histoire de la Chine et des Actes publics d'Angleterre par Ryme, qui coûtent 120 florins de Hollande.

1734. Il est fait mention d'un livre fort rare acheté dans les doublets de la bibliothèque du pape, les Conformités de saint François d'Assise avec Notre Seigneur J.-C., de Pierre de Alva. « *On décide d'acheter peu de livres nouveaux et d'attendre la mort d'un auteur pour acheter ses ouvrages, crainte d'éditions nouvelles.* » Remarquons que l'impatience moderne s'accommoderait peu d'une semblable temporisation. Que diraient les lecteurs et les auteurs si on s'avisait d'attendre le décès de MM. de Lamartine, Michelet et autres, pour acheter leurs œuvres. Les uns et les autres goûteraient peu cette prudence d'*outre-tombe*. Les sciences, surtout les sciences naturelles, ne s'en trouveraient pas non plus très bien.

Quelquefois la bibliothèque faisait de singuliers trafics. Par exemple, dans son désir de compléter sa collection d'images des docteurs réformés, elle charge M. Lefort de négocier avec M. Cordier, horloger, *l'échange du portrait de M. Claude contre une*

place à Saint-Pierre (galerie de Rohan) (1). Le portrait a été fait à Paris. — On vérifie les comptes du recteur, M. Maurice, qui continue d'avoir l'administration des fonds. M. Chevrier, revenu de Turquie, offre à la bibliothèque quelques produits de la nouvelle imprimerie de Constantinople.

1740. Le comte de Lautrec envoie deux médailles sur la pacification des troubles. — On achète la copie du procès de la canonisation de saint François de Sales pour deux louis. Le recteur Vernet propose d'exiger des étudians en droit un demi écu pour la bibliothèque, comme on fait pour ceux de théologie et de philosophie. — M. Chouet rapporte que le magnifique Conseil lui a refusé, pour la bibliothèque, un tapis qui ornait l'autel de Saint-Pierre.

« On propose d'introduire dans la direction quelques négocians instruits. » Le Conseil décide que l'on nommera trois nouveaux directeurs.

1742. M. Baulacre annonce les riches présens de M. Lullin, comme, par exemple : 1° les *Sermons de saint Augustin*, qui, d'après Montfaucon, sont un manuscrit du 6e ou du 7e siècle ; 2° le *Roman de la Rose* avec miniatures ; 3° les Tablettes de cire ou *Rationarium* des dépenses de la maison de Philippe-le-Bel, roi de France ; 4° les Offices de Cicéron, éditions de 1465 et 1466 sur vélin.

M. Dodwell, ministre anglais, a donné aussi quelques cartes faites à la main sur vélin par André Benincasa d'Ancône, l'an 1476 (2).

M. Case donne quelques papiers de M. de Calignon, chancelier de Navarre, où se trouve la minute de l'Edit de Nantes, et quelques lettres de Henri IV en original.

M. Vernet offre les têtes en *plâtre* des douze Césars.

Cette année, 1742, est donc une année capitale pour la bibliothèque de Genève et elle mérite d'être marquée avec une pierre blanche dans ses fastes. En effet, c'est comme on vient de voir, l'année du don magnifique et vraiment royal que fit Ami Lullin, professeur d'histoire ecclésiastique.

(1) Les places dans les églises à Genève ont été, dans ces dernières années, l'objet de plusieurs tractations.

(2) Ces cartes marines sont un ancien *Portulan*. L'une d'elles est remarquable en ce que, faite avant la première expédition de Christophe Colomb en Amérique (1492), elle pressent et indique le nouveau continent qui est désigné comme une très-grande terre maritime, au de-là des Iles fortunées (Canaries), habitée par des hommes nuds.

Cet amateur, cher aux bibliophiles, qui réunissait l'instruction, le goût et la richesse, avait rassemblé à grands frais une collection de manuscrits curieux dont la plupart avaient fait partie de la fameuse collection du conseiller Paul Petau (1). Lullin acquit ce que la reine Christine de Suède n'avait pas voulu prendre pour elle dans cette bibliothèque unique. On sait que Christine donna ensuite tout ce qu'elle avait acheté à la bibliothèque du Vatican, et c'est ainsi que Rome et Genève ont aujourd'hui en leur possession des manuscrits uniques au monde. Le professeur Lullin, non content d'avoir doté de son vivant la bibliothèque de sa ville natale de ces trésors précieux, lui légua encore après sa mort tous les manuscrits dont il s'était réservé l'usage, avec un très grand nombre de beaux livres imprimés. Il mit le comble à sa munificence en joignant à ce legs celui d'une somme d'argent destinée à payer les réparations nécessaires pour loger ces nouvelles richesses.

Le 7 mai 1742 on fixa deux assemblées annuelles, chaque premier mardi de mai et de septembre, outre une petite assemblée mensuelle du recteur, des bibliothécaires et de quelques membres pour les affaires courantes (2).

M. Caze donne des autographes provenant du marquis d'Azzilières, ancien député des églises réformées.

Le recteur Calandrini annonce qu'on a eu pour cent francs d'un Italien les bustes des douze Césars moulés sur les antiques de bronze du cardinal Albani. On les placera aux trumeaux des fenêtres de la grande salle.

En 1743 la bibliothèque s'enrichit encore d'une manière toute spéciale du legs considérable qui lui fit le fameux peintre genevois Jaques-Antoine Arlaud (3). Ce legs consistait en médailles d'or qu'il

(1) Paul Petau avait acheté ses manuscrits, en grande partie, de Pierre Daniel, le plus célèbre collecteur de son temps. Daniel lui-même avait très heureusement mis à profit, pour composer son cabinet, les guerres civiles de la France qui, au seizième siècle, ruinèrent tant de monastères et dispersèrent tant de riches bibliothèques. Voyez entr'autres sur l'origine de plusieurs des manuscrits de Daniel, l'article *Bongars* dans le dictionnaire de Bayle.

(2) La direction était alors composée de dix-neuf membres, dont trois syndics scholarques, le recteur et les deux bibliothécaires, sept professeurs, un pasteur, le procureur-général, un médecin, un négociant, un homme de lettres et un artiste. On nommait aussi parfois des directeurs honoraires à l'étranger.

(3) Jaques-Antoine Arlaud, né à Genève en 1668, a laissé une grande

avait reçues de différens princes et grands seigneurs, en un beau cabinet de tableaux, en livres rares et dans une ample collection de gravures. L'héritier demandait à garder, en échange de quelque autre chose, un plan de Paris; mais on ne lui en accorda que la jouissance pour ne pas porter atteinte à la teneur du testament. Des réparations ayant été décidées pour placer avantageusement les tableaux de M. Arlaud, la chambre des comptes ne voulut accorder que 25 écus sur 85.

Au mois de juin de la même année, l'armée espagnole environnant Genève, on eut des craintes assez vives. On décida de ne montrer qu'aux connaisseurs les objets précieux, et de prendre des mesures de sûreté.

M. Laroche, réfugié, offre, moyennant une petite pension viagère, la sphère qu'il a construite. Refusé, vu que la machine marchant au moyen d'un sceau d'eau, est peu correcte.

L'éditeur de Bâle du dictionnaire latin de Robert Estienne *(Thesaurus linguæ latinæ)*, envoie un exemplaire de son édition pour témoigner sa reconnaissance de ce qu'on lui avait prêté l'exemplaire chargé de notes de l'édition originale.

En 1744 on proposa d'acquérir quelques pièces fugitives pour les réunir ensuite en volumes. Le prix trop élevé de 10 louis empêcha d'acheter un manuscrit dans la langue *varague* (côte de Malabar) écrit sur des feuilles de palmier. Le recteur annonçait cependant qu'il avait en caisse 2,700 livres, y compris un legs de M. Jaq-André Saladin.

Beaucoup de médailles de la bibliothèque étant fausses, on décide d'en acheter d'authentiques, surtout des douze empereurs romains.

1745. M. Cunac donne un tableau de la passion chargé de figures, que l'on croit de Paul Lucas [1]. On nomme un bedeau qui

réputation comme peintre en miniature. On connaît l'histoire de sa fameuse *Léda*. Il fut le maître de dessin et de peinture du Régent, qui lui avait donné un logement au palais de Saint-Cloud. On conserve à la bibliothèque de Genève une lettre authographe de Newton à Arlaud avec lequel il s'était intimément lié durant le séjour de notre artiste en Angleterre. La bibliothèque de Genève possède aussi une tête de femme très curieuse, peinte par le Régent et qui porte cette inscription : « *Dessiné et donné par Monseigneur le Duc d'Orléans, pour Jaques-Antoine Arlaud. A Marly, le lundi 6 octobre 1713.* »

[1] Il faut lire sans doute « *de Lucas Cranach.* » Ce tableau médiocre, relégué aujourd'hui dans les combles de la bibliothèque, appartient en effet à l'école de ce célèbre artiste. Paul Lucas n'est connu que par ses voyages.

sert à la fois pour la bibliothèque et le collége (21 écus de gages). Il lui est fait défense de recevoir de l'argent des étrangers. On refuse des livres à MM. Ruchat de Lausanne et Engel, bibliothécaire à Berne, en leur faisant des excuses polies. M. Jean Roque, négociant genevois établi à Londres, donne un plan de cette ville en vingt-quatre feuilles.

En 1747 la question d'un nouveau catalogue fut agitée, vu l'augmentation des livres. On traita aussi celle de la diminution du temps du prêt des livres aux étudians, et l'on discuta s'il ne conviendrait pas de refuser aux proposans des sermonnaires catholiques.

En 1748 M. Burlamaqui donna des livres rares et de beaux recueils d'estampes. M. Chaput d'Orange offrit les bustes de Calvin et de Bèze taillés sur un caillou. Ces singulières effigies viennent de Berlin.

Le bedeau étant souvent emprunté et embarrassé pour donner les livres, on décide, pour éviter que les lecteurs les prennent eux-mêmes, d'engager de jeunes théologiens à bien étudier la bibliothèque afin qu'ils puissent indiquer au bedeau où sont les livres. Le bedeau demande à être délivré de la surveillance du collége.

1749. M. Cromelin donne des lettres autographes de Calvin, et les archives envoient l'Obituaire de l'abbaye de Bonmont ainsi que le nécrologe des chanoines de Saint-Pierre.

On décide de faire mettre à la bibliothèque des fenêtres à l'anglaise du côté de la Vallée du collége et de prendre des précautions contre le jet des pierres des écoliers. Un service de pompes à incendie est organisé pour la bibliothèque.

1751. M. Caze lègue cent volumes à prendre au choix parmi les siens. On nomme pour choisir MM. Baulacre, Abauzit, Delarive, Vernet, Cramer et Pictet.

1752. M. Cramer lègue tous les livres de sa bibliothèque qui ne sont pas dans la collection publique, après cependant que ses amis MM. Delarive, Calandrini et Jallabert auront fait un premier choix.

On paie à M. Thélusson 50 écus avancés par lui pour l'achat du *Catholicon* de Joannis de Janua ([1]). M. de Lubières donne un au-

([1]) Aujourd'hui ce livre de vieille théologie ne vaudrait pas autant. Les goûts changent en bibliographie comme en toutes choses. Le mode même

tographe de Scaliger qui témoigne que Duplessis Mornay était très versé dans le grec et l'hébreu.

1753. Parmi les donateurs de cette année on remarque le duc de Richemond, milord Montjoï, le prince d'Anhalt et le comte de Bruhl. — Il est proposé de doubler et de tripler les exemplaires des ouvrages les plus utiles aux étudians en théologie.

En 1754 on remit en vigueur l'usage de faire inscrire les noms des étrangers qui étudiaient à Genève. M. de Champeaux promit de procurer un troisième morceau de M. Arlaud pour joindre aux deux tableaux de la *Leda*, donnés par MM. Lullin et Necker (1). Le prince Galitzin offre un très beau recueil de statues anciennes et modernes et le baron de Strogonow promet une Bible russe.

La bibliothèque ayant résolu d'acheter quelques Bibles rares, entr'autres celle de Sixte V, imprimée à Rome en 3 volumes in f°l, M. de Lubières, amateur distingué, rédigea un mémoire sur les caractères distinctifs de cette Bible et sur celle de Clément VII (1592). Ce mémoire fut adressé à Jean-Jaques Rousseau (2).— Le 19 décembre 1754, le recteur présenta une lettre de Rousseau annonçant que la Bible de Sixte V, en grand papier, allait être mise en vente dans l'auction de M. de Boze. MM. l'abbé Sabier et Duclos vérifieront l'authenticité et la condition de cet exemplaire. Le petit papier vaut L. 300 et le grand papier L. 600. On décide d'autoriser Jean-Jaques Rousseau à offrir jusqu'à 700 livres.

On aime à voir ainsi l'illustre auteur de l'*Emile* s'ingéniant pour enrichir la bibliothèque de sa ville natale. Les directeurs avaient, paraît-il, une certaine confiance en ses connaissances et en son

s'en mêle. On donnerait maintenant toute une bibliothèque d'ancienne théologie pour un beau roman de chevalerie et surtout pour un vieux recueil de poésies françaises.

(1) On sait que le peintre Arlaud avait coupé en morceaux sa fameuse *Léda*. La légende des peintres est pleine d'histoires sur la réunion de ces fragmens.

(2) Pour montrer avec quel zèle M. de Lubières travaillait à enrichir la bibliothèque de Genève, nous citerons le billet suivant qu'il adressait au pasteur Lullin, bibliothécaire : « Je vous envoie, mon cher monsieur, le *Museum* de Venise (statues antiques gravées) qui manquait à notre bibliothèque et qui y sera mieux placé que dans mon cabinet. Je l'y avais destiné après moi, mais j'aime mieux qu'il y soit dès à-présent. Si j'en avais besoin, j'y aurais recours. Ce que je puis vous assurer, c'est que ce *Museum* est rarissime même en Italie, où on ne pourrait l'avoir ni pour or ni pour argent. Je le donne avec plaisir. »

zèle, car la même année, la bibliothèque ayant décidé d'acquérir l'*Encyclopédie*, Jean-Jaques Rousseau fut encore chargé de veiller à ce que les planches fussent des meilleures épreuves.

1755. M. Sadau donne un poignard trouvé au pied de la pierre à Niton ; le baron Strogonoff gratifie la bibliothèque de beaux livres italiens. Le Conseil annonce que pour augmenter les ressources de la bibliothèque, les nouveaux bourgeois paieront désormais 15 florins pour cet établissement.

1756. M. d'Alembert étant alors à Genève, la bibliothèque souscrit directement auprès de lui pour l'*Encyclopédie* dont il est un des rédacteurs. — Le recteur fait don d'un bassin de cuivre émaillé, peint en 1554 (1), et M. Bardin du portrait du cardinal de Richelieu. M. Lullin, outre sa bibliothèque et ses manuscrits, lègue 1,000 livres.

M. le docteur Tronchin, qui a donné le traité de Turrecremata sur le Psautier, imprimé à Mayence en 1476, promet de tâcher d'obtenir du comte d'Argenson la suite du catalogue des livres et manuscrits de la bibliothèque du roi. On le remercie et on décide de le nommer directeur honoraire comme ayant de grandes connaissances en fait de livres rares.

M. Jean-Jaques Rousseau fait présent d'un manuscrit sur le siége d'Orléans, en 1428, sur le procès de Jeanne d'Arc et sur sa révision par les commissaires de Calixte IV. M. Lullin donne le coutumier du Pays de Vaud (1557), et M. Tronchin le fameux *Speculum humanæ salvationis*, attribué à Laurent Coster de Harlem, inventeur de l'imprimerie, au dire des Hollandais. La retraite de M. Baulacre, au bout de vingt ans d'excellens services, suscite de justes regrets. Baulacre fut en effet l'un des savans du XVIIIe siècle les plus versés dans la bibliographie. Il a écrit sur plusieurs des manuscrits qui sont dans la bibliothèque de Genève des notices remarquables. Il les insérait ordinairement dans le *Mercure* de Neuchâtel.

Les bibliothécaires reçoivent la mission de faire à Mme Lullin des complimens de condoléance en visite solennelle ; une commission spéciale est nommée pour recevoir le legs de feu son époux.

(1) Ce beau plat émaillé, pour lequel des amateurs étrangers et des marchands d'objets d'art ont plusieurs fois offert à la bibliothèque d'assez jolies sommes, se voit aujourd'hui au musée des antiquités. C'est un morceau capital à tous égards.

1757. M. d'Alembert fait présent de ses œuvres et M. Thélusson d'une médaille rare frappée en 1752 en l'honneur de la Saint-Barthelemy avec cette inscription : « *Virtus in Rebelles.* » Cette journée est ainsi exaltée comme un acte héroïque du gouvernement de Charles IX.

1758. M. Jallabert quitte sa charge de bibliothécaire, mais on le prie de continuer le catalogue du legs Lullin. Il se prête de bonne grâce à cette sollicitation.

1759. Vérification des comptes de l'ancien recteur Trembley. M. Maurice, nouveau recteur, reçoit le solde de L. 13,212. — On propose de faire venir les journaux par les messageries pour les avoir plus vite. — Mme d'Epinay, alors en séjour chez Voltaire à Ferney, fait don d'Hudibras, édition de Londres, 1757. — On fait un grand achat de livres à l'encan de M. Leclerc. — La commission spéciale propose de placer les livres et manuscrits Lullin dans la salle des tableaux.

On rejette l'achat de la Compilation des auteurs sur les antiquités ecclésiastiques qui s'imprime à Venise.

En 1760 M. Perdriau donne l'Ovide de 1492 et M. Butini de Surinam 27 bouteilles remplies d'animaux, poissons, etc. On construira des étagères pour les recevoir dans la salle des tableaux.

Les bibliothécaires annoncent en 1761 que les recettes faites les années précédentes montent déjà à 11,000 écus. — M. Keate, anglais, donne son histoire de Genève et prie qu'on lui fasse des remarques sur le contenu de son livre. On le remercie, mais on décide de n'en faire aucune, attendu que cela n'est pas du ressort de la commission. M. Simler demande la communication des originaux des lettres de Bullinger à Calvin. On lui en offre des copies. Le même offre son édition des lettres des réformateurs. — M. Ch. Bonnet est chargé de changer la liqueur des bocaux remplis d'animaux qui sont dans la salle des tableaux. On sollicite de la famille Baulacre les papiers intéressans laissés par le bibliothécaire de ce nom.

1762. Le Conseil se déclare satisfait des réparations faites. M. le marquis Tanucci fait don au nom du roi de Naples des *Antiquités d'Herculanum.*

Les scholarques font déposer à la bibliothèque les chefs-d'œuvre des maîtres d'état, comme charpentiers, menuisiers, etc. ; ce dépôt cause quelque embarras. On propose d'acheter ceux qui

ont un mérite particulier. On ajourne l'acquisition du grand ouvrage des historiens de France, et l'on propose de demander au Conseil de faire copier la chronique de Bonivard.

Le 7 mai Jean-Jaques Rousseau annonce un beau présent du maréchal de Luxembourg. C'est la belle édition des fables de Lafontaine en 4 volumes in-f°[1], avec les figures d'Oudry. — M. de Lubières, après ample examen, déclare que le catalogue est encore bien suffisant. Cependant on travaillera à un nouveau, mais sans se hâter.

Des changemens dans la place qu'occupent les livres étant devenus indispensables par ce nouveau travail de classement pour un nouveau catalogue, on accorde aux bibliothécaires un aide pour charrier les livres. — M. Cramer travaille à un brouillon du catalogue des éditions depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en l'an 1500 (Editions incunables). — M. Pictet dit qu'il existe quelque part une copie des chroniques de Bonivard et qu'il espère la procurer. Il offre en attendant un autre ouvrage de Bonivard, son *Histoire des capitaines généraux* ([1]).

1763. M. Pictet fera mettre *sur la Feuille d'avis* les livres égarés. — On fixe le prêt à un mois et à trois mois pour les livres scientifiques, vu les abus. — On annonce que le vaisseau chargé de l'exemplaire des voyages du capitaine Norden (de Copenhague) a fait naufrage. On s'en procurera un autre. — Remerciemens votés à M. Dufour de Collonges, qui a donné les manuscrits de M. de Boyvin, contenant des négociations sous Henri II, Charles IX et Henri III. — Les fonds de la bibliothèque permettent de consacrer 1,000 livres chaque année à des achats.

1765. Le roi de Naples (Ferdinand IV) donne la continuation des Antiquités d'Herculanum. — On juge convenable de choisir pour aide à la bibliothèque une personne qui ait quelque instruction ; la paie sera de quarante écus.

Les bibliothécaires demandent des treillis pour garantir les fenêtres contre les écoliers.

1766. On lit le testament de M. Bovet, architecte, qui lègue ses livres à la bibliothèque, dans le cas où son petit-fils ne se vouerait pas à l'architecture.

([1]) *Histoire des capitaines-généraux de Genève.* Senebier cite un manuscrit de cette histoire que possédait M. Jallabert (Histoire littéraire de Genève, tome I, page 139).

1767. M. Jallabert avait joui du portrait d'Abauzit. Il revient à la bibliothèque après la mort du premier, qui excite de vifs regrets. M. Vernet rangera ses papiers. — M. Pictet a fait demander à Paris les volumes imprimés au Louvre (aux dépens du roi de Portugal) sur les Jésuites.

1768. Donné 4 louis neufs à M. Prestaut qui a copié des lettres de Calvin. — M. Cramer, professeur de droit, est nommé bibliothécaire à la place de feu M. Pictet.

M. de Rochemont donne des copies des manuscrits originaux de Bonivard, de la main de Daniel Leclerc, et des copies des manuscrits d'Antoine Froment et de Michel Rozet. — Mme veuve Mallet-Gallatin présente en don plusieurs livres précieux, et M. Marcet de Saint-Domingue des coquillages.

1770. Marc-Michel Rey, libraire d'Amsterdam, envoie, avec d'autres livres, la nouvelle édition des œuvres de J.-J. Rousseau, et M. Lesage donne quatre louis d'or neufs, attendu que la bourgeoisie lui a été concédée *gratis*. — Il est voté des remerciemens à M. Rey, mais avec cette remarque : « que *la bibliothèque recevait les livres des grands hommes, soit qu'ils continssent des vérités et des vertus, soit des erreurs ou des vices, mais que la direction n'approuvait pas ces livres.* » (1). — M. Varos de Verbos offre un grand nombre de médailles de bronze. On attendra de voir ce que c'est et l'on remerciera.

Il est voté un placement de 5,000 florins sur les fonds que possède la bibliothèque (20 à 22,000 florins), et qu'à l'avenir dès que la caisse aura plus de 1,000 livres on placera l'excédent. M. Perdriau, ex-recteur, propose de placer L. 6,000 et remet à M. Claparède, nouveau recteur, 26,508 florins (en une obligation portant intérêt au 4 °/o).

1771. La bibliothèque éprouve, au commencement de cette année, un désastre financier. Elle charge le recteur de la représenter dans la masse des créanciers de MM. Cathala et Laserre sur lesquels est la créance précitée.

1772. Sur les rapports que des désordres se sont manifestés aux

(1) C'était le moment des poursuites exécutées à Genève contre l'Emile et le Contrat social. La direction ne voulait pas se compromettre en recevant des ouvrages condamnés au feu par les Conseils.

ouvertures de la bibliothèque les mardis, on décide de n'admettre ni *robes de chambres* ni *redingotes*, ni plus de six personnes à la fois. Les autres attendront leur tour avant d'entrer.— Le grand Conseil accorde le tableau en émail représentant un plan de Genève, peint par M. Miroglio. — La bibliothèque ayant décidé en principe de vendre les *Acta sanctorum* des Bollandistes, qu'elle compléterait difficilement, elle arrête ensuite de ne pas les donner à moins d'un louis neuf par volume. — Le recteur annonce que l'on a reçu le 30 p. °/o de l'obligation compromise. — La révision totale des régistres de distribution aura lieu tous les trois mois vu les abus. — L'on décide que l'un des bibliothécaires devra habiter la ville durant les féeries.

1773. Comme essai on garnit de treillis les rayons contenant les livres d'antiquités et les voyages. — Une enquête est décidée pour savoir si le petit-fils de M. Bovet a suivi la carrière de l'architecture. — M. Diodati, l'aîné, fait don d'une Bible hollandaise avec estampes montée en argent. — M. Bourdillon, pasteur à Londres, est nommé directeur, vu les services qu'il a rendus et les dons qu'il a faits.

Un mémoire sur les dangers que court la santé des bibliothécaires, par l'effet de l'air froid et perfide des salles, provoque l'établissement d'un poële, de portes vitrées et de tapis. — M. Senebier est nommé bibliothécaire après M. Lullin qui se retire, vu ses infirmités, après 14 ans de service. — La bibliothèque place ses fonds chez MM. Lullin de Tournes et Comp^e^. — M. de Saussure, sous les auspices du chevalier Hamilton, ministre d'Angleterre à Naples, adresse une requête au roi de Naples pour avoir la nouvelle suite des antiquités d'Herculanum.

1774. Milord Stanhope fait un présent considérable (non spécifié). On témoigne le désir d'avoir son portrait. — Il est proposé de vendre les diamans qui entourent le portrait de Louis XV qui pourraient tenter les voleurs. M. Diodati les fait estimer et on décide de les garder. — Livré au magnifique Conseil une planche en cuivre où est gravée l'histoire de l'Escalade.

On décide de vendre les 50 volumes des *Acta sanctorum* des Bollandistes ([1]) et des doublets, et l'on charge M. Diodati de faire

([1]) Il est curieux de voir en 1774 la bibliothèque de Genève se dépouiller

porter dans les greniers les chefs-d'œuvre des maîtres charpentiers et autres. — M. Deluc reçoit des remerciemens pour avoir arrangé les morceaux d'histoire naturelle. — M. de Chateauvieux communique que la pendule, le graphomètre et le télescope ont besoin de réparations.

Cette année fut riche en legs. M. Delarive donna 1,050 florins, M. Roque 500 livres, M. Mollet 200 et M. Brenzil-Hollis du Dorsetshire 100 liv. sterling pour des livres anglais, écossais et irlandais. — Le pendulier Auban réparera la pendule pour fr. 200. C'est la même pendule astronomique, très compliquée et à personnages mécaniques, qui orne encore la bibliothèque.

1775. Le petit-fils de M. Bovet, ne comptant pas se faire architecte, abandonne les livres de son père; mais comme il est gêné, on aura égard à sa position.

Le peintre Ferrière a réparé 70 tableaux de la Bibliothèque. Cette année est celle des réparations; on met de l'esprit de vin rectifié dans les bocaux des animaux, et les lettres des réformateurs sont reliées en 27 volumes par ordre de dates.

1776. M. Necker, ministre en France, adresse le recueil des arts et métiers en 23 volumes in-f°l. ; on achète plusieurs objets antiques qui ont été trouvés près de Régny sous la montagne des Voirons. Le poids de l'argent équivaut presque aux sept louis d'or neufs que coûte cet achat. — M. Bourdillon, proposant, reçoit des doublets en considération des services rendus par son oncle.

1777. M. Rocca fils fait cadeau des ordonnances ecclésiastiques de Genève de 1562 et de 1609. — M. Liotard, peintre, obtient pour la bibliothèque des ouvrages précieux de l'impératrice de Russie.

1778. On décide de poursuivre les libraires Pellet et Bassompierre qui refusent de livrer des livres imprimés par eux, entr'autres l'Encyclopédie in-4°. — On arrête d'exhorter les étudians en droit de payer de bonne grâce leur redevance pour laquelle ils font les renitens.

à plaisir d'un ouvrage capital, qu'elle n'a eu l'occasion d'acquérir qu'un siècle après environ, par l'effet de la générosité de M. Favre-Bertrand qui lui a légué en 1851 son bel exemplaire des Bollandistes. En général, au dix-huitième siècle, les grandes collections historiques provenant des catholiques étaient frappées de réprobation à Genève.

Dès l'année 1778 il est facile de constater, aux lacunes et aux *blancs* du registre des séances des directeurs, que les dissensions civiles de la République exerçaient une fâcheuse influence sur la marche et l'agrandissement de cette utile institution. C'est ainsi que de 1778 à 1781 on signale une lacune de deux ans dans le registre des dons. C'est sans doute aussi par cette raison que le catalogue des manuscrits, publié par Senebier en 1779, in-8°, est passé totalement sous silence.

En 1781 on propose de ne pas prêter les œuvres de Voltaire, Rousseau et autres. La chose est laissée au discernement des bibliothécaires. — L'abbé Spallanzani et Charles Bonnet communiquent des expériences d'histoire naturelle faites sur les *Pipas* que possède la bibliothèque dans des bocaux.

Nouvelle lacune jusqu'en 1785. MM. Picot, Saladin, Abraham Trembley, Delolme et Aubert de Tournes, font des legs cette année-là. On achète les manuscrits de M. Court père, de son fils (M. Court de Gébelin) pour 15 louis d'or, vu qu'ils contiennent plusieurs choses sur les églises réformées.

1786. Dons de MM. Grenus, Canac et Micheli-Ducrest.

On refuse à M. Fazy des Bergues l'ouvrage de Weinmann avec beaucoup de planches, vu que ces sortes de livres ne sortent pas.

Le grand Conseil demande une révision des réglemens de la bibliothèque.

1788. L'abbé Rive, le célèbre bibliophile, bibliothécaire des Etats de Provence, envoie son ouvrage sur l'*art de vérifier l'âge des miniatures dans les manuscrits.* — M. Tronchin, fermier général, lègue 2,000 livres de France, et (1789) M. Vernet, professeur, lègue son buste et son portrait.

On accorde à M. l'abbé Rive, en échange de son don, un des trois exemplaires de la Bible gothique d'Olivetan (Bible de Neuchâtel, imprimée à Serrières par Pierre de Wingle dit Pirot Picard, en 1535). L'abbé Rive, quand il faisait un don, s'arrangeait, on le voit, de manière à gagner au change.

On vote une lettre de félicitation à M. Necker pour sa rentrée au ministère et on lui demande son portrait par l'intermédiaire de M. de Germany, son frère. Réponse bienveillante de M. Necker qui accorde cet envoi. — M. le procureur-général Tronchin, approu-

vant la vente des diamants de la bibliothèque, on les envoie à M. Jolivet, joailler à Paris.

1789. Placement de 1,000 livres à 5 p. °/o chez M. Bontems. — On décide de s'en remettre au Conseil sur son projet de transférer la bibliothèque à la caserne de la rue neuve. — On décide, vu la tournure des choses, de retirer tous les fonds de chez les banquiers pour les placer à la *société authorisée*.

D'après l'invitation du Conseil, MM. Senebier et de Salgas [1] sont chargés de faire un examen de tous les monumens qui se trouvent à Genève et de rechercher les moyens de les conserver.

1790. Le recteur déclare avoir placé chez Mme Hubert-Alleon le reste des fonds de la bibliothèque. — On refuse à M. Charles Bonnet, vu les circonstances, l'achat de l'ouvrage d'Olivier sur les insectes. — On décide de tenir sous clé les livres rares. — M. Senebier fait don de la nouvelle *Encyclopédie méthodique*. Il donne aussi le catalogue manuscrit de son ouvrage sur les manuscrits de la bibliothèque, parce qu'il contient plus de détails que l'imprimé.

M. Audeoud donne le livre d'Adam Smith sur la richesse des naions en anglais, et un mouchoir exécuté par un ver à soie.

M. le pasteur Lecointe fait don de la *Bible de Lempereur* (1530) et M. de Tournes des *Illustrations des Gaules* de Jean-le-Maire, imprimées chez Jean de Tournes, son aïeul, en 1549. — La princesse Beljolesky donne une tasse faite d'un fer changé en cuivre.

1791. Le recteur annonce que le fond de la bibliothèque est de fl. 34,777»5»3.

M. Naville, lieutenant, annonce qu'on offre 41 3/4 louis pour les 20 karats 7/8 de diamants du portrait de Louis XV, et on le prie de conclure à ce prix. — On invite le magnifique Conseil de ne pas faire construire des fournaux dans les classes du collége sans en avertir, vu le danger du feu.

1792. M. Picot, recteur, annonce un fonds de fl. 48,000. — On propose de former un jeune homme pour la place de bibliothécaire. — On signale l'impossibilité de faire rentrer les livres arriérés. On décide de les faire remplacer quand les gens sont solva-

(1) M. de Salgas était un gentilhomme français, de la maison de Narbonne, dont les parens s'étaient établis en Suisse pour cause de religion. Il vivait à Rolle et avait une instruction très étendue. Plusieurs de ses manuscrits sont en nos mains.

bles. — M. le professeur Prévost donne le *Théâtre des Grecs* traduit en partie par lui avec de Rochefort et la Porte-du-Theil. — M. l'ancien conseiller Calandrini fait cadeau de l'*Histoire diplomatique des sénateurs de Rome*, où il est question de sa famille, et M. Senebier d'un Nouveau-Testament grec d'Estienne, 1546, *o mirificum !*

M. Grenus-Saladin donne un nombre considérable de livres anciens et rares (théologie, philosophie et mathémathiques), et M. Boissier l'ouvrage de Maittaire sur les livres imprimés avant 1500.

Nous arrivons ici à l'époque de 1793 qui fut critique et désastreuse dans le royaume des lettres comme dans les autres empires. Cette terrible année n'épargna pas plus les bibliothèques que les trônes. Ici finissent, à proprement parler, les annales de celle de Genève pour ce qui tient à son histoire ancienne. La constitution de 1797 ne modifia pas moins l'administration de la bibliothèque que celle des autres services publics. La direction fut confiée au sénat académique, mais à peine essayait-on de cette nouvelle économie, que survint la réunion de Genève à la France. La bibliothèque ayant été déclarée propriété des Genevois, elle dut naturellement relever de la Société économique qui fut instituée au milieu du naufrage général de toutes les institutions de l'ancienne république, pour sauvegarder les propriétés auxquelles les Genevois avaient des titres incontestables (1).

Dans un prochain article nous suivrons pas à pas la bibliothèque de Genève dans ses nouvelles vicissitudes, et nous tracerons le tableau de ce qu'elle est aujourd'hui. On verra alors de nouvelles tendances, un autre genre de développement et d'autres destinées. Mais le lustre de la bibliothèque du dix-neuvième siècle n'éclipsera nullement les travaux modestes des fondateurs de cette

(1) L'article V du Traité de réunion de la République de Genève à la République française (26 avril 1798) porte : « Les biens déclarés communaux » appartiendront en toute propriété aux Genevois qui en disposeront comme » ils jugeront à propos. Néanmoins sont déclarés inaliénables l'hôtel-de-» ville, les archives, la *bibliothèque*, les deux bâtimens de Chantepoulet et » du bastion de Hollande. La République de Genève fait hommage à la Ré-» publique française de ses arsenaux, de son artillerie et de ses munitions » de guerre. »

intéressante institution et de leurs continuateurs pendant tout le cours des dix-septième et dix-huitième siècles. On aime à voir que presque aucune des nombreuses illustrations, dont Genève eut à s'enorgueillir durant cette longue période de trois cents années, n'est absente dans ces éphémérides [1] consacrées à suivre, pas à pas et presque jour par jour, les agrandissemens de la bibliothèque et les preuves d'intérêt que lui donnait, sans relâche et à l'envi, l'élite de la petite nation.

E.-H. GAULLIEUR.

[1] Nous avons cherché vainement, dans les registres de la bibliothèque de Genève, le nom de Voltaire. On aurait pu supposer qu'un littérateur si opulent se serait fait un plaisir de doter un établissement qui devait avoir toutes ses sympathies, quand bien même on y mettait en délibération si l'on accorderait, oui ou non, la lecture et la circulation de ses ouvrages. Mais si les registres sont muets touchant les actes de la munificence de Voltaire, nous savons par sa correspondance inédite avec son libraire, Gabriel Cramer, qu'il empruntait souvent à la bibliothèque, par cette entremise, des livres qu'il ne possédait pas à Ferney. La plupart des citations du *Dictionnaire philosophique* sont puisées dans des ouvrages que Voltaire priait Cramer d'emprunter à la bibliothèque de Genève. Cette bibliothèque ne possède pas même une signature autographe du seigneur de Ferney. En revanche il en existe plusieurs aux archives de Genève.

POÉSIE.

NOEL.

MINIATURE D'UN MISSEL DU 15me SIÈCLE.

(A. M. FRÉDÉRIC AMIEL.)

Dans l'étable, la nuit, où l'on voyait les cieux
A travers les débris de la vieille toiture,
Jésus-Christ était né, le roi si glorieux ;
Et tout chantait : Noël ! dans toute la nature.

Marie et saint Joseph, mains jointes, à genoux,
Priaient bien tendrement, de cœur et de parole,
Disant : « Notre Seigneur, bienvenu soyez-vous !... »
A l'entour de leurs fronts luisait une auréole.

Près du petit Jésus, dont le corps, grêle et blanc,
Gisait nu sur la paille, amassée à grand'peine,
Étaient l'âne et le bœuf ; tous deux s'agenouillant
Pour réchauffer l'enfant du chaud de leur haleine.

Lors vinrent tout contents des pays d'alentour
Bergers et pèlerins, même des rois encore.
Ils priaient pleins de foi, d'espérance et d'amour,
Et l'enfant à leurs yeux brillait comme une aurore.

Et dans le haut des airs un miracle nouveau
Se fit voir tout-à-coup : des anges sur l'étable
Chantèrent : *Gloria in excelsis Deo*,
Et firent dans les cieux un concert agréable.

L'un des bergers alors dit : « Je n'ai nuls présents,
Nu-tête sous le ciel et pieds nus sur la terre,
Jésus, point n'ai-je d'or, de myrrhe, ni d'encens.... »
La Vierge répondit : « Offrez votre prière. »

Quelqu'autre s'approcha du Sauveur, et puis dit :
« Je voudrais vous offrir mon foyer et sa flamme,
Mais je suis sans abri. » Maria répondit :
« C'est assez de l'amour qui brûle dans votre âme. »

Jésus alors leva les trois doigts de la main
Vers ceux qui l'adoraient, et bénit leur prière.
Quand les bergers, la nuit, reprirent leur chemin,
Tous les oiseaux chantaient, comme dans la lumière.

CHARLES FOURNEL.

Berlin, décembre 1851.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

FÉVRIER.

L'anecdote suivante a déjà été rapportée par quelques journaux suisses, au moins dans son trait principal ; mais notre version la met bien mieux en scène, avec des détails plus précis, plus caractéristiques, et avec un trait nouveau, peut-être aussi curieux que le premier. C'est d'un témoin oculaire et auriculaire qu'elle nous vient. Il sera un peu étonné de se trouver ici notre narrateur involontaire, et nous devons lui demander grâce pour cette petite indiscrétion. Nous n'osons pas y ajouter celle de le nommer : et pourtant son nom ajouterait beaucoup à la valeur de l'anecdote, car il est celui d'un homme qui a porté dans l'étude de l'histoire trop de finesse, de critique et de perspicacité pour s'être borné, dans le cas présent, à écouter et se souvenir en simple auditeur ; il l'aura fait aussi en historien ; il aura non-seulement bien entendu, bien retenu, mais bien apprécié. Enfin, qu'il pardonne à un ami absent même ces justes éloges, à propos d'une page que nous lui dérobons dans une lettre qui ne nous était pas adressée. Mieux que personne, il doit savoir combien une *Chronique* est friande de ces fruits restés inconnus au vulgaire des maraudeurs, et tout à coup, on ne sait comment, audacieusement dénichés : lui aussi, il a été *chroniqueur*.

« Il me souvient, écrit-il, qu'après la levée d'un camp fédéral à Thoune, le jeune prince (Louis-Napoléon) se trouvait à Berne. Il venait de recevoir son brevet de capitaine d'artillerie, et dînait chez l'avoyer de T**. Après le dîner, nous prenions le café autour de la ta-

ble du salon ; deux personnes seules étaient debout, auprès de la fenêtre, l'avoyer et le prince. Leur parole était assez haute pour que nous dussions l'entendre. Le prince disait : Louis-Philippe ne durera pas ; son gouvernement est un gouvernement de financiers, et la France est trop généreuse pour le supporter long-temps. Les Bourbons appartiennent au passé. La république est de la boue. Croyez-moi, l'avenir est aux napoléonistes. Il ajouta : Mon jour venu, et il viendra, je me souviendrai toujours avec plaisir d'avoir reçu de votre main ce qui m'a été un si vif sujet de joie, mon brevet de capitaine d'artillerie.

» Bien des années après, le président accueillait M. de T** à Paris, en lui disant : Il me faut quatre ans pour dompter les factions en France ; ce temps passé, la France reprendra en Europe le langage qui doit être le sien. »

Assurément, cela s'appelle : croire à son étoile ! et y croire à ce point, c'est en avoir une, quelle qu'en soit d'ailleurs la nature et que doive en être la durée.

Que sera-t-elle ? voilà, en effet, seulement ce qui reste à se demander. Paisible ou orageuse ? messagère de calme ou de tempête ? Les avis sont sans doute partagés ; mais, à en croire le sentiment dominant, lequel n'est peut-être ici que cette crainte involontaire, naturelle au doute et à l'attente, nous serions forcément revenus sous le signe sanglant de Mars, et l'Europe ne saurait y échapper.

Ceux qui, ayant connu autrefois Louis-Napoléon, prétendent pouvoir un peu juger de son caractère, disent qu'il n'a pas seulement cherché, dans ses travaux sur l'art militaire, une distraction, un objet d'études convenables à son rang, mais qu'il a obéi, en cela, à un goût personnel, et qu'il y mêle, comme dans tout le reste, la croyance à sa destinée : aussi, ces mêmes personnes ne doutent-elles pas que, si une guerre éclatait, il n'y prît une part active et ne voulût la diriger.

D'un autre côté, il est vrai, la France continue à demander avant tout le repos, et ce besoin de repos est au fond de la pensée des sept ou huit millions d'électeurs qui ont répondu aux actes du Deux-Décembre. Mais un tel vote est aussi un blanc-seing donné à Louis-Napoléon. Une guerre heureuse, une reprise quelconque des anciennes frontières détournerait ou ferait taire ce qui peut rester contre lui d'animosités, d'hostilités intérieures, lui vaudrait un écho plus vif du sentiment national, et achèverait de le populariser. Enfin, on le voit s'attacher en tout à ressaisir la tradition napoléonienne, et

par là aussi la guerre extérieure serait dans l'esprit de la situation, comme elle est à plus d'un égard dans ses élémens : l'Angleterre, qui, en dépit des assurances officielles, fait mine au moins d'être inquiète et effarouchée, la Prusse qui se montre hostile, l'Europe qui ne désarme point, au contraire, semblent décidées à ne pas courir le risque de s'y tromper.

De là, la persistance de certains bruits sourds, dont quelques-uns font de temps sensation, même à la Bourse, sans toutefois empêcher celle-ci de monter. Un de ces jours, il y était fort question d'un décret concernant la réunion de la Belgique ; le Président, qui, voulait-on, l'avait déjà rédigé, ne se serait rendu qu'à grand'peine aux observations de ses ministres, et on rappelait que le décret sur les biens de la famille d'Orléans avait ainsi été suspendu quelques jours, puis finalement promulgué. La Suisse est aussi très mêlée dans tous ces bruits ; l'agitation du canton de Berne, la Note sur les réfugiés, font circuler de nouveau, relativement à la Suisse, d'inquiétantes rumeurs qui avaient semblé un moment s'apaiser.

Tout cela, au surplus, n'existe qu'à l'état de bruits : les feuilles officielles ne se donnent pas la peine ou n'ont pas l'autorisation de les relever. Il n'en est pas de même d'une foule d'autres concernant l'administration intérieure, et dans le nombre desquels il y en a certainement beaucoup d'inventés par le mécontentement, l'incertitude ou la peur. Au sujet de ceux-ci, le journal ministériel la *Patrie* a cru nécessaire de publier le petit avis suivant : « On ne saurait trop rappeler que la mise en circulation de bruits notoirement faux tombe sous l'application de la loi. »

Quant aux vues de Louis-Napoléon sur la politique extérieure, il nous semble que c'est de ce côté surtout, pour reprendre notre image, que son étoile est une étoile silencieuse : voilà ce qui en ressort de plus clair jusqu'à-présent ; mais cela ne veut pas dire qu'elle le sera toujours, ni qu'elle ne présage rien par son silence même et par ses nuages.

Pour le moment, elle est principalement tournée vers l'intérieur, et, certes, on ne dira pas qu'elle s'y endort.

Les actes succèdent aux actes ; chaque jour voit paraître nouveaux arrêtés et nouveaux décrets, nominations et destitutions de hauts fonctionnaires, promulgations et abrogations de lois. Ce travail, et les coups inattendus qui s'y mêlent, portent de tous les côtés à la fois ; il s'étend à tout, aux sujets les plus importans et les plus vulgaires, depuis la Constitution jusqu'aux boutons de l'habit des sénateurs.

De ces actes du Président, celui qui a causé le plus de sensation,

ce n'est pas la Constitution nouvelle : on savait à peu près d'avance ce qu'elle serait, on n'y a guère remarqué avec quelque étonnement que le maintien des principes de 89 : à tort ou à droit, l'on s'y attendait si peu, que ç'a été une surprise, assez agréable, il faut le reconnaître.

On n'en peut dire autant du décret relatif à la famille d'Orléans. D'une part, il force les princes de cette maison à vendre dans l'espace d'un an, et par conséquent avec de grandes pertes, tous leurs biens propres situés en France; de l'autre, il leur enlève, pour l'appliquer à des œuvres d'utilité publique ou de bienfaisance, toute cette immense fortune dont, avant d'accepter la couronne, Louis-Philippe avait fait cession à ses enfans, mais en s'en réservant l'usufruit. Par cette cession, il est vrai, Louis-Philippe semble au moins avoir redouté qu'on ne lui appliquât l'usage de l'ancienne monarchie en vertu duquel les rois renonçaient, en montant au trône, à leurs apanages de princes du sang et aux fiefs qu'ils possédaient comme tels. Il est certain aussi que cette cession, ne le liant en rien de son vivant, était moins réelle qu'apparente : pour trancher le mot, elle n'avait pas très-bon air, et avait laissé une fâcheuse impression dans les esprits. De plus, les décrets de confiscation rendus par Louis XVIII contre les Bonaparte en 1815, et par la branche cadette contre la branche aînée en 1830, sont plus durs encore que celui du Président, et il déclare abandonner toute prétention sur les biens confisqués à sa famille, tandis que celle d'Orléans avait eu une large part au milliard d'indemnité.

Mais, en revanche, on fait aussi valoir la modération de la royauté de Juillet envers le vaincu de Boulogne et de Strasbourg, et surtout on dit : A supposer qu'il fût possible d'annuler la cession, bien qu'elle ait été revêtue de toutes les formes légales, la question serait alors celle d'un contrat entre Louis-Philippe et la nation française : en échange de la couronne, il aurait dû renoncer à sa fortune particulière; mais cette couronne, la nation la lui a reprise; donc, il n'est plus tenu à aucune des conditions qu'il avait acceptées ou dont on croirait pouvoir le charger en vertu du contrat; il rentre dans le droit commun, et c'est violer ce droit que de dépouiller des enfans de l'héritage de leur père. Reste la raison d'Etat, et c'est sans doute ici la raison majeure; mais pourquoi, dans ses considérans, Louis-Napoléon ne s'en contente-t-il pas?

Tel est le fond des argumens de ceux qui sont contre la mesure et de ceux qui ne l'ont pas vue de si mauvais œil. Elle a causé, sans contredit, une impression très-fâcheuse dans les classes instruites, surtout dans la haute et dans la moyenne bourgeoisie. Toutefois, il

est un point que les hautes classes ont le tort d'ignorer trop souvent : leur manière de voir forme peut-être à la longue l'opinion ; mais, dans le cas actuel comme en bien d'autres, il s'en faut que leur manière de voir soit d'accord avec celle du reste du public. Les ouvriers, les classes populaires ont plutôt approuvé le décret, ou du moins ils s'en sont frotté les mains, ils en ont ri. « Que nous importe? pensent-ils : ce sont là jeux de princes et qui ne nous regardent pas; d'ailleurs, on prétend qu'il nous en reviendra quelque bien. » Ainsi la mesure, loin de dépopulariser Louis-Napoléon dans les classes inférieures, lui a plutôt ramené là quelques-uns de ceux qui n'étaient pas pour lui.

Mais dans les salons, disons-nous, elle a produit une sensation aussi vive que désagréable ; elle a particulièrement contribué à y entretenir l'irritation et les épigrammes. Il vous sera revenu, par les journaux étrangers, quelques-uns de ces *mots* qui courent chaque matin. Vous y aurez vu aussi la protestation des exécuteurs testamentaires de Louis-Philippe, la lettre des princes d'Orléans, et celle de M. Dupin, qui lui aura dû sans doute sa destitution de procureur-général. On dit qu'il regrette à présent cette lettre. Pour un homme dans sa position, elle a cependant paru assez pauvre; car il y approuve tout ce qui s'est passé, sauf la confiscation, et il ne défend avec quelque énergie que la cession trop fameuse, rédigée ou conseillée par lui, en sorte qu'elle a dû réveiller aussi son amour-propre paternel.

Les hautes classes et les classes lettrées sont donc plutôt hostiles au prince-président, comme il est maintenant d'étiquette de l'appeler, et comme l'usage s'en est établi dans l'espace de fort peu de temps. Elles font toujours le vide autour de lui. Le beau monde ne va guère à ses fêtes, n'en donne pas non plus, et se raille des élégances de l'Elysée.

Le clergé et les légitimistes, si ménagés pourtant, si caressés, passent même pour être divisés en deux camps au sujet du Deux-Décembre. Il est visible que l'*Univers* est fort embarrassé de cette scission. Naguère encore il jetait feu et flamme en faveur du régime actuel et contre ceux qui ne s'y ralliaient pas; il prêchait les légitimistes, il haranguait ses propres fidèles : maintenant, comme les journaux non ministériels, il se tait; il ne fait plus d'articles de fonds que sur la politique étrangère ou sur des sujets en dehors de la politique. On a remarqué aussi, non sans surprise, mais non pas sans en déduire des conséquences et en entrevoir des explications plus ou moins secrètes, que M. de Montalembert n'était appelé à aucune des hautes fonctions instituées par la constitution nouvelle, qu'il n'était rien, ni conseiller d'Etat, ni sénateur. Quant à M. de Morny, remplacé par M. de Persigny au ministère de l'Intérieur, sa démission n'a pas eu d'autre cause,

pense-t-on, que sa répugnance à signer le décret concernant les biens de la famille d'Orléans : c'est un homme du monde; il ne peut s'en passer, il y a toutes ses relations, et il n'aurait pas voulu se brouiller avec elles.

Un journal allemand se pose cette question. Le vide que les classes supérieures font autour du Président, ne finira-t-il pas par devenir pour lui un abîme? Il ne faut pas, ce nous semble, s'exagérer ce genre d'opposition, à supposer même qu'il tienne un peu long-temps. Il y a sans doute monde et monde, comme il y a fagots et fagots; mais on se contente d'un moindre à défaut d'un meilleur. La bonne société se transforme, et elle se forme aussi; quand l'ancienne manque, il en sort peu à peu une autre du sein des générations nouvelles. Les mots saugrenus qui échappaient de temps en temps aux maréchaux et aux maréchales de l'Empire, n'empêchèrent pas Napoléon d'avoir une cour splendide, et si ses généraux parfois se sentaient encore de leur origine toute militaire, le beau monde aujourd'hui n'en a pas moins adopté, n'en reconnaît pas moins pour siens leurs descendans. Voici, d'ailleurs, le point essentiel. Le président s'appuie sur la masse de la nation, et le peuple s'inquiète médiocrement des hautes classes, de ce qui les blesse ou de ce qui les gêne; après avoir donné carte blanche à Louis-Napoléon, il le laisse faire, et il attend.

En résumé, la situation nous paraît toujours concorder avec l'intention avouée de celui qui la domine tout seul, savoir de favoriser les intérêts populaires, et avec l'intention qu'on lui prête, de le faire aux dépens, s'il le faut, des classes élevées et de la bourgeoisie.

— Pour le moment, il s'agit surtout des élections au Corps-Législatif. Les journaux du pouvoir recommandent aux électeurs de faire des choix en harmonie avec l'esprit des institutions nouvelles : sans quoi *tout serait à recommencer*, dit très-nettement la *Patrie*, le principal des journaux ministériels.

— Le costume va reprendre toute son importance et toute sa rigueur. On connaît déjà celui des sénateurs, des membres du Corps Législatif et du Conseil d'Etat. Les avocats, de leur côté, pour paraître aux audiences, ont dû faire le sacrifice de la moustache, de la cravate noire et des pantalons de couleur.

— Toutes sortes de travaux ont été décrétés par l'Etat. Il en résultera une activité nouvelle; il y aura là place pour beaucoup d'intelli-

gences et de bras. Seulement, où prendra-t-on l'argent? On pense bien qu'on en trouvera, mais on se demande comment.

— Le pouvoir paraît vouloir se relâcher de la sévérité qu'il avait d'abord déployée contre la résistance ou l'opposition aux actes du Deux-Décembre. Le Président a donné des ordres pour la prompte accélération des enquêtes et des jugemens sur toutes les affaires de ce genre, et institué des commissions spéciales dans ce but. Les prévenus à la charge desquels il n'y a pas de faits caractérisés et notoires, doivent être immédiatement élargis. On annonce que plusieurs le sont déjà, à l'heure qu'il est. Pour d'autres, soit pour des hommes du commun, soit pour les représentans Marc Dufraisse, Greppo, etc., et pour le poète Lachambeaudie, la peine de la déportation, que le peuple appelle la guillotine sèche, a été suspendue ou commuée en celle du bannissement.

— Toujours, du reste, même silence. La presse politique en devient d'une pâleur, d'une maigreur effrayante, elle n'a plus qu'un filet de voix, et jusqu'ici la littérature ne s'en ressent pas en bien. Toutes les publications de moins de dix feuilles doivent être préalablement soumises à la censure ministérielle, et en obtenir son visa, qui, d'ailleurs, ne leur donne pas ultérieurement une garantie complète contre des poursuites judiciaires ou des mesures administratives. On comprend que cela ne facilite ni les auteurs ni les imprimeurs. Les journaux, particulièrement, dépérissent à vue d'œil; les désabonnemens arrivent à la file, même, assure-t-on, au *Charivari*. Bien plus, le bruit s'était même répandu qu'on hésitait entre la suppression des *Débats* ou du *Constitutionnel*, et que si celui-ci l'emportait, sa rédaction serait alors enlevée à M. Véron, qui depuis quelque temps se tient coi et ne fait plus d'articles, pour être donnée à M. Granier de Cassagnac. M. Emile de Girardin, à Bruxelles, a essayé de recommencer à publier des brochures; mais en vain; il est oublié, et bien d'autres avec lui. La feuille quotidienne qui se fait le plus lire à présent, est sans contredit le *Moniteur;* on le trouve jusque dans les petits cabinets de lecture, et le pouvoir joue même ce tour aux rivaux du *Moniteur*, de le faire afficher tous les jours dans Paris au moins vers midi, en sorte qu'on y peut lire, dès ce moment, les nouvelles officielles que les autres journaux donnent seulement après lui le soir ou le lendemain.

— L'événement non-politique du mois a été la réception de M. de Montalembert à l'Académie française. Un public nombreux se pressait autour de ce semblant de tribune : on est maintenant si à jeun d'élo-

quence et de discussions, qu'indépendamment de la célébrité des deux orateurs, le désir bien naturel d'interrompre un peu ce long jeûne avait encore augmenté l'intérêt ordinaire de ces sortes de solennités. Les dames avaient envahi jusqu'aux bancs inviolables des immortels; du reste, ils ne prirent point trop mal de devoir siéger un peu moins au large, et leur firent galamment place à leurs côtés. D'autres personnes en revanche (nous aimons à penser que c'étaient des mortels seulement, et non des mortelles), n'avaient pas su, comme elles, forcer le passage. Ils parcouraient tristement les couloirs, ombres errantes, attestant en vain leurs billets qui les avaient conduits jusque là, implorant en vain tous les dieux, dont c'était pourtant le pays, tous les dieux et tous les huissiers; mais les dieux étaient sourds, et les huissiers portaient invariablement écrit sur leurs fronts: « On n'entre plus; *lasciate ogni speranza!* »

Le discours du récipiendaire, outre l'éloge obligé de M. Droz son prédécesseur, et à propos même de cet éloge, n'a été qu'une longue philippique contre la révolution française, sans en excepter la Constituante. A vrai dire, c'est contre celle-ci et les principes de 89 qu'il est particulièrement dirigé : il est donc moins libéral que la nouvelle constitution; on serait presque tenté de voir là une hardiesse à noter, si une note insérée dans quelques journaux n'avertissait pas que ce discours et la réponse de M. Guizot étaient écrits avant le Deux-Décembre. Au reste, bien qu'on y retrouvât ce ton acerbe et tranchant, cette façon provoquante, cet air de superbe et de défi qui est le caractère de l'éloquence et aussi de la rhétorique de M. de Montalembert, ce discours a paru au total assez pâle, quoique fiévreux et se sentant toujours de la manière accoutumée de l'orateur. Soit la gêne académique, soit toute autre gêne, ses attaques, sans être moins hautaines ni moins outrées, sont moins passionnées de forme, moins incisives, moins mordantes, ses coups plus allongés et moins vibrans.

M. Guizot, beaucoup plus court, a été beaucoup plus habile aussi de modération. Il a parlé avec la sérénité de Nestor, mais non pas avec sa prolixité. Il n'a pas médit et désespéré de son siècle; il a eu des paroles d'encouragement et de confiance, des paroles jeunes, qui faisaient un contraste tout à son avantage avec le fond d'amertume et de désillusionnement de M. de Montalembert: c'est celui-ci qui paraissait le vieillard. Puis, tout en rendant justice à l'ancienne monarchie et à l'Eglise, tout en faisant le panégyrique ordinaire de celui auquel il répondait, M. Guizot n'en a pas moins rappelé et maintenu, avec une fermeté douce et fine, ses propres convictions religieuses.

Dès le début, à propos d'un séjour que M. de Montalembert avait fait en Suède dans sa jeunesse, il a très naturellement rapproché le nom de Gustave-Adolphe, le nom d'un héros protestant, de celui de Richelieu. Ensuite, sans phrase aucune, mais avec d'autant plus d'effet, et comme s'il poursuivait seulement l'historique de deux carrières aussi différentes que la sienne et celle de M. de Montalembert, il a dit tout posément : « Je suis resté fidèle à la foi protestante de mes pères, » et, sans mettre d'ostentation sur ce point, il a su très bien le marquer. Mais écoutons-le plutôt lui-même quelques instans; voici comment, le plus simplement du monde, il a commencé :

« Je ne sais, Monsieur, si vous vous rappelez la première circonstance dans laquelle j'ai eu l'honneur de vous connaître; pour moi, je m'en souviens, et je m'en suis toujours souvenu avec un vif sentiment d'intérêt et de plaisir. Vous étiez bien jeune alors : vous aviez à peine dix-neuf ans. Vous reveniez de Suède, où M. votre père était ministre du roi Charles X. Les luttes que soutenaient les vieilles institutions suédoises vous avaient puissamment intéressé et attaché. Vous sentiez le besoin, et presque le devoir, de rappeler vos regards vers ce peuple généreux qui, avec un courage et un dévoûment admirables, a jeté, il y a deux siècles, et de concert avec la France, dans la balance de l'Europe, le poids décisif d'un héros, son roi. Vous désiriez que ce que vous aviez vu et senti dans la patrie de Gustave-Adolphe fût connu et compris dans celle du cardinal de Richelieu, son ferme allié. Je m'empressai d'aider à l'accomplissement de votre désir. Ce fut là, Monsieur, notre première rencontre et votre premier écrit.

..... » Bien des années, et quelles années, Monsieur, se sont écoulées depuis cette époque! et notre relation a subi bien des vicissitudes. Nous avons été long-temps étrangers l'un à l'autre, et souvent adversaires. Né dans le sein de l'Eglise catholique, vous avez, dès vos premiers pas, pris place, et une grande place, parmi ses plus zélés défenseurs. Je suis resté fidèle à la foi protestante de mes pères. J'ai eu l'honneur d'être long-temps l'un des conseillers de la monarchie de 1830, et vous avez long-temps combattu, non cette monarchie elle-même, mais la politique qu'elle a presque constamment pratiquée, la jugeant conforme aux intérêts supérieurs du pays. Malgré tant et de si graves dissentimens, je n'ai jamais cessé, Monsieur, de ressentir pour vous l'intérêt et le goût que vous m'aviez d'abord inspirés. Au milieu des luttes de la vie publique, et quoique souvent atteint de vos coups et forcé de vous porter aussi les miens, j'ai toujours eu l'instinct d'une secrète sympathie qui unissait au fond, du moins dans leur but intime et dernier, nos vœux et nos efforts. Sentiment dont probablement vous ne vous êtes guère douté, que je n'écoutais point quand j'avais à vous combattre, mais que j'ai plus d'une

fois retrouvé au moment même du combat, et que je prends plaisir à vous exprimer aujourd'hui.

» Je serais surpris, Monsieur, si le cours des années et les enseignemens de la vie ne produisaient pas sur vous le même effet que j'en ai éprouvé. Plus j'ai pénétré dans l'intelligence et dans l'expérience des choses, des hommes et de moi-même, plus j'ai senti en même temps mes convictions générales s'affermir et mes impressions personnelles se calmer et s'adoucir. L'équité, je ne veux pas dire la tolérance, envers la foi religieuse ou politique des autres, est venue prendre place et grandir à côté de ma tranquillité dans ma propre foi. C'est la jeunesse, ce sont ses ignorances naturelles et ses préoccupations passionnées qui nous rendent exclusifs et âpres dans nos jugemens sur autrui. A mesure que je me détache de moi-même et que le temps m'emporte loin de nos combats, j'entre sans effort dans une appréciation sereine et douce des idées et des sentimens qui ne sont pas les miens. Vous le savez, Monsieur : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père, » a dit Notre Seigneur Jésus-Christ; il y a aussi plusieurs routes ici-bas pour les gens de bien, à travers les difficultés et les obscurités de la vie : et ils peuvent se réunir au terme sans s'être vus au départ, ni rencontrés en chemin. »

On serait tenté de retrouver dans ce passage, sous une forme retenue et voilée, l'avertissement que M. Guizot donnait un jour à M. de Montalembert, dans un langage plus âpre, quand il l'appelait le *jeune* pair. Mais ces idées d'équité et de modération dans nos jugemens, il les exprime ici d'une manière si juste, si sentie et si digne qu'elle en est touchante et aimable. Il n'en fait pas seulement une leçon, l'on voit que ces idées lui sont chères ; elles sont la pensée de tout son discours, et plus tard il y revient explicitement dans cet autre passage :

« Vous disiez tout à l'heure avec raison que l'Académie, en faisant un choix, n'adopte point toutes les idées, ni toutes les paroles de celui qu'elle choisit, et n'en prend point la responsabilité. Chacun de nous, en entrant ici, reste lui-même, et nous ne demandons ni ne faisons à personne le sacrifice de la liberté. L'empereur Napoléon, avec une ironie un peu dédaigneuse, disait un jour à M. de Fontanes : « Laissez-nous du moins la république des lettres. » Nous avons toujours gardé celle-là, Monsieur, et vous verrez, en y vivant avec nous, qu'elle est vraiment libre autant que douce. »

Enfin, arrivant au terme de son discours, M. Guizot lance un dernier trait, le plus vif de tous, hardi même, puisqu'il porte sur la révocation de l'édit de Nantes; mais on est bien forcé de le recevoir, tant il vient naturellement, quoique à l'improviste, et toujours tranquillement ajusté. « En rendant hommage à Richelieu et à Louis XIV, l'Aca-

« démie, dit-il, ne leur a jamais asservi ses pensées ni ses espérances « pour le gouvernement et le sort de notre patrie ; elle ne regrettait « ni le pouvoir absolu ni les perspectives de la monarchie universelle, « et j'ai quelque droit d'affirmer qu'elle tient la liberté de conscience « pour sacrée, et qu'elle déplore la révocation de l'édit de Nantes. » Ce sont presque ses derniers mots, ceux sur lesquels il laisse M. de Montalembert et leurs communs auditeurs.

Les fins catholiques ont voulu découvrir encore que M. Guizot, dans la suite de son discours, avait toujours dit : l'*Eglise chrétienne,* ou simplement : *l'Eglise*, et à peu près jamais : *l'Eglise catholique.* Ils en ont été très vexés, ils y ont vu une intention subtile, du moins M. Louis Veuillot la remarque amèrement. Pour les consoler, nous leur avouerons que sans eux nous ne l'aurions pas remarquée. Mais le reste leur a été un bien autre sujet de tribulation ; ils veulent en vain se dissimuler que l'avantage de la séance est demeuré à M. Guizot. Les adversaires légitimistes et catholiques de M. Montalembert, car il en a beaucoup de cette classe, insistent même, pour lui faire pièce, sur le triomphe qu'il a laissé remporter au protestantisme en pleine Académie : aussi, disent-ils, pourquoi le catholicisme y était-il représenté par un ultramontain, qui n'en a pas moins été orléaniste et en cette qualité, suivant eux, un de ces révolutionnaires prêts à passer à tous les pouvoirs !

« Non, s'écrie à ce sujet la *Gazette de France*, cette séance n'a point été un triomphe de notre foi ; le talent y a été merveilleux, si l'on veut jusqu'à la superbe, mais les quelques hommages du fils de Calvin en faveur de l'autorité, de la hiérarchie et des services de la véritable Eglise de Jésus-Christ, ne peuvent consoler des coups que nos convictions les plus intimes y ont reçus. Ah ! vous dites, dans votre enthousiasme de partisan, que ces murailles ont été surprises d'entendre les accens si catholiques et si fermes du discours de M. de Montalembert ! Vous oubliez donc le discours de l'illustre cardinal de Bausset, dans cette même Académie, composée alors des amis de Cabanis et de tous les matérialistes de cette école ! Vous n'avez plus mémoire de la réception de Mgr. l'évêque d'Hermopolis, non plus que de celle de l'illustre et vertueux de Quélen, en pleine ferveur et durant le triomphe du libéralisme sous la Restauration. En ces occasions, l'Académie entendit des professions de foi très formelles, très éloquentes, sans qu'on osât répondre par l'espoir même voilé d'adoucissemens, de tolérance, ni de *voies différentes* en fait de dogme *pour arriver au royaume éternel.*

» On dit que l'illustre récipiendaire, malgré les applaudissemens qu'avait reçus son brillant discours, a paru plus souffrant et fatigué,

en dehors même de tant d'émotions. Nous le croyons sans peine. Cette âme sincère et pleine d'élan, profondément catholique, aura ressenti quelque angoisse en apercevant, à pareil jour et dans cette main autorisée, le drapeau de l'hérésie glorifié et triomphant.

» Dans un article de l'*Univers*, moins exclusivement laudatif et plein de sa verve accoutumée, M. Louis Veuillot nous dit, à propos des énormités protestantes renfermées dans le discours de M. Guizot : « Oublions ces taches ; M. Guizot est un aigle captif; il ne voit la vérité qu'à travers ses barreaux. » Nous le voulons bien, mais alors cet *aigle captif* ne peut être ni dominateur ni protecteur de quoi que ce soit. Et cependant, dans toute sa carrière d'*adversaire* de M. le comte de Montalembert, l'éminent homme d'Etat orléaniste n'a cessé de traiter fièrement le jeune chef du parti catholique. Qu'on se souvienne, entre autres, de la célèbre séance de l'ex-chambre des Pairs, où l'on discutait le projet de loi Villemain sur l'enseignement secondaire. M. de Montalembert y disait : « Vous voulez faire du gallicanisme quand je puis affirmer que sur 82 évêques, vous n'en trouveriez pas six aujourd'hui qui voulussent se déclarer gallicans. » Et M. Guizot de répondre : « L'affirmation de l'honorable préopinant ne saurait avoir de portée ; il est beaucoup *trop jeune* et peu autorisé pour parler dans cette enceinte, au nom d'un corps aussi grave et aussi digne de vénération que l'est l'épiscopat français. D'ailleurs, le gouvernement, qui est en rapport direct et fréquent avec les évêques, pourrait apporter ici des témoignages aussi nombreux que contraires à l'affirmation du *jeune* pair. »

— Dans le courant de l'hiver dernier, un livre parut tout à coup qui excita aussitôt l'intérêt et la curiosité : c'était un roman, intitulé : *Jeanne de Vaudreuil*. Œuvre de pensée et d'imagination, histoire intérieure de quelques âmes d'élite, finement analysée, élégamment écrite, cette publication, strictement anonyme, fut très remarquée et très accueillie, non-seulement par le public religieux, qui pouvait mieux l'apprécier, mais encore par tous les esprits sérieux et élevés qu'elle put atteindre. Ce succès non contesté plaçait l'auteur de *Jeanne de Vaudreuil* aux premiers rangs parmi ceux qui ont essayé le roman religieux ; mais son nom restait toujours un mystère. La singulière distinction de l'écrivain, jointe à je ne sais quelle inexpérience des procédés littéraires, s'alliaient pour donner à ce livre un charme qui décelait la plume d'une femme, et d'une femme jeune, pleine d'intelligence, d'élévation, de haute et pieuse raison. Les soupçons ne s'arrêtèrent que sur un petit nombre de personnes, et encore ils ne tombèrent pas juste. La mort, ce suprême et terrible révélateur de

toutes choses, a seule entr'ouvert le voile qu'avait retenu jusque-là, devant tant de succès, une modestie charmante et scrupuleuse.

A côté donc du vide irréparable que laisse après elle Mme Mathilde Waddington-Lutteroth (vide trop profond et trop senti pour que nous osions y toucher par aucun côté plus direct), il s'est ainsi subitement révélé que le monde intellectuel avait fait aussi une perte, quand tant de cœurs désolés pleuraient cette jeune femme, si aimée et si appréciée, quoique non encore assez connue. On pouvait espérer, on devait attendre beaucoup d'un talent qui débutait par *Jeanne de Vaudreuil;* et ce qui pourrait ajouter aux regrets qu'on éprouve, si toutefois quelque chose peut les augmenter, c'est le caractère neuf, hardi et original de cet ouvrage, qui sort tout-à-fait de ce qu'on avait essayé jusqu'ici comme roman religieux.

— M. de Lamartine a refusé de se laisser porter aux élections pour le Corps-Législatif. Il s'occupe toujours activement de travaux littéraires. Son journal, le *Pays*, s'étant complétement rallié au pouvoir sous la direction de M. de la Guerronnière, il s'en est retiré; mais, à la place du *Conseiller du Peuple* qui ne se trouvait plus dans les conditions du régime actuel de la presse, il va commencer une nouvelle publication périodique, le *Civilisateur*. De plus, il enfante ouvrage sur ouvrage avec une incroyable fécondité. Ces jours-ci, c'était un nouveau volume de l'*Histoire de la Restauration*. Il en est maintenant à la bataille de Waterloo, dont il donne un grand et fort beau récit, d'un caractère véritablement épique, et sur toutes les circonstances duquel on voudrait le croire parfaitement exact et parfaitement renseigné. Mais, comme à son ordinaire, il n'y est pas très bonapartiste; non plus, pour le dire en passant, qu'Alexandre Dumas dans ses *Mémoires*, où, continuant à parler de tout à propos de lui, de tout et de quelques autres choses encore, il n'a pas manqué de placer aussi un Waterloo de sa façon.

— Un des hommes d'Etat les plus considérables de la monarchie autrichienne, M. de Fiquelmont, ancien ambassadeur à Constantinople, ancien président du Conseil à Vienne, a publié, sous ce titre : *Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent,* une brochure qui trouve assez d'accueil dans le monde des salons et de la diplomatie. L'auteur ne se contente pas d'y défendre le principe d'autorité; il y parle un peu de tout, des vivans et des morts, même des *Mémoires d'Outre-Tombe* et de M. de Chateaubriand. C'est là peut-être un hors-d'œuvre. Nous ne nous en plaignons pas toutefois; car ce jugement, quoique sévère et enflant malicieusement l'éloge pour mieux faire va-

loir la critique, ne laisse pas d'avoir sa vérité dans son côté neuf et piquant, et nous paraît bon à conserver. En voici les principaux traits :

« Toutes les œuvres de M. de Chateaubriand sont pleines du néant de la terre et de l'espérance du ciel ; c'est le poète des ruines ; ce sont des débris de temples et de peuples ou de rois détrônés qui lui donnent ses plus belles inspirations. Ses descriptions, si riches d'images, si harmonieuses, si puissantes d'expression, ne sont que des guirlandes de fleurs dont il fait des immortelles autour d'une pensée de mélancolie et de mort. Selon lui, le cœur ne donne son baume que quand il est blessé ; l'histoire est l'inutile exemple ; le mouvement des hommes les conduit, non pas au but qu'ils se proposent, mais à celui que la Providence a marqué.

« Il faut supposer que tel a été le résultat de l'expérience personnelle de l'auteur et qu'il a voulu nous montrer sa vie comme une utile leçon à méditer. En effet, M. de Chateaubriand a dit que sa vie avait eu trois buts différens :

» Il a voulu découvrir un passage au pôle nord ; c'est sa vie de voyageur ;

» Il a consacré les efforts de sa pensée au rétablissement du catholicisme si fortement ébranlé ; c'est sa vie d'auteur ;

» Il a travaillé à fonder en France la monarchie représentative ; c'est sa vie politique.

» Il a fait des voyages sans arriver au but qu'il s'était proposé.

» Il a vu les principes du christianisme s'affaiblir chaque jour davantage, et sa voix ne s'est si fort élevée que pour marquer davantage son impuissance.

» Il a vu la forme politique qu'il travaillait à établir en France ne donner que des troubles et des malheurs à sa patrie ; il a vu la vieille race, l'objet de son culte, vouée à l'exil et au mépris des hommes. C'est donc dans sa propre histoire que M. de Chateaubriand a puisé les leçons de philosophie qu'il nous donne. Mais alors pourquoi se complaire à retracer dans de longs discours les inutiles efforts d'une vie fortement agitée ? A-t-il voulu seulement léguer à la postérité des matériaux pour l'histoire de son temps et peindre ses contemporains ? Ne fallait-il pas alors à ce travail plus de naturel, plus de simplicité ? S'il se fait le héros de son odyssée pour nous montrer combien tous ses travaux ont été stériles, s'il veut nous prouver par son exemple le néant des choses humaines, et combien l'homme est le jouet de forces qui lui sont supérieures, nous devons rendre justice à ce sentiment de morale et d'humilité chrétienne. Mais pourquoi se choisir en exemple ? qu'y a-t-il de si merveilleux dans la vie de M. de Chateaubriand ? Les vicissitudes qu'il a éprouvées n'ont-elles pas été celles de tous les hommes ses contemporains ? Il a marché à côté des événemens, leur opposant souvent un très-beau et très-noble caractère. Voilà son titre de gloire comme homme. Mais il n'a eu aucune influence sur ces événemens. Simple soldat de l'honneur, ses compagnons ont été nombreux et sont plus modestes ; s'il eût laissé aux autres le soin de le louer, on lui aurait fait meilleure part ; car ce n'est qu'à sa propre conscience qu'il faut parler de soi.

» M. de Chateaubriand a traité sa vie comme un poème ; l'inspiration ne le quitte pas ; il a du génie, il en a toujours ; mais c'est le gé-

nie de l'amour-propre qui n'a pour l'homme que des regards intérieurs. Il ne voit pas juste autour de lui; il a deux mesures : la plus haute est pour lui. Il sait, en habile écrivain, faire valoir les contrastes de sa vie. Ainsi, après avoir raconté les misères du jeune émigré en Angleterre, il annonce tout à coup, et sans dire le temps qu'il a fallu pour opérer la métamorphose : « M. le vicomte de Chateaubriand, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté très-chrétienne, etc., etc., etc.» Mais ceci n'est que du fracas de style; c'est de l'artifice d'auteur. Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire dans ce fait; qu'y a-t-il d'étonnant dans ce changement de fortune? comment s'étonner aujourd'hui de sa propre destinée, d'une destinée quelconque? et comment oser la produire à l'admiration et à l'instruction des hommes?

» Un simple gentilhomme corse, lieutenant d'artillerie, a signé comme empereur des Français des décrets impériaux datés de Moscou : cet homme est mort sur un rocher perdu dans l'Océan. Il a fait monter et descendre avec lui des millions d'hommes; il a brisé des trônes; il a pris et donné des couronnes. Et c'est au milieu de cet immense mouvement de gloire et d'infortune qu'on ose citer une destinée particulière!

» Il y avait à Marseille une fille de négociant; elle était jeune, riche et jolie. Un capitaine d'artillerie, pauvre et jeune, la demande en mariage; la famille tient conseil. Son frère aîné avait épousé la sœur aînée, c'est assez. Ce second parti n'est pas trouvé sortable; le jeune homme est refusé. Un autre militaire, aussi jeune, aussi pauvre, mais plus beau, plus insinuant, se présente; il plaît, il est accepté. Le premier était Napoléon; le second Charles-Jean. Cette fille de marchand pouvait être impératrice; elle n'est que reine. Et M. de Chataubriand s'étonne de se trouver ambassadeur au bout de quarante ans de mouvement et d'agitation; il s'étonne d'avoir parlé aux rois, aux empereurs, d'avoir assisté à des congrès, d'avoir signé des traités! Tant d'autres hommes l'ont fait avant lui, avec lui, autour de lui, que ce fait seul n'est encore qu'une destinée commune. Ce n'est pas la signature qui forme un titre, c'est la chose signée; c'est l'influence seule que l'on exerce sur les hommes et sur les événemens qui donne la gloire, ou tout au moins la célébrité. Mais, enfin, il est le maître de son histoire; elle est à lui, il peut en faire ce qu'il veut, l'estimer à la valeur qui lui convient; c'est son bien; à lui ses œuvres et ses récits; à nous le droit de les juger. Nous avons plus que le droit, nous en avons le devoir, car il a fait du mal. Il a remué les esprits, mais sans savoir les conduire; il a créé du mouvement sans direction fixe; il a fait du bruit, il a acquis de la célébrité, mais la célébrité n'est pas de la gloire, de la véritable gloire. Ce n'est pas de l'homme littéraire que j'aurais la hardiesse de parler, mais de l'homme politique tel qu'il a voulu l'être. M. de Chateaubriand a su long-temps cacher les erreurs de son esprit sous des fleurs qu'il savait toujours jeter à pleines mains, riches de fraîcheur et de couleur; le poète cache l'homme, et l'homme était faible; car personne plus que lui n'avait mangé de ce fruit que porte l'arbre de la science du bien et du mal. Il est à lui tout seul le paradis perdu, il a le souvenir et l'expression d'un temps d'innocence et de pureté; mais sa pensée n'est jamais libre de remords et de regrets. Il a l'orgueil, qui fait tomber, et ses pensées d'outre-tombe en sont pleines. Il n'y a rien de radieux et de doux dans son espérance. Assis sur des ruines, il chante les misère du cœur; il raconte celles

du monde; et, comme un prophète de la vieille loi, il n'élève la voix que pour en prédire de plus grandes encore.... »

— Mme Sand, dont on avait aussi annoncé les Mémoires (et ils comprennent déjà plusieurs volumes manuscrits, au dire d'une personne qui les a lus ; seulement l'auteur, à la fin du quatrième volume, n'en est encore qu'à sa douzième année), Mme Sand est toujours très occupée de compositions dramatiques. Outre le *Mariage de Victorine*, sorte de suite un peu trop uniquement sentimentale au *Philosophe sans le savoir*, de Sedaine, elle a donné dans la *Revue de Paris*, nouvellement ressuscitée, une pièce en trois actes, *Marielle*, où se retrouve, avec plus de simplicité peut-être et de naïveté, le même fond d'idées et d'incidens que dans son drame de *Molière*. Marielle est aussi le chef d'une troupe de comédiens. Il n'est pas seulement un grand acteur, un grand artiste, mais un homme bon et supérieur, qui n'en rencontre pas moins des traîtres et des ingrats; mais, à la différence de Molière, il trouve une jeune femme qui l'aime, quoiqu'il ait soixante ans. Il y a de touchans détails, écrits de ce beau style de Mme Sand, où reluisent çà et là, comme d'antiques joyaux, de vieux mots très français et très habilement enchâssés, mais qui risquent pourtant de faire penser à l'auteur. L'intrigue surtout n'est pas suffisamment motivée dans le rôle principal, celui du traître, misérable par trop vil et trop bas ; la pièce en général manque d'action, quoique de temps en temps la scène y soit on ne peut plus gentiment éveillée par un charmant petit personnage, nommé Pierrot : il mériterait d'être conservé et mieux encadré; c'est l'une des créations les plus heureuses de Mme Sand.

— La prose n'ayant plus ses coudées franches, il a pu sembler naturel que les ailes de la poésie allaient recroître d'autant. Pauvre poésie, disaient quelques-uns de ses rares fidèles : repoussée de tous, forcée de s'abattre et de rester blottie contre terre, elle va maintenant reprendre son vol! Jusqu'ici il n'y paraît guère, bien que l'Académie se soit enfin décidée à élire M. Alfred de Musset. Mais la faute n'en est-elle pas avant tout aux poètes? Les grands, les chefs, ceux qui conduisaient le chœur, se taisent depuis long-temps, ou, comme Lamartine, poussent l'ingratitude et le désenchantement, qui est aussi une vanité, jusqu'à médire des vers. Quant à leurs successeurs, la plupart se sont tellement amourachés de la forme, de la rime, du mot, que le public a fini par en avoir des nausées et les a plantés là. Une telle recherche de parole ne va guère sans une égale recherche de soi-même : on pense moins à son œuvre qu'à ce qu'on y met,

c'est-à-dire qu'à soi, et on risque de le laisser voir beaucoup trop. Or, le public est comme tout le monde, il veut que l'on pense aussi un peu à lui et que l'on n'ait pas toujours l'air de lui dire : Regardez-moi! Puis, cet amour effréné de la beauté tout extérieure rend naturellement plus ou moins incapable de goûter et d'atteindre la beauté véritable, celle de l'âme, seule source pourtant de la vie, du naturel et de la grâce. Si ces qualités sont absentes, que me font tous les artifices du métier? celui-là comme un autre on peut l'apprendre.

Vous rencontrez cependant çà et là, dans les rares occasions où la poésie parvient à se glisser en un coin de journal, des vers d'une forme aussi parfaite qu'aisée, et d'une inspiration sincère et franche. Tel est le mérite particulier, ce nous semble, de ceux de Mme Emile de Girardin intitulés *La Nuit*, que la *Revue de Paris* a publiés dernièrement. On y sent peut-être quelque effort et quelque sécheresse de voix vers la fin, et l'élégance y dégénère parfois en maigreur. Quand l'auteur, dans une strophe, appelle l'âme *papillon céleste*, la pensée aussi, on serait tenté de le dire, risque de papillonner un peu; mais elle raffermit bientôt son vol. Sans se tourmenter pour lui donner un faux air de puissance et d'ampleur, elle a un élan simple et vif, un essor facile et heureux, et surtout une singulière franchise d'accent : on sent que c'est là la vérité. Voici ce morceau.

LA NUIT.

Voici l'heure où tombe le voile
Qui, le jour, cache mes ennuis;
Mon cœur, à la première étoile,
S'ouvre comme une fleur des nuits.

O nuit solitaire et profonde,
Tu sais s'il faut ajouter foi
A ces jugemens que le monde
Prononce aveuglément sur moi.

Tu sais le secret de ma vie,
De ma courageuse gaîté;
Tu sais que ma philosophie
N'est qu'un désespoir accepté.

Pour toi je redeviens moi-même;
Plus de mensonges superflus;
Pour toi je vis, je souffre, j'aime,
Et ma tristesse ne rit plus.

Plus de couronne rose et blanche ;
Mon front pâle reprend son deuil,
Ma tête, sans force, se penche
Et laisse tomber son orgueil.

Mes larmes, long-temps contenues,
Coulent lentement sous mes doigts,
Comme des sources inconnues
Sous les branches mortes des bois.

Après un long jour de contrainte,
De folie et de vanité,
Il est doux de languir sans feinte
Et de souffrir en liberté.

Oh ! oui, c'est une amère joie
Que de se jeter un moment,
Comme une volontaire proie,
Dans les serres de son tourment ;

Que d'épuiser toutes ses larmes
Avec le suprême sanglot,
D'arracher, vaincue et sans armes,
Au désespoir son dernier mot.

Alors la douleur assouvie
Vous laisse un repos vague et doux ;
On n'appartient plus à la vie,
L'idéal s'empare de vous.

On nage, on plane dans l'espace,
Par l'esprit du soir emporté ;
On n'est plus qu'une ombre qui passe,
Une âme dans l'immensité.

L'élan de ce vol solitaire
Vous délivre comme la mort ;
On n'a plus de nom sur la terre,
On peut tout rêver sans remords.

D'un monde trompeur rien ne reste,
Ni chaîne, ni loi, ni douleur ;
Et l'âme, papillon céleste,
Sans crime peut choisir sa fleur.

Sous le joug de son imposture
On ne se sent plus opprimé,
Et l'on revient à sa nature,
Comme à son pays bien aimé.

O nuit ! pour moi brillante et sombre,
Je trouve tout dans ta beauté :
Tu réunis l'étoile et l'ombre,
Le mystère et la vérité !

Mais déjà la brise glacée,
De l'Aube annonce le retour :
Adieu, ma sincère pensée ;
Il faut mentir !.... Voici le jour !

— Il nous revient que Louis-Napoléon aime la poésie, même la poésie à son état le plus pur, la poésie pastorale, l'idylle, plutôt il est vrai, ajoute-t-on, dans le goût allemand, avec une teinte de rêverie et de clair-de-lune : contraste curieux, mais non pas le premier de ce genre parmi les hommes célèbres dont le nom appartient avant tout à l'histoire politique.

— On annonce toujours l'Exposition pour le mois prochain. Elle ne présentera, à coup sûr, rien qui puisse être comparé à la magnifique découverte faite récemment, à Paris même, par un marchand de tableaux. Il avait remarqué, dans une vente, une vieille peinture, en partie cachée par une autre, plus moderne et à la détrempe, que l'on y avait ajoutée pour voiler la nudité du tableau primitif. Comme elle était sur un grand et superbe panneau de bois de cèdre, il fit, en homme du métier, la judicieuse réflexion qu'on n'avait probablement pas employé un tel morceau de bois rare pour un ouvrage médiocre. En conséquence, il donna ordre à son courtier de pousser cet objet jusqu'à quelques centaines de francs, s'il le fallait ; il convint même avec lui que, tant qu'il le verrait garder le chapeau sur la tête, il devrait continuer l'enchère. Le vieux tableau lui fut adjugé pour moins de quatre cents francs. Et maintenant il en veut cent mille, et il les aura ; car, la détrempe enlevée, on a trouvé dessous un véritable Léonard de Vinci : les meilleurs connaisseurs, M. Ingres en tête, n'en doutent pas. On est aussi sur la trace de sa filiation. Il aurait appartenu au cardinal Mazarin, et passé de sa collection dans celle de la famille d'Orléans. Quoiqu'il n'ait rien de licencieux, les scrupules bien connus d'un prince de cette maison lui auraient fait subir ce badigeonnage sous lequel il finit par être méconnu et oublié. D'une dimension beaucoup plus grande qu'aucun de ceux du même maître qui sont au Louvre, il représente une femme d'une admirable beauté, noble et gracieuse, et de ce type de figure particulier à Léonard. Tout porte à croire que c'est un portrait, le même, mais non plus en buste, que celui de la *Joconde*, l'une des perles du Musée. Ceci expliquerait pourquoi, selon Vasari, le peintre resta quatre ans à achever ce fa-

meux portrait ; c'est qu'il en faisait un second, non pas supérieur au premier (car celui-ci, plus voilé, en a plus d'expression et de charme, et sera toujours unique), mais plus complet, d'un travail bien plus considérable, et dans lequel on retrouve toutes les qualités de celui qui a peut-être poussé l'art à sa plus grande perfection.

— Avec la peinture et la poésie, nous voilà bien loin du monde réel. Tout nous y rappelle cependant ; et particulièrement ces bruits qui ne cessent de courir sur la Suisse. Puisse-t-elle échapper au péril, s'il la menace réellement ! Elle y a déjà échappé bien des fois dans ce siècle ; elle a été le peuple le plus prospère et le plus heureux. En a-t-elle été reconnaissante ? ah ! c'est ici la véritable plaie, nous le craignons, le véritable danger. L'esprit d'aveuglement, de folle confiance humaine et d'orgueil peuvent aussi devenir, pour les peuples comme pour les rois, *l'esprit de vertige et d'erreur*, et c'est quand on arrive au sommet que Dieu frappe ceux qui l'oublient après y être montés.

16 février 1852.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

WILLIAM GORDON, *ou le philosophe chrétien triomphant de la mort*, traduit de l'anglais de Newmann Hall. Publié à Lausanne par Georges Bridel, éditeur, et se vend chez Delafontaine et Comp^e^. — Prix : 2 francs.

La forme de cet écrit n'est pas irréprochable, le fond en est excellent. Nous osons dire davantage : *William Gordon* doit devenir, pour beaucoup de ceux qui le liront, un ami dont ils ne se sépareront plus, et dont la pensée les suivra jusqu'au lit de mort.

On a coutume d'établir entre les preuves mathématiques et les preuves de l'ordre moral, une distinction qui donne à celles-là la certitude, et ne réserve à celles-ci que la probabilité. Assurément les preuves morales, dont le domaine est celui de la liberté, ne sauraient être du même ordre que celles du monde matériel ; mais l'erreur est grande de croire que la certitude leur fasse défaut. Le chemin peut être plus long ; il est, en tous cas, plus difficile : mais il a son point de départ et sa fin ; la religion a ses axiomes au point de départ, et, à sa fin, le Christ, vers lequel nous conduisent toutes les expériences de notre vie morale. L'illusion, sans doute, peut se rencontrer sur la voie, mais elle a des caractères qui permettent de la distinguer de la vérité. Arrivée à Christ, mais arrivée par la véritable voie, l'ame humaine a la conscience d'avoir trouvé sa vie et son repos ; elle voit clairement qu'elle ne saurait la rencontrer ailleurs ; quel que soit le trouble qui se mêle encore à ce qu'elle croit, quelque épreuve qu'elle soit encore appelée à faire de sa faiblesse, elle doit, à quelque degré, pouvoir dire avec Gordon : « Mon expérience intime m'a appris la vérité de l'Evan-

gile, ensorte que cette preuve me suffirait quand bien même le monde entier en rejetterait l'évidence. »

Chez un grand nombre cette évidence se manifeste sous une forme plus timide en apparence; la foi se montre une religieuse crainte; chez Gordon, elle est le couronnement d'un long travail et d'une recherche persévérante de la vérité; elle est pleine de sérénité et de paix; elle est la fleur que l'on voit éclore après que son germe a longtemps opéré sous terre, sous l'action du ciel, mais cachée aux regards de l'homme. Aussi combien elle est attrayante! comme elle est humaine, naturelle! comme elle s'allie à tout et le fait avec simplicité!

Voyez Gordon se tourner vers un enfant, son neveu, qui vient lui faire ses derniers adieux : « Adieu, lui dit-il, adieu, mon enfant. Vous apprenez le latin, savez-vous les vers que l'empereur Adrien adressait à son âme, dans la perspective de la mort :

« Animula ! vagula, blandula,
Hospes comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut soles, dabis jocos? »

« Le sens de ces vers n'est-il pas celui-ci : Douce, chère petite âme, errante, caressante, compagne et hôte de mon corps, pour quels lieux, étrangers aux jeux auxquels nous prenions plaisir, pars-tu pâle, nue et de glace comme te voilà? — O mon cher enfant, souvenez-vous combien est meilleure l'espérance que l'Evangile donne à votre oncle. »

Gordon ajoute : « N'ayez pas la petitesse de ne rechercher que ce qui paraît grand aux yeux du monde. »

Mieux qualifié que personne pour occuper une place distinguée dans les classes riches et cultivées, et porté par ses goûts vers ce qu'il y avait de plus élégant et de plus relevé, il avait appris à savoir combien souvent un extérieur distingué cache un cœur vide et sec; il considérait sous leur vrai jour les distinctions de naissance, de titres, de fortune, de rang, l'objet de l'envie; il avait vu la cause du pauvre, celle de la liberté, de la vertu, du progrès social, bien souvent traitée avec dédain par les grands du monde; le christianisme n'a pas été traité par eux différemment dès son origine. Instruit par ce qu'il a vu, le mourant ne sait pas léguer à l'enfant, duquel il va se séparer, un legs meilleur que ces paroles si simples : « Ne recherchez pas ce qui paraît grand, ne dédaignez jamais ce qui est petit aux yeux du monde. »

Tout ce qui sort de la bouche de Gordon, tout son *testament*, si le mot nous est permis, est empreint de ce caractère de profondeur et de simplicité. Pas d'exagérations, pas d'emphase; rien de ce qui trahit les secrètes influences de l'imagination. La vérité seule est si naturelle.

ETRENNES RELIGIEUSES, troisième année, 1852. — Par une réunion de pasteurs et de ministres de l'Eglise de Genève. — En vente dans les principales librairies de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Ce livre répond toujours mieux, chaque année, à son titre et au but que les auteurs se sont proposé. La preuve en est dans l'accueil qui continue à lui être fait par le public, et qui est un résultat bien

encourageant pour les éditeurs. Nous voudrions aussi, pour notre faible part, contribuer à faire connaître et répandre dans nos cantons français les *Etrennes religieuses;* aussi est-ce la troisième fois que la *Revue Suisse* attire l'attention de ses lecteurs sur ces volumes, au moyen desquels les personnes riches pourraient faire sans crainte d'abondantes et véritables *Etrennes*. Donner de bonnes lectures aux ouvriers et aux jeunes gens, c'est là une excellente manière de combattre les mauvais livres.

Les articles des *Etrennes religieuses* de 1852 qui nous ont le plus frappé, sont : *Une ancienne collecte*, par V. P. ; *Un dévouement chrétien*, — *Néander*, — *Etre content*, par M. Lecoultre; *La paix*, par M. Bungener. Mais nous devrions tout citer, car tout nous a intéressé et édifié. La seule observation que nous ait suggéré la composition du volume est celle que les éditeurs devraient se tenir en garde contre la tentation toute naturelle d'y faire entrer trop de sermons. Il y en a quatre dans celui-ci, y compris celui de Claude, et comme ils sont tous remarquables à divers titres, le nombre n'en est certainement pas trop élevé; mais il nous paraît que c'est plus par des faits que par des raisonnemens qu'il faut parler à la classe de lecteurs dont on cherche ici surtout à captiver l'attention.

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE ROMAINE par André Archinard, pasteur de l'Église de Genève : 2 vol. 8° fr. 10. — Se trouve chez Delafontaine et C°, à Lausanne, à Genève et Neuchâtel, chez tous les principaux libraires.

C'est certes un évènement, que l'apparition d'un livre d'une telle étendue et sur un semblable sujet, dans un temps comme le nôtre et au milieu de circonstances qui semblent devoir éloigner les esprits de pareils travaux. On reconnaît ici l'homme qui, occupé des devoirs d'une vocation sérieuse, trouve, dans leur accomplissement même, les moyens de se tenir en dehors des préoccupations du moment, et est ramené par la nature de ses devoirs aux méditations les plus graves et les plus profondes. Il faut qu'un auteur ait trouvé dans la tournure particulière de son esprit, autant que dans ses goûts et ses occupations habituels, les moyens de rester encore homme de cabinet, à une époque où on en rencontre si peu, pour avoir pu entreprendre une œuvre de si longue haleine et dont la lecture assidue peut seule donner une idée des travaux qui ont été nécessaires pour l'exécuter. Mais si nous applaudissons à la conscience et à l'énergie qui ont fait entreprendre un semblable ouvrage, nous cherchons d'abord après à nous expliquer le choix du sujet qu'il traite, et nous le trouvons dans la lutte que l'Eglise de Genève a maintenant à soutenir contre le catholicisme, lutte que des circonstances, que nous n'avons pas à raconter ici, ont rendue plus ardente et plus difficile. Pour qui a pu comparer, sous ce rapport, la Genève de 1835 avec la Genève de 1852, il n'y a pas à s'étonner de l'ardeur de cette lutte. Il suffit d'avoir vu quels adversaires se sont ajoutés maintenant aux adversaires anciens, pour comprendre quelles sont les préoccupations des conducteurs spirituels de cette cité que l'on ose à peine encore nommer la Rome protes-

tante. Nous savons que le clergé réformé de Genève veut ne soutenir le combat que sur le terrain de l'activité chrétienne, et ne puiser dans les difficultés de sa position présente que des motifs pour un zèle et un dévouement plus grands encore. Le livre que nous annonçons n'est point, comme il semblerait au premier abord, une exception à de tels sentimens, et l'esprit qui a animé l'auteur en le composant n'est point différend de celui qui anime ses collègues, et lui-même aussi, dans l'exercice de la vie pastorale. Il suffit de lire ses premières pages pour s'en convaincre. Frappé de la position particulière de l'Eglise protestante de Genève, il a voulu fournir à ceux qui le désireraient, les moyens d'étudier une importante question historique, sans être obligés de recourir à des sources difficiles à trouver et trop longues à lire. Dans ce moment où toutes les questions religieuses et ecclésiastiques sont du domaine de tous, il a voulu offrir à tous l'occasion d'approfondir une des plus importantes, dans un ouvrage dont le style toujours clair, simple et concis, et souvent fort et coloré, pût faire oublier au lecteur l'aridité quelquefois inévitable de la matière. Nous croyons que tel a été le but de l'auteur; cette tâche, il a voulu la remplir avec impartialité, et nous pensons qu'il l'a fait, autant que cela est possible à un homme qui, tout en exposant le développement de faits historiques, combat pour une cause qui lui est chère et sacrée.

Il ne peut entrer dans notre dessein, en annonçant un tel ouvrage dans une Revue littéraire, d'entrer dans des détails sur son plan et sa tractation, de rappeler les idées ou les faits qu'il traite, ni d'engager à leur sujet aucune discussion. Après ce que nous avons dit déjà du but et du style de ce livre, il nous suffit d'en indiquer le caractère que nous pourrions appeler littéraire; c'est qu'il nous paraît être un résumé bien conçu et bien écrit des faits historiques, des auteurs, et des doctrines qui se rattachent à l'origine et aux développemens de l'Eglise romaine. C'est une source abondante et limpide dans laquelle l'homme sérieux pourra puiser pour se rendre compte d'une foule de questions nécessairement agitées dans les momens où les sociétés civiles et religieuses semblent se transformer et trouver dans l'histoire du passé l'explication du présent et des vues pour l'avenir. Si nous avons dit, en commençant, que la composition d'un tel livre étonne aujourd'hui, nous devons ajouter en terminant, qu'il nous paraît un heureux à propos et qu'il a une œuvre utile à accomplir; c'est dire que nous félicitons l'auteur et le remercions de n'avoir pas attendu pour éditer son livre les temps plus favorables dont il parle dans la première page de son *introduction*, puisque nous croyons qu'aucun moment n'était plus favorable, sinon pour donner au livre un très-grand nombre de lecteurs, du moins pour répondre à un besoin réel des lecteurs sérieux et réfléchis.

(Plusieurs recensions d'ouvrages que nous espérions insérer dans ce numéro, sont renvoyées faute de place au mois prochain.)

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

EN VOYAGE.

A M. H.-F. Amiel.

Permettez-moi, monsieur, de vous présenter mes deux meilleurs amis : le jeune Monbon et le docteur Anselme. Nous nous sommes trouvés ensemble, pour la première fois, à Genève, dans l'Académie où vous professez. Monbon venait de Paris, Anselme de Naples. Celui-ci étudiait la philosophie, l'autre mettait ses cours en vers anacréontiques. Depuis cette époque, je ne les ai plus quittés.

Le jeune Monbon est Français dans l'âme; humeur facile, caractère frivole, peu de tête et bon cœur. Il s'est fait une république, un idéal de patrie et de nation composé de Paris et de Genève et il voyage pour retrouver cet idéal. Il ne demande pas à un pays ce que ce pays peut lui offrir, mais la nature, la société et la vie qu'il a trouvées sous un autre ciel et dans un autre peuple. Aussi n'est-il content nulle part et passe-t-il son temps à railler tout ce qu'il voit. « A première vue, dit-il, Berlin m'avait paru » la ville la plus ennuyeuse du monde. A seconde vue pourtant » j'ai dû reconnaître..... que je ne m'étais pas trompé du tout. » Ce jugement vous donnera, monsieur, une idée des autres. Monbon condamne Berlin, parce qu'on s'y ennuie, comme si l'on venait ici, comme on va en Suisse ou en France, pour s'amuser. — Or, bien qu'il ne soit jamais content, Monbon est le garçon le plus joyeux du monde. Les gens superficiels sont bien heureux, disait un penseur de nos amis : les bouchons ne se noient pas. Puis ce mécontentement est une question de forme. Le but de la vie n'est pas pour Monbon, comme pour l'Allemand, le savoir ; comme

pour l Italien, l'amour; comme pour l'Anglais, soi-même; son but à lui, c'est l'*autre*, le voisin, le spectateur, ou, comme il dit, le monde. Monbon est Français, c'est-à-dire, artiste, comédien : il ne va pas, mais il se porte, il pose. Aussi se soucie-t-il beaucoup moins de la vérité, que du costume dont il peut la revêtir; aussi est-il mécontent, parce que le mécontentement donne le droit de malice, et que la malice fait sourire et qu'un sourire est charmant à voir. Tel est notre homme.

Le docteur Anselme, qui n'est pas docteur du tout, mais que nous avons nommé ainsi, parce qu'il fait semblant de l'être, vous représente un poète déguisé en homme sérieux. Il faisait beaucoup de vers, il y a quelques années, mais, cédant aux conseils des hommes raisonnables qui lui reprochaient de n'avoir pas de fonds, il s'est mis en route pour en chercher *un*, et le meilleur possible. Et comme les gens raisonnables qui lui conseillaient d'être un homme profond étaient des personnes très-fatigantes, il s'est persuadé que l'étude la plus pénible est celle qui lui convient le mieux. Pénétré de cette idée, il s'est émerveillé d'abord de la philosophie scolastique, et s'émerveille à l'heure qu'il est de la philosophie hégélienne. Il se donne toutes les peines du monde pour réfléchir, commenter, juger. Il n'y réussit guère et ne s'en enthousiasme pas moins — de cet enthousiasme raisonné, et par conséquent factice qu'on ne trouve qu'ici — pour la pensée et l'art de l'Allemagne. Il n'est pas philosophe, mais, tenace de caractère, il veut le devenir, se germaniser dans l'âme, et refaire, comme tous les Allemands dès leur dix-septième année, la nature, l'homme et Dieu. Tel est Anselme.

Vous le voyez, monsieur : Anselme et Monbon se ressemblent assez peu, pour être les meilleurs amis du monde. Pour que deux caractères s'emboîtent parfaitement, il faut que le creux de l'un se trouve précisément où est la bosse de l'autre. C'est le cas d'Anselme et de Monbon. Ils ont, il est vrai, l'un sur l'autre une certaine influence, mais, comme il arrive d'ordinaire, cette action réciproque ne se montre encore que dans quelques ressemblances purement extérieures, dans quelques formes de style par exemple, comme vous le verrez, monsieur, dans les pages que je me permets de vous envoyer. Ces pages sont tirées d'un gros cahier qui appartient aux deux amis et où ils écrivent tout ce qui leur passe par la tête. C'est là vraiment la macédoine la plus curieuse

que je connaisse : vers, boutades, menus-propos, impressions de voyage, esquisses de mœurs, brouillons d'épîtres, il y a de tout. Ne vous étonnez donc pas, monsieur, de trouver souvent des contradictions et des hiatus dans les fragments que je vous offre; songez que deux plumes ont passé par là : deux plumes, c'est-à-dire, deux points de vue et deux manières de voir, deux hommes. Ces deux hommes parlent ici sans suite, sans ordre, souvent même sans nécessité ; chacun a sa tête, chacun rien que pour soi et pour son camarade : veuillez donc tolérer l'assurance, disons mieux, l'impertinence de leurs jugements; — mais je m'arrête, car j'en ai déjà beaucoup trop dit : Anselme et Monbon, vous avez la parole (1).

I.

Il y a à Berlin une belle statue qui représente un homme à cheval. Le cheval est monté sur un piédestal hérissé de bas-reliefs. Ces bas-reliefs représentent une foule de petits hommes célèbres, soldats pour la plupart, qui se tiennent fièrement campés dans leurs costumes de guerre; derrière ces soldats, acculés dans un coin du piédestal, sous la queue du cheval gigantesque, se cachent modestement en costume bourgeois deux autres hommes, beaucoup moins célèbres, à ce qu'il paraît, que la foule des gens d'épée, deux pauvres hères dont l'un est inconnu sous le nom de Lessing et l'autre sous celui de Kant. L'homme à cheval s'appelle Frédéric-le-Grand.

Celui qui a vu cette statue peut faire ses paquets et s'en aller où bon lui semble, car il connaît Berlin. Berlin en effet n'est pas la ville des beaux-arts : les beaux-arts sont à Dusseldorf, à Munich, à Dresde. Berlin n'est point une ville allemande : l'Allemagne est à Worms, à Nuremberg, à Prague. Berlin n'est point un théâtre de belle nature : la nature est le long du Rhin ou du Danube, en Silésie ou en Tyrol. Berlin n'est pas un centre de commerce : le

(1) Un mot encore. Je laisse aux lecteurs le soin de signer chaque fragment de cet article, pour ne rien changer au manuscrit que j'ai devant moi. Je transcrirai aussi les vers, car il y en a, sous la forme de la prose : Anselme et Monbon ont pris cette habitude, non par excentricité, mais parce qu'ils prétendent que le vers est fait pour l'oreille et non pour les yeux : je tiendrai, du reste, ainsi moins de place dans cette Revue.

commerce est à Francfort, à Hambourg, à Trieste. Berlin n'a ni l'Empire de Vienne, ni les jambons de Mayence, ni les librairies de Leipsig, ni le vin de Johannisberg, ni les myosotis du Rhin, ni les cristaux de Hongrie, ni la bière de Bavière, ni la porcelaine de Saxe, ni l'ex-cour de Weimar, ni rien de tout ce qu'on vante en France. Berlin a le Grand-Frédéric.

Toujours lui, lui partout, comme le Napoléon du poète. — Qui est là? De qui cette victoire? A qui ces palais? Par qui ces ouvrages? Fritz, de Fritz, à Fritz, par Fritz : c'est le *rosa, rosæ* de la grammaire prussienne. On vous le montre sous toutes ses faces et dans toute sa vie : voilà sa table, son lit, sa flûte, sa carte d'Allemagne, son portrait de Voltaire, sa prose de philosophe, ses vers de roi. A Berlin, il est partout, à Potsdam, il est tout.

Nous venions ici, nous autres, chercher la science, mais la science a déménagé depuis quatre ans pour faire place à la monarchie constitutionnelle, qui bientôt, dit-on, va déménager à son tour pour faire place à peu m'importe quoi. Hegel est mort, Schleiermacher est mort, Néander est mort, Schelling attend de mourir pour reprendre la parole, les autres ne tarderont pas à mourir. Quant aux jeunes, on les laisse dans l'ombre, tout derrière, sous la queue du cheval. Le Grand Fritz est le seul qui reste.

Il chevauche là haut, le cavalier solide, que son dos voûté semble affermir encore sur la selle de bronze dont il ne descendra jamais. Il chevauche là haut, satisfait et tranquille, sachant qu'il les domine tous en Prusse, qu'il est le premier, qu'il est le seul. Il verra passer devant lui bien des générations encore : à sa gauche, dans l'Université qu'il regarde obliquement; à sa droite, dans la Bibliothèque qu'il a fondée entreront devant lui bien des savants et de jeunes hommes : les jeunes deviendront savants ; les savants mourront sur leurs livres, et Fritz lui seul ne bougera pas.

A moins qu'un tremblement de terre ou un soulèvement de peuple.....

II.

La preuve, Monbon, que Fritz n'est pas tout ici, c'est qu'il n'est pas resté dans l'admiration des Berlinois tel qu'il leur avait été donné par l'histoire. On a gardé le roi, on a aboli le philoso-

phe. Le philosophe était français, or, pour le moment, et à bon droit, la Prusse hait la France. La langue française a été bannie de l'Académie et de la cour, Voltaire a été exclu des bas-reliefs de la grande statue. Or Fritz sans Voltaire est un Fritz incomplet, un Fritz mutilé, un Fritz impossible. — Un soir que je regrettais l'absence du poète aux pieds du roi, une dame me répondit : « Ce ne sont pas les Allemands qui le regrettent. » Tu l'entends, mon ami : le souvenir du prince est expurgé à l'usage de l'Allemagne nouvelle. Ce n'est plus le grand Frédéric qui fait son royaume de Prusse, c'est le royaume de Prusse qui refait son grand Frédéric.

Entrons à l'Université, car c'est là tout Berlin. Berlin, comme tu le dis, n'est pas une ville de commerce, de belle nature ni de beau monde. Au point de vue du mouvement matériel et de la beauté extérieure, en face de Londres et de Paris, Berlin est un immense village, mais ceux qui n'ont pas d'autre critère risquent de ne jamais juger bien. Il faut renoncer ici à admirer les choses, il faut étudier les hommes, qui, du reste, se prêtent à cette étude avec une merveilleuse complaisance : ils sont ouverts aux étrangers, comme des bibliothèques vivantes, à certaines heures du jour. Puis, il faut jeter son chapeau de philistin, reprendre la casquette d'étudiant et s'asseoir sur les bancs de l'école. Entrons à l'Université.

Edifice énorme où chaque jour des centaines de maîtres viennent prodiguer à pleines mains la science, et des milliers de jeunes têtes chercher leur pain quotidien; oasis libre où tous ceux qui veulent savoir ont le droit de cité et sont égaux devant ceux qui les guident ; République inviolable conservant ses franchises et ses droits, et le premier de tous, celui de dire ce qu'on pense, lorsqu'à côté d'elle, en Allemagne et en Europe, toutes les chartes sont violemment déchirées à coups de sabre et d'éperon ; tour de Babel où se confondent toutes les langues, même celles qu'on a rapportées du bout de l'Orient et du fond des âges, même celle que tonnait Jéhovah sur le mont Sinaï : labyrinthe immense où tout ce que l'homme a cherché, trouvé, perdu, retrouvé, créé ; les écoles, les systèmes, toutes les contradictions du monde : la foi et le doute, les traditions et les découvertes, le droit des rois et les droits du peuple, le Dieu qui a créé l'homme et l'homme qui veut créer Dieu — où tout cela se retrouve à la fois, se rencontre, se

heurte — et en se heurtant, retentit, étincelle, au-delà du Danube et du Rhin, des grandes Alpes et de la grande mer.

Voilà, mon ami, ce qui a détrôné le grand Frédéric : voilà le sceptre de Berlin, qui est la tête de l'Allemagne.

III.

GEIBEL.

Plaisir du voyageur.

Voilà Mai qui revient et la verdure aussi. S'enferme qui voudra chez soi, plein de souci; comme flotte la nue au pavillon des cieux, — au large, large monde ainsi courent mes yeux.

Père et mère, vivez dans la paix du Seigneur! Qui sait où doit au loin me briller le bonheur? Il est tant de chemins où je n'ai pas été, tant de vins généreux dont je n'ai pas goûté!

Leste, allons en avant! En plein soleil, allons au haut de la montagne, à travers les vallons! L'eau murmure, les bois résonnent et mon cœur, pareil à l'alouette, avec eux chante en chœur.

Puis, le soir, dans la ville altéré m'en allant : « Monsieur l'hôte, ap» portez une pinte de vin blanc! Et toi, prends ton archet, simple et » gai troubadour : je dirai sur ton air ma romance d'amour! »

On dort, faute d'auberge, en plein air mieux qu'un roi; les étoiles feront sentinelle sur moi, le tilleul sous le vent bercera mon sommeil, puis viendra l'aube en feu me baiser au réveil.

Marcher, errer, courir, — ô plaisir libre et doux, où l'haleine de Dieu souffle si fraîche en nous, où le cœur chante et vole aux cieux, comme un oiseau! — Mon large, large monde, oh, qui t'a fait si beau?

Le Chevalier du Rhin.

Je sais un héros de rare valeur, si doux et si fort, si fort et si doux! La fleur de la chevalerie. Il est le premier en force, en douceur, aussi loin que sur les campagnes du pays les étoiles du ciel regardent.

Il vint au monde sur un rocher plein de soleil, bien haut sur le Rhin, bien haut sur le Rhin, — et dès qu'il fut né retentirent partout des trompettes et des cymbales et flottèrent au haut des châteaux et des collines les bannières aux ailes joyeuses.

Il marche, le camarade, dans son armure d'or qui brille si loin, qui brille si loin; et, bien que plus d'un lui présente le combat, je n'en

sais point à qui bientôt il ne plaise. Il tomba des princes et des prêtres devant ses armes flamboyantes.

Mais qu'il faille célébrer une fête, oh ! comme il est doux, oh comme il est doux ! Il s'approche et les yeux des hôtes s'illuminent et le chanteur saisit hardiment sa harpe, et même les jouvencelles assises en rond l'embrassent en cachette.

O viens, fleur de chevalerie ! Reviens fort et doux, reviens doux et fort ! Entre dans notre cercle familier, réveille le poète qui rêve, et, au sein des chants qui résonnent, apporte-nous ici-bas la joie du ciel !

Ce qui nous manque.

(14 pieds : 4, 4, 6.)

Dans la misère et le néant le monde se flétrit
Et nulle voix ne parle encore, ivre du Saint-Esprit ;
Pieux enfant, la poésie a fui, voilant sa face ;
Le ciel est gris : lune ou soleil, toute clarté s'efface.
Ceux qui voyaient et bâtissaient, les bras forts, les yeux sûrs,
Sont déjà morts ; sur leurs tombeaux nous rampons, nains impurs.
L'art de douter et de juger, c'est toute notre sève ;
Quand un géant lève le front, c'est en vain qu'il se lève.
Vous voulez donc percer un jour le mystère infernal,
Source profonde, où tourbillonne et d'où jaillit le mal,
Et çà et là, tout affairé, votre esprit court et grimpe,
Amoncelant fange sur fange, à l'assaut de l'Olympe...
Mais un éclair, un coup de foudre — et le mont qu'entassa
Votre talent, croule à vos pieds, Pélion sous Ossa.

Or je vous dis en vérité, qu'il en sera de même
Tant que vos yeux ne montent pas du monde au Dieu suprême,
Et qu'à l'Amour, au grand vainqueur, à l'Esprit triomphant
Vous n'ouvrez pas un cœur soumis, qui redevienne enfant.
Où l'Amour règne, là commence un printemps sans automne,
Là tout buisson chante et verdit, toute source résonne ;
L'Amour saisit ce qui se voile à notre œil incertain :
Dans le soir pâle, il voit déjà la rougeur du matin ;
La foule épaisse et ses rumeurs lui sont musique et danse ;
En cris de joie au ciel ouvert son chant ailé s'élance ;
C'est un enfant, mais un héros dans les camps endurci —
Comme aux prodiges, il veut croire, il peut en faire aussi.

—

IV.

— « Mon cher monsieur, les Français sont des cretins, et nous seuls comptons pour quelque chose. Nous passons sur votre légèreté qui est devenue proverbiale, sur votre vanité qui nous déplaît fort, et sur votre impertinence aussi méprisable que déplacée. Ces choses-là sont tellement connues, qu'il est inutile d'y revenir. Mais ce qui nous chiffonne au suprême degré, c'est votre prétention à une originalité quelconque. Vos poètes, mon très-digne, sont des perroquets qui répètent d'un ton nasillard les poésies grecques et romaines. Vos artistes singent les Italiens ; vos industriels copient les Anglais ; votre politique est une contrefaçon de la révolution américaine. Si l'on vous ôte, mon bien-aimé, vos cuisiniers et vos coiffeurs, vous n'avez plus votre raison d'être. Voyez l'Allemagne: voilà un pays. C'est ici que la littérature est originale, l'art indépendant, l'industrie libre de toute imitation et la politique vraiment allemande.

» C'est pourquoi, nous le répétons, mon fort estimable : nous seuls comptons pour quelque chose et vous êtes des cretins. »

Ainsi me parlait un jour un Prussien qui me montrait sa capitale. Au bout d'une heure de promenade, je dus reconnaître, malgré mon amour pour la France, que mon guide avait parfaitement raison.

Nous entrâmes d'abord dans un cabinet de lecture, pressé que j'étais de savourer, pour la première fois de ma vie, une littérature originale. Les premiers livres qui me sautèrent aux yeux furent la collection complète, en français et en allemand, des romans *humoristiques* de Paul de Kock. C'était jouer de malheur. Or, comme je ne suis ni assez Anglais, ni assez portier, pour aimer beaucoup ce genre de littérature originale, je quittai la bibliothèque, pour la salle des journaux. J'y trouvai les *Didaskalia* de Francfort, avec une imitation du *Château en Auvergne* d'Elie Berthet; les *Erhreiterungen* de Stuttgard, avec une traduction du *Biscéliais* de Paul de Musset ; le *Bühnen Repertoir* de Both, avec deux mélodrames de la Porte-Saint-Martin, et trois farces du Vaudeville ; l'*Ausland*, recueil destiné exclusivement à tout ce qui n'a aucun rapport avec l'Allemagne, et enfin le *Nouveau Musée français*, choix de littérature tiré des meilleurs écrivains du jour. En sortant de là, nous nous arrêtâmes devant les affiches des spec-

tacles : on y annonçait deux cirques : l'un français, l'autre italien ; un colysée, un villa colonna, un opéra : la *Dame Blanche*, chantée par Roger; une farce : *Bonjour M. Pantalon*, de Clairville; un mélodrame : *Paillasse*, de notre ami Marc Fournier ; une comédie : la *Bataille de dames*, de Scribe. Plus loin, à l'étalage d'une librairie, brillaient tous les romans illustrés à vingt centimes, les *Nouvelles genevoises* de Töppfer et les *Bluettes et Boutades* (contrefaites et expurgées!) de Petit-Senn. Plus loin encore se déroulaient dans les vitrines d'un marchand de lithographies, le portrait flatté de M. Bonaparte, le panorama du Palais de cristal et les Ramoneurs d'Hornung. En nous promenant, nous rencontrâmes des horlogeries neuchâteloises, des *conditoreien* grisonnaises, des chapeliers parisiens, des édifices dans le goût d'Italie, des rues à l'instar de Carouge. Nous vîmes enfin, en dehors de la ville, une parodie de la colonne Vendôme : un joli petit monument élevé avec des canons français par la Prusse, l'Autriche et la Russie, pour célébrer les victoires de Grossgurchen, de Leipsic et de Bar-sur-Aube. Il n'y était question ni de Marengo, ni de Wagram, ni d'Austerlitz. A Berlin, disait une Gauloise de nos amies, tout est français, italien, anglais, suisse ou russe : le plaisir même y est étranger.

V.

Boutade.

Tel enfant va sur la colline, sitôt que le soleil décline, sitôt qu'un nouvel astre a lui : il voudrait, le petit hercule, saisir l'étoile qui recule, recule et monte devant lui.

L'homme aussi quitte son domaine et gravit la science humaine, sitôt que sa foi pure a fui ; il veut prendre aussi son étoile : la Divinité qui se voile, recule et monte devant lui.

Enfants, courez de fête en fête ; hommes, gardez un cœur honnête, sans vouloir atteindre au ciel bleu ! Et qu'ici-bas on se contente : vous, d'aimer l'étoile éclatante ; et vous, de prier votre Dieu !

—

VI.

Pancrace et Pasquin.

Pasquin est un bon garçon. Le matin, il se lève au hasard, quand le sommeil s'en va, quand le soleil brille. Sa chambre est un grenier : bouteilles vides, vêtements de tous les âges, couches de poussière, meubles renversés, débris de repas ou de toilette, tout cela est entassé pêle-mêle ou dispersé aux quatre vents sur son plancher invisible. Il sort et va flâner, partout où l'argent roule. Il est donc bien riche ? Il n'a pas le sou. Au café, au théâtre, au concert, il est partout et ne paie nulle part. C'est vous qui payez. Ce qui est à vous est à lui : il mange votre soupe, il offre à ses amis votre vin, il danse avec votre meilleur habit, il improvise vos vers sur l'album des belles dames. Il est né d'un sourire du hasard, un beau jour que le hasard se moquait du monde : il vit comme le meunier de Potsdam dans son moulin poétique, sans souci du lendemain, sans regret de la veille, et de quelque côté que le vent souffle, il y tourne son caprice et s'endort. Il ne réfléchit pas, ne va nulle part et ne veut rien — mais qu'un plaisir se présente à lui, il le saisit, l'effeuille et le jette, et ainsi d'un autre et ainsi toujours. Il est content de lui et de la vie et il a pour ses concitoyens de ce bas monde le même amour que pour son petit Pasquin. Car il est généreux, le bon jeune homme ! Qu'un pauvre se présente, il vide votre bourse dans ses mains : il vendrait volontiers vos habits pour donner du pain à ceux qui souffrent. Et si jamais il gagne un sou, si un oncle mis en terre ou un trésor tombé du ciel amènent une Californie dans ses mains — oh alors, comme tout cela roule ! C'est moi qui paie maintenant : le buffet est garni, la cave est pleine, les chemins sont ouverts, suivez-moi ! Qui a faim par ici ? Qu'on prenne et qu'on mange ! J'ai acheté le théâtre et le Casino : qu'on y vienne ! A moi tous les penseurs et tous les fous : les grands seigneurs, mes compagnons, et les mendiants, mes frères — du vin dans toutes les coupes : je bois à tous, buvez à moi ! Et ainsi, en quelques jours, le trésor s'épuise — à votre tour, monsieur, repayez !

Connaissez-vous Pancrace ? Sa chambre est une chambre modèle, tout y est fermé à clé, on n'y voit rien du tout : c'est nu, mais simple ; simple, mais laid. Il se lève à sept heures juste, dé-

jeûne jusqu'à huit heures, fume une pipe jusqu'à huit heures et demie, travaille jusqu'à une heure, dîne jusqu'à deux, digère jusqu'à trois, fait ses petites affaires jusqu'à sept, soupe jusqu'à sept et demie, fume une pipe jusqu'à huit et lit jusqu'à dix. Irrévocablement. Jamais un beau rayon de soleil ne l'appelle sous le ciel à l'heure où il a l'habitude de rester dans sa chambre. Jamais un beau livre ne l'empêche de se mettre au lit au coup de dix heures. Sa montre est son décalogue. Il a de l'argent et ne doit à personne ; personne du reste ne lui doit. Ses dépenses sont réglées ; il n'est cependant pas avare, il ne se refuse rien. Un spectacle par semaine, le samedi soir ; une visite le dimanche après-dîner, une tranche de gâteau tous les mercredis à trois heures suffisent à sa béatitude. Il n'a ni ami, ni bien-aimée, parce qu'il n'a pas de temps à leur offrir. Il ne vous demande rien, sous offre de réciprocité. Si par hasard vous l'entraînez dans une kneip et que votre compte monte, par exemple, à quinze sous, il ne les paiera pas et ne les laissera pas payer ; il déboursera sa part : trente-sept centimes et demi, pas un liard de moins, pas un liard de plus : il aime l'ordre. Il ne veut pas encourager la fainéantise et le déréglement, sans cela il donnerait aux pauvres. Il vit dans la solitude, pour apprendre à se passer des autres et pour apprendre aux autres à se passer de lui. Il restera célibataire et mourra seul.

Que dites-vous de Pancrace et de Pasquin ? Celui-ci n'est qu'un fou, l'autre est un cuistre.

VII.

NOVALIS.

Hymnes à la Nuit.

I.

..... Mais moi je me tourne vers la Nuit sainte, la Nuit ineffable et mystérieuse. Au loin gît le monde étendu dans une tombe où solitaire est sa place. Dans les fibres de son sein souffle une tristesse profonde. En gouttes de rosée, je veux glisser dans ce tombeau et m'y mêler avec la cendre ! — Lointains du souvenir, désirs de jeunesse, songes d'enfance, courtes joies de toute ma longue vie viennent en habits

sombres, commes les vapeurs du soir après le coucher du soleil. — La lumière, la lumière! Ne brillera-t-elle plus sur ses enfants, qui l'attendent avec la foi de l'innocence?

Mais quels flots de pressentiments me glissent tout-à-coup au cœur et absorbent l'air léger de la tristesse? As-tu aussi un plaisir en nous, sombre Nuit? Que tiens-tu sous ton manteau : quelque chose d'invisible qui me va si fortement à l'ame? De ta main, de ton bouquet de pavots, un baume précieux s'épanche. Tu ouvres dans l'air les ailes graves de la sensibilité. Il nous vient une émotion douce, indéfinissable : je vois, joyeux dans ma frayeur, un visage sévère qui s'incline vers moi plein de douceur et de recueillement et me montre, sous l'épaisseur infinie des cheveux maternels, ma chère jeunesse. Oh! comme elle me semble maintenant mesquine et pauvre, la lumière! Qu'il est réjouissant et béni, l'adieu du jour! — Est-ce donc parce que la Nuit détourne de toi tes serviteurs, que tu as semé dans les largeurs de l'espace des sphères brillantes, pour annoncer ta toute-puissance et ton retour aux temps où tu t'es éloigné? Plus célestes que ces étoiles étincelantes nous semblent les yeux infinis que la Nuit ouvre en nous. Ils voient au-delà des plus pâles de ces innombrables armées; sans avoir besoin de lumière, ils pénètrent les profondeurs d'un cœur aimant, qui remplit d'une ineffable volupté un espace plus haut encore. Honneur à la Reine de l'Univers, à la Messagère des mondes célestes, à la Patronne du bienheureux amour. Elle t'envoie à moi, tendre bien-aimée, étoile carressante, soleil de la Nuit! Et maintenant je veille, car je suis à toi et à moi; de la nuit tu as fait ma vie et de moi un homme. Dévore de ton ardeur tout mon être : qu'un hymen aérien nous unisse et nous confonde et que notre nuit de noces se prolonge dans l'éternité!

2.

Le matin doit-il toujours revenir? Ne finira-t-elle donc jamais, la puissance de la terre? — Une activité fatale abat le céleste essor de la Nuit. L'holocauste secret de l'Amour ne brillera-t-il jamais eternellement? Le temps était mesuré à la lumière, mais sans temps et sans espace est l'empire de la Nuit. Eternelle est la durée du sommeil. Sommeil sacré, réjouis souvent les apôtres de la Nuit, dans leur rude travail terrestre, métier du jour! Les insensés sont les seuls qui te méconnaissent et qui ignorent le sommeil — cette ombre que tu jettes sur nous, dans ta pitié, au crépuscule de la véritable Nuit. Ils ne te sentent pas dans l'huile merveilleuse des amandiers, dans les flots des

grappes vermeilles et dans les sucs bruns des pavots. Ils ne savent pas que c'est toi qui flottes sur le sein de la douce jeune fille et qui fais un ciel de son cœur, ils ne se doutent pas que, dans les vieilles histoires, tu viens nous ouvrir le ciel et tu portes la clé des demeures bienheureuses, messager silencieux de secrets infinis !

3.

Un jour que je versais des larmes amères, que mes espérances se fondaient en douleurs et que j'étais seul sur la colline aride, qui, dans un étroit et sombre espace, cachait le fantôme de ma vie — solitaire, comme jamais solitaire n'avait encore été, entraîné par une angoisse ineffable, sans forces — rien qu'une pensée de misère ! — et, comme je cherchais partout un secours, sans en trouver ni derrière, ni devant moi, suspendu avec une langueur infinie à cette vie rapide, éteinte — alors, des lointains bleus, des hauteurs de ma béatitude, descendit un prophète du crépuscule, qui brisa les liens du jour. Soudain la royauté de la terre disparut et ma douleur avec elle — et mon cœur s'épancha dans un nouveau monde, un monde sans fond. Enthousiasme de la nuit, sommeil du ciel, tu vins sur moi : ce qui m'entourait s'éleva doucement dans les airs, et, sur ce qui m'entourait, flotta, dégagé de ses chaînes, mon esprit nouveau-né. La colline aride devint nuage de poussière, et, à travers le nuage, je vis les traits éclaircis de la Bien-aimée. Dans ses yeux reposait l'éternité ; je saisis sa main et mes larmes devinrent un lien étincelant, indissoluble. Des milliers d'années tombaient au loin, comme des rafales. Suspendu à son cou, je pleurais à la vie nouvelle de ravissantes larmes. Ce fut le premier songe, ce fut le seul — et dès-lors seulement j'ai senti une foi éternelle, immuable au ciel de la Nuit et à sa lumière, la Bien-aimée.

4.

Et maintenant je sais quand ce sera le dernier matin : sitôt que la lumière ne chassera plus la Nuit et l'Amour — et que le sommeil, dans son éternité, ne sera plus qu'un seul, un inépuisable songe.

VIII.

Fais-moi le plaisir, mon cher Anselme, de me dire où nous allons, tous tant que nous sommes ? Voyons, grand philosophe,

mets tes deux mains sur tes oreilles, tes deux coudes sur ton pupitre et réponds. — Tu n'as pas trouvé? Polype!

De deux choses l'une — je me sers du dilemme précisément parce que tu ne l'aimes pas — ou nous sommes spirituels, ou *temporels :* ou philosophes ou herboristes.

Herboriste, tu veux monter. Cireur de bottes, tu aspires à la livrée du valet-de-chambre. Valet-de-chambre, à l'impertinence du maître-d'hôtel. Maître-d'hôtel..... je m'arrête. Tu veux en un mot t'approcher d'un grand seigneur et, si possible, d'un prince royal, les voir nez à nez, leur parler face à face, — pour pouvoir dire, en gonflant tes joues, à tes conjoints et à tes subordonnés : C'est moi qui suis l'ami du prince!

Philosophe, tu veux la paix. Tu arrives peu à peu, grâce à ta science, à une modeste opinion de ton anselmité. Tu crois être le seul ici-bas et là haut, et avoir créé, pour ta satisfaction personnelle, le monde illusoire qui t'encadre. Alors tu te frottes les mains devant ces belles choses qui sont ton œuvre et qui n'existent pas, puisque tu existes seul — et, sans te fatiguer beaucoup, tu continues ta profession de créateur, en produisant, avec le même succès, des choses tout aussi belles, qui existent aussi peu que les autres. Et ainsi tu es satisfait, car la conscience du néant qui t'entoure t'empêche de t'attacher à rien dans ce bas-monde et tu arrives à la suprême béatitude : à la paix infinie dans la jouissance de toi.

Or, il y a devant une porte de Bonn une femme assise en plein air sous une tente en guenille et sur un banc vermoulu. Devant elle est une table chargée de fruits qu'elle vend à ceux qui passent. Dans la bonne saison, elle a bien des choses à vous offrir et peut le faire en souriant; mais l'hiver, quand il faut s'asseoir sur un tapis de neige, avec une chaufferette pour foyer, et devant soi les derniers débris d'un automne avare, c'est dur. Et cependant elle ne manque jamais, la pauvre femme, d'apporter tous les matins, à la même place, sa froide maison et d'y attendre l'étudiant qui la fait vivre. Depuis quarante ou cinquante ans, elle fait ce métier-là.

Voyons, docteur, que penses-tu de cette femme? Ne trouves-tu pas qu'il y a sous le ciel de rudes existences, et qu'au bout du compte, le socialisme n'a pas tort? Qu'a fait la malheureuse, pour vivre ainsi? Quel avenir a-t-elle, quel passé, quelle joie? Ne voir derrière elle que la longue trace du boulet qu'elle a traîné, ne

voir à ses pieds que le mouvement du boulet qu'elle traîne, et ne voir devant elle que la route monotone où elle le traînera toujours. Vivre éternellement la même vie, une vie de misère et de douleur : braver le soleil, le vent, la pluie, le froid, la faim peut-être — et n'attendre de changement et de repos que dans la fosse commune, un jour qu'on la trouvera morte entre le taudis où elle souffre et celui où elle dort. Pauvre femme !

Eh bien! non, elle n'est pas pauvre et le socialisme ne sait ce qu'il dit.

Je lui fus présenté par un étudiant distingué qui sera un jour un des meilleurs citoyens de Neuchâtel. Elle me salua du nom de Compère : c'est ainsi qu'elle nomme ses anciens amis. Et les amis le lui rendent bien : on l'appelle partout la Commère. Je m'assis donc devant la table et elle m'offrit ses fruits les plus mûrs et son sourire le plus doux. Après cinq minutes, nous nous connaissions à merveille et nous entendions presque bien. C'est qu'il n'est pas facile à Bonn de s'entendre. On s'y exprime en *platt deutsch*, un patois affreux que les indigènes ont inventé dans un beau mouvement de patriotisme, pour prouver qu'il y a pourtant quelque chose de plus dur que le haut allemand. La Commère me prit donc en amitié et m'initia bientôt aux mystères de sa vie.

— « Compère, me dit-elle, je me porte bien et je n'ai pas d'enfants. Ici je connais tout le monde et tout le monde me connaît. Il n'y a pas d'étudiant qui passe cette porte sans me dire en souriant : Bonjour, Commère! C'est que je suis leur mère à tous : j'ai vendu des fruits à leurs grands-pères, quand, petite fille de dix ans, je me tenais déjà là avec ma corbeille, et qu'eux, étudiants encore, passaient la porte comme leurs petits-fils, la pipe à la bouche, le bonnet sur l'oreille et le bouquin sous le bras — et qu'ils me disaient déjà : Bonjour, Commère! J'étais jolie alors et je vendais les fleurs ; je vends les fruits, à présent que je suis vieille, mais ils viennent tout de même, et leurs enfants viendront peut-être encore, car je me trouve bien ici et je ne veux pas m'en aller. — j'ai vu Napoléon, Compère : un petit homme en habit gris sur un grand cheval blanc, qui passait là devant quand j'étais fraîche et rose ; il ne m'a pas dit, bonjour Commère! mais il m'a vue aussi, j'en suis sûre, puisqu'il souriait. Il a passé la porte en regardant de mon côté, et toute la promenade était couverte de monde et tout ce monde criait : Vive l'Empereur ! J'étais là, moi, comme au-

jourd'hui, sur ce banc et devant cette table, et je criais aussi : Vive l'Empereur ! — Il est mort et me voilà. — Et j'en ai vu, j'en ai vu de ces maréchaux et de ces princes! (ici elle me les nomma tous). Je leur ai parlé même, car on leur disait : Allez voir la Commère! Ils venaient alors et s'asseyaient où vous êtes : ils mangeaient mes fraises et je leur parlais de Napoléon. — Et tenez, il y avait ici l'an dernier, un étudiant de Berlin qui demeurait dans un palais et s'en allait tout de même avec les autres, sur les bancs de l'école, pour apprendre à être roi : c'était le prince de Prusse. Il n'était pas venu me voir et je m'en plaignais à ses amis, qui étaient aussi les miens. Il vint, Compère. Il me prit une poire et me donna un louis d'or. Le voilà, ce bon prince! Il s'en est allé maintenant — et dans quelques années d'ici, lorsque Celui qui est là haut et qui les prend tous, les uns après les autres, lui aura fait place, mon prince sera le maître à son tour. Il viendra à Bonn, pour voir la ville et le père-Rhin qui seront à lui, comme ils étaient un jour à l'Empereur. Il passera à cheval devant cette porte et la promenade sera couverte de monde et tout ce monde lui criera : Vive le roi! Je serai toujours là, moi, comme vous me voyez, à ma place — et, reconnaissant la vieille femme qui lui a donné une poire et qui garde toujours son louis d'or, le Roi se tournera de mon côté, pour me dire tout joyeux : Bonjour, Commère! »

Et maintenant, je te le demande, Anselme. Quel herboriste est monté plus haut que la Commère? Quel philosophe peut mieux qu'elle conclure à sa propre grandeur et au néant du monde, puisqu'elle reste quand tout passe, surtout les empires et les empereurs ?

La vérité, dis-tu, c'est la conciliation de tout ce qui se contredit ? Evohé! j'ai trouvé mon être, où le philosophe et l'herboriste ne font qu'un, c'est la Commère! J'ai trouvé la béatitude suprême, où les rêves de l'homme du Temps et les rêves de l'homme de l'Idée se fondent en se réalisant : c'est la béatitude de la Commère. Car elle seule peut se dire, la tête haute et le cœur libre : C'est moi qui suis l'amie du prince, c'est moi qui ai la paix.

N'importe, si je n'étais pas Monbon, je ne voudrais pas être la Commère.

—

IX.

HEINE.

Les deux grenadiers.

En France retournaient deux grenadiers, qui avaient été pris en Russie. Et, en passant dans les quartiers allemands, ils penchèrent la tête.

Là ils apprirent tous deux la triste histoire, que la France était perdue, la grande armée en déroute et l'Empereur, l'Empereur prisonnier.

Et ils pleurèrent ensemble, les grenadiers, à cette nouvelle douloureuse. L'un dit : « Que cela me fait de mal et comme elle brûle, ma vieille blessure ! »

L'autre dit : « Adieu les chansons ! Moi aussi, je voudrais mourir avec toi, mais j'ai chez moi femme et enfants, qui, sans moi, sont perdus. »

— « Femme et enfants, que m'importe ? C'est mieux que cela, ce qui me manque. S'ils ont faim, qu'ils mendient ! — mon Empereur, mon Empereur est prisonnier !

» Frère, accorde-moi une prière. Quand je serai mort, emporte mon corps au pays et enterre-moi sur le sol de France.

» Mets-moi sur le cœur ma croix et mon ruban rouge, mon fusil dans la main, mon épée au côté.

» C'est ainsi que je veux reposer, et écouter en silence, comme une sentinelle, dans ma fosse, jusqu'à ce que j'entende un bruit de canons qui grondent et un piétinement de chevaux qui hennissent ;

» Alors mon Empereur passera à cheval sur ma fosse ; il y aura des cliquetis et des éclairs d'épées et je me lèverai, l'arme au bras, pour défendre mon Empereur ! »

Loreley.

Je suis, devant ces rivages, si triste et ne sais pourquoi : c'est un conte des vieux âges, qui sans cesse est devant moi.

L'air est frais ; voici la brume et le Rhin coule sans bruit ; le sommet du mont s'allume au dernier rayon qui fuit.

Et la vierge la plus belle est là haut, non loin du bord ; l'or de son peigne étincelle, en peignant ses cheveux d'or ;

En peignant ses cheveux d'or, elle chante sur la rive : c'est un air qui vous captive, étrange et puissant accord.

Mais le batelier qui passe, de cet air sauvage épris, ne voit pas les rochers gris, regarde en haut dans l'espace.....

Les flots ont couvert, dit-on, à la fois homme et nacelle. Voilà ce qu'a fait la belle, la belle avec sa chanson.

Une vieille histoire.

Un garçon aime une fille qui en a choisi un autre, et l'autre en aime une autre et s'est marié avec elle.

La fille épouse par dépit le premier brave homme qu'elle trouve sur sa route et le pauvre garçon s'en trouve bien mal.

C'est là une vieille histoire, mais qui reste toujours nouvelle ; et, à qui elle arrive, le cœur se brise en deux !

A sa mère.

J'ai pu, dans ma folie, un jour te délaisser ! Je voulais, jusqu'au bout, courir la terre et l'onde, pour voir si je saurais trouver l'Amour au monde, et, si je le trouvais, tendrement l'embrasser.

Et, les bras étendus, traînant partout ma peine, j'allais de porte en porte, où, frappant tour à tour, je mendiais dans l'ombre une obole d'amour ! Mais ils ne me jetaient, riant, que froide haine.

J'errais après l'Amour, sans cesse après l'Amour, sans le trouver jamais, dans cette vie amère — et, malade et troublé, je m'en revins un jour.....

A ma rencontre alors tu courus, bonne mère ! — oh ! ce qui dans tes yeux brillait à mon retour, c'était l'Amour long-temps cherché, le doux Amour !

MARC MONNIER.

LA

LITTÉRATURE DE LA SUISSE FRANÇAISE

considérée surtout dans son principe religieux et national et dans ses rapports avec les autres littératures de l'Europe. (1)

En France(2), que voyons-nous aujourd'hui? Une centralisation exagérée, et telle que celui qui est maître de Paris possède par cela même la France entière. Mais, au-dessous de cette unité formelle et despotique, nous ne trouvons aucune unité spirituelle, aucune substance morale : au lieu d'une vraie nationalité, ce sont des partis (ou, si l'on veut, des classes) qui se disputent le pouvoir et qui ont tous des principes philosophiques différents. La France n'a jamais été qu'un Etat (3) : c'est la royauté parisienne qui a réuni successivement autour d'elle les provinces ou plutôt les

(1) Voir l'article précédent, n° de Février 1852, page 81.

(2) Ce qui suit était écrit avant le coup d'Etat, en majeure partie, au moins.

(3) Déjà, dans les pages qui précèdent, j'ai touché à des considérations de l'ordre constitutionnel et juridique : je le fais ici de nouveau : ces allusions isolées sont, je le sens, peu claires : elles se réfèrent à un ensemble de déductions historiques que le lecteur trouvera dans ma brochure sur l'évolution juridique des peuples chrétiens (1850) : c'est en particulier le cas de tout ce qui est relatif à l'histoire des institutions germaniques et de la féodalité. Je me réfère également à ce que j'ai dit alors de la France et de l'Allemagne. — M. Amiel a émis, sur le premier de ces deux pays, des idées singulièrement ingénieuses et fines, soit dans la brochure déjà citée, soit dans celle qu'il a publiée sur *Ronsard et Malherbe*.

nations diverses désagrégées par la féodalité ; la France s'est ainsi constituée lentement, non pas comme nation, dans le sens moral du mot, mais comme Etat, non pas comme personnalité maîtresse d'elle-même, mais comme mécanisme. Elle ne possède guères que l'unité extérieure, matérielle, quoiqu'il ait fallu des trésors de dévouement pour la faire ce qu'elle est maintenant, et qu'elle ait eu souvent pour centre une pure idée. La *sociabilité* est le trait distinctif de la civilisation française : de là cette *clarté* de toutes les formes qu'elle se donne.

Voilà comment la France combine les éléments opposés de la civilisation européenne, et en particulier la race germanique et la race romane, représentées toutes deux sur son territoire. — Pays essentiellement mixte, elle n'a pu rester catholique comme l'Italie et l'Espagne : elle a connu l'hérésie de bonne heure : elle a été, au moyen-âge, le centre intellectuel de l'Europe. Mais le protestantisme, comme tel, ne trouvant pas en France un vrai peuple auquel il pût s'unir, y a toujours été le plus faible : au 13me siècle, déjà, le libéralisme religieux du Midi avait dû céder devant la puissance de la royauté. Ou du moins, c'est uniquement l'Etat qui a profité de son influence et qui l'a dénaturé à son avantage, en le dépouillant de sa substance morale et le réduisant à l'état d'abstraction (1). Ainsi, vers la fin du 16me siècle, la Réforme dut céder devant le gallicanisme qui ne donne qu'à l'Etat des droits vis-à-vis du pape. Au 18me siècle, les Français, subissant l'action des idées anglaises, adoptèrent les conséquences politiques et juridiques du principe protestant, mais ils ne voulurent pas du principe lui-même (2), ensorte que leur Révolution, après avoir été une généreuse proclamation du droit, a eu pour principal résultat d'accroître la force du centre et qu'elle n'a pu fonder une liberté solide, faute de base morale. Plus tard, il y eut une nouvelle invasion des idées protestantes ou libérales ; la France se donna une philosophie vraiment spiritualiste, elle eut,

(1) En France, l'idée reste toujours à la surface du peuple : il la reçoit du dehors ; elle le gouverne et il ne peut la dominer et se l'assimiler complétement. — Par ce caractère de sa civilisation, la France se rattache tout-à-fait au monde roman et catholique.

(2) Il est inutile de rappeler à quel point la philosophie protestante s'altéra dans le milieu français, au 18me siècle : il fallait sans doute une réaction contre le cartésianisme : mais elle fut poussée jusqu'à l'objectivisme le plus exagéré.

à cette époque, elle a maintenant encore, des historiens vraiment libéraux, à la tête desquels il faudrait placer Edgard Quinet. Mais bientôt, comme au 18me siècle, et comme après 89, à côté de ces doctrines, il s'en est produit d'autres qui ont pour base le matérialisme et le machinisme, ou qui, du moins, séparent trop complétement l'homme de Dieu, et qui reviennent ainsi à l'*humanisme* de l'Empire romain. Je veux parler des systèmes socialistes. Ils donnent à l'Etat une puissance exagérée: et, malgré la générosité des motifs et la beauté de certaines idées, ils sont, relativement à l'économie politique anglaise, ce que le despotisme révolutionnaire et impérial était au libéralisme anglo-américain. Le milieu a de nouveau corrompu les idées que la France avait reçues des pays réformés. — Elle semble, en outre, devoir osciller toujours entre la domination du système, de l'idée et celle du fait brutal: elle n'est pas encore réellement organisée: c'est une matière en fusion. Deux fois déjà depuis 89, la France a vu succéder à une phase de liberté intellectuelle une période de despotisme (les deux Napoléons); elle se lasse vite de ses idées: ne pouvant les réaliser complétement, elle les rejette pour un temps.

Au point de vue littéraire, après avoir créé la forme chevaleresque, parce qu'ils étaient le peuple féodal par excellence, les Français ont hésité, au 16me siècle, entre les deux principes: au 17me, ils ont eu une littérature de cour, centralisée dans l'Académie, et, malgré ses formes classiques, beaucoup plus voisine de celle de la chevalerie que de celle de la Réforme. De nos jours, ils ont subi décidément l'action de cette dernière: mais, en l'absence de toute nationalité spirituelle, de tout principe religieux et moral unique, leur romantisme s'est rapidement corrompu, décomposé, laissant se dégager, d'un côté, l'idée, le système, et de l'autre, la matière. Il n'a pu rester dans la réalité morale, dans ce juste milieu, qui est la sphère de l'homme et où le maintient la vie nationale, tandis que l'Etat ne connaît pas d'intermédiaire entre l'idée et le fait matériel et brutal. La vie de la France est d'ailleurs trop centralisée, et Paris est un milieu trop factice, trop éloigné de la saine nature, pour que le sentiment du vrai moral puisse se maintenir dans les intelligences qui s'y meuvent. Il y a là une activité fébrile qui enivre les âmes et leur fait oublier Dieu.

Les poètes modernes de la France ont ressenti, sans doute, l'é-

motion des destins : après un bouleversement comme celui de 1789 et des années qui suivirent, les âmes ébranlées comprennent mieux les mystères de la vie. Tous les sentiments profonds de notre nature furent conçus avec puissance par les romantiques français et exprimés par eux sous une forme souvent admirable ; ils connurent l'enthousiasme des grandes idées. Mais ils ne surent pas s'arrêter dans cette voie. Ils exagérèrent et par conséquent durent altérer profondément les données qui leur avaient été fournies par les littératures du Nord : en l'absence de toute loi morale, la liberté devint chez eux licence. L'équilibre leur fait défaut, et leur pensée s'égare, dès qu'elle n'est pas soutenue par les faits, comme c'est le cas dans leurs œuvres historiques : ils ne comprennent que le milieu social, que les rapports sociaux, et par suite ils divinisent les passions et leurs objets, perdant ainsi de vue l'homme lui-même et sa destinée ; ils retournent donc par le fait aux errements de la poésie chevaleresque, comme en politique ils rétrogradent incessamment vers le despotisme. Ou bien encore, allant d'un extrême à l'autre, ils exagèrent l'individualisme jusqu'au plus complet arbitraire, et jusqu'à l'isolement du désespoir. C'est que, d'une part, ils sont les esclaves de la société, de l'Etat, et que, de l'autre, ils n'ont pas, pour les soutenir, les forces de la nationalité chrétienne. Je l'ai dit, l'Etat, seul et par lui-même, n'est pas un milieu propice à la vie morale et esthétique : il absorbe l'âme sans la satisfaire jamais : il est, comme tel, sans rapports avec Dieu et avec la nature, tandis que la nationalité est un organisme complet, qui a sa base religieuse et qui tient au sol : elle peut donc envelopper et abriter la vie individuelle, sans gêner son développement : elle est, pour ainsi dire, entre nous et le monde, un intermédiaire dont notre faiblesse a besoin. Encore une fois, elle manque à la France, et les âmes y sont ainsi, ou bien distraites de leur vrai but et de leur destinée par une activité sociale et politique insuffisante à les nourrir, ou bien livrées à elles-mêmes et abandonnées aux orages de la vie (1).

(1) La littérature française n'a jamais eu cette cordialité qui caractérise les poésies vraiment nationales et animées par l'esprit de famille. Cela est surtout frappant dans son élément comique : en France, le comique est toujours agressif et frondeur : on se moque volontiers de l'Etat, mais on ne se moque pas de soi-même. Et cette littérature satirique est peut-être le centre de tout le développement : elle lui donne un caractère singulièrement négatif. La France n'a jamais été satisfaite de l'Etat qu'elle s'était donné,

Mais, il faut le reconnaître, si la France n'a pu s'assimiler réellement ni la politique protestante, ni la littérature protestante [1], parce qu'elle n'est pas habituée à se gouverner elle-même et qu'elle ne connaît pas la *responsabilité*, elle a formulé ces principes, elle les a proclamés, elle a mis à leur service les forces qu'elle emprunte aux deux races et aux deux civilisations de l'Europe et les capacités éminentes de son peuple. Sa Révolution a fait circuler dans toute la chrétienté les idées politiques et juridiques nées de la Réforme : son Romantisme a promulgué les idées littéraires issues du même principe. Elle a surtout agi, du reste, sur les nations romanes. On dirait un écho bruyant qui renvoie au Midi les sons partis du Nord. — En outre, le caractère mixte et formel de sa civilisation rend la France éminemment propre à servir de lieu d'expérimentation aux problêmes politiques et sociaux des temps modernes. — Mais, encore une fois, cette activité prodigieuse dont le foyer est à Paris, cette vie si ardente est purement extérieure : c'est un bruit de rue et de place publique : c'est un drame immense, tantôt tragique, tantôt comique, plutôt qu'une réalité : et dans la littérature française, les personnages *posent* toujours, comme des acteurs. La France procède par coups de théâtre, remplaçant l'une par l'autre, avec une extraordinaire facilité, les idées qu'elle reçoit de l'Europe. Elle ne connaît que les révolutions *mécaniques*, parce qu'elle a été constituée par voie d'agrégation et qu'elle n'a pas son principe de vie en elle-même.

En Allemagne comme en France, le protestantisme, ce principe vital de la civilisation moderne, a subi des altérations profondes. Mais, comme je l'ai dit, il s'y est modifié d'une tout autre ma-

parce qu'il était toujours et nécessairement oppressif ; de là l'importance de sa littérature d'opposition. Pour Michelet, les trois saints de la France, c'est Rabelais, Molière et Voltaire : et dans le fond, il n'a pas complétement tort : il représente lui-même aujourd'hui cette tendance, dans ce qu'elle a de profond et de généreux.

[1] Il faudrait tenir compte en outre du fait considérable que le catholicisme a repris en France une influence puissante. Il a été pour une forte part dans le mouvement romantique : il a donné à la nouvelle littérature (par l'imitation des Espagnols surtout) ce caractère de formalisme enfantin qu'on lui a souvent reproché et qui est frappant dans le drame. Cette poésie matérielle s'est adressée surtout au peuple qui était en réalité exclu des fêtes intellectuelles de la classe lettrée. — La France est toujours bien faible contre les empiétements du catholicisme, parce qu'elle n'a pas franchement adopté le principe opposé.

nière : tandis que la civilisation française péche par une trop grande extériorité, l'Allemagne offre le défaut contraire : elle s'est confinée dans l'exploitation scientifique du principe protestant. Mais, du reste, la nationalité réelle et vivante lui manque aussi bien qu'à la France : elle se cherche elle-même en vain. Etudions d'un peu plus près ces rapports et ces différences.

De même que la France, l'Allemagne a été complètement morcelée par la féodalité : mais, comme elle possédait l'unité de race, comme ses enfants étaient unis par le sentiment d'une commune origine, elle n'a pas recherché cette unité formelle qui caractérise la civilisation française : elle est restée divisée en fait, parce que la patrie vivait dans les cœurs. Mais cette absence de toute centralisation eut l'immense inconvénient de ne pas permettre à la Réforme d'embrasser le pays dans son ensemble. Ainsi la révolution religieuse ne fit qu'augmenter la division. Dès-lors, tandis que l'unité faisait en France des progrès incessants, l'Allemagne se décomposait toujours plus, en tant que nation unique, et cette division favorisait le despotisme des souverains locaux. L'Allemagne, qui pourtant avait conçu la Réforme et qui gardait en elle ce principe fécond, dut s'habituer à une vie toute intérieure, toute spéculative. Elle ne put développer le protestantisme que dans le sens philosophique et scientifique. Les esprits, n'étant arrêtés par aucune réalité nationale et vivante, allèrent loin dans cette voie : comme le Faust de Gœthe, ce type de l'Allemand, ils épuisèrent la coupe de la science. Leur protestantisme n'ayant pu s'incarner dans une nationalité et dans des individualités vigoureuses, comme celui des peuples du Nord, il était resté à l'état d'idée : cette idée, pareille au Dieu de la Genèse, flotta d'abord à la surface des choses : puis elle les pénétra, elle les anima de son souffle puissant. Ainsi s'organisa cette magnifique science allemande qui a porté la lumière dans les profondeurs de la nature et de l'histoire. C'est un ensemble admirable et aujourd'hui, on peut le dire hardiment, il n'y a de vraie science qu'en Allemagne [1] : les autres peuples sont

[1] Ceci est vrai tout au moins des sciences qui demandent autre chose que le simple jeu de l'intelligence, qui veulent un sentiment intime de la réalité (la philosophie, la théologie, le droit, l'histoire, etc.). La race allemande est, par son passé et ses mœurs, en contact immédiat avec la nature, avec le fond même sur lequel repose notre civilisation : et en même temps, elle possède l'idée moderne dans toute sa hauteur.

les tributaires de ce pacifique empire. Et, dans le pays même, le catholicisme a subi l'action du mouvement scientifique : il est beaucoup plus libéral en Allemagne qu'ailleurs : il y est plus profond, plus philosophique, et par suite beaucoup plus tolérant. Il n'est souvent qu'une forme plus riche de l'idée protestante, et il fait ainsi pénétrer celle-ci dans la civilisation théocratique de l'Europe. Mais la science, quand elle est séparée de la vie, aboutit fatalement au panthéisme, qui sacrifie la personnalité de l'homme et celle de Dieu à l'humanité et au monde. Tel est en effet, le résultat auquel ont abouti, en Allemagne, les spéculations de la pensée. Les Allemands, par un effort sublime de l'esprit, ont créé de nouveau le monde, si j'ose ainsi dire, en partant de l'idée, mais les flots de cet océan les ont emportés : ils ne se possèdent plus eux-mêmes : l'objet a absorbé le sujet. Ainsi l'Europe a vu la pensée allemande aller de l'idéalisme de Fichte au matérialisme des Nouveaux Hégéliens, comme elle avait vu la France aller de l'idéalisme de 93 au matérialisme socialiste (1). Le cercle est maintenant achevé dans les deux pays (2).

En littérature, rien n'est plus grand que le début de l'Allemagne au 18me siècle : Schiller conçoit le problême de la destinée avec

(1) La progression avait été déjà la même de Descartes et Mallebranche aux philosophes du 18me siècle : et il y a, d'ailleurs, bien de l'analogie entre Descartes et Kant.

(2) Aujourd'hui, du reste, l'Allemagne imite la France : elle accorde maintenant trop d'importance au principe politique, après avoir conçu la nationalité d'une manière plus complète. Et il y a dans les deux pays, à côté d'idées singulièrement généreuses et *humaines*, un ensemble de doctrines ultra-révolutionnaires et matérialistes qui tendraient à la destruction de la société issue du protestantisme. Mais on a tort de vouloir les combattre par la force : l'idée n'est jamais vaincue que par une idée plus haute. Les doctrines socialistes se rattachent à un besoin réel de l'époque : elle veut l'entière réalisation du droit : elle veut compléter la vie collective : le monde possédant déjà l'idée, on veut lui donner les réalités. Mais les peuples dont je parle se hâtent trop dans cette voie. Il faut laisser l'idée pénétrer la société jusqu'en ses profondeurs, au lieu d'ameuter les masses populaires contre elle. L'évolution commencée au 16me siècle s'achèvera nécessairement, à la condition qu'on laisse subsister le principe spirituel de tout le développement. Il ne faut pas aller d'un extrême à l'autre, mais combler l'intervalle. — Au point de vue littéraire, les doctrines socialistes, si elles se réalisaient, auraient pour effet inévitable de détruire la poésie, en détruisant la liberté et par suite la destinée individuelle : rien n'est moins poétique qu'une machine. Mais ces idées ont été souvent éloquentes dans la peinture des maux du pauvre : et, comme systèmes, elles ont une certaine grandeur tragique.

une admirable puissance, et, dans ses drames, l'homme a toute sa hauteur morale. Mais les poètes allemands n'ont pas une conscience assez nette de la réalité, un sentiment assez pratique de la vie : ils ne sont pas guidés par la pensée nationale, et ils s'égarent bientôt dans les sentiers de la nature panthéistique : Göthe caractérise ce second moment. Dès-lors la littérature allemande n'a jamais pu se dégager complètement de cette objectivité exagérée (1). Comme la poésie française, elle s'est trop souvent laissé envahir par le matérialisme, quoiqu'elle ait aussi des élans d'enthousiasme et qu'elle aille volontiers jusqu'à l'idéalisme. — Ainsi la littérature protestante s'est altérée en Allemagne aussi bien qu'en France, parce qu'elle y a pareillement rencontré une civilisation incomplète. L'Allemagne a mutilé, comme la France, le principe protestant : elle l'a réduit à une de ses conséquences, la conséquence scientifique (2).

Il fallait sans doute que ce travail d'analyse se fît, que, parmi les peuples de l'Europe, il y en eût qui reçussent pour mission de dégager le résultat politique et le résultat scientifique d'un principe, qui, ailleurs, était, pour ainsi dire, caché dans la vie nationale, incarné dans les peuples et les individus. C'est en France et en Allemagne que les idées libérales ont trouvé les champions les plus dévoués et se sont exprimées avec le plus d'entraînement. La France, en particulier, est toute pénétrée de l'esprit de prosélytis-

(1) Göthe péche par ce défaut-là : il ne craint pas d'unir à l'abstraction les trivialités et les bizarreries de détail : il prétend embrasser dans ses œuvres toute la réalité, et en cela il montre le même orgueil *divin* que Hegel : mais, comme un Allemand ne saurait comprendre encore la réalité d'une manière complète au point de vue moral et poétique, cette prétention le conduit au panthéisme matérialiste, dans le fond, et à la *manière*, dans la forme. Et son objectivité n'est en réalité, le plus souvent, que le caprice de sa puissante subjectivité. Ce reproche peut, du reste, être fait pareillement aux romantiques français. Les deux peuples vont plus avant que d'autres, parce que rien ne les gêne dans leurs spéculations : mais ils ne connaissent pas l'équilibre : leur pensée et leur fantaisie ne respectent aucune limite. Elles se gaspillent ainsi trop aisément. Le Français et l'Allemand insistent trop, appuient trop sur leurs idées et leurs sentiments : ce procédé décompose la réalité et produit très-facilement le dégoût. La nature veut être respectée : nous ne sommes pas des dieux pour la connaître jusqu'au fond : et l'émancipation absolue n'a d'autre résultat que de nous donner le sentiment amer des limites du monde où nous vivons.

(2) Elle est toutefois supérieure à la France en ce qu'elle a conservé toujours ce principe comme base, et qu'en outre elle possède l'unité de race : on ne peut lui refuser un très vif sentiment de nationalité morale, qui s'est exprimé dans une littérature vraiment patriotique.

me, et Shakespeare l'appelait déjà le soldat de Dieu. — Mais il n'en reste pas moins que ces deux civilisations sont foncièrement incomplètes et que leur influence peut égarer les nations qui la subissent. Elles servent d'intermédiaires entre le Nord et le Midi, entre la race germanique et la race romane : mais elles ne transmettent à celle-ci qu'une partie du Verbe protestant : elles lui apprennent à séparer la vie politique et la vie intellectuelle du principe qui les a produites dans les temps modernes et qui peut seul les moraliser et les féconder. — Dans les deux pays, la pensée a dépassé la limite en-deçà de laquelle elle doit se tenir pour rester dans le vrai moral et esthétique. Elle y a, ce me semble, abusé de la liberté, et la licence l'a ramenée à la servitude de l'idée et surtout de la matière.

La Suisse, au contraire, quoique pays essentiellement mixte, quoique offrant toutes les combinaisons possibles des races et des religions de l'Europe, ne dénature pas le principe germanique ni surtout le principe protestant. Elle les incarne dans de vraies et fortes nationalités, elle en offre la réalisation complète et vivante : et, par sa vie fédérale, elle les met en contact sur le terrain démocratique avec les éléments opposés de la civilisation européenne, mais de manière à faire triompher un jour le principe qui a pour lui l'avenir. En effet, ses populations d'origine germanique sont en grande majorité protestantes, elles sont même un des centres de la chrétienté réformée : et surtout, elles nous offrent les seules nationalités romanes protestantes qui existent aujourd'hui, si l'on excepte les Vallées vaudoises du Piémont ([1]). C'est le pays germanique le plus mérional de l'Europe : c'est comme un poste avancé du germanisme au milieu des races romanes : et en outre, par cela même, la Suisse fait pénétrer le protestantisme plus avant dans le Midi qu'aucune autre contrée, à le considérer du moins comme principe de vie nationale. Réunissant dans une libre confédération des peuples germaniques et des peuples ro-

([1]) La civilisation de ce petit peuple, toujours fidèle, quoique toujours persécuté, est peut-être la plus pure de toutes celles du monde roman : elle le rattache à ses premières origines. Elle serait pour lui ce qu'est la civilisation de l'Islande pour le monde germanique : dans la pauvre hutte de l'Islandais habite aussi toute la limpide splendeur de l'idée protestante. Notre principe aime à montrer ainsi sa force en donnant tout à ceux qui n'ont rien en apparence. Il n'a pas besoin des richesses de la matière : et nos temples, ce sont les cœurs des hommes libres.

mans, elle a modifié ceux-ci au contact de ceux-là, elle les a rattachés à la civilisation du Nord. Ainsi elle peut et doit préparer la victoire du bon principe.

La Suisse a une grande et belle mission, soit vis-à-vis des deux éléments opposés de la civilisation chrétienne, soit plus spécialement vis-à-vis de la France et de l'Allemagne.

Et d'abord elle doit servir d'intermédiaire entre les deux races et les deux religions de l'Europe.

La Suisse est une nation germanique qui a groupé autour d'elle un certain nombre de peuples romans, et, chose remarquable, en même temps qu'elle se les adjoignait, elle les rattachait au protestantisme. Le commencement du 16me siècle a vu le germanisme et la Réforme pénétrer à la fois dans le monde roman ; il semble qu'il fallait cette coïncidence pour faire un tout de populations si différentes les unes des autres. La Suisse allemande n'aurait pu s'adjoindre nos pays romans d'une manière solide sans le protestantisme qui les unissait à elle par la puissance d'une idée commune et vraiment humaine : les races ne peuvent se rapprocher que sous l'influence d'un principe plus haut qu'elles-mêmes.

Jusqu'alors, la Suisse avait été une simple confédération de villes et de paysans, comme il s'en était formé plusieurs dans l'Empire d'Allemagne après l'établissement de la féodalité. Sa vie était restée purement pratique ; elle ne représentait encore rien dans le monde des idées : elle vivait pour elle-même. Toutefois, cette première période toute germanique, toute locale, a de l'importance comme ayant constitué la base morale et politique de la confédération : cette base, ce fut dès le principe l'antique loyauté allemande, cette confiance mutuelle qui caractérise la civilisation germanique. Toutes les ligues allemandes reposaient sur un fondement pareil : mais, la ligue suisse ayant seule survécu, ce principe acquit chez elle une plus grande valeur ; elle représenta dès-lors, au milieu de l'Europe centrale, la civilisation germanique dans toute sa pureté : elle la dégagea pour ainsi dire des influences délétères qui l'étouffaient en Allemagne : à ce point de vue, sa mission a beaucoup d'analogie avec celle de la Hollande. Ce principe moral des nationalités vraiment germaniques domine encore notre vie : jamais la Suisse, quand elle a été libre de toute influence étrangère, n'a connu le formalisme mécanique des Etats romans : chez nous, l'unité est avant tout dans les cœurs : la civilisation

suisse est restée essentiellement réelle et intime par opposition aux civilisations formelles et extérieures du Midi. Sous ce rapport, elle est toujours franchement germanique.

Sans doute, la Suisse n'a jamais connu l'unité compacte et organique des nations du Nord, de l'Angleterre, par exemple : le morcellement féodal avait détruit l'organisation primitive des races germaniques dans toute l'Europe centrale, lorsque la Suisse commença à se constituer : c'est donc un Etat germanique de formation secondaire, qui, loin de reposer sur l'ancien système des comtés et de leurs subdivisions, s'est constitué de toute pièce et à la longue. Mais cette nécessité fut peut-être un bien : la Suisse, n'ayant pas d'unité extérieure, fut obligée de rechercher d'autant plus l'unité morale. Elle doit se vouloir continuellement, si j'ose ainsi dire, pour continuer à subsister, tandis que les anciennes nations germaniques ont une si forte organisation qu'elles peuvent se laisser vivre jusqu'à un certain point. Il y a, dans les nations, comme dans les individus, un élément organique, donné par la nature, et un principe volontaire. Eh bien, en Suisse, dès le début, il a fallu se vouloir. — Telle a été la base de l'édifice : une confédération toute germanique dont l'unité était avant tout morale et voulue, et qui, par conséquent, pouvait aisément embrasser et s'assimiler des éléments étrangers.

Or cette ligue qui s'était progressivement étendue, grâce à l'élasticité de son principe, était placée de façon à remplir une fonction vraiment européenne. Cette mission nouvelle se dessina au 16me siècle.

Pas plus que les autres nations germaniques, la Suisse ne pouvait rester dans le catholicisme. Possédant la réalité pratique, les régions inférieures de la vie, elle devait aspirer à se compléter par l'idée. Elle proclama donc la Réforme en même temps que l'Allemagne. Il fallait que le protestantisme germanique eût ainsi une forteresse au milieu des Alpes, qu'il eût dans nos montagnes un avant-poste en face de l'Italie. Mais cela ne suffisait pas : il fallait aussi qu'il pût entamer les pays romans. C'est ici que se marque bien le rôle de notre patrie.

En effet, les bords de nos lacs étaient la seule contrée de l'Europe néo-latine qui pût recevoir l'idée nouvelle : partout ailleurs, elle rencontrait un obstacle invincible dans la résistance des Etats qui avaient asservi les peuples : en France, en Espagne, en Italie,

le machinisme roman s'opposait à la propagation de la Réforme. Mais, entre le Jura et les Alpes, il y avait une ville romane libre, ou qui, du moins, luttait avec énergie pour la liberté : c'était Genève. Le pays qui la séparait des Suisses était soumis à un prince roman : mais la Savoie, petit Etat des montagnes, ne pouvait opposer une barrière insurmontable à la puissance des ligues suisses : elle dut céder, et nos contrées furent en même temps rattachées pour toujours à la Suisse et à la civilisation protestante (1). Cette époque est la plus importante de notre histoire : elle a décidé de nos destinées et de celles de la Suisse entière. Jusqu'alors nos peuples avaient oscillé entre la Savoie (2) et la Suisse, entre le monde roman et le monde germanique : la Réforme trancha la question en faveur de la Suisse. Elle fit un tout de peuples qui, jusques-là, avaient été isolés les uns des autres : elle leur donna cette âme qui leur manquait et que la Suisse allemande possédait seule. Rien ne le prouve mieux que le dévouement de ces Neuchâtelois qui, en plein hiver, traversèrent les montagnes pour venir au secours de Genève protestante.

La Réforme nous donna la vie spirituelle. Elle vint nous chercher, nous qui étions dans les ténèbres : à sa clarté, nos montagnes, nos lacs, nos campagnes, nos cités, sortirent de l'ombre : des villes, des contrées, qui n'avaient connu jusqu'alors que la vie matérielle, naquirent à la vie spirituelle : d'enfants, nous devînmes hommes. La Suisse romane, qui n'avait encore joué aucun rôle, que l'Europe ne connaissait pas, qui était perdue et oubliée dans ses montagnes, devint tout-à-coup l'un des foyers de la civilisation chrétienne, l'un des centres spirituels du monde (3).

(1) La famille qui gouvernait alors Neuchâtel était également trop faible pour s'opposer à la Réforme. On sait que, dans le Valais, la question fut long-temps douteuse, et que le protestantisme ne fut définitivement chassé du pays qu'à l'aide d'influences étrangères.

(2) La Savoie est restée dans la civilisation romane et catholique. Elle a donné à la France deux défenseurs de l'absolutisme, François de Sales et Joseph de Maistre, cet apologiste des supplices, dont les idées inspirent aujourd'hui le parti clérical : l'admirable profondeur de cet écrivain montre ce que la Savoie eût pu devenir avec un autre principe. Xavier de Maistre est un romancier gracieux et touchant dont les idées ne s'élèvent cependant pas au-dessus de la sphère habituelle des littératures catholiques.

(3) Rien n'est plus frappant que le contraste entre les deux rives du lac Léman : d'un côté, la vie intellectuelle, l'activité pratique, la richesse : de l'autre, avec les mêmes ressources, le phénomène directement contraire.

Notre vieille et chère devise genevoise dit encore quelle fut l'allégresse de ce réveil : elle fut comme le cri de joie dont nos ancêtres saluèrent cette aurore éclatante qui se levait sur les Alpes. Or, ne l'oublions jamais, c'est à la Suisse allemande que nous, Suisses romans, nous devons la Réforme. C'est à elle que Genève doit le rôle magnifique qu'elle a joué pendant des siècles. Sans la Suisse, elle n'aurait pu servir de poste-avancé au protestantisme, elle n'aurait pu être, comme elle l'a été, la Jérusalem, la cité sainte des huguenots de France et des réformés d'Italie. Genève fut pendant long-temps la seule ville romane indépendante qui gardât dans ses murs le feu sacré du libre christianisme : les vieilles tours de notre Saint-Pierre auxquelles se rattachent pour nous tant de souvenirs et qui défieront, je l'espère, encore bien des tempêtes, étaient alors comme un phare dans les ténèbres et au milieu de l'orage qui grondait alentour. Genève était bien réellement la Rome protestante, puisqu'elle était le centre de la Réforme dans les pays romans. Elle les rattachait par la Suisse allemande à l'Europe germanique.

Mais si nous devons beaucoup à la Suisse allemande, elle ne pouvait d'un autre côté se compléter qu'en nous prenant à elle. L'accomplissement de sa mission européenne était à ce prix. Cette mission consistait en effet, nous l'avons vu, à faire pénétrer la civilisation germanique et protestante dans le monde roman : pour cela il fallait entamer celui-ci, il fallait lui enlever quelques-unes de ses places fortes (1).

Maintenant donc, les deux races et les deux religions sont représentées en Suisse : mais le protestantisme a la prépondérance dans les cantons allemands, et, ce qui est plus important encore, dans les cantons français. Et, après bien des luttes, dont la dernière est encore récente, il est décidément triomphant. Il doit dominer notre vie, comme étant conforme soit à la nature même des

C'est l'opposition qui se rencontre partout entre les pays réformés et les pays catholiques. On ne peut que déplorer la cession par les Bernois des contrées qu'ils avaient d'abord occupées : elles auraient donné à Genève une base plus solide dans les faits : elles auraient complété la Suisse romane. Au reste, notre tâche est évidemment d'agir sur la Savoie et de la rattacher à notre civilisation : elle nous serait facilitée par les vieilles affections qui durent toujours entre les deux pays.

(1) La tâche était facilitée par l'esprit tout pratique de la Suisse allemande.

civilisations germaniques, soit surtout à celle d'une confédération de démocraties. Il a dû se subordonner le principe opposé, en tant qu'anti-national et anti-libéral, et il doit l'absorber peu à peu. Le travail d'assimilation peut maintenant se faire paisiblement : il est facilité, soit par l'analogie des principes politiques, soit par le caractère élevé que revêt le catholicisme dans les cantons primitifs, sous l'influence des nationalités purement germaniques auxquelles il s'y trouve uni et par la simplicité et la sincérité qui le distinguent chez tous nos confédérés. Au surplus ce travail n'a qu'une importance secondaire : l'essentiel, ç'a été, au 16me siècle, l'action de la Suisse allemande sur nos contrées et la conversion de nos peuples ; c'est aujourd'hui l'action de la Suisse tout entière et tout particulièrement des cantons romans sur l'Europe méridionale, par exemple, sur l'Italie (1).

Mais la mission de notre patrie se dessine encore mieux quand on la considère dans ses relations avec les deux autres pays de l'Europe centrale, la France et l'Allemagne.

Nous avons vu ce qui manquait à l'Allemagne : elle possède l'idée, mais elle n'a pas la réalité, la vie. Or c'est là précisément ce que lui offre la Suisse allemande, avec laquelle elle a de si intimes rapports. Je l'ai dit, la civilisation des nationalités germaniques de la Suisse est profondément réelle : il serait difficile d'en imaginer une plus populaire : le principe germanique s'y conserve dans toute sa fraîcheur, pareil à une fleur des Alpes sous le vent des hautes cimes. Sous ce rapport, il en est de la Suisse allemande comme des nations germaniques du Nord : elle est encore en intime communion avec la nature, elle a le sentiment le plus vigou-

(1) L'existence d'une église italienne à Genève a beaucoup d'intérêt à ce point de vue. Il serait à désirer que nous eussions notre part d'influence directe dans le mouvement libéral qui pousse aujourd'hui le Piémont et la Savoie vers le protestantisme : nous n'y participons qu'indirectement par notre action sur les Vallées vaudoises. — Il nous est, je crois, permis d'espérer, que notre protestantisme démocratique n'aura pas été sans influence sur les nombreux réfugiés italiens et surtout lombards auxquels la Suisse a récemment donné l'hospitalité. Leur présence parmi nous faisait penser aux jours du 16me siècle. — Le Tessin nous rattache directement à l'Italie, et aujourd'hui il est en relation intellectuelle avec Genève (pour le droit) : mais c'est une civilisation peu originale et sans grande vigueur. Il y aurait peut-être plus à espérer de la partie romane des Grisons : mais ces petits peuples sont perdus au fond de leurs montagnes, et leur vie est purement locale.

reux de la réalité. Cette différence entre l'Allemagne et la Suisse allemande se reconnaît déjà dans celle qui sépare Luther de Zwingli : Luther est mystique, et Zwingli tout pratique : ses idées conviennent encore merveilleusement à nos démocraties. Au 18me siècle, lorsque l'Allemagne était soumise à l'influence du machinisme français, d'où partit l'impulsion qui la réveilla de son sommeil, sinon de la Suisse allemande ? Zurich ramena les Allemands aux sources pures de la civilisation germanique, aux traditions du passé de la race : elle leur rendit la conscience de leurs origines. Et encore aujourd'hui, où ce grand peuple trouvera-t-il ce qui lui manque, c'est-à-dire, la réalité morale, la vie nationale, sinon dans la Suisse allemande ?

A son tour, celle-ci a dû beaucoup recevoir et a reçu en effet beaucoup de l'Allemagne : elle lui a emprunté la science ; mais il y a là pour elle et pour nous aussi, par conséquent, un danger auquel il faut prendre garde. Nous avons vu quel est le caractère de la science allemande : elle est complétement séparée de la vie, elle aboutit à la négation et au matérialisme. La Suisse allemande doit donc la subordonner à son protestantisme pratique, aux réalités de sa vie nationale. Notre science doit être plus subjective que celle de l'Allemagne (1) : elle ne doit jamais s'écarter long-temps de son vrai centre, Dieu et l'homme. Ainsi seulement nous pourrons apporter notre tribut à l'œuvre scientifique contemporaine : nous devons vivifier la philosophie allemande, la dominer de toute la hauteur de nos nationalités, au lieu de nous laisser entraîner dans la voie périlleuse de ses spéculations (2).

(1) Strasbourg sert aussi d'organe à la science allemande, et lui donne la forme française : mais l'Alsace, n'ayant pas une nationalité indépendante, ne peut réagir comme la Suisse romane : elle se borne le plus souvent au rôle d'intermédiaire.

(2) C'est, il me semble, à ce point de vue surtout qu'il faut envisager la question de l'*université fédérale :* cette institution ne pourrait être utile que si elle était conçue dans un esprit vraiment suisse : mais si l'influence allemande devait y dominer, je crois que l'université fédérale ne serait pas une chose heureuse. Nous devons moraliser la science allemande, la rapprocher de la vie, et il me semble que cette œuvre est plus facile dans les cantons qu'au centre, où l'idée est naturellement plus éloignée de la réalité. J'observe en outre que notre éducation supérieure est beaucoup plus originale que celle des cantons allemands, dont l'influence l'emporterait pourtant dans la constitution de l'université fédérale. Le mieux serait donc de laisser les choses dans l'état où elles sont. Un passé glorieux est ici garant de

Si la Suisse allemande complète ainsi l'Allemagne, on peut dire que la Suisse romane complète la France. Nous avons vu ce qui manquait à celle-ci : un principe religieux et moral qui pût animer et purifier son activité politique. Eh bien ! ce principe, notre Suisse romane le possède. Elle a recueilli au 16me siècle le trésor que la France refusait, elle l'a précieusement gardé pendant les mauvais jours, elle l'a mis en valeur. Notre vie, grâce au protestantisme, n'est pas seulement extérieure comme celle de la France : elle est complète : nous sommes en libre communion avec Dieu et avec la nature. Ce que la France cherche avec anxiété, nous le possédons. — Aussi, voyez tout ce que notre pays lui a donné. Au 18me siècle, lorsque la France revint en politique aux idées protestantes, ne dut-elle pas les demander en partie à la ville de Calvin ? Rousseau est le vrai père de la Révolution française. Plus tard, quand la France voulut transformer sa littérature, la rapprocher de la nature, de la réalité morale, quelle fut l'influence prépondérante dans cette œuvre de régénération, sinon celle de Rousseau encore et de Mme de Staël ? Je ne dis rien de l'importance des idées historiques de Sismondi et des idées politiques de Benjamin Constant. Ainsi notre fonction vis-à-vis de la France est directement l'inverse de celle que remplit la Suisse allemande vis-à-vis de l'Allemagne. Tandis qu'elle lui offre les intimes réalités de sa vie nationale, nous devons plutôt donner à la France les principes, les idées qui lui manquent. Cette différence vient de ce que la Suisse romane a eu pour centre de formation une idée religieuse; la Suisse allemande, au contraire, s'est édifiée sur une base toute pratique.

D'autre part, de même que la Suisse allemande reçoit beaucoup de l'Allemagne, nous subissons l'influence de la civilisation française. Sans parler du bienfait de la Réforme religieuse dont les ministres nous vinrent de France, le peuple dont nous touchons les frontières nous a donné et a donné à la Suisse entière ces principes politiques et juridiques dont il devait être le propagateur. La victoire définitive de la démocratie et du droit est due en Suisse à l'influence française. C'est là un immense bienfait. — Mais ici encore le danger est imminent, et il s'est même déjà partielle-

l'avenir, et il importe à la Suisse française de garder son individualité spirituelle, en face des progrès incessants de la centralisation administrative. Au reste, cette cause a été trop bien plaidée dans cette *Revue* même par M. Girard, pour que j'aie besoin d'insister.

ment réalisé. Nous avons vu que la civilisation française a le défaut d'être trop exclusivement formelle et mécanique. Si donc nous suivions aveuglément son exemple, nous arriverions à séparer notre vie politique du principe religieux et moral qui peut seul la purifier : ainsi l'Etat se dessécherait, pour ainsi dire, chez nous, comme il se dessèche en France, et l'idée du parti remplacerait celle de la nation (1). De même que nous devons subordonner la science allemande à notre protestantisme, ainsi devons-nous faire pour les idées politiques et sociales de la France. Elles procèdent historiquement du principe protestant, et, puisque nous le possédons, nous avons le critère qui nous permettra de les dominer et de les juger. Faire prédominer les intérêts purement politiques et sociaux sur les intérêts moraux et intellectuels, la vie de l'Etat sur celle de la nation, ce serait oublier notre passé et la mission qu'il nous impose.

Telle est donc la fonction de la Suisse et de ses diverses parties, soit vis-à-vis des deux grandes civilisations et des deux races de l'Europe, soit vis-à-vis de la France et de l'Allemagne. D'une part, la Suisse a fait pénétrer le protestantisme dans le monde roman, et elle soumet ses nationalités catholiques à l'influence prédominante de ses nationalités réformées. De l'autre, elle corrige les deux civilisations qui l'avoisinent de plus près. Ainsi, de deux manières, elle complète l'ensemble que doit offrir l'Europe centrale envisagée comme intermédiaire entre les deux éléments opposés de la société chrétienne. Cette double fonction, la Suisse peut la remplir, parce qu'elle est à la fois romane et germanique, fran-

(1) Le succès du coup d'Etat (2 décembre 1851) montre bien la fragilité d'un édifice politique auquel manque la base religieuse et morale. J'observe que, depuis 1789, il y a eu, dans la politique française, décadence progressive : elle est devenue toujours plus matérialiste : 1830 est supérieur à 1848 en générosité, mais bien inférieur à 89, qui lui-même ne peut être mis en parallèle, pour la grandeur et la solidité des résultats, avec la Réforme du 16me siècle et ses conséquences politiques dans les deux siècles suivants. Aujourd'hui, en France et en Allemagne, la démocratie se confie trop dans la *force*, elle sacrifie trop aisément les droits individuels, en un mot, elle tend beaucoup trop à se rapporcher de l'absolutisme, avec lequel les doctrines terroristes et communistes se confondent en réalité. C'est là une cause de faiblesse qu'on n'a pas assez remarquée : l'idée a été trop souvent tyrannique comme la négation de l'idée. La Suisse doit résister à l'influence de ces doctrines : elle doit se rappeler toujours que sa tâche est d'unir les principes de 89 à ceux du 16me siècle, l'idée des droits du peuple à celle des droits de l'âme : c'est là une noble et grande mission.

çaise et allemande, et qu'elle possède ce protestantisme vivant qui anime les civilisations du Nord. Au milieu des complications actuelles, elle sait ce qu'elle doit faire, elle peut donner le mot de l'avenir à tout ce qui l'entoure.

Il résulte des considérations précédentes, que le rôle de la Suisse romane est beaucoup plus important au point de vue européen que celui de la Suisse allemande, et qu'ainsi nos devoirs sont encore plus pesants que les siens.

En effet, tandis que la Suisse allemande n'est qu'un des nombreux éléments de la civilisation protestante et démocratique, puisqu'elle se rattache à la race qui représente cette civilisation dans le monde, la Suisse française a en Europe une position unique, puisque nos peuples sont les seuls peuples romans indépendants de la chrétienté réformée. Nous sommes donc un type pour le monde roman tout entier, nous devons lui servir de centre et de foyer (1) : l'avenir est pour nous à ce prix : un peuple qui n'est pas ce qu'il doit être, d'après les conditions de sa nature, est condamné à végéter quelque temps et à mourir bientôt. C'est nous qui représentons le principe de la civilisation moderne vis-à-vis de l'Europe néo-latine. Nous devons combiner en un tout harmonieux et organique, les deux éléments de notre vie, le germanisme et le protestantisme d'une part, le romanisme de l'autre. Nous devons tout spécialement réaliser le principe religieux dans notre activité politique et offrir au monde des types de démocraties protestantes pareilles à celles des Etats-Unis d'Amérique : notre protestantisme doit être profondément national et démocratique. Le génie de la race romane est essentiellement politique : elle n'a pas la profondeur des races germaniques, parce qu'elle trouve entre elle et la nature toute une civilisation, celle de l'Empire romain. Elle doit donc, dans nos contrées, obéissant à ses tendances natives, combiner le principe qu'elle doit à l'influence des peuples du Nord avec celui qui la rapproche de ceux du Midi. Tel était déjà l'esprit des institutions de Calvin : tel est celui des doctrines de Jean-Jaques Rousseau. Telle est la voie dans laquelle nous devons marcher. C'est une noble et belle mission, et la Suisse romane serait bien

(1) Nous remplissons déjà cette fonction vis-à-vis de nos frères du Midi de la France et des Vallées vaudoises : le christianisme de celles-ci exerce maintenant une notable influence sur le Piémont, comme je l'ai déjà rappelé.

dégénérée, si elle ne trouvait pas des cœurs pour la concevoir et la remplir.

Cette importance de notre civilisation comparée à celle de la Suisse allemande ressort encore de ses relations avec la France. Tandis que la Suisse allemande ne représente vis-à-vis de l'Allemagne que l'élément pratique et réel de la civilisation germanique, nous possédons le principe spirituel qui manque à la France en tant que telle. Aussi notre littérature a-t-elle une tout autre valeur que celle de la Suisse allemande. Celle-ci est essentiellement locale, surtout aujourd'hui : la nôtre, au contraire, est vraiment européenne, et tient une large place dans l'ensemble de la littérature française. La Suisse allemande n'a pas de noms comme Rousseau, comme Mme de Staël, comme Benjamin Constant, comme Sismondi (1). Donc, vis-à-vis de la France comme vis-à-vis du monde roman en général, nous avons à soutenir le poids d'un glorieux passé : ici encore, le devoir qui résulte de nos traditions doit nous faire réfléchir, mais aussi nous enflammer d'une noble ardeur. Nous devons montrer à la France comment l'obéissance à Dieu se concilie avec la liberté, et le droit avec le devoir, comment la vie morale est la seule base solide d'une démocratie. Au 16me siècle, c'étaient nos docteurs, c'était Calvin, Théodore de Bèze, qui s'adressaient à la France : aujourd'hui la parole est aux peuples eux-mêmes : c'est comme nation que nous devons réaliser le protestantisme dans notre vie tout entière.

Nous devons l'unir aux idées françaises et à la science allemande. Grâce à notre position, notre vie peut être la plus complète du monde chrétien, puisque nous possédons les richesses des deux races de l'Europe, et en outre celles de l'Allemagne et de la France. La tâche qui nous incombe est rude peut-être, le fardeau pesant : mais il ne dépend pas de nous de le rejeter. Comme le devoir consiste pour l'homme à vivre selon les exigences de sa nature spirituelle, ainsi, pour un peuple, il consiste à suivre les lois de son organisation. J'ai recherché ces lois pour la Suisse, et je crois les avoir déduites de notre histoire tout entière.

(1) En général, par exemple dans ces dernières années, les saines idées en politique, en économie publique, en droit, ont été représentées surtout par les députés de la Suisse française : en revanche, la Suisse allemande a un plus vigoureux sentiment de la réalité, elle tient plus fortement au sol, si j'ose ainsi dire. Il en résulte un ensemble remarquablement complet.

Que si l'on me reprochait d'avoir exagéré l'importance européenne d'un petit pays comme le nôtre, je répondrais que les choses de l'esprit ne se mesurent pas comme les domaines de la matière: Athènes, Sparte et Rome, étaient des cités à l'étroite enceinte comme les nôtres, et pourtant leur mémoire est immortelle. Les murs de Genève enfermaient plus de vie au 18me siècle que la vaste étendue des pays catholiques. Et aujourd'hui, nous sommes encore au-dessus de ce qui nous entoure, au Nord et au Midi, de toute la hauteur de notre libre christianisme et de nos vieilles nationalités. La Suisse possède la source de vie qui fait fleurir les autres civilisations protestantes, qui a toujours manqué à la France et qui s'est corrompue en Allemagne. — En tout cas, mieux vaudraient les illusions que l'indifférence : il faut un *idéal* aux nations comme aux individus. Nous ne sommes que trop portés à faire bon marché de notre nationalité spirituelle et à nous subordonner, soit à l'Allemagne, soit surtout à la France. Une pareille tendance serait dangereuse aujourd'hui plus que jamais. La Suisse ne doit pas rester en arrière dans le mouvement qui porte maintenant les races et les peuples à revendiquer leur indépendance morale : elle y a certes autant de droit que les nations slaves, par exemple: car, au point de vue intellectuel, elle a plus fait pour l'humanité. Comme je le disais en commençant, la parole est maintenant aux peuples : quoi qu'on fasse désormais, ils sont émancipés, et il faut que chacun d'eux reconnaisse sa place et son rôle dans l'ensemble, qu'il réclame ses droits et surtout qu'il les prouve par sa vie tout entière.

J. Hornung.

(La suite prochainement.)

LETTRES ÉCRITES DE GENÈVE.

I.

Lettres écrites de Genève! titre compromettant. N'y a-t-il pas les *Lettres écrites de la Montagne?* ce qui le fait paraître ambitieux. N'y a-t-il pas, dans cette Revue même, les *Lettres écrites d'Amérique,* et les *Lettres écrites de Lausanne?* ce qui le rend téméraire. Maladresse, imprudence, et larcin peut-être, troisième accusation que j'oubliais, c'est à peu près autant de torts que de mots. Bifferai-je? non, ce qui est écrit est écrit; puis j'ai une autre excuse : malgré ses torts, ce titre est encore le meilleur possible, le meilleur parce qu'il est le plus juste, et le plus juste parce qu'il rend exactement mon idée et mon intention.

Mon intention, en effet, n'est pas de commencer, mais de continuer pour ma part une œuvre que je crois utile, et ce titre indique l'esprit de discipline et d'association dans lequel je prends la plume. Mon idée est qu'il serait bon qu'un réseau de correspondances régulières se formât de proche en proche dans toute la région géographique dont la *Revue Suisse* est l'organe. Pourquoi donc abandonner à la Météorologie le monopole d'observations bien distribuées et délicates, explorant et constatant avec méthode et périodicité les mouvements et l'état de l'atmosphère physique, quand nous vivons aussi dans une autre atmosphère dont les agitations nous importent au moins autant que celles de la première? Pourquoi aussi concéder exclusivement à l'Etat civil l'avantage d'un enregistrement authentique et suivi des naissances et des décès, et à la Statistique la possession de tabelles d'importation et d'exportation, quand tant d'autres choses parmi nous naissent et meurent, viennent et s'en vont. En un mot pourquoi n'instituerait-on pas une *Météorologie morale,* un *Etat civil des productions littéraires* et une *Statistique intellectuelle....* de quoi? de notre petite patrie, si accidentée à l'œil et à la pensée, et par conséquent si difficile à connaître, et tout d'abord de la Suisse romande, qui constitue un premier groupe naturel, un premier cercle nettement tracé, dans le cercle plus large et plus vague de la nationalité helvétique.

Qu'il se fonde dans tous les petits centres de la Suisse romande des observatoires et des bureaux de cette espèce, j'y vois d'abord peu de difficultés : les frais sont nuls, il n'est besoin pour eux ni de lunette méridienne, ni de balance publique, ni d'octroi, il ne faut qu'une écritoire; et quant au goût et au talent d'observer, quoiqu'ils soient plus rares pour les phénomènes spirituels que pour les choses extérieures, cependant ils sont assez répandus chez nous, pour donner plutôt l'embarras de l'abondance que celui de la disette. — J'y vois ensuite un véritable avantage, car nous ne nous connaissons réellement pas assez entre nous, c'est un fait qui n'est douteux pour personne, et nous avons pourtant un certain désir, bien que paresseux, de nous connaître davantage. Peut-être même y a-t-il plus qu'un avantage, et les circonstances du dehors et du dedans nous font-elles de ce rapprochement une nécessité. S'il m'était permis de rappeler un opuscule écrit il y a trois ans sur le « Mouvement littéraire dans la Suisse romande, » je dirais que les symptômes fâcheux se sont multipliés depuis lors, et que la nécessité d'une union spirituelle des cinq ou six membres de cette petite famille dont l'existence morale (sans parler de l'existence politique) est singulièrement menacée, doit être devenue plus visible aux yeux attentifs. Or, pour s'unir, ne faut-il pas se connaître?

Et comment perfectionner cette connaissance? d'abord par la recherche et l'exposition des faits dont je parlais tout à l'heure. Mais c'est peu : le journal extérieur devrait viser à quelque chose de mieux; au-dessus des *produits de la vie* vient *la vie* même, s'ouvrir réciproquement l'intérieur de sa vie c'est la condition de l'amitié. Il conviendrait donc d'arriver jusque là, et le *Journal intime* non plus d'un individu, mais d'une ville, d'un canton, serait la forme sous laquelle cet échange de vie pourrait devenir véritable. Ainsi chaque membre de la famille comprendrait mieux les autres et d'un même coup se comprendrait mieux lui-même. — Telle était l'idée qui m'a souri ces jours derniers et que je soumets aux lecteurs de la *Revue Suisse*.

Est-elle neuve? si peu, que la *Revue Suisse* l'a déjà mise en pratique, dans la mesure de ses forces, c'est-à-dire de la bonne volonté de ses correspondants; c'est donc à ceux-ci que je m'adresse et je me borne à leur exprimer le désir qu'il soit donné à l'application de cette idée qui les guide déjà instinctivement, plus d'extension, de régularité et de méthode. — Plus d'*extension :* Bâle, Porrentruy, quelquefois Lausanne et Genève ont envoyé des correspondances, mais jamais ou trop rarement Sion, Fribourg, Neuchâtel. — Plus de *régularité :* le retour des dates a une vertu toute particulière, tandis que le hasard est capricieux et plein de lacunes, et l'exemple qu'apporte un des collaborateurs de la *Revue* dans ses *Coups-d'œil* (annuels) *sur la situation politique de la Suisse*, est certainement bon à suivre. — Plus de *méthode* enfin : chacun est libre, cela va sans dire; mais n'y aurait-il pas utilité à ce que chacun se fît un cadre quelconque, et ne marchât

pas entièrement à l'aventure? On ne voit bien que ce qu'on regarde, et on ne regarde que ce qu'on cherche. Il convient donc de bien s'entendre sur ce qu'on doit chercher, sur ce qui d'avance mérite l'attention.

Arrêtons-nous dans nos vœux, et qu'un renouvellement d'année serve d'excuse à leur longueur. Nous en avons assez dit pour montrer que ces vœux n'étaient point des châteaux en Espagne; en dire plus risquerait de les transformer en indiscrétion envers les autres et pis encore, en pièce à charge contre nous-mêmes. Nous avons voulu indiquer ce que d'autres, plus heureux, pourraient faire, et point du tout ce que nous espérons faire. Qu'on ne retourne donc pas un souhait en un précepte; nous aurions trop à nous en repentir. Aujourd'hui et pour notre compte, trop pressés pour écrire mieux qu'une lettre rapide, nous ne voulons crayonner qu'une simple ébauche plutôt pour nous-mêmes et comme essai, et ayant à liquider quelques dettes critiques arriérées, nous profiterons de l'occasion pour nous acquitter. Une esquisse pour solde, voilà notre seul but et toute notre ambition.

Mon but serait donc de retracer la vie intellectuelle de Genève, dans le moment présent, la vie intellectuelle et non la vie politique. Le sujet étant purement historique, j'en accepterai les conditions, c'est-à-dire laisserai le *temps* le façonner et le remplir à sa guise, ne me réservant que la liberté de choisir les limites dans le temps et de grouper les choses dans un ordre moins fortuit que celui de leur apparition. Si je distingue la vie de ses produits, et l'enrégistrement de ces produits de leur évaluation, je me vois conduit à trois points de vue, auxquels il faut faire leur place : le point de vue statistique, le point de vue appréciatif et le point de vue historique. Le premier donnera naissance au *Bulletin,* le second à la *Critique,* le troisième à la *Chronique.* Le Bulletin signale les ouvrages parus; il peut même en donner une idée sommaire et noter des *impressions.* La critique va plus loin; elle juge et doit déduire des *motifs;* elle est aussi plus détaillée. Enfin la chronique surveille ce qui passe, consigne les faits caractéristiques, intéressants ou significatifs et raconte des *observations.*

Bornons-nous dans cette première lettre au Bulletin : il sera bien suffisant pour la remplir.

Un bulletin n'est point complétement une statistique et n'a conséquemment ni la prétention ni le devoir de ne rien oublier. Je recueille donc mes souvenirs sans le moins du monde les garantir complets. De plus, je me limite ici, quant à l'espace, à Genève, quant au temps, aux dernières semaines de l'année (à trois exceptions près); et quant à l'objet aux publications plus ou moins littéraires, ou rentrant dans ce qu'on appelle du mauvais nom, mais si commode, de sciences morales, et c'est donc seulement le *Bulletin littéraire genevois de la fin de l'année* 1851, que je compte esquisser.

La Poésie ne peut se plaindre, elle a eu sa large part d'hommages. Laissez-moi vous mentionner le *Barbier optimiste* ou *Il fallait ça*, charmant petit poème narratif et satirique du doyen des poètes genevois, le malicieux et spirituel J.-F. Chaponnière, dont le grand âge n'a émoussé ni la gaieté ni la finesse. Sa date, il est vrai, (1849) l'élimine, mais par le contenu, il est d'hier et même d'aujourd'hui. — M. Albert Richard nous présente son volume de *Poésies*, dans lequel la nombreuse famille de ses pièces, déjà connues et appréciées du public pour leur vigueur, leur carrure, leur patriotique énergie et qui trouvent ici une habitation digne de leur mérite, ouvre ses rangs à quelques sœurs nouveau-nées, à des traductions de poètes espagnols, italiens, allemands, et même à un morceau de simple prose (les Ricaneurs), que l'on sent écrit avec la verve de la colère; mais *non fecit indignatio versum.* — M. Petit-Senn, le plus littéraire, le plus fécond et le plus souple de nos hommes de lettres, et qui semble croître d'activité avec les années, a donné, dans ses *Bigarrures littéraires*, la gamme la plus complète de son vif et multiple talent. Prose et vers, récit fantasque et boutade, chanson, épigramme, élégie, méditation, vous trouverez là de tout (on n'y regrette qu'un conte ou deux), et pour l'habileté de la facture, M. Petit-Senn n'a jamais mieux fait. — Enfin *La Volière ouverte*, dont une plume (pour ne pas sortir du monde voltigeant) tombée de l'aile sémillante et légère de J. Janin, a déjà, ici même, tracé le gracieux éloge, donne la clé aux champs à une foule d'oiseaux divers, depuis l'étourneau jusqu'au cygne, et du joyeux pinson, qui signe Thomeguex, jusqu'à l'aiglon blessé qui retomba trop tôt de la nue, et qui s'appelle Galloix. Entre H. Blanvalet qui, dans son *Esprit du souvenir*, fraie la voie à la pétulante phalange, et M. Monnier qui ferme la marche dans son *Heimweh*, bien des voix se font entendre. Mais nous tairons les noms pour ne pas faire de jaloux. Disons seulement que le mariage de toutes ces voix produit un concert assez joli parce qu'il est printanier, et curieux parce qu'il est une image fidèle de la crise du goût genevois, moment de fusion et de transition plutôt que d'harmonie: Genève fait maintenant sa mue poétique.

On fait des romans partout, même à Genève; mais à Genève on en écrit plus rarement qu'ailleurs. C'est plutôt vers la Nouvelle, miniature du genre, petite monnaie discrète et élégante du roman, que se tournent ceux de nos écrivains qui ont assez de sensibilité, d'imagination et d'observation pour faire vivre et parler les hommes.... et les jeunes filles. Notre charmant humoriste Töpffer a emporté avec lui le secret de son style, au trait mordant, au frais coloris et au relief pittoresque, mais il n'a pas emporté le genre. Nous avons encore un aimable nouvelliste; M. G. Mallet a songé à nos étrennes, et les onze nouvelles du *Conteur genevois*, dont plusieurs ont paru dans cette Revue, ont été accueillies avec plaisir pour les lectures de la veillée.

Le roman et la nouvelle *de tendance* et spécialement *de tendance religieuse*, sont plus cultivés. L'auteur des *Réalités de la vie domestique*, dont les écrits ont trop excité l'attention pour que l'anonyme pût abriter long-temps son nom, continue à transformer en récits les problèmes et les enseignements que lui apporte la vie, et mettant au service de sa piété le don d'une imagination active et sympathique, dramatisant ainsi son expérience intérieure, cherche, après s'être éclairée elle-même, à abréger pour les autres l'odyssée de la foi et à leur faire toucher plus vite le sol de l'Ithaque divine. Le roman religieux est l'apologue en grand ou la prédication en exemple. Il n'est pas littéraire par son principe, mais il peut le devenir dans une certaine mesure par ses matériaux et par sa façon. C'est le cas de *Thérèse* que Mme L... a fait paraître pour ce Nouvel-an. Vrai dans ses caractères, intéressant dans ses situations, notablement mieux écrit que les livres précédents, mais encore vicieux de construction, bien que beaucoup moins que le *Génie du cimetière*, *Thérèse* a pour thèse fondamentale la différence du dévouement et de l'abnégation, symbolisée dans le personnage de deux cousines. La pensée de l'ouvrage est dans ces deux passages de la page 37 : « Le dévouement est presque » toujours entaché d'une nuance d'égoïsme, surtout dans ces dévoue- » ments qui font bruit parmi les hommes. — L'abnégation est une » chose aussi sainte que rare, fleur modeste que trahit à peine un lé- » ger parfum, et qui, derrière le voile d'humilité dont elle s'enveloppe, » ne reçoit le plus souvent pour salaire que le dédain de la pitié ou le » sarcasme du ridicule. » Toute la destinée de Thérèse est là, et c'est à nous montrer cette vie à la fois telle qu'elle apparaît aux hommes et telle qu'elle est devant Dieu, c'est à la suivre par le moyen ingénieux d'un journal intime, dans ses amertumes et ses douceurs, dans ses combats et ses progrès, que l'auteur s'est attaché. Thérèse est l'histoire d'une belle âme éprouvée et une leçon d'héroïsme chrétien.

Les *Soirées chrétiennes* (seconde série), les remarquables *Conférences sur la Foi*, de M. le pasteur Martin, et les *Cinq discours sur saint Paul*, par M. Adolphe Monod, dont l'un a si profondément remué l'auditoire genevois devant lequel il a été prononcé par le grand orateur, enfin les *Etrennes religieuses* (troisième année) qui ont été fort goûtées (1), appartiennent complètement à la littérature D'ÉDIFICATION, le premier ouvrage sous forme anecdotique et biographique, les deux suivants sous forme oratoire, et le dernier en réunissant tous les tons et en mélangeant les souvenirs ou les récits avec les allocutions plus directes.

A cette direction d'esprit et au désir de lutter par de bons livres, reposant sur une conception religieuse de la vie et sur le respect du

(1) Il s'en est écoulé 1,200 exemplaires. — La première série des *Soirées* est épuisée.

devoir contre l'envahissement d'une littérature sans principes et d'une morale relâchée, sont dues aussi d'assez nombreuses TRADUCTIONS de l'anglais et de l'allemand. Bien traduire est malaisé et chacun sait sur ce point le proverbe italien. Je crois avoir dit aussi une fois :

Un *traducteur* peut n'être
Qu'un *traître*;
Il peut être un *flatteur*
Menteur :

pourtant j'ai ajouté :

Mais si, fidèle, il reste
Modeste,
N'est-il pas un *ami*?
Oh oui!
L'auteur peut dire ainsi
Merci,
Et le lecteur aussi.

Notre public avait bien accueilli *Emilia Wyndham* et les *Wilmington*, sans nom d'auteur ni de traducteur, et nous respecterons la modestie féminine qui se voile ainsi de mystère. Cette fois c'est *Alice* ou le Jour de naissance, et le *Monde comme il est*, qui ont demandé et obtenu la bienvenue. — Aimez-vous à étudier l'homme dans l'enfant, à voir poindre dans de jeunes ames la première aube de la vertu, voulez-vous une observation fine et pénétrante des caractères, une morale ferme sans rigorisme et expérimentée sans découragement, une piété vraie enfin sans formalisme, prenez *Alice*, attrayante historiette, qui a les mérites de l'esprit anglais sans les défauts de l'esprit anglican : la traduction, aisée et gracieuse, vous fera oublier, par son naturel, qu'elle est une traduction.— Pouvez-vous descendre littérairement du château au village, et de la vie des classes d'élite à des mœurs plus rudes et moins relevées? sous une enveloppe plus grossière et sous un langage moins nuancé et moins choisi, vous intéressez-vous encore à l'homme? goûtez-vous le genre populaire? et de plus pouvez-vous entrer par le cœur dans la manière de sentir d'une race différente de la vôtre? êtes-vous initié par la sympathie à cette perception particulière des choses, à ce point de vue de l'ame que l'Allemagne appelle du mot intraduisible de *Gemüth*? en outre, avez-vous l'imagination assez bienveillante pour rendre à l'original ce qu'une traduction enlève inévitablement au style populaire, la saveur et la fraîcheur du fruit sur la branche? alors lisez *Le monde comme il est*. Et même avec beaucoup moins de conditions, vous jouirez encore. Bonhomie, vérité, réalité, cordialité, entrain, gaieté, vous y trouverez tout cela, et vous n'y trouverez pas autant l'instituteur, que dans Alice. La vie ici parle plutôt elle-même et la morale plus fondue dans l'action, moins dégagée par l'analyse, enseigne moins, mais peut

plaire davantage. La leçon est devenue miroir. Que de points intéressants se présenteraient à nous : la littérature populaire soit en elle-même, soit dans ses produits comparatifs en France et en Allemagne, etc. ; mais ne sortons pas du cadre du Bulletin. Ajoutons seulement que c'est notre libraire allemand, M. Kessmann, qui a tenté cette publication et qu'il a trouvé dans notre clergé de nombreux traducteurs, bien disposés, amis de la langue allemande et sachant écrire la leur. Vingt-trois nouvelles remplissent les trois petits volumes qui ont paru jusqu'à-présent. Deux seulement d'entre elles sont de *Wildenhahn* et de *Mlle Spœth*. Les autres sont empruntées à la *Spinnstube*, excellent almanach populaire illustré qui se publie à Francfort-sur-Mein depuis sept années, et dont l'auteur, pasteur aimé de la Prusse rhénane, se cache à demi, comme la main de la bienfaisance, sous le pseudonyme de *W. de Horn*. Pour une traduction de l'Allemand, et un ouvrage imprimé loin de Genève (à Leipsig), *Le monde comme il est* est assez correct et ne contient que peu de fautes de langue et de typographie. Un excellent portrait de l'auteur, quelques gravures sur bois et une préface délicate de M. le pasteur Martin, achèvent de recommander cet essai, qui mérite l'encouragement.

Entre la critique littéraire et la censure morale, se place *Voltaire et son temps*, ouvrage en deux volumes dans lequel l'auteur très-apprécié des *Trois sermons sous Louis XV* et du *Concile de Trente* a réuni une suite d'études sur le XVIIIe siècle, qui ont fait la matière d'un cours professé devant un auditoire des deux sexes. Dans la série de ses travaux plus historiques l'auteur appelle lui-même celui-ci « une halte. » Ecrite avec le talent piquant et vif que l'on connaît à M. Bungener, cette dernière production met bien en relief les avantages et les défauts de sa manière. Plein de verve et de trait dans le style, semé d'anecdotes bien choisies et de pensées bien dites, ce livre est toujours ingénieux dans le détail, mais pèche par l'ensemble. Ainsi, quant à sa forme littéraire, le *Voltaire et son temps* semble une gageure ou une malice. Il dissimule son plan avec une ruse si persévérante, qu'on pourrait soupçonner qu'il n'en a point, et que loin d'être une composition, un livre, il n'est qu'un recueil d'articles sans lien. Quant au fond, l'objet que se propose l'auteur, c'est « de jeter un coup-d'œil sur l'ensemble de cette époque et d'étudier plus en détail quelques-unes des questions qui l'agitèrent. » Son espérance c'est de « saisir la mobile figure, » en d'autres termes, l'ame de ce siècle puissant. Mais sa préoccupation et son mobile avoué, ce sont « les débats de notre époque. » Qu'en est-il résulté ? La préoccupation de l'auteur a influé profondément sur son œuvre et lui a imprimé son caractère, accepté du reste par lui, le caractère polémique. Considéré dans son esprit, ce livre est bien une attaque, attaque sur toute la ligne, attaque généreuse,

fondée peut-être, noblement passionnée, mais passionnée; livre qui défend sans doute le bon parti, mais livre de parti pourtant, critique faite avec érudition, esprit, finesse, mais avec une sorte de colère; or la colère n'est pas favorable à la justice. Aussi, dans son développement, l'ouvrage a-t-il pu passer pour une satire; il me paraît plutôt un plaidoyer, un procès de tendance en 34 chapitres et 170 articles. Dans sa conclusion, il est une condamnation à la flétrissure de tout le 18me siècle, fondée sur ces deux chefs : Né dans l'iniquité, mort dans le crime, fils du Mensonge et père de la Révolution. Bien plaidé, mais qui est juge? c'est le lecteur, et le lecteur qui, pour être juste, ne veut pas entendre seulement la plainte, sent le besoin de passer la parole à la défense. Il n'y a pas eu de défense, mais il y a eu controverse : la *Revue de théologie* qui paraît à Strasbourg (n° de novembre 1851) a relevé avec force l'insuffisance du point de vue de M. Bungener; une brochure signée du pseudonyme de *Mme H.* a critiqué avec une spirituelle ironie les jugements trop sévères de l'ouvrage. L'auteur s'est défendu (contre la brochure) en homme de goût, mais il n'a pas gagné sa cause, il n'a pu établir que son droit de libre censeur et la justesse de ses inculpations..... et le procès du 18me siècle est resté, à Genève, comme ailleurs, pendant. Quand sera-t-il clos? qui le sait? M. Bungener aura du moins grossi le dossier des pièces à charge.

Entre la poésie et l'histoire, je me permettrai (par une seconde exception) de glisser : *Les Eidgnots ou Genève sauvée en 1526, poème dramatique national en trois époques. Ouvrage exactement conforme à l'histoire, accompagné de Notes et de Documents, par A.-P.-J. Pictet de Sergy*, Genève 1850, 288 pages [1]. On reconnaît aisément dans cette production une œuvre favorite, préparée de longue date, travaillée, caressée, mûrie pendant des années, polie avec amour, une de ces filles de la pensée que la tendresse maternelle de l'écrivain embellit de ces mille petits ornements qui augmentent la chance de plaire, et que sa sollicitude entoure de toutes les précautions qui peuvent prévenir les méprises et les erreurs de jugement sur son compte. Ces écrits-là sont toujours rares; d'ailleurs le sujet et le nom de l'auteur méritaient ici la considération. Pourquoi n'a-t-on pas parlé davantage de ce volume? peut-être à cause de la difficulté de s'en faire une opinion. Une historien se changeant en poète, l'histoire entrant de plain-pied sur la scène dramatique, et la poésie se réduisant strictement à l'exactitude de la chronique, tout cela a surpris et embarrassé. Cependant cela peut s'expliquer fort naturellement, sans sortir du volume même. « Servir Genève, » — « à défaut d'autre moyen (c'est-à-dire de l'action), la servir en l'instruisant par le récit de sa propre histoire » — dans cette histoire rendre popu-

[1] La *Revue Suisse* a parlé de cet ouvrage, t. XIII, pages 200 et 840.

laire « son âge héroïque » — pour le populariser « le dramatiser » — et à cette fin tirer parti « d'une facilité de s'exprimer en vers, combattue et contenue pendant trente ans, » (notez ceci)

« d'un don vain et futile
Avoir enfin trouvé l'emploi vraiment utile : »

voilà comment l'historien a dû se transformer en poète. Mais le poète reste historien, il s'interdit expressément toute modification à l'histoire, la fidélité morale ne lui suffit pas; il s'impose et se pique d'être diplomatiquement conforme au fait. Chez M. Pictet de Sergy le poète est donc subordonné à l'historien et l'historien au patriote. Son mobile est le « devoir, » son but « l'utilité » ; on le voit, ni le point de départ ni le point d'arrivée ne sont esthétiques. La poésie est ici plutôt dans l'entre-deux comme procédé, moyen et secours. — De là suit qu'on peut envisager l'œuvre de plusieurs points de vue : 1° Poétiquement, les *Eidgnots* sont une Trilogie, formée de 3 drames en 5 actes, dominés chacun par la figure d'un grand citoyen qui achète de son sang ou de son dévouement le droit de lui donner son nom : Pécolat, — Berthelier, — Besançon Hugues, tandis que le héros de la trilogie c'est Genève même, que le ressort de l'action, c'est la lutte pleine de péripéties et de périls que Genève soutient contre les pouvoirs temporel et spirituel conjurés contre sa liberté, et que le dénouement est la conquête et la consécration de son indépendance par l'alliance avec les Suisses. — Les conditions dramatiques sont assez bien observées. Les conditions scéniques le sont déjà moins. La versification, quoique abondante et naturelle, trahit de l'inexpérience et sent encore son dilettante. Elle manque cependant moins d'adresse que d'exercice (30 ans d'interdit !). — 2° Historiquement, les *Eidgnots* sont presque un tour de force, et précieux pour l'immense quantité de faits intéressants qu'ils entrelacent dans leur tissu ou qu'ils portent après eux à l'état de notes et de citations. — 3° Toutefois, c'est à un autre point de vue que les *Eidgnots* doivent être surtout appréciés. Quelle est au fond la pensée-mère de l'auteur? Son inspiration est essentiellement patriotique; sa muse est l'amour du pays. Douloureusement frappée de voir les cœurs se diviser toujours plus en partis irréconciliables, les ames perdre de leur énergie, et les esprits chercher bien loin un aliment qu'ils ne savent plus découvrir près d'eux, cette muse civique lui a conseillé de lutter à la fois contre les haines et les discordes, contre l'affaissement des caractères et contre les incertitudes de l'imagination. Et c'est ce que l'auteur a fait. *Genève sauvée* prêche l'union, la réconciliation, en ramenant les cœurs, que séparent les opinions politiques et religieuses, sur un terrain commun, les hauts faits des ancêtres, antérieurs à tous ces schismes; elle réveille les courages par le spectacle d'un immortel

exemple ; elle cherche à inspirer les arts, en leur fournissant de glorieux sujets. Esprit national, virilité du caractère, art genevois, voilà ce que l'auteur voudrait restaurer ou fonder, et il faut le reconnaître, quoi qu'on en pense du reste, les *Eidgnots* offrent bien un arsenal de sentiments généreux, un choix de grands modèles, et une galerie d'émouvants souvenirs.

Pour l'Histoire proprement dite, j'ai quatre ouvrages à signaler ; j'en aurais même cinq, si je puis me permettre une troisième exception aux limites chronologiques de ce Bulletin et rappeler l'intéressante *Histoire de la Restauration de la République de Genère*, par M. Rillet-Decandolle, ouvrage qui a paru en 1849, et fait le pendant historique de la Trilogie dramatique de M. Pictet; car 1814 est à 1526 comme le rétablissement est à l'établissement, ou comme la résurrection est à la naissance.

Dans sa *Correspondance inédite du Pape Félix V et de son fils Louis, duc de Savoie, au sujet de la Ligue de Milan* (de 1446 à 1449), votre savant et actif collaborateur, à l'esprit toujours sur le qui-vive et à la main heureuse, M. Gaullieur, nous fait pénétrer dans les coulisses d'une époque qui, pour la Haute-Italie, a déjà débattu, il y a quatre siècles, la même question qui s'est reproduite en 1848 et qu'on a pu croire un instant résolue pour cette terre classique des agitations indigènes et des manœuvres de la politique circonvoisine. — Les trois autres ouvrages sont des *Biographies :* la première, celle d'un publiciste, la seconde, celle d'un botaniste, tous deux genevois de patrie et de cœur, mais de renommée européenne, l'un profondément et honorablement mêlé à l'histoire des prodigieux événements qui ont signalé la fin du dernier siècle et dont il a été un des spectateurs les plus intelligents et clairvoyant parfois jusqu'à la prophétie ; l'autre occupant une des places d'honneur dans l'Histoire des sciences naturelles ; la troisième enfin, celle d'un penseur distingué et d'un philosophe qui a marqué en France dans la science psychologique. Les *Mémoires et correspondance de Mallet Du Pan pour servir à l'Histoire de la Révolution française* ont été habilement recueillis et mis en ordre par M. André Sayous (deux gros volumes en 960 pages). L'ouvrage s'est déjà, par l'intérêt du fond et par l'à-propos de la publication, frayé son chemin dans la publicité parisienne. L'agrément de la forme, le style ferme, élégant et sage du secrétaire, en complétant le mérite du livre, lui assurent une valeur durable. — La vie de *Pyrame Decandolle* qui touche à tant de choses, et exigeait en conséquence des ressources bien diverses chez celui qui entreprendrait de la raconter et de l'apprécier, a trouvé dans un ami, un collègue et un émule, le biographe qui lui convenait. M. Aug. Delarive s'est montré un digne interprète de l'homme célèbre que Genève a perdu. — Enfin, M. Ernest Naville, heureux héritier de tous les manuscrits scientifiques ou confidentiels de *Maine de Biran*, a,

dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1851), ouvert à tous les yeux le sanctuaire d'une ame recueillie en soi, et avec une lucidité d'exposition et une pureté de langage remarquables, fait suivre pas à pas, au moyen du journal intime du philosophe, les phases de sa vie intérieure et les progrès de sa pensée. Cette biographie psychologique d'une personnalité distinguée, est, pour les lecteurs qui ont le sens et le goût de ces études morales, pleine d'un attrait que peu de lectures possèdent à un égal degré.

Pour la Jurisprudence je n'ai à citer, à ma connaissance, que les trois thèses présentées à la Faculté de droit. Par le sujet, l'une appartient au droit civil *(Des sociétés en commandite*, par M. Nicole), la seconde peut être revendiquée par le droit civil et par le droit public *(De l'expropriation pour cause d'utilité publique*, par L. Cramer), la troisième traite une question de droit constitutionnel *(Du droit électoral*, par A. Flammer). Par le mérite, elles sont fort inégales, du moins les deux dernières, car je n'ai pas lu la première. M. Cramer a négligé le côté important et fécond de son sujet, pour se réduire à ce qui est « pratiquement utile; » il n'a pas l'air de se douter que c'est par ce principe du droit civil que le socialisme bat en brèche le droit civil tout entier quant à la doctrine de la propriété, et qu'on ne peut aujourd'hui, sans frivolité, passer à côté des questions de principe, lorsqu'elles font le nerf de toute discussion. M. Flammer, tout au contraire, a eu soin d'assurer ses bases. Sa thèse, nettement écrite et solidement pensée, a des qualités sérieuses et une méthode recommandable; elle est l'œuvre d'un esprit qui a des aptitudes philosophiques.

La Théologie a été plus riche que la jurisprudence : j'ai à enregistrer cinq thèses et deux ouvrages. C'est un anglais, M. W. Binet, qui est l'auteur de la thèse la plus élégamment rédigée en français. Elle traite de l'*Idée Messianique*. Malheureusement elle est vague, sans méthode, et plus poétique que scientifique. — M. L. Tournier *(Des miracles dans le Nouveau-Testament)* a présenté un travail soigné de théologie biblique, résumant et classifiant bien les faits et les textes, et dans une langue précise; mais il a esquivé, peut-être avec trop de défiance de lui-même, les difficultés de sa matière; le point de vue apologétique n'a été qu'effleuré, et la question dogmatique écartée. — M. Trottet a traité un point de casuistique chrétienne dans les *Rapports personnels de saint Paul avec la Loi ;* la thèse est courte, mais on y devine aisément le penseur exercé; ce n'est qu'un échantillon, une bagatelle, mais on sent le théologien formé, qui n'est plus disciple et qui peut devenir maître. M. Trottet est en effet connu des lecteurs de la *Revue de théologie*; il s'est long-temps occupé de la philosophie des religions et a donné un cours l'hiver dernier à Genève sur la philosophie de l'his-

toire. — Les *Recherches critiques sur l'Epître aux Ephésiens*, de M. Frank Coulin, sont un modèle de méthode, de sagacité et de convenance, et d'un bon style didactique. Il est difficile d'échapper à leur conclusion, c'est que l'Epître est mal nommée, et a été adressée par saint Paul aux Laodiciens; je renvoie à la Dissertation pour les arguments; ils ont, dit-on, gagné l'assentiment des hommes compétents de la Faculté. — Mais la thèse la plus remarquable de l'année et même de plusieurs années (1) est celle de M. A. Bouvier : *Etude sur les conditions du développement social du christianisme.* Elle est remarquable soit par l'étendue (250 pages), soit par le sujet, soit par l'esprit dans lequel il est traité, soit par les vues qu'elle développe. Le sujet n'est rien moins que le problème social actuel. La solution proposée c'est la rénovation de la Société par celle de l'Eglise et la régénération de l'Eglise par celle du Dogme, et l'auteur pose et déduit carrément les conditions théologiques, ecclésiastiques et sociales qu'il affirme préalablement nécessaires à la nouvelle société vers laquelle tendent les peuples chrétiens. Ce seul énoncé explique l'attention que ce travail a excité et la foule qu'a attiré sa défense publique. On reconnaît dans cet ouvrage une intelligence de bonne trempe et de solide culture, avide, ouverte, sérieuse, attractive, réfléchie par nature et amie des larges horizons, puis allaitée aux mamelles de la meilleure science contemporaine et de la grande théologie germanique; un cœur désintéressé et respectueux mais un peu téméraire. L'œuvre est néanmoins imparfaite et vulnérable. Traitant de tout, elle ne peut manquer de contenir des assertions hasardées et des erreurs. On peut l'attaquer dans ses détails et même dans ses bases. Mûre par la gravité des principes, elle conserve encore bien des caractères de la jeunesse. Mais, en somme, on ne peut lui refuser une réelle importance. Pour le public, elle a de l'originalité et de l'audace; pour le connaisseur, elle a de la sève et des ressources; pour l'auteur, elle est le résumé des études de son passé et le programme des travaux de son avenir. Son langage, difficile et incorrect, ses hardiesses de pensée et ses conclusions inquiétantes expliquent l'effet ambigu qu'elle a produit. Le journal catholique le *Spectateur*, s'est même fait de certaines pages isolées, une arme peu loyale, il est vrai, contre l'Eglise protestante. Mais l'ardeur de vie qui pénètre cette thèse, l'esprit de piété, de liberté et de science qui l'animent, sont trop excellents pour ne pas la faire absoudre de ses faiblesses par ceux qui en partagent les vues, et de ses torts par ceux qui ne les partagent pas. C'est un brillant début.

(1) Pour en trouver une de même force il faut remonter jusqu'à la thèse si distinguée de M. J. Hornung, sur l'*Evolution juridique des nations chrétiennes*, travail qui présente de frappantes analogies intérieures et extérieures avec celui de M. Bouvier.

Les deux gros volumes publiés par M. le pasteur Archinard, sur les *Origines de l'Eglise romaine*, nous paraissent être sortis beaucoup trop tôt du porte-feuille. Ils donnent un véritable malaise au lecteur et plus encore au critique. Il est toujours pénible de voir de longs efforts, de persévérantes recherches, de consciencieux travaux aboutir à un résultat insuffisant. Il est presque plus pénible d'avoir à le dire. Heureusement que mon impression peut être mal fondée, mais je crains que l'auteur, dans le choix de son sujet, n'ait pas assez consulté la nature de son talent ni les exigences de sa matière, et qu'il n'ait fait un choix relativement malheureux. Ce qui me le fait croire, c'est qu'il y a, dans l'ouvrage, un élément qui ne demandait qu'à être dégagé du reste et développé seul pour produire quelque chose de fort bon : l'élément historique pur. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage tel qu'il est, appartient essentiellement à la théologie de controverse. — L'Eglise romaine a-t-elle le droit de se dire absolument l'*Eglise?* peut-elle se dire exclusivement l'*Eglise légitime?* — telles sont les deux questions qui font l'objet de ce travail, questions, on le voit, purement légales et formelles, controverse toute juridique, qui, ce semble, ne vaut guères, de notre temps, la fatigue qu'elle a coûté. La controverse, néanmoins, est légitime. Ne demandons pas si elle est opportune ou désirable, supposons-le, et demandons seulement qu'elle soit bien faite et qu'elle atteigne un but, c'est-à-dire, qu'elle saisisse un public et qu'elle le satisfasse. Or elle peut s'adresser à deux classes du public religieux, les simples et les savants. A quel public les *Origines de l'Eglise romaine* sont-elles destinées? Est-ce aux simples? non. Cet ouvrage est pour cela trop étendu, trop érudit, trop minutieux, trop scholastique aussi, et son contenu, comme son style, indique qu'il n'aspire pas au caractère de livre populaire. S'adresse-t-il aux savants? je le crois, mais je doute un peu qu'il puisse les contenter. — D'abord, il manque de décision et flotte perpétuellement entre la polémique et l'histoire, entre la discussion et l'exposition, ce qui gâte l'une par l'autre et enlève à la polémique sa netteté rationnelle et à l'histoire sa véracité impartiale. — Puis il manque de précision dans le détail et dans l'ensemble : le langage est souvent vague; les définitions, même les plus indispensables, sont parfois négligées ; le plan réel ne se reconnaît que malaisément et les titres des sections en gênent plutôt un peu l'intelligence. Le titre même de l'ouvrage n'est qu'à moitié juste : n'aurait-il pas dû être : *Des fondements* (partie polémique) *et des origines* (partie historique) *de l'Eglise romaine?* (voyez l'Introd., page XIV). — Il fourmille de menues inexactitudes logiques et cela dès le premier chapitre. — Et si des qualités formelles nous passons à l'examen du fond, nous le trouverons théologiquement et philosophiquement bien faible. Toutes les questions de principe sont écartées, ce qui donne naturellement au livre un aspect de légèreté presque superfi-

cielle, et surtout le rend vraiment obscur, car peut-on comprendre l'Eglise romaine sans toucher au catholicisme et les caractères de l'Eglise sans s'occuper de sa notion et de son principe? — Mais le pire défaut pour une controverse, c'est de manquer de force démonstrative ou ce qui est la même chose, de ne prouver que pour les gens déjà gagnés. Or, je le crains, l'ouvrage a cet inconvénient. Voici, en effet, le résumé logique de la Ire partie (plus de 600 pages) qui se divise en quatre livres :

1re *Question :* L'Eglise romaine est-elle absolument l'Eglise?
Réponse : Non.
Pourquoi ? Parce qu'elle n'est pas l'*Eglise invisible* laquelle seule offre les quatre caractères de l'Eglise (Livre I.).

2me *Question :* Est-elle exclusivement l'Eglise légitime?
Réponse : Non.
Pourquoi ? Parce qu'elle n'est *pas primitive;*
Et en preuve : Formation *successive* de son organisation (Livre II);
Fixation *successive* de ses attributions (Livre III).
Modification *successive* de ses rapports avec l'Etat (Livre IV, lequel, par parenthèse, va, ce me semble, à contrefin de l'ouvrage).

Deux choses sont donc *supposées* vraies et accordées : que la *véritable* Eglise, c'est l'Eglise invisible, que la forme *légitime* de l'Eglise, c'est la forme de l'Eglise primitive. Mais c'est précisément ce que nie le catholicisme. Ainsi, la question n'a pas fait un pas. — Le diallèle est encore plus sensible, si l'on rapproche les deux parties du livre : l'une, la plus grande, a pour titre l'*Eglise dépositaire de la foi* et dans la pensée de l'auteur représente l'erreur; la seconde (regrettablement faible et écourtée) s'appelle l'*Ecriture dépôt de la foi* et représente la vérité, ce qui revient à dire : si l'Ecriture est le dépôt de la foi, l'Eglise ne l'est pas; en d'autres termes, si le protestantisme a raison, le catholicisme a tort : proposition vraie sans doute (et encore?) mais peu intéressante et peu féconde. Elle ne se féconde que par une mineure sous-entendue, inaperçue et qui s'affirme sans se prouver : *or le protestantisme a raison.* La conclusion suit alors d'elle-même : *donc le catholicisme a tort.* On le voit, le raisonnement n'aboutit pas ou n'aboutit qu'à ce que les logiciens nomment le cercle. Du reste, le cercle est moins une inadvertance du livre que le défaut coutumier du genre, et c'est ce qui fait, je ne dirai pas la déloyauté de la controverse confessionnelle (car elle n'a pas conscience du vice de sa logique et s'abuse elle-même de bonne foi), mais sa puérilité ordinaire. La proposition capitale qui fait l'objet même du débat, reste sous-entendue comme un axiome qui va de soi et intervient néanmoins dans le raisonne-

ment comme prémisse invisible. Retranchez-la et vous réduirez ainsi trop souvent le syllogisme de la controverse à la tautologie de Lapalisse [1].

Ces divers défauts, du livre ou du genre, enlèvent aux *Origines* le caractère d'un travail scientifique. Est-ce donc à dire que l'ouvrage ne s'adresse directement à personne et ne peut rendre de services? Non, heureusement. Il a pour public naturel le clergé militant, les pasteurs et les ecclésiastiques, dans la bibliothèque desquels il prendra nécessairement place. Appelés à la polémique défensive et offensive, ceux-ci y trouveront un arsenal bien fourni d'arguments de détail qui pourront leur être utiles. La valeur du livre est donc essentiellement dans son utilité pratique; c'est elle sans doute qui explique l'apparition de ces deux volumes et par conséquent la justifie. Son second mérite, est dans l'érudition et la critique historiques. L'auteur nous semble là sur son vrai terrain, et on peut regretter, dans l'intérêt de son succès et peut-être même de la force de sa polémique, qu'il ne s'y soit pas concentré. Le livre y aurait gagné, mais tel qu'il se présente, il est encore fort instructif. — Que l'auteur pardonne au Bulletin sa franchise envers son travail, cette franchise est et désire être un témoignage d'estime envers sa personne, en même temps qu'une application de ce devoir de sincérité, premier devoir de la critique, le plus difficile à remplir envers des vivants, surtout envers des compatriotes et plus encore envers des relations ou des amis, mais qu'il faut pourtant accomplir si la critique ne doit dégénérer de fonction plus ou moins publique en simple civilité privée. — Je devrais aussi, pour les lecteurs, m'excuser d'avoir un peu outrepassé le *Bulletin*, et en motivant mon impression, d'être allé sur les brisées de la *Critique;* mais j'aurais eu trop de scrupules à consigner une impression défavorable, sans apporter aucune preuve.

Je ne puis que nommer aujourd'hui le second ouvrage de théologie que j'indiquais : le *Manuel d'Herméneutique* de M. le professeur Cellérier, réservant, pour une prochaine occasion, l'examen de cet important travail.

Il en sera de même de l'ouvrage de Philologie par lequel je terminerai cette revue des principales apparitions littéraires de décem-

[1] L'avantage des critiques c'est de se compléter. Ainsi rien ne semble plus opposé à l'Annonce déjà faite des *Origines* dans cette Revue (p. 143), que ce jugement écrit par une autre plume dans le même temps. Mais il n'échappera point au lecteur attentif que le premier jugement porte surtout sur l'*auteur*, et le second sur l'*ouvrage* même, que l'un s'occupe plutôt de l'*intention du livre* et l'autre de son *exécution*; que celui-là enfin *écarte* l'examen critique dans lequel *entre* celui-ci. Il n'y a donc nulle contradiction entre eux, et la preuve c'est le paragraphe qui suit. L'accord des deux comptes-rendus sur le genre de mérite de l'ouvrage n'en est que plus concluant. *(Note de la Rédact.)*

bre, à Genève, du *Nouveau Glossaire genevois* (2 vol.), dernier souvenir d'un homme aimé et honoré, de M. le prof. Jean Humbert, publication demi-posthume sur les épreuves de laquelle la mort a saisi l'auteur, mais sans réussir, grâce aux mesures de sa courageuse prévoyance, à briser ni même à interrompre son œuvre. Si je le range ici dans la catégorie des sciences morales, j'espère montrer bientôt ce qui m'en donne le droit.

Enfin, à cette liste de livres et de brochures, ajoutez les publications périodiques, régulières ou irrégulières, de l'année, savoir (les journaux laissés à part): les *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie*, dont une seule livraison de 80 pages, contenant trois articles de MM. Blavignac, Ed. Mallet et F. Soret, a paru en 1851; — la *Bibliothèque littéraire* entreprise par MM. les libraires Jullien, qui, ouvrant ses colonnes à la fois aux bonnes productions de la littérature contemporaine qu'elle recueille et aux œuvres indigènes qu'elle provoque, vient d'atteindre son cinquième mois; — enfin, la *Bibliothèque universelle*, notre Revue mensuelle, qui poursuit paisiblement et honorablement le cours de sa 57me année d'existence, et vous aurez, je crois, une idée assez juste de l'activité intellectuelle de Genève au 31 décembre de l'année qui vient de finir, en tant du moins que cette activité se manifeste par des produits et des produits livrés à la publicité.

Somme toute, et pour tirer de cette petite revue bibliographique une conclusion générale, il nous semble difficile de refuser à cette activité l'estime et même l'éloge. Elle a été à la fois variée dans ses efforts et intéressante par ses résultats. Genève n'a négligé ni l'agréable ni le solide, et, si je ne me trompe, peut considérer son travail de 1851 avec une certaine satisfaction, qui n'est pas de la vanité.

Dans ma prochaine lettre (car celle-ci n'est déjà que trop étendue), je pense aborder le point de vue critique, et prenant pour limite géographique, non plus une ville seulement de la Suisse française, mais cette région entière, et pour objet plutôt la science que la littérature, j'essaierai, dans la mesure de mes connaissances personnelles et de mes études et simplement, comme aujourd'hui, à titre de tentative provisoire, en attendant que l'appel aux hommes spéciaux ait été entendu, j'essaierai, dis-je, de rendre compte de quelques ouvrages de philosophie, de philologie et de théologie, ceux de MM. Raoux, Ayer, Humbert et Cellérier. Ces ouvrages ont paru à divers endroits, à Lausanne, à Fribourg; mais ils ont été lus à Genève, et c'est, par ce motif, qu'ils peuvent rentrer dans le cadre, du reste complaisant et peu rigoureux, des *Lettres écrites de Genève*.

H.-F. Amiel.

Genève, le 11-14 février 1852.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

MARS.

Il y a eu ce mois-ci une telle stérilité de nouvelles et de nouveautés, que, pour trouver quelque chose, nous sommes forcés, contre nos habitudes et nos goûts, de nous rabattre tout d'abord sur le théâtre. Là, se sont succédé, à d'assez courts intervalles, deux ou trois apparitions de pièces, sur lesquelles l'attention s'est portée, faute d'avoir ou d'oser mieux : véritables fantômes dramatiques qui peuvent se promener plus ou moins long-temps sur la scène, mais qui finissent par s'y évanouir pour jamais.

Et d'abord, celle qui a le mieux réussi, *la Dame aux Camélias*, par Alexandre Dumas fils. Le fils, en effet, est en train de se faire grand homme à la manière moderne, bien que son père le soit déjà, et malgré l'adage *non bis in idem*. Aidé du nom paternel, on l'avait vu passer capitaine dans l'armée littéraire par ses romans ; l'y voilà brillant colonel par son succès au théâtre, en attendant d'y devenir à son tour maréchal. Sa pièce se joue au Vaudeville, mais c'est un grand drame en prose, avec le mélange obligé de comique et de tragique, ou plutôt, ce qui ne revient pas toujours au même, de sentimental. Elle contient des situations touchantes ; toutefois le sujet n'est pas neuf, car il est le même que celui de *Marion Delorme*, et Victor Hugo n'a pas non plus inventé cette donnée, si, le premier, il a affecté d'y mettre un sens moral et une importance philosophique dans le goût du siècle, mais qui, à notre avis, n'en augmente pas la vérité.

Cette donnée est celle d'un amour véritable et pur se mêlant ou succédant au vice et à l'amour éhonté : pour tout dire en un mot, c'est

la *Courtisane amoureuse* de La Fontaine, lequel n'y a pas cherché malice et a rendu cette donnée dans toute sa crudité naïve, peut-être aussi malheureusement dans sa plus vraie vérité. L'idée moderne ajoutée, est de démontrer surtout, non-seulement l'intérêt et la vérité possible d'une telle passion germant dans un corps flétri et dans une âme souillée, mais la purification et le relèvement moral qui en résulte pour celle dont le cœur vient à l'éprouver. Une passion, pour être vraie et forte, capable même de dévouement et de sacrifice, est-elle nécessairement morale et pure? c'est sur quoi, à un point de vue tout humain et sans être rigoriste il y aurait encore beaucoup à discuter. Mais passons : nous faisons à peine de la critique, et seulement de l'histoire littéraire.

Trois petits romans diversement célèbres avaient déjà mis en récit cette donnée, qu'il ne restait donc plus qu'à mettre en drame, comme on le fait aujourd'hui : *Manon Lescaut*, par l'abbé Prévost, *Caliste*, par Mme de Charrière, et *Leone Leoni*, par George Sand. Dans le premier de ces romans, le héros, le chevalier des Grieux, ne peut se détacher d'une femme légère et plus que légère, qui, elle aussi, ne cesse pas de l'aimer, bien qu'elle lui soit infidèle et pis qu'infidèle. Dans *Leone Leoni*, c'est une femme au contraire, Juliette, qui joue le rôle du chevalier des Grieux : elle est fascinée par un homme doué de toutes les séductions et de tous les talents, mais qui, en réalité, n'est qu'un franc libertin et un brillant chevalier d'aventure, pour ne pas dire plus. Dans *Caliste*, l'héroïne a été encore plus malheureuse que coupable; elle a un passé, d'ailleurs depuis long-temps enseveli, qui lui est moins venu de sa faute que de l'abandon de sa première jeunesse et des événemens; elle l'a moins choisi que subi : cependant il pèse sur elle; l'amour vrai qu'elle éprouve et qu'elle inspire, rencontre un obstacle fatal dans la tache originelle de sa vie. La donnée primitive est donc ici mieux motivée : on s'y sent plus à l'aise et, comme on l'accepte avec plus de facilité, cette facilité même fait aussi qu'on s'y livre avec plus d'attendrissement. Aussi, pour cette raison et pour d'autres raisons de détail, *Caliste* nous semble encore être, de tous les ouvrages qui ont tenté se sujet exceptionnel et scabreux, celui qui l'a rendu, non pas avec plus de passion et de vérité, mais avec plus de vraisemblance et de délicate profondeur ([1]).

Quoi qu'il en soit, la donnée au moins n'est plus neuve. Et pourtant aujourd'hui, romanciers et dramaturges l'exploitent à l'envi, car on en

([1]) La *Revue Suisse* a donné une analyse et une comparaison suivie de ces trois romans. Voir t. VII, pages 708-731.

retrouve la trace dans beaucoup d'autres ouvrages moins connus que ceux-là. Pour qui serait en train de chercher les secrètes raisons des choses, ce fait donnerait passablement à penser, s'il est vrai que la littérature soit, non l'expression de la société, comme l'a dit un écrivain célèbre, mais plutôt l'idéal, et souvent par contraste, de la vie sociale en général et de celle de l'auteur en particulier.

M. Emile Augier a été moins neuf encore que ses prédécesseurs dans son drame en cinq actes et en vers de *Diane*, qui vient d'être joué aux Français. Non seulement pour l'époque, celle de Richelieu, et pour quelques personnages principaux, mais encore à plusieurs égards, pour le caractère général et l'action, c'est une œuvre qui rappelle involontairement la *Marion Delorme*. Il est admis en littérature que le bien d'autrui, j'entends le bien littéraire, n'y est nullement sacré: *la propriété, c'est le vol*, y a réellement passé en usage et en maxime. On sait comment Molière la formulait : « *Je reprends mon bien où je le trouve*. Molière ne faisait pas seulement les choses avec esprit, il les disait de même.

Il m'est pourtant quelquefois arrivé, je l'avoue, de me demander avec une naïveté bien ridicule si cela est juste. Je me figurais alors un singulier spectacle, celui du jugement dernier pour les livres; je ne dis pas : pour les auteurs; ceci est une autre affaire. Je me représentais donc ce grand jour se levant aussi pour les livres, si tant est que des livres puissent aller jusque là, et si même ceux qui auront atteint leur but suprême à tous, la postérité, méritent de la dépasser. Que verrait-on alors! quel concert de réclamations! de tous les points de l'horizon accourraient les légions maigres et pâles, mais terribles, mais furieuses, redoutables par leur nombre et par leur rage, des auteurs oubliés et dépouillés qui se précipiteraient sur leur bien et l'emporteraient en triomphe dans les airs. Dans les plus beaux livres, que de pages déchirées, retournant ainsi à leurs légitimes propriétaires! Y aurait-il même beaucoup de chefs-d'œuvre qui resteraient intacts dans cette effroyable mêlée? Et notez que les flatteurs, étant obligés de répondre ailleurs pour leur propre compte, ne seraient plus là tout prêts à dire :

> Vous leur fîtes, seigneur,
> En les *volant* beaucoup d'honneur.

On pourrait bien me citer un autre adage, auquel je crois pour ma part, et dont j'admire en tremblant la sagesse et la justice dans leur infinie profondeur : *On donnera à celui qui a déjà, et il aura encore davantage ; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il*

a. Mais pour réclamer ainsi d'être mis au bénéfice de la morale évangélique, il faudrait avoir commencé par en accepter les charges, et les auteurs, les artistes, trop souvent même le génie, ne passent guère pour être dans ce cas. Je crains donc beaucoup qu'en pareille matière, comme au reste chacun dans la sienne, ils ne soient appelés à voir seulement la démonstration de cet autre précepte, non moins rude, profond et certain que le premier : *Il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.*

Mais pour revenir à notre sujet et ne pas donner ainsi carrière à nos réflexions chagrines, rentrons bien vite dans la région uniquement littéraire, dans cette région dont on pourrait dire que les habitans s'y trouvent à une égale distance de la terre et du ciel, et en ont même une égale peur.

Le droit du plus fort règne donc aussi en littérature. Cette doctrine, Molière l'a seulement rédigée en bons termes, de la façon la plus vraie et qui pouvait le mieux la faire passer ; mais elle ne lui appartient pas en propre : avant comme après lui bien d'autres l'ont largement pratiquée. Shakespeare ne s'en faisait pas faute avec les vieux dramaturges anglais, ses prédécesseurs immédiats ou ses confrères. Voltaire joua bien quelque tour de ce genre à Crébillon, ou, à l'exemple de Racine, aux anciens. Corneille prenait à ceux-ci et aux Espagnols, qui, eux aussi dans leur temps, n'y avaient pas regardé de si près pour fabriquer leurs pièces par centaines.

Au surplus, ne dérobe pas qui veut; comme aussi, c'est déjà quelque chose d'être dérobé, tout le monde n'a pas cet honneur. Le difficile n'est pas de prendre, mais de garder, de garder ce qu'on a pris, de façon à ce qu'on ne vous le reprenne pas. On l'a dit : pour ces sortes de larcins littéraires, le simple vol ne suffit point ; il faut encore tuer son homme, il faut le vaincre, pour le bien dépouiller. Or, *Marion Delorme* n'a peut-être pas la vie bien dure, mais sera-ce *Diane* qui la tuera? on paraît beaucoup en douter. M. Emile Augier, l'auteur de la *Ciguë*, avait voulu faire, dans la petite comédie grecque et latine, ce genre de pastiche qui a illustré M. Ponsard dans la tragédie. Il y avait assez réussi. Maintenant il aspire plus haut ; il tente le drame historique et romanesque à grands mouvemens de passion et à grand spectacle : le fardeau semble un peu lourd pour son vol gracieux et léger. Il y est pourtant soutenu par Mlle Rachel, pour qui la pièce a été faite. On la dit assez lasse de son ancien répertoire, qu'elle ne joue plus que fort rarement, et même de la tragédie classique. Elle veut de nouveaux rôles, et sans doute aussi comme toutes les actrices,

des costumes nouveaux. L'année dernière, c'était *Valéria* ou l'impératrice Messaline, puis, dans un second et double rôle qu'elle jouait l'instant d'après, la courtisane *Lycisca;* c'était *Horace et Lydie*, ou l'ode dialoguée d'Horace mise en scènes pour elle par M. Ponsard; c'était *Adrienne Lecouvreur;* cette année, c'est *Diane;* ce sera quelque autre essai le prochain hiver. On trouve qu'à toutes ces transformations son talent ne gagne pas; la faute en est peut-être moins à elle qu'à ses nouveaux poètes : raison de plus de demeurer fidèle aux anciens. Les juges difficiles, tout en lui accordant une grande habileté de diction et l'expression de certaines passions fortes, ne lui ont jamais reconnu le comble de l'art; aussi Alexandre Dumas, dont, à vrai dire, elle n'a jamais joué aucun rôle, sait-il bien n'être pas seul de son opinion, lorsqu'il se donne le plaisir de dire, dans ses *Mémoires*, que Mlle Rachel est « l'imperfection du beau, » réservant le beau complet, le beau idéal pour Talma.

Mme Sand persévère dans son amour des vieilles formes et du vieux langage, qu'elle voudrait remettre en honneur. Dans les *Vacances de Pandolphe*, tout récemment jouées au Gymnase, elle s'était proposé de ressusciter la comédie italienne, la comédie de Pierrot, d'Arlequin et de Colombine. La tentative a peu réussi. Faut-il en accuser l'auteur ou le genre lui-même? Le talent de Mme Sand, plutôt conteur, mais conteur lyrique et passionné, que dramatique, plutôt subjectif qu'objectif, comme on dit en philosophie, suffit amplement à sa manière de romans; il semble suffire moins au théâtre, qui veut surtout de l'action, du mouvement et du relief. — L'une des premières représentations a été troublée par un incident qui vint encore détourner l'attention de la pièce. Un spectateur richement vêtu, lequel en outre avait trop bien dîné, s'étala si à son aise, gardant son chapeau sur sa tête et parlant à voix haute, qu'il fut à la fin très-vivement rappelé à l'ordre par ses voisins. Il en résulta un esclandre, on dit même un duel, et le tapage se prolongea, pendant les entr'actes, jusque dans le foyer. La surprise redoubla lorsqu'on sut que l'auteur de tout ce bruit portait un nom illustré sous l'Empire, que c'était le comte d'Ornano, un fonctionnaire public et l'un des habitués de l'Elysée. — On prétend aussi que Mme Sand s'est ralliée, qu'elle va du moins à l'Elysée, où elle est fort bien reçue du Président. Elle justifie, dit-on, cette démarche par quelque sujet de crainte qu'elle avait pour elle-même ou pour ses amis. D'autres l'expliquent par la curiosité naturelle à une femme de son caractère, de voir de près l'homme et le lieu sur lesquels la France et l'Europe ont maintenant les regards fixés. Quoi qu'il en soit, si le fait est vrai, ce n'est pas là une petite et peu cuisante blessure pour

les républicains. — Le gendre de Mme Sand, le sculpteur Clésinger, le mari de cette jeune et belle enfant qui figure sous son charmant nom de Solange dans les *Lettres d'un Voyageur*, est du nombre des artistes qui ont reçu dernièrement des commandes du gouvernement.

Quant à la tragédie, dont on dit tant de mal, elle n'est point encore si ingrate envers ceux qui la cultivent : M. Ponsard, l'auteur de *Lucrèce*, vient d'être nommé bibliothécaire du Sénat.

— Les rédacteurs de feuilletons dramatiques, M. Jules Janin en tête, ont tous payé tribut cette semaine à la mémoire de leur confrère et de leur doyen, M. Merle, mort ces jours derniers à Paris. Leurs éloges se sentent encore un peu de l'oraison funèbre et du panégyrique. On nous dit que la distinction de manières qu'ils se plaisent à lui reconnaître, était réelle, mais qu'elle ne s'étendait pas dans un degré aussi remarquable à son esprit. Il ne manquait point cependant d'une certaine originalité d'humeur et de caractère, dont on rapporte de curieuses preuves et qui s'augmenta encore à la fin de sa vie. Ainsi, il ne trouvait rien de bon, en fait d'objets usuels et de toilette, que ceux d'Angleterre, et il allait les y chercher lui-même, quand il en avait besoin. « Donnez-moi trois chemises, » demandait-il tout à coup ; on savait que cela voulait dire : « Je pars pour Londres, » et il partait en effet. Un jour, il y a quelques années, il rentra chez lui de bonne heure, vers le milieu de la journée, et, sans être malade, se mit au lit. Il ne voulut plus en sortir, déclarant que le monde l'ennuyait à périr, qu'il en avait assez et n'en voulait plus. On crut que cette lubie lui passerait au bout de quelques jours, de quelques semaines, mais les semaines et les mois s'écoulèrent, et il resta ainsi deux ans sans quitter le lit. Un ami lui racontait les pièces nouvelles, ou bien les auteurs et les directeurs de théâtre lui en envoyaient le manuscrit, et il en rendait compte dans le feuilleton qu'il écrivait pour un journal légitimiste. A la fin, quand il voulut se relever, il était devenu un vieillard cassé et perclus, et force lui fut bientôt de se remettre au lit tout de bon, cette fois pour y mourir. Comme un de ses visiteurs le plaignait sur sa situation et sur sa vie de reclus, « Je vous assure, dit-il, que je ne me trouve point malheureux. » — « Mais cependant, reprit l'interlocuteur, les belles aventures, les belles dames » ..... — « Bah ! quand cela m'amusait, cela m'ennuyait, » répliqua-t-il.

Il avait été auteur ou collaborateur de plus de cent pièces de théâtre, drames, comédies et vaudevilles, entre autres du *Ci-devant Jeune Homme* et du *Bourgmestre de Saardam*, auxquels l'acteur Potier donna dans le temps une si immense célébrité. L'un de ses confrères,

M. Lireux, qui vient de lui consacrer un article nécrologique, prétend même que l'idée et une bonne partie de l'exécution dans l'*Ermite de la Chaussée d'Antin* étaient de lui, et non pas de M. de Jouy, lequel, dans ses *Ermites* suivans, n'aurait si mal soutenu le succès du premier que parce qu'il était seul cette fois dans son ermitage et ne l'occupait plus de moitié avec M. Merle. Souvent il lui arriva de fournir le germe et le canevas d'une pièce, où, mécontent de ce que l'ouvrage était devenu en d'autres mains que les siennes, il était loin de reconnaître avec plaisir son enfant. « Diable d'homme! disait-il à ce propos, en parlant d'un de ses collaborateurs qui d'un acte avait cru faire merveille d'en tirer trois, diable d'homme! je lui apporte une assez jolie montre anglaise, et il m'en fait un tournebroche. » Il avait aussi été directeur de théâtre, mais à tout cela, grâce à son insouciance et à sa vie dissipée, il n'avait gagné qu'un état presque voisin de la pauvreté pour ses derniers jours. « Quand je pense, lui disait un de ses amis, que vous devriez avoir cinquante mille livres de rente, et que tant d'autres les ont, qui ne le méritent pas comme vous! » — « J'ai mieux fait que de les avoir, je les ai mangées, » lui répondit le vieux gourmet, qui, réduisant successivement le choix de ses livres favoris, avait fini par ne plus garder que le *Cuisinier Royal* sur son somno. Voilà pourtant le résumé philosophique d'une vie d'homme, et d'homme d'esprit! et c'est celui, à Paris surtout, de bien plus de gens qu'on ne croit. Enfin, il avait épousé Mme Dorval, la fameuse actrice, celle qui fut dans le drame bourgeois pour le moins l'égale de Mlle Rachel dans la tragédie, et qui n'en vécut pas moins pauvre avec lui. Eh bien, toute cette célébrité passée était déjà devenue de l'oubli. Qui, dans le grand public, savait et se rappelle même le nom de M. Merle? Un de nos amis, assez curieux par état de tous les faits, grands et petits, de la littérature du jour, se trouvait demeurer presque porte à porte avec lui; or, il ne s'en doutait point, et n'en a rien su qu'après ses obsèques, où avaient pourtant assisté Mlle Rachel, M. Jules Janin et plusieurs autres illustrations littéraires ou dramatiques. La gloire du monde, même dans le monde dure peu, et ne tarde pas à s'évanouir.

— Une mort qui fait naître encore bien plus de réflexions, est celle, toute récente aussi, de M. Armand Marrast. De la profession de simple maître d'études et de rhétorique qu'il avait exercée dans sa jeunesse, il était parvenu, à force de persévérance et de talent, à l'un des premiers rangs dans la polémique. On se rappelle ses mordans articles dans le *National*, où il avait succédé à Carrel. La révolution de Février le fit membre du gouvernement provisoire, maire de Paris, président de

l'Assemblée Constituante, et enfin rédacteur de cette constitution, la constitution-Marrast, comme on l'appelait, qui vient de finir. La vérité nous oblige à dire qu'il n'était pas très aimé, même dans son parti : on y rendait justice à l'homme spirituel, mais on ne sentait pas en lui un ami; à tort ou à raison, il y passait pour s'arranger sa place et son rôle sans beaucoup s'inquiéter de celui des autres et en sacrifiant au sien ce qui aurait pu l'y éclipser ou l'y gêner. Les plaisanteries ne lui manquèrent pas durant son passage au pouvoir : on en retrouvera quelques-unes dans notre *Chronique*, où son nom revient nécessairement plusieurs fois à cette époque. La pauvreté dans laquelle il est mort, laissant à peine de quoi suffire à ses funérailles, a fait tomber les autres rumeurs, comme autant de calomnies. Dès la première élection du Président, sa chute avait été des plus lourdes et des plus complètes; mais il faut reconnaître aussi qu'il la supporta dignement, sans se plaindre, et sans répondre à ceux qui ne savaient pas même, comme il le dit une seule fois, respecter un adversaire tombé. Après avoir été l'un des principaux vainqueurs et, l'on pourrait dire, des successeurs de Louis-Philippe, le voilà donc maintenant de l'autre côté de la tombe avec lui!

Ses obsèques ont eu un caractère bien plus marqué qu'on n'a voulu ou osé le dire dans les journaux de l'opposition et du pouvoir. La foule qui remplissait l'église trop petite pour la contenir, celle qui attendait sur la place pour suivre aussi le convoi, était immense, et il y a autant de puérilité que d'audace à la *Patrie* à la fixer au chiffre de deux mille personnes seulement. On y remarquait entre tous M. de Lamartine, beau de vieillesse, car il est tout blanc et non plus grisonnant; il a passé cette limite indécise des deux âges qui ne lui allait pas; la vieillesse lui va au contraire à merveille; couronné de ses cheveux blancs et de son génie, il était resplendissant. Le général Cavaignac tenait le premier coin du poële. Lorsqu'il a passé devant la foule, on ne pouvait pas se découvrir, puisqu'on l'était déjà en l'honneur du mort, mais tous les chapeaux, déjà baissés, se sont agités par un mouvement instinctif de ceux qui les portaient, et il y a eu dans tous les rangs, sur son passage, comme un frémissement d'accueil et de salut silencieux. M. Vieillard, l'un des hommes les plus sincèrement dévoués à Louis-Napoléon et collègue du général dans la dernière Assemblée, s'est approché de celui-ci, et lui a serré la main par un mouvement spontané. — « Nous voilà séparés pour jamais, » a dit le général. — « Ne dites pas cela, répondit M. Vieillard, je ne désespère pas qu'un jour le même terrain ne nous réunisse. » — « Le terrain que nous foulons à présent, c'est possible (on était au cimetière), mais un autre, jamais! »

L'autorité avait interdit tout discours, toute oraison funèbre. — « Nous aurons mieux, a répondu M. de Lamartine, nous aurons l'éloquence du silence ! »

Le surlendemain il a publié dans quelques journaux une éloquente biographie d'Armand Marrast, d'un ton qui est, naturellement, plutôt apologétique ; on y remarquera pourtant le passage, aussi délicatement touché que judicieux, sur le journalisme, et celui sur l'embarras d'Armand Marrast en face de la révolution. Dans son ensemble, ce morceau nous paraît un des plus beaux et des plus purs que M. de Lamartine ait écrits, et à ce titre aussi nous voulons le conserver ; le voici :

« Ce matin, à onze heures, un convoi modeste, suivi par un frère aveugle du mort, soutenu par d'autres frères en larmes, entouré d'un cortége d'amis ou d'anciens collègues, sortait, sans honneurs officiels, d'une maison de modique apparence d'un des quartiers les plus plébéiens de Paris. Ce cortége se rendait à l'église pour y recevoir la dernière bénédiction du départ, et, de là, à un cimetière du faubourg où le corps descendait dans les entrailles de la terre, sans qu'aucune autre voix que celle de la religion se fît entendre sur le cercueil. Il y avait là, cependant, bien des fronts pleins de pensées, bien des cœurs pleins d'attendrissement, bien des poitrines pleines de paroles. Mais nous louons ce silence des choses périssables au seuil des choses éternelles ; il est plus éloquent et plus religieux que de vaines harangues. Il y a des heures et des circonstances où l'on n'entend pas le bruit du canon ; il y en a où l'on entend le bruit du moindre soupir.

» Cet homme, que l'on portait ainsi à son repos et qui venait d'expirer presque oublié et dans une modicité d'existence si voisine de la pauvreté, qu'il ne laissait pas de quoi s'acheter une place de la longueur de sa bière dans le champ des sépulcres, tenait, naguères, dans ses mains le pouvoir, le sort, le trésor public de la France, et il présidait l'Assemblée souveraine de son pays.

» Cet homme était Armand Marrast !

» Nous assistions à sa sépulture, car il y a quelque chose de plus lâche que de déserter l'adversité, c'est de déserter le tombeau. C'est ce sentiment qui nous inspire, en écrivant, au nom d'une famille affligée, ces quelques lignes de l'épitaphe d'un collègue. Ces lignes ne soulèveront point de controverses. Que toutes les feuilles qui respectent le deuil leur prêtent asile. Les différends s'évanouissent le jour des funérailles. Dans les guerres de la pensée, comme dans les autres, il y a trève entre les camps pour ensevelir les morts. Effaçons donc en nous l'homme politique pour ne laisser parler que l'homme d'émotion. Un cercueil est une mauvaise tribune pour parler aux hommes de leurs passions et de leurs opinions, là où finissent les opinions et les passions humaines, et où la parole prononcée ici-bas, va retentir

dans le calme de l'éternité. La mort efface, la mort pardonne, la mort rallie; faisons comme elle, et ne jugeons pas. L'homme du temps est devant son juge, plus juste et plus miséricordieux que nous.

» Armand Marrast sortait d'une de ces familles dont l'antiquité fait la noblesse dans nos provinces du Midi, souche vraisemblablement espagnole qui aura poussé quelques rejetons de ce côté-ci des Pyrénées. Sa mère, qui survit encore pour le pleurer, était, dit-on, une de ces femmes supérieures de nature, de sentiment et d'éducation qui font les fils à leur image. Ce fils lui-même, doué avec prodigalité d'intelligence, d'imagination, de mémoire, de pressentiment littéraire, de prédisposition pour la prose, la poésie, la musique, reçut sa première éducation d'un maître ecclésiastique dans la maison de son père. Ce maître, ayant été placé à la tête du collége d'Orthez, emmena son élève avec lui pour achever son œuvre. A dix-sept ans, il confia la chaire de rhétorique à cet enfant.

» Ses talents précoces le firent remarquer du général Lamarque, député alors de cette province. Il conseilla au jeune professeur d'aller tenter la renommée à Paris, et le recommanda à ses amis de l'opinion libérale. Cette recommandation décida, selon toute apparence, des destinées politiques du jeune homme. Il prit le culte et la passion de ses premiers patrons. Quelques mots téméraires prononcés par lui aux funérailles de Manuel, lui fit fermer la carrière de l'enseignement. Il se jeta avec un movement de colère et avec toutes ses armes d'homme de lettres dans le journalisme. Ce fut une faute et un malheur d'où découlèrent, selon nous, pour lui d'autres fautes et d'autres malheurs.

» Le journalisme est la serre-chaude de la gloire; il la mûrit en peu de jours et la consume aussi vite. Le journal a les inconvéniens de la tribune, il fait un grand bruit, mais c'est le bruit du jour; le soir l'éteint, la nuit l'emporte. Sauf de rares exceptions, il ne reste du journaliste et de l'orateur qu'un nom et point d'œuvres. C'est triste, mais juste; le temps n'a d'oreilles que pour eux, parce que c'est à ses passions, à ses opinions, à ses intérêts fugitifs qu'ils parlent. L'avenir les oublie, parce qu'ils ne pensent pas assez à lui. Comment auraient-ils le loisir d'y penser? Ils sont les dieux du moment. Dissipateurs de leur destinée, ils jouissent vite; ils dépensent tout en petite monnaie; ils n'ont pas la sagesse de se faire un trésor à retrouver dans leur tombeau.

» Le journalisme a un autre inconvénient encore. Il touche aux personnes, il blesse au cœur, il frappe aux opinions. Il a besoin d'*effets* pour réveiller constamment l'attention publique; il cherche ces *effets* dans la colère exagérée, dans l'apostrophe injurieuse, dans le sarcasme sanglant. C'est à ce prix qu'on fait saigner et pleurer le parti qu'on attaque; c'est à ce prix qu'on fait applaudir et sourire le parti qu'on sert. Malheureuse tentation du publiciste spirituel! On a la plume en main, elle glisse; un portrait odieux ou ridicule est peint d'un trait,

un nom est blessé, un homme est mort. On s'en repent le lendemain, il est trop tard !

» On étouffe le cri de son remords pour n'entendre que l'applaudissement de son amour-propre. On redouble, on n'est jamais sûr d'avoir frappé assez fort, à moins que l'adversaire n'ait crié ou gémi sous le burin. On était bon et on parait cruel ; on a voulu rire, on a tué. Aristophane faisait ainsi à Athènes. Marrast était, par sa nature, bien au-dessus d'Aristophane. Ses ironies, toutes de talent, aucunes de cœur, n'étaient que des enjoûmens de sa verve. Ses railleries étaient de son métier, ses repentirs étaient de son âme. Nous-mêmes, nous en avons été quelquefois le but, sans jamais en garder rancune. Sa bonté le punissait assez de son trop d'esprit.

» Il écrivit dans la *Tribune*, journal trop semblable au pamphlet. Il expia cet excès de presse dans les prisons. Il s'évada avec l'audace et la dextérité d'un captif qui se joue des verroux. Réfugié en Angleterre, il s'y maria et attendit l'amnistie. La mort de Carrel, ce *Junius* français, lui livra le *National*. On sait ce qu'il en fit : un chef-d'œuvre quotidien de railleries, de sarcasmes, de tableaux parlementaires, de justices et d'injustices politiques, souvent d'atticisme, quelquefois d'homme d'état. Malheureusement ce chef-d'œuvre est en feuilles : demandez-les au vent.

» La révolution de 1848 vint le surprendre comme tout le monde. Disons ici une vérité, que nul sur la terre ne sait aussi bien que nous : cette révolution avec laquelle il avait si souvent joué, tant qu'elle n'avait été qu'un jeu de son esprit et de son parti, le fit réfléchir et délibérer dès qu'elle se montra imminente, sérieuse, face à face. Il se demanda, non s'il était républicain, lui, mais si ce peuple était quelque chose? Si ces masses avaient assez d'éducation civile, de lumières, de constance, de modération, pour entrer de plain-pied dans la République ! S'il n'y avait pas quelque ajournement possible, quelque moyen terme de suspendre un moment cette démocratie impatiente et prématurée, selon lui, comme l'eau dans l'écluse, entre un dernier degré de monarchie et un premier degré de République? De faire transiger encore une fois pour quelque temps ces deux principes extrêmes qui se combattaient dans la fumée et dans le sang du 24 février, afin de donner un répit de quelques années à toutes choses, et de gouverner républicainement, sous le nom d'une *minorité* royale, une révolution.

» Il n'était déjà plus temps ; la révolution frappait aux portes du parlement pour entrer dans la République, le trône était vide par la retraite du roi hors Paris, les chambres violées, les armes en faisceaux sur les places publiques ; une transaction ne pouvait plus être qu'une suspension de combat de peu d'heures, suivie d'une ruine plus sanglante ; une lutte intestine organisée dans le gouvernement entre les vainqueurs mal satisfaits et les vaincus mal résignés. Un parti franc et

entier répondait seul aux circonstances et pouvait seul préserver la société; la trève n'était que dans la République. On le démontra; Marrast le sentit; il entra dans le gouvernement.

» Tirons le rideau sur ce gouvernement ou plutôt sur cette trève qu'on appelle le gouvernement provisoire. Il appartient depuis quatre ans à la controverse, aux ressentimens mérités on non, à l'invective libre de tout le monde. Ne les lui disputons pas. S'il y a un jour, pour ce gouvernement, justice, impartialité, indulgence ou gloire, il ne les trouvera qu'où Marrast va les chercher : dans la tombe. Seulement, puisque tout procès veut des témoignages, rendons le nôtre, pendant que nous vivons, à la cendre de ce pauvre calomnié que nous venons d'ensevelir. « Pendant toute la durée de ce gouvernement difficile, » placé sur toutes les pentes qui pouvaient le faire glisser aux excès » de victoire ou aux excès de faiblesse, Marrast se montra le contraire » de ce qu'on augurait de sa fougue d'esprit et de sa mobilité de cœur, » *modéré* et *inébranlable* dans sa modération. Ce fut le caractère de » toutes ses heures, et dans le nombre il y eut des heures tragiques » où il fallait exposer sa poitrine pour sauver sa conscience. Voilà la » vérité. Nous la disons devant Dieu et devant les hommes. On lui a » volé après coup sa gloire de bien des journées pénibles et de bien » des nuits sans sommeil, on lui a volé son caractère, sa modération, » son courage, son désintéressement, sa probité même! Mais la mort » rend tout. »

» Marrast sortit un moment des affaires après la réunion de l'Assemblée constituante. Il y rentra après les journées de juin comme représentant de Paris. Il fut rapporteur de la Constitution, peu de temps après président de l'Assemblée. Il y développa un nouveau don de son intelligence, le don de gouverner une assemblée par le respect d'elle-même, et de la dominer en la respectant.

» La Constitution une fois en vigueur, il tomba dans l'ingratitude publique. Il s'y résigna, et il s'y complut comme un homme qui n'attend de l'humanité que des choses humaines. Il s'enveloppa de son oubli et de son obscurité, comme d'un vêtement historique qui sied aux vaincus, et qu'on ne dépouille plus que pour revêtir le linceul. La pauvreté répondait de sa conscience. Il ne l'étalait même pas, comme le cynique Athénien, par un orgueil supérieur à un autre orgueil. Il la cachait, et il la combattait par le travail et la résignation. On a attribué sa mort à la tristesse d'une ambition déçue. Calomnie de plus. Son cœur était brisé avant son élévation et sa chute. La disgrâce allait à sa nature. Il aimait l'isolement et le loisir; il avait en lui, comme l'enfant, quelque chose d'enjoué, qui badinait avec l'infortune, comme le vieillard, quelque chose de reposé qui compte sur les dédommagemens éternels. Il sentait venir sa nuit avant son soir, et il s'accoutumait au cercueil par l'isolement et par le détachement même de ses amis.

» Nous l'y avons couché tout à l'heure au milieu d'un peuple attendri et respectueux.

» Cette attitude des spectateurs devant un cercueil rachète bien des injustices et bien de légèretés de l'opinion. La France a de vilaines années et de beaux momens. C'est de la poussière quelquefois; oui, mais cette poussière n'est jamais de la boue!

» Que son âme se repose! que sa famille se console et que sa patrie se souvienne! Il laisse la seule chose qu'il soit donné à la plus longue vie de construire sur la terre : un nom. Ce nom a été attaché par hasard à peu de temps, mais à de grandes choses, et de toutes ces grandes choses il a fait peut-être le plus difficile, il a touché à une révolution sans s'y tacher d'une goutte de sang, d'une dépouille ou d'une larme!

» Cependant il meurt déçu, dites-vous. C'est vrai. Il a cru en Dieu et il a cru au peuple. Le peuple l'a trompé, Dieu ne le trompera pas. Prions pour son ame.

« Paris, 12 mars 1852. »

— Le maréchal Marmont, duc de Raguse, qui vient aussi de mourir, et de plus dans l'exil, était également une victime des révolutions. C'est un homme d'une autre époque que la nôtre, et nous ne pouvons faire ici l'histoire de sa vie. Rappelons seulement que, par son rôle en 1815, où le manque de résolution et d'énergie le fit injustement, à ce qu'on assure, soupçonner de trahison, et par sa défaite aux journées de Juillet 1830, où il avait été chargé de défendre la monarchie de Charles X, il n'appartient pas seulement à l'histoire militaire, mais à l'histoire politique.

— Il faut compter encore parmi les illustres morts de ce mois Thomas Moore, l'auteur de *Lalla-Rookh* et des *Mélodies irlandaises*. On sait qu'il chantait lui-même ses chansons et qu'il en composait la musique. Moore ne fut pas seulement un poète célèbre, mais un homme du monde, de beaucoup d'agrément, de vivacité et d'esprit. Il était le dernier survivant de cette fameuse génération d'écrivains qui ont donné aussi à l'Angleterre la gloire d'une grande époque littéraire au commencement de ce siècle. Devenu l'un des principaux amis de Byron après avoir eu d'abord un duel avec lui, c'est lui que le chantre d'Harold avait chargé de la publication posthume de ses écrits les plus intimes. On glosa beaucoup dans le temps sur la manière dont il s'était acquitté de ce legs. Il se contenta de donner, dans sa *Vie de lord Byron*, de nombreux extraits des papiers qui lui avaient été confiés, mais il y fit un choix et ne les publia pas dans leur intégrité. On veut qu'il ait eu malheureusement de trop bonnes raisons

pour en agir ainsi, car il aurait trouvé, dit-on, dans la correspondance et dans les papiers du poète, de honteuses preuves d'une débauche poussée jusqu'à la dépravation.

Depuis plusieurs années, Thomas Moore vivait dans la retraite, et dans une obscurité déjà mêlée d'oubli. Il était atteint, mais sans souffrance, d'un ramollissement du cerveau, qui allait peu à peu éteignant ses brillantes facultés. C'est dans un état voisin de l'enfance qu'il a fini.

— Un éditeur anglais de Shakespeare, M. Payne Collyer, a découvert une édition presque contemporaine du grand poète, et corrigée à la main, par quelque amateur inconnu, vraisemblablement d'après une meilleure tradition dramatique; car on sait que les pièces de Shakespeare ne furent imprimées ni par lui ni de son vivant, mais par ses camarades, qui, insoucians ou peu lettrés, bientôt entravés d'ailleurs par les persécutions des puritains contre le théâtre, n'apportèrent aucun soin littéraire à cette publication. Plusieurs de ces variantes font joliment la nique aux commentateurs qui se torturent l'esprit pour trouver un sens où la leçon ordinaire n'en a que de ridicules ou d'impossibles, ou bien pour en admirer un très bizarre et très recherché où la leçon nouvelle en donne un tout simple et excellent du premier coup. « Ainsi dans *Hamlet*, dit M. Philarète Chasles à qui nous empruntons ces détails, la seconde apparition de l'ombre paternelle est toujours accompagnée de ces mots burlesques : *L'ombre en robe de chambre.* Le correcteur du dix-septième siècle a simplement écrit : *Unarmed.* Le père n'est plus le roi. Il vient sans armes, sans solennité, voir son fils. » Il en est de même de plusieurs passages du texte proprement dit.

—

— Nous n'avons pas à nous étendre cette fois-ci sur les événemens politiques. Ce n'est pas que le *Moniteur* cesse de fonctionner, et de livrer un ou plusieurs décrets chaque jour à la consommation de la curiosité et parfois de la stupéfaction publique; mais l'un fait oublier l'autre, et d'ailleurs il ne s'agit pas de les discuter, le temps n'est pas encore revenu à la polémique.

Le plus récent au moment où nous écrivons, celui qui touche aussi le plus généralement le public et dans l'endroit le plus sensible, a pour objet la réduction du 5 pour cent au 4 et demi. Les uns en jettent les hauts cris, et le *Journal des Débats* n'a pu retenir le sien, sur ce point seulement. D'autres approuvent fort ce décret; un républicain

s'est écrié en l'apprenant : « Ma foi, le Président l'emporte sur nous, il est bien plus socialiste. » L'Etat laisse sans doute l'option du remboursement, mais il compte bien, et pour cause, qu'on n'en usera pas ; les rentiers n'ont guère d'autre choix, en effet, que de prendre plus ou moins philosophiquement leur parti. Cette mesure frappe principalement la bourgeoisie ; mais, comme toujours, ce sont les petits rentiers qui en souffriront le plus. Quand on a cinq ou six mille francs de rente, et au-dessus, avec un dizième de moins on peut encore vivre ; mais quand on en a que quelques cents ?

On annonce aussi un remaniement complet et absolu du système de l'instruction publique dans tous ses degrés. Par un décret, le Président s'est déjà attribué la nomination à toutes les chaires, sans le concours qui existait précédemment, et sur la seule désignation d'un certain nombre de candidats possédant les titres requis, désignation faite par les corps scientifiques auxquels on laisse ce faible droit. Les professeurs ne seront d'ailleurs plus irrévocables et inamovibles. C'est l'Université qui achève de mourir, et le Pouvoir qui en hérite.

La loi sur la presse a enfin paru. Elle n'apporte pas seulement toutes sortes d'entraves à la publication d'un journal par l'augmentation du timbre, du cautionnement, etc., et par une pénalité très sévère ; elle y ajoute encore une véritable épée de Damoclès, la suspension administrative et sans autre jugement que celui du Pouvoir.

Quelques journaux néanmoins, notamment la *Presse*, commencent à sortir de leur silence forcé ; mais ils ont bien plus de peine à sortir de leurs vieux erremens, et à se créer un nouveau genre, comme, ce semble, les y invite pourtant la nécessité. On les voit tourner autour de l'ancien, et n'imaginer encore rien de mieux que d'essayer de revenir au premier-Paris, à ce fameux premier-Paris qu'ils ressassaient tout le long de l'an, où ils triomphaient à si peu de frais, où chacun d'eux était vainqueur chez soi à coup sûr, et qui les a tous perdus en masse. Ils devraient bien se mettre à imiter les journaux allemands et anglais, qui donnent des travaux sérieux et qui ont partout de sérieux correspondans. Les Français, il est vrai, voyagent peu, en comparaison de leurs voisins ; les jeunes gens riches, quand ils en ont fini avec le Collége, ne songent plus qu'à jeter le froc aux orties ; leur seule étude est la vie élégante, et c'est dans Paris surtout qu'ils voyagent. En outre, les savans français n'aiment pas à écrire dans les journaux, et le grand nombre même n'écrit plus guère, une fois qu'ils sont de l'Académie ou de l'Institut. Ce but atteint, et souvent avec plus de bonheur et d'adresse que de mérite, n'ayant plus rien à désirer, ils s'endorment dans un bienheureux loisir. Voilà, certainement,

des raisons qui expliquent le peu de fond du journalisme français, avec tant de supériorité, d'ailleurs, par la forme, par le mouvement, le rayonnement, par la promptitude, l'action et la verve. Mais l'autre raison, la raison intrinsèque n'en subsiste pas moins : la facilité, la commodité du premier-Paris.

— Les élections pour le Corps-Législatif ont été comme la répétition de celle du Président après le Deux-Décembre. L'Opposition n'a pu faire triompher que cinq ou six de ses candidats : à cette exception près, tous ceux du gouvernement ont été élus. Ce fait, sans doute, a plus d'une explication qui l'amoindrit, mais elles ne sauraient le détruire. Cependant, comme le remarque, je crois, un journal anglais, il est à noter aussi que, dans le nombre des nouveaux députés, il y a beaucoup plus d'anciens orléanistes ou légitimistes, devenus bonapartistes du lendemain, que de bonapartistes de la veille et qui l'aient toujours été. Enfin, malgré leur infiniment petit nombre, les victoires de l'Opposition ne laissent pas d'être assez significatives, vu les circonstances. A Paris surtout, la nomination du général Cavaignac, puis celle même de M. Carnot qui, après un premier vote insuffisant, vient de l'emporter dans un second sur le candidat du gouvernement, montrent que la capitale est loin de s'être complétement ralliée. Paris n'est pas tout, dans tous les momens; mais il est toujours beaucoup, et il est difficile de ne pas compter avec lui.

— En général, on ne peut se dissimuler qu'il y a une sorte de baisse dans l'opinion, non pas sur le Président, mais sur les effets du Deux-Décembre. Il est incontestable, qu'en dehors des partis proprement dits, on avait beaucoup espéré d'une telle victoire, au point de vue du moins des intérêts matériels : eh bien, le résultat jusqu'ici n'a pas répondu à l'attente. On avait compté sur un prompt et complet retour de la confiance; il n'en a rien été, et la confiance est retombée d'autant. Sauf à la Bourse, jamais les affaires, même au temps des journées de Juin, n'ont été si mortes qu'à-présent. A Paris, il n'y a qu'un cri là-dessus. D'où cela vient-il? cette disposition de l'esprit public s'est surtout manifestée après le décret concernant les biens de la famille d'Orléans. On fait aussi des réflexions sur le passé : on est étonné, par exemple, de voir les procès-criminels sur les tentatives de résistance au coup d'Etat révéler aujourd'hui si peu de ces sauvages excès dont on avait parlé dans le premier moment. Mais le mal a une cause plus profonde, logée aux entrailles même de la France; la France doute, et elle ne peut s'empêcher de douter; on se demande de nou-

veau : Ceci pourra-t-il durer? on voudrait bien avoir foi à quelque chose, mais on continue à n'avoir foi à rien.

Aussi, une certaine crainte vague, naturelle à une telle disposition morale, et non pas seulement l'intérêt des partis hostiles, est-elle pour beaucoup dans les soupçons et les bruits qui ne cessent de courir chaque matin. A peine l'un est-il dissipé qu'il est remplacé par un autre.

Ceux de ces bruits qui avaient la Suisse pour objet, sont allés toujours grossissant jusqu'à la fin. Malgré une déclaration du *Moniteur* sur les intentions pacifiques du Président dans sa politique extérieure, on regardait la chose comme déjà quasi faite, et, dans la conversation, votre voisin vous disait de l'air le plus naturel du monde : « Nous allons envahir la Suisse. » Le différend est-il réellement terminé, et n'avons-nous plus rien à craindre? Même aujourd'hui, après les explications survenues, bien des gens, et surtout l'*Assemblée Nationale* et l'*Univers*, qui poussent de toutes leurs forces à une intervention, ont peine à se rendre. Il est certain que les deux principales épines ne sont pas ôtées : les folies que la Suisse pourrait faire, et le mauvais vouloir de l'Autriche. Si l'Autriche se mettait en tête d'occuper le Tessin, la France ne dirait-elle pas, comme pour l'expédition de Rome : « Vous voyez bien qu'il faut que j'occupe aussi ! »

16 mars 1852.

SUISSE.

Genève, 10 mars 1852.

L'hiver qui va finir a été à plusieurs égards brillant et fructueux pour les arts. On ne peut pas dire que Genève se soit trop ressenti des préoccupations politiques qui par moments pourtant ont été vives. Le théâtre a été fréquenté et on y a représenté plusieurs opéras nouveaux. On énumèrerait à peine la multitude de concerts de tout genre, sacrés et profanes, de musique vocale et instrumentale, qui ont été offerts au public et goûtés par lui. Nous ne sommes par encore au bout, et chaque matin de grandes affiches multicolores convient les *dilettanti* à de nouvelles jouissances.

Dans une autre sphère d'activité de l'intelligence, Genève a eu de nombreux cours publics sur toutes les branches des connaissances humaines, et une grande vente de livres, qui a duré près de trois se-

maines, a mis en circulation une foule de beaux et bons ouvrages. Cette vente aux enchères, entreprise par MM. Cherbuliez et Jullien frères, a fort bien réussi. C'était une chose nouvelle dans notre ville où depuis nombre d'années on avait renoncé à ce mode d'échange et d'écoulement des produits littéraires du génie humain.

Pour ce qui concerne les beaux-arts, l'évènement capital de cet hiver a été la production de plusieurs magnifiques portraits de MM. Grosclaude du Locle. M. Grosclaude père, qui avait remporté la grande et unique médaille d'or de fr. 1000 à l'exposition du Musée Rath, l'année dernière, a peint pour Mme Tronchin un grand portrait à l'huile de notre célèbre pianiste, M. Bovy-Lisberg. Si le peintre de portraits est toujours heureux quand il rencontre sous ses pinceaux un beau modèle à reproduire, il est doublement fortuné quand ce modèle est un artiste d'un talent éminent et populaire. Tel a été le cas pour la belle toile dont nous parlons. La splendeur du coloris, la solidité de la peinture, la perfection du modelé, l'heureux agencement du costume et des accessoires font du portrait de M. Bovy-Lisberg une œuvre bien remarquable. La manière de l'artiste rappelle ici les meilleurs ouvrages de Greuze et d'Angélica Kauffmann. Nous ne parlons pas de la ressemblance. On sait que M. Grosclaude la saisit toujours à merveille.

M. Grosclaude, secondé par son fils, jeune artiste de la plus grande espérance, d'un talent déjà fait, et dont la modestie égale le talent, a peint cet hiver à Genève plusieurs autres grands portraits. Nous citerons seulement ceux de M., de Mme et de Mlle W*****, exécutés au pastel, le premier et le troisième par M. Grosclaude fils, et le second par M. Grosclaude père. Ces deux artistes, enfants de nos Montagnes, ont pris, l'un depuis longtemps déjà, et le plus jeune tout récemment, une place éminente dans la pléiade des peintres suisses et neuchâtelois.

MM. Grosclaude sont en ce moment occupés d'un tableau de famille représentant plusieurs jeunes personnes. C'est une composition capitale peinte au pastel, qui ne manquera pas d'ajouter beaucoup à leur renom. Ce genre de peinture est traité par eux d'une manière vraiment magistrale. G.

PRIX ACADÉMIQUES A GENÈVE.

L'étude, comme la vertu, a sans doute sa plus belle récompense en elle-même; mais l'homme d'étude, comme l'homme en général, est

sujet aux défaillances. Un peu d'encouragement, un stimulant, fût-il extérieur, peut devenir nécessaire. C'est cette pensée de miséricorde pour la faiblesse du cœur humain qui a créé les prix académiques. L'Académie de Genève est libérale à cet égard. Accompagnant de l'œil ses anciens élèves longtemps après qu'ils l'ont quittée pour revêtir la robe virile, sachant que l'époque actuelle n'est point au recueillement, que les incertitudes de la vocation, et le revirement des goûts, combinés avec les nombreuses distractions de la vie et les agitations du dehors, font trop souvent avorter les espérances données et les carrières qui commençaient à se dessiner, elle a tenté de lutter contre la dispersion de la pensée, qui succède trop souvent à la période de la discipline scientifique en proposant un but à l'activité; elle a voulu favoriser la persévérance dans le travailleur et la spécialisation dans le travail, et a offert à ceux qui furent ses étudiants, six ans encore après leur sortie de l'auditoire, trois grands prix : 1° un pour les *sciences théologiques* (Prix de la Vénérable compagnie); 2° un pour les *sciences naturelles* (Prix-Davy), 3° un pour les *sciences juridiques* (Prix-Bellot). — Mais ce n'est pas tout, et le système d'encouragement serait resté incomplet, si à ces récompenses réservées aux élèves émérites, il ne s'en était adjoint d'autres destinées aux élèves présents. Les *grands-prix*, plus lointains, plus considérables, qui ne font qu'attendre les mémoires et se donnent à époques indéterminées, sont surtout conçus en faveur de la science; des *petits-prix*, plus modestes, provoquant les efforts au lieu de les attendre et se décernant après un concours à terme fixé, pouvaient être fondés en faveur de l'étude, et c'est ce qui est arrivé. MM. les professeurs de la Faculté des sciences ont à diverses reprises ouvert discrètement des concours spéciaux de cette nature, et la Faculté des Lettres vient récemment d'essayer, de son côté, quelque chose de semblable. Une petite somme était à sa disposition. Don d'un de ces hommes ingénieux et inventifs dans le bien, qu'on est habitué à Genève à retrouver dans toutes les entreprises désintéressées, et qui aiment à cacher leur initiative ou leur coopération, comme d'autres à la montrer, cette somme, ou plutôt sa rente, était employée depuis long-temps à un *Prix annuel de composition française* pour les plus jeunes étudiants. Depuis qu'une nouvelle distribution de l'enseignement eût rendu les élèves de cet âge ressortissants du gymnase, elle restait oisive, quand l'idée vint d'en modifier et d'en élargir la destination. Au lieu d'une matinée, accorder six mois ou plus aux concurrents, mais en retour, au lieu d'une pièce de quelques pages, réclamer une composition de plus grande étendue; autour du parterre fleuri de la rhétorique, seul en possession de fournir des thèmes à l'ancien concours, dérouler, pour le nouveau, tout le champ des questions traitées dans une Faculté des Lettres, en octroyant le privilége aux concurrents d'y cueillir eux-mêmes le sujet de leur choix; bref, transformer, avec l'agrément du donateur, le prix de composition en concours littéraire : tel était le plan que fut mis à exécution.

La première expérience n'a pas été très-favorable, mais à toute chose il faut un commencement; de modestes débuts ne sont point un mauvais présage, et il est permis d'augurer que le concours prochain sera déjà plus nourri.

Une autre innovation, conséquence de la première, est celle d'un Rapport sur les pièces présentées, et lu en séance officielle devant les

étudiants convoqués, ce qui imprime au concours un caractère plus sérieux.

Le premier rapport a été lu par M. le professeur Amiel, secrétaire de l'Académie, le 30 décembre 1851. Il contient une analyse et une critique détaillées des mémoires envoyés.

L'observation critique la plus générale qu'ils suggèrent, c'est d'être « plutôt intéressants par l'élément moral et par les qualités du cœur, » et faibles à l'endroit des qualités scientifiques et littéraires; » cet avertissement ne sera sans doute pas perdu pour les concurrents futurs. Le rapport recommande aussi indirectement à ces derniers quatre choses :

1° plus de recherches préliminaires ou une collection plus complète de matériaux ;
2° un esprit plus critique dans l'exploitation de ces matériaux;
3° plus de méthode dans l'exposition ;
4° une rédaction plus soignée.

« Il y a, ajoute-t-il, de l'honneur à avoir commencé; mais, pour les » successeurs, la meilleure manière de rendre hommage aux efforts de » leurs devanciers, c'est d'en tirer profit. Celui qui marche dans un » chemin déjà frayé est tenu de marcher plus ferme et plus droit que » celui qui le fraie. Et même en évitant ses fautes, il n'est encore que » son égal. »

Voici la conclusion : « L'intention qui a fait proposer le prix, nous le » notons en terminant, a été d'éveiller et d'encourager *l'esprit littéraire dans la science et l'esprit scientifique dans la littérature*. Il » est superflu sans doute de faire ressortir ici l'à-propos et la nécessité » de cette tendance. Ce n'est pas non plus à une époque où la vie littéraire est aussi répandue que maintenant dans la jeunesse académique de Genève, qu'il doit être besoin d'insister sur l'avantage de » ces concours. Il y a mieux à faire, c'est, d'une part, de remercier le » fondateur du prix (M. Ch. Hentsch), et d'autre part de rouvrir la » lice l'an prochain. C'est ce que nous ferons. »

Sur la demande même des étudiants, et pour leur faciliter le choix, une liste de sujets avait été déposée en 1851 au Bureau de l'Académie. Voici celle de cette année.

Liste des sujets pour le concours littéraire de 1852.

I. SUJETS LITTÉRAIRES.

1. Du merveilleux chevaleresque et romantique (esprits bienfaisants ou malfaisants; animaux fabuleux, objets enchantés, etc.) et de ses principales sources (classique, arabe, celtique et scandinave).
2. Etude des caractères héroïques dans les trois poèmes de l'Iliade, de l'Enéide et de la Jérusalem délivrée.
3. Dialogues des Morts, origine, histoire, lois de ce genre de composition (Odyssée, Horace, Lucien — Fénelon, Fontenelle, Voltaire — Gozzi, Léopardi — Landor).

4. Appréciation comparée des principaux épistolaires anciens et modernes.
5. La vocation poétique en lutte avec les difficultés extérieures.
6. L'imitation est-elle contraire au développement d'une véritable originalité ?
7. Du roman historique et comparaison de ses principaux représentants (Walter Scott et Cooper — Manzoni, Rosini, Cantù — de Vigny, V. Hugo, A. Dumas, Vitet, Mérimée, etc.).
8. Les satiriques modernes et influence du christianisme sur ce genre littéraire.
9. Des ressources d'invention et de style que la guerre offre à la poésie et des différences qu'on peut observer à cet égard entre les poètes de l'antiquité et ceux des temps plus récents.
10. Des essais de poésie épique au XIXe siècle, soit en France (Parseval Grandmaison ; Millevoye, Barthélemy et Méry, Edgar Quinet, Alex. Soumet, LaMartine), soit en Allemagne (Anastasius Grün, Lenau, Platen, Schulze [Cécile ; la Rose enchantée], Lad. Pyrker [La Conquête de Tunis ; Rodolphe de Habsbourg], Rückert).

II. SUJETS HISTORIQUES.

1. Indiquer les différents points de ressemblance et de dissemblance entre les guerres de Grecs contre les Perses et celles des Suisses contre l'Autriche pour l'établissement de leur indépendance.
2. Examen critique des historiens romains depuis la fondation de la République jusqu'au règne de Constantin I.
3. Indiquer les principaux traits de l'ancienne constitution de l'Empire d'Allemagne et les modifications subies par cette constitution dans le 19e siècle jusqu'à ce jour.
4. Examiner les divers travaux faits dans l'Histoire générale de la Suisse et dans l'Histoire particulière des cantons et des villes de la Confédération suisse depuis Jean de Müller.
5. Parallèle des deux Régences de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche.
6. Esquisse de la carrière politique et militaire de Gustave-Adolphe.
7. Appréciation du caractère et du génie du cardinal de Richelieu.
8. Comparer le système financier de Law et celui des assignats créés à l'époque de la révolution française de 1789.
9. Parallèle de Turenne et de Condé.
10. Apprécier l'établissement de l'Empire français par Napoléon ; indiquer les causes de son peu de durée et de sa chûte.

III. SUJETS PHILOSOPHIQUES.

1. Comparer l'*Emile* de Rousseau avec l'*Education progressive* de Mme Necker.
2. La philosophie de Montaigne, recomposée d'après ses *Essais*.
3. Charles Bonnet et Albert de Haller ou la philosophie en Suisse dans la seconde moitié du siècle dernier.
4. De la Divination, de son histoire chez les différents peuples et des principes sur lesquelles elle se fonde.
5. Le caractère et les caractères ; formation du premier ; variétés des seconds.

6. Valeur morale et sociale de la musique; son rôle dans l'éducation antique, sa place dans l'éducation moderne.
7. La Psychologie des animaux.
8. De la Discipline pour l'individu et pour la société : moralité de la vie militaire et de la vie monastique.
9. Qu'est-ce que la Nationalité? en rechercher les diverses formes, en reconnaître les élémens constitutifs et déterminer sa valeur et son influence légitimes.
10. Que faut-il penser de la doctrine de la *Perfectibilité indéfinie* de l'espèce humaine? dégager, préciser et discuter la notion de *Progrès* et celle de *Civilisation?*

Lausanne, 15 mars 1852. — Permettez-moi, Monsieur, en l'absence de votre correspondant ordinaire, de présenter à vos lecteurs quelques détails sur un fait littéraire qui intéresse de près le canton de Vaud : je veux parler des concours qui ont eu lieu récemment dans l'Académie de Lausanne, et dont les résultats ont été singulièrement satisfaisants.

L'usage des concours avait déjà porté d'heureux fruits sous l'ancienne Académie, et il avait été maintenu par la loi de 1846 sur l'instruction publique. En 1850, sur la demande des étudiants, un programme fut publié : les concurrents devaient se tenir prêts pour le 1er décembre 1851. Le nombre des sujets propres, sur toutes les parties des lettres et des sciences, se montait à 36 : les prix affectés à ces sujets étaient de 80 francs, sauf 3 qui n'étaient que de 60, mais qui se trouvaient portés sur des questions pour lesquelles il ne s'est présenté aucun candidat. Le programme proposait en outre 2 prix de composition française, l'un pour les vers, l'autre pour la prose, chacun de 120 francs. — Cet appel fut entendu : un assez grand nombre de compositions ou mémoires furent remis à l'Académie : et plusieurs étudiants annoncèrent qu'ils se soumettraient à des épreuves orales. Des commissions spéciales furent nommées : elles se composaient de professeurs et d'experts pris en dehors de l'Académie. Elles terminèrent leurs travaux pendant les mois de décembre et de janvier. Et le 29 janvier de cette année, la proclamation des prix a eu lieu publiquement dans la grande salle de la Bibliothèque, (1) en présence de deux membres du Conseil d'instruction publique (M. le vice-président Rod. Blanchet et M. Warnéry), des professeurs, des experts et des étudiants. Le soir, un cordial banquet, animé par des toasts et des chansons, réunissait au Casino, M. le vice-président du conseil, les professeurs, les experts, et les étudiants couronnés. Cette petite fête académique laissera d'agréables souvenirs.

Voici maintenant quelques détails sur le résultat des concours : depuis long-temps il n'y en avait pas eu d'aussi brillant. Je ne ferai d'observation que sur les travaux que j'ai pu connaître directement. Dans cette énumération, je suivrai l'ordre du programme qui est en même temps celui du tableau des cours.

Littérature latine. — M. Jules *Besançon*, étud. en théologie, a obtenu un prix pour un travail écrit sur *Tacite.* — M. *Albrecht*, du

(1) Celle où Sainte-Beuve a donné son cours sur Port-Royal.

canton de Saint-Gall, un accessit, (¹) pour une composition en prose latine sur *Jules-César*.

Littérature grecque. — Un accessit a été décerné à M. François *Næf*, pour une exposition orale sur le huitième livre de la *République de Platon*. M. Næf a envisagé son sujet non pas seulement au point de vue philologique, mais encore à celui du fond des idées : et comme il était naturel, dans sa critique du système de Platon, il s'est préoccupé des doctrines socialistes contemporaines.

Littérature française. — M. *Renz* a obtenu un accessit de 80 francs pour un Drame intitulé *Karl Sand*. Se Drame, divisé en cinq actes, est écrit pour la majeure partie en prose : il a pour sujet, comme le titre l'indique, l'assassinat de Kotzebue par Sand. C'est, sans doute, l'œuvre d'un jeune homme qui ne connaît pas encore bien la vie et qui la voit au point de vue des *Burschen :* mais l'auteur a une verve poétique incontestable : il a ce sentiment profond de la destinée qui est le principe du drame, et il est arrivé à l'effet tragique en plus d'un endroit. Il faut surtout distinguer dans cette pièce les monologues en vers que prononce le héros avant de commettre son crime et plus tard quand il est dans sa prison, en proie aux remords. — J'espère que les lecteurs de la *Revue Suisse* connaîtront bientôt autrement que par un compte-rendu l'intéressant essai de M. Renz.

Philosophie. — M. Aug. *Béranger*, étud. en théol., a obtenu un prix pour un mémoire sur cette question : *De l'influence de l'âme sur le corps, considérée dans ses rapports avec le matérialisme et avec le dogme de la vie future.* Pour traiter ce sujet, l'auteur a naturellement été conduit à s'occuper de l'âme et du corps envisagés dans leur nature et à étudier les rapports des deux substances d'une manière générale. Il a fait preuve de nombreuses lectures et d'une remarquable faculté d'observation et d'analyse. Je note que ce mémoire repose en entier sur la méthode empirique, dans le bon sens du mot : l'auteur évite l'hypothèse, et son travail offre ainsi un très-curieux contraste avec la thèse que publia M. Charles Secrétan sur l'âme et le corps, lorsqu'il postula la chaire de philosophie : c'est, d'un part, la tendance idéaliste, utilisant les forces d'un esprit vigoureux et brillant, et de l'autre, la tendance réaliste. Cette comparaison ne porte, du reste, que sur la méthode : elle servirait peut-être à caractériser deux époques de la vie nationale.

Histoire. — Un prix a été accordé à M. Paul *Cérésole*, pour une exposition orale de ce sujet : *Examen critique de la réforme proposée par les Gracques.* Le candidat a fait preuve de science, et il a exposé ses idées avec éloquence et chaleur. Il s'est naturellement préoccupé surtout des lois agraires, et il s'est décidé avec raison en faveur des Gracques. — Pour un second sujet : *la guerre de Laupen*, il s'est présenté deux candidats qui ont tous deux obtenus des accessits. L'un, M *Bury*, a traité la question oralement, et l'autre, M. *Scheiterberg*, l'a traitée par écrit. Ces deux travaux ont paru se distinguer plutôt par la forme que par l'originalité du fond.

Chimie. — Deux mémoires développés ont été présentés sur la *combustion*, et ont obtenu des accessits : l'un, surtout pratique, par M. Louis *Béranger;* l'autre, surtout théorique, par M. *Looser*, de Bischoffzell, aujourd'hui étudiant à l'Université de Göttingen.

(¹) Les accessifs sont de 60 ou de 40 francs.

Zoologie. — Un prix a été décerné à M. Jules *Vionnet*, étudiant en théol., pour une exposition orale sur ce sujet : *Description anatomique et exposition des fonctions de l'appareil respiratoire dans la série animale.*

Botanique. — M. Ch. *Carrard* a obtenu un accessit pour un travail écrit sur la question suivante : *Description, culture et préparation des plantes oléagineuses, tinctoriales, textiles de la Suisse.*

Théologie exégétique. — Un des sujets proposés était celui-ci : *Etude d'un livre ou d'une portion d'un livre de l'Ancien ou du Nouveau Testament :* le sujet devait être traité oralement. Des accessits ont été accordés à M. *Augsbourger*, pour une exposition sur le livre du prophète *Michée*, et à M. *Jomini*, pour une exposition sur le livre de l'*Ecclésiaste.*

Théologie historique et systématique. — M. *Scheiterberg* (déjà nommé) a obtenu un accessit pour une exposition orale sur ce sujet : *Le socinianisme et l'arianisme comparés et jugés.*

Il me semble, Monsieur, que cet ensemble de travaux doit faire bien augurer de l'avenir de notre Académie. (1) Ils témoignent d'une vie intellectuelle active et variée. Sans doute, pour la plupart, ils ne font qu'exposer l'état actuel de la science sur tel ou tel sujet : mais c'est beaucoup pour des étudiants. Ils se distinguent en général par une tendance réaliste et libérale à la fois, qu'on ne saurait trop approuver, car elle est vraiment suisse.

Des faits pareils prouvent que nos académies et universités cantonales peuvent vivre de leur propre vie, qu'elles ont en elles le principe du progrès et que nous pouvons nous passer long-temps encore d'une université fédérale. Permettez-moi, Monsieur, de terminer par cette réflexion qui s'est présentée tout naturellement à mon esprit. De nos jours, on donne trop aux idées abstraites et on ne tient pas assez compte des faits : la vie spirituelle doit être respectée dès qu'elle se manifeste avec une certaine force : eh bien, les concours dont je vous ai transmis le résultat, montrent que l'Académie de Lausanne possède ce trésor, et qu'elle a devant elle une avenir de prospérité. Le moment serait donc mal choisi pour compromettre son existence par la création d'un établissement central qui n'est point réclamé par l'opinion.

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DIE SCHWEIZ, Land, Volk und Geschichte in ausgewählten Dichtungen. Herausgegeben von Dr Heinrich Kurz. 1. Hälfte. Bern. 1852 ; bei Dalp. (LA SUISSE ; choix de poésies sur ce pays, son peuple et son histoire).— Prix : fr. 5, 1 vol. in-4° à deux colonnes, de XVIII et 248 pages.

L'amour de la patrie, — comme tout amour, — dépend en bonne partie

(1) L'Académie de Lausanne vient de perdre M. Kopp : il est remplacé provisoirement pour la chimie par M. Bischoff. — Un savant bernois, M. Morlot, donne un cours de géologie.

de l'imagination. Ce n'est point à dire, comme on l'a prétendu quelquefois, qu'il ne soit qu'un rêve, une chimère. Non, il a aussi ses racines dans la conscience, il a un côté purement moral, et c'est là ce qui le rend permanent, capable d'héroïsme et de sacrifice; c'est là ce qui fait que ce sentiment est *bon*, et non pas seulement *beau*; c'est ce qui en fait non seulement l'apanage de quelques-uns, mais le devoir de tous. Néanmois, dès qu'il s'agit d'un sentiment, l'imagination réclame ses droits. On ne peut aimer vivement que ce qu'on a commencé par idéaliser. Qui ne sait combien les lieux que nous ont vu naître, le pays où nous avons vécu, nous deviennent plus chers encore, si le souffle de la muse a passé par là, si leurs noms reviennent à notre mémoire, agrandis, ennoblis par le génie poétique, qui seul a le privilége de marquer d'un sceau durable? Je me rappelle quel charme avaient pour moi dans mon enfance ces vers, bien simples pourtant, des *Poèmes suisses*,

> Sur ces bords où la Reuse, en sa course folâtre,
> Mêle à l'azur du lac son eau claire et verdâtre, etc.

Ces *bords*, si riches de poésie et si peu célébrés par les poètes, s'embellissaient encore à mes regards depuis qu'ils se traduisaient pour ma pensée en deux vers harmonieux. Et souvent dès lors, en passant près de ce rivage, j'ai entendu chanter en moi cette phrase poétique.

C'est donc faire une œuvre vraiment utile et patriotique que de rassembler en un recueil les plus belles poésies relatives à notre pays, qui se trouvent éparses dans les œuvres de divers poètes suisses ou étrangers. M. Kurz a bien fait de l'entreprendre. Nous avions déjà, il est vrai, — quoique depuis peu de temps — l'*Helvetia* de Schücking, mais ce livre avait une autre destination que celui de M. Kurz; s'adressant aux étrangers, il devait nécessairement les faire voyager le plus rapidement possible, ne s'arrêtant guères qu'aux *points-de-vue* les plus remarquables, ne cueillant pour eux que les fleurs les plus odorantes ou les plus éclatantes. M. Kurz au contraire, guidant des Suisses dans un pays qu'ils aiment parce qu'il est le leur, ne devait pas craindre d'être complet; il devait faire, — et il l'a fait, — non pas un bouquet, mais une collection. D'ailleurs, comme il l'a remarqué lui-même, la partie historique n'était qu'en sous ordre dans le recueil de Schücking, tandis que dans le sien elle occupe la place la plus considérable de beaucoup. Cette partie du recueil nous paraît devoir contribuer à rendre attrayante l'étude de l'Histoire suisse à laquelle elle sert en quelque sorte d'*illustration* perpétuelle. Il y aurait, ce nous semble, une vraie jouissance intellectuelle, même pour les esprits paresseux, à entendre une série de leçons sur l'histoire suisse, dont chacune se terminerait par la lecture d'une poésie dont le sujet correspondrait à celui de la leçon. Ce serait un vrai dessert de l'esprit; et le maître qui voudrait essayer cette méthode n'aura pas grande peine à se donner pour cela; il lui suffira de puiser dans le livre de M. Kurz qui se trouvera avoir fait d'avance tous les frais de son érudition. Nous croyons donc que M. Kurz a réussi dans son œuvre, et il devait en effet y réussir mieux que personne; homme de goût et versé dans la littérature allemande, il a publié jadis une Anthologie poétique (Handbuch der poetischen National-Litteratur der Deutschen) qui est certainement un des meilleurs ouvrages qu'on ait en ce genre. Il a entrepris aussi l'année dernière, une *histoire de la littérature allemande* dont la publication, croyons-nous, n'est encore que commencée, mais dont nous pouvons favorablement augurer.

Quant à l'ouvrage que nous avons sous les yeux, il se divise en trois parties : la première contient les poésies ayant rapport au pays même, les des-

criptions de ses montagnes, de ses lacs et de ses villes, les tableaux des grandes scènes de la nature alpestre qu'Albert de Haller, entre autres, a si bien su peindre ; — c'est la galerie de paysages. Dans la seconde partie, l'auteur a réuni les tableaux de genre, les costumes, pour ainsi dire : le chasseur de chamois, le berger des Alpes, le faucheur, et jusqu'à ce pauvre heimatlose dont la misère a fourni de belles inspirations à quelques poètes contemporains. Enfin, la troisième partie est la galerie des tableaux d'histoire, le *Musée de Versailles* de la Confédération suisse ;

heroum laudes et facta paterna
Jam legere et quæ sit poteris cognoscere virtus.

Le volume que nous avons sous les yeux contient en effet tous les principaux événements de l'histoire suisse, depuis ses nébuleuses origines jusqu'à la bataille de Sempach. Dans le second volume, qui paraîtra bientôt, nous l'espérons, on trouvera la suite de cette histoire jusqu'en 1848. Quant aux dissensions civiles qui ont attristé notre histoire de 1845 à 1847, l'auteur a eu le bon goût d'écarter de son livre tout ce qui en eût rappelé le souvenir.

Comme Neuchâtelois, nous regrettons que M. Kurz n'ait inséré dans sa première partie aucune poésie qui célébrât la nature de notre canton ; il aurait pu cependant emprunter à M. K. Schimper (*Gedichte*, *Erlangen* 1840) un sonnet *au lac de Neuchâtel*, qui nous semble largement conçu et d'une inspiration vraiment neuve. Comme ce sonnet est sans doute peu connu en Suisse (puisque M. Kurz lui-même paraît l'avoir ignoré), nous en donnons ici la traduction :

« Plus que les aigles, engendrés sur les pics des montagnes, et dont le vol se perd à nos regards, tu peux, ô lac profond, te glorifier de ta haute naissance, toi, dont les Alpes sont les sœurs jumelles.

» Tu étais là, quand les éléments en tourmente cherchaient une paix nouvelle et plus durable ; le Créateur t'a choisi pour nous raconter cette histoire antique et grandiose.

» Bassin d'azur, miroir brillant des Alpes, comme elle s'élève encore fièrement, ta bordure de rochers, ce Jura, forte barrière de l'immensité des glaces !

» Monument merveilleux des premiers âges, tu te plais au bruit sourd de la vague écumante ; tu demeures, et tu te ris du sable qui s'acharne vainement à te combler. » (1)

Si M. Kurz trouvait à propos d'insérer ce sonnet dans les *addenda* qu'il placera peut-être à la fin de son livre, nous lui en communiquerions volontiers l'original. Il pourrait aussi faire usage d'une poésie anonyme sur *le Saut-du-Doubs*, publiée depuis l'impression de son premier volume. Elle se trouve dans le récit d'une course de M. Isenschmied à travers le Jura bernois et neuchâtelois, récit publié dans les *Alpenrosen* de cette année. Peut-être cependant serait-elle un peu trop longue pour devoir être reproduite en entier.

En lisant le recueil de M. Kurz, nous nous sommes demandé s'il n'y aurait pas moyen de faire en français une *Flore helvétique* de ce genre, moins étendue, cela va sans dire, et proportionnée à la position secondaire qu'occupe notre langue dans la confédération. Dans un tel recueil la place d'honneur

(1) Il y a dans ce sonnet quelques allusions aux hypothèses géologiques de M. Agassiz ; elles sont faciles à saisir et ne font qu'ajouter à ce morceau une nouvelle teinte de couleur locale.

appartiendrait certainement à l'auteur de *Julia Alpinula* et de la *Bataille de Grandson*. Il ne faudrait pas oublier d'y insérer le *Lac de Genève*, de Voltaire, non plus que celui de M. Petit-Senn. Il faudrait ensuite dépouiller avec soin les *Feuilles du jour de l'An* des divers cantons, l'*Album de la Suisse romande*, le *Musée historique de Neuchâtel*, le *Conservateur* de Bridel, et surtout les divers recueils, plus ou moins inédits, des sociétés d'étudiants. La *Revue Suisse* fournirait aussi, croyons-nous, un assez joli contingent. Nous nous contentons d'exprimer, en passant, ce projet. Celui qui le mettrait à exécution mériterait bien de la Suisse romande, et aurait droit à la même reconnaissance que M. Kurz s'est acquise par son livre, et que nous avons été heureux de lui témoigner ici. B.

BIGARRURES LITTÉRAIRES, par J. Petit-Senn, suivies du *Lac de Genève*, musique de F. Grast. — Genève, Julien frères. 1852.

Littéraires! tant pis! — *Bigarrures!* tant mieux! — C'est là sans doute ce qu'auront dit bien des gens en lisant le titre de ce petit volume. Bigarrures! oui, Bigarrures! Voilà le goût du public d'aujourd'hui! L'imprévu, voilà sa devise! Public blasé! Son bonheur est de trouver de la prose dans un volume de poésie, — une chanson où il cherchait un sermon, — une ode où il attendait une épigramme! Enfant gâté à qui on ne peut plus faire de plaisirs, mais seulement des *surprises!* Jadis, quand on publiait un volume d'*œuvres diverses*, on l'arrangeait, le classait, le disposait, — on se plaisait à en étiqueter les cases comme la boutique d'un épicier. D'abord la prose, puis les vers. On subdivisait ensuite ceux-ci : Odes, Elégies, Rondeaux, Sonnets; — quel ordre! quelle symétrie! C'était, pour nous servir d'une comparaison célèbre, une table servie avec propreté et simplicité, où chaque mets avait sa place déterminée. Mais aujourd'hui, qui se soucierait de cette cuisine bourgeoise, de ce repas à la hollandaise? Donnez-nous de l'*olla podrida;* il n'y a que cela qui puisse nous mettre en appétit. Hélas! cela se comprend! On nous a tant fait voyager *tra los montes* que nous pouvons bien avoir rapporté de là-bas le goût des mélanges culinaires, nous qui avons tant erré de Grenade à Pampelune avec le Cid d'Andalousie et Don César de Basan, — nous qui avons vu tant de combats de taureaux, entendu tant de guitarreros, dansé tant de boléros et fumé tant de cigarreros!

M. Petit-Senn est un homme d'esprit et de goût, on le sait, — et il a parfaitement compris ses lecteurs en leur donnant des Bigarrures. La diversité lui est d'ailleurs naturelle; elle n'est pas chez lui impuissance d'esprit, elle est bien plutôt l'heureux résultat d'une extrême souplesse d'imagination. Le cardinal de Retz disait de l'auteur des *Maximes*, illustre devancier de l'auteur des *Bluettes* : « Il y a toujours eu du *je ne sais quoi* dans M. de La Rochefoucauld. » On en peut dire autant de M. Petit-Senn; sa muse aussi a un penchant prononcé pour la fantaisie, le caprice, le je ne sais quoi. Voyez plutôt les titres de ses ouvrages : *Fantasque*, — *Bluettes*, —

Boutades, — *Bigarrures!* Ce dernier titre convient à merveille au recueil que nous avons sous les yeux; il y a de tout là dedans, des vers surtout, cela va sans dire; — on ne s'écriera pas comme la bergère de Virgile : — « Nihil hic nisi carmina desunt! » Entre tant de petites pièces si variées de style et d'inspiration, nous avons surtout distingué les épigrammes; l'auteur a du *trait* en vers comme en prose; il nous paraît aussi très heureux dans la chanson de sentiment, à la manière de Béranger. — Puisque le nom de Béranger est venu se placer sous notre plume — et il se présentera certainement souvent à l'esprit des lecteurs de M. Petit-Senn, — nous signalerons les charmants couplets adressés au grand chansonnier *à l'occasion de sa nomination à l'Assemblée constituante, en* 1848. — Dans un autre genre, *Vieux et vieille* nous paraît charmant, et nous le mettrions volontiers au-dessus de tout le reste pour l'originalité humoristique de l'exécution; mais, comme chacun ne serait peut-être pas de notre goût, nous aimons mieux citer ici quelques-unes des nouvelles Bluettes qui terminent le volume :

« Le tort du misanthrope n'est pas de mépriser les hommes, mais bien de s'estimer plus qu'eux.

» Respectons les cheveux blancs — mais surtout les nôtres!

» Si les bavards nous confient un secret à la condition de ne le dire à personne, c'est qu'ils se réservent le monopole de le dire à tout le monde.

« Bien des gens ne s'intéressent aux *cours des choses* que parce qu'il influe sur le *cours des changes.* »

Ce dernier aphorisme frise le calembourg, et pour notre part nous regrettons que l'auteur côtoie quelquefois ce genre dangereux qu'il a le bon sens d'appeler lui-même une *désolante manie*. Quand on est de la famille de M. de LaRochefoucauld, il faut, ce nous semble, rompre avec M. de Bièvre.

Nous posons la plume pour reprendre le livre de M. Petit-Senn; nous aurions voulu en parler plus à loisir; mais il est temps de mettre sous presse. D'ailleurs, les éloges que nous aurions aimé à donner encore aux *Bigarrures littéraires* seraient certainement superflus. Ce n'est certes pas auprès des lecteurs de la *Revue Suisse* que M. Petit-Senn aurait jamais besoin d'une lettre de recommandation.

HISTOIRE DES QUATRE CONQUÊTES DE L'ANGLETERRE par les Romains, les Saxons, les Danois et les Normands, publiée par M. Emile de Bonnechose. — Paris, 1851.

Il est peu de personnes qui, appréciant les hautes études et connaissant spécialement les jouissances attachées à celle de l'histoire, n'aient lu la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, publiée par M. Augustin Thierry. Après cet excellent ouvrage on croyait tout dit, du moins quant à la conquête des Normands; eh bien! voici un autre livre qui marche sur les traces du premier et qui non-seulement traite de ce grand fait historique, mais

embrasse une étendue bien plus vaste encore, puisqu'en remontant plus haut dans le passé, il nous met au fait de la Conquête par les Romains, par les Saxons et par les Danois.

C'est à M. Emile de Bonnechose, à qui l'on doit déjà tant d'autres plaisirs de l'esprit, si même l'expression de plaisirs n'est pas trop faible, que nous devons de nouveau cette grande conception qu'il a eu le bonheur de conduire à bien. Après son *Abrégé de l'histoire de France*, après celui de l'*Histoire Sainte*, surtout après les *Réformateurs avant la Réforme*, on pouvait espérer d'un esprit si studieux et d'une plume si bien taillée, quelque chose si possible de mieux encore que toutes ces productions; mais les promesses et les attentes ne se réalisent pas toujours, la vie n'est pleine que de déceptions, et les espérances en fait de livres et de littérature sont loin d'en être exempts. Cette fois le contraire a eu lieu; non-seulement on a eu tout ce qu'on pouvait espérer d'après le passé de M. de Bonnechose, mais il nous a fourni l'occasion, qui nous a été bien agréable, d'ajouter à l'idée que nous nous étions faite de lui en qualité d'historien. Dans le premier volume, nous avons surtout remarqué la partie historique qui concerne l'empereur Sévère. Cette partie a tellement la couleur de l'antique, elle rappelle si bien le style de Tacite, sa manière de penser, de s'exprimer, en un mot de rendre son impression, que l'on doit se souvenir qu'ils n'étaient pas contemporains pour comprendre qu'elle appartient tout entière à M. de Bonnechose. Comme nous sommes passablement familiarisé avec Tacite, notre illusion était bien naturelle, et d'autres sans doute la partagent. Un mérite, encore bien remarquable, est la manière dont l'auteur des Conquêtes a su nous mettre au fait de ce qui concerne l'invasion des Saxons et des Danois et les conséquences multipliées et bizarres que ces invasions ont amenées. Vraiment il fallait toute la patience et la sagacité de l'écrivain pour débrouiller ce cahos.

Je ferai observer que l'historien aurait pu jeter dans le récit qu'il fait de la conversion de la Frise, un épisode qui, sans être indispensable, s'y rattachait naturellement et y ajoutait quelque intérêt de plus. Au 7e siècle, les Frisons étaient gouvernés par un roi nommé Radboud, lequel s'était décidé à embrasser le christianisme; mais pour cet effet il devait être baptisé. Wolfran, évêque de Sens en Champagne, invité à cette occasion par Willibrord, se rendit en Frise pour coopérer avec lui à cette grande conversion. Tout était prêt pour l'imposant spectacle, lorsque le roi Radboud (qui avait déjà une jambe dans la cuve destinée à son baptême) s'avisa de demander à Wolfran : « St. Père, si je me fais baptiser, ne sera-ce pas une raison de plus d'espérer de me retrouver un jour avec tous mes ancêtres morts avant moi? » — « Point du tout, répondit Wolfran, vous ne les reverrez point, car étant morts sans baptême, ils sont tous damnés. » — « En ce cas-là, répartit le roi retirant sa jambe, je ne me ferai pas baptiser, je tiens beaucoup à passer mon éternité avec les miens » (an 688).

Au reste, l'on conçoit que M. de Bonnechose qui, sans doute, connaissait cette anecdote répétée dans les Chroniques contemporaines, n'ait pas

jugé d'une nécessité absolue de la consigner dans son ouvrage. En effet, sous le rapport de l'édification, elle tranche un peu avec tout le reste, elle tient presque plus du 18e siècle que d'un autre et surtout du septième. Mais encore un mot sur saint Willibrord. L'on conserve à Flessingue des vases que la tradition, depuis nombre de siècles, prétend avoir appartenu à ce célèbre propagateur du christianisme. Le prince d'Orange, Guillaume IV, arrière-grand'père du roi actuel des Pays-Bas, se trouvant à l'occasion de son avénement au stathoudérat, en 1748, et en qualité de marquis de Veere et de Flessingue, dans cette dernière ville, désira l'exhibition de ces curiosités; je doute que depuis lors elles aient revu le jour; il est des ambassadeurs qui, ayant voulu les voir, n'en purent obtenir la faveur.

Enveloppé dans les mêmes ténèbres que tous les autres curieux, nous ignorons si ces vases sont d'or, d'argent, de porcelaine ou de terre commune..... Supposé que ces objets aient effectivement appartenu à saint Willibrord qui convertit les Frisons, on s'étonne qu'ils se trouvent à Flessingue plutôt qu'à Francker, ou Leuwaarden, villes de la Frise.

Mais revenons à l'auteur des Quatre conquêtes et à sa remarquable production. C'est un monument historique capital qui se placera dans les bibliothèques, à côté des meilleures productions qui nous font connaître les temps du moyen-âge. L'histoire des Conquêtes prendra rang tout à côté d'une autre relation historique, pleine de recherches curieuses et instructives, l'*Histoire de Théodoric-le-Grand*, par M. le marquis du Roure. Mais à mérite égal, soit sous le rapport du style, soit sous le rapport des nombreuses investigations qu'il a exigées, l'ouvrage de M. Bonnechose, comme plus étendu, lui est supérieur. Il ne nous reste qu'à le recommander à ceux qui aiment les lectures d'un haut intérêt. C.

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

LETTRES ÉCRITES D'AMÉRIQUE.[1]

XXII.

Le Tennessée, comme pays défavorable à la colonisation. — Son peu de population. — Son manque de ressources industrielles et agricoles. — Dégradation morale. — Accroissement inégal de population. — Nullité des rapports sociaux.

Colombus, 1er décembre 1851.

Après avoir exploré quelques portions de la plaine du Mississipi, descendu l'Ohio jusqu'au Cumberland, remonté cette rivière aux rives plates et peu accidentées en traversant le Kentucky, c'est à Dower, sur les frontières méridionales du Tennessée, que nous reprendrons nos observations sur l'Amérique.

Je m'étais arrêté dans cette dernière ville dont la population ne dépasse guère quatre cents habitants, pour visiter quelques compatriotes établis comme fermiers dans les environs et pour juger par moi-même des avantages offerts dans cette contrée aux colonies suisses. Car dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et de Genève, le Tennessée a été préconisé comme une des parties de l'Amérique les plus favorables à des établissements collectifs et permanents, et les colonies qui s'y sont dirigées et qui y ont pris pied, sont généralement envisagées comme florissantes. Hélas! on ne répétera jamais assez cette vérité pour l'instruction des émigrants : c'est que les réputations, tant individuelles que générales, ou plutôt, que les rapports publiés en Europe par des individus ou par des sociétés sur les contrées diverses de l'Amérique, sont le plus souvent des réclames plus ou moins fal-

(1) Voir la Lettre précédente, tome XIV, page 289.

lacieuses, dictées par l'égoïsme et surtout par la rapacité des spéculateurs. Nulle part encore, si ce n'est peut-être dans le voisinage des villes les plus peuplées, les terres n'ont acquis une valeur quelque peu assise. Partout au contraire le prix conventionnel augmente rapidement et dans une progression étonnante, non pas avec la population seulement, mais dès que se montre quelque perspective de population. C'est ainsi qu'à peine un chemin de fer, qui peut-être ne s'établira jamais, est projeté sur quelque point; qu'à peine un ville est tracée quelque part, les spéculateurs s'y jettent, les prospectus, les devis, les cartes explicatives pleuvent par milliers, et des terres, achetées pour quelques centimes par acre, se vendent quinze jours après à une dizaine, une vingtaine, une centaine de piastres. Souvent les spéculateurs se ruinent; mais le plus souvent ce sont les acheteurs en sous-ordre qui paient, sur la foi des promesses et des réclames, des prix beaucoup trop élevés, gardant pour consolation des espérances qui ne se réalisent jamais. L'accroissement de la population est ainsi dans l'intérêt de tous les propriétaires américains, ce qui veut dire de tout le monde; car il n'est guère un individu qui, de manière ou d'autre, n'ait quelque bénéfice à vanter la localité qu'il a choisie, et cela pour y attirer le plus d'émigrants possible. L'instinct de sociabilité entre certainement aussi comme élément de cette propagande territoriale, stimulée encore par ce sens domestique qui nous montre toutes les beautés pittoresques et tous les avantages matériels réunis dans le coin de terre qui nous appartient et autour du toit qui nous abrite. Que ce soit déception volontaire des spéculateurs, ou déception involontaire de notre nature humaine, le danger n'en existe pas moins pour ceux qui, n'ayant ni le temps ni les moyens de voir par eux-mêmes, sont forcés de se diriger d'après les rapports d'autrui, pour le choix des contrées dont ils veulent faire leur nouvelle patrie.

Ces réflexions sont certainement à leur place ici; car après avoir parcouru, à l'heure qu'il est, tous les Etats de l'Amérique centrale; après avoir traversé le Tennessée deux fois et dans deux directions différentes, je suis de plus en plus embarrassé de comprendre quels motifs valables ont attiré nos compatriotes dans ce pays, et de plus en plus incrédule sur la prospérité présente et future des colonies fort peu nombreuses qui s'y sont établies.

Le sol du Tennessée n'est très fertile que dans quelques vallées

basses et inondées en hiver, et le long des rivières où les établissements sont rendus précaires par les ravages des inondations. Dans les plaines élevées, le sol est sablonneux et de moyenne fertilité, et une grande partie de cet Etat est couverte de collines et de montagnes ferrugineuses, sèches et arides, entre lesquelles on trouve çà et là seulement des bas-fonds, dont l'agriculteur peut tirer un parti avantageux. Ainsi la population ne peut être que disséminée, ou du moins ne peut être assez concentrée pour fournir cette énergie d'action qui aplanit les obstacles, en même temps qu'elle stimule l'activité générale. Aussi, le Tennessée n'a ni canaux, ni chemins de fer, je devrais dire même : ni routes praticables. Les deux grandes voies naturelles qui servent à l'exportation des produits, les rivières du Tennessée et du Cumberland, sont obstruées par des rapides et ainsi ne sont navigables que pendant les grandes eaux, trois à quatre mois de l'année. On ne peut donc s'étonner qu'il n'y ait aucun Etat en Amérique où l'argent soit aussi rare et où il soit plus difficile de tirer parti des produits. Les fermiers y ont abondance de nourriture, comme au reste c'est le cas partout ailleurs ; mais il faut qu'ils tirent de leurs fermes toutes les choses nécessaires à leur existence et à leurs travaux : vêtements, chaussures, instruments aratoires, ce qui est fort difficile. On peut réellement dire aussi, que le Temessée n'a pas d'industrie ; car les fonderies de fer qu'on voit en grand nombre le long des deux rivières navigables, sont dans un tel état de déclin, que la plupart des propriétaires se ruinent et que chaque année un grand nombre de ces exploitations se ferment, tant le métal est à bas prix. Il y a plus : cet Etat n'a point de produits qui lui soient propres et ne peut, par conséquent, fournir un marché vanté et recherché des consommateurs. Un peu de coton et de tabac dans le sud ; du maïs surtout ; très peu de blé ; des bestiaux dont la taille et la beauté sont loin d'être proverbiales, c'est là tout. En Amérique, j'ai souvent entendu vanter comme sources de richesses, les fruits du Yersey et du New-York ; l'industrie des Massachusse's ; les houilles de Pensylvanie ; les tabacs de la Virginie et du Kentucky ; les laines, les farines, les viandes salées et les bestiaux de l'Ohio, de l'Illinois, de l'Indiana ; les cotons et les résines du Sud, les bois de construction du Nord ; le Tennessée seul n'a rien qui le distingue, pas même son climat, excessivement chaud en été, glacé en hiver et peu salubre ; car la fièvre

froide y règne partout et les cas de dysepsie y sont excessivement fréquents. — Quant à la valeur morale de la population, je suis forcé d'avouer que je ne l'ai trouvée nulle part en Amérique à un niveau aussi bas, excepté peut-être dans quelques parties du Kentucky. Dans le Tennessée, comme dans ce dernier Etat, les empreintes de l'état sauvage sont à peine effacées et on en retrouve partout les restes dans les actes de brutalité et de violence, dans l'extérieur rude et grossier des fermiers ou dans le mauvais état et la malpropreté des habitations des campagnes, où l'on ne voit guère que des huttes ou *blockhouses*, souvent sans fenêtres et ouvertes à tout vent. L'esclavage aussi y a posé un stigmate de flétrissure qu'on ne voit nulle part ailleurs aussi marqué. C'est le pays où il faut étudier l'esclavage pour en être dégoûté, où la population des noirs est moitié blanche; où l'esclave est abruti presque au niveau de l'animal; où le maître vend en public les charmes de ses plus belles mulâtres qui souvent sont ses propres filles, et après en avoir abusé lui-même. C'est encore là, plus que partout ailleurs dans les Etats-Unis, le pays où l'argent est le seul Dieu consciencieusement servi et adoré, et où les plus criminelles actions trouvent partout une excuse et passent pour des tours d'adresse quand elles ont pour résultat la fortune du coupable.

Ce jugement paraîtra exagéré, surtout à ceux de nos compatriotes dont les parents ou les amis se sont établis dans cette partie des Etats-Unis où ils ont trouvé une nouvelle patrie. Pour eux peut-être, les déceptions et les misères des premiers temps sont oubliées; l'habitude rend supportables les privations de toute sorte; et comme ils n'ont vu de l'Amérique que le coin qu'ils habitent, ils peuvent vivre contents et envoyer *au pays* des rapports flatteurs et encourageants. Mais je suis forcé de juger, non pas sur des cas particuliers ou exceptionnels, mais sur l'ensemble; non pas sur l'opinion seulement de ceux qui sont contents et qui aiment à parler de leur bonne réussite et de leur situation plus facile qu'elle ne l'était en Europe, mais sur celle aussi du plus grand nombre, qui souffrent et qui se taisent, parce qu'ils ne veulent décourager ou affliger personne. Et comme je juge par comparaison, que mon jugement est appuyé de l'autorité incontestable des chiffres statistiques, mes compatriotes eux-mêmes ne sauraient m'accuser de prévention, je pense. Dans la table officielle du recensement de 1850 qui vient d'être publiée par le gouvernement,

l'accroissement de population pendant les dix années de 1840 à 1850 est indiqué comme suit, pour les principaux Etats de l'Union américaine : Les Massachussets, 34 °/o ; le New-York, 27 °/o ; la Pensylvanie, 34 °/o ; la Virginie, 15 °/o ; le Tennessée, 21 °/o ; le Kentucky, 27 °/o ; l'Ohio, 30 °/o. Tous les Etats nommés sont anciens dans la Confédération et leur premier recensement remonte à l'année 1790 ; car nous n'avons que faire ici des chiffres d'augmentation pour les contrées plus à l'Ouest et plus tard colonisées, puisque naturellement la proportion d'accroissement est d'autant plus considérable que le point de départ est plus rapproché. Cependant, pour rendre notre aperçu plus complet et pour faire comprendre mieux la différence dans l'augmentation de la population et par conséquent aussi de la valeur des propriétés, il faut faire entrer en ligne de compte le nombre d'habitants par mille carré, puisqu'il est naturel d'admettre qu'avec une population moins nombreuse, les terres sont à un prix plus bas et l'attraction pour les colons doit être plus grande. Or, de tous les Etats que nous avons nommés, le Tennessée est le moins peuplé, proportionnellement à l'étendue de sa surface, et par conséquent celui où, dans le cours naturel des choses, l'augmentation devrait être la plus marquée. L'Etat des Massachussets, avec son industrie et son immense commerce, a 132 habitants par mille carré. Le New-York, 67 ; la Pensylvanie, 52 ; la Virginie et le Tennessée, 22, y compris les esclaves ; le Kentucky, 24, avec les esclaves également : l'Ohio, 50. Dans l'Indiana qui n'a encore que 29 habitants par mille carré, la population s'est accrue dans les dix dernières années de 44 °/o. Dans l'Illinois, qui a 15 habitants par mille carré, elle a augmenté de 88 °/o. Enfin, dans le Visconsin, qui vient de s'ouvrir à l'émigration et dont la population est à peine de 5 habitants par mille carré, la population a pris l'énorme progression de 888 °/o, un chiffre qui n'a été atteint que dans le second recensement de l'Ohio en 1800. Que le lecteur juge! Et maintenant j'ajoute : que même parmi ceux de nos compatriotes établis dans le Tennessée et dont j'avais lu en Suisse les lettres encourageantes, j'en ai entendu plusieurs avouer franchement : qu'ils quitteraient cette contrée s'ils pouvaient revendre leurs propriétés avec quelque sécurité de paiement, tant seulement, et non pas même avec quelque avantage : et que pour vivre heureux ou contens dans un pays où l'argent est si rare et où les rapports sociaux sont si durs

et si pénibles, l'Européen a besoin d'une abnégation qu'il ne saurait acquérir, même par une longue habitude du genre de vie américain. Celui de tous les Neuchâtelois que j'ai vu établi dans le Tennessée avec le plus de chances de succès, un jeune homme plein de force et d'énergie, qui se contente de l'absolu nécessaire, file et tisse la laine de ses moutons, fabrique lui-même les chaussures de la famille; qui, en un mot, travaille avec sa femme plus qu'aucun de nos pauvres paysans d'Europe ne consentirait à le faire; ce digne compatriote qui, à ce titre seul, m'avait accueilli comme un ami, m'a plusieurs fois répété : « *Comme fermier, il* » *n'y a rien à faire ici.* Avec un travail sans relâche, on peut vi- » vre; mais il faut piocher rude au moins dix ans, avant de pou- » voir mettre de côté quelque chose, et encore avec une vie de » privations continuelles, si l'on peut appeler privations l'absence » de toutes ces superfluités que notre vieille civilisation d'Europe » a rendues nécessaires. »

Pour compléter le tableau, je vais copier quelques pages de mon journal de voyageur.

XXIII.

Journal. — Visite à V..... — La marche dans les forêts. — Une ferme de bonne apparence. — Le botaniste à l'œuvre. — Un planteur américain et ses nègres. — Son *château*. — Ses terres et ses plantations de tabac. — Une fabrique de négrillons. — Un repas avec accompagnement de frictions. — La nuit dans la hutte par un temps d'orage. — Retour et déluge.

13 *avril. Dower.* — « Comment voulez-vous aller chez V.....? me dit mon hôte après déjeûner. J'ai un bon *poney* à votre disposition; vous pourrez le prendre et le garder aussi long-temps que cela vous sera agréable. » J'étais tenté d'accepter; mais je suis peu habile cavalier, et la perspective de faire une douzaine de milles à dos de cheval m'effraie. Aussi, après avoir exactement marqué par ma boussole la direction de la ferme, direction que l'hôte m'indiqua du doigt, je me suis mis en route à pied. D'abord, tout est bien allé. Après avoir traversé le Cumberland, j'ai trouvé le long de la rivière un chemin battu; puis de temps en temps des fermes, où j'ai obtenu des renseignements suffisants. Mais peu à peu le chemin s'est ramifié, les fermes ont disparu,

les forêts de plus en plus épaisses se montrent dans leur grandeur et leur solennité primitive ; Dieu sait si l'étroit sentier que je suis depuis deux à trois heures et où je découvre de temps en temps les empreintes des pieds des daims, va me conduire au but. Ces voyages à travers les forêts d'Amérique, sans autre guide qu'une boussole de poche, peuvent être fort poétiques quand on les lit au coin du feu ; mais pour un individu seul, quand il n'est ni Indien ni chasseur, que même au lieu de la subtilité des organes essentiels, la vue et l'ouïe, il n'a qu'une surdité complète et les lunettes du miopisme pour le conduire, la partie n'est plus aussi plaisante. Car lorsque la vue est bornée par les forêts et les collines et qu'on ne peut apercevoir de loin les défrichements, il suffit d'une erreur de quelques centaines de pas dans la direction pour faire manquer et dépasser le but ; et alors combien de milles faudra-t-il marcher encore avant de rencontrer une habitation. J'en étais à ces réflexions, d'autant moins agréables que depuis longtemps j'avais dévoré l'unique croûton de pain que je porte ordinairement au fond de ma poche dans mes courses, quand au contour du chemin que je suivais avec persistance parce qu'il devait me conduire quelque part, j'aperçois la fumée d'un four à charbon (1) ; puis des défrichements, puis une maison vide gardée par deux chiens menaçants. Il y a là bas une ferme de bonne apparence ; j'escalade les palissades et au moment où je mets le pied sur le seuil pour demander des renseignements, V..... ouvre la porte et me saute au cou.

J'ai dit une ferme de bonne apparence. De loin il en est ainsi, parce qu'il y a ici deux ou trois huttes rapprochées. Mais la maison d'habitation n'est, vue de près, qu'un blockhous délabré. Les petites fenêtres de deux pieds carrés sont sans vitres, les deux chambres, qui servent d'habitation à toute la famille, sont à peine blanchies à la chaux ; quelques briques enfoncées çà et là dans les plus larges fissures des poutres mal jointes, qui forment la charpente et le mur tout à la fois, semblent posées plutôt en guise d'ornement qu'en protecteurs contre les frimats ; de sorte que le soleil, le vent et je pense la pluie aussi, entrent de partout. V.....

(1) Le Tennessée méridional n'a pas de houilles ; toutes les fonderies de fer sont exploitées par le charbon de bois fabriqué à la méthode européenne par les nègres esclaves.

est extrêmement changé et je ne puis le regarder sans un serrement de cœur. Il est miné par une phthisie pulmonaire fort avancée ; à peine peut-il se soutenir ; et pourtant, il semble se ranimer et revivre, en me parlant de ses projets, de ses rêves d'avenir, du bonheur même dont il jouit dans cette petite chambre ouverte à tout vent et où il a passé l'hiver. Il a là tout ce qu'il lui faut, me dit-il : un grand feu pour le réchauffer ; de l'air pur pour ses poumons oppressés. De l'Europe il a tout oublié ; il n'a gardé avec lui que le souvenir de sa mère dont il parle en pleurant, sans songer que bientôt il ira la rejoindre.

19 *avril*. — Depuis une semaine, je fais l'apprentissage de cette rude existence des fermiers américains. Je vis de gâteau de maïs et de lard grillé ; je cours les bois à cheval dans toutes les directions ; je dors en plein air ou dans la hutte qui n'est guère un abri ; je n'en suis ni plus malade ni plus enrhumé pour cela. V..... prétend qu'après un mois passé avec lui, je ne pourrai plus quitter ses forêts et ses collines. Et de fait, le corps soumis à une activité incessante, se ploie vite à toutes les exigences de cette vie sans inquiétude, sans prévoyance, presque toute animale. D'ailleurs l'ame à tant à faire aussi, que le corps, s'il se plaignait, ne serait guère écouté. Des plantes nouvelles à étudier, des fossiles et des roches à récolter ; des reptiles rares ou inconnus à poursuivre et à renfermer dans les flacons d'esprit de vin ; avec tout cela, des courses sans fin à travers les forêts que le printemps commence à verdir, au milieu des mille accidents d'un paysage coupé de vallées, de ruisseaux, de collines, ou arrondies, ou taillées et frangées en parois pittoresques ; c'est plus qu'il n'en faut à un naturaliste pour le rendre parfaitement heureux, et lui faire oublier les petites misères d'une table ou d'un abri peu confortables.

Je me suis mis en route de grand matin avec le fils de mon hôte pour m'en aller à trente milles de la ferme, à la découverte d'une source sulfureuse, dont V..... a entendu vanter l'efficacité. Le temps est gris et menaçant ; mais nous n'avons pas de pluie, et les chevaux sont robustes. Pendant trois heures, nous avons traversé d'abord ces forêts nouvelles, qui ont couvert les prairies depuis le départ des Indiens [1]. Comme les arbres sont tous de même grosseur, très espacés et comme s'ils avaient été plantés à

[1] Nous en avons donné ailleurs, dans ces lettres, une courte description.

la main, que les troncs sont dépourvus de toute espèce de mousses et de plantes parasites, que le sol est absolument nu et qu'il n'y a pas un brin de verdure pour réjouir le regard ; comme les arbres, au premier printemps, sont sans feuilles, et que les troncs humectés sont noircis comme s'ils avaient été brûlés par la foudre, la vue de ces forêts a quelque chose de lugubre et de profondément mélancolique. Vers cinq heures du soir, après avoir erré dans divers sentiers et suivant diverses directions, pour chercher la demeure de Smith, le beau-frère de mon hôte, l'ami de V....., et chez lequel nous devions trouver un gîte pour la nuit, nous arrivions enfin au but. V.... m'avait parlé de ce Smith comme d'un riche planteur, possédant une vingtaine de nègres et plus de cinq cents acres de terres défrichées; je m'attendais donc à trouver une maison de ferme un peu large et d'honnête apparence. Arrêté derrière une palissade, en face de trois ou quatre mauvaises huttes plutôt semblables à des étables de pourceaux qu'à des habitations humaines, et que je croyais propres, tout au plus, à abriter des nègres, je ne pouvais me convaincre, malgré les affirmations de mon guide, que ce fût là la ferme et la demeure de son oncle, le riche fermier Smith. Et pourtant c'était réel ; l'une de ces huttes était le *château* du propriétaire ; les deux autres servaient de demeure aux esclaves. Une jeune et jolie femme, la dame du logis, s'est trouvée sur le seuil pour nous accueillir et nous souhaiter la bienvenue ; nous avons pris place auprès du feu et bientôt après le mari, grand gaillard taillé en hercule, est arrivé, revenant des champs avec ses esclaves et ses charrues. Comme d'habitude, après avoir donné de notre présence des explications satisfaisantes et détaillées, nous étions de la famille, et tout ce que l'hospitalité peut accorder nous appartenait de droit.

Smith est un brave homme ; nous sommes bientôt à l'aise ensemble, parce que je lui cause de sa ferme et de ses nègres, et que je vante, en toute sincérité d'ailleurs, les feuilles d'excellent tabac qu'il me roule en cigarres, tabac qu'il cultive et dont il récolte chaque année quelques milliers de livres. Abstraction faite de l'habitation, la ferme est réellement une des plus belles que j'aie vues dans le Tennessée, car aussi loin que la vue peut s'étendre, elle consiste en champs fraîchement labourés, qui, par une pente insensible et en ondulations légères, vont se perdre au loin dans une ceinture de forêts. — « Tout cela m'a coûté cinq cents

piastres, » me disait mon planteur, en me montrant du doigt les limites de ses cinq cents acres ; « et vous voyez que le tout est maintenant défriché et en plein rapport. Les terres sont bonnes pour le maïs et le tabac, mais ne produisent guère autre chose ; c'est tout ce qu'il nous faut ; le tabac se vend bien et le maïs nourrit tout ce qui vit sur la ferme. » — « Pourquoi le tabac réussit-il bien dans le Tennessée, dans le Kentucky, généralement dans les Etats à esclaves, tandis qu'on ne peut le cultiver, ou que du moins on en néglige la culture dans les Etats du Nord ? » — « C'est, » me disait Smith que je questionnais avec une curiosité de vrai Yankee, « que de toutes les cultures, celle du tabac exige le plus de soins minutieux et une dépense de temps considérable pour le dépouillement des chenilles. Vos gens du nord, qui n'ont que leurs machines pour travailler, ne viendraient jamais à bout de sauver leurs récoltes. Dès que les plantes de tabac ont pris un développement un peu robuste, elles sont recherchées par une grosse phalène ou papillon de nuit, qui y dépose ses œufs. C'est ce que les planteurs appellent le ver. Les œufs sont par myriades, et si l'on ne répète chaque jour et sur chaque plante la recherche et la destruction des chenilles qui en sortent, les feuilles sont bientôt rongées jusqu'au collet de la racine. Inventez-nous une substance qui détruise nos chenilles sans nuire à nos tabacs et une machine à vapeur qui cultive nos cotons, pendant que nous la regarderons faire couchés à l'ombre d'un arbre ou d'un parapluie, et nous vous abandonnerons nos nègres, pour les transporter en Liberia ou partout où bon vous semblera. Toutes les terres ne sont d'ailleurs pas propres à la culture du tabac ; et bien que la plante se développe généralement dans les terres fortes et riches, où le maïs réussit, il est telle contrée, comme la Virginie par exemple, où elle semble prendre un arôme particulier, soit parce que les manipulations et les préparations de desséchement sont mieux soignées, soit parce que, comme à la vigne, le sol lui-même peut lui communiquer par quelqu'un de ses composants un arôme particulier, un goût de terroir plus ou moins recherché des amateurs. » Ce que je ne savais pas, c'est que le tabac ainsi que le vin doit être soumis à une fermentation arrêtée, pour que l'arôme se développe, et qu'une fois desséché et mis en balles il acquiert d'autant plus de valeur qu'il est plus vieux. Aussi Smith m'offre-t-il, pour rouler mes cigarres, du tabac de cinq ans, avec la même satisfaction vaniteuse que nos

propriétaires de vignes éprouvent à déboucher la poudreuse bouteille d'une *bonne année*. La même satisfaction d'amour-propre éclaire également sa figure quand il me parle de ses esclaves. Car pour lui, il les élève par spéculation, pour vendre ou pour louer les jeunes. Aussi, sa plantation est-elle une vraie fabrique de négrillons. Ces bambins de tout âge et de toute nuance pullulent autour de la hutte, ou se glissent au coin du feu avec toute la liberté d'enfants de la maison ; leur regard étonné est fixé sur les nouveaux venus avec une persistance qui me gêne comme une fascination. Il y en a, dis-je, de toutes les nuances ; depuis les mulâtres à peine brunis, à la peau espagnole et aux grands yeux circassiens, jusqu'aux africains pur sang et du noir le moins équivoque. « Les nègres se louent, me dit mon planteur, suivant l'âge, le sexe et la force. De huit à quinze ans, une vingtaine de piastres; à vingt ans, un bon nègre me rapporte cent piastres. Car à cet âge, un esclave vigoureux se paie à la vente de sept cents à mille piastres ; maintenant surtout où les nègres sont à haut prix et où la spéculation est bonne pour ceux qui *élèvent*. » — Ne dirait-on pas que je parle de bœufs et de moutons ? Je cite les termes propres. — Smith a trente nègres, dont une vingtaine à la ferme ; un bon nombre d'entr'eux sont nés et ont été élevés sur la plantation. Tous habitent ensemble et pêle-mêle dans les huttes, couchent sur une couverture étendue sur le plancher et autour du feu qui brûle toute l'année ; leurs unions passagères n'ont d'autre sanction que leurs goûts et leurs instincts, et, comme le maître et seigneur, ils se nourrissent exclusivement de viande de porc et de farine de maïs. Leurs vêtements ne sont guère que des haillons ; la saleté de tous ces gens-là est horrible.

Il faut me pardonner si la vérité m'oblige à présenter parfois des tableaux peu attrayants ; je peins des mœurs, je raconte des faits, et n'ai pas à choisir suivant les caprices de mon imagination. Il faut remarquer aussi, que tout en réunissant, ou en trouvant réunis chez un même planteur les divers faits que j'ai observés dans le Tennessée par rapport aux esclaves, je ne puis et ne veux tirer aucune conclusion générale avant d'avoir examiné cette institution dans les contrées où elle est pour ainsi dire perfectionnée, et où ce qu'elle a de déplorablement fâcheux est atténué par tout ce que la civilisation peut faire en sa faveur. Les contrées au contact de deux principes ennemis, sont comme les frontières des

Etats en guerre, ou comme les lignes des douanes. C'est une écumoire à travers lequel tout ce qu'il y a de beau et de bon s'épure et passe, et sur lequel s'entassent les souillures de toute sorte. Sous ce rapport, le Tennessée m'a semblé aux frontières de toutes choses ; aux frontières de l'esclavage, du commerce, de la religion, de la morale, de la civilisation en un mot.

Le souper chez Smith avait été préparé dans une hutte des nègres et peu à peu apporté sur la table de notre unique cabine par deux jolis enfants mulâtres. Il se compose de gâteau de maïs appétissant, de café et de jambon grillé. Les jeunes esclaves de 10 à 12 ans sont de figure charmante et pleine d'intelligence, et avec l'appétit stimulé par une course de dix lieues, le tout aurait été réellement attrayant. Mais les mulâtres, comme le propriétaire de la ferme et sa jolie compagne, sont rougés de gale ; je l'avais observé tout d'abord en entrant : et c'est d'ailleurs une maladie si généralement répandue parmi les fermiers du Tennessée, qu'on trouve dans les campagnes fort peu de familles qui n'en soient pas atteintes. Or, pendant le souper, les esclaves qui nous servaient et mes hôtes eux-mêmes, se livraient à des frictions incessantes et si repoussantes pour ma délicatesse d'Européen, qu'il me fallait les plus grands efforts pour ne pas rejeter avec horreur des mets dont j'avais cependant grand besoin.

La hutte des maîtres ne contient qu'une seule chambre pour tout appartement, et l'heure du repos est arrivée. Il y a bien deux lits dans la cabine : mais rien ne les sépare, et je suis quelque peu tenté de songer aux convenances et au respect des mœurs, quand la fermière, en préparant notre couche, renouvelée de linge et de couvertures d'une blancheur éclatante, l'isole d'un côté par des rideaux d'occasion, un châle et un morceau de toile suspendus à une ficelle. C'est suffisant pour tranquilliser les plus chastes exigences d'un naturaliste. Malheureusement, j'ai à partager mon lit avec mon jeune compagnon de voyage, dont l'état sanitaire n'est pas plus rassurant que celui de mes hôtes ; plus malheureusement encore, le temps s'est mis à l'orage, et à travers les interstices des poutres, le vent souffle sur nous ses bouffées humides. La pluie aussi tombe par torrents et le toit hospitalier, inhabile à garantir ses hôtes, laisse couler sur notre lit et sur ma figure, d'abord quelques gouttes, puis des filets, puis des ondées d'eau glacée. Malgré mes efforts pour le repousser, mon compagnon se

presse sur moi pour concentrer et mettre en commun le peu de calorique qui nous reste à tous les deux. Une demi-douzaine de négrillons, étendus au pied de notre lit sur le plancher de la hutte, effrayés de l'orage et tourmentés de leur incessant persécuteur, se livrent à des contorsions affreuses. Dans l'âtre, où sont entassés de grands blocs de bois à demi-consumés, brille de temps en temps une flamme passagère qui jette sur ce tableau une lueur fantastique. De temps en temps aussi, les éclairs remplissent la hutte comme pour la consumer, et les éclats du tonnerre et de la tempête la secouent comme une tente légère. Tout cet ensemble de circonstances est plus que suffisant, ce me semble, pour donner au voyageur une de ces nuits sans sommeil, qu'heureusement il trouve rarement dans ses pèlerinages, mais qu'une fois trouvées, il garde pour ses plus mauvais rêves.

20 *avril.* — Ce matin l'orage n'avait pas cessé ; la pluie tombait toujours en cataractes, comme la versent les orages du printemps en Amérique. La figure de mon hôte était soucieuse. « D'abord, m'a-t-il dit, il est inutile d'aller à la recherche de la source sulfureuse, puisqu'elle est certainement noyée dans le ruisseau débordé, auprès duquel est sa source. Puis, nous avons les orages et les pluies du printemps ; et si vous ne pouvez retourner aujourd'hui chez V....., qui sait si vous pourrez demain traverser les ruisseaux des forêts, qui à cette heure sont déjà des torrents dangereux, et combien de temps vous serez enfermé ici. Attendez encore quelques heures et nous verrons ; peut être la pluie cessera au moins un moment. » Mais l'orage, au contraire, semblait augmenter de violence ; de sorte que vers dix heures, après avoir examiné nos chevaux qui paraissaient solides, Smith nous pressa lui-même de nous mettre en route, pour nous tirer de la situation le moins mal que possible, et pendant qu'il était encore temps. — Adieu donc à l'hôte généreux et complaisant qui nous a offert tout ce qu'il avait de meilleur à donner, et que je quitte avec un *Dieu vous garde* tout cordial et même avec un sentiment d'affection. *Dans les âmes bien nées,* on l'a dit, la reconnaissance ne se mesure pas à la grandeur du bienfait. Et pourtant, malgré cet élan de beaux sentiments, avant de tendre la main à mon ami le planteur, j'étais monté à cheval et j'avais prudemment mis mes gants.

J'avoue volontiers, qu'au moment où je quittais la ferme, et quand la pluie m'aveuglait en me fouettant la figure, je jetai un

coup-d'œil de regret sur la hutte semi-protectrice qu'il nous fallait abandonner. J'avoue encore, qu'en sentant mon cheval s'enfoncer et broncher à chaque pas, dans les fondrières invisibles d'un sol détrempé, j'avais oublié les inconvénients et les dégoûts de l'hospitalité tennesséenne. J'avoue enfin, qu'en poussant mon cheval à la nage, pour traverser des torrents qui hier n'étaient que des ruisseaux à mouiller à peine les sabots des chevaux, mais qui maintenant roulent à travers la forêt, entraînant comme des avalanches des arbres entiers dans leurs ondes épaisses et limonneuses, j'avoue, dis-je, qu'alors j'enviais Smith et sa hutte; peut-être même le sort de quelqu'un de ses négrillons bien nourris. Car il est de ces moments d'angoisse, où la porte des épouvantements semble ouverte devant les yeux de l'homme et où son regard s'en détourne, pour chercher avec amour tout ce qui est en dehors de ses terribles obscurités et qui appartient encore à ce monde. Mes plus poignantes angoisses n'étaient cependant pas pour moi-même. Mais mon compagnon avait un cheval moins robuste que le mien, et après avoir traversé avec peine le torrent le plus impétueux, en me retournant dès que mon cheval eut pris pied, je vis, un instant seulement, mon jeune guide entraîné par le courant, au milieu d'un abattis de bois flottant et prêt à être engouffré dans un abîme que le torrent creusait entre deux énormes platanes. Un cri d'effroi! voilà tout le secours que je pouvais lui prêter. Par un effort prodigieux, le cheval a coupé le courant, et quelques minutes après, tous deux, pâles d'émotion et sans mot dire, nous poursuivions notre route vers la ferme. Les plus mauvais pas avaient été traversés avant la nuit, et au moment où l'obscurité commençait à devenir assez épaisse pour nous empêcher de discerner les objets rapprochés, nous entrions dans les chemins battus. Dès-lors il n'y avait plus de danger et l'instinct de chevaux, abandonnés à eux-mêmes, nous garantissait un heureux retour à la ferme. Seulement il fallait surveiller les branches d'arbres qui de temps en temps me balayaient la figure ou emportaient quelque lambeau de mon vêtement.

Pour apprendre le contentement dans une situation qui nous paraît fâcheuse, il n'est pas de meilleur moyen que d'en essayer une pire. C'est la plus banale et la plus naïvement philosophique de toutes les réflexions. Mais quelque naïve et banale qu'elle soit, elle n'en est pas moins bonne à répéter quand l'occasion s'en présente.

En arrivant chez V....., en y retrouvant un bon feu, le gâteau de maïs et le lard grillé sans l'assaisonnement du service des nègres, un lit excellent pour moi seul et un toit solide, cette hutte qui ne laissait pénétrer que le vent et que hier je regardais d'un œil quelque peu dédaigneux, me semble aujourd'hui un palais.

XXIV.

Derniers adieux à un ami. — Mystérieux attraits de la nature pour l'homme civilisé. — Mépris de l'indien pour les villes et les trésors de la civilisation. — Les émotions de la vie sauvage. — Retour à Dower. — L'inondation. — Les meetings. — Instinct destructeur du Yankee. — De l'utilité des meetings. — Générosité du Yankee..... dans ses discours.

21 *avril*. — Je voulais me reposer aujourd'hui ; c'est impossible. Il faut se remettre en route. La pluie a duré toute la nuit et continue avec la même violence. La rivière monte si rapidement, que peut-être déjà j'aurai peine à atteindre le bateau qui sert de pont-volant pour traverser le Cumberland, vis-à-vis de Dower. En restant un jour de plus à la ferme, je m'expose à y être arrêté plus d'un mois. V..... voudrait me retenir encore, car malgré ses illusions passagères, il sent que l'heure de la mort s'approche, et il me répète en pleurant que nous ne nous reverrons jamais. Je le sens mieux que lui ; mais je n'ose lui montrer ma douleur et j'essaie de lui murmurer quelques paroles d'espérance. « Nous nous reverrons en Europe où vous irez retrouver vos amis et reprendre la force et la santé » — « En Europe, jamais, me dit-il, mais là haut où ma mère m'attend et où je m'en vais la rejoindre » — Sans répondre un mot j'ai quitté la hutte pour ne pas éclater en sanglots. — V....., je l'ai dit, n'a gardé d'Europe qu'un seul brillant souvenir, celui de sa mère ; tout le reste est oublié ou plutôt dédaigné par lui. Car il est riche maintenant et il pourrait se reprendre à toutes ces choses qu'il aimait autrefois. Mais, dut-il vivre cent années, il ne quitterait pas sa ferme ou sa hutte délabrée, où il a trouvé le bonheur en apprenant à se contenter de ce qu'il appelle le nécessaire et à mépriser les superfluités et le luxe de notre civilisation raffinée. Il a fait un pas que beaucoup appelleront un pas en arrière ; un pas vers la nature et la vie sauvage. — Hélas ! il faut que je l'avoue : quelque argument qu'on puisse employer pour stygmatiser ce mouvement de recul, pourrait-

on nier qu'il ne soit en réalité un pas vers le bonheur. La nature a des secrets d'une profondeur insondable ; non pas des secrets de science seulement, mais de ces effluves mystérieuses qui sont à l'ame des parfums enivrants, dont elle ne peut plus se détacher quand elle les a goûtés une fois. Interrogez, non pas l'Indien seulement, qui ne voit dans les wigwams des blancs que de grandes prisons bien ornées, où il ne pourrait vivre un mois sans mourir; non pas seulement le jeune blanc que l'Indien a fait captif et qu'en une seule année il a si bien plié à sa vie errante et aventureuse, que ni promesses, ni menaces, ni paroles d'affection, ni doux souvenirs, ne peuvent plus le forcer à abandonner ce que nous appelons les misères et les dégradations de la vie sauvage. Mais interrogez ces jeunes filles, élevées dans le luxe et la richesse, dont le cœur et l'intelligence ont été développés aux meilleures écoles. Depuis quatre ans à peine, arrachées à notre civilisation et plongées dans la vie sauvage par quelque catastrophe, non-seulement elles ont séché leurs larmes et oublié leurs premières affections, mais quand ce que nous appelons la liberté leur est offerte, elles la refusent avec énergie ; elles s'attachent au cou de leurs parents d'adoption, ou peut-être de quelque jeune ami tatoué, et il faut la force pour les arracher au Dakota (village) de l'Indien et la plus active surveillance pour les empêcher de s'élancer dans les bois vers la fumée qui s'en élève. Et interrogez aussi le vieux trapeur, qui toute l'année vit seul dans les forêts et les déserts. Sa couche est sur le sol, ou durci par le soleil, ou détrempé par la pluie, ou couvert de neige et de glace. Quelquefois il s'abrite sous des arbres verdoyants des forêts ; mais le plus souvent il n'a pour tente que le ciel ; il se nourrit de quelques morceaux de daim et de buffalo, à peine un instant grillés sur la flamme enfumée. La faim, la soif, la lutte contre les éléments et les animaux sauvages, voilà ses jouissances de tous les jours. Et pourtant, il n'approche des villes qu'une fois l'an, pour y échanger ses pelleteries contre la poudre et les balles; et même alors, il n'échange pas son vêtement de peau ; il ne déchausse pas ses mocassins d'écorce ; non-seulement il n'a pas honte de sa misérable apparence, mais vous le rencontrez dans les rues de Saint-Louis, le regard hautain et le sourire méprisant, daignant à peine jeter un coup-d'œil sur cette civilisation qu'il repousse, ou tendre la main à ses amis d'autrefois, qu'il appelle des poupées. Offrez-lui les trésors de la Californie et

les jouissances qu'ils pourront lui donner, à la condition seulement qu'il abandonnera sa *vie sauvage*, il les repoussera du pied, et la carabine jetée négligemment sur l'épaule, il reprendra seul les sentiers de ses solitudes, en murmurant quelques paroles de mépris ou de pitié pour l'homme dégénéré des villes. — C'est l'habitude, dit-on, et l'habitude est une seconde nature. — Certes, il y a quelque chose de plus que l'habitude ; il y a l'attrait irrésistible du contact avec ce qui tombe directement de la main de Dieu ; avec la beauté, la puissance, l'immensité, l'infini ; et ce contact, bien qu'inexpliqué le plus souvent, n'en est pas moins senti par l'homme, quelle que soit d'ailleurs sa condition et le développement de son individualité morale. Dans la nature, en effet, l'homme rude et sauvage trouve des émotions saisissantes et sans cesse renouvelées ; la liberté sans limites, et plus que cela : avec l'ivresse de son pouvoir et de sa royauté sur les créatures qu'il poursuit et qu'il dompte, la conscience d'un mystérieux rapport avec le souverain dominateur et dispensateur de toutes choses. L'homme civilisé et religieux y trouve des élans d'enthousiasme, que rien ne refroidit et ne désenchante. A chaque pas, il y trouve Dieu et sa providence qui se révèle partout où son regard s'arrête; il y retrouve son cœur dans sa pureté primitive, ce cœur, dont l'amour est la vie, et qui, dans les soupirs du vent dans les branches, ou dans les murmures des ruisseaux sur les mousses, ou dans les mélodies de quelque oiseau caché sous le feuillage, se berce en transports ineffables, comme s'il entendait quelques notes des ravissants concerts des anges. Ce que l'homme de science y trouve, il faudrait trop de temps pour le dire ; mais avouons-le franchement : quels que soient les trésors de science réunis dans les bibliothèques ; quelque nombreuses que soient les collections des musées, le naturaliste ne peut *bien* apprendre que dans l'étude, que dans les leçons prolongées et suivies de la nature, qui est toujours pour lui le plus savant et le meilleur des maîtres. — Et le corps lui-même, nous l'avons dit, est bientôt fait à ce que nous appelons privations et souffrances de toute espèce ; non-seulement il les supporte, mais elles lui donnent une nouvelle vigueur, et une part de cette force se communique à l'ame. Il s'arrange bientôt cent fois mieux d'un morceau de pain trempé dans l'eau claire du ruisseau, que des mets les plus friands ; et je l'affirme sans aucune

exagération, il a beaucoup plus de peine à se refaire aux douceurs de notre vie sociale, qu'il n'en avait eu à se ployer aux nécessités de la nature (1).

22 *avril.* — J'ai pu atteindre Dower hier soir ; la barque pouvait encore traverser la rivière. Mais ce matin, le Cumberland a submergé ses rives, et la hutte du batelier, abandonnée cette nuit, vient d'être emportée par le courant. La largeur du fleuve est au moins quadruplée dans plusieurs endroits, car déjà maintenant l'eau s'élève à plus de trente pieds au-dessus du niveau ordinaire. Comme tous les champs cultivés le long des rives sont balayés par le fleuve, ses eaux sont presque entièrement cachées par les bois des palissades qu'il emporte. Telles sont ces rivières d'Amérique. En été, on les traverse à gué presque partout, et au printemps des années pluvieuses, elles se gonflent subitement au point de couvrir quelquefois des provinces entières. Qu'on se figure par ceci, quels doivent être les ravages de ces inondations : pendant quatre jours que j'ai passés à Dower pour attendre un bateau, le fleuve, avec un courant très rapide, a charrié sans interruption des palissades, des poutres, des planches, des bois de construction, de telle sorte que le milieu de la rivière en était couvert comme d'un radeau continu. De Dower à Nashville, la capitale du Tennessée, toutes les fermes et tous les villages étaient sous l'eau et le plus souvent on n'en reconnaissait la place que par quelque pignon ou quelque cheminée ; à Nashville même, les rues basses étaient si bien couvertes, que du haut des collines on n'en marquait la direction que par les cheminées qui pointaient çà et là au-dessus de l'eau. Ces inondations, quoique périodiques, sont rares ; les observateurs, je ne sais trop sur quelle autorité, en

(1) Il ne faut pas croire qu'il faille beaucoup de temps pour se former à ces habitudes de nature et pour endurcir le corps au point de supporter sans souffrance les intempéries des jours et des nuits sans abri. Tous les voyageurs qui ont traversé les plaines pour visiter la Californie, regrettent les impressions de cette vie aventureuse et les rappellent comme leurs plus doux souvenirs. — Tous ceux qui pour quelques mois auront tâté de cette vie qu'on appelle sauvage, comprendront facilement cette exclamation de notre savant ami Desor, qui, à son retour du lac Supérieur où il avait passé l'été dans les bois, me disait : « Je n'ai jamais éprouvé de douleur plus grande qu'en quittant mes mocassins pour fourrer mes pieds dans des bottes, et la première fois que j'ai couché dans un lit, j'ai attrapé un rhume de cerveau. »

fixent le retour après un laps de sept années. Mais fussent-elles plus rares encore, on doit les envisager comme des éventualités assez destructives, pour diminuer de beaucoup la valeur et la richesse des terres basses près des rives des fleuves. L'Américain s'inquiète peu de voir sa hutte emportée avec tout son modeste mobilier, pourvu que ses terres en rapportent davantage; mais nos émigrants d'Europe, peu habitués à la vie nomade, ne s'arrangent guère de ces déménagements forcés où l'existence de toute la famille est souvent compromise.

Retenu forcément à Dower, car les bateaux à vapeur n'arrivent pas, je passe mon temps à courir les collines voisines, malgré la pluie, à visiter quelques compatriotes dans leurs fermes, à récolter et à sécher quelques plantes de printemps. Le soir, mon hôte, homme fort complaisant et très instruit pour la position qu'il occupe, d'ailleurs un *fils de tempérance* et qui, par conséquent, si même je désirais quelque autre boisson, n'aurait à m'offrir que de l'eau, me propose de l'accompagner à un *meeting* ou assemblée délibérante. — « Ces meetings, me dit-il en forme d'explication, ont lieu toutes les semaines et sont ouverts à tout le monde. Ils ont pour tout dignitaire un président élu tous les six mois, qui propose les sujets à discuter, règle la marche de la discussion, s'il y a lieu, ou plutôt fixe le tour des orateurs. L'assemblée elle-même décide de la valeur des arguments et vote sur les questions proposées. » — « Allons voir ! C'est une étude de mœurs à faire; et malgré mes mauvaises oreilles, j'en attraperai toujours quelque chose. » — Ce soir-là, il s'agissait de décider si l'Union américaine était en danger par la nouvelle loi votée sur l'esclavage par le Congrès et par l'admission de la Californie, comme Etat libre, dans la confédération des Etats-Unis. Le président était un bonhomme de maréchal-ferrant, tout bouffi de son importance. Il tenait le fauteuil présidentiel, une mauvaise chaise de bois, avec une dignité égale au moins à celle du président d'un Sénat américain. L'assemblée était nombreuse; elle se composait d'une trentaine de personnes : et si l'on se souvient que la ville de Dower n'a pas quatre cents habitants, on jugera par ce fait de l'importance attachée à de tels débats par la population mâle. Les dames étaient absentes : « Bien que, me dit mon hôte, s'il s'en présentait quelques-unes, elles fussent reçues sans opposition. » La séance est ouverte

par quelques mots du président : les auditeurs sont alignés sur leurs bancs ; l'orateur monte au pupitre et commence sa harangue; aussitôt les couteaux sont tirés et le massacre commence. Massacre innocent, si l'on veut ; massacre d'idées et d'éloquence par l'orateur ; massacre de bancs et de balustrades par les couteaux des auditeurs.

Je ne sais si j'ai déjà quelque part, dans ces lettres, parlé de cette disposition du Yankee à couper, à tailler tout ce qui lui tombe sous la main, dès qu'il est un instant sans occupation forcée. L'homme bien élevé a généralement oublié ce tic ; mais dans les campagnes on le retrouve partout. Dans les groupes réunis chaque jour et à toute heure devant le magasin principal du lieu, chacun coupe, tantôt une bûchette insensiblement réduite à des dimensions microscopiques, tantôt les caisses, les bancs, les portes, tout en un mot ce qui se laisse entailler. Tous les lieux publics, les temples mêmes, sont curieusement défigurés par cette manie dévastatrice, et la salle de justice de Dower, où nous étions maintenant réunis en solennel concile, présentait l'apparence équivoque d'un je ne sais quoi, moitié construction, moitié ruine, où tous les genres de sculpture dans l'enfance auraient tour à tour été essayés et abandonnés. Les deux colonnes qui soutenaient la porte étaient alternativement amincies et renflées dans leur longueur, percées de trous et couvertes d'entailles, de telle sorte qu'à la lueur vascillante de l'unique chandelle qui éclairait le président, elles ressemblaient assez à des têtes grimaçantes attachées en chapelets. Les dossiers des bancs étaient, non pas sculptés en dentelles, mais déchirés et percés, comme les haillons d'un mendiant. Un de mes voisins était sérieusement occupé à détacher à coups de canifs la seule traverse qui restât à la chaise du président, au risque de lui enfoncer dans le dos la pointe de son instrument destructeur ; et la modeste tribune, dont les coins avaient été enlevés et dont le contour était taillé en étoile, était de temps en temps vigoureusement attaquée par l'orateur lui-même, qui semblait chercher des inspirations ou des figures de rhétorique dans les bribes du chêne peu respecté, qu'il mâchonnait en guise de *chique*. — Par ce que j'ai pu comprendre de la séance et par ce que m'en écrivait mon hôte, les arguments pour et contre la question étaient empruntés aux paragraphes des journaux; ils différaient seulement

par la manière dont ils étaient soutenus et développés. D'ailleurs l'assemblée était parfaitement calme, pour ne pas dire patiente ou passive, et chacun des orateurs inscrits gardait la parole aussi longtemps que les idées lui venaient. — Vers dix heures du soir, la discussion étant épuisée, l'assemblée passa aux voix par assis et levé, et la majorité, 17 pour et 13 contre, ayant décidé que l'Union américaine était en danger, chacun s'en alla satisfait.

« Bah! disais-je à mon hôte en retournant à l'hôtel, cette comédie-là me semble joliment du temps perdu pour vos jeunes gens, et je ne comprends pas quel plaisir vous trouvez vous-même à ces discussions inutiles, ou qui même frisent de fort près le ridicule.» —« Vous jugez en étranger, m'a-t-il répondu, et une fois habitué à nos mœurs démocratiques, vous comprendrez la valeur de semblables démonstrations, qui maintiennent l'élément républicain dans nos mœurs et qui chaque jour ravivent la flamme qu'un peu de négligence éteindrait bientôt. Un gouvernement n'est populaire, qu'autant qu'il sort du peuple; et il n'est pas un des jeunes orateurs, que vous avez vus aujourd'hui, qui ne se croie destiné à jouer plus tard un rôle dans nos assemblées législatives, comme il en est plusieurs qui peut-être deviendront sénateurs ou députés. Ces jeux-là ressemblent, si vous le voulez, aux exercices militaires des bambins, et vous y trouvez assez de burlesque pour vous rappeler le sabre de bois et le casque de papier bariolé; mais de grands généraux n'ont-ils pas découvert leur instinct belliqueux et leurs talents guerriers, en dirigeant les évolutions d'une troupe d'écoliers. Ainsi, plus d'un de nos orateurs distingués ont pris leurs premières leçons d'aplomb, de déclamation, d'éloquence, dans une assemblée comme la nôtre. D'ailleurs nos jeunes gens, attachés aux sociétés de tempérance que nous venons d'introduire, n'ont rien pour les distraire et les délasser de leurs travaux de tous les jours, et si nous les abandonnons à eux-mêmes, ils auront bientôt repris le chemin de la guinguette et retrouvé le goût des liqueurs fortes. » — « Mais pourquoi, alors, ne pas reporter vos discussions sur quelque sujet d'un intérêt direct pour vous, ou moral, ou matériel; par exemple, sur la construction d'un bateau d'abordage qui vous manque, sur la reconstruction de votre maison publique, ou hôtel de justice, qui tombe en ruines; sur l'agriculture de la contrée et sur les meilleurs moyens de la sou-

tenir en créant des voies d'exportation ; sur une foule d'autres sujets qui vous touchent de plus près et que vous oubliez. » — « Nous évitons les questions pratiques parce qu'elles ne sont pas à la portée de tout le monde et qu'elles n'intéressent qu'une partie des auditeurs ; parce que, d'ailleurs, elles supposent toujours des moyens qui nous manquent et mettraient de plus en plus en évidence ce que chaque homme tient le plus à cacher : sa pauvreté et ses côtés faibles. Or comment voulez-vous animer une assemblée de jeunes gens qui n'ont aucun intérêt, je dirai plus, aucune inclination à des discussions publiques, si vous ne les stimulez par la vanité, si vous ne donnez pas, pour ainsi dire, à chacun d'eux un rôle à jouer dans la comédie ? » — Mon hôte avait raison. Ce qui serait burlesque en Europe, non pas avec nos mœurs seulement, mais avec notre bouillant caractère, qui bientôt aurait changé les discussions en querelles, les discours en injures et la salle des séances en arène de pugilat, est parfaitement à sa place en Amérique. Et d'ailleurs, aurait pu ajouter mon hôte : le Yankee n'est pas causeur, mais il aime prodigieusement faire des discours ; le Yankee n'aime pas la pratique des vertus, mais il en aime considérablement l'apparence quand il pose en public. Le Yankee ne connaît guère les douceurs de la sociabilité , mais il les remplace par les assemblées de corporations, les clubs délibérants où il aime à faire briller les facettes de son individualité. Enfin, le Yankee est avare et ne se décide guère à lâcher son argent, s'il n'en reçoit pas une palpable compensation ; mais il a ses meetings sympathiques, où les paroles sont prodiguées, comme monnaie courante, avec des élans d'enthousiasme et des *cheers* (vivats) d'autant plus bruyants, qu'ils ne coûtent rien à personne.

Ces meetings sympathiques mériteraient un chapitre à part, tant ils peignent bien le caractère américain et le montrent sous son vrai jour. Un étranger de distinction arrive-t-il, aussitôt on convoque une assemblée qui décide : que la ville est très honorée de la visite d'un tel ; qu'il sera reçu et accueilli avec toute la distinction qu'il mérite ; qu'un comité appointé sera chargé de le recevoir au débarcadère ou au port, et de lui faire un discours d'occasion ; que la présente détermination a été prise après mûre délibération et discours animés de tels et tels, et qu'elle sera insérée dans les journaux de la localité. S'il y a un mauvais dîner au bout

de l'affaire, les discours en font le plus *piquant* assaisonnement, et chacun paie son écot, souvent même aussi l'étranger de distinction. — Tout Américain est membre d'une corporation quelconque; il n'y a nul pays au monde où il y en ait d'autant d'espèces. Or, si quelque membre d'une corporation meurt, aussitôt le meeting sympathique est convoqué, et toujours après discours d'usage et sérieuse délibération, l'assemblée décide : qu'elle prend beaucoup de part à l'événement, et envoie, par une députation, des compliments de condoléance à la veuve et à la famille. Et toujours l'article additionnel : que la présente décision, avec les éléments principaux de la discussion, sera insérée dans les gazettes de l'endroit. Mais que la veuve soit dans la misère, ou qu'il y ait de pauvres enfants orphelins à élever, la générosité n'en dépasse pas plus, pour cela, les bornes de la charité écrite ou mise en discours, et personne ne délie les cordons de la bourse. — Il était amusant, il y a quelques mois, de lire les furibonds articles de journaux yankees, contre l'avarice et la lâcheté de notre pauvre Suisse; et pourquoi? parce qu'après avoir nourri pendant trop longtemps les réfugiés politiques, au grand détriment de ses finances, elle s'était décidée à renvoyer chez eux ceux qui pouvaient y rentrer sans danger, et à laisser vivre de leurs propres moyens ceux qui étaient assez forts pour travailler. « La Suisse était avilie » et dégradée ; elle avait perdu son rang honorable parmi les na- » tions ; son avarice l'avait déshonorée et l'histoire qui enregistre » tout, enregistrerait aussi sa décadence. » Au milieu de ce grand étalage d'indignation et de nobles sentiments, les réfugiés Polonais, les réfugiés allemands arrivaient. Il y avait des noms célèbres à encenser, de grandes infortunes à consoler. Aussi, à New-York, à Boston, à Cincinnati d'abord, puis dans les villes de second ordre, puis dans les plus minces cités et dans les villages, partout des *meetings* s'assemblent pour déclarer toujours : que l'assemblée prend beaucoup de part à la situation des réfugiés ; que l'Amérique accueille tels et tels individus avec la considération due à leurs éclatantes vertus ; que l'assemblée leur envoie des députés pour leur faire les discours d'usage (à condition toutefois que les individus nommés passent dans la ville, car le Yankee ne se déplace pas, si ce n'est à raison d'un tant par mille) : et qu'enfin les journaux publieront les délibérations dans leurs colonnes. Mais

d'argent, il n'en est pas question. Hecker lui-même, après avoir mis à la mode un chapeau qui porte son nom, est forcé d'acheter une ferme de ses propres deniers et de mettre la main à la charrue pour vivre. Et les Polonais, pour ne pas mourir de faim, travaillent à la construction des chemins de fer et traînent la charrette des manœuvres, en compagnie des Allemands et des Irlandais. Une fois la *démonstration* faite (c'est le mot américain), la conscience est à l'aise et chacun s'en retourne à ses affaires. Le plus fougueux et le plus riche des orateurs serait indigné si quelqu'un de ces pauvres exilés, qui lui ont fourni de si beaux élans d'enthousiasme et de si touchantes figures de rhétorique, venait lui demander un centime. *Help yourself*, c'est-à-dire, aidez-vous vous-mêmes. C'est la grande maxime à l'usage de ceux qui, en Amérique, sont malheureux, ne savent que faire pour vivre et réclament un service d'argent. — Il y a loin de cette manière d'agir à notre hospitalité suisse, si chèrement payée et supportée par le peuple.

LÉO LESQUEREUX.

LA

LITTÉRATURE DE LA SUISSE FRANÇAISE

considérée surtout dans son principe religieux et national et dans ses rapports avec les autres littératures de l'Europe. (1)

II.

Dans la première partie de ce travail, j'ai essayé de montrer quelle devait être la place de notre Suisse romane dans la civilisation spirituelle du monde chrétien. Je voudrais maintenant, d'après le plan indiqué en commençant, étudier dans sa réalité notre développement littéraire en le rattachant à celui de l'Europe : après avoir dit ce que nous pouvons et devons être, rechercher ce que nous avons été ; et par conséquent aussi parler de l'avenir et des devoirs qu'il nous impose. Tel sera l'objet de cette seconde partie.

Je l'ai déjà dit, la vie spirituelle n'a commencé pour nous qu'à l'époque de la Réformation. Alors seulement nous eûmes en nous le principe de cette vie, tandis que, jusques-là, Rome en avait eu le monopole. C'était le sort commun des nations chrétiennes.

Mais, en outre, la Suisse romane ne prit aucune part au mouvement littéraire de la période catholique ou chevaleresque (1). C'est

(1) Voyez l'article précédent, n° de Mars 1852, page 165.

(2) Le phénomène inverse s'est produit en Belgique : ce pays, en effet, a participé au mouvement littéraire du moyen-âge, et en particulier à celui de la France : mais, comme il est resté dans le catholicisme, son activité spirituelle s'est arrêtée au 16me siècle (voyez en particulier Van Hasselt, *Essai sur l'histoire de la littérature française en Belgique)* — La Belgique, pays à la fois germanique et roman, offre avec la Suisse plus d'une analogie : mais sa civilisation est très inférieure à la nôtre, toute matérielle, et encore aujourd'hui singulièrement enfantine : elle n'a jamais connu que les régions inférieures de la vie. Cela vient de ce qu'elle n'a pas été placée de façon à s'émanciper jamais complétement : elle en est restée à cette vie matérielle et subordonnée des bourgeoisies du moyen-âge, qui a sa meilleure

qu'elle était encore perdue au milieu de la féodalité : çà et là seulement, quelque vie municipale se faisait jour, à Genève surtout : mais nous ne pouvions encore dominer le chaos qui nous entourait et nous pressait de toute part. Pour mieux dire, il n'y avait pas encore de Suisse romane. D'ailleurs, eût-elle déjà commencé à se dégager, à se former, elle aurait été trop faible pour jouer son rôle dans le mouvement littéraire de l'époque. En effet, la force était alors le principe de la vie sociale, et la poésie, nous l'avons vu, reposait presque entièrement sur l'action, qu'elle exagérait jusqu'au merveilleux : l'idée tyrannisait la société au lieu de l'animer, ou du moins, elle ne se laissait ravir par les peuples qu'à main armée : il fallait alors, pour vivre, avoir la puissance matérielle, et les cœurs ne battaient librement que sous l'armure ou derrière de fortes murailles. Ainsi les nations faibles, les cités opprimées, comme les nôtres, étaient exclues du banquet spirituel.

La Suisse allemande, au contraire, dès qu'elle eut gagné sa place, eut ses chants de guerre, où respirent l'orgueil et l'ironie de la force victorieuse : mais c'est une poésie toute locale et qui n'a rien de vraiment humain : le chant de triomphe faisait retentir les échos des montagnes, mais l'Europe ne l'entendait pas. Auparavant déjà, lorsque la Suisse tout entière était englobée dans la féodalité allemande, les contrées du nord-est avaient eu leurs *Minnesænger* (1), en même temps que les autres provinces de

expression dans le Roman du Renard (flamand d'origine). Aujourd'hui elle a une activité politique intéressante, mais qui manque d'élévation morale : sa littérature en langue flamande tend à renaître, mais elle en est encore au réalisme local. Cet exemple prouve, par la comparaison, de quelle utilité nous a été la Réforme. On sait ce qu'elle a donné à la Hollande, et comment elle l'a élevée au-dessus de la Belgique : mais la Hollande, placée favorablement pour le commerce, ne l'était pas également bien pour la vie spirituelle : elle était isolée, soit par sa position géographique, soit par sa langue, tandis que, sous ces deux rapports, la Suisse se trouvait au centre du mouvement européen.

(1) Les lecteurs de la *Revue Suisse* les connaissent par les travaux de MM. Daguet de Fribourg et Nessler. — La Suisse allemande avait déjà été un centre important pendant la période qui précéda l'établissement des castes, et où le christianisme était conçu encore dans sa beauté par de vraies nations, soit en Angleterre, soit en Allemagne : moment unique, occasion bientôt perdue et qui ne fut retrouvée qu'après la Réforme : le papisme et la féodalité menaçaient déjà l'Europe. C'est à cette époque que remonte probablement la première rédaction des Niebelungen. Le couvent de Saint-Gall fut alors (9me et 10me siècles) un des foyers du mouvement : on attribue généralement à un de ses moines la rédaction définitive du ravissant poème

l'Empire : c'est qu'alors la Suisse et l'Allemagne ne faisaient qu'un : et la communauté de race permettait à ses peuples d'origine germanique de participer largement à la vie spirituelle de leurs frères, tandis que nous en étions exclus.

Mais le moment devait venir où la Suisse allemande aurait besoin, comme nous, de l'indépendance religieuse et intellectuelle pour son activité littéraire. En effet, l'époque de la Renaissance et de la Réforme fut celle où les grandes monarchies absolues se dégagèrent décidément du chaos féodal et où la force matérielle tendit par suite à se concentrer prodigieusement : dès-lors la confédération suisse dut déchoir du rang qu'elle avait occupé au moyen-âge : elle dut renoncer au rôle triomphant qu'avaient joué dans le monde les républiques de l'antiquité. Et ce fut tant mieux, car l'atmosphère des champs de bataille est mauvaise pour l'âme : il vaut mieux pour elle faire des conquêtes dans les paisibles domaines de la science et de la poésie.

Ce fut alors précisément que la Réformation vint nous ouvrir ces perspectives infinies, quand celles de la terre se fermaient devant nous. Ainsi s'opèrent les compensations dans les plans de la Providence.

Pour la Suisse romane, le 16me siècle devait être l'aurore de la vie intellectuelle et littéraire. Comme je l'ai dit en commençant, les pays matériellement faibles et qui dépendent d'un centre extérieur ne sauraient s'élever à la poésie, que si l'idée a pénétré dans les masses : tant qu'elle est centralisée dans une théocratie, comme elle l'était au moyen-âge, et que, par suite, la littérature laïque est toute matérielle, les nations faibles restent en dehors du mouvement. Il faut, pour ainsi dire, que l'idée les vienne chercher : il faut que la littérature se spiritualise, qu'elle devienne vraiment humaine et qu'ainsi les plus petits, les plus déshérités, aient leur part de la vie. En d'autres termes, il faut que Dieu remplace le prêtre et que toute âme humaine ait en elle son foyer de lumière. En effet, pour présenter ces idées sous une forme un peu diffé-

de Walther d'Aquitaine, où le christianisme, encore pur comparativement, s'unit aux traditions germaniques (v. par ex. la brochure de Wackernagel, intitulée : *Die Verdienste der Schweizer um die deutsche Litteratur*). Le poème a été publié par Grimm : Fauriel s'en est longuement occupé dans son *Histoire de la poésie provençale*. — Sur Saint-Gall, voyez aussi le travail commencé par M. Daguet, dans cette *Revue*, sur l'histoire littéraire de la Suisse ; il serait à désirer qu'il le continuât.

rente, dans les petits pays, l'individu a beaucoup plus d'importance morale qu'au sein des nations puissantes. Celles-ci possèdent l'autonomie, la suprême indépendance pour elles-mêmes, tandis que, dans des civilisations comme la nôtre, elle n'est complète que pour les individus. Il faut donc que l'idée parvienne jusqu'à eux. Or elle ne rayonna ainsi qu'à l'époque de la Réformation.

Mais, comme il arrive toujours lorsque le monde fête l'avènement d'un grand principe, la vie spirituelle des pays éclairés par le soleil nouveau fut d'abord purement théologique : l'éclat de la lumière céleste effaçait tout, comme aux premiers siècles du christianisme, comme dans l'Orient primitif, lorsqu'au matin du monde la première aube vint à blanchir le ciel. La poésie protestante fut d'abord une prière, un chant d'actions de grâce, comme les hymnes des Védas et de la Bible, comme ceux de la primitive Eglise : la voix puissante de Luther entonna la première le chant nouveau, et les multitudes, jusqu'alors muettes, le répétèrent après lui : le *Kirchenlied* fut d'abord l'unique poésie de la Réforme (1). Elle eut sa période théologique, comme toutes les civilisations dignes de ce nom : les âmes voulurent d'abord se rassasier de la contemplation des royaumes éternels si long-temps cachés à leurs regards. Le principe ne devait que plus tard se ramifier et embrasser la vie sociale tout entière. *L'homme* devait s'édifier lentement à côté ou plutôt à l'abri de la grande idée de *Dieu*, qu'il avait d'abord fallu relever et opposer à celle du prêtre. Nous verrons bientôt où et comment s'opéra cette évolution.

La Suisse romane eut sa part dans le mouvement de cette première période (2). Mais, comme l'Evangile lui était venu de la

(1) Il faudrait noter ici l'influence que ce grand événement a exercée sur l'art musical. Ainsi l'on sait que Goudimel (un des martyrs de la Réforme), l'auteur de la musique de nos psaumes, fut le maître de Palestrina, le restaurateur de la musique en Italie. — C'est surtout en Allemagne que l'idée religieuse devint le principe unique de la poésie et fit prédominer la forme lyrique : Opitz se rattache tout-à-fait à cet ordre de sentiments. Dès-lors, un lyrisme moitié mystique, moitié naïf et populaire est demeuré le centre de la littérature allemande : et c'est à cette source pure qu'elle a puisé et et qu'elle puise encore ses meilleures inspirations. C'est précisément l'inverse de la poésie tout extérieure et essentiellement épique des nations du Midi.

(2) L'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, est surtout précieuse pour cette époque. On sait que ce travail n'est qu'un vaste catalogue : il a été écrit à une époque où l'histoire littéraire était encore à naître, comme la théorie de la littérature. L'esthétique a pu seule faire comprendre le déve-

France et comme ses villes devinrent bientôt le refuge des Huguenots et le centre de leur vie, notre développement scientifique et littéraire se confondit alors avec celui de la France protestante. Nous faisions cause commune avec cette vaillante noblesse, avec ces intrépides bourgeoisies, qui défendaient les droits de l'esprit contre la tyrannie de l'Etat et du clergé : les mêmes sentiments faisaient battre les cœurs, depuis ces campagnes du Poitou et de la Saintonge où s'élevait la poussière des batailles, jusqu'aux rivages de nos lacs. On a dit souvent que nous n'avions été alors qu'un instrument : il est vrai que nous vivions de dévouement et de sacrifices : mais cet héroïsme était volontaire ; nous nous étions enrôlés de notre plein gré sous la bannière du Christ. Cela est vrai : nous eûmes alors notre chevalerie, nous combattîmes pour l'idée, comme l'Angleterre sous Elisabeth, comme la Hollande sous le Taciturne, comme les Suédois sous Gustave-Adolphe, comme les presbytériens d'Ecosse : mais c'était une libre chevalerie que celle-là : c'était *notre* idée que nous défendions, et non pas celle du prêtre, comme les preux du moyen-âge : nous n'obéissions qu'à nous-mêmes, nous avions en nous l'enthousiasme qui animait les Grecs à Marathon, aux Thermopyles et à Salamine, lorsqu'ils défendaient la liberté naissante contre l'antique absolutisme de l'Orient.

Cette littérature française du protestantisme (1) nous apparaît essentiellement polémique : elle ressemble à l'épée tranchante et acérée qui flamboie au milieu de la fumée du combat. Nos prosateurs, c'étaient alors les pasteurs de l'Eglise nouvelle, Calvin, Viret, Théodore de Bèze, c'étaient les politiques et les capitaines du parti, Duplessis-Mornay, La Noue, D'Aubigné. Nos poètes, c'étaient les âmes ardentes qu'inspiraient la foi restaurée et les luttes

loppement historique de la poésie. — C'est à propos du 16me siècle que Hallam dit en parlant de Genève : « Cette petite ville si grande dans les annales des lettres. » Un tel éloge a d'autant plus de poids que l'écrivain anglais ne loue pas volontiers. — Je note aussi l'importance que Mignet a donnée à l'établissement du protestantisme à Genève : il en a fait le sujet d'une étude écrite avec beaucoup d'impartialité. C'est une des pierres d'attente de son grand travail sur la Réformation.

(1) Voyez le savant ouvrage de M. Sayous sur les *Ecrivains français de la Réformation*. — On pourrait reprocher à cet auteur de n'avoir pas conçu le sujet d'une manière assez large, d'avoir été trop exclusivement philologue et littérateur. Mais, comme recueil de renseignements et d'appréciations de détail, son livre est d'un grand prix.

pleines d'angoisse soutenues pour sa défense : c'était surtout ce D'Aubigné, dont les *Tragiques*, datées « du désert, » reflètent la lueur sanglante des bûchers et les sinistres éclairs des champs de bataille (1). — Ce qui pénètre toutes ces œuvres, c'est l'idée nouvelle dans sa majesté, c'est le sentiment de la présence de Dieu, beaucoup plus que celui de la destinée : en des époques pareilles, l'ame ne réagit pas sur ses impressions, elle vit au jour le jour : ainsi le sentiment moral, dans toute son énergie, anime seul la littérature : le sentiment poétique demande la paix et le lointain des souvenirs, et ne saurait se produire au milieu de la lutte. Tel est le caractère de notre littérature protestante du 16me siècle : et il se retrouve le même au début de celle des autres peuples. Ainsi la primitive Eglise, possédée par l'esprit de Dieu et forcée de lutter contre le paganisme, n'a produit que des hymnes et des écrits théologiques. L'homme et ses destins n'apparaissent que plus tard, lorsque la cause est gagnée et que la libre *possession* commence.

Au reste, même en ces temps où notre pays confondait ses destinées avec celles de la France protestante, notre voix se distingue par je ne sais quelle fraîcheur alpestre au milieu de ce mâle concert d'hymnes et de chants héroïques. Dès le 16me siècle, Genève et le pays de Vaud donnent aux idées, aux sentiments du protestantisme, une forme originale, une couleur et une saveur distinctes : elles y mêlent l'âpre et saine odeur des montagnes. Le Genevois Bonnivard a déjà cette fleur de malicieuse bonhomie qui s'épanouit dans les écrits de Töppfer (2) : comme lui, les destins de

(1) La forme, dans D'Aubigné, est encore embarrassée : l'idée ne la domine que rarement, mais alors elle brille d'un admirable éclat (voyez, par exemple, le passage sur les *cendres des brulez*, que les vents portent au loin comme des graines précieuses et qui sont recueillies par les anges). Le style est encore plus inférieur à la pensée dans un autre poète protestant, Du Bartas. Il n'avait alors quelque pureté que dans le lyrisme, où l'idée n'avait pas les faits à soulever. La Réforme ne put guères agir que sur la prose, en raison de son caractère essentiellement oratoire et polémique. Il faut noter que les meilleurs travaux du 16me siècle sur la langue elle-même sont ceux du philologue protestant Henri Estienne (voyez Wey, *Histoire des révolutions du langage français*). — Le français ne devait s'épurer que par la simplification toute rationnelle du 17me siècle ; mais s'épurer en perdant sa couleur. Il n'a retrouvé quelque chose de ses qualités pittoresques du 16me siècle que dans Rousseau et les écrivains romantiques, sous l'influence des littératures réalistes de l'Europe.

(2) Au surplus, l'élément satirique se rencontre dans presque tous les auteurs de la Réforme : c'est une tradition du moyen-âge. — Bonnivard,

la vieille cité l'émeuvent doucement. Le Vaudois Viret, dont la ville natale est celle du noble poète Albert Richard, fait songer, par la savoureuse poésie de ses écrits théologiques, au charme paisible de Vinet ou de Vulliemin. Ces deux auteurs, dont le second va bientôt nous être mieux connu (1), représentent dans la littérature protestante de la France l'époque antérieure où la vie instinctive était seule : c'est la malice du bourgeois de Genève et la poésie rêveuse du paysan vaudois se mêlant à l'idée sévère de la Réforme (2).

Au 17me siècle, cette idée toute théologique règne seule dans la littérature protestante en langue française. C'est que la France, après avoir hésité pendant les luttes du 16me siècle, venait de se décider contre la Réforme, en poésie aussi bien qu'en religion. Jusqu'alors, la littérature protestante avait eu son rôle sur la scène tumultueuse de la civilisation française : au 16me siècle, rien n'était encore fixé, et les éléments les plus hétérogènes coexistaient dans la littérature. Sous Louis XIII, l'élément chevaleresque l'emporta décidément (3), en même temps que le despotisme triom-

d'ailleurs, n'est pas seulement un protestant : c'est aussi un des hommes de la Renaissance, et il a plus d'un rapport avec Erasme, bien qu'il lui soit très supérieur en sérieux et en courage. — Soit dit en passant, l'exemple de l'Italie et de la France catholique prouve que la Renaissance était impuissante, comme telle, à régénérer l'Europe : il fallait que le principe lui-même, c'est-à-dire le christianisme, fût renouvelé : et alors seulement on put comprendre réellement les anciens : il fallait être *libre* pour cela : autrement on ne pouvait imiter que les dehors de leur sagesse et de leur poésie.

(1) Grâce aux travaux de M. Herminjard.

(2) Il faudrait noter l'importance du droit dans la vie scientifique de Genève, au 16me et au 17me siècle (Denis et Jaques Godefroy, Hotman, etc.). C'était, du reste, encore essentiellement l'étude des textes, comme dans la théologie. Hotman conçut bien l'idée du droit national, pour la France; mais ce fut seulement au 18me siècle que le droit fut étudié au point de vue théorique dans la Suisse française. — Il était naturel que, dans un pays roman, la Réforme produisit de bonne heure ses conséquences juridiques.

(3) Ce n'est pas dans une note qu'il est possible d'apprécier une période littéraire aussi complexe que le 17me siècle : on voudra bien toutefois me permettre quelques observations générales destinées surtout à prouver tout ce que la France a perdu, en renonçant au principe de la Réforme, et combien sa civilisation en a été faussée. — L'époque de Louis XIV est évidemment un temps d'arrêt entre l'agitation du 16me siècle et celle du 18me. La France, comme Etat, rejette le protestantisme et avec lui les libertés politiques de la période précédente : elle s'éloigne de la civilisation du Nord pour se rapprocher de l'Espagne : la monarchie absolue remplace le peuple :

phait dans l'ordre politique et que le vieux parti huguenot succombait avec La Rochelle. L'œuvre de persécution fut poursuivie

la cour devient le centre unique, elle se subordonne la littérature par l'Académie et la sépare de la vie nationale. Toutefois la France du 17me siècle ne retourne pas au pur catholicisme, comme l'Espagne : mais, comme l'Italie du 16me siècle, avec laquelle elle a tant d'analogie, elle garde le principe de la Renaissance. En outre, elle a une philosophie : le mouvement se poursuit au-dessous de l'Etat, dans les esprits. Mais l'unité spirituelle, la base religieuse et morale fait défaut. La littérature des anciens est mal comprise : on ne voit pas ce qui fait sa grandeur, l'idée de Dieu et du devoir, et le sentiment de la destinée humaine : on remplace ces hautes pensées par le sentimentalisme chevaleresque ou par un héroïsme exagéré. La philosophie ne peut parvenir à s'émanciper : elle manque de courage et de franchise : et d'ailleurs, elle oscille entre le matérialisme de l'école de Gassendi, d'une part, et, de l'autre, le subjectivisme de Descartes et l'idéalisme de Mallebranche : elle manque d'horizon et d'étendue, elle est tout intérieure et n'a rien de national. Aussi, voyez ce qui arrive au 18me siècle, quand la France est lasse de tous ces compromis : les esprits s'enivrent à la coupe de la nature, et ils rejettent le christianisme : le principe de la Renaissance reste seul, et la France est, dès-lors, demeurée essentiellement payenne. Il est advenu quelque chose de pareil à l'Italie. — Donc, ce qui caractérise le 17me siècle, c'est d'être inconséquent en toutes choses : il est à la fois catholique et philosophe, classique et chevaleresque : il a pour base un rationalisme incomplet et mesquin. — En littérature, mieux aurait valu rester franchement dans la chevalerie, comme les Espagnols, dont le théâtre est bien supérieur à celui de la France sous Louis XIV. Voyez quelle est l'immense supériorité du Cid sur les autres tragédies du 17me siècle, quoiqu'il soit très inférieur, pour le fond, au drame de Guillen de Castro (sur ces imitations, qui sont nombreuses, voyez Schack, *Gesch. der dramat. Liter. und Kunst in Spanien*, et Puibusque, *Hist. comparée des littér. espagn. et franç.)*. Les pièces purement religieuses de Racine sont également ce qu'il a fait de mieux. Au contraire, rien n'est plus faux que les tragédies imitées des anciens : elles sont dépourvues de toute réalité : la poésie des destins y est remplacée par la lutte de passions toutes conventionnelles et dont l'amour chevaleresque est la principale : les acteurs sont des types, des personnifications d'idées abstraites, comme dans la poésie du moyen-âge, mais non pas des individualités : ces abstractions se combattent d'une manière toute dialectique. Dieu, le monde et le peuple, n'interviennent jamais ; le poète laisse de côté ses idées religieuses, dès que le sujet qu'il traite n'est pas purement chrétien : on dirait qu'elles n'ont rien de commun avec sa conception de la vie, et c'était en effet le cas : on sait l'opinion de Boileau sur le christianisme dans la poésie. Ces drames ressemblent à un exercice d'amplification sur un thème donné ; ils rappellent aussi les procès avec leurs plaidoyers en forme (Boileau, fils de greffier, tenait la *Feuille d'audience)*. — De ce caractère du drame sérieux résulte l'immense supériorité de la comédie. Celle-ci, en effet, veut des types, des passions dominantes. Et surtout, tandis que la haute poésie ne pouvait se développer, en l'absence de toute vie nationale libre et de toute grande idée, il restait à la comédie les régions inférieures de la vie populaire : et Lafontaine réussit encore mieux en descendant jusqu'aux animaux. Le siècle tout entier, d'ailleurs, ressemblait fort à une immense comédie. — Au

et achevée par Louis XIV. Dès-lors, le protestantisme français, ne tenant plus au sol de la patrie et privé des réalités populaires sur lesquelles il s'appuyait, devint exclusivement théologique et polémique : l'idée dut s'aiguiser et devenir épée, car elle n'avait plus d'armées à son service. La Suisse romane, comme la Hollande, prit part à la lutte et s'y dévoua tout entière. On comprend qu'au point de vue littéraire, cette période doit ressembler beaucoup à une lacune : l'éloquence seule ne meurt point : c'est la voix de l'Eglise persécutée, qui s'élève dans le désert et se mêle au bruit des vents.

Mais la France ne devait pas séjourner long-temps dans le despotisme, et le moment approchait où elle serait entraînée par le courant des idées protestantes, et où, par conséquent, nous pourrions de nouveau avoir part à sa vie intellectuelle et littéraire.

Nous sommes ici au seuil d'une époque nouvelle : jusqu'à présent nous n'avons vu que la forme théologique du protestantisme,

fond, le drame véritable était alors dans l'âme des philosophes ; banni du théâtre de la vie, il se réfugiait dans les cœurs. — Et, pour ajouter un dernier trait, c'est surtout chez les prêtres que nous trouvons à cette époque de la grandeur et de la majesté : leur position leur permettait en effet de dominer la société contemporaine, ce que ne pouvaient faire les poètes bourgeois, flatteurs de Louis XIV : et, d'ailleurs, ils subissaient l'influence de la philosophie contemporaine, née de la Réforme : de là leur supériorité sur le clergé purement catholique de l'Espagne et de l'Italie, supériorité qui subsiste aujourd'hui, pour la même cause. Mais leur grandeur n'en est pas moins toute sacerdotale et n'a rien d'humain : elle pèche par l'orgueil et la haine. — Au surplus, il faudrait, pour être exact, distinguer deux périodes dans le 17me siècle. Dans la première (jusqu'à la mort de Mazarin, à peu près), il reste encore quelque chose de la liberté et des hautes idées du 16me siècle. Le lyrisme de Malherbe et de son école est encore tout pénétré de l'idée du destin : et la nature tient encore une place dans ces poètes que M. Philar. Chasles a nommés les victimes de Boileau. C'est l'époque de Corneille, qui aime la liberté antique, et dont la lutte contre l'Académie symbolise l'opposition des deux principes. C'est l'époque de Descartes, de Pascal, de Larochefoucauld. Les écrivains sont surtout des nobles qui gardent quelque indépendance et dont l'esprit se continue dans Mme de Sévigné et dans Saint-Simon. Mais la Fronde prouve que les âmes ont dégénéré et que la nation est mûre pour le despotisme. La seconde époque est dominée par Bossuet, et son poète, c'est Racine, le chantre de l'amour. — Si les Français ont encore aujourd'hui un faible pour le 17me siècle, c'est qu'ils aiment l'habileté pour elle-même, le procédé, la méthode, indépendamment du point de départ, et que le 17me siècle est admirable sous ce rapport. Mes critiques ont porté sur la base, sur le principe, ou plutôt sur l'absence de principe qui vicie la civilisation brillante du grand siècle.

maintenant nous devons assister à son plein développement, nous devons le voir rayonner de toute part, et animer l'humanité et le monde.

Tandis qu'en France il luttait péniblement contre la formidable puissance d'un Etat despotique, il avait crû librement dans le terrain fertile de la nationalité anglaise, et, comme un arbre qu'entoure un air pur, il avait donné en Angleterre toutes ses fleurs et tous ses fruits. Là, au milieu d'une nation fortement organisée, maîtresse d'elle-même et de son passé, le principe avait produit ses conséquences : il s'était réalisé largement dans la philosophie et la science, dans la politique, dans la poésie ; il avait pénétré de son souffle vivifiant la société et la nature ; il s'était incarné : ce n'était plus une pure idée ; et, armé de toute pièce, il marchait à la conquête du monde.

C'est l'époque où s'ouvre notre évolution littéraire, où, pour nous aussi, l'idée protestante s'épanouit et envoie son parfum vers le ciel. Au 18me siècle, sous l'action vivifiante de l'orage qui s'est levé en Angleterre, tout verdoie et fleurit dans les plaines de l'Europe protestante ; c'est un joyeux printemps, et nos montagnes se couvrent aussi d'une végétation nouvelle.

Mais, avant d'étudier cette riche floraison, nous devons suivre dans ses diverses phases l'évolution de l'idée protestante, jusqu'au moment où le flot nous atteignit et nous entraîna.

Tout principe vraiment fécond a besoin de sortir de lui-même et de se manifester sous toutes les formes possibles : tel fut le cas du christianisme, lorsqu'il eut été restauré par les orages du 16me siècle. Mais, pour se réaliser complétement, il devait s'incarner dans une nation puissante et vraiment autonome : cette nation, il la rencontra en Angleterre et en Ecosse : le travail des siècles l'avait préparée pour ce grand jour. Dans le reste de l'Europe, le protestantisme, entouré d'ennemis, n'animait que des nations faibles ou incomplétement libres. En Allemagne, il s'était uni aux Etats plus qu'aux peuples : la nation allemande était d'ailleurs opprimée et démembrée : elle ne pouvait donc vivifier un principe comme celui de la Réforme. La Hollande et la Suisse étaient trop divisées pour accomplir l'œuvre que demandait l'époque. Enfin, les pays scandinaves ont une civilisation trop locale, trop exclusivement germanique, pour prendre jamais en Europe une vigoureuse initiative : ils reposent pour ainsi dire sur eux-mêmes, et l'idée

leur vient toujours de l'Allemagne. L'impulsion ne pouvait donc partir que de l'Angleterre : l'Allemagne et la Suisse avaient conçu le principe et l'avaient propagé : mais il lui fallait la nationalité anglaise pour s'incarner.

En effet, l'Angleterre lui offrait un organisme social complet, qui avait en lui les conditions du progrès et de la vie, puisqu'il reposait sur une dualité féconde. Les termes de cette dualité, c'était, d'une part, l'antique nationalité anglo-saxonne, et, de l'autre, la royauté et l'aristocratie normandes : ces deux éléments, d'abord séparés, s'étaient unis en un tout harmonieux, mais où leur opposition entretenait le mouvement et la vie : la nation se possédait, mais elle devait lutter incessamment. Le protestantisme vint ajouter l'idée à ces éléments organiques : chacun d'eux lui fit subir son influence, et il fut à la fois monarchique et aristocratique, d'une part, et démocratique, de l'autre : en Ecosse, où la dualité était infiniment moins marquée, la tendance démocratique l'emporta dès l'abord (1). Ainsi mêlé, comme un levain, à cette vie puissante de deux nations libres, le protestantisme ne put rester, comme ailleurs, à l'état d'idée théologique et morale : il dut s'humaniser et revêtir toutes les richesses de la forme.

De même que, chez les Grecs, le développement de la science, de la poésie et de l'art, suivit leurs victoires glorieuses sur les Perses, ainsi l'Angleterre produisit la philosophie et la littérature du protestantisme, lorsqu'elle eut triomphé des Espagnols, défenseurs du pape, et qu'elle se fut placée ainsi à la tête de la chrétienté réformée. Ces grandes figures de Bacon et de Shakespeare gardent le seuil du monde nouveau qui s'ouvrit alors aux regards de l'Europe. L'Angleterre était dans un de ces jours de triomphe qui dilatent le cœur et qui font comprendre avec puissance le monde et la vie : elle pouvait maintenant dominer l'univers de son regard, elle le vit à la lumière du protestantisme, et créa la poé-

(1) Il y a une singulière grandeur et une mâle poésie dans les luttes soutenues par les presbytériens écossais. Cette nation est peut-être celle du monde chrétien qui a le plus complétement réalisé le principe de la Réforme. Du reste, la civilisation de l'Ecosse rappelle beaucoup la nôtre, par son cachet de réalité populaire : au point de vue philosophique et littéraire, en particulier, ce pays se trouve à peu près, vis-à-vis de l'Angleterre, dans le même rapport que la Suisse romane et germanique vis-à-vis de la France et de l'Allemagne.

sie et la science modernes. Dans Shakespeare (1), l'idée nouvelle, le sentiment profond de la destinée humaine, de ses grandeurs et de ses tristesses, s'unit aux richesses extérieures du moyen-âge : ainsi l'Angleterre elle-même combine encore aujourd'hui, dans le magnifique spectacle qu'elle donne au monde étonné, toutes les réalités et toutes les promesses de la civilisation protestante avec les poétiques souvenirs du passé : dans ce glorieux pays, l'honneur de notre époque, l'idée ne néglige aucune des ressources de la matière, sans jamais se laisser étouffer (2). A l'époque d'Elisabeth, elle pénétra dans la réalité pour la purifier, l'animer, l'organiser, en tirer une science et une littérature.

Cette poésie, à la fois comique et sérieuse comme la réalité, qui respire dans les drames de Shakespeare, de Beaumont et Fletcher et des autres écrivains contemporains, a pour caractère d'être éminemment nationale : le grand tragique puise dans le passé de l'Angleterre (3) : sa gaîté, comme celle des autres poètes de l'épo-

(1) Sur Shakespeare et son époque, sur ses prédécesseurs et ses contemporains, voyez l'ouvrage d'Ulrici (*Shakespeare's dramatische Kunst. Gesch. und Characteristik des Shakspeareschen Dramas*, 1847). — Voyez aussi celui que vient de publier Gervinus, l'historien si profond de la littérature allemande : (*Shakespeare*).

(2) On peut aisément se faire illusion sur l'Angleterre et la croire matérialiste, parce qu'elle ne formule pas volontiers ses idées et qu'elle se contente le plus souvent de *vivre*. En Angleterre, l'élément spirituel et l'élément matériel sont intimément unis. En France, au contraire, et en Allemagne, l'idée se dégage et se formule librement : mais elle laisse trop souvent les faits au-dessous d'elle, au lieu de les organiser réellement, comme c'est le cas en Angleterre. Je comparais la France à une matière en fusion : il s'opère parfois, dans cette masse, des cristallisations subites qui arrêtent tout mouvement : mais la France n'a pu encore arriver à la vraie *organisation* qui abrite et protège la vie sous des formes acceptées et traditionnelles et qui concilie le mouvement avec la solidité. — D'un autre côté, il faut reconnaître qu'en Angleterre, les formes ont souvent trop de roideur, soit en politique, soit en littérature.

(3) Shakespeare réalise la combinaison qui devait s'opérer entre la poésie populaire et l'idée philosophique nouvelle : aussi est-ce précisément à son époque que cesse la littérature des ballades. En Espagne, la réalité populaire reste seule : de là l'infériorité du drame espagnol, comparé au drame anglais. — J'ai déjà insisté sur le caractère de la poésie populaire au moyen-âge : elle avait besoin de l'idée protestante qui, seule, pouvait la spiritualiser : elle a fourni à la littérature moderne son vigoureux sentiment de la réalité. Elle se développe principalement au 15me et au 16me siècle, par exemple, en Angleterre, en Ecosse et en Allemagne : elle marque ainsi le moment où l'évolution du moyen-âge s'achève et où, des sommets de l'idée sacerdotale, elle arrive au sol de la réalité populaire : mais il est clair

que, a toute la profondeur et toute la cordialité populaires : ce drame est pareil à ces sombres châteaux pleins d'années et de souvenirs, à ces villes populeuses où s'épanouit la vie puissante du peuple. C'est un début qui rappelle les épopées d'Homère.

Il est clair qu'une littérature aussi intimément anglaise ne pouvait facilement en susciter d'autres autour d'elle : et, en particulier, un exemple pareil ne saurait être suivi par des nations faibles comme la nôtre. Le drame national et l'épopée héroïque supposent des peuples souverains, comme l'étaient les Grecs et les Romains, comme le sont les Anglais : ils ne sauraient naître que si la vie nationale offre un large théâtre aux grandes destinées, que si elle se déploie elle-même avec puissance : ils sont comme le vêtement royal de la pensée, et il faut de fortes épaules pour le porter. Si la littérature protestante n'a pas eu d'épopée héroïque, c'est qu'elle fut dès l'abord trop intime et trop profonde : l'épopée est l'œuvre des peuples jeunes que la forme captive [1] : mais

qu'alors un nouveau principe doit se produire. — Du reste, ces chants populaires du Nord se rattachent à la littérature primitive des races qui constituèrent la base du monde moderne. Cette poésie de race se distingue par sa vigueur encore barbare : elle tient fortement au sol : voyez celle des Celtes (en particulier les chants populaires de la Bretagne), celle des Scandinaves, celle des nations slaves. Tout cet ensemble est d'abord étranger au christianisme : puis ce dernier y pénètre : mais bientôt la féodalité et la théocratie arrêtent ce développement normal, et l'évolution sacerdotale et chevaleresque commence et se poursuit. Cependant la base des sociétés modernes n'est point détruite : elle reparaît, comme je viens de le dire, à la fin du moyen-âge, dans les poésies populaires. Celles-ci sont rendues inutiles, comme telles, par la Réforme qui les absorbe et se les assimile. — Il y aurait dans ce domaine de curieuses recherches à faire. Je le rappelle, il n'est pas question ici de la poésie satirique et matérialiste des bourgeoisies, mais de la poésie vraiment populaire ou nationale.

[1] La poésie du moyen-âge est ou lyrique ou narrative : elle exprime les sentiments plus ou moins conventionnels et toujours objectifs des nobles (et surtout l'amour idéal), ou bien elle raconte naïvement leurs actions : mais elle n'est jamais dramatique (car les pièces de cette époque ne sont que la mise en scène des légendes par les bourgeois) : elle ne saurait l'être, puisque l'homme ne se possède et ne se connaît pas encore lui-même. Au contraire, la poésie qui a suivi la Réforme est toujours essentiellement dramatique, dans le sens élevé et spirituel du mot : l'émancipation des âmes leur a fait comprendre la vie avec ses luttes incessantes. Les deux éléments (épique et lyrique), encore isolés l'un de l'autre dans la poésie du moyen-âge, s'unissent dans celle de la Réforme, parce que l'idée, qui, dans le monde catholique, était insuffisante pour animer la vie des laïques, s'est complétée et qu'elle a éclairé la réalité humaine jusqu'en ses profondeurs : elle s'est unie aux faits dont elle était auparavant séparée.

l'observation précédente n'en subsiste pas moins. Pour agir au dehors, pour susciter à la vie poétique toutes les nations protestantes, il fallait que la littérature anglaise devînt plus largement humaine, plus philosophique. Ce progrès s'opéra au 17me et au 18me siècle : en l'étudiant, nous assistons aux premières phases de la pensée moderne.

Au 17me siècle, l'Angleterre conçoit et réalise les conséquences politiques du protestantisme ; après bien des luttes, elle fonde sa liberté sur des bases qui subsistent encore et qui ont résisté à tous les orages : elle arrive à la meilleure pondération des éléments qu'elle contient en elle : elle garde les formes anciennes, mais de manière à ce que l'esprit y puisse circuler librement. Les deux phases de cette évolution politique (1649 et 1688) se reproduisent dans la vie philosophique et littéraire du pays.

L'idée de 1649 (1) anime le poème de Milton. Cette œuvre admirable, où resplendissent la grandeur et la pureté du monde et de l'homme primitifs, cette épopée de l'humanité, marque évidemment une seconde phase dans la littérature anglaise et protestante. Ce n'est plus une œuvre nationale, comme les drames de Shakespeare, mais une œuvre humaine : ici, le héros, ce n'est pas Macbeth, Richard III ou le roi Lear, c'est l'homme des premiers jours : la scène, ce n'est pas l'Angleterre, c'est le monde à son matin : la tragédie est devenue universelle.

Toutefois, c'était encore une poésie bien nettement protestante. Il fallait, pour que la littérature anglaise pût rayonner sur le monde, qu'elle devînt plus philosophique, plus largement humaine. Le changement se fit après la révolution de 1688, à l'époque de Locke et de Newton (2). De même que la politique d'alors

(1) Cette époque, malgré ses violences et ses ridicules, offre un magnifique développement de vie nationale : elle a produit des individualités singulièrement complètes et qui rappellent les grands citoyens des démocraties de l'antiquité. Dans les deux camps opposés, il y avait une énergie admirable, d'une part celle de l'idée, de l'autre celle de la fidélité : les deux principes devaient se poser ainsi l'un vis-à-vis de l'autre, avant de s'unir dans cette harmonie vitale qui subsiste encore. — On sait que la haute figure de Cromwell a été restaurée par les travaux de Thomas Carlyle, le penseur le plus original de l'Angleterre actuelle.

(2) L'Angleterre actuelle date de cette époque. La période qu'inaugure l'avènement de Guillaume III a été admirablement appréciée, soit en elle-même, soit dans ses rapports avec les temps qui la précédèrent, par le célèbre orateur Macaulay *(History of England from the accession of James II)*.

est plus modérée et plus sage que celle des républicains, ainsi la poésie d'Addison, de Pope, de Thomson, de Young, a quelque chose d'éminemment philosophique. Elle se rapproche par suite de la littérature essentiellement rationnelle de la France, elle subit même son influence dans une certaine mesure et surtout au point de vue de la forme.

A l'époque dont je parle, la philosophie née de la Réforme et de la Renaissance s'était développée dans l'Europe centrale : Descartes et Leibnitz avaient émancipé la pensée en France et en Allemagne. Dans ces deux pays, la Réforme, étouffée plus ou moins complétement dans le domaine des faits, s'était continuée dans les esprits : elle s'était réduite en idées, et, quand elle fut arrivée en Angleterre à sa période philosophique, la France et l'Allemagne rentrèrent dans le courant. Ainsi l'action des idées anglaises put facilement s'exercer : et la France, qui avait rejeté la Réforme au 17me siècle, accepta les conséquences du principe telles qu'elles s'étaient formulées en Angleterre : Voltaire et Montesquieu s'en firent les représentants et les défenseurs. Les pays purement catholiques, l'Espagne et l'Italie, n'échappèrent pas mieux que la France à cette influence toute puissante. Et le 18me siècle vit un mouvement général s'opérer dans la pensée des nations chrétiennes L'idée de l'*humanité* et de ses droits et celle de la *nature*, apparurent lumineuses aux regards des philosophes et des poètes : c'était le principe du 16me siècle, agrandi et rayonnant jusqu'aux dernières profondeurs de la société et de l'univers.

La littérature de cette époque agitée et féconde fut dès le début philosophique et par conséquent *individuelle*, par opposition au caractère décidément national de la première poésie anglaise. Mais elle eut d'abord une tendance trop marquée à l'abstraction, et nous retrouvons ici le phénomène déjà observé dans les commencements de la littérature protestante. Le principe nouveau, comme celui du 16me siècle, s'exprime d'abord pour lui-même, avant de s'incarner dans la réalité, et sous ce rapport il y a de grandes analogies entre les réformateurs du 18me siècle et ceux du 16me. Mais l'idée qui les enthousiasmait ne devait pas tarder à se rapprocher de la réalité humaine, de la nature, du passé européen : elle le pouvait d'autant plus facilement qu'elle constituait un progrès évident sur l'idée toute théologique de la Réforme : elle était par elle-même bien plus humaine, bien plus réelle.

En fait, dès le milieu du 18me siècle, nous la voyons rayonner et pénétrer de sa lumière le monde entier de l'humanité et de la nature. C'est alors que naît en Angleterre le roman intime, inconnu auparavant (1) : l'idée poétique est parvenue jusqu'aux familles et aux individus : elle illumine le sanctuaire des cœurs, elle éclaire et anime les plus humbles maisons. La nature révèle aux ames tout ce qu'elle contient de profonde et mystérieuse poésie.— En même temps les nationalités protestantes jusques-là muettes, se réveillèrent partout au souffle de ce vent de printemps qui passait sur les plaines de l'Europe. La seconde moitié du 18me siècle et le 19me voient la littérature toute rationnelle de la période précédente devenir le principe de poésies plus réelles, plus intimes, plus nationales, quoique toujours vraiment humaines, et essentiellement individuelles.— Les grands événements de l'époque, en réalisant dans les faits les principes nouveaux, et surtout en dégageant les individualités et en ébranlant fortement les âmes, donnèrent une nouvelle énergie à ce mouvement littéraire. Le lyrisme, qui est la forme suprême de la poésie, exprima les émotions puissantes qui agitaient les esprits : et le roman, cette épopée intime des individus et des familles, se développa toujours plus largement : comme une eau limpide, il refléta tous les aspects d'une époque de continuels changements (2). — L'histoire et l'éloquence durent profiter encore plus peut-être que la poésie du mouvement des idées et de la transformation des faits. En réalité, l'histoire véritable et la grande éloquence politique datent du 18me siècle. Ce fut alors seulement que l'éloquence eut pour point de départ des principes vraiment humains et capables de remplir et d'enflammer les âmes. Ces principes devaient aussi animer l'histoire, mais seulement lorsqu'ils eurent passé dans les faits et que la Révolution de 89 eut montré comment les idées se réalisent, comment elles sont le germe des manifestations extérieures, qu'elle eut ramené les esprits

(1) Il faut l'opposer au roman tout extérieur des pays catholiques : ce dernier, qui s'est développé de bonne heure, a son principe dans l'épopée chevaleresque. Même différence entre le drame espagnol et celui de l'Angleterre et de l'Allemagne.

(2) Il y eut également comme une seconde Renaissance dans l'art, en particulier dans la musique : grâce à la supériorité des idées nouvelles, il fut à la fois plus spirituel et plus réel que celui de l'Italie au 16me siècle : l'idéal se compléta et la forme se rapprocha de la nature ; elle se dégagea des derniers restes du symbolisme théocratique.

aux origines de la société européenne, de façon à faire concevoir son évolution comme un ensemble. Avant la Révolution, l'histoire avait été trop idéale, trop systématique : il fallait un grand fait pour la ramener à la réalité. La Réforme du 16me siècle n'avait pu renouveler que l'histoire ecclésiastique, comme elle n'avait restauré que l'éloquence religieuse. La science de la société ne devait se produire que par degrés, de même que celle de la nature.

Il est clair qu'une pareille littérature était accessible à toutes les nationalités protestantes : elle fut même acceptée dans une certaine mesure par les peuples catholiques, pour autant que les idées nouvelles avaient pu pénétrer jusqu'à eux.

L'Allemagne (1) qui, depuis la Réforme, avait vécu d'abstractions, sentit, au 18me siècle, le souvenir de son glorieux passé se réveiller en elle. L'ancienne vie s'était ranimée dans la Suisse allemande : Haller avait chanté les Alpes, Zurich avait renoué la chaîne des traditions germaniques et signalé les trésors de la littérature anglaise. L'Allemagne suivit cet exemple. Elle conçut avec une admirable puissance la vie de la nature et celle de l'humanité, et cette intuition profonde et sympathique lui donna une philosophie et une littérature. Sa poésie, toute pénétrée du sentiment de l'infini, fut essentiellement dramatique et lyrique : elle éclaira les mystères de l'âme aux prises avec le destin, elle exprima ses aspirations vers l'idéal, plutôt qu'elle ne reproduisit la vie dans l'éclat de ses réalités. On pourrait dire que la première poésie allemande, celle de Klopstock et de Schiller, fut la littérature chevaleresque du protestantisme, en ce sens qu'elle se fit le champion enthousiaste des idées nouvelles, indépendamment de toute réalisation positive. Elle se compléta toutefois par le sentiment profond du passé de la race et des richesses intimes de la vie populaire, et par le rajeunissement des anciennes formes nationales. Le drame comme expression des idées philosophiques nouvelles, la ballade comme expression du sentiment national : d'une part, les vues lointaines et lumineuses de la spéculation moderne, de l'autre, la cordialité et la naïveté primitives de la race. Aujourd'hui (et ce mou-

(1) Je suis obligé de revenir ici sur l'Allemagne et la France : après avoir, dans la première partie de cet essai, considéré ces deux pays en eux-mêmes, dans l'essence de leurs civilisations, je les envisage maintenant à un point de vue plus strictement littéraire et dans leurs relations avec le mouvement général issu de la Réforme.

vement se rattache à la grande lutte de 1813), les réalités du présent et les aspirations de l'avenir donnent à la poésie allemande l'âpre saveur de la vie démocratique ([1]). Ainsi tous les éléments de cette nationalité ont été assimilés et animés par l'idée littéraire de l'époque ([2]).

Même phénomène en Angleterre et en Ecosse : dès la seconde moitié du 18me siècle, ces deux pays, qu'anime le même principe, reviennent à leur passé et à la nature, et toutes les richesses de leur vie se reflètent dans le roman et dans la poésie lyrique. Les souvenirs historiques avec leurs vives couleurs, les vertes prairies et les lacs limpides de l'Angleterre, les bruyères et les montagnes désolées de l'Ecosse, la vie des châteaux et des cités, les joies et les douleurs de la famille, les doutes, les tristesses, les souvenirs et les espérances de l'âme, toutes ces manifestations de la vie humaine, toutes ces splendeurs de la nature, ont leur place dans cette poésie abondante et variée dont Byron et Walter Scott représentent les deux tendances extrêmes ([3]). Aujourd'hui le mouvement

([1]) La moquerie de Heine rappelle celle de Voltaire. Cette école de la jeune Allemagne a un sentiment très vif de la *réalité*, elle veut y ramener les esprits. Elle a pleinement raison contre les puérilités de l'école qui voulait revenir au moyen-âge; mais, comme les philosophes français du 18me siècle, elle ne s'est pas arrêtée à temps dans sa critique : j'ai indiqué déjà cette profonde analogie entre les deux civilisations : elles ont abouti l'une et l'autre à l'*humanisme*.

([2]) J'ai déjà insisté sur les défauts de la littérature allemande, et en particulier sur son *naturalisme* exagéré, après les époques d'idéalisme. En général, elle a trop donné au système, et par suite elle est souvent tombée dans la *manière*. Ce défaut doit être attribué à l'isolement des intelligences, à l'absence d'une forte nationalité qui pût les diriger : elles ont exagéré toutes les tendances successivement : après avoir connu l'enthousiasme, soit au 18me siècle, soit dans les années qui suivirent 1813, elles ont été à deux reprises jusqu'au matérialisme : le bon sens d'un peuple maître de lui-même peut seul retenir les esprits dans un juste milieu. Quand l'idée ne se réalise pas librement dans la vie nationale, on s'en lasse bientôt : ainsi en a-t-il été de l'idéal religieux et moral du 18me siècle et de l'idéal politique et national de 1813 et des premières années de la Restauration. Toutefois (et l'élan de 1848 suffirait à le prouver), la race demeure, avec ses puissances intellectuelles et morales, avec ses souvenirs et ses espérances : les fluctuations dont je viens de parler n'ont pas, ce semble, atteint le fond.

([3]) Chez Byron et ses disciples, l'individualisme dans son orgueil et dans la poésie de son isolement : chez W. Scott, la vie nationale avec le charme infini qu'elle a pour le cœur et pour l'imagination. Rien n'est d'une lecture plus saine que les romans de l'auteur écossais ; ils font aimer la vie, ils la pénètrent de l'idée morale : ils sont ainsi vraiment l'épopée de notre siècle,

continue : c'est toujours, dans le roman surtout, la même fraîcheur d'impressions, la même pureté morale, la même cordialité.— Les fortes démocraties de l'Amérique du Nord ont suivi l'exemple de la métropole : Cooper et Sealsfield leur ont donné une poésie d'une réalité et d'une énergie admirables, où pénètrent les parfums et les harmonies de la nature primitive.

De l'Allemagne, le mouvement s'est communiqué aux nations scandinaves : le Danemark et la Suède ont mêlé les idées nouvelles à leurs antiques traditions de race : pour ces peuples aussi, le passé, qui semblait enseveli dans l'ombre, s'est éclairé comme par enchantement.

En un mot, depuis un siècle, la vie intellectuelle et littéraire, concentrée jusqu'alors en Angleterre, s'est répandue jusqu'aux extrémités du monde protestant : les vieux peuples germaniques se sont retrouvés : il y a eu comme une seconde Réforme, comme une Renaissance germanique (1), après la Renaissance romane du 15me siècle. Le germe caché dans les écrits de Luther, de Zwingli, de Calvin, est devenu un arbre immense.

Je l'ai dit, le principe nouveau n'a pas limité son action aux peuples réformés. En France, après avoir renouvelé la société et l'Etat, et produit une admirable éloquence, il a transformé tout l'ensemble de la littérature. Il y eut d'abord une période de spiritualisme et d'élan généreux, qui aboutit à la révolution de 1830 : mais, comme la nationalité religieuse et morale manquait, l'idée s'est pour ainsi dire dévorée elle-même, faute de réalités capables de la nourrir : le doute et la passion ont atteint leurs dernières limites (2). La première intuition des romantiques français a été

en ce qu'ils unissent l'enthousiasme naïf et la fraîcheur de la poésie chevaleresque aux principes élevés de la poésie moderne. Ils ont restauré bien des cœurs en leur faisant comprendre comment l'idée et la réalité se pénètrent. — Sur cette période de la littérature anglaise, il faudrait voir en particulier Allan Cuningham, *Biographical and critical history of the british litterature of the last fifty years*, 1834.

(1) Cette Renaissance est contemporaine, dans ses commencements, de la Renaissance celtique : elle a été suivie de la Renaissance slave. Maintenant l'Europe possède complétement ses origines : un pareil mouvement était la conséquence nécessaire de la Réforme et de la Renaissance gréco-romaine.

(2) Le doute dans Alfred de Musset, par exemple : la passion dans Lamartine : son *Raphaël* est très-instructif sous ce rapport. Lamartine représente aussi la tendance de la poésie romantique française à se perdre dans la nature. — Certes, ce n'est ni la profondeur, ni le charme, ni l'éclat de la forme qui manquent à cette poésie : elle captive autant et plus qu'aucune

profonde : le pathétique des destins n'a peut-être jamais trouvé un interprète comme Victor Hugo : mais, au-delà de ce lyrisme passionné, que pouvait-il y avoir ? Le dévergondage du roman prouve bien que le sentiment de la réalité morale manque aux Français, quoiqu'ils aient en eux des trésors de sensibilité et de pathétique (1). La réalité historique leur fait également défaut, comme source de poésie, puisqu'ils ont rompu avec leur passé (2). Mais, comme leurs tragiques vicissitudes leur ont donné le sentiment amer des destinées, et comme ils se sont dévoués à la solution des problêmes sociaux, ils ont compris avec profondeur leur passé et celui de l'Europe, et la conscience de leurs dangers incessants a inspiré leur éloquence : ils ont des historiens et des orateurs admirables, parce qu'ils ont connu les bouleversements sociaux et qu'ils ont à se défendre chaque jour contre la destruction, contre le néant, qui menace, soit les idées libérales, soit la civilisation elle-même.

Enfin, un reflet de l'aurore éclatante qui s'était levée dans l'Europe germanique, a coloré la poésie des nations romanes catholiques et des nations slaves : elle a reçu le dernier flot du courant. Comme cela était naturel, les peuples romans de l'Europe et de l'Amérique ont surtout suivi la France. Ici, comme dans le Nord, il y a eu en même temps retour vers le passé : l'Espagne a retrouvé l'antique esprit chevaleresque dans ce qu'il avait d'humain (3), et l'Italie les souvenirs variés de son histoire : elle a eu

autre : mais elle ne satisfait pas l'esprit, elle ne nourrit pas l'âme, parce que la mesure et la force morale lui font défaut. Elle s'éloigne trop aisément du centre, qui est Dieu et l'homme, pour s'égarer jusqu'au panthéisme et au matérialisme. Je l'ai déjà dit, il lui manque la règle suprême, qui se trouve dans la religion et la vie nationale.

(1) Dans George Sand et dans Balzac, pour ne citer que les noms les plus illustres, les individualités se prennent elles-mêmes pour règle, et l'amour justifie tout.

(2) Pour la France actuelle, l'horizon est fermé par 1789 : et le seul poète *national* qu'elle puisse citer, c'est Béranger, dont l'inspiration est toute moderne. Elle a pour chant populaire la Marseillaise, dont l'effet se pourrait comparer à celui de la poésie liturgique du 16me siècle : c'est un de ces chants qui résument la pensée d'une époque, et dont le rhythme puissant fait long-temps battre les cœurs : mais c'est l'expression d'une idée et non celle d'une nationalité, comme les chants de l'Angleterre et de l'Allemagne.

(3) La littérature chevaleresque de l'Espagne avait été la première de toutes sous ses deux formes (épique et dramatique), parce que ce pays avait, plus qu'aucun autre *réalisé* la chevalerie dans sa vie nationale.

dans Manzoni un romancier comparable à W. Scott. La Pologne a pu exprimer enfin son désespoir et son mystique enthousiasme. La Russie est restée plus près de la réalité : elle a éclairé de vives lueurs sa nature grandiose, ses mœurs et les tragédies de son passé : la poésie des steppes et de la maison isolée revit tout entière dans Gogol ; et chez cet auteur vraiment typique, le comique national acquiert une incroyable vigueur (1).

Tels ont été les divers moments, les phases de cette magnifique évolution de l'idée protestante qui a embrassé toutes les manifestations de l'activité humaine (2). Nous devons dire maintenant quelle a été la place de notre Suisse romane dans l'ensemble du développement.

J. HORNUNG.

(La suite prochainement.)

(1) La civilisation slave, dont il faut maintenant tenir compte, constitue, pour ainsi dire, la réserve du monde chrétien : c'est une matière que l'idée a, jusqu'à présent, peu entamée : il y a là des trésors d'enthousiasme et de force morale, des puissances infinies et encore inemployées : la *fraternité* primitive règne toujours chez les Slaves. En outre, ils mettent l'Europe en relation avec l'extrême Orient et ferment ainsi le cercle qui s'était ouvert par les civilisations théocratiques du midi de l'Asie.

(2) En général, on n'a pas vu cette influence, pourtant si notable, de la Réforme sur la littérature chrétienne. C'est un reproche qu'on peut déjà faire à Bouterwek. Hegel (dans ses *Vorlesungen über die Aesthetik*) méconnait la différence qui sépare le romantisme protestant du romantisme chevaleresque. Pour le dire en passant, ce dernier est à la base du soi-disant classicisme italien et français, tandis que le romantisme protestant est au fond l'analogue du vrai classicisme, celui des Grecs et des Romains : il en est le légitime héritier. — J'ai cité Hegel : il est clair que la même observation s'applique à son disciple Rosenkranz *(Geschichte der Poesie)*. Pour Fréd. Schlegel, il est, comme on sait, hostile au protestantisme. — L'erreur vient de ce que les Allemands considèrent la littérature sous un point de vue trop *objectif*, trop exclusivement *esthétique* ; et ils sont suivis par les écrivains des autres nations. — Cependant il semble s'opérer aujourd'hui une réaction : ainsi l'influence de la Réforme est dignement appréciée dans le bel ouvrage d'Ulrici sur Shakespeare, et ce point de vue paraît dominer aussi dans le livre de Julien Schmidt sur l'histoire du Romantisme à l'époque de la Réforme et de la Révolution. — Dans l'histoire de la littérature, comme, en général, dans celle des manifestations de la vie humaine, il faut, ce me semble, étudier avant tout le sujet : c'est-à-dire, dans l'ordre esthétique, les nations et les individus dans leurs rapports de sentiment avec l'ensemble des réalités, rapports qui sont eux-mêmes déterminés en grande partie par la condition du sujet au point de vue pratique et au point de vue scientifique.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

AVRIL.

Que dire de nouveau sur la situation? Elle est toujours la même, et c'est sa force; car ce n'est plus, comme il y a un an, la monotonie d'une langueur, dévorée, mais non réveillée par la fièvre, et d'une impuissance allant jusqu'à l'immobilité. Tout est bien changé maintenant, à ce point de vue du moins de l'effet extérieur. Il n'y a plus de vie politique que dans le Pouvoir; mais elle y est complète et immense. Il est tout, il peut tout, il fait tout, il agit en tout sens et sur tous les points à la fois, sans le moindre obstacle. Tout lui obéit, tout cède, ou plutôt (le mot même de *céder* est trop fort, il implique une sorte d'action et de première résistance), tout vient de lui, tout part et tout est reçu de sa main, il n'a qu'à la fermer ou l'ouvrir comme il le juge convenable. Il fonctionne ainsi chaque jour, et recommence le lendemain.

Ajoutons que tout lui réussit, et que le Président semble décidément avoir une étoile. La conversion de la rente, cette opération si scabreuse en elle-même et par la masse de fonds qu'il s'agissait de faire fléchir, au risque d'ébranler le navire et le crédit de l'État, on y avait déjà songé, on avait été sur le point de l'aborder bien des fois; mais la république, pas plus que la monarchie, n'avaient osé en prendre la responsabilité. Le Président décide et commande la manœuvre: elle s'exécute sans la moindre crise, et, s'il y a quelques intérêts individuels en souffrance, on s'accorde généralement à dire que la mesure aura, dans l'ensemble, un bon résultat.

La petite propriété foncière était dévorée par l'usure, la grande en-

travée par le manque d'argent et d'un bon système d'hypothèques : l'établissement d'institutions de crédit foncier va leur en fournir, et faciliter le développement de l'agriculture. La France était loin d'avoir un système de chemins de fer en rapport avec celui de ses rivales et avec ses propres besoins ; elle se traînait péniblement à la remorque des autres nations dans cette partie la plus colossale et la plus saisissante de l'œuvre matérielle des temps modernes. Les nombreux travaux décrétés récemment, l'activité imprimée à ceux qui l'étaient déjà, la fusion de plusieurs compagnies, les nouveaux avantages qui leur sont accordés, ont bien amené, comme toujours, toutes sortes de tripotages de Bourse et de vastes coups de filet au profit des gros financiers ; mais l'élan néanmoins est donné, et, dans le domaine des intérêts publics, on sent que par ces mesures et par d'autres analogues il s'étend peu à peu sur toute la ligne. Il y a un mois, rien n'était encore bien décidé : c'était un temps d'arrêt menaçant, dont tout le monde était effrayé, aussi l'avons-nous marqué dans notre *Chronique*. Aujourd'hui, les affaires qu'on n'avait jamais vu si stagnantes, même aux plus mauvais jours de 1848, paraissent vouloir reprendre de plus belle, et le revenu des impôts indirects augmente sensiblement.

Tout réussit tellement au Président, et il a un tel air de confiance, que cela finit par gagner. M. Émile de Girardin, revenu à Paris et à la *Presse*, ne sait que répéter après lui la phrase-mère du discours prononcé à l'installation des grands corps de l'État : *Conservons la république !* phrase à double entente et à double tranchant, comme Louis-Napoléon en sait faire et en a fait plus d'une fois. M. de Girardin la commente avec force alinéas, et parmi les dangers de l'Empire, il évoque les noms d'Alibaud et de Mérino, un spectre républicain et un spectre royaliste. L'avertissement tombait juste un ou deux jours avant la promenade que, depuis des siècles, le beau monde parisien fait pendant la semaine sainte à Longchamps ; or, le Président s'y est montré sans escorte, conduisant lui-même sa calèche. Cela vaut bien un article de journal.

Certes, on ne peut pas dire de lui, en appliquant à son titre actuel la célèbre formule de la royauté constitutionnelle, « qu'il *préside*, mais qu'il ne gouverne pas. » Il préside, il gouverne et il règne. Son discours, que nous rappelions tout à l'heure, était bien plus que ce qu'on appelait naguère un discours du trône, s'il n'en portait pas le nom ; il était bien plus royal. Louis-Napoléon y laisse en suspens s'il prendra le titre d'empereur, en suspens, disons-nous, et comme un avertissement aux partis, presque comme une menace. Il remet ainsi entre leurs mains sa décision sur ce sujet. Si l'on se rappelle, comme nous

l'avons notée au fur et à mesure, sa manière patiemment progressive de s'avancer en suspendant sa marche, en s'arrêtant, en reculant même, c'est là encore un trait qui ne dément pas son caractère et sa politique. Les Français n'y ont rien compris dès l'entrée, ni longtemps après, parce que, si Louis-Napoléon connaît bien la France, et mieux que les plus spirituels d'entre eux et les plus habiles, il n'est pourtant pas seulement Français ; il a en lui d'autres élémens par le sang et par l'éducation : c'est ce qui les a déroutés et les a fait le méconnaître à leurs dépens. Maintenant, ils ne le comprennent pas bien encore ; mais il les étonne, et le petit nombre de ceux qui n'en sont pas à l'admiration ou à la flatterie, en sont du moins à la stupéfaction ; elle les paralyse et les pétrifie. Ils ne savent où se prendre et s'attendent à tout avec lui.

Aussi, malgré l'incertitude où il a déclaré vouloir laisser pour le moment la question de l'Empire, pense-t-on généralement qu'on s'éveillera sous les ailes de l'aigle impériale un de ces matins. Il y a un mois se répandit tout à coup le bruit d'une surprise que devait faire un décret, dont le contenu était encore un mystère, mais qui, en quatre lignes, frapperait bien plus d'étonnement que tous les autres, même que les plus importans et les plus longs. L'Empire, pensent beaucoup de gens, doit être cette surprise : elle n'en serait donc plus une aujourd'hui. Le nom ajouterait-il beaucoup à la chose, et peut-être, comme il arrive quelquefois, ne la gâterait-il pas ? Ceux qui se paient ou qui veulent payer les autres de raisonnemens, et qui n'ont jamais su faire autre chose de leur vie ; ceux qui, voyant un peu rouverte, depuis la loi sur la presse et la levée de l'état de siége, la carrière où ils ont si bien trébuché, essaient d'y remonter sur leurs grands chevaux de fringantes idées et de poudreuse dialectique ; tous ceux-là, dis-je, M. Émile de Girardin en tête, qui tient surtout à se montrer intrépide, commencent à caracoler plus ou moins hardiment autour de cette question de l'Empire : on les voit glisser qui un mot, qui un alinéa, qui un article ; ils s'évertuent à démontrer pourquoi l'Empire ne se fera pas, comment il apporterait plus d'inconvénient que de profit, etc. ; mais ils ignorent qu'ils ne savent que la logique et que leur logique. Or, que la logique ne soit pas tout, ou que Louis-Napoléon en ait une autre que la leur, c'est ce qu'ont assez démontré les événemens. Il y a donc de quoi rire à les voir revenir à leurs vieux erremens et croire que, quand ils ont démontré, tout est dit.

Au surplus, l'essentiel est que le Président a concentré en ses mains tous les pouvoirs, au nom du suffrage universel il est vrai, comme les premiers empereurs romains le firent au nom de la *puissance tribu-*

nitienne (1). Tout part de lui, et tout revient à lui. La décentralisation administrative, mesure qui a du bon en soi, n'a pas étendu les attributions des communes, mais surtout celles des préfets, c'est-à-dire des représentans du Pouvoir; celui-ci n'aura plus à décider de tout dans les moindres cas, mais son action pourra être au besoin encore plus prompte et plus forte. Le même principe est appliqué à tout : à l'instruction publique, comme nous l'avons vu par l'abolition du concours pour les chaires de professeurs; à la magistrature même, par l'extension des jugemens administratifs au détriment du jury et des tribunaux, par la plus grande action du gouvernement sur ces derniers, comme par certaines atteintes détournées portées à l'inamovibilité des fonctions judiciaires; enfin, à l'Église, autant que sa sphère à part le permet. L'Église Réformée a reçu un Directoire central, siégeant à Paris, composé en grande partie de laïques; l'Église Luthérienne ou de la Confession d'Augsbourg, aura désormais le sien dans le Consistoire de Strasbourg : par là, toute la France protestante est beaucoup plus sous la main de l'État. Quant à l'Église catholique, si elle lui échappe davantage dans son organisation et son action propres par la hiérarchie, l'État a toujours ses anciens droits sur elle, et si Louis-Napoléon paraît disposé à la ménager, à la protéger, à lui faire une large place, ce n'est pas (M. de Montalembert, dit-on, en saurait quelque chose) pour lui laisser prendre la sienne.

Ainsi, de toutes parts il est bien au sommet, et il y est sans conteste. Non-seulement on ne résiste pas, mais on ne discute pas même, excepté sur les intérêts matériels. La France se vantait d'être le pays des idées, mais les idées sont aussi en exil, ou elles sont muettes. Et, chose frappante! elles n'auraient pas bouche close, qu'elles ne parleraient guère davantage, car on ne les écouterait pas : la France en est lasse, et, comme le dit très-bien le *Journal des Débats*, à qui l'on reprochait son silence, « le public a donné sa démission de la politique. » C'est un fait contre lequel se débattent en vain les parties intéressées, à savoir les journaux qui n'ont pas le courage et l'esprit de faire le même aveu que leur confrère des *Débats*. Il est vrai que l'aveu ne sert pas à grand'chose, et ne remédie pas au mal, si mal il y a.

Assurément, voilà une situation bien changée, une situation toute nouvelle. Et pourtant, qu'en dire de nouveau? répéterons-nous. Elle

(1) « Consulem se ferens, et ad tuendam plebem tribunitio jure contentum, » dit Tacite en parlant d'Auguste, et il ajoute en parlant de son successeur : « Ne edictum quidem, quo patres in curiam vocabat, nisi tribunitiæ potestatis præscriptione posuit, sub Augusto acceptæ. » Ann. I, 2, 7.

a beau être tout l'opposé de la précédente, elle n'en est pas moins toujours la même dans sa nouveauté, et d'autant plus égale, d'autant plus uniforme, qu'elle n'a pas les petites secousses de détail, le travail sourd, l'attente et la nécessité d'un changement prochain, qui donnaient encore quelque variété superficielle à celle-là.

Mais surtout, qu'en dire de nouveau, si l'on regarde au fond des choses. Et si l'on doit reconnaître que ce fond a très-peu changé. A la langueur a succédé la force; mais cette force est encore toute matérielle. Ces idées, dont nous parlions tout à l'heure, qui régnaient sur la France et qui devaient la faire régner sur le monde avec elles, ces idées ont un jour défilé triomphalement dans les airs, elles y ont éclaté avec bruit, et maintenant on en est à se demander si l'on n'a pas été dupe d'une illusion, si l'on a réellement vu et entendu quelque chose: tout s'est dissipé, tout est tranquille, comme s'il ne s'était rien passé. Mais le vide est toujours là, et il n'y a rien non plus qui le remplace; or, si une société ne peut pas vivre ni se former d'idées abstraites, elle ne peut pas vivre non plus uniquement de ce qui, en France et en Europe, leur succède aujourd'hui. Que dire donc de nouveau sur le fond de la situation? le nouveau n'est pas encore venu, et il sera probablement encore long à venir, car en toutes choses, il a été jusqu'ici l'œuvre des siècles.

— L'événement de ce mois dans la presse quotidienne, si un tel mot n'était pas maintenant trop ambitieux pour elle, ç'a été le retour de M. Émile de Girardin à Paris et sa rentrée sur le théâtre du journalisme. On a aussitôt prétendu qu'il s'était non-seulement rallié, mais qu'il avait fait pis : dans toutes les évolutions de sa carrière de publiciste, il a été exposé à un jugement analogue; arrêt probablement injuste, mais il est déjà bien fâcheux de donner ainsi prise sur soi à l'opinion publique, quand même on ne le mérite pas. Pour nous, nous sommes porté à croire que M. de Girardin a tout simplement saisi la première possibilité de revenir à Paris, où le rappelaient impérieusement ses intérêts de fortune, et plus encore, un genre de caractère et de vie qui devait se sentir mal à l'aise partout ailleurs. Mais Paris même a bien changé durant sa courte absence, et il a dû s'y voir dépaysé aussi. M. de Girardin est le journalisme incarné et l'homme d'affaires journaliste. Comme talent, il est, si on peut dire, un grand oseur de pensées plutôt qu'un penseur. Sous le régime de la liberté de la presse, qui lui permettait de se retourner en tout sens avec autant de promptitude que d'audace, il était une puissance; il ne l'est plus

maintenant, il ne peut plus l'être par les mêmes moyens. C'est le plus hardi des *condottieri* de la presse, mais à qui l'on interdit de lever des soldats, de livrer bataille, et de conduire son régiment au feu. En se raccrochant au mot du Président : *Conservons la république*, il avait cru pouvoir recommencer le même jeu et, moyennant certaines précautions, compter encore, au fond, d'égal à égal avec le Pouvoir; mais sur sa malencontreuse évocation d'Alibaud et de Mérino, il a reçu un premier avertissement du ministère de la police : on lui montre ainsi qu'il n'est plus un homme redoutable, ni même nécessaire, qu'il doit se garder de devenir embarrassant, qu'on peut fort bien se passer de lui, et que jusqu'à un certain point on le tolère seulement.

— Nous demandons pardon au lecteur de revenir encore sur les *Mémoires* d'Alexandre Dumas, car c'est vraiment une de ses productions les plus médiocres; ils ne tiennent guère ce que la simple curiosité pouvait s'en promettre, toutes réserves faites d'ailleurs sur les confidences et le genre de vie de celui qui est ici son propre biographe. Ils fourmillent de longueurs et de commérages, de détails oiseux, et, sauf quelques pages assez piquantes et assez vives par ci par là, ils sont excessivement lâchés de pensée et de style. On voit qu'ils sont écrits ou jour le jour, et à l'heure; M. Alexandre Dumas s'y est mis lui-même en coupe réglée d'alinéas, plus encore que les personnages de ses romans. Seulement un des derniers chapitres nous a frappé comme révélation du caractère de l'auteur et de quelques-uns de ses amis. Nous ne l'aurions pas relevée si elle n'avait qu'un caractère individuel; mais elle a une valeur générale; elle peint tout un côté très-prononcé et très-étendu de la littérature et des littérateurs français le plus en vogue ces dernières années. Elle les peint avec d'autant plus de vivacité et de naturel, que l'auteur n'a pas conscience des secrets qu'il nous livre et de tout ce que trahit de vanité puérile son incroyable tableau d'intérieur. Les vers qu'il cite de Théophile Gautier, croyant nous montrer le vieux Corneille avec une antithèse ambitieuse à la manière moderne, *la tête dans le ciel et le pied dans la fange*, le comparant pour la rime à de *mâles estampes*, nous décrivant son *masque souverain, son regard noir qu'éteint un sombre ennui*, ces vers sont du goût le plus faux et le plus affecté. On voit que Théophile Gautier, en louant le grand Corneille, ne pensait qu'à lui-même, et n'a pas cessé une minute d'y penser. Le chapitre entier, texte et citations, est plein de rodomontades : c'est du George Scudéry le plus pur. Si la France doit avoir encore un grand siècle politique et littéraire, tout cela ne peut manquer de tomber un jour tout à plat. Nous

ne pouvions trouver un meilleur échantillon de ce qu'il y a de vain, de faux dans cette manière d'écrire et de penser, visant uniquement à l'effet, au mot, à la phrase et à la couleur. C'est une page d'histoire ridicule, mais une page d'histoire vraie. A ce titre, elle mérite d'être conservée; la voici : il s'agit de la censure dramatique en 1851 à propos de ce qu'elle était en 1823, aux débuts littéraires de M. Alexandre Dumas.

« L'an III de la deuxième République française, le 2 juin au soir, M. Louis Bonaparte étant président, M. Léon Faucher étant ministre, M. Guizard étant directeur des beaux-arts, voici ce qui se passait dans un salon tendu en étoffe perse, au rez-de-chaussée d'une maison de la rue de Chaillot.

Cinq ou six personnes causaient d'art, chose assez étonnante à une époque où l'on ne parle plus guère que de solution, que de révision, que de prorogation.

Il est vrai que sur ces cinq personnes, il y avait quatre poètes et un médecin, presque poète et tout à fait homme d'esprit.

Ces quatre poètes étaient;

1° Mme Emile de Girardin, la maîtresse de cette maison de la rue de Chaillot où l'on était réuni.

2° Victor Hugo;

3° Théophile Gautier;

4° Arsène Houssaye;

5° Cabarus.

Celui que nous avons indiqué sous le n° 4 cumulait, peut-être était-il un peu moins poète que les trois autres, mais il était beaucoup plus directeur, ce qui rétablissait l'équilibre.

Directeur du Théâtre-Français, dont il a déjà donné trois fois sa démission qu'on n'accepte pas, il est vrai.

Peut-être demanderez-vous pourquoi M. Arsène Houssaye est si facile à se démettre.

Rien de plus simple : MM. les sociétaires du Théâtre-Français lui font la vie si dure que le poète est toujours prêt à envoyer promener les demi-dieux, les héros, les rois, les princes, les ducs, les marquis, les comtes et les barons de la rue de Richelieu, pour en revenir à ses barons, à ses comtes, à ses marquis, à ses ducs, à ses princes, à ses rois, à ses héros, à ses demi-dieux du XVIIIe siècle et du XVIIe qu'il connaît et qu'il fait parler comme s'il était le comte de Saint-Germain qui avait familiarité avec eux.

Maintenant, pourquoi MM. les sociétaires du Théâtre-Français font-ils la vie si dure à leur directeur?

Parce qu'il fait de l'argent, et que rien n'irrite un sociétaire du Théâtre-Français *comme de voir son théâtre faire* de l'argent.

Ceci peut paraître inexplicable aux gens sensés. C'est inexplicable, en effet; mais je ne me charge pas d'expliquer le fait. Je le consigne, voilà tout.

Or, en sa qualité de directeur du Théâtre-Français, Arsène Houssaye songeait à une chose à laquelle ne songeait personne.

Cette chose, c'est qu'on était au 2 juin 1851, et que dans quatre jours, c'est à dire le 6 juin, on verrait s'accomplir le deux cent quarante-quatrième anniversaire de la naissance de Corneille.

Il en fit l'observation tout haut, et, se tournant vers Théophile Gautier:

— Pardieu! lui dit-il, mon cher Théo, vous devriez bien me faire pour ce jour-là une soixantaine de vers sur le père de la tragédie. Cela vaudrait mieux que ce que l'on nous donne ordinairement en pareille circonstance, et le public ne s'en plaindrait pas.

Théophile Gautier fit semblant de ne pas entendre.

Arsène Houssaye renouvela sa demande.

— Ma foi non, dit Gautier.

— Pourquoi cela?

— Parce que je ne sais rien de plus ennuyeux à faire qu'un éloge officiel, fût-ce celui du plus grand poète du monde; d'ailleurs, plus le poète est grand, plus l'éloge est difficile.

— Vous avez tort, Théophile, dit Hugo, et si j'étais en position de faire en ce moment-ci ce qu'Arsène vous demande, je le ferais.

— Vous vous amuseriez à passer en revue les vingt ou trente pièces de Corneille? vous auriez le courage de parler de *Mélite*, de *Clitandre*, des *Galeries du palais*, de *Pertharite*, d'*OEdipe*, d'*Attila* et d'*Agésilas?*

— Non, je ne parlerais de rien de tout cela.

— Alors, vous ne feriez pas l'éloge de Corneille. Quand on fait l'éloge d'un poète, il faut surtout louer ce qu'il a fait de mauvais; ce qu'on ne loue pas, on le critique.

— Non, dit Hugo, je ne prendrais pas la chose ainsi, je ne ferais pas un éloge vulgaire, je montrerais le vieux Corneille, errant à pied dans les rues du vieux Paris, avec un manteau râpé sur les épaules, oublié de Louis XIV, moins généreux pour lui que son persécuteur Richelieu, et faisant raccommoder à une pauvre échoppe son soulier troué, tandis que Louis XIV trône à Versailles, se promène avec Mme de Montespan, Mme de Lavallière et Mme Henriette, dans les galeries de Lebrun ou dans les jardins de Lenôtre; puis je consolerais l'ombre du passé en montrant la postérité remettant chacun à sa place au fur à mesure que les jours s'ajoutent aux jours, les mois aux mois et les années aux années, grandissant le poète et diminuant le roi.

— Eh bien! que cherchez-vous donc, Théophile? demanda Mme de Girardin à Gautier qui se levait vivement.

— Je cherche mon chapeau, répondit Gautier.

— Girardin dort dessus, dit tranquillement Cabarus.

— Oh ! ne le réveillez pas, dit Mme de Girardin, il ferait un article.

— Je ne peux pourtant pas m'en aller sans chapeau, dit Gautier.

— Vous vous en allez donc? demanda Arsène.

— Sans doute, je vais faire vos vers, vous les aurez demain.

On tira le chapeau de Théophile de dessous les épaules de Girardin, il était un peu passé à l'état Gibus ; mais qu'importait à Théophile l'état où était son chapeau.

Il rentra chez lui et se mit à l'œuvre.

Le lendemain, comme il l'avait promis, Arsène Houssaye avait ses vers.

Seulement, poète et directeur avaient compté sans la censure.

Voici les vers de Théophile Gautier sur le grand Corneille, — vers arrêtés par la censure dramatique, comme je l'ai dit, l'an III de la 2e République, M. Louis Bonaparte étant président, M Léon Faucher étant ministre, M. Guizard étant directeur des Beaux-Arts :

Par une rue étroite, au cœur du vieux Paris,
Au milieu des passans, du tumulte et des cris,
La tête dans le ciel et le pied dans la fange,
Cheminait à pas lents une figure étrange :
C'était un grand vieillard sévèrement drapé ;
Noble et sainte misère, en son manteau râpé,
Son œil d'aigle, son front, argenté vers les tempes,
Rappelant les fiertés des plus mâles estampes ;
Et l'on eût dit à voir ce masque souverain
Une médaille antique à frapper en airain.
Chaque pli de sa joue, austèrement creusée,
Semblait continuer un sillon de pensée,
Et dans son regard noir qu'éteint un sombre ennui,
On sentait que l'éclair autrefois avait lui.

Le vieillard s'arrêta dans une pauvre échoppe.

Le Roi-Soleil alors illuminait l'Europe,
Et les peuples baissaient leurs regards éblouis
Devant cet Apollon qui s'appelait Louis.
A le chanter, Boileau passait ses doctes veilles.
Pour le loger, Versailles entassait ses merveilles.
Au coin d'un carrefour, contraste singulier,
Pied nu, le grand Corneille attendait son soulier.
Sur la poussière d'or de sa terre bénie,
Homère, sans chaussure, aux chemins d'Ionie,
Pouvait marcher jadis avec l'antiquité,
Beau comme un marbre grec par Phidias sculpté.
Mais Homère, à Paris, sans crainte du scandale,
Un jour de pluie eût fait recoudre sa sandale.
Ainsi faisait l'auteur d'*Horace* et de *Cinna*,
Celui que de ses mains la muse couronna.

Le fier dessinateur, Michel-Ange du drame,
Qui peignit les Romains si grands d'après son ame.

O pauvreté sublime! O sacré dénûment
Par ce cœur héroïque accepté simplement,
Louis, ce vil détail que le bon goût dédaigne,
Ce soulier revenu me gâte tout ton règne.
A ton siècle vanté, de lui-même amoureux,
Je ne pardonne pas Corneille malheureux,
Ton dais fleurdelysé cache mal cette échoppe.
De la pourpre où ton faste à grands plis s'enveloppe,
Je voudrais prendre un pan pour Corneille vieilli,
S'éteignant loin des cours dans l'ombre et dans l'oubli.

— Ça discutons un peu, monsieur le directeur des beaux-arts, car vous n'avez pas compté que cela se passerait ainsi; vous n'avez pas espéré que vous en seriez quitte pour quelques mots à double entente insérés dans un journal qui s'imprime hier, qui paraît aujourd'hui, et qu'on oublie demain.

Non, quand on fait de pareils outrages à l'art, il est bon que le coupable soit distrait de ses juges naturels et conduit devant une chambre haute, comme vos modèles ont fait pour Trélat et Cavaignac devant la chambre des pairs, comme vos amis ont fait pour Raspail, Hubert et Sobrier devant la cour de Bourges.

Et c'est moi qui vous cite à comparaître, vous qui avez remplacé mon ami Cavé, comme chargé du département des beaux-arts.

Voyons, maintenant que l'on rogne sur tout, n'aurait-on pas rogné quelques lettres à votre emploi, et au lieu d'être chargé du *département* des beaux-arts, ne seriez-vous pas tout simplement chargé du *départ* des beaux-arts?

D'ailleurs, j'ai à raconter ce qui s'est passé entre vous et moi, il y a trois mois.

Vous rappelez-vous que j'eus l'honneur de vous faire une visite, il y a trois mois?

J'allais vous prévenir, de la part du directeur du Cirque, que pour nous donner le temps d'attendre la *Barrière de Clichy*, nous allions remettre le *Chevalier de Maison-Rouge* à l'étude.

— Le *Chevalier de Maison-Rouge!* vous écriâtes-vous.

— Oui.

— Mais le *Chevalier de Maison-Rouge*, n'est-ce point un drame de vous?

— Oui.

— N'est-ce pas dans le *Chevalier de Maison-Rouge* qu'il y avait le fameux chœur:

Mourir pour la patrie?

— Oui.

— Eh bien! nous ne laisserons pas rejouer le *Chevalier de Maison-Rouge.*

— Vous ne laisserez pas rejouer le *Chevalier de Maison-Rouge.*

— Non, non, non, non, non.

— Mais pourquoi cela?

Alors vous me regardâtes en face et vous me dîtes:

— Mais vous ne savez donc pas que le *Chevalier de Maison-Rouge* a contribué à l'avènement de la République.

— Vous me dites cela, monsieur le directeur; vous me faites ce singulier aveu l'an III de la République, M. Louis Bonaparte étant président de cette République, M. Giraud étant ministre de la République, vous, M. Guizard, étant directeur des Beaux-arts de cette République.

Je fus si étourdi de la riposte que je ne trouvai que cette riposte à vous faire:

— Comment diable se fait-il que moi qui ai perdu 200,000 fr. à peu près à l'avènement de la République, je sois républicain, tandis que vous qui avez gagné une place qui rapporte une dixaine de mille francs, vous soyez réactionnaire?

Il est vrai que vous ne daignâtes point me donner la raison de cette anomalie, que je sortis de votre cabinet sans l'avoir trouvée, et qu'aujourd'hui, au moment où j'écris ces lignes, je la cherche encore.

Or, dans l'espérance qu'il se trouvera un chercheur d'énigmes plus fort que moi, je me suis résolu à imprimer ce qui m'est arrivé à moi il y a trois mois, et ce qui est arrivé à Gautier aujourd'hui.

Que voulez-vous? chacun se sert de l'outil ou de l'instrument qu'il a à la main: les uns ont des ciseaux et ils coupent, les autres ont un burin et ils gravent.

Mais ce que j'écris, je vous en préviens, monsieur le directeur, ce que j'écris se traduit en huit ou neuf langues différentes; nous aurons donc pour nous aider dans nos recherches les savans de plusieurs pays et les archéologues de trois générations; car, en supposant que mes œuvres ne vivent que le temps qu'il faudra aux rats pour les manger, les rats mettront bien cent ans à manger mes mille volumes.

Peut-être me direz-vous que l'ordre d'arrêter les vers de Théophile Gautier est venu de plus haut, qu'il est venu du ministre.

A ceci je n'ai rien à dire. Si l'ordre est venu du ministre, vous avez dû vous conformer à cet ordre.

C'est donc à M. Léon Faucher qu'il faut que je m'en prenne? Soit.

O monsieur Faucher! est-il bien possible, si peu républicain que vous soyez, vous qui payez, et en cela vous avez tort, une subvention au Théâtre-Français, pour qu'il exhume les morts et enterre les vivans; est-il bien possible, je vous le répète, si peu républicain que vous soyez, que vous ne veuillez pas qu'on dise sur la scène que Corneille a créée, que le génie passe avant la royauté, et que Corneille est plus grand poète que Louis XIV n'est grand roi?

Mais, monsieur le ministre, entre nous, vous savez cependant bien que Louis XIV n'est grand roi que parce qu'il a eu de grands ministres et de grands poètes.

Peut-être me direz-vous que ce sont les grands rois qui font les grands poètes et les grands ministres.

— Non, monsieur le ministre, Louis XIV, croyez-le bien, et Michelet, un des plus grands historiens qui aient jamais existé, vous le dira, — non Louis XIV n'est grand roi que parce qu'il a eu pour précurseur Richelieu, tandis que Corneille a eu pour précurseur, qui? Jodelle.

Pour être grand poète, Corneille n'a eu besoin ni de Condé, ni de Turenne, ni de Villars, ni de Catinat, ni de Vauban, ni de Mazarin, ni de Colbert, ni de Louvois, ni de Boileau, ni de Racine, ni de Benserade, ni de Lebrun, ni de Lenôtre, ni même de M. de Saint-Aignan.

Non, Corneille prenait une plume, de l'encre et du papier. Il laissait tomber sa tête dans sa main, et il était grand poète.

Si vous aviez lu seulement les vers de Théophile Gautier, monsieur le ministre...

Mais vous ne les avez pas lus, j'en suis sûr.

Si vous les aviez lus, vous auriez vu que ces vers sont non seulement des plus beaux qu'ait faits Théophile, mais encore des plus beaux que l'on ait faits.

Vous auriez vu que, comme forme, ils étaient parfaits, que comme pensée, ils étaient irréprochables.

A un homme qui eût fait ces vers-là, tel empereur que je connais, et que vous ne connaissez pas, à ce qu'il paraît, tel empereur que je connais, eût envoyé la croix d'officier de la Légion-d'Honneur et une pension.

Vous, monsieur le ministre, vous avez envoyé l'ordre de ne pas lire les vers de Théophile Gautier sur la scène du Théâtre-Français.

Ah! mais aussi cet ordre peut-être venait-il de plus haut, peut-être venait-il du président de la République?

S'il venait du président de la République, c'est autre chose, et c'est au président de la République que je vais avoir affaire.

Avec le président de la République ce ne sera pas long.

— Ah! monsieur le président de la République, lui dirais-je, vous qui, au milieu des affaires dont vous êtes accablé, avez oublié tant de choses, auriez-vous par hasard oublié que M. votre oncle disait de l'auteur du *Cid :*

« Si Corneille eût vécu de mon temps, je l'eusse fait prince. »

Maintenant que j'ai dit au président de la République, à M. le ministre de l'intérieur et à M. le chef de division, chargé du département des beaux-arts ce que j'avais à leur dire, revenons à l'année 1825, qui avait aussi une censure, mais bien moins dure que celle de 1851. »

M. Théophile Gautier profite de ce chapitre d'Alexandre Dumas pour nous donner à son tour l'histoire tout à fait exacte et authentique de ses vers sur Corneille. Il affecte d'en parler d'un ton dégagé. Il les a faits une partie en fumant, les autres en assistant comme témoin à un mariage, en sorte que, dit-il, « l'éloge de Corneille a duré deux cigarres et une messe. » Cela ne l'empêche pas de se comparer à Jules Romain : « Je n'ai fait que versifier les paroles de mon illustre maître, Victor Hugo, à peu près comme Jules Romain eût exécuté une composition de Raphaël, ou Sébastien del Piombo colorié un dessin de Michel-Ange, » etc. Ainsi, tout en voulant, nous le croyons, rectifier un peu l'impression du récit d'Alexandre Dumas, la petite note de M. Théophile Gautier sur les *Mémoires*, ne laisse pas d'être assez bien dans le même ton et assez caractéristique.

— Ce qu'on appelle Longchamps à Paris, c'est-à-dire la promenade qu'on fait en voiture, ou même à pied, aux Champs-Élysées pendant la semaine sainte, a toujours sa vieille célébrité; mais elle ne la mérite plus guère aujourd'hui. Il y avait quelque curiosité particulière à savoir ce que cette fête serait cette année, parce que, plus ou moins riche et nombreuse, elle est aussi par là une sorte de thermomètre des dispositions de l'aristocratie parisienne envers le Pouvoir. Elle a été plutôt inférieure à ce que nous l'avons vue ces dernières années. Il ne faut pas toutefois s'exagérer ce symptôme. Le faubourg Saint-Germain boude Longchamps, déjà depuis 1830, et l'aristocratie en général l'abandonne de plus en plus, depuis que les bourgeois ont aussi voiture : elle le trouve trop envahi par la vile multitude et trop populaire. Aussi, les fiacres y formaient-ils l'immense majorité. Quand passait un somptueux équipage, on se demandait si ce n'était pas celui d'une actrice ou d'une courtisane. La réclame s'est aussi emparée de Longchamps, et y fait parader ses emblêmes. Ainsi, même sous un pouvoir fort, Paris ne revient pas aux traditions de la vieille France, de la France monarchique; Paris demeure ce qu'il est, bourgeois et industriel : ce qui n'empêche pas les Parisiens de continuer d'aller à Longchamps, les journaux d'en chanter merveille, et l'étranger de se demander en rentrant chez soi s'il ne s'est pas trompé, s'il est bien sûr d'avoir vu Longchamps.

— Les journaux répètent de même invariablement chaque année : « La foule envahissait les temples pendant la semaine sainte. » Et là dessus, de la part des feuilles catholiques, ou même de celles dont le voltairianisme se fait au besoin dévot pour être conservateur, là dessus, disons-nous, cette conclusion qui semble toute naturelle : « Les

croyances renaissent, le zèle se ranime. » Mais on oublie d'ajouter qu'en temps ordinaire les églises sont infiniment moins remplies: on nous citait une paroisse de soixante mille ames qui ne compte guère que trois mille fidèles. Nous reconnaissons volontiers que le catholicisme, comme tout le monde chrétien, a aussi sa part de réveil religieux, nous disons religieux, et ne voulons pas ici parler seulement de son réveil dans la polémique et la politique; mais il est incontestable que si la foule se presse dans ses temples à l'époque de la semaine sainte, c'est surtout parce qu'on y fait alors de la belle musique, ou pour y entendre un prédicateur célèbre et satisfaire sa curiosité à ce sujet. Aussi, dans ces foules, y a-t-il bien peu de chrétiens, bien peu même de vrais catholiques. C'est triste à dire, mais à quoi bon s'abuser? Le grand nombre en est toujours à ne croire à rien, et à se faire une distraction de tout, même de l'apparence du sérieux.

14 avril 1852.

SUISSE.

Porrentruy, 6 avril 1852. — La *Revue Suisse* daigne toujours ouvrir ses colonnes aux rendus-comptes de la Société jurassienne d'Emulation; c'est une trop bonne aubaine pour ne pas en profiter largement; aussi nous empressons-nous de lui adresser un bulletin *semestriel*, qui, sans offrir un grand intérêt, n'en témoignera pas moins de l'activité intellectuelle qui a régné dans notre Jura ces derniers temps.

Histoire. — Nous devons la première place dans cette notice à M. Péquignot, qui nous a présenté plusieurs travaux relatifs au pays. Il nous a d'abord fourni des données curieuses sur le *commerce des Franches-Montagnes* au 17me et au 18me siècle; il avait lieu avec Venise sur une assez vaste échelle; les principaux objets d'importation consistaient en verroteries, glaces, thé de Chine; en retour on exportait des objets en crin artistement ouvragés. La même contrée a produit quelques hommes marquants au 18me siècle; notamment le jurisconsulte Froideveaux, auteur du *Code criminel* qui régit l'empire jusqu'en 1828, et diplomate distingué. M. Péquignot a lu encore deux *Rapports* naturhistoriques : l'un sur *Les Celtes et les anciens Helvétiens* de M. Brosy, opuscule où sont résumés avec talent tous les faits concernant ces peuples, faits qui établissent chez eux une civilisation assez avancée : l'autre sur le récent ouvrage de M. Hottinger, *Conrad Escher de la Linth*, véritable morale en action, qui nous

montre successivement la carrière brillante et pacifique de l'homme d'Etat, la philanthropie de l'industriel, à qui est dû le desséchement de la Linth, les labeurs féconds de l'homme de science, qui créa la géologie des Alpes suisses orientales, et explora des premiers notre Jura. — M. Guerne continue ses études historiques; il a présenté la première partie d'une *Histoire de la prévôté de Moûtiers*, écrite d'après les auteurs qui se sont occupés de la matière, et d'après de nombreux documents originaux compulsés soigneusement. — M. X. Kohler a examiné au point de vue artistique et religieux la *Table d'or de saint Henri;* ce monument précieux qui a ses chroniqueurs, fut l'objet de rapports de l'académie des beaux-arts de Milan et de la Société des antiquaires de Londres, et la science en a rehaussé la valeur. Sous ce titre : *Mémoires d'un barbier écrits par lui-même*, ce sociétaire a analysé un manuscrit d'une grande portée morale : c'est la biographie d'un artisan qui, né dans la plus profonde misère, chargé d'une famille nombreuse, s'est, par son travail seul, procuré une honnête aisance. Nul doute que la publication de ce livre modeste ne portât d'heureux fruits.

Littérature. — La Société a pris communication de gracieuses poésies de Mlle Félicie Stockmar. — Une pièce allemande de M. Isenschmid, *Bernischer Ehrentempel*, consacrée à mettre en relief les gloires de Berne, a pris place dans le *Berner Taschenbuch* de 1852, intéressant recueil, où figure aussi un beau travail de notre compatriote, M. le D^r^ Blœsch, *Quelques années à Bienne du temps des guerres de Bourgogne.* — Les *Alpenrosen* de 1852 renferment la *Course à travers les Franches-Montagnes* de M. Isenschmid, qui prépare pour le même recueil une nouvelle étude jurassienne. — Blaise Hory, le poète neuchâtelois, est bien connu, grâce à la publication de ses œuvres par M. de Rougemont : M. Guerne a comblé les lacunes que présente sa biographie : pasteur à Morat en 1558, doyen du chapitre de Nidau en 1570, il vivait encore en 1597. Parmi nos poètes du 16me siècle, M. Guerne nous a autorisé à revendiquer encore le pasteur Blanchard de Moûtier. — M. Al. Favrot nous a fait parvenir une étude de mœurs, souvent piquante, l'*Elysium à Vienne,* galerie assez curieuse, quoique parfois grotesque.

Nous n'avons à mentionner ici qu'un seul travail *philologique :* il est de M. Fallet, toujours d'une diligence remarquable; c'est une *traduction éthiopienne de l'Epître de saint Jean.*

Sciences physiques et naturelles. — Plusieurs travaux ont été soumis à la Société par M. Thurmann ; dans une notice intitulée : *Comparaison entre les températures des sources du Jura, des Vosges et du Kaiserstuhl*, il établit un fait important : les sources les plus froides, les flores les plus boréales et la présence de plus d'hygrophiles correspondent aux roches *eugéogènes,* tandis que les sources les plus chaudes, les flores les plus australes et la présence de plus de xéro-

philes correspondent aux roches *dysgéogénes*. Le même sociétaire a présenté une série de dessins représentant les espèces du *portlandien* du Jura, et destinée à faire partie d'une monographie de ce terrain; et, en outre, un *Rapport*, qu'on lira dans cette *Revue*, sur l'excellente *Flore du Jura*, qu'a publiée récemment M. Godet.— M. Gressly a exposé le résultat de ses recherches de pierres propres à fabriquer la *chaux hydraulique* dans le district de Porrentruy, résultat satisfaisant à bien des égards; il a en outre présenté une série de profils géologiques des terrains *keupérien* et *liasique* de Monterri, exécutés pour la recherche de l'albâtre. Ces coupes seront la base d'une connaissance de ces terrains plus exacte qu'on ne l'a obtenue nulle part. — M. Ceppi a présenté à la Société les premiers résultats de diverses analyses qualitatives de roches jurassiques. — Les *Etudes sur les eaux minérales et sulfureuses du Gournigel*, de notre compatriote M. Verdat, ont été l'objet d'un bon Rapport de M. le Dr Carraz. — M. le Dr Gobat a traité la *Physiologie de l'œil*.— M. Quiquerez a communiqué un *Plan topographique* des communes du val de Delémont, où se fait l'exploitation des mines; ce plan renferme des renseignemens précieux pour cette industrie; il a de plus présenté un *tableau stastistique* du produit et de l'emploi des mines de fer dans le Jura depuis 1847 à 1851, lequel a une grande importance économique. — M. Bonanomi a présenté la première partie d'*une Nomenclature des oiseaux* du val de Délémont, lequel possède 90 espèces indigènes sur dix étrangères. — M. Durand nous a soumis des observations économiques et commerciales sur le *tarifage des florins*. — M. Thurmann a annoncé à la Société que parmi les plantes du Monterrible, qui font partie des *centuries* de M. Bellot, se trouve une espèce envisagée maintenant comme nouvelle, la *campanula ramulosa* Jord. — M. Froté a présenté une première épreuve de son esquisse topographique du Jura oriental, destinée à servir de base pour la carte orographique dont M. Thurmann prépare la publication.

La Société a reçu plusieurs dons importans, notamment pour le cabinet de minéralogie de Porrentruy; on y remarque une série du terrain tertiaire, provenant de M. Seebold de Mayence, et de nouveaux ossemens de sauriens et tortues du portlandien de Porrentruy.

Les rapports de la société avec les sociétés Suisses se sont accrues ces derniers mois; il en est de même des voies de publication. L'*Emulation* de Fribourg accueille des travaux historiques et littéraires, et le *Jura*, feuille d'annonces de Porrentruy, qui a le privilége bien rare de nos jours de rester étrangère à la politique, a déjà reçu dans ses colonnes bon nombre de notices, surtout agricoles.

— Dans ma dernière correspondance, je vous ai parlé des *Principes d'étymologie naturelle* de notre compatriote, M. Parrat; il me reste à vous dire un mot d'un autre travail du même auteur, et qui

n'est pas moins intéressant par les résultats obtenus que par la carrière nouvelle qu'il ouvre aux études sur les antiquités égyptiennes. Jusqu'à ce jour, les savans se servaient de la langue copte pour la traduction des hiéroglyphes. Or, M. Parrat ne trouvant pas dans cette langue un caractère d'antiquité, puisqu'elle n'est qu'un mélange de grec et d'hébreu, et qu'en outre l'invention des caractères coptes est trop récente pour penser qu'on l'employait dans l'écriture égyptienne, a cherché une autre base pour la traduction de celle-ci. La langue chaldaïque, parlée et écrite dans l'antiquité la plus reculée, et fille de l'hébreu, lui a paru la langue stéganographique dont se servirent les prêtres égyptiens. La pratique est venue confirmer la théorie, M. Parrat a traduit ainsi l'Inscription du *Zodiaque de Denderah* et celle de la *Pierre de Rosette;* toutes deux offrent un sens complet. Le fait est d'autant plus curieux que toutes les traductions de cette dernière présentées jusqu'à présent restaient obscures et inintelligibles en bien des points. La pierre de *Rosette* ainsi expliquée est un nouveau document pour l'histoire de l'Egypte. La société orientale allemande, à laquelle M. Parrat a adressé ses productions, lui a répondu par l'envoi d'un diplôme de membre correspondant.

— Je finissais ma dernière lettre à la *Revue Suisse* par l'annonce d'un prochain ouvrage de M. Péquignot. La première partie des *Mélanges politiques* et *littéraires* a paru; elle est exclusivement *politique*, et porte un caractère *officiel;* c'est un recueil de discours prononcés au sein du Grand-Conseil de Berne *sur quelques questions d'intérêt général;* ils sont extraits du *Bulletin des séances* et reliés entre eux par de courtes notices. Nous savons gré à M. Péquignot d'avoir arraché ces discours à l'oubli, où tomberont bientôt, si ce n'est déjà, les poudreux in-quarto, monumens indigestes et souvent très-peu courtois de nos luttes parlementaires. La position qu'a occupée notre compatriote soit comme landamann, soit comme membre et rapporteur de la commission du budget, l'autorité que donnent à sa parole ses talens et ce libéralisme sage et modéré, dont il ne s'est jamais départi, tout concourt à rehausser la valeur de cette production. Le Jurassien y retrouvera le champion ardent et désintéressé des libertés de son pays; le Suisse y verra un échantillon des luttes que notre patrie romande est trop souvent obligée de soutenir contre l'ancien canton, différent de langues, de mœurs, de point de vue, de religion pour une partie de ses habitans. De là bien des froissemens dont un observateur attentif peut seul se rendre compte. Il faut lire les discours de M. Péquignot sur le paupérisme, la législation, l'université pour se convaincre des difficultés de la situation. Le temps s'est chargé de prouver la justesse de maintes opinions défendues à la constituante de 1846 et rejetées alors; malheureusement l'expérience a coûté cher. Les *Mélanges politiques* auront un autre avantage, celui de faire con-

naître, à ceux qui ne l'ont pas entendu, M. Péquignot comme orateur; à ce titre seul ils mériteraient d'être étudiés, et nous ne doutons point que nos frères romans, cette étude faite, ne partagent le jugement porté sur notre honorable compatriote. ***

Genève, 10 avril 1852. — Dans sa correspondance du mois dernier, M. G.... vous a dit que le mouvement artistique avait été prodigieux chez nous durant les mois qui viennent de passer. C'est parfaitement vrai : on a pu voir cette année à Genève qu'il n'y a rien de paradoxal dans l'épithète de « Saison des arts » que certain feuilletonniste a donnée à l'hiver. — Jamais, en effet, le public genevois ne s'était trouvé à pareilles fêtes; cependant — il faut le dire — ce n'a été qu'en ce qui concerne les yeux et les oreilles : l'esprit n'y a été pour rien, ou du moins pour très peu de chose, seulement en ce qui concerne les représentations théâtrales; et pourtant, ici même, bien que le zèle de M. Pepin nous ait fait connaître un grand nombre de pièces d'entre celles qui, littérairement parlant, ont eu le plus de succès à Paris en dernier lieu, bien que les acteurs spécialement adonnés au drame aient été les meilleurs de notre troupe, pourtant n'y a-t-il eu grande foule au théâtre que les soirs de représentation d'opéra ou de ballet. Mais où le public a abondé, où le succès a été complet et constant, ça été au Casino et dans le temple de la Madelaine. Ici, concerts sacrés, musique de toutes époques et de tous pays; là, soirées de tous genres : vocales, instrumentales, exotiques et nationales, sérieuses et mondaines, séances de magnétisme, de somnambulisme et de prestidigitation, — le tout sans trève ni relâche.

C'est M. Julius Eichberg, violon distingué, qui, assisté de ses amis MM. Gœtz, Martinet, Muller et Schunke, a préludé aux agréments de la saison par quatre séances de « quintette et quatuor » pour violon, alto et violoncelle; — et s'il a pu compter parmi ses nombreux auditeurs tout ce que le public de Genève renferme de plus sérieusement passionné pour la belle musique instrumentale, c'est qu'il a eu l'heureuse idée d'aller chercher la composition des programmes de ses séances dans les productions les plus importantes des grands maîtres de son art : Bethowen, Haydn, Mendelshon, Boccherini, ce pauvre Boccherini, créateur de la musique de quatuor pour instruments à cordes, génie immense, mort de faim dans un grenier, il y a cent ans!

Après les séances de « quintette et quatuor » sont venus des concerts donnés par chacun des artistes en renom de notre ville: les quatre amis de M. Eichberg que je viens de vous nommer; la Société de musique du Conservatoire; M. Sabon, chef de musique militaire; M. Streisl, premier haut-bois du théâtre; Mlles Saugy et Mottu, can-

tatrices aimées pour leurs talents et leur complaisance; MM. Grast et Paulin, professeurs au Conservatoire; M. Vincent Adler, jeune et déjà célèbre pianiste hongrois, Litz futur et concurrent de notre ami Gottschalck; M. Pepin, directeur du théâtre; M. Bovy-Lisberg, compositeur de mérite, fils du fameux graveur; MM. Dubouret et de Besnier, artistes en passage; enfin à-peu-près tout ce qui, à Genève, ou passant à Genève, joue, chante ou compose sous l'inspiration du dieu de la musique.

Vous ne sauriez exiger de votre humble chroniqueur l'analyse de tout cela? — il se bornera donc simplement à vous donner quelques détails sur :

1° Les deux concerts donnés par la Société de musique du Conservatoire. Ils n'ont pas compté moins de 125 à 130 exécutants, orchestre et chanteurs. Ce fut au Casino, dans la grande salle, à cet effet toute tendue de rose et de blanc, toute enrubannée et décorée de guirlandes de fleurs et resplendissante des feux de mille bougies. Princiers d'aspect, ces concerts auraient été entièrement artistiques de fond, si l'amateur qui en a eu la direction organisatrice eût mieux su composer leurs programmes, particulièrement en ce qui concernait la distribution des parties entre les exécutants..... C'est ainsi, que des rôles absolument insignifiants — des « utilités » — ont été remis à des artistes du plus grand mérite, à Mme P., par exemple, qui, de retour à Genève où son jeune talent lui avait fait tant d'admirateurs, n'avait laissé que des regrets parce que l'on ne l'entendait plus, — à Mme P., vous dis-je, qui a fait preuve d'assez d'abnégation pour accepter la partie la plus nulle de la moins remarquable des pièces du théâtre italien! — Je me hâte d'ajouter que ce manque de tact de la part de l'administrateur du Conservatoire a été racheté, si je puis m'exprimer ainsi, par la bonne exécution des morceaux de musique instrumentale (entre autres la grande symphonie de Bethowen) et par l'heureux ensemble de deux chœurs, vrais chefs-d'œuvre de l'art : le premier de Gluck, tiré de son « Orphée » (solo admirablement chanté par M. Paulin), le second de Rameau, pris dans « Castor et Pollux. »

2° Deux autres concerts, ceux-ci de musique sacrée, donnés dans le temple de la Madelaine par MM. Grast et Paulin, brillantes solennités dont beaucoup de personnes garderont, avec moi, le plus agréable souvenir. Ce que ces concerts ont eu de plus caractéristique est ressorti de l'heureuse inspiration qu'ont eue leurs ordonnateurs d'y faire exécuter, dans une seule séance, des morceaux de musique chrétienne datant de cinq siècles successifs. Le premier de ces morceaux était un quatuor de 1450, mais à l'entendre vous n'en eussiez rien cru, tant l'harmonie de cette antique production a de rapport avec ce que les maîtres de temps plus rapprochés — et naturellement plus avancés — nous ont donné pour former notre goût. — Afin de ne pas trop allonger, j'ajoute simplement que M. Grast a bien fait de servir, à côté de

ces chefs-d'œuvre anciens, les siens propres, plus modestes, il est vrai, mais qui n'ont pas moins fait apprécier deux fois encore cet aimable talent où se trouvent si gentiment réunies la grâce et l'austérité.

Arrivons au théâtre ; là, je le répète, il y a eu foule à toutes les représentations d'opéra — et il n'en a pas mal été donné de nouveaux et de vraiment beaux ; malheureusement ils ont été souvent gâtés par le jeu des acteurs qui n'ont pas la connaissance de la scène et dont la mémoire s'est, plus d'une fois, montrée infidèle. J'excepte pourtant Azéma, que tout le monde apprécie à juste titre, et Mme Lacroix, qui joint aux agréments d'une voix expressive les talents d'une excellente comédienne. Dans les deux représentations qui ont eu lieu dernièrement de « la Perle du Brésil, » musique de Félicien David, tous les charmants détails de cette œuvre si réellement originale ont manqué leur effet par le défaut d'intelligence des artistes chantants. Je ne parle point de l'orchestre qui, tel qu'il est composé, trouverait honorablement sa place sur le théâtre d'une ville de plus grande importance que Genève. — Ainsi donc, malgré l'inaptitude de nos virtuoses du théâtre, les représentations musicales données sur celui-ci ont toujours attiré la foule dans ses loges et dans son parterre, tandis que le drame proprement dit et la manière satisfaisante dont il a été joué par d'excellents sujets, tels entre autres que Petit, Vienne, Molina, Mmes Albert, Léon, Lacroix, le drame n'a pas eu de succès. C'est surprenant dans une ville intelligente comme Genève, mais votre ami et collaborateur M. Monnier en a déjà dit le pourquoi à vos lecteurs.

J'aimerais maintenant vous parler peinture pour compléter le tableau ; malheureusement je ne suis pas bien placé pour le faire. Je n'ai pas vu ce dont je pourrais vous entretenir, et je ne puis vous dire un mot de ce que j'ai vu. Ce que je n'ai pu voir c'est l'exposition improvisée par la Société des arts ; j'ai su cependant qu'un paysage de M. Calame s'y est fait admirer, de même que le buste de M. Constantin modelé par M. Dorcière ; — et ce que j'ai vu, ce que j'ai contemplé, tout ruisselant d'admiration, ce qui rendrait sensible Gustave Planche lui-même, c'est le chef-d'œuvre de M. Hornung : « le matin de la Saint-Barthélemi » composition puissante et pourtant si simple, si naturelle d'effet, que sa vue vous rappelle involontairement la prose de Jean-Jaques Rousseau : on y reconnaît ses propres idées. C'est là tout ce que je puis vous dire ; je commets même une indiscrétion en vous disant si peu. L'œuvre a été reléguée dans le coin le plus obscur de l'atelier du maître, elle est cachée sous un sombre rideau que l'on ne tire que pour les intimes. PH. P.

P. S. — 14 *avril*. — Encore quelques mots pour vous signaler l'ineffable bonheur que nous avons de posséder Mlle Theresa Milanollo. — Le concert qu'elle a donné hier a attiré au théâtre une foule compacte

et bientôt enthousiasmée. Eh! qui pourrait rester froid à l'ouïe d'un talent pareil? d'un talent qui veut des larmes pour marques d'admiration! Les bravos, les claquements de mains sont demeurés impuissants pour exprimer ce que l'on a ressenti, — et ce ne fut que par les larmes, de véritables larmes, que l'on sut accueillir la première partie du morceau : « A ma sœur Maria, Souvenirs et regrets! » — Ne suis-je pas empêché par là même de vous en dire plus. On ne peut qu'entendre de pareilles merveilles : on ne pourrait les décrire. Comment qualifier cette manière de rendre des accords qui n'offrent rien de comparable avec ce qui existe?

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

ECLAIRCISSEMENTS SUR LES DERNIERS MOUVEMENTS RÉVOLUTIONNAIRES DE L'ALLEMAGNE ET DE L'ITALIE, par G. Mœller, officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur, ancien chef d'état-major, auteur des *Eclaircissements sur les constitutions modernes de l'Allemagne*, *etc.* (1).

Quicquid aiunt homines
nostri est farraga libelli.
(Un ancien.)

Il faut rendre cette justice à la curiosité; elle fait mieux encore que la Garde de Waterloo: elle ne se rend pas, et par grâce d'état elle ne meurt pas non plus. On peut avancer, sans se compromettre, qu'elle tient dans l'esprit la place de cette propriété de la matière que les anciens physiciens définissaient par *l'horreur du vide*. C'est là, entre autres, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de livre qui ne mette la main sur un lecteur, et dans le cas particulier comment il se fait que la *Revue Suisse* se trouve à même de rendre compte de l'ouvrage dont le titre figure en tête de cette page. Nous ne nous doutions guères, en l'ouvrant, de tout ce que nous y rencontrerions : ce serait presque le cas de chercher ce qui ne s'y trouve pas. Ressource extrême, et parfois bien affligeante pour l'auteur, si ce n'est pour le lecteur. C'est un genre bien périlleux aussi que l'*Olla podrida*. Méfiez-vous de son universalité hydropique. Neuf fois sur dix, la prodigalité de l'imprévu y déguise la disette du nécessaire. Cette formule séduisante : *un peu de tout et d'autre chose encore*, exerce sur la curiosité une attraction indéfinie; et cependant que de livres n'a-t-elle pas fait lire, qui méritaient peu « cet excès d'honneur! »

Et nos cedamus. Nous-même, qui en parlons d'un ton si magistral,

(1) Genève, 1851. Chez Gruaz, imprimeur-éditeur. 1 volume in-8° de 310 pages.

nous avouons en toute humilité que plus d'une fois la tentation nous a paru douce, et que le fruit cueilli, notre profit le plus clair s'est résumé dans la consolation de pouvoir signaler le piége à nos amis. Il nous serait facile de nous étendre disertement sur ce propos, si nous ne craignions en le faisant de paraître aborder bien sournoisement notre auteur— *a sinistrâ*, aurait dit un latin.— Nous ne voudrions pas être soupçonné de prétendre parler en général du particulier. C'est plutôt le contraire que nous devrions faire (qu'on nous pardonne cet effroyable calembourg — le critique qui a lu le livre dont il parle a droit à quelque indulgence). *Car* l'auteur des *Eclaircissements* est un ancien chef d'état-major des armées de Napoléon, dont il a fait toutes les campagnes; et la naïve rudesse de son style aussi bien que sa précision militaire ne laissent pas que de communiquer à son livre une franche saveur de *sauvagerie*. Nous y avons été pris. Les amateurs de la variété, dont nous parlions tout à l'heure, y seront pris également. Ils ne s'attendent pas à ce qui les attend. Ils ne savent pas ce que c'est que le décousu porté à la puissance du loto (1); ils n'ont jamais supputé combien de fois une chose peut être tolérablement répétée, et ils ne s'accoutumeront pas à lire l'histoire écrite en alinéas qui s'ignorent comme les solitaires de la Thébaïde. De la part d'un homme qui sait écrire, cette incohérence est inexplicable, et il n'y a qu'un moyen de comprendre l'incompréhensible, c'est d'admettre qu'il a été couché par écrit sur les pages veloutées d'un album de voyage, puis porté à la presse tout bouillant, sans jouir du quart d'heure honnête de digestion. Mr M. doit être le premier à s'en affliger, car s'il est vrai que son livre n'en soit pas un, il l'est également qu'on en pourrait faire un, — et fort intéressant, — en coordonnant et élaguant largement, — ce qui le réduirait il est vrai des trois-quarts, mais sans lui faire de tort.

Littérairement parlant et tel qu'il est, nous le tenons pour un des spécimens les plus originaux de la littérature socialiste (puisque littérature socialiste il y a, ou plutôt il y avait). A la rigueur on peut le lire. C'est à ce titre — et à cette recommandation unique de singularité bibliographique rouge, que nous nous en occuperons un peu plus amplement que nous ne nous y serions cru autorisés, tant par le mérite intrinsèque du livre, que par les goûts du public auquel nous nous adressons; — lui tenant compte d'ailleurs de la circonstance semi-atténuante qu'il sort d'un des premiers ateliers typographiques de la Suisse française.

Avant de passer à l'analyse proprement dite des *Eclaircissements*

(1) Extrait du chapitre intitulé Florence, page 232.

« L'Italien est tout matériel : il mange beaucoup et ne boit pas mal; les » femmes boivent plus que les hommes. Les environs de Florence sont pit- » toresques, mais non grandioses comme ceux de Rome, de Naples, de Ve- » nise et de Gênes. Turin est une belle ville, qui a une vue magnifique sur » le Pô. Digne interprête du ministère Odilon-Barrot, » etc., etc.

de Mr M., nous demanderons la permission de remplacer notre critique littéraire par de nombreuses citations textuelles, qui auront cet avantage, tout en augmentant l'agrément du lecteur, de lui fournir les moyens d'asseoir lui-même son opinion sur le seul côté de cet ouvrage dont nous puissions nous préoccuper ici. C'est décliner implicitement notre compétence à en juger la partie militaire. Nous manquons d'ailleurs des documents nécessaires pour contrôler les appréciations de l'auteur, que nous nous plaisons à voir là sur son terrain, et non sans un grand avantage pour lui. Ceci dit, nous allons prendre la liberté de mettre en relief son talent d'observation, nous réservant seulement de préciser la position du narrateur au beau milieu des évènements qu'il nous raconte si bien. Nous saisirons ainsi sans efforts son véritable point de vue.

A la première nouvelle des luttes qui se préparaient dans la Péninsule, Mr M. écrivit au roi Charles-Albert (de Nancy 4 janvier 1848, p. 501) pour lui offrir ses services, et lui demander « un emploi quel- » conque dans sa vaillante armée. — Je ne reculerais même pas, » ajoute-t-il modestement, « si Votre Majesté daignait me confier le com- » mandement d'une partie de son armée. J'ai l'inspiration de la victoire, » et j'en répondrai sur ma tête. » Charles-Albert, mal inspiré comme de coutume (voir toutes les pages du livre), commit la légèreté de décliner une offre de cette importance; précipitation dont il eut incontestablement bien des occasions de s'apercevoir, et dont il ne parut cependant pas affecté. Mr M. de son côté, nous lui devons cette justice, ne se montre aucunement disposé à triompher de catastrophes qu'un peu plus de confiance en son étoile, à son avis du moins, eût épargnées. Les fortunes du roi et de l'officier, un instant prêtes à se confondre, continuèrent à se déployer à part : — ou plutôt celle du roi seule, nous le verrons, fut mise à l'épreuve, et d'une manière bien douloureusement tragique.

Mr M. qui en fait de combats tenait résolument à dépasser la centaine (il en énumérait tout autant dans la lettre précitée), sans se laisser décourager par ce premier échec, ni même par un second (p. 502 : nous en supprimons deux ou 3 autres, p. suivantes), passa de sa personne en Italie, et favorisé de la confiance du dictateur Guerrazi, il parvint à obtenir le commandement en chef de l'armée Toscane, forte de 17,000 hommes. Ceci n'aurait pas été trop mal, s'il ne s'était agi d'opérer contre les Autrichiens, alors en marche pour restaurer le trône grand-ducal. L'affaire se compliquait. Un dernier échec, le plus grave de tous, attendait là le zélé champion de l'indépendance italienne. Les soldats refusèrent unanimement de se battre, et pour surcroît de disgrâces, les paysans armés de gourdins suffirent à eux tout seuls pour parfaire la besogne des Autrichiens. Voilà qu'il ne reste plus qu'à prendre le chemin de fer et à s'embarquer au plus vite pour Gênes.

C'est à quoi ne manqua pas de se résoudre Mr M. : le 5 mai 1849, secouant la poussière de ses pieds, il quittait le sol étrusque — et ainsi s'accomplit sa mémorable campagne, dans le court espace de temps qui suffit, selon les poètes, à la vie « des roses. »

Il faut lire ces scènes pathétiques dans son livre. Il a conservé de l'Italie un souvenir amer. Le portrait piquant qu'il en trace ne ressemble guères à ceux qu'on a l'habitude de lire dans les Impressions de voyage. D'abord comme de raison « le peuple de la Toscane (p. 231) » est un des plus vils de l'Italie » dont « la populace est « déjà » ce qu'il » y a de plus vil au monde (p. 265). — L'Italien est énervé ; il n'a point » d'énergie, point de patriotisme (p. 105). — Les Italiens sont en grande » partie *des cerveaux brûlés*, des têtes mal organisées, des brouillons. » ..... *Le bon sens même leur fait défaut :* ce sont *de grands hableurs,* » *chanteurs, fumeurs, priseurs. Tout cela vient* de leur mauvaise ma- » nière de vivre ; *ils ne dorment pas assez,* il mangent peu de viande, » mais beaucoup de macaroni de Naples, et des choses douces, *des* » *confitures*, ils ne boivent que du mousseux, de l'eau gazeuse mêlée » avec de la mousse de bière, » etc..... (p. 265).

Si l'illustre auteur de *M. Jabot* vivait, il ne manquerait pas de traduire avec sa plume et sa verve expressives, les réflexions de haute politique qu'un tel état de choses doit faire naître dans l'esprit de tout homme sensé. Nous nous hazardons à noter les inflexions de ce monologue inédit.

L'homme du Nord, abimé dans la méditation, les yeux fixes, la voix tragique : — «Voilà donc où mènent les confitures ! ! ..... » (Pause. Il se promène — Étendant le bras vers l'horizon) : « Qu'on y prenne » garde !»... (il le ramène vers lui) « Elles ont perdu l'Italie ! !.... Elles » nous perdront bien !»... (Il reprend sa promenade.—Avec un sourire amer) : — « On s'y est terriblement adonné depuis quatre ans » ..... (geste solennel) « Si l'on ne court sus à la betterave, ... *dans cinquante* » *ans l'Europe sera* candie ou » .....

Le *Chœur*, avec enthousiasme : — « Et voilà justement, s'écriait un » célèbre médecin, ce qui fait que votre fille est muette ! »

NB. du critique : Il ne serait pas d'une mauvaise politique non plus de prescrire aux électeurs le régime des rôties et du vin rouge (voir aux recettes du susdit célèbre médecin).

Mais poursuivons les conséquences psycho-pathologiques des confitures (pardon du pathos). — « Les Italiens sont une nation de Juifs, « *et pire encore*, parce qu'on trouve des Juifs qui ont plus d'entrailles » que les Italiens » (p. 264) — voilà certes une bien méchante comparaison pour les pauvres Juifs. — « Les Italiens crient toujours à pleine » tête : traîtres ! espions ! Et ce ne sont qu'eux-mêmes qui trahissent » ou espionnent le plus, parce qu'ils aiment trop l'argent (p. 72). — » Avant tout, il faut qu'ils deviennent des hommes (p. 73). — Ils se

» distinguent par une longue barbe, le chapeau toujours sur la tête, les » mains dans les poches, le cigare à la bouche. *Ils ont encore* l'usage » qu'ont les Juifs de manger beaucoup d'oignons et d'ail. » etc. (p. 264). — Si l'on ne parvient pas désormais à discerner à mille pas de distance un Italien, ce ne sera pas la faute de Mr M., qui en donne le signalement le plus *pittoresque* que l'on puisse souhaiter.

Et l'Italie ! *la belle Italie !* Qu'en dit-il notre cruel et charmant voyageur ? N'y aura-t-il point pour elle un regret, un mot de sympathie, une minute d'abandon et d'admiration dans ce cœur dévoué à la cause de ses enfants ?..... — « *On s'y ennuie à la mort* (p. 266) (1). — *Les » fruits n'y ont ni goût ni parfum* (idem). — *Les légumes sont fades » comme les hommes*, et les hommes fades comme les légumes (ibi- » dem). — *Ils ne savent* (les hommes) *que chanter* » (p. 265). Ici l'auteur fait la réflexion désolante, à laquelle nous applaudissons sans réserve, que « *celui qui chante toujours ne pense pas.* » — Et pour dire en deux mots toute sa pensée, pour brûler définitivement ses vaisseaux, il déclare sans détours (p. 95) qu' « il n'y a que *deux choses* » qui soient toujours *belles* en Italie : *c'est le ciel bleu et les hanches » des Italiennes*. Tout le reste ne mérite pas mention. »

On sent combien, sur les pas d'un tel naturaliste, nous pénétrons intimément dans la moëlle des choses, et combien aussi pour cette raison il nous serait impossible de le suivre partout où la simplicité de son œil promène ses lecteurs (p. 261 et 266). Ce que rien par contre ne nous défend de constater d'après son autorité — l'indiscret ! — c'est qu' « une partie des dames de Gênes ont les traits trop forts, » et que même « les hommes sont plus vains que les femmes, » car « *ils ne » peuvent* passer devant une glace sans s'arrêter et y regarder leur » figure *laide et délabrée* » (p. 263).

Pour comble de misère « *l'Italien ne connaît pas la qualité des » vins, ni des eaux-de-vie (cognac et rhum)* : dans toute l'Italie vous » n'en trouvez pas de bons. Ce sont les commis-voyageurs, ces fins » blagueurs, qui prônent tout en Italie et trouvent tout bien, par inté- » rêt personnel » (p. 268).

Enfin pour achever Mr M., « *les Italiens s'accrochent aux portes » avec leurs grands manteaux, à cause de leur indolence. Quand » ils prennent du café, ils sont forcés de tousser à chaque instant :* » ils sont trop avides ; *ils ne savent ni boire ni manger avec décence* » (p. 266).

Certes il est des nécessités suprêmes en ce monde ; mais de ce nombre n'est pas encore celle d'avouer qu'il est possible de se complaire dans la compagnie de gens qui accrochent leurs manteaux aux portes et qui toussent en avalant du café. Il est on ne peut plus louable à

(1) M. Mœller a éprouvé la même sensation féroce à Berne ; « on s'y en- » nuie à la mort, *et il n'y a point de vie spirituelle.* » (Page 489.)

Mr M. d'avoir protesté hautement contre cette perversion déplorable des plus riches facultés. Il eût pu comme tant d'autres se laisser désarmer par ses sympathies politiques. Il ne serait ni le premier ni le dernier qui eût glissé sur cette pente mortelle de l'optimisme, au bas de laquelle se rencontre toujours la dissolution. Il a loyalement résisté. S'il a repassé les Alpes, il les a repassées le cœur haut, l'esprit net, désabusé, quelque peu courroucé, et jurant tout bas, mais un peu tard, qu'.....

Franchement, et plaisanterie à part, tout cela peut bien avoir l'air d'excellentes vérités. Mr M. féructe ainsi volontiers sur le dos de ses amis. Qui aime bien châtie bien. Il leur lave parfois la tête avec une ardeur surprenante. C'est ce qu'il a de bon. Les horions pleuvent autour de lui comme grêle, tant et si dru, que l'on se surprend en peine de découvrir onques qui échappe à la déconfiture universelle : — si ce n'est peut-être MM. Kossuth, Mazzini, Darascz et quelques autres âmes élues.

Nous allions oublier de relever le soin consciencieux avec lequel Mr M. discute le mérite respectif des cafés-restaurants les plus huppés où il a fait consommation. Il y déploie une érudition solide. Ainsi nous obtenons connaissance (p. 262), que « le café-restaurant *Omnibus* à » Gênes est bien achalandé ; que tout y est bon et à bon marché ; » — que « le restaurant du *Hussard* est aussi bien achalandé ; que le vin » y est excellent, » *rara avis!* « mais que la nourriture sort d'une » mauvaise cuisine. » Donc n'y allez pas, d'autant plus qu' « *on y est* » *malpropre!* » — Par contre le restaurant *Favre* (bien achalandé), est beaucoup plus cher, quoique « *le café y soit mauvais et le vin* » *détestable!* »

On sent combien il est avantageux d'avoir affaire à un homme aussi bien renseigné. Ce que ces détails culinaires apportent d'*éclaircissements aux révolutions de* 1848, on ne le saura jamais assez, et il serait véritablement par trop indiscret de le demander à l'auteur. Il a eu, n'en doutons pas, ses raisons pour publier ce qu'il a publié, et nous lui devons des actions de grâces d'avoir rassemblé impartialement tout ce qui se rattachait de près ou de loin à la question italienne. Nous aurions bien aussi par devers nous notre petite idée sur tout cela, mais nous pressentons qu'elle ne peut être le partage que des esprits mal faits, et pour ce motif nous la retenons à notre usage personnel.

Sérieusement, si toutes les pages de ce volume étaient montées sur ce ton agréable, nous n'hésiterions pas à le proclamer l'*in*-8° le plus récréatif que 1851 ait mis au jour. La bonne foi de l'auteur (1) est mise hors de doute par celle de son style (2) : et nous sommes convaincus

(1) Même page 328, où il se croit *dans le chemin de Caton et de Socrate.*

(2) Voir entr'autres le chapitre entier de Gênes.

que sous ce chef les bibliomanes les plus récalcitrants s'empresseront de lui assigner une place réservée dans leurs bibliothèques.

Malheureusement tout n'est pas bergerie. Parmi les agneaux bondissent les loups, et de la plus belle taille, nous vous le certifions. Et puisqu'aussi bien nous avons contribué à attirer l'attention de nos lecteurs sur cette production, nous leur devons en quelque sorte de les fixer sur les tendances qui ont présidé à sa confection. Nous ne croyons pas nous tromper en choisissant les courtes citations par où nous terminerons notre étude.

P. 349. Les gendarmes sont appelés *des assassins privilégiés*.

P. 356. L'auteur affirme que « l'*Evangile* est basé sur les principes » mêmes qui font la base du *Socialisme*. »

P. 366. Il faut bannir les rois de l'Europe, et s'ils y rentrent, *les faire mourir*. — « Il faut *confisquer* les biens des princes, ainsi que » ceux des prêtres leurs auxiliaires et les biens des communes, et les » distribuer à ceux qui ne possèdent rien. Il faut respecter la propriété » des particuliers, *quoique ce soit une anomalie que quelqu'un pos-* » *sède plus de* 200 *hectares*. »

P. 97. Regrets que le peuple de Londres n'ait pas *noyé* le général Haynau.

P. 298. Appel à la *guillotine*.

P. 351. Il est imprimé en toutes lettres (on devine de reste à qui s'adresse ce bref reproche) : « DEPUIS TROP LONG-TEMPS *vous vendez, les* » *uns* DES BIBLES, *les autres des rosaires, pour brider le peuple dont* » *vous avez peur !* »

Nous n'avons rien à ajouter. De telles paroles suffisent à classer un livre. Les violences et les injures dont s'en compose un grand tiers sont égales à ce qu'on peut lire dans les gazettes du rouge le plus foncé. (voir *les Tisserands silésiens*, p. 377).

On ne s'étonnera pas davantage que nous de trouver un vétéran de Napoléon dans les rangs d'une telle cause. Nous l'en plaignons sincèrement, car c'est cette circonstance seule qui nous a donné le courage d'achever notre lecture. Les bigarrures de ce livre bizarre nous autoriseraient peut-être (nous le souhaiterions du moins) — à nourrir l'espoir qu'une main plus versée dans les arcanes de la fraternité n'a pas été étrangère à sa rédaction. Il nous revient malgré nous à l'esprit en le lisant les élucubrations furibondes de ces ex-étudiants allemands de 1848, qui écrivaient gravement, accoudés sur l'appui de leur croisée, la plume d'une main et leur énorme pipe d'écume dans l'autre, le buste noyé dans la fumée, une chope de bière à leurs côtés — ces articles incendiaires qui allumaient le feu dans les quatre coins de la Germanie — tout en se gaussant profondément, en leur for intérieur, du philistin qui digérait leurs divagations sans tête ni queue.

En est-il ainsi? Nous l'ignorons : Et dans l'incertitude il nous plairait de n'attribuer à Mr M., dans les *Eclaircissements*, que la stratégie

et les détails de mœurs -- sa part serait encore assez belle; et nous serions fâchés pour lui qu'elle fut plus considérable. J^s B.

AMOUR FILIAL.

Tout petit, je disais aux enfans de mon âge:
Vous avez une mère, et moi j'attends en vain
Le retour de la mienne, après un long voyage.
Que de fois on m'a dit: Tu la verras demain.

Tu la verras demain!... Debout avant l'aurore,
Plein de joie et d'amour je lui tendais les bras.
Vains transports!... et le soir je l'attendais encore:
Mais plus tard je compris que tout meurt ici-bas.

Tu la verras demain!.. Doux et cruel mensonge!
Un soir elle embrassa ses enfants endormis.
Ce furent ses adieux... Je n'ai reçu qu'en songe
Ce baiser maternel que l'on m'avait promis.

Elle était morte à l'âge où la vie encor belle,
Pleine encor d'avenir nous sourit..... Doux printemps!
Age d'or où l'on croît la jeunesse éternelle,
Où notre âme est pareille à l'âme des enfants.

Inutiles regrets!.... Si les jeux de l'enfance,
En me versant l'oubli souvent m'ont consolé,
Jeune homme, j'ai souffert de cette longue absence....
Le foyer est désert, l'ange s'est envolé!

Disais-je;.... et dans la nuit quand le ciel étincelle,
Sur l'horizon brillant je fixais mon regard;
Et je cherchais longtemps l'étoile la plus belle,
Pour saluer ma mère, et pleurer à l'écart.

Paris, 1842. AUGUSTE RAMUS.

LE SOUTERRAIN, OU L'ESPRIT DE LA MONTAGNE.

(Légende.)

Nous n'étions déjà plus petites,
Un beau jour par les églantiers,
Par les houx, par les clématites,
Du bois nous suivions les sentiers,
Nos regards aimaient à s'étendre
Sur les accidents du terrain,
Lorsqu'une voix nous fit entendre:
« N'approchez du souterrain!

» Autrefois, comme vous gentille,
Comme vous avant les chaleurs,
Sur l'herbe où le grillon sautille
Je venais ramasser des fleurs;
J'en avais rempli ma corbeille:
L'air était pur, le ciel serein,
Une voix charme mon oreille:
Elle sortait du souterrain.

» C'étaient de ces douces paroles
Qui savent plaire et captiver,
Comme les plaintes tendres, molles,
De l'oiseau qui vous fait rêver;
C'étaient de ces chants qu'accompagne
Le désir à l'œil souverain,
C'était l'Esprit de la Montagne
Qui m'appelait au souterrain.

« Dans ma retraite solitaire
» Viens, disait-il, passer tes jours!
» Viens dans le charme du mystère,
» Où le bonheur me suit toujours!
» Les plaisirs qu'offre la nature
» Du cœur écartent le chagrin;
» Viens, innocente créature! »
» Et j'entrai dans le souterrain.

» Dans ses bras, sur l'herbe embaumée,
Je m'assis au gré de ses vœux:
La brise fraîche et parfumée
Le jouait dans mes blonds cheveux.
Payant mes fleurs d'une caresse
Il en remplissait un écrin.
Je m'endormis, rouge d'ivresse,
Sur son cœur dans le souterrain.

» Et mes trois sœurs encor petites,
Me cherchèrent par les sentiers,
Par les ronces, les clématites,
Par les houx et les églantiers.
Elles me retrouvèrent — morte,
Et leur douleur n'eut plus de frein.
Pour ne pas finir de la sorte,
Fuyez, fuyez le souterrain! »

Ici la voix de l'âme en peine
Expira comme un long soupir,
Et l'on n'entendait plus qu'à peine
Le frémissement du zéphir.
Eprouvant une angoisse amère,
Nous fûmes alors à grand train,
Pour aller dire à notre mère
Ce qui se passe au souterrain.

Napoléon VERNIER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

FLORE DU JURA OU DESCRIPTION DES VÉGÉTAUX VASCULAIRES QUI CROISSENT SPONTANÉMENT DANS LE JURA SUISSE ET FRANÇAIS, PLUS SPÉCIALEMENT DANS LE JURA NEUCHATELOIS, par Ch.-H. GODET. Première partie, 1 vol. in-8°. Neuchâtel 1852. Prix 7 francs.

Le goût des lettres est, pour ceux qui s'y livrent, un sûr moyen de joie intime et de bonheur paisible. Cette vérité, presque banale, n'en mérite pas moins d'être souvent rappelée. Sans doute, chaque citoyen a des devoirs de famille, des obligations politiques à remplir : il se doit aux siens, à son pays, à la cause de ses convictions. Mais tout en satisfaisant à ces exigences dans une juste mesure, il lui est permis de chercher dans le silence de l'étude, un bonheur que d'autres poursuivent au milieu des agitations du monde, sans que l'on songe à le leur reprocher.

Parmi les travaux d'intelligence au sein desquels l'homme lettré aime à se réfugier, il en est qui ont un rapport plus direct avec les intérêts moraux de l'humanité : telles sont les connaissances philosophiques et historiques. D'autres, comme les sciences exactes et naturelles, y aboutissent moins directement. Les premières, bien que s'appropriant mieux aux inspirations généreuses, sont peut-être moins consolantes, parce que l'on y retrouve à chaque pas l'humanité et ses imperfections ; dans les secondes, au contraire, le rôle social de l'homme est moins spécialement envisagé, et le spectacle des grandes lois de la nature devient l'objet principal. De là, dans les sciences de calcul et de faits, moins de ces déceptions qui sont un principe de malaise, et, au contraire, plus d'aliment à l'admiration, source de bienveillance.

Parmi les sciences naturelles, aucune n'est aussi propre à embellir la retraite, que l'étude des plantes indigènes, de celles qui revêtent d'une si riante parure les environs de notre séjour. Tout sentimentalisme à part, il est certain que leur observation offre à presque tous un charme indéfinissable. Cet attrait éprouvé par les esprits, les con-

ditions, les âges les plus divers, n'est pas seulement le résultat de la beauté des fleurs, mais il paraît être surtout la conséquence instinctive du calme que répand en nous le contact d'existences dont l'innocuité implique l'oubli des antagonismes sociaux; il ne naît pas uniquement de leur esthétique subjective, mais du sentiment pur, et par conséquent élevé, qu'elles nous inspirent. L'humble gramen n'éveille pas moins en nous cette mystérieuse satisfaction que la fleur à corolle brillante, ou l'arbre au port majestueux. Les autres parties des sciences naturelles, la zoologie, la géologie jouent trop avec la vie, ou plutôt avec la mort, pour ne pas nous attrister souvent par des analogies réelles, et d'involontaires rapprochements avec nous-mêmes.

Mais si la société des végétaux, qu'on me permette cette expression, a du charme pour tous, pour ceux-là même qui les voient sans les observer, c'est surtout pour ceux qui se livrent à leur étude qu'elle est une source de jouissances. Quel est le botaniste qui ne se rappelle, avec une sorte d'émotion reconnaissante, les délices de ses herborisations, de ses analyses; qui, en parcourant les plages, les bois, les montagnes de sa contrée, n'ait senti cette espèce d'hygiène morale adoucir en lui l'âpreté des passions, produire une disposition à la bienveillance, développer le sentiment du beau, tout en augmentant l'attachement au sol natal, théâtre ordinaire des premières excursions d'un naturaliste?

A notre sens et à ce point de vue, l'apparition d'un livre destiné à faire connaître la flore d'une province est donc un événement heureux pour l'avancement moral de celle-ci. C'est un rameau d'olivier jeté au milieu de l'arène et qui donne la paix intérieure à celui qui le relève. Bien qu'il n'exerce d'abord son action que sur un petit cercle d'initiés, ceux-ci rayonneront autour d'eux, et il s'en suivra tôt ou tard, pour un plus grand nombre, la révélation, puis la popularisation d'un élément de bonheur en dehors de la lutte des intérêts et des passions vulgaires.

Le canton de Neuchâtel est un de ces pays où depuis long-temps le goût des sciences naturelles est heureusement répandu. Toute une série de botanistes s'y sont succédés, depuis d'Ivernois, le collaborateur de Haller, et Chaillet, le correspondant de DeCandolle, jusqu'à nos jours. — Il y a douze ans, M. Godet résumait dans une première *Énumération*, les données recueillies par cette suite d'observateurs. L'an passé, il étendait ce travail à la chaîne du Jura. Ces publications n'étaient que les prodromes de la *Flore* qui vient de paraître, ouvrage renfermant non plus seulement l'indication des espèces, mais leur description: manuel d'herborisation du botaniste jurassien en général, du neuchâtelois en particulier.

Le Jura possédait déjà un travail analogue à certains égards : celui de M. Babey de Salins. Mais cet ouvrage, dans lequel les caractères ne sont pas résumés sous la forme rigoureuse de la diagnostique actuelle,

est trop étendu pour servir de *vade-mecum* au botaniste. En outre les chaînes suisses orientales y sont presque entièrement omises.

Un autre ouvrage, dont celui qui écrit ces lignes est l'auteur, l'*Essai de Phytotastique*, bien que principalement relatif au même territoire de montagnes, est spécialement destiné au but géographico-botanique, et roule sur des considérations qui supposent la connaissance des plantes du Jura, au lieu de l'enseigner; il laisse, par conséquent, irrésolues les difficultés de botanique descriptive.

C'est à cet *enseignement des espèces*, à l'élucidation de plus en plus complète de nos plantes *critiques*, qu'est destinée la nouvelle *Flore du Jura*, de M. Godet; c'est là ce qu'il faut essentiellement y chercher, et c'est ce que l'on y trouvera traité, selon nous, avec une grande connaissance du sujet et une parfaite probité scientifique.

L'auteur a eu, comme tous les botanistes actuels, à éviter deux écueils : celui de la trop grande multiplicité des espèces, et celui de leur trop grande réduction. A cet égard, il appartient à l'école qui, donnant à l'espèce des limites plus larges, range comme variétés d'un type certaines modifications que d'autres élèvent au rang spécifique : ces formes n'en figurent donc pas moins à leur place et convenablement caractérisées.

Les diagnoses ou phrases descriptives sont écrites en langue française, et se meuvent dans les mêmes limites d'extension que celles des flores-modèles de Koch et Germain-Cosson. Comme dans celles-ci, on y lit en *italique* les caractères différentiels les plus importants.

Les végétaux introduits à tort dans les ouvrages comme indigènes au domaine jurassique, sont soigneusement éliminés. En revanche, M. Godet a été assez heureux pour signaler un bon nombre de plantes méconnues jusqu'à ce jour dans nos montagnes, et en décrire plusieurs autres qui paraissent nouvelles pour la science. Grâce à diverses communications inédites, la flore de certaines parties du Jura se trouve maintenant mieux établie : c'est notamment le cas pour les chaînes argoviennes.

L'auteur a joint, sous la forme de remarques complémentaires, après chaque genre ou famille, l'indication d'un certain nombre d'espèces, soit extra-jurassiques, soit exotiques, qui présentent un intérêt économique, officinal ou horticole particulier; ces notes rattachent la flore spéciale au cadre général de la végétation. — La synonymie est convenablement limitée, et suffisamment étendue là où cela est utile. — Les genres difficiles ou nombreux sont précédés d'une clef analytique. — Le tout enfin, ni trop long, ni trop court, est particulièrement approprié au but pratique de la détermination.

En résumé, le botaniste qui habite quelque point de la chaîne du Jura, possède maintenant un véritable *manuel* de sa flore. Au lieu d'avoir à consulter plusieurs ouvrages suisses et français, un seul livre suffira à ses herborisations. Les botanistes neuchâtelois, en particulier,

trouveront d'amples renseignements sur les lieux à visiter pour la recherche des espèces intéressantes.

L'ouvrage de M. Godet, nous n'en doutons pas, concourra puissamment à former de nouveaux initiés aux beautés de notre végétation jurassique, et à augmenter le nombre de ceux qui trouvent dans ces douces études un délassement à leurs travaux. Il contribuera, en outre, aux progrès de la science dont, pour nos montagnes, il représente l'état le plus avancé. — Nous terminerons donc en répétant aux jeunes botanistes qui, munis de la *Flore du Jura*, se préparent, au retour de ce printemps, à visiter nos montagnes, ces gracieuses paroles que DeCandolle adressait à leurs prédécesseurs, il y a bientôt un demi-siècle : *vale, amice; sylvas ruraque lætè peragra, et scientiam amabilem auge.* J. Th.

HISTOIRE DU CANTON DE VAUD, par A. Verdeil, Dr etc. T. IIIe. Chez D. Martignier, libraire à Lausanne; 1 fort vol. gr. in-12 de 732 pages.

Ce troisième volume complète heureusement l'histoire du Pays de Vaud jusqu'au point où l'auteur avait, dès son début, annoncé qu'il la conduirait. Mais le lecteur ne le tiendra pas quitte. M. Verdeil s'arrête en 1803, c'est-à-dire au moment où la patrie de Vaud, enlevée à la domination bernoise, commence sa vie d'indépendance. C'est du Pays de Vaud que, jusqu'ici, il a retracé toutes les annales : à l'époque Romaine, au temps des rois Bourguignons et Francs, sous les recteurs impériaux de la Transjurane, sous la domination de Savoie et enfin sous celle de Leurs Excellences Bernoises. Il nous doit maintenant l'histoire du *Canton de Vaud* proprement dit, et nous l'attendons avec impatience. La manière dont les trois volumes de M. Verdeil ont été accueillis du public en général, les encouragements et les suffrages qu'il a reçus, l'obligent d'achever sa tâche. Mais nous ne pouvons que l'approuver, s'il attend pour cela que certains faits qui sont encore un peu près de nous, et qui appartiennent plutôt à l'histoire contemporaine qu'à l'histoire proprement dite, soient mieux connus et éclaircis.

Le troisième volume dont nous rendons compte aujourd'hui, embrasse tout le dix-huitième siècle, depuis la paix d'Arau (1712) jusqu'à l'acte de médiation inclusivement (1803). C'est un tableau politique, religieux, et qui plus est littéraire, complet et peint de main de maître. L'état de la Suisse en général et du pays de Vaud en particulier après la dernière bataille de Villmerguen, les troubles du *Consensus*, l'épisode si dramatique, si émouvant et si touchant du major Davel (sur lequel M. Verdeil, venant après tant d'autres, a eu le talent de mettre en lumière et de révéler bien des choses inédites, d'un haut et curieux intérêt), l'état des lettres et des sciences à Lausanne et dans les villes vaudoises, les premières commotions politiques, l'explosion d'un mouvement de réforme parfois très-hardi, qui, pour avoir été latent et secret durant près d'un siècle, n'avait pas cessé d'agir un instant; tout cela est déroulé avec chaleur et talent.

M. le Dr Verdeil a utilisé une foule de papiers de familles, de Mémoires particuliers, de correspondances curieuses, les régistres et procès-verbaux complètement inconnus jusqu'ici de diverses sociétés et entre autres des sociétés économiques de Berne (dont les meilleurs Mémoires étaient écrits par des Vaudois), de Lausanne, de Vevey, de Nyon et de Payerne, et de la

société des sciences physiques de Lausanne. On est étonné, en consultant ces modestes archives, de voir avec quelle hardiesse des hommes du dix-huitième siècle, qui appartenaient à la classe la plus élevée de la société, traitaient dès-lors des questions sociales, politiques, religieuses. Dans leur petite sphère, ils remuaient les idées avec autant de force et souvent avec plus de style que nos réformateurs contemporains.

Les temps plus rapprochés de nous, ceux qui ouvrent le dix-neuvième siècle, l'assemblée provisoire de Pays de Vaud, la République Helvétique, les guerres civiles qui la suivirent, sa chute et l'installation du régime de la médiation, offrent un autre genre d'intérêt. Nous sommes ici dans une toute autre atmosphère. Le peuple, qui, durant le dix-huitième siècle, reste caché sur le dernier plan, commence à jouer le premier rôle. Les débats académiques et les luttes polies des gentilshommes cultivant les lettres, font place aux combats des tribuns du *forum*. La société polie du Pays de Vaud, qui constamment fut proposée pour modèle de savoir-vivre, de bonnes manières et de spirituelle bonhomie aux autres nations dans les deux siècles précédents, s'affaisse, se transforme, s'annihile ou se modifie tellement que c'est à n'en pas croire ses yeux et ses oreilles. De nouvelles couches sociales se superposent à celles qui disparaissent, et de ces métamorphoses naît enfin la société vaudoise, à-peu-près telle que nous la voyons aujourd'hui.

L'histoire du Canton de Vaud, par M. Verdeil, est ainsi devenue l'une des meilleures monographies de nos pays confédérés. Si chaque Canton avait dans sa littérature historique, un livre fait avec autant de soin et de tact, l'histoire générale de la Suisse pourrait être refaite avec un nouveau soin et sur un plan nouveau. Certes nous avons déjà dans ce genre des ouvrages capitaux, et la Suisse, qui possède les livres de Jean de Muller et de ses continuateurs, est l'un des pays de l'Europe les mieux dotés en fait d'historiens. Mais plus on est riche, et plus on devient difficile et désireux de se compléter.

E.-H. G.

ALBUM LYRIQUE DE LA FRANCE MODERNE, par Eugène Borel. — Berne, librairie J. Dalp, et dans les principales librairies de la Suisse française. — Un beau volume in-12, richement relié et doré sur tranche. Prix fr. 7»90.

Ce n'est pas chose aussi facile qu'il le semble au premier abord, que de faire un choix sévère, et cependant large et complet, des meilleurs morceaux de poésie de la littérature française de notre siècle. Dans ce vaste champ, les auteurs des recueils qui ont surtout en vue l'enseignement, font bien de ne glaner qu'avec beaucoup de réserve, et le mérite principal de plusieurs de ces ouvrages est dû à l'application judicieuse de cette règle; d'autres choix de poésies, destinés à la simple lecture et aux délassements de l'esprit, présentent au contraire en trop grande proportion des morceaux qu'un goût épuré ou une saine morale auraient dû en faire exclure. L'auteur de l'*Album lyrique de la France moderne*, notre compatriote, et qui est déjà connu de nos lecteurs par de remarquables publications dans le même genre, nous paraît avoir évité les deux écueils que nous venons de signaler. Son choix est riche, mais contenu, abondant, mais pourtant limité, varié, mais toujours délicat et pur; d'André Chénier à Béranger, de Lamartine à Brizeux, de Sainte-Beuve à Ulric Guttinguer, il passe en revue tous nos lyriques contemporains et cite les morceaux d'élite de chacun d'eux. Son recueil se distingue en particulier des publications analogues, en ce qu'on y trouve représentés en plus forte proportion les poètes des quinze dernières années, dont un bon

nombre, quoique oubliés déjà, ont laissé pourtant quelques pages dignes d'être conservées.

Le volume est terminé par six ou sept morceaux de M. Borel lui-même. Assurément il nous est facile d'absoudre l'auteur de cette hardiesse, comme il l'appelle dans sa préface; du moins le faisons-nous pour plusieurs de ses pièces; mais il nous permettra de trouver que celles intitulées *Mystères* et *Augusta*, ont un caractère trop personnel et trop intime pour un recueil de ce genre; quelque poétique qu'en soit la forme, il est difficile au lecteur de s'intéresser aux personnes inconnues dont il est question dans ces deux morceaux.

En résumé, nous croyons que cet *Album lyrique*, édité avec luxe, et destiné surtout à l'Allemagne dont l'auteur nous dit qu'elle « ne lit plus guère de poésie française que les productions dues à nos écrivains modernes,» sera le bienvenu auprès des dames et des jeunes personnes d'outre-Rhin qui veulent « cueillir et respirer les plus belles fleurs de notre poésie. »

QUESTIONS BIBLIQUES A L'USAGE DES FAMILLES; avec les Réponses. Neuchâtel 1852. J.-P. Michaud. Prix : 2 fr.

L'Écriture-Sainte est, dans toutes ses parties, utile pour notre instruction. Et cependant, parmi ceux-là même qui ont le bonheur d'en connaître le prix et d'y chercher chaque jour leur nourriture, combien n'en est-il pas qui, rebutés par quelques difficultés, négligent l'étude de telle ou telle portion des Livres saints! C'est que pour lire avec fruit certains livres de la Bible, et en particulier de l'Ancien-Testament, il faut savoir faire quelques efforts d'attention et se livrer à une investigation sérieuse. Et puis, plusieurs personnes, à qui ne manquerait pas la volonté de se livrer à cette étude, ne savent comment l'entreprendre. Aussi, dans le cercle d'une famille chrétienne, on accueille toujours avec joie un ami qui, versé dans les saintes Lettres, s'offre à nous servir de guide dans ces recherches, en développe le goût chez nous, et nous apprend à admirer les merveilles devant lesquelles nous avons souvent passé avec insouciance, faute de les comprendre et de savoir fixer sur elles notre attention. C'est comme un ami de ce genre que se présente à nous le petit livre dont nous avons inscrit le titre en tête de ces lignes. « Notre dessein, dit l'auteur, a été de fournir aux familles le moyen de passer ensemble une heure du dimanche d'une manière intéressante et profitable, en dirigeant leur attention vers quelques filons épars de cette mine inépuisable de sagesse et de science que renferment les Saintes-Écritures. Nous convions des groupes de voyageurs à s'approcher de la source d'eau vive que Dieu leur a préparée dans le désert, et nous leur tendons un petit vase pour y puiser, en se passant la coupe de l'un à l'autre. » Les questions sont rédigées de manière à exciter l'intérêt; le livret des réponses ne se borne pas à indiquer les passages de la Bible qui contiennent les solutions cherchées, il les accompagne d'éclaircissements et de rapprochements, en un mot de tout ce qui est nécessaire pour attacher au sujet, et pour enseigner pratiquement au lecteur la vraie méthode à suivre dans l'étude des Écritures. Ce présent fait aux familles, et où tous, parens et enfants, trouveront instruction, sera certainement le bienvenu; pour notre part nous en remercions l'auteur. — L'exécution typographique de ce petit ouvrage ne laisse rien à désirer; les questions sont renfermées dans un étui proprement cartonné. Les réponses forment un cahier à part, d'environ 70 pages.

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

A BATONS ROMPUS.

FRAGMENTS DE JOURNAL.

(TROISIÈME SÉRIE.)

Au fond de toute chose est la tristesse, comme au bout de tous les fleuves est l'Océan. — En pourrait-il être autrement dans un monde où rien ne dure, où tout ce que nous avons aimé, aimons ou aimerons, doit mourir? La mort, voilà donc le secret de la vie? Le deuil enveloppe, de près ou de loin, l'ame qui se recueille, comme la nuit enveloppe l'univers.

—

(Paysage d'hiver). — Aujourd'hui, 1er février, le temps a été admirablement beau et, comme Xavier ou Arsène (1), j'ai beaucoup voyagé de ma fenêtre. Armé d'une longue-vue, mon œil s'est promené dans toute l'étendue du vaste cirque de montagnes qui entoure Genève. Plaines et côteaux, gorges et cimes, villas endormies et villages éveillés, terre et ciel, lac et rivages, j'ai tout exploré par toutes les issues, et discerné des détails infinis et charmants. Les délicieux tableaux enfermés dans le cercle de ma lunette, microscopiques et colorés comme ces paysages qu'on peint sur l'émail des montres mignonnes, déliés et purs comme les nervures qui s'entrelacent sur l'aile de gaze des libellules, nets comme le travail du burin, m'émerveillaient par leur

(2) Sans doute Xavier de Maistre et Arsène Houssaye.
(Note de la Réd.)

grâce, et je suis involontairement remonté trois fois pour en jouir. Le Mont-Blanc, drapé dans sa robe de nacre, veinée de lapis et de rose, semblait assister, roi paisible, à ce spectacle qu'il dominait de sa sereine majesté. Miroir à peine ondé par une légère brise du nord, le lac, d'une fraîcheur toute printanière, se déroulait à petits plis coquets entre la Suisse et la Savoie. Loin, bien loin, rêvait dans une brume bleuâtre je ne sais quel village vaudois surmonté de son clocher. A travers les rideaux d'arbres sans feuillage, je distinguais des chaloupes légères gonflant le triangle de leurs voiles latines et des brigantines aux mâts verts, à la noire carène, au blanc éperon, sillonnant, avec l'aide des rames, la vague froide et claire. Les aiguilles étincelantes des Alpes, les roches pelées du Salève, les pentes neigeuses et solitaires du Jura, dont les sombres sapins varient seuls la monotonie, formaient le cadre immobile de cette nature d'hiver. La lumière en faisait la beauté, les ombres lui donnaient du caractère, et la vibration atmosphérique autour des masses frappées par le soleil, rochers ou édifices, lui communiquait en quelque sorte la palpitation de la vie. — Un clair de lune à éteindre presque toutes les étoiles est venu couronner cette brillante journée par une riante nuit. Au bout de ma lunette, la lune aussi, qui approchait de son plein, prit un nouvel aspect. Avec son contour cailleboté au défaut de la courbe et gercé de cratères, l'astre, quittant la forme du disque pour celle de la sphère, m'apparut comme un aérostat glorieux brillant dans la nuit d'une lumière intérieure et voguant en silence, vers un but inconnu, dans les champs bleus de l'espace étoilé. Ah ! pendant que nos yeux voient, que notre cœur sent, que nous sommes jeunes et que la maladie n'assombrit pas pour nous le ciel, regardons, sentons, admirons et n'amoindrissons pas, par négligence, notre part de bonheur!

(Le support.) Le support ne consiste pas à supporter un reproche mérité, une punition juste, etc., mais à supporter un tort, à renoncer à avoir raison, à donner un acquiescement tout facultatif, à céder spontanément et de libre volonté ce qui ne peut

être requis, exigé ni même attendu, à se désister d'un droit, en un mot, à faire un sacrifice non aux réclamations fondées et légitimes du prochain, mais à son humeur, à ses désirs, à ses faiblesses, c'est-à-dire, purement et simplement à son individualité ou même à un caprice momentané de son individu. Pour le support il faut *se désintéresser*, c'est-à-dire, faire taire en soi, non pas seulement les penchants despotiques (c'est un devoir), mais ce qui est plus difficile, la revendication de la vérité, le redressement de ce qui est faux ou mauvais, l'action, même excellente, sur autrui sans son consentement ; bref, il faut oublier la justice. Le support est une espèce de renoncement ; c'est le renoncement à la défense personnelle et à la correction du prochain dans les rapports quotidiens et familiers de la vie. Le support est l'application de la charité domestique : vertu touchante comme la femme, dont elle est l'arme et la parure.

—

(Les éloges). L'éloge est souvent aussi utile que le blâme ou que le conseil. Il est bon de savoir l'impression qu'on fait et ce qu'on vaut pour autrui en monnaie sociale. Cette connaissance donne à l'individu plus de consistance en lui montrant sa vraie place, et de calme en lui assignant à la fois sa juste mesure et ses limites. Entre la timidité craintive et la présomption orgueilleuse, qui sont deux maux, se trouve l'assurance, qui est un bien. — Sentir ce qu'on est, est une chose aussi précieuse que de sentir ce qu'on n'est pas.

—

(La mauvaise honte). — La mauvaise honte est un démon bizarre comme celui qui essaya de duper Faust. Attaquée dès son apparition par la bonté, elle est sans force, elle s'évapore : c'est un brouillard. A-t-elle eu le temps de croître, de s'armer d'un sophisme, de se cuirasser d'un principe, elle se durcit, elle est invincible : c'est un roc.

—

On ne peut se faire que peu d'amis, même en y mettant beaucoup de soin, tandis qu'on peut se faire infiniment d'ennemis presque sans y prendre garde.

—

(Circuit moral). — Combien de fois ne sommes-nous pas hypocrites en restant semblables à nous-mêmes au dehors et pour les autres, quand nous avons la conscience d'être devenus différents pour nous-mêmes et au dedans ! Ce n'est pas de l'hypocrisie au sens propre, car nous n'empruntons pas un autre personnage que le nôtre, mais c'est pourtant une sorte de mensonge. Ce mensonge humilie. Cette humiliation est un châtiment que le masque inflige au visage et que notre passé fait subir à notre présent. Et cette humiliation est bonne : car elle produit la honte ; et la honte engendre le repentir. Ainsi du mal sort le bien dans une ame droite et la chute amène le relèvement.

—

Se vaincre n'est pas seulement dompter en soi la *volonté mauvaise*, mais même la *volonté bonne.*

—

Moyen de se vaincre : — Quand tu as à choisir entre diverses actions, fais de préférence ce que tu crains. — Quand tu as à choisir dans l'ordre de leur accomplissement, commence par ce qui te déplaît le plus.

—

Le devoir a la double vertu de nous faire sentir la réalité du monde positif, tout en nous en détachant : c'est donc bien la vraie boussole de l'homme et son palladium.

—

Se résigner à la vie telle qu'elle est avec ses grandes douleurs et ses petites misères, tel est l'enseignement d'hier ; mais aussi

lutter plus énergiquement contre la déperdition, la dispersion de soi-même, de ses projets, de ses travaux, déjouer par la persévérance la conjuration perpétuelle de la nature et des circonstances contre l'œuvre de l'individu : tel est l'enseignement d'aujourd'hui.

—

(Œuvres complètes de Montesquieu.) Je viens de les feuilleter et ne puis rendre encore bien l'impression que me fait ce style singulier, d'une gravité coquette, d'un laisser-aller si concis, d'une force si fine, si malin dans sa froideur, si détaché en même temps que si curieux, hâché, heurté comme des notes jetées au hasard, et cependant *voulu*. Il me semble voir une intelligence, sérieuse et austère par nature, s'habillant d'esprit par convention. L'auteur désira piquer autant qu'instruire. Le penseur est aussi bel-esprit, le jurisconsulte tient du petit-maître et un grain des parfums de Gnide a pénétré dans le tribunal de Minos. C'est l'austérité telle que l'entendait le siècle en philosophie et en religion. Dans Montesquieu, la recherche, s'il y en a, n'est pas dans les mots, elle est dans les choses. La phrase court sans gêne et sans façon, mais la pensée s'écoute.

—

(Horace). —Relu une bonne partie de ses *Œuvres lyriques.* Une série d'odes ravissantes de grâce (à *Taliarque*, à *Virgile*, à *Vénus*, à la *Fontaine de Blandusie*, à *Chloé)* ou bien de douce et voluptueuse mélancolie (à *Postumus*, à *Sextus*, à *Torquatus)*, en me berçant de leurs rhythmes divins, étaient bien propres à me séduire. Pourtant l'impression générale est plutôt du désappointement. Horace (le lyrique) m'apparaît comme le poète littérateur, l'homme au goût délicat, ingénieux orfèvre de langage, ayant bien l'esprit de son état avec d'heureuses réminiscences républicaines, mais épicurien, malin, sceptique, courtisan, adroit et aimable. On sent trop chez lui la dextérité, l'art, l'habile homme. Tout y est exquis et étonnant, mais il n'y a pas de franche inspiration, de sentiment chaud et vrai, de verve ni d'enthousiasme. En d'autres termes, Horace a de l'esprit non du génie, de la sagacité et non

du caractère. Il fourbit admirablement la sentence, il burine en perfection le détail et le vers, mais il n'invente guère que la forme. Prodigieux dans la miniature, d'un talent merveilleusement preste et délié, sa poésie reste néanmoins une grâce et ne devient pas une puissance. Elle a quelque chose de factice ; on y sent la création d'emprunt, le fini des œuvres de seconde main. J'aime mieux Béranger, avec lequel il offre des rapports, mais qui a plus de *cœur* que lui. Voilà bien le mot : Horace manque un peu de cœur. Or la sensibilité est la première qualité du poète. L'imagination, le style, l'art, ne viennent qu'après.

Avec toutes leurs beautés, les poètes anciens ne peuvent décidément pas nous suffire. Il leur manque un sens, le sens des modernes, le sens spirituel, le sens de l'infini. Leurs horizons nous étouffent, leur morale nous est trop mesquine ; ils n'ont rien à dire à nos besoins les plus pressants, les plus sérieux, les plus poétiques. *Leur homme n'est plus le nôtre.* On reconnaît que le monde a changé, qu'un rideau a été tiré. Leur homme n'est pas devenu *faux*, mais il est *incomplet*, il n'est qu'une partie de l'homme de nos jours. Il se retrouve tout entier en nous, mais non pas nous tout entiers en lui. En un mot, l'homme moderne et sa poésie *renferment* l'homme et la poésie antiques et les *débordent*. D'eux à nous il y a eu métamorphose ascendante.

—

(Mai 1850). — Vagué tout l'après-midi par un beau soleil de mai ; long-temps rêvé, assis dans l'herbe, au cri des grillons, sur la pente de ces falaises qui s'éboulent dans le Rhône. — Suivi du regard la fuite de l'onde bleue, regardé les jeunes pousses verdir les haies, contemplé toute cette vie qui vient et passe. En épelant la grande et mélancolique élégie de la nature, réfléchie dans l'homme, mon cœur a senti le poids de la solitude encore plus que son charme. — Aucun désir présent, vague malaise futur.

—

(Avril 1852). — Ce matin, l'air était calme, le ciel légèrement voilé. A mon lever, j'ai voulu suivre au jardin les progrès de la

végétation ; j'ai fait la revue des iris et des lilas, des plates-bandes et des bosquets. Charmante surprise ! Au tournant d'une allée, à demi caché dans l'enfoncement d'un massif, un corchorus à petites feuilles avait fleuri. Il s'était ouvert pendant la nuit sous un baiser des étoiles. Frais et pimpant comme un bouquet de noces, l'arbuste couronné brillait devant moi dans tout l'attrait séduisant d'une éclosion commencée. Je saluai du regard et du cœur ces fleurs nouveau-nées..... Que ces corolles blanches, discrètement épanouies comme des pensées qui vous sourient au réveil, et posées sur ce jeune feuillage, d'un vert si virginal, comme des abeilles en course ou comme des gouttes de rosée, avaient de printanière innocence, d'élégante et pudique beauté ! — Mère des merveilles, mystérieuse et tendre Nature, pourquoi ne vivons-nous pas davantage en toi ? Les poétiques *flâneurs* de Töpffer, ses Charles, ses Jules, amis et amants passionnés de tes grâces secrètes, ces observateurs ravis et éblouis, se présentaient à mon souvenir comme un reproche et une leçon. Le modeste jardin d'un presbytère, l'horizon étroit d'une mansarde contiennent, pour ceux qui savent regarder et attendre, plus d'enseignements qu'une bibliothèque, même que celle de « Mon oncle. » — Oui, nous sommes trop affairés, trop encombrés, trop occupés, trop actifs ! Nous lisons trop ! Il faut savoir jeter par dessus bord tout son bagage de soucis, de préoccupations et de pédanterie, se refaire jeune, simple, enfant, vivre de l'heure présente, reconnaissant, naïf, heureux ! Oui, il faut savoir être oisif, ce qui n'est pas de la paresse. Dans l'inaction attentive et recueillie, notre ame efface ses plis, se détend, se déroule, renaît doucement comme l'herbe foulée du chemin, comme la feuille meurtrie de la plante, répare ses dommages, redevient neuve, spontanée, vraie, originale. La rêverie, comme la pluie des nuits, fait reverdir les idées fatiguées et pâlies par la chaleur du jour. Douce et fertilisante, elle éveille en nous mille germes endormis. En se jouant elle accumule les matériaux pour l'avenir et les images pour le talent. *La rêverie est le dimanche de la pensée ;* et qui sait, de la tension laborieuse de la semaine ou du repos vivifiant du sabbat, lequel est le plus important pour l'homme et le plus fécond ? La *flânerie,* si spirituel-

lement vantée et chantée par Töpffer, n'est pas seulement délicieuse ; elle est utile. C'est un bain de santé qui rend la vigueur et la souplesse à tout l'être, à l'esprit comme au corps; c'est le signe et la fête de la liberté ; c'est un banquet joyeux et salutaire, le banquet du papillon qui lutine et butine sur les coteaux et dans les prés. Or l'ame aussi est un papillon. Va, joue, voltige, gentille Psyché, cueille un peu de bonheur, car la vie est sérieuse, et l'épreuve n'est pas loin ; va, et l'heure de loisir te soit légère !

—

(Les Monologues de Schleiermacher). — Petit livre profond, puissant et grandiose ! je ne t'avais pas revu depuis onze ans, et et tu m'as fait encore une impression extraordinaire, quoique j'aie déjà traversé et abandonné ton point de vue. — L'indomptable liberté, l'apothéose du moi spirituel s'élargissant jusqu'à contenir le monde, s'affranchissant jusqu'à ne reconnaître rien d'étranger à lui-même ni aucune limite, se fortifiant jusqu'à recommencer la création, tel est le point de vue des *Monologues.* — La *vie intérieure :* 1° dans son affranchissement du temps; 2° dans son double but, réalisation de l'espèce et de l'individualité; 3° dans sa domination fière de toutes les circonstances ennemies; 4° dans sa sécurité prophétique de l'avenir; 5° dans son immortelle jeunesse, tel est leur contenu. — Et les *Monologues* ne sont point une théorie, mais une confidence, un aveu, un secret dévoilé. — Par eux, nous entrons dans une vie monumentale, d'une originalité réfractaire à toute influence extérieure, étonnant exemple de l'autonomie du moi, type imposant de caractère, Zénon et Fichte combinés. Toutefois j'y vois moins un modèle magnifique à imiter qu'un sujet précieux d'étude. Cet idéal de la liberté absolue, infrangible, inviolable, se respectant par dessus tout elle-même, dédaignant le visible et l'univers et se développant d'après ses seules lois, est aussi l'idéal d'Emerson, le stoïcien de la jeune Amérique. L'homme jouit ici de lui-même et, réfugié dans l'inaccessible sanctuaire de sa conscience personnelle, il devient presque un Dieu. Il est à lui-même principe, mobile et fin de sa destinée ; il est lui-même et

c'est assez. Ce triomphe superbe de la vie n'est pas loin d'une sorte d'impiété, ou au moins d'un déplacement de l'adoration. En effaçant l'humilité, ce point de vue surhumain a un grave danger; n'est-il pas la tentation même à laquelle succomba le premier homme, celle de devenir son propre maître en devenant semblable aux Eloïm? L'héroïsme du philosophe touche donc ici à la témérité, et, par là même, les *Monologues* prêtent le flanc à trois reproches: Ontologiquement, la position de l'homme dans l'univers spirituel est mal indiquée; l'ame individuelle, n'étant pas unique et ne sortant pas d'elle-même, peut-elle se concevoir seule et sans Dieu? Psychologiquement, la force de spontanéité du moi domine trop à l'exclusion de toute autre, et cependant, en fait, elle n'est pas tout dans l'homme. Moralement, le mal est à peine nommé, et le déchirement, condition de la vraie paix, n'y apparaît pas. Aussi, la paix n'y est ni une conquête de l'homme ni une grâce du ciel, c'est plutôt une bonne fortune.

Mais après m'être défendu contre les *Monologues* par la critique, je puis m'abandonner maintenant sans scrupule et sans danger à l'admiration et à la sympathie qu'ils m'inspirent. Cette vie si fièrement indépendante, cette conception souveraine de la dignité humaine, cette possession *actuelle* de l'univers et de l'infini, cette émancipation parfaite de tout ce qui passe, ce sentiment calme de sa force et de sa supériorité, cette énergie invincible de la volonté, cette infaillible clairvoyance en soi-même, cette autocratie de la conscience qui s'appartient, toutes ces marques d'une vigueur de lion, tous ces signes décisifs d'une royale personnalité, d'une nature olympienne, profonde, complète, harmonique, pénètrent l'esprit de joie et le cœur de reconnaissance. Voilà une vie! voilà un homme! ces perspectives ouvertes sur l'intérieur d'une grande ame font du bien. A ce contact, on se restaure, on se retrempe, et quelle époque en eut plus besoin que la nôtre, âge sans convictions et sans caractères? Le courage revient par la vue. Quand on voit ce qui a été, on ne doute plus que cela puisse être. Quand on voit *un homme,* on se dit : Oui! soyons homme!

—

(La sentence). Si tu ne veux pas souffrir, tu n'as qu'un moyen : renonce à la vie ; car vivre sans aimer ce n'est pas vivre et, dans l'amour, vivre sans souffrir est impossible. — Aimer Dieu dont l'amour ne trompe pas et dans cette joie profonde noyer toutes les douleurs de la terre, c'est encore la plus sûre sagesse, le premier des devoirs, la plus haute vertu et le plus grand bonheur. Mais aimer Dieu, c'est se détacher de soi-même, c'est se délivrer des instincts puissants de bien-être, d'orgueil, de succès, d'affection même, et pour tout dire en un mot, de l'instinct du bonheur. — *Renonce au bonheur et tu seras heureux*, autant du moins que la vie le comporte. Dure et mystérieuse sentence! Que celui qui peut l'entendre, l'entende!

IZED HELL.

QUELQUES MOTS SUR GALLOIX.[1]

De lui-même victime,
Il renferme un poison dans ses sens agités.
(GALLOIX.)

Bien que Galloix n'ait pas obtenu toute la célébrité qu'il avait rêvée et qu'il méritait peut-être, bien qu'il n'ait pas assez vécu pour donner à notre patrie un poète national, ses œuvres, pieusement recueillies par ses amis, sont devenues déjà l'objet de bien des réflexions et de bien des critiques. Aussi peut-il y avoir quelque témérité à venir encore apporter une pierre à ce monument funèbre que tant de mains ont élevé déjà sur cette tombe prématurée. Mais lorsque la critique se mêle de construire ainsi dans le champ des morts, elle ne doit pas craindre de multiplier ses observations afin que l'épitaphe soit autant que possible équitable et fidèle.

Pour être juste envers Galloix (juste, entendons-nous, cela ne signifie ni indulgent ni sévère) il faut l'examiner dans son époque et sans oublier que cette époque, très-rapprochée de nous, n'est déjà plus la nôtre ; puis il faut encore se faire une juste idée de son caractère et de ses tendances.

Galloix fut lancé dans la vie au moment où s'agitait la grande querelle du romantisme ; le parti romantique, ivre

(1) Voir une Esquisse biographique sur Galloix, *Revue Suisse*, tome XII, page 701.

d'un triomphe mérité et tout plein de cette exagération que la lutte imprime aux idées, s'empara du jeune poète, l'entraîna dans son tourbillon puissant et lui donna une partie des qualités et des défauts que l'on remarque dans ses ouvrages.

L'âme de Galloix était admirablement faite pour subir cette influence et se l'approprier ; le romantisme-école prit corps dans sa pensée et se fondit avec le romantisme inné qui dominait chez lui. Les difficultés qu'il rencontra dans sa patrie, dans cette Genève qu'il aimait et dans laquelle pourtant il cherchait en gémissant une célébrité qu'elle ne pouvait lui donner, toutes ces déceptions remplacèrent pour lui les âpretés de la lutte, et contribuèrent à développer en lui au plus haut degré les mêmes sentiments et les mêmes instincts qui dominaient dans la nouvelle école. Il dépassa dans ses hardiesses poétiques les plus hardis des novateurs ; les plus belles de ses pièces, celles qui lui ont valu sa tardive renommée, les *Oiseaux blancs*, par exemple, nous présentent au plus haut point ce caractère de caprice et d'originalité, cette élévation noble et grandiose mêlée pourtant d'une certaine bizarrerie qui appartiennent exclusivement à l'école nouvelle, et la fameuse strophe qui commence par ce vers :

J'aurais peut-être encor des désirs plus fantasques,

est le type aussi des écueils du genre, écueils que Galloix a rarement évités.

Il est donc utile de tenir compte de cette influence exercée sur l'esprit de Galloix par l'école française d'alors, soit pour comprendre ce qu'elle eut pour lui de stimulant et de favorable, soit pour user d'indulgence à l'égard de quelques-uns de ses défauts. Si nous le comparons à H. Durand, avec lequel il offre d'ailleurs plusieurs traits d'analogie, nous sommes forcés de reconnaître que Durand, placé sous une influence plus nationale, plus chrétienne et plus sobre en fait de littérature, s'est élevé moins haut peut-être, mais qu'il a su mieux se préserver des travers du romantisme ; bien plus,

il les a vus et appréciés, tandis que Galloix ne les apercevait qu'entourés d'une brillante auréole. Lisez dans le poëte vaudois ce badinage élégant intitulé : *Prélude ;* tout en ayant l'air de se persiffler lui-même, c'est l'effervescence de l'école nouvelle, ce sont ses prédécesseurs de vingt ans, c'est Galloix peut-être qu'il persiffle. Ne soyons donc pas injustes envers notre poète, envers Galloix, et n'oublions pas que nous le serions si nous le placions crûment et sans réserve en parallèle avec ceux qui l'ont suivi.

Le caractère est encore, dans l'appréciation des œuvres du poète, un élément dont il faut tenir d'autant plus de compte que l'homme est plus original et plus subjectif. — Une tristesse orageuse, mais noble dans son expression, domine toujours chez Galloix ; cette observation se présentera, je pense, à l'esprit de tous ses lecteurs, comme elle est venue sous la plume de tous ses critiques. Mais ce sentiment présente encore bien des nuances diverses, il se manifeste sous bien des formes.

Il y a une tristesse profonde, mais douce, résignée et tempérée par un sublime espoir, comme celle de Lamartine dans Jocelyn, comme celle plus vraie encore d'Henri Durand. — Il y a une tristesse dédaigneuse, amère, comme celle de Byron. Il y a une tristesse légèrement ennuyée et morose, qui se retrouve chez plusieurs poètes, assez enjoués d'ailleurs, mais blessés fortuitement dans leurs sympathies, c'est la tristesse de l'homme vexé ; il y a le désenchantement qui n'est qu'une teinte plus poétique de la précédente; il y a enfin la mélancolie, la vaste mélancolie avec toutes ses nuances, faculté particulière à certaines âmes, qui n'a de la tristesse que les dehors, car elle devient souvent pour ces âmes-là la source de vives jouissances.

La tristesse que nous remarquons chez Galloix est celle du désenchantement, mais d'un désenchantement qui accompagne toutes les phases de l'existence et s'identifie avec elle, le désenchantement d'une âme qui, dès qu'elle apprend à se connaître, rêve je ne sais quoi de grandiose et de fabu-

leusement poétique ne ressemblant en rien à la vie réelle, et qui se trouve ainsi marcher de déceptions en déceptions. Gloire, amour, jouissances, tout cela Galloix le désire à la fois, mais non pas, comme tel autre, en demeurant à demi dans les limites du monde réel, en idéalisant quelque peu la vie, — il désire tout cela d'un désir sans bornes, ardent comme la flamme, vaste comme le ciel.—On conçoit quelle tristesse devait dévorer cette âme à chaque pas qu'elle faisait dans le monde. — Cette tristesse fut, par moments, tempérée par des éclairs de foi et d'espérance, témoin les deux poésies qu'il nous a laissées sous le même titre : *La nuit de Noël*. La première surtout (OEuv., p. 2) écrite en 1826 et dédiée à son ami Elie Bovet, réveillera toujours dans toute âme chrétienne un vibrant écho ; mais ce furent dans la vie de Galloix des jours exceptionnels que ceux où il s'élèva de la sorte aux grandes vérités du christianisme. — Disons pourtant que, sur son lit de mort, lorsque tout l'éclat de ce monde se fut évanoui pour le pauvre poète, la lumière se fit à ses yeux, et d'une main défaillante il compléta sa pièce de *La solitude*, — son chef-d'œuvre, — par cinq strophes sublimes que chacun connaît et admire.

Cependant il s'en faut de beaucoup que l'on puisse d'une manière générale accorder à Galloix des tendances chrétiennes ; il est fort loin sous ce rapport de l'infortuné Durand ; chez ce dernier, la mélancolie domine, et le charme en est relevé par une aspiration constante vers la vie divine, vers l'idéal céleste d'élévation, de pureté, de sainteté, que nous offre le Dieu de l'Evangile. L'amour même est chez lui un sentiment chrétien : il idéalise ce sentiment, il l'épure ; on on dirait qu'il le considère déjà du sein des demeures éternelles ; les pièces intitulées, *Sous le sapin*, *Un bouquet de Clarens*, *Amour*, font foi de cette vérité. Galloix, au contraire, présente une tendance plus matérielle, et son désenchantement rappelle par intervalles celui de l'Ecclésiaste.

Mais il est surtout une remarque à laquelle on est conduit

lorsqu'on étudie les œuvres de Galloix et qui peut servir à caractériser son génie. C'est que, parmi les tendances qui se sont disputé l'esprit et le cœur du poète, le panthéisme a dû certainement occuper une place très-considérable. — Et ce panthéisme, ce n'est pas le panthéisme idéaliste, père de la poésie, ce panthéisme qui vivifie Jocelyn, ce panthéisme que son immortel auteur s'efforce d'excuser par l'exemple de saint Paul en citant ce mot de l'apôtre : *in illo vivimus movemur et sumus*. Non : le panthéisme dont Galloix *fut tenté*, c'est un panthéisme cru, matérialiste, et par cela même desséchant, véritable calamité pour un poète.

Si l'on veut se faire une idée de ce qu'était chez Galloix cette tendance, de l'empire qu'elle exerçait parfois sur son âme, et du tourment qu'elle enfantait, par contraste, chez cette nature poétique, qu'on relise cette longue et triste élégie intitulée : *Chants de douleur*. On y trouvera des vers tels que ceux-ci :

Ces rochers, cet air pur, ce ciel, cette lumière,
La brute et le grand homme, esclave d'un grand nom,
Les globes de l'espace et l'obscur papillon,
Tout l'univers enfin, tout..... hélas ! est matière !
Et l'âme n'est qu'un mot par le faible inventé.

Et ce cauchemar prosaïque s'étale dans cinq pages. Certes, il y a de quoi plaindre le poète, fût-il un Lucrèce, qui travaille sur une telle donnée ! Aussi, l'on sent une lassitude extrême s'emparer de lui, et l'on croit toucher au moment où l'inspiration fait place à la folie, quand tout-à-coup il se relève, interrompt ses tristes rêveries et termine par ces beaux vers :

Grâce, grâce, ô mon Dieu ! fais descendre sur moi
D'un rayon de lumière
Le pardon et la foi !
Ne m'anéantis pas dans ta juste colère !
J'ai dédaigné ta loi,
Méconnu ma misère,
Et j'ai douté de toi !

Grâce, grâce, ô mon Dieu! c'est du fond de l'abîme
Que j'élève à tes pieds mes remords et mes vœux!
Oh! de ta parole sublime
Ouvre le sanctuaire à mes pas ténébreux!
C'est trop long-temps souffrir! Je veux aimer et croire,
Et sur mon fol orgueil remporter la victoire.

Si quelqu'un lit ces vers sans connaître la pièce entière, il pourra ne voir dans cette longue exposition de philosophie panthéiste à laquelle j'ai fait allusion, qu'un jeu d'esprit heureusement racheté. Mais il faut voir les expressions déchirantes avec lesquelles Galloix dépeint la souffrance que lui font éprouver ces idées, pour comprendre à quel point d'intensité cette souffrance pouvait parfois arriver. Que l'on songe à la position d'un homme, d'un poète, que de telles idées poursuivent, et qui, dans le délire d'une ambition sans bornes et toujours déçue, les rencontre souvent devant lui! — En ouvrant un recueil de poésies inédites publié récemment à Genève, nous en avons trouvé une de Galloix; elle est intitulée : *Une nuit d'automne.* Dans cette pièce est une lacune qui se termine par ces deux vers sans rime :

Nature indivisible, où trouver ta lumière?
Flotteras-tu toujours sans arriver au port?

Or, cette lacune, nous défions de l'expliquer autrement que par le trouble que causait à l'auteur le fantôme du panthéisme. Ce morceau renferme, du reste, de grandes beautés.

En réunissant les observations que nous venons de leur présenter, nos lecteurs se feront peut-être une idée générale de notre poète, de ses qualités et de ses défauts. Nous leur laissons le soin de relever les beautés et les imperfections de détail qui abondent les unes et les autres dans les fragments qu'il nous a laissés. Nous terminerons par une observation qui touche de près à notre nationalité; c'est que Galloix, entraîné dans le mouvement de la littérature française, blessé du peu de sympathie qu'il rencontrait à Genève et mort sur le sol étranger, n'en conserve pas moins un cachet national qui donnera toujours à ses poésies un charme par-

ticulier pour nous. — Cette inspiration se révèle surtout dans plusieurs pièces qu'il écrivait à Paris lorsque, découragé, il se reportait par la pensée aux lieux qui l'avaient vu naître ; parmi celles-ci nous citerons *Les rêves du passé* et *Salève ;* cette dernière fera long-temps encore palpiter le cœur de tout Genevois exilé loin de son pays.

Il est encore plusieurs morceaux confondus par les éditeurs sous le titre un peu vague de *Fragment*, et qui méritent, sous ce rapport, le plus vif intérêt (pages 169-170 ; pages 175-176).

Ces réflexions ne diront rien à ceux qui ne connaissent pas Galloix ; elles apprendront peu de chose à ceux qui, comme nous, le relisent et l'aiment, mais ces derniers du moins y trouveront peut-être l'écho de pensées qui s'étaient éveillées dans leur cœur à la lecture de ses ouvrages. S'il en est ainsi, elles auront rempli leur destination, car cette communauté d'idées et de sentiments est un des buts que doit poursuivre la critique sérieuse, et c'est elle qui contribue le plus à développer chez un peuple une littérature nationale.

F. Næf.

LES

BIBLIOTHÈQUES DE LA SUISSE.

I.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GENÈVE (SUITE). (1)

HISTOIRE DE LA PÉRIODE TRANSITOIRE (DE 1793 A 1798).

La bibliothèque de Genève ne passa pas sans secousses du régime paisible, régulier et paternel des trois derniers siècles, sous celui que lui fit la révolution française. Et d'abord, depuis l'année 1793, date à laquelle nous avons arrêté les annales de l'antique institution, jusqu'à l'année 1798, où Genève fut réunie à la France, plusieurs régimes provisoires et intérimaires se succédèrent, mais en passant presque aussi vite que les constitutions politiques dont ils étaient comme des accessoires obligés. Le plus important de ces changemens fut celui qui remplaça définitivement, après plusieurs essais d'autres combinaisons, l'ancienne commission de la bibliothèque par le Sénat académique institué par la constitution de 1797. Ce Sénat devait la faire administrer par trois directeurs pris dans son sein, élus par lui, et par deux bibliothécaires qu'il pouvait choisir parmi tous les citoyens reconnus aptes à remplir ces fonctions. Le recteur devait nécessairement être l'un des trois membres académiques de cette direction.

Ces temps de fermentation politique, en général peu favorables aux lettres, ne furent pas autant qu'on pourrait le croire, du moins pendant les deux ou trois premières années, des temps désastreux

(1) Voir l'article précédent, n° de février 1852, p. 96 de ce volume.

pour la bibliothèque. Quelques hommes d'élite parurent même redoubler de zèle et de soins, dans la tenue de cette belle collection de livres et de manuscrits, à mesure qu'ils s'éloignaient davantage de la politique active. Le *Dulces ante omnia Musæ,* cette légende du sage que nos magistrats lettrés du dix-huitième siècle inscrivaient si volontiers sur la porte de leurs cabinets de travail, devint surtout alors une vérité et une vérité forcée.

Le professeur Senebier, qui avait déjà rendu un service si important aux lettres en général et à la bibliothèque de Genève en particulier, en publiant son excellent catalogue des manuscrits, sembla prendre à tâche de se multiplier pendant cette période. C'est ainsi qu'en février 1793 il acheva, avec la coopération de M. Lecointe et de quelques autres (1), le travail long et minutieux du numérotage de tous les livres, comme opération préliminaire de la rédaction d'un nouveau catalogue des imprimés. La direction, voulant reconnaître la sollicitude désintéressée de M. Lecointe, lui offrit de choisir les ouvrages qui seraient à sa convenance parmi les doublets à vendre. M. Lecointe n'accepta que la *Paléographie* de Montfaucon. Sur la demande de Senebier, un squelette et divers autres objets étranges qui encombraient les salles et empêchaient de vaquer convenablement au service intérieur, furent écartés et transportés ailleurs (2). Le même obtint aussi qu'un relieur spécial serait affecté à la bibliothèque. Cela était devenu d'autant plus nécessaire que les volumes subissaient des détériorations plus nombreuses à mesure que le prêt des livres s'élargissait. Cet inconvénient porta même M. de Tournes à faire la proposition de restreindre ce prêt, mais elle fut écartée, probablement comme dangereuse vu les temps où l'on vivait. Ce temps était en effet celui des concessions sur tous les points bien plus que celui des restrictions. Les comptes, vérifiés le 3 février 1793, présentèrent un avoir de 28,000 livres courantes.

Il arriva cependant un moment où la fermentation politique devint si forte, où le bruit des scènes de *forum*, de clubs, de rues

(1) M. Diodati seconda activement Senebier dans la nouvelle classification des livres imprimés. L'ordre des livres sur les rayons y fut conforme à celui qu'occupaient leurs titres sur le catalogue. Un répertoire alphabétique facilita les recherches.

(2) M. le docteur Maunoir ayant demandé à acheter le squelette, la direction refusa, mais elle consentit à le faire transporter dans la *chambre d'anatomie* (séance du 17 septembre 1796).

et même d'échafaud, rendit tellement impossibles les occupations studieuses, que la bibliothèque de Genève s'en ressentit. Tant qu'on n'avait eu la révolution que par contre-coup et comme une répercussion du grand cataclisme de la France, la position avait encore été tenable. Mais il paraît qu'elle ne le devint plus lorsque les Genevois firent de la terreur chez eux et pour leur compte. Du moins les registres de la bibliothèque présentent-ils un blanc complet, une lacune de plus de deux années, depuis le mois de février 1793 jusqu'au mois de février 1795. A cette dernière date la commission alors en office vote un abonnement au *Journal de la Convention nationale*. C'était la littérature du moment. Le 24 septembre 1795 plusieurs directeurs furent remplacés, et le 12 novembre de la même année un nouveau réglement fut discuté et voté. Les articles concernant le prêt des livres furent placés en tête du registre où les lecteurs autorisés signaient leurs noms. Le département de l'instruction publique et le Conseil administratif approuvèrent ces dispositions.

En 1795 et 1796 on achète surtout des livres anglais de philosophie, de médecine et de sciences exactes. La bibliothèque du docteur Sylvestre, contenant environ 250 volumes de médecine et de chirurgie, est payée quinze louis d'or neufs. Le 23 juin 1796, la direction reçut l'avis que l'illustre Charles Bonnet avait légué à la bibliothèque 600 livres courantes, ses manuscrits, « *avec ordre de ne pas laisser sortir ceux-ci sans une autorisation de la direction,* » et de plus le *crayon* original (portrait) du célèbre Spallanzani, dessiné par un célèbre artiste.

Une commission spéciale fut aussitôt nommée pour s'enquérir de tout ce qui constituait « *les manuscrits de Charles Bonnet,* » ceux qui avaient été remis comme représentant le legs, étant loin de paraître complets. Cette commission, ayant fait des démarches auprès de la famille, rapporta, par l'organe de M. Lefort [1], » que les manuscrits de Bonnet étaient : 1° les mémoires de sa vie ; 2° sa correspondance avec Albert de Haller ; 3° son *Grenier,* soit collection de différentes choses, mais on ignore où ces mélanges ont été déposés ; 4° l'*Essai sur la vie à venir,* manuscrit dont un exemplaire est dans la famille de Saussure. Quant à tous les autres manuscrits, comme journaux d'observations et autres, ils ont été

[1] Le 22 avril 1797.

presque entièrement épuisés et détruits par l'auteur qui s'en est servi pour la réimpression de ses œuvres. Madame Bonnet ayant déclaré (1) vouloir garder les *Mémoires de la vie* de son mari, et n'avoir pas connaissance de divers autres manuscrits réclamés, M. Senebier fut chargé de tenter de nouvelles démarches.» La direction fit aussi prier Madame Bonnet de réserver pour la bibliothèque les mémoires de la vie de son époux et de tâcher d'obtenir de M. de Saussure l'*Essai sur la vie à venir* et le crayon de Spallanzani (2). En attendant le résultat, on donna à Madame Bonnet une décharge particulière pour le manuscrit de correspondances qu'elle avait remis, et de plus une déclaration de ne rien réclamer de ce qu'elle assurait n'avoir pas entre les mains, toutefois avec restriction du droit que la bibliothèque se réservait contre les héritiers (3). La sœur de M. Bonnet fit don du portrait de son frère peint par Yull.

Dans cette même année 1797, la nouvelle direction prescrite par la constitution entra en charge. Elle fut composée de MM. Prévost, recteur, Pictet, professeur, Lefort, prof., représentant le corps académique, et de MM. Martin et Lecointe, bibliothécaires. On voit que dès les premières séances il s'éleva des conflits entre la direction, le sénat académique et la chambre des comptes, au sujet de plusieurs dépenses, comme chauffage des auditoires, impression de témoignages pour les étudians, etc., que l'on voulait faire supporter à la bibliothèque. La direction protestait contre l'emploi de fonds que la loi affectait exclusivement à cet établissement. M. Prévost fut chargé de soutenir les intérêts de la biblio-

(1) Le 4 mars 1797.

(2) Ce portrait de Spallanzani ne paraît pas être jamais entré dans la bibliothèque. Du moins on n'en touve pas de traces.

(3) Les manuscrits de Charles Bonnet, déposés à la bibliothèque de Genève, forment quatre-vingt-quatre volumes in-4° avec un index de même format, écrit tout entier de la main de ce savant. La correspondance originale des notabilités de tous les pays avec Bonnet est contenue dans dix-sept de ces volumes. Le tout est classé et rangé dans l'ordre minutieux que ce savant mettait à chaque chose qu'il faisait.

Les *Mémoires sur ma vie et mes écrits*, en forme de lettres adressées à MM. Haller, Trembley et de Saussure, constituent un volume in-4° de 564 pages écrites en entier de la main de Bonnet. Ils renferment des choses très intéressantes au milieu d'autres qui le sont moins. La correspondance offre une riche mine aux explorateurs et aux amis des sciences philosophiques et natur-historiques.

thèque et de faire les placements de ses deniers. La plus stricte économie dut régner dès ce moment dans les dépenses, même les plus urgentes [1], parce que la nouvelle constitution avait restreint les ressources de la bibliothèque, qui se trouvait réduite uniquement au revenu de son capital sans aucune autre allocation. Au commencement de 1798 [2], les besoins de la République de Genève allant toujours en croissant et les rentrées ordinaires diminuant en proportion, la nouvelle direction se vit même exposée à perdre d'un seul coup tout son capital si laborieusement accumulé. Le nouveau Conseil administratif de la ville de Genève fut invité par une requête à classer la bourse de la bibliothèque parmi les opposans généraux aux nouvelles mesures fiscales, et à donner en temps utile à la direction avis des fonds qu'il était question de vendre. Dans cette position pénible, la direction, voulant cependant montrer son bon vouloir, consentit à prendre à ses frais le chauffage des auditoires et à céder son droit sur les immatriculations des étudians dans les années où le sénat académique ne pourrait subvenir à ce chauffage [3]. C'était à qui crierait misère parmi les corps lettrés. Le *res angusta domi* ne fut jamais plus qu'alors une triste vérité.

Au nombre des moyens que tenta d'employer la bibliothèque pour se faire de l'argent, on voit à chaque instant revenir, dans le régistre des délibérations, la vente des doublets. Plusieurs fois elle fut proposée; mais les temps étaient mauvais; les libraires faisaient des offres dérisoires et de plus ils entendaient payer en assignats [4]. On entra néanmoins en pourparlers avec divers libraires, soit Genevois soit étrangers, comme Manget, Charles Pougens de Paris, Tilliard de la même ville. Mais la négociation n'a-

[1] 1797, 4 mars. On ajourne l'autorisation d'une somme de trois louis pour un sceau et autres menus frais.

[2] Séance du 17 janvier.

[3] Il faut se rappeler que la bibliothèque avait un droit sur les immatriculations des étudians. Celles de la Faculté de droit devaient entr'autres servir à l'achat de livres de jurisprudence.

[4] On sait à quel prix fabuleux se vendaient les livres au temps des assignats. Un volume qui coûterait aujourd'hui 3 à 4 francs, se vendait jusqu'à fr. 250. Nous avons sous les yeux la facture d'une petite collection de livres assez ordinaires, achetée à Paris par un Suisse en 1798, et qui s'élève à fr. 38,000 pour environ 200 volumes. L'emballage de ces livres est porté à 700 francs et l'on donne un assignat de 500 francs au facteur chargé de les porter à la messagerie.

boutit jamais, soit parce que ces libraires faisaient des conditions onéreuses et offraient presque uniquement, comme paiement, des livres neufs contre des vieux. On sait que c'est toujours un marché de dupe, quand on a affaire à un marchand de livres quelque peu entendu. Que faire cependant? Ouvrir des souscriptions volontaires, comme cela avait eu lieu au commencement du siècle (en 1718) était chose absolument impossible. Les préoccupations étaient ailleurs qu'aux livres, vives et poignantes. Les testateurs ne paraissaient guère non plus se douter qu'il existât une bibliothéque publique ([1]). Le moyen d'une loterie, déjà plusieurs fois mis en avant, entr'autres en 1777, était moins que jamais praticable. Cependant la direction faisait des efforts inouis pour tenir la bibliothèque au niveau des progrès de la science. Toutes les productions nouvelles un peu capitales étaient acquises par voie d'échange ou autrement. C'est ainsi qu'on se procura contre des doubles les collections de mémoires des sociétés savantes d'Irlande, d'Amérique, de Calcutta, la suite des Transactions philosophiques, le *Système du monde* de Laplace, les annales de médecine de Duncan, le voyage de Stedman à Surinam, les *Amœnitates* de Linné. L'académie de Genève, qui avait reçu en don trois volumes des mémoires de la société royale d'Edimbourg, en fit hommage à la bibliothèque à condition que la reliure indiquerait la provenance du livre. En un mot, on faisait pour le mieux et comme on pouvait. L'infatigable Senebier se multipliait. Il donnait le catalogue des manuscrits de théologie de la bibliothèque de Vienne, l'*Origine des cultes* de Dupuis, la traduction des voyages de Spallanzani, des raretés italiennes comme le *Malmantile Racquistato* de Perlone Zoppoli *(Lorenzo Lippi)* ([2]), et enfin plusieurs ouvrages en diverses langues pour lesquelles on lui adressa de vifs remerciemens ([3]). Le citoyen Desportes (Félix) donna alors comme le signal de l'intervention française en envoyant le mémoire sur le commerce des Français aux colonies d'Amérique, et le citoyen Pougens offrit tous les livres sortis de ses presses sauf les romans. Le citoyen Lalande gratifia aussi la di-

([1]) Enregistrons cependant deux legs, l'un de M. Banquet (250 livres courantes en novembre 1797), et l'autre de M. Jaques Lemaire (de 50 livres courantes en 1798).

([2]) Séance du 22 avril 1797.

([3]) Séances du 11 novembre 1797 et du 14 septembre 1798.

rection d'une médaille frappée à son effigie par une société de Bourg en Bresse. Malgré tous ces expédiens, l'année 1797 à 1798 offrait un déficit de 450 livres courantes. Les débiteurs profitaient de l'incertitude des temps pour ne pas s'acquitter, et le 27 janvier 1798 le directeur fut autorisé à s'appuyer de l'autorité du sénat académique pour exiger les rentrées. Les maîtres de métiers, qui avaient déposé leurs chefs-d'œuvre, voyant que la bibliothèque était en baisse, demandaient à les retirer, ce qui leur était accordé sans difficulté (1). Les livres prêtés rentraient moins exactement, et la *Feuille d'avis* renfermait d'incessantes invitations pour qu'on eût à les rapporter ou à les remplacer. Un M. Dunant, ayant perdu un volume, est autorisé (le 27 janvier 1798) à le remplacer par un ouvrage, taxé comme d'occasion, de la valeur de l'ouvrage dépareillé taxé comme neuf.

La crise approchait, et la direction de la bibliothèque, en ce qui la concernait, s'efforçait de la conjurer et témoignait de sa défiance contre l'intervention française, directe ou indirecte. C'est ainsi que la *Société des arts*, ayant reçu en don le buste du général Bonaparte, la direction de la bibliothèque refusa de le recevoir en dépôt. « Que s'il faut seulement, ajoute-t-elle (2), l'*em-* » *magasiner*, on cherchera une place convenable dans l'établisse- » ment, *mais non dans la bibliothèque même.* »

HISTOIRE DE LA PÉRIODE FRANÇAISE (1798-1814).

L'incorporation de Genève à la France, si redoutée des citoyens auxquels les anciennes institutions de cette république étaient chères, fut néanmoins un événement heureux, relativement du moins, pour la bibliothèque. L'art 5 du traité de réunion, que nous avons cité textuellement dans un précédent article, consacra les fonds de cet établissement comme propriété inaliénable des anciens Genevois. Dès lors la direction n'eut plus à craindre ni usurpation ni confusion. Le 16 mai 1798 (environ un mois après la réunion) M. Achard-Trembley, commissaire de la *Société économique*, demanda à recevoir les fonds appartenant à la bibliothèque, et in-

(1) 19 mars 1798. On accorde à M. Matthey de retirer son chef-d'œuvre de charpenterie. — 16 mai 1798 même décision pour MM. Reuge et fils.
(2) Séance du 11 novembre 1797.

vita la direction à s'adresser à lui dans tous les rapports entre la bibliothèque et cette société chargée d'administrer les biens des anciens Genevois ([1]). Le recteur de l'académie, président de la direction, remit en effet à M. Achard-Trembley tous les titres relatifs à cette gestion, et une décharge générale lui fut donnée pour mettre à couvert sa responsabilité. Un moment on mit en délibération s'il n'y aurait pas lieu à demander à la Société économique une somme fixe et annuelle comme allocation à la bibliothèque. Mais toute réflexion faite, il fut trouvé plus convenable de rester sur l'ancien pied et de n'employer que la rente des capitaux de l'établissement. D'après le nouveau réglement sur l'instruction publique, cinq nouveaux directeurs furent adjoints aux anciens, et en attendant une révision générale de toutes les ordonnances y relatives, le soin de veiller aux intérêts de la bibliothèque fut confié à la prudence des bibliothécaires. M. Senebier fut institué dépositaire de nouvelles clés, et en les recevant il protesta de son zèle pour la prospérité de l'institution.

A dater du mois d'août 1798 (messidor an VI) le registre des séances est tenu dans la nouvelle forme et selon le calendrier républicain. On accède à la demande d'achat de livres doublets, faite par le citoyen Richard de Lyon, mais en se bornant pour commencer à la vente des livres doubles de théologie. En fructidor de la même année on confie la vente d'autres ouvrages au citoyen Pougens ([2]). Trois membres de la Société économique sont agrégés à la direction, et un comité dirigeant de trois autres membres est élu dans la personne de M. Achard et de MM. les professeurs *Lhuilier* et Pictet.

([1]) Le capital de la bibliothèque, qui fut remis à la Société économique, s'élevait à 100,074 florins, pour lequel cette Société paya une rente annuelle de 3,000 florins (M. *Vaucher*, préface du catalogue de la bibliothèque de Genève).

NB. Il paraît résulter des procès-verbaux de la direction, que la Société économique ne versa pas d'abord une somme fixe et annuelle de 3,000 florins. Cet arrangement n'eut lieu que plus tard et ensuite d'un accord qui fut plus ou moins volontaire de la part des directeurs de la bibliothèque. Dans les premiers temps de sa gestion, la Société économique payait l'intérêt des fonds de l'établissement, ce qui, bon an mal an, donnait tantôt plus et tantôt moins.

([2]) Le chevalier Marie-Charles-Joseph Pougens, mort en 1833, était fils naturel du prince de Conti. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages, infatigable travailleur malgré sa cécité, il fut au commencement de ce siècle un libraire-artiste.

Le 15 floréal an VII (4 mai 1799) les collaborateurs de la *Bibliothèque britannique* firent hommage de la réimpression des premiers volumes de leur recueil qui était alors en veine de nouveauté et de succès. La nouvelle direction refusa de beaux classiques grecs, Pindare, Strabon, Xenophon, Denis d'Halicarnasse qu'on lui proposait par voie d'échange. Elle refusa aussi à M. Prévost l'échange des tables chronologiques de Blair contre le Théâtre des Grecs qu'il avait précédemment donné. La bibliothèque ne pouvant disposer librement, ni pour le capital ni pour le revenu, de l'emploi de ses fonds qui sont entre les mains de la Société économique, M. Martin propose (le 8 fructidor, an VIII, 26 août 1800) que le recteur établisse un budget de ce qu'il recevra de cette Société, afin de régler là-dessus les dépenses. On déclare urgente l'acquisition du *Lycée* de La Harpe, de l'Histoire universelle d'Anquetil, des œuvres de Newton et du Dictionnaire des arts et métiers. M. Odier donne des livres de médecine de sa composition et la collection du *Moniteur* depuis son origine, à condition que la bibliothèque s'y abonnera pour la suite.

Le 1er frimaire, an IX (22 novembre 1800), M. Boissier remplaça M. Lhuilier comme recteur. Celui-ci, en quittant sa charge, remit ses comptes. Il avait reçu 5,676 florins de la Société économique et il en avait payé 4,300.

L'équilibre entre le *doit* et l'*avoir* était donc heureusement rétabli, et l'on pouvait dès-lors être plus large pour les achats. Aussi complète-t-on divers ouvrages dont les suites manquaient, et achète-t-on toute la collection des lois françaises depuis la Révolution.

Cette même année la direction se trouva dans une position assez perplexe. La République française ayant organisé, comme on sait, des *écoles centrales* dans chaque département, avait ordonné la formation de bibliothèques à leur usage. Cette création se faisait très rapidement avec les livres provenant des anciennes maisons religieuses, des émigrés et des corporations supprimées. Huit millions de volumes environ avaient été mis ainsi à la disposition des organisateurs de ces écoles qui en avaient choisi environ deux millions. L'Etat se chargeait aussi de répartir les livres anciens dont il disposait à profusion entre les diverses bibliothèques nouvellement créées sur le territoire français, et pour l'avenir, de tenir ces bibliothèques au niveau de la science en leur envoyant en don

des livres modernes. A ce dernier égard la nouvelle école centrale du Léman fut mise au niveau des autres, et Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, adressa à la bibliothèque de Genève, comme aux autres dépôts de livres de la France, divers ouvrages pour l'école naissante. Lecture faite de cette lettre, décision fut prise par la direction de ne pas ouvrir les caisses et de les envoyer au bibliothécaire de l'école centrale, si tant est qu'il y en eût un. Décidément les dons des Bonaparte n'étaient pas en faveur. « *Timeo Danaos....* » disait la direction. Elle craignait, non sans quelque raison, de mêler ses affaires avec celles de la nouvelle école et de compromettre ainsi les capitaux et l'avenir de l'ancienne bibliothèque de Genève qu'on avait eu bien de la peine à sauvegarder. Les écoles centrales ne durèrent pas. Bonaparte, devenu premier consul, se hâta de les supprimer comme des foyers d'idéologie et de républicanisme jacobin. Il chargea Cuvier et d'autres savans de présider à l'organisation des lycées et des établissemens supérieurs d'instruction publique. L'académie de Genève fut conservée et devint l'une des académies de l'université impériale, mais sur des bases particulières et avec des ménagemens infinis. Le même arrêté qui l'organisait ainsi, conservait aussi l'ancien collége de Genève fondé au milieu du XVIe siècle en même temps que l'académie. La bibliothèque fut maintenue dans le local du collége avec tous ses anciens droits. Enfin le gouvernement français eut autant d'égard que possible aux antécédens historiques de ces établissemens et à la position spéciale de Genève comme centre protestant. Nous disons *autant que possible*, car avec une machine formidable comme l'administration impériale, et sous l'impulsion de fusion et d'uniformité qui lui était donnée d'en haut, les froissemens devenaient parfois inévitables. On n'osait pas non plus refuser certaines demandes. C'est ainsi qu'il dut en coûter à la direction de céder au ministre de l'intérieur, le citoyen Chaptal, deux manuscrits très précieux, écrits en partie dans l'ancienne langue languedocienne et dont on voulait gratifier l'école de médecine de Montpellier. Le premier de ces livres uniques (n° 48 du catalogue de Senebier) était un in-8° écrit sur velin et contenant, outre douze opuscules latins de théologie de saint Augustin, du prêtre Alboin et d'autres auteurs, un *Recueil d'expériences sur l'urine et le sang*, écrit en languedocien. Le second (n° 161 des manuscrits de Senebier) était un in-folio aussi sur velin et renfermant les *Œu-*

vres de chirurgie d'Abulcasis, traduites de l'arabe en idiome du haut Languedoc, et ornées de miniatures représentant les instrumens de chirurgie en usage au XIIe siècle, au temps où vivait ce restaurateur de l'art chirurgical (1). A la vérité, le citoyen ministre Chaptal avait offert de donner en échange tels ouvrages que la direction désignerait elle-même. Celle-ci, regardant cette demande « comme une reconnaissance implicite de la propriété genevoise » de la bibliothèque, » résolut d'y accéder, mais sans spécifier d'ouvrages en échange. En conséquence, le 9 mai 1804, MM. Senebier et Martin s'étant rendus chez M. de Barante, préfet du Léman, lui remirent les deux manuscrits. Le haut fonctionnaire déclara en les recevant qu'il interviendrait pour obtenir quelques bons livres en retour. En effet, le 10 juillet de la même année, M. Chaptal écrivit à la direction qu'il avait inscrit la bibliothèque de Genève au nombre de celles qui avaient part aux distributions du gouvernement, et que pour commencer il lui envoyait les *Chênes de l'Amérique*, par Micheux, in-folio ; les *Plantes du jardin de Celz*, en 10 livraisons, in-4° ; le *Choix de plantes*, en cinq livraisons, in-folio ; les *Animaux d'Aristote*, 2 volumes in-4° ; *Paris et ses monumens*, par Baltard ; le *Théâtre d'agriculture*, d'Olivier de Serres ; l'*Art de bâtir*, de Rondelet ; le *Traité sur le climat de l'Italie*, par Houvenel ; divers recueils d'ornemens, des têtes d'étude de Raphaël et les *candelabres de Michel Ange*, gravures avec la lettre blanche.

La compensation fut faite ainsi vaille que vaille. Les ouvrages donnés par le ministre ne sont certes pas sans valeur, mais ils sont du nombre de ceux que l'on trouve facilement et partout. Où aller, au contraire, pour retrouver des manuscrits languedociens du moyen-âge ? Qu'en aurait dit M. Fauriel ? Le docteur Prunelle de Montpellier, bien connu par certaines transactions bibliographiques, passa pour l'instigateur de la demande faite par Chaptal. Ce fut peut-être par un remords de conscience qu'il envoya à la bibliothèque de Genève un exemplaire manuscrit de la *Chronique de Roset* découvert par lui à Auxonne où il était commissaire du

(1) Ce manuscrit figure au catalogue de la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier sous le n° 95 : « *Yssi comensan las paraulas de Abulcasim.* » « C'est, dit le catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France publié en 1849, un très beau manuscrit à deux colonnes. »

gouvernement (¹). Au reste, le gouvernement français tint sa promesse pour l'avenir et dans la même année M. de Champagny, qui

(¹) Disons en passant qu'il ne faut attacher aucune créance à la fin de l'anecdote suivante qui a été souvent rapportée par un bibliophile un peu mauvaise langue :

« Bonaparte, premier consul, passant à Genève pour aller vaincre à Marengo, demanda à voir la bibliothèque de Genève. Comme il n'avait que peu de minutes à consacrer à cette visite, il aurait demandé à Denon, qui l'accompagnait, de lui indiquer ce que cette bibliothèque renfermait de plus curieux. — « C'est sans contredit, répartit Denon, le livre de Michel Servet intitulé « *Christianismi Restitutio* » qui fit condamner au feu cet adversaire de Calvin. »

» Muni de cette information, le premier consul parcourut rapidement les salles. Puis tout-à-coup il demanda au bibliothécaire qui l'accompagnait (l'auteur de l'anecdote nommait M. Martin) : « Ah, vous avez le livre de Servet que l'on dit unique ! » Le conservateur s'empressa de l'exhiber, et en voyant avec quelle attention subite Bonaparte le considérait et le maniait, il ne crut pas pouvoir moins que d'en faire au chef de la République un hommage poli et *pro formâ*. Le pauvre bibliothécaire comptait sans son hôte, car Bonaparte, le prenant au mot, se hâta de mettre le livre dans sa poche. »

Bien des choses contribuent à démontrer que cette anecdote, assez accréditée à l'étranger, est controuvée. En tenant pour vraie la visite de Bonaparte à la bibliothèque et même sa demande, il n'est pas probable que le bibliothécaire eût pris sur lui d'aliéner si lestement un livre aussi capital que le *Restitutio Christianismi*. Ensuite les registres auraient fait une mention quelconque de cette générosité inouïe. Enfin l'existence de l'édition originale de ce livre à Genève aurait été signalée bien antérieurement dans les catalogues ou du moins dans les nombreux voyages littéraires des curieux de tous les pays.

Disons toutefois en passant que l'exemplaire du *Christianismi restitutio* de la bibliothèque nationale de Paris vient de Genève et a appartenu à D. Colladon, juge, qui portait la parole contre Servet dans le procès de l'infortuné hérésiarque. Les passages incriminés sont marqués et relevés en forme *d'index* par ce magistrat. Mais d'un autre côté ce volume paraît s'être arrêté en Angleterre avant d'aller de Genève à Paris, car il est annoté par le célèbre docteur Mead qui avait entrepris de faire une réimpression de la *Restitution du christianisme*, laquelle ne fut pas achevée et resta suspendue à la page 252. Le fait est que ce fut à la seconde vente de La Vallière, en 1783, que la bibliothèque du roi à Paris acheta l'exemplaire qu'elle possède encore du *Christianismi Restitutio* pour le prix de 4,120 francs, comme il est marqué à la plume sur le catalogue même du libraire de Bure qui faisait cette vente fameuse. Le duc de La Vallière l'avait acheté en 1769 à la vente Gaignat (voyez plus bas). On trouve en tête la note suivante écrite de la main de M. R. Mead, premier médecin de S. M. britannique, qui avait fait présent de cet exemplaire à de Boze duquel il avait passé à Gaignat : « *Fuit hic liber D. Colladon qui ipse nomen suum ad scripsit. Ipse in fine Indicem confecit....* »

Nous avons entendu dire aussi qu'un autre exemplaire de l'édition originale provenait à la vérité de Genève, mais d'un particulier de cette ville qui l'aurait vendu à l'étranger. On sait que ce livre fameux fut imprimé à

remplaça Chaptal au ministère de l'intérieur, envoya à la bibliothèque de Genève le *Traité des arbres et arbustes* de Duhamel. Un peu plus tard (en 1807) on reçut les *Antiquités de Pompeia*, par Piranesi et d'autres ouvrages à gravures. M. Duquesnoy, maire de Paris, envoya les *Recherches asiatiques* (1), et le bibliographe Barbier le *Catalogue des livres du Conseil d'Etat.*

En 1805 les achats furent nombreux et importans. La bibliothèque se procura les *Annales du Musée* de Paris, les livres d'architecture de Percier et Fontaine, les Mémoires de l'académie de Saint-Pétersbourg, les ouvrages de Humbold, etc. M. Albanis de Beaumont fit hommage de son bel ouvrage sur les Alpes. Senebier donna de belles éditions grecques de Bodoni, célèbre imprimeur de Parme qui était alors dans toute sa gloire. Le célèbre Necker, mort en 1804, avait fait un don de L. 1,200 qui avait mis à l'aise la direction. Il fut consacré à des achats. MM. de Saussure, Lhuilier, Picot, Senebier, Simonde, Maurice, Tingry, Odier, Trembley, Maunoir, Vaucher, Decandolle, Bertrand, Jurine, firent alors hommage de leurs livres nouvellement imprimés, car le mouvement scientifique était considérable à Genève dans ces premières années du dix-neuvième siècle. Le savant Le Sage légua, outre les œuvres de Newton, deux caisses de manuscrits contenant entr'autres les papiers de Fatio de Duillier et des correspondances avec des savans.

Vienne en Dauphiné en 1553 et que l'édition à peu près entière fut brûlée. Cependant des exemplaires originaux existent aussi à Vienne en Autriche, à Prague et ailleurs. La bibliothèque de Genève ne possède que la réimpression allemande (1791) qui lui fut donnée par M. J.-L. Dupan. Mais elle a l'édition originale des premiers ouvrages de Michel Servet : « *De Trinitatis Erroribus,* » et les Dialogues sur la Trinité imprimés à Haguenau en 1531 et 1532.

Il était de mode, au dix-huitième siècle, chez tous les plus célèbres amateurs de livres, de posséder un ou plusieurs ouvrages de Servet. Le duc de La Vallière, le prince de Soubise, Girardot de Préfond, Gayot, Dufay, Mead et beaucoup d'autres en avaient. Ces livres atteignaient des prix qu'ils seraient loin de conserver aujourd'hui. A la vente de Gaignat, l'édition originale du *Christianismi restitutio* se vendit fr. 5,810. Le prince Eugène de Savoie, passant à Cassel et sachant que l'électeur avait ce livre, ne put pas même obtenir de le voir, tant ce souverain était jaloux de son trésor. Pour en finir avec Bonaparte et la bibliothèque de Genève, ce qui paraît très certain, c'est la visite du premier consul et la demande de l'exhibition d'un livre de Servet. Le reste est apocriphe.

(1) Traduction des premiers volumes de la collection imprimée sous ce nom en anglais à Calcutta, in-4°.

M. le professeur Maurice ayant proposé l'échange de doublets de la bibliothèque contre d'autres ouvrages, M. Senebier fut chargé de régler cette affaire dans laquelle, dit-il, la bibliothèque *a été traitée généreusement*. M. Maurice prit des mathématiciens grecs, d'anciens ouvrages anglais et français, les œuvres de Ticho-Brahé et de Kepler, et il donna la mécanique céleste de Laplace, des ouvrages de Lagrange, d'Euler et de Legendre. A la même époque, M. Boissier proposa d'échanger sa collection relative à la maison de Savoie, mais rien ne fut décidé pour le moment. Le même M. Boissier fut plus heureux dans l'offre qu'il fit d'échanger des livres contre les animaux conservés dans l'esprit de vin et qui se détérioraient. La direction accepta, à condition que les livres donnés en échange fussent des ouvrages usuels. Le fait est que l'utilitarisme dominait alors. On votait l'achat de douze exemplaires de tous les auteurs stéréotypés pour « *dicter les prix de version au collége.* » C'était, certes, infiniment trop. On voit aussi de temps à autre recommander l'achat d'éditions de classiques, mais usuelles et ordinaires à l'usage des étudians. C'est ainsi que s'infiltrait petit à petit l'habitude de ne faire du grec et du latin qu'avec des livres communs et à bon marché, habitude peu esthétique qui a fait prendre en dégoût les études classiques à bon nombre d'étudians qui ne connaissent ainsi des langues mortes et des humanités que le côté sordide et déplaisant. En général les lettres avaient tort à cette époque [1] vis à-vis des sciences proprement dites. Celles-ci traitaient celles-là en sœurs cadettes. Nous ne voulons pas dire que ce fût tout-à-fait sans raison, mais la ligne de démarcation était un peu trop tranchée. Sur six ouvrages qu'achetait la bibliothèque de Genève, quatre et même cinq étaient des livres sur les sciences exactes. La littérature n'obtenait guère que quelques livres d'histoire et des voyages. Encore ceux-ci étaient-ils souvent plus scientifiques que littéraires.

Vers 1806, comme la guerre avec l'Angleterre et le blocus continental empêchaient toutes relations directes avec l'Angleterre,

[1] Nos lecteurs genevois apprendront avec plaisir que M. le professeur Bétant est occupé en ce moment, avec l'aide du gouvernement de Genève et de quelques particuliers, de la fondation d'une bibliothèque classique ancienne, composée essentiellement de bonnes éditions, de livres philologiques modernes, et affectée à l'usage du gymnase de Genève. Cette création ne saurait être trop encouragée.

M. le recteur Boissier s'était chargé de prendre des arrangemens particuliers pour que les bibliothécaires reçussent directement les livres imprimés dans la Grande-Bretagne et destinés à la bibliothèque de Genève. Le même fonctionnaire renoua avec M. Tilliard de Paris (1) la négociation pour la vente ou l'échange des doublets. Ce libraire fit passer une longue liste de livres nouveaux qu'il offrait contre les anciens, mais les prix auxquels il taxait sa marchandise parurent trop élevés. Après examen, la direction résolut de rompre avec M. Tilliard, qui paraissait si difficultueux et d'entrer en marché avec M. Manget, libraire genevois. MM. Boissier et Senebier menèrent la chose à bien. Le 19 juin 1805, ces deux savans annoncent « que M. Manget a offert 9,000 livres des dou- » blets de la bibliothèque, mais payables en livres de son catalo- » gue. On décide d'accepter mais sur d'autres bases. On proposera » à M. Manget de payer 4 pour °/o par année du capital offert, dès » le 6 juillet 1806, ou d'ajouter fr. 240 à son offre. » M. Manget accepta en s'engageant de plus à faire payer en numéraire, dans l'espace de six mois, le solde restant, s'il mourait ou si sa maison venait à se liquider. M. LeFort fut chargé de régler la partie financière de l'opération qui fut ratifiée le 19 avril 1806.

En 1807, à la demande de MM. Martin et Lecointe, il fut arrêté « que l'on procéderait à un nouvel arrangement des livres par classes, et que pendant cette opération la bibliothèque resterait fermée. Les bibliothécaires furent autorisés à s'adjoindre, durant tout ce travail extraordinaire, un jeune homme intelligent avec un salaire de dix à douze louis. Les deux anciens serviteurs, Jaques et Mégevand, furent congédiés. Le 29 août 1807 la direction eut la douleur de recevoir la nouvelle officielle du décès de son bibliothécaire, M. Martin, enlevé au milieu de ses travaux de nouveau classement. L'appartement dans le local de la bibliothèqne fut laissé à Mme sa veuve jusqu'à la nomination d'un nouveau bibliothécaire, et M. Martin fils fut proposé et accepté pour suivre les travaux de son père. Ces travaux marchèrent rapidement et furent achevés avant la fin de l'été malgré les excessives chaleurs.

M. Martin fils suivit de près son père. Le 15 avril 1809 (2) la

(1) La maison Tilliard, très ancienne dans la librairie parisienne, existe encore. M. Hippolite Tilliard est aujourd'hui, à Paris, libraire du roi de Prusse.

(2) Il est à remarquer que l'année 1808 se passa tout entière sans une

direction payait un tribut à sa mémoire et constatait tout ce qu'il avait fait, conjointement avec M. Lecointe, pour arriver à la rédaction d'un bon catalogue, sans erreur possible entre les numéros d'ordre de chaque livre et le numéro correspondant au registre. Senebier seul restait debout et il fallait lui trouver des adjoints. M. le professeur Weber fut choisi et accepté par l'académie et la Société économique, mais on lui adjoignit comme aide M. Favre-Cayla fils.

Cette même année, 1809, fut encore fatale par la mort de Senebier, mort qui porta le dernier coup à toutes les anciennes traditions. Ce savant était en charge à la bibliothèque depuis dix-huit ans. Comme bibliothécaire titulaire et comme bibliothécaire honoraire, il avait rendu d'éminens services. On lui doit le catalogue des manuscrits, celui des éditions rares et incunables, le catalogue des imprimés qui a servi de base à celui dont on se sert maintenant, des dons multipliés et de toute espèce. Il couronna cette carrière de dévouement en léguant à la bibliothèque la meilleure partie de ses livres, et le manuscrit de son *Histoire littéraire de Genève,* tel qu'il l'avait préparé pour une troisième édition de ce bon ouvrage. Tout le monde lettré connaît Senebier comme un savant ingénieux et actif, doué d'une pénétration infatigable et auteur de découvertes importantes dans la physique végétale et l'histoire naturelle (1). Bien que ses études de prédilection fussent d'abord portées ailleurs que vers l'érudition et la bibliographie, il s'était adonné à ces branches des connaissances humaines avec une telle force de volonté, qu'il avait fini par y devenir aussi fort que ceux qui les cultivent par goût exclusif et par passion. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer une anecdote que l'on trouve consignée

seule séance de la direction. Les travaux d'intérieur avaient cependant été terminés en 1807 (séance du 27 août 1807).

En consultant l'*Annuaire du département du Léman*, on voit que sous le régime français la bibliothèque ne s'ouvrait qu'un seul jour de la semaine, *le mardi de 1 heure à 3*. En 1813, d'après l'Annuaire de 1814, on assigna le samedi de dix heures à midi aux gens de lettres qui désiraient consulter quelques ouvrages. « Peu de personnes, je crois, dit M. Vaucher, ont fait usage de cette faculté. »

(1) Charles Bonnet peint ainsi Senebier dans la table analytique de sa correspondance : « Son *art d'observer* prouve l'étendue de ses lectures et son zèle ardent pour le perfectionnement de l'histoire naturelle. Il m'a ôté jusqu'à la liberté de le louer. »

dans le Voyage d'une Française (Mme Gautier) en Suisse et en Franche-Comté (1). Elle nous montre Senebier dans l'exercice de ses fonctions de bibliothécaire.

« Parmi les portraits, dit la voyageuse française, qui ornent le » pourtour de la bibliothèque, je remarquai au milieu de ceux de » Calvin, de Mayenne et d'autres érudits, celui de lord Stanho- » pe (2), plus moderne. En lisant au bas ses qualités écrites en lan- » gue anglaise, que je traduisis sur-le-champ, ce qui n'était pas » difficile, le bibliothécaire, petit homme, blême, froid, sensé » et de beaucoup d'esprit, me demanda si je savais l'anglais. Je » répondis, avec ce ton léger qui nous accompagne souvent, *qu'il* » *fallait bien savoir un peu de tout.* Cette réponse, qui n'était » ni juste ni réfléchie, voulait sans doute dire que j'étais instruite » sur plus d'un point. Mais M. Senebier (car c'était lui), accoutumé » à juger les hommes et les choses, appréciant mes connaissances » à ma réponse, me répondit : « *Tant pis, madame, il faut sa-* » *voir moins et le posséder mieux.* » La réponse du savant était d'autant plus caractéristique que, lui, savait *beaucoup* et savait *bien.*

Mme Claparède légua, en cette même année 1809, les manuscrits théologiques de feu son époux, le professeur Claparède, avec la singulière clause qu'ils ne sortiraient pas de la bibliothèque, excepté pour ses petits-fils, étudians en théologie.

L'influence du voisinage de Coppet commença à se faire sentir alors. La bibliothèque manquait d'auteurs allemands et ne savait trop où et comment il fallait aller les chercher. Le célèbre critique Schleguel, qui était alors auprès de Mme de Staël, fut consulté et

(1) Londres (Neuchâtel) 1790. 2 volumes in-8°. M. d'Ivernois, qui fut maire de Colombier quand Colombier, près de Neuchâtel, formait une mairie, dirigea et surveilla l'impression de ce livre spirituel et abondant en données curieuses sur la Suisse occidentale. C'est un bon complément du voyage de Sinner dans le même pays.

(2) Lord Stanhope avait fait aux bibliothèques de Berne et de Genève des présens d'une munificence rare en 1774, et la direction de celle de Genève avait voulu avoir son portrait (voir notre article précédent, n° de février 1852, page 114). Le don fait à la bibliothèque de Genève par ce seigneur anglais, connu par ses opinions libérales, consistait en de splendides éditions de Milton, Bacon, Boyle, Locke, Addisson, Swifft, Cook et autres excellens classiques anglais. « Il peut y en avoir pour deux cents livres ster- » lings, » dit un voyageur anglais (Moore). Le fait est que ces beaux livres, supérieurement reliés, sont toujours un des ornemens de la bibliothèque de Genève.

fournit la note « des meilleurs classiques allemands avec les meilleures éditions » (24 avril 1809). Dans la même séance, les jours d'assemblée de la direction furent fixés au dernier samedi des mois de mars, juin, septembre et décembre, à 10 heures du matin. M. Berenger fut choisi définitivement comme sous-aide. Quelque incertitude paraissait exister touchant la composition même de la commission de direction, car les projets de réforme de l'ancien réglement étaient tombés dans l'eau. On avait alors, dans les départemens de l'empire français, les idées fixées sur des choses d'un tout autre ordre. La Société économique déclara qu'elle n'avait aucune objection à laisser les choses sur l'ancien pied et d'après cela on invita à la prochaine séance (du 24 juin 1809) MM. de Roches, Picot, père, L'Huilier, professeurs, Delarive, professeur, et Favre-Cayla, fils. M. Favre se chargea de faire exécuter la reliure des manuscrits qui en avaient besoin. M. Favre-Cayla fils est ce citoyen genevois, aussi distingué qu'honorable, qui fut connu ensuite, depuis son mariage, sous le nom de Favre-Bertrand. Mort l'année dernière, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, il fut durant plus de quarante ans l'un des membres les plus assidus et les plus éclairés de la direction de la bibliothèque de Genève. Plusieurs livres de cet établissement portent des notes de sa main, écrites ordinairement au crayon sur les feuillets liminaires. Elles témoignent de l'étendue de ses connaissances dans l'histoire littéraire et la bibliographie. Durant sa longue gestion, M. Favre-Bertrand fit des donations importantes à la bibliothèque et il a publié dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* une excellente notice sur les livres imprimés dans cette ville pendant le quinzième siècle (de 1478 à 1500) [1].

M. Favre-Bertrand possédait une magnifique bibliothèque par-

[1] M. Favre-Bertrand donne la liste des livres suivans imprimés à Genève au 15me siècle : *Le livre des saints anges* (1478), le *Roman de Mélusine* (1478), le *livre de Sapience* (1478), *Fierabras le géant* (1478), *l'Horloge de Sapience* (1478), *Manipulus Curatorum* (1480), *Legendæ sanctorum* (1480); *Thomas de Aquino de modo predicandi* (1481), *Histoire d'Olivier de Castille* (1482), le *Doctrinal de Sapience* (*Promenthour*, 1482), *Le roman des sept sages* (1483), *Fierabras* (1488), *Passoniale* (1490), *Les sept sages* (1490), *Missale* (1491), *Constitutiones sinodales Diœcesis Geben* (1493), *Statuta Eccles. Geben* (1493), le *Fardelet hystorical* (1493), *Prognostication de comète* (1500), *etc.*, *etc.* Cette énumération a été complétée. Il faut entr'autres y ajouter le *Nouble Roy Ponthus* et la *Chronique d'Apollin*, *roy de Tyr*, qui ont été vendus 1,765 francs à la vente de Louis-Philippe.

ticulière, riche surtout en belles éditions de classiques anciens et modernes. Cette collection, recommandable par le choix des livres et par leur bonne conservation, existe encore, et le local qui la renferme, dans une campagne près de Genève, est orné d'un très beau groupe de Canova, commandé à Rome à l'illustre sculpteur par M. Favre lui-même.

En 1810, MM. Bonstetten et Trembley-Colladon ayant demandé de consulter chez eux la correspondance de Bonnet et de Haller, la direction décida que la lecture n'en serait permise que dans la bibliothèque *à la discrétion du bibliothécaire.* Elle manifesta de plus l'intention de publier cette correspondance avec l'autorisation de la famille de Haller (1). MM. les professurs Prévost et Delarive, chargés d'examiner les nombreux volumes des lettres de Bonnet, rapportèrent qu'elle ne serait agréable au public qu'autant qu'on pourrait faire un choix. L'impression fut votée à l'unanimité (2) et M. Boissier fit faire une copie du manuscrit original sous ses yeux.

La bibliothèque reçut, à la fin de cette même année, de la part du ministère de l'intérieur, les *Fêtes à l'occasion du mariage de S. M. Napoléon*, et de M. de Barante, préfet, le livre de M. son fils sur la littérature du XVIIIe siècle.

En 1811, la direction n'eut que quatre séances. Dans celle du 3 mars, M. Boissier fit observer qu'à mesure qu'on avançait dans

(1) Il résulte de certaines lettres échangées, déjà du vivant de Charles Bonnet, entre lui et quelques membres de la famille du grand Haller, qu'un des fils de celui-ci mettait opposition à cette correspondance. Bonnet s'en étonnait et cherchait à lever les difficultés.

Les principaux correspondans de Bonnet, dont on a les lettres originales à la bibliothèque de Genève, sont (outre Haller), Lalande, Réaumur (93 lettres), Allamand, Keat, Abauzit, Fontenelle, Formey, Loys de Cheseaux, Pluche, Garcin, Le Sage, le président de Montesquieu, de Brosses, le comte de Tressan, Adanson, Euler, Malesherbes, Dupuy, Condillac, Van Swieten, Spallanzani, Mérian, de Saussure, Lavater, Bonstetten, Duhamel, Deluc, Bertrand, Tissot, Needham, Sulzer, Bomare, Rosier, Senebier, Bailly, Condorcet, Jean de Muller, Coxe, Mallet du Pan, Ancillon et une foule d'autres savans et hommes d'élite, parmi lesquels beaucoup d'Italiens et d'Anglais. On se figurera facilement quelle riche mine, encore en grande partie inexploitée, présente cette volumineuse collection. Bonnet ne recueillait et ne classait que les lettres intéressantes, mais il admettait celles d'inconnus quand le contenu lui paraissait remarquable. Il est telle de ces épitres qui, pour être signée d'un nom peu ou point connu dans la république des lettres, n'en est pas moins digne d'attention. Pour ne citer qu'un exemple, nous signalerons une lettre de Paul-H. Godet de Neuchâtel, datée de 1790 et relative à la doctrine de Swedenborg (vol. XVII).

(2) Séance du 29 décembre 1810.

la copie des manuscrits de Bonnet, il se persuadait davantage de la nécessité de revoir certaines parties, vu l'accusation de socinianisme portée contre ce savant.

La bibliothèque acquit alors plusieurs livres importans provenant de la vente célèbre de H. de Couronne, mais elle s'enrichit surtout par l'heureuse intervention du nouveau préfet, M. Capelle. Voici comment : ce fonctionnaire annonça qu'il existait dans une salle de la mairie de Bonneville (¹) une certaine quantité de livres dont il envoyait le catalogue, en priant la direction de faire choix de ceux qui seraient à sa convenance en écrivant seulement en marge le mot *réservé*. La direction se hâta de profiter de cette bonne occasion d'acquérir quelques-uns de ces anciens livres si rares et qu'on ne trouve plus guère que dans les bibliothèques monastiques, entr'autres plusieurs Bibles des 15me et 16me siècles, d'anciennes éditions vénitiennes d'Aristote, un *Catholicon*, de vieux sermonnaires, les *Statuta Sabaudiæ* de 1505, des *Décrétales* de 1476 et de 1484, le Nouveau Théâtre de Piémont et de Savoie, 2 volumes grand in-folio avec de magnifiques planches, des ouvrages de Symphorien Champier, de Jean de Turrecremata et entr'autres l'*Expositio super Psalmos*, le *Cavalier de Savoie*, la *Réponse du citadin de Genève* (1606), *Dom. Cellier*, histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques en 23 volumes in-4°, etc. (²). Mais ce qui constitue la partie la plus précieuse de ces richesses si inopinément et si heureusement tirées de Bonneville, c'est incontestablement quelques vieux livres français, rarissimes, imprimés en caractères gothiques, comme *Le livre des saints anges*, Genève, 1478 ; Bocace, *De la Ruyne des nobles hommes et femmes*, Lyon, 1483, in-f°, très bel exemplaire; le *Cathon en français*, Lyon, 1492, in-4° ; *Valère le Grand*, imprimé à Paris par Philippe le noir. Malheureusement ce dernier volume est impar-

(¹) Cette petite ville du Faucigny faisait partie du département du Léman.

(²) La liste des ouvrages demandés au préfet Capelle occupe trois pages et demie de format in-8°. Le seul ou à peu près le seul qui ne fut pas accordé, et qui est à regretter, est le *Rosarium Sermonum de Burli*, imprimé à Pignerol en 1479 par de Rubère, in-folio. On connaît deux autres ouvrages imprimés avant 1500 à Pignerol, en Piémont, par Jacob *de Rubeis*, savoir : *Boëce de Consolatione*, 1479, f°, et *Ovidii metamorphos.*, 1480, f°. Beaucoup de très petites localités avaient des imprimeries quand de fort grandes villes n'en possédaient pas encore.

fait. Une chose qu'il serait curieux de retrouver ce serait la liste originale et intégrale de ces livres délaissés dans une salle de l'hôtel-de-ville de Bonneville. Que sont-ils tous devenus ? Probablement que par discrétion, la bibliothèque de Genève n'a pas voulu trop enfler la liste de ses *desiderata*. Peut-être que parmi les ouvrages laissés de côté il s'en trouvait d'intéressans.

M. Prévost, professeur, qui avait travaillé sur les manuscrits de Le Sage, les réintégra en offrant une armoire pour les placer dans le haut de la bibliothèque (1). M. Soiron offrit un portrait en émail du général Montesquiou, qui rendit de si grands services à Genève quand il commandait l'armée des Alpes, en résistant au parti français qui le poussait à s'emparer de cette ville dès 1792. Un petit *monument* avec une légende furent commandés pour accompagner ce portrait. MM. Lecointe se chargea de faire presser la copie des lettres de Bonnet et de Haller.

En 1812, M. Favre-Bertrand proposa un nouveau projet de réglement ayant surtout pour but de fixer un nouveau mode de comptabilité avec la Société économique, afin de mettre à même, une fois pour toutes, la direction de savoir sur quelle somme elle pouvait compter. Ce projet fut adopté. Cette même année, la Société économique donna 3,000 florins (2). MM. Manget et Cherbuliez, libraires de la bibliothèque, restaient alors devoir fr. 476 sur le prix des doubles acquis par M. Manget. Ils s'étaient libérés en livres fournis par eux.

Dans la séance du 27 juin 1812, M. Prévost fit une communication importante. Il devait se vendre, à la Roche, un très grand nombre de livres rares sur la Savoie provenant de M. Montréal.

(1) Le Sage, français naturalisé Genevois, était membre de la Société royale de Londres. « Génie vraiment original, dit Charles Bonnet, il a écrit » une dissertation sur les *affinités chimiques* qui fut couronnée à Rouen. Les » physiciens admireront l'esprit inventif qui brille dans ses recherches *sur* » *la pesanteur*. » On a signalé récemment et avec raison les découvertes de Le Sage qui pressentaient les applications de la télégraphie électrique. Les manuscrits de Le Sage reposent encore dans l'armoire donné par Prévost en dehors du local ordinaire de la bibliothèque où ils n'ont pu être casés faute de place.

(2) Bien que l'on fût sous le régime français, les comptes de la bibliothèque étaient toujours tenus en florins de Genève (à 46 centimes le florin). Le budget annuel de la bibliothèque roula constamment sur la modeste somme de 3,000 de ces petits florins durant toute la période impériale. Encore vers la fin ce modique revenu faillit-il être compromis.

M. LeFort fut chargé de voir ce qui pourrait convenir à Genève dans cette collection (1).

C'est le moment de faire la remarque que peu de pays sont aussi riches que la Savoie en livres très anciens, surtout de théologie catholique, de légendes, de chroniques et d'histoire locale. Malheureusement ils sont trop souvent en mauvais état et usés de manière à ne pouvoir pas figurer dans les cabinets des curieux. Il va sans dire que nous ne parlons pas des belles bibliothèques de quelques amateurs de Chambéry et d'autres lieux. On peut appliquer au Valais ce que nous disons de la Savoie.

MM. Dupan et Picot fils voulurent bien se charger, à la fin de l'année 1812, de l'arrangement du médailler ; ils donnèrent à cet effet plusieurs doubles de leurs collections particulières (2). En décembre de cette même année le préfet Capelle fit une ouverture légèrement insidieuse. Sous couleur de statistique il demanda, au nom du ministère de l'intérieur, un tableau des livres rares et précieux de la bibliothèque de Genève. C'était au moment où l'on faisait affluer à la bibliothèque impériale de Paris toutes les raretés insignes des bibliothèques des cent-quarante et quelques départemens de l'Empire français (3). M. Boissier fut chargé de répondre avec beaucoup de ménagemens au préfet : « que la bibliothèque de » Genève, propriété inaliénable réservée par le traité de réunion, » n'était point dans le cas des autres dépôts de livres de l'Empire. »

(1) Ces livres ne furent pas vendus, du moins en totalité, car le même dépôt de livres de Montréal doit encore exister à La Roche en Faucigny. Peut-être provient-il de Bonneville, qui est tout près.

(2) M. Picot fils donna environ 800 doubles, dont les trois-quarts au moins en billon. Il résulte d'un rapport de M. Picot que le médailler renfermait environ 2,000 monnaies romaines. Il proposait d'acheter au poids, de M. Plantamour Saladin, les monnaies de Genève provenant du médailler Jallabert, dont plusieurs uniques ou à peu près. M. Picot conseillait de profiter de cette bonne occasion et de vendre la médaille d'or du poids de quatre onces, représentant l'alliance de Louis XIV avec les Suisses que la bibliothèque possédait en argent et en or. Avec le prix de cette seule médaille on aurait acheté mille monnaies. La direction décida qu'on n'aliénerait pas la médaille d'or en question, vu qu'elle provenait de la famille Bonnet. Mais elle mit à la disposition de M. Picot les fonds nécessaires pour acquérir les monnaies du médailler Jallabert.

(3) Le préfet répondit que le but du ministre était uniquement de procurer à Genève les livres qui manquaient à la bibliothèque. Sur quoi l'on décida prudemment de remettre simplement la liste des ouvrages donnés par le gouvernement et dont les suites n'étaient pas venues (séance du 26 juin 1813).

Il paraît néanmoins que le préfet ne se tint pas pour battu, car il est encore question d'explications à lui fournir dans une autre séance. — La direction consentit à l'échange d'un vieux télescope contre une Bible d'Osterwald et une Bible hébraïque sans points, échange proposé par M. Lecointe.

1813. M. Romilly fait marché avec la direction pour mettre les noms des personnes que représentent les portraits de la bibliothèque. Cet accord est conclu sur le pied de six sols de Genève par lettre jaune ou blanche. On consacre un legs de 60 francs de Mlle Gallant à l'achat des Recherches de Cuvier sur les ossemens fossiles des quadrupèdes. — Divers livres de gravures ayant été endommagés par des curieux indiscrets, on décide de les tenir sous clé. Le reste des délibérations de cette année est à peu près nul. On voit de plus en plus que l'attention est ailleurs qu'aux livres. L'achat le plus important consiste dans les *Etudes de la nature*, de Bernardin de Saint-Pierre.

17 *décembre* 1814. M. le recteur Boissier expose que les circonstances extraordinaires dans lesquelles on s'est trouvé cette année n'ont pas permis que la direction fût convoquée. Il rapportera sommairement ce qui est survenu : « La direction a eu le malheur de perdre M. Lecointe qui a rempli les fonctions de bibliothécaire durant vingt ans. La République de Genève ayant été rétablie [1] le 31 décembre 1813 par l'entrée des Autrichiens dans cette ville, et ayant ensuite été menacée d'un siége par les Français, il a été pourvu à la sûreté des principales médailles dont M. le régent et conseiller Couronne a été fait dépositaire. Enfin, la Compagnie académique étant rentrée dans ses fonctions, elle a procédé au choix de deux bibliothécaires dans la personne de

[1] Le département du Léman, dont Genève fit partie de 1798 à 1814, se composait de portions de pays très distinctes, qui se séparèrent alors pour suivre d'autres destinées très différentes. C'est le cas de rappeler que la préfecture du Léman, qui comptait 208,500 âmes, était composée de trois sous-préfectures, celles de Genève, de Bonneville et de Thonon. La limite de ce département et de celui du Simplon, était formée par le torrent qui sépare aujourd'hui le village de Saint-Gingolphe en deux parties, l'une à la Savoie et l'autre au Valais.

La sous-préfecture de Genève comprenait, outre le territoire de l'ancienne république, le pays de Gex, aujourd'hui français, et une grande portion de la province savoisienne du Genevois. Elle comprenait 10 cantons, 140 communes et 100,000 âmes de population. Ces détails de géographie impériale sont déjà si loin de nous qu'il n'est pas inutile de les remettre en mémoire pour l'éclaircissement de plusieurs passages de cet article.

» MM. Weber, qui remplissait déjà ces fonctions, et Bourrit, pas-
» teur de Saconnex, qui est venu habiter l'appartement délaissé
« par M. Lecointe. Les deux seuls membres de la direction étran-
» gers à l'académie sont MM. Achard-Trembley et Favre-Bertrand.
» Ce dernier a remis 500 francs laissés à la bibliothèque par
» M. son père. M. Barthelemy Noël a légué cent cinq florins. »

M. Bourrit inaugura ses fonctions en achetant des pamphlets relatifs à la restauration des Bourbons, et l'on décida, puisqu'il y avait des fonds disponibles, d'acquérir l'ouvrage de Delambre sur l'astronomie. MM. Soret et Duval, étudians, font hommage d'une monnaie de la Chine et d'une roupie d'or de Perse. M. le recteur Boissier, qui avait eu jadis le projet d'écrire l'histoire de la maison de Savoie, offre encore de vendre à la direction les livres qu'il avait rassemblés dans ce but, ceux du moins qui ne sont pas encore dans la bibliothèque. On prie MM. Favre et Simonde (1) de donner un préavis là-dessus.

1815. Séance du 18 février. Il résulte du bilan des finances de la bibliothèque qu'il y a plus de 6,000 florins de disponibles y compris l'argent livré par la Société économique. M. Favre présente une lettre de M. Raynouard qui désirerait qu'on lui prêtât un des manuscrits en langue vaudoise dont il aurait besoin pour la composition de son livre sur la littérature provençale. On ajourne la réponse jusqu'à la reconstitution de la direction. On s'enquiert des meilleures éditions de classiques imprimées en Allemagne. Le traitement du commis Bousquet est porté à 204 florins. M. Bourrit s'étant aperçu que des étudians copiaient textuellement le manuscrit de M. Claparède sur la critique sacrée, on arrête de leur laisser prendre seulement des notes pour se conformer aux prescriptions du don.

Les graves inquiétudes des Cent jours, qui mirent de nouveau en question le sort de Genève, ne permirent pas de s'occuper activement de la bibliothèque. Voici tout ce qu'on trouve d'intéressant dans la première délibération de la direction qui suivit la seconde restauration : « On propose de cesser l'abonnement au *Mo-*
» *niteur* et d'acheter l'*Histoire des croisades*, par Michaud. »
(2 septembre 1815.)

Il est impossible de mieux indiquer en deux lignes, sans aucune

(1) M. de Sismondi.

préoccupation épigrammatique mais uniquement par une coïncidence fortuite, que Genève allait entrer dans une nouvelle ère, et par conséquent sa bibliothèque aussi. Autre temps, autres mœurs, et par conséquent autres lectures. La direction, suivant l'impulsion des événemens, avait inauguré la période de la domination française en s'abonnant au *Journal des débats de la convention nationale*, et elle marqua la fin de cette période en se désabonnant au bureau du *Moniteur* (1). C'était donner à entendre qu'on avait assez de la France, de sa politique, et que moins on entendrait parler d'elles et mieux ce serait. C'était comme une sorte de boutade inspirée par la lassitude et la crainte de tomber dans le pire. Le fait est que la bibliothèque de Genève fut heureuse de s'en tirer comme elle fit avec l'Empire, qui parfois était assez exigent et incommode. Ses grandeurs n'étaient pas à l'usage de cet utile établissement. Mais s'il ne s'enrichit pas outre mesure durant cette période, on peut dire qu'il ne s'amoindrit pas non plus et qu'il se maintint sur un pied respectable, grâce aux anciennes traditions et au zèle des continuateurs de l'œuvre des Turettini, des Abauzit, des Baulacre et des Senebier.

Il nous reste à retracer les principales révolutions par où la bibliothèque a passé depuis la restauration qui, en 1816, lui rendit son ancienne organisation jusqu'à la présente année 1852. Il va sans dire que nous le ferons brièvement et en n'insistant que sur les traits essentiels. Si, pour les temps déjà anciens, il est une foule de détails intéressans à mettre en lumière et à sauver du naufrage des siècles, c'est au contraire un devoir de s'abstenir, pour les phases modernes ou contemporaines, de tout ce qui pourrait sentir l'anecdote ou la personnalité.

Nous terminerons notre travail, comme nous l'avons annoncé, par une description succinte de la bibliothèque telle qu'elle est aujourd'hui, par l'énumération rapide des raretés sur lesquelles l'œil et l'attention du visiteur doivent surtout se porter, et par l'indication des améliorations notables que l'administration actuelle est en voie d'exécuter.

E.-H. Gaullieur.

(1) L'abonnement au *Moniteur* a cependant été repris et il se continue toujours. On sait de quel prix est ce journal officiel pour l'histoire contemporaine. La collection de la bibliothèque de Genève est complète.

DE LA

PEINTURE HISTORIQUE EN SUISSE

A PROPOS D'UN

NOUVEAU TABLEAU DE M. J. HORNUNG.

(Le matin après la Saint-Barthélemy.)

« La reyne mère, pour repaître ses yeux, voulut voir le corps de » l'admiral et y mena ses fils, sa fille et son gendre. Et le roi disait, » avec des paroles que la pudeur oblige de taire, « que sa grosse » Margot en se mariant avait prins tous ces rebelles Huguenots à la » pipée. » La bonne Dame Catherine avec les mignons et les dames et » toute la Cour venaient en foule, avec encore plus d'impudence que » de curiosité, considérer ces cadavres nuds sans qu'il parut qu'un si » horrible spectacle leur fit la moindre peine.....»

» On en remarqua qui avaient les yeux attachés sur le corps du baron » du Pont, qui avait épousé Catherine de Parthenai, fille et héritière » de Jean de Soubise, laquelle lui avait intenté procès dans le dessein » de faire nullifier le mariage pour certaine cause intime et secrète, et » l'affaire n'était pas encore terminée » .....

Ce sont ces passages des Mémoires de Pierre de l'Estoile et du Président de Thou, qui ont évidemment inspiré à M. Hornung le tableau que nous essayerons d'analyser. Non point que nous voulions dire que l'artiste ait traduit servilement et de point en point les expressions du chroniqueur. La peinture a son langage à elle, comme la poésie et l'histoire. Une de ses missions essentielles est même de nous représenter des choses que la plume serait impuissante à décrire, comme d'un autre côté le langage parlé et écrit a des licences et des tours à

lui que le peintre ne pourrait tenter de mettre sur la toile sans s'exposer à faire fausse route.

Plusieurs causes ont contribué à porter l'attention des connaisseurs sur le tableau de M. Hornung dont nous voulons rendre compte. D'abord le talent éminent de l'artiste, talent que les critiques les plus acerbes n'ont ni diminué ni découragé; ensuite cette circonstance particulière, que cette toile, à laquelle il travaillait incessamment depuis plus de deux ans et dans laquelle il mettait toute son âme, ne devait pas être exposée à Geneve ni même vue du public proprement dit. En effet, destinée à un amateur Milanais (1), elle a pris immédiatement le chemin de la Lombardie, sans avoir été mise sous les yeux de qui que ce soit à Genève et en Suisse, si ce n'est sous ceux des amis du peintre et de quelques personnes qui, durant trois jours, ont pu pénétrer dans l'atelier beaucoup trop étroit de M. Hornung. Disons en passant que ce n'est pas un des traits les moins caractéristiques de notre époque qu'un pareil sujet, la Saint-Barthélemy avec toutes ses horreurs, demandé à un artiste Genevois et protestant par un seigneur Italien et catholique. Nous sommes bien loin du seizième siècle; mais cependant n'allons pas trop nous vanter de nos progrès dans la voie de la civilisation et de la tolérance, car on pourrait bien au premier jour voir revenir certaines choses que l'on regardait naguères comme de l'histoire ancienne, et même des guerres de religion.

Les tableaux d'histoire ne sont pas chose commune dans nos parages, et l'on peut même dire que l'apparition d'un *bon tableau d'histoire* est presqu'un évènement, un oiseau rare, *avis rarissima* comme dit le vieil amateur. Cela tient à diverses causes. D'abord à l'absence de palais et de vastes édifices, où le peintre d'histoire puisse déployer à l'aise sa fougue et son génie. C'est tout au plus si on lui donne la latitude d'une toile de cinq pieds sur quatre, ce qui est à peu près la dimension de la *Saint-Barthélemy* de M. Hornung. Au reste, si nos maisons ne sont pas grandes, les *Mécènes* qui chez nous commandent et paient les tableaux d'histoire, le sont encore moins. Ensuite, cette pénurie vient en grande partie de la difficulté où se trouvent chez nous les artistes pour trouver des modèles vivans et surtout des modèles du sexe. Il faut avoir étudié quelque peu la pratique et les procédés de la peinture pour se faire une juste idée de l'immense avantage que les ateliers des grands centres artistiques, tels que Rome, Paris, Munich ont à cet égard sur nos ateliers de province. Enfin, le champ immense de la peinture historique, la presque impossibilité d'y exceller,

(1) M. le marquis Girolamo d'Adda.

les études philosophiques qu'elle présuppose sont autant de causes qui empêchent nos artistes de s'y livrer.

La peinture d'histoire est essentiellement humaine, et saisit tout notre être ; elle marche l'égale de l'épopée et du drame tragique. Elle ne se contente pas d'effleurer ce qu'il y a de facile et d'extérieur dans notre monde visible comme la peinture de genre. On comprend dès-lors pourquoi dans les pays exigus et à ressources limitées, le naturalisme en peinture l'a emporté sur l'histoire. On peint plus facilement de beaux glaciers, des forêts verdoyantes, des ciels d'azur, des ombrages frais, que des scènes terribles ou saisissantes, des actions qui tiennent à tout ce qu'il y a de plus délicat et de plus émouvant dans la fibre des peuples et des héros. A en juger par certains paysages charmants qui ornent les fonds de nombreux tableaux de Raphaël, du Dominiquin et d'autres peintres de génie, on voit combien il leur aurait été facile d'exceller dans ce genre de peinture s'ils avaient pris la peine de le traiter autrement que comme un accessoire. Combien de fameux peintres de paysage, au contraire, qui n'ont jamais pu venir à bout de dessiner une figure passable dans leurs tableaux !

Qu'on n'aille pas croire, cependant, d'après ces réflexions, que nous ayons le mauvais goût de préférer un mauvais tableau d'histoire à un paysage médiocre, ou même un médiocre tableau d'histoire à un bon paysage. Loin de nous cette pensée. Nous estimons, au contraire, que chaque homme qui se sent de la vocation pour les arts doit avant tout suivre son inspiration et son génie, s'abandonner à sa pente naturelle et à son instinct. C'est grâce à celà que Genève a fait un moment école dans le paysage, tandis qu'il est fort douteux que cette cité eût jamais pu aspirer à devenir la rivale des écoles d'Italie ou même de celles de France et d'Allemagne dans la peinture historique. Il vaut mieux être le premier dans le paysage que le second dans l'histoire. C'est un axiome aussi vieux que Jules-César, et aussi vrai pour les peintres que pour les empereurs.

Ce préambule, un peu long, n'a donc pas pour but d'exalter ou de réhabiliter un genre aux dépends d'un autre. Nous voulons seulement attirer l'attention de notre public sur les énormes difficultés dont est semée en Suisse la carrière de l'artiste qui se voue à peindre l'histoire. Quand un de ces artistes se présente, il a droit à une attention toute spéciale, à des égards particuliers, nous dirions presque à du respect. Grâce à lui, notre gamme esthétique ne reste pas suspendue et inachevée. La Suisse, pour l'intention du moins, va aussi loin que les grands pays. Certes, si M. Hornung, car il faut bien en revenir à lui,

avait voulu être exclusivement un peintre de genre, de scènes familières, d'intérieurs, il aurait marché l'égal des meilleurs maîtres flamands. Il a dans la main quelque chose de surprenant et d'incomparable. Certains détails, certains accessoires de ses tableaux sont traités avec un tel fini, une telle délicatesse, une conscience si scrupuleuse, un tel amour, qu'il est impossible d'exiger davantage. M. Hornung ne s'est cependant pas contenté de ce qui aurait satisfait l'ambition d'un autre. Il a voulu aller au-delà, et atteindre un but plus noble. Il a voulu arriver jusqu'à la pensée à travers le prestige de l'exécution. Voilà pourquoi ce peintre mérite entre tous une attention sérieuse. Il n'a pas, dans notre sphère modeste, désespéré de son art. Quand même le succès lui serait contesté, l'honneur de l'entreprise lui resterait.

M. Hornung a une prédilection particulière pour une sorte de sujets historiques, ceux qui tiennent à la réforme et aux personnages religieux ou historiques qu'elle a mis en relief, comme Calvin, Bèze, Catherine de Médicis, Henri IV. De là, dans sa manière, quelque chose d'un peu roide et de légèrement empesé, comme au reste l'étaient soit les caractères, soit les costumes de ce monde-là. Nous n'avons pas besoin d'énumérer les tableaux consacrés, par le peintre genevois, à reproduire des épisodes tirés de cette partie de l'histoire moderne. Ils sont présents à la mémoire sinon aux yeux de chacun. La fatale journée de la Saint-Barthélemy entre autres l'avait déjà inspiré. On voit au musée Rath, à Genève, une grande toile représentant Catherine de Médicis, assise et plongée dans ses réflexions devant la tête de Coligny que vient de lui apporter un des gardes encore teint du sang des huguenots immolés.

Cette fois-ci, l'artiste a choisi le moment indiqué par les annalistes contemporains, dont nous avons reproduit les expressions avec une légère variante. Un jour serein et brillant éclaire le théâtre de ces horreurs. Nous sommes au pied du grand escalier du Louvre. La cour de ce palais est encombrée de victimes de tout âge, de toutes professions, de tout sexe. Le courtisan paré de son riche costume git à côté du prédicant en robe noire tenant sa bible sur son cœur. L'enfant a été égorgé sur le sein de sa mère; le chien fidèle gémit près de son maître enseveli sous un amas de débris d'armures, de tronçons d'épées, de fers de hallebarde. Ces épisodes sont bien choisis et ils sont tous habilement rejetés vers le cadre, sur les bas côtés et au pied de la toile, de façon à laisser le milieu pour l'action principale et pour les personnages essentiels. Il résulte encore de cette combinaison bien entendue, que ces cadavres livides ou sanglants sont nécessairement peu

éclairés. Mis trop au jour, ces épisodes auraient détourné l'attention et inspiré un de ces sentiments de peine ou de dégoût que le peintre ne doit pas chercher à faire naître. Il y a dans cette partie secondaire du tableau, des cuirasses d'une vérité et d'un reflet admirables. Il est impossible de pousser plus loin l'illusion.

Arrivons à la partie capitale de l'œuvre, celle qui occupe le centre du tableau. Catherine de Médicis est arrêtée au pied de l'escalier du Louvre qu'elle vient de descendre. Elle jette un regard contenu sur les atrocités au milieu desquelles elle s'avance. Elle est calme extérieurement. Une de ses mains joue avec une croix d'or suspendue à sa ceinture, l'autre s'appuie sur un jeune page. Cette figure, on le voit facilement, a préoccupé l'artiste plus que tout le reste. M. Hornung y a mis toute son âme, toutes les ressources de son talent, tout son savoir-faire. Il a réussi, car il est impossible de mieux rendre les passions mauvaises, la joie du mal qui voudrait éclater et venir à la surface, mais que la politique et l'astuce refoulent au fond de l'âme. M. Hornung a suivi la tradition classique de l'histoire qui fait de la reine-mère l'auteur principal du massacre, qui lui en donne toute la responsabilité, qui fait remonter jusqu'à elle l'inspiration de cet énorme attentat. Quelques documents récemment publiés, quelques fragments de lettres et de mémoires tendraient à modifier un peu cette tradition et à faire croire que Catherine de Médicis fut plus combattue qu'on ne l'imagine, qu'elle eut en quelque sorte la main forcée par les hardis meneurs du parti des Guise. Mais peut-être faut-il voir encore dans ces réticences quelque nouvelle perfidie. Le nom de la mère de Charles IX est tellement identifié, depuis bientôt trois siècles, avec la nuit du 24 août 1572, qu'on serait assez mal venu de vouloir les séparer (1). Les raffinés en fait d'interprétations de l'histoire auront beau se donner de la peine; il est certaines réhabilitations contre lesquelles cette masse, qui constitue l'opinion publique, protestera toujours. Si maintenant nous examinons le soin que l'artiste a mis à peindre cette figure de Catherine, nous ne pouvons trouver assez d'éloges. Il l'a peinte avec amour, *con amore*. On voit que, tout en détestant la

(1) » La reine Catherine, dit de Thou, impatiente de voir l'affaire engagée, vient dire au roi qu'il n'est plus possible de contenir les troupes; qu'il » est temps de faire donner le signal au Louvre, qu'en tardant davantage il » est à craindre que l'événement ne réponde mal à son attente. Là dessus le » roi fit sonner le tocsin à Saint-Germain. *C'était le vingt-quatrième du mois » d'Août, jour de la fête de Saint-Barthélemy qui tombait cette année un dimanche.....* »

femme criminelle, il s'étudiait à faire resplendir dans cette tête toutes les ressources dont l'art dispose pour rendre les passions les plus contenues, pour dévoiler tous les ressorts du cœur humain. Aussi combien cette Catherine est supérieure à celle du tableau du musée Rath! Ces deux têtes, l'une de grandeur naturelle et l'autre qui, dans sa minime dimension, en dit mille fois plus que la grande, sont comme deux jalons qui montrent quelle carrière de progrès M. Hornung a parcourue depuis dix ans.

Mais une figure qui, à notre avis, doit réunir encore plus de suffrages et de sympathies (sympathies d'artistes bien entendu), c'est celle du Jésuite placé immédiatement au dessus de la tête de Catherine, qui descend l'escalier derrière elle et qui met sa main au dessus de ses yeux, en guise d'abat-jour, pour voir plus vite et plus discrètement les victimes qui ne sont pas encore à sa portée, mais qu'il flaire et contemple d'avance avec le regard intérieur, le sens intime du dedans si connu des casuistes. Il serait difficile de mettre plus de choses et mieux senties dans une tête de deux ou trois pouces. Ce Jésuite en dit plus qu'il n'est gros; c'est le grand, le véritable ordonnateur de la fête. Il plane sur toute la composition et il domine même la reine Catherine. Ces deux figures constituent la partie essentielle, la vie, l'âme du tableau. Une fois qu'elles ont attiré l'attention, on ne peut s'en détacher. Il reste pourtant encore bien des choses à analyser.

Et d'abord, voyez autour de Catherine de Médicis cet essaim de jeunes beautés, de princesses (Marguerite de Valois), de dames de la cour qui bourdonne et s'agite avec une pétulante gaieté. On voit ici toutes les passions grossières, les appétits charnels, la satisfaction de la vengeance assouvie, que l'habile artiste s'est bien gardé de mettre sur les deux grandes figures de tout à l'heure. C'est le contraste de l'esprit et de la matière. Ces femmes sont resplendissantes de beauté et de parure. Mais elles ont beau s'agiter, deviser follement, faire d'atroces plaisanteries, l'attention est bientôt et forcément rappelée sur Catherine et le Jésuite. Ces deux têtes sont comme le centre d'une fleur rare dont les belles pétales s'étalent en une magnifique couronne. Ce centre, bien que moins brillant, plus mystérieux et moins ouvert, a par cela même quelque chose de plus délicat et de plus attractif. La beauté physique de ces femmes de la cour contraste aussi avec leur odieuse occupation. Peut-on être à la fois, se demande-t-on, si belle et si méchante? L'une d'elles se baisse élégamment, en faisant signe à ses compagnes, et pince légèrement l'oreille du seigneur de Pont, le mari hypothétique de la dame de Soubise. On comprend tout ce qu'il

a fallu d'adresse pour indiquer cet épisode scabreux en le gazant considérablement. Aussi, tous ceux qui ne sont pas initiés (et il y en a beaucoup, on le comprend) se confondent-ils en commentaires, quelquefois assez saugrenus, pour expliquer le geste et l'intention de cette belle dame.

Il fallait, dans l'intérêt de la morale et pour l'honneur de l'humanité, une sorte de protestation contre cette explosion des instincts cruels chez la plus belle moitié du genre humain. Le peintre a donc placé derrière Catherine une dame d'honneur qui, au risque de se faire mal noter à la cour, lève les yeux au ciel en joignant les mains avec un mouvement rempli de grâce et de pitié. Cette tête, quoique rejetée sur un second plan, est essentielle et d'un heureux effet. Le page sur l'épaule duquel s'appuie Catherine, est une figure inspirée par la même idée de contraste. Soit par l'effet de son âge encore tendre et qui n'est pas encore familiarisé avec la vue du meurtre, soit que peut-être il craigne de reconnaître parmi les morts son père ou ses frères, ce page baisse les yeux et n'avance qu'en tremblant dans le sang. Cette figure est vue en plein, de la tête aux pieds; elle est charmante et le mouvement que nous indiquons est rendu avec bonheur.

Les soldats de la garde suisse qui servent d'escorte à Catherine et à la cour, sont une des parties brillantes et capitales de l'œuvre de M. Hornung. On a beau se dire que ces personnages ne sont là que des comparses, dont l'impassible attitude et l'indifférence de soudarts attestent assez le rôle secondaire. Ces belles têtes sont peintes avec une si grande perfection, leur coloris est si animé, leurs barbes si amplement étalées, en un mot il y a quelque chose de si magistral dans tout cela, qu'on est obligé, malgré soi, de battre des mains. Nous ne parlons pas des casques, des harnais, des étoffes et des armes. On sait comment M. Hornung rend ces accessoires. Il est telle de ces études de soldats cuirassés qui vaut à elle seule un tableau. Comme on voudrait pouvoir en détacher une de la toile et l'emporter comme un précieux joyau !

Aux derniers plans, on entrevoit une foule compacte de figures qui sont encore sur les degrés supérieurs de l'escalier du Louvre. Toutes ont leur signification, leur personnalité. En étudiant de près cette partie, on y aperçoit mille choses dont à distance on ne se doutait pas. C'est, à notre avis, une des parties les mieux réussies de cette toile.

Le tableau du *Bon Samaritain*, que l'on entrevoit suspendu à la muraille au dessus de l'escalier, est comme un enseignement muet, une amère leçon que la peinture biblique donne à cette cour corrom-

pue. Mais il fallait plus que cette parabole de l'évangile mise en peinture, pour revendiquer les droits de l'humanité méconnus et outragés impudemment. Il s'agissait de trouver dans la cour même, dans les figures historiques du temps, une censure, un blâme non seulement indiqué, mais énergique, de cet horrible événement, à l'anniversaire duquel Voltaire, tout léger qu'il était, prenait le deuil et s'enfermait chez lui sans recevoir personne. M. Hornung a trouvé ce qu'il lui fallait dans le chancelier de l'Hospital.

On sait par l'histoire que Michel de l'Hospital n'était pas à la cour au moment de la Saint-Barthélemy. Il n'était pas même à Paris. Retiré au fond de la province, dans son château de Vignay, où il mourut six mois après, il vit une troupe de cavaliers catholiques cerner sa demeure. « *Si*, dit-il à ses domestiques qui voulaient faire résistance, *la petite porte n'est bastante pour faire entrer ces gens, qu'on leur ouvre la grande.* » Le chef de cette troupe lui ayant annoncé qu'il était envoyé par le roi et sa mère pour le protéger, attendu qu'on voulait bien lui pardonner l'opposition qu'il avait si long-temps formée aux mesures projetées contre les protestants : « *J'ignorais*, répondit avec calme le chancelier, *que j'eusse jamais mérité ni la mort ni le pardon.* »

Voilà l'histoire. Maintenant le peintre a-t-il pu y déroger et la mettre un peu de côté pour donner plus de corps, de nerf, de vie et de morale à sa composition? Nous l'avons déjà dit, la peinture a ses licences comme la poésie, et nous croyons qu'au fond M. Hornung a bien fait. Au fond, si le chancelier L'Hospital n'exprimait pas son indignation du haut de l'escalier du Louvre, il la manifestait sans doute avec plus de vivacité et d'énergie dans sa retraite de Vignay. L'essentiel ici n'est-il pas d'avoir la sanction morale du magistrat éclairé et vertueux dont la Saint-Barthélemy précipita, dit-on, la fin? La figure du chancelier, d'ailleurs l'une des bonnes du tableau, est placée tout au haut de la composition, dont la forme est celle d'une pyramide commencée par une large base de cadavres pittoresquement jetés, et dont cette tête de l'Hospital est le sommet. Si le mal domine largement en bas, le bien cherche à prévaloir et à se faire jour vers le faîte d'où il plane sur l'ensemble. En général il y a une idée philosophique très-caractérisée dans ce tableau de M. Hornung, idée qu'on a d'abord un peu de peine à démêler au milieu de cet amas de personnages; mais une fois cette idée saisie, elle vous reste et vous apparaît à chaque instant plus claire et plus distincte. Ce tableau aurait gagné beaucoup à être vu plus longtemps et de plus près; mais malheureusement c'était là

chose impossible, et il faut s'estimer heureux d'avoir pu, comme nous, en emporter du moins, après un trop rapide examen, un souvenir, une réminiscence. Ce qui prouve d'ailleurs que l'artiste a frappé juste, c'est que ceux qui ont vu, quelques minutes seulement, son tableau, ne l'oublieront pas, vécussent-ils cent années.

Maintenant, va-t-on nous demander, tout est-il donc à louer dans le *Matin de la Saint-Barthélemy?* Tout est-il donc irréprochable et n'y a-t-il rien à reprendre? Loin de nous la pensée de soutenir l'affirmative. En général, et par le temps qui court, on ne croit pas plus à l'infaillibilité des artistes qu'à celle des critiques. Nous hasarderons donc quelques remarques, mais en nous hâtant d'annoncer que dans notre examen le plaisir l'a emporté de beaucoup sur ce sentiment que nous n'appelons pas de la peine, mais bien une sorte de malaise relatif.

Un des défauts du tableau de M. Hornung est inhérent au genre de peinture qu'il affectionne avec raison et qu'il cultive avec prédilection. Nous avons déjà insisté en commençant sur la difficulté extrême qu'éprouve chez nous le peintre d'histoire qui se met en quête de modèles et surtout de modèles féminins. Dans un certain monde on ne se soucie que tout juste de poser, et moins encore pour figurer des personnages dont le renom n'est pas flatteur. D'un autre côté, l'artiste ne se soucie pas trop non plus d'aller chercher ses types dans un certain autre monde où la beauté physique est parfois accompagnée d'ombres grossières qui nuisent à l'idéalisation. Si nous ne nous trompons, M. Hornung a dû se trouver dans un embarras de ce genre ou à peu près. On voit qu'il a saisi ses modèles au passage, quand, comment et où il a pu. Il est résulté de là que plusieurs ont bien posé, long-temps, avec intelligence et même avec plaisir, mais qu'il n'en a pas été de même pour d'autres. C'est l'inconvénient contre lequel vient inévitablement se heurter le peintre d'histoire en province. Il est forcé de travailler à bâtons rompus et quand il a la bonne fortune de rencontrer un modèle bien disposé. Encore faut-il qu'il soit bien disposé lui-même, ce qui ne se rencontre pas toujours. Mais enfin, quand de l'accord des deux bonnes volontés est résultée une tête satisfaisante, il faut recommencer vingt, trente, quarante fois quand il y a tout autant de figures capitales comme c'est le cas dans le tableau que nous avons essayé d'analyser. Delà des temporisations, des hésitations dans la conception, des longueurs dans l'exécution et enfin des disparates dans les résultats.

Un tableau d'histoire exige souvent ainsi plusieurs années d'études, il vieillit sur le chevalet, il languit en attendant le dernier coup de pinceau, et l'on sait cependant combien l'unité de pensée est liée à l'unité d'exécution. Eh bien, on voit chez M. Hornung une lutte contre cette

difficulté. Il a dû peindre long-temps, à divers intervalles et plus ou moins à ses heures. Qu'est-il alors arrivé? Avec la supériorité incontestable qu'il déploie dans le rendu des accessoires, il s'est appliqué, ne pouvant mieux faire pour le moment, à rendre avec une conscience, une verve, un amour auxquels on ne saurait trop rendre justice, les ajustements, les parures, les armes, les menus détails en un mot. Il est dans ce tableau telle garde d'épée, tel fourreau de poignard, telle ceinture de pierreries, tel éventail de plumes, telle robe de brocard qui sont tout autant de chefs-d'œuvre de parfaite et minutieuse exécution. Parfois les figures ont tort et s'effacent devant cette prééminence de la matière et de la nature morte (1). Il y a donc un peu de décousu dans l'effet général; mais on se remet bien vite de l'espèce d'inquiétude que cause au premier abord cet éparpillement de lumière et de couleur. Alors, comme nous l'avons observé, on saisit le nœud de la composition et on ne le perd plus de vue. Pour dire même toute notre pensée, cette sorte de gaucherie de composition, d'exécution un peu déhanchée et anguleuse que l'on signale dans ce tableau, n'est ni sans charme ni sans à propos. Ces défauts sont en harmonie avec les ouvrages du seizième siècle, avec les peintures historiques de cette époque surtout. Dès-lors on a bien progressé, on a changé du tout au tout le mode de composition des tableaux. Mais on a perdu en naïveté ce qu'on a gagné en adresse, en prestesse, en habileté, en désinvolture dans les poses. Voyez certains tableaux d'histoire des écoles modernes de France et d'Italie! Ne dirait-on pas des tableaux vivants, des acteurs qui n'ont fait que passer de la scène sur la toile? Quand on a pénétré dans l'atelier de quelques artistes contemporains, et qu'on a entrevu la défroque de théâtre dont ils affublent leurs modèles, on a bientôt le secret de cette faiblesse. On reconnaît la toge et le casque de Talma dans toutes les toiles de David. Cette méthode est par trop aisée, et nous préférons encore à ce qu'elle offre nécessairement de trop *lâché* et de trop sans façon, ce que la méthode des vieux peintres, qui est celle de M. Hornung, présente de trop serré et de trop roide.

Un autre défaut sensible dans le *matin de la Saint-Barthélemy,*

(1) Une chose que l'on ne saurait trop admirer dans les ouvrages des peintres anciens, et de Raphaël surtout, c'est l'art infini avec lequel ils soignent les détails, les accessoires, sans nuire à l'effet principal. Telle broderie de la robe de telle vierge de Raphaël est réellement, sans que le public s'en doute, un chef-d'œuvre de fini et de belle exécution. Mais on est tellement ravi par l'expresion des figures, qu'on ne peut faire attention à cela.

défaut qui n'est que la conséquence et la suite forcée de celui que nous venons de signaler, c'est l'absence d'air et d'espace. Il a fallu nécessairement entasser dans un cadre de dimension très-médiocre (cinq pieds environ de hauteur sur quatre de largeur), une foule compacte d'hommes et de femmes agissants, se présentant de face, de trois-quarts ou de profil, ayant tous leur importance et réclamant l'attention. Peut-être que s'il fallait mettre d'à-plomb sur leurs pieds chacune de ces figures, on éprouverait par ci par là quelque léger embarras. Mais à tout prendre, il n'y a là dedans rien de choquant ni de trop saillant comme faute de perspective ou de dessin.

En résumé, ce tableau fera toujours un singulier honneur à M. Joseph Hornung, et le temps ne pourra qu'être favorable à cette production de son pinceau. Nous complimentons de grand cœur l'artiste et l'heureux acquéreur qui a donné à ce rare talent un encouragement et une impulsion active. Nous avons entendu dire que M. Hornung éprouvait quelque fatigue après ce labeur de longue haleine, qui a éprouvé sa patience et réclamé l'emploi de ses forces les plus vives. Combien il serait dommage qu'il cédât à cette impression, bien facile du reste à expliquer et à légitimer! Espérons, au contraire, qu'il se trouvera encore chez nous des particuliers assez connaisseurs et assez riches, des administrations assez éclairées et assez au large dans leur budget, pour faire ce qu'a fait un étranger et pour relever, s'il en était besoin, le courage et les espérances d'un artiste plein de mérite. Plus la peinture d'histoire est difficile à exécuter dans nos modestes républiques, plus l'artiste qui la cultive rencontre sur sa route d'obstacles et de dégoûts, et plus nous lui devons d'encouragements pour l'honneur de l'art et du pays. Après tout, le nombre de ces artistes d'élite sera toujours fort limité, et ni les citoyens ni les gouvernements n'auront à craindre de se ruiner en les encourageant. Pour un peintre d'histoire nous en aurons toujours vingt de paysages, et parmi ces vingt combien qui ont fait fausse route et qui auraient été mieux avisés en maniant tout autre chose que le pinceau!....

Eusèbe-H. Gaullieur.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

MAI.

On s'était figuré que la littérature allait hériter de la politique réduite aux abois. Le silence forcé de l'une devait rendre à l'autre tout l'espace, lui permettre de hausser le ton et de faire retentir les échos de nouveaux airs : sa rivale n'ayant plus qu'un filet de voix, la littérature allait pouvoir enfler la sienne à son gré, s'en donner à gorge déployée et à cœur joie. Si, réduite à sa portion congrue, la première en devenait pâle et maigre, la seconde prendrait un embonpoint superbe, un teint vermeil et des joues fleuries, qui feraient plaisir à voir.

Tel était l'avenir dont on se berçait, surtout dans un certain monde exclusivement et, il faut le dire, assez petitement quoique assez emphatiquement littéraire. Cet avenir ne paraît pas près de vouloir se réaliser. Sans doute il y faut le temps, même pour ce qui regarde l'action des causes matérielles et extérieures ; mais nous craignons fort que le mal ne soit plus profond, ne soit au dedans, c'est-à-dire dans la littérature elle-même. Après avoir secoué le joug, elle n'a pas su être libre, elle a été anarchique et licencieuse ; ou bien, elle a rejeté l'idéal, mais pour courir après le faux et après la chimère. Ayant essayé et abusé de tout, elle est arrivée ainsi à une vieillesse précoce, dont on entrevoit déjà des signes avant-coureurs : combien de ses œuvres, et des plus célèbres, qu'on ne lit plus, qu'on ne relira peut-être jamais ! Pour qui la suit dans sa marche et l'observe de près, il y a maintenant tout ensemble une grande corruption et un grand vide dans la source de ses inspirations : cette source est à la fois tarie et empoisonnée. La littérature a compromis par les excès sa force et sa

vie propres aussi bien que son crédit et sa liberté. L'idée politique qui a fait 89, 1830 et 1848, est manifestement à bout, si elle n'est pas redressée et renouvelée dans son principe générateur; mais on en peut dire autant de l'idée littéraire qui s'y rattache: elle ne meurt pas seulement de la mort de la première; elle meurt aussi, et avant tout, de sa propre mort. Elle en porte le germe dans son sein, et il y achèvera son œuvre tôt ou tard, si elle ne reçoit pas en elle-même, aussi bien que du dehors, un nouveau principe de vie.

La littérature souffre donc d'un mal interne, que la situation et les révolutions extérieures ne suffisent pas à guérir ni à expliquer. Il vaudrait la peine d'en rechercher l'origine et le développement; mais ce serait un long travail, il sortirait trop de notre cadre, et nous ne pouvons que signaler cette source intime du mal à l'attention du lecteur.

Après cela, il est bien vrai que le grand silence qui s'est fait dans la politique a aussi réagi sur la littérature, contrairement à ce que quelques-uns s'étaient imaginé, mais non pas contrairement à la marche naturelle des choses et à la logique des évènemens. Combien ce silence durera-t-il? l'inspiration précédente sera-t-elle réchauffée ou remplacée par une inspiration nouvelle, et quelle sera sa valeur? c'est ce qu'il n'est pas encore possible de décider. Nous ne voulons que constater le fait: la stérilité présente et l'absence de publications d'une certaine portée, qui témoignent d'un renouvellement de fécondité littéraire. La tribune est muette; l'histoire a beaucoup perdu de sa faveur; le roman a tellement couru tous les précipices, que, lui laissât-on encore pleine carrière, il ne saurait plus qu'inventer pour faire peur; le public, cuirassé contre ses inventions, en est en même temps saturé; la poésie lyrique a produit ses chefs-d'œuvre, et le temps n'est pas à l'enthousiasme: on n'en est pas encore revenu à avoir envie de chanter. Le théâtre enfin, dont la situation financière est en général très-mauvaise, ne vise de plus en plus qu'à la représentation, qu'aux effets scéniques et matériels; moins que jamais il paraît en état d'enfanter de grandes œuvres, il ne provoque et n'accueille que des pièces qui puissent devenir à la mode pour le public et pour les acteurs.

Nous avons déjà parlé de la *Dame aux Camélias*. C'est décidément le grand succès dramatique de la saison. Le Président lui-même a témoigné sa satisfaction à Mme Doche, l'actrice chargée du rôle principal, et lui a envoyé, rapportent les journaux, un riche bracelet. Les camélias, ces fleurs si aristocratiques naguère, sont devenues l'emblême et presque le nom d'une classe de personnes qui peuvent être en relation avec le *jockey-club*, mais qui ne sont rien moins qu'aristocratiques d'ailleurs. Aussi, les camélias ne sont-ils plus si bien portés,

et risquent-ils de perdre leur prééminence : heureusement nulle impure main ne saurait leur enlever leur éclat et leur distinction, un peu froide il est vrai, et où manque le parfum, qui est comme l'âme et le sentiment de la fleur, sa voix secrète, son charme intime et suprême.

Assurément, il y aurait beaucoup à dire sur le choix d'un tel sujet, sur la vogue extraordinaire de la pièce, et sur ce que cela dénote chez le public. Cependant, comme la décence y est observée, et comme après tout elle peint une situation, fort exceptionnelle et fort rare sans doute, mais qui peut être vraie, on conçoit encore un tel succès. Mais que dire de celui du *Bonhomme Jadis*, qui commence à faire concurrence à celui-là !

L'auteur, M. Murger, avait débuté, il y a quelques années, par de petites nouvelles où il décrivait les mœurs, réelles ou fausses, mais en tout cas bien idéalisées de la Bohème littéraire. C'était là un pays fort inconnu pour la plupart des lecteurs. Ils y furent attirés par la curiosité, et par de vives et fraîches, mais aussi déjà trop franches peintures. On s'habitua ainsi peu à peu à ces héros de mansarde et d'une pauvreté légèrement sinon toujours très-moralement portée; on s'amusa de leurs tours, de leurs escapades et de leurs aventures, de leur lutte même contre l'indigence par ce qu'elle avait de tout à fait à part, de pittoresque et de railleur. Puis, un jour, l'auteur les transporta au théâtre, sur les petits théâtres d'abord, et enfin, avec le *Bonhomme Jadis*, le voilà qui a mis triomphalement le pied aux Français, c'est-à-dire sur la scène de Corneille, de Racine et de Molière. Or, qu'est-ce que le Bonhomme Jadis? ce n'est plus un pauvre jeune homme égaré par sa vocation ou ses illusions littéraires dans les scabreux sentiers de la Bohême parisienne, et chez qui la jeunesse et la pauvreté peuvent faire excuser bien des choses. C'est un vieillard, ancien libertin, qui prend sous son patronage, provoque, favorise et mène jusqu'à entière réussite le libertinage de deux jeunes gens, lesquels deviendront à leur tour un Monsieur ou une Madame Jadis, en tout bien tout honneur comme lui. D'après les journaux, voilà la pièce; elle ne se compose en effet que de trois personnages : ce Mentor d'un nouveau genre, et ses deux élèves, qui nous mettent un peu loin de Télémaque et d'Antiope, et même d'Eucharis. La morale de l'ouvrage est parfaitement résumée, sans phrase mais non sans gaze, dans cette maxime : « Le » plaisir est le devoir de la jeunesse, et l'amour en est la vertu. » Mais ce qui est bien une autre morale, c'est que le public y applaudit.

La censure dramatique est devenue très sévère, et même d'une susceptibilité excessive, pour tout ce qui peut avoir trait, de près ou de loin, à la politique et, en général, pour tout ce qui semblerait

avoir une portée sociale. Des instructions rigoureuses, émanées du ministère de l'Intérieur, ont été données en ce sens à tous les directeurs de théâtre; on les a avertis qu'ils s'exposeraient même à une note fâcheuse, dont on pourrait tenir compte à la caisse des subsides, s'ils acceptaient et venaient proposer à la censure un ouvrage qui, dans son ensemble ou dans ses détails, parût prêter à des attaques contre la société : c'est les mettre dans une position où, avec la meilleure volonté du monde, ils doivent être cruellement embarrassés et toujours dans la crainte de faire un faux pas. Leur permettrait-on de se rattraper aux dépens de la morale? on serait presque tenté de le croire, à voir de certaines pièces qui passent sans difficulté. Il y a plus : au Théâtre Français, les acteurs décidaient naguère du rejet ou de l'admission des pièces nouvelles : ce tribunal avait ses inconvéniens; les auteurs, qui sur leurs revers et leurs chutes, sont particulièrement sujets à s'en prendre à tout hormis à eux-mêmes, ne se firent pas faute de décliner sa compétence. Ils réclamaient en chœur l'abolition de ce tribunal. On l'a donc remplacé dernièrement par un comité de lecture, composé d'hommes choisis et triés dans les diverses spécialités de la littérature et de l'administration. Et c'est ce jury d'hommes graves qui vient de s'incliner et de faire ouvrir les portes du Théâtre Français devant le Bonhomme Jadis, devant ce vieux libertin tenant école de libertinage! pas plus que lui, ils n'ont su respecter leurs cheveux blancs.

On aura beau dire, et beau rire, et beau plaisanter agréablement en croyant raisonner d'une façon triomphante : ce sont là des faits, et il en est cent autres d'une signification analogue, qui témoignent d'un abaissement profond non-seulement du sens moral, mais de la santé et de la vitalité sociale. Toute société qui en est là, a toujours marché vers sa décadence; la civilisation n'est alors que la fleur qui va décorer son tombeau; la culture de l'esprit n'empêche pas la corruption du cœur, trop souvent au contraire elle l'augmente; et, pour les nations comme pour les individus, c'est du cœur que procèdent les sources de la vie.

— Les changemens apportés dans l'instruction publique par les nouveaux décrets présidentiels, ne sont pas tous administratifs; ils ne se bornent pas non plus à ce qu'on pourrait appeler la politique de l'enseignement; ils portent aussi sur le fond de l'enseignement lui-même, sur le programme des études, qui a subi des modifications graves dans ses parties essentielles. Ainsi, les études philosophiques ont été réduites à la logique : on retrouve ici l'antipathie de Napoléon

pour ceux qu'il appelait les idéologues. Ainsi encore, les langues anciennes, le latin et le grec, n'auront plus l'entière prééminence dont elles étaient en possession depuis trois siècles ; l'antiquité classique n'est plus autant regardée comme la grande formatrice de l'instruction, les *humanités* n'en sont plus le centre aussi prépondérant et absorbant : le baccalauréat-ès-lettres cesse d'être exigé pour certaines professions, même pour celle de la médecine.

Ces réductions apportées à l'étude des langues anciennes et de la philosophie, sont des concessions à l'esprit du siècle : « A quoi bon le latin et le grec ? » dit crûment M. Emile de Girardin, qui, tout en se déclarant et croyant être lui seul le champion de la logique, ajouterait aussi volontiers : « A quoi bon la philosophie pure et la métaphysique ? » Mais il se trouve, par un bizarre effet de l'anarchie et des contradictions de la situation actuelle, que ce sont là aussi des concessions au clergé, du moins aux partis qui le divisent, car il y a scission dans son sein à ce double égard. Les uns, les ultramontains, ne répudient point la philosophie et l'ontologie, la métaphysique même la plus transcendantale ; seulement ils la veulent la servante de la théologie, la raison devant se borner selon eux à vérifier et analyser les vérités de la foi ; sur cela, comme sur tout le reste, ils voudraient remonter au moyen-âge, et la vraie philosophie pour eux est contenue dans la *Somme* de saint Thomas. En revanche, ils jettent depuis quelque temps feu et flamme contre les auteurs payens que l'on étudie dans les colléges, et auxquels ils voudraient substituer les Pères latins et grecs. Ils ont organisé contre les premiers une véritable croisade : c'est le sujet d'un livre de l'abbé Gaume, le *Ver rongeur des sociétés modernes*. Il y a certainement quelque chose à dire sur ces auteurs qui, pour être les modèles du beau en littérature, ne le sont pas toujours du bon et du vrai en morale ; mais il ne faudrait pas en dire trop, et oublier que s'ils ont aidé à former Voltaire entre les mains des Jésuites, ils ont aussi formé Racine, Fénelon et Bossuet. C'est ce que leur répond Mgnr Dupanloup, évêque d'Orléans ; il prend fait et cause pour les auteurs classiques et, sauf à rectifier leurs erreurs, pour leur maintien dans l'enseignement.

Dans tout cela, les plus piteux, ce sont les universitaires : ils font vraiment peine à voir. Leur monopole est détruit, leur forteresse où ils dormaient si bien en paix sur leurs siéges verts, voit ses murs en ruine, ses portes enfoncées. Et avec cela, nulle doctrine vigoureuse et féconde pour se défendre et pour entraîner les esprits avec eux. Nul appui positif dans l'opinion, si ce n'est l'antipathie contre leur ennemi naturel, le clergé. Quelque science, mais pas plus que chez

leurs adversaires, et la science du doute principalement. Le regret surtout de se voir troublés dans leur quiétude, et la sainte horreur de tout ce qui ressemble à une conviction gênante. Qu'on en juge par ce fragment d'un récent article du *Journal des Débats*. Nous ne le citons pas pour ce qu'il peut valoir en lui-même, mais parce que ce sont là les idées de la masse du public lettré en France, qu'on ne les a jamais formulées plus naïvement, et qu'on n'a jamais dit de telles pauvretés en croyant dire des choses fines et sensées à l'adresse et à l'usage de tout le monde :

« La Renaissance est une révolution accomplie et consacrée depuis trois siècles. A ce titre, il semble qu'on pouvait la classer parmi les puissances légitimes, et la croire à l'abri des réactions politiques. Cependant voici venir des écrivains qui enveloppent la Renaissance dans le même anathème que la révolution française. L'étude de la littérature ancienne est signalée au monde comme la plaie du siècle, comme *le ver rongeur des sociétés modernes*. La campagne est ouverte contre le *paganisme dans l'éducation*, et l'enseignement traditionnel de l'Université vient de recevoir une première atteinte. Si la France est en révolution depuis soixante ans, ce n'est plus seulement la faute de Voltaire et de Rousseau ; c'est la faute de Virgile et de Cicéron. Virgile et Cicéron, Homère et Démosthène sont excommuniés comme les pères du socialisme, comme les complices de M. Ledru-Rollin et de M. Louis Blanc. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie ?

..... » Entre cette morale à laquelle on donne le nom de payenne et la morale chrétienne, entre la morale de Socrate et la morale de l'Evangile, quelle est donc la différence essentielle et caractéristique ? La morale de Socrate est la morale humaine par excellence, la morale de ce monde et de cette vie; la morale de l'Evangile est la morale surhumaine, la morale de l'autre monde et de l'autre vie. L'une a pour but la vertu laïque, l'autre la perfection mystique ; l'une fait des hommes, l'autre fait des saints. Or, est-il écrit que tous les hommes sont des vases d'élection ? Sommes-nous tous prédestinés à vivre en odeur de sainteté ? Non, c'est l'Evangile qui le dit : « Beaucoup d'appelés et peu d'élus. »

» La conséquence à tirer de là, c'est que l'éducation commune a pour base nécessaire la morale commune et naturelle. Aux laïques les devoirs et les vertus laïques ; aux mystiques les devoirs et les vertus mystiques. Voulons-nous dire pour cela que l'étude et la méditation des Pères et des docteurs de la foi ne doivent pas faire partie de l'éducation publique ? Telle n'est pas notre pensée. Loin de là, nous croyons que la morale épurée de l'Evangile est le couronnement et la sanction de la morale naturelle.

» Les vertus transcendantes qu'elle enseigne et qu'elle inspire, la

charité, la patience, la résignation, l'humilité, sont en quelque sorte l'idéal et la fleur d'une vie chrétienne. Malheureusement cet idéal et cette fleur ne sont pas à la portée de tous. Il faut avoir le nécessaire avant de chercher le superflu, tout précieux et désirable qu'il soit. Les vertus qui font l'homme, les vertus qui sont le pain quotidien de cette vie, sont la condition première et le fondement des vertus plus escarpées qui sont l'apanage du vrai chrétien et le froment des élus. Aux forts le pain des forts. »

Ainsi, deux morales: voilà la morale de cet article. Une morale pour cette vie, et une morale pour l'autre; une morale laïque, et une morale mystique; une morale qui se borne au *nécessaire*, et une morale qui cherche le *superflu*. « Faut d'la vertu, pas trop n'en faut, » comme dit la chanson; mais cette fois, c'est la chanson prise au sérieux, et érigée en principe. Et tel est bien réellement la maxime secrète de la classe cultivée, de celle qui donne le ton à la société et qui la dirige. De la décence extérieure, et cela suffit. Ainsi s'organise et s'engendre sans cesse le mensonge social, mensonge aussi vaste que subtil, lequel fausse et enlace de proche en proche tous les ressorts et tous les actes de la vie privée et publique. Nous savons bien qu'il en est ainsi depuis six mille ans, et que le monde a toujours été de mensonge en mensonge, mais il a aussi toujours été de ruine en ruine. Car le mensonge ne saurait jamais durer long-temps : il n'y a que la vérité seule qui subsiste. On croit réparer de vieux meubles en y mettant du vernis; on en applique couches sur couches, des couches infinies, toutes plus brillantes les unes que les autres, même d'or et d'azur : puis il arrive un jour que tout cela tombe en poussière, tant le dessous était creux et vermoulu. Voilà, en France peut-être plus qu'ailleurs, où en est beaucoup aujourd'hui la classe cultivée, et avec elle la société moderne, si de manière ou d'autre elle ne remonte pas à une vie plus forte et plus vraie. Sauver les apparences est la grande règle de conduite et comme le suprême instinct de salut. On voudrait toujours s'en tenir aux paravents et aux façades; mais on ne peut ainsi que multiplier les ruines, et s'y enfoncer toujours plus.

— Du reste, sauf dans de rares occasions et sur des sujets d'une nature exceptionnelle ou étrangère aux préoccupations positives, les journaux présentent toujours le même vide, la même absence d'intérêt. Ceux d'entre eux qui auraient voulu engager une discussion sur les débats du Corps-Législatif ont été aussitôt rappelés à l'observation de la consigne par un avertissement officiel. M. Emile de Girardin est toujours à reprocher aux autres leur silence, et dirige notamment sur les *Débats* un feu roulant de plaisanteries, qu'ils reçoivent sans ré-

pondre et sans sourciller : mais lui-même n'a su inventer rien de mieux, pour distraire au moins ses lecteurs, que de houspiller la *Gazette de France* sur les *barons barbus* qui, en 987, proclamèrent roi Hugues Capet. Avaient-ils le droit de décréter la monarchie à tout jamais ? Sur quoi la *Gazette*, sans se déférer, lui demande à son tour si les apôtres barbus de la république avaient plus de droits, et s'ils valaient mieux.

Les journaux en sont donc essentiellement réduits aux nouvelles de l'étranger, parmi lesquelles ils ne reproduisent pas même toutes celles qu'on y donne de la France, et ensuite aux faits divers ; mais ici encore, ils ne citent pas tout, ils sont obligés de faire un choix. Il circule, en effet, toujours quelques bons mots, quelques anecdotes intimes, que l'on se raconte à l'oreille, mais que l'on n'écrit pas ; il en court cependant beaucoup moins que dans les premiers mois : le succès croissant du nouveau régime a naturellement découragé les rieurs. Tout cela forme donc un butin assez maigre. Nous bornant aux traits généraux qui précèdent, il nous reste seulement à noter quelques faits épars, que nous réunissons ici sous forme de causerie.

— Un trait encore, entre mille, qui peint cette absence, dont nous parlons plus haut, non-seulement de convictions religieuses (nous ne demandons pas tant), mais ce manque de sens, de convenance et de tact dans cet ordre de sujets, c'est le vers suivant d'un poète lauréat, M. Belmontet, dans une ode sur la dernière revue du Champ-de-Mars. Malgré les dénégations officielles, le bruit persistait que l'Empire y serait proclamé. *Après Pâques l'Ascension !* s'écrie donc le poète : tel est le dernier vers de cette ode et son point d'exclamation triomphant. Comme dans l'article du *Journal des Débats* sur les deux morales, c'est le même vide de la pensée, vide opéré non plus, il est vrai, par voie de dissection et d'analyse, mais, ce qui revient au même pour le résultat, par voie de boursouflure et d'emphase. Ce trait nous rappelle celui d'une chanson populaire, imprimée sur mauvais papier, et qui se vendait il y a une dizaine d'années dans les rues ; on y comparait aussi l'empereur Napoléon à Jésus, et l'on insistait particulièrement sur sa bonté. « *Il était bon comme Jésus :* » ainsi se terminait l'un des couplets. *Après Pâques l'Ascension*, malgré les prétentions lyriques de M. Belmontet, nous semble être tout à fait dans le même ordre de littérature. Nous préférons, s'il faut l'avouer, M. Barthélemy disant de Louis-Napoléon au Deux-Décembre et de sa victoire sur le socialisme envisagé comme une nouvelle invasion des Barbares :

C'est le Charles-Martel des temps civilisés.

Comme l'auteur de la fameuse *Némésis*, auteur bien tombé, puisqu'il l'est non-seulement jusqu'à des pièces d'apparat et de circonstance, mais jusqu'à des réclames en vers et même des réclames médicales [1], son ancien compagnon d'armes poétiques, son collaborateur pour le poème de *Napoléon en Egypte*, vient aussi de faire son *Aquila redux*, à propos de la récente distribution des aigles.

— Parmi les diverses sociétés protestantes qui ont eu ce printemps, suivant l'usage, leurs réunions annuelles, M. Guizot présidait celle *pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestans de France*. Un discours de M. Guizot est toujours un événement, maintenant surtout que les occasions où il peut parler et où on peut l'entendre se présentent très rarement. Ce discours a beaucoup moins réussi que celui de l'année dernière sur *l'ordre surnaturel* et que la réponse de M. Guizot à M. de Montalembert, lors de la réception de celui-ci à l'Académie Française [2]. D'abord, il était moins remarquable en lui-même, quoique le sujet de l'éducation pût se prêter cependant aux mouvemens les plus oratoires et aux considérations les plus élevées. En outre, il a paru blessant pour les coreligionnaires de M. Guizot, lesquels formaient de beaucoup la majeure partie de son auditoire. A propos des associations qui ont pour but le développement de l'instruction primaire, il a fait la part presque égale entre les protestans et les catholiques, ou plutôt il a donné à ces derniers la part du lion, citant toutes leurs confréries, leur personnel nombreux, et les énumérant avec complaisance. Cela, il faut en convenir, était peu agréable et avait presque l'air d'une malice pour la société qu'il présidait, d'autant plus qu'elle n'a d'autres secours que les siens, qu'elle est peu protégée par l'Etat, et qu'elle est fort contrariée dans son œuvre par ses adversaires de l'autre bord.

On doit sans doute mettre l'Eglise chrétienne en général au-dessus des Eglises particulières, le christianisme, l'idéal chrétien au-dessus de ses réalisations plus ou moins imparfaites; mais enfin on est protestant ou on ne l'est pas, et il y a des occasions (celle dont il s'agit était du nombre), où la convenance même exige d'indiquer au moins par un mot la ligne de démarcation, et de quel côté on se range. Cette

[1] Chacun a pu voir, à la quatrième page des journaux, des fragmens d'un poème de M. Barthélemy, dont le titre et le sujet sont relatifs au traitement de M. le docteur Gireaudeau de Saint-Gervais.

[2] Pour le premier de ces discours, voir notre *Chronique* de mai 1851, tome XIV de la *Revue Suisse*, pages 325-328, et pour le second discours, notre livraison de Février de cette année, page 130.

réflexion est venue à l'esprit de tout le monde, même des indifférens ou des sceptiques en matière religieuse. M. Guizot aime à se tenir dans cette région élevée, mais vague, ne pouvant faire mieux, disent ceux qui ne l'aiment pas, et qui le suspectent. Quelqu'un même ajoutait : « C'est un protestant honteux, et je gagerais qu'il est bien vexé » d'être protestant. » Voilà les interprétations auxquelles il s'expose, nous le regrettons vivement. Qu'il ne croie pas non plus se concilier par là les catholiques et les convier à la tolérance. Ils ne lui pardonnent pas d'affecter de dire : l'*Eglise chrétienne*, et non l'*Eglise catholique*, comme s'il ne voyait dans celle-ci qu'une des branches de celle-là ; pour cela seul, bien qu'il leur fasse la part belle, ils le trouvent encore infiniment trop protestant.

— Quant à la position politique du dernier et du plus influent ministre de Louis-Philippe, il passe maintenant pour tout à fait rallié à la branche aînée, au moins on le dit publiquement comme un point hors de contestation. Au surplus, la fusion passe aussi pour être fort avancée. Il est certain que les d'Orléans, malgré le décret sur leurs biens et l'espèce d'émotion qu'il avait causée un moment, s'en vont de plus en plus sur l'arrière-plan de la scène, et, si cela continue, on aura peine à se souvenir bientôt qu'ils en aient occupé le devant.

Il est assez question, ces jours-ci, d'une nouvelle lettre du comte de Chambord à ses fidèles Sans le leur enjoindre d'une façon positive, il paraît pourtant que cette lettre se prononcerait plutôt pour le refus du serment à Louis-Napoléon.

— Les curieux qui vont voir le parc de Neuilly, dévasté, comme on sait, après Février, y ont remarqué, au milieu d'une foule d'inscriptions dues à des mains orléanistes, celle-ci, qui n'exprime rien moins qu'un regret : LOI DU TALION.

En fait d'inscriptions, en voici encore une qui a bien aussi son mérite historique. Il y a cinq ou six semaines, un de nos amis vit un jour, auprès d'un tas de débris, un poteau de bois sur lequel était écrit en toutes lettres : *Matériaux à vendre, provenant de la démolition de la salle de l'Assemblée Nationale.* Cela vaut bien les mots célèbres : *Maison à louer*, que Cromwell laissa ou fit mettre sur la porte de la salle d'où il avait chassé le Parlement.

— M. Thiers, cet esprit si mobile et si prompt à tout saisir, mais si français et si peu cosmopolite, s'ennuie fort dans l'exil, à ce qu'on dit ; mais, ajoute-t-on, il ne s'en prête pas mieux à ce qu'on tente pour

l'en faire sortir et pour lui ouvrir une voie de revenir incognito ou non à Paris. Un de ses amis serait allé le voir dernièrement dans ce but; il lui apportait même un passeport pour rentrer en France, mais il en aurait été très-mal reçu. M. Thiers se fâcha tout gros. « Il est vrai, dit-il, que je m'ennuie, mais je ne demande rien, et ne veux pas non plus que l'on demande rien pour moi. »

— On veut, en revanche, que l'exil produise un effet tout contraire sur M. Victor Hugo. On le représente même comme tout radieux d'une position qui achève, suivant lui, de le grandir. Il a écrit, sur le Deux-Décembre, un livre qu'il va publier en Angleterre, maintenant que ses deux fils, condamnés pour délit de presse, sont sortis de prison.

— Il nous revient le mot suivant de M. de Montalembert. Dernièrement, se trouvant à Sceaux, un de ses anciens collègues de l'Assemblée Nationale, M. Bixio, le rencontre par hazard, l'aborde, et, dans la conversation, il lui demande : « Eh bien, que faites-vous à votre Corps-Législatif? » — « Nous dormons, mais on ne nous permet pas de ronfler; seulement de dormir : » répondit M. de Montalembert, dont l'éloquence tempêtueuse ne s'accommode pas, à ce qu'il paraît, de ce paisible sommeil.

Il faut reconnaître pourtant que le public ne se plaint guère et prend assez doucement son parti de n'être pas réveillé par la voix des orateurs. Le goût du tapage parlementaire ne lui est pas encore revenu.

— M. Mérimée avait publié, dans la *Revue des Deux-Mondes*, une lettre où il prétendait prouver l'innocence de M. Libri, condamné par contumace a dix années de réclusion pour avoir soustrait des livres rares dans les bibliothèques publiques. La magistrature, dont il attaquait ainsi un arrêt, n'a pas bien pris la chose; elle s'est émue, et M. Mérimée se trouve avoir maintenant un procès sur les bras. Il s'exprimait sur la chose jugée d'un ton par trop leste, qui pouvait être spirituel, mais qui n'était pas à sa place. Les experts chargés de vérifier les faits reprochés à M. Libri et contestés par son défenseur officieux, ont fort gravement, mais fort vertement répondu à celui-ci, par la voie du même recueil où son article avait paru. Ils se contentent pour toute malice, en maintenant la réalité des vols de livres commis par M. Libri, de l'appeler çà et là, d'un air innocent, lorsqu'ils s'adressent à M Mérimée : « *Votre ami...* » On s'était peut-être figuré le moment favorable pour une réhabilitation; mais on se serait bien trompé, s'il est vrai, comme on nous l'assure, que le Président a dans l'histoire

de sa propre famille des faits très-peu honorables pour M. Libri, l'un, entre autres, du même genre que ceux pour lesquels il a été condamné, savoir un tour par trop fort de bibliophile. Il est au moins bien connu que M. Libri a eu en sa possession et a fort chèrement vendu un précieux manuscrit de Napoléon, qui avait appartenu au cardinal Fæsch. Mais, dans tout cela, quel a été le mobile de M. Mérimée. A-t-il été poussé uniquement par le désir de rendre service à un ancien ami? ou bien a-t-il aussi été piqué au jeu par un sujet scabreux et subtil, dans lequel pouvait s'égayer son talent de fine et mordante ironie? a-t-il voulu simplement faire une sorte de pointe avancée sur le public, et le tenir en haleine par un trait d'aventure et d'audace? Il aurait alors trop bien réussi; car on s'accorde généralement à dire, qu'avec tout son esprit il a fait un pas de clerc, comme cela arrive quelquefois, sans doute pour consoler ceux qui les font tout naturellement.

— M. Arago en a fait un aussi d'homme d'esprit et de savant célèbre. Le mois n'a donc pas été heureux en ce genre pour les illustrations contemporaines. Comme Directeur de l'Observatoire et du Bureau des Longitudes, M. Arago était appelé à prêter le serment. Après quelque hésitation il s'y est refusé : là dessus il n'y avait rien à dire; mais il l'a fait par une lettre un peu trop vantarde, que l'on aurait voulue plus simple et plus digne. Le Président y a répondu, en admettant pour lui une exception unique, et en l'exemptant du serment. Il a eu ainsi le beau rôle et les honneurs du conflit.

— Il l'a eu également dans les fêtes qui viennent d'avoir lieu pour la distribution des aigles. On l'a retrouvé, dans son discours à l'armée, ce qu'il avait été dans les précédens et dans les actes, à la fois décidés et mesurés, par lesquels sa politique s'est patiemment dessinée. En revanche, il a été bien mal servi dans les réjouissances qui ont accompagné cette cérémonie, excepté par le beau temps. La revue offrait un tableau brillant, mais uniforme et sec, et trop exclusivement militaire. Le feu d'artifice, si pompeusement annoncé comme n'ayant jamais eu son pareil, a été bien au dessous de ceux des fêtes de la République de Février et de la monarchie de Juillet. Les gamins de Paris, enfans très-gâtés et connaisseurs très-gourmets en ce genre de spectacles, ne se gênaient pas pour en dire leur avis à leur manière, et les nombreux étrangers accourus tout exprès avaient une mine bien longue et bien drôle, en regagnant leurs hôtels. Les banquets et le bal ont fourni

aussi leur ample part de désappointemens. On ne croyait jamais pouvoir arriver (à minuit la file des voitures était encore à la Madeleine, c'est-à-dire à près d'une lieue), et quand enfin on était au bout, on n'était guère plus avancé : toutes les places étaient déjà occupées ; des ambassadeurs, de grandes dames ne trouvaient plus la leur aux tribunes qui leur étaient réservées, et n'avaient d'autre parti à prendre que de se retirer ; ils durent se contenter de figurer le lendemain dans le *Moniteur* parmi les personnages de distinction qui avaient honoré la fête de leur présence. Les buffets étaient littéralement pris d'assaut et saccagés. Des officiers qui avaient eu la chance d'attraper un pâté, et qui l'emportaient triomphalement sur son plat, les bras élevés au dessus de leurs têtes, voyaient tout à coup une main impudente le leur enlever au passage, et, pour tout trophée, il ne leur restait que l'assiette. Enfin c'était, au dire de témoins oculaires, une cohue, une anarchie et un pillage gastronomique dont on n'a nulle idée. Heureux est-on encore, quand le pillage, d'où qu'il vienne, ne s'exerce que sur les pâtés !

16 mai 1850.

LE SALON DE 1852.

Il y a au salon de cette année un tableau, et des plus grands, qui représente des hommes, des femmes, des enfants, plus ou moins beaux, plus ou moins jeunes, assis, couchés, debout sur le bord d'un ruisseau : les uns y jettent des fleurs que le courant entraîne ; les autres les regardent faire. Ce tableau n'est pas plus mauvais que beaucoup d'autres ; il accuse même un certain talent, et surtout, vu sa dimension, un certain courage. Cependant, dès qu'on a lu dans le livret son titre et son épigraphe, on ne le regarde plus, et l'on s'en va, pensif, appliquant à soi, à ses souvenirs, à sa propre vie, l'idée que l'artiste a voulu peindre, sans plus s'inquiéter s'il l'a bien ou mal rendue.

EHEU ! FUGACES
LABUNTUR ANNI !
Qu'il est rapide, hélas ! le cours de nos années !

Et cette impression ne vient pas seulement de ce que le peintre a été — cela devait être — au dessous du poète ; mais c'est surtout parce qu'il a été au dessous de la propre expérience de chacun. La jeunesse est à peine écoulée que tout le monde en sait plus là dessus que personne n'en peut dire. Sur un pareil sujet un mot suffit toujours ; tous

les développements sont de trop, — si même un seul mot ne l'est pas aussi; — car il est si doux quelquefois d'oublier que tout passe.... et passe vite.

Mais s'il est permis à des mortels fortunés d'oublier l'heure, ce n'est pas à ceux pour qui le cours du temps ramène à des espaces réguliers des tâches ou des devoirs qu'ils ne peuvent renvoyer. Le Chroniqueur de cette *Revue* le sait bien, lui qui, depuis tantôt dix années, n'a pas manqué un seul mois de noter pour nous, lecteurs, le mémorandum exact de nos communs souvenirs. Un mois pour lui, c'est à peine deux ou trois jours de paix et de repos. Sa vie court de Chronique en Chronique, avec une rapidité que les chemins de fer, voire les ballons, ne connaîtront jamais. Ingrats que nous sommes, nous n'apprécions guère l'esclavage de ce lien qui ne se desserre et ne se dénoue jamais; nous ne songeons guère à tout le bon sens, tout le tact, tout le dévouement, tout l'esprit qu'il lui faut, et qu'il nous prodigue; nous nous plaignons même si la matière lui manque, la matière, c'est-à-dire, nous, les événements de la vie générale!....

O cher, aimable et bon Chroniqueur, que je sens bien pour ma part la lourdeur du poids que vous portez si légèrement, et que je vous en sais gré! et que j'apprécie tant et de si nombreuses qualités, aujourd'hui qu'il m'en faudrait à moi un douzième, moins que cela, un atome, un rien pour remplir encore une fois la petite tâche annuelle que la *Revue*, faute de mieux, m'a remise! Une nouvelle exposition de peinture est ouverte au Palais National, redevenu Palais Royal.

Eheu! fugaces
Labuntur anni!

C'était hier, il me semble, que j'essayais de donner, à mes amis inconnus, les abonnés de la *Revue*, une idée de l'exposition passée. Oui, hier, pas plus tard; cependant si je reconnais, en parcourant les mêmes salles, que les tableaux ont changé, j'en sors avec la même impression; et quand je songe que j'ai, par conscience artistique, à *essayer* de nouveau l'article que j'ai *essayé* l'an dernier, alors je ne trouve pour exprimer ma confusion que le vers d'Horace:

Qu'il est rapide, hélas! le cours de nos années!

Des écrivains renommés ont vécu, dit-on, toute une longue vie sur un seul article; ils l'ont fait, refait, tourné, retourné de mille manières, et toujours avec le plus grand succès.... Mais....

Où la guêpe a passé, le moucheron demeure.

De sorte que, tout bien considéré, ce qui me reste de mieux à faire pour tranquilliser ma conscience, contenter M. le Directeur, et plaire à coup sûr aux lecteurs, — parce que, à coup sûr, ils n'en feront rien,

— c'est de renvoyer tout le monde à mon article de l'autre jour.... je veux dire de l'an passé. Que dirais-je de neuf en effet, puisqu'il n'y a rien de neuf? Grande habileté de main et de faire, métier supérieur, conception médiocre, inspiration vulgaire ou bizarre plutôt que belle, recherche pénible de sujets et de compositions compliqués, voilà, aujourd'hui comme hier, l'impression que l'on rapporte d'une visite au salon. Dans toutes les voies les mêmes chefs de file, mais, à ce qu'il semble, plutôt amoindris que grandis, soit par l'effet de l'habitude, soit en réalité. Puis une foule d'imitateurs toujours grossissante, et parmi laquelle il y en a de fort habiles à attraper l'aspect du maître qu'ils copient. Enfin, comme l'année dernière, éclipse totale des noms les plus aimés et les vrais *maîtres* jusqu'ici de notre époque: Gleyre, Ingres, Delaroche, Bracassat se sont abstenus.

M. Vernet seul, le plus persévérant, le plus actif, le plus courageux, est encore sur la brèche. Il nous montre cette année la prise de Rome; mais, quoique sa grande habileté se retrouve en maint endroit, il semble cependant qu'il a été cette fois inférieur à lui-même. Son tableau est loin d'avoir le même intérêt que ceux que lui ont fourni les épisodes de la guerre d'Afrique. Est-ce sa faute, ou celle du sujet?... « On ne voit pas Rome, elle est enlevée, » disent les farceurs. C'est déjà un grand désappointement pour tout le monde. Ceux qui ne connaissent pas la ville éternelle, voudraient au moins la voir en peinture. Puis, c'est un effet de nuit, ce qui rend l'aspect de cette toile assez triste.

Les Français, à ce qu'il paraît, se représentaient cette victoire d'une manière plus brillante. M. Vernet est peut-être trop vrai, et la prise de son bastion n° 8 n'est point du tout en faveur auprès des Parisiens. On ne leur fera jamais croire que cette batterie au second plan, c'est Rome, et que ce clair de lune, c'est le soleil d'Italie!...

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable,

et surtout pas flatteur.

Il y a un autre tableau qui attire au moins autant l'attention, et qui la retient, ce qui est plus difficile. Ce tableau est l'ouvrage d'un jeune homme, d'un élève de Gleyre, nommé Hamon. Il a un titre qui semble une prétention bien haute et bien téméraire : la *Comédie humaine*. Heureusement, le titre, comme l'ouvrage, n'est qu'un caprice d'artiste, une fantaisie de son imagination, et l'ouvrage comme le titre laissent le champ libre à tous les commentaires et à toutes les suppositions. Chacun y voit ce qu'il veut et y trouve ce qu'il cherche. Représentez-vous un théâtre de marionnettes, le *Guignol* des Champs-Elysées, si connu, si aimé de tous les enfants, de toutes les bonnes et de tous les *pioupious* de la capitale. Devant, et tout autour, des spectateurs de tout âge, de tout siècle, de tout costume. Alexandre-le-Grand donne

deux sous à la mère Guignol, Diogène dirige sa lanterne sur les marionnettes, Dante écrit sa *Divine Comédie*, une bouquetière promène sa corbeille dans la foule, et que sais-je encore! une foule de personnages, des enfants au bourrelet, de vieux guerriers, de grandes dames, la perruque et le cothurne, la tunique grecque et les paniers, le siècle de Périclès, le siècle de Louis XIV. Tout est là pêle-mêle, chacun pour son compte, sans s'inquiéter de son voisin. Est-ce une grande épopée, est-ce une satire vive et mordante, une chanson ou une élégie? C'est tout cela, et ce n'est rien de tout cela. Le vrai titre de ce tableau serait celui d'une pièce de Shakespeare : *As you like it* (Comme il vous plaira). Et, en effet, c'est là son charme et son succès. L'exécution est d'ailleurs en parfaite harmonie avec la pensée; elle est attrayante, mais incomplète; il y a de la grâce et de la manière, du style et de la raideur; le peintre a laissé courir son pinceau un peu au hasard, comme son imagination; il n'a rien approfondi, rien voulu de parti pris, si ce n'est, dirait-on, jouir de son crayon et de son esprit; et il a mieux réussi, je n'en doute pas, que s'il eût tenté de creuser jusqu'au fond cet inépuisable sujet, et de l'exprimer dans une forme plus sévère et plus étudiée. Je ne sais pas s'il y a dans ce début un grand avenir; mais, en somme, le tableau plaît beaucoup et fait oublier une foule de toiles qui ont beaucoup plus de prétentions, peut-être même plus de savoir.

De ce nombre est celui de M. Gallait de Bruxelles, représentant les derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn, après leur décapitation. Je parle de cet ouvrage, parce qu'il a fait en Belgique, l'année dernière, une énorme sensation, et que l'auteur comptait, en l'exposant ici, sur un succès pareil. Il a été bien trompé. Certainement, l'aspect seul de ces têtes séparées du corps produit un fort grand effet; mais, par cette raison précisément, tous les personnages vivants n'ont plus qu'un intérêt fort médiocre. Ils sont de trop. J'ai vu une tête de Fieschi peinte par un maître, il est vrai, et cette tête sanglante toute seule produisait exactement la même impression que tout le tableau de M. Gallait. Combien M. Delaroche, dans un sujet à peu près pareil, lui est supérieur! Cromwell vient voir aussi la tête de Charles Ier; mais c'est sur lui que toute l'attention se porte, et non pas sur l'horreur de la décapitation. Ce mot suffit, je n'insiste pas, et je passe. Il me reste, pour finir, à signaler encore une analogie et une différence, entre ce Salon et le précédent.

Celui-là était fort nombreux, celui-ci l'est fort peu. On peut en remercier et en blâmer à la fois la sévérité du jury. Cette malheureuse institution ne peut une seule fois échapper aux critiques. On lui a reproché l'an dernier son indulgence, on lui reproche cette année sa dureté... et je crois qu'on a raison. Il y avait, certes, trop de tableaux; je vous ai dit les inconvéniens et les injustices sans nombre dont une foule d'artistes ont eu à se plaindre. Aujourd'hui, si l'exposition réduite

à 1700 nos est plus facile à étudier, si tous les ouvrages sont mieux placés, il est impossible néanmoins, en rencontrant encore tant de choses médiocres, de ne pas être persuadé qu'on en a refusé d'égales, et même de beaucoup meilleures. Ainsi cette sévérité, bonne en soi, n'a pas encore été assez grande ou assez impartiale.

N'est-il pas curieux que ce jury, tous les ans modifié, remanié, réorganisé, ne puisse arriver à trouver son état normal? Maintenant que la perfection est partout, pourquoi n'est-elle pas là?.... Pourquoi ce petit problème est-il si rebelle à une solution définitive?...

Je ne le chercherai pas; mais, puisque le Salon me fournit si peu de matière intéressante à offrir à ceux de mes compatriotes qui ne peuvent pas le visiter et butiner eux-mêmes dans cette collection où pourtant, je le répète, il y a beaucoup de choses dignes d'être vues et goûtées, je me permettrai de leur indiquer, à leur portée, un autre sujet d'étude artistique qui mérite toute leur attention et toute leur sympathie. Je veux parler de la collection des *Vues Suisses* publiée à Zurich par M. Ulrich, dont le talent consciencieux est bien connu dans les Alpes. Je viens de voir les quatre premières livraisons parues de cet ouvrage, et j'en ai été, je l'avoue, très-enchanté. Les gravures sont faites avec beaucoup de soin et de talent par un jeune Suisse, M. Hubner, sous la direction et d'après les dessins de M. Ulrich. Si je me permets de parler de cette publication, c'est qu'elle est vraimen[illegible] d'art tout-à-fait en dehors de ces spéculations affreuses qui [illegible] nos marchands de gravures. Tout en restant parfaitement exact, en faisant des vues, des portraits des plus beaux aspects de notre admirable patrie, et non des compositions plus ou moins arrangées, M. Ulrich a toujours su *placer son tabouret*, comme on dit, avec un goût et un bonheur qui ne sont certes pas dus au hasard. Voilà bien des années qu'il court et parcourt sans cesse nos montagnes et nos vallées, afin de préparer les matériaux de cet ouvrage; il va, vient et revient avec un infatigable courage; et cependant, comme il se propose avant tout un but d'art et non de profit, il donne les livraisons aux souscripteurs, pour 5 fr. sur papier blanc et 6 fr. sur papier de Chine. Or, chaque livraison a cinq gravures, plus un texte tout rempli de vignettes charmantes. L'ouvrage entier aura 9 ou 10 livraisons. En vérité, il semble qu'il ne faut qu'indiquer cette collection pour en faire le succès: surtout quand on sait avec quelle ardeur les Suisses recueillent tous les souvenirs et tous les croquis qui leur rappellent leur pays. Mais voici encore un problème que je soumets aux amateurs: Pourquoi donc, même à égalité de prix, les choses médiocres se répandent-elles plus aisément que les bonnes?

F. B.

SUISSE.

Bâle, le 10 *Mai* 1852.

Monsieur le Directeur,

Votre spirituel correspondant genevois (1) donne si courtoisement d'excellents conseils aux anciens amis de la *Revue*, que je lui secouerais la main en signe d'assentiment, si nous n'étions pas, lui sur les bords du Rhône et moi sur ceux du Rhin. En ce moment, je me borne à vous féliciter de l'excellente acquisition que vient de faire la *Chronique* suisse, et à regretter, pour ma part, que de nombreuses occupations m'obligent à ne pas donner immédiatement suite à l'appel de votre collaborateur. J'en garde néanmoins le souvenir, et j'en ferai mon profit aussitôt qu'il me sera permis de consacrer régulièrement quelques heures à la *Revue*. Vous savez déjà, monsieur, que ma pleine liberté ne me sera rendue que l'année prochaine.

Si je vous prie, en ce moment, d'accorder l'hospitalité aux quelques mots que je vous adresse, ce n'est que dans le but d'expliquer pourquoi je ne reviens pas à la charge sur le sujet si grave de l'université fédérale, bien que j'eusse, en quelque sorte, pris l'engagement de le faire, il y a une année environ. Ma conviction n'a point changé dès-lors, et je pourrais maintenant l'appuyer d'arguments mieux médités que ne pouvaient l'être quelques pages improvisées à la hâte, entre l'ouverture des séances de la Commission fédérale et l'impression du numéro de Juin de la *Revue*. Si je suis décidé à me taire, ce n'est donc ni par changement de conviction, ni par crainte de n'avoir sous ma plume que des redites; c'est par la certitude de l'inutilité d'un débat qu'on évite avec soin de porter devant la nation, jusqu'à ce qu'un fait accompli le rende superflu.

Deux importantes questions recevront prochainement leur solution, celle des chemins de fer et celle de l'université. La première était de celles qu'on pouvait sans crainte soumettre au grand jour de la discussion; aussi a-t-elle été maniée et remaniée sous toutes ses faces et sous tous ses angles. Experts nationaux et étrangers, rapports techniques, brochures populaires, nombreux articles de journaux, tout a été mis en œuvre, et avec raison, pour s'éclairer et pour éclairer. La thèse, à son point de vue général, était cependant fort claire en soi: tous les peuples qui nous entourent ont des réseaux de voies de fer; est-il convenable que nous en ayons aussi? La nation Suisse a trop de bon sens pour ne pas répondre affirmativement.

(1) Numéro de Mars.

La question de l'université fédérale se présentait, en revanche, sous des points de vue si divers, qu'il eût été sage de ne pas l'emporter d'assaut, comme on paraît vouloir le faire. Qu'est-ce qui s'est passé en effet? Il y a moins d'une année, on apprend tout-à-coup, à Berne, qu'une commission d'experts y est réunie pour préparer un projet d'organisation de l'université; la nouvelle n'en était pas parvenue aux extrémités de la Suisse, que déjà le projet était discuté dans ses moindres détails et que les membres de la commission étaient retournés dans leurs foyers. Cette année-ci, la commission du conseil national est convoquée avec plus de mystère encore, et elle a terminé son travail, lorsqu'on apprend qu'elle est réunie. Elle se prononce en faveur de l'université par six voix contre trois, mais elle décide, il est vrai, de laisser la priorité à la question des chemins de fer.

Là-dessus les adversaires du projet s'endorment et paraissent croire que cette question de priorité a quelque importance. Pour moi, j'estime qu'elle en a fort peu et que l'université fédérale sera votée dans le cours de la prochaine session. Les chemins de fer auront la priorité, sans aucun doute: toute la question est de savoir s'ils seront exploités par l'État ou par des compagnies. En dépit du vote de la majorité de la commission des chemins de fer, il est presque hors de doute que les compagnies auront la préférence; car, si l'Etat voulait se charger de cette exploitation, non-seulement il s'endetterait au-delà de son crédit, mais encore il succomberait à la tâche sous les rivalités de clocher qui s'imposeraient avec importunité ou refuseraient leur concours. Obligé de tout entreprendre à la fois, il n'arriverait peut-être à aucun résultat. Les compagnies, plus libres, n'exploiteront d'abord que les lignes les plus utiles au public et, par conséquent, les plus productives. Cela est si évident, que le conseil d'état de Vaud va proposer au grand conseil de ce canton, l'exploitation du chemin de Morges à Yverdon par une compagnie, avant même que les conseils fédéraux soient assemblés. La décision une fois prise en faveur des compagnies, l'État est déchargé des frais, la question de l'université est mise à l'ordre du jour du lendemain et votée sans opposition probable. Voilà ce qui va se passer prochainement et ce qui fait tomber la plume des mains à tout ami de nos académies cantonales, qui ne veut pas se mettre sur la brèche quand l'adversaire est déjà dans la place. Un seul mot: avant dix ans on en sera aux regrets, et dans vingt-cinq ans peut-être l'université fédérale aura existé, laissant des ruines derrière elle.

Si j'en avais eu précédemment le temps, monsieur, j'aurais entretenu vos lecteurs de la réforme des écoles bâloises, qui a été patiemment discutée et, après mûr examen, votée par notre grand conseil. Il serait intéressant de mettre en regard de ce qui précède, la sagesse et la lenteur avec lesquelles on a procédé dans une question bien moins importante, puisqu'il ne s'agissait que d'améliorer ce qui existe déjà. Il est maintenant trop tard ou trop tôt, pour entretenir de ce sujet les

lecteurs de la *Revue;* il sera possible d'y revenir, lorsque la loi sera mise à exécution, ce qui ne pourra pas avoir lieu avant le printemps de l'année prochaine. Au reste, j'avais à peu près indiqué d'avance les principaux changements qui caractérisent la nouvelle loi, lorsque je vous écrivais, il y a plus de deux ans (1): « A notre avis, l'adjonction d'un troisième instituteur dans chacune des écoles primaires, et la fondation d'une école industrielle au moyen des éléments *réalistes* déjà existants, répondraient à des besoins assez généralement sentis, sans compromettre les bons résultats du système actuel. » — C'est là, en effet, ce qui a eu lieu; je n'avais pas, il est vrai, prévu la dissolution de *l'école réale des filles* (Maedchen-Realschule), qui est remplacée par des classes supplémentaires dans chacune des écoles de commune; mais la convenance de ce changement partage encore maintenant les esprits, et l'avenir seul décidera si cette partie de la loi est un progrès réel.

En mentionnant pour la seconde fois M. Schmidlin dans le numéro de mars de l'année dernière (2), j'ajoutais : « Son nom reparaîtra plus d'une fois dans notre chronique, » et dès-lors, en effet, il y a figuré à plusieurs reprises. La nouvelle loi sur l'instruction publique lui doit en partie son existence. Nommé rapporteur de la commission, il en a défendu la cause avec une rare lucidité d'idées et d'expressions. Il sera aussi appelé à mettre à exécution le nouveau système, car le conseil d'état l'a déjà nommé recteur du gymnase réaliste (Realgymnasium) et de l'école industrielle (Gewerbschule). A la suite de cette élection, il ne restait plus qu'un pas à franchir : le conseil d'état a encore élu M. Schmidlin membre du conseil d'éducation. Vous voyez, monsieur, que mes prévisions à son sujet se sont pleinement réalisées : puissé-je être moins heureux en ce qui concerne l'université fédérale.

C.-F. G.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LA VIE ET LA MORT DE JEANNE D'ARC, racontées à la jeunesse, par J.-J. Porchat. — 173 pages, 1 fr. — Lausanne, chez Delafontaine et Ce.

C'est toujours avec plaisir et confiance que nous voyons un petit volume populaire et très-littéraire nous arriver de la part de M. Porchat; son but est sérieux, il le fait connaître dans un court avant-propos : « Mon désir serait de seconder, selon mes forces, les hommes qui veulent inspirer à la génération nouvelle l'amour de toutes les vertus civiles et chrétiennes, unir les cœurs par les liens de la fraternité évangélique, rétablir chez le peuple

(1) *Revue Suisse*, 1850, p. 198, n° de mars.
(2) *Revue Suisse*, 1851, p. 205.

français le culte des traditions, et lui préparer un meilleur avenir, en mettant sous les yeux de l'adolescence les beaux exemples du passé. »

Nous devons souhaiter que le bon grain semé par l'un de nos compatriotes sur la terre de France, ne tombe pas sur le sable ou parmi les épines.

On n'a point oublié l'essai dramatique par lequel notre fabuliste a déjà rendu hommage à l'illustre et pieuse Jeanne d'Arc; — le même sujet, traité par lui en prose et pour la jeunesse, a revêtu un intérêt nouveau. Il a fait ressortir la beauté des doctrines chrétiennes, mises en pratique par l'héroïque bergère, et flétri avec une sage mesure l'impie cruauté de ses ennemis.

Les faits prodigieux de cette poétique histoire, sont présentés de la manière la plus captivante. On n'y sent point le travail des recherches nombreuses auxquelles l'auteur a dû se livrer. — « Il faut, dit-il, instruire et plaire (quand on écrit pour la jeunesse) et que cela ne paraisse nous coûter nul effort. J'en ai dû faire cependant pour réduire l'histoire de Jeanne d'Arc aux proportions de ce petit volume, en m'attachant à ne rien omettre de ce qui était bon pour mes lecteurs. » — Nous ne résistons pas au plaisir de donner deux citations, et ne doutons pas qu'elles ne portent plusieurs lecteurs à faire l'emplette de cet intéressant ouvrage.— Il s'agit du procès intenté à Jeanne et de l'instant de sa mort.

» Nous avons déjà remarqué combien les hommages excessifs dont elle s'était vue l'objet, avaient affligé sa piété et sa modestie. On l'accusa néanmoins d'avoir montré un orgueil impie en se laissant adorer. Il ne lui fut pas difficile de se justifier. Si l'on baisait ses mains ou ses vêtements, ou si l'on se prosternait devant elle, c'était toujours contre sa volonté. « Les » pauvres gens venaient à moi, ajoutait-elle, parce que je les aimais, et que » je les supportais. — Ceux de votre parti ne faisaient-ils pas dire pour vous » services, messes et oraisons? — S'ils ont fait service, c'est sans mon com- » mandement, et s'ils ont prié pour moi, il m'est avis qu'ils n'ont point fait » de mal. — Croient-ils que vous soyez envoyée de Dieu? — S'ils le croient, » ils ne sont point abusés,» répondait-elle avec candeur, car elle se regardait comme l'instrument de la Providence. Elle n'en avait pas pour cela plus d'orgueil, et ne se croyait pas une sainte; vous allez en juger vous-mêmes. On lui dit un jour : « Croyez-vous être en état de grâce? — C'est un grand » cas ! » répondit-elle. « Oui, c'est un grand cas, » s'écria l'un des assesseurs, saisi de compassion pour elle, « et l'accusée n'est pas tenue d'y ré- » pondre. » Alors la modeste chrétienne poursuivit, et fit cette réponse touchante : « Si je n'y suis pas, Dieu veuille m'y mettre, et si j'y suis, Dieu » veuille m'y tenir ! »

» ..... Nous avons vu notre héroïne, toujours humaine et charitable, secourant les blessés ennemis, protégeant les prisonniers, rendant aux morts les honneurs de la sépulture; cependant on voulut la faire passer pour meurtrière et cruelle : elle répondit qu'elle s'était toujours bornée à presser les Anglais de retourner chez eux ; qu'elle les avait invités à la paix; si elle portait son étendard de sa propre main, c'était pour ne pas frapper elle-même, et elle ajoutait : « Je n'ai jamais tué personne. » Elle, qui s'était

exposée mille fois à la mort ! elle prodiguait sa vie, et ne pouvait se résoudre à verser le sang de l'ennemi ! Que l'humanité est glorieuse unie à tant de courage !....

Voyons-la maintenant sur le bûcher élevé au milieu de la place du marché à Rouen. « Même sur la terre, dit l'auteur, le bien triomphe du mal, et Jeanne, montée sur le bûcher, remporta sa plus glorieuse victoire ; tout ce que Bedford a résolu contre elle tournera contre lui ; il détrône Henri VI en condamnant Jeanne d'Arc. »

« Elle était liée au poteau fatal, et recevait encore les secours de son fidèle confesseur, placé auprès d'elle. Déjà la flamme s'élevait, et le prêtre, occupé de son ministère, ne s'en apercevait pas ; mais Jeanne veillait sur lui, et l'avertit de se retirer : elle le pria de se placer au bas de l'échafaud, de tenir la croix élevée devant elle, afin qu'elle pût la voir jusqu'à la mort, et de continuer à l'exhorter assez haut pour qu'elle pût l'entendre.

..... » L'exécuteur s'efforçait d'abréger le supplice : mais on avait tellement élevé l'échafaud que les flammes n'y pouvaient pas atteindre, et il avait grande compassion de la manière en laquelle on la faisait mourir. — Frère Isambard qui l'avait fidèlement suivie, a déclaré, qu'étant dans la flamme, elle ne cessa pas de résonner et confesser à haute voix le nom de Jésus, en implorant et invoquant sans cesse l'aide des saints et saintes du paradis, et encore, qui plus est, en rendant l'esprit et inclinant la tête, elle proféra le nom de Jésus. C'est en prononçant ce nom cher et sacré qu'elle rendit sa belle âme au Seigneur.

» Un homme d'armes anglais fut si frappé de cette mort sainte et chrétienne, qu'il tomba en défaillance, et qu'il fallut le transporter dans une maison voisine, où il déclara qu'il se repentait de ce qu'il avait fait contre Jeanne, et, dans son trouble, il assurait avoir vu sortir du brasier une colombe blanche. D'autres avaient vu le nom de Jésus écrit dans les flammes. Tous ces récits attestent l'émotion générale. Quelques spectateurs, et même des Anglais, reconnurent et confessèrent le nom de Dieu en voyant une si notable fin..... Un ecclésiastique fondant en larmes, disait : Plût à Dieu que mon âme fût dans le lieu où je crois que l'âme de cette femme est maintenant ! »

Pierre Manchon, homme ferme et loyal, qui fut greffier au procès, a dit dans la suite : « Jamais je ne pleurai tant pour chose qui m'advint. C'est pourquoi, d'une partie de l'argent que j'avais eu du procès, j'achetai un petit missel, afin d'avoir cause de prier pour elle..... » Jean Tressart, secrétaire du roi anglais, revenant de l'exécution, racontait et déplorait lamentablement les choses qui avaient été faites ; sur quoi il s'écriait. « Nous sommes tous perdus ; car nous avons brûlé une sainte. »

« Le cardinal d'Angleterre, qui avait lieu de craindre que la poussière et les ossements de la vierge-martyre ne fussent recueillis comme de précieuses reliques, ordonna que ses cendres fussent jetées dans la Seine, ce qui fut exécuté.

» Ainsi mourut Jeanne d'Arc, à peine âgée de vingt ans, après douze

mois de captivité, à la suite d'une longue et cruelle enquête, et par le plus horrible supplice. Le temps de sa mission, depuis le jour où elle était sortie de Vaucouleur jusqu'à celui de sa mort, n'avait pas duré plus de deux ans et trois mois : dans ce court espace de temps, elle avait sauvé la France. Ainsi qu'elle l'avait prédit, sa mort ne fut pas moins fatale aux Anglais que sa vie. Cette mort, loin de démentir sa mission providentielle, la confirmait ; les élus de Dieu furent souvent malheureux dans ce monde. L'opinion publique, égarée un moment, même chez les Français, par les ennemis de la guerrière, lui devint bientôt plus favorable que jamais. On se montrait avec horreur ceux qui avaient condamné Jeanne d'Arc. Plusieurs finirent misérablement. »

LONDRES, POUR LES PETITS ÉTATS DU CONTINENT, ET SPÉCIALEMENT AU POINT DE VUE BELGE, par L. Jottrand. Lausanne, librairie Delafontaine et Ce, 1852. Un volume in-12 de 220 pages. — fr. 2»50.

L'auteur de *Londres pour les petits États* est bien connu de la Suisse française pour avoir remporté un premier prix dans le concours Haldimand. Il l'est pour avoir publié des écrits politiques d'un mérite incontesté. Son nouvel ouvrage réunit un double intérêt. Il est un des livres qui font le mieux connaître, ou rappellent le mieux Londres pendant la grande exposition. Mais il est particulièrement intéressant par l'étude des rapports nouveaux qui sont nés, pour les États d'ordre inférieur, de la situation nouvelle de l'Europe. Les États secondaires s'isoleront-ils? Se condamneront-ils à la condition de satellites des puissances absorbantes ? Ou bien enfin chercheront-ils dans une politique commune, dans l'appui de l'Angleterre et dans celui des puissances intéressées à leur indépendance, une force et une protection? Tel est le vrai sujet du livre de M. Jottrand ; telle est la question palpitante qu'il se pose et qu'il résout dans la pensée qui a été celle de ses premiers écrits. C'est à l'Angleterre qu'il voudrait voir la Belgique s'attacher ; c'est l'Angleterre, dont il lui demande de suivre l'exemple. Le système anglais, celui de la réforme méthodique, a donné ce qu'il promettait ; le système français, celui de la réforme violente, a produit exactement l'inverse. Les nations de l'Europe allaient à la France comme au conseiller le plus sûr dans la direction de leurs affaires. L'Angleterre, dont elles se défiaient, se montre aujourd'hui seule persévérante à protéger celles qui sont encore libres. C'est donc le temps ou jamais, pour le peuple belge, de recourir aux vieux alliés d'Artevelde, aux antagonistes de Louis XIV, aux vainqueurs de Napoléon, au parti de la liberté contre celui de la force. Telle est, au fond, la pensée du livre de M. Jottrand.

(Plusieurs recensions d'ouvrages que nous espérions insérer dans ce numéro, sont renvoyées faute de place au mois prochain.)

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

LETTRES DE PARIS.

M. ANCELOT.

Monsieur,

Dans l'hiver de 1821 à 1822, heureux temps où j'achevais à Paris mes études de droit, je fréquentais quelquefois la Société des Bonnes-lettres, qui tenait ses séances rue des Filles-Saint-Thomas. Là se rassemblait un monde brillant, les duchesses du faubourg Saint-Germain, et tout ce qui appartenait au parti royaliste. Des professeurs, des critiques, des poètes, se faisaient entendre tour à tour et recueillaient les applaudissements d'un charmant auditoire, fait pour donner à ses suffrages un double prix. Un soir je vis paraître un jeune poète à la figure expressive; il fut accueilli avec enthousiasme; c'était M. Ancelot, le jeune auteur de *Louis IX*, joué deux ans auparavant au Théâtre Français avec un succès éclatant. M. Ancelot nous lut quelques scènes du *Maire du Palais*, qu'il donna au théâtre l'année suivante. Comme il me parut digne d'envie, quand je le vis se retirer au milieu des bravos, applaudi par tant de jolies mains !.... Je l'ai revu vingt-cinq ans après ; il était arrivé à la renommée ; il siégeait sur les bancs de l'Académie, mais ce n'était pas depuis long-temps : et je me suis dit quelquefois que, pour atteindre les sommets, il avait dû soutenir bien des luttes, qu'il serait intéressant de suivre dans leurs développements. On verrait ce que coûte la gloire, dans nos temps difficiles, où les

obstacles se multiplient, hélas! devant les pas de l'homme de lettres, sans qu'il recueille des jouissances plus vives et plus douces, en récompense des plaisirs qu'il nous a donnés.

Ces notes, que vous daignez accueillir, ne pourront être assez développées pour offrir le tableau dont je viens d'indiquer le sujet: je souhaite seulement qu'elles ne soient pas un hommage trop indigne du poète bienveillant auquel je les consacre, et de votre public lettré qu'il m'est si doux d'entretenir quelquefois.

M. Jaques-François-Arsène Ancelot est né au Hâvre, en 1794, dans la même ville qui vit naître, en 1793, son émule Casimir Delavigne. Le père de M. Ancelot, greffier du tribunal de commerce, avait des goûts littéraires ; c'était un amateur passionné de Racine; il communiqua cet amour à son fils dès son plus jeune âge. Appelé à concourir, vers dix ans, dans son collége, pour le prix de mémoire, l'enfant dut s'excuser d'apprendre un morceau de Racine, et prouva qu'il savait son poète par cœur. Il fallut recourir à un autre écrivain.

Il entra vers dix-sept ans dans l'administration de la marine, à la suite d'un oncle qui se chargeait de son avancement. Comme il voyageait avec lui, arrivés à l'embouchure de l'Elbe, ils descendirent dans une barque avec leurs effets : un coup de vent les menaça du naufrage : qu'est-ce qui occupait le jeune Ancelot dans ce moment critique ? Le sort de sa petite malle. Et que renfermait-elle de si précieux ? Les deux premiers actes d'une comédie *(L'eau bénite de cour)*, sa première œuvre, l'œuvre clandestine du futur administrateur ? La barque est prise en travers par une lame; tout roule, tout se mêle : le jeune poète accourt, au péril de sa vie : il ne peut sauver son trésor ; la malle est tombée au fond de l'Elbe. Un robuste matelot le força lui-même de se mettre en lieu de sûreté. Sauvé du naufrage, il ne se consolait pas de sa perte ; il en fut malade ; il fut visité, soigné du médecin ; mais ce qui le guérit, fut la liberté qu'il eut, dans un moment de solitude, de remettre au net et de rendre à la vie ses deux actes noyés. Bientôt après, ô inconstance humaine! il jeta lui-même au feu ce qu'il avait tiré de l'eau avec tant de travail.

Deux ou trois ans après, nous trouvons M. Ancelot à la Rochelle, où son oncle était préfet maritime. Lui-même, employé des plus modestes, avait cependant l'avantage d'assister à toutes les fêtes, de voir la meilleure compagnie, et d'y recueillir ces suffrages flatteurs qui ne manquent pas en France aux agréments de l'esprit et à l'enjouement du caractère. Il se trouvait heureux, et voyait sans doute s'ouvrir dès-lors devant lui, à la suite des succès de société, la perspective des triomphes littéraires. Il s'y préparait par un travail sérieux, une tragédie en cinq actes, un *Warbeck*. Il récita de mémoire sa pièce (comme il l'avait composée) aux sociétaires du Théâtre Français. Accueilli avec distinction, il eut dès-lors ses entrées; mais il ne voulut pas risquer *Warbeck* sur la scène: *Louis IX* fut son coup d'essai.

On sait que la France était alors profondément divisée en deux partis, les royalistes et les libéraux; toute œuvre littéraire était d'abord jugée à ce point de vue, et *Louis IX* ne put échapper à cette loi fatale. Son auteur, attaché, il est vrai, à l'opinion royaliste, n'avait point voulu produire une œuvre de parti; mais il fut, bon gré mal gré, classé, enrôlé, sous le drapeau blanc; Casimir Delavigne fut réclamé, adopté, par ceux qui regrettaient le drapeau tricolore. L'opposition, il faut en convenir, était fougueuse, intolérante et souvent injuste. Le jeune Ancelot put s'en apercevoir, et, lorsque Louis XVIII l'eut décoré et pensionné, ce qui n'était que justice, il se vit en butte aux attaques passionnées des journaux. Il s'en plaignait avec une amère franchise à M. Xavier Saintine, dès-lors son ami dévoué, et qui l'est encore.

Je voudrais, disent-ils, des fers et des proscrits!
Imposteurs! de tels vœux souillent-ils mes écrits?
Souillent-ils mes discours?.... Pour me trouver des crimes,
Vous torturez mes vers et vous gâtez mes rimes!....
. . . . . .
Saintine, tu le sais, l'amitié qui nous lie
Commença dans ces jours d'orage et de folie,
Où les uns déguisant leurs vœux et leurs regrets,
Pour leurs opinions donnaient leurs intérêts.....
En ces temps de débats, de troubles, de systèmes,
Nos avis différaient: nos cœurs étaient les mêmes;
Ils s'unirent.....

M. Ancelot était fait pour n'avoir que des amis, et il fallait toute la prévention que donnent les passions politiques, pour ne pas reconnaître en lui un cœur essentiellement bienveillant, aimant à goûter la paix et à la répandre autour de lui. Uni bientôt à une femme digne de lui à tous égards, capable de le comprendre et de le conseiller, il poursuivit courageusement sa carrière de poète et produisit de nombreux et importants ouvrages. Ils sont trop connus de vos lecteurs pour que nous nous arrêtions ici à en faire l'énumération. Dans toutes ses œuvres dramatiques, tragédies ou comédies, comme dans son beau poème de *Marie de Brabant*, on reconnaît un élève du dix-septième siècle, qui écrit sans se préoccuper des écoles qui se formaient au dix-neuvième. Si l'on est classique parce qu'on écrit d'un style pur, sans vaine et prétentieuse recherche, M. Ancelot est classique. A ce titre, il aurait dû réussir d'abord auprès de l'Académie, où le romantisme était encore à l'index. Le jeune poète se présenta, en 1825, en concurrence avec M. Lebrun, l'auteur de *Marie Stuart*, il obtint treize suffrages : son concurrent fut nommé.

Attaché à l'ambassade française à Saint-Pétersbourg, il vit, en observateur curieux et pénétrant, le vaste empire du nord. Il a recueilli ses souvenirs dans des lettres pleines de détails intéressants, adressées à son cher Xavier. Dans ces épanchements de l'amitié, aussi bien que dans ses vers, notre auteur ne laisse pas échapper l'occasion d'exprimer ses sentiments d'amour pour la France. Que de vœux pour son bonheur ! Que d'admiration pour sa gloire de toutes les époques ! Le parti qui se disait seul national pouvait-il repousser un tel homme de ses rangs ? On s'en étonnerait, s'il y avait dans le monde quelque chose de plus rare que la justice.

De nombreux ouvrages avaient succédé à *Marie de Brabant ;* le Théâtre Français et l'Odéon avaient enregistré maint succès de M. Ancelot ; il se mit de nouveau sur les rangs pour l'Académie en 1830. Après treize tours de scrutin et un ajournement, il obtint seize suffrages et il en fallait dix-sept. Deux mois après, la révolution de Juillet éclatait, et le poète, ami de la branche aînée,

était au nombre des vaincus. Ses principaux appuis à l'Académie étaient eux-mêmes dispersés ou s'exilèrent : il fallut renoncer pour long-temps aux honneurs académiques et céder le pas aux vainqueurs du jour.

Malheureusement les conséquences de Juillet ne se bornèrent pas à cela pour M. Ancelot ; il fut atteint dans sa fortune. Sa pension, sa place de bibliothécaire, même son modeste emploi d'expéditionnaire au ministère de la marine, lui furent impitoyablement enlevés. C'est alors qu'il fit, en se jouant (mais comme une œuvre utile au père de famille), de la littérature légère. Il enrichit le Vaudeville par un grand nombre de pièces dont plusieurs eurent un succès considérable et rendirent le nom du poète populaire dans la capitale et les provinces.

Ainsi l'auteur de *Louis IX*, de *Fiesque*, d'*Olga*, voulut bien déroger quelque temps et laisser voir la fertilité de ses ressources dans une foule de compositions, auxquelles il n'attribuait pas autant de valeur littéraire qu'elles en avaient ; mais, quand il s'agit de se mettre de nouveau sur les rangs pour l'Académie, il voulut prouver qu'il n'avait rien perdu de sa verve tragique et s'appuyer d'un nouveau titre, comme si les anciens n'avaient pas été suffisants. Il donna *Maria Padilla*, qui, jouée au Théâtre Français par Léontine Fay, obtint un succès que ne firent pas oublier les triomphes de Rachel, qui débuta peu de temps après.

C'était l'époque où le romantisme, après avoir subi la persécution, devenait persécuteur à son tour, envahissait la presse et battait en brèche l'Académie. M. Victor Hugo, long-temps repoussé du sanctuaire, allait en forcer l'entrée : les vieux classiques frémissaient. Alors ils jetèrent les yeux sur les rangs des littérateurs, et ils reconnurent leur aveuglement d'avoir fermé la porte à l'un des poètes qu'ils auraient pu réclamer avec le plus de raison et de gloire. M. Ancelot fut pressé de se déclarer candidat, et il fut enfin nommé en 1841 par ceux-là mêmes qui l'avaient exclu auparavant, parce qu'il n'était pas de leur couleur politique.

Le fauteuil académique n'est pas devenu pour lui un asile d'oisiveté et de paresse, et, si les théâtres l'ont moins souvent rappelé

dès-lors que d'autres auteurs à l'attention du public, il n'en a pas moins cultivé la poésie qui, Dieu merci, n'est pas toute au théâtre. On nous apprend que la bibliothèque Charpentier va bientôt s'enrichir d'un nouveau volume de poésies diverses, où beaucoup de pièces inédites révéleront des faces qu'on ne connaissait pas au talent de M. Ancelot. Ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre réciter quelques-unes de ces productions nouvelles ont pu se trouver sous le charme d'un débit parfaitement agréable, mais nous ne croyons pas que ce charme leur ait fait illusion. Si la récitation de M. Ancelot est aisée et naturelle, son style l'est aussi : on trouve ses vers très bien dits, mais on sent en même temps qu'ils sont très bien faits.

Il a un mérite assez rare parmi les poètes français, et qui a dû exercer sur son imagination une heureuse influence. Il aime à voyager, à courir les pays lointains, il cherche et il admire la nature. Il a fait en compagnie de son ami Saintine son tour de Suisse, et, après un temps assez long, le souvenir en est encore très vif dans son cœur. Il vient de faire un beau voyage et un long séjour en Italie et de là en Allemagne. Il a été arrêté au passage par les hôtes de Frohsdorf, et l'auteur de Saint-Louis s'est laissé conduire avec bonheur auprès de l'aîné de la race royale. On comprend que l'accueil a été des plus gracieux ; il devait l'être ; M. Ancelot n'a jamais eu d'autres sentiments que ceux qu'il a encore nourris dans ce pèlerinage. Et ce n'est pas à dire qu'il soit l'ennemi des idées libérales ; il nous semble au contraire un des hommes de lettres qui les ont le plus sagement professées ; mais il n'a jamais voulu reconnaître la liberté dans ce qui n'en avait que l'apparence ; aussi est-il, par exemple, un des plus vifs adversaires du despotisme de la presse, et nous ne croyons pas qu'il gémisse beaucoup de la voir aujourd'hui réduite à s'observer un peu plus qu'autrefois.

Homme de lettres, homme du monde, de mœurs douces et d'un caractère expansif, il voudrait voir la société plus sérieusement appliquée aux jouissances de l'esprit ; enfin on sent percer chez lui le regret de ce bon vieux temps, où la politique et les intérêts matériels, absorbant moins les hommes, laissaient paraître avec

plus d'avantage les esprits cultivés et doués comme le sien. Riche d'observations recueillies dans une carrière passée au milieu de la société qui a le privilége de fixer sur elle l'attention du monde, il sait, avec sa fidèle mémoire, reproduire ces souvenirs dans une conversation vive et tournée à l'enjouement. Mais touchez à quelque sujet qui éveille ses goûts d'artiste et de poète, et vous l'entendrez s'exprimer avec toute la verve de l'auteur dramatique et du voyageur enthousiaste ; on se rappelle alors ces beaux vers sur Venise, que l'Académie a applaudis la première et l'Europe après elle :

Sur les flots endormis de cette mer tranquille,
Debout, comme un vaisseau sur son ancre immobile,
Voilà Venise ! — Allons ! de ces mille canaux,
Qui, tels qu'un long serpent déroulant ses anneaux,
Rampent dans la cité, dont leurs ondes limpides
Viennent avec amour baiser les pieds humides,
Que la noire gondole effleure les détours,
Tandis que ma pensée, évoquant les vieux jours,
Sur le fleuve des ans aux souvenirs fidèle,
Va s'élancer rapide et légère comme elle.
. . . . . .
Oh ! que j'aime, emporté sur ce large canal,
A voir, mirant dans l'eau leur front oriental,
Ces coquettes maisons, ces pompeux édifices,
Où le passé grava ses vertus et ses vices,
Et, soudain ranimé, nous parle tour à tour
De gloire, de plaisirs, de combats et d'amour !
Que de noms éclatants de leur splendeur éteinte
Ont laissé sur ces murs l'ineffaçable empreinte !
Balbi, Moncénigo, Lorédan, Foscari !....
Et qui ne saluerait d'un regard attendri
La fenêtre gothique où Desdemone assise
Rêvait d'amour au souffle embaumé de la brise,
Et les deux pavillons où Faliero jadis
Crut vainement tromper l'œil et le bras des dix.

Mais partout sur nos pas les merveilles semées
Veulent d'autres tributs pour d'autres renommées.
Immortels créateurs de l'art vénitien,
Palladio, Palma, Tintoret, Titien,

Et toi Paul Caliari, que la fière Vérone
A doté de son nom, ta plus belle couronne ;
Déroulez devant moi vos chefs-d'œuvre rivaux,
Orgueil des anciens temps, désespoir des nouveaux,
Tous ces marbres pieux, ces toiles symboliques,
Dont vos mains ont paré les saintes basiliques !
Laissez-moi promener mes regards éblouis
Sur ces restes vivants des jours évanouis ;
Monuments de grandeur, souvenirs de victoire,
Où le pinceau redit la merveilleuse histoire
De ces républicains plus dépostes cent fois,
Plus fastueux, plus fiers, plus riches que des rois !

Quand on parle d'un poète comme M. Ancelot, il est difficile de résister au plaisir de répéter ses vers, mais il faudrait tout citer. Il est lui-même occupé à nous faire l'histoire d'un grand poète, de Chateaubriand, et bientôt il nous offrira aussi le moyen de juger équitablement un homme de guerre qui fut bien maltraité par le sort et par l'opinion, le maréchal duc de Raguse. Mort dans l'exil, il a légué à son ancien ami, M. Ancelot, le soin de publier ses mémoires. Ces doctes travaux pourront réclamer quelque trève aux veilles poétiques ; et cette trève nous l'accorderons pourvu qu'elle ne soit pas longue, et que les vers nous dédommagent du temps cédé à la prose.

J.-J. P.

LA

LITTÉRATURE DE LA SUISSE FRANÇAISE

considérée surtout dans son principe religieux et national et dans ses rapports avec les autres littératures de l'Europe. (1)

J'ai déjà indiqué le moment précis où commença pour nous la vie littéraire. Ce fut lorsque le principe de la Réforme, devenu vraiment *humain* au sein de la civilisation anglaise et accepté par la France, pénétra dans la vie spirituelle et en particulier dans la littérature de la plupart des nations protestantes. Notre évolution poétique s'ouvre avec Haller et Rousseau, précisément à l'époque où l'idée commençait à se réaliser en Angleterre, en Ecosse et en Allemagne. Jusqu'alors, nous l'avons vu, le principe moderne n'était guères sorti, chez nous, de la théologie. Il lui restait à pénétrer dans la société et dans l'Etat, dans la science, dans la littérature et dans les arts.

Il n'y eut pas simultanéité complète entre ces diverses manifestations, et surtout, les peuples de la Suisse protestante ne se trouvaient pas dans des conditions identiques, bien s'en faut. Ils n'étaient pas tous indépendants, et ce fut seulement après la révolution française et grâce à cette éclatante victoire de la démocratie et du droit, que les pays sujets purent s'émanciper et la Confédération se compléter (2) : je n'ai pas besoin de dire quelle triste com-

(1) Voyez l'article précédent, n° d'avril 1852, page 253.

(2) Sans doute, les temps qui suivirent 1798 eurent quelque chose de trop abstrait, de trop systématique, sous l'influence de la Révolution française : mais ils ne manquent pas d'une certaine grandeur idéale, surtout dans des hommes comme Laharpe et Stapfer : la politique avait alors une saveur morale qu'elle a trop perdue depuis, comme l'observe Vinet dans sa biographie de Stapfer.

pensation il y eut d'abord pour nous, Genevois, à ce bienfait. Ainsi la vie politique ne put commencer qu'assez tard pour bien des contrées de la Suisse. — C'est à Genève qu'elle dut se manifester d'abord, qu'on dut chercher pour la première fois à réaliser dans l'Etat les principes de la Réforme : en effet, notre cité était depuis long-temps indépendante, et, comme elle appartenait au monde roman, c'est-à-dire au monde de la vie extérieure et formelle, elle dut, bien avant les villes de la Suisse allemande, connaître les agitations politiques : d'ailleurs, grâce à la cause indiquée tout à l'heure, sa constitution n'était jamais devenue purement aristocratique, comme celle de ces villes, où la *confiance* allemande avait favorisé la concentration du pouvoir. Dans la Suisse française, Genève devança également de bien loin les nations qui l'entouraient : le pays de Vaud ne connaît la vie politique que depuis un demi-siècle : elle est bien plus nouvelle encore à Neuchâtel et dans les cantons de la circonférence(1). — Quant à la réalisation scientifique du principe, elle fut tentée à peu près en même temps dans tous les pays de la Suisse protestante : elle peut, à la rigueur, se passer de la liberté politique.

Mais, dans des Etats aussi peu étendus que les nôtres, la vie littéraire et artistique demande l'activité nationale tout entière, elle veut que toutes les forces soient en jeu. Aussi rencontrons-nous ici la même gradation que dans l'ordre politique : le mouvement littéraire (2) commence à la vérité dans les aristocraties souveraines de la Suisse allemande en même temps qu'au milieu de la démocratie genevoise : mais c'est qu'il y trouve au moins la liberté dans

(1) Ici, comme en plusieurs autres endroits de l'article, nous aurions à rappeler les réserves que nous avons faites en tête de ce travail ; nous croyons en effet que la vie politique est tout aussi ancienne à Neuchâtel que dans d'autres cantons voisins. Les démocraties n'ont pas seules le monopole de la véritable vie politique ; elles ont bien plutôt celui de l'agitation et de la fièvre politiques.

(Note du Rédact.)

(2) Sur le mouvement intellectuel de la Suisse à la fin du 18me siècle et sous l'Empire, voyez les tomes XV et XVIII de l'*Histoire de la Confédération suisse* (M. Monnard). L'influence de l'Angleterre sur ce mouvement et l'action qu'il exerça sur l'Allemagne y sont très nettement indiquées. Voyez aussi Gelzer, *Die drei letzten Jahrhunderte der Schweizergeschichte*, tome II. — Gelzer, de Schaffhouse, est surtout connu par un travail sur la littérature allemande du 18me et du 19me siècle, considérée au point de vue religieux et moral.

les hautes régions sociales. D'ailleurs, au 18me siècle, il est bien moins vif et moins profond à Berne ou à Zurich qu'à Genève. Il ne s'est généralisé dans la Suisse allemande que depuis la Révolution : il est descendu au peuple en même temps que le droit. — Du reste, ce mouvement, qui avait eu sa source dans le principe protestant et en particulier dans l'influence de l'Angleterre, est resté entièrement limité à la Suisse réformée (4). Il s'est maintenu à la fois vraiment chrétien et profondément populaire et démocratique.

Dans la Suisse française, pour nous limiter à ce qui la concerne, nous voyons la poésie et les arts suivre les progrès de l'activité politique. Il en a été de nous comme de ces démocraties de l'antiquité auxquelles j'ai déjà comparé souvent nos petits Etats.

En outre, malgré l'analogie fondamentale de nos littératures, nous devons nous attendre à les voir différer les unes des autres dans la réalisation du principe nouveau. Il est clair qu'à Genève, où la liberté comptait déjà des siècles, cette réalisation dut être dès l'abord plus complète que dans le pays de Vaud, par exemple, pour qui l'indépendance était chose nouvelle, et qui dut même rétrograder jusqu'à la vie toute religieuse du 16me siècle, pour reprendre son protestantisme en sous-œuvre. Il faut du temps aux idées pour pénétrer dans la réalité, pour dompter et s'assimiler les éléments organiques, matériels, qu'elles trouvent devant elles : l'étude de l'évolution protestante dans son ensemble nous l'a surabondamment prouvé. Ainsi, nos littératures seront plus ou moins idéalistes ou réalistes, suivant le stage où se trouvent les peuples dont elles sont l'expression. Telle est la grande différence qui sépare la poésie genevoise de la poésie vaudoise : dans celle-ci, l'idée est séparée des réalités par une beaucoup plus grande distance que dans celle-là, et à Neuchâtel, l'intervalle doit être encore plus considérable. Ainsi notre littérature genevoise nous rappellera l'Angleterre et celle des cantons récemment émancipés nous fera plutôt songer à l'Allemagne.

C'est aussi pourquoi le roman a toujours été la forme de prédilection des poètes genevois, tandis que ceux du pays de Vaud ont préféré le lyrisme. Le roman suppose en effet l'expérience de la vie, il cache l'idée sous les faits : la poésie lyrique, au contraire,

(4) Bodmer, Breitinger, Haller, Gessner, Lavater, Zimmermann, Jean de Müller, Salis, Usteri, Kuhn, Wyss, l'Allemand Zschokke, Hottinger, Gloutz, Fröhlich, Bitzius, etc.

la dégage complétement : c'est la forme idéaliste par excellence. D'ailleurs, le mouvement littéraire a commencé chez nous à une époque où le roman était dans toute sa fleur de nouveauté, tandis que, chez les Vaudois, il s'est opéré durant la période lyrique de la poésie européenne. C'est toujours, au reste, on le voit, la poésie familiale et individuelle : j'ai dit pourquoi nous ne saurions atteindre aux formes plus hautes, le drame et l'épopée.

Une autre remarque sur l'ensemble du développement, c'est qu'il fut d'abord mêlé à celui de l'Europe et surtout à celui de la France, pour s'en dégager ensuite de plus en plus et devenir décidément national : ainsi, nos premiers auteurs, Rousseau, Mme de Staël, Benjamin Constant, ont, dans leur vie, quelque chose de cosmopolite, tandis que ceux des trente dernières années sont restés presque tous au pays. Il en fut au 18me siècle et sous l'Empire comme au temps de la Réforme : l'Europe entière était remuée, et la noble grandeur de la tâche attirait les âmes d'élite vers les centres d'action. Après la chute de l'empire, lorsque l'orage se fut calmé, les peuples relevèrent les tentes qu'il avait renversées, ils rallumèrent la flamme éteinte au foyer. Nous surtout, qui nous étions trouvés au fort de la tempête, nous revînmes alors avec bonheur au calme de nos campagnes : elles avaient été fertilisées par l'orage, il y avait jeté des germes précieux : mais il fallait, pour les faire lever, la sérénité du ciel et les soins du possesseur.— Il y aurait là, peut-être, deux périodes distinctes, dont l'une a plus de grandeur, et l'autre plus d'intime et douce poésie ; dont l'une, en outre, est essentiellement philosophique, et l'autre décidément chrétienne, comme étant marquée par un retour vers la réalité. La première de ces phases s'ouvre brusquement, et avec un éclat singulier, celui du rayonnement soudain de l'idée : la seconde, au contraire, se dessine avec lenteur : elle a de petits commencements : c'est comme une renaissance successive : elle débute par des poésies légères, par la gaîté franche et expansive qui signale le retour à des temps meilleurs. La pensée ne se relève que progressivement.

Dans la première de ces deux périodes, notre littérature est intimément unie à celle de la Suisse allemande, précisément parce qu'elles sont toutes deux un développement de l'idée nouvelle en tant que telle : c'est d'une part Haller, Lavater, Zimmermann, Jean de Müller; de l'autre, Rousseau, Bonnet, De Saussure, Mme de Staël,

B. Constant, Sismondi. Puis les deux littératures se séparent en se spécialisant, à mesure que l'idée pénètre dans la réalité et se modifie diversement au contact de celle-ci. Töpffer, d'une part, et Gotthelf (Bitzius), de l'autre, pourraient être considérés comme les types des deux poésies pendant la seconde période : ils ont bien tous deux le même principe, savoir le christianisme national et pratique, mais ils diffèrent dans la réalisation, autant que les deux cantons auxquels ils appartiennent.

La phase actuelle se distinguerait aussi par la séparation des divers éléments qui avaient été combinés, comme les métaux dans le creuset, par la puissante synthèse du 18me siècle et de la Révolution française. Il s'est opéré, comme je l'ai dit tout à l'heure, un retour très-marqué vers la réalité, et en particulier vers le christianisme positif : mais on l'a trop isolé de la vie politique et de la science : et, en général, cette seconde période pèche par un excès d'analyse. — Au 18me siècle, la France, subissant l'action des idées protestantes, avait conçu l'idéal dans son unité, dans son ensemble, et il en avait été de même de l'Allemagne. Mais plus tard, découragée par ses inutiles tentatives de réalisation, elle a séparé les uns des autres les divers éléments de la question sociale, elle a isolé, en particulier, la politique et l'économie publique des idées religieuses et morales. L'Allemagne semble avoir aussi renoncé au magnifique idéal de Schiller. Eh bien, dans ces derniers temps, nous avons suivi trop docilement ces deux peuples : nous aussi, nous avons laissé se rompre le faisceau encore intact dans la pensée de Rousseau, de Mme de Staël, de Benj. Constant, de Sismondi. Et c'est le défaut général de notre époque, de diviser trop les questions, d'abuser de l'analyse. Le fardeau que les nations essayèrent de soulever au 18me siècle, semble maintenant trop lourd pour l'Europe. Il y a là un grand danger, et nous y reviendrons à la fin de ce travail : car ainsi, les individualités et les nations se décomposent : il faut de toute nécessité que chaque homme et surtout chaque peuple renferme en lui et domine toutes les idées vitales de l'humanité. — Sans doute il fallait un retour vers la réalité, au sortir d'une époque trop complétement théorique : la Révolution avait montré qu'on ne pouvait impunément négliger les faits, et l'Empire aurait suffi pour graver la leçon dans les esprits. En particulier, il fallait revenir au christianisme historique : mais il ne fallait pas l'isoler, comme on l'a fait trop sou-

vent, soit de la vie pratique, soit de la science : il fallait réédifier sur cette base sacrée, au lieu de la laisser exposée aux orages, comme les matériaux d'un temple inachevé. La tâche est maintenant d'opérer une nouvelle synthèse, au moyen du principe chrétien restauré : depuis le 18me siècle, les ressources matérielles se sont prodigieusement augmentées, ainsi que la science et le domaine esthétique : il faut que ces éléments, encore épars, reforment un système. Et la Suisse française peut jouer, dans cette œuvre glorieuse, le même rôle que dans celle du 18me siècle et des premières années du 19me : elle peut, comme alors, donner au monde des âmes capables de *comprendre* leur époque, et de la ramener à l'unité, par la richesse de leur *vie*.

Maintenant que nous avons reconnu les caractères généraux de notre développement spirituel, à partir de la grande rénovation du 18me siècle, nous pouvons l'étudier dans la succession de ses phases. Je me limiterai, comme je l'ai dit, à une revue rapide : je tâcherai plutôt d'apprécier les diverses manifestations de notre activité littéraire que de les faire connaître en détail.

Il serait difficile de concevoir une civilisation plus riche et plus complète que celle de Genève au 18me siècle. C'est pour nous une époque de vie politique ardente et agitée, d'activité scientifique et de poésie : les arts naissent alors à Genève, comme dans les autres pays protestants (1). La nation veut réaliser dans tous les domaines le principe nouveau. Elle reproduit en quelque mesure le spectacle qu'avaient donné les républiques anciennes, et celles de l'Italie au moyen-âge.

Dès le commencement du siècle, la théologie genevoise, sous l'influence du mouvement philosophique européen, s'était rapprochée de la nature : elle était devenue plus *humaine* et plus tolérante. Genève avait précédé dans cette voie les autres nations réformées, grâce au caractère tout municipal de sa civilisation et surtout à sa qualité de ville romane. Le nom d'Alphonse Turrettini marque ce progrès, qui avait été préparé, nous venons de le dire, par le mouvement des esprits dans l'Europe réformée. Depuis long-

(1) Sur l'histoire des arts à Genève, voyez les *Renseignements* publiés, il y a quelques années, par M. Rigaud.

temps, l'Angleterre (1) et la Hollande, en particulier, avaient leurs théologiens tolérants et libéraux, et, au 18me siècle, le premier de ces deux pays sut bien défendre le christianisme contre l'abus du rationalisme, précisément parce que ses théologiens étaient en même temps des philosophes, comme plus tard Haller et Bonnet. Dès-lors on s'est trop éloigné de ces larges doctrines. A Genève, elles triomphèrent plus tôt que partout ailleurs, et servirent de base à tout l'édifice.

Notre civilisation spirituelle se résume alors en Rousseau : il fut, au 18me siècle, la plus haute expression du sentiment national : et, par suite, il servit de centre et d'âme à tout ce que l'Europe romane contenait d'esprits libéraux : il fut le Calvin de l'époque. — Rousseau voulut faire rentrer la nature, la réalité, dans l'Etat, dans l'éducation, dans la science, dans la poésie, dans l'art (2) : la civilisation nouvelle est tout entière en lui. Son âme conçut avec enthousiasme l'idéal de l'époque. Pour mieux dire, elle fut comme bouleversée par l'émotion de ce réveil, et comme impuissante à dominer ces flots de pensées qui s'élevaient en elle, cet orage intérieur, à la fois sa gloire et son tourment. L'idée éblouit Rousseau, et lui fait oublier l'histoire, la succession des faits : c'est là le grand défaut de sa doctrine, surtout dans ses rapports avec le christianisme.

Mais voyez ce qu'il cherche : c'est Dieu, la nature et l'homme dans toute leur lumière et toute leur grandeur. — Fécondant par son enthousiasme les idées des philosophes anglais (3), de Locke

(1) C'est à son union intime avec un grand peuple que l'Eglise anglicane doit sa largeur philosophique : au 18me siècle, elle a une majesté qui rappelle la pensée romaine. Et, en général, cette époque a, en Angleterre, un singulier éclat, principalement dans l'éloquence, soit religieuse, soit surtout politique. C'est la combinaison des plus hautes idées avec le plus ferme bon sens.

(2) La passion de Rousseau pour la musique et la simplicité de ses compositions musicales font songer au 16me siècle : c'est la reproduction du même phénomène, amenée par l'analogie des époques. Quand l'idée est dans tout son charme printanier, que l'enthousiasme entraîne l'âme, le chant se produit tout naturellement.

(3) Rousseau doit sans doute beaucoup aux penseurs français du 16me et du 18me siècle, en particulier à Montaigne et à Diderot, mais seulement pour des idées de détail : car il n'y a aucun rapport entre ses principes et ceux de ces philosophes. Le fond de sa doctrine est tout protestant, et c'est à l'Angleterre qu'il a naturellement le plus emprunté.

et de Clarke, en particulier, il oppose la grande notion de Dieu, de sa volonté, de la *nécessité* morale, et surtout celle de la conscience, de la liberté humaine, au matérialisme et à l'objectivité des philosophes français de son époque. C'étaient, sans doute, des âmes généreuses que celles d'un Diderot et d'un Voltaire : ce dernier luttait pour le droit avec une admirable énergie. Mais, si les cœurs étaient grands, les doctrines étaient incomplètes et fausses : les Français s'étaient éloignés du principe de la philosophie moderne ; Rousseau voulut y ramener les âmes. Il conçoit le droit avec autant de puissance que Montesquieu, la nature avec plus de sympathie encore que Buffon, mais, au-dessus du monde, il veut un Dieu personnel, et au-dessus du droit, l'idée morale, le devoir. Il est ainsi complet, autant qu'on pouvait l'être alors [1] : il a un système, tandis que les Français, ses contemporains, n'avaient que des idées fragmentaires. Il embrasse l'ensemble des réalités, et surtout l'univers matériel, mais il ne perd point de vue le centre spirituel, Dieu et l'homme. Il a quelque chose des anciens sages, il a toute la largeur antique, et en même temps il reste fidèle aux idées essentielles du christianisme.

Rousseau est sans doute un chrétien incomplet. Comme il l'avoue avec franchise, il n'a pu arriver à une parfaite certitude en ce qui concerne les *faits* évangéliques : c'est qu'il n'avait, pas plus que son siècle, le sentiment historique : ses théories sociales prouvent surabondamment cette lacune. Sa préoccupation constante de *l'idéal* humain l'empêchait de comprendre les dispensations miraculeuses, tandis que notre époque donne trop d'importance à l'élément historique et néglige trop l'ensemble *rationnel* des choses. Mais Rousseau connaissait bien la Bible, comme le montre en particulier son *Lévite d'Ephraïm*, essai d'épopée qui rappelle Milton : il vénérait l'Evangile, et la personne du Christ ; et il adoptait toute la partie morale de ses enseignements. — Si, après Machiavel, il se défie du christianisme comme religion nationale, c'est qu'on l'avait trop complétement séparé jusqu'a-

[1] Hegel donne à Rousseau pour mission d'avoir proclamé le principe de la liberté et d'avoir ainsi, avec Hume, préparé la philosophie allemande. Mais il est plus complet que Kant, en ce qu'il admet la certitude intellectuelle, et ne réduit pas tout à l'ordre moral. Son successeur le plus direct, en Allemagne, ce serait Jacobi, le défenseur du *réalisme* contre les partisans du subjectivisme et du panthéisme. On sait, d'ailleurs, que ce philosophe avait vécu à Genève et qu'il y subit en particulier l'influence de Lesage.

lors de la vie populaire, et que, sur le continent, tout au moins, il était encore trop individuel, trop idéaliste, pas assez *humain*. On conçoit donc le coup-d'œil de regret jeté par Rousseau vers les religions si profondément nationales de l'antiquité. Dès-lors, on a tendu à démocratiser le christianisme, et plus généralement à le rapprocher de la réalité, à unir ainsi l'une à l'autre les deux manifestations divines qu'avait séparées la faiblesse de l'homme ; mais l'œuvre n'est point encore achevée, et les doctrines d'isolement de l'Eglise sont venues l'entraver. — En résumé, je crois qu'on ne saurait refuser à Jean-Jaques ce titre de *protestant* qu'il revendique avec orgueil en plus d'un endroit [1]. Il serait à désirer que tous ceux qui se disent chrétiens eussent des idées aussi hautes que les siennes sur Dieu, l'homme et l'univers, et qu'on se fût moins écarté de ces larges et lumineuses doctrines, dans le retour, du reste, très-légitime et très-nécessaire, au christianisme positif. Il semble, en vérité, que l'homme doive le séparer toujours de la science, comme si Dieu, en se révélant à lui, avait détruit son œuvre précédente, comme si, entre le Christ et nous, il ne restait pas tout l'ensemble des choses, et pour les esprits une route immense à parcourir.

Sans doute aussi, Rousseau a commis de graves erreurs dans ses théories sociales. Il a négligé l'élément historique : il s'est fait des idées fausses sur les origines de la société et sur sa valeur. Il a donné, d'autre part, trop de puissance au peuple sur l'individu. Mais ces fautes sont amplement compensées par son profond spiritualisme, par l'austérité de sa morale. A son époque, il fallait opposer l'idée du peuple, dans toute sa force, à celle de la caste : c'est ce qu'il a fait, et, d'ailleurs, il songeait toujours à une petite ville comme Genève, et on a eu grand tort d'appliquer les idées de son *Contrat social* à un pays comme la France. Mais, vis-à-vis du peuple, Rousseau défend plus que personne la liberté individuelle : cette idée est à la base de son *Emile*, en même temps que celle de la fraternité. Et, sous peine d'être injuste, il faut combiner ces deux éléments du système. — Le spi-

[1] Voyez, en particulier, cette lettre à l'archevêque de Paris, qui fait songer à Luther (tome XI de l'édition de 1782, pages 78, 84, 129 et suiv., 144) : dans la 2me des *Lettres écrites de la Montagne*, il se qualifie de *Confesseur de la foi protestante*.

ritualisme de Rousseau le distingue en particulier très-nettement des socialistes, dont les systèmes sacrifient la personnalité au monde extérieur et ne voient guères dans l'homme qu'un producteur et un consommateur. D'ailleurs, Rousseau admet pleinement la propriété, comme conséquence de l'état social (1) : il le critique, il le trouve contraire à ses idées sur la simplicité primitive : mais cet idéal, dont l'attrait se comprend dans une époque pareille, est précisément l'inverse du matérialisme socialiste. Les partisans des nouveaux systèmes veulent le luxe, et Rousseau le condamne. Ils dispersent l'homme dans les objets, et Rousseau l'engage à *resserrer son existence au-dedans de lui ;* ils le sacrifient au mécanisme social, et lui, au contraire, il exalte la liberté, comme le plus précieux des biens. S'il a donné trop de puissance à l'Etat, dans son *Contrat social*, c'est qu'il suppose une vraie nation, où règne l'unité spirituelle, qui a sa religion, et non pas une machine inexorable, comme serait l'Etat socialiste. — Mais, encore une fois, la différence essentielle, c'est que Rousseau maintient, comme base, la personnalité humaine dans toute sa grandeur spirituelle, et qu'il reconnaît un Dieu au-dessus de l'humanité, une *nécessité* providentielle (il revient constamment sur ce point dans l'*Emile),* tandis que le socialisme est nécessairement panthéiste.

Enfin, et l'on me permettra d'insister là-dessus, le centre moral, dans Rousseau, ce qui lui fait comprendre le mieux la réalité, c'est, je le crois, l'amour profond qu'il portait à son pays. Il a un sentiment très-vif de la tradition nationale : et, s'il ne comprend pas l'histoire de l'humanité, il sympathise du moins de toute son âme avec la Genève austère et forte de Calvin (2), comme les philosophes grecs avec la Sparte de Lycurgue. Là est son idéal : la vieille cité, ses mœurs simples, et la nature majestueuse qui l'entoure : la vie spirituelle au milieu des séductions du monde extérieur : la nation libre, le philosophe républicain (3), la grande idée de Dieu

(1) Voyez, en particulier, l'*Emile* et le *Discours sur l'économie politique.* Il insiste tout spécialement sur l'importance de la propriété comme base de la famille.

(2) Voyez, entre autres, le *Contrat social*, I, 7 ; la lettre à D'Alembert, et la dédicace du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.* La *Nouvelle Héloïse* prouve à quel point Rousseau connaissait et comprenait ses compatriotes. Toute la partie comique de ce roman est essentiellement nationale.

(3) On sait l'admiration de Rousseau pour Abauzit, ce type du sage moderne.

révélée par la majesté du lac et des Alpes. Au fond, Genève suffit pour expliquer Rousseau. Et c'est là, dans ce qu'il a de réellement genevois, qu'il faut chercher le secret de sa puissance : il a, comme je le disais, résumé notre civilisation en lui : il n'a fait que revêtir d'une forme inspirée et magnifique, les pensées qui animaient tous les cœurs. C'est à Genève que devait s'achever l'épanouissement de l'idée protestante : en effet, comme ville romane, elle tenait au monde de l'Etat, à celui de la forme et de la couleur ; elle devait donc combiner définitivement l'idée chrétienne restaurée avec les réalités antiques, concilier la profondeur germanique avec l'étendue des horizons classiques. Sa civilisation était la plus réellement démocratique de toute l'Europe : elle ne devait avoir de rivale, au 18me siècle, que dans celle des colonies anglaises de l'Amérique. Elle pouvait par conséquent achever l'œuvre commencée en Angleterre : elle trouva dans Rousseau la vaste intelligence et le grand cœur dont elle avait besoin pour cette mission.

Si maintenant nous le considérons sous un point de vue strictement littéraire, nous reconnaîtrons encore mieux en lui le règne de l'idée protestante et nationale. Il a, en effet, ce qui manquait à tous les auteurs de l'Europe catholique et ce qui caractérisait au contraire ceux de l'Angleterre : le sentiment profond de la destinée humaine, cette base de toute vraie poésie. Il le doit à son intuition rapide et sûre des rapports de l'homme avec la nature et avec Dieu. Il n'isole point l'humanité de ce qui l'entoure, comme les poètes classiques de la France : il ouvre à ses regards les profondeurs du ciel et les perspectives de la terre : il conçoit de nouveau, comme Shakespeare et Milton, les relations mystérieuses et émouvantes qui unissent notre vie à celle des campagnes. N'est-ce pas lui qui a *vu* notre lac et nos monts pour la première fois, et qui nous a révélé tout ce que la vie rustique de nos rivages renfermait de haute et sereine poésie? — Sans doute, la *passion* tient une trop grande place dans ses œuvres et surtout dans sa vie : on y sent passer comme de chaudes bouffées des vents embaumés et enivrants de l'Italie. Le souffle brûlant de l'amour, qui avait inspiré la poésie chevaleresque, entraîne d'abord l'âme de Saint-Preux : mais bientôt, l'orage s'apaise, et l'idée du devoir triomphe. Vers la fin de la *Nouvelle Héloïse*, apparaît l'idéal tout protestant de la famille, de la maison rustique : cette partie du roman est d'une sagesse et d'une sérénité classiques : on ne saurait

imaginer une plus noble et plus riche conception de la vie ; elle a toute la saveur et tout le parfum des fruits d'automne (1). Enfin la mort chrétienne de Julie, cette scène à jamais admirable, inaugure en France la haute poésie du protestantisme. Au fond, ce roman est le premier drame vraiment tragique, la première épopée vraiment humaine et réelle de la littérature française. Jusqu'alors, elle n'avait guères connu que l'idée chevaleresque : elle ne possédait aucun tableau fidèle de la vie humaine, conçue à la fois dans sa réalité, avec ses riches couleurs, et dans son idéal chrétien. La *Nouvelle Héloïse* lui donna ce trésor : elle introduisit dans la littérature de la France l'idée philosophique (2) et l'idée poétique. Et il est glorieux pour nos rivages d'avoir été le théâtre de cette tragédie renaissante.

Il serait facile de faire remonter à Rousseau tout l'ensemble du mouvement romantique en France. En effet, par l'intermédiaire de Bernardin de Saint-Pierre, de Châteaubriand et surtout de Mme de Staël, il a donné à l'école nouvelle la conscience des destins et des rapports de l'homme avec le monde et avec Dieu : or, tout n'est-il pas là? Ainsi, c'est de la Suisse française qu'est partie et que devait partir l'impulsion, parce qu'elle possédait le principe de toute grande et haute poésie. — Je l'ai dit, elle a réconcilié dans Rousseau le principe classique avec le principe protestant, la forme avec l'idée. Elle a pu, grâces à lui, remplir sa mission historique ; Rousseau a été, au 18me siècle, ce que Calvin avait été au 16me, si, du moins, nous le considérons comme penseur. En tant qu'homme, il est inférieur à Calvin. Mais, par ses écrits, il est bien plus complétement le centre du monde roman. Tandis que l'austère docteur ne voyait que l'idée religieuse, Rousseau a uni en lui, dans une large harmonie, tous les éléments de la pensée et de la poésie modernes : l'idée de Dieu et du devoir, celle de la destinée, l'amour passionné de l'humanité, de la patrie et de

(1) Il y a aussi bien du charme et une pureté toute primitive dans la conception du couple typique : Emile et Sophie. Elle est digne de Milton. Ici le sentimentalisme chevaleresque a disparu, et il a été remplacé par le véritable idéal.

(2) Il y a dans les lettres morales de la *Nouvelle Héloïse*, comme au reste dans l'*Emile*, une plénitude, une abondance d'idées profondes et justes, qui était tout à fait nouvelle dans la poésie française ; il faut attribuer cette richesse savoureuse, digne de Sénèque et de Shakespeare, au retour de Rousseau vers la réalité. Il puisait de nouveau aux sources sacrées de la nature.

l'immortelle nature. Son âme était au centre de l'univers : elle a connu dans sa plénitude l'émotion du spectacle que Dieu donne incessamment à l'homme [1].

Avec Rousseau, le principe de la Réforme pénètre donc de nouveau dans la littérature de la France : mais cette seconde poésie protestante en langue française est bien plus complète et plus forte que la première : elle prend sa place à côté des littératures nouvelles de la Suisse allemande, de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Je l'ai dit, Rousseau est à Genève, au 18me siècle, le centre du mouvement : il marque le plein dégagement de l'idée nouvelle. Mais elle inspire aussi des esprits moins aventureux, et qui se tiennent plus près de la réalité. Les uns s'occupent de la société, les autres de la nature.

L'activité politique de Genève, au 18me siècle, devait faire naî-

[1] Les défauts de Rousseau sont presque uniquement ceux de son époque : et d'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'il écrivait pour la France. C'est, quant au fond, une foi exagérée dans la puissance des idées, une trop haute opinion de l'homme et de sa raison : précisément l'inverse des systèmes du 16me siècle : mais la réaction était nécessaire, pour restaurer la notion de l'homme et du peuple, vis-à-vis de celle de Dieu. Quant à la forme, elle est, chez Rousseau, beaucoup trop agressive, oratoire, emphatique : la *thèse* y tient trop de place : ce défaut dérive de celui que nous avons signalé dans le fond des idées. Ils devaient caractériser l'un et l'autre une période de rénovation comme le 18me siècle. — Parmi les appréciations récentes de Rousseau, je n'en citerai qu'une, celle de M. Bungener (dans *Voltaire et son temps*). Cet auteur est un homme de savoir et d'esprit, mais, d'une part, il se laisse trop préoccuper par les questions actuelles, et, de l'autre, il a pris l'habitude de ne voir que le petit côté des faits et de tout réduire en anecdotes. Ses vues manquent ainsi de toute largeur historique. Dans son appréciation du 18me siècle, il me semble avoir été injuste, soit envers Rousseau, soit envers l'époque en général. Envers Rousseau, en ce qu'il l'a confondu avec les *philosophes*, et n'a pas voulu voir cet esprit si profondément religieux, ce spiritualisme et cette haute poésie qui lui donnent sur eux une si grande supériorité. Envers le 18me siècle, en ce qu'il a complétement méconnu l'importance de cette époque mémorable, et oublié tout ce que nous lui devons. Sans doute, en France, elle est fort incomplète, elle est trop exclusivement *humaine;* mais il fallait une réaction dans ce sens, et cette réaction ne pouvait s'opérer que dans le milieu français. Il faut voir ainsi le 18me siècle à sa place dans l'histoire et dans ses rapports avec l'époque précédente. Et surtout, je le répète, il faut reconnaître quelles étroites relations unissent les idées de Rousseau à celles de la Réforme. M. Bungener est protestant : s'il est logique, il doit admettre les conséquences du principe. Autrement, il tomberait dans la même erreur que ses adversaires, les écrivains français de l'école démocratique, car, en général, ils séparent complétement Rousseau de la Réforme. C'est là un résultat de cette tendance de notre époque à isoler toujours les questions les unes des autres.

tre les théories sociales, elle devait faire comprendre la vie des Etats. En outre, l'époque était favorable aux spéculations de ce genre. L'Europe romane vit d'abord les conséquences politiques et juridiques de l'idée nouvelle : tel est, par exemple, le caractère du mouvement intellectuel de l'Italie, au 18me siècle. Il en devait être de même pour la Suisse française, qui, déjà, au temps de la Réforme, avait conçu avec tant de vigueur l'Etat chrétien : aussi voyons-nous la philosophie nouvelle pénétrer de bonne heure dans le système politique et juridique, avec Burlamaqui, Barbeyrac, de Félice, pour ne pas revenir sur ce que nous avons dit de Rousseau. Mais, surtout, les luttes civiles de Genève firent l'éducation de plus d'un esprit : et en particulier, c'est dans ce milieu agité que se forma Delolme, le successeur de Montesquieu dans l'appréciation lumineuse et profonde des faits juridiques. Delolme a jugé l'Angleterre comme Polybe avait jugé Rome : il a fait un livre admirable de législation comparée, écrit avec une simplicité nerveuse et digne de l'antiquité : et on peut, je crois, dire qu'il a été le premier théoricien de la monarchie constitutionnelle. Il se distingue de Rousseau et de la plupart des penseurs de son époque par un sentiment vrai de l'évolution historique : et surtout, il a bien compris l'Europe moderne, il a même entrevu l'importance des origines germaniques, comme Mably, et comme Hotman, au 16me siècle. Il faudrait signaler principalement ses comparaisons entre l'Angleterre, d'une part, Rome et la France, de l'autre : il y a là des vues historiques d'une singulière profondeur. Delolme peut donc être considéré comme le précurseur de Sismondi et surtout de Benj. Constant. C'est un des premiers esprits qui nous aient mis en relation avec l'Angleterre, comme centre du libéralisme positif et pratique.

Ainsi la société commençait à laisser pénétrer la lumière philosophique. Mais la nature attirait les esprits avec plus de force encore : l'étude de ses richesses et de ses mystères était alors dant toute sa fleur de nouveauté, et l'homme, dont l'énergie morale était intacte, apportait à ces recherches un respect et une fraîcheur d'impressions qui se sont perdus depuis au milieu du panthéisme et des spécialités scientifiques. — Genève possède au 18me siècle une littérature philosophique pleine de grandeur et de poésie, qui, pareille aux eaux limpides de notre lac, reflète dans le miroir encore pur de l'âme humaine, les magnificences de l'univers. — De Saus-

sure décrit les Alpes dans un style d'une admirable fraîcheur et d'une sérénité antique : on les voyait alors pour la première fois, ces Alpes sacrées, qui devaient plus tard inspirer nos poètes et nos peintres : mais leur majesté n'accablait point l'âme du philosophe genevois, parce qu'elle retrouvait, comme celle de Haller, le Dieu de la Bible au milieu de ces grandes scènes : elle spiritualisait ainsi ces richesses matérielles au lieu de se perdre en elles, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui. — Charles Bonnet embrasse l'ensemble des êtres dans ses profondes et sereines méditations : il possède et sait communiquer le sentiment de la vie universelle, il l'aime et la respecte dans les êtres les plus imparfaits : comme Leibnitz, et à l'inverse de Descartes, il laisse pénétrer la force spirituelle jusqu'aux dernières profondeurs de la matière. Mais il ne dérive jamais vers le panthéisme : il garde la foi au Dieu de l'Evangile et à la liberté de l'homme dont il maintient les droits vis-à-vis de la nature. En cela, il continue la tradition de Cicéron et de Sénèque, et se rapproche des savants anglais, qui, aujourd'hui comme autrefois, ne séparent jamais Dieu de son œuvre, tandis que, pour la France et l'Allemagne, le monde est le plus souvent tout. — Bonnet sut donc concilier le christianisme avec l'idée de l'immense nature : il le défendit ainsi avec d'autant plus de succès. Un esprit tout pareil animait alors la philosophie de la Suisse allemande et lui donnait la même animation poétique : cette sagesse chrétienne des savants genevois inspire aussi Haller, Lavater, Zimmermann. — Et il en résulte un magnifique ensemble, aujourd'hui trop oublié (1), et qu'il faudrait comparer à la philosophie écossaise et opposer, soit à la critique dissolvante, au subjectivisme et au panthéisme de l'Allemagne, soit au matérialisme français du 18me siècle. L'homme reprenait enfin possession de son domaine, le monde immense et varié. Sa pensée, long-temps captive dans les liens de l'idée, parcourait l'univers avec l'enthousiasme de la liberté. Genève eut, nous venons de le voir, sa glorieuse part dans ce concert de louanges à l'Eternel, qui s'élevait alors du milieu des nations protestantes enfin réconciliées avec la réalité.

Ainsi notre poésie a dès l'abord toute son ampleur, elle débute

(1) Je crois pouvoir dire ici qu'un jeune savant genevois, M. Ed. Humbert (le neveu du philologue), a fait de la philosophie suisse au 18me siècle l'objet spécial de ses études.

avec l'éclat d'un hymne inspiré : c'est la voix d'un peuple libre devant les regards duquel l'univers s'est soudain éclairé.

Cependant la poésie s'éveillait dans les frais vallons du pays de Vaud : et, au risque d'anticiper un peu, je dois caractériser ici ces commencements de la littérature vaudoise dans leur opposition avec ceux de la nôtre. Le contraste est frappant : rien de plus local et de plus intime que ce début. Ce sont les romans délicats et voilés de Mme de Charrière, encore un peu trop voisins de ceux de l'abbé Prévost (1) : ce sont les premiers travaux historiques du naïf et spirituel doyen Bridel (2) : un peu plus tard, les gracieuses et touchantes productions de Mme de Montolieu. La littérature vaudoise commence donc par le plus complet réalisme et s'oppose ainsi très-nettement aux débuts de la nôtre. — Ce contraste s'explique aisément. En effet, le pays de Vaud, dans ces premiers temps de sa vie littéraire, n'était pas encore émancipé, sa nationalité n'avait encore pu se former : et pourtant, comme il était alors le rendez-vous de l'Europe, les esprits s'y éveillèrent à peu près en même temps qu'à Genève (3). Mais, le peuple ne possédant que les régions inférieures de la vie, ils ne purent atteindre dès l'abord les sommets du sentiment et de l'idée : ils se préoccupèrent des réalités qui les entouraient immédiatement. De là cette première littérature essentiellement locale. D'un autre côté, comme le pays était ouvert à tous les vents et que les âmes subissaient involontairement toutes les influences du dehors, nous ne devons pas nous étonner de rencontrer, à côté de ces œuvres intimes, le cosmopolitisme de Benjamin Constant. Ame prématurément déracinée du sol natal et emportée par les orages de l'époque, il représente l'idée nouvelle et non les douces et poétiques réalités de la patrie :

(1) Sur la vie et les œuvres de Mme de Charrière, voyez Sainte-Beuve. — Ce critique profond et intime est presque le seul qui, en France, ait compris notre littérature; et encore, ne l'a-t-il guères envisagée que dans son élément esthétique. Comme poète, il se rattache tout-à-fait au monde protestant.

(2) Bridel avait, en parlant du moyen-âge, cette bienveillante ironie qu'on témoigne quelquefois aux enfants : de là le piquant de ses livres, en particulier de son *Sauvage du lac d'Arnon*. — Dans son œuvre historique, Bridel avait, du reste, eu des prédécesseurs, Ruchat, en particulier.

(3) Les travaux de De Crousaz et surtout de Tissot suffiraient pour le prouver. — Sur le mouvement intellectuel du pays de Vaud au 18me siècle, voyez l'*Histoire du canton de Vaud*, par Verdeil, tome III, et Olivier, *Le canton de Vaud*.

il est sceptique et triste comme Sénancour [1]. Ainsi, dans ces commencements de la poésie vaudoise, nous trouvons déjà le trait qui la caractérisera plus tard, lorsque le peuple se sera formé et que sa vie spirituelle s'épanouira librement : d'une part, le plus intime réalisme, et de l'autre, une tendance bien marquée à l'idéalisme. Seulement, la distance est maintenant beaucoup plus grande qu'elle ne le sera, entre l'idée et la réalité; et surtout, l'idée de Benjamin Constant est flottante, indécise, tandis que celle de Vinet sera précise et ferme : l'une est purement cosmopolite, tandis que l'autre est nationale, parce qu'elle est décidément chrétienne. Mais l'analogie n'en subsiste pas moins entre les deux époques et je devais la signaler. — Comme je l'ai dit, j'ai un peu anticipé, afin de présenter ces considérations dans leur ensemble. Je reviens maintenant à la littérature genevoise.

La Révolution française avait été préparée par les doctrines de nos auteurs, unies à celles de l'Angleterre et de l'Amérique. Et quand elle eut éclaté, bien des Genevois prirent part à la lutte, toujours pour défendre les saines idées [2]. Mais, par suite du vice fondamental de la civilisation française, la Révolution n'avait pu être qu'extérieure : elle manquait de base morale : il n'y avait pas là

[1] Il y a aussi bien de la tristesse dans le roman de *Caliste*, par Mme de Charrière (dont l'influence fut, comme on sait, très-notable sur la jeunesse de B. Constant). Mme de Charrière semble avoir admirablement compris les fatalités inaperçues de la vie ordinaire, ces futiles circonstances qui décident sans bruit d'une vie entière. — Au reste, Mme de Charrière, hollandaise de naissance, se trouvait chez les Vaudois et les Neuchâtelois à peu près dans la position qui a été celle de B. Constant. Il est assez curieux que le pays de Vaud doive sa première poésie à une étrangère. Et cette poésie pouvait aisément être triste : quand la vie politique manque, le pathétique des destinées individuelles se dégage d'autant plus facilement : voyez aujourd'hui la Russie.

[2] On sait avec quelle sagacité plusieurs d'entre eux ont apprécié la Révolution française : ainsi Dumont et Mallet-Dupan. Leurs jugements rappellent beaucoup ceux des Américains, de Gouverneur-Morris, par exemple. Ils dominaient les faits du haut de leur idéal de démocratie chrétienne et surtout de leur expérience politique. Ce fut encore le cas de Duroveray et de Clavière : j'ai déjà cité Delolme, et je devrais citer aussi D'Ivernois et Gallatin. — On pourrait reprocher à Dumont d'avoir trop isolé le droit et la politique de l'élément moral, à l'exemple de son maître Bentham. Il en est résulté que son influence sur Genève, après la Restauration, n'a pas été entièrement heureuse. Comme De Candolle, il avait poussé trop loin la *spécialisation* scientifique. C'est là, au reste, un défaut qui n'est point rare en Angleterre : les individualités y sont en général complètes, mais il n'en est pas toujours ainsi des systèmes.

de nation qui pût supporter l'Etat nouveau, bien plus lourd et bien plus puissant que l'ancien. Et le résultat final, ce fut la restauration du romanisme impérial dans toute sa rigueur despotique: les droits de l'âme, qui avaient été le principe des actes de l'Assemblée constituante, furent violés et la liberté étouffée. L'idée toute protestante de 89 dut céder devant la force irrésistible de l'*Etat* qu'elle avait produit en détruisant les priviléges. La France devint le centre d'un nouvel Empire: elle servit d'instrument à un César de race italienne, comme ceux du monde payen. Mais cet Empire ne devait pas être plus solide que celui de Charles-Quint: il succomba devant l'effort des nations germaniques.

Mais avant cette lutte suprême dont les rois devaient malheureusement corrompre le résultat, l'Etat nouveau trouva des adversaires dans les âmes restées fidèles au culte de l'idée libérale: Benjamin Constant fut un de ces champions du droit, et il garda ce rôle glorieux jusqu'à sa mort. Il fut au nombre des écrivains qui conservèrent la tradition de 89 et qui servirent de lien entre le 18me siècle et l'école philosophique et littéraire de la Restauration: l'idée moderne renaquit alors en France, épurée par l'expérience de la vie politique, mais pour s'altérer bientôt de nouveau sous l'action d'un milieu qui ne pouvait nourrir cette flamme pure (1). Genève, redevenue Suisse, fut, pendant ces années, l'un des centres du mouvement; elle joua de nouveau, vis-à-vis de la France, le rôle qu'elle avait rempli durant la période qui précéda la Révolution.

Je viens d'indiquer quelle fut notre mission, une fois que l'idée protestante fut devenue l'âme de la civilisation française: cette idée nous réclamait pour ses champions. J'ai hâte d'en venir au plus illustre d'entre eux, à l'écrivain qui l'a conçue et qui a su l'exprimer dans toute sa grandeur et dans toute sa beauté, à Mme de Staël. Ce nom est notre plus beau titre de gloire; il résume la mission européenne de notre Suisse romane, et je ne vois dans la littérature française aucun écrivain qui puisse être mis au-dessus ou même au niveau de Mme de Staël: elle les dépasse tous par la pensée et par le cœur.

J. Hornung.

(1) Le rôle de Genève sous l'Empire est curieux: elle était alors une espèce d'oasis pour les idées anglaises et écossaises (la *Bibliothèque britannique*, P. Prévost, etc.).

LETTRES ÉCRITES DE GENÈVE.

(DEUXIÈME LETTRE.)

I. — JEAN HUMBERT. Nouveau Glossaire genevois. — Genève, Jullien frères, 1852. — 2 volumes in-12.

II. — C. AYER. Grammaire française, 1re partie (Lexicologie et Lexicographie). — Lausanne, Martignier, 1851. — 1 volume in-12.

Les lecteurs de la *Revue Suisse* auraient-ils eu la mémoire plus longue que moi, et se rappelleraient-ils encore une lettre qui date déjà de trois mois, d'une saison ? Quoi qu'il en soit, cette lettre vient de me repasser sous les yeux. En terminant, elle disait au revoir et non pas adieu, salutation qui contenait une promesse. N'osant invoquer en ma faveur le bénéfice de la prescription, et n'étant dès-lors pas quitte, il me faut reprendre la plume. Mais, dans cette seconde lettre, je profiterai des divisions établies dans la première. En Mars, nous avons fait l'appel et le réappel des productions intellectuelles de l'année 1851 pour Genève. En Juin, déposant le gros bagage du statisticien littéraire et n'emportant dans notre poche que deux petits ouvrages, nous entreprendrons une excursion de touriste dans un des districts les moins visités du grand pays de la science, et, moins pressés par le temps, nous pourrons regarder plus à loisir. Au rapide défilé du *Bulletin*, pourra succéder l'examen plus détaillé de la *Critique*.

I.

Tout peuple attache à la langue qu'il parle une grande importance, et cela doit être, car sa langue c'est lui-même, c'est sa tradition et son génie, son passé et son présent, sa confidence et son secret, son ame et sa vie spirituelle tout entières. Une langue est à la fois la mère, l'épouse et la fille d'une nation, qui retrouve en elle un autre soi-même et doit l'aimer de toutes les formes de l'amour.

La manière dont chaque peuple aime sa langue varie avec le caractère national : sentimentale, passionnée, fanfaronne, respectueuse, tendre, bruyante, religieuse suivant les cas, cette affection est aussi diverse que le type extérieur ou le tempérament de la race et que la nature du climat ou du pays. Les peuples qui ont, par exemple, l'instinct dominateur résistent aux langues étrangères et s'efforcent de les asservir dans la mesure de leur ambition et de leur énergie : ainsi l'Espagne qui a tenté de réaliser la monarchie universelle ; ainsi l'Italie qui rêve encore aujourd'hui, dans sa déchéance, la royauté morale de l'Europe, témoin le livre récent de Gioberti ([1]) ; ainsi l'Angleterre et la race anglo-saxonne qui ne rêvent pas, mais pratiquent l'envahissement et l'exploitation des quatre et même des cinq parties du monde.

La France, aussi ambitieuse et plus encore, puisqu'elle aspire à la domination des esprits et qu'elle croit porter la houlette et le glaive de la Providence et le flambeau de l'avenir, n'a pas manqué à cette loi. Nul peuple ne s'est, plus que le peuple français, occupé de sa langue, pour la travailler, la polir, la déterminer ; nul n'a été plus jaloux de sa pureté et de son élégance, aucun n'en a célébré plus haut les perfections et porté plus loin les conquêtes *littéraires*.

Il semblerait donc que nul peuple ne dût mieux *connaître* son propre idiome. Cependant il n'en est rien, et il faut le dire, la philologie française, j'entends la philologie appliquée au français, est une science encore à faire ou peu s'en faut. La langue française a produit une foule de chefs-d'œuvre, une armée de merveilleux écrivains ; elle a été maniée aussi et peut-être plus habilement qu'aucune langue moderne ; mais la science de cette langue en est encore aux bégaiements du berceau. Les artistes du langage ont été infiniment supérieurs aux critiques du langage : la théorie ne s'est point élevée au niveau du fait. Pourquoi ? parce que la langue est restée objet d'art et n'est pas assez devenue objet d'étude, et que dans l'étude on s'est laissé guider par l'intérêt pratique ou par l'intérêt littéraire, sans arriver jusqu'à l'intérêt scientifique. On a étudié sa langue pour en posséder l'intelligence ou pour s'en faire une puissance, ce qui est bien, mais rarement pour la connaître elle-même, d'une façon désintéressée, ce qui n'est pas mieux, mais également bien. On l'a traitée comme un moyen : reste à s'en faire un but.

Mais nos grammairiens, nos lexicographes ?... Ils ont été nombreux,

([1]) *Del Primato dell'Italia*, ou de la suprématie intellectuelle, morale, religieuse, philosophique et civile de l'Italie.

et je ne voudrais pas méconnaître les services qu'ils ont rendus ; seulement, il faut appeler les choses par leur nom, leurs services ont été essentiellement pratiques et non scientifiques. Collecteurs patients et minutieux, ils ont beaucoup accumulé de matériaux ; mais, routiniers dans leurs tendances, empiriques dans leur méthode, étroits dans leurs vues, en un mot, dépourvus de philosophie, ils ont en général multiplié les énigmes au lieu de les résoudre, compliqué au lieu d'expliquer, alourdi l'esclavage des rites, enfin pétrifié la vie et les lois de l'idiome, au lieu de les spiritualiser. Lévites dévoués au culte de la langue et à la révélation de ses mystères, ils en sont devenus trop souvent les pharisiens et presque les faquirs, et leur culte formaliste, dégénéré en idolâtrie sinon en fétichisme, a peut-être, en France, encore plus fait de tort à l'esprit scientifique qu'il n'a été utile aux lettres.

Pour qu'une langue puisse devenir objet de science, dans la rigueur du terme, il y a deux conditions à remplir : la première, objective, que cette langue soit une chose logique en soi, nécessaire, liée, conséquente, comme une œuvre de la nature ; la seconde, subjective, que le phénomène soit étudié dans un esprit vraiment philosophique. Sans l'un des points, il n'y a rien à comprendre, sans l'autre on ne comprend rien. D'une part, si la langue est quelque chose d'arbitraire, d'artificiel, de convenu, on ne peut que la constater et l'accepter telle quelle, car chercher une raison à l'irrationnel, une méthode au caprice, c'est peine perdue : la science et le hasard s'excluent comme la lumière et les ténèbres. D'autre part, si, pour avoir compté les organes d'un animal, mesuré, décrit les os de son squelette, les dents de sa mâchoire, ses veines, ses artères ou nombré les poils de son manteau, on croit comprendre son organisation et avoir pénétré l'intérieur de sa vie, si l'on confond le signe avec la chose signifiée, le coquillage avec son habitant et l'effet avec la cause, on peut se croire naturaliste, mais on prend la défroque de la nature pour la nature elle-même.

Pour être équitable, il faut, du reste, faire observer que les obstacles qui ont retardé l'apparition d'une étude scientifique de la langue maternelle étaient et sont considérables, car ils résident dans la constitution même, soit de la langue française, soit du génie français.

La langue française, comme tous les idiomes d'origine latine, langue hybride née du croisement de deux systèmes grammaticaux opposés, les systèmes synthétique et analytique, langue de compromis entre deux races antagoniques, langue de transaction entre des vainqueurs et des vaincus, entre des barbares et des civilisés, entre le Nord et le Midi, sorte de détritus d'une ancienne civilisation amalgamée pour une

civilisation nouvelle, semblable aux matériaux de ces temples païens en ruine qui servent à construire des églises au Christ, cette langue, comme toutes celles de formation secondaire, privée de développement spontané, broyée comme au mortier, troublée dans ses opérations vitales, née d'un conflit et d'un bouillonnement séculaires, présente le spectacle d'une cristallisation tourmentée, irrégulière, contradictoire, qui n'a plus la clarté et la simplicité relatives des produits de la nature, mais la bizarrerie imprévue et l'enchevêtrement fantasque des produits historiques.

Le génie français, si net, si droit, si vif, qui décompose avec une si rare sagacité, qui découvre si bien la tendance et la loi, qui décrit, généralise et formule avec tant de précision, est pourtant encore superficiel dans sa clarté et sa rigueur. Il reste volontiers *en dehors* des choses qu'il étudie et conséquemment les saisit par leurs dehors : aussi atteint-il plus leur forme que leur substance. Il est rationnel et non spéculatif; il exploite les idées plutôt qu'il ne les invente, il les discipline plutôt qu'ils ne les crée, bref, ce génie est instinctivement mathématique, politique et militaire, parce qu'il est formel, et sa catégorie supérieure est la notion de mécanisme, qu'il applique partout dans la nature, l'histoire et la pensée. C'est là ce qui fait sa supériorité d'expression et d'exécution, mais aussi ce qui le maintient dans les régions extérieures de la philosophie, en le détournant des régions profondes qui réclament d'autres puissances, d'autres dons. On pourrait dire aussi d'une façon plus brève que, dans le domaine de l'intelligence, l'esprit de la race gallo-franque est plus abstrait que scientifique et plus scientifique que philosophique. Présentées sans preuves, ces considérations, je le sens, paraîtront, à certains lecteurs, des témérités impertinentes, et à d'autres, des notions vagues et vides. Comme il faudrait tout un livre pour les démontrer, je dois me résigner à rester ici purement affirmatif à leur sujet.

Une légère présomption en leur faveur, c'est le fait que la philosophie du langage est née ailleurs qu'en France, et que, ce fait, elles peuvent servir à l'expliquer. Mais l'étrangère n'a point boudé la France; elle y est revenue parfois en visite, ainsi dans les *Eléments de linguistique* de Nodier. Puis la linguistique a renouvelé la philologie, et la philologie a eu en France d'illustres représentants. Toutefois, notons-le, ce sont les langues mortes, classiques ou primitives, ou bien parmi les langues modernes, celles de l'Asie, qui ont eu le privilége d'être étudiées scientifiquement. Les Hase, les de Sacy, les Rémusat, les Eichhoff, les Ad. Pictet, et l'un des plus illustres de tous que la mort vient d'enlever avant

l'heure, E. Burnouf, le Champollion de la Perse et du Thibet, ont exploré les différentes zônes du temps et de l'espace. Au contraire, les langues vivantes ont été délaissées; la langue maternelle en particulier n'a guères profité aux immenses découvertes qui se sont faites dans cet ordre de travaux. Elle n'a pas été soumise aux méthodes modernes ; ses dictionnaires et ses grammaires se meuvent, pour l'ordinaire, imperturbablement dans les ornières traditionnelles, grossissant leurs matériaux, mais ne changeant pas d'esprit.

Comment fonder une philologie française? Il faut deux choses : d'abord traiter le français comme le grec, l'hébreu ou le sanscrit, ensuite se persuader que la philologie peut cesser d'être une agglomération de faits, de règles et d'exceptions et s'élever au rang de science. Abolissons l'*usus tyrannus*, ne l'acceptons jamais pour raison décisive, mais derrière lui cherchons toujours son *comment* et son *pourquoi*, sa provenance et son motif, et la philologie sera possible.

Pour comprendre le français, il faut à la fois le vivifier par ses sources et l'illuminer par la raison, le balancer entre la nature et la logique, entre son origine particulière et le but général de tout langage : à ce prix, il deviendra transparent pour la science. Je m'explique.

Son dictionnaire et sa grammaire existent. On peut les concevoir meilleurs, mais n'importe. Je les suppose parfaits pour abréger. Ce n'est encore là que la statistique de la langue *écrite*. Or la langue écrite est sortie de la langue *parlée* et s'y alimente comme un arbre par ses racines. De là un premier travail à réclamer : *Etude de tous les patois et dialectes vivants de la langue française.*

Et la langue *actuelle* ne peut s'isoler de la langue antérieure, ni son présent être pénétré sans le secours de son passé. Second travail : *Dictionnaire et grammaire historiques de la langue totale.*

Et aucune langue *spéciale*, surtout si elle est *dérivée*, ne possède en elle la clé de sa destinée et de son organisation. Troisième travail : *Eclairer la philologie française par la philologie comparée*, des langues sœurs, mères ou aïeules du français.

Et la linguistique *expérimentale* est incomplète, puisqu'elle reste dans le domaine du relatif, du variable; elle ne se complète que par son contraire, la linguistique *rationnelle*, qui déduit mathématiquement de la nature de l'esprit humain les conditions du langage. Quatrième travail : *Grammaire générale.*

Et ces deux formes de la linguistique sont insuffisantes parce qu'elles sont opposées; elles ne rencontrent leur repos et leur satisfaction que dans la *philosophie du langage et des langues*, vers laquelle con-

vergent, comme vers leur éclatant sommet, les quatre arètes de cette pyramide philologique. Là trouvent leur sens et leur valeur tous ces multiples et difficiles travaux.

La savante, audacieuse et philosophique Allemagne, les a tous entrepris de front pour toutes les langues connues, et des infatigables veilles d'hommes qui pour la plupart vivent encore, les Guillaume de Humboldt, les frères Grimm, les Pott, les Diez, les Bopp, les F. Becker, les Lassen, les Lepsius et beaucoup d'autres, est sortie, tout armée et toute rayonnante, une nouvelle science, jeune et déjà mûre, une des plus belles conquêtes de notre siècle, comparable et parallèle aux découvertes de Cuvier, et qui ouvre dans l'histoire, comme celles-ci dans la nature, des horizons inattendus et prodigieux.

Ce sont aussi des Allemands qui ont fondé la philologie française. Ils se sont préoccupés des dialectes, dont on ne se souciait guères en France; ils ont assis sur ses bases la grammaire historique et comparée de la langue de leurs voisins, et appliqué dans toutes ces recherches l'esprit et les procédés de leur nation. Quelques travaux français les ont suivi dans cette voie, ainsi ceux de Raynouard et d'Ampère. Mais à cette heure encore, il y a plus d'ardeur à ce travail en delà qu'en deçà du Rhin, ensorte que c'est peut-être en Germanie que la langue française arrivera à se *comprendre* elle-même.

La Suisse, comme pays intermédiaire, amphibie de race, d'histoire et de génie, bilingue, d'ailleurs, et bicéphale, est bien placée pour prendre part à cette œuvre. Elle a en effet toujours compté dans son sein des philologues distingués. La Suisse romande entr'autres cultive avec zèle l'étude pratique et scientifique des langues. Bien des ouvrages, dont la *Revue Suisse* parlera peut-être quelque jour, y ont été récemment publiés sur la langue allemande; et voici deux livres, apparus presque à la fois, l'un à Genève, l'autre à Fribourg, qui rentrent dans la classe des travaux que je demandais plus haut pour la nouvelle philologie française.

Par une rencontre heureuse, MM. Humbert et Ayer représentent les deux points de vue inverses. Le premier, dans son *Glossaire* où il recueille soigneusement un des patois populaires de notre langue, concourt à la connaissance de la langue française *parlée*, connaissance dont nous avons vu l'avantage. Le second, dans sa *Grammaire*, où il oblige la végétation irrégulière et entortillée des formes de notre langue à rentrer dans les lignes inflexibles d'une grammaire générale, essaie d'élever le français jusqu'à la *rationalité*, essai que nous avons vu nécessaire. Considérons ces livres de plus près.

II.

Qu'est-ce qu'un *Glossaire?* Ce n'est ni un *Dictionnaire,* qui est une collection complète de tous les faits relatifs à un certain ordre de connaissances et conservés par la parole (dictionnaires de géographie, d'histoire, de jurisprudence, etc.), ni un *Lexique*, qui est le dictionnaire d'une langue et en conserve tous les mots et toutes les locutions; ni un *Vocabulaire* qui est un extrait spécial du lexique, fait dans un but donné, scolaire, scientifique ou autre (vocabulaire grec, vocabulaire de chimie, de mécanique, etc.). — Qu'est-ce donc? D'abord un glossaire a pour objet la langue parlée et non la langue écrite; plus spécialement la langue parlée dans sa localisation, c'est-à-dire, les dialectes et les patois. Il n'est pourtant pas non plus le lexique d'un patois, car il ne prend pas *tout* ce patois, mais il choisit en lui. Laissant de côté ce qu'il a en commun avec d'autres, il recueille seulement ce qu'il offre de distinctif et d'unique. Un glossaire est donc la collection des idiotismes locaux particuliers à un dialecte déterminé de la langue parlée. On pourrait le comparer à un choix des curiosités végétales, à la flore spécifique de tel ou tel canton d'un grand pays.

Le *Glossaire genevois* n'est donc point l'expression de la langue parlée à Genève; c'est, pour ainsi dire, le musée de ses monstruosités, ou pour être moins dur et plus vrai, c'est l'herbier des plantes locales que produit spontanément son sol philologique, et qui, dans le jardin élégant de la langue écrite, sont et doivent être appelées de mauvaises herbes.

Un *Glossaire genevois* existait déjà et avait même eu deux éditions (1820 et 1827), preuve de son utilité. Mais il était épuisé. D'ailleurs 25 années avaient augmenté les besoins des lecteurs et les ressources des érudits. Aussi le *Nouveau glossaire* de Humbert a-t-il pu être très supérieur à l'ancien de Gaudy-Lefort. Il a biffé les étymologies d'aventure, empruntées au celtique, sagesse que n'a point eue Bescherelle dans son grand *Dictionnaire national.* Ses définitions sont plus exactes. Surtout il a doublé la collection des vocables indigènes, et enrichi leur interprétation, par la comparaison du dialecte qui se parle au pied du Salève avec une vingtaine d'autres dont les glossaires sont imprimés. Trois pièces burlesques (2 en prose, 1 en vers), centons du jargon le plus cocasse et le plus désopilant, vrais plats d'andouilles et *saturæ* macaroniques, qui exhalent, une lieue à la ronde, le plus pur fumet de terroir, ont été ajou-

tées spirituellement au dernier volume pour égayer cette philologie. Telles ont été les améliorations que les efforts persévérants de l'auteur aidé du secours de plusieurs amis que nomme l'avertissement, ont permis de réaliser. — En tête du premier volume, une notice nécrologique, due à la plume respectueuse et ferme d'un ancien disciple, raconte la vie et les travaux de cet homme de science et de bien, connu dans la philologie arabe et française, auteur de la *Mythologie élémentaire* et du *Manuel chronologique*, de Jean Humbert, qui, dans le Glossaire genevois a laissé comme son testament, dont sa main défaillante n'a pu écrire l'adresse ni achever les dernières lignes.

L'intérêt que présente ce glossaire est triple : pratique, littéraire, scientifique.

Pratique : les riverains du Léman, en regardant dans ce miroir leur langage, y verront des taches et les moyens de les faire disparaître, ses fautes et leur correction.

Littéraire : les écrivains du pays, peintres de mœurs et nouvellistes, qui se sentiraient l'aptitude à élever jusqu'à l'art la vie populaire qui les entoure, comme l'ont fait Hebel et Auerbach pour la Souabe et la Forêt-Noire, W. Scott pour l'Ecosse, Brizeux et Souvestre pour la Bretagne, G. Sand pour la Creuze et le Berry, ceux qui, suivant les traces de Töpffer, sauraient découvrir la poésie de notre nature, de notre histoire et de notre société particulières, et, avec le tact divinatoire du talent, extraire du fumier d'Ennius les perles et l'or de la beauté, pourront, de ce baragouin même, tirer un parti artistique : le *Presbytère* l'a tenté.

Scientifiquement, la philologie, l'ethnographie et la psychologie, ont chacune quelque chose à y récolter ; l'une prend les signes, l'autre les choses qu'elles expriment, la troisième l'esprit qui se révèle dans ces choses et sous ces termes. — Le philologue se félicitera de faire la connaissance de 4,000 termes étrangers même au langage populaire de la France, et aux lexiques les plus complets. Ces termes désignent des choses, ou certains aspects des choses, des qualités ou des actions qui souvent n'ont pas de noms ailleurs et restent sans équivalents exacts. Des idiotismes curieux, des flexions particulières, des formations originales, élargiront sa collection de faits grammaticaux. Déjà, par exemple, au point de vue purement phonétique, il remarquera : 1° une consonne nouvelle et inexprimable en caractères français, qui est propre au suédois, fusion de *kji* et de *tji*, que j'appellerais volontiers le *k mouillé* (ainsi *écuerne*, prononcez *é-k-i ieurne)* ; 2° une *l* et une *n mouillées* initiales, qui sont inconnues au français classi-

que et se retrouvent en espagnol où elles s'écrivent *ll* et *ñ* (ainsi GL-*affer*, prononcez comme dans *ll*anos ou comme *gli* en italien, comme *li* dans pi*li*er, comme *ill* dans fille, — GN-*iffe*-GN-*affe*, prononcez comme *gn* dans pi*gn*on); 3° une lettre euphonique de plus qu'en français, pour les liaisons, le *d* outre *t*, *s* et *l* (ainsi : je vous suis *d*-obligé); 4° des permutations de voyelles et de consonnes, des métathèses (d-*arn*-ier = d-*err*-ière et inversément *e*-rrière = *a*-rrière; f-*rou*-mi = f-*our*-mi; é-*quiffl*-e = é-*cliff*-e; f-*l*-amboise = f-*r*-amboise), etc.

L'ethnographe y recueillera les termes qui caractérisent le pays, les phénomènes atmosphériques (noms des vents), la forme du sol et les accidents de terrain, les noms vulgaires de plantes et d'animaux, puis tout ce qui tient de plus près à la vie humaine (les noms de meubles, d'ustensiles, de vêtements,) tout ce qui retrace les mœurs (usages, fêtes), etc. Que ne donnerions-nous pas pour posséder le glossaire de telle colonie grecque, Panticapée ou Massilie? ce glossaire serait une mine archéologique des plus précieuses. Or les dialectes locaux se meurent et se fossilisent graduellement : les recueillir, c'est faire de l'ethnographie rétrospective, presque de l'archéologie.

Le psychologiste attentif et sagace pourra, déduction faite de ce qui appartient au génie populaire en général, discerner, dans le glossaire, les traits particuliers du génie national genevois.

Ce qui appartient partout au langage populaire, c'est la franchise et la vérité du trait, le relief pittoresque, les onomatopées frappantes. Le *Glossaire* est plein de ces mots expressifs, comme les subst. *avale-royaume*, *guigne-en-l'air*, *fend-l'air*, *gobe-la-lune ;* les adject. *porpu*, *panfu*, *dégruffé*, *embronche ;* les adv. *à-chaple-couteaux*, *à la douce ;* les verbes *zônner*, *rônner* (prononcez *on* comme dans pe*son*, ron*din*), *écalabrer*, *éclaffer*, *jombrer*, *mougonner*, *s'empatouffler*, *se marmanger*, etc. — Mais en fermant ces deux volumes et recueillant ses souvenirs, le psychologiste apercevra bien davantage : l'histoire de ce peuple, son genre d'esprit, son caractère. Ainsi à l'absence d'air, de parfum et de rêverie, à l'extrême rareté d'expressions qui se rapportent à la campagne (comme ces mots charmants : *nant*, *combe*, *prinbois*, *effeuilles*, *fraidieu)*, il devinera une population urbaine, industrielle, resserrée dans les étroites limites d'un municipe, comme des fourmis dans une fourmilière. Cette vie essentiellement citadine et bourgeoise, sevrée des influences calmantes et douces de la nature, ce rapprochement extrême et ce contact perpétuel des hommes, des préoccupations et des soucis engendrent des instincts qui sont loin d'être toujours élégants ou charitables. Aussi, le psychologiste, sans refuser au génie populaire genevois, d'après son glossaire, de l'o-

riginalité et de la vigueur, pourra bien, en dépit d'une certaine cordialité de fond, ne pas le trouver aimable. Deux traits, en effet, dominent dans le dialecte qu'il a produit: le prosaïsme et la moquerie. Il semble avoir l'imagination tournée vers le laid, et le caractère tourné vers les ridicules; il manque de grâce et de bienveillance, c'est-à-dire qu'il blâme, fronde, gronde, ergote, ricane, taquine, résiste et critique un peu sur tout et partout. Le laid, c'est-à-dire, tout ce qui affecte péniblement les sens, tout ce qui choque, impatiente, dégoûte, vexe, le laid occupe une grande place dans le vocabulaire. Mais les deux tiers peut-être des mots sont consacrés au ridicule et créés par l'esprit satirique. Tous les défauts du corps, du vêtement, des manières, de l'intelligence et du caractère, tous les travers avec toutes leurs nuances, sont fouettés de main de maître et marqués au front de ces épithètes excellentes qui font peinture et brûlure. L'analyse du mal ou plutôt du mauvais y est infatigable, impitoyable et sans compensation, car pour des centaines et des milliers de termes goguenards, plaisants, railleurs, dont le badinage est d'ordinaire mordant et dont la gaieté égratigne ou pince, à peine quelques-uns sont donnés à la gentillesse, encore ces derniers sont-ils mignards, ainsi : *chouquet* et *chougnet*, *bougnet* et *bougnon*, etc.

Et si l'on demande au psychologiste des exemples en preuve, il ne sera embarrassé que du choix. Il négligera les sobriquets de métiers (*plantaporet*, *tirelignu*, *curafifi*, *pique-prunes*, *péclotier*, *pinîouf*, etc.), car ces plaisanteries un peu épicées sont familières à la causticité populaire en tout pays. Mais il priera le lecteur de réunir, par exemple, les épithètes qui se rapportent aux femmes, pour voir comment le *Glossaire* parle du beau sexe, du « chef-d'œuvre de la création. » Il pourra ainsi se faire une idée de la tournure d'esprit de ce petit peuple et du genre de son imagination. Hélas, rien n'est moins fleuri, moins poétique et moins flatteur que ces épithètes [1]. Rousseau a dit de ses compatriotes qu'ils étaient plus tendres que galants ; le *Glossaire* se tait sur leur tendresse, ce qui prouverait qu'elle est recueillie et sans parole, mais il retrouve la parole pour la malice, ce qui n'est pas chevaleresque et en effet très peu galant.

[1] Voici pour ceux qui ne voudraient pas encore croire à l'irrévérence du *Glossaire genevois*, une liste de quoi leur faire baisser la tête, je pense : *barjaque*, *begnûle*, *braffe*, *brelaire*, *catiule*, *cauque*, *coffe*, *coquasse*, *crâpe*, *dondaine*, *drugeon*, *faïasse*, *fantôme*, *faratte*, *fillasse*, *folache*, *gâgui*, *galavarde*, *gandrouille*, *garaude*, *gaupe*, *gigasse*, *gribiche*, *gueniche*, *guignauche*, *bregon*, *jacasse*, *ordonne*, *matoque*, *mogêon*, *niôque*, *pouine*, *quinque*, *souillon*, *tapette*, *trouillon*, *tiaffe*, *tiôque*, et après toutes ces épithètes injurieuses, la plus grossière de toutes dans nos pays, à l'inverse de l'Inde, *vache*.

Ce triple intérêt du *Glossaire* contient, ce me semble, la justification de l'auteur et un encouragement pour les lecteurs, même les lecteurs étrangers. Ce travail n'est point un travail puéril, ni cette lecture un temps perdu. L'ouvrage est, du reste, très bien fait dans son genre, quoiqu'il vise à satisfaire un double public, le grand d'abord, ou tout le monde, le petit ensuite ou les érudits. On peut y signaler cependant encore quelques erreurs et un certain nombre d'omissions, bien que fort peu pour un livre de la nature de celui-ci [1].

III

C'est de Fribourg que nous arrive le second ouvrage que j'ai cité en tête de cette Lettre. Il est intéressant de voir, sur les bords de la Sarine, l'activité intellectuelle lutter contre les difficultés et les obstacles de tout genre, et, malgré tant de circonstances défavorables, les hommes d'étude de cette vallée des Alpes alimenter encore un journal littéraire *(l'Émulation)*, et trouver le temps d'écrire et de publier des livres comme l'*Histoire Suisse* d'Al. Daguet, comme la continuation de l'*Histoire de Fribourg* par M. le chancelier Berchtold, et la *Grammaire française* de C. Ayer.

M. Ayer n'a pas fait ses études grammaticales seulement dans nos grammairiens pratiques et routiniers. Il a fréquenté la *Grammaire romane* de Raynouard, l'ouvrage d'Ampère sur la *Formation de la langue française*. Il a profité davantage encore des travaux allemands. Par Diez et sa *Grammaire comparée des langues romanes*, par Becker et son *Organisme du langage*, il a été initié aux deux écoles opposées et complémentaires de la grammaire historique et de la grammaire rationelle. Becker surtout l'a frappé et il l'a adopté pour son maître.

Revenant alors à sa langue maternelle, armé de ressources étrangères, et l'étudiant avec d'autres yeux, il a essayé d'appliquer à notre idiome le système appliqué par Becker à la langue allemande, et par

[1] Ainsi, je crois, si mes souvenirs de collége ne me trompent pas, que *gniable* est le sobriquet des *ramoneurs* et non des cordonniers (on réserve à ceux-ci celui de *gniaf)*; que *arsouil* est du genre masc. plutôt que féminin. Et je ne rencontre pas dans le *Glossaire* les termes : *A la bonne*, ni l'adj. *drôle* dans le sens d'agréable (exemple : il est *drôle* de se baigner dans les chaleurs), ni *piffre* = nez (un gros piffre), ni *horreur* = vilain, audacieux, impertinent, épithète de badinage (exemple : voyez cette petite *horreur !)* ni *à l'horreur* (elle est mise *à l'horreur)*, ni *se chogner*, v. pron. = se presser contre quelqu'un pour s'en faire caresser et dorloter (se dit des jeunes chiens, des enfants), etc.

des disciples de Becker aux langues classiques, au grec et au latin. De ce travail est sorti une nouvelle grammaire française, dont la première moitié est soumise maintenant au public. L'originalité de ce travail ne réside donc pas dans la nouveauté du système grammatical qu'il développe, mais dans la nouveauté de la carrière qu'il ouvre. Voici le plan de l'ouvrage, tel au moins qu'on pourrait le reconstruire, car la table des matières est un peu confuse.

A) Les mots considérés isolément :

I. Envisagés dans leur nature (LEXICOLOGIE).

a) déduits de la proposition.

b) étudiés dans leurs espèces.

aa) abstraitement : mots *notionnels* et *relationnels*.

bb) concrètement :

1° noms (substantifs, adjectifs, pronoms, articles) ;

2° verbes ;

3° invariables (adverbes, prépositions, conjonctions, interjections).

II. Analysés dans leurs éléments : (LEXICOGRAPHIE).

a) éléments matériels (ou phonétiques).

aa) en général : les lettres.

bb) en particulier : voyelles ; consonnes.

b) éléments formels :

aa) dérivation.

bb) composition.

cc) flexion (nominale et verbale).

B) Les mots en relation (SYNTAXE). NB. Cette partie n'a pas encore paru.

Beaucoup de conscience dans une œuvre très-laborieuse ; beaucoup de recherches neuves et délicates dans un domaine déjà bien fouillé et retourné ; une méthode sévère, exacte, précise et presque rigide, analysant, définissant et dénommant sans relâche et sans lassitude ; une rédaction des plus concise et poussant l'économie des mots aussi loin qu'on le peut sans aller jusqu'à l'avarice et à l'obscurité ; le courage de la tentative, et le bon choix du guide ; un vrai talent d'abstraction et de classification : tels sont les mérites de cette grammaire.

Est-elle sans défauts ? loin de là. On y peut relever des péchés d'omission et de commission, des oublis et des erreurs [1]. Mais cela était inévitable et nous n'en ferons pas un reproche à l'auteur.

[1] Nous signalerons, en note, quelques exemples des uns et des autres,

Ce qu'on pourrait lui demander, s'il promet de ne pas prendre la demande en mauvaise part, c'est une confiance moins jeune, soit dans ses sources, soit dans ses propres aperçus. Ainsi les règles qu'il pose sont souvent prématurées, et, moins tranchantes dans leur forme, elles seraient parfois plus justes. La tendance à tout légaliser, ténoriser, cadastrer, est bonne jusqu'à ces limites que la sagesse scientifique doit indiquer : au-delà elle devient abus. Régler n'est pas réglementer et ponctualité n'est pas pointillerie. La modération dans le dogme peut être du respect pour la vérité. Elle est aussi de la prudence. Elle empêchera, par exemple, de poser cet aphorisme absolu (p. 158) : « Les » adj. en *eur* font leur féminin en *rice*, quand ils ont pour base *un*

moins pour les mettre en saillie que pour les voir disparaître et pour montrer l'intérêt avec lequel nous avons accueilli ce travail :

Erreurs : 1. *Ancêtres*, *instances*, *entraves*, s'emploient aussi au singulier (p. 31).

2. Les exemples : *bijou*, *clou*, *fourmi*, donnés à l'appui d'une règle étymologique (p. 78), prouvent précisément *contre* elle. Les dérivés : bijou-*t*-ier, clou-*t*-erie, fourmi-*l*-ière, indiqueraient pour consonne étymologique apocopée *t* ou *l*, tandis que cette consonne est en réalité *l* dans bijou (bi-jou, joyau, jocalia, joailler), *v* dans clou (cla-v-us), *c* dans fourmi (formi-c-a).

3. *Dividende* est masc. et non fém., ce qui infirme la règle en faveur de laquelle il est cité (p. 153).

4. (Page 149) *edere* a pour supin *esum* et non *estum*.

5. S n'est point euphonique, mais étymologique, du moins en français, dans ab-*s*-tenir (p. 148), car le latin dit : *abs*-trahere, *abs*-tinere.

6. On ne dit pas seulement *incessamment* (p. 159), mais aussi *incessant*.

Omissions : Je ne donnerai qu'un exemple :

Le suffixe *ion* ne forme pas seulement des mots *d'action* (p. 138), mais aussi, par synecdoque, des termes exprimant le *résultat* de l'action ; ainsi *création* = monde, *production* = œuvre, etc. Bien plus, ce même suffixe exprime le résultat de l'action, qu'elle ait été *faite* ou *subie* ; ainsi, en opprimant on produit de *l'oppression* (active), et en étant opprimé on éprouve de *l'oppression* (passive). C'est-à-dire, que voilà déjà 3 significations du suffixe au lieu d'une :

ion exprimant { une activité . . . . . 1.
le résultat d'une activité { exercée . . . 2.
subie. . . . 3.

et peut-être ne sommes-nous pas au bout. Mais il faut finir cette note.

» *supin latin*, » et de citer à l'appui : ambassadeur, -drice. Où est le supin qui sert de base à *ambassadeur ?*

Quant aux sources, l'auteur nous paraît incliner un peu trop vers la langue défunte et décomposée des dictionnaires, par opposition à la langue vivante et concrète des écrivains, comme si la valeur de la première n'était pas indirecte et conditionnelle, et son autorité une autorité d'investiture.

L'inconvénient de cette inclination instinctive est surtout sensible dans toute la première section de la seconde partie, qui renferme peut-être les chapitres les plus ingénieux et les plus neufs du livre, mais celles où les erreurs sont le plus abondantes. Il est vrai que c'est précisément pour la partie phonétique et la prononciation, qu'il faut avoir la langue toute fraîche et prise de source, ce qui n'était possible à M. Ayer, reconnaissons-le, ni dans son cabinet d'étude, ni dans sa patrie, et aucun ouvrage, pas même celui de Malvin-Cazal, ne pouvait neutraliser cet inconvénient.

Je crois qu'un français, le premier venu, qui aurait du monde et de l'éducation, et auquel M. Ayer aurait réussi à faire lire ces chapitres, lui aurait présenté, entre autres, les remarques suivantes :

» 1° *Gui* se prononce dans *aiguille* tout autrement que dans *sanguinaire* et *inextinguible.*

» 2° Ce sont les grammairiens qui se *po*-gnardent, Hermione ou Rachel se *poi*-gnarde.

» 3° Les personnes délicates dans leur langage disent plutôt *toa* que *toua* (toi), *jo*-ailler que *jou*-ailler, *Hum*-bert que *Hom*-bert, ane-*gd*-ote que ane-*ct*-ote ; elles font une différence entre *soin* et et mar-*souin*, entre *uin* diphtongue et *uin* disyllabe (Juin et suin) ; elles ne commettent point obligatoirement le hiatus a*vi*-intéressant, b*rà*-étendu, mais préfèrent avi-*z*-intéressant, bra-*z*-étendu ; elles n'admettent pas un instant la possibilité de prononcer *mon* dans *mon ami (mŏ-n'ami)* comme dans *mŏn narcisse*, et *mŏn-n'ami* leur serait intolérable ; elles font entendre *s* dans *schiste*, et, en revanche, dissimulent le *p* dans *exemption* et *baptismal ;* elles ne mouillent guères *l* dans *cil*, et le mouillent dans *vaciller*, tout à l'inverse de ce qui est recommandé par votre grammaire ; si elles ne s'interdisent pas le mot *coccyx* et si elles articulent le terme savant de *tachygraphie*, *chy* prendra, je crois, dans leur bouche le son de *ki*, et *x*, loin d'être nul, ou, comme vous dites mieux, quiescent, aura le son de l'*s* forte.

» 4° Pour peu que ces personnes aient lu de poésie, elles ne feront pas de *lion* un monosyllabe, de *science* une disyllabe, de *patience* une trisyllabe, mais détachant l'*i* des voyelles nasalysées qui le sui-

vent, elles donneront à chacun de ces mots une syllabe de plus que vous ne le faites.

» 5° Enfin, pour peu qu'elles aient ouï parler d'un nommé *Schiller*, grand poète allemand, elles tiendront à ne pas prononcer la désinence *er* aussi fortement que dans *Jupiter* et *Esther*, pas plus qu'elles ne prononcent *Goëthe* comme *poëte*, en dépit de l'orthographe. Sans être devenus pédants pour les noms étrangers, nous ne faisons plus parade de notre ignorance.»

Et si ce Français a voyagé, il pourra ajouter à l'appui de cette dernière remarque, pourvu que l'amour-propre grammatical l'emporte chez lui sur l'amour-propre national, un fait intéressant et peu connu. Il existe à la bibliothèque grand-ducale de Weymar, un diplôme honorifique de citoyen français, expédié par la Convention nationale, comme un hommage à l'auteur libéral de *Don Carlos* et de *Jeanne d'Arc*. Or en voici l'adresse : *au citoyen Gille* (sic) *poète, à Weymar*. Que de réflexions de toute nature font naître dans l'esprit ces simples mots tracés sur un mauvais carré de papier jaune ! je m'en abstiens, et sur ce nom célèbre, qui, voltigeant de bouche en bouche, *per ora virùm*, arrive dénaturé à la chancellerie de Paris, je ne ferai qu'une observation prosodique, c'est qu'il ne se prononçait évidemment pas *Schillaire* et ne rimait ni à *bergère* ni à *berger*. L'orthographe de la Convention prouve contre M. Ayer et en expiation de *Gille* qu'on peut bien prononcer aujourd'hui *Schillre*. Qui, en lisant *Shakespeare*, prononce chat-caisse-péar? A l'homme de génie qui immortalise tout ce qu'il touche, on doit l'immortalité de son nom tout entier.

J'aurais à relever, dans la terminologie, bien des détails qui me semblent vulnérables. *(Éclair, cri, regard* sont-ils bien des noms *abstraits?* Est-ce une désignation bien trouvée que d'appeler l'obstacle *malgré* lequel une action se fait, sa « *cause* » *adversative,)* etc.?

Mais c'est assez de critiques. Deux modestes conseils de méthode pour terminer. Que l'auteur, perfectionnant son travail et persévérant dans sa voie, mette de l'ordre où il n'y en a pas encore (ainsi dans la classification des suffixes); qu'il exclue toute *anticipation* (il y en a plusieurs petites et une grande : la grande, c'est l'extension donnée à la syntaxe du début, laquelle doit être réduite aux éléments strictement nécessaires à la lexicologie, sous peine d'être une syntaxe avant la syntaxe); qu'en outre, il corrige les diverses petites défectuosités que j'ai notées et celles que son œil plus subtil découvrira sans doute, et il sera en mesure de fournir une seconde édition déjà sensiblement supérieure à la première.

Telle qu'elle est, cette grammaire est une tentative excellente et

consciencieuse, à laquelle nous ne saurions qu'applaudir. Personne ne lira ces 200 pages sans instruction; pour notre part, nous y avons appris beaucoup de choses et nous en remercions l'auteur. Une grammaire française rationnelle est une chose nécessaire, et, comme livre d'étude, le volume de M. Ayer peut être recommandé à tous ceux qui désirent connaître scientifiquement notre langue.

Avons-nous achevé? Non, car cette grammaire poursuit un second but. Le sous-titre l'indique : *Ouvrage spécialement destiné à l'enseignement scientifique de la langue maternelle dans les colléges, gymnases, écoles moyennes et autres établissements d'instruction publique.* Le livre d'étude se propose comme livre d'enseignement. Envisageons-le sous ce nouvel aspect.

L'enfant apprend; l'homme étudie et enseigne. Il étudie quand il cherche pour lui-même; il enseigne quand il a trouvé ce qu'il cherchait et qu'il veut initier les autres à ce qu'il sait. Etudier et enseigner sont donc des fonctions différentes, successives et presque opposées. Leurs buts sont dissemblables et par conséquent leurs voies distinctes, quoiqu'il y ait du rapport entre étudier et faire étudier. Il s'ensuit qu'un livre bon pour l'étude peut n'être pas bon pour l'enseignement. Il y a donc ici pour notre grammaire une seconde épreuve à soutenir: après l'épreuve scientifique l'épreuve scolaire. Cette question est délicate, je ne veux point la trancher, je m'attacherai plutôt à l'éclaircir et aussi brièvement que possible.

Le centre de tout enseignement est l'enseignement de la langue maternelle. Celle-ci est l'air ambiant dans lequel vit l'âme de l'enfant et vivra l'esprit de l'homme. En elle est contenue toute leur culture; à travers elle devront passer tous les rayons de lumière qui leur arriveront jamais; quel que soit le nombre des langues étrangères dont ils s'envelopperont par la suite comme autant d'atmosphères spirituelles concentriques, c'est toujours la première qui sera pour eux l'air natal, et dans laquelle ils respireront directement la vie. Aussi personne n'a songé à nier l'importance de cet enseignement. Seulement il y a deux manières de l'entendre.

Les uns, reconnaissant dans la langue maternelle un organe naturel, instrument de travail indispensable et véhicule de toute connaissance, veulent apprendre aux élèves à manier cet outil tout-puissant, qui leur permet de se soumettre tout le reste. Leur but, c'est l'accroissement de ressources, le grossissement du capital mis à la disposition de l'individu. Leur pierre de touche c'est l'utilité : — *Ecole utilitaire* ou *réaliste.*

Les autres, visant plus à augmenter les forces qu'à accumuler les produits, estimant qu'il vaut mieux fortifier l'homme et le rendre capable de s'emparer des choses que de lui asservir directement les choses, parce que la matière obéit à la pensée, enfin, croyant que savoir c'est avoir ou que la puissance, comme dit Bâcon, est identique avec la connaissance *(scientia et potentia in idem coïncidunt)*, les autres veulent employer la langue à développer l'élève. Leur but est l'accroissement des aptitudes. Leur pierre de touche est le degré de culture de l'esprit et non la masse de son érudition, leur préoccupation est l'individu : — *Ecole libérale* ou *spiritualiste.*

Dans l'école libérale, le but encore peut varier. On peut chercher à cultiver, au moyen de la langue maternelle, ou bien l'homme tout entier ou bien spécialement l'homme intellectuel. La langue, dans l'un des cas, est moyen *d'éducation morale*, dans l'autre, moyen *d'instruction.* Le point de vue éducatif, plus ancien que l'autre dans la pratique instinctive, mais plus récent dans la série des théories raisonnées, a fait la gloire d'un Fribourgeois devenu célèbre, du vénérable père Girard, qui a consacré trente années à en élaborer le système, et l'a résumé peu de temps avant sa mort dans quatre volumes qui resteront classiques. Le point de vue, que pour abréger nous nommerons instructif, a, depuis la Renaissance, dominé dans l'enseignement des langues mortes, et aussi des langues vivantes, quand celles-ci n'ont pas été dévolues à la tendance utilitaire.

Du reste, ces points de vue sont tous deux légitimes et peuvent se concilier en se succédant : l'un convient plutôt à l'enfance, l'autre à l'adolescence. Auquel des deux appartient notre grammaire? au second. Ainsi, par une rencontre curieuse, comme la même bouche souffle le chaud et le froid, la même ville a produit presque en même temps les deux systèmes contraires pour l'enseignement de la langue maternelle. M. Ayer est, pour la méthode scolaire, l'antipode du père Girard.

L'enseignement *intellectuel* peut, à son tour, être conçu de deux façons opposées : ou bien l'instituteur se propose surtout d'amener pas à pas les élèves jusqu'à la science, ou bien il ne leur fait nulle avance et expose simplement la science devant eux. — Dans le premier cas, le maître, prenant le rôle d'initiateur, examine et accepte les conditions psychologiques ou *subjectives,* qui lui sont faites par la nature, l'âge et la capacité des élèves à initier et conforme sa méthode aux lois d'une bonne *Pédagogique.* Quant au fond, les choses enseignées seront disposées par lui dans un ordre savamment gradué, et la pratique précédera la théorie. Et quant au mode, il devra pouvoir em-

ployer suivant le besoin, ou la méthode *dogmatique* qui affirme et impose, ou la méthode *heuristique* qui fait chercher et découvrir, ou une combinaison sériaire des deux, dans laquelle un des deux éléments s'accroîtra progressivement. — Dans le second cas, l'enseignant n'obéit qu'aux lois de la chose même, il la déploie, la décompose et l'explique *objectivement*, laissant l'auditeur se frayer sa route comme il le peut et faire effort de son côté pour pénétrer dans l'intelligence des matières traitées. Et ici la méthode, essentiellement *didactique*, se métamorphose encore suivant la nature de l'objet ou suivant les inclinations scientifiques du maître. Il pourra suivre la méthode *déductive* qui va du général au particulier, ou la méthode *inductive* qui va du particulier au général, ou la méthode *génétique* (voir Trendelenburg et Mager), qui est la fusion des deux autres.

De laquelle de ces façons notre grammaire est-elle conçue ? elle est objective pour la forme d'enseignement et déductive pour la méthode d'exposition. Ces deux épithètes doivent suffire à la caractériser.

J'ai voulu seulement faire comprendre son point de vue scolaire. Si l'on me pressait pour savoir ce que j'en pense, j'avouerais n'être pas sans éprouver d'assez sérieux scrupules à cet endroit. Application du système de Becker, cette grammaire participe, il est vrai, aux avantages de ce système, mais prête le flanc aux mêmes critiques, critiques qui peuvent être et ont été faites soit au nom de la science, soit au nom de l'école. Becker a rendu, par sa conception organique du langage, un éminent service à la philologie, mais, dans sa patrie même, on le déborde aujourd'hui de deux côtés : les linguistes déclarent cette conception du langage trop exclusivement logique, et ses catégories grammaticales insuffisantes et trop raides; les hommes de l'école la trouvent rebelle à la gradation que réclame, en bonne pédagogique, l'enseignement de la langue maternelle, comme tout autre enseignement ([1]).

Mais, le système accepté, il me reste d'autres scrupules. « Nous ne » croyons pas, dit M. Ayer dans sa préface, qu'il soit bon et utile de » trop simplifier l'enseignement, de faire de l'étude un jeu, un amu- » sement. » Je ne le crois pas non plus. Mais prenons garde. Il y a peu de danger que l'*étude* de la grammaire devienne jamais assez réjouissante pour surexciter chez l'écolier la passion du badinage, tandis qu'on peut craindre, avec plus de raison, qu'en fuyant les « méthodes

([1]) Sur ce sujet, je renvoie au troisième volume (qui vient de paraître) de l'*Histoire de la pédagogie* (en allemand), par Karl von Raumer, ouvrage important, d'un mérite égal pour l'histoire et pour la critique.

de simplification » et inclinant à provoquer « l'effort, » *l'enseignement* n'en devienne par là rebutant et singulièrement pénible. On ne formera pas « des esprits légers, incapables de tout travail sérieux, » d'accord ; mais ne risque-t-on pas d'exciter l'aversion du travail difficile et d'inspirer, pour l'étude des langues, une répugnance et presque un effroi tout aussi nuisibles que l'esprit de légèreté ? on n'aurait ainsi évité le gouffre de Charybde que pour donner sur l'écueil de Scylla.

M. Ayer me paraît effleurer cet écueil. Sa grammaire est, si je ne me trompe, par trop ascétique. Pour qu'on ne jouât pas avec elle comme avec une paume, elle s'est roulée en boule piquante comme un hérisson. Pour n'être pas un objet d'amusement, elle s'est faite maigre et dure comme une verge de discipline. Plus difficile que Becker même, car elle est encore moins progressive dans sa marche, elle tient à enfoncer dans l'esprit des élèves le coin par le gros bout, et à faire, si j'ose m'exprimer ainsi, leur salut philologique par le jeûne de tout agrément et l'austérité la plus exemplaire.

Ces scrupules, au reste, je les présente avec toute réserve. C'est à l'expérience, dont je reconnais pleinement l'autorité décisive en ces matières, à les dissiper ou à les confirmer. Il est possible qu'ainsi enseignée, la grammaire ne pousse pas les écoliers à la pédanterie s'ils ont la tête bonne, ou à l'antipathie pour la logique s'ils l'ont mauvaise, mais cela n'est pas bien sûr, peut-être même pas vraisemblable.

En somme, au point de vue scolaire, il me semble qu'on peut reprocher à cette grammaire deux choses : anticipation pédagogique et parfois aussi oubli de son but. Elle anticipe en appliquant déjà au collége et à l'école moyenne une forme d'enseignement qui est la forme universitaire, destinée à des esprits plus formés. Elle oublie parfois son but et son public, en cédant à des curiosités philologiques qui n'ont de prix que pour les savants, mais, pour l'élève, demeurent sans intérêt, et offrent même quelque danger. Ainsi, des mots étranges, hétéroclites et rarissimes comme : *umble*, *résumpte*, *ayenne*, *bayatte*, *batayole*, *brayer*, *coraya*, *coupaya*, *génipayer*, *mareyeur*, *regayure*, *anil*, *pénil*, *sil*, *grémil*, *ménil*, *guib*, *dub*, *crebeb*, *soubab*, *mahaleb*, *calp*, *brusc*, etc., devraient-ils trouver place dans un livre d'écolier, quand les lexiques les plus complets ne leur ont pas toujours donné asile, et que les gens les plus instruits en ignorent sans doute l'existence? Des mots de jargon comme : *répétailler*, *gouvernailler*, *administrailler*, *tournailler*, devraient-ils être admis dans un livre de classe, où l'on doit apprendre à connaître la langue pure ?

Conclusion générale : ce livre gagnerait, je crois, à changer d'adresse. En réalité, cette grammaire est plus faite pour les philologues que pour la jeunesse, c'est un ouvrage de cabinet plutôt que d'école, d'étude plutôt que d'enseignement. En simplifiant son but, il gagnerait en force. Comme grammaire scientifique, il est très-perfectible, nous l'avons vu, mais il est très-utile. C'est un voyage d'aventure, une percée, une battue dans un pays nouveau, (et encore par ce côté-là peu propre au collége qui veut des livres mûrs et classiques) qui a déjà conduit à de notables trouvailles et doit être vivement encouragé.

La philologie française a besoin de travaux dans le genre de ceux de MM. Ayer et Humbert : car c'est ainsi qu'elle se renouvellera. La Suisse doit leur accorder son intérêt, car c'est ainsi qu'elle se maintiendra : tout ce qui sert à conserver son rang intellectuel à la patrie, contribue aussi à fortifier sa vitalité et par suite son indépendance.

H.-Fréd. Amiel.

Genève, le 12 Juin 1852.

POÉSIE.

UNE JEUNE FILLE.

Sa vie est un fil d'or qu'un bon ange dévide ;
Elle ignore le monde, écume amère et vide
Qu'agitent les vents querelleurs ;
Sur la limpidité de son ame dormante,
Jamais furieuse tourmente
N'a jeté de l'ombre ou des pleurs.

Elle est belle et fleurit dans sa beauté première:
Mais elle ne sait pas l'amoureuse lumière
Dont ses yeux limpides sont pleins!
Bonne, de ses bienfaits elle ignore le nombre :
Elle ne peut compter dans l'ombre
Les prières des orphelins.

Elle aime — sans amour le cœur est sans rosée —
Elle aime le jasmin qui grimpe à sa croisée,
Plus loin, les champs aux gerbes d'or ;
La chevrette qui broute au fond de la prairie
Et, plus tard, l'Angélus qui prie
Pour la nature qui s'endort.

Puis elle aime son Dieu, comme elle aime sa mère ;
Elle sait que tous deux, du ciel et de la terre,
Viennent ensemble à son réveil,
Et, soulevant tous deux les rideaux de sa couche,
Posent ensemble sur sa bouche,
Elle un baiser — Lui du soleil.

Puis, quand elle a fini son œuvre accoutumée,
Quand le soir, au dehors, chaque fleur est fermée,
Chaque pauvre est rassasié,
Son bonheur calme et pur dans la nuit se prolonge :
Elle dort au ciel d'un beau songe,
Elle dort comme elle a prié !

MARC MONNIER.

Genève, 1851.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

JUIN.

La réception de M. Alfred de Musset à l'Académie Française n'a pas répondu à ce qu'on en attendait. Peut-être en attendait-on beaucoup trop ; soit pour ne pas tenir assez compte de la difficulté d'être à la fois neuf et officiel, et surtout de la tentation que peut éprouver un esprit même original et indépendant d'être académique au moins une fois en sa vie ; soit aussi par suite de la disette d'événemens : mais c'est là plutôt une raison pour être facilement satisfait. D'où que cela vienne, il est certain qu'à l'Académie et dans le public on a reçu froidement, sévèrement même le discours du récipiendaire. Il contient cependant plus d'un trait spirituel et fin, comme lorsque M. de Musset assure qu'*il ne s'est jamais brouillé qu'avec lui-même*, ou encore, lorsqu'il dit ailleurs, trop finement peut-être pour un si grave sujet : « Ce qu'on nomme l'immortalité n'est que le souvenir des mortels, et » l'éternité est celui de Dieu. » On lui reproche surtout d'avoir fait trop bon marché de son passé et de son parti littéraires, et trop de révérences au parti opposé. Il abandonne ses drapeaux, disait-on, et dans un moment où ils sont battus de l'orage et quelques-uns des principaux chefs dans l'exil ou politiquement tombés. S'il y a de la justice dans cet arrêt, elle nous semble un peu poussée à l'extrême. Le nouvel académicien était dans l'obligation de faire l'éloge de son prédécesseur, M. Emmanuel Dupaty, et il a mieux aimé s'exécuter de bonne grâce. Seulement, une fois sur la pente, il y a glissé. Au reste,

il a bien senti lui-même à quoi il s'exposait, et il a cherché à y répondre d'avance dans ce passage :

» Ici se présente, pour moi, une difficulté. On ne veut pas qu'ayant appartenu à ce qu'on appelait l'école romantique, j'aie le droit d'aimer ce qui est aimable, et l'on m'en fait une école opposée, décidant, par mes premiers pas, d'une route que je n'ai point suivie. Ce n'est pas que je veuille faire une inutile palinodie, ni renier mes anciens maîtres qui sont encore mes amis; car je ne me suis jamais brouillé qu'avec moi-même. Mais je proteste de toutes mes forces contre ces condamnations inexorables, contre ces jugements formulés d'avance, qui font expier à l'homme les fautes de l'enfant; qui vous défendent, au nom du passé, d'avoir jamais le sens commun, et qui profitent des torts que vous n'avez plus pour vous punir de ceux que vous n'avez pas.

» Ce n'est point ici, messieurs, ce n'est point dans cette enceinte que je puis redouter ces cruels préjugés; et la meilleure preuve que j'en puisse avoir, c'est que je parle devant vous. Mais je prie en grâce qu'on veuille me croire sincère lorsque je loue, non pas outre mesure, ces faciles compositions. Il est bien vrai que le travail, le soin du style y manquent parfois ou sont peut-être perdus pour nous. Mais sans qu'un détail vous arrête, sans qu'un mot soit jamais douteux, quand on lit les ouvrages de M. Dupaty, il est impossible de les quitter. On ne reste pas sur une phrase; les littérateurs ne faisaient pas tant de fracas alors qu'aujourd'hui. Mais, lorsqu'on a fermé le livre, sans savoir et sans pouvoir dire précisément de quoi l'on est charmé, l'honnêteté, la grâce et le bon sens vous restent dans la tête comme le parfum d'une fleur. Heureusement, celles-là ne se fanent pas. Casimir Delavigne, fils du même temps, et avec qui M. Dupaty a plus d'un rapport, quand ce ne serait que l'amour de la beauté, de la gloire et de la patrie, laisse à peu près dans l'âme le même sentiment, et, doué de plus de force et d'autant de grâce, il savait que l'estime vaut mieux que le bruit. »

C'est précisément, non pas le texte même de ce passage, mais son esprit et l'esprit général de tout le discours, qui ont fait accuser M. Alfred de Musset d'être devenu soudainement bien classique, bien académique, et de n'avoir pas assez respecté, sinon maintenu son drapeau et son passé. L'un des auditeurs, qui éprouvait cette impression, se penchant vers une dame, sa voisine, ne put s'empêcher de lui dire : — « Mais il me semble que M. Alfred de Musset fait décidément volte-face et abjure ses anciens erremens. » — « Oui, en tout : aussi voyez combien il avale de verres d'eau sucrée ! » répartit plaisamment la dame, en faisant allusion à une triste habitude dont la *Chronique* s'est

laissée aller un jour à trahir, après tout le monde du reste, le peu poétique secret [1].

M. Nisard, dernièrement élu, a répondu au récipendiaire. Son discours a paru presque meilleur par le contraste; mais au fond, avec quelques sourdes malices contre les novateurs, il n'est guère qu'une longue flagornerie à l'adresse de l'Académie et même peu à peu à celle de M. Alfred de Musset, qu'il invite à aimer l'Académie comme l'aimait M. Dupaty, « de la vraie façon, » c'est-à-dire, « pour elle-même, » et auquel il fait, en terminant, cette singulière et froide prédiction, dont Byron se serait non moins moqué que Pyron, le chantre de *Don Juan*, le maître de celui de *Rafaël* et de *Rolla* non moins que l'auteur de la célèbre et facétieuse épigramme; cette prédiction, la voici : « Comme vous avez su rester poète malgré la politique, malgré » la poésie elle-même, *vous resterez académicien.* »

— Ce qui a fait beaucoup plus de bruit et a été le petit événement de la quinzaine, ce sont les aventures tragi-comiques du docteur Véron, lequel, dans un moment d'audace ou d'oubli, commandant la manœuvre avec trop de laisser-aller et abandonnant les voiles à l'outrecuidance de son premier matelot, M. Granier de Cassagnac, a risqué de faire chavirer le *Constitutionnel.* On sait l'hostilité de la presse belge contre le Président. Louis-Napoléon, outre les actes publics par lesquels il a déjà répondu à ces attaques, a pu en témoigner son mécontentement personnel (et on dit qu'il l'a fait) dans une conversation familière à laquelle assistait M. Granier de Cassagnac. Celui-ci, qui n'est pas Gascon à demi, rédige aussitôt le tout, et sans doute plus que le tout, en article de journal. Suivant lui, le prince aurait ajouté que, dans son opinion, il fallait se mettre sur la défensive avec la Belgique, et, si cela continuait, prendre même l'offensive par une guerre de prohibitions et de tarifs. Le journaliste combine ces divers ingrédiens, charge et multiplie les doses, et en confectionne un plat de son métier, une mixture diabolique, destinée à faire rendre gorge aux pauvres Belges, et aussi à influencer leurs élections dans le sens du parti clérical, opposé au ministère actuel. M. Véron, ne communiquant plus directement avec l'Elysée, comme il le remarque d'un air piqué, accepte étourdiment ce qui lui en venait par un tel intermédiaire. Il le sert en deux fois aux Belges et à son public. Le premier article fit déjà dresser les oreilles, le second emportait la pièce. Le fond était hautement donné pour l'opinion personnelle et très arrêtée

[1] Voir notre *Chronique* de novembre 1850, *Revue Suisse*, XIII, 769.

du Président; mais si le Président avait bien pu parler en quelque sens approchant de celui-là, dans une conversation privée, il n'avait point entendu le faire comme chef de l'Etat. Il était donc aussi maladroitement que désagréablement compromis. Là dessus, démenti officiel dans le *Moniteur*, et avertissement au *Constitutionnel*. Ce dernier, conservant toute sa superbe, ne se tient point pour battu; il enregistre le démenti, mais dans ses explications il confirme le fait. Second avertissement, sur lequel enfin il se tient coi. Au troisième, il eût été supprimé, et, loin que cela fît la moindre trace à la surface des eaux, il n'aurait pas même eu les rieurs de son côté. Dans ses explications, M. le docteur Véron avait mal à propos conservé ses airs légers et ses mots adroitement grotesques, mais qui n'étaient plus ici de saison. On le lui a fait sentir. Le public s'est surtout fort diverti de la manière dont il a pris la chose quant à M. Granier de Cassagnac. Il lui décernait les plus grands éloges, vantait sa « plume de guerre, » déclarant qu'il ne l'abandonnerait jamais, et chantant un hymne à la reconnaissance, qu'il appelle un sentiment « presque surhumain; » aussi terminait-il, sans transition, par annoncer qu'il n'emploierait plus son malencontreux collaborateur et qu'il lui fermait désormais les colonnes du *Constitutionnel*. Le *Journal des Débats* n'était pas moins curieux à observer dans tout ceci.

Soyons amis, Bertin, c'est moi qui t'en convie,

lui avait dit un jour le docteur Véron, avec lequel d'ailleurs le rédacteur du *Journal des Débats* dînait fréquemment en particulier, s'il leur arrivait souvent de ferrailler en public. Cette plaisante apostrophe lui était restée sur le cœur. Il fallait donc le voir compâtir au malheur de son confrère et s'en frotter les mains sous son habit.

Pour M. Granier de Cassagnac, il a une si belle réputation que, loin de le plaindre, quoiqu'il ait fini par servir de victime, c'était à qui de toutes parts tomberait sur lui. Un petit journal, la *Chronique de Paris*, a même imprimé cette anecdote, dont nous ne lui empruntons que la rédaction, car elle était connue depuis long-temps et de notoriété publique : « Si M. Granier » (ses adversaires ont souvent ainsi l'attention de retrancher le supplément nobiliaire ajouté à son nom, comme n'étant pas de bonne fabrique), « si M. Granier se faisait illusion relativement au personnage qu'il croit jouer dans le monde politique, je lui rappellerais l'anecdote suivante, qui doit lui être parfaitement connue. Un journaliste influent sous le règne de Louis-Philippe sortait un jour de chez M. Guizot, au moment où un député y entrait. — Vous voyez cet homme, mon cher, dit le ministre au député, sans

changer de position et en continuant à faire de la main un geste amical au journaliste, eh bien! *cet homme est le roi des drôles!* » (1).

Bref, on s'est amusé de tout ce bruit, de ce coup fourré de deux journalistes qui ont donné tête baissée dans le mirage de ce qu'ils croyaient être et de ce qu'ils n'étaient pas, on s'en amusé, disons-nous, comme, lorsqu'on n'a rien à faire, on s'amuse d'une mouche qui vole.

— M. Mérimée a été condamné à quinze jours de prison et mille fr. d'amende pour son article sur M. Libri. C'est par ton qu'il l'avait fait, bien plutôt que par sentiment chevaleresque envers les opprimés, car assurément il serait peu flatté qu'on voulût voir du Don Quichotte dans son caractère. Pour lui, comme pour beaucoup d'autres écrivains célèbres, le bon ton est son dieu; c'est là, à leurs yeux, le mérite suprême; ils le placent bien au dessus de leur mérite naturel, de leur talent lui-même. A ce point de vue là, il était donc particulièrement désagréable de s'être attiré une si sotte affaire. Aussi dit-on que M. Mérimée s'en est montré fort piqué. Il a tout fait pour éviter le procès, puis la condamnation; on avait mis en jeu de hautes ou de délicates influences, et, au dernier moment, son avocat, sans doute autorisé par lui à suivre ce système, a abandonné la défense et n'a réellement pas plaidé; mais rien de tout cela n'est parvenu à humaniser les juges, tout a échoué.

— M. Ponsard, dont la nouvelle tragédie, *Ulysse*, annoncée déjà dans ce recueil il y a long-temps, doit être incessamment jouée aux Français, a donné sa démission de bibliothécaire du Sénat. Le gouverneur du Luxembourg, M. le général d'Hautpoul, ne lui était pas favorable; il ne le voyait pas de bon œil appelé à ces fonctions, qu'il entendait bien, lui déclara-t-il à leur première entrevue, ne pas laisser dégénérer en sinécure. Il ajouta, dit-on, quelques mots d'allusion ironique sur l'influence qu'aurait eue l'actrice chargée du rôle de Pénélope, Mlle Judith, dans la nomination du poète. C'est là dessus que celui-ci aurait donné, séance tenante, sa démission. Il a été remplacé par un ancien membre de l'Assemblée nationale, M. Laurent de l'Ardèche, ex-montagnard.

— M. Michelet et M. Barthèlemy-Saint-Hilaire ont refusé le serment; ils ont ainsi perdu, le premier, déjà révoqué comme professeur, sa

(1) La *Chronique de Paris*, n° du 1er juin.

place aux Archives Nationales, le second sa chaire au Collége de France.

— Outre la lettre de M. Arago, pour refuser le serment, il y en a eu deux autres sur le même sujet qui n'ont pas moins attiré l'attention : l'une du général Lamoricière, l'autre du général Changarnier. Toutes deux sont trop longues, et celle-ci moins digne que violente, mêlée surtout d'effusions de vanité personnelle et blessée qui se font jour presque ridiculement. Ces deux lettres avaient déjà été pour M. Granier de Cassagnac l'occasion d'un de ces articles où il prétend toujours savoir les secrets de tout le monde, et toujours des secrets d'Etat: ce qui lui avait aussi attiré un énergique démenti de M. Molé, qu'il avait mêlé là dedans.

— Il y a des versions assez opposées sur la vente du mobilier de M. Victor Hugo. Ses amis la représentent comme nécessitée par l'état de la fortune et par l'exil du poète. D'autres disent que, ce mobilier lui étant désormais inutile, il a voulu tout simplement s'en défaire, et que pour cela il a saisi l'occasion. D'autres enfin ne se contentent pas de ces explications vulgaires, et veulent voir ici plus de calcul encore et de précaution. D'après eux, le gouvernement n'attendrait que la publication, en Angleterre ou en Belgique, de M. Victor Hugo sur le Deux-Décembre pour lui faire un procès. Il serait condamné par contumace, mais on saisirait tout ce qu'il possède en France, pour payer l'amende et les frais. M. Victor Hugo prendrait ainsi les devans pour ne rien laisser à saisir, et ne publierait son livre que lorsque tout serait à l'abri, sa fortune personnelle ne risquant plus de répondre pour lui.

— M. Émile de Girardin continue à prêcher l'Absolu, qu'il a grand soin de distinguer de l'Absolutisme. C'est même, à l'en croire, le seul remède contre celui-ci, ou contre le mal opposé, l'Anarchie; mais il pourrait bien se faire que, sur cette terre et entre des mains humaines, l'Absolu ne fût ni si réalisable, ni si différent de l'Absolutisme que M. Émile de Girardin le prétend. Il ne suffit pas d'entasser pour cela des milliers de ces courts alinéas qui ne laissent pas de faire d'interminables colonnes, et où le rédacteur de la *Presse* proclame l'excellence de sa doctrine à cor et à cri. Il y ajoute force malices à l'adresse des autres journaux. L'une, qu'il a mise à la mode, est devenue, pour les feuilles catholiques et légitimistes, une petite torture quotidienne. Ces feuilles voudraient une loi qui ordonnât l'observation du dimanche. Là dessus, M. Émile de Girardin et le *Charivari* de s'étonner imper-

turbablement chaque matin, que ces feuilles, l'*Univers*, l'*Union*, etc., paraissent encore le lundi.

— Faut-il continuer à faire des anciens la base de l'enseignement classique, faut-il les rejeter en tout ou en partie, à cause de leur paganisme et de la mauvaise influence morale, et même politique, qu'ils peuvent avoir sur la jeunesse? Cette question (voir notre précédent numéro) gagne du terrain et s'anime. Comme celle des anciens et des modernes qui agita les deux derniers siècles, et avec laquelle, quoique prenant les choses beaucoup plus au fond, elle n'est pas sans rapport, elle pourrait bien engendrer une guerre littéraire et philosophique, en l'absence d'événemens d'un intérêt matériel. M. l'abbé Gaume, qui l'a principalement soulevée par son *Ver rongeur*, propose de remplacer les auteurs païens par les Pères latins et grecs; ce qui aurait le double inconvénient, d'abord de donner aux élèves des modèles assurément moins corrects, ensuite, celui, plus grave, de les ennuyer, comme on sait ennuyer au collége, avec les idées religieuses, les doctrines chrétiennes, et de les en dégoûter bien plus que ne le font Homère, Platon, Cicéron ou Virgile. Quoi qu'il en soit, cette question est née et se fait jour. Vivement poussée dans les deux sens, elle partage la presse et le clergé lui-même. Le *Journal des Débats* défend les anciens; le parti démocratique en ferait bon marché, dans ses instincts novateurs et matériels, si, d'un autre côté, il ne devait pas craindre d'abandonner en quelque sorte avec eux ses ancêtres en fait d'humanité pure et de république; les universitaires combattent ici pour leur propre maison, *pro domo suà*, pour leurs lares paternels: tous redoutent, dans la proscription des anciens, une victoire du clergé. Le clergé néanmoins, avons-nous dit, est partagé sur ce sujet. Les uns, en voulant le maintien des études classiques, obéissent à une conviction réelle, ou à la tradition, à l'influence de leur éducation première; les autres les défendent parce qu'ils les voient attaquées par un parti clérical adversaire du leur; car l'Église catholique, malgré son unité extérieure, est travaillée, même sur des points religieux, par toutes sortes de querelles intestines, qui ne laissent pas d'éclater çà et là au grand jour.

Un des prélats français les plus actifs et les plus éclairés, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, vient d'interdire la lecture de l'*Univers* aux prêtres de son diocèse; mais à l'instant le cardinal Gousset et le belliqueux évêque de Langres, actuellement d'Arras, ont adhéré aux vues de l'abbé Gaume et pris la feuille ultramontaine sous leur protection. L'évêque d'Orléans lui disait pourtant d'assez bonnes vérités,

entre autres celles-ci, nommément adressées au rédacteur en chef de l'*Univers*, à M. Louis Veuillot :

« Oui, nous trouvons un danger pour la foi dans la manière même dont vous avez la coutume de la défendre.

« Pourquoi ne le dirions-nous pas ? il y a dans votre langage une légèreté moqueuse, un accent de raillerie hautaine qui sied mal, sans aucun doute, dans une polémique dirigée contre un évêque, mais qui sied mal aussi à des chrétiens dans les discussions graves, même contre les ennemis de la religion. L'éternelle vérité ne se défend point par la plaisanterie dérisoire et par l'injure : elle en souffre plus qu'elle n'en profite ; l'Ecriture nous le fait assez entendre lorsqu'elle dit que les moqueurs ne sont bons qu'à troubler la cité.

« Et voilà pourquoi nous n'hésitons pas à proclamer que la lecture d'un tel style est une corruption perpétuelle des esprits faibles et un déplorable abaissement du caractère chrétien».

— Mme Sand (voir notre numéro de Mars) n'a fait que traverser l'Elysée : elle ne s'y est pas arrêtée. Le Président paraît avoir la même antipathie que son oncle pour les femmes auteurs, et en général aimer peu la nation des écrivains.

— On recommence tous les dits et contredits de l'an passé sur la fusion, si bien qu'elle serait réellement faite, ou absolument défaite, qu'on n'en croirait plus rien.

— Dans le récit qu'un écrivain allemand, M. Stahr, a publié assez récemment de son séjour à Paris, nous trouvons, entre autres sur Alexandre Dumas et sur ses relations avec la famille d'Orléans, des détails où l'intérêt ne semble pas acheté aux dépens de la vérité historique. Il est, en outre, curieux de les comparer avec l'*Histoire de Louis-Philippe*, par Alexandre Dumas lui-même, dont la plume, qui ne se repose jamais, ne laisse pas plus reposer les morts que les vivans. Voici ce morceau. Un de nos compatriotes et de nos amis, M. Edouard Widmer, avait bien voulu le traduire pour notre *Chronique*. Hélas ! ce devait être pour nous comme un legs qu'il nous faisait à son insu. Quelques semaines après, il nous était subitement enlevé, au milieu de toutes les riches promesses d'un bel avenir, que semblaient devoir lui assurer un caractère aimable et sûr, une haute intelligence, un savoir aussi solide que fin et choisi.

« Heine, dit M. Stahr, m'engagea à aller voir Alexandre Dumas.

» C'est une figure très grande, dont les mouvemens autrefois sans doute très souples, ont pris maintenant quelque chose de nonchalant.

La couleur claire de sa peau, ses yeux fort grands et à fleur de tête forment un contraste prononcé avec les parties du nez et de la bouche qui rappellent en effet une descendance mauresque. De la débonnaireté, une gaîté spirituelle qui marque une certaine facilité à se laisser aller aux attraits de la vie, voilà les traits les plus caractéristiques de son visage rond et large. Ses cheveux très épais et très crépus sont presque entièrement gris, mais ils paraissent avoir été autrefois très clairs.

» Il habite, dans la dernière maison de la rue Frochot, une fort grande chambre au premier, à laquelle on arrive par un corridor sombre. Elle a sur la rue, d'ailleurs bien tranquille, une galerie vitrée qui tient lieu d'une serre. Il n'y avait cependant rien de particulier. Dans les caisses de plusieurs grands buissons d'oléandre on avait planté du réséda et de l'héliotrope; mais je ne vis rien de cette végétation tropique dont la renommée a fait un si grand bruit. La chambre elle-même était garnie de rideaux de laine brune, et divisée par des rideaux en deux parties. La plus grande place de l'espace où l'on est introduit, est occupée par un vaste bureau, avancé vers les fenêtres de la serre. La cheminée, et ce qu'il faut pour être bien assis, ne manquait pas non plus. Aux parois se trouvaient suspendues toutes sortes d'anciennes armures; mais nulle part on ne voyait de traces d'un luxe oriental. C'en était de même pour quelques autres pièces, qu'il me fit plus tard traverser pour me montrer ses salons de réception pour l'hiver; je ne les trouvais point aussi magnifiquement garnies et arrangées que la renommée l'a prétendu chez nous.

» Je rencontrai chez lui son libraire. « Regardez-moi bien, dit-il, cet homme, qui donne annuellement cent mille francs à un auteur. Ils sont rares, ces hommes-là! » Malgré cette petite fanfaronnade, j'entendis pourtant qu'en ce moment ses finances n'étaient pas en très bon état, et que surtout la banqueroute de son Théâtre Historique le menaçait de grandes pertes. En causant il se plaignit, d'une manière comique, de son existence laborieuse, qui ne lui laissait pas un instant de repos, et dont nous autres écrivains allemands, « qui aimons si bien nos aises, » n'avons point l'idée. Tant de journaux, un théâtre en propre, avec cela les romans et les drames imposés par un contrat, — c'est quelque chose sans doute. Et en effet, en répétant mes visites, je trouvais toujours ses chambres et ses antichambres encombrées de gens qui attendaient, qui demandaient des renseignements, de libraires, d'imprimeurs, des régisseurs, d'acteurs, de secrétaires, enfin de gens d'affaires de toutes sortes, qu'il savait tous expédier avec une grande aisance, sans interrompre pour cela notre conversation que pour quelques moments. Notre conversation se portait sur toutes choses, et principalement sur la littérature dramatique allemande de style ancien; il observa que Scribe devait une grande partie de ses succès à notre Iffland. Il fit preuve d'une connaissance assez

étendue des œuvres d'Iffland, que des souvenirs d'enfance, disait-il, lui faisaient toujours aimer, et dont il estimait fort les types. Je m'étais chargé de lui recommander pour son théâtre une excellente traduction du *Guillaume Tell* de Schiller, par M. François Sabatier. Sa réponse témoignait d'une grande vénération pour Schiller, mais il ajoutait qu'il doutait, qu'à moins d'y apporter de considérables changements, le *Guillaume Tell* fit une grande impression sur le public français. Il condamnait surtout la scène du *Parricide*, et par des raisons très bonnes; l'exploit de la pomme tirée sur l'enfant de Tell n'était pas non plus de son goût. Son jugement là-dessus ressemblait fort à la critique de Bœrne, qui d'ailleurs ne lui était pas connue.

» Dans une chambre à côté il nous fit voir de très beaux dessins à la plume, des morceaux de chasse, de la main du feu duc d'Orléans. Cela lui procura l'occasion de nous exprimer la haute estime qu'il nourrit pour ce prince si heureusement doué, qui, on le sait, le comptait parmi ses intimes. « Le duc, disait-il, avait de l'esprit pour dix. Quand nous étions ensemble cinq ou six hommes d'esprit de Paris, ajouta-t-il avec une naïveté comique, il était absolument impossible de distinguer qui de nous était le prince et qui l'homme d'esprit. Le prince était l'esprit français incarné, et même particulièrement l'esprit français de Paris, qui renferme toutes sortes de qualités. » Il faisait ensuite l'énumération de ces qualités; et je regrette de ne la pouvoir rendre, puisque c'était ce que j'ai entendu dire de plus marquant sur ce sujet. Je me souviens seulement, qu'il n'oubliait pas de dire: « *même un peu gamin.* »

» C'était justement l'absence du sens de cet esprit parisien, qui rendait à la duchesse d'Orléans, malgré ses nombreuses bonnes qualités, son mariage avec le duc d'Orléans si difficile. Sa manière allemande de vivre, un peu lourde, ne s'accordait pas avec les manières légères et élastiques du duc. Elle était hors d'elle-même, quand, en présence d'un tiers, il se laissait aller quelquefois un peu plus que l'étiquette des petites cours allemandes ne semble le permettre. Dumas nous en raconta quelques traits assez curieux, mais qui ne sont guère propres à être redits, puisqu'ils ont rapport à la vie privée du prince.

» Le prince, d'ailleurs, à la manière dont son père conduisait les choses, prévoyait une révolution dont la république serait l'issue. En tout cas il voulait que son épouse restât étrangère au gouvernement de l'Etat. Le passage de son testament qui en parle, est conçu dans un sens analogue à celui où le Télémaque d'Homère renvoie sa mère Pénélope au gynécée. « Si par malheur l'autorité du roi ne pouvait » veiller sur mon fils jusqu'à sa majorité, Hélène devrait empêcher que » son nom fût prononcé pour la régence. En laissant, comme c'est son » devoir et son intérêt, tous les soins du gouvernement à des mains » viriles et habituées à manier l'épée, Hélène se dévouerait tout en» tière à l'éducation de nos enfants. » La mort du duc d'Orléans a été

un coup fatal pour la dynastie, puisque lui, le plus doué de tous les fils du vieux roi, aurait été seul capable peut-être de donner le change aux événements dans un conflit comme la révolution de Février. Il connaissait trop bien ses frères pour ne pas savoir qu'ils n'y suffisaient pas. « Nemours, dit-il à un ami intime, est l'homme de la règle et de l'étiquette; il emboîte bien le pas, et se tient derrière moi avec une attention scrupuleuse. Jamais il ne prendra l'initiative. » Cependant il regardait Nemours et Joinville comme de braves troupiers. Il disait de Joinville : « Il a la passion du danger, il fera mille imprudences brillantes, et recevra une balle dans la poitrine à l'assaut d'une barricade, » sort auquel le prince, selon toute probabilité, n'a échappé en Février que par son absence. Du petit duc de Montpensier il disait enfin : « Depuis que les cadets ne sont plus abbés, je n'imagine pas trop ce qu'on en pourra faire. »

» D'aucun de ses fils le vieux roi n'était jaloux autant que de son héritier présomptif. Des lettres qu'on a trouvées, en Février, aux Tuileries, prouvent qu'il le tenait dans une dépendance absolue, et le faisait espionner partout. En 1839, le duc se plaignit « d'avoir moins de puissance qu'un électeur, de ne faire que les commissions des ministres; que tout était en danger, que rien ne promettait de la durée, et que d'un jour à l'autre on ne pouvait dire ce qui arriverait. » Le prince faisait ces observations pendant un voyage dans un cercle intime d'officiers supérieurs; deux jours plus tard elles étaient déjà, écrites, entre les mains du roi. Le manque absolu de tête et de courage de tous les autres princes à l'heure du danger, ne s'explique que par la dépendance servile dans laquelle le vieux prince avait su les tenir.

» Avec toute sa facilité, le duc d'Orléans ne manquait pourtant pas de veiller avec une certaine jalousie à ce qu'on lui payât les attentions et les égards dus à son rang. Dumas nous en raconta une anecdote qui peut prouver en même temps combien le prince était toujours occupé à tâter la solidité du sol sur lequel sa dynastie était bâtie. Un jour on était à la chasse à Fontainebleau. La chasse ne fut pas heureuse. Le prince, s'adressant à un noble italien qui se trouvait à son côté, à la famille duquel Louis-Philippe avait des obligations, et qui pour cela était bien reçu à la cour, lui demanda : « Eh bien, M. de.... comment chassons-nous aujourd'hui?» — « Comme des cochons, Monseigneur, » fut la réponse du cynique Italien. Le prince, avec un dépit visible, dit à Dumas : « Et vous croyez notre monarchie possible, quand un de .. ose dire cela à l'héritier de la couronne ? »

» Du reste, il fut intéressant pour moi de voir que Dumas lui-même, qui pourtant, avec tous ses penchants, avec tout son passé est enraciné dans le sol monarchique, est convaincu de la nécessité et de la durée de la république. « C'est, dit-il à ce sujet, comme si le ciel avait voulu nous faire essayer tous les genres de monarchie l'une après l'autre, pour nous convaincre que la monarchie n'est plus pour nous.

Il se laissait aller ensuite à une longue description des monarchies avant la révolution de 1789; ensuite il continua : « Et puis, après la révolution, nous avons eu la monarchie du génie. Elle a duré dix ans. Nous avons eu la restauration de la monarchie de l'esprit et de la galanterie chevaleresque; elle a duré quinze ans; enfin la monarchie bourgeoise; elle a duré dix-huit ans. Que voulez-vous que nous essayions encore? Cette république est mauvaise; mais il ne faut pas oublier qu'un enfant aux langes n'est encore que la possibilité d'un homme. Dans notre première révolution nous avons commencé avec la meilleure république possible. A présent nous commençons, au rebours, avec la plus mauvaise; et puisqu'elle va mieux aux hommes d'aujourd'hui que celle-là aux hommes d'alors, il faut espérer qu'elle réussira mieux que celle-là et que son développement sera du pis au mieux. » Pour un romantique comme Dumas je trouve cela assez raisonnable.

» Dumas a un fils et une fille, qui a un talent rare et distingué pour l'art du dessin. Ses compositions, des dessins dans le style des anciens maîtres allemands, que Dumas étalait devant nos yeux avec une aimable joie paternelle, démontrent une réceptivité très sensible pour l'originalité de cette école.

» Dumas prétend écrire ses ouvrages lui-même et de sa propre main — tandis que, d'autre côté, on nous assurait que pour bien des productions de jeunes auteurs il ne faisait que prêter son nom. Il me fit présent d'un fragment de son roman le plus récent, dont le secrétaire apportait en ce moment la copie. C'est le manuscrit le plus beau et le plus propre que j'aie jamais vu; l'écriture est large, souple, distincte, bien proportionnée, et presque sans ratures — comme sa phrase et son expression quand il parle, et je n'ai entendu aucun Français dont le langage fût plus distinct, plus sonore et plus élégant. On dit que c'est aussi sa belle écriture qui lui a valu autrefois, quand il n'était encore qu'un jeune homme sans moyens, une place de secrétaire dans la famille d'Orléans. »

— Tout le monde a su la mort si imprévue et si soudaine du célèbre sculpteur James Pradier. Quoiqu'il fût venu et qu'il eût été naturalisé en France de bonne heure, il nous appartenait par son origine, car il était né à Genève, en 1794. Ce n'est ici ni le lieu ni le moment de porter un jugement définitif sur ses œuvres. Rappelons seulement deux points principaux sur lesquels on est généralement d'accord parmi les connaisseurs. D'abord, la facilité, la grâce et la fécondité de son ciseau : il est difficile de travailler le marbre avec plus de perfection matérielle, de lui donner mieux l'apparence de la vie et la souplesse de la chair. Mais, malheureusement, Pradier n'avait pas d'idéal, ou il ne s'en souciait pas. Il a presque toujours manqué l'expression, le

caractère : c'est pourtant là aussi le grand effet de la statuaire, comme de tous les autres arts, si elle ne peut y mettre autant de détail que la peinture et si elle doit le produire par la ligne et le trait général. Pradier ne se faisait pas même scrupule de combiner dans ses statues des attitudes et des mouvemens divers, empruntés à celles qui nous sont venues de l'antiquité. Ainsi, dans sa fameuse, belle et voluptueuse *Phryné*, qui appartient à la collection de M. Delessert, la tête est celle d'une Vénus, et la pose celle d'une Diane, trouvées l'une a Capoue, l'autre à Gabies, et dont on peut voir des reproductions en plâtre dans les musées et les ateliers. Par suite d'un tel système, la tête était ce dont Pradier s'inquiétait le moins, et la plupart de ses œuvres pèchent avant tout par là. On nous rapporte qu'il avait coutume de dire, une fois arrivé au terme de ce qu'il regardait comme l'essentiel de son travail : « Me voilà débarrassé, *je n'ai plus que la tête à faire*, » et il envoyait un de ses élèves au Louvre lui en chercher et lui en dessiner une qui pût s'ajuster avec la statue qu'il faisait. Il restera donc comme un grand et habile artiste en sculpture, plutôt que comme un génie créateur dans cet art.

—Rien en politique; si ce n'est l'arrêt du Conseil d'Etat qui, on nous l'assure, vient de confirmer, même avec une interprétation plus sévère, le décret sur les biens d'Orléans. Les voix se sont exactement partagées, et c'est le président, M. Baroche, qui, recevant ainsi la balance en équilibre complet, l'a fait, à lui seul, incliner. On parle aussi de quelques velléités d'opposition dans le Corps-Législatif, de quelque sourde et subtile Fronde dont le chef serait M. de Montalembert ; mais c'est un vent si faible, qu'on le sent et l'entend à peine : il y a loin de là aux orages parlementaires. Reste la question d'argent, qui est toujours malaisée. On va mettre des impôts de luxe, sur les voitures, sur les chiens et sur le papier, depuis le papier d'emballage jusqu'au papier d'imprimerie. Plusieurs des travaux et des entreprises décrétés, les sociétés de crédit foncier, par exemple, dont on attendait tant de bien et un succès instantané, restent en suspens, ne parviennent pas à marcher ; mais tout ne s'arrête pas cependant, et si les affaires ne reprennent pas encore comme elles le pourraient, « c'est la faute des bourgeois, qui *boudent* », disent les ouvriers, parmi lesquels le Président gagne en popularité.

Paris, 16 juin 1852.

JAMES PRADIER.

Genève, 15 Juin.

Le célèbre sculpteur Pradier, que Genève réclame avec raison comme son enfant, vient de mourir subitement à Paris, âgé de 58 ans seulement. Il appartenait à une famille qui, dans une génération seulement, a produit trois artistes, lui, son frère, célèbre graveur, et un troisième frère, peintre doué de très-heureuses dispositions et qui, s'il l'eût sérieusement voulu, se serait illustré comme les deux autres.

Comme le nom du sculpteur Pradier est européen, et que des milliers de notices ont été consacrées à lui et à ses ouvrages, nous n'entendons rappeler ici que son indigénat helvétique et Genevois. Il était, lorsque la mort l'a surpris, si loin de son point de départ, qu'il n'est pas inutile de rappeler que c'est à l'école de dessin de Genève qu'il a appris les premiers élémens de son art. Les maîtres sous lesquels il y étudia furent MM. Vanière et Jaquet (1). Pour qui connaît la sculpture de M. Jaquet de Versoix, il y aura certes lieu de s'étonner qu'il ait pu former un tel élève. Ce n'est pas qu'elle manque de talent et de facilité; mais elle tourne facilement au grotesque, qui était antipathique au génie de Pradier. Citons seulement les statues en pied de Voltaire et de Jean-Jaques, vêtues à la mode du temps, que Jaquet moula en terre cuite. Certes rien n'est plus éloigné du Rousseau-Jaquet que le Rousseau fait par Pradier pour l'Ile des Bergues.

Jämes Pradier était né à Genève en 1794 (le 23 mai). Quand il fut en âge de comprendre et d'étudier les arts, l'école dite Impériale était dans toute sa gloire et toute sa puissance. Néanmoins on ne peut pas dire qu'il se soit laissé trop dominer par le goût de cette époque. Bien qu'à Paris, où il eut pour maître Lemot, l'auteur quelque peu grotesque aussi de la statue équestre d'Henri IV sur le Pont-neuf, il vécut d'abord en plein dans l'art Napoléonien. Pradier eut l'heureuse chance d'être envoyé à Rome comme grand prix, alors qu'il avait à peine 19 ans (en 1813). A cet âge encore tendre les impressions de

(1) On lit dans l'*Annuaire du Département du Léman pour* 1814 : « Par décision du 25 septembre 1813 la classe des Beaux-arts de l'institut impérial a adjugé le premier grand prix de sculpture à M. Jämes Pradier de Genève, élève sorti de notre école de dessin ».

l'Italie eurent bientôt redressé et relevé celles reçues dans l'atelier de Lemot et à l'école des Beaux-arts de Paris. On peut dire que c'est ce séjour de cinq années sur le sol sacré qui a sauvé et formé Pradier. Il revint d'Italie avec quelque chose d'antique dans la nature de son talent. Personne ne s'est plus rapproché de l'art Grec quant à l'habileté, au goût et à la finesse de l'exécution. Plus qu'aucun sculpteur moderne il s'était identifié avec le faire des anciens, et on peut dire qu'il y avait entre lui et les marbres de Paros et de Carrare une véritable sympathie.

C'est sous la restauration que Pradier commença à se faire connaître comme sculpteur véritablement attique. Ses premières œuvres rappelaient l'art grec, et il obtint de tels succès qu'en 1819 il recevait déjà la croix de la légion d'honneur. Tous les salons d'exposition furent remplis des produits presque innombrables de son ciseau facile, gracieux et correct. Au salon de 1831, son groupe des *Trois Grâces*, dans lequel il sut rajeunir heureusement la tradition mythologique et esthétique de ces divinités, eut les honneurs de l'exposition de sculpture comme les *Moissonneurs* de Léopold Robert eurent ceux de l'exposition de peinture. On sait que Pradier a représenté les Trois Grâces sous l'aspect de trois belles figures féminines, la première dans toute la splendeur d'une beauté en son plein, une seconde dont la beauté est à l'état de développement et la troisième qui sort à peine de l'adolescence. Le charme de la composition et la morbidesse de l'exécution placent cette œuvre capitale au-dessus du même sujet traité par Thorwaldsen et à côté au moins des *Grâces* de Canova. Louis-Philippe créa notre artiste officier de la légion d'honneur. Les commandes de l'Etat ne cessèrent durant trente ans de pleuvoir sur lui, et comme il avait autant de facilité que d'âpreté au travail, il trouva moyen de suffire à tout. Pradier est l'un des artistes modernes qui a gagné le plus d'argent, ce qui ne veut pas dire qu'il soit mort riche. Ses ouvrages sont disséminés non-seulement dans tous les musées de Paris, mais dans toute la France à-peu-près. Citons rapidement comme les plus capitaux les statues de Gaston de Foix, du maréchal Soult, du général Damrémont, du duc de Beaujolais qui sont à Versailles avec une foule de bustes; les quatre renommées de l'Arc de Triomphe de l'Etoile; la statue colossale de la ville de Strasbourg sur la place de la Concorde; la statue de Louis-Philippe et le bas-relief de l'Education au palais du corps-législatif; le mariage de la Vierge et quatre apôtres à la Madeleine; Prométhée, Phidias, Vénus grondant l'amour aux Tuileries; la Fontaine et Molière pour les monumens de ces deux grands hommes; au Louvre les bustes de Louis-Philippe et de Gérard; à l'institut le buste de Cuvier; au Luxembourg Vénus, Psyché, le fils de Niobé. Lyon possède l'Odalisque qui a tant exercé les critiques au salon de 1831, Nimes le buste du baron de Feuchères, Avignon la Cassandre du salon de 1843 et une Vierge immaculée qui est dans la

Cathédrale. Parmi les particuliers en assez grand nombre qui ont des ouvrages de Pradier, nous nommerons seulement M. Anatole Demidoff qui a acquis de lui deux chefs-d'œuvre d'un genre bien différent, un Christ en croix et un groupe d'un Faune et d'une Bacchante. A Genève nous avons la statue de Jean-Jaques Rousseau placée dans l'Ile de ce nom, et qui, (il faut bien le dire) n'est pas un des meilleurs ouvrages de Pradier, un buste de Decandolle et quelques autres ouvrages secondaires. Les bas-reliefs qui ornent le monument du général La-Harpe dans l'île située en face de la ville de Rolle, sont aussi de notre artiste.

Pradier avait conservé beaucoup d'attachement pour sa patrie. Il y venait souvent, surtout dans ces dernières années où des travaux de l'Etat l'appelaient dans les villes du midi de la France. Ses nombreux amis ne pouvaient assez se louer de l'aménité de son caractère et de la facilité des relations qu'ils soutenaient avec lui. Cet homme, doué si heureusement et à qui la fortune avait constamment souri, ne fut cependant pas heureux. Des chagrins domestiques ont douloureusement assombri ses dernières années et hâté peut-être la fin de sa vie. En revenant d'une partie de campagne à Bougival, avec sa fille et quelques-uns de ses élèves, il se sentit d'abord surpris par un léger malaise, et succomba presque aussitôt frappé d'apoplexie.

N'oublions pas de rappeler que la sculpture française a été honorée, à l'exposition universelle de Londres, dans la personne de Pradier, de la grande médaille d'or dont les dispensateurs ne se sont pas montrés prodigues. Les ouvrages en marbre et en bronze exposés par cet artiste valaient certainement cette rare distinction. Ainsi, outre le contingent de récompenses qui est échu directement à la Suisse, elle a reçu encore, par l'intermédiaire de l'un de ses enfans, un nouveau témoignage de l'aptitude que le monde civilisé lui reconnait pour la culture des arts.

Pradier était depuis longtemps membre de l'Institut de France et professeur à l'école des beaux arts. Plusieurs des meilleurs statuaires contemporains sont ses élèves.

E.-H. G.

MÉLANGES.

I

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE.

La *Société d'histoire de la Suisse Romande* tient annuellement deux séances générales, l'une au printemps et la seconde vers la fin

de l'été. Bien que cette association compte des membres de tous les cantons français et même des cantons allemands de la Suisse, c'est presque invariablement dans celui de Vaud qu'elle se réunit et une fois par an au moins à Lausanne. Cette persistance s'explique de reste par la raison que la grande majorité des membres sont Vaudois, et que Lausanne est un point central et intermédiaire entre Genève, Fribourg et Neuchâtel. Néanmoins il serait peut-être avantageux de varier un peu davantage les lieux de réunion. Genève, Fribourg, Gruyères pourraient bien avoir une fois leur tour comme Morat a eu le sien il y a deux ans. Quoiqu'il en soit, la séance du printemps a eu lieu à Lausanne le 22 mai dernier, et Orbe a été désigné pour la prochaine réunion d'été.

Les travaux des sociétaires continuent à être actifs et variés. Ils embrassent toutes les époques des annales de la patrie. Cette universalité et cette élasticité dans les matières à traiter ont leur bon et leur mauvais côté. Si, d'une part, il est dangereux de se renfermer trop exclusivement dans une époque, comme par exemple les temps du moyen-âge proprement dit (ce qui implique un peu de monotonie et rebute quelquefois les amateurs qu'un but de distraction et de curiosité, plus que l'amour des investigations historiques, a conduits dans la Société), d'autre part il est moins heureux encore d'éparpiller ses forces en tous sens et d'occuper une grave assemblée scientifique de minuties de clocher ou de querelles de village. Cela dit sans vouloir faire de reproche à M. le docteur Nicati, qui a ouvert la dernière séance à Lausanne par la lecture de remarques trouvées dans le pommeau de fer-blanc qui surmontait le faîte d'une maison d'Aubonne. Ces notices qui ne remontaient pas au delà de 1730 ou 1733, n'avaient peut-être ni par leur antiquité ni par leur mérite intrinsèque, de grands droits à l'attention dans une journée où les moments sont comptés; cependant il vaut encore mieux encourager la tendance à tout recueillir, que celle, qui n'est que trop fatale, à tout négliger.

M. Poncet, ancien sous-préfet à Gex, exploite heureusement depuis assez long-temps la période de l'histoire de cette petite contrée, alors qu'elle était intimément liée avec Genève, la Savoie et la Suisse. Prenant cette fois-ci pour centre de ses investigations la Genève du quatorzième siècle, il a représenté cette ville, devenue la grande place d'armes du comte de Savoie Amé VI, lorsque ce prince poursuivait l'agrandissement de sa maison et de sa puissance, agrandissement si heureusement commencé par le comte Pierre (le petit Charlemagne), et non moins heureusement poursuivi après lui par Amédée VIII (le pape Félix V de Ripaille). On sait en effet qu'Amé VI rassembla par deux fois, à Genève, des armées fort considérables pour l'époque (de quinze à dix-huit mille hommes), et qu'il fit avec elles la conquête du Chablais et de tout le bassin méridional du Léman. M. Cibrario a pu-

blié les comptes relatifs à ces expéditions, et on voit figurer dans le personnel des forces de Savoie, des contingens assez notables des villes et communes du Pays de Vaud.

M. Rodolphe Blanchet a mis sous les yeux des assistants, les médailles, jetons et en général les souvenirs numismatiques frappés par la république de Berne, tant l'ancienne que la nouvelle, en différentes occasions et dans différents buts. Parmi ces nombreux monuments qui pourront servir un jour à l'histoire, nous avons remarqué celui qui éternise l'infamie du baillif Bernois, qui, envoyé dans un pays sujet des Suisses, s'était laissé corrompre dans l'exercice de ses fonctions. L'idée d'immortaliser ainsi, non pas la vertu, mais l'infamie, est assurément neuve et ne manque pas de moralité. La figure gravée sur cette médaille commémorative de la concussion, se voile la face avec les doigts de la main écartés. M. Blanchet a exposé l'esquisse d'un système d'inductions héraldico-politiques qui ressortiraient, suivant lui, des divers attributs de l'ours Bernois, de son attitude, de son air triste ou gai aux différents moments où ont été frappées les pièces qui portent son effigie.

M. le professeur Gaullieur a lu une partie détachée de l'histoire de la Bibliothèque publique de Genève, qui a commencé de paraître dans la *Revue Suisse*.

M. Blavignac, architecte à Genève, connu avantageusement par ses recherches archéologiques sur une partie de nos monuments nationaux, a communiqué le fragment de son histoire de l'architecture religieuse de la Suisse romande au moyen-âge, qui concerne l'église de Grandson. Il a fait précéder la description de cet édifice, aussi ancien que curieux, de considérations très-relevées sur les diverses révolutions architecturales dans l'Europe centrale et méridionale, après la dissolution de l'empire Carlovingien. Quant à l'église de Grandson en particulier, construite au moment même de cette dissolution, avec des matériaux enlevés aux ruines romaines des environs, elle abonde en détails étranges, en sculptures grotesques et bizarres. Plusieurs planches exécutées par M. Blavignac, représentent l'ensemble de l'édifice et tous les détails comme frises, chapitaux, colonnes. Il est curieux et instructif à la fois de voir combien de pierres, de débris, de murailles que nous foulons chaque jour aux pieds avec indifférence, ou devant lesquelles nous passons sans les honorer d'un regard, recèlent d'enseignements précieux sur notre passé.

Si nous avons, en commençant ce compte-rendu, émis quelques regrets sur les détails oiseux ou d'un intérêt secondaire, qui absorbent des moments précieux, c'est que dans la séance dont nous rendons compte, le manque de temps a empêché la communication du plus haut intérêt, dont l'auteur est M. le baron de Gingins La Sarra, président honoraire de la Société d'histoire romande. Ce Mémoire traite de la ruine de l'antique Tauretunum et de l'éboulement de cette partie

des Alpes vaudoises, dont la chute opéra, paraît-il, toute une révolution dans la topographie du fond du lac Léman et de ses alentours. L'ancienne ville d'Agaune, la vénérable abbaye de Saint-Maurice, la tour qui existait déjà sur l'emplacement du château de Chillon, plusieurs autres localités qui ont disparu ou dont l'importance et l'aspect ont singulièrement changé, sont passées en revue dans le Mémoire de M. de Gingins, d'une manière aussi neuve qu'ingénieuse.

Enfin, pour nous en tenir à ce qui a trait à nos antiquités, M. Vulliemin, président, a communiqué de la part de M. d'Oleyres, conservateur des antiquités, à Avenches, deux nouvelles inscriptions découvertes récemment dans les fouilles qui ont été continuées ces derniers temps. Il y a deux ans, nous rendîmes compte dans cette *Revue* même des premiers résultats de ces recherches qui avaient mis au jour un édifice très-vaste et qui avait dû être très-somptueux, à en juger par les beaux marbres qui avaient servi à sa construction et à sa décoration. Ce monument, sur le fronton duquel on lisait le mot SCHOLA, paraissait avoir eu une destination publique qu'il est assez difficile de définir et qui différait sans doute autant de nos *Écoles* modernes que la civilisation et les mœurs antiques diffèrent de celles de nos jours. Quoi qu'il en soit, les nouvelles inscriptions nous ont appris le nom et la famille du généreux fondateur de cette espèce d'Académie. L'une, la plus longue, se lit ainsi :

Q CLVVIO
QVIR. MACRO
OMNIBVS HONORIB
APVD SVOS FVNCT.
CVI PRIMO OMNIVM
INDVMVIRATUS
SCHOLE ET STATUS
ORDO DECREVIT
HELVETI PVBLICE
INPEND. REMISER
MACRINUS NIVALIS
ET MACRIUS MACER
LIBERI.

Il paraît résulter de cette inscription, placée par les deux fils de QVINTVS QUIRINUS NIVALIS sur un monument lapidaire érigé en l'honneur de ce citoyen, qu'il avait rendu des services importants à la cité d'Avenches, et fait entre autres les frais de l'érection de l'académie ou SCHOLA dont nous avons parlé. C'est en commémoration de ces services que l'autorité municipale consentit à ce que ses enfants lui élevassent, à leurs frais, un monument avec une inscription. C'était une faveur que dans les villes romaines on n'accordait pas au premier venu. La tribu Quirine, à laquelle appartenait Cluvius Nivalis, n'avait pas encore

été mentionnée dans les nombreuses inscriptions d'Avenches trouvées jusqu'ici.

La seconde inscription prouve que le fils de ce citoyen suivit ces nobles traces et l'exemple paternel. Elle porte :

Q MACRIO
CLVVI MACRI
FIL' QVIRIN
NIVALI
OMNIBVS HO
NORIBVS APVD
SV . . . . .
. . . . .
. . . . . .

Somme toute, cette séance de la Société d'histoire romande a prouvé que le goût des études d'histoire et d'archéologie nationales, continue à se maintenir et à se propager dans nos cantons français. De nouveaux sociétaires ont été reçus en assez grand nombre. Plusieurs gouvernements contribuent par des subsides à la publication des Mémoires de l'association romande.

E.-H. G.

II

BLUETTES ET BOUTADES.

— Il y a des écrivains profonds à la manière des puits; dans la profondeur de tous deux on ne trouve que de l'eau claire.

— Le mari jaloux, comme le borgne, ne peut dormir que d'un œil.

— Pareilles aux lames de couteaux, les opinions tranchantes en se croisant l'une contre l'autre, s'aiguisent loin de s'émousser.

— Le plaisir que donnent les sens nous fuit, celui que procurent les bonnes actions nous suit.

— Voyez un grand dans sa vie privée et le soleil au travers d'un verre noirci ; ils ne vous éblouiront pas plus l'un que l'autre.

— On cherche à se faire un ami sans le pouvoir, et l'on se fait vingt ennemis sans le savoir.

— A ceux qui ne donnent presque rien on sait gré de tout, mais à ceux qui donnent tout on ne sait gré de rien.

J. Petit-Senn.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SAINT-PAUL, cinq discours par Adolphe Monod. — Paris, à la librairie protestante ; à Genève, Neuchâtel et Lausanne, chez les principaux libraires.

La littérature de la Suisse française est unie par les liens les plus étroits à celle du protestantisme de langue française. Cette littérature est essentiellement religieuse, les ouvrages qui nous sont adressés pour les annoncer, ont en majorité ce caractère, et comme il faut, à peine de faire un travail sans vérité et sans intérêt, parler des choses selon leur esprit, notre bulletin, se détachant un peu du cadre de la *Revue*, devient souvent un bulletin religieux. Aujourd'hui le critique a trop oublié la bibliographie. Ouvrant les discours de M. Monod sur Saint-Paul, avec l'intention d'en parler ici, il les a lus pour sa propre édification, à quelque intervalle les uns des autres, sans prendre de notes, et maintenant qu'il faut s'exécuter, il doute de ses souvenirs, il se demande si l'impression qui lui reste, résume fidèlement la pensée de l'auteur. Recommencer la lecture serait aussi doux qu'inutile : le même effet se reproduirait. Les discours de M. Monod, assez nets de forme et de pensée, assez puissants de gravité morale pour fixer l'attention d'un lecteur même froid et distrait, exciteront toujours un retour personnel, une inquiétude, que dirai-je? un remords qui troublera le travail de l'analyse. Voici pourtant, je le crois, l'idée, ou plutôt, l'intention fondamentale :

Avant la conversion de saint Paul et sa mission, le christianisme, prêché aux Juifs et aux prosélytes, ne semblait être encore qu'une transformation du Mosaïsme ; Paul a fait apparaître son universalité : pendant la moitié d'une vie d'homme, il a répandu la foi de Jésus dans l'Empire, c'est-à-dire dans le monde ; il a fondé matériellement cette Eglise que Jésus-Christ a fondée spirituellement ; son œuvre est, en tout sens, la plus grande qu'il ait été donné à aucun homme d'accomplir. Le secret du succès immense de l'apôtre des payens, se trouve dans son parfait dépouillement de lui-même, dans l'héroïsme de son martyre et de son amour, et le principe de cet héroïsme incomparable, de cette énergie humaine et surhumaine à la fois dans le travail et dans la souffrance : c'est la foi qu'il prêchait et qu'il portait dans son cœur, la foi paulinienne, le mépris de toute œuvre propre et la conviction qu'il n'y a pas de rapport entre aucune œuvre quelconque et notre salut, la pure gratuité de la Rédemption par le sang de Christ.

Cette croyance est la vraie, puisqu'elle porte de tels fruits ; mais pour qu'elle soit reconnue vraie, il faut qu'on les lui voie porter. Aujourd'hui, comme aux jours de Paul, il s'agit de convertir l'Empire d'où la foi s'est retirée, la vieille chrétienté qui n'est plus chrétienne, et pour témoigner devant elle de la vérité, il faut un christianisme héroïque, il faut un peuple à la façon de saint Paul, une église de renoncement, de sacrifice et de martyre, et non pas une église de comfort comme est la nôtre.

Le propre d'un bon écrit, qui fait penser et vouloir, c'est d'en faire désirer un meilleur encore, l'activité du lecteur est excitée, l'idéal se lève à son horizon, mais incapable de réaliser cet idéal lui-même, son effort expire en un désir qui souvent se tourne en critique. Ainsi nous arrive-t-il maintenant. Nous comprenons le mouvement qui presse l'orateur chrétien à porter la vie et la personne de saint Paul dans la chaire, et à proposer comme un modèle à l'Église, l'apôtre qui écrivait lui-même aux Philippiens : *Soyez tous ensemble mes imitateurs.* Nous accorderions plus encore; si la perfection même du seul modèle parfait nous invite à chercher, dans un simple homme, un autre modèle moins élevé au dessus de notre portée, on pourrait, avec quelque apparence, demander à descendre au dessous d'un apôtre qui, par ses révélations particulières et les circonstances merveilleuses de sa conversion, peut nous sembler encore dans une condition exceptionnelle, privilégiée, inaccessible. Nous ne craignons pour la chaire aucun exemple de fidélité chrétienne, pourvu qu'il soit bien avéré. L'idée de peindre saint Paul, de l'individualiser aux yeux de l'Église et de concentrer pendant quelque temps l'intérêt sur lui, n'a donc rien qui nous effarouche; mais enfin, de la part d'un ministre protestant, c'était une hardiesse; l'auteur l'a senti; cette hardiesse en commandait peut-être d'autres devant lesquelles il a reculé. Certains traits de saint Paul sont peints avec autant de vérité que d'amour, mais la figure ne sort pas du cadre pour venir à nous. L'application se serait produite avec plus de force encore, nous le croyons, si, pendant quelque temps, on l'eût oubliée pour ne songer qu'à la fidélité de l'image. Du moment où le détail est abordé, on n'est fidèle qu'en étant plus ou moins complet. La lutte prolongée entre saint Paul et l'église judaïsante, le caractère particulier de sa dialectique par exemple, sont des côtés qui frappent trop le paroissien dans sa lecture du Nouveau-Testament, pour ne pas solliciter l'attention du pasteur. Plus les contrastes sont aperçus, plus la figure devient vivante, plus elle excite l'admiration, la sympathie et la volonté. Il était dans l'intérêt de l'idée dominante, de nous montrer saint Paul tout entier. Peut-être ceci eût-il demandé un peu plus d'espace, avec un développement plus didactique et moins oratoire. Pour l'idée, un discours suffisait, pour l'homme, il fallait un volume, telle est un peu notre impression.

En attendant le volume, nous sommes heureux d'avoir la brochure, et le public, heureusement, n'a pas attendu nos remarques pour s'en édifier et pour s'en réjouir.

NOUVEAU DICTIONNAIRE ALLEMAND-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ALLEMAND, contenant outre la définition des mots l'indication de leur origine et de leurs affinités étymologiques, le génitif singulier et pluriel des substantifs, les formes irrégulières des verbes, et l'explication des termes techniques, surtout de ceux qui sont propres aux sciences naturelles et médicales, au commerce, etc., par M. le DOCTEUR SCHUSTER, revu pour le français par M. RÉGNIER, professeur de rhétorique au collége Charlemagne, etc. — Nouvelle édition. Ouvrage adopté par le conseil d'instruction.

publique. 2 volumes à 3 colonnes, chacun de plus de mille pages. Prix de l'ouvrage entier : 15 francs. — Paris, Charles Hingray, éditeur, rue de Seine; 10.

Nous avons vu le temps où Paris était presque étranger à l'Allemagne, où personne n'y étudiait l'allemand, où l'on savait tout au plus les noms de quelques vieux poètes, qu'on lisait dans de mauvaises traductions. Il y a de cela une trentaine d'années. Si nous franchissons tout d'un coup cet intervalle, quel changement prodigieux et vraiment heureux! L'allemand s'enseigne dans tous les colléges, dans beaucoup d'institutions; de nombreux professeurs vivent des leçons particulières qu'ils en donnent. Le mouvement est marqué et toujours croissant. La librairie en est naturellement devenue l'indice et l'auxiliaire. Parmi les éditeurs qui secondent puissamment l'étude des deux langues, M. Hingray s'est fait une des places les plus honorables. Son catalogue en ferait foi. Il a entr'autres donné aux élèves plusieurs pièces de Schiller et de Göthe, annotées avec une sobriété prudente et une méthode parfaite, qui rend ces livres d'un usage très avantageux. Mais parmi les livres dictatiques sortis de cette librairie, le dictionnaire de MM. Schuster et Régnier mérite peut-être le premier rang.

C'est après avoir fait usage pour moi et pour mes élèves de cet excellent livre, que je me sens pressé de le conseiller aux amis des bonnes études. On rencontre sur son chemin un ouvrage bien fait, on en retire d'utiles services : n'est-il pas juste et naturel d'en témoigner sa reconnaissance et de recommander ce qu'on a trouvé d'un si heureux emploi?

M. Schuster a voulu être précis et complet : ces deux qualités règnent d'un bout à l'autre dans son immense travail, qui, par ces qualités même, résiste à l'analyse. Que dire sur un livre qui dit tout, et qui le dit sous une forme si vive et si serrée, qu'il n'y a pas dans ces deux volumes si compactes, une lettre, un signe, qui ne soit gros de sens? Cependant telle est l'influence du *lucidus ordo*, du classement méthodique des idées et de leurs signes, que ce ferme tissu laisse passer la lumière sans obstacle. Quelques moments suffisent pour s'accoutumer à la rédaction la plus concise qu'on puisse rencontrer.

Ce livre est l'ouvrage d'un savant qui ne sait pas seulement les mots mais les choses; qui tient dans sa main, avec les secrets de la philologie, ceux des sciences les plus usuelles; il en résulte une grande sûreté dans les définitions; une marche logique et vraie dans l'explication du sens des mots et dans le passage d'une signification à l'autre. — Le vocabulaire est beaucoup plus étendu que celui de l'Académie; les termes des sciences, qui sont toujours plus nécessaires, et s'établissent dans la conversation de tout le monde, sont donnés soigneusement. Plus d'une fois le Français aura recours à ce dictionnaire pour savoir le sens et la valeur d'un terme de sa langue que les autres dictionnaires de la langue française n'auront pas donné; et je présume qu'il en sera de même pour les Allemands.

Les radicaux sont recueillis avec un soin particulier, et ces bases communes des langages humains se trouvent rapprochées de manière à faire sen-

tir et admirer les innombrables affinités du grec, du latin, et de tous les idiomes de l'Europe du nord et du midi. Que de progrès pour l'avenir dans ces vues jetées sur les éléments des idiomes divers, et combien l'on aime à reconnaître la ressemblance et bien souvent la parité des expressions qui avaient d'abord semblé les plus étrangères! C'est ainsi que le voyageur a bientôt retrouvé des hommes et des frères chez des peuples différents d'habits et de mœurs.

Aucune précaution n'a été négligée pour rendre ce dictionnaire utile et commode. Un astérisque distingue les mots composés des mots simples; une croix marque les mots étrangers; dans la partie allemande, l'accent tonique, si important même en grammaire, est indiqué à la suite de tous les mots simples et de la plupart des autres. La prononciation n'est donnée que lorsque cela est nécessaire et possible. Aller plus loin que l'indispensable eût été faire une entreprise peu digne d'un si sérieux travail. — Le titre fait connaître quelques autres avantages du livre; mais, contre l'ordinaire, le livre donne plus que le titre ne promet. C'est un grand avantage aussi d'offrir toutes les formes principales des verbes irréguliers. On trouvera *biss*, *bissest*, *gebissen*, aussi bien que *beissen*; *bat*, *bäte*, *gebeten*, aussi bien que *bitten*.

Dans l'explication de chaque mot rien de superflu, mais point de lacune; la synonymie française, dans la partie allemande, me paraît aussi riche qu'on peut la désirer. Elle dépasse de beaucoup les étroites limites de la langue littéraire, mais, encore une fois, ces incursions dans le domaine scientifique sont commandées maintenant même par l'usage journalier, et la nécessité de lire les publications les plus indispensables à la vie pratique. Au reste nous ne craindrons pas de l'affirmer pour ce qui concerne la langue française, et tout nous persuade qu'il en doit être de même pour la langue allemande, le goût pur et sévère a présidé à ce vaste travail. Il satisfera le savant sans blesser le lettré; l'académie des sciences approuvera et l'académie française acquiescera, eu égard à l'objet que les auteurs se sont proposé.

Quoique l'éditeur ait fait aux acheteurs des conditions certes bien favorables, il leur offre cependant de bon et beau papier, et une impression d'une rare netteté, condition indispensable avec des caractères nécessairement assez fins. D'ailleurs toutes les précautions ont été prises pour rendre la lecture facile; les abréviations ne sont jamais des énigmes : l'heureux emploi des italiques, et, dans la classification, les numéros, les lettres grandes et petites, les signes divers, tout concourt à rendre cet excellent ouvrage aussi usuel qu'on peut le désirer. J.-J. P.

(Plusieurs recensions d'ouvrages que nous espérions insérer dans ce numéro, sont renvoyées faute de place au mois prochain.)

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

FRÉDÉRIC MONNERON.

C'est ici une histoire non-seulement douloureuse, mais à moitié ensevelie sous des ombres dont le récit se ressentira : douloureuse en elle-même et par tout ce qu'involontairement notre mémoire y rattache, car le nom inscrit en tête de cette notice est pour nous comme le premier anneau d'une chaîne de tristes souvenirs.

Essayons d'abord d'en retracer l'ensemble, pour y placer ensuite et pour y mieux voir celui qui doit faire plus particulièrement l'objet de ce travail.

I.

Vers 1835, il y avait à Lausanne trois jeunes gens dont leur pays aurait été fier un jour, comme ils faisaient déjà l'orgueil et la joie de leurs amis : Adolphe Lèbre, Henri Durand et Frédéric Monneron, dont un soin pieux vient de recueillir les vers.

A peu près du même âge et camarades d'études, ils étaient tous les trois élèves de cette Académie de Lausanne qui, pendant une dizaine d'années, eut alors une période remarquable de vie et de

(1) *Poésies de Frédéric Monneron*, recueillies par ses amis, 1 vol. in-18, fr 2. — Lausanne, chez Delafontaine et Ce.

Cette notice sur Frédéric Monneron avait été demandée à l'auteur par les étudians de Lausanne, lorsqu'ils formèrent le projet de l'édition qui vient de paraître. L'auteur envoya son travail en temps utile, il y a un peu plus d'une année ; mais comme on ne voulait qu'une notice purement littéraire, celle-ci ne put pas trouver place dans le recueil. L'auteur la publie ici, sans y rien changer : il le fait pour remplir ce qu'il estime un devoir envers la mémoire d'un ami, dont la tradition, comme on le verra plus tard, a faussement interprété, à notre sens, la fin prématurée.

direction propres, signalée même au dehors par quelques noms éminens.

Moins exclusivement vouée aux sciences physiques et mathématiques que celle de Genève, à l'histoire naturelle et à la géologie que celle de Neuchâtel, où un autre Vaudois, M. Louis Agassiz, par ses travaux sur les poissons fossiles et sur les glaciers, devenait une des premières illustrations du monde savant, l'Académie de Lausanne s'appropriait surtout le champ des études littéraires, morales et politiques, plus en rapport, dans le canton de Vaud, avec le tour particulier et le mouvement des esprits.

M. Charles Monnard, aujourd'hui professeur à Bonn, et qui vient d'y terminer un long travail, aussi consciencieux qu'érudit, sur l'histoire générale de la Suisse pendant le dix-huitième siècle et dans nos temps, donnait à l'Académie de Lausanne, où il occupait la chaire de littérature française, l'appui de son talent, de son vaste savoir, de son courageux amour du bien, et d'une position élevée dans les conseils de sa patrie. M. Jean-Jacques Porchat, dont un ouvrage populaire, *Trois mois sous la neige*, a obtenu récemment un des prix Monthyon, contribuait activement à entretenir dans son pays les goûts littéraires par ses traductions de poètes latins, par ses fables d'une invention souvent heureuse et neuve, par des épîtres et d'autres petits morceaux où il y a nombre de vers tournés spirituellement et avec art. Enfin, pour nous borner à des noms d'auteurs proprement dits, M. Alexandre Vinet, par l'autorité de sa parole et de ses écrits, de ses idées et de son caractère, faisait de Lausanne un des principaux centres religieux et littéraires pour les pays protestans de langue française.

Ecrivain nourri aux sources les plus pures du beau; prosateur artiste et formé sur l'étude des grands modèles, mais en même temps avec son cachet propre, si net et si bien gravé, qu'il se fait à l'instant reconnaître; moraliste inflexible et redoutablement profond, mais charitable et tendre dans sa sévérité; orateur pénétrant, sachant aller au cœur par l'analyse et donner de l'émotion à la dialectique; publiciste devançant l'avenir dans une question, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui n'occupait alors qu'un petit nombre d'esprits, qui passait pour une utopie, et qui aujourd'hui, pour plusieurs, se pose au moins comme une nécessité; critique alliant à l'amour du vrai, du juste et du bon celui du beau, à la connaissance approfondie de plusieurs langues anciennes et

modernes celle du français le plus classique, à un goût délicat, un regard perçant qui s'arrêtait seulement par bonté de cœur, un esprit accessible à tout, une âme aisément charmée et s'ingéniant à trouver les qualités comme d'autres à trouver les défauts; enfin, par tout cela réuni et par mieux que tout cela, homme de foi et de dévouement, toujours au service de tout le monde dans les petites choses non moins que dans les grandes; indulgent pour tous excepté pour lui-même; cherchant et protégeant partout le bien; d'une piété sans rigorisme et sans esprit de secte, d'une humilité aussi réelle que rare et qui faisait peut-être le trait essentiel de son caractère, mais d'un courage qui n'épargnait jamais rien pour être utile à quelqu'un ou pour défendre la vérité, tel était M. Vinet: ceux qui l'ont connu savent que nous n'exagérons rien, et qu'en essayant de saisir dans l'ombre où il se plaisait, la figure de celui qui attirait principalement l'attention sur l'Académie de Lausanne, nous n'avons ni multiplié ni forcé les traits [1].

Sans le chercher, sans en tirer même le plus léger, le plus légitime avantage de fortune ou d'avancement personnel, M. Vinet jouissait donc dans tout le monde protestant d'un renom étendu, d'une influence et d'une considération marquées. Il était visité et consulté non-seulement par ses compatriotes, mais par les étrangers. Dans tous les rangs et dans toutes les carrières, parmi les petits et les grands, combien d'esprits inquiets, de cœurs troublés, n'a-t-il pas consolés, fortifiés, dirigés, soutenus et aidés de toute manière! Homme d'affliction, cela ne l'empêchait point d'être l'homme des affligés.

Moins connu dans le monde exclusivement littéraire, il y avait cependant aussi son public, avec lequel il était en communication régulière par de fréquens articles dans le *Semeur*. Ce journal, trop solide pour être fort répandu, avait cependant conquis une place honorable dans la presse parisienne; M. Vinet en était un des principaux collaborateurs, et les bons juges savaient bien l'y chercher. Ils admiraient cette finesse et cette justesse d'observations, cette profondeur et en même temps cette bienveillance de

[1] Voir, entre autres, dans les *Portraits contemporains* de M. Sainte-Beuve, celui de M. Vinet, une notice plus courte, du même auteur, insérée d'abord dans le *Journal des Débats* de juin 1847, et un article aussi touchant que bien informé de M. Emile Souvestre dans le *Magasin pittoresque* de 1848.

coup-d'œil, cette alliance unique du bon et du beau, de la morale et du goût, d'un esprit toujours religieux et pourtant toujours littéraire. Si un tel critique était naturellement inconnu ou méconnu de la foule des auteurs, ceux du premier rang étaient loin de l'ignorer, et se faisaient grand honneur de ses jugemens. Béranger, Chateaubriand, M. de Lamartine, M. Sainte-Beuve, M. Emile Souvestre, le lisaient et lui écrivaient : leurs lettres, à lui et à d'autres, font foi de l'estime singulière qu'il avait su leur inspirer.

A cette même époque, M. Sainte-Beuve allait bientôt donner à Lausanne son cours sur *Port-Royal* d'où est directement sorti celui de ses ouvrages qui peut-être présente et rassemble le mieux toutes les ressources de son talent, les mille vues de nature humaine prise sur le fait que sa plume tantôt perce et creuse avec vigueur, tantôt dévoile légèrement, comme par un coin de rideau qui se lève. Le sujet de Port-Royal avait en effet cet avantage, pour un peintre et un historien du genre de M. de Sainte-Beuve, d'être à la fois très particulier et de se prêter néanmoins sans effort à toute la variété qu'il a su y introduire : aussi a-t-il pu y joindre naturellement des figures vues de face ou de profil comme celles de Montaigne, de Corneille, de Racine, de Mme de Longueville, de Fénelon, de Bossuet, aux figures plus voilées des humbles solitaires et au portrait qui est à lui seul tout un tableau, la complète et dramatique étude de Pascal.

Ce cours, destiné d'abord aux étudians, fut ouvert à tout le public, et, trois fois la semaine, suivi sans interruption pendant sept mois par une foule d'auditeurs des deux sexes. L'année d'après, M. Mickiéwicz venait occuper la chaire de littérature latine, enseignement tout spécial sans doute, mais où la hauteur des vues, la profondeur de sentiment et l'originalité d'analyse, la vivacité du trait, l'émotion vibrante de la pensée ne firent pas moins reconnaître aussitôt l'homme supérieur et le poète vraiment digne de ce nom, celui dont la parole n'est pas une musique des lèvres, mais sort de l'âme et va aux âmes pour les féconder.

En dehors de l'Académie, mais s'y rattachant par leurs relations personnelles, par leurs travaux et par leurs titres de professeurs honoraires, sinon de professeurs enseignans, M. Louis Vulliemin, dans l'Histoire de la Confédération Suisse à l'époque de la Réforme et par d'autres écrits, montrait non-seulement une érudition solide et variée, une intelligence vive et fine de toutes les

parties de son sujet, mais cet instinct du passé qui est la qualité propre de l'historien ; M. Frédéric de Gingins, de son côté, investigateur patient et sagace, donnait sur l'établissement des Barbares, sur les institutions féodales, sur les origines helvétiques et sur cette guerre de Bourgogne qui, au quinzième siècle, changea subitement la carte de l'Europe, des vues approfondies et nouvelles que l'histoire ne saurait plus négliger.

D'autres encore, professeurs, magistrats ou simples citoyens, participaient à ce mouvement intellectuel, et par des travaux moins marquans, mais utiles, ou par leur intérêt, leur appui, leurs services, contribuaient à l'étendre et à le soutenir.

Nous avons voulu d'abord rappeler les noms des maîtres en parlant des disciples et de celui d'entre eux qui leur sert ici de lien ; car Frédéric Monneron nous apparaît comme un de ces nœuds brillants, et d'autant plus tristes, que l'on ajoute parfois aux couronnes de deuil. Nous sommes certain de répondre par là à un sentiment qui eût été le leur, et sur lequel nous ne serons pas moins d'accord avec ceux de leurs compagnons de route qui ont survécu. Nous restons, de plus, dans la vérité historique : en effet, maîtres et disciples ne vivaient pas rapprochés seulement par l'étude, ils soutenaient des relations plus intimes; ils se mêlaient ensemble aux principaux actes de la vie publique, et dans ces belles fêtes d'étudians, dans ces réunions et ces sociétés patriotiques qui font partie des mœurs de la Suisse républicaine, que de fois on les vit, assis aux mêmes bancs, la joie dans l'âme et, sur les lèvres, le rire et le chant du cœur !

Hélas ! tout cela est éteint ou dispersé maintenant. Maîtres et disciples s'en sont allés, les uns d'un côté, les autres d'un autre ; bien peu sont restés au rivage natal, et plusieurs ont passé sur celui d'où l'on ne repasse jamais.

M. Sainte-Beuve et M. Mickiéwicz étaient retournés à Paris; mais ils s'étaient vus si aimés à Lausanne, que ce pays restait pour eux, disaient-ils, comme une seconde patrie, et ils y entretenaient des relations par leurs travaux et par leurs amis. Puis M. Vinet nous restait ; avec lui le mouvement littéraire et moral se maintenait toujours à un degré remarquable, en même temps qu'il conservait son caractère propre et distinctif.

Tout libéral et démocratique que fût ce mouvement, il fut subitement arrêté par la révolution qui, déjà en 1845, commença de

poser pour la Suisse ce qu'elle devait poser seulement en 1848 pour l'Europe, à savoir l'immense et redoutable question, — jamais si immense et si redoutable, — d'un nouveau monde social. L'Académie en devint une des premières victimes dans le canton de Vaud : elle fut gratuitement frappée d'une destitution en masse. Plusieurs de ses professeurs et de ses élèves se dispersèrent. Et deux ans après, M. Vinet arrivait, avant l'âge, au terme d'une vie de souffrance et de dévouement, le cœur bien attristé ici-bas, si de cette terre il n'eût déjà depuis long-temps trouvé sa consolation dans le ciel.

Pour ceux dont il était le centre et l'appui, le chemin qu'ils suivaient ensemble leur parut s'affaisser tout entier dans sa tombe, et ne plus leur laisser que la place de s'asseoir en pleurant sur le bord. Sans doute ils ont repris courage, et chacun dans sa voie reste fidèle à ce qu'il estima le juste, le beau et le vrai ; mais c'est surtout à la jeune génération de continuer la route, car pour s'y soutenir et s'y guider elle a toujours sur son front le rayon de l'aurore, et, si l'heure présente est mauvaise, elle peut toujours dire : Demain.

Toutefois, pour elle aussi, la mort de M. Vinet avait été une perte cruelle, une de ces pertes qui ne se réparent pas. Et de plus elle en avait fait auparavant de bien grandes dans son propre sein.

Ces trois jeunes gens dont les noms se sont aussitôt rapprochés dans notre esprit, comme ils l'étaient eux-mêmes par l'âge et par l'amitié, par les nobles espérances que fondaient sur eux leur patrie, et comme ils devaient l'être, hélas! par une fin également prématurée, ces trois jeunes gens, disons-nous, avaient précédé dans la tombe M. Vinet. Ne mettant à nous quitter que de courts intervalles, ils avaient été, presque coup sur coup, retranchés dans leur fleur, et lorsque cette fleur commençait déjà à se changer en fruit.

A un esprit fervent et studieux, à un savoir étendu, à une imagination qui, profondément charmée, savait cependant toujours rester pure, Adolphe Lèbre joignait un cœur d'or, plein de tendresse et de simplicité ; il était impossible de ne pas l'aimer. Epris de la nature et de l'art, d'un dévouement enthousiaste pour le bien et pour la vérité, il était de ceux, comme le dit un jour de lui M. Cousin, chez lesquels on reconnaît aussitôt le feu sacré, l'amour réel de la pensée. Après un assez long séjour à Munich, où

il entendit surtout Baader et Schelling, puis un retour à Lausanne, où il suivit les cours de M. Vinet, de M. Sainte-Beuve et de M. Mickiéwicz, il vint continuer ses études à Paris. Outre de nombreux articles dans le *Semeur*, il publia de plus longs travaux de critique et de philosophie dans la *Revue des Deux Mondes*. On y sent un souffle abondant, vif et pur, quelque chose de moral jusque dans le style et l'image, enfin un écrivain sérieux avec grâce. De si heureuses qualités, et si rares, le firent aussitôt remarquer, et Adolphe Lèbre comptait déjà au nombre des rédacteurs les plus distingués de ce recueil d'élite, lorsqu'au mois de mars 1844 il fut pris soudain d'un mal imprévu et incurable, qui l'enleva en quelques jours à ses nombreux amis désolés (1). Sa perte achevait et redoublait pour nous celle de ces deux autres jeunes compatriotes dont le souvenir revivait comme tout entier dans le sien, car des trois il fut le dernier moissonné.

Henri Durand, qui l'avait précédé, joignait le talent de la musique à celui de la poésie. Pour lui ces deux muses étaient bien sœurs, et sœurs inséparables. La guitare en main, comme les anciens ménestrels, il chantait ses vers en les composant, ils lui venaient en chantant : ils étaient réellement des *chants*, dans l'acception du mot la plus littérale. Ils avaient ainsi un caractère d'improvisation qui rappelait la jeunesse de l'art; mais s'ils en gardent quelques défauts, ils en ont aussi la spontanéité et le charme. Et ce double talent poétique et musical qui rendait, pour ainsi dire, la même note et le même accord, Henri Durand le possédait à un degré de facilité si remarquable, que, dans son genre, c'était un don. Cela ne l'empêchait point, d'ailleurs, de se livrer à d'autres études plus sérieuses ou plus positives. Il venait de les terminer en Allemagne, lorsque, au commencement de 1842, il fut atteint, à Lausanne, d'une épidémie de fièvre typhoïde, et lui aussi, il disparut du champ où il allait mûrir (2).

Quatre ans plus tôt, et avec un éclair bien sombre, Frédéric Monneron avait comme donné le signal de tous ces départs.

(1) Voir, sur Adolphe Lèbre, l'article nécrologique que lui a consacré la *Revue des Deux-Mondes* dans sa livraison du 1er avril 1844, celui du *Semeur*, et enfin la *Revue Suisse*, t. VII, p. 262-264, qui les résume et les complète en quelques points.

(2) Voir la notice biographique qui se trouve en tête des *Poésies d'Henri Durand*. Elle est de M. Vinet.

II.

Nous venons d'essayer, par quelques traits du moins, de dire le milieu dans lequel Frédéric Monneron a vécu : celui de ses amis, de ses condisciples, de ses maîtres et de sa patrie.

Il ne faut pas se le représenter toutefois comme en ayant particulièrement subi l'influence, quoiqu'il fût dans l'âge où l'on reçoit volontiers l'empreinte de ce qui nous entoure. Il a respiré le même air moral, mais il avait sa manière à lui de s'en nourrir. Sa voie était solitaire et à part, comme son talent, comme son caractère. Nous l'avons beaucoup connu, beaucoup aimé ; or, ses amis plus jeunes, mais non pas plus intimes, l'auront senti comme nous : même avec ceux pour lesquels il avait le plus de confiance et de sympathie, et il nous prouva jusqu'à la fin que nous étions de ce nombre, il restait lui. Ce n'était point volonté réfléchie, ni encore moins affectation et recherche, c'était sa nature ; elle témoignait par là de son originalité et de sa force : dans la communauté d'opinion, dans les épanchemens de l'amitié, et même à l'état passif, même sans orage et sans lutte, on la sentait toujours persistante et debout. Il semblait habiter un double monde, celui-ci et un autre, celui de tous et le sien.

Né de parens pieux, ayant passé ses premières années dans le presbytère du village où son père était pasteur, la vie de famille l'avait entouré de ses bénignes influences, et il les avait ressenties, mais non pas d'une manière purement instinctive, ou simplement pratique qui eût été peut-être plus heureuse pour lui. Il ne s'était pas contenté de les recevoir, il les avait aussitôt teintes de son prisme intérieur : on sent que de bonne heure il avait mêlé à la vie de famille sa propre vie. Non-seulement il la respectait et l'aimait, mais il en avait transformé les impressions et les souvenirs, quelques-uns même tout particulièrement, comme on le voit, entre autres, dans la dédicace du poème des *Alpes ;* il les avait transformés, disons-nous, en une sorte de culte idéal de ce monde antérieur auquel il croyait, auquel il revient si souvent avec mélancolie, et dont l'enfance en général, comme son enfance à lui, avait, pensait-il, le secret voilé, entendait une sorte d'écho vague et lointain, qu'il cherche à ressaisir dans ses vers.

N'avez-vous pas, mon ame, au seuil de mon matin,
Dans les parfums du ciel, aux fraîcheurs de l'Eden,
Rêvé parmi les chœurs des ames innocentes,
Qui des secrets d'en haut seules sont confidentes ?
Oui, les jeunes enfans, archanges inconnus,
D'un rivage sans nom sont les nouveaux-venus.....

Tout souvenir des cieux passe avec les années ;
Sous l'étreinte du temps nos ames ruinées
Rejoignent dans les pleurs ce bord d'éternité
Que l'enfance, en riant, jadis avait quitté :
Cercle mystérieux, triste et secret voyage
Qui commence et finit dans la mer sans rivage.
Je me perds aujourd'hui sur cet obscur chemin
Dont les extrémités n'ont ni soir ni matin (1).

Avec une manière de sentir si exceptionnelle, qui se fortifiait d'une pensée à la fois haute et rapide et peu communicative, il devait toujours être à demi étranger dans la foule, et il l'était en effet. Sans contredit, il reçut l'influence du milieu où nous l'avons vu placé ; mais il la reçut d'une façon indépendante et libre. Bien plus : jeune, non-seulement il s'y asservit moins que n'aurait pu le faire un homme d'âge mûr, mais il l'accommoda à sa nature, il la transforma pour lui, comme tout le reste, dans son propre creuset.

Destiné d'abord à la carrière ecclésiastique, ayant même quelque temps dirigé ses études en ce sens, il avait non pas des croyances différentes de celles de ses parens et de ses concitoyens de l'Eglise réformée, mais un sentiment religieux qui, sans rien de positivement contraire au leur, ni rien de particulier ou d'hétérodoxe en principe, était essentiellement à lui, et témoignait toujours d'une nature et de besoins à part. Il n'était pas dogmatiquement mystique, mais il aimait le côté mystique et mystérieux de la religion. Elle était pour lui surtout l'autre vie, celle qui avait précédé et qui suivrait celle-ci.

Il était aussi à Lausanne, avec ses maîtres et ses amis, dans une atmosphère intellectuelle trop généreuse et trop vive pour le laisser neutre ou indifférent ; mais on ne voit pas qu'il en ait suivi d'une façon bien marquée tel ou tel courant particulier. Les idées de M. Vinet étaient, il est vrai, déjà fort répandues et faisaient

(1) La *Foi d'enfance*. Voyez aussi le *Rêve du poète*, et ailleurs.

école dans sa patrie ; mais, à cette date, il allait seulement quitter l'université de Bâle pour Lausanne, où il fut appelé à la chaire d'éloquence sacrée en 1837. Frédéric Monneron était alors en Allemagne depuis plus d'une année : il n'entendit donc pas M. Vinet lui-même dans ses cours, ni M. Sainte-Beuve, ni M. Mickiéwicz. En général le mouvement philosophique et littéraire de l'époque ne l'avait atteint que comme excitant pour lui faire chercher et trouver déjà en partie sa propre pensée et son instrument. On reconnaît bien en lui un des élèves de la rénovation poétique et de ce qu'elle était devenue à ce moment, mais un élève libre. Il se suit lui-même, il ne suit précisément personne. Il était trop éloigné du centre pour en épouser les querelles, et n'en soupçonnait guère les petitesses et les minuties : il voyait l'art dans sa hauteur et ses grandes lignes, non dans les caprices de la mode ou dans des effets passagers. Il avait trouvé la révolution littéraire accomplie ; il n'eut qu'à en profiter, et il le fit simplement, sans préoccupation ni esprit d'école. Ses défauts sont plutôt ceux de sa nature ou de son âge que ceux de son temps.

Parmi les influences extérieures, ce qui agit le plus sur son talent, ce fut son pays et la vue journalière de ces aspects sublimes. Il a une manière de les rendre qui n'est qu'à lui : large, haute, suave et aérienne, avec je ne sais quoi de fantastique et d'auparavant inconnu, mais qui ne leur ôte rien de la ressemblance, qui les rend seulement plus parlans et en cela plus vrais. C'est à lui que les vertes solitudes de nos Alpes ont inspiré ces vers d'une douceur si tendre et, pour ainsi dire, mystérieuse :

Dans l'or voilé des cieux la paix des rêveries
Rayonnait au sommet de ces hautes prairies,
Et le vent vif et pur des glaciers d'alentour
Ravissait les parfums à ces déserts d'amour.

Et plus loin, en présence des glaciers eux-mêmes, quelle hardiesse de touche et quelle profondeur de perspective !

Aux bords toujours plus froids d'un ciel toujours plus pur,
Les Alpes entassaient, en groupes fantastiques,
Les informes donjons et les dômes antiques
De leurs pâles cités qu'ensevelit l'azur.
Dormant au fond des nuits, ces blanches Babylones
Dans les champs éthérés découpent leurs remparts.....

Enfin, pour nous montrer les jeux des sylphes du vallon, quel pinceau léger et diaphane !

Sur les bords de l'eau claire, à l'ombre des mélèzes,
Leurs doigts avaient cueilli le rosage et les fraises,
Et, cadençant leur vol aux divines chansons,
Dans leur danse indécise ils rasaient les gazons.
Sur la brise réglant leur suave harmonie,
Ils chantaient du bleu ciel la douceur infinie,
Et sous leurs pas légers le gazon incliné
Remplissait de senteurs le val abandonné.

La poésie de Frédéric Monneron est ainsi éminemment nationale; mais elle l'est surtout par le détail et le coloris, et non essentiellement par la pensée et les faits, comme on le voit même dans son poème des *Alpes* et dans sa chanson du montagnard : *C'est l'air du ciel.* Ici encore, dans ces deux morceaux dont le sujet était plus directement national, le fond est toujours ce monde antérieur et supérieur, qui n'était pas pour lui simplement une forme ou un élément poétique, mais sa manière de sentir et de vivre, monde vers lequel il s'élançait d'un élan naturel, qu'il cherchait et creusait sans cesse, qui était sa beauté et sa force, mais qui devint aussi son écueil, et où il s'est perdu. On comprend que nous insistions sur ce caractère de sa poésie. C'est qu'elle est bien réellement lui. Voilà ce qui la rend si originale et si vraie.

Essayons maintenant de la caractériser un peu plus.

On analyse un drame, un poème; on peut même jusqu'à un certain point raconter et décrire un tableau. Mais comment raconter la musique ? il faut l'entendre. On peut la juger, l'apprécier, avec sentiment, avec savoir, la goûter et la faire goûter à ceux qui sont organisés pour en jouir : mais raconter avec des mots une composition musicale, dire réellement ce qu'elle dit, et non pas seulement ce qu'elle vaut, exprimer autrement ce qu'elle exprime, la fixer dans une autre forme et la traduire dans une autre langue que la sienne, c'est tenter l'impossible, c'est vouloir donner un corps et une figure à un son, c'est vouloir rendre la chose et, avec plus ou moins de bonheur, n'en rendre que l'impression variable et infinie.

Il en est presque de même de la poésie dans son essence, de la poésie à l'état pur et indépendamment de ce qu'y ajoutent le récit,

le drame, l'action. Prenez les poètes de la forme la plus claire, la plus précise ou la plus accusée ; ces vers de La Fontaine, par exemple, dans lesquels il y a un contraste si plein de gravité, de douceur et de mélancolie :

> Je puis enfin compter l'aurore
> Plus d'une fois sur vos tombeaux ;

cet autre encore qui est à lui seul tout un paysage, d'un premier plan nettement dessiné et d'un lointain merveilleux :

> Sur les humides bords des royaumes du vent ;

ou bien ceux-ci : d'André Chénier :

> Mon beau voyage encore est si loin de sa fin !
> Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
> J'ai passé les premiers à peine.... ;

de Béranger :

> Il fatiguait la victoire à le suivre ;

de Racine :

> Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grace
> Qui me charme toujours et jamais ne me lasse ;

de Mathurin Régnier :

> A la triste merci de la vague indomptée ;

de Boileau même :

> Et soulever pour toi l'équitable avenir;

il y a dans ces vers, voulons-nous dire, quelque chose qui tient à la fois de la pensée et de l'expression, mais qui n'est ni l'une ni l'autre en particulier, et que l'on ne saurait bien rendre, pour chacun d'eux, que par ce vers lui-même. Ce quelque chose en est proprement la poésie, la fleur, le trait, le coup d'aile : fleur qui, si on la presse, tombe en poussière ; trait fugitif, insaisissable et qui frappe cependant ; aile invisible et qui pourtant vous touche et vous enlève. Tout autant de choses qui échappent à l'analyse, à l'explication, à la traduction, au commentaire.

Or, s'il en est ainsi du genre de poésie le plus communément

accessible et le plus ordinaire, savoir de la poésie qui se rapproche de la peinture, qui suit le vieil adage *ut pictura poësis* et, à vrai dire, reste mieux par là dans ses ressources, dans ses limites, dans ses données, cela l'est bien davantage et bien plus souvent de la poésie qui se rapproche plutôt de la musique ; et c'est le caractère de celle de Frédéric Monneron.

Il y a, en effet, un élément musical dans la poésie. Nous ne parlons pas ici des sons et des rhythmes, mais de cette musique intérieure, de celle que Frédéric Monneron appelle lui-même

L'idéale musique en nos cœurs répandue,

de ce chant de l'ame, que la musique proprement dite exprime le mieux, parce qu'elle l'exprime indistinct comme il l'est, et qu'elle lui laisse tout son infini et son vague. Les mots, sans doute, sont déjà trop précis pour le rendre, mais ils le sont moins cependant que les lignes et les couleurs ; dans leur souplesse et leur mille nuances, ils conservent à la pensée une immense élasticité, et l'on ne saurait méconnaître que, dans une certaine mesure, la parole ne puisse réveiller les échos de ce chant intérieur : elle le fait alors avec la puissance qui lui est propre, et y gagne aussi un charme particulier.

La poésie, en abordant ces sortes d'effets, risque, il est vrai, de les manquer souvent ou de s'y égarer en sortant de son domaine; mais lorsqu'elle les rencontre naturellement et sans dépasser ses limites, pourquoi les lui interdire, pourquoi ne pas les accepter si elle les exprime avec bonheur ? Que ces effets ne doivent pas être les seuls ni les principaux pour elle, ni être trop prolongés, c'est une autre question : tout ce qu'on est en droit d'exiger, c'est qu'ils soient *réussis*. Eh bien, ils le sont fréquemment et à un point remarquable chez le poète dont nous essayons de saisir le caractère tout exceptionnel. Non qu'il les cherche : ils sont pour lui involontaires ; c'est sa manière de peindre et de sentir. Ils lui viennent si heureusement, que l'on voit bien que c'était un don.

Nous ne craignons pas de le dire, et ceux qui aiment ou qui admettent du moins ce genre d'effets le reconnaîtront avec nous : peu de poètes ont eu au même degré et nul n'a précisément comme lui ce côté musical dans la pensée, dans les sentimens et dans les images. Ses vers, outre leur sens réel et allant directement au sujet, produisent sur l'ame une sorte d'ébranlement et de vibration

sonore, qui la transporte dans un monde d'idées et de paysages pareils à ceux qu'éveille une belle symphonie : idées tour à tour douces et tristes, énergiques et vagues, tendres et passionnées, paysages gracieux ou sublimes, naïfs ou grandioses, mais indistincts, fugitifs, fantastiques, montant et croulant dans le lointain comme des châteaux de nuages, disparaissant et reparaissant sans cesse, changeant sans qu'on sache comment ils ont changé; monde flottant, rêveur et harmonieux, songe éveillé dont l'invisible enchanteur a pour baguette l'archet du musicien. N'éprouve-t-on pas quelque chose de semblable avec les vers de notre ami, avec ceux que nous avons cités sur les enfans, sur les Alpes, sur les sylphes de la montagne, avec ceux-ci encore et d'autres que le lecteur saura y ajouter ?

C'était l'heure douteuse où la neige est d'opale,
Où, penché sur les monts, l'esprit du soir exhale
Sa nuageuse haleine au-dessus des champs bleus,
Effaçant des forêts les feuillages houleux.....
L'heure où le Dieu d'amour, du ciel ouvrant les roses,
Nous entretient tout bas de la fuite des choses,
Où nos derniers amis et nos rêves joyeux
Dansent autour de nous, murmurant des adieux.

C'est comme une région idéale qui s'entr'ouvre, et dans laquelle on se sent bercé, au milieu de formes et d'apparitions plutôt rêvées que vues, sur une vapeur sonore, sur un flot aérien et mélodieux.

Mais si la poésie de Frédéric Monneron est ainsi musicale dans ce sens intime que nous avons tenté d'expliquer, elle conserve encore ici son caractère propre, celui du poète. Musicien, sa musique n'aurait pas ressemblé à celle des autres, elle aurait aussi été sienne, elle aurait eu le même cachet particulier que ses vers. On la sent telle dans ces derniers. Elle n'y évoque pas des souvenirs et des images du monde réel, mais du monde idéal et immatériel; elle n'y parle pas aux sens, mais à l'ame ; elle n'est pas la voix des passions et des séductions de la terre, mais la voix de l'infini; elle ne vous transporte pas dans les scènes variées de la vie d'ici-bas, mais dans les champs illimités de l'espace qu'elle peuple à sa fantaisie, dans l'azur, dans l'éther, dont le vide rend aussi un son harmonieux. Elle aime à franchir

Du musical éther les portes nuageuses,

comme dit quelque part notre poète. C'est là son domaine : région supérieure, étrange, mystérieuse, qui n'est pourtant pas le vrai ciel, et où l'ame s'agite et se tourmente encore dans l'absence de celui-ci. Là, cette musique fait entendre un son tantôt bas et voilé, comme le chant d'une ombre qui passe; tantôt singulièrement clair et vibrant, cristallin, éthéré, trop pur, trop fin pour que l'oreille le saisisse et le supporte long-temps, et dont notre ami, lorsqu'il chantait, donnait en quelque sorte l'idée par sa propre voix; car sa voix de chant prenait un timbre tout particulier, comme celui d'un instrument de cristal, et qui rappelait l'harmonica : elle avait alors une douceur si pénétrante, qu'elle ne ressemblait presque plus à une voix mortelle, et que, sans cesser d'être facile et ferme et très-agréable, elle vous faisait involontairement douter si elle n'allait pas se briser et s'évanouir dans les airs.

Cet élément profondément musical ni cette aspiration incessante vers un monde immatériel, aérien, ultra-terrestre, n'empêche point la poésie de Frédéric Monneron d'être pittoresque : au contraire, il peint ce monde avec une intensité étonnante, sinon avec une variété que le sujet ne comporte guère ; il le fait voir comme s'il l'avait réellement vu; il lui donne des formes aussi bien qu'une voix ; il le rend palpable autant qu'il peut l'être, alors même que, pour ne pas en sortir et le dénaturer, il le laisse sur certains points flottant et fuyant, indécis et vaporeux. Ses tableaux tirent de là un grand charme, et un mérite très rare : ils ont de l'air, du lointain, de la profondeur ; comme tant d'autres, il ne trompent pas l'imagination après l'avoir attirée ; ils ne l'enchaînent pas, ils l'entraînent ; ils la font rêver, ils lui ouvrent l'espace.

Le coloris, chez Frédéric Monneron, prend aussi le même caractère, ou plutôt il aide à l'exprimer. Il n'est pas celui d'objets brillans, mais aux contours trop secs, qui éblouissent l'œil et le fixent sur un point sans l'inviter à le dépasser; il étend la perspective, il donne aux formes à la fois plus d'ombre et de lumière ; il provoque la rêverie et la pensée, il suggère à l'imagination d'autres tableaux encore que ceux-là seulement qu'il semble d'abord indiquer. Ce n'est pas un coloris matériel, sensuel, il peint moins encore pour les yeux que pour l'ame ; il a moins d'éclat que de largeur et de fuyans lumineux ; l'azur est comme sa base, sa note fondamentale ; il prend ses effets et ses teintes dans le ciel plus que sur la terre ; mais il reproduit les aspects opposés et tous les acci-

dens des airs, la brume et le nuage aussi bien que le rayon et l'étoile : tantôt suave et frais, d'une pureté limpide et éthérée, tantôt sombre et orageux, il conserve toujours quelque chose d'aérien et de vaste. Si, à force de sonder les bleus abîmes, parfois il s'y égare, s'il se perd alors dans l'insaisissable, il lui arrive aussi d'y monter jusqu'au grandiose ; l'espace se peuple et s'anime, et l'on y voit se dresser, suspendue et debout, dans un lointain sans borne, une merveilleuse cité de vapeur et d'azur. Pour ne pas procéder par effets brusques et mordans, ce coloris n'en est donc pas moins d'une grande puissance, d'une beauté peu commune, et d'une vérité qui sait donner à l'invisible une forme que l'imagination accepte à l'instant. Entendu ainsi, et comme expression, le coloris nous semble être le mérite principal de la poésie de Frédéric Monneron, après ce chant intérieur et ce besoin de l'immatériel qui en étaient l'âme.

Le dessin est évidemment plus faible. Mais nous croyons que la qualité en manquait moins à notre ami que le temps ne lui a manqué pour composer et achever ses tableaux. Nous citerons pour preuve sa ballade des *Deux Buveurs*, dont le dessin est aussi ferme que la pensée en est bien suivie, malgré ce qu'il fallait lui laisser de contours non pas indécis, mais mystérieux, pour exprimer le surnaturel du sujet. Frédéric Monneron (j'en ai été témoin dans un de ses momens d'inspiration, et j'ai pu vérifier le fait par ses manuscrits) avait la composition très large, sinon toujours très facile : il peignait à grands coups, et non par petits traits, par petits points rapprochés ; quand il n'avait pas bien rencontré sa pensée à son gré, il recommençait et changeait, plutôt qu'il ne corrigeait.

Quelques-uns de ses manuscrits sont ainsi très raturés, ou plutôt griffonnés et vagues, comme des essais que sa plume même se refusait à reproduire ; c'est le cas, surtout, de ces fragmens décousus par lesquels il préludait à son poème d'*Antonio ;* ils en sont parfois illisibles, à tel point que j'ai eu mille peines à les déchiffrer et ne suis pas certain d'y avoir toujours entièrement réussi. D'autres sont à peu près sans ratures, d'une écriture claire, coulante et ferme. Celui de la ballade déjà mentionnée plus haut, n'est évidemment qu'un brouillon, dont il n'aura pas eu le temps de tirer une copie, brouillon rapidement écrit, mais fort peu raturé. On voit que ce beau morceau est sorti de sa tête presque d'un

seul jet. Quand nous le publiâmes dans la *Revue Suisse* (¹), nous n'avons eu à y faire que deux ou trois légers changemens, trop évidens et trop faciles pour que, malgré tout le respect dû au texte original, nous ne donnassions pas cette satisfaction aux gens pointilleux sur la mesure et sur la rime. D'autres morceaux, en revanche, présentent plusieurs variantes, non pas de quelques mots seulement, ni de quelques vers, mais de strophes et de tirades entières ; elles paraissent en général facilement venues, et témoignent à l'ordinaire d'un progrès marqué dans l'ensemble ou dans un détail ; mais il semble qu'elles ne le satisfaisaient pas encore, ou bien il n'a pas eu le temps de les rassembler et de les fondre en une dernière, plus complète et définitive.

C'est moins, au reste, sa pensée qui lui échappe, que ce n'en sont les lignes et les contours. Cette pensée pourra paraître obscure au premier abord ; cependant, avec un peu d'attention on voit bientôt qu'elle lui était non-seulement familière et, la plupart du temps, fort nette en proportion de son objet, mais qu'elle est une et toujours la même, qu'il y revient sans cesse, et qu'il la poursuit avec une intensité qui approche parfois, surtout à la fin, de l'idée fixe. Elle prend des développemens plus amples dans le poème des *Alpes*, elle est peut-être plus explicitement formulée dans le *Rêve du Poète*, elle se retrouve au fond, mais réduite à un de ses épisodes, la tentation, et mieux dramatisée, dans la ballade des *Deux Buveurs*.

Cette pensée, pour la résumer, est celle d'un monde antérieur et supérieur, type de celui-ci, où l'ame en garde un mystérieux souvenir. L'ame porte en elle comme un feu, comme un souffle secret qui la pousse et la soulève de terre vers cette patrie primitive, seul séjour de la vraie réalité.

..... L'avenir, c'est l'enfance !
Le plus vieux souvenir, la plus jeune espérance,
Sont deux frères jumeaux aux pas silencieux,
Qui se mirent dans l'ame en marchant dans les cieux.
Aussi l'homme souvent, sur les bords de sa route,
Pose un doigt sur sa lèvre, et souvent il écoute
S'il n'entend pas venir quelque réalité ?
Mais tout n'est qu'un soupir du vent d'éternité.

(¹) T. VII, p. 285, année 1844.

Plus que tout autre, le poète pousse ce soupir et se sent enlevé vers les régions éternelles : mais, comme chacun de nous, il rencontre la tentation sur son chemin, le doute, le blasphème : comme lui, l'homme le plus simple, le chevrier, le pâtre connaît aussi dans sa sphère,

la molle rêverie
Ou les sombres élans des désirs inconnus.

La nature est la grande tentation du poète; toute poésie *n'est qu'un pacte avec elle :* c'est la conclusion du poème des *Alpes*. Il faudrait monter au vrai ciel de l'amour et de la croix ; mais le poète n'atteint que le monde idéal ; il s'y perd souvent dans son vol, il s'y égare, il n'y trouve que le vertige, au lieu du repos ; sur les hauteurs solitaires, les abîmes lui montrent, « à défaut d'espoir, *leur vague et bleu néant ;* » et les cieux, quand ils ne sont que les champs illimités de l'espace et de la pensée,

.... les cieux même ont des tombeaux
Pour qui nourrit trop son audace.

Cependant, si escarpée qu'elle soit, la plus escarpée de toutes, telle est la voie du poète, le chemin qu'il lui faut gravir. Il est, dit le Christ,

Il est vers mon beau ciel d'étroites avenues,
Des sentiers détournés, des routes inconnues
Qu'explorent vers le soir de rares exilés.
Ils chantent leurs destins qui leur restent voilés.
Leur astre est une larme, et leur foi la souffrance.
Mais leur chant de regrets est presque une espérance.....

Le poète, tel que Frédéric Monneron le comprend, c'est-à-dire tel qu'il le sentait en lui, s'élance donc de toute son ame dans cette route déserte où il est comme emporté, bien qu'il n'en ignore pas le péril. C'est l'infini, c'est l'étendue au moins, c'est l'espace sans borne qu'il lui faut, à lui *éternel voyageur*. La mort même l'y attire, car la mort

Dans les cieux pour toujours prolongera son rêve.

Ce monde premier et dernier, le seul vrai, notre ami n'y croyait

pas seulement ; il le cherchait, il le poursuivait, et il en était poursuivi. Ses plus intimes efforts tendaient à le ressaisir par la pensée et à l'exprimer dans ses vers ; et il y travaillait avec une ardeur, une précipitation, une fougue qui, littérairement, ne lui a pas toujours permis d'achever son œuvre et qui, maladivement, l'a perdu. Mais il y avait là, on doit le reconnaître, une haute et puissante donnée, à laquelle il n'a manqué que le calme et la sérénité.

Oui, Frédéric Monneron était un grand poète, un grand artiste par la pensée et déjà souvent par l'exécution. Il a la verve et l'élan lyrique à un remarquable degré ; il a même parfois la corde épique (c'est peut-être dans la *Veille du dernier jour du monde* qu'on l'entend le mieux, pour le ton et l'idée) ; mais il ne possédait pas encore tout son instrument, il ne se possédait pas bien lui-même. Cela est sensible surtout dans le poème des *Alpes*, qui, à cause de son étendue, montre mieux à la fois, avec toutes les qualités de l'auteur, tout ce qui lui restait encore à acquérir. Il avait la couleur, il avait l'inspiration ; il avait moins la composition et le dessin, pour lequel il aurait eu besoin de plus d'exercice et d'étude. On doit être indulgent pour les morts. Si cette lyre ne rend pas toujours un son aussi plein et aussi pur qu'elle-même le fait désirer ; si quelques-unes de ses cordes sont faibles et indécises, n'oublions pas, pour la juger, que naturellement triste et en deuil, mêlant ainsi comme un prophétique accent de mort à ses chants de jeunesse,

> Voix de ce qui m'échappe et ne reviendra pas,
> C'est toi qui me prédis un précoce trépas !

n'oublions pas, disons-nous, que cette lyre s'est en effet subitement détendue et brisée avant le temps.

Ainsi pensait et sentait Frédéric Monneron, ainsi nous l'avons connu dans ses besoins les plus intimes, et il se révèle ainsi lui-même dans ses vers : nature profonde et mystérieuse, mélancolique et vive, sensible et sauvage, portée à vivre et à fleurir à l'écart ; toute pleine d'échos mélodieux, mais peu expansive au dehors ; étrangère en ce monde et irrésistiblement tournée vers l'autre, vers celui d'avant et celui d'après, dont elle avait comme un souvenir confus ou une vue étrange qui l'obsédaient et la charmaient ; intérieure et emportée jusqu'à la colère et l'orage ; médi-

tative et d'un vol ardent que n'effrayaient aucun abîme de la pensée, aucun sentier perdu de l'espace ; couvant un feu puissant, subtil, qui la nourrissait et la consumait ; d'une trempe, enfin, certainement peu commune, à la fois très délicate et très vigoureuse, mais qui finit par se briser en éclats à force de s'aiguiser pour pénétrer dans l'impénétrable.

Tel était, disons-nous, Frédéric Monneron ; tel nous croyons encore le voir : avec sa pensée brûlante et silencieuse, son regard perçant et ferme, mais comme projeté à distance, ses yeux bruns et clairs, plutôt serrés que vagues, son fugitif sourire, un peu triste, et sa bouche qui semblait écouter. Joignez-y un front bien dessiné, plus accusé pourtant que bombé, un profil à la Schiller, mais avec moins de précision et quelque chose encore du mol épanouissement de la jeunesse ; de magnifiques cheveux d'ébène, très abondants et très fins, et qui bouclaient naturellement aux extrémités ; enfin cette voix à laquelle le chant donnait le timbre et les vibrations pénétrantes du verre, et qui faisait éprouver pour lui comme un sentiment indéfinissable de fragilité. Tel il avait grandi au milieu de sa famille, de sa patrie et de ses amis, lorsque loin d'eux, seul et livré à lui-même, il tomba soudain pour ne plus se relever.

Ses vers ne sont que des fragmens inachevés de son œuvre et comme des souffles épars de son ame. Mais malgré tout ce qu'ils laissent à désirer pour les juges rigoureux, tout ce qu'ils feront regretter aux juges bienveillans, il est impossible de ne pas y voir courir et briller l'étincelle de vie, de ne pas y sentir un vrai poète, et dans le détail déjà, dans la facture et la partie technique, sinon dans la composition, le coup de pinceau, le jeu large et sûr d'un artiste éminent. Ils n'ont pas seulement la consécration de la mort, ils portent aussi le cachet d'un haut et rare talent, dans lequel il y avait en germe, si nous l'osons dire, du Byron par l'élan et l'emportement lyrique, et du Milton par l'ordre des pensées et des sujets. Leur intérêt, pour ceux qui les goûteront, et ceux-là ne les goûteront pas à demi, sera avant tout un intérêt poétique ; mais dans notre siècle positif et trop uniquement tourné vers la réalité terrestre, qui le prend à la fois par ses merveilles, par ses changemens à vue et par ses catastrophes, ils pourront frapper aussi par le contraste de cette vie immatérielle à laquelle aspirait le poète. Peut-être même, en ce sens, seront-ils utiles et répondront-ils à

certaines ames, en leur rappelant, fût-ce seulement par l'imagination, la pensée de cet autre monde qui nous entoure et nous presse, et dont notre ami avait une soif vive et profonde, il faut le lui reconnaître, s'il a eu le tort de ne pas l'avoir assez humble, assez patiente, et de vouloir la satisfaire comme elle ne saurait l'être ici-bas.

III.

Quant à sa vie, elle était surtout dans son ame et n'a pas eu le temps de se produire au dehors. Nous aurions peu de chose à ajouter, comme détail et comme faits, à ce qui se montre de cette vie intérieure dans ses vers. Et ce peu même, nous ne pouvons le dire tout entier : nous sommes arrêtés par le vœu positif de sa famille, vœu d'autant plus légitime que ce silence nous est aussi commandé par le respect et les convenances de la mort.

Il est pourtant nécessaire de noter ici quelques faits purement extérieurs, pour donner du moins au court passage de Frédéric Monneron sur cette terre une date et un corps.

Il naquit dans un village du canton de Vaud, dans le presbytère paternel, en 1813. Après avoir terminé ses études classiques et scientifiques, et suivi même quelques cours de théologie à l'Académie de Lausanne, il se décida, au printemps de 1836, à se rendre en Allemagne pour faire une étude approfondie du grec et se vouer dans sa patrie à la carrière de l'enseignement. Il séjourna d'abord à Munich, où il fréquenta les leçons de M. Thiersch ; puis il fit un voyage pédestre dans les Alpes bavaroises, en Autriche et en Bohême, d'où il vint à Gœttingue, à la fin de l'automne de 1837, pour y entendre le célèbre Ottfried Muller. A Munich, avant d'en partir, il disait dans une lettre à un ami : « D'ici, les montagnes de la Suisse sont d'une pâleur de mort, » elles vacillent dans le bleu du ciel comme la fumée d'azur sur le » foyer qui s'éteint. Mais je remonte vers l'océan du Nord, Homère » à la main ! ! ! Hum ! »

Cette étude spéciale du grec n'était pas, semble-t-il, la plus appropriée à sa nature ; mais elle l'aurait peut-être tempérée, équilibrée, en même temps qu'elle l'aurait à coup sûr enrichie. Dans tous les cas, ses cahiers et ses notes d'étudiant, où, évidemment, tout n'est pas de ses professeurs, mais où il serait difficile de dis-

tinguer ce qui est uniquement de lui, témoignent de l'ardeur qu'il mettait à ce travail.

Il continuait cependant à nourrir ses projets poétiques. On le voit surtout de plus en plus préoccupé de ce poème d'*Antonio* ou de la *Tentation* que nous avons déjà mentionné, et dont les éditeurs ont trouvé les premiers jets épars trop informes pour les publier. Tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, même sous la forme du drame, ce poème ne lui apparaissait encore qu'à l'état de nébuleuse, comme il faut malheureusement le dire de son œuvre en général, mais de nébuleuse où, alors même qu'elle est le plus vague, on sent distinctement l'étoile et le rayon.

Cette idée de la tentation qui, nous l'avons vu, se retrouve aussi dans celle du poème des *Alpes*, et, sous la forme particulière du blasphème, dans la ballade des *Deux Buveurs*, ne lui paraissait pas seulement une donnée éminemment poétique et dramatique, dont il était possédé et presque harcelé ; il y voyait aussi une donnée fondamentale de notre nature, et son esprit la creusait avec une ardente et sombre curiosité. Elle fait le sujet d'une dissertation en règle, qu'il écrivit à cette époque, et que nous avons vue dans le temps parmi ses papiers. Il établit sur cette idée une sorte de système ontologique ; il l'y poursuit avec une énergie de déductions et comme une froide fureur logique, qui ne recule devant rien, mais aussi, à la fin, avec une telle condensation de pensée, que celle-ci échappe, et avec une tension qui fait mal. Cette tension ne tient point au style : il reste facile, large et vigoureux, alors même que la pensée se perd et que le sujet devient pénible, à force d'être glissant et escarpé. Ce petit ouvrage, demeuré aussi incomplet, est divisé méthodiquement par paragraphes numérotés. A ne regarder que la forme, il prouve que Frédéric Monneron avait une supériorité naturelle non moins remarquable pour la prose que pour les vers.

On en serait encore mieux convaincu en lisant son journal et ses lettres. Ils mériteraient d'être publiés. Rien ne le ferait mieux connaître, dans ce qu'à peine sorti de l'adolescence il avait déjà de caractéristique et d'individuel : et l'on serait étonné, croyons-nous, de voir une plume si jeune déjà si rapide et si ferme, se jouant avec non moins de vigueur que d'aisance et de grace de tout ce qu'elle veut exprimer. Mais, bien que ce journal et ces lettres contiennent en général plus de réflexions que de faits, il s'y mêle

pourtant des détails personnels et intimes ; il ne serait pas toujours possible de les élaguer sans dommage ; c'est ce qui a fait reculer jusqu'ici devant l'idée de les livrer au public.

La plupart datées d'Allemagne, ses lettres, en assez grand nombre et d'une écriture serrée, sont adressées à des personnes de sa famille ou à ses amis. Elles rendent fidèlement les agitations de son ame, dans leur cours bouillonnant et varié de ton, sinon d'objet ; elles le montrent à nu, ou se voilant comme à plaisir de nuages, mais ne se déguisant pas. On y sent l'extrême sensibilité avec laquelle il prenait toutes choses, aussi bien celles de l'esprit que celles du cœur. Il s'y reproche lui-même les vivacités, l'irrégularité de son humeur, sa sauvagerie, son *ourserie*, comme il l'appelle : elles laissent naturellement mieux échapper que ses vers ce qu'il joignait, dans la familiarité, d'humoristique et de sarcastique parfois au besoin d'idéal et de poésie qui le tourmentait. Ce besoin, il ne parvenait pas à l'étouffer ; car, s'écrie-t-il, « le sort du poète » veut que l'on retourne aux cimes, et qu'après avoir flétri tout » rêve de la vie il se retrouve face à face avec le rêve de son ame : » on a beau dire désenchantement ! folie ! misère ! la poésie ne » s'abjure pas, et quand on lui a arraché sa couronne de fleurs, » elle s'en fait une seconde de feuilles flétries. » Cette tristesse va même par endroits jusqu'à l'abattement et des défaillances, jusqu'à l'emportement et au cri amer. « Laissez, » répond-il quelque part à d'affectueux conseils, « laissez-moi donc chercher ailleurs la vie, » la mort viendra assez tôt me désennuyer. » Mais bientôt il s'apaise, il revient à de meilleures pensées, à l'espoir, à l'étude, à la poésie et à l'amitié.

S'il apportait dans celle-ci quelque chose de son caractère impressionnable et orageux, s'il la comprenait comme toutes choses d'une façon un peu exceptionnelle, il la sentait en revanche avec une grande profondeur et une rare délicatesse. « Ces sentimens » purs de l'ame, » écrivait-il, très jeune encore (en 1830), à un ami du même âge, mais d'un caractère plus posé que le sien, » cette touchante émotion du cœur lorsqu'il sent l'approche du *se-* » *cond* qu'il aime, me remplissent du bonheur le plus délicieux. » Cinq ans après, il lui dit : « Tes embrassemens ont eu quelque chose » de réprobateur. » Et encore : « L'absence d'un seul mot fait quel- » fois d'une lettre un billet blanc. »

Sa correspondance renferme aussi plusieurs détails sur ses étu-

des, sur ses impressions de voyages, sur les hommes célèbres qu'il a vus ou entendus, et qu'il juge, à la volée sans doute, mais de plus haut qu'on ne le fait d'ordinaire en passant. Il s'y juge aussi lui-même, et, comme on peut l'attendre de son caractère et de son âge, s'il s'analyse avec complaisance, il n'est pourtant pas celui qu'il traite avec le moins de rigueur.

Il y a ainsi éparse çà et là, dans ses lettres, toute une partie critique, philosophique et littéraire, qui aiderait à le faire comprendre, et dont nous voulons noter au moins les deux points extrêmes. L'un est un passage dans lequel, étant encore en Suisse et sur le point de terminer son poème des *Alpes*, il en donne l'explication et le sens intime à une personne amie qui le lui demandait : explication venue un peu après coup, comme toutes celles de ce genre tentées par les poètes, et qui ne rend pas plus exactement leur pensée pour la réduire à une forme abstraite et la dépouiller de son enveloppe de poésie :

..... « Les anges, dit-il, sont chose plus réelle qu'on ne pense, » et j'ai écrit ces jours bien des pages métaphysiques pour prou- » ver que dans l'inspiration il y a dualité d'impression, donc dua- » lité d'être, donc influence étrangère sur l'ame du poète..... Ma » pensée mère ! je veux bien vous la dire à vous qui êtes si bonne » et si indulgente, et qui avez témoigné tant de sollicitude pour » mon œuvre. Voyez, je l'ai toujours dit : ce ne sera ni chair, ni » os, ni vie. Le tout se passe dans la tête, c'est un poème dont les » héros sont des idées, un drame qui ne peint de la vie que l'in- » telligence. Il est, n'est-ce pas ? des années (elles ne sont plus » pour moi, je le sens) où il se fait dans les têtes les plus médio- » cres, et sous les *cranes les plus épais*, un bouillonnement singu- » lièrement actif de pensées, vie ténébreuse mais dévorante, où le » monde n'est qu'un perpétuel prodige. C'est son lot de pensée que » l'on exploite, et qu'on travaille rapidement ; et c'est aussi dans » ces jours d'exploitation que l'on se croit un génie, un esprit de » trempe unique et singulière. Tout cela bien naturel assurément ; » car si ce travail dont l'ame est tout éblouie, n'amènera par la » suite que des vulgarités et des pensées pure propriété publique, » toujours est-il vrai de dire pourtant que l'on y arrive par des » procédés souvent fort piquans et fort neufs et fort individuels, » qui ont bien leur mérite. Mais le dit travail achevé ou ralenti, les » résultats obtenus, alors le beau rêve du génie s'évanouit, et vous

» restez là mort et muet avec une mesure passablement commune » de bon sens et de talens. Eh bien, Madame, si avec l'intime con- » viction que l'esprit a atteint cette phase-là, on n'en demeure pas » moins convaincu pour cela qu'il s'ensevelit au fond, mais bien » au fond de votre ame, un trésor d'idées, de beauté, une céleste » essence, une pure harmonie, comme c'est mon cas (je le dis sans » détour), alors il se fait en vous comme une scission étrange et » douloureuse. D'un côté l'être vulgaire et sot qui vit de la pâture » de la foule ; de l'autre, cet être plus secret, plus pur qui n'atteste » son existence que par ses plaintes et ses perpétuels regrets. Sai- » sissez-vous cet état qui est le mien ? oh ! vous êtes trop intelli- » gente pour ne l'avoir pas déjà pénétré. Une fois ceci admis, mon » poème est clair comme le jour. L'être pur, idéal, céleste veut » dominer l'être qui vit à terre ; mais la première condition de sa » supériorité, c'est la mort, car il implique contradiction que l'on » soit son propre idéal là où le péché est roi. Que je m'abandonne » donc à mes premiers désirs, à la soif du beau et du grand, aux » voluptés de la poésie, à l'insouciance de tout ce qui m'entoure » et m'asservit ici bas, et il est clair que je ne resterai pas une mi- » nute de plus dans ce monde, et que je serai bien plutôt un habi- » tant de l'autre : en d'autres termes, je ne suis que mort. Mon » chasseur de la montagne démontrerait cela, Madame, s'il ne te- » nait encore un peu trop à cet être inférieur qui est le moi visible » et vivant. »

Le second passage, écrit un an après, à Munich, montre le travail et le progrès qui se faisait en lui comme artiste, et dont il n'est malheureusement rien resté, si ce n'est peut-être la ballade des *Deux Buveurs*. Il est curieux aussi par le jugement qu'il contient sur un poème, l'*Eloa* de M. Alfred de Vigny, dont le sujet n'est pas sans analogie avec ceux où se complaisait Frédéric Monneron. Il était alors occupé de son *Antonio*, et il écrit :

« J'ai des livres et je lis avec intensité du matin au soir. J'étudie » actuellement avec un soin très particulier le second livre d'Héro- » dote pour chercher à connaître ma chère Thébaïde qui m'occupe » beaucoup à présent. Je me familiarise avec les horizons des tro- » piques, avec les grandes ardeurs du soleil, et je vois tous les soirs » mon saint Antoine agenouillé sur les collines de l'Arabie. Mais ce » qui me tourmente, c'est qu'il me manque toujours de l'espace. » Savez-vous que c'est la chose du monde la plus difficile que de se

» ménager de l'espace dans un poème ! j'ai beau lire et relire Mil-
» ton dans sa langue fugitive et brumeuse, j'ai beau traverser ses
» abîmes avec épouvante et me rouler dans le vide et la nuit, il y
» a toujours des petits recoins où je vais m'étouffer. En revanche,
» je commence à être au clair sur ce que doit être la description
» en poésie. J'ai pris de l'effroi pour les minuties du coloris et en
» général pour la description moderne, où l'on devine toujours
» plus les ambitions du peintre que les intentions du poète. Je ne
» voudrais presque que du blanc et du noir, et un dessin sobre,
» large, antique, où la mémoire et l'imagination du lecteur fussent
» toujours bien à l'aise. Quand je songe à *Eloa* par exemple, cet
» ouvrage me donne un dépit extrême : c'est un ciel à facettes où
» je ne voudrais pas demeurer un quart-d'heure, et où l'on sent
» presque l'eau de rose ; je suis bien fâché de l'avoir tant admiré
» autrefois, mais je m'explique cette erreur par le goût que j'ai
» toujours eu pour les clartés lunaires et les teintes automnales.
» Plus j'y réfléchis, plus je demeure convaincu que la réforme ne
» s'est pas opérée dans notre littérature, et que tout ce qui a paru
» jusqu'ici n'est que la conséquence nécessaire d'une erreur sécu-
» laire, car en poésie il faut des siècles pour expier une erreur. »

Si donc notre ami n'oubliait pas en Allemagne sa pensée et sa muse, on voit cependant, par le petit nombre de vers et d'essais de composition qui se trouvèrent parmi ses papiers envoyés à sa famille, que, tout entier à son but d'étude, il ajournait tout projet littéraire proprement dit. Il avait vivement ressenti le manque d'accueil, ou plutôt l'accueil nécessairement restreint, fait d'abord à ses vers. Sachant bien ce que sa poésie avait de peu accessible au commun des esprits, la comprenant même et la voulant telle, non autrement, il souffrait pourtant du résultat, et il se l'exagérait en mal.

Les hommes n'ont jamais accueilli d'un sourire
Les accords méconnus de mon intime lyre,

dit-il par la bouche d'un de ses personnages, le poète au *cœur fier et soucieux*. On retrouve aussi ce sentiment de fierté froissée dans ses lettres. Et dans la dédicace à sa grand'mère :

... J'ai voilé la Muse qui m'inspire,
Car nul autre, après toi, n'encouragea ma lyre.

Il était injuste ou momentanément aveugle en ceci. Ses amis, comme plusieurs personnes qui ne le connaissaient que par ses vers, professaient pour son talent le plus fervent et le plus juste enthousiasme ; et ce qu'il avait fait à cette époque allait lui valoir un bien glorieux suffrage.

Peu de temps avant son départ pour l'Allemagne, le poème des *Alpes* avait obtenu un prix au concours de poésie nationale auquel l'Académie de Lausanne invitait chaque année les étudians. Dans l'été de 1837, pendant que Frédéric Monneron voyageait en Autriche pour se rendre à Gœttingue, M. Sainte-Beuve nous ayant fait visite au canton de Vaud, où il revint en automne donner son cours sur Port-Royal, nous lui montrâmes ce poème et quelques autres morceaux de notre ami. Il en fut très frappé, il y reconnut aussitôt le poète. Il se trouvait en ce moment avec nous dans la vallée du Rhône, où nous passions les vacances : c'était à Aigle, au pied de ces mêmes Alpes dont Frédéric Monneron s'était inspiré. M. Sainte-Beuve écrivait son article sur M. Vinet, rangé depuis dans la collection de ses œuvres, parmi les *Portraits contemporains*. Il y inséra, entre autres, le remarquable début du poème des *Alpes*, et s'exprima d'une manière flatteuse sur l'auteur et sur ce qu'il promettait.

L'article, envoyé de Suisse, parut dans la *Revue des Deux-Mondes ;* le nom de Frédéric Monneron ne passa pas inaperçu, ainsi placé dans le coin d'un de ces portraits célèbres, où tout est remarqué. Le peintre n'acceptait pas tous les modèles qui, petits ou grands, ambitionnaient de poser devant lui: il en refusait même d'assez illustres, ou les faisait attendre. Et voilà que de temps à autre, comme dans cet article sur M. Vinet, il se prenait d'amour pour des étrangers, des inconnus, tandis qu'il laissait à la porte de hauts personnages littéraires, quelques-uns qui l'étaient réellement, et la foule de ceux qui se croyaient tels. Ils en furent scandalisés ; ils eurent même le mauvais goût de faire retomber leur dépit sur ceux dont M. Sainte-Beuve prévenait le mérite modeste, au risque de voir s'impatienter le leur.

Le nom de Frédéric Monneron et ceux de quelques autres, de M. Tœpffer, par exemple, qui n'avait pas encore acquis toute sa célébrité, devinrent ainsi un texte à épigrammes, reproduites en manière de charge par les petits journaux. Bien que leur intention les empêchât d'être absolument innocentes, elles n'en avaient pas

plus de saveur. Nullement renseignées, elles frappaient d'ailleurs à faux, et, pour notre ami, dans le vide; car, bonnes ou mauvaises, il n'était plus là pour les recevoir. Comme leurs auteurs les continuèrent assez long-temps, sans se douter qu'elles n'atteignaient qu'une tombe, un ami du poète en avertit le petit journal d'où elles partaient. Celui-ci, c'est une justice à lui rendre, se tut sur le champ.

Ce premier sourire de la gloire, auquel ne manqua pas même, on le voit, le tribut de malice et d'envie nécessaire, dit-on, pour bien assaisonner un triomphe, parvint-il à celui qui en était l'objet? Nous avons lieu d'en douter : du moins n'y fait-il aucune allusion dans ses lettres, bien que dans l'une des dernières il y parle de M. Sainte-Beuve, mais en termes généraux et probablement parce qu'il le savait arrivé à Lausanne et en train d'y commencer son cours. Ayant terminé son voyage en Allemagne, il venait de s'établir pour l'hiver à Gœttingue. Il augurait bien de son séjour dans cette ville. Il écrivait à Adolphe Lèbre qu'il se préparait à y passer « le plus calme et le plus méditatif des blancs hi- » vers : » hélas! c'était son linceul qui s'étendait déjà sur lui.

Il s'était donc mis au travail, il reprenait sa correspondance avec ses amis, on avait de ses lettres, lorsque tout à coup, au lieu des siennes, on en reçut une d'un étudiant suisse, apportant la nouvelle de sa mort.

Pour achever de faire connaître sa vie intérieure, et pour détruire une fausse interprétation morale qui, tout à fait à tort, s'est accréditée sur sa fin, nous croyons pouvoir reproduire quelques traits de ce funèbre récit, sans manquer par là au respect que nous inspirent à tous de si chers et si douloureux souvenirs.

Arrivé à Gœttingue avant le commencement des cours, il s'y était confortablement installé. Il paraissait bien disposé d'esprit et de corps. Cependant on lit dans une lettre qu'il n'eut pas le temps de finir ou d'expédier : « Une irritation nerveuse et un insurmon- » table abattement, suite de l'opiniâtreté de mon travail, m'avaient » rendu toute occupation de la tête si douloureuse, que je dus re- » noncer à la douceur de vous répondre. » Mais on ne voit pas que cet état passager, peut-être antérieur à son établissement à Gœttingue, lui ait donné de l'inquiétude, et d'autres lettres de lui n'en parlent pas. Il suivit les premières leçons de M. Otfried Muller, et en fut charmé. Soudain, sans cause apparente extérieure, il devint

très agité, très occupé, entre autres, de la partie prophétique de la Bible, ce que nous n'avions jamais remarqué chez lui auparavant. Il y mêlait des vues particulières sur la mythologie, sur les rapports de celle-ci avec le christianisme et, comme à l'ordinaire, ses idées d'absolu, d'infini et d'éternité, accompagnant tout cela de vifs sentimens d'humilité et de progrès moral.

A une leçon sur Hésiode, il avait été frappé soudain comme d'un éclair. Il crut avoir une vision céleste. Les grands poètes de l'antiquité passèrent devant lui, et lui enseignèrent l'idée suprême et jusque-là inconnue qui les dévoile. Ravi, il s'était jeté à genoux, et avait prié avec une ferveur qu'il avait ignorée jusqu'alors. Il voulut partir aussitôt pour la Suisse, afin de se vouer à l'accomplissement de la mission qu'il pensait avoir reçue, et résolu à vivre désormais pour publier la science nouvelle qui l'éclairait. Il ne put obtenir un billet de diligence, son passe-port n'étant pas en règle. Les soins affectueux d'un de ses camarades, et une longue entrevue avec M. Otfried Muller, entrevue qui lui fit le plus grand plaisir, le calmèrent. Il est de toute évidence que, sous l'excitation probablement du voyage et du travail, il avait eu, sans maladie physique bien caractérisée au dehors, un brusque accès de fièvre chaude, un violent transport au cerveau. Une très longue lettre, la dernière qu'il ait écrite (elle est adressée à l'un de ses amis les plus intimes, celui que nous avons déjà cité, M. Louis Bridel, actuellement pasteur à Paris), le montre dans le moment et sous l'empire de cette soudaine effervescence, dont on le crut trop tôt délivré. Maintenant, disait-il lui-même, d'après le témoin oculaire qui a transmis ces derniers détails, il voyait qu'il s'était trop abandonné aux caprices de son imagination, qu'il en était venu au point de prendre pour des visions réelles les rêves de son esprit malade. Au moment de monter en voiture, il avait renoncé à son départ. Son langage était tranquille, la crise semblait donc terminée, lorsqu'une nuit, le jeudi 8 novembre, à trois heures et demie du matin, il se leva, voulut sortir et, trouvant la porte fermée, ayant même brisé quelques carreaux de fenêtre, il réveilla bruyamment la maison où il était logé, suppliant son hôte de le laisser partir, le lui demandant à genoux au nom de la Bible et de tout ce qu'il avait de plus sacré. Il devait absolument aller voir un ami, mais il reviendrait au bout de quelques instans Croyant toute résistance inutile, son hôte se décida malheureusement à le laisser

partir. Plus malheureusement encore, cet homme ne prévint pas les autres étudians suisses, qui ainsi furent avertis trop tard. Notre malheureux ami parcourut la ville, demanda vainement à cette heure de voir M. Otfried Muller, entra dans la campagne, où l'on dit l'avoir vu cheminer, sans répondre aux saluts qu'on lui adressait, et lisant constamment dans un livre que l'on a su ensuite être le Nouveau-Testament. Il alla ainsi jusqu'à Gross-Schnee, à trois lieues de Gœttingue. Bientôt après on l'aperçut dans un lieu solitaire, près de la Leine, à genoux sous un arbre, et priant avec ferveur. Une heure après (à neuf heures du matin), des gens qui passaient par là, le virent à cette même place, reposant déjà dans les bras de la mort.

Il ne s'était muni d'aucune arme, d'aucun instrument de destruction, et si, par le fait, il a porté les mains sur lui, ce ne fut ni un acte dû à un état de folie proprement dite, mais seulement à l'hallucination de la fièvre, ni par conséquent un suicide d'intention, dont il soit moralement responsable : ainsi qu'on le voit dans ces sortes de fièvres pernicieuses et d'accidens cérébraux, où des malades se jettent subitement par la croisée s'ils ne sont incessamment surveillés, notre ami n'avait plus la conscience de ce qu'il faisait, ou il s'en formait un tableau imaginaire, complétement différent de la réalité.

Plein de force et d'avenir, tout bouillonnant de pensées, mais emporté à la fin par leur agitation devenue tout à coup maladive et fébrile, c'est ainsi qu'il mourut à vingt-quatre ans, solitaire et à l'écart comme cette Muse qu'il avait trouvée en lui-même, dont il aurait honoré sa patrie, et qui disparut avec lui.

JUSTE OLIVIER.

Paris, mai 1851.

SIC VOS NON VOBIS.

COMÉDIE-BALLET DE MARIONNETTES (1).

A M. CHARLES FOURNEL.

PERSONNAGES.

POLICHINELLE.	IGNACE.
LE MARQUIS.	SABRE-DE-BOIS.
GÉRONTE.	LA BELLE, personnage muet.
PANCRACE.	

(Un petit théâtre de marionnettes. La scène est dans une place publique, où s'élèvent un vieux château, un palais d'or, une église et une caserne.)

I.

POLICHINELLE. GÉRONTE.

GÉRONTE. Seigneur Polichinelle, holà !
POLICHINELLE. Seigneur Géronte, qu'est cela ?
Vous m'appelez ?
GÉRONTE. Je suis fort aise
De vous voir, ne vous en déplaise ;
Car, outre que vos qualités
Me reviennent de tous côtés,
Vu que partout on vous renomme,
Vous avez l'air d'un galant homme.
Çà, boutez dessus, s'il vous plaît.
POLICHINELLE. Seigneur, je suis votre valet.

(1) Le lecteur n'aura pas de peine à soulever le voile transparent dont l'auteur a revêtu sa pensée dans ce Proverbe ; il s'apercevra bientôt que plusieurs des personnages représentent les partis qui divisent la France ; que *Polichinelle* est le type du peuple, acteur principal dans les événemens des vingt dernières années, et pourtant toujours instrument passif et dupé ; que *la Belle* enfin, objet de la convoitise de tous, doit être la personnification du pouvoir ou de la liberté. *(Note du Rédacteur.)*

GÉRONTE. Point de compliments, je vous prie.
Je connais votre seigneurie
Depuis bien long-temps, Dieu merci ;
Vous étiez haut comme ceci,
Que vous aviez la face ronde
La plus grassouillette du monde.
POLICHINELLE. On m'a toujours dit contrefait,
Maigre et chétif.
GÉRONTE. On a mal fait :
Ce sont des envieux, je gage,
Qui vous ont tenu ce langage.
Allons, touchez là, s'il vous plaît.
POLICHINELLE. Seigneur, je suis votre valet.
GÉRONTE. Ouais, seigneur Polichinelle,
N'étiez-vous point en sentinelle?
POLICHINELLE. Non.
GÉRONTE. Vous avez l'air, entre nous,
D'un galant qui fait les yeux doux.
POLICHINELLE. C'est faux.
GÉRONTE. N'est-il point une fille
Assez avenante et gentille.....
POLICHINELLE. Aucune.
GÉRONTE. ... Qui là, dans la tour
Est enfermée à double tour ?
POLICHINELLE. Je ne sais, vous dis-je.
GÉRONTE. On raconte,
Qu'un vieux ladre, marquis ou comte,
Un vilain sans cesse en courroux
La tient là haut sous les verroux ;
De jour fait la garde auprés d'elle
Et de nuit la tient sans chandelle,
Craignant les flambeaux insolents
Qui montrent la route aux galants.
POLICHINELLE. Je ne sais qui c'est.
GÉRONTE. On rapporte,
Que tous les soirs à cette porte
Un beau garçon fait comme vous.....
POLICHINELLE. Chansons que tout cela !
GÉRONTE. Tout doux !
... Aussitôt que la nuit commence,
Soupire et chante la romance.
POLICHINELLE. Chansons !
GÉRONTE. Fort bien !... qu'un beau garçon
Soupire et chante la chanson.

POLICHINELLE. Point.
GÉRONTE. On se trahit, quoi qu'on fasse.
Veuillez me regarder en face :
Je parirais bien.....
POLICHINELLE. Pariez.
GÉRONTE. Regardez-moi donc : vous riez !
POLICHINELLE. Nenni.
GÉRONTE. Vous faites le rebelle
En vain : vous riez de plus belle !
POLICHINELLE. Du tout.
GÉRONTE. J'ai gagné mon pari :
Vous voulez être son mari.
POLICHINELLE. Non, non, cent fois non. Que je crève,
Si tout cela n'est point un rêve,
Et si même je sais le nom
De qui..... non, non, mille fois non !
(Il tourne le dos à Géronte.)
GÉRONTE. Hé bien ! j'en ai peine, et pour cause :
M'eussiez-vous confessé la chose,
Ainsi qu'un bon ami le doit,
Je vous aurais montré du doigt
La place où votre seigneurie
Eût pu dresser sa batterie.
POLICHINELLE. Hai !
GÉRONTE. Mais puisque vous ignorez
Le nom de qui vous adorez.....
POLICHINELLE. Seigneur, montrez-moi sans rancune.....
GÉRONTE. Nenni, vous n'en savez aucune.
POLICHINELLE. Vraiment, j'en sais plusieurs.
GÉRONTE. Non pas.
Vous ignorez que sur ses pas
Un vieux loup-garou guette et veille.
POLICHINELLE. Si fait, je le sais à merveille.
GÉRONTE. Point. Vous n'êtes jamais ici
Et jamais n'y chantez.
POLICHINELLE. Mais si
GÉRONTE. Chansons ! Et puisque, pour tout dire,
Vous regardez les gens sans rire.....
POLICHINELLE. Si fait, j'ai ri, j'ai beaucoup ri.....
GÉRONTE. Vous ne serez pas son mari.
(Il tourne le dos à Polichinelle.)
POLICHINELLE. Au nom du ciel, seigneur Géronte,
N'ayez pas la tête aussi prompte !
Voulez-vous me faire mourir ?
GÉRONTE. Allons ! je me laisse attendrir.

Ainsi vous aimez cette dame ?

POLICHINELLE. Certe.

GÉRONTE. Et vous la voulez pour femme ?...

POLICHINELLE. Sans doute.

GÉRONTE. Et cherchez un moyen
De mener l'aventure à bien ?

POLICHINELLE. Oui.

GÉRONTE. Sans que votre cœur balance,
Même devant la violence ?

POLICHINELLE. Tope !

GÉRONTE. Embrassez-moi, s'il vous plaît.

POLICHINELLE. Seigneur, je suis votre valet.

(Ils s'embrassent.)

GÉRONTE lui montrant le château.

Voyez-vous pas cette fenêtre,
Où jamais le jour ne pénètre,
Sous des rideaux toujours baissés
(En guenilles, mais rapiécés)
A travers des grilles épaisses
Et des barreaux de mille espèces
Et des volets et des verroux
Où l'on a bouché tous les trous ?...

POLICHINELLE. Je la vois bien.

GÉRONTE. C'est la croisée
Où demeure votre épousée.

POLICHINELLE. Hé bien ! que faut-il faire ?

GÉRONTE. Il faut
Tout bonnement grimper là haut.

POLICHINELLE. Grimper là haut ?

GÉRONTE. Sans qu'on diffère.

POLICHINELLE. Grimper là haut, diantre ! et quoi faire ?

GÉRONTE. Enlever la fille. En avant,
Et profitez de ce bon vent !
A défaut de flambeau qui brille,
Sur la tour à travers la grille,
Vous avez la lune qui point :
Le ladre ne l'éteindra point.

POLICHINELLE. Mais comment puis-je entrer chez elle ?

GÉRONTE. Par la croisée.

POLICHINELLE. Et sans échelle ?

GÉRONTE. Les fentes sont des échelons
Et la tour en est pleine. Allons !

POLICHINELLE. Puis, ma foi, la grille est solide.

GERONTE. Mais la muraille est invalide :

Un bon coup de pied ferme et sec ;
Le mur tombe et la grille avec.

POLICHINELLE. Peste ! le cas est d'importance
Et peut conduire à la potence.
N'est-il pas de biais plus aisé ?

GÉRONTE. N'avons-nous pas assez causé ?
Songez, seigneur, qu'outre la joie
De ravir au vilain sa proie,
De faire plus de cent jaloux,
D'avoir sans cesse auprès de vous
Une épouse belle et bien faite
Dont le cœur soit toujours en fête,
Qui vous appelle son petit
Et vous donne un riche appétit,
Vous comblez de gloire éternelle
La race des Polichinelle.....
Hé ! faut-il vous mettre au défi ?
Vous avez peur sans doute.

POLICHINELLE. Ah fi !

(Il s'élance vers la tour et monte à l'assaut.)

GÉRONTE (à part). Il m'a donné bien de l'ouvrage,
Mais il cède enfin. (Haut) Bon courage !
Montez sans crainte et d'un pied sûr
Par les crevasses du vieux mur !
Gardez de clore la paupière
Et, partout où manque une pierre,
Tenez-vous du pied, de la main ! —
Vous voici plus qu'à mi-chemin.
L'odeur du gibier vous invite
A tenir bon, à grimper vite.
Un peu plus haut !... comme cela !...
Encore un peu !... vous y voilà !
Sus ! n'endormez pas votre zèle !
Si vous voulez entrer chez elle,
Frappez le mur à tour de bras,
A grands coups de pied... Patatras !

LE MARQUIS paraît au haut de la tour.

LE MARQUIS. Qui fait du bruit, quand je repose ?
Je vois là dessous quelque chose,
Qui s'introduit à pas de loup....
Or ça, maître juré filou,
Cuistre, vrai gibier de potence,
Nous allons faire pénitence :

Je vais te bailler pour leçon
Un compliment de ma façon !

(La Belle paraît à la fenêtre dont la grille s'est détachée.)

Géronte à Polichinelle.

N'écoutez pas ce mauvais drille,
Seigneur, et tenez bien la grille :
Ce sera l'échelle par où,
Laissant crier son loup-garou,
Vous ferez descendre madame.

Le Marquis. Je vois là dessous une femme,
Qui se glisse tout lentement...
Morbleu, c'est un enlèvement !
Je ne rêve point : c'est bien elle.

(La Belle arrive au pied de la tour ; Géronte la prend par la main.)

Géronte à Polichinelle.

Vivat, seigneur Polichinelle !
Mais attendez, ne bougez pas !
Je vois venir le guet là bas :
Le guet n'entend pas raillerie ;
Cachez-vous donc bien, je vous prie,
Et m'attendez.

Polichinelle entre dans la chambre d'où La Belle est sortie, et s'y cache.

Je vous attends.

Géronte. Le marouffle attendra long-temps.

(Il entre avec La Belle dans le palais d'or.)

Le Marquis. C'est elle. Oh ! la sotte, oh ! la laide,
Oh l'infâme ! Au secours, à l'aide !
Mais quoi, l'on me laisse crier ?
A l'assassin, au meurtrier !
A moi mes valets et mes pages,
Mes cochers et leurs équipages,
Mes chiens courants et mon chasseur,
Mes dogues et mon confesseur !
Qu'on se rassemble, qu'on s'amasse
De toutes parts, en foule, en masse !

(Personne ne vient.)

Point de quartiers pour mes bourreaux !
Qu'on dresse un gibet assez gros,
Pour y pendre toute leur bande —
Et s'ils échappent qu'on m'y pende !

(Il tombe épuisé sur la place.)

—

Entrée de ballet.

Trois Bourgeois dansent, en faisant sonner leurs écus, autour du Marquis étendu sur le pavé, et narguent avec des gestes impertinents dirigés

contre la fenêtre de la tour, Polichinelle invisible. — Trois Paillasses déguisés en orateurs amusent les Bourgeois par des gambades et des luttes grotesques et leur font mille civilités les plus plaisantes du monde. — Trois Etrangers se jouent des Paillasses et des Bourgeois et, les tenant par le nez, les font aller où bon leur semble. — Un Anglais se frotte les mains.

—

II.

Polichinelle à la fenêtre de la tour.

Ça, j'écoute et n'entends plus rien.
L'ami Géronte tarde bien...
Il s'est caché, je l'en soupçonne...
Je regarde et ne vois personne.
Il m'a dit de l'attendre, mais...
Je crains qu'il ne vienne jamais.
M'aurait-il joué de la sorte ?
De ce doute il faut que je sorte.
Je risque fort en descendant,
Que le guet me montre la dent,
Mais bah ! mon dos et mes oreilles
Sont sujets à crises pareilles,
Au lieu que, si je reste ici,
Je meurs d'angoisse et de souci.
(Il descend.)
Hé quoi, je ne vois rien : pas d'armes,
De bâtons, d'archers, de gendarmes ? —
Holà, seigneur Géronte, holà !...
Ouais, le traître n'est pas là :
M'aurait-il ?... j'en crève de honte —
Hé ! Géronte, seigneur Géronte ! —
Voilà comme on traite les gens ?
Ciel ! que n'ai-je ici vingt sergents,
Qui me prennent sans résistance
Et qui me rossent d'importance,
Car au moins je saurais pourquoi
Le gueux se cache et reste coi.
Il faut que je l'appelle encore :
Hé Géronte, vieille pécore !
Comment veut-il être appelé ?...
Vilain museau de chat pelé,
Fourbe, coquin, voleur infâme,
Veux-tu bien me rendre ma femme ?

A quoi bon crier ? Le butor
Est rentré dans son palais d'or,
Et, non content d'avoir la fille,
Il a même emporté la grille,
Afin qu'il tienne ainsi grillé,
Le ladre, ce qu'il a pillé.
Mais corbleu, c'est trop d'impudence !
Je te ferai changer de danse,
Et nous allons voir à l'assaut
Lequel de nous deux n'est qu'un sot.
(Il s'élance vers le palais d'or.)
Oui, mais comment prendre la place ?
Cet or est glissant comme glace :
Pas une fente où se tenir ? —
Ciel ! que faire, que devenir ?...
Hélas, pauvre Polichinelle,
Il faut renoncer à la Belle !
A quoi bon l'adorer encor ?
Que peux-tu contre un palais d'or ?
Cet or est plus dur que la pierre :
Il n'est pas si forte rapière
Qui ne s'y brise en vingt morceaux,
Et tu veux t'y frotter les os ?
Si du moins, par miséricorde,
On daignait m'offrir une corde,
Pour y grimper vers mon voleur,
Ou pour m'y pendre de douleur !
Mais je n'ai dans mon escarcelle
Pas le moindre bout de ficelle...
Je suis gueux à faire pitié...

PANCRACE

sa lanterne à la main, s'approche de Polichinelle et s'incline jusqu'à terre.

PANCRACE. Sire, je vous baise le pié.
POLICHINELLE. Vraiment, si je n'ai la berlue,
Voilà quelqu'un qui me salue.
PANCRACE. Je vais, ma lanterne à la main,
Cherchant un roi par tout chemin,
Or le seigneur que je désire
Je le tiens enfin : c'est vous, sire ;
Soyez donc mon maître.
POLICHINELLE. Je croi
Que ce fou me prend pour le roi.

PANCRACE. Que Votre Majesté pardonne,
Si j'ose, avant qu'on me l'ordonne,
Paraître à ses petits soupés.

POLICHINELLE. Mon pauvre ami, vous vous trompez :
Ce n'est pas sire qu'on me nomme,
Je ne suis roi ni gentilhomme,
Mais je ne vis qu'en travaillant
Et n'ai pas même un sol vaillant ;
Pour mes petits soupés, je pense
Qu'ils vous rempliraient peu la panse :
Ce soir, eussiez-vous tout mangé,
Vous n'en seriez point dérangé ;
Aussi, mon cher, je vous engage
Tout net à me trousser bagage,

PANCRACE. Daignez, sire, écouter pourquoi
Vous êtes mon seigneur et roi.
Notre philosophie enseigne
Que le droit, la force et le règne,
Se départant de l'unité,
Convergent vers l'ubiquité ;
Or l'ubiquité, c'est l'espace
Où disparaît tout ce qui passe,
Mais où se trouve résolu
Mon problème, l'X absolu ;
Or cet X absolu, c'est l'homme,
Par qui s'absorbe et se consomme
L'Etre virtuel ou latent
Dans l'Etre actuel ou patent ;
Pour ce, ténorisant cet Etre,
Vous êtes roi, seigneur et maître,
Et moi, votre humble serviteur.

POLICHINELLE. Voilà, certe ! un profond docteur.

PANCRACE. Ma phrase paraît vous déplaire,
Sire : elle est pourtant assez claire ;
Ai-je par quelque obscurité
Assombri Votre Majesté ?

POLICHINELLE. Point. Je me sens prince avec joie :
J'aime le nom qu'on m'en octroie,
Et j'en pourrais sans compliments
Accepter les appointements...
Cependant un point m'embarrasse.

PANCRACE. Sire, exposez-le-moi, de grâce.

POLICHINELLE. Comment se fait-il, qu'étant roi,
Ma maison soit en désarroi,

Que je dorme en plein air et n'aie
Sur moi pas un sol de monnaie ;
Qu'adorant et voulant servir
Une fille aimable à ravir,
Que j'ai bravement arrachée
Au loup qui la tenait cachée,
Au lieu de me donner sa main,
Convoitant mon royal hymen,
La friponne à mon nez s'envole
Chez un renard qui me la vole ?

PANCRACE. C'est bien fait.

POLICHINELLE. Comment ! c'est bien fait ?
J'en demeure tout stupéfait,
Seigneur docteur, et vous engage
A changer bientôt de langage.

PANCRACE. Aurai-je eu le désagrément
De vous déplaire ?

POLICHINELLE. Enormément.
Voyez-moi ce juge suprême
Avec sa face de carême !

PANCRACE. Notre philosophie a dit
Assez haut pour qu'on l'entendît,
Que tout va bien sur notre terre.

POLICHINELLE. Elle aurait mieux fait de se taire.
Ainsi donc c'eût été bien fait
Que le guet m'eût pris ?

PANCRACE. En effet.

POLICHINELLE. Et qu'il m'eût traîné par l'oreille
Au fond d'un cachot ?

PANCRACE. A merveille.

POLICHINELLE. Ou que le bâton d'un bourru
M'eût long-temps frappé sec et dru ?

PANCRACE. Fort bien, sire.

POLICHINELLE. Ou, de guerre lasse,
Qu'on m'eût laissé mort sur la place ?

PANCRACE. Assurément.

POLICHINELLE. Ou qu'à tes yeux
On m'eût pendu ?

PANCRACE. De mieux en mieux.

POLICHINELLE. Attends, vilain masque de cire,
Je m'en vais te frotter...

PANCRACE. Hé, sire,
Par quelque injure ai-je irrité
L'humeur de Votre Majesté ?

POLICHINELLE. Quoi! si tu m'as par quelque injure?...
PANCRACE. Calmez-vous, je vous en conjure.
Vous eût-on pris comme un vaurien,
Rossé, pendu, c'eût été bien...
POLICHINELLE. Ha docteur enragé!...
PANCRACE. ... Mais comme,
Sans qu'on vous pende ou vous assomme,
Tout est fini, c'est mieux encore.
Etes-vous satisfait?
POLICHINELLE. D'accord,
Pourtant un plus heureux partage
Me satisferait davantage,
Et je voudrais que la maison,
Où le ladre tient en prison
Le doux trésor que je révère,
Au lieu d'être en or, fût en verre.
PANCRACE. Il vaut mieux que le doux trésor
Soit caché dans un palais d'or.
POLICHINELLE. Faudra-t-il toujours que tu dises
D'impertinentes balourdises,
Vieux crâne de baudet têtu?
C'est mal fait, coquin, m'entends-tu?
Cette maison, pour te confondre,
Qu'y peut-on faire?
PANCRACE. On la peut fondre.
POLICHINELEE. Hein, qu'as-tu dit? Répète un peu?
PANCRACE. Il faut, sire, y mettre le feu.
POLICHINELLE. Mais où prendre ce feu, de grâce?
PANCRACE. Dans ma lanterne.
POLICHINELLE. Bon Pancrace!
Doctement, docteur, doctement!
Tu viens de perdre en un moment
Ta face jaune et ton air cuistre.
Aussi je te ferai ministre!
(Se tournant vers le palais de Géronte.)
Ah! gueux, tu m'as voulu piller?
Hé bien! moi, je veux te griller,
Je vais faire un poële à frire
De ton palais: nous allons rire.
(A Pancrace.)
Tu m'as fait roi, hé bien morbleu,
Je veux te faire pape! — au feu!
(Il met le feu au palais d'or.)

—

ENTRÉE DE BALLET.

Au bruit des cloches et des tambours, une grande foule se rassemble et danse pêle-mêle, dans le plus affreux désordre. — Trois Docteurs alimentent le feu en y jetant quantité de petits livres et de grandes feuilles de papier. — Les trois Paillasses, épuisés en apothicaires et armés des insignes du métier, font semblant de vouloir éteindre le feu avec leurs instruments, mais en réalité l'entretiennent. — Les trois Etrangers dansent malgré eux un menuet qui ne les amuse guères. — Le tocsin sonne, la maison flambe. L'Anglais se frotte les mains.

III.

POLICHINELLE, PANCRACE, GÉRONTE.

GÉRONTE en dedans.

Que de chaleur et de fumée !
Peste ! ma chambre est enflammée...
Où courir, où ne pas courir ?
C'en est fait, il me faut mourir !
Imprudent ! j'ai clos mes paupières,
Avant d'éteindre les lumières,
Et maintenant tout est détruit :
Je suis consumé, fondu, cuit.
Et là, derrière cette porte,
La Belle dort. — Bah ! que m'importe !
Qu'elle grille, tant pis ; mais moi,
Je me sauve : chacun pour soi.

(Il se sauve.)

PANCRACE à Polichinelle.

Le feu vous a frayé la route
Et le vieux ladre est en déroute :
Allez vite et tirez du four
Le mets friand de votre amour.

(POLICHINELLE entre par une porte dans la maison; LA BELLE en sort par une autre; PANCRACE saisit LA BELLE par un bras.)

PANCRACE, à la Belle.

Je vous tiens enfin, ma bergère.
Ha ! voilà bien des nuits que j'erre
Et rôde en tous pays chrétiens
Pour vous trouver — mais je vous tiens !

(IGNACE sort de l'Eglise.)

IGNACE à Pancrace.

Que vois-je et qu'ai-je vu, mon frère ?
Ciel ! vous êtes si téméraire,
Que de nuit, jusqu'en cet endroit,
Vous veniez m'enlever mon droit ?

PANCRACE. Voilà bien de nos sottes bêtes.
Dites-moi, cuistre que vous êtes,
Quel droit vous avez.

IGNACE. Quel droit j'ai ?
Madame appartient au clergé :
C'est un bien du sacré Collége
Et tu commets un sacrilége.

(Il prend LA BELLE par les cheveux, qu'elle porte dénoués.)

PANCRACE. Pour nous piper un tel oiseau,
Regardez-moi le beau museau !

IGNACE. Lâche, ou je casse ton baptême
Et je te frappe d'anathême.

PANCRACE. Tu m'en verras tout affligé.

IGNACE. Sois donc maudit !

PANCRACE. Bien obligé !

(LE MARQUIS, qu'on croyait mort, se relève.)

LE MARQUIS. Tout beau ! de par ma bonne lame,
Ils sont deux autour de ma dame !
Mais je ferai valoir mes droits,
Et, s'il vous plaît, nous serons trois.

(Il prend LA BELLE par une oreille.)

Venez ça, que je vous querelle !
Vous avez quitté ma tourelle ;
Mais je veux à coups de marteau
Vous clouer au fond du château
Et restaurer si bien, vilaine,
Votre logis de châtelaine,
Qu'on n'en brise plus les barreaux.
Rentrez vite — et lâchez, maraùds !

(GÉRONTE, qui s'était sauvé, revient sur ses pas.)

GÉRONTE. Ma vie est sauve et je regrette
D'avoir délaissé la pauvrette.
Si je pouvais..... ha, la voici !
Ils sont trois autour d'elle ici,
Qui la tiraillent sans se battre ;
Mais, s'il vous plaît, nous serons quatre.

(Il prend LA BELLE par l'autre oreille.)

Venez, ma Belle, et laissez-les.
Je possède un autre palais,

Où nous vivrons sans incendie,
Et sans qu'on nous en congédie,
Dans le plus calme des bonheurs —
De grâce, lâchez-la, seigneurs!

(Polichinelle sort de la maison.)

Polichinelle. J'ai parcouru tout l'édifice,
Du grand salon jusqu'à l'office,
Et m'y suis à moitié brûlé,
Sans trouver rien : je suis volé.
Ouais! la voici dans la rue.
Toute la foule est accourue
Et quatre l'ont prise au collet;
Mais nous serons cinq, s'il vous plaît.

(Il prend La Belle par l'autre bras.)

Tous ensemble je vous affronte:
Moine, docteur, marquis, Géronte,
Vous, vos archers, vos spadassins,
Vos écus et vos capucins,
Vos loups et vos croquemitaines
Et toutes les fièvres quartaines,
Qui vous viendraient bientôt miner,
Si j'en avais à vous donner.

(Chacun tire La Belle de son côté : Polichinelle et Pancrace en avant, le Marquis, Géronte et Ignace en arrière.)

Ignace. Mes frères, mettez, je vous prie,
Une digue à votre furie,
Car, en tirant de tous côtés
L'objet que vous vous disputez,
Après mainte et mainte blessure,
Vous le tuez : la chose est sûre,
Et ne garderez en vos mains
Que lambeaux de membres humains.
Au lieu d'agir en sens contraires,
Mieux vaudrait vous unir, mes frères,
Et réunis, rouer de coups
Le plus dangereux d'entre vous :
Cette ame basse et criminelle,
Ce fripon de Polichinelle!

(Au marquis.)

C'est lui qui vous a fracassé

(A Géronte.)

Et lui qui vous a fricassé;

(A Pancrace.)

Il nous tûrait bientôt, le traître,
Nous deux : vous docteur, et moi prêtre.

TOUS LES TROIS. C'est vrai, bien dit, bien raisonné!

(Ils lâchent LA BELLE, se précipitent sur POLICHINELLE et l'attachent à un poteau. IGNACE les suit, les yeux levés au ciel.)

IGNACE. *Gloria tibi, Domine!*

TOUS LES TROIS. Le lâche est attaché. Sans crainte,
Qu'on le dépouille et qu'on l'éreinte!

(SABRE-DE-BOIS sort de sa caserne et va droit à LA BELLE que les autres ont lâchée.)

SABRE-DE-BOIS. Je suis un illustre officier :
Je descends de Sabre-d'acier ;
Pour cette raison, je m'appelle
Sabre-de-bois. Marchez, la belle,
Et jurez de me trouver beau
Et de m'aimer jusqu'au tombeau!

(Il la pousse dans la caserne.)

IGNACE. Pendant que vous rossez le rustre,
Je vois un soldat qui vous frustre
Impunément de votre bien.

GÉRONTE. Parbleu, je le reconnais bien :
Ce fripon que le diable emporte,
Déjà deux fois contre ma porte
S'est cassé le nez.

POLICHINELLE chante sur un air connu :
Ho quel né!
Qu'il est galant et bien tourné!

LE MARQUIS Tu chantes, maraud?

POLICHINELLE. Je n'ai garde.

IGNACE. Le voyez-vous qui vous regarde
De sa fenêtre en ricanant.

LE MARQUIS. A-t-on vu plus épais manant?

GÉRONTE. Montrez, seigneur Polichinelle,
Votre charité fraternelle
Et votre courage infini :
Grimpez là haut!

POLICHINELLE. Ho que nenni!
Tu m'as attaché tout à l'heure
A ce gros poteau; j'y demeure,
Et me trouve ainsi beaucoup mieux,
Qu'en m'éreintant pour tes beaux yeux.
Cours, mon gros; grimpe, mon brave; entre!
Qu'on t'en baille à travers le ventre,
Plus que n'en ai jamais reçu —
Et je rirai comme un bossu!

LES TROIS. Debout! Rangeons-nous en bataille
Et frappons d'estoc et de taille!

(Ils s'élancent vers la caserne ; Sabre-de-bois les couche en joue, ce qui est la manière de consulter les gens dans ce pays-là. Convaincus par de si vives raisons, ils s'agenouillent et s'écrient :)

Heur, honneur et gloire cent fois
A monseigneur Sabre-de-bois !

Entrée de ballet.

Les trois Paillasses, déguisés en matadors, distribuent en dansant des coups de sabre à la foule. — Trois soldats avinés apportent à Sabre-de-bois, avec des cérémonies grotesques, sur un grand plateau d'argent, une couronne de verre. — Les trois Etrangers font des sauts de joie. — L'Anglais se frotte les mains.

Polichinelle,
toujours attaché, au public.

Beaux seigneurs et dames douillettes,
Jeunes garçons, jeunes fillettes,
Public bénévole et galant!
Vous voyez qu'en tout bousculant,
Brûlant les murs, cassant les vîtres,
J'ai travaillé pour ces belîtres,
Eux pour l'Autre — et l'Autre, ma foi,
En pourra faire autant pour moi.
Or ceci vous prouve que l'homme
N'est pas content quand on l'assomme;
Que le Marquis est un goutteux;
Le Géronte, un ladre piteux;
La Belle est un dos qui se courbe;
Sabre-de-bois, un maître fourbe;
Pancrace est un pédant blafard;
Ignace, un impudent cafard;
Le reste, un troupeau malhonnête;
Moi, seigneurs, je suis une bête,
Vous, de braves gens — et l'Auteur,
Votre très humble serviteur.

Marc Monnier.

Naples, mai 1852.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

JUILLET.

Ce n'était pas assez, pour les collecteurs de nouvelles et de faits divers, d'être obligés de rester bouche close sur le meilleur de leur butin ; ni, pour les journaux, de se voir rogner bec et ongles, qu'ils avaient, il faut le dire, un peu trop crochus et trop longs, toujours prêts à se planter au visage des gens, sans pitié ni miséricorde : voilà, de plus, le temps qui s'en mêle ! le voilà qui vient tarir ce dernier filet de voix, ruisseau déjà épuisé par ses propres débordemens, et maintenant tout vulgairement mis à sec par ce brûlant soleil. De toutes les poitrines, de toutes les lèvres haletantes il ne sort plus qu'un seul mot : « Quelle chaleur ! » On vous en donnera des nouvelles ! Trente-deux, trente-trois, trente-quatre degrés à l'ombre ! Je cours me cacher au fond de la mer.

Les gens d'esprit se sont toujours égoïstement moqués de la conversation sur la pluie et le beau temps, de la conversation *pluviale*, comme Balzac, je crois, l'a appelée. Force leur est d'y venir à leur tour, et de répéter en chœur : « Qu'il fait chaud ! » avec non moins de componction et d'un air non moins connaisseur que nous autres pauvres bourgeois, à qui ce thème facile et toujours sous la main suffit pour exercer l'esprit sans fatigue et tenir sans risque la pensée en éveil.

Il y a huit jours, on ne parlait ainsi que de la Saint-Médard et de son opiniâtre vent de sud-ouest, qui, dans cette saison, a la manie de devenir une sorte de vent alisé, mais aux ailes chargées de pluie.

Nos ancêtres l'avaient fort bien observé, et parce qu'ils appelaient cela la Saint-Médard, comme ils nommaient la voix lactée *le chemin de saint Jacques*, nous les traitons d'ignorans; mais, sur le premier point, et peut-être sur le second, en savaient-ils beaucoup moins que nous, qui prétendons tout savoir?

Aujourd'hui l'aile humide de la Saint-Médard a fait place à une autre, aile torride s'il en fut, et sous laquelle la première a disparu toute ratatinée, toute volatilisée. Demain, ce sera une troisième, peut-être l'aile pesante de l'orage, aile à la vaste envergure, au fond noir, où percent seulement çà et là quelques plumes rouges, la flamboyante aigrette de l'éclair.

Ainsi l'on cause et l'on en dit de belles sur ce pauvre temps qui n'en peut mais. C'est souvent pour n'en pas trop dire sur soi. C'est aussi une manière commode d'être toujours mécontent (car on l'est toujours) et de l'être sans scrupule, sans remords, tout à son aise. Prendre le temps à partie, en murmurer sans cesse et sans trêve, n'en être jamais satisfait, comme si nous y pouvions quelque chose, décharger sur lui sa mauvaise humeur, l'accuser toujours pour s'excuser soi-même, lui faire son procès à outrance, le battre comme plâtre, pourquoi pas? il y a tant de gens qui le tuent: tout cela n'est-il pas très bien pensé, très légitime, très innocent, très sage? Allez, ce petit train-train de conversation météorologique a bien sa philosophie et sa morale.

J'ajoute qu'il a bien aussi son petit mérite, et qu'il a rendu maintes fois d'utiles services à gens de toutes façons et de tous étages, dans toutes les circonstances de la vie, dans toutes les positions sociales, dans toutes les époques de l'histoire, voire même dans celle-ci.

Un ennuyeux s'apprête-t-il à vous conter froidement, longuement, une vieille nouvelle que tout le monde sait à merveille excepté lui? — « Comme il fait étouffant! vraiment on suffoque, on n'y tient plus! » se hâte-t-on de lui dire, en l'interrompant sous ce prétexte honnête; et les nouvelles du temps sont parfois un moyen d'échapper à la sienne, quoiqu'il soit toujours difficile, il faut l'avouer, d'échapper à un ennuyeux. C'est une race qui navigue dans tous les parages et par tous les vents, nord ou sud, est-sud-est, ouest-nord-ouest, et que le calme plat, ni l'air le plus glacé d'une bise orageuse ne saurait déconcerter, car elle ne s'en aperçoit pas même et va toujours de l'avant.

Un autre se jette-t-il à corps perdu sur la peinture, la musique, la poésie, vous en parle-t-il à rebours du bon sens et du goût, ou à contre-temps? le temps, ce vieux bonhomme de Temps, peut encore ici vous tirer d'affaire. Votre interlocuteur a-t-il entrepris de vous détail-

ler par le menu un paysage que vous n'avez pas vu, ou que vous saviez par cœur avant lui ? — « Comment dit-on que se portent les blés ? » lui demandez-vous d'un air doux et serein, au premier moment qu'il s'arrête. Il vous parle de tel peintre qui empâte et qui brosse comme pas un, qui a du *poncif* ou du *chic*, une couleur lie de vin : — « Et des vins, reprenez-vous, qu'en augure-t-on cette année ? » Ainsi, petit à petit, et avec un peu de persistance et d'adresse de votre part, l'amateur de peinture se change au moins en amateur des champs. Seulement, comme le sauvage compagnon de celui des jardins, il reste toujours armé d'un pavé, gare à vous !

Ou bien, veut-on vous attirer par hasard sur le terrain de l'Elysée. — « Qu'est-ce qu'on en dit ? qu'est-ce qui s'y dit ? qu'est-ce qui s'y passe ? » A ces questions insondables si elles ne sont pas insidieuses, répondez d'un air discret : — « Quel temps fait-il aujourd'hui ? » Pour dérouter les questionneurs, vous pouvez même ajouter de votre chef, en toute conscience et sans vous compromettre : « Il me semble que le temps est au beau fixe. »

Désire-t-on absolument savoir votre avis sur la conspiration des tuyaux qui devaient se transformer en canons de barricades ; sur les bruits de complots dans quelques régimens, bruits démentis par le *Moniteur ;* sur les velléités d'opposition du Conseil d'Etat et du Corps-Législatif ? dites la vérité, que ce sont de ces légers nuages, de ces légères brises, de ces éclairs de chaleur qui, loin de menacer ni de gâter les beaux jours, en font au contraire mieux ressortir l'éclat, et passent même pour en assurer la durée et la suite.

Bref, ne sortez pas de là : au thermomètre politique opposez toujours le thermomètre Chevalier ; sauvez-vous de tout sur le temps. Et cependant ne vous y fiez pas ; c'est un rusé qui nous mène vite et loin, sans rien dire. Aussi, chacun pour ce qui nous concerne, tenons-nous en garde et réglons bien nos comptes avec lui.

Vous propose-t-on enfin de vous conduire au théâtre, d'avoir, par exemple, votre opinion sur *Ulysse :* — « Comment ! vous écriez-vous : par cette température à la vapeur ! mais vous n'y pensez pas, mon très-cher ! » Voilà ce que vous dites : mais moi, je n'ai pas la même ressource ; il faut, quelque temps qu'il fasse, que je vous parle du roi d'Ithaque, comme si je l'avais vu.

— Donc, la tragédie de M. Ponsard a été la nouveauté littéraire de ce mois. La première représentation fut très froide. Il y eut même des éclats de rire qui se firent jour à ces mots de Pénélope : *Va lui laver*

les pieds, *nourrice*, mots un peu trop homériques, il faut en convenir, pour le public de Paris. Néanmoins, la curiosité, la mise en scène, la musique des chœurs ont sauvé les représentations suivantes et ménagé à la pièce un succès d'estime assez soutenu. Elle surnage encore, à l'heure qu'il est ; mais on est généralement d'accord que c'est une tentative malheureuse de M. Ponsard, la plus malheureuse de celles qu'il a faites jusqu'à présent. Ses amis la lui avaient fort déconseillée, mais il n'a pas voulu les en croire, et il en est maintenant, dit-on, assez déconfit.

M. Ponsard ne paraît pas avoir une juste idée de sa position et de son rang en littérature, de l'œuvre, ou plutôt de la ligne qui restera marquée de son nom dans l'histoire de la poésie contemporaine. Il y a tracé un sillon, il n'y a pas encore élevé un monument. Il s'est trouvé y représenter une réaction devenue nécessaire. Pour cela, il est venu à propos ; ceci est bien quelque chose, mais non pas tout, ni même suffisant. C'est dans la forme que le défaut de l'ultra-romantisme, comme celui de toute exagération, était le plus apparent ; et c'est aussi essentiellement par la forme, le cadre, le style, par les qualités extérieures, par un genre extérieurement différent, que M. Ponsard a répondu à ce besoin de réaction contre le romantisme manqué ou extravagant. Il y a beaucoup moins répondu par le fond.

Son style, sans doute, se ressent de ce manque d'une inspiration originale et profonde ; il a quelque chose aussi d'artificiel et d'extérieur, il ne naît pas assez du dedans. De là vient, comme le lui reproche avec raison M. Gustave Planche, qu'il pèche surtout par l'absence d'unité, cette qualité suprême de l'art, que les œuvres de génie ne présentent pas seulement dans l'ensemble d'une composition, mais dans toutes ses parties et dans ses moindres détails, jusque dans la place et la liaison de la plus simple phrase. Celui de M. Ponsard a ainsi les petites qualités plutôt que les grandes, les qualités de travail, de facture, d'école et de métier, plutôt que les qualités de source et de jet. Qu'on le compare à cet égard avec celui d'André Chénier, son modèle ; non pas malignement, comme Jules Janin qui, dans son article sur *Ulysse*, à chaque vers qu'il en cite avec force louanges, oppose aussitôt, sans avoir l'air de rien, un vers analogue d'André Chénier ; qu'on fasse, disons-nous, cette comparaison sérieusement, comme étude de style, et l'on sentira non-seulement la différence, mais la vérité de l'explication que nous avons essayé d'en donner en passant. Pour des yeux exercés, nous allions presque dire pour des oreilles justes et délicates, ce style a le défaut de mêler tous les gen-

res et tous les tons, et, en restant toujours le même, de prétendre s'adapter à tout. Dans *Lucrèce*, dans *Horace et Lydie*, M. Ponsard a voulu faire du romain, dans *Agnès de Méranie*, du moyen-âge; dans *Charlotte Corday*, alors qu'on était en pleine république, de la république et de la révolution. Maintenant, avec *Ulysse*, c'est du grec et de l'Homère. Et pourtant, c'est toujours le même style, si vous y prenez garde; le même, non par une inspiration propre, mais par le procédé extérieur de composition : c'est toujours un mélange de Corneille et d'André Chénier, avec des traits de cette recherche savante particulière à notre âge et qui, longuement pourpensée, profondément calculée, affecte la forme et le tour de la naïveté.

Malgré l'absence de spontanéité véritable et de jet primitif, ce style a pourtant un mérite réel, et il est, sans contredit, le principal mérite de M. Ponsard. Exempt d'ambition et d'écarts ridicules, avec cela point vulgaire, sobre et ménagé sans sécheresse, soutenu sans raideur, il a quelque chose d'heureux, de net, de facile et de pur, qui lui donne un certain parfum, un certain cachet.

C'est ce style qui, joint à l'imprévu et à l'à-propos, a fait le succès de *Lucrèce*. De plus, cette pièce avait des parties dramatiques, surtout le rôle de Tullie; au lieu que, dans les pièces suivantes, le drame proprement dit, savoir l'action, la lutte, la vie, laisse beaucoup plus à désirer et, dans *Ulysse*, manque presque totalement. Ici, ce n'est plus qu'une suite de tableaux épiques, et encore d'une épopée factice; parfois assez intéressans, d'ailleurs, et bien rendus avec leur accompagnement de mise en scène et de musique. On devrait même se montrer moins sévère envers la pièce, si on la juge uniquement à ce point de vue de tableaux, et non de pièce réellement dramatique; mais, dans l'ensemble de l'œuvre de M. Ponsard, cet affaiblissement si prononcé de la partie du drame est un symptôme fâcheux, surtout s'il persiste. Dans *Ulysse*, le style lui-même s'en ressent : il est encore plus mélangé et plus composite; c'est presque uniquement une traduction, plus vraie par les mots que par l'effet et la couleur. Il a des traits de naïveté plus osée que réussie : aussi tombe-t-elle parfois dans une vulgarité qui n'est nullement la faute du grec; car, dans Homère, la grossièreté de certains traits de mœurs se rachète par la vérité des peintures et, pour ainsi dire, par leur nécessité, comme aussi par l'harmonie et l'unité continuelles de la pensée et du style, par l'ampleur, par la sereine gravité de la narration héroïque.

Pour la forme et encore plus pour le fond, il y a donc baisse, nous ne voulons pas dire encore décadence, chez M. Ponsard, et malheureusement cette baisse ne date pas d'*Ulysse*, qui l'a seulement mar-

quée aux yeux du public. *Lucrèce* avait été son coup de partie, elle avait fait soudain sa fortune, lui avait donné une haute position littéraire, un rang à part. Or depuis, malgré plusieurs essais, non-seulement il n'a pas monté, mais il a plutôt fléchi, et sur cette pente-là, on l'a bientôt descendue, si l'on glisse.

— M. Guizot continue à réunir et à compléter la collection de ses œuvres. C'est ainsi qu'il vient de donner une nouvelle édition de sa notice sur *Shakespeare*; elle n'est pas un de ses morceaux les mieux écrits; mais comme travail de critique et d'histoire, quoiqu'en Allemagne Gervinus ait bien plus fouillé ce sujet, elle a eu et elle garde encore une place importante dans les études de littérature étrangère qui se sont faites en France depuis vingt-cinq ans. Cette notice est accompagnée d'une autre, *Corneille et son temps:* après Molière peut-être, on ne pouvait donner un plus noble pendant à Shakespeare. M. Guizot enfin a joint à ce dernier travail une préface, dans laquelle on veut voir plus d'un trait détourné contre le gouvernement actuel. — Le quatrième volume de l'*Histoire de la Convention* par M. de Barante, a paru. Il est consacré aux derniers mois du régime de la Terreur.

— M. Granier de Cassagnac, dont le nom a momentanément disparu de la presse, à la suite de sa fausse manœuvre avec l'Elysée, occupe aussi à éditer ses œuvres de beaucoup moins illustres loisirs. Un volume de lui, récemment publié, contient un certain nombre d'articles de critique ou d'histoire publiés à diverses époques dans les journaux hantés successivement par l'auteur. M. Granier de Cassagnac porte un tel aplomb dans tout ce qu'il écrit, même lorsqu'il traite des sujets d'érudition; sa plume hésite si peu et paraît si sûre d'elle-même, qu'on s'y laisse prendre, surtout à l'étranger, et qu'on le croit un érudit renforcé; mais il y a beaucoup à rabattre de ses assertions, et il faut s'en défier, elles demandent à être contrôlées. Les hommes compétens vous signalent de page en page une foule de bévues et d'erreurs de fait, de contradictions et de contre-sens, quand l'auteur cite à tour de bras les anciens, les Latins, les Grecs, les Hébreux même, car il aime beaucoup à se donner l'air et le droit de pouvoir parler savamment des Hébreux : en un mot, tout lui est bon pour ses déductions, tout y passe, mais il ne faut pas tout laisser passer.

— Les grands journaux sont toujours d'une pâleur à faire pitié. On voit toutes leurs plumes frissonner et se courber sous le vent comme

des roseaux qui rendent un petit son bas et vague, murmurant je ne sais quoi, qu'on a peine à entendre. Eux naguère si bruyans et si superbes! mais précisément, ne sont-ils pas justement punis par là de leur orgueil et de leur outrecuidance, punis par où ils ont péché? Quel bruit, quelle jactance! quels mensonges! quel vain croisement de paroles! quelle prétention de régenter le monde! et comme ils ont montré à l'effet que tout cela n'était que des mots en l'air! aussi, comment s'étonner, comment trop les plaindre de ce qu'ils sont tombés!

Dans ce mois, la presse quotidienne a eu cependant trois petites aventures. D'abord, la déconfiture, sans doute momentanée, de l'*Univers*, contre lequel nombre d'évêques, celui d'Orléans en tête, se sont subitement retournés. Ç'a été au sujet des auteurs païens et du *Ver rongeur* de M. l'abbé Gaume. Singulier champ de bataille, si l'on y pense! Des évêques prenant feu pour Horace et Cicéron, et des journalistes proposant au contraire de les livrer aux flammes. Aussi peut-on se demander si c'est là la véritable raison de la guerre, si ce n'en est pas plutôt le prétexte, et l'occasion qu'on cherchait de la déclarer. Le gallicanisme n'existe plus comme doctrine positive, mais son esprit vit toujours et sera toujours très vivant en France. Il y a un passé imposant, qu'il serait difficile et dangereux de répudier, sans porter atteinte à la gloire nationale, et même, ce qui est pis, au dogme de l'unité et de l'infaillibilité de l'Eglise. Les évêques, menacés et surveillés dans leur part d'indépendance, l'ont senti. Le véritable ennemi, c'est donc l'ultramontanisme, c'est la coterie qui prétend le représenter en France et par lui s'emparer des affaires religieuses et les diriger. Voilà, au fond, sur qui on a voulu frapper. Et pourtant, si l'on se place au point de vue de l'Eglise catholique, c'est l'ultramontanisme qui est le plus dans le vrai, parce qu'il est le plus logique, le plus conséquent au système et au principe de l'autorité.

L'autre aventure est celle du *Corsaire*, petit journal légitimiste, parfois assez oseur et ne se refusant pas toujours une pointe, un bon mot en dessous contre le pouvoir actuel. Il vient d'être suspendu et ainsi mis au régime pour deux mois.

Enfin, la troisième aventure est celle d'un professeur de Grenoble, M. Valentin Parisod, auteur de vers ultra-romantiques, qui ont tout l'air d'une gageure de bouts-rimés. Ils n'ont guère d'autre défaut, et ils ne pouvaient pas en avoir d'autre, puisque la rime y est tout, et la raison rien, ou peu de chose; mais le ministre de l'instruction publique, M. Fortoul, qui fut pourtant aussi romantique en son temps comme nous tous, les a pris au sérieux beaucoup plus peut-être que

celui qui les avait faits. Sur leur publication dans un journal de province, où ils seraient assurément demeurés dans l'oubli sans cela, M. Fortoul a donné ordre au recteur d'admonester, par forme de punition administrative, le malencontreux rimeur coupable d'un tel méfait. Heureux poète ! le voilà quasi immortel, on a publiquement fustigé ses vers !

— En sa qualité de membre du Conseil-Général du Puy de Dôme, le colonel Charras, ancien représentant du peuple, et maintenant à Bruxelles, a écrit aussi une lettre de refus de serment. Elle est plus violente encore, mais plus digne que celle du général Changarnier. Nous n'oserions pas en citer un passage, ni ceux non plus de nos journaux suisses qui tiennent à venir à Paris. Elle circule ici manuscrite, on se la passe discrétement : elle fait un verre de bon sang, comme on dit, à quelques bonnes ames républicaines, et aussi à d'autres qui la savourent dans un tout autre esprit, beaucoup moins désintéressé, beaucoup plus personnel. Mais ce sont là des protestations ou des satisfactions intimes, qui ne sauraient nullement arriver jusqu'au grand public ; et quand même elles le pourraient, il n'en serait point ému. Les esprits sont tournés ailleurs. « Tout le monde abdique, » nous disait un de nos amis. Le mot est juste, et il peint la situation. Soit nécessité, conviction, ou désenchantement, on oublie le passé, même celui de hier, et chacun cherche de son mieux à s'arranger du présent.

— On parle aussi d'une brochure, intitulée *Moustache*, qui ne circule également que sous le manteau. On l'attribue à une plume légitimiste. C'est un pamphlet spirituel et très vif contre les hommes de l'Elysée et l'entourage du Président.

Cet entourage continue de donner lieu à toutes sortes de bruits et de commentaires. On veut que MM. de Persigny et de Maupas soient en guerre intime et même parfois ouverte et déclarée. Le second cherche à écorner les anciens ministères, particulièrement celui de l'Intérieur, au profit du sien, le ministère de la Police, qui a grand'peine à se composer un certain ensemble d'affaires et une existence assurée. Peu satisfait de son lot, M. de Maupas essayerait, dit-on, tantôt par un bout, tantôt par l'autre, de tirer à lui la couverture, dans le partage de ce lit du pouvoir, qui n'est jamais un lit de roses, à ce qu'il paraît; mais ses collègues tiennent bon, et ne veulent rien lâcher.

— Parmi les bruits d'une autre nature, voici l'un des plus caractéristiques et des plus gros. Nous le rapportons sans y croire, n'ayant aucune preuve de son authenticité, et uniquement comme trait de

mœurs, pour donner une idée de ce que l'imagination parisienne croit au moins possible en ce genre d'affaires. Il s'agit de ce tableau de Murillo, la *Conception*, acquis par l'Etat, à la vente de la collection du maréchal Soult, pour la somme énorme de près de six cent mille francs. Quelques jours avant la vente, une personne qu'on ne nomme pas, se serait présentée aux héritiers du maréchal, et aurait demandé le prix du tableau. Sur la réponse qu'on ne le céderait en aucun cas à moins de deux cent-cinquante mille francs et qu'on en voulait trois cent mille, le négociateur inconnu aurait dit : Eh bien, je prends le tableau pour ce prix, mais à une condition, c'est qu'il figurera néanmoins dans la vente. La condition est acceptée, et à l'enchère le tableau est poussé par le Directeur des Beaux Arts jusqu'à la somme rapportée plus haut; somme si forte, que le Corps-Législatif, tout en ratifiant l'achat, ne l'a pas fait de très bonne humeur. Il y aurait eu ainsi, suivant cette version, si une telle manœuvre a eu lieu, un petit pot de vin de près de trois cent mille francs pour les inventeurs.

A propos de cette vente, puisque nous y sommes, un autre trait, cette fois bien réel, mérite d'être noté. Lorsque le maréchal Soult fut nommé maréchal-général, les princes d'Orléans lui envoyèrent deux portraits de Petitot, l'un de Turenne et l'autre de Catinat, qui avaient aussi été revêtus de cette suprême dignité militaire. L'hommage était délicat et flatteur de plus d'une façon. C'était donc, il semble, un souvenir de famille à garder. Or, les deux portraits n'en figuraient pas moins, comme le reste, dans le catalogue de vente de la collection, et ils ont paru à l'enchère.

— La Suisse a de nouveau attiré l'attention des journaux et du public. L'assemblée de Posieux à Fribourg, et, à Neuchâtel, la manifestation républicaine, ont partagé les esprits. Ce qui, au surplus, comme nouvelle, a excité un intérêt bien plus vif, c'est le projet d'interner M. Thiers et de ne pas le laisser tranquille à Vevey. Assurément, lorsque, de 1845 à 1847, M. Thiers soutenait le mouvement révolutionnaire en Suisse dans l'intérêt de sa position parlementaire, il ne se doutait pas comment ses protégés d'alors le récompenseraient aujourd'hui; mais la conduite de ces derniers n'en reste pas moins ce qu'elle est aux yeux de tous, ici comme là-bas, une balourdise, et peut-être quelque chose de pis : une brutalité? non : une habileté fort peu digne et fort peu spirituelle en soi, et, de plus, manquée.

Paris, ce 15 juillet 1852.

LES MONUMENTS DE NEUCHATEL.

Ouvrage posthume de M. F. DuBois de Montpéreux. Ire partie, 1 vol. grand in-4°, avec 60 planches soigneusement gravées. Zurich, 1852. Prix 15 fr. A Neuchâtel, chez Gerster, libraire.

L'intérêt avec lequel nous avons ouvert cet ouvrage a été mélangé d'un profond sentiment de tristesse et de regret. Nous étions attristé en pensant à la mort prématurée de l'auteur, et nous regrettions que cette mort l'eût empêché de mettre la dernière main à ce livre, qui a fait l'objet essentiel et pour ainsi dire unique des dernières années de sa vie studieuse.

On se rappellera que M. Frédéric DuBois, de retour dans sa patrie après ses longs voyages dans diverses contrées de l'Europe et de l'Asie, et attaché comme professeur d'archéologie à l'académie de Neuchâtel, avait reçu de l'ancien gouvernement de ce canton la mission de composer un ouvrage complet et approfondi sur ses antiquités. Ce savant modeste et laborieux s'était mis immédiatement à l'œuvre avec l'ardeur et la conscience qu'on admirait en lui. De 1844 à 1848 il prépara les planches de ce bel ouvrage et fit de nombreuses études à Neuchâtel et dans les cantons voisins, avant de rédiger le texte définitif qui devait accompagner les dessins. Le tout était bien avancé quand survint le changement de régime qui supprima l'académie de Neuchâtel et l'allocation qui avait été assignée pour la composition des *Monumens de Neuchâtel*. L'auteur n'en continua pas moins son œuvre, encouragé par quelques citoyens au nombre desquels nous placerons en première ligne MM. de Sandoz-Rollin et de Chambrier, tous deux si versés dans l'histoire et dans les antiquités de leur pays (1). La mort le surprit en 1850, âgé de cinquante-deux ans, et sans que la maladie, qui ne lui permettait qu'un travail brisé et discontinu, lui eût laissé le temps de mettre la dernière main à son ouvrage.

(1) Nos lecteurs savent que M. de Sandoz-Rollin a publié en 1818 un *Essai statistique sur le canton de Neuchâtel*, Zurich 1818, in-12, et que l'on doit à M. de Chambrier une *Histoire* de Neuchâtel et Valangin jusqu'à l'avénement de la maison de Prusse, Neuchâtel, 1840, in-8°.

Ce qui vient de paraître des *Monumens de Neuchâtel* n'est donc qu'une première partie, mais qui forme un tout complet, en ce qu'elle renferme à-peu-près toutes les antiquités du chef-lieu ou de l'anci n Neuchâtel, savoir le Bourg, la Collégiale et le Château. M. F. DuBois a mis à profit pour l'illustration des monumens de sa patrie la merveilleuse sagacité archéologique, l'érudition profonde et l'habileté dans l'art du dessin, à l'aide desquelles il avait précédemment élevé ce vaste monument scientifique, le grand *Voyage en Crimée et autour du Caucase.*

Les onze premières planches sont consacrées à l'ancienne résidence des comtes de *Fénis*, souche de la première maison des Sires de Neuchâtel, au bourg de Neuchâtel tel qu'il devait exister à l'époque de la domination romaine, et aux tours des Prisons, du Donjon et de Diesse, qui limitaient ce Bourg à l'occident, au nord et au sud. On voit clairement, en suivant les indications de l'auteur, quelle fut la destination primitive de ces constructions qui, aujourd'hui tronquées, dénaturées par des adjonctions successives et isolées des murs qui les entouraient, paraissent comme autant d'énigmes architecturales à l'observateur superficiel.

Les planches XII à XLVII reproduisent, avec des détails infinis, l'ensemble et les diverses parties de la Collégiale ou de l'Eglise de Notre-Dame (aujourd'hui le Temple du Haut), le Tombeau des Comtes de Neuchâtel élevé en 1372 par le comte Louis, avec toutes les figures sculptées du sarcophage primitif de 1260, et toutes celles qui y furent successivement ajoutées jusqu'à celle de Rodolphe, comte de Hochberg, mort en 1487.

L'auteur établit victorieusement selon nous que la construction primitive de la Collégiale de Neuchâtel fut l'ouvrage de la pieuse reine Berthe, veuve de Rodolphe II, roi de Bourgogne, et de son oncle Ulrich évêque d'Augsbourg, qu'une grande invasion des Hongrois avait forcé de se réfugier en Bourgogne vers l'année 960. M. DuBois a restitué avec une merveilleuse sagacité l'église primitive du dixième siècle, et il fait voir comme à l'œil les agrandissemens qu'elle reçut au douzième siècle par l'adjonction de la nef et des bas côtés que fit édifier le comte Ulrich. C'est dans ce travail qu'il a mis à profit cette habileté de l'archéologue, qui par induction permet de restaurer en idée un monument antique pourvu qu'il en reste quelques débris, une corniche, une sculpture, une pierre taillée. En décrivant (dans les planches XXXIII à XXXVIII) le cénotaphe des comtes de Neuchâtel, de Fribourg et de Hochberg, M. F. DuBois saisit cette occasion pour nous retracer l'histoire du pays sous les anciens Dynastes

ou Seigneurs de ces maisons. Il est fâcheux que la mort ait empêché l'auteur de terminer les dessins des planches XXXIX, XL et XLV, qui devaient contenir divers détails intéressans, et entr'autres les sceaux de la reine Berthe, tels qu'ils sont appendus aux actes de fondation du prieuré de Payerne en 960, dont deux doubles sont conservés aux archives de Fribourg et de Lausanne.

C'est en comparant le style d'architecture du *Münster* de Zurich, du chœur de l'Eglise de Payerne, fondations bien authentiques de la reine Berthe, avec la partie primitive de la Collégiale de Neuchâtel, que M. F. DuBois a prouvé jusqu'à l'évidence l'identité et la parfaite analogie de ces monumens.

Les dernières planches (de XLVII à LX) sont consacrées au Château de Neuchâtel et à ses différentes transformations. Long-temps on avait supposé que les rois de Bourgogne-Jurane avaient eu à Neuchâtel une résidence plus digne et plus convenable que la tour dans laquelle Berthe et Conrad, son fils, se réfugièrent pour laisser passer le torrent des invasions Sarrazines et Hongroises. Mais avant ces derniers temps on n'avait pu trouver aucune trace, aucune mention authentique de ce premier château. Les *Monumens de l'histoire de Neuchâtel,* qui forment une collection de toutes les chartes et de tous les diplômes relatifs à cette contrée, ne mentionnent aucun acte faisant allusion à ce fait important. Ce n'est que postérieurement à la publication de ces monumens, par M. le professeur Matile, qu'on a découvert aux archives de Chambéri un acte du roi de Bourgogne, Rodolphe III, daté de l'année MXI (1011), et par lequel ce prince, qui se dépouillait avec une si déplorable facilité en faveur de l'Eglise et des personnes de son encourage, donnait entr'autres fiefs, à sa très-chère épouse Irmingarde, Neuchâtel, *siége très-royal* (regalissimam sedem), avec ses serviteurs, ses servantes et toutes ses dépendances. Le même diplôme nomme encore dans cette donation, qui est datée d'Aix les Bains (*Aquis)*, les fiefs d'Auvernier, de Saint-Blaise *(Arins)*, le château royal de Font et la ville d'Yvonant, qui étaient alors probablement les principales localités dans le pourtour du lac de Neuchâtel.

Profitant du fil conducteur fourni par cet acte de 1011, M. F. DuBois a fait pour le Château comme pour la Collégiale. Il a, à force de soins et de patience, dégagé le château royal primitif du dixième siècle ou la *Regalissima Sedes* des rois de Bourgogne, des adjonctions nombreuses que reçut ce manoir. Ce fut le comte Louis de Neuchâtel qui, au milieu du quatorzième siècle, transporta la résidence des comtes au sommet de la colline du Bourg et au dessus de l'antique *Sedes* royal, dont les vestiges doivent être cherchés dans les caves du Châ-

teau actuel. A l'aide d'une fenêtre encore existante de cette demeure royale, et de quelques décors d'architecture du dixième siècle qui courent encore le long d'un de ses murs, M. DuBois a restitué dans son entier le château de la bonne reine Berthe dont l'architecture ne manque pas d'une certaine originalité, mais qui ne répond guère aux idées de confortable que se font de nos jours, non pas les princes, mais les plus petits bourgeois.

Le grand incendie de 1450 ayant détruit toute la ville de Neuchâtel, à l'exception de treize maisons, une partie du château du comte Louis, la tour du temple, les maisons des chanoines et le temple furent enveloppés dans ce sinistre. Jean de Fribourg fit rebâtir le château au midi de la cour actuelle (Planche LVII). Rodolphe de Hochberg qui lui succéda continua d'agrandir le nouveau château (Pl. LVIII). Il fit construire la grande porte d'entrée, les deux tours qui la flanquent et le bâtiment qui la surmonte. Au-dessus des armes de Hochberg, écartelées de celles de Neuchâtel, qui surmontaient cette porte, on lisait : « *Anno Domini MCCCCLXXXII.* »

Bizarre destinée des choses d'ici-bas ! M. DuBois a parfaitement reconnu dans la cuisine actuelle du Château, la salle où Marie de Savoie, épouse et veuve de Philippe de Hochberg, donnait ses audiences. La table qui sert aujourd'hui au travail des cuisiniers et de leurs aides, d'un tavail très orné et d'une forme très élégante, s'adapte parfaitement au trumeau entre les deux fenêtres de cette pièce dont le plafond est aussi très décoré, et qui a une cheminée ornée de colonnettes trop élégantes pour une cheminée de cuisine (Pl. LX).

Il est fort à regretter que M. DuBois n'ait pu achever la rédaction de son texte, qui parfois ne se compose que de fragmens incomplets. Ainsi plusieurs planches deviennent inexplicables, parce que les lettres et les signes de renvoi, auxquels elles se réfèrent, sont absolument demeurés muets et comme lettre morte dans le texte. Tel qu'il est néanmoins, ce livre sera recherché par tous les amateurs de nos antiquités et de notre histoire nationale. Nous ne pouvons mieux terminer, pour donner une idée de la manière et du style de l'auteur, qu'en transcrivant les dernières lignes des *Monuments de Neuchâtel* :

« Ce qui est plus ancien que tous ces édifices, dit M. DuBois, ce qui durera plus qu'eux, c'est la situation avantageuse du château de Neuchâtel et la vue admirable dont on jouit de ses fenêtres. A ses pieds on a la ville qui, d'un pauvre bourg de pêcheurs et de vignerons, est devenue une cité opulente où beaucoup d'édifices publics et particuliers surpassent grandement l'ancien manoir des Seigneurs. Le lac se présente ensuite dans toute sa longueur. De l'autre côté on voit de nom-

breuses villes et villages dépendant des cantons de Berne, de Fribourg et de Vaud. L'horizon est borné par la chaîne des montagnes du Stockhorn au Moléson et les riches pâturages de la Gruyère. Au-dessus de cette première chaîne paraissent les sommets toujours blancs des hautes Alpes, dont l'œil étonné reconnaît les sommités depuis le Righi jusqu'au Mont-Blanc.»

Après avoir fait la part de l'auteur, nous devons dire quelques mots des Planches des *Monuments de Neuchâtel.* Elles forment la partie capitale de l'ouvrage, et elles ont été gravées avec un soin et une intelligence dignes des plus grands éloges par divers artistes, entr'autres par MM. Hegi, Oppert et Weber, sous la direction de M. Ferdinand Keller, célèbre archéologue et ami particulier de M. DuBois.

Dans un des prochains n^os^ de la *Revue Suisse*, nous publierons une biographie complète de celui-ci et une appréciation de ses travaux scientifiques. E.-H. G.

MÉLANGES.

QUELQUES MOTS SUR LA RAGE.[1]

La *rage*, croit-on généralement, est une maladie propre aux pays chauds. La rage, disent la plupart des traités modernes de médecine, n'existe pas dans les pays chauds et ne se développe que sous les latitudes tempérées de nos climats. Ces deux propositions sont également fausses par ce qu'elles ont d'exclusif.

La première, l'opinion du grand public, avait sa raison d'être, et les savans modernes l'ont traitée un peu trop cavalièrement; elle s'appuyait, au moins virtuellement, de l'autorité des anciens, qui, faisant leurs observations dans les pays chauds, attribuaient à la chaleur le développement de la rage; Pline a dit: *Rabies canum Sirio ardente homini pestifera.* Les médecins grecs connaissaient la rage à laquelle ils ont donné le nom d'*hydrophobie;* Dioscoride indique la

(1) L'article qu'on va lire, dû à la plume de M. le Dr Joël, quoique sortant du cadre des travaux habituels de la *Revue*, aura dans ce moment-ci le mérite de l'à-propos. C'est donc à ce titre, et dans un but d'utilité générale, que nous lui donnons accès dans ce Recueil. *(Note du Rédacteur.).*

cautérisation comme le plus sûr préservatif : *ustio expeditissimum auxilium ;* on retrouve, même dans les auteurs étrangers à la médecine, des preuves que cette maladie était généralement connue et que le danger pour l'homme en était fort bien apprécié.

Les Latins ont aussi connu la rage du chien et de plusieurs espèces d'animaux ; voici une vieille et curieuse épitaphe trouvée dans l'église Sainte-Marie à Rome, qui paraît devoir être rapportée à la morsure d'un chat enragé :

Hospes disce novum mortis genus, improba felis
Dum trahitur, digitum mordet et intereo.

Celse, qui vivait au premier siècle de l'ère chrétienne, a nettement indiqué le traitement à suivre. Avant de parler d'aucun remède, il signale la ventouse et *la cautérisation* comme les moyens préventifs par excellence.

Enfin les Arabes au 10me et au 12me siècle ont décrit la rage avec plus de précision que les Grecs et les Latins ; Rhazès l'a vue plusieurs fois chez l'homme ; il entre à ce sujet dans quelques détails caractéristiques ; Avicenne et surtout Avenzoar ont montré que la rage peut se développer chez plusieurs animaux, notamment chez les chiens, les lions, les chevaux, les mulets et les ânes. A cette époque on ne distingue pas encore les animaux chez lesquels la rage est spontanée de ceux chez lesquels elle ne se développe que par communication directe, mais on possède les principaux élémens de la question, savoir : le développement spontané de la rage chez certains animaux, sa communication par morsure d'un animal à l'autre et des animaux à l'homme; enfin, on connaît les accidens redoutables qui suivent la morsure. Il est vrai que l'amour du merveilleux brode ce canevas de beaucoup de fables, que l'empirisme, père peu respecté de sa fille la médecine, s'exerce à inventer une foule de remèdes bizarres presque aussitôt remplacés que proposés. Mais n'est-ce pas de l'histoire moderne que nous faisons ? Combien de contes absurdes et d'inefficaces panacées n'enfante pas de nos jours la peur de la rage !

Quoi qu'il en soit, l'antiquité ne méritait pas ce complet oubli, qui sur les récits de quelques voyageurs fait déclarer, par exemple, à M. Laurillard dans son article d'ailleurs très remarquable du *chien* (Dictionnaire d'histoire naturelle de d'Orbigny) que *la rage est absolument inconnue dans les pays les plus chauds.* Les témoignages négatifs de Volney, de Brown et de Sonnini sont-ils donc sans réplique ? Il est vrai qu'à leurs assertions vinrent s'ajouter celles des médecins qui dirigèrent le service médical et chirurgical de la grande expédition d'Egypte ; Larrey, qui n'a point perdu la tradition que les grandes chaleurs disposent à la rage, déclare cependant que cette maladie n'est pas connue en Egypte ; Desgenettes raconte que des bandes

de chiens affamés suivaient en Syrie les ambulances de l'armée d'Orient, décimée par la peste, se jetaient avec avidité sur les cataplasmes qui avaient recouvert des bubons, mangeaient des chairs charbonnées, se repaissaient de cadavres de pestiférés, et cependant ne contractaient pas de maladies.

Tout cela serait assurément sans réplique, si la science pouvait se contenter d'autorités; mais, pour elle, le plus simple fait vaut mieux que le plus grand nom ; comme le coq de Lafontaine, elle laisse là la perle pour le moindre grain de millet.

Or, d'une part les observations communiquées par M. Guyon à l'Académie des sciences démontrent que la rage n'est pas rare en Algérie; d'une autre part les vétérinaires de l'école d'Abouzabel fondée par Méhémet Ali, ont reconnu et étudié la rage dans cette même Egypte où ne l'avaient vue ni Volney, ni Brown, ni Desgenettes, ni Larrey.

La faim, la soif, les privations ne favorisent pas plus que la température le développement de la rage. De nombreuses expériences ne laissent pas de doutes à cet égard. La cause de la rage est, comme celle de la plupart des maladies, parfaitement inconnue.

Nous n'exposerons pas ici les signes qui annoncent chez le chien le développement de la rage. On peut consulter à cet égard l'excellent traité de M. Will. Youatt, dont M. Levrat a publié dans quelques journaux suisses un extrait étendu.

Nous rappellerons cependant qu'il faut surveiller avec soin les moindres changemens d'allure des chiens, car les prodromes de la rage sont très divers. Si l'animal cesse de manger, s'il devient triste, abattu, s'il méconnaît son maître, si, au contraire, il est plus caressant, s'il lèche plus volontiers qu'à l'ordinaire, s'il ronge sa niche, s'il saute en aboyant contre des murs, contre des objets inanimés, si le timbre de son aboiement subit quelque modification, dans tous ces cas il faut se tenir en garde.

La rage, une fois déclarée, le chien ne mange plus sa nourriture habituelle; il brise sa niche en la mordillant, avale des morceaux de bois, de la paille, du foin, de l'herbe; il ne reconnaît plus la voix de son maître, s'enfuit la tête basse, la bouche écumante, se jette d'abord sur des chiens ou d'autres animaux, puis sur l'homme. Le besoin de mordre devient irrésistible et la sensibilité paraît abolie. On a vu des chiens enragés se jeter sur des barres de fer rougi, se briser les dents, se brûler profondément les lèvres et le palais sans jamais lâcher prise. Ce besoin de mordre est tel que le chien enragé mord indifféremment tous les êtres qui se présentent à lui; hommes, animaux grands et petits rien n'échappe à sa dent venimeuse. Il y a quelques années, au Pays d'en haut (Vaud), un chien enragé, rencontrant un troupeau de vaches, les mordit toutes; vingt et une ont contracté la maladie et ont dû être abattues pendant les deux mois qui ont suivi.

La rage ne se développe jamais spontanément chez l'homme; elle

ne reconnaît chez lui d'autre cause que la morsure d'un animal enragé; et, ainsi que nous l'avons vu, ce ne sont pas seulement les chiens qui peuvent communiquer la maladie, mais les animaux auxquels elle a été inoculée. Voici deux exemples empruntés à notre pays.

En 1847 un jeune soldat de La Vallée, mordu par une genisse dont il examinait la bouche, a succombé à la rage à l'hôpital militaire provisoire établi à Vevey. (Observation communiquée par M. le Dr Guisan à Vevey.)

Fabrice de Hilden rapporte un cas de morsure par un chat. Il s'agit d'un nommé Daniel Perrin de Payerne, âgé de vingt ans. La morsure était légère; le malheureux jeune homme ne se douta pas que l'animal fût enragé; il ne prit aucune précaution et succomba quelques mois plus tard (en mars 1603).

L'homme peut aussi devenir dangereux à son semblable. Un médecin distingué de l'Hôtel-Dieu, cité par M. Grisolle, fut mordu au doigt par un hydrophobe. Il se fit immédiatement cautériser avec le fer rouge et il n'en résulta rien de fâcheux.

Nous ne mentionnerons qu'avec réserves le fait cité par Palmarius d'un paysan qui, atteint de rage, profita d'un intervalle de calme pour embrasser ses enfans et qui, par ce baiser, leur inocula la rage à laquelle ils succombèrent peu après.

On rencontre çà et là dans les auteurs des observations de rage chez l'homme déterminant le penchant à mordre; tel était Perrin que nous avons cité plus haut; tel est aussi le cas d'un hydrophobe cité par Haguenot, qui disait aux personnes qui l'entouraient: « Si vous ne m'attachez, je vous mordrai tous, car je mordrais un régiment! » Mais heureusement ces faits ne sont pas communs. Les deux seuls hydrophobes que j'aie vus n'ont point cherché à mordre les personnes qui les entouraient.

La rage chez l'homme est une maladie effrayante et qu'on ne peut oublier quand on l'a vue une fois. Son début insidieux, le développement rapide de ses accès terribles, enfin sa terminaison promptement fatale, toutes ces circonstances frappent vivement les esprits les plus vigoureux, et l'on est peu surpris qu'à une époque qui n'est pas très éloignée de nous, on ait étouffé les enragés, d'autant plus que, sur la foi d'Arétée et de Cœlius Aurelianus, on craignait jusqu'à la contagion de leur haleine.

On frémit au récit de ces horribles exécutions qui sont encore très vivantes dans les souvenirs du peuple. Le fait suivant, consigné par l'Estoile dans son journal, est assez généralement connu :

Une jeune femme atteinte d'hydrophobie avait une telle horreur d'être étouffée « ce qui, ajoute tranquillement le chroniqueur, est une chose ordinaire en pareil cas » qu'elle était rendue plus furieuse par la perspective du remède que par la maladie même. Mais l'habitude l'emporta sur la nature; seulement, on substitua l'empoisonnement

à la suffocation, et ce fut le mari qui, « avec tous les regrets du monde, » administra le fatal breuvage à sa femme.

Quelques malades demandaient eux-mêmes à être étouffés; d'autres se tuaient pour échapper à ce supplice. Il faut observer cependant que l'étouffement des hydrophobes se faisait au moins autant pour mettre un terme à leurs souffrances que pour se garantir de leurs morsures.

Aujourd'hui, on n'étouffe plus les enragés, mais on ne les guérit pas; on les laisse mourir. Il n'y a pas de traitement connu qui prévienne ou guérisse la rage. Tous les remèdes soi-disant héroïques ont successivement échoué. Les plus heureux n'ont abouti qu'à éloigner les accès; telle a été l'injection de l'eau dans les veines tentée par M. Magendie; les autres sans être plus efficaces, sont moins originaux que ceux des anciens, de Columelle, par exemple, qui conseille de couper *avec les dents* la dernière vertèbre de la queue des chiens, le quarantième jour après leur naissance, pour les préserver de la rage.

L'un des praticiens les plus éminens des temps modernes, M. le professeur Chomel, disait il y a peu d'années (1848) dans une de ses belles leçons de clinique :

« Pour ma part, si j'avais à soigner un hydrophobe, je n'emploie-
» rais aucun des moyens jusqu'à présent essayés. Je ne sais positive-
» ment ce que je tenterais, mais, à coup sûr, j'essayerais quelque
» moyen nouveau dans l'espoir d'être moins malheureux que tous
» ceux qui m'ont précédé. »

Mais si l'on ne peut guérir la rage, on peut la prévenir par la cautérisation prompte et profonde de la morsure, et le caustique par excellence, le caustique qu'on a partout à sa disposition, celui qui détruit les tissus le plus vite et le plus loin quand il est hardiment manié, c'est le fer rougi au feu. Il est prudent de cautériser lors même que la morsure date de plusieurs heures et même de plusieurs jours. Tels ont été les conseils ou la pratique de presque tous les maîtres de l'art depuis Dioscoride jusqu'à Gessner, et depuis Galien jusqu'à Dupuytren.

A ce sujet toutefois nous ne devons point omettre un fait capital qui domine la question du traitement de la rage, et qui doit rendre très circonspect dans l'appréciation des effets d'un traitement préventif quelconque contre cette maladie, tout comme il rassurera dans certaines limites les personnes qui auraient eu le malheur d'être mordues par un animal enragé.

Dans le courant du siècle dernier, un certain nombre de médecins, parmi lesquels notre illustre Tissot, avaient préconisé les frictions mercurielles comme le traitement préservatif de la rage; Tissot allait jusqu'à dire *qu'on peut la guérir quand elle s'est déjà manifestée par des symptômes;* Delasonne se fit en 1776 l'avocat le plus chaleureux de ce mode de traitement auquel il a laissé son nom. Or, à cette

époque, la Société royale de médecine fit diriger par quelques-uns de ses membres les plus distingués des essais de traitement dont les résultats furent considérés comme très concluans. A Senlis, sur quinze personnes mordues par un chien enragé et traitées par les frictions mercurielles, dix furent préservées, cinq seulement succombèrent. A peu près à la même époque, à Troies, sur vingt personnes mordues par une louve enragée et traitées de la même manière, sept devinrent enragées et treize furent sauvées. Ces faits qui ne sont pas contestables, paraissent au premier abord très satisfaisans, et l'on aurait lieu de s'étonner de l'oubli dans lequel est tombé ce précieux traitement, jusqu'à ces derniers mois que M. Dezanneau vient de s'en faire le champion, si la statistique ne venait à son tour donner la clé du problème.

Voici quelques chiffres empruntés à l'excellent rapport que M. Renault, le savant directeur de l'Ecole d'Alfort, a lu à l'Académie de médecine à l'occasion du mémoire de M. Dezanneau :

A Alfort, dans une période de 10 années (de 1827 à 1837), sur 224 chiens mordus par des chiens enragés ou regardés comme tels, amenés à l'Ecole et tenus deux mois en observation sans suivre aucun traitement, 74 sont devenus enragés, 130, c'est-à-dire, les deux tiers n'ont rien éprouvé.

M. Renaud a pratiqué avec soin des inoculations sur 99 chiens, chevaux ou moutons, soit en les faisant mordre à plusieurs reprises par des chiens complétement enragés et sur des parties où la peau est fine et dépourvue de poils, soit en puisant la bave dans la gueule des chiens enragés au moment des plus forts accès et l'inoculant sous l'épiderme des animaux soumis à l'expérience. Eh bien ! même dans ces circonstances les plus favorables, 67 animaux seulement son devenus enragés; les 32 autres, c'est-à-dire *près du tiers,* tenus en observation plus de cent jours, n'ont rien éprouvé.

A Berlin la statistique est encore plus rassurante : un huitième seulement des chiens mordus dans la ville a contracté la rage, et sur vingt-cinq chiens mordus expérimentalement ou inoculés, dix seulement sont devenus enragés.

Quoi qu'il en soit, en prenant pour base de l'appréciation du traitement de Delasonne, les résultats obtenus à Alfort, on voit que le nombre des personnes *guéries* (c'est-à-dire les deux tiers) est exactement le chiffre de celles qui dans les circonstances ordinaires ne contracteraient pas la maladie lors même qu'elles ne subiraient aucun traitement. Il faut ajouter que ce sont des résultats généraux et que, d'animaux mordus par des chiens enragés, les uns pourront succomber dans une proportion plus forte, d'autres dans une proportion plus faible, mais le fait général subsiste et il est assurément consolant pour beaucoup. Ceci ne saurait être trop connu, car si une fausse sécurité

peut être dangereuse, la peur est aussi un mauvais conseiller. Ces considérations nous amènent à deux anecdotes assez caractéristiques par lesquelles nous terminerons.

M. le professeur Magendie nous racontait dans une de ses leçons au Collége de France, qu'un infirmier de l'Hôtel-Dieu qui avait aidé à contenir un hydrophobe et qui avait assisté à sa douloureuse agonie, fut si frappé de cet affreux spectacle, que chaque nuit des rêves de chiens enragés, un cauchemar de ces convulsions désespérées qui caractérisent la maladie, le réveillaient en sursaut. Il était tourmenté de l'idée fixe qu'il mourrait enragé. Cependant, peu à peu, un calme, au moins apparent, rentra dans son esprit et il quitta l'Hôtel-Dieu.

L'année suivante cet homme rentra à l'hôpital, non plus comme infirmier, mais comme malade; il avait été mordu par un chien quelques semaines auparavant et ses inquiétudes lui étaient revenues. Elles n'étaient pas sans fondement; la difficulté d'avaler, l'hydrophobie, se manifestèrent d'abord, puis les convulsions et tout le cortége des symptômes de la rage; cela dura tout un jour. M. Magendie le regardait comme perdu, et tout à coup les accidens cessèrent comme par enchantement. Le chien, toujours vivant, comme on le sut plus tard, n'avait jamais été enragé, et le pauvre ex-infirmier avait failli être victime de son imagination et de ses réminiscences. Quelle belle occasion c'eût été, ajoutait le professeur, d'essayer un remède qui eût guéri une rage bien constatée.

Le second fait est plus triste. Un jeune homme entré à l'Hôtel-Dieu, un jour que j'y étais (interne) de garde, en 1844, se plaignait de difficulté d'avaler; il ne pouvait boire ni manger; il rejetait vivement les liquides qu'il portait à la bouche, comme s'ils provoquaient une certaine souffrance. Il prit cependant des quartiers d'orange et un peu de gelée de groseilles. L'idée de la rage ne me vint pas d'abord, car en interrogeant ses antécédens rien ne mettait sur la voie, et la parfaite tranquillité de son maintien ne décelait aucune secrète inquiétude. Après avoir examiné sa gorge qui ne présentait rien de particulier, je lui demandai, presque par hasard, ce qu'était une petite cicatrice qu'il portait à la lèvre. Il me répondit qu'étant couché dans un pré, quelque temps auparavant, il avait été légèrement mordu par un petit chien *qui jouait avec lui*. Ce fut pour moi un trait de lumière; l'hydrophobie simple se transformait en *rage* bien caractérisée par sa cause; mais pour lui, l'idée que ce chien fût enragé ne se présenta pas un instant à son esprit et, quelques heures plus tard, quand il fallut lui mettre la camisole de force, le malheureux jeune homme nous disait dans un intervalle de calme : « Il faut que j'aie une maladie bien affreuse pour qu'on m'attache comme un fou furieux ! » Il est mort le même soir sans se douter que c'était ce petit chien qui, *en jouant*, avait si prématurément brisé son existence.

Ces deux faits en présence l'un de l'autre, ne serviraient-ils pas à

eux seuls de réponse aux hommes de l'art qui n'admettent pas l'inoculation du virus rabique, et qui soutiennent que la terreur est l'unique cause de la rage chez l'homme ? D'une part, terreur profonde, rage fausse qui guérit spontanément ; d'autre part, absence complète de terreur et rage terminée par la mort ! (1)

Dr Joel, à Begnins.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LA SUISSE. MANUEL DU VOYAGEUR, *élaboré sur les lieux mêmes et d'après les meilleures sources*, par C. Bædeker. Traduit de l'allemand sur la 4me édition, par C.-F. Girard. Avec seize vues, les plans de Bâle, Berne, Genève et Zurich, une carte générale de la Suisse et une carte spéciale du lac des Quatre-Cantons, une vue des Alpes prise du Righi et un panorama du Faulhorn. — Coblentz, C. Bædeker, éditeur ; Bâle, librairie Schweighauser ; Genève, J. Kessmann ; Paris, F. Klincksieck, rue de Lille, 11. — 1852.

Les manuels de M. Bædeker sont très connus en Allemagne. Les Bords du Rhin, la Belgique, l'Allemagne, la Hollande et enfin la Suisse, sont les pays sur lesquels il a publié des Guides du voyageur, qui ont tous été favorablement accueillis du public. Nous ne pouvons mieux trouver la clé de cet accueil qu'en transcrivant ici une partie de la préface de notre collaborateur, M. Girard, qui a fait une étude spéciale du manuel que nous annonçons, et qui déclare dans cette même préface être entièrement désintéressé dans la question du succès matériel, circonstance propre à rendre son jugement plus indépendant.

« Observateur impartial, esprit pratique, voyageur infatigable et homme de goût, M. Bædeker était tout spécialement qualifié pour diriger les voyageurs dans leurs pèlerinages en Suisse, sur les bors du Rhin, en Allemagne, en Belgique et en Hollande. Les éditions qui se succèdent d'année en année prouvent qu'il a trouvé le secret de ce milieu dans lequel un manuel doit rester, pour n'être ni un livre superficiel, ni une œuvre de science. M. Bædeker n'est pas non plus de ces hommes que le succès endort et qui ne retouchent pas un travail sanctionné par l'approbation du public. Chaque édition est l'objet d'un nouveau travail et souvent le but d'un nouveau voyage; tous les minutieux détails, si sujets à de prompts changements, sont cha-

(1) On remarquera que dans le courant de cet article, je me suis conformé à l'usage en employant à peu près indifféremment les mots *rage* et *hydrophobie*, pour éviter la continuelle répétition du même mot. On sait assez, du reste, que l'hydrophobie (horreur de l'eau) n'est, dans le sens rigoureux du mot, qu'un des symptômes de la rage et qu'elle peut exister indépendamment de cette redoutable affection.

que fois étudiés et modifiés, pour que les renseignements soient l'expression de la situation du moment.

« Je ne doute nullement que le livre de M. Bædeker ne devienne en peu de temps l'indispensable compagnon du touriste français en Suisse, comme il l'est déjà pour le touriste allemand. Ce manuel est à la fois un guide sûr et une instructive lecture de voyage; il appelle l'attention sur une foule d'objets qui, sans lui, resteraient inaperçus; il éloigne le voyageur des mauvais gîtes et lui indique ceux qui conviennent à ses goûts et à ses ressources; il épargne son temps, ménage sa bourse, lui ôte toute hésitation en lui indiquant d'avance le but et lui traçant la route qu'il doit suivre; avec ce manuel, le touriste ne peut plus être dupe de ceux qui voudraient exploiter son ignorance, car il n'est plus étranger dans un pays qu'il n'a jamais vu. L'auteur sillonne avec lui la Suisse dans 80 directions différentes, liées entre elles par des renvois qui laissent au voyageur toute liberté de modifier sa route selon ses goûts ou le temps dont il dispose. Il ne faut qu'une légère étude pour comprendre toute la clarté du plan et toutes les facilités qu'il offre. Un coup-d'œil jeté sur les diverses tables des matières suffira pour s'orienter.

« Le traducteur a été invité à retoucher en quelques points l'ouvrage, pour que l'édition française fût mieux appropriée à sa destination. Il n'a fait qu'un usage très sobre de cette autorisation. »

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'IDÉE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE, par le Dr Henri Ritter, traduit par Michel Nicolas. — Paris, chez Ducloux.

Le travail que M. Nicolas vient de communiquer au public français, est extrait d'une Revue justement célèbre dans le monde savant: les *Études et critiques théologiques*, publiées en allemand sous la direction de MM. Ullmann et Umbreit. La date de l'article original (1833) et quelques indications du texte font penser que ce petit écrit, qui forme par lui-même un tout bien circonscrit, devait servir d'introduction et d'annonce à l'Histoire de la philosophie chrétienne dont M. Ritter a fait paraître depuis lors plusieurs volumes qui nous conduisent déjà jusqu'à la période moderne au sens étroit.

M. Ritter entend sous le nom de philosophie chrétienne tout le mouvement philosophique accompli dans l'Eglise chrétienne et chez les peuples chrétiens. Il justifie cette définition par le rapport général de la philosophie et de la religion. La religion n'est pas une doctrine, mais un fait moral, une direction du cœur, point de départ nécessaire de l'activité intellectuelle. Sans religion, sans intérêt pour ce qui fait l'objet de la religion, il n'y a pas de philosophie possible, tout comme il n'y a pas de philosophie conciliable avec le parti pris d'avance de faire coïncider les résultats de la pensée avec une doctrine religieuse absolument arrêtée, car dans ce cas, l'intelligence

ne se propose pas comme but le but nécessaire de l'intelligence, la découverte de la vérité.

La religion chrétienne a exercé un beaucoup plus grand empire sur le développement de la philosophie que les religions précédentes, ce qui s'explique aisément par leurs différences intrinsèques. Cependant la philosophie des Grecs, la seule qui nous fournisse un terme de comparaison, a subi plus qu'on ne l'accorde souvent l'influence des croyances nationales, non-seulement dans le dualisme de Dieu et de la matière, que les philosophes s'efforcent d'atténuer sans réussir à le vaincre, mais encore dans la hiérarchie des dieux inférieurs. Les penseurs grecs ont traité cette idée trop sérieusement pour qu'il soit historiquement permis de l'expliquer comme une accommodation. Plus généralement, l'antiquité ne s'éleva pas jusqu'à la perfection de l'idéal, jusqu'à l'espérance de l'entière destruction du mal, de la rédemption universelle et complète. L'influence de l'esprit chrétien dans la science tendra donc au renversement de ces préjugés, qui formeront les obstacles principaux à l'accomplissement de la philosophie chrétienne en se mêlant à ses propres conceptions.

Malgré l'extrême différence des milieux, des besoins et des formes, la philosophie chrétienne dans l'antiquité, (philosophie des Pères de l'Eglise) et celle du moyen-âge (scolastique), sont le produit d'une même pensée, le même intérêt y domine, et l'on pourrait, si l'on ne s'attachait qu'au fond des choses, les considérer comme ne formant ensemble qu'une seule grande période. C'est la science de l'Eglise, l'effort de l'esprit n'est dirigé que vers l'intelligence des choses divines. — Philosophie polémique et fragmentaire au milieu des peuples anciens, où la tâche est d'abord de défendre la nouvelle foi contre les objections de la science payenne, puis d'empêcher cette science payenne d'altérer la foi, de signaler et de réfuter les hérésies produites par leur mélange, de formuler en dogmes précis la pensée chrétienne. Chez les peuples nouveaux, en revanche, l'Eglise avait besoin de discipline plus que de polémique, ses dogmes étaient arrêtés, la philosophie s'efforça de les saisir dans un ensemble systématique, malgré les difficultés que le manque d'art et le peu d'étendue du cercle de la science opposaient à cette tentative. Le fond de la scholastique est dans les Pères de l'Eglise, et la véritable autorité du moyen-âge, le *maestro di color qui sanno*, ce n'est pas Aristote, qu'on ne connut qu'au XIIIe siècle et que le moyen-âge ne comprit jamais ; ce serait bien plutôt saint Augustin. La théologie ne régenta pas la philosophie, comme on l'a dit, elle la nourrit plutôt et la fit vivre, elle en fut l'objet et l'inspiration. La doctrine chrétienne et la philosophie marchaient unies dans les Origène, dans les Augustin ; union qui fit les progrès de l'une et de l'autre. L'auteur fait sentir combien il serait artificiel, stérile et faux, de vouloir présenter à part aujourd'hui les éléments de ce qui n'était qu'une seule et même pensée. Après la fixation des formules dogmatiques, la liberté se retrouva dans l'interprétation, et même au XIIIe siècle, quand la théologie scolastique enfanta ses œuvres les plus hautes, les systèmes de Thomas, de Scot, de Bonaventure, nous trouvons très peu de traces de la gêne

dont on a tant parlé. Le dogme ne devint un joug pour la philosophie que lorsque celle-ci tendit à se détacher du fond chrétien, ce qui n'eut lieu qu'à la fin du moyen-âge.

L'affaire de la pensée au moyen-âge, c'est d'ordonner la théologie en système. Le besoin d'un lien systématique, la difficulté d'en créer un, sont la cause du crédit qu'obtient Aristote. L'affaiblissement de cette tendance se manifesta par l'avénement de l'empirisme, dont le nominalisme est une forme. Ce qui en fait l'importance, c'est qu'il signale et qu'il amène la décomposition de la scholastique.

Avec la renaissance des lettres, la philosophie entre dans une phase toute nouvelle, opposée à la précédente, parce que l'intérêt de la pensée se porte sur un nouvel objet. Le mot de Renaissance est lui-même un mot réactionnaire, injuste dans son exagération comme les réactions le sont toujours, puisqu'il accuse les siècles précédents de mort intellectuelle, ce qui n'est rien moins que fondé. La vérité est que des deux objets que la pensée philosophique doit réunir : Dieu et le monde, l'on s'était jusqu'alors occupé presque exclusivement de Dieu, tandis qu'à partir de ce moment, on rechercha surtout l'explication des phénomènes du monde, effet naturel de la loi d'oscillation qui régit la condition humaine. L'intérêt qui s'attacha aux littératures anciennes est un résultat de ce besoin, que l'on comprend aisément par la position des bourgeois laïques qui réclamaient la science et qui commençaient à la cultiver. L'essor que prirent les beaux arts concourut également à diriger l'attention sur la matière et sur le monde phénoménal, la Réforme agit dans le même sens, parce qu'elle tendit à séparer la théologie de la spéculation, pour l'asseoir sur l'exégèse et sur l'histoire.

Les mathématiques, les sciences naturelles, l'histoire érudite, en un mot l'explication des faits particuliers du monde, telle est la force de la science moderne. Jusqu'à nos jours la philosophie moderne a conservé la même empreinte. Les élémens, les lois du monde phénoménal sont son objet essentiel dans les écoles aventureuses des médecins et des alchimistes de la Renaissance, dans l'école rationaliste et mathématique de Descartes et de Leibnitz, aussi bien que dans l'école sensualiste de Bacon, de Hobbes, de Locke, de Condillac et d'Helvétius. Pour qui remonte aux sources, il devient évident que chez Descartes et chez Leibnitz, la métaphysique religieuse n'est qu'un chemin pour établir les doctrines qui sont le véritable intérêt de leurs recherches et la constante préoccupation de leur esprit, leurs principes de physique générale, leurs vues sur l'essence et la formation des êtres particuliers. La seule exception capitale à la tendance vers le fini que nous signalons, est Spinosa.

Dans cette seconde philosophie qui a le monde pour objet essentiel et qui se détourne de plus en plus de la théologie, nous trouvons, comme au début de la première, une période polémique, puis une période systématique, où les disciplines morales sont relativement peu cultivées, philosophie savante, commune à l'Europe civilisée, qui s'écrit en latin et en français. Enfin, avec la diffusion toujours croissante des lumières, les dif-

férences de nationalité se dessinent dans la forme et dans le fond de la philosophie et l'école sensualiste prend le dessus.

Vers la fin du dernier siècle, la science est entrée dans une voie nouvelle en Allemagne où le mouvement philosophique s'est momentanément concentré. Le caractère de cette nouvelle période est déterminé par sa position, elle doit concilier les tendances exclusives qui l'ont précédée, remettre la science de Dieu à sa place et chercher à comprendre le monde dans son rapport avec Dieu. Les travaux critiques de Kant marquent nettement l'articulation par laquelle cet âge se détache du précédent, la polémique se dirige contre toutes les écoles antérieures et aboutit à un résultat essentiellement négatif; mais en s'appuyant sur l'élément moral dans l'homme, Kant arrive à la conviction religieuse et ramène déjà l'intérêt religieux dans la pensée. Lessing, Herder et Jacobi ont agi dans le même sens, ceux-ci d'une manière plus extérieure et plus littéraire, le premier par le fond même de ses convictions. Quel que soit leur rapport avec la religion positive, ces hommes éminens ont tous contribué à fixer l'attention sur l'élément religieux, à relever le sentiment de son importance et à faire considérer les croyances religieuses comme le premier objet de l'examen philosophique. C'est dans ce sens que marche la philosophie allemande. L'indifférence et l'antagonisme systématique à l'égard du christianisme ont cessé, on cherche le sens de la religion positive, peut-être s'égare-t-on dans cette recherche, mais le problème est posé. Aussi le mépris pour le moyen-âge, pour l'âge théologique de la science et de l'humanité a-t-il fait place à des appréciations plus équitables. La période nouvelle n'est, du reste, que commencée, et malgré la forme dogmatique de ses productions, elle paraît encore vivement préoccupée de la lutte contre le point de vue antérieur.

Ce que nous venons d'écrire, n'est pas le résumé d'un travail déjà fort concis, c'est comme une ligne tirée à travers l'ouvrage ; les aperçus qui l'élargissent et que nous avons dû négliger, ont peut-être plus d'intérêt que ces idées élémentaires. La traduction française est complétée par des notes étendues, empruntées à un article plus récent du même auteur, qui donnent plus de détails sur les questions principales. Nous avons remarqué surtout la 5me, *du dualisme dans la philosophie chrétienne*. Elle fait bien ressortir l'influence des idées grecques sur les Pères de l'Eglise et sur la formation de notre théologie.

M. Ritter conclut, comme on voit, en posant pour tâche à la philosophie contemporaine, la conciliation des deux points de vue antérieurs dans une synthèse plus compréhensive, qui serait la libre intelligence du christianisme, avec toutes ses applications. Dans la pensée du traducteur, cette idée peut éclairer la France, où la science du moyen-âge et le rationalisme issu du XVIIe siècle et l'empirisme du XVIIIe, sont encore juxtaposés et se consument dans une lutte stérile. Nous entrons assez dans son sentiment, tout en nous demandant si pour modifier la direction des esprits, il n'est pas besoin d'un ressort plus énergique. En tout cas, nous

possédons un bon écrit, rendu d'une manière claire et fidèle. Avec un peu d'attention, ce coup-d'œil général sur la philosophie peut être compris par tous les lecteurs ; le plus grand nombre y trouvera une instruction abondante. L'esprit élevé, circonspect, sensé, libéral, de M. Ritter, est en général un guide sûr. Plusieurs de ses opinions prêteraient à la controverse, mais en somme, il nous paraît dans le vrai. Nous recommandons surtout la lecture de son mémoire à ceux qui en seront peut-être le moins tentés, aux gens, cultivés d'ailleurs, qui ne se sont pas beaucoup occupés de philosophie. Ils sentent pourtant assez fréquemment le besoin de s'y orienter, et préjugé pour préjugé, on gagnera le plus souvent à se fournir des siens chez M. Ritter.

TRAITÉ COMPARÉ DE CHIMIE ORGANIQUE, THÉORIQUE ET PRATIQUE, *servant à l'étude et à l'enseignement de la chimie organique*, par Auguste Huard. — Un volume in-12 de 144 pages. — Paris, chez Borrani et Droz, libraires-éditeurs, rue des Saints-Pères, 7.

La chimie *inorganique* est populaire, accessible à tous; elle a été constamment améliorée; la *chimie organique*, qui offre un intérêt bien plus puissant, est cependant beaucoup moins répandue et moins étudiée. C'est que malgré de nombreux et savants travaux, elle n'a pas encore été réduite en un système lié et homogène. M. Huard (1) a tenté cette difficile entreprise, et l'on ose affirmer qu'il a réussi à faire envisager la chimie organique comme un ensemble suffisamment simple et précis pour être admis dans l'enseignement. Nous recommandons cet ouvrage, à la fois savant et élémentaire, aux élèves et aux instituteurs. Il pourra leur rendre de très-bons services, et inspirer le goût de la science la plus féconde en applications industrielles.

(1) M. Huard est auteur d'un petit traité de chimie théorique et pratique à l'usage des candidats au baccalauréat. On le trouve chez les mêmes libraires.

(Plusieurs recensions d'ouvrages que nous espérions insérer dans ce numéro, sont renvoyées faute de place au mois prochain.)

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

COUP-D'ŒIL

SUR L'ÉTAT RELIGIEUX DU VALAIS

A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE

ET AU COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME.

La lutte des opinions religieuses, quel qu'en soit le théâtre, présente toujours un intérêt véritable à tous les esprits sérieux. C'est ce qui nous engage à retracer l'un des épisodes les moins connus de cette lutte ; nous tâcherons de le faire avec toute l'impartialité désirable.

Mais pour que l'on n'attende pas de nous plus que nous ne pouvons donner à nos lecteurs, nous dirons d'abord ce qui nous a mis sur la voie de ce travail. Dans la bibliothèque publique de Genève existent quelques pièces inédites de la correspondance qu'entretenait alors la Compagnie des pasteurs de cette ville avec quelques individus ou communautés protestantes du Valais. C'est là notre unique source, et l'analyse de ces lettres fera le fonds de ce mémoire. Ce n'est pas que d'autres documents importants ne pussent être consultés avec fruit par qui voudrait entreprendre l'histoire complète du mouvement religieux dont nous parlons, mais ceux-là suffisent pour servir de point d'attache aux quelques réflexions que nous nous proposons de présenter à ce sujet.

On ne trouvera donc ici ni l'étude approfondie des premiers efforts du protestantisme dans le Valais, ni celle de la disparution définitive.

Avant de commencer, rappelons en quelques mots l'état du Valais au XVIme siècle. Peu de pays avaient offert jusque là l'exemple d'une liberté plus illimitée en tout ce qui tenait pour chacun à l'exercice de ses droits naturels. Ces habitudes de liberté, fortement enracinées, n'étaient contrebalancées que par un respect antique pour l'ordre établi, ordre sous lequel le Valais avait vu grandir ses libertés et qui avait contribué d'une manière efficace à les maintenir. Le respect pour la religion était une branche de ce dernier, il embrassait jusqu'aux formes de cette religion protectrice. La lutte de ces deux éléments opposés prolongea dans le Valais les dissensions religieuses et donna naissance à d'étonnants contrastes.

Le Haut et le Bas-Valais virent se développer en même temps dans leur sein les premières semences du protestantisme, mais l'esprit nouveau se manifesta dans la partie française et bourguignonne avec beaucoup plus d'intensité. Un moment il sembla, tant l'effervescence était grande, que le pays tout entier allait se jeter dans les voies de la Réforme, mais le Haut-Valais, avec cette persistance tenace des peuplades germaniques, sut résister à l'entraînement général et sa prépondérance politique finit par l'emporter. Cependant, et c'est ici l'un de ces contrastes dont nous avons parlé, au moment de cette débâcle, quelques familles persistèrent dans la profession du protestantisme, et ces familles appartenaient pour la plupart à la race germanique. Ainsi : enthousiasme et mobilité d'esprit dans le Bas-Valais, convictions arrêtées et vigoureuses dans la partie supérieure du pays, voilà ce que nous retrouvons constamment au milieu de ce dédale de fluctuations dans lesquelles il est difficile de se reconnaître. Si l'on examine en effet le Valais au XVIme siècle, on ne sait si l'on a sous les yeux une population catholique ou une population protestante, l'état de vague sem-

ble devenu non-seulement habituel mais normal. Il est peu de pays où la question religieuse soit restée plus long-temps et plus complétement indécise, pour se résoudre ensuite d'une manière absolue et despotique. L'évêque et l'Etat du Valais avaient bien contracté dès 1533 avec les Petits-Cantons, une alliance dont le but essentiel était le maintien de la foi romaine, mais il ne paraît pas que cette alliance ait mis le plus petit obstacle à la propagation des idées nouvelles dans les dixains inférieurs. Les protestants de Louëche et de Sion furent les seuls inquiétés ; on se méfiait de leur persistance à se maintenir en corps discipliné, des relations qu'ils entretenaient avec l'Oberland pour suppléer à l'absence dans leur pays de tout ecclésiastique réformé, et surtout du scrupule qu'ils mettaient à n'accomplir aucun des rites de l'Eglise romaine. Il est probable que s'ils eussent voulu se plier extérieurement aux cérémonies catholiques, ils fussent restés assez long-temps tranquilles ; ils ne le firent pas et demeurèrent ainsi dans la ligne de leurs convictions et de leurs devoirs. — A plusieurs reprises, entr'autres en 1563, les Bernois durent intervenir pour les protéger. Cela n'empêcha pas que l'alliance avec les cantons catholiques ne fût renouvelée quinze ans après, en 1578. Les communautés protestantes du Haut-Valais furent donc obligées de garder une grande réserve dans leur conduite.

Cependant, gênées dans l'exercice de leur culte, obligées de s'en tenir à des réunions secrètes et de recourir aux ecclésiastiques de l'Oberland pour l'administration des sacrements et l'instruction de la jeunesse, elles firent, en 1583, auprès de la Compagnie de Genève des démarches pressantes afin d'en obtenir un pasteur. Ce corps se montra favorable à leurs vœux, mais il ne crut pas devoir leur accorder un pasteur à poste fixe, et, par prudence, il se borna à répondre à la demande qui lui était adressée en députant un de ses membres muni d'une lettre dont le brouillon figure en premier lieu parmi les pièces déposées à la bibliothèque de Genève. Cette lettre est une sorte de mandement, car on

sait que l'Eglise de Genève se trouvait investie en fait d'une autorité métropolitaine sur une foule de petites communautés réduites à se placer sous son ombre. L'écriture de cette espèce de minute est cursive, pleine d'abréviations et de ratures. — Cependant, telle qu'elle est, cette lettre nous a paru d'un assez grand intérêt pour que nous la reproduisions ici dans son entier, sans autre changement qu'une ponctuation plus complète et le remplacement des mots illisibles ou sautés.

« A messieurs nos très-honorés frères, à Sion.

» Messieurs, suivant ce que nous avez requis et l'asseu-
» rance que nous avons que la seule gloire du S^r et le désir
» de v^re salut vous a induits à prendre ce conseil, notre
» cher frère, porteur des présentes, vous est envoyé, lequel
» vous devez avoir pour recommandé, tant comme serviteur
» de Dieu, que d'autant qu'il est cher et précieux entr'autres
» à notre Compagnie, et particulièrement pour la charité
» qu'il vous porte, comme vous le pouvez cognoistre à bon-
» nes enseignes. Mais surtout nous vous recommandons en
» luy la précieuse doctrine qu'il vous annoncera ; non pas
» pour séjourner avec vous comme il seroit à désirer, mais
» seulement pour ce coup pour vous recognoistre et mettre
» en quelque train, afin de regarder les moyens d'advancer
» ceste saincte besogne ci-après selon qu'il plaira à Dieu
» d'en faire les ouvertures, esquelles s'il plait au Seig^r nous
» ne vous défaudrons.

» Mais, pour venir à cest effect, nous vous advertissons
» en premier lieu qu'ainsi qu'il a pleu à Dieu vous donner
» ce zèle, aussi vous le suppliez qu'il soit bien et saincte-
» ment reiglé, afin que n'ayez besoin ni d'esperon pour vous
» pousser avant ni de bride pour vous retenir. Le moyen
» est tel que vous ne rabbatiez rien mais plus tost vous adjous-
» tiez desir sur desir de servir à Dieu en pureté de doctrine
» et bonne vie, mettant arrière toute crainte des hommes ;
» mais que d'aut. part, faisant votre conte que, voulant ser-

» vir purement à Dieu, il est comme impossible que n'ayez
» beaucoup plus de difficultés encore que ne sauriez prévoir,
» vous vous préparerez à tout cela, non par le bras de la
» chair, mais par prières et larmes au Seig^r à ce qu'il ait
» pitié de vos peuples, de sorte que l'esprit de mutination et
» de confusion n'y entre point, ou, s'il y entre, soit de-
» chassé par tous moyens convenables à la charité chres-
» tienne, et que vous monstriez par effect que vous ne de-
» sirez la vraye religion pour aucun avantage de la chair,
» mais pour rendre purement à Dieu ce que luy devez selon
» sa saincte parole, en la grâce qu'il vous en fera. — Car si
» nous pouvions présumer que les affaires fussent..... [con-
» duites] autrement, nous ne vous dissimulons point que
» nous ferions grande difficulté et conscience de vous ac-
» corder ce qu'avez requis de nous, et par ce moyen donner
» occasion de mettre en trouble ceste Eglise, [n'osant?] pas
» tout du temps auquel nous sommes. Mais nous confians
» en Dieu qui sait notre intention et ayans toute occasion de
» croire que vous demanderez conseil à Dieu [et le suivrez]
» toujours, nous nous embarquons avec vous en cest af-
» faire sans en avoir autrement communiqué à nos seigneurs,
» de la bonne volonté desquels nous ne doutons en tout ce
» qui peut avancer la gloire de Dieu par bons et saints
» moyens. Quant aux particularités, avec ce que nous en
» avons communiqué à nostre cher frère porteur des présen-
» tes en général, nous espérons que Dieu luy fera la grâce
» et à vous de prendre quelque bonne résolution pour com-
» mencer quelque reiglement qu'il bénisse s'il luy plaict par
» sa sainte grâce, à quoi aussi nous vous aiderons de notre
» petit pouvoir selon que nous advertirez le plus souvent et
» le plus surement que vous pourrez.

» Messieurs, nous prions le Seigneur, qui a commencé
» son œuvre admirable au milieu de vous, la vouloir par-
» achever par sa sainte grâce, exauçant nos prières à son
» honneur et gloire et à nostre commun salut. Vous priant
» aussi ne nous oublier en vos prières qui nous sont surtout

» nécessaires en cette multitude d'affaires où nous sommes,
» comme vous pouvez bien savoir.

» Ce 10 Juillet 1583.

» Vos humbles frères et entiers amis au Sr,
» ceux que vous cognoissez. »

La souscription qu'on vient de lire montre que la position des réformés de Sion était précaire, que l'envoi de la lettre et du délégué n'était pas ostensible, et que l'on craignait d'éveiller les susceptibilités des catholiques.

Il est même probable que ce mouvement inusité des protestants du Valais fit sensation, qu'il préoccupa les esprits, et qu'une période nouvelle de crainte et de réserve vint succéder à cet élan de zèle.

Neuf ans s'écoulèrent, au sujet desquels les documents nous font absolument défaut. Mais l'année 1592 fut, pour la communauté protestante de Sion, une année d'agitation extraordinaire. Les pièces qui s'y rapportent sont au nombre de douze au moins. — Elles s'ouvrent par une réponse de la Compagnie de Genève, en date du 17 avril (1592), laquelle dut être portée à la communauté de Sion par un député de cette dernière Eglise. Voici, d'après ce document, ce qui motivait l'envoi de cette lettre.

Les protestants de Sion, toujours désireux d'obtenir un pasteur, avaient probablement ouvert entr'eux à ce sujet une délibération. La résolution prise par cette assemblée avait été de ne plus s'adresser à la Compagnie de Genève ou de ne s'adresser à ce corps que subsidiairement, et après avoir fait toutes les démarches possibles auprès de l'Etat de Berne et du clergé vaudois pour obtenir d'eux l'envoi du ministre qu'ils désiraient. Le motif de cette décision était probablement le désir d'agir plus secrètement, de se procurer une protection plus efficace, et d'épargner au clergé de Genève de nouveaux embarras. — En effet, la position de Genève comme métropole du protestantisme commençait à devenir embarrassante.

Le député valaisan se rendit en conséquence à Lausanne où il eut différents pourparlers soit avec les autorités bernoises, soit avec les chefs du clergé vaudois. Mais les négociations ayant échoué, il dut, conformément à ses instructions, se rendre à Genève. Là il se présenta devant la Compagnie pour lui exposer l'objet de sa demande. La Compagnie, à son tour, déclina la requête, ou tout au moins, elle refusa d'y faire droit jusqu'à ce qu'elle eût fait le sujet d'une nouvelle délibération de la communauté valaisanne.

« Nous n'avons voulu, » écrit-elle à cette dernière, » » passer oultre devant qu'estre expressément informés de ce » que trouverez estre le meilleur sur cela, ce que vous pour- » rez, ce nous semble, avoir loisir de nous faire entendre » devant vostre journée du mois de May. Que si ayant bien » preveu ce qui eschet en tels affaires, ce nonobstant ceste » difficulté que nous faisiez *(la crainte de compromettre Ge-* » *nève)*, et que nous vous prions de bien considérer, vous » persistez à trouver bon que quelcun vous soit envoyé de » nostre part, nous ne y fauldrons..... avec le consentement » de nos seigneurs qui vous sont aussi très affectionnés ; » vous en aurez quelcun tel que vous en recevrez le service » que vous désirez, s'il plaist à Dieu, lequel nous sup- » plions, messieurs et très honorés frères, vous multiplier » ses grâces, et surtout ce bon et sainct désir de glorifier » son sainct nom et de pourvoir à vostre salut, accompa- » gnant ce zèle de tout conseil sainct et prudent tout ensem- » ble, et vous conserve tous en sa très saincte et digne garde. » Après nous estre très humblement recommandés à vos » sainctes et mutuelles prières,

» De Genève, 17 d'avril 1592. »

Dans le passage que nous venons de citer, il est question d'une *journée* qui devait être convoquée au mois de mai ; c'était sans doute ou une assemblée de dixain, ou une diète valaisanne dans laquelle devaient se traiter les affaires de la religion. Les protestants s'y montrèrent dévoués à leur

croyance, prêts à tout sacrifier pour la conserver, et cette conduite parut faire sur leurs adversaires quelque impression. C'est là du moins ce que nous pouvons conclure d'une nouvelle lettre que leur écrivait la Compagnie de Genève, le 4 juin, en leur envoyant pour pasteur le ministre Samuel Petit, employé précédemment dans la classe de Thonon. Cette dernière lettre contient encore plusieurs passages intéressants. « C'est à vous, » disent les pasteurs de Genève, « c'est à vous aussi à considérer tousjours et à bien retenir » que pour estre vray chrestien ce n'est pas assez de dévestir » la fausse religion, mais il faut vestir la vraye qui se doibt » monstrer et reluyre en tout le train de nostre vie : ce qui » vous rendra honorables et aimables jusques aux plus ad- » versaires, pour les gagner et conjoindre à Jésus-Christ » avec vous. — Nous vous envoyons pour cest effect [selon » nostre promesse], nostre très cher frère, M. Samuel Petit » [par ci-devant] ministre en la classe de Tonnon, et qui a » fait si bonnes preuves et quant à la doctrine et quant à » d'autres grâces du Seigneur,.... nous promettans que » moyennant la grâce d'iceluy, son ministère sera fructueux » au milieu de vous, et que, pour commencer, la semence » tombant en bonne terre, et qui se laisse bien cultiver et » manier, produira bientost une belle et grande moisson à » la grande gloire de n^e^ Dieu et à v^e^ salut. — Nous vous » prions donc de le recevoir comme de la main de Dieu, et » de l'avoir pour recommandé, ainsi comme il s'en va vers » vous avec bonne et saincte volonté pour se consacrer au ser- » vice de Dieu et vôtre. Sur quoy faisant foy, après nous » estre tous avec toute ceste Eglise très humblemeut et très » affectueusement recommandés à vos prières assiduelles » parmi les périls qui nous environnent tousjours.

« Très honorés seigneurs et très chers frères, nous sup- » plions de tout notre cœur l'Eternel qu'en vous multipliant » ses grâces nécessaires, surtout en ceste œuvre que vous » commencez, et favorisant en vous la saincte affection qu'il

» y a mise, il vous conduise et vous conserve en tout et par-
» tout sous sa très saincte et très asseurée protection.
» De Genève, ce 4e de Juin, ancien styl., 1592. »

Petit ne resta pas long-temps dans le Valais. Une lettre latine adressée à Théodore de Bèze par Antoine Wyss de Sion, en date du 1er juillet (lettre dont Petit fut porteur), nous apprend que les protestants de cette ville s'étaient vus forcés, à leur grand regret, de renvoyer leur pasteur.

L'arrivée de ce dernier avait vivement excité les craintes de l'évêque et de ses partisans, lesquels avaient mis tout en œuvre pour le faire partir ; ils promettaient aux protestants à cette condition une liberté de conscience complète et l'autorisation d'aller prendre les sacrements hors du pays. Ils allaient jusqu'à leur laisser entrevoir que, plus tard, on leur ferait des concessions plus étendues.

Les protestants, tentés en partie par l'espoir de gagner leurs adversaires à force de ménagements, et menacés de la convocation très prochaine d'une assemblée des dixains, dans laquelle ils craignaient de voir déployer contre eux une sévérité nouvelle, s'étaient vus forcés de céder.

Bèze répondit immédiatement par une lettre également écrite en latin. Nous en traduisons ici les principaux passages :

« Nous venons d'apprendre, cher frère, soit par vos let-
» tres, soit par les récits de notre Samuel (Petit), ce qui
» s'est fait chez vous. Béni soit le Seigneur notre Dieu pour
» avoir réprimé les efforts de Satan, pour vous avoir inspiré,
» suivant sa promesse, sagesse et constance, et pour avoir
» enfin dissipé cette tempête si fort appréhendée de nous.
» Car si, d'un côté, en poursuivant votre dessein, vous eus-
» siez pu par votre courage frapper d'étonnement vos super-
» bes adversaires, de l'autre, puisque telle était la volonté
» de la Providence, en renvoyant, à leur prière, celui que
» vous aviez mandé, vous avez fermé la bouche pour l'avenir
» à tous ceux qui voudraient vous représenter comme gens

» inquiets et séditieux, et vous avez lié par une promesse » positive ceux qui n'approuvaient pas votre dessein. — Ob- » servez avec soin ce que fera votre évêque soit au dedans » soit au dehors, car il ne manquera pas de tout tenter pour » vous empêcher de reprendre votre projet. Surtout, que » chacun se conduise avec piété et prudence, de sorte que » vous ne vous fassiez point d'ennemis, mais que plutôt, » par votre douceur vraiment chrétienne, vous rendiez plus » traitables ceux qui sont le plus acharnés contre vous. — » Pour ce qui concerne le maître d'école, votre idée nous a » a paru très bonne, et si vous y persévérez, dès que vous » nous aurez avertis, notre aide, s'il plaît à Dieu, ne vous » fera pas défaut. Prenez garde pourtant de ne pas vous ar- » rêter à ce projet, comme si, après l'avoir réalisé, vous ne » deviez plus rien tenter pour la liberté de vos consciences. » — Bèze termine par des recommandations plus générales sur la pureté de la vie et la persévérance dans la foi.

De nouveaux documents nous transportent au mois de novembre de la même année. Mais dans cet intervalle de quatre mois, les choses ont bien changé de face. Les protestants ont été condamnés dans une assemblée générale extraordinaire du peuple valaisan, et c'est encore Antoine Wyss qui se charge d'en instruire Théodore de Bèze (lettre latine du 4 novembre 1592). — Pour que la Compagnie de Genève puisse connaître l'état de la religion dans le Valais, il joint à sa lettre un narré plus étendu, et ce narré sans doute est celui que nous retrouvons dans un gros cahier composé de pièces de procédure dont nous allons donner le résumé succinct.

En tête du recueil figure la supplique adressée par les protestants au révérendissime (évêque de Sion) et aux magistrats du pays. Humble et ferme tout à la fois, cette requête mériterait d'être connue, et nous en donnerions volontiers quelques échantillons si le style n'en était pas fort incorrect. On y trouve cité ce mot de Tertullien : « Ce n'est pas religion de contraindre la religion. » — A la suite de

cette supplique se trouve un sommaire de l'acte d'accusation présenté contre eux par l'évêque, qui se plaint de ce que « quelques innovations au fait de la religion sont survenues » au pays, de quelque temps en ça, à Sion et dessous la » Morge, » et réclame la répression des novateurs. — Après cette pièce vient l'arrêt rendu contre les protestants, et dont voici le début :

« Veu et considéré les inconveniens troubles et guerres » survenues à cause des différens de la Religion, ayans aussi » considéré que cecy est une chose, laquelle bonnement ne » se peut tirer en droit et plaidoyer longuement, etc., etc.,

» A esté décrété que iceux qui demandent droit en façon » mentionnée soit intimé et fait à scavoir, que, puisque per- » sonne n'est si avant recerché et contraint en sa conscience, » iceux se doivent tenir quoys et paysibles, comme aultres » bons et honorables patriotes, et tenir et observer les S. Sa- » crements ordonnances et coustumes de la S. Catholique » chrestienne Eglise, selon qu'il est communément en usage, » sans aucune reditte ny contreditte ny scandale, et s'ils ne » peuvent ou ne veulent satisffaire à cela, leur conscience » les pressant de telle façon comme on prétend, leur soit » licite se transporter avecques leurs biens et facultés en » aultres lieux où ils pourront vivre selon leur confession et » foy sans offenser leur prochain, et doivent estre somés de » bailler leurs noms et surnoms. »

Les frais furent imposés aux protestants et défense leur fut faite de faire baptiser leurs enfants contre les mandements du révérendissime, à peine d'amende arbitraire. — Une nouvelle assemblée fut convoquée à Sion pour le dimanche 3 septembre, et les protestants y présentèrent une apologie se terminant par une sorte de protestation qui mérite d'être relevée malgré l'imperfection du style : « Quant à » maintenant et pour le présent, s'il n'y a aultre espérance » que gens de bien aymans Dieu et justice s'y veuillent em- » ployer, et que Dieu, le droit et tous bons et raisonnables

» moyens ne soyent aultrement respectés et observés et qu'il » n'y ait aultre ordre, conseil ny remède (ne cherchant aul- » cunement quelque émeute que ce soyt, ce que Dieu dé- » torne longuement, prestz et appareillés plustost chercher » aultre habitation), ils le remettent en la main de Dieu, ré- » solus d'avoir patience et de ne inster plus avant..... car » ils ayment plus Dieu et sa parole que ce qu'ils porroyent » avoir de plus cher en ce monde, où leur patrie toutefois » est le principal. » — L'assemblée n'étant pas en nombre fut renvoyée au Vendredi suivant (8 septembre). — « Ce ven- » dredi l'article de l'arrest fut de rechef leu, » disent les ré- » dacteurs du mémoire, « sur cela, fismes nostre proposi- » tion et déclaration, fismes lire nostre supplication présen- » tée à la journée, et aussi ce que s'ensuit, qu'avions dressé » par escrit.

» Or, cecy passé, fut conseillé et arresté par le plus de » voix que devions estre admis à faire nostre deffense. La » moindre part fut de cest advis que cela se fisse par l'ordre » du droit. Ne pouvons encore sçavoir ce qu'on arrestera et » conclorra aux aultres diseins. »

Ainsi se termine un peu brusquement cette compilation ; on aura pu remarquer l'extrême bonhomie avec laquelle la majorité catholique formule cet arrêté sévère qui devait entraîner pour plusieurs Valaisans la peine de l'exil. Nous retrouvons là cette même confusion entre l'ordre politique et l'ordre religieux que nous avons signalée plus haut. C'est une idée qui doit paraître bizarre dans l'époque où nous vivons que cette recommandation adressée à des gens que l'on sait être protestants de cœur, dont on ne veut pas *contraindre la conscience,* de se tenir *cois et paisibles* et de tenir et observer *les sacrements de l'Eglise catholique.* N'était-ce pas rabaisser ces derniers au rang de simples ordonnances de police ? Mais les bons Valaisans, dans leurs préoccupations d'ordre public, ne voyaient pas l'étrangeté de leur résolution.

La lettre de Wyss et les papiers qui l'accompagnaient furent portés à la connaissance de la Compagnie dans sa séance du 10 novembre, et ce corps répondit aussitôt à la communauté de Sion, dans un esprit analogue à celui de ses précédentes lettres.

Nous avons presque épuisé les pièces que nous offrait la bibliothèque publique de Genève, et pourtant nous n'avons pas encore atteint l'année 1603 qui nous offrira, comme l'année 1592, une date mémorable dans l'histoire du protestantisme valaisan. Il paraît que l'arrêt du 3 septembre avait pour but principal d'intimider les partisans de la Réforme, car il ne paraît pas avoir été suivi d'une exécution rigoureuse. Peut-être cette indulgence eut-elle sa cause dans le grand nombre d'hommes influents et de citoyens d'un rang distingué que comptait dans son sein la communauté protestante de Sion. — Il paraît que cette dernière continua à jouir de la demi-tolérance dont on avait usé précédemment avec elle, et qui n'était pas fort étendue. C'est à cette époque que nous croyons pouvoir rapporter un document sans date qui contient la réponse à diverses questions adressées par la communauté de Sion à la Compagnie des pasteurs de Genève. Nous transcrirons les demandes seulement, nous réservant d'indiquer les réponses en abrégé.

« Sur la question que font nos frères de Valey selon » que Monsieur Buranus, nostre frère, nous escript, — » s'il leur est licite d'assister au presche du curé de la » ville qui à leur avis presche la vérité. »

Cette étrange question qui dénote chez ses auteurs beaucoup de simplicité, de bonne foi, et le désir sincère de jouir de cette nourriture spirituelle que le chrétien trouve dans la prédication de la Parole, est assez mal reçue par la Compagnie des pasteurs qui considère avant tout les dangers que pouvaient courir en cette occurence les principes de la Réforme.

« S'il leur est loysible d'assister au convoy des maria-
» ges jusques au portail du temple où leurs parents et
» amis catholiques vont les célébrer. »

La réponse de la Compagnie à cette question ainsi qu'à celle des enterrements qui en est le corollaire obligé, est entourée de restrictions qui la rendent essentiellement négative.

« Sur la question si on leur voudrait conseiller de pré-
» senter requeste aux seigneurs du pays signée de la
» main de tous ceux qui s'y voudront joindre aux fins
» d'obtenir libre exercice de la religion et pouvoir entre-
» tenir un ministre à leurs despens. »

» Respondons qu'ils doibvent considérer ce que le temps,
» le lieu et les occasions peuvent porter pour ne rien remuer
» mal à propos, dont avec (un) refus, leur condition peust
» estre rendue pire comme par ci-devant. » « Nous louons
» ce sainct désir qu'ils désirent avoir l'exercice de la religion,
» lequel aussi est nécessaire aux fidèles. Nous louons aussi
» qu'ils y veuillent procéder par ce bon ordre, assavoir de
» l'obtenir de leurs supérieurs si faire se peut. Mais en ce
» cas nous estimons qu'ils se doibvent servir du conseil des
» Eglises leurs voisines des Grisons, de Zurich et de Berne
» par le moyen desquelles ils peuvent impétrer de leurs sei-
» gneurs et magistrats des dites Eglises prières, remonstran-
» ces et faveur nécessaires envers les seigneurs de Valey
» pour mieux faciliter l'affaire et s'asseurer en l'évènement. »

« Si au défaut d'obtenir de leurs supérieurs le libre
» exercice de la religion, ils pourroyent appeler quelque
» ministre des Eglises voisines qui leur administrast le
» Baptême et la Cène, car ils ont beaucoup d'incommo-
» dité et il y a des difficultés quand pour ces choses ils
» sont contrains à sortir du pays et aller vers les Eglises
» voisines. »

« Encores est-il grande bénédiction d'avoir la liberté d'al-
» ler vers les Eglises voisines pour le Baptême et pour la
» Cène ; que s'ils pouvoyent avoir quelque chose davantage
» et que sans danger comme ils disent ils pouvoyent avoir
» quelque pasteur ou diacre qui vint exhorter, baptiser et
» faire la Ste-Cène vers eux et sur le lieu, nous l'estimerions
» encores un plus grand support. Mais nous laissons à la
» prudence tant de nos frères qui appelleroient que de ceux
» qui seroient appelez à voir si cela est faisable, s'il pourroit
» estre souffert par ceux du païs et s'il n'y apporteroit point
» plus de trouble et de danger. »

Dès le début de l'année 1603, les protestants de Sion renouvelèrent leurs démarches pour obtenir un pasteur. On peut voir le résultat de ces démarches dans une thèse publiée à Genève en 1850 par M. le ministre Théodore Claparède sur la réaction catholique en Suisse (1). L'auteur de cet intéressant travail l'a fait suivre d'un acte par lequel les principaux membres de l'Eglise réformée de Sion s'engagèrent à appeler un pasteur. Cet acte, inédit jusqu'à ce jour, est daté du 9 mars 1603. — Il est rédigé en français, mais il n'est que l'amplification d'un acte du 24 février, écrit en latin et revêtu des mêmes sceaux et des mêmes signatures, sauf que celle de Marc Woll, apposée à l'acte latin se trouve omise dans l'amplification française et remplacée par celle de Petermann am Heimgarten *der jung*. Nous donnons en note l'acte original du 24 février (2).

Ensuite de leur demande, le pasteur Jaquemot fut envoyé par la Compagnie aux protestants du Valais.

(1) Recherches historiques sur la réaction catholique pendant la seconde partie du XVIe siècle et les premières années du XVIIe, étudiée particulièrement en Suisse par Théodore Claparède, étudiant en théologie.

(2) Sequuntur hic nomina fratrum in Chro. apud Sedun. cupientium veriorem et liberiorem Evangelicæ doctrinæ professionem amplecti, et Christi regnum pro posse [animo] virili, Deo dante, propagare, accercite et vocato ad ea promovenda extero aliquo et idoneo V. D. ministro, cujus consilio, acquiescere et obtemperare serio pollicentur. Et in hujus rei majorem fidem

Cet acte de courage attira sur la communauté de Sion une violente tempête; si les nombreux partisans de la réforme, qui se trouvaient dans le Bas-Valais eussent rompu plus ouvertement avec l'Eglise catholique, s'ils eussent mis à s'organiser la même persévérance que les réformés de la partie moyenne du pays, le protestantisme eût eu quelque chance de subsister dans le Valais à côté de la communion rivale. Mais loin de s'y montrer comme une conviction sincère, précise, décidée à se faire respecter, le protestantisme ne manifesta guère sa présence dans le Bas-Valais que par des criailleries contre les prêtres et les moines et contre les abus de l'Eglise romaine.— Il est extrêmement difficile de se rendre un compte exact de l'état religieux de cette partie du pays à l'époque dont nous parlons; quoi qu'il en soit, cette époque étant celle du triomphe de la réaction catholique, il s'opéra chez les partisans de l'ancienne foi quelque chose d'analogue à ce que les protestants ont nommé depuis un *réveil*. L'ordre des capucins venait de servir d'instrument à la destruction du protestantisme dans le Chablais. Cette victoire, dont il partageait le mérite avec le bras séculier, avait cependant jeté sur ses membres un certain éclat. Ses prédicateurs, qui s'étaient formés dans la lutte, se jetèrent comme un torrent sur le Bas-Valais et le remontèrent jusqu'à Sion, ravivant de leur mieux le courage et le zèle des catholiques. L'évêque, après une certaine hésitation, leur

ac corroborationem, sigilla eorum consueta, apponere operæ pretium duxerunt.

Seduni, 24 Feb. 1603.

Bartholomæus Wyss.
[L. S.]
Isayas Bertho.
[L. S.]
Jan Ducommun.
Martinus Kuntschen.
Johes A. Riedmatt.

Johannes Sinfresig.
Jacob Onwlis.
[L. S.]

Petermann am Heimgartem.
[L. S.]
Petrus Waldin.
[L. S.]
Marc Woll.
Josephus Supersaxo.
Marcus in Alben.

Χριστ

prêta son appui, et bientôt il n'y eut plus que la communauté de Sion et quelques réformés de la vallée de Bagnes qui fissent tête à l'orage.

La Réforme fut proscrite dans deux diètes successives tenues à Sion et à Viège, en 1603 et 1604. L'Eglise de Sion persista cependant à se maintenir jusqu'en 1626, cherchant hors du pays l'administration des sacrements, et se bornant à cette liberté intérieure de conscience qui lui avait été reconnue par les précédents décrets. — A cette époque, de nouvelles mesures furent prises contre les protestants. Quelques-uns cédèrent, d'autres prirent le parti de s'expatrier et le protestantisme s'éteignit dans le Valais.

Les réformés de Bagnes s'étaient maintenus jusqu'en 1615 (1). Depuis lors il n'en est plus question.

F. Næf.

(1) Voyez Boccard, *Histoire du Valais*, et la thèse de M. Théodore Claparède que nous avons indiquée plus haut, dans laquelle on trouvera tous les détails de l'extinction du protestantisme dans le Valais.

LETTRES DE PARIS.

UNE VISITE A M. AUGUSTIN THIERRY.

Il m'est facile, mon cher Monsieur, de comprendre combien vous devez souhaiter d'offrir à vos lecteurs une notice approfondie sur la vie et les ouvrages de M. Augustin Thierry. Comme vous, je sais que nul écrivain de ce siècle n'a excité dans notre Suisse romande une plus vive et plus constante admiration : mais mon empressement à vous promettre un travail un peu complet sur cet homme célèbre a été irréfléchi ; en cédant à l'attrait puissant du sujet, j'en avais oublié un moment la difficulté : je l'ai vue tout entière, aussitôt que j'ai voulu mettre la main à l'œuvre, et, pour ne pas courir à un échec inévitable, je ne hasarderai pas de faire l'histoire critique du grand historien. Il nous a trop bien appris lui-même quelles laborieuses recherches, quelles patientes méditations, doivent préparer tout travail scientifique, et, quand je serais capable d'apprécier un auteur qui a si peu de juges compétents, je voudrais le traiter avec le même respect qu'il a montré pour les personnages de l'histoire. Une biographie, qui intéresserait surtout par ces détails intimes, qu'on aime tant à recueillir, quand il s'agit des hommes d'une grande et légitime renommée, me présenterait des difficultés d'un autre genre (1). Les qualités éminentes de M. Augustin Thierry, les souffrances de son corps et de son ame inspirent à tous ceux qui ont l'honneur d'approcher

(1) Il existe plusieurs biographies de M. A. Thierry : nous citerons comme la plus complète et une des plus intéressantes que nous connaissions, celle que M. Alexandre Dufaï a publiée dans le *Biographe universel*. Paris, rue Louis-le-Grand, 9. 1842.

de sa personne une tendre et pieuse vénération Je ne voudrais pas qu'on pût croire que j'aie porté auprès de l'illustre aveugle, et par une ruse d'autant plus choquante qu'elle serait ici plus facile, la curiosité indiscrète et banale du voyageur, qui va recueillant des notes pour faire des livres avec ses souvenirs. Mais je puis, ce me semble, sans manquer aux plus sévères convenances, vous dire simplement ce que j'ai éprouvé en présence de M. A. Thierry et en conversant avec lui. Comme ces souvenirs seront écrits sans aucune préparation, ils auront du moins le mérite de toute confidence naïve : ils en auraient un plus solide, si je savais esquisser, comme objet d'étude morale, quelques traits d'une haute intelligence et d'un ferme caractère aux prises avec la douleur.

Admis à rendre quelquefois mes devoirs à M. A. Thierry, j'ai dû, sans doute, une bonne part de la bienveillance qu'il m'a témoignée, à l'intérêt que notre Suisse lui inspire, et au souvenir qu'il a conservé d'un voyage qu'il y a fait dans ses belles années. Pour moi, je garde encore, comme une sensation de jeunesse dans l'âge mûr, l'impression que j'ai reçue de ma première visite à l'auteur de la *Conquête*. Pour ne pas être ingrat, je dirai que je dois l'honneur d'être arrivé jusqu'à lui à mon ami Vulliemin, qui m'avait chargé de lui porter un de ses derniers travaux. C'était me présenter avec un titre pour être bien reçu.

Dans un des quartiers les plus reculés de la rive gauche, M. Augustin Thierry habite, au fond d'un jardin, un pavillon qu'il occupe tout entier. Le jardin est un des plus grands et des plus beaux que j'aie vus à Paris. C'était neuf heures du soir : moment de la journée où M. Thierry reçoit les visites et se donne à ses amis. La lune, qui brillait à travers les nuages emportés par un vent rapide, me laissait par moments dans une complète obscurité. Je finis cependant par trouver ma route en suivant une allée tournante. J'apercevais des gazons, des fleurs, des arbres, qui peuvent offrir du moins à l'hôte infirme de cet asile charmant leur ombrage, leurs parfums et leurs murmures. L'émotion m'avait gagné chemin faisant. J'ai visité M. Béranger, M. Guizot, et d'autres hommes célèbres, sans éprouver cette gêne. Elle tenait peut-être en partie à la difficulté présumée du premier abord, auprès d'un

homme dont le regard ne peut lire sur nos traits et dans notre attitude cette joie respectueuse qui fait pardonner l'empressement, souvent importun, des plus sincères admirateurs.

Je fus introduit au rez-de-chaussée dans une première pièce, élégamment meublée, d'où je passai dans un petit salon carré, dont un piano d'Erard occupe une bonne partie. Des mains pieuses ont placé sur un socle le buste en marbre de M. Thierry, tel qu'il était dans le temps de sa force, mais toujours ressemblant, ainsi qu'un beau portrait par Henri Scheffer, qui m'a paru de la même date. Tout l'ameublement est riche et de bon goût. J'attendis seul quelques moments dans ce lieu, qui me parlait encore plus vivement que le jardin; enfin j'entendis des mains officieuses rouler un fauteuil dans la pièce voisine; la porte s'ouvrit, et je vis l'illustre aveugle paraître. Je ne sais ce que je lui dis, mais à coup sûr mes paroles furent bien au-dessous de ma respectueuse émotion. Cependant le premier abord me fut bien plus facile que je ne l'avais espéré. M. Thierry me tendit sa main souffrante; il me fit asseoir auprès de lui, et la conversation fut liée en un moment. Elle le fut de manière à me rassurer complétement sur l'effet de ma visite. Aux noms de la Suisse et de Lausanne, le savant répondit par des paroles pleines d'affection. Notre académie, les hommes qu'elle a produits de nos jours, ne lui sont nullement étrangers. Il avait un plaisir manifeste à parler de la Suisse et des savants qu'il y avait connus. A la netteté de ses souvenirs, après vingt-cinq ans, aux détails circonstanciés dans lesquels il entra, je pus déjà reconnaître la vérité de ce qu'on m'avait dit de son admirable mémoire. Je trouvai de quoi apprendre dans cet entretien sur un sujet que je devais apparemment bien connaître. Ce que j'ajoutai sur les hommes et les choses, sur l'état de notre pays, devint le texte de réflexions aussi précises que lumineuses. Après tant d'études et de méditations, les faits de l'ordre moral et politique n'ont plus de causes ni de conséquences qui puissent échapper à cet esprit exercé.

M. Thierry me parla de Sismondi, de Candolle, de Monnard, de Vinet, de Vulliemin. Olivier qui lui avait envoyé quelque temps auparavant son beau travail sur Davel, et qui aurait mérité bien

mieux que moi l'honneur d'entendre M. Thierry, était fort bien placé dans son souvenir.

Il suffit de voir et d'entendre quelquefois cet homme éminent pour reconnaître que chez lui la mémoire du cœur est aussi vive, aussi forte que l'autre ; il est fidèle aux joies et aux amertumes de son passé ; il aimera toujours ce qu'il aima ; mais il est résigné, et la pensée religieuse, qui par moments se fait jour dans ses effusions éloquentes, prouve qu'il cherche là haut, et qu'il trouve l'appui dont les plus illustres infortunés ont besoin comme les plus obscurs. Aussi, malgré l'isolement où l'a laissé une séparation cruelle, il accepte avec une douce affection les soins vigilants de son médecin, qui habite avec lui ; il s'intéresse à l'éducation d'une jeune nièce, qui charme quelques-uns de ses moments par un précoce et remarquable talent sur le piano. Amateur délicat et éclairé, il sent avec vivacité, et il a le plaisir d'entendre exécuter parfaitement la musique des grands maîtres.

Ainsi s'écoule sa vie, dont une part est toujours réservée à la science. Ses heures de travail sont rares et courtes, nous dit-il quelque part ; et en effet, il ne travaille à présent que de cinq heures et demie du soir à huit heures et demie. Mais ces heures, bien remplies, comme on peut croire, lui suffisent pour des travaux que d'autres ne sauraient accomplir avec leurs longs jours et leurs veilles. Les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* savent ce que vaut son admirable histoire du Tiers-Etat. On voit avec étonnement ce martyr de l'étude, quoique enchaîné par la souffrance, surmonter ses infirmités à force d'énergie, et accroître encore le trésor, déjà si riche, de son savoir et de ses œuvres.

Les journaux, les ouvrages nouveaux, qu'il se fait lire assiduement, le tiennent au courant de tout ce qui se fait dans les lettres, les sciences et la politique. Quelques hommes, dignes de converser avec l'illustre savant, y ajoutent le tribut de ce qu'ils ont recueilli dans les cercles bien informés. M. Thierry sait tout, et s'intéresse à tout ce qui mérite de fixer, au moins un moment, l'attention d'un esprit tel que le sien. Et, quand il parle des événements et des intérêts du jour, c'est avec la vivacité d'un témoin. Pour moi, en voyant, dans les moments où sa parole s'anime, où son

front s'éclaire, ses yeux briller et jeter comme des étincelles, j'oubliais qu'il était aveugle, et il me paraissait lui-même l'oublier.

Je l'ai vu quelquefois, entouré d'un cercle peu nombreux, il est vrai, mais composé de groupes distincts, établir entre eux, avec une facile courtoisie, des rapports qui rendaient la conversation générale, et y donnaient à chacun sa valeur; ou passer successivement d'une partie des assistans à l'autre, avec cette souplesse d'entretien pour laquelle il semblerait que le regard fût indispensable. Quand l'objet de la conversation l'intéresse, il y entre avec beaucoup de verve, et il est bien vite au cœur du sujet. Il aime à parler politique, et l'on comprend que sur cette matière ses discours ont toute la portée et la précision qui manquent le plus souvent aux entretiens de ce genre, dont retentissent les salons et les lieux d'assemblée. Point de vaines théories; il voit les choses telles qu'elles sont, telles qu'elles peuvent être, et, j'ai pu déjà m'en apercevoir, telles qu'elles seront. On s'attend bien qu'un homme, qui a fouillé si avant dans le passé, qui a si bien su retrouver dans ce qui fut autrefois les origines de ce qui est maintenant, et nous découvrir les liens nécessaires qui unissent les générations humaines, doit goûter médiocrement les doctrines qu'on appelle radicales, ces doctrines sans fruit pour l'avenir, parce qu'elles n'ont point, en dépit de leur nom même, de *racines* dans le passé. Il est trop libéral pour être absolu.

Au reste, qu'on parle de littérature, de sciences ou de beaux-arts, de controverse religieuse ou seulement des intérêts et des nouvelles du jour, M. Thierry accepte aisément le sujet de la conversation, l'anime et le féconde bientôt par ses récits et ses réflexions; mais il n'en veut que sa part; il n'en fait point son propre, comme tant de renommés causeurs, qui sont loin d'avoir les titres qui se trouveraient ici, pour se faire écouter sans cesse. M. Thierry accepte volontiers, et même il me paraît désirer un peu de lutte, avec le mouvement qu'elle produit. Ayez des titres pour mériter un tel interlocuteur, et je ne crois pas que vous puissiez trouver mieux en France. Il sait discourir, vous n'en doutez pas, mais il sait aussi écouter; il sait recueillir pour lui-même et

faire valoir auprès des autres, ce qui vient d'être dit, et que tous n'ont pas entendu.

En toutes choses, ce qui brille chez lui, sans que cela coûte rien à la simplicité la plus unie, c'est la distinction. Un tel homme a pu laisser approcher de lui les premiers personnages de l'Europe, les princes mêmes (comme cela est arrivé à l'excellent duc d'Orléans, alors héritier présomptif du trône), sans avoir besoin pour leur agréer de changer le moins du monde ses manières habituelles et sa façon d'être. Il est tout naturellement le pareil des premiers ; on le sent bientôt, si l'on a la moindre connaissance des hommes ; mais c'est une supériorité qui ne blesse pas, parce qu'elle semble ne pas se connaître, et que, si elle s'impose, c'est sans y prétendre jamais.

Assurément, quand on voit cet homme éminent par l'esprit et le caractère, séparé par les ténèbres des merveilles visibles de la nature et des arts, qu'il a autrefois si vivement goûtées, on ne peut se défendre d'une douloureuse sympathie et de souhaits ardents pour une guérison, hélas! impossible. Cependant il me venait un jour en sa présence une pensée, que je n'oserais pas lui présenter comme une consolation, et qui ne me semble pourtant pas sans valeur. Après avoir marqué ici-bas son passage par des ouvrages immortels, n'est-ce pas comme un second privilége du génie de payer cette gloire par une grande infortune ? Acceptée avec cette résignation, soufferte avec tant de courage, une telle épreuve est une leçon plus frappante et plus salutaire pour la foule des hommes. Après avoir éclairé nos esprits, M. Thierry instruit nos âmes, et nous prépare aux chances diverses des dispensations suprêmes. C'est comme une consécration de l'homme illustre. Elle lui marque dans le temple des sages une place réservée, vers laquelle la postérité tournera ses regards, avec un intérêt plus vif et plus affectueux. Est-il bien sûr qu'un jeune émule de M. Thierry, en marchant de loin sur ses traces, dans les voies nouvelles qu'il a lui-même ouvertes, n'ait pas envié quelquefois la destinée de son maître, et, désespérant de s'élever jamais jusqu'à lui, n'ait pas dit un jour : « Que n'a-t-il mes yeux ? Que n'ai-je son génie ? »

J.-J P.

LES

BIBLIOTHÈQUES DE LA SUISSE.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GENÈVE (SUITE). (1)

(HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE 1816 A 1838.)

Genève fut tellement heureuse en recouvrant son ancienne indépendance par son agrégation plus intime à la Confédération suisse, que la première pensée, celle qui domina long-temps chez beaucoup d'esprits, fut une pensée de restauration et de conservation pures (2). Il fallut quelques années avant que les hommes éminens dans la science, qui fleurirent à Genève de 1814 à 1830, fussent en état de faire prévaloir des vues plus larges et plus libérales. Long-temps ils durent lutter contre ce parti stationnaire absolu,

(1) Voir l'article précédent, n° de mai 1852, p. 326 de ce volume.

(2) A la fin de notre troisième article (n° de mai 1852), nous avons donné un aperçu des dangers que courut la bibliothèque de Genève durant la période impériale; mais nous sommes loin d'avoir épuisé ce sujet. On sait, par exemple, que des demandes réitérées, lesquelles se convertirent bientôt en quasi-sommations, furent faites par l'administration française pour obtenir la remise des correspondances originales de Calvin et des réformateurs. Les manuscrits en idiome vaudois des Vallées du Piémont, signalés par M. Reynouard, faillirent plusieurs fois éprouver le sort de la Chirurgie d'Abulcasis en languedocien, qui est aujourd'hui dans la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier. Ces petits volumes se trouvèrent même tellement menacés en 1813, que M. Weber, professeur et bibliothécaire, prit le parti de les dérober à tous les regards inquisiteurs des visiteurs en pratiquant, pour les céler, une cachette au-dessus de sa cheminée. On a beaucoup parlé aussi de manuscrits de Calvin qui auraient été vendus comme vieux papier, durant le régime français, et retrouvés chez une revendeuse. Mais nous n'avons pu recueillir sur ce dernier fait que de vagues renseignemens.

que la révolution avait terrifié et rendu craintif au point de lui faire regarder l'innovation la plus innocente comme un premier pas de retour vers l'anarchie. Les procès de tendance faits aux idées ne furent peut-être jamais plus nombreux qu'alors.

La bibliothèque publique de Genève n'échappa pas entièrement à ce danger. Il fut d'abord question de la remettre entièrement sur l'ancien pied. Et dans la séance du 10 août 1816, M. le recteur Boissier annonça qu'il avait fait convoquer les membres auxquels les antiques droits et usages permettaient de siéger, savoir les magnifiques seigneurs scholarques (1), le président de la Société des arts, le professeur de droit (M. Girod), le professeur de langues orientales (M. Cellerier), et les membres ordinaires de la direction. Les nouveaux bourgeois furent invités à faire des dons comme précédemment sous l'ancienne république. M. Bourrit, bibliothécaire, rapporta que le Conseil d'Etat avait fait reprendre dans la salle du haut un certain portrait de la reine Anne d'Angleterre pour le mettre à l'hôtel-de-ville dans la salle dite de la Reine. M. le conseiller Lefort fut prié de redemander bien vite ce portrait qui est celui de la fille de Stanislas, épouse de Louis XV (2). On décida d'acheter les ouvrages de Schiller, de Gœthe, de Gessner et de Mathisson, en allemand. M. Pradier fit présent d'une gravure de son fils représentant M. de Saussure, et M. Bourrit de ses deux sermons sur la restauration de Genève en 1814 et 1815. M. Alen présenta une collection des rapports de la Société biblique.

En 1817, la direction eut peu de séances. M. le professeur Prévost fit un voyage en Angleterre où il acheta pour la bibliothèque divers ouvrages et entr'autres la suite des *Transactions philosophiques*. Les éditeurs de l'Encyclopédie d'Edimbourg (M. Brewster) firent hommage d'un exemplaire, et M. Egerton donna plusieurs livres. M. de Souza, ambassadeur de Portugal à Paris, fit don de sa belle édition de Camœns.

En 1818, la direction s'occupa de la convenance qu'il y aurait à ce que la bibliothèque fût plus souvent ouverte et à ce qu'il y eût en hiver une chambre chauffée. On sentait la nécessité de ren-

(1) Nous avons vu qu'on appelait ainsi les conseillers d'Etat chargés de la surveillance des études.

(2) Ce portrait occupe encore la place d'honneur dans la salle de la Reine où il est en compagnie d'autres images royales. Il paraitrait donc que M. Lefort échoua dans sa mission.

dre l'usage de l'établissement plus général. La Société biblique de Londres envoya 45 volumes des textes sacrés en diverses langues.

En 1819, M. Vaucher était recteur de l'Académie et en cette qualité caissier de la direction. Parmi les membres on voit figurer M. De Candolle, et M. Diodati secondait M. Bourrit comme bibliothécaire. La Société économique s'était occupée de la question d'une ouverture plus fréquente de la bibliothèque, mais mollement et sans conclure. M. Boissier avait proposé de donner au Musée nouvellement formé, tous les objets d'histoire naturelle. M. De Candolle demanda s'il ne serait pas opportun d'imprimer le catalogue des livres de la bibliothèque.

En 1820, la Société de lecture de Genève fut fondée [1]. La création de cet établissement, aussi utile qu'important, fut sans doute

[1] La date de la première séance du comité de la *Société de lecture* est le 11 juillet 1818. La première assemblée générale eut lieu le 24 avril 1819.

En 1840, la *Société* publia un catalogue de sa bibliothèque contenant 10,004 ouvrages formant environ 38,000 volumes. Parmi ces livres beaucoup sont très précieux, d'autres sont rares et tous ont une utilité réelle. En général le choix est excellent. La Société a acquis dès-lors 4,500 volumes, de sorte que le nombre total est de 42,500. La circulation des volumes est par année de 17,000 à 18,000 volumes. On voit que peu d'établissemens particuliers sont établis sur des proportions plus vastes et sur des bases plus larges. Ce qui fait le mérite essentiel de la bibliothèque de la *Société de lecture*, c'est qu'elle est parfaitement au niveau de la science. Son budget lui permet d'acquérir toutes les nouveautés un peu importantes.

Les recettes annuelles sont de fr. 15,360 fournis par 320 sociétaires à fr. 48 par an.

Les dépenses, calculées sur une moyenne de 10 ans, sont les suivantes :

Employés	F.	2,750.
Loyer	»	2,250.
Eclairage	»	1,591.
Chauffage	»	1,143.
Entretien du local	»	727.
Abonnemens aux journaux. .	»	3,283.
Achats de livres.	»	2,643.
Reliures	»	720.
Total :	F.	15,127.

La *Société de lecture* est établie dans une partie de l'*Hôtel du Musée* à la Grand'rue, et dans la maison contiguë avec laquelle cet hôtel communique. Il ne faut pas confondre la Société de lecture avec la *Société littéraire*, autre cercle très nombreux, situé dans la rue du Rhône, et qui a aussi une bibliothèque composée de 5,000 volumes. Le nombre des membres de la *Société littéraire* est de 178 payant annuellement fr. 36. Cette société consacre annuellement fr 500 pour abonnemens aux journaux et recueils périodiques (18 à 20) et fr. 300 en achat de livres.

hâtée par les obstacles que rencontraient les demandes d'une publicité plus large pour la bibliothèque de Genève. Le comité de la Société de lecture, en annonçant par l'organe de M. le professeur De Candolle, son entrée en fonctions à la direction de la bibliothèque, lui communiqua son réglement dont l'art. 35 porte : « Dans » le cas d'une dissolution de la Société, tous les livres, cartes et » journaux qu'elle possédera, seront remis à la bibliothèque de » Genève, à l'exception de ceux que les sociétaires auraient donnés » en se réservant la faculté de les retirer à cette époque. »

M. Liotard, fils, ayant réclamé le beau portrait au pastel de son père, on lui répond que l'on met le plus grand prix à le conserver. — M. Jean Humbert ayant écrit de Paris qu'il avait une bonne occasion d'acheter à Paris des manuscrits arabes, la direction mit à sa disposition 400 francs pour cet objet, et M. Favre en ajouta 200 autres (1). M. Cellerier demanda aussi que l'on consacrât une somme à des livres hébreux. Il fut constaté que l'avoir de la bibliothèque était composé de 14,473 livres courantes déposées chez MM. De Candolle-Turretin et Comp^e^. Les revenus annuels se composaient en 1820 des 3,000 florins que la Société économique continuait de fournir, des immatriculations et des dons des nouveaux bourgeois.

Dans la séance du 7 juillet 1820, M. Bourrit communique une lettre de l'éditeur Panckouke qui offre un exemplaire de la Description de l'Egypte pour fr. 4,500 (2). La proposition de M. Boissier de faire transporter au Musée nouvellement érigé en établissement public et municipal, les antiquités appartenant à la bibliothèque, est prise en considération (3).

(1) M. Jean Humbert acheta des manuscrits orientaux pour 675 francs et il ajouta à son envoi un présent de 50 manuscrits arabes, turcs, persans, etc. M. Jean Humbert ayant demandé le préavis de la direction sur son projet d'établir à Genève une imprimerie arabe, on se montra très favorable à cette idée qui n'eut pas de suite. Tout le monde connaît les qualités distinguées et les services rendus aux lettres et aux études par M. le professeur Humbert, orientaliste et philologue que la mort a enlevé l'année dernière au milieu de ses travaux littéraires et quand il achevait avec une ardeur infatigable son *Glossaire genevois* qui a été publié récemment.

(2) Il résulte d'un compte de M. Favre, que ce livre (exemplaire de la 1re édition) a coûté 6,245 florins de Genève, y compris 111 florins pour les frais de port. Cet ouvrage fut placé dans une armoire faite exprès.

(3) Le transfert de ces objets eut lieu en effet quelques jours après et la chancellerie en donna décharge à M. Boissier, qui siégeait dans la commis-

M. Rocca avait été tenu plusieurs années auparavant de remplacer une édition du Dante dont on croyait qu'il avait égaré un volume. Ce volume s'étant retrouvé sur les rayons de la bibliothèque, M. Rocca fut remboursé des 60 francs, prix de cet exemplaire du Dante, par lui induement payé.

M. Ampère ayant envoyé son livre sur l'électro-magnétisme, M. Delarive est chargé de le remercier. M. Prévost est prié d'indiquer les livres de psychologie qui manquent à la bibliothèque. M. Moulinié fait présent d'un volume de poésies persanes qu'il a apporté de Constantinople.

En 1821 (séance du 4 février), M. le syndic et scholarque Trembley annonça que le conseil municipal avait décidé de porter à son budget 7,000 florins environ dont 3,000 seraient employés en achat de bons livres et le reste à procurer des ouvertures plus fréquentes de la bibliothèque. Cette heureuse augmentation nécessita la rédaction d'un nouveau réglement, et M. Favre fit présent de 30 louis pour les frais du premier établissement d'une salle de lecture (1).

La direction, attendu que les imprimeurs ne font plus le dépôt des livres sortis de leurs presses, insista sur la nécessité de rafraîchir cette obligation par une loi. MM. De Candolle et Vaucher furent autorisés à acheter dans une vente à Zurich des livres de botanique jusqu'à concurrence de fr. 400.

M. Hess, auteur de la vie de Zwingle, ayant demandé à emprunter le manuscrit des chroniques de Bonivard, on décida de le lui remettre pour deux mois aux conditions du nouveau réglement (2). On arrêta aussi de faire imprimer des lettres de remerciemens pour adresser à tous ceux qui donnaient des livres.

En 1822, M. Masbou, seigneur syndic, fut admis dans la commission comme délégué de la chambre municipale qui maintenant supportait une partie des charges du budget de la bibliothèque. M. Bourrit annonça que la salle de lecture (ancienne salle de droit)

sion de la bibliothèque comme recteur et comme membre de la Société économique.

(1) Les meubles qui garnissent la salle de lecture actuelle furent acquis avec ce don de M. Favre-Bertrand.

(2) Ce réglement portait, que lorsqu'on demandait la sortie d'un manuscrit, l'emprunteur devait s'engager sur son honneur et par un billet signé de le remettre intact au terme fixé. Il devait de plus fournir caution.

avait été pourvue de moyens de chauffage (1). M. Duval Töpffer donna plusieurs livres arméniens (2). Les frères Tilliard de Paris, envoyant quelquefois des ouvrages qu'on ne leur avait pas demandés, ils sont priés de s'abstenir d'agir ainsi. Un nouveau réglement pour la comptabilité fut adopté (3). M. Prévost obtint la suite des mémoires d'Edimbourg par son beau-frère, M. Marcet. On écrivit (un peu tard) à M. Brewster pour le remercier du don de l'Encyclopédie d'Edimbourg qu'il avait fait en 1817. MM. Pictet et Diodati, faisant un voyage à Paris, sont chargés d'acheter des livres jusqu'à concurrence de 5,000 francs, surtout des livres de droit dont la liste a été fournie par M. Rossi. La bibliothèque reçoit vingt-deux volumes des livres saints envoyés par la Société biblique de Londres à celle de Genève qui en fait hommage à la bibliothèque. M. Egerton Brydges envoie un livre généalogique sur sa famille et M. Karadja, hospodar de Valachie, un almanach turc. On adopte la proposition de M. Prévost d'acheter cinquante exemplaires des mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève pour les offrir en présent à ceux qui s'intéressent à la bibliothèque. On décide de faire faire un timbre pour marquer tous les livres. La proposition de donner à la Société de lecture les doublets de la bibliothèque est ajournée indéfiniment. M. Ant. Mouchon fait un legs de 50 livres et invite la direction à placer dans un endroit apparent le portrait de son frère, le pasteur Mouchon.

M. Alcabo, Grec de nation, ayant demandé l'autorisation d'imprimer le manuscrit d'Homère que possède la bibliothèque, M. Boissier est chargé de s'entendre avec ce savant et de demander le préavis de M. Coraï à Paris. Jusqu'alors le lecteur qui demandait communication d'un manuscrit était tenu de déclarer le but de ses recherches. M. Favre fit supprimer cette disposition quelque peu inquisitoriale. On établit un régistre où les lecteurs pouvaient inscrire les ouvrages qu'ils désiraient faire acquérir.

En 1823, l'avoir était de 3,374 florins pour l'année, non compris les 3,000 florins de la Société économique. M. Cellerier déposa le présent de M. Adams, secrétaire d'Etat en Amérique, con-

(1) C'est la même salle qui est encore aujourd'hui consacrée à la lecture.

(2) Entr'autres, la Chronique d'Eusèbe en arménien et en latin, des dictionnaires arménien-français et arménien-anglais, etc.

(3) D'après ce réglement (art. 5), le recteur tenait compte de toutes les recettes et dépenses.

sistant en une collection de documens sur les Etats-Unis. On décida d'envoyer au donateur des ouvrages sur l'histoire et le droit public de Genève comme un témoignage de gratitude.

La direction du *British Museum* avait eu d'abord l'intention de faire présent à Genève d'un exemplaire de la nouvelle édition du manuscrit alexandrin (1); M. Prévost ayant rappelé cette espèce de promesse, il lui a été répondu de Londres que la cherté de cette impression en *fac-simile* avait décidé les directeurs à n'en destiner qu'un seul exemplaire pour toute la Suisse, et de l'envoyer à la bibliothèque de Berne qui est le canton central (2).

M. De Candolle annonce que M. Haller de Berne a légué son herbier à la bibliothèque de Genève, ne voulant pas le laisser dans sa patrie où il a éprouvé des désagrémens. La direction accepte, tout en étant peinée de la circonstance qui prive Berne d'une collection qui devait naturellement lui appartenir. M. De Candolle, qui a offert pour cela ses services, sera chargé de recevoir cet herbier.

La Société des amis des beaux-arts fait hommage de deux gravures des portraits de Jeanne d'Albret et d'Henri IV jeune, dont les originaux sont à la bibliothèque. On les doit au burin de M. Schenker de Genève.

Dans la séance du 20 août 1823, M. De Candolle annonça qu'il avait reçu de la famille Haller l'herbier en question. Les administrateurs du Musée de Berne n'avaient manifesté aucun sentiment pénible. Cet herbier fut déposé au Musée jusqu'à meilleur avis. M. Simonde fit hommage de la suite de son ouvrage sur l'histoire des Français, et M. Brydges d'un ouvrage sur la pairie d'Angleterre. Le chevalier Bromsteed, savant helléniste danois, ayant examiné le manuscrit d'Homère et rédigé quelques notes importantes sur son contenu, la direction arrêta que ces notes seraient annexées à l'ouvrage.

(1) *Vetus Testamentum Græcum* codice manuscripto alexandrino descriptum cura et labore H. H. Baber. Londini. 1816-1821. 5 vol. grand in-folio.

(2) La direction du Musée britannique se ravisa heureusement plus tard, car ce magnifique livre fut envoyé plus tard à Genève avec la lettre suivante: « Les administrateurs du Musée britannique présentent à la bibliothèque publique de Genève un exemplaire d'un ouvrage imprimé aux dépens de la nation dans l'espoir qu'il avancera la critique de l'Histoire sainte. » L'ouvrage arriva à Genève par les soins de M. Prévost fils, établi à Londres.

En 1824, M. Delarive, ayant été nommé recteur, reçut les sceaux, les livres et la petite caisse de la bibliothèque. La grande caisse resta en compte courant chez MM. De Candolle et Comp^e^. Chaque caisse eut son compte à part. L'université de Leipzic envoya un recueil de ses thèses. M. Maunoir ayant demandé d'échanger contre des livres un lutrin qui était au haut de la bibliothèque, on refusa parce que ce lutrin est le même qui supportait la Bible manuscrite dont on se servait à Saint-Pierre (1). M. Favre-Bertrand fit présent du *Munipulus Curatorum* de Gui de Mont-Rocher imprimé à Genève en 1480. M. Louis Vaucher, docteur ès-lettres, qui aime à s'occuper de bibliographie, est adjoint à la direction. M. Dupan, avocat, dont les connaissances en livres et en médailles sont très étendues, entre aussi dans ce corps en la même qualité. M. Boissier propose d'examiner de près les papiers de Le Sage où l'on trouvera peut-être des lettres de J.-J. Rousseau à imprimer (2). Le même ayant parlé à M. Hess de faire un rapport sur ce qui pourrait être imprimé dans les lettres des réformateurs, M. Hess répondit : « 1° Que cette correspondance, qu'il a parcou-
» rue, est en quelques endroits très difficile à lire ; 2° qu'elle ren-
» ferme des passages tout-à-fait énigmatiques pour l'intelligence
» desquels il faudrait un très grand travail qui peut-être même se-
» rait sans succès ; 3° qu'elle roule sur des objets qu'il convien-
» drait peu de traiter aujourd'hui. »

M. Dunand imprimant les chroniques de Bonivard, on décida de lui prêter les dictionnaires dont il avait besoin pour ce travail. M. Prévost ayant demandé l'autorisation de donner à des amateurs quelques fragmens des écritures d'Euler, de Lambert, etc., qui se trouvaient dans les papiers de Le Sage, ainsi que d'autres fragmens de l'écriture des réformateurs, la direction y consent pour les écritures d'Euler, etc., mais pour celle des réformateurs elle insiste sur l'inconvénient qu'il y aurait à détacher des morceaux que l'on pût regretter dans la suite. De plus, la direction

(1) Aujourd'hui ce lutrin en fer, d'un travail très curieux, a été rendu à son ancienne destination. Il supporte, dans la seconde salle de la bibliothèque, la grande Bible latine manuscrite qui paraît avoir été donnée au chapitre de Saint-Pierre par l'évêque Frédéric *(Fridericus Episcopus Januensis seu Genevensis)* vers l'an 1055.

(2) Dans une séance suivante, M. Prévost déclare que les papiers de Le Sage ne contenaient qu'une seule lettre de Rousseau adressée au père de ce savant.

consent à ce que son médailler soit réuni à celui du Musée, à condition que la propriété des médailles de la bibliothèque lui sera garantie.

Cette facilité avec laquelle un corps grave et savant, tel qu'était la direction de la bibliothèque de Genève, dispose des autographes confiés à sa vigilance, nous surprend à bon droit aujourd'hui. Mais il faut se reporter au temps où l'on était alors. Durant une longue période d'agitation révolutionnaire, à laquelle succéda une période non moins longue de conquêtes et de régime militaire, on s'était habitué à n'attacher qu'un prix très secondaire à des choses de la plus grande valeur littéraire. Qu'étaient ces morceaux de papier dans un temps où l'on jouait incessamment sa vie et sa fortune? Il a fallu les heureux et paisibles loisirs d'une longue paix pour que l'attention minutieuse des gens de lettres et même des gens du monde se portât avec une sollicitude si vive et parfois si cupide sur ces autographes des hommes célèbres. On serait aujourd'hui fort mal reçu, et avec juste raison, si l'on s'avisait de demander à Genève à un conservateur quelconque d'un dépôt public, une seule ligne de Calvin, de Bèze, de Bonivard, de Jean-Jacques Rousseau ou de telle autre illustration. On n'a que trop usé et abusé de la facilité avec laquelle on permit dans le temps à chaque citoyen de faire des recherches dans les archives de l'Etat pour y prendre connaissance de ce qui concernait sa famille. Des séries entières de documens ont disparu de cette manière, au milieu de l'inattention du public distrait par les graves événemens de l'extérieur. Les magistrats eux-mêmes ne semblaient pas se douter du tort que l'on faisait à la république par ces détournemens. Ils encourageaient plutôt la dilapidation en permettant, par exemple, que les vieux papiers des archives fussent employés aux usages les plus vils. On se rappellera long-temps cette barque qui avait été bourrée et calfeutrée de vieux titres et de documens parmi lesquels la vigilance d'un citoyen éclairé (M. Sordet, qui fut depuis archiviste) sut retrouver des lettres originales de Charles-Quint et d'autres pièces non moins précieuses. Et ce n'est pas à Genève seulement qu'on voyait de pareilles choses dans les premières années de la restauration. Allez à Bâle, et dans les volumes qui renferment les lettres des personnages de la Réforme, vous trouverez des originaux de Luther remplacés par des copies, avec l'indication que l'on a disposé des premiers en faveur de quelque étranger.

Les manuscrits autographes dont la commission de la bibliothèque de Genève autorisa l'aliénation, étaient destinés à M. Upcott, bibliothécaire de l'Institution de Londres (1).

En 1825, M. Bétant fut autorisé à consulter chez M. Picot, et sous la responsabilité de celui-ci, le manuscrit d'Homère que possède la bibliothèque (2). Le transfert du médailler de la bibliothèque au Musée fut décrété, mais la propriété des médailles resta garantie à la bibliothèque.

Dans la séance du 19 novembre, M. Bourrit fit part d'une véritable catastrophe que la bibliothèque venait d'essuyer. Des couvreurs, travaillant par ordre de la Société économique, ayant découvert, dans toute sa longueur, le toit du bâtiment du collége, et une forte pluie étant venue à tomber durant la nuit, les planchers de toutes les salles furent bientôt recouverts de demi-pouce d'eau flottante. Tous les livres étaient inondés, et même les ouvrages précieux reliés ou en feuilles contenus dans les armoires. « On dut faire égoutter environ mille volumes dont toutes les feuilles n'en faisaient qu'une seule compacte chargée de mortier et de plâtre entraînés par l'eau. » Près de 4,000 volumes furent plus ou moins atteints. « S'il s'agissait, » dit le bibliothécaire, M. Bourrit, dans son rapport sur cet incident lamentable, « d'un établissement de » librairie dont les livres doivent être propres, la perte de la bi- » bliothèque serait immense ; mais comme la bibliothèque ne vend » pas et ne fait que prêter, les lecteurs peuvent prendre leur parti » que leur livre soit un peu taché ou qu'il soit déformé. Ensorte » que la véritable perte se borne à quelques exemplaires à rache- » ter, à un certain nombre de reliures à refaire et à des dépenses » indispensables pour mieux garantir les ouvrages précieux. » On voit que la direction prit aussi son parti très philosophiquement. M. Bourrit reçut 200 francs pour l'indemniser de ses peines dans cette occasion sinistre.

En 1826, la bibliothèque de Genève reçut la visite de M. Valery,

(1) Ces autographes, dont on se contenta de retenir copie, étaient des lettres ou des billets de Ch. Bonnet, Jacquier, La Place, Gorani, Lalande, La Rochefoucault, Frisi, Bossut, Bailly, d'Alembert, Hugens.

(2) M. Bétant, après avoir collationné ce manuscrit, qui du reste n'est pas fort ancien (on sait qu'il n'existe pas de manuscrits d'Homère d'une grande antiquité), fit tenir le résultat de son travail à M. Didot pour être utilisé dans une nouvelle édition du prince des poètes grecs.

bibliothécaire du Louvre. Cet homme de lettres, qui, dans ses *Voyages d'Italie*, souvent réimprimés, a consacré quelques pages à l'établissement dont nous retraçons les annales, proposa à la direction divers ouvrages *précieux* en échange des inestimables tablettes en cire des dépenses de Philippe-le-Bel que possède la bibliothèque de Genève ([1]). Il offrait contre ce monument presque unique, dont on chercherait en vain l'analogue dans le trésor des chartes de France, une *iconographie grecque et romaine*, le *Musée des antiques* et les *Trouhadours* de Reynouard. « M. De » Candolle demanda qu'on ajoutât, comme appoint, à ces ouvrages

([1]) Ces tablettes de bois de hêtre enduit de cire, écrites avec un style sont l'un des dons les plus précieux du généreux Amédée Lullin. Elles provenaient des manuscrits d'Alexandre Petau. Ce sont six tablettes de treize pouces de longueur sur environ six de largeur. Le caractère est petit et hérissé d'abréviations. Elles contiennent les comptes de la maison du roi Philippe-le-Bel pour les six derniers mois de 1308. Le professeur Gabriel Cramer a déchiffré ce document précieux pour l'histoire de France avec une sagacité étonnante (voyez le catalogue des manuscrits de Senebier, pages 149 à 172).

On voit par l'examen de ces comptes de la dépense domestique de Philippe-le-Bel, que ce prince résida à Poitiers dans les mois de juin et de juillet 1308, sans doute pour y conférer avec le pape Clément V sur l'abolition des Templiers. Les dates ne sont point marquées par le quantième du mois, mais par le nombre des jours qui suivent ou précèdent une fête. Les aumônes et les offrandes aux églises, aux couvens et aux hôpitaux, occupent une grande place dans les douze pages de cet *Agenda*. Il paraît aussi par ces comptes que la chasse était une occupation capitale du roi Philippe-le-Bel, à en juger par les chevaux, les chiens et les valets *(valeti et pagii canum)*, destinés à cette récréation. Dans les charges de la maison du roi on trouve un échanson et une échansonne, un jardinier, un cuisinier, un souffleur de cuisine *(sufflator coquinæ)*, un cressonnier *(cressonnarius)*, car on faisait alors un grand usage de cresson pour prévenir les maladies cutanées et la lèpre. Le garde des coffres où l'on conservait les actes est appelé *Custos archiarum*. Celui qui fournit le pain de l'eucharistie est appelé *Hostiarius*. On apprend dans la septième page qu'il y avait cinq espèces de chevaux d'emplois et de prix différens : 1° le grand cheval de bataille (magnus equus), estimé L. 32 ; 2° le cheval de guerre *(equus* sans autre désignation), estimé de L. 20 à 12 ; 3° le palefroi *(Palefredus)*, qui valait L. 10 ; 4° le roussin *(Roncinus)*, valant L. 8 ; 5° enfin, le cheval de somme *(Summarium)*, qui était du même prix.

On apprend que partout où le roi se portait, une foule de malheureux attaqués des écrouelles *(morbus regius)* se précipitait sur son passage pour recevoir la guérison et des aumônes.

Terminons en disant que les manuscrits de cette espèce sont *rarissimes*. On n'en citerait que deux ou trois, celui de Florence et ceux que l'on conservait dans les abbayes de Saint-Victor et de Saint-Germain du Prés, ce dernier contenant les dépenses du même roi dans les six premiers mois de l'année 1307.

» *précieux*, les Rapports de statistique des préfets de Paris!....» Le conseil d'Etat, auquel la direction en référa, eut le bon sens de ne pas autoriser cette aliénation vandale. M. Valery eût-il offert dix mille volumes plus *précieux* encore, nous croyons que le gouvernement genevois aurait été bien inspiré en éconduisant M. le bibliothécaire du Louvre.

M. Charles Peschier offre 100 francs pour qu'on achète tous les livres écrits par des Genevois qui manquent dans la bibliothèque. On le remercie en lui demandant de dresser au préalable une liste de ces *desiderata*.

En 1827, la direction décida en principe la rédaction d'un nouveau catalogue. M. Favre se chargea de classer les éditions du 15me siècle et les livres d'histoire, M. De Candolle de l'histoire naturelle, M. De la Rive, fils, des livres qui traitent des sciences physiques, M. Picot de ceux de numismatique, de statistique et de voyages, M. Vaucher, fils, de la littérature. M. le premier syndic Rigaud, dans le compte rendu qu'il fit au Conseil représentatif de l'administration du conseil d'Etat pour 1827, annonça ainsi la confection de ce catalogue : « Ce travail, fait pour chaque branche par des hommes experts, demandait beaucoup de temps. L'on conçoit tout le détail qu'exige l'examen de *quarante mille volumes*. Le zèle qu'y ont mis plusieurs des membres de la direction, aidés de quelques étudians, a surmonté ces difficultés. »

On s'était mis en effet à l'œuvre avec ardeur. Parmi les collaborateurs, M. le professeur Vaucher, qui fut appelé en 1831 à la place de bibliothécaire honoraire avec la mission spéciale d'achever le nouveau catalogue, cite MM. Prévost, Choisy, Gautier, Pascalis, Munier, Bourrit et Diodati, outre les noms indiqués plus haut. MM. Rilliet, Bétant et Théremin, alors étudiant en théologie, furent chargés de la transcription des titres sur les cartes, ce qui exigea près de deux ans. Il fallut ensuite procéder à la révision et à la classification méthodique de toutes ces cartes et l'impression du catalogue commença dès que la première division fut prête. Enfin ce catalogue méthodique, qui fait le plus grand honneur à M. le professeur L. Vaucher, bibliothécaire honoraire, parut en 1834 en deux volumes in-8° avec une table alphabétique des noms d'auteurs et une table des anonymes.

Après trois siècles et demi d'existence, la bibliothèque de Genève avait donc son catalogue rédigé avec soin et convenablement

imprimé (1). Le prix de l'impression revint à 11,987 florins de Genève, soit fr. 5,532»45 cent. (2). L'arrêté, en 36 articles sur le mode de procéder à la rédaction de ce catalogue, peut fournir des données utiles à ceux qui se trouveraient désormais chargés d'un pareil travail (3).

L'élan qui fut imprimé à l'établissement par l'impression du catalogue fut bien heureusement secondé, cette même année 1834, par le magnifique legs que M. Moutonnat (Louis-Antoine), ancien magistrat à Lyon, et domicilié depuis plusieurs années à Genève, fit à cette ville de sa belle et nombreuse bibliothèque. Le conseil municipal vota le dépôt pur et simple de ce legs dans la bibliothèque publique qui se trouva ainsi enrichie de trois mille volumes la plupart rares et précieux (4). La nouvelle loi sur l'instruction publique rattacha la bibliothèque à la direction de ce dicastère, ce qui rendit encore nécessaire un nouveau réglement.

En 1835, la nécessité de placer dans les salles de la bibliothèque les beaux et nombreux ouvrages légués par M. Moutonnat, fit faire de nouveaux arrangemens dans le local. Le conseil municipal fournit la somme nécessaire à cette dépense. Cette même année, le Jubilé de la Réformation ayant attiré à Genève un grand nombre d'étrangers, la bibliothèque resta presque toujours ouverte durant cette fête religieuse. On avait mis à la portée du public les objets les plus curieux et surtout les belles éditions du XVme siècle et les riches manuscrits ornés de miniatures. On profita de cette occasion

(1) Les deux volumes contiennent 948 pages et une table de 155 pages.

(2) Le prix d'un exemplaire de ce catalogue, fixé d'abord par le conseil d'Etat à 8 francs, fut ensuite réduit à fr. 6. Il en reste encore environ 200 exemplaires.

(3) On se servit pour le classement des ouvrages d'un travail bibliographique intéressant de MM. Diodati et Senebier, intitulé : *Ordinis systematici in Genevensi bibliothecâ observati delineatio ad annum* 1790. Manuscrit in-folio de 50 pages.

(4) Les livres de Moutonnat sont remarquables par leur belle conservation et par le choix des exemplaires. Ils sont généralement reliés avec élégance et parfois avec luxe. Tous portent un cartouche gravé avec cette inscription : *Ex musæo Moutonnat*. Le catalogue manuscrit de cette bibliothèque d'amateur est compris dans 182 pages in-folio. M. Moutonnat n'était pas seulement un bibliophile distingué pour son temps. Il avait aussi rassemblé, à l'aide de circonstances favorables, une collection de tableaux très remarquables, surtout en fait d'œuvres de maîtres flamands. La galerie de M. Audeoud, assurément l'une des mieux choisies de Genève, eut pour base d'excellens morceaux provenant du cabinet de Moutonnat.

pour faire une révision de ceux de ces incunables qui commençaient à se détériorer et on fit réparer les anciennes reliures. Tous furent placés dans des armoires vitrées (1).

Déjà depuis 1831, par suite d'un arrangement fait avec le gouvernement, la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève avait mis à la disposition de la bibliothèque publique les ouvrages périodiques obtenus en échange de ses mémoires. Cette même Société consentit aussi à faire à cet établissement le don de la totalité des livres qu'elle possédait, et parmi lesquels il y en avait de très précieux. Comme compensation, le gouvernement genevois s'engagea à compter à la Société de physique et d'histoire naturelle une somme annuelle de fr. 1,400 pour l'aider dans la publication de ses mémoires. Les seules conditions que cette société mit à son don, c'est que les livres provenant de ses envois porteraient son estampille et que le prêt ne pourrait jamais en être refusé à ses membres (2). Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'heu-

(1) On lit à cette occasion dans le rapport de M. Bourrit : « Les bibliothécaires ont fait pour le Jubilé une exposition des objets curieux que renferme la bibliothèque. Les portraits des réformateurs ont été restaurés et au-dessous de ces portraits ont été placées les œuvres imprimées ou manuscrites de ces réformateurs. La Bible manuscrite de Saint-Pierre a été déposée sur son lutrin, et la première version (française), par Olivetan, était mise sur un autre lutrin. Les deux retables de l'autel des Machabées ont été réparés et placés dans la grande salle avec deux tableaux sur verre, l'un représentant Calvin et l'autre l'*Escalade*. Dans deux nouvelles tables vitrées, furent exposés nos plus beaux manuscrits et nos premières éditions dont on a fait imprimer la notice. »

NB. Cette notice forme une brochure de 8 pages in-8°, sous ce titre : *Curiosités de la bibliothèque publique de Genève*. Elle a pu un moment servir de guide aux visiteurs, mais elle serait insuffisante aujourd'hui.

(2) Pour donner une idée de l'importance de cette source d'accroissement, nous citerons, parmi les mémoires fournis à la bibliothèque de Genève par la Société de physique, le *Bulletin de la Société géologique de France*, les mémoires et comptes-rendus de l'Académie des sciences, les Annales du *Museum* d'histoire naturelle, les mémoires de l'Académie de Bruxelles et ceux de la Société royale académique de Savoie.

Parmi les mémoires anglais nous citerons les *Transactions philosophiques* de la Société royale, celles de la Société géologique de Londres, celles de la Société royale d'Edimbourg et celles de l'Académie royale d'Irlande, enfin les *transactions* de la Société zoologique de Londres et de la Société royale astronomique.

Dans les mémoires américains, nous indiquons seulement ceux des sociétés d'histoire naturelle de New-York, de Boston, de Philadelphie, etc.

Pour le Nord, nous nous contenterons d'indiquer les mémoires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, les *Nova acta Academiæ Cæsareæ naturæ curiosorum* de Bonn, les mémoires de l'Académie de Bavière, ceux de

reuse influence que cette combinaison exerça sur l'ensemble de la bibliothèque publique de Genève qui put ainsi se procurer une foule de publications précieuses mais en général fort coûteuses et qui étaient au-dessus de la portée de son modeste budget.

En 1836, le ministre de l'Intérieur de France envoya les *Documens inédits sur l'histoire de France,* et dès-lors les nombreux volumes de cette collection n'ont pas cessé d'arriver à la bibliothèque. Cet envoi fut adressé par l'intermédiaire de M. Rossi qui avait quitté sa chaire de droit à Genève pour aller se fixer à Paris. Malgré tous ces accroissemens l'usage de la bibliothèque était encore en 1837 fort restreint en comparaison de ce qu'il est aujourd'hui. La circulation des livres n'était que de 6,000 environ et le nombre des personnes qui venaient travailler n'était en moyenne que de 4 à 5 par jour.

En 1838, un don qui, par le nombre et le prix des objets dont il se composait, mérite une mention particulière, est celui que fit M. Dupan l'aîné, notaire et avocat. Ce citoyen non moins généreux qu'éclairé, amateur passionné des arts et des lettres, laissa à la bibliothèque les objets suivans :

1° Le buste d'Henri IV donné à la ville de Genève par ce monarque, déposé d'abord dans l'arsenal, volé ensuite pendant l'occupation française et racheté en 1820 par M. Dupan dans le département de l'Ain ; 2° le portrait d'Abauzit, par Saint-Ours ; 3° le portrait de Dassier, par Largillière, 4° tous les livres que possédait le donateur en archéologie, numismatique, antiquités, beaux-arts, et toutes les éditions des quinzième et seizième siècles

l'Académie royale de Berlin, les mémoires des sociétés de Rotterdam, d'Amsterdam, d'Utrecht, de Batavia, ceux des académies royales de Danemark, de Stockholm.

Pour l'Espagne, la Société royale des sciences de Madrid envoie ses mémoires, ainsi que l'Académie des sciences de Lisbonne. L'Italie fournit pour contingent les mémoires de l'Académie royale de Turin, les actes de l'Académie royale des sciences de Naples, les annales des sciences du royaume Lombard-Vénitien, les mémoires des *Georgofili* de Florence, de l'Académie de Padoue. En tout, plus de 150 collections de mémoires de sociétés savantes. Il faut ajouter à cela un nombre considérable d'ouvrages isolés, de cartes géographiques, hydrographiques, etc., de dessins que la Société de physique dépose annuellement dans la bibliothèque de Genève. Ces envois, faits généralement en échange des *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, prouvent de quel crédit cette association savante jouit à l'étranger.

que n'avait pas la bibliothèque, le tout formant une collection de près de 1,500 volumes la plupart très bien reliés ([1]).

Ce don fut encore augmenté par la générosité de MM. les frères et héritiers du défunt, qui complétèrent ses volontés en joignant à son legs de beaux classiques anglais, allemands et italiens. Pour recevoir cette bibliothèque, la direction dut faire dans le local de nouveaux arrangemens. Ainsi, par l'heureux effet de l'embarras des richesses, qui chassait de leurs rayons séculaires les anciens livres, pour faire place aux nouveaux venus, la bibliothèque de Genève se transformait insensiblement pour prendre la forme, la consistance et l'apparence qu'elle a revêtues aujourd'hui. Il est à observer que par un effet non moins heureux du maintien de ce dépôt si intéressant de nos richesses littéraires dans l'ancien local, ces déplacemens n'ont pas été assez capitaux pour nécessiter jusqu'à présent le transport des livres dans un nouveau local plus approprié aux exigences modernes. La bibliothèque publique de Genève a conservé son caractère sévère et original. C'est toujours la bibliothèque primitive du collége fondé sous les influences du calvinisme, mais sagement et prudemment agrandie et embellie à mesure que de nouveaux besoins et d'heureux accroissemens venaient à se manifester. Il ne nous reste donc plus qu'à consacrer quelques pages aux années tout-à-fait contemporaines et à l'état actuel de l'établissement pris en quelque sorte sur le fait. Nous chercherons, en les écrivant, à atteindre un double but : d'abord nous constaterons les dernières améliorations, et en même temps nous tâcherons de donner à ce tableau final l'exactitude d'un Manuel ou d'un Guide à l'aide duquel le bibliophile comme aussi les simples curieux pourront, en peu d'instans, se rendre compte des objets essentiels dignes de leur attention et qui méritent une inspection spéciale.

([1]) M. J.-L. Dupan l'aîné, bibliophile distingué, affectionnait surtout une reliure en velin dont il avait pris le modèle à Rome et qui approche beaucoup, quant à la solidité et à l'élégance, des beaux velins hollandais, si chers aux amateurs d'un goût délicat.

HISTOIRE DES DERNIERS TEMPS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE 1839 A 1852.

Notre tâche resterait néanmoins incomplète et inachevée si, avant d'aborder la partie purement descriptive de l'institution qui a fait l'objet de cette étude, nous ne consacrions encore quelques pages au tableau des améliorations et des accroissemens qu'elle reçoit journellement depuis dix ans.

L'idée de révolution politique entraîne souvent à sa suite celle d'un bouleversement pernicieux aux lettres et aux études. En effet, on n'a vu que trop souvent les grands mouvemens du corps social réagir d'une manière fatale sur les établissemens littéraires. Cependant toutes les révolutions n'ont pas également ce caractère fâcheux. Il arrive aussi parfois que sans le vouloir et même sans le savoir les commotions politiques provoquent dans le domaine des sciences d'heureuses réformes qui n'auraient eu lieu sans cela ni si vite ni si complétement. Tel fut, on peut le dire, le caractère des grandes améliorations introduites dans la bibliothèque de Genève pendant ces dernières années. Ces améliorations sont contemporaines des révolutions de 1842 et de 1846. Peut-être se seraient-elles réalisées sans elles ; mais assurément elles se seraient fait attendre plus long-temps.

Si les mouvemens révolutionnaires de 1793 à 1798 exercèrent sur la bibliothèque publique de Genève une action fatale, qui la paralysa dans le développement incessant qu'elle poursuivait depuis deux siècles, on peut dire que ces révolutions de 1842 et de 1846 eurent un résultat opposé. Elles stimulèrent au lieu d'engourdir, elles créèrent et augmentèrent au lieu de détruire et d'amoindrir. Il est vrai de dire que dès avant 1841 l'impulsion avait été donnée, et que les nouvelles institutions ne firent qu'activer l'élan. Dès 1839 deux aides permanens avaient été adjoints aux bibliothécaires [1], et la décision qui fut prise alors d'ouvrir la bi-

[1] Le premier et le principal de ces employés, M. Honguer, fut chargé spécialement de servir les personnes qui venaient travailler à la bibliothèque. Ce fonctionnaire, qui est encore attaché aujourd'hui à l'établissement, a rendu et rend à chaque instant une foule de services au public consultant et lisant. M. Honguer possède à un rare degré les qualités qui

bliothèque cinq heures par jour et cinq jours par semaine au lieu de trois [1], ne contribua pas peu à la faire connaître et fréquenter d'un public plus nombreux.

En 1840, M. Bourrit, que l'état de sa santé avait engagé depuis peu à prendre sa retraite, succomba. M. Diodati, son collègue, resta seul bibliothécaire, car la direction décida de surseoir indéfiniment à la nomination d'un second. Ainsi finit la combinaison des deux bibliothécaires alternant. On pensa avec raison qu'un seul homme chargé toute l'année de la direction et de la responsabilité, convenait mieux que deux qui pouvaient trop se reposer l'un sur l'autre. M. le professeur Diodati, élevé pour ainsi dire dans la bibliothèque et connaissant parfaitement tout ce qui s'y était fait depuis une trentaine d'années, rendit durant sa gestion des services aussi nombreux que modestes. Cette même année on put déjà s'apercevoir d'une augmentation dans le nombre des consultans. Il s'en présenta 195 qui firent en tout 1,392 visites. Le gouvernement sarde envoya les *Monumenta historicæ patriæ*, grande collection de documens historiques où nous trouvons de précieux matériaux pour notre propre histoire, car on sait quelles richesses offrent les archives de Turin à ceux qui veulent étudier à leurs sources les annales du pays de Vaud, de Genève, du Valais et en général de la Suisse romande. Ce même gouvernement ayant demandé, par l'organe de M. de Saluces, à échanger ou à acquérir les deux volumes manuscrits des actes de Félix V (Amédée VIII), le pape de Ripaille, après son abdication à Lausanne, on eut encore le bon esprit de refuser. En effet, la Suisse étant comprise en grande partie dans le ressort qui fut assigné à ce pontife devenu évêque de Sabine et cardinal-légat du Saint-Siége en Savoie et en Helvétie par la grâce de Nicolas V, son successeur au pontificat, ces volumes renferment de nombreuses données sur l'histoire ecclésiastique de notre pays au milieu du quinzième siècle [2]. Les héritiers

font le bon bibliothécaire, savoir : l'instruction, la patience, la complaisance et une mémoire imperturbable.

[1] Les heures d'ouverture furent fixées de 11 à 4 pour la lecture, et le mardi de 1 à 3 heures pour le prêt des livres.

[2] Nous avons publié, dans les *Archives pour l'histoire suisse* (Zurich, 1851, tome VIII), la Correspondance du Pape, Félix V, avec son fils Louis, duc de Savoie, au moment de son abdication au concile de Lausanne. Nous continuons le dépouillement de tous les actes qui ont trait à ce personnage si singulier et si remarquable.

de M. le professeur Prévost donnèrent soixante et dix volumes provenant de ce savant, et entr'autres l'Euripide de Musgrave dont il se servait habituellement. M. Jean-Louis Dupan continua de doter la bibliothèque de nombreux ouvrages intéressant particulièrement Genève qu'il trouvait dans les ventes de Suisse et d'Allemagne. Cet homme excellent ne reculait devant aucun sacrifice à sa portée quand il s'agissait d'acquérir et d'offrir quelque chose d'utile ou de précieux. C'est ainsi qu'en 1842 seulement, il donna 605 volumes (1). Mme Necker de Saussure légua un beau portrait du bienfaiteur de la bibliothèque, Amédée Lullin, peint par Largillière (2). M. le professeur Necker donna 163 volumes et M. Colladon 140.

En 1841, la direction ne tint pas une de ses séances à cause de la mort de M. le professeur de Candolle et fit offrir ses complimens de condoléance à la famille (3).

En 1844, trois cents personnes vinrent visiter la bibliothèque et 272 y travaillèrent. Les dons s'élevèrent à 1,511 volumes. Sur ce nombre, M. l'avocat Schaub, neveu et héritier du professeur Bellot, en donna 1,050. Ce beau présent enrichit singulièrement la collection des livres de droit, car M. Bellot possédait tous les bons ouvrages de jurisprudence ancienne et moderne. La partie du droit se trouva donc ainsi tout d'un coup au niveau des autres.

En 1845, M. Chastel, professeur de théologie historique, remplaça M. Diodati comme bibliothécaire. Ce savant s'occupa, outre ses fonctions ordinaires, du classement de la Correspondance des églises protestantes de France avec la vénérable Compagnie depuis le milieu du seizième siècle jusqu'au dix-huitième. Cette précieuse collection fut ainsi placée dans des dossiers distincts pour chaque correspondance et classée dans une série de grands porte-feuilles in-folio au nombre de quinze. Elle forme, avec l'ample réunion de documens sur le même objet provenant de Court de Gébelin,

(1) M. J.-L. Dupan, frère de celui dont il a été parlé, nommé membre, de la direction en 1842, légua encore 1,000 francs à la bibliothèque, à sa mort qui eut lieu en 1845. Il lui donna aussi tous ses livres de bibliographie et d'antiquités.

(2) Ce portrait, peint en 1720, a été gravé par J. Tardieu et placé en tête des Sermons du professeur Lullin, imprimés à Genève en 1761. 2 v. in-8°.

(3) M. De Candolle, fils, offrit à la bibliothèque le portrait de son père peint par Hornung, à condition qu'il ne pourrait être copié ou sorti sans son autorisation.

une mine presque inépuisable et jusqu'ici peu exploitée. Que de renseignemens précieux n'y trouverait pas, par exemple, la *Société de l'histoire du protestantisme français* qui vient de se constituer à Paris sous la présidence honoraire de M. Guizot! (1) Que de correspondances écrites par des pasteurs français et datées de lieux où l'on trouverait à peine aujourd'hui un protestant!

La révolution qui, en 1842, amena un changement de constitution dans le canton de Genève avait eu peu d'effet sur la bibliothèque publique. Elle resta comme un Etablissement auxiliaire des institutions d'instruction publique; seulement un membre du conseil municipal, nouvellement institué, remplaça dans la direction le membre de la *Chambre* dite *Municipale* qui en faisait partie sous l'ancienne économie.

On se contenta d'abord de faire deux nouveaux réglemens, l'un sur le service intérieur et le second sur la bibliothèque circulante, institution fort intéressante dont la création remonte au mois de septembre 1843, et qui coïncida avec des réparations fort importantes qui eurent lieu dans le local de l'antique collége de Calvin, auquel les nouvelles constructions de la rue Verdaine donnèrent une nouvelle entrée et un nouvel aspect du côté de la ville (2). Cette concentration dans un local spécial de tous les ouvrages que l'expérience a fait reconnaître comme ceux qui sont le plus généralement demandés pour la lecture à domicile, est fondée sur d'excellentes raisons. Tous ceux qui savent combien les livres se détériorent rapidement en passant de mains en mains et de maisons en maisons, sont convaincus de l'impérieuse nécessité qu'il y a de soustraire les ouvrages capitaux et décidément précieux d'un dépôt littéraire aux chances d'une destruction certaine. Du moment que dans une ville le nombre des lecteurs qui empruntent des livres d'une bibliothèque publique devient quelque peu considérable, il est urgent d'établir une limite entre les ouvrages que l'on

(1) Cette société a pour but de rechercher, de recueillir et de faire connaître tous les documens, inédits ou imprimés, qui intéressent l'histoire des églises protestantes de langue française, en un mot, tout ce qui est relatif aux origines de la réforme française dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Elle publie un bulletin de ses travaux.

(2) Pendant les démolitions nécessitées par l'élévation des nouvelles maisons de la rue Verdaine, on passait par la promenade de Saint-Antoine pour entrer dans la bibliothèque.

abandonne à la lecture à domicile et ceux qui ne doivent sortir qu'à bonne enseigne et pour servir à l'étude de quelques rares catégories de personnes comme les gens de lettres, les savans et les fonctionnaires de l'instruction publique. L'usage de la bibliothèque circulante, nouvellement instituée comme partie démembrée de la bibliothèque publique de Genève, fut singulièrement facilité par la rédaction d'un catalogue spécial qui fut publié par M. le professeur Bétant aux frais du conseil municipal [1]. Une souscription fut aussi organisée au profit de cette bibliothèque restreinte. En 1845, dix mille cinq cent volumes circulèrent et soixante et douze étudians figurèrent parmi les travailleurs habitués de la grande bibliothèque. M. le professeur de Saussure fit un legs de fr. 1,000, M. le professeur Boissier un autre legs de fr. 500 et M. Rigaud-Constant mit à la disposition de la direction les livres de son beau-père, M. de Constant.

Ce fut à cette époque, qu'ensuite d'un arrangement conclu entre l'administration du musée Rath et celle de la bibliothèque, les objets d'art appartenant à celle-ci, comme tableaux, émaux, dessins, furent transportés au musée des beaux-arts et à celui des antiquités. Parmi ces objets on remarque un petit tableau du Titien, un portrait de Liotard, un autre d'Arlaud, des émaux de Petitot, deux études de main de la fameuse Léda d'Arlaud, une sainte famille, une Madeleine et diverses têtes d'études, deux rétables provenant de la chapelle des Machabées et représentant d'anciennes peintures genevoises dont nous avons déjà parlé, une collection de belles épreuves de gravures à l'eau-forte de Rembrand provenant d'Arlaud, enfin d'autres gravures en porte-feuilles. En échange provisoire, le musée offrit à la bibliothèque les portraits de Winckelmann, de Diderot, d'Euler, par Kupetzki, un tableau de l'*Escalade* peint à l'époque même de l'événement. La propriété des

[1] Extrait du catalogue de la bibliothèque publique, *à l'usage des lecteurs de la bibliothèque circulante*. Genève, 1845. In-8° de 48 pages. Les ouvrages sont ainsi classés : 1° littérature ; 2° géographie et voyages ; 3° histoire ; 4° sciences morales ; 5° sciences naturelles et mathématiques.

Un réglement sur le prêt des livres à domicile, approuvé par le département de l'instruction publique, fut rédigé et imprimé à cette époque. Les pasteurs et les *dizeniers* servaient généralement de cautions aux personnes peu connues qui voulaient emprunter des livres.

objets échangés fut stipulée en faveur de celui des établissemens auquel ils avaient été primitivement donnés.

Cependant une nouvelle révolution, celle du mois d'octobre 1846, survint dans la république genevoise. La constitution qui sortit de cette nouvelle crise, plus radicale que celle de 1842, fut aussi plus décisive pour la bibliothèque (1). Dès le mois de novembre de cette année 1842, M. Antoine Carteret, qui siégeait dans la direction comme représentant le corps municipal, avait demandé la nomination d'une commission d'enquête sur la bibliothèque, sur son état actuel, ses ressources et sa véritable situation vis-à-vis de l'Etat et de la ville de Genève depuis le nouvel ordre de choses. La direction « se jugeant suffisamment informée, décida qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à cette proposition (2). Peut-être eut-elle tort. Quoi qu'il en soit, la révolution de 1846 trouva la question de propriété en suspens, et la constitution de 1847 la trancha en faveur de la ville de Genève, en ayant sans doute égard à ce que le budget municipal faisait depuis long-temps la grande majorité des frais de l'entretien de cet établissement (3). La remise complète de la bibliothèque à la ville de Genève entraîna plusieurs conséquences nécessaires, mais qui toutes ne se firent pas sentir en même temps. D'abord la Société économique, qui avait continué à être représentée dans la direction par M. Mallet, docteur en droit et avocat, cessa d'y exercer aucun contrôle, et

(1) Le budget de 1842 est ainsi établi :

Recettes.

Solde en caisse, reliquat de 1841. . .	F.	1,655.
Allocation municipale	»	4,690.
Id. de la Société économique . .	»	1,295.
Total :	F.	7,640.

Dépenses.

Frais généraux, traitemens, reliures .	F.	5,900.
Imprévu	»	1,135.
Reste pour achat de livres	»	2,605.
Total :	F.	7,640.

(2) Séance du 12 novembre 1842.

(3) La constitution de 1847 statua que la bibliothèque publique serait remise à la ville de Genève avec la réserve qu'elle ne pourra jamais être détournée de sa destination et qu'elle restera toujours séparée des biens de l'état (art. 151).

les capitaux de cette Société ayant changé d'administrateurs, l'Etat se chargea de fournir directement à la bibliothèque l'allocation annuelle qu'elle versait depuis long-temps pour sa part. Ensuite, les autorisations pour prendre des livres à domicile durent être délivrées par le Conseil administratif de la ville de Genève. Enfin la nomination des bibliothécaires et autres employés fut attribuée exclusivement à ce corps, comme aussi ce fut à lui et non plus au conseil d'Etat que la direction eut à rendre le compte annuel de sa gestion (1).

Le dernier acte de l'ancienne direction fut une vente de doublets qui eut lieu au mois de mars 1848 et qui fut naturellement un peu contrariée par les événemens de la révolution de février (2).

En 1849, le conseil administratif de la ville de Genève prit à lui seul la nomination du comité de direction qui fut composé de onze membres. Il nomma aussi un nouveau bibliothécaire à la place de M. le professeur Chastel. Cette petite révolution intérieure fut une conséquence inévitable de celle qui avait eu lieu à la suite de la mise en vigueur de la constitution de 1847. On aurait, selon nous, grand tort d'y voir l'explosion d'un sentiment de haine ou d'ingratitude. Les temps changent et l'impulsion dirigeante change avec eux. C'est ce que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de constater dans ce narré. La bibliothèque de Genève ne pouvait pas rester au milieu de notre XIXe siècle, utilitaire avant tout, la bibliothèque théologique du collége calviniste des XVIe et XVIIe siècles, ni même la bibliothèque académique du XVIIIe siècle. Tout dépendra pour son avenir de la bonne ou mauvaise composition de la commission de direction. Avec une commission forte elle prospèrera; avec une faible elle dépérira.

Tant qu'on eut pour bibliothécaires nécessaires et en quelque sorte obligés des professeurs de théologie, absorbés par un enseignement difficile et surchargés presque toujours d'une foule de fonctions pastorales ou consistoriales, il fut impossible d'exiger d'eux autre chose que le strict nécessaire, d'autant plus que la

(1) En 1848, le budget de la bibliothèque resta à peu près le même que les années précédentes, sauf que ce fut le caissier de la ville qui versa à la direction la somme déterminée.

(2) Voyez *Catalogue d'ouvrages que la bibliothèque de Genève possède à double et qu'elle vendra au comptant*. In-8° de 26 pages autographiées.

place de bibliothécaire était à peu près gratuite. Aujourd'hui c'est différent. Les employés placés par la municipalité dans la bibliothèque doivent faire leur principale, sinon leur unique affaire, de la maintenir dans un ordre parfait et de servir le public. Aussi bien des choses d'arrangement intérieur, qui n'avaient pu être faites précédemment, ont-elles été exécutées rapidement par le nouveau bibliothécaire.

Ce fonctionnaire, M. Privat Bovy, a déjà réalisé, depuis son entrée en fonctions, une foule d'améliorations de détail, d'autant plus urgentes que durant les années de chômage qui ont suivi la révolution française de février 1848, le nombre des lecteurs à domicile augmenta rapidement. L'ouvrier genevois est encore aujourd'hui ce qu'il était du temps de Jean-Jacques. Il aime à lire, et quand le travail de l'établi ne va pas il ne recule pas devant la lecture d'un livre sérieux (1). En 1850, on sentit la nécessité de consacrer une heure chaque jour, le jeudi excepté, à l'échange des livres. Le gouvernement français, absorbé par d'autres affaires, ayant négligé d'envoyer à la bibliothèque les suites de divers ouvrages dont il avait donné les premiers volumes, une requête lui fut adressée et ces suites arrivèrent aussitôt.

En 1851, le chiffre moyen des lecteurs avait presque doublé (2). Cette année-là de nombreux donateurs enrichirent la bibliothèque publique qui acheta par privilége et avant la vente aux enchères divers bons livres de la bibliothèque du baron de Grenus (3). M. le général Dufour, chargé des intérêts de la Confédération suisse dans cette liquidation, fit tout son possible pour faciliter ces acquisitions. Le don le plus considérable fut celui de M. Favre-Bertrand

(1) En 1848, le nombre des volumes empruntés à la bibliothèque circulante dépassa 18,000.

(2) Aujourd'hui, la bibliothèque de Genève est ouverte au public cinq heures consécutives par jour, de 11 heures à 4 pour la consultation, et cinq fois par semaine, de 1 heure à 2, pour l'échange des livres.

(3) On avait trouvé dans les papiers de M. le baron de Grenus un acte autographe mais non signé par lequel il laissait sa bibliothèque, riche surtout en ouvrages d'histoire, à la bibliothèque de Genève. Peut-être eût-ce été le cas de faire un appel à la générosité et à l'équité du Conseil fédéral. Cette haute autorité n'aurait sans doute pas vu grand inconvénient à laisser à Genève cette collection dont la vente n'a pas rapporté à la Confédération héritière plus de 7,000 francs sur une succession d'un million et demi.

qui ne fut pas remplacé comme membre de la direction. Outre 1,000 francs en espèces, il donna un bel exemplaire des *Acta sanctorum* des Bollandistes qui vaut près de fr. 2,000. Le gouvernement français envoya la suite des documens inédits sur l'histoire de France, le *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, les voyages de Freycinet, de Dumont-D'Urville, de la *Favorite*, de l'*Uranie*, de l'*Artémise*, etc., autour du monde, la campagne du *Luxor* et beaucoup d'autres livres précieux accompagnés d'atlas. Le gouvernement autrichien, sur la demande du bibliothécaire, M. Privat-Bovy, et par l'entremise de M. Mirabaud, adressa le complément de la grande carte topographique du nord de l'Italie.

De nombreuses améliorations ont eu lieu, cette même année et la suivante, dans les aménagemens des salles. De nouvelles tables ont été placées dans celle de lecture. Les manuscrits les plus beaux et les plus ornés ont été étalés dans des cases vitrées mises dans un meilleur jour et où ils peuvent être examinés par les visiteurs sans que l'action du soleil et de la lumière les altèrent. Les incunables les plus remarquables, les anciennes éditions genevoises et une certaine quantité d'autographes d'hommes illustres ont été aussi placés dans des compartimens vitrés. La pendule, ouvrage très curieux de mécanique, qui depuis long-temps ne marchait plus, a été très habilement réparée.

Dans cette année 1851, le nombre des consultans a été de 3,353 en 201 séances, dont 893 d'étudians. On a compté en moyenne de 16 à 17 lecteurs par séance, au lieu de 9, moyenne des années précédentes. Il est sorti 14,608 volumes. La bibliothèque, outre son budget annuel qui a été maintenu au même chiffre de 7,500 fr., a joui d'un boni provenant de l'année précédente, ce qui a permis d'acquérir 1,211 volumes et 548 brochures. Il faut ajouter à ce chiffre toutes les publications et les mémoires des sociétés savantes reçus de la Société de physique de Genève.

Ce fut surtout pendant le tir fédéral que l'on put juger de l'intérêt que le public de Genève et du dehors apportait à l'institution de la bibliothèque. Pendant cette fête, 14,574 personnes sont venues visiter ce bel établissement. Ce qui attirait surtout l'attention de ces visiteurs, c'étaient les superbes manuscrits ornés de miniatures, les atlas de géologie, les livres sur les antiquités de l'Egypte,

de la Grèce et de l'Italie, les voyages illustrés et les tableaux, portraits et pièces de mécanique.

L'année 1852 étant à peine au milieu de son cours au moment où nous écrivons, il n'est pas encore possible d'apprécier l'ensemble de ses résultats. Mais ce qu'on peut constater dès à-présent et à toute heure, c'est l'activité qui règne dans la bibliothèque publique de Genève, l'aspect d'ordre et de bonne tenue qu'elle présente, le zèle et le dévouement des employés. Ces dispositions à faciliter l'étude nous ont singulièrement aidé dans la dernière partie de notre tâche, celle qui fera l'objet d'un dernier article, la *Description des raretés et des curiosités de la bibliothèque de Genève.*

E.-H. Gaullieur.

(La suite prochainement.)

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

AOUT.

La politique est toujours cette personne d'humeur quinteuse et peu endurante dont il vaut mieux ne pas s'occuper. Donc, il est convenu que nous passons notre chemin, sans l'aborder, avec un salut des plus soumis et des plus respectueux.

— Tout le monde abdique, disions-nous le mois dernier. La France est en train d'en donner la preuve aux élections qui se font à cette heure, pour les conseils généraux. Les électeurs ne votent presque pas. Ce matin, nous calculions que dans le département du Loiret, le nombre des voix données indiquait à peu près un votant sur dix électeurs : exactement comme au Hâvre. Cette abstention est assez générale et, disent les ennemis du gouvernement, très significative.

Le comte de Chambord, lui, n'abdique pas : au contraire ! On assure que le succès du coup d'Etat du prince-président l'a exalté dans le sens de son propre droit et de ses propres chances jusqu'à croire tout possible, en fait de pouvoir absolu, quand il reviendra sur son trône. Plus de chambres, plus de charte, plus de compromis ! Par conséquent plus de concessions envers la branche d'Orléans et toute son œuvre. Une gracieuse dame légitimiste disait l'autre jour : « Ce président va très bien ! très bien vraiment. Savez-vous qu'il a acheté des terres en Sologne tout exprès pour y faire bâtir un monument expiatoire dédié à la reine Marie-Antoinette et à la duchesse d'Angoulême ? Une communauté religieuse sera là, pour qu'une sœur soit sans cesse en prière dans la chapelle de ce monument. »

Les terres sont bien achetées, il est vrai. Mais si, comme on l'assure, le Président songe à se marier, il a vraisemblablement d'autres visées que des chapelles expiatoires. On annonce aussi quelques nouveaux impôts, qui ne seront point de trop si le Président a, en effet, dépensé dix-sept millions dans les neufs premiers mois de l'année, sur les douze millions de sa liste civile pour l'année entière. Le fait est qu'il donne beaucoup d'argent et qu'il n'en dépense pas mal.

— On disait que l'inauguration du chemin de fer de Strasbourg et le voyage a Baden avaient pour but prochain un mariage, avec une princesse Wasa que le prince aurait rencontrée là chez sa cousine; et pour but plus lointain, l'empire; faîte auquel tout le monde s'attend à voir monter le Président. Cette attente fait qu'à toutes les dates, à toutes les fêtes, on prédit cette proclamation solennelle et l'avénement de l'aigle impériale. On annonce donc cet événemet comme devant couronner toutes les surprises et toutes les magnificences de la journée du 15 août. Les journaux ajoutent sans cesse de nouveaux détails aux spectacles somptueux de cette fête. Nous verrons bien.

— Jusqu'à présent, la cérémonie la mieux *réussie* de l'ère présidentielle a été le passage pompeux du prince Louis-Napoléon, au travers de Paris, quand il revint de Strasbourg. C'était magnifique! l'archevêque et ses hauts dignitaires faisaient partie du cortége et le clergé de l'église de la Madeleine, en grand costume, attendait ce défilé militaire, encensoirs en mains, qui se balancèrent devant le président comme autrefois devant les rois très-chrétiens. Oui, Louis-Napoléon fut *encensé* tout de bon.

Mais comme il faut que l'esprit français prenne partout un peu sa revanche, voici une autre histoire, non moins vraie, de ce fameux passage. La foule, brillante et serrée sur le boulevard attendait le cortége, avec une patience plus ou moins émue : un pauvre charbonnier, ne sachant rien de rien, déboucha tout à coup avec son char barbouillé et atelé d'un âne par une petite rue et enfila bravement le milieu du boulevard, seul espace libre entre les rangs des troupes et les curieux. A l'instant une rumeur joyeuse parcourt toute cette foule, et celle dont les fenêtres d'alentour étaient pavoisées. Des bravos ironiques partent de tous côtés. On crie : Vive l'Empereur! on bat des mains. Et le charbonnier, tout surpris de cette ovation, de s'en aller aussi vite que les jambes de son âne le permettaient, précédé et suivi de ces commotions du public qui semblaient, de loin, causées par le passage du Président. Et cela jusqu'à ce que quelques sergens de

ville, mieux avisés, parvinrent à percer une trouée dans la muraille compacte pour faire évader la pauvre voiture et cesser le scandale de cette parodie involontaire créée par le hasard.

— MM. Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, Michel de Bourges, Baze, etc., ont été autorisés à rentrer en France, comme M. Proudhon à publier son ouvrage sur le 2 décembre. Mais bon nombre d'autres exilés ne sont point compris dans l'amnistie, et les journaux continuent à être *avertis* ou *saisis* suivant la gravité du cas. La signification de ces procédés *inégaux* est que le pouvoir est le pouvoir, et qu'il agit comme tel, en vertu de son libre arbitre, suivant une règle qu'il connaît seul.

— Le clergé catholique, très bien en cour, s'empare plus ou moins ouvertement de tout ce qu'il trouve à sa convenance, dans l'enseignement. Ainsi, il était entendu, voilà quinze jours, par des avis officieusement donnés (sinon officiellement) à des jeunes gens protestans se préparant pour l'Ecole normale, que cette école ne recevrait plus ni Juif ni protestant. L'Ecole normale! ce point culminant de tout ce qui se destine à l'enseignement en France, ce centre scientifique d'où sortent non-seulement les professeurs, mais tout ce qu'il y a de distingué dans le monde universitaire. Certes le pas était immense pour l'Eglise catholique, et l'audace grande! Les consistoires, luthérien et réformé, trouvèrent pour la première fois, qu'il valait la peine de s'unir pour une protestation contre cet envahissement formidable et cette non moins extraordinaire exclusion. Au même instant le *Moniteur* démentait tous les préliminaires, bien avérés pourtant, de la mesure projetée et citait parmi les aspirans reconnus à l'Ecole normale quelques protestans et un Juif. Reste à savoir si, le principe évité, on en évitera de même l'application.

Du reste, le clergé catholique ne cesse de se disputer. D'évêque à évêque ce sont continuellement des mandements passablement acerbes et tout-à-fait contradictoires; notamment sur la question brûlante de l'enseignement des classiques anciens. L'évêque d'Orléans est pour, si l'abbé Gaume est contre. Voici une pièce, curieuse s'il en fût et authentique, qui procède de l'évêque de Gap et qui montre par quel drôle de biais une idée peut entrer dans la tête d'un ecclésiastique, et même en sortir; elle est adressée à l'évêque d'Orléans :

« Monseigneur,

» Je crois en Dieu, créateur de l'univers, mais je ne crois pas à la

bonne foi de ceux qui veulent détruire l'*Univers* (le journal l'*Univers*).

» Je crois en Jésus-Christ, qui a établi son Eglise avec les docteurs chrétiens, et non avec les doctes du paganisme.

» Je crois au Saint-Esprit, qui a parlé par les prophètes et non par les sybilles.

» Je crois à la communion des saints, mais je ne veux pas être de celle de la *Gazette*, du *Siècle*, des *Débats*, de la *Presse* et du *Charivari*.

» Je crois à la résurrection des morts, mais je crains beaucoup celle des gallicans et des parlementaires.

» Je crois à la vie éternelle, mais je ne veux pas de celle des Champs-Elysées, quelque belle que la fassent les poètes payens.

» C'est-à-dire, Monseigneur, que je suis pour l'adoption des auteurs chrétiens dans une juste proportion, sans renoncer aux chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes soigneusement expurgés de ce qu'ils ont trop souvent de contraire aux bonnes mœurs et à la foi catholique. »

Quand on voudrait inventer une facétie sérieuse et des calembourgs de sacristie on ne réussirait pas ainsi. C'est une plaisanterie où la naïveté sauve le sacrilége, sans ôter l'étrange sel du grotesque qui surnage malgré le sujet si sérieux.

— Le fameux comte d'Orsay, le successeur de Brummel sur le trône de la mode et de la fashion, à Londres, vient de mourir ici, jeune encore, laissant de sincères regrets parmi les gens de lettres qui attendaient beaucoup de sa générosité bien connue et de sa place auprès du Président qui l'avait tout récemment nommé surintendant des Beaux-Arts, dans sa liste civile. Ils avaient été fort liés à Londres et dans un temps où le comte d'Orsay protégeait plutôt Louis-Napoléon. L'année est mauvaise pour les noms célèbres : Pradier, Burnouf, Feuchères, et, ces jours derniers, Tony Johannot (et tant d'autres qui ne nous viennent pas au courant de la plume); pris soudainement, morts presque sans maladie. Telle est l'inconnue sagesse qui dispose de nous tous, et qui disposa d'eux. Notre vie ici-bas n'a point de ligne inflexible, point de barrières sûres : puissance et pensée aujourd'hui, nous sommes poussière demain. Ah que du moins la vie invisible, qui se trace avec les pensées élevées ailleurs, s'enrichisse et s'agrandisse chaque jour pour se trouver enfin assez forte pour nous recevoir et nous retenir quand nous serons penchés à notre tour sur l'abîme que chaque homme doit un jour rencontrer sous ses pas.

Cela est certain. Oui, j'ose vous l'annoncer, ami lecteur, aussi hum-

blement que jadis un prédicateur à Louis XIV : oui, sire, nous mourrons *presque tous*. Le reste, ce qui paraît de nous et autour de nous peut n'être qu'apparence, mirage. Voyez Galilée ! il découvre que la terre tourne. Il a l'honneur et presque le martyre d'un apôtre de la vérité. Eh bien ! à ce que l'on vient de découvrir, il eut été brûlé pour un mensonge. La terre tourne, mais exactement à l'inverse de ce qu'il croyait et de ce que nous croyons. L'académie des sciences est en train d'examiner cela, tout de bon.

Pendant que nous sommes au chapître des découvertes mirobolantes, où des gens moins révérencieux que nous à l'endroit des grands journaux soupçonneraient de l'invention littéraire, nous dirons un mot, en passant, d'une nouvelle manière de se procurer de la soie qu'un docteur anglais exploite, à ce qu'on prétend, aux Indes. Il possédait trois grands lévriers lesquels, par aventure, mangèrent un soir d'une plante assez commune dans ce pays-là : ces chiens tombèrent tout de suite par terre comme morts et, le lendemain le docteur pensait n'avoir plus qu'à les faire enlever lorsqu'il les vit se relever et jeter par la gueule une bave si forte, si brillante et si continue que les plus beaux cocons de vers à soie n'ont qu'à se bien tenir. Le docteur refit l'expérience sur deux cents parias qui donnèrent de la soie aussi bien que des lévriers. Et voilà une industrie florissante ouverte à la spéculation.

— Qu'elles sont agréables à parcourir ces régions de la fantaisie qu'on appelle des faits, des histoires, des découvertes, des expériences ! Et l'histoire donc ? cette fantasmagorie suprême que chacun de nous regarde et interprête avec un verre d'optique différent, qui change comme un kaléidoscope au gré de la main impatiente. Mais qu'il est dur, ces perspectives aimables une fois traversées, d'arriver à un gros mur tout noir, cachot inflexible où la logique tient sous clef des idées et qui s'appelle : *La révolution sociale démontrée par le coup d'Etat du 2 décembre, par P.-J. Proudhon.*

Tant pis ! je tourne encore la tête au nom de Victor Hugo. Il est à Jersey, me dit-on, avec sa famille et va publier un livre sur le 2 décembre et un pamphlet intitulé : *Napoléon le petit.*

Pour vous, cher public, j'ai consciencieusement parcouru, page après page, le livre de M. Proudhon que, pour mon propre compte, malgré le talent incontestable, la renommée, la singularité, l'occasion, je n'aurais jamais ouvert. Absolument parlant, il n'est point au rang de ces astres suprêmes qui font la lumière et la portent dans toute une situation ; quoique ce soient là précisément son ambition et

sa prétention. Mais enfin, surtout comme surprenante exception au système de silence universel, cet ouvrage a droit de passer dans une chronique où se déroulent les curiosités, sérieuses ou non, du moment présent.

Prenez une de ces intelligences vigoureuses, pointues, logiques, orgueilleuses, qui s'enfoncent dans les théories au travers des faits, comme des coins d'acier dans le bois tendre; que cette intelligence soit française, c'est-à-dire imbue sympathiquement de l'atmosphère morale qui l'entoure, pratique et hardie, allant droit à la réalité visible, à l'utopie des formes, à la règle extérieure. Donnez à cette intelligence la force de raisonner toujours, à propos de tout et sur tout et de croire au raisonnement plus qu'aux choses et vous aurez les livres de M. Proudhon; le dernier comme les autres.

Le fond de sa philosophie est de détruire le sentiment religieux dans l'ame humaine comme ne correspondant à rien. Il procède, à cet égard, comme un homme affligé en naissant de paralysie aux paupières et qui, n'ayant jamais pu lever les yeux, nierait absolument le ciel, l'azur, et tout le monde supérieur. Il semble ignorer complétement, le malheureux, les besoins et les aspirations de toute ame un peu vivante ou plutôt ces besoins il les a transplantés sur la terre, dans une région fantastique où le bonheur des peuples s'accomplira sans recevoir aucune atteinte des passions et des misères individuelles. Car c'est là encore un autre côté de la vie et du cœur auquel M. Proudhon n'entend rien, qu'il ne voit pas, dont il ne tient nul compte, qui n'existe ni pour lui, ni dans son système.

Haine de Dieu et de toutes les idées qui se rattachent à lui; ignorance complète de la nature humaine; foi aux changemens sociaux pour tout régénérer; voilà les pôles entre lesquels, au travers des circonstances qui le balottent, se débat cet esprit sombre, acerbe et acharné. Il est aussi douloureux de le suivre que si, enfermé dans un cachot ténébreux, on entendait, pour tout bruit, des voix sinistres blasphémer toutes nos espérances, notre Christ-Sauveur, tout ce que nous avons jamais aimé, sur la terre et dans le ciel.

Ce sentiment de défi et de révolte, qui croit anéantir le monde supérieur en le niant, c'est malheureusement le cri de la multitude aussi bien que celui de M. Proudhon. L'antipathie la plus profonde existe, ici, contre la seule chose ou à peu près, qu'on y connaisse de Dieu, c'est-à-dire le prêtre et derrière le prêtre le jésuite.

« Sans que la révolution témoignât la moindre haine pour le culte, dit M. Proudhon, il y avait lieu de se demander, en 1848, si, d'après le principe de la liberté religieuse et le progrès de la raison publi-

que on devait entretenir plus long-temps, aux frais de la nation, un corps aussi redoutable que le clergé; si le temps n'était pas venu pour la société française de commencer la renonciation au culte considéré comme principe de morale et instrument d'ordre; s'il ne convenait pas à cette heure, dans l'intérêt des mœurs elles-mêmes, et sans dogmatiser aucunement, de transporter l'autorité religieuse au père de famille, comme on venait de transporter l'autorité politique au citoyen; d'apprendre aux masses que la prière n'est qu'un supplément de la réflexion, à l'usage des enfants et des simples; les sacrements et les mystères, une allégorie des lois sociales; le culte, un emblème de la solidarité universelle; de leur dire, enfin, que l'homme qui n'a de vertu privée, de fidélité aux engagements, de dévouement à la patrie, que par crainte de Dieu et peur du bourreau est tout simplement un scélérat? »

Antagoniste de la morale fondée sur des croyances religieuses, M. Proudhon l'est aussi, dans toutes les occasions, de la morale qui s'oppose au succès: cela est, du reste, conséquent. « Restez chez vous, dit-il, ames vertueuses; donnez à vos femmes et à vos enfants l'exemple quotidien de la modestie et du parfait amour; mais ne vous mêlez pas de politique. Il faut, demandez à ceux de 93, une conscience large, que n'effarouche point à l'occasion une alliance adultère, la foi publique violée, les lois de l'humanité foulées aux pieds, la constitution couverte d'un voile, pour faire la besogne des révolutions..... »

C'est à propos de ses amis de la Montagne, dans l'exposé historique de ce qui, suivant lui, amena le 2 décembre, que M. Proudhon trouve ces paroles significatives. En général, il n'a pas de tendresse pour les vaincus, même de son parti et ne se fait pas faute de réflexions impitoyables sur les hommes et leurs erreurs. En revanche, il est un peu fasciné par le pouvoir et son livre tout entier est destiné à montrer, dans le Président absolu et tout puissant, le représentant occulte de la force révolutionnaire qui peut bien méconnaître sa mission, mais qui ne la changera pas et sera soutenu ou renversé par elle. A l'appui de ce point de vue, il ramène tous les événements accomplis, avec un art merveilleux. Là où sa logique ne l'égare pas, il a des aperçus lumineux de bon sens.

« Le peuple est logique, non pas à la façon des philosophes qui distinguent et qui argumentent; il est logique comme le boulet qui sort du canon, comme le marteau de l'horloge, comme l'automate de Vaucanson. Comment eut-il pu s'opposer à l'entreprise de Louis Bonaparte? il lui aurait fallu, comme à Sganarelle, distinguer entre fagots et fagots, accepter le suffrage universel d'une main, repousser de l'autre la constitution de l'an 8; applaudir du cœur à la déconfiture de

la majorité réactionnaire, et soutenir du vote le principe de la représentation nationale : opérations subtiles, dont la masse est incapable..... Le peuple dit, le mot est historique : *Barbès a demandé pour nous un milliard aux riches ; Bonaparte nous le donnera !* Largesse! comme au temps des rois. C'est tout le socialisme du peuple..... »

« ..... Le peuple ingrat, infidèle à l'amitié, ne trouve à cette nouvelle (l'arrestation des Montagnards) que des railleries ignobles sur la perte des 25 francs. Les Montagnards étaient dépopularisés ; savez-vous pourquoi ? parce qu'ils étaient indemnisés. Le peuple, qui accueille sans sourciller une liste civile de 12 millions, attendu, dit-il, que cela fait aller le commerce, regarde l'indemnité de ses représentants comme un vol fait à sa bourse. 25 francs par jour ! des démocrates !..... La démocratie, c'est l'envie. » (!!).

« La nation française, qui a accompli déjà de si grandes choses, n'a pas atteint sa majorité. Des préjugés vivans, une éducation superficielle, donnée par la corruption civilisée plutôt que par la civilisation; de romanesques légendes, en guise d'instruction historique ; des modes plutôt que des coutumes ; de la vanité plutôt que de la fierté ; une niaiserie proverbiale, qui servait déjà, il y a dix-neuf siècles, la fortune de César autant que le courage de ses légions ; une légèreté qui trahit l'enfantillage ; le goût des parades et l'entrain des manifestations tenant lieu d'esprit public ; l'admiration de la force et le culte de l'audace suppléant au respect de la justice : tel est en raccourci, le portrait du peuple français. De toutes les nations civilisées, c'est encore la plus jeune : que fera cet enfant devenu homme !.... »

« ..... L'Empire ? On le dit, le gouvernement a l'air d'y croire. Il inclinerait peut-être à cette idée. Mais, reprendrai-je, prenez garde. Vous confondez votre tradition domestique avec votre mandat politique, votre extrait de baptême avec votre IDÉE. Une tradition, si populaire qu'elle soit, quand elle n'a trait qu'à la dynastie et ne se fond pas dans les tendances d'une époque, loin d'être une force vive, est un danger. On peut s'en servir pour escalader le pouvoir : elle est inutile pour l'exercer..... »

« Le Gouvernement provisoire, avec ses bulletins, avait fait de la nullité ; le 2 décembre, avec sa terreur, fait de la bascule. Toutes choses compensées, l'un n'avance guère plus que l'autre ; les mêmes difficultés, accompagnées des mêmes oppositions, subsistent. Le Gouvernement provisoire, ignorant la révolution, la laissait tomber ; le 2 décembre veut lui faire sa part, la soumet à ses vues, et de fait l'escamote. Le Gouvernement provisoire s'en est allé ; le 2 décembre ne se soutient déjà plus que par la force. Mais la force qui ne sait que contraindre au lieu de créer engendre la haine, et la haine est le salpêtre qui fait sauter les gouvernements. Puisse ne pas l'éprouver à ses dépens et à nos frais Louis-Napoléon !.... »

Ce que reproche M. Proudhon au Président est donc ce système de bascule par lequel il contient les partis et leur accorde ou refuse tour à tour la prépondérance; mais surtout c'est ses concessions au clergé catholique. Il ne trouve pas non plus que les réformes financières aient été assez loin. « Aussi, dit-il, malgré les provocations de l'Elysée et grace au décousu des décrets de finance, l'exemple du gouvernement est médiocrement suivi; tandis qu'il se lance dans les entreprises, les producteurs, qui ne voient ni plan ni issue, travaillent exclusivement sur commandes, et la nation vit au jour le jour!.... »

La guerre à l'Angleterre par des moyens pacifiques, le *libre échange*, etc.: la *propriété libre;* le *travail libre; la distinction naturelle égalitaire et libre;* telles sont les routes dans lesquelles M. Proudhon voudrait que le Président fît marcher la France.

« Résoudre la bourgeoisie et le prolétariat dans la classe moyenne; la classe qui vit de son revenu et celle qui vit de son salaire dans la classe qui, à proprement parler, n'a ni revenu ni salaire, mais qui invente, qui entreprend, qui fait valoir, qui produit, qui échange, qui seule constitue l'économie de la société et représente véritablement le pays: tel est, avons-nous dit, la véritable question de février. »

La révolution sociale, formulée par des conditions économiques entièrement nouvelles et réalisée par l'avénement du 2 décembre, si le Président le veut, voilà le but du travail de M. Proudhon. Il a une certaine confiance en Louis-Napoléon, mais beaucoup d'antipathie pour son entourage. Au milieu de ses calculs logiques et passionnés, il oublie cependant que dans un homme il y a, non-seulement les idées, les volontés, mais aussi le caractère: or, d'après ce qui paraît des besoins aristocratiques du Président il est fort peu probable qu'il se trouvât fort à l'aise dans la république sociale de M. Proudhon.

Paris, ce 14 août.

SUISSE.

Porrentruy, 12 août 1852. — La Société jurassienne d'émulation aura le mois prochain sa réunion annuelle dans le district de Courtelary; je vais compléter le tableau des études présentées durant la période de 1851-52 par un rendu-compte sommaire des travaux du trimestre écoulé.

Histoire. — Cette branche aura la plus large part dans ce bulletin, comme elle l'a eue dans les dernières séances de la Société; on peut même dire, sans exagérer, qu'à elle seule elle les a remplies exclusivement. Les hommes de science savent de reste tout l'intérêt qui s'attache à une découverte archéologique de quelque importance pour le pays, et c'est le cas ici. En juin dernier M. de Maupassant présenta à la Société deux objets trouvés par lui à Monterrible, en dirigeant des fouilles sur ce plateau, où il y eut une station romaine. Ces objets consistaient en une *inscription romaine* et en un *Mercure* en marbre d'un travail remarquable. L'inscription surtout fournit matière à bien des discussions, bien des hypothèses. Je la copie; elle fixera l'attention des archéologues suisses:

LAB. L. JUL. CAES.
TRIB. POTEST. IV.
H. P. II. C. L. XIV. P. S. C.
INV. JOV. STAT.

La pierre de l'inscription est en spath calcaire, confusément cristallisé; elle est partagée en deux morceaux d'inégale grandeur, et dans un parfait état de conservation. MM. Trouillat, Péquignot, Dupasquier, présentèrent chacun un rapport sur l'inscription. M. Trouillat, après avoir décrit ses caractères extérieurs, en a examiné la signification, et a proposé de la lire de la manière suivante: *Labieno legato Julii Cæsaris tribunitia potestate quarto hoc posuit secunda cohors legionis XIV post senatus consultum invocandi Jovem statorem;* il a exposé ensuite le rôle joué par Labiénus dans la guerre des Gaules, et noté son séjour dans la Séquanie. M. Péquignot a ajouté quelques observations au rapport précédent; il a déterminé l'époque où la quatorzième légion est venue dans la Séquanie, et celle à laquelle il faudrait faire remonter l'inscription, à la suite de la septième campagne. M. Dupasquier a proposé cette variante à la version de M. Trouillat: *post supplicationes constitutas invicto Jovi statori;* il a rappelé l'action intentée par Labiénus à Rabiérus, éclairci la question du quatrième tribunat, et en suivant Labiénus dans toutes les campagnes des Gaules, en précisant la date de la formation des diverses légions, discuté la possibilité de la présence de cohortes de la quatorzième sur le Monterrible. — M. Schirmer a présenté un rapport artistique sur le Mercure, et fait le fac-simile de l'inscription, qui sera joint à une petite publication que la société prépare sur la découverte de M. de Maupassant.

Si, vu son importance, l'*inscription* absorbe presque tout l'espace dont nous pouvons disposer dans ce bulletin, en faveur des études historiques, nous n'en devons pas moins signaler deux autres travaux. L'un de M. Péquignot, qui, dans une analyse des *sources de*

l'histoire du grand duché de Baden, par M. Monney, nous a révélé des traits curieux sur la vie intérieure, les finances, la vie intellectuelle de ce pays à dater de l'époque celto-romaine jusqu'au dix-neuvième siècle. Un point important établi par M. Monney, c'est l'origine romaine et non germanique des institutions féodales. — L'autre travail de M. Guerne est la continuation de son *Histoire de la Prévôté :* les pages qu'il a lues traitent de la lutte existant au seizième siècle dans cette contrée entre l'influence religieuse du prince évêque de Bâle, et celle de Berne ; elles témoignent aussi de la persistance des Prévôtois à réclamer leurs actes de franchises.

Littérature — Les discussions naturhistoriques semblent avoir détourné les sociétaires des études littéraires proprement dites : aussi n'en avons-nous que peu à mentionner. M. Viguet seul a cultivé la poésie. C'est de Genève, sa patrie, qu'il avait quittée momentanément pour notre Jura, que ce sociétaire nous envoie un souvenir de son séjour parmi nous. Les *Ruines de l'abbaye de Moutier* se recommandent par le culte du passé et l'inspiration élevée du poète. — M. Isenschmid a préparé une nouvelle étude pour les *Alpenrosen de* 1853. Cette fois la Suisse allemande fera connaissance avec Porrentruy ; c'est l'*Ajoie* que M. Isenschmid a choisie pour son *Excursion*. — M. X. Kohler a lu un nouveau fragment de son *Histoire de la poésie dans l'Évêché ;* en esquissant l'état de notre théâtre au dix-septième siècle, il a analysé une pièce curieuse, la *Comédie de Saint Pantale*, espèce de mystère, joué à Porrentruy, en 1653, au sacre du prince de Schönau.

Grâce à M. Fallet, la *philologie* et la *philosophie* ont été représentées dans la société. Des rapprochemens ingénieux distinguent son *Etude sur la langue amharique*. Un travail sur la même langue : *Index vocabulorum amharicorum, quæ in Ludolfi lexico desiderantur* est destiné à compléter l'ouvrage de Ludolf des mots du Nouveau Testament qui y manquent. — Dans une Etude sur la *Philosophie de Hegel*, M. Fallet trace l'histoire de la philosophie en Allemagne depuis Leibnitz jusqu'à nos jours, en expose les développemens successifs, et arrive à comparer le mysticisme de l'auteur allemand aux dogmes de la révélation, en établissant la différence qui résulte pour le bien des âmes entre un système humain qui porte le caractère du fatalisme et l'œuvre divine que nous a apportée le Christ.

Sciences physiques et naturelles. — Quelques travaux seulement ont été présentés pendant ce trimestre, travaux se rapportant à des branches très-variées. M. Thurmann a mis sous nos yeux les premières épreuves coloriées géologiquement de la *Carte du Jura oriental* gravée par M. Froté, et accompagnée de nombreuses coupes de toute la largeur de ses parties du Jura. — M. Chappuis a communiqué à la Société les résultats de plusieurs *analyses chimiques* de roches jurassiques des environs de Porrentruy, qui ont fourni plusieurs conséquences intéressantes ; ainsi, diverses roches oxfordiennes que l'on regarde

comme aluminifères, n'ont point offert d'alumine. M. Belrichard a présenté deux rapports sur des sujets agricoles; le premier sur le *semoir de Genève*, qui semble le plus convenable aux terrains inclinés de nos vallées jurassiennes : le second sur les avantages de la *charrue Dombale,* avantages démontrés par l'expérience; cette charrue, perfectionnée par M. d'Erlach d'Hindelbank, serait introduite avec profit dans notre Jura. — M. Gouvernon a lu quelques pages, d'un intérêt pratique, sur la *fabrication du savon.*

En terminant le rendu-compte des travaux de la Société, je dois dire un mot sur les bons rapports qu'elle entretient toujours avec ses voisins de la frontière française. La Société scientifique de Montbéliard avait en mai dernier sa réunion annuelle : une députation de Porrentruy y assista; elle y reçut le meilleur accueil, et eut à se louer de son voyage au point de vue de la science, car les travaux soit historiques, soit scientifiques, présentés à la séance, portaient le cachet d'une étude persévérante et consciencieuse. — Un autre fait qu'il importe de signaler, est la sympathie que la Suisse allemande commence à vouer à notre association romande; la *Nouvelle Gazette de Zurich* en consacrait l'expression dans un article bienveillant publié il y a quelques semaines.

Si la Société a vu s'achever cette année sous de favorables auspices pour son avenir, elle a eu cependant à déplorer quelques pertes sensibles. Un de ses travailleurs les plus actifs, M. Fallet, vient de quitter sa patrie pour retourner en Russie, d'où il nous avait apporté déjà quelques richesses littéraires et philologiques. Nous espérons que l'éloignement ne l'empêchera pas de nous donner de temps à autre quelques signes de vie bien précieux. La mort aussi a frappé deux sociétaires, dont le concours était utile à notre œuvre : M. Champion, prêtre instruit et éclairé, qui des premiers faisait inscrire son nom sur notre bannière intellectuelle, et M. Feusier, jeune homme plein d'espérance, dont les travaux littéraires et philologiques avaient été remarqués. Nous espérons que les manuscrits nombreux que M. Feusier a laissés seront utilisés un jour; il y a là matière à une publication intéressante, qui présenterait notre compatriote sous un aspect nouveau, et témoignerait de la richesse de ce talent, auquel il n'a manqué pour s'épanouir tout-à-fait qu'un air plus calme, et une préoccupation moins grande de nos luttes politiques.

— La dernière exposition de Paris a réservé une place d'honneur à un de nos artistes jurassiens, le graveur Plée. Les journaux ont parlé de lui avec éloge; et le burin qui avait si bien rendu le *Président Duranti* de Paul Delaroche et la *Judith* d'Horace Vernet, vient de reproduire, avec non moins de bonheur, trois vierges de Raphaël. Ces gravures qui font partie de l'album du grand peintre italien, qu'édite

Furne, se distinguent par l'interprétation intelligente et fidèle de l'œuvre du maître inimitable.

— Nous avons déja parlé des études de M. Parrot sur les hiéroglyphes égyptiens; il les a continuées depuis lors et a traduit encore, toujours au moyen du chaldéen, l'inscription de l'*obélisque d'Héliopolis*. Cette inscription, répétée quatre fois sur les quatre faces du monument, et publiée dans l'*Egypte pittoresque*, n'a jamais paru en français. Voici la version de M. Parrat : « Horus, bonheur et félicité » avec lui le prince de la nation bien aimée, le roi Derek : que la force, » la bienveillance, la félicité et la joie soient avec lui. Au roi défunt » Osordasen, pour lui offrir un don qui signale le désir *de le voir* heu- » reux, immortel et honoré, le roi Dorek a élevé cet obélisque; il a » construit ce monument de son hommage pour durer à perpétuité. » Ce monument est un des plus anciens de l'Egypte. Il serait vivement à désirer que M. Parrat continuât ses recherches philologiques, précieuses sous tant de rapports. * * *.

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE A ORBE.

Comme nous l'avons annoncé dans une des *Revues* de cette année, c'était à Orbe que la Société d'histoire de la Suisse occidentale ou romande avait donné rendez-vous à ses membres dans sa dernière séance tenue à Lausanne. Malheureusement, en fixant au 4 août l'époque de cette réunion, elle ne pouvait disposer du temps qui a été mauvais avant, pendant et après cette journée. Néanmoins les sociétaires ont fait contre fortune bon cœur ; seulement ils se sont trouvés au rendez-vous un peu moins nombreux que d'habitude. Comme il arrive souvent en pareil cas les plus éloignés ont été les plus exacts. Plusieurs Fribourgeois s'étaient rendus à Orbe pour visiter en frères et en amis de la science historique ce baillage qui jadis était leur sujet. Lausanne, Morges et quelques autres localités avaient fourni un nombreux contingent. Parmi les assistans étrangers on a remarqué M. le comte de Gasparin, ancien pair et un moment ministre du roi Louis-Philippe, membre de l'Institut et économiste distingué. Le public d'Orbe s'est porté en grand nombre dans la grande salle de l'hôtel-de-ville que l'autorité locale avait fait préparer pour cette séance. Les dames n'ont pas fait défaut, et ont montré jusqu'à la fin une persévérance qui fait honneur à leurs goûts littéraires.

Il est certain que peu de villes en Suisse avaient plus de titres que celle d'Orbe à réunir dans ses murs les hommes qui s'occupent de

l'histoire nationale. Il n'en est point peut-être qui ait été témoin de plus grands événemens et dans des temps bien anciens. En effet, l'histoire d'Orbe finit quand commence celle de beaucoup de grandes villes d'Europe. Sans parler des temps antérieurs aux Romains, quelle ne devait pas être l'importance de l'antique *Urba* à en juger par les nombreux débris, les beaux pavés de mosaïque, que l'on trouve sur son emplacement où passe maintenant la charrue du laboureur et où le vigneron cultive des plantations de vigne. Après la chute de l'empire romain, à l'époque mérovingienne, puis sous les rois carlovingiens, Orbe prend plus de consistance encore. Nous ne saurions mieux faire, pour donner une idée des faits généralement très peu connus qui se rapportent à cette cité, aujourd'hui si modeste, que de tracer rapidement son histoire telle qu'elle a été exposée dans un mémoire du plus grand intérêt qui a été composé par M. de Gingins-Lasarra, et que M. le Dr Verdeil, en l'absence de son savant auteur, a lu à la Société d'histoire devant un nombreux public.

L'existence de l'ancienne ville romaine d'*Urba* est prouvée par divers témoignages irrécusables. Elle formait sous les romains la station intermédiaire entre le lac Léman et la ville d'*Ariorica* (Pontarlier). Cette ville, aujourd'hui détruite, s'étendait au nord et au nord-ouest de la ville actuelle. La résurrection de la première Orbe, détruite par les Barbares, est attribuée à Gontran, roi de Bourgogne. Le château d'Orbe, dont il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges, servit de résidence aux ducs ou *Patrices* de la Transjurane. Sa situation sur une colline escarpée en faisait comme une védette à l'entrée du Jura. Après la chute des Mérovingiens et la suppression de la dignité de *Patrice*, Orbe continua de servir d'hôtellerie *(Tabernæ)* aux pèlerins qui allaient à Rome.

Sous les rois carlovingiens, Orbe fut plus d'une fois le théâtre des conférences des souverains de cette seconde race. Ils y discutèrent les questions territoriales les plus importantes. En 856, les trois fils de Lothaire, Louis II, Lothaire et Charles, y arrêtèrent le partage des Etats que leur père avait gouvernés.

En 864, Lothaire le jeune, auquel le château d'Orbe appartenait, y eut une entrevue avec l'empereur Louis II, son frère aîné, pour régler le partage du royaume de Provence, qui était la part de Charles leur frère cadet, mort l'année précédente. C'est sur la plaine qui s'étend au nord du château d'Orbe, du côté de Valeyre, que le duc Hubert, gouverneur de la Transjurane, livra en 866 une bataille au comte Conrad, où il fut tué, événemens qui fixèrent dans ce pays le vainqueur dont le fils monta sur le trône du second royaume de Bourgogne sous le nom de Rodolphe Ier. Le même roi Lothaire séjourna encore à Orbe en 869 dans le dernier voyage qu'il fit en Italie. Charles-le-Chauve s'y arrêta en 877 en se rendant à Rome pour y prendre la couronne impériale. Charles-le-Gros y eut aussi une dernière entre-

vue avec les deux fils de Louis-le-Bègue pour concerter les mesures à prendre contre le duc Boson qui venait d'être proclamé roi de Bourgogne dans le synode de Mantaille près de Vienne en Dauphiné.

Orbe alors n'était pas encore une ville *(oppidum)* mais simplement une bourgade ouverte *(Locus publicus)*, près duquel était le château fortifié *(Castrum)*. Ce bourg était une propriété régalienne *(villa regia)*, d'où dépendaient de nombreux villages, des terres cultivées et de vastes forêts, s'étendant à l'orient jusqu'aux marais d'Entre-Roches. Les dons faits au monastère de Romainmotier restreignirent beaucoup ce domaine royal. Les colons qui la cultivaient *(fiscalins)* étaient presque dans la condition des hommes libres et au-dessus des serfs.

Probablement le premier château d'Orbe fut détruit par les bandes allemandes, car Rodolphe II, vers l'an 912, résidait de préférence à Chavornay dans un manoir champêtre. Conrad-le-Pacifique fit réparer le château au dixième siècle pour servir de refuge contre les Hongrois et les Sarrazins Les avoués ou protecteurs du couvent de Romainmotiers, résidaient à Orbe comme le prouve le cartulaire de ce célèbre prieuré. Plusieurs chartes de Rodolphe III sont aussi datées de ce lieu. L'impératrice Adélaïde, sa tante, y fit un séjour quand elle vint dire un dernier adieu à son pays natal. C'est à Orbe qu'elle réconcilia le faible Rodolphe avec les seigneurs transjurains. Elle fit d'abondantes aumônes aux habitans, imitant en cela la pieuse reine Berthe, sa mère.

Au XIme siècle, Orbe était le chef-lieu d'un des quatre districts *(pagi)* du pays de Vaud. Ce district s'étendait d'Entre-Roches aux confins du canton actuel de Neuchâtel. C'était le *pagus Ebrodunensis* ou la vallée d'Yverdon, en réminiscence de cette ville, jadis la première de la contrée. C'était à Orbe que se tenait les assises *(Mallis)* de ce quartier. On a la notice d'un *Plaid* tenu à Orbe en 1001 par Adalbert de Grandson, comte du palais de Rodolphe. L'assemblée des *primats* du pays fut colloquée à Orbe jusqu'à l'établissement du régime féodal.

Tout prouve que l'ancienne *ville royale* d'Orbe était beaucoup plus grande que la ville actuelle. Les donations faites avec tant de prodigalité par les rois rodolphiens aux abbayes de Payerne et de Romainmotiers avaient rendu ces deux maisons religieuses propriétaires d'une bonne partie de son territoire. Les divers quartiers étaient séparés par des vignes. Tous ensemble prenaient leur nom de la rivière d'Orbe *(Urba)* qui les enveloppait de trois côtés dans son rapide contour. Ce qu'on appelle les *Granges d'Orbe* portait le nom de *Vicus Tabernis* ou *Tavellis*. C'étaient les quartiers inférieurs. La rivière, à partir de l'endroit où elle recevait l'eau du *Talent*, prenait le nom de *Thele* (Thielle). L'église de Saint-Martin, détruite au XVIme siècle, était dans cette ville inférieure. L'ancienne voie romaine qui traversait le

marais avait rendu nécessaire la construction de nombreuses hôtelleries ; de là ce nom de *Taberna*. Le château situé sur le plateau supérieur formait une forteresse féodale entourée d'épaisses murailles. L'église paroissiale de la ville d'Orbe actuelle fut fondée vers 1050 sous l'invocation de Notre Dame *(Beatæ Mariæ)*. Les fondateurs *(Widon* et ses deux filles, Beliarde et Cécile, d'une des principales familles de la contrée) y joignirent un hospice *(Hospitalis Beatæ Mariæ Urba)*. Cette fondation, l'une des mieux rentées du pays, détermina sur la portion élevée de la colline la fondation d'un nouveau bourg qui absorba celui des Tavernes. Il s'étendait jusqu'à la rue qui forme l'avenue actuelle du pont d'Orbe, construit récemment. L'ancien pont n'existait pas encore en 1049. La première mention en est faite dans un titre du commencement du XIIme siècle. Les religieux de Mont-Benoit en Franche-Comté obtenaient par cet acte la franchise du péage sur ce pont.

Après l'extinction de la famille rodolphienne, la Transjurane passa aux empereurs germaniques. Orbe et Yverdon continuèrent néanmoins à faire partie de la patrie de Vaud *(Comitatus Waldensis)*. Ce ne fut qu'après la mort tragique du duc Rodolphe que ce territoire fut réuni au comté de *Warasch* ou de Haute-Bourgogne.

Quand l'empereur Henri IV alla en Italie pour faire lever l'interdit fulminé contre lui par Grégoire VII, il se vit forcé, en 1076, par la révolte de ses sujets de Souabe et de la Bourgogne allémanique, de passer par la Franche-Comté pour se frayer une route à travers le Saint-Bernard. On a lieu de croire que ce fut alors que cet empereur donna le château et la seigneurie d'Orbe au comte de Bourgogne, Guillaume-le-Grand, qui l'avait accompagné dans ce voyage jusque sur les bords du Léman. Ce comte était recteur impérial dans cette partie de la Transjurane et avoué des monastères de Romainmotiers et de Payerne. Les *ministraux* de la terre royale d'Orbe assistaient alors aux plaids tenus à Besançon. Les domaines des comtes de Bourgogne, par le mariage de Renaud II, fils de Guillaume, avec la fille unique de Conon, comte d'Oltinguen, s'étendaient jusque dans le Vully *(Pagus Vuillacensis)*.

Le comte Raymond avant de partir pour la croisade, résigna sa charge d'avoué de Romainmotiers, et le prieur en investit Burchard de Gumöens. Ce comte donna à ce prieuré le domaine utile ou la propriété du bourg supérieur d'Orbe. Le prieur Etienne, par reconnaissance, lui fit don d'une huile excellente *(huilam unam optimam magni pretii)*. Cependant le comte conserva la haute juridiction dans la ville haute. Cet abandon du domaine utile avait pour but de soustraire les habitans aux vexations des *ministraux* ou officiers de la seigneurie qui étaient le *vidame* ou lieutenant du prince, remplacé plus tard par le châtelain, et le *major* ou maire d'Orbe qui percevait

es revenus dans la ville basse. Le premier de ces deux offices était héréditaire dans la famille de Gumoëns : et le second dans celle d'une famille qui avait adopté le nom d'Orbe comme nom de famille, et dont plusieurs membres portaient le nom de Chevaliers (milites) d'Orbe et d'Arnay. Au XIIme siècle, on trouve à Orbe et aux environs des nobles de Tramelay, de Pontarlier, de Cicon, de Chaffoy.

Les chevaliers d'Arnay, de Chavornay, de Bovers, de Chatillon ou de Montcherand, de la Roche (de Rupe), de Beaulmes, etc., formaient le contingent armé de la seigneurie d'Orbe et la cour des vassaux en temps de paix.

La lignée de Rainaud II s'étant éteinte par la mort de son petit-fils Guillaume IV, l'*Enfant*, assassiné à Payerne en 1127, les domaines des comtes de Bourgogne en deçà du Jura passèrent à la branche cadette de ces comtes, soit à Raïnaud III appelé le *Franc-Comte*. L'empereur Lothaire II lui disputa cet héritage et en investit Conrad de Zæringuen. Orbe fut plusieurs fois exposée aux désastres de la guerre que se firent les deux prétendans.

La fille de Rainaud III, Béatrix, épousa en 1156 l'empereur Frédéric Barbe-Rousse, ce qui réunit les droits patrimoniaux de cette princesse aux droits de suzeraineté de l'empereur sur ce comté.

Le château d'Orbe était le boulevard avancé de la Franche-Comté contre les possessions des Zæringuen. L'empereur, se méfiant de l'ambition des recteurs de cette maison de Zæringuen qui occupaient Moudon et Yverdon (?) investit de la garde de ce château Amédée II, sire de Montfaucon, comte de Montbéliard, conjointement avec les comtes Palatins de Bourgogne, issus de Béatrix.

Vers 1255, Amédée III de Montfaucon acquit de Hugues de Châlons et d'Agnès de Méranie, sa femme, la portion de la seigneurie d'Orbe qui appartenait aux comtes Palatins, sous la réserve de la mouvance de cette seigneurie au profit de ces comtes. C'est ainsi qu'Orbe, passant aux Montfaucon, devint un fief de la Franche-Comté enclavé dans la Transjurane. Cette terre fut privée alors de sa prérogative de terre royale ou de fief immédiat de la couronne impériale qu'elle avait eue par l'effet de la donation de l'empereur Henri III au grand comte de Bourgogne.

Dès-lors Orbe fut un simple fief non titré jusqu'à la conquête des Suisses dans la guerre de Bourgogne contre Charles-le-Téméraire. Elle fut cédée par les confédérés aux deux Etats de Berne et de Fribourg et réunie à celle d'Echallens, elle composa un baillage mixte gouverné alternativement par ces deux cantons. Le château d'Orbe ayant été entièrement ruiné par les Suisses, le baillif résidait dans celui d'Echallens.

A l'époque de la Réforme Orbe comptait sept églises, savoir la Grande-Eglise, Sainte-Claire, celles de l'Hôpital, de Saint-Eloi, de Saint-Martin, de Saint-Germain et de Notre-Dame des Vignes *(extra-*

muros). De toutes ces églises, comptant ensemble vingt-six autels, celle du haut de la ville est la seule qui soit encore debout. C'est celle de Notre-Dame fondée au XIme siècle, comme nous l'avons dit. C'était une succursale de Saint-Germain qui était l'église patronale. Elle était desservie par les religieux de Romainmotiers. L'église de Saint-Germain était située sur l'emplacement du cimetière actuel d'Orbe. Elle est mentionnée comme paroissiale dans le Cartulaire de Lausanne dressé vers 1228. Auparavant c'était une succursale du prieuré de Beaulmes. Elle fut détruite en 1554 quand la catholicité fut abolie à Orbe.

La première basilique chrétienne de la localité paraît avoir été *Notre-Dame des Vignes*. On voit par ce résumé d'un travail substantiel de M. de Gingins, constamment appuyé sur des documens authentiques, que nous n'avions pas tort d'insister en commençant sur l'importance historique de la ville d'Orbe.

L'auteur de ce compte-rendu avait fait choix, pour lire à la Société d'histoire romande ce jour-là, d'un mémoire qui a trait aussi à l'ancien baillage d'Orbe et aux baillages vaudois environnans.

En 1733, soixante et dix pères de famille ou habitans des villages qui sont au pied du Jura, sous la conduite d'un ministre de Beaume, partirent pour la Caroline du sud pour aller y fonder, avec le colonel Pury, père du célèbre bienfaiteur de Neuchâtel, la colonie de Purisbourg, qu'on appelle aujourd'hui Parisbourg, ce qui prouverait que ses habitans actuels n'ont pas gardé un grand souvenir du fondateur de leur ville. Ce ministre, arrivé en Amérique, s'empressa d'écrire en Suisse pour faire l'historique de sa traversée, des projets des colons venus avec lui, de leurs espérances, des dispositions des Indiens et des Anglais à leur égard. Ce récit véridique et naïf a été accompagné de réflexions préliminaires sur l'esprit d'émigration qui de tout temps a paru propre aux habitans de la Suisse, depuis les temps des Helvétiens, et sur les principes économiques qui guidaient en pareille manière les anciens gouvernemens des cantons et entre autres celui de Berne (1).

M. Troyon, rapporteur de la commission des antiquités, a présenté des haches antiques en bronze trouvées à Echallens et à Bex. Il a saisi cette occasion pour faire une savante exposition de tous les systèmes mis en avant par les archéologues et les antiquaires sur ces instrumens et leurs usages. Les uns veulent y voir des armes de guerre, d'autres des ustensiles réservés exclusivement aux sacrifices, d'autres de simples haches employées pour les usages domestiques. Un professeur allemand, M. Oken, a été jusqu'à dire que ces haches, généralement de petites dimensions, avaient été inventées et

(1) Nous publierons le travail de M. Gaullieur dans un des prochains numéros de la *Revue Suisse*. *(Note de la Rédaction.)*

employées par les anciens exclusivement pour tuer les éléphans! M. Troyon a très sagement fait observer que ces haches, ciseaux ou coins de bronze ou de silex, que l'on retrouve dans presque toutes les contrées de l'Europe, étaient probablement consacrées, chez des peuples primitifs et qui avaient un nombre très limité d'instrumens, aussi bien à des usages religieux qu'à des usages civils et domestiques. Ces objets ont pénétré dans nos contrées d'orient en occident et ont pénétré en Europe, au nord par la voie du Caucase vers la Baltique et au midi par le littoral découpé de la Méditerranée. Le centre de l'Asie paraît être leur point de départ. On les retrouve au reste en Amérique et dans l'Océanie.

M. François Forel a présenté des médailles trouvées dans des démolitions à Denens. L'une est espagnole et porte une tête de bœuf. Elle appartient à la colonie romaine ou *Municipium* de Calaguris (Calahora). Dans la même localité on a trouvé aussi un sceau en métal portant l'écusson à la croix de Savoie, traversé par la barre de bâtardise. Il porte l'inscription S. PERO. D. COMPEYS. On sait que la puissante famille savoisienne de Compeys, qui joue un grand rôle dans l'histoire de la Savoie et du Piémont, a possédé la seigneurie de Denens.

M. Vulliemin, président de la Société, a lu une notice très intéressante sur les premières années du doyen Bridel, le père de tous ceux qui, chez nous, s'occupent de l'histoire nationale. Dans une autobiographie, remise par M. Bridel à M. Vulliemin lui-même, l'auteur du *Conservateur suisse* a retracé les impressions de son enfance et de son adolescence. M. Vulliemin a complété ces réminiscences par le récit de ses propres conversations avec le doyen Bridel qui déployait dans ses entretiens un heureux mélange de naïveté presque enfantine, de malice, de gaieté et de philosophie.

M. Vulliemin a annoncé que la publication des cartulaires des Chartreuses d'Oujon et de Haut-Crêt, qui font partie des mémoires de la Société, était achevée. Ce volume sera suivi du Cartulaire de la maison religieuse de Montheron. On sait de quelle importance sont aujourd'hui ces recueils de diplômes et ces copies de chartes antiques, faites dans des temps reculés pour constater les droits et les propriétés des monastères. Avec ces cahiers poudreux de parchemin on reconstitue toute l'histoire du pays et des familles à l'aide des noms de lieux et de personnes que l'on trouve consignés dans les transactions.

La Société a profité du temps qui lui restait jusqu'au moment du dîner pour visiter les antiquités d'Orbe et des environs. Puis les sociétaires ont repris en divers sens le chemin de leurs demeures en se donnant rendez-vous à Lausanne le printemps prochain..

E.-H. Gaullieur.

POÉSIE.

I.

LA FEMME DU MARCHÉ

PAR LA VILLE.

(TRADUIT DE HÉBEL)

Je viens de chez monsieur le conseiller ; tout brille,
C'est vrai, chez ces messieurs ; pourtant on y sourcille
D'ennuis tout comme ailleurs ; — *au poisson ! au poisson !* —
Partout, en fait d'ennui, c'est la même chanson.

A la ville, on dirait que tout est à merveille,
Tant, de ces beaux messieurs, le ton nous émerveille ;
Et pourtant bien souvent, — *aux poulets ! aux poulets !* —
Combien de lourds chagrins dans les plus beaux palais !

Ici l'on ne doit pas être au mieux, je suppose,
Pour travailler ; chez nous, ma foi, c'est autre chose,
On a le soleil, l'air, les fleurs, — *au miel ! au miel !* —
Et les étoiles d'or la nuit tout plein le ciel.

Et dès le point du jour, dans nos prés remplis d'herbe
Et de parfums si doux, cela devient superbe ;
Si bien que l'on croirait, — *aux radis ! aux radis !* —
Si bien que l'on croirait qu'on est en paradis.

Tous les petits oiseaux pensent aussi de même,
Car dès l'aurore ils sont dans une joie extrême
Sous les arbres en fleurs ; — *aux oignons ! aux oignons !* —
Comment se plaindre avec de pareils compagnons ?

Et l'on prend bon courage, et l'on se dit encore :
C'est tout de même heureux que Dieu fasse une aurore,

Car il pourrait l'omettre, — *aux œufs frais! aux œufs frais!* —
Sans que nous ayons droit de murmurer après.

Ici que de volets fermés et de fenêtres
Dont les rideaux épais se croisent sur leurs maîtres;
Ici tout dort encor, — *aux citrons! aux citrons!*
Tandis que dès long-temps nous autres nous courons.

Ils sentent bien cela, ces gens; à la campagne
Aussi pendant l'été, suivis de leur compagne,
Viennent-ils s'égayer;— *aux choux blancs! aux choux blancs!*—
Et nos vins durs alors leur semblent excellents.

Ils se donnent, ces gens, des mines d'importance,
Et nous tiennent toujours à trois pas de distance;
Et cependant mon homme, — *au cresson! au cresson!* —
Mon homme en vaut bien quatre au moins de leur façon.

S'ils sont riches, pardine! est-ce qu'on le demande?
Pour leur argent leur bourse est à peine assez grande.
Un kreutzer, j'en suis chiche, — *aux cassis! aux cassis!* —
Eux ne parlent que d'or, car ils en sont farcis.

A table, tous les jours, vraiment on les régale
A *bouche que veux-tu*? de plats que rien n'égale,
Gibier, poissons, pâtés, — *haricots! haricots!* —
Leur table est à l'étroit pour tous ces bons fricots.

Et leur habillement, il faut voir quelle mise!....
Comment tant de richesse est-elle donc permise?
S'ils voulaient échanger, — *au cresson! au cresson!* —
Je leur céderais bien mes nippes, sans façon.

Pourtant, quand on n'a pas l'âme bien satisfaite,
A quoi bon tous ces plats et ces habits de fête;
Ce n'est pas la richesse, — *au cerfeuil! au cerfeuil!* —
Qui fait faire à la chose un plus riant accueil.

Quand on est pauvre, hélas! du moins on se console
En se disant: je n'ai pas peur que l'on me vole;
De bien peu vit le pauvre, — *au cumin! au cumin!* —
Et nous allons pourtant notre petit chemin.

Pensons un peu qu'au bout viendra la fin finale.
Après toutes les nuits luit l'aube matinale,
Et du ciel Dieu voit tout : — *au persil! au persil!* —
Prenons par la ruelle à droite que voici.....

MAX. BUCHON.

II.

LA MORT DU CHASSEUR.

La foule suit la bière, et le chien le premier,
Flairant le drap de deuil, tenant l'oreille basse.
— Tous deux ne suivront plus l'agreste et frais sentier,
Lorsque le vent d'automne a ramené la chasse,
Lorsque, dans la forêt foisonnant de gibier,
Le chien jappe, se dresse et vole sur la trace,
Et que le son du cor, s'élançant pur et clair,
Vibre joyeusement dans les plaines de l'air.

Quel bonheur, quelle paix enivrante et sereine,
Quand, après la fatigue et la course du jour,
Le chasseur et son chien vers la maison lointaine
Prenaient, le cœur léger, le chemin du retour!
L'ombre pur du soir s'abaissait sur la plaine, —
Et, le cœur tressaillant de doux pensers d'amour,
Le chasseur voit enfin, par les ombres voilée,
Sa petite maison au fond de la vallée.

La femme ouvre la porte. Aboyant et joyeux,
Le chien bondit. La flamme éclaire à grand bruit l'âtre;
La blanche nappe est mise, et le vin savoureux
Brille; le repas fume. — Et la lune rougeâtre
Se lève à l'horizon; sous le ciel nuageux,
On entend au dehors le chant lointain du pâtre,
Et le chien, accroupi près des tisons mourants,
Dort en poussant parfois de plaintifs aboîments.

La bûche qui s'éteint, sur les cendres s'affaisse,
Et jette en pétillant de brillantes lueurs.
Les mains sont dans les mains; baisers plein de tendresse,
Silence, et doux parler, et regards enchanteurs.
Et leur âme sourit de grâce et de jeunesse
Comme un arbre brillant de rosée et de fleurs.
— Et l'on voit, quand à flots montent les étincelles,
Un ange lumineux les couvrir de ses ailes.

— Maintenant dans les bois le chevreuil bondissant
Broute l'herbe sans crainte, et la maison de chasse
Morne, reste fermée au regard du passant.
La jeune femme en pleurs regarde ce qui passe,
Elle couvre des mains ses yeux en gémissant.
Sur la route le chien sombre, l'oreille basse,
Suit le cercueil; la foule, en silence, à longs flots,
Accompagne le mort à son champ de repos.

Et par les champs joyeux le cortége s'avance;
Les blés sont jaunissants. Puis ils montent encor.....
Voici les bois épais plongés dans le silence :
Aucun bruit n'y pénètre, aucun souffle n'en sort.
Là, jadis, que de joie et de douce espérance,
Lorsque les airs émus vibraient des sons du cor! —
Le chien flaire la brise; une lueur rapide
A tout à coup brillé dans son regard humide.

F. Renz.

III.

L'ORPHELIN.

(Élégie.)

—

Egaré dans son vol joyeux,
Le frêle oiseau, sous la charmille
Retrouve au soir une famille
Et l'asile du nid soyeux;

L'enfant dans les bras de sa mère
S'épanouit — riante fleur ! —
Moi seul, hélas ! fils du malheur,
Je n'ai personne sur la terre.

Moi seul, hélas ! semble oublié
A ce banquet de la nature
Où s'assied toute créature,
Où chaque insecte est convié.
Le monde insulte à ma misère,
Et l'opulent, avec dédain,
Souvent rebute l'orphelin,
Qui n'a point d'appui sur la terre.

Quand dans la plaine, avec fureur,
Soufflent les aquilons rapides,
Riches, dans vos palais splendides,
Du froid vous bravez la rigueur.
Alors, à votre porte austère,
Gémissant et mourant de faim,
Grelotte le pauvre orphelin,
Hélas ! sans abri sur la terre.

Dans la campagne, au doux printemps,
Quand Flore épanche ses corbeilles,
La ville, comme un nid d'abeilles,
Laisse envoler ses habitants ;
La brise ondule avec mystère
Sous les frais rameaux de lilas :
Tout rit, tout chante, sauf, hélas !
Le pauvre orphelin sur la terre.

Est-ce pour moi que le soleil
Répand sa chaleur bienfaitrice ?
Pour moi la nuit consolatrice
Eut-elle jamais de sommeil ?
Végéter triste et solitaire
Et pleurer : voilà mon destin,
Chétif enfant, pauvre orphelin,
Qui n'ai point d'amis sur la terre.

O vous dont le cœur généreux,
Divin trésor de bienfaisance,
S'ouvre encore avec complaisance
Aux cris plaintifs des malheureux !
Bonnes ames, qu'un sort prospère
Contre l'affreux besoin défend,
Prenez pitié du pauvre enfant
Qui n'a personne sur la terre.

J.-E. PEG-ROUSSEL.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PARTICULARITÉS INCONNUES sur quelques personnages des XVIIIe et XIXe siècles, par M. AUGUSTE DUCOIN. — I. Trois mois de la vie de Jean-Jacques Rousseau. Juillet — septembre 1768. Paris. Dentu. 1852. 1 vol. in-8°. Prix 2 fr.

Plus peut-être qu'aucun écrivain de son siècle, Rousseau a conservé le privilége de passionner la postérité comme il avait passionné ses contemporains. La mémoire du philosophe de Genève suscite encore des enthousiastes et des détracteurs, elle ne trouve guères d'indifférents; c'est du reste ce qu'il avait désiré. Il écrivait à Mad. Latour de Franqueville (26 septembre 1762) : « *Vous dites que je ne suis indifférent à personne : tant mieux : je ne puis souffrir les tièdes, et j'aime mieux être haï de mille à outrance, et aimé de même d'un seul. Quiconque ne se passionne pas pour moi n'est pas digne de moi.* » C'est à cette partialité presque universelle pour ou contre lui, qu'il faut, ce nous semble, attribuer principalement l'empressement avec lequel on lit encore tout ce qui se rapporte à Jean-Jacques. Et pourtant les ouvrages de ce genre sont innombrables : la dernière édition de la *Bibliographie de Rousseau*, publiée en 1836 par MM. Barbier et Quérard donnait les titres de 372 écrits SPÉCIAUX relatifs à sa personne ou à ses ouvrages. Et encore combien n'en avait-on pas omis ! Et combien d'autres sont venus depuis seize ans s'ajouter à tous ceux-là ! Malgré cette incroyable dépense d'encre et d'esprit, malgré tant de minutieuses études, la destinée de Rousseau demeure sur bien des points une énigme pour nous comme elle l'était pour lui. Et lui-même reste encore un problème historique que ses biographes ont mieux aimé deviner qu'expliquer. Ne pouvant concilier en lui tant de grandeur et tant de petitesse, les uns ont nié la sincérité de ses vertus, afin de pouvoir le condamner sans réserve. D'autres, fermant les yeux sur ses fautes, ou faisant violence à leur propre sens moral, ont en quelque sorte divinisé cet homme

extraordinaire. L'admiration passionnée pour J.-J. Rousseau a été poussée à un tel extrême, qu'elle serait ridicule si un tel sentiment pouvait jamais l'être, et si, même dans ses aberrations, il n'honorait toujours celui qui est capable de l'éprouver. Comme exemples curieux de ce fanatisme, il suffit de citer Jean-Bruno Forest qui, publiant en 1808 un extrait (fort peu expurgé) des *Confessions*, exprimait dans sa préface l'espérance de voir un jour son ouvrage *devenir un livre élémentaire, si l'on était jamais curieux d'inspirer à la jeunesse le goût du travail et de l'étude*; — il ne faut pas oublier non plus le comte de Barruel-Beauvert, qui ne termine sa biographie de Rousseau, qu'*épuisé d'admiration et en baignant ses joues des expressions de sa douleur*. « *Venez*, s'écrie-t-il, *venez arroser de pleurs la cendre du plus excellent et du plus grand des humains; nous sèmerons de fleurs sa tombe respectable, le front ceint d'ifs et de cyprès; nous chanterons ensuite d'une voix attendrissante quelques couplets d'une romance sentimentale, etc., etc.* » De nos jours encore, avec plus de goût, il est vrai, que le comte de Barruel, mais avec non moins de passion, M. Morin a consacré à l'apologie de Rousseau un livre plus gros que *la Nouvelle Héloïse*. Ce curieux travail, qui a paru l'année dernière, est le fruit de recherches longues et pénibles. Si erronées que soient quelques-unes des prémisses de M. Morin, si excentriques que paraissent ses conclusions, son livre est extrêmement instructif : c'est un factum dans toutes les règles, surchargé d'un volumineux dossier, et destiné à prouver le complot universel formé contre Jean-Jacques par ses contemporains, complot à la réalité duquel M. Morin croit autant et plus peut-être que Rousseau lui-même.

Ce culte de Rousseau est cependant assez rare de nos jours, et M. Morin n'est qu'une exception. Il nous semble au contraire que le vent est à la *réaction* dans cette région comme dans les autres. Les critiques ne se montrent plus guères favorables au philosophe de Genève; tout récemment encore nous l'avons vu dénigrer comme musicien, attaquer comme philosophe, mépriser comme homme. Mais qu'on y prenne garde; les arguments de ses adversaires sont souvent réduits à ne prouver rien, par cela même qu'ils prouvent trop; il est aisé en effet, grâce à ses aveux volontaires, d'extraire de sa vie assez de fautes et de bizarreries pour faire de lui soit un fou, soit un comédien de vertu et un sophiste à qui l'orgueil aurait tenu lieu de convictions; mais on n'aura rien expliqué tant qu'on n'aura pas rendu compte de la sympathie qu'il inspire à tous les hommes non prévenus, et à ceux-là même que révoltent le plus les côtés vicieux de son caractère.

Pour nous le secret de cette sympathie est précisément la vérité parfaite du caractère de Rousseau, tel qu'il ressort de sa vie et de ses écrits. Il ne faut point, pour comprendre L'HOMME DE LA NATURE, chercher à le mettre d'accord avec lui-même; car c'est dans ses contradictions mêmes que consiste son caractère. Il ne faut ni pallier ses fautes, ni dissimuler ses vertus. On aime Rousseau, non point comme un homme parfait (s'il l'était, on l'aimerait moins peut-être), mais comme un homme réel et semblable à nous. Nous sentons que les nobles tendances de son être sont aussi les nôtres, nous

nous reconnaissons dans ses faiblesses, disons mieux, dans ses turpitudes. Rousseau est le *monstre incompréhensible* de Pascal, il ne mérite ni l'admiration ni le mépris, il ne mérite que d'être aimé.

Nous nous laisserions volontiers entraîner à développer nos vues sur le caractère de Rousseau; mais il est temps de parler du livre de M. Ducoin, puisque, au fond, c'est pour cela que nous avons pris la plume. M. Ducoin n'a point voulu juger Rousseau ni ajouter de nouvelles phrases à toutes celles qui ont été faites. Il s'est proposé quelque chose de plus utile et de plus intéressant: au moyen du journal de l'avocat Bovier, manuscrit encore inconnu, et qu'il a le bonheur d'avoir entre les mains, il comble une lacune de trois mois dans la biographie tant étudiée de Rousseau; ces trois mois sont la durée du séjour à Grenoble : pendant ce temps l'avocat Bovier auquel Jean-Jacques avait été recommandé par M. Boy-de-la-Tour, *se fit une loi de ne pas le quitter d'un pas*, il le fatigua de ses obséquiosités, de son dévouement et de son admiration, au point que Rousseau, et c'est le naïf Bovier qui nous l'apprend, était obligé d'user de stratagème pour pouvoir un moment se promener seul et rêver en liberté (Voyez page 45 du livre de M. Ducoin). Le philosophe se vengea plus tard de son maladroit ami en l'immortalisant malicieusement dans ses *Rêveries* par l'histoire de l'*hippophœa*. Ici M. Morin et M. Ducoin s'accordent à reconnaître que Rousseau croyait ou voulait faire croire à une tentative d'empoisonnement de la part de Bovier. M. Morin, qui saisit partout les fils d'une trame infernale contre Jean-Jacques, n'hésite pas à déclarer Bovier coupable; M. Ducoin, au contraire, reproche à Jean-Jacques d'avoir calomnié son hôte, et d'avoir fait peser sur lui une inculpation atroce. Pour moi, j'avoue avoir lu vingt fois la septième *Promenade* sans songer à une pareille interprétation de ce récit, et sans voir autre chose qu'une naïveté très-amusante dans le mot attribué par Rousseau à l'avocat dauphinois. Tout ce que M. Ducoin nous rapporte de la tournure d'esprit de celui-ci, me confirme dans cette interprétation, et me prouve sinon la vérité de ce trait, du moins la vraisemblance avec laquelle il pouvait lui être attribué. Nous doutons même que Bovier, sur lequel s'appuie M. Ducoin, ait réellement vu dans le récit de Rousseau une accusation d'empoisonnement; mais il était de son intérêt de l'expliquer de cette manière: il savait que sa probité bien connue ferait rejeter avec horreur toute accusation de ce genre, tandis qu'il lui eût été moins facile de se disculper du soupçon de niaiserie ou d'extrême simplicité.

Un habile critique, M. Cuvillier-Fleury, en rendant compte du livre de M. Ducoin dans le *Journal des Débats*, a paru regretter qu'il ne se fût pas borné à publier dans sa forme originale le manuscrit de l'avocat Bovier. Tout en comprenant ce regret, nous ne pouvons le partager entièrement : si M. Ducoin ne s'était fait que simple éditeur, nous aurions un document de plus, que peu de gens liraient, et un bon livre de moins : car M. Ducoin n'a pas eu en vue seulement le petit nombre de curieux, avides d'éclaircir un point quelconque de l'histoire de Jean-Jacques : son livre est pour un public beaucoup moins restreint; c'est non seulement une page d'histoire

littéraire, c'est une sorte de petit roman écrit avec charme et avec soin; quelques-unes des scènes qu'il raconte sont très-caractéristiques, et présentent fidèlement ce qu'était Rousseau à cette époque de sa vie. Sans être d'accord avec M. Ducoin sur l'hisoire de l'*hippophœa*, et tout en trouvant qu'il juge quelquefois avec un peu de témérité les motifs de la conduite de Jean-Jacques, nous nous plaisons à reconnaître qu'il a bien étudié son auteur et a penétré assez avant dans l'intelligence de ce caractère. Nous n'en donnerons pour preuve que la réflexion suivante, qui nous paraît presque aussi juste que fine: « *En fouillant les lieux où Jean-Jacques a passé, on est surpris d'y découvrir les trésors de bonheur qu'il y avait soigneusement enfouis, et dont il n'a jamais fait usage, semblable à ces mendiants qui meurent un jour de privations, de froid et de misère, en laissant un sac de pièces d'or sous la paille de leur grabat.* »

Nous désirons que Rousseau trouve beaucoup de biographes aussi éclairés et aussi aimables que M. Ducoin; car une série de monographies du genre de celle que nous a donnée celui-ci, contribuerait à faire connaître l'auteur d'Emile bien mieux que le pathos traditionnel des professeurs de littérature. Nous espérons enfin que M. Ducoin nous donnera bientôt les nouvelles particularités qu'il nous a promises sur Charles Fourier et sur d'autres personnages célèbres de notre siècle et du siècle dernier. B.

RÉPLIQUE A M. MESTON, ou *Défense de l'anti-sabbatisme des démissionnaires vaudois, des évangélistes de France, etc.*, par V. Mellet, ancien pasteur d'Yvorne. Un volume in-8° de 106 pages. — Paris, Ducloux, 1852, et en Suisse, chez les principaux libraires.

Deux points de vue se partagent les Eglises protestantes, non sur la célébration du dimanche, mais sur le principe en vertu duquel il doit être célébré; non la nécessité du repos et de la sanctification du septième jour (sur ce point M. Gaussen est d'accord avec M. Merle, M. Vinet et M. Mellet avec M. Meston), mais sur la relation du dimanche chrétien avec le sabbat des Juifs. Les uns soutiennent le point de vue de la légalité du dimanche, les autres celui du spiritualisme chrétien, de la célébration libre, dans l'amour et par l'amour. C'est dans les rangs de ces derniers que se trouve M. Mellet. C'est leur cause qu'il soutient. Quelle que soit l'opinion du lecteur de l'écrit qu'il publie, nul, nous le croyons, ne pourra méconnaître la loyauté de ses convictions; nul ne lui refusera le mérite de la clarté, de la rigueur et de la patience, que M. Vinet se plaisait à louer dans un premier écrit de M. Mellet sur la matière. Ce nouvel écrit a les mérites du premier, mais il le surpasse par la verve, par la vigueur dialectique, par la fine et bonne plaisanterie, de celle qui est un ornement pour la vérité et s'allie avec la charité. Osons-nous dire que plus d'une de ces pages nous a rappelé les *Provinciales*, et que peu d'écrits de nos jours nous paraissent avoir réuni mieux que celui-ci le sel à la gravité, la bonne grâce à la raison. V.

EPITRE DE SAINT JAQUES. *Explication pratique, par A. Néander, traduit par Jean Monod.* — Paris, 1851.

S'il fallait prouver par un fait bien évident qu'il n'est pas toujours besoin pour captiver les hommes des formes brillantes de l'orateur, ou des théories prestigieuses des faiseurs de systèmes, que le simple bon sens a aussi ses palmes, qu'il a surtout son influence, et qu'à tout prendre ce sont les débonnaires qui héritent la terre, il nous suffirait de nommer Néander. Qu'y avait-il dans cette homme, qui pût attirer constamment autour de sa chaire de professeur des centaines d'étudians, qui ne se fatiguaient ni de son ton monotone, ni de ses formes moins que recherchées, ni de ses continuelles répétitions d'idées et de mots? Qu'y a-t-il dans ses écrits, qui ait pu imprimer un mouvement décisif à la théologie allemande, et qui soit venu jusqu'en Suisse, jusqu'en France, jusqu'en Angleterre et aux Etats-Unis raviver la science religieuse, ranimer bien des pasteurs, et vivifier ainsi bien des églises? Tout cela est presque incompréhensible pour quiconque n'a pas suivi les leçons de cet homme excellent, ou lu avec attention ses ouvrages. Mais tout cela s'explique par ses deux mots : bon sens et piété. Formé à l'école des libres penseurs, mais en même temps et surtout à l'école de Jésus-Christ, Néander réunissait deux choses, qui sont ensemble comme la devise du vrai protestantisme, indépendance vis-à-vis des hommes, et soumission de cœur vis-à-vis de la parole de Dieu. Faisant peu de cas des systèmes humains, il examinait toutes choses, mais ne retenait que ce qui était bon, et la règle qui lui faisait discerner toujours avec un tact exquis la vérité n'était autre que l'étude consciencieuse et impartiale des faits, jointe à un sentiment religieux qu'entretenait une communion intime de son âme avec Dieu. Simple et modeste comme un enfant, Néander gagnait la confiance de tous par la droiture de son esprit et de son cœur, et c'est parce qu'il nous aimait comme un père que, nous qui l'avons connu, nous entourons sa mémoire d'une affection et d'une vénération vraiment filiale.

C'est dire assez combien nous sommes heureux et reconnaissants de voir de jeunes théologiens français transporter dans notre langue quelques-uns des écrits de cet homme, qui jadis nous a fait tant de bien. L'entreprise était difficile, car notre public est plus exigeant sous le rapport de la forme, que ne l'est celui d'Allemagne; mais l'essai fait par M. Jean Monod nous rassure, aussi bien que ceux qu'ont tentés avant lui M. Edmond de Pressensé, et long-temps auparavant M. le professeur Diacon, et nous ne pouvons qu'encourager tous ceux qui s'en sentent capables à poursuivre une œuvre, qui aura certainement pour effet de développer au milieu de nous à la fois la vraie science théologique et la vraie piété.

Ce n'est pas aux théologiens seulement, mais à tous ceux qui aiment les choses de Dieu, que s'adresse l'ouvrage que nous annonçons, car il est, comme son titre l'indique, une *explication pratique* autant que scientifique, d'une portion de l'Ecriture Sainte, et par là même il est au milieu de nous aussi bien que le Commentaire pratique de l'Epître aux Philippiens traduit

par M. de Pressensé, une apparition vraiment nouvelle. Jusqu'ici en effet on distinguait beaucoup trop dans l'étude de l'Ecriture Sainte le Commentaire scientifique et le Commentaire pratique, et tandis qne l'on voyait les savants n'étudier trop souvent la Bible qu'au point de vue de la science, sans s'inquiéter de son application à la vie, on voyait d'autre part ceux qui dans leurs commentaires cherchaient avant tout l'édification, s'inquiéter trop peu généralement des données de la science exégétique. Mieux que personne Néander pouvait comprendre le lien qui doit exister entre ces deux genres d'études, car il savait par une longue expérience, combien le cœur aide à la science dans l'étude des choses saintes, et combien la science à son tour peut aider à l'édification, et c'est ainsi qu'il a été amené à créer en quelque sorte une étude nouvelle, qui, portant d'un côté des résultats auxquels la science théologique est parvenue, a pour but essentiel de fournir à la piété un aliment. La science n'en continuera pas moins à travailler comme science: le domaine de la pratique n'en est pas moins un champ immense et qui ne demande que des ouvriers; mais désormais il y a comme un pont qui unit ces deux terrains trop souvent séparés et presque ennemis, et c'est là tout le but que Néander s'est proposé. On se tromperait, si l'on cherchait ici une étude scientifique; c'est dans les ouvrages d'exégèse qu'il faut continuer à la chercher. On ne se tromperait pas moins si l'on demandait à notre Commentaire une sorte de prédication; c'est aux pasteurs, c'est aux catéchistes à la faire. Ce que l'on trouve ici c'est le passage de l'un à l'autre, et c'est là certes un assez beau résultat.

C'en est un grand surtout pour nous, qui n'avons pas comme les Allemands, à notre disposition les trésors d'une science bien mûrie, et qui trouvons ainsi débarrassés du bagage de l'érudition les résultats de cette science précieuse, en même temps que d'autre part nous nous retrouvons sur le terrain qui nous est propre, celui de la pratique. Aussi n'est-ce pas seulement de ce qu'ils nous rendent notre Néander que nous remercions les traducteurs de ces Commentaires pratiques, mais de ce qu'ils ont si judicieusement choisi parmi ces écrits, ceux qui nous allaient le mieux.

Le traducteur du Commentaire de l'Epître aux Philippiens avait été particulièrement heureux dans le choix de cet ouvrage, car Néander était fait pour parler de saint Paul et d'une église que l'apôtre aimait d'une tendre affection. M. Monod a-t-il eu le même bonheur en traduisant l'Epître de saint Jacques? C'est une question que nous nous adressons à nous-mêmes, non sans quelque doute, et nous serions portés à croire, que pour faire ressortir l'individualité de saint Jacques il faudrait quelque chose de plus vif, de plus dégagé, de plus entier peut-être que ce qui pouvait se trouver dans Néander. Le caractère français n'aurait-il point une vocation particulière pour entreprendre un tel travail? Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Néander n'en sera pas moins jusqu'alors et même ensuite une source féconde, où nous invitons tous ceux qui aiment la vérité à venir puiser.

CONFÉRENCE DE L'ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE A LONDRES, en 1851. — Coup-d'œil sur l'état religieux du monde chrétien, par Jean Monod, pasteur adjoint de l'église réformée de Marseille. — Paris, librairie de Marc Ducloux, 1852. — Un volume in-8° de 190 pages.

Le grand fait de l'assemblée religieuse qui a réuni l'année dernière à Londres des chrétiens de toutes les parties du monde, est encore présent à la mémoire de tous ceux qui suivent avec intérêt la marche et les développemens de l'Alliance évangélique. C'était en effet un spectacle unique et tout nouveau que celui de ces conférences solennelles auxquelles ont pris part environ cinq cents personnes accourues pour le même but des diverses contrées de la terre. Là, presque toutes les fractions de l'Eglise évangélique, de quelque dénomination qu'elles soient, étaient représentées : « Luthériens et Réformés, Indépendants et Nationaux, Baptistes et Moraves, ont pu s'asseoir les uns à côté des autres, ne formant qu'un seul corps en Christ, et donnant à connaître qu'ils se sentent plus unis en Lui que séparés par leurs dénominations religieuses. Il y a plus : non-seulement les membres de l'Alliance ont compris que, sur le terrain qui leur est commun, il est de leur devoir de supporter leurs divergences réciproques, puisque la charité de Christ passe sur elles toutes son niveau; ils ont encore acquis la conviction que ces conceptions diverses, reposant toutes sur la même base, sont nécessaires les unes aux autres, qu'elles se complètent, se contrôlent, se corrigent et s'harmonisent entr'elles. »

Dans le volume dont nous extrayons ces dernières lignes et que nous avons lu d'un bout à l'autre avec un vif intérêt, M. Jean Monod a retracé avec bonheur l'historique de l'Alliance évangélique, rappelant l'idée qui lui a donné naissance, ses premiers développemens, ses progrès, et faisant enfin le tableau de la grande conférence du mois d'août 1851. — Puis dans une seconde partie, au moyen de notes recueillies aux séances mêmes, et grâce à la communication de nombreux rapports et documens, il expose l'état présent du monde chrétien, passant successivement en revue les luttes, les victoires ou les revers de l'Evangile en France, en Belgique, en Suisse, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Amérique et dans l'Empire turc. — On sent qu'il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup pour faire ressortir l'importance d'une pareille enquête; à la vue de tout ce qui a déjà été fait dans le monde pour l'extension de la vraie Eglise de Christ, et surtout de tout ce qui reste à faire encore, le chrétien sentira sa foi rafermie et son zèle renouvelé.

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

ESCHER DE LA LINTH.

Hans-Conrad Escher von der Linth,

Charakterbild eines Republikaners, von J.-J. Hottinger.

Dans cette période si agitée, si féconde en événemens, qui, en Suisse, clôt le dix-huitième siècle et ouvre le dix-neuvième, au milieu de la foule d'hommes marquants que les circonstances firent surgir, une des plus belles et des plus intéressantes figures est assurément celle d'Escher de la Linth. Dans ce drame, si plein de péripéties, de la République helvétique, dans ces luttes orageuses où les passions exaltées obscurcissaient souvent le jugement des meilleurs esprits, on aime à rencontrer cette âme sereine et forte, résistant à toutes les fluctuations d'opinion, dominant de la hauteur de ses principes toutes les intrigues qui se croisaient autour d'elle, immuable dans sa foi politique au milieu des réactions de toute espèce. Le calme et la logique de sa conduite, dans les moments les plus orageux, repose l'imagination échauffée par le récit du mouvement désordonné de la lutte.

Ce n'est pas un spectacle moins intéressant que de le retrouver plus tard, alors que la patrie échappée au péril, ne réclamait plus ses services, méditant et accomplissant, au milieu de nombreux

obstacles, l'œuvre la plus philanthropique de notre âge. Si le récit des travaux de la correction de la Linth n'offre pas une lecture émouvante comme celle du drame helvétique, il n'en est pas moins vif l'intérêt qu'on éprouve à suivre Escher dans ses efforts de 20 ans pour arracher une contrée entière au fléau qui la décimait périodiquement. Elle est belle aussi cette lutte fructueuse de la science et du dévouement contre des obstacles physiques, financiers, moraux même, qui se renouvelaient sans cesse. Escher n'avait pas seulement à dompter le fleuve, il lui fallait vaincre aussi les préjugés des habitants de la contrée et leur imposer, en quelque sorte, un bienfait dont leur ignorance méconnaissait la valeur. Ce n'était pas non plus la partie la moins difficile de sa tâche que celle de trouver les ressources financières nécessaires pour couvrir les dépenses. Quand l'on songe que l'entreprise a coûté près d'un million et demi, et que cette somme a été couverte par souscription, on admire un dévouement qui a pu, à une époque où la Suisse était épuisée, réveiller ainsi l'esprit public et lui faire accepter un pareil sacrifice.

La troisième phase de la vie d'Escher, celle que nous appellerons la phase individuelle, intéresse plus particulièrement les savants. L'âme élevée d'Escher, émue par le spectacle de la nature, dirigea son activité vers l'étude des sciences naturelles. Des diverses branches qui sollicitaient son intelligente curiosité, il cultiva de préférence celle qui pénètre le plus avant dans la mystérieuse structure du globe, et qui a retrouvé de nos temps les lois qui y ont présidé.

Escher de la Linth a été un type de l'homme public en Suisse, dans ce pays où, par leur nature même, les institutions appellent le citoyen éclairé à servir sa patrie dans toutes les carrières. Adolescent, il entra dans les milices; jeune homme, il aborda la carrière politique dans les assemblées délibérantes; homme mûr, il fit partie du gouvernement de son pays. Parallèlement à cette vie publique si active, se déroulait la vie privée, la vie de famille, la vie individuelle, non moins occupée, non moins remplie. Le citoyen, dans les pays libres où les grandes fortunes manquent, et où les magistratures sont en quelque sorte honorifiques, a besoin de se

créer une existence par son travail; de là la carrière politique cumulée avec celle de l'industrie ou du commerce, du barreau ou de la médecine. Cette situation imposée par la nature même des choses, a cela d'avantageux qu'elle développe, en les utilisant, toutes les facultés; que le père de famille réagit sur l'homme public, qu'il transporte les vertus de la famille dans le gouvernement de l'Etat, qu'il devient en un mot un homme plus complet.

Escher choisit la carrière du commerce, qui conduit facilement à l'aisance. Dans les motifs de sa préférence pour cette profession, il fit, je présume, entrer aussi les traditions de sa ville natale, où depuis long-temps l'alliance du commerce et de la magistrature était en honneur.

Nous savons qu'aux yeux de l'étranger, cette double carrière d'homme d'Etat et de négociant, cumulée par le même personnage, apparaît comme une anomalie, et que dans les grands Etats qui entourent la Suisse, on accueille avec un sourire de surprise l'idée d'un membre du gouvernement passant de la salle du conseil dans son magasin. Mais à ce préjugé superbe, nous pouvons opposer les exemples de l'histoire. Dans l'antiquité, des hommes d'Etat éminents n'eurent pas d'autre genre de vie que celui de nos magistrats. A Rome, on prenait les consuls à la charrue; en Grèce, les hommes d'Etat faisaient le commerce. Annibal possédait des mines en Espagne qu'il exploitait lui-même; Périclès était intéressé dans des spéculations commerciales.

Qu'on nous permette d'ajouter à ces réflexions qui nous sont venues pendant la lecture de la vie d'Escher, l'expression d'un autre sentiment qu'elle a fait naître en nous.

En parcourant les phases de cette vie toujours si pure, parce qu'elle se base sur des principes de haute moralité, vivifiés par un heureux naturel et une éducation forte et religieuse; si patriotique, parce qu'un cœur chaud et désintéressé la guide; si laborieuse, parce qu'elle embrasse dans sa sollicitude non-seulement le bien-être de la famille, mais encore celui de la Suisse; si élevée, parce qu'elle conçoit l'homme et sa mission, comme Platon et Fénélon; si philanthropique, parce que chez Escher le principe de la charité enfante celui de l'égalité politique, nous nous sommes

demandé s'il y avait un meilleur traité de morale que le récit d'une telle vie, si ce n'était pas là la morale en action.

Comme beaucoup d'autres hommes marquants, Escher n'annonça pas des talents distingués dans son enfance. L'imagination et la mémoire, ces deux facultés sœurs, n'étaient pas développées chez lui ; et comme à cette époque, elles constituaient aux yeux des maîtres les caractères principaux de la capacité, Escher passa pour un élève médiocre. En revanche, il déployait de l'aptitude pour l'instruction positive. S'il ne réussissait pas dans les langues, il apprenait facilement le dessin et les mathématiques. Cette tendance de son esprit reçut un nouvel aliment de l'entrée d'Escher à l'Ecole industrielle. Dès-lors son aptitude pour les sciences positives se caractérisa nettement.

Ce qui lui avait manqué, dans ses premières études, d'une éducation littéraire, il l'acquit pendant ses années universitaires. Dégagé des directions exclusives de maîtres qui n'avaient qu'un point de vue étroit, et devenu son seul guide, il sut plier sa nature aux études qui ne lui avaient pas réussi d'abord, et il obtint ainsi les résultats d'une instruction variée et complète.

Cependant son inclination pour les sciences positives se faisait jour malgré lui. Les sciences naturelles, les sciences politiques, étaient celles qui absorbaient la plus grande partie de son temps. Les arts de l'imagination avaient peu de prise sur son âme. Le dessin était le seul qu'il cultivât, et encore le cultivait-il dans une direction utilitaire et scientifique, plutôt qu'artistique.

Nous avons cru devoir entrer dans ces détails pour faire deviner l'homme et ses tendances dans les occupations de l'enfance et de l'adolescence. Nous ne voulons pas quitter cette partie de sa vie, sans signaler la naissance d'amitiés qui influèrent puissamment sur ses destinées. Ses compagnons d'étude à l'université étaient Ustéri, les deux frères Rengger, le fils de Lavater, jeunes gens qu'il devait retrouver plus tard sur un plus grand théâtre. L'amitié qui les unit à cette époque ne s'éteignit qu'avec la vie. Cette fidélité constante à une affection de jeunesse, malgré les dissidences politiques, mérite d'autant plus d'être signalée qu'elle est devenue plus rare de nos jours.

Nous n'accomplirions pas entièrement notre tâche, si nous ne disions aussi un mot d'une autre amitié qui a influé à la fois sur la vie intellectuelle et sur la vie morale d'Escher ; nous voulons parler de ses relations avec M. Vaucher, pasteur à Genève. Placé dans cette ville pour y perfectionner ses connaissances, il eut pour maître M. Vaucher, qui, en dirigeant son caractère et sa conduite, en fit un homme à âme forte et à mœurs pures.

Nous sommes maintenant arrivés à l'époque où Escher entra dans la vie publique par où elle s'ouvre toujours dans les républiques, par l'incorporation dans les milices. La carrière militaire lui fournit bientôt l'occasion de montrer les sentiments patriotiques dont il était animé. Dans une réunion de la Société militaire helvétique à Arau, un fonctionnaire des petits cantons, ancien officier au service étranger, raconta dans les termes suivants la manière dont il était parvenu à la magistrature qu'il occupait. Il parut devant la *Landsgemeinde* et dit : « Mes chers compatriotes et hommes libres, il y a deux ans, vous avez bien voulu me confier le baillage de Bellinzone. C'était un bon cheval de selle ; mais pour que je puisse faire une promenade agréable à cheval, il manque encore une bride. Ayez la bonté de me nommer syndic ; j'aurai ainsi la bride qui me manque et qui fera de moi un cavalier parfait. » La *Landsgemeinde* l'élut par acclamation. Escher, dont ce langage indécent froissait les sentiments élevés, aurait voulu pouvoir se lever et dire : Pour compléter l'histoire, il ne manquait plus qu'un Guillaume Tell pour abattre le cavalier de son cheval. Il ôta son uniforme et partit.

Au reste, ce n'était pas la première fois qu'il donnait un libre cours à ses sentiments patriotiques. A l'université, un des professeurs ayant souri ironiquement en lisant une composition où Escher avait développé les avantages de la forme républicaine, et énuméré complaisamment ses côtés faibles, le jeune Suisse fit une seconde composition où il mettait à nu les vices des monarchies. Il y avait d'autant plus de mérite pour Escher à se montrer ainsi républicain, qu'il avait pour condisciples les princes d'Angleterre qu'il voyait souvent dans l'intimité. Les voyages qu'il fit à la même

époque dans le Nord de l'Allemagne, le montrèrent également ami chaud et intrépide de la forme de gouvernement de son pays.

Par ces témoignages précoces de son amour de la liberté, Escher préludait à la belle conduite qu'il devait tenir, plus tard, dans l'exercice des fonctions publiques.

La Révolution française l'avait trouvé ardent admirateur des grands principes qu'elle consacrait. Pour que son admiration ne fût pas stérile, mais profitât à son pays, il conçut le plan d'un cours public de nature à éclairer les esprits dans sa patrie, à épurer les idées politiques et à leur donner une base rationnelle. Cette idée, il la réalisa, à la vue de la conduite imprévoyante, aveugle même, de la ville et du gouvernement de Zurich à l'égard de la campagne. Comme son cours se basait sur les vues philosophiques de Kant, le gouvernement, d'ailleurs ombrageux, ne s'en effraya pas. Il le trouvait trop idéal pour être à craindre. Escher, dans ses leçons, mettait la dignité du droit politique, basé sur la philosophie, en regard de la politique diplomatique qui ne repose que sur le principe de la force et de la tromperie.

Cependant les événements marchaient. La campagne de Zurich, lasse de porter le joug de la ville, s'agitait. On sait la rigueur, la cruauté même, déployée par le gouvernement pour écraser le mouvement. Escher, quoique bourgeois de Zurich, condamna cette conduite. Il fit plus que de protester, il rédigea une pétition pour demander une amnistie. Cette démarche n'ayant pas eu de succès, il la renouvela néanmoins, en prédisant que le gouvernement, par ses rigueurs, se suicidait lui-même.

Nommé membre de l'Assemblée nationale, qui succédait à l'ancien gouvernement de Zurich, il demanda, dès l'origine des débats, la publication des travaux. Et comme cette proposition ne fut pas accueillie, il fonda avec Ustéri le *Républicain*, poursuivant ainsi son système d'éclairer le peuple par la voie de la publicité.

Son influence grandit rapidement, et il entra dans le grand-conseil helvétique. Au sein de cette assemblée, il fit preuve d'une grande indépendance entre les partis. Sans appartenir à aucun, il profita de cette position neutre pour combattre les exagérations,

et défendre les principes de la justice et de la modération. Un fait qu'il importe de citer et qui montre combien le morcellement de la Suisse était considéré comme fatal au développement de sa prospérité politique et matérielle, c'est que Escher, quoique modéré, soutient l'idée de la fusion des cantons en dix. C'était, selon lui, le seul moyen efficace d'extirper le fédéralisme. Ses opinions modérées, le sentiment de justice rigoureuse qui les dictait, finirent par lui aliéner les partis extrêmes. Il ne voulut pas concourir à des mesures que sa conscience désavouait.

Il désapprouva, sans le combattre, le coup d'Etat de 1800. Dans cette période si orageuse de la république helvétique, où les hommes les meilleurs se trouvaient dans des camps opposés, et où le patriotisme et les lumières succombaient sous le poids des difficultés, ce fut la seule circonstance où Escher parut faiblir.

Il présidait le conseil-législatif, lorsque la révision de la constitution fit surgir les deux partis si tranchés des *unitaires* et des *fédéralistes*. Modérateur entre eux, il continua à collaborer au *Républicain*. Il ne se sépara d'Ustéri, l'un des chefs du parti unitaire, que lorsque la scission fut devenue profonde. Bien que la séparation eût eu lieu avec éclat, par des articles échangés dans le *Républicain*, leur amitié, qui datait, comme nous l'avons vu, des années universitaires, n'en fut pas altérée.

Le coup d'Etat de 1802 trouva en lui un adversaire prononcé. Il fut appelé néanmoins au petit-conseil avec Rengger, Reding, Kuhn, Glutz et Fussli. Ses tentatives de conciliation entre des éléments si hétérogènes échouèrent de nouveau.

Personne peut-être n'a condamné avec plus d'énergie qu'Escher le *Stecklikrieg*. A la vue des moyens auxquels les auteurs du mouvement avaient recours, il s'écria : « Notre réputation a besoin que toute cette histoire ne soit pas connue dans sa nudité. »

Il traversa l'époque de la médiation, sans prendre une grande part aux affaires publiques. Les travaux qui ont immortalisé son nom, le préoccupaient trop. Cependant, nous le retrouvons donnant un cours d'économie politique à Zurich. Pour autant qu'on en peut juger par le récit un peu maigre du livre, ses vues étaient

saines et élevées. Sans doute, à cette époque, il ne faut pas l'oublier, cette science était encore à son enfance.

En 1814, les deux partis qui divisaient son canton l'appelèrent au gouvernement. A cette époque mémorable où Zurich avait la direction des affaires fédérales, Escher se prononça avec énergie pour la neutralité de la Suisse, et il demanda non moins vivement les mesures de défense nécessaires pour la rendre efficace. Comprenant la valeur de l'Acte de médiation, il voulait son maintien. Les pouvoirs exhorbitants que l'on réclamait pour le *Vorort*, trouvèrent en lui un adversaire déclaré. Il combattit également les capitulations militaires. Une brochure sur la situation de la Suisse et un mémoire sur ses frontières militaires, témoignèrent de ses prévisions et de la portée de ses vues comme homme d'Etat.

Parmi les étrangers de distinction avec lesquels il correspondit, à cette époque, dans l'intérêt d'une patrie qui lui était si chère, il faut citer l'archiduc Jean d'Autriche, le ministre prussien de Humbold et le diplomate anglais Strafford Canning.

Son libéralisme éclairé n'éclata pas moins dans la discussion des affaires de son canton. Il soutint, entr'autres, l'égalité des droits entre la ville et la campagne, pour la représentation au grand-conseil. Il échoua malheureusement encore cette fois dans ses efforts en faveur d'une sage liberté politique.

La Diète lui confia, à la même époque, la mission importante de pacifier le canton de Saint-Gall, agité par les agents de l'abbé. La fermeté sage qu'il déploya, jointe à une grande bienveillance de caractère, calma les esprits et prévint le développement d'une guerre civile qui, dans les circonstances où se trouvait la Suisse, aurait pu compromettre ses destinées.

Les opinions sages, conciliantes, éclairées, qui avaient caractérisé sa politique, Escher les transporta dans le domaine religieux. Protestant sincère, il fut l'ami de Wessenberg, du doyen Stalder et d'autres catholiques distingués. Nulle époque, plus que celle où il termina sa carrière, ne fut favorable au rapprochement confessionnel. Ce mouvement de conciliation religieuse, préparé et conduit par des hommes distingués dans les deux confessions, fut malheureusement détourné de son cours, par la révolution de juil-

let. On peut, selon nous, affirmer en toute vérité, que cette révolution fut un événement aussi prématuré en religion qu'en politique.

Nous allons maintenant essayer de montrer, toujours en analysant l'ouvrage de M. le professeur Hottinger, Escher de la Linth dans la plus belle partie de sa vie, dans celle qui lui a valu la gloire la plus pure et la plus durable ; nous allons le montrer travaillant à la canalisation de la Linth, et arrachant ainsi la contrée à la misère et aux maladies qui la décimaient périodiquement.

Déjà avant qu'il entrât dans la carrière politique, Escher s'était senti ému à la vue des ravages du fléau, et il avait médité sur les moyens d'en prévenir le retour. Devenu homme public, il élabora le plan qu'il devait accomplir plus tard au prix d'un si beau dévouement. Pour couvrir la dépense d'une aussi grande entreprise, il fit appel à la bienfaisance publique. Des actions de 200 francs furent émises, et les frais qui s'élevaient à un million et demi de francs, furent successivement payés. Nous avons déjà fixé l'attention sur cette preuve remarquable de l'esprit public ; nous éprouvons le besoin d'y revenir. A l'époque où les travaux commencèrent, la Suisse était épuisée par le séjour prolongé des armées française et autrichienne sur son sol, par les contributions de guerre levées dans les grands cantons, par les luttes de la République helvétique et les impôts considérables qui les avaient accompagnées et suivies. Plus tard, alors que l'accroissement des dépenses nécessita une nouvelle émission d'actions, la Suisse venait de supporter le passage des troupes alliées et de traverser la disette de 1816 et 1817.

Escher consacra à la canalisation de la Linth tout ce qu'il avait de talent, de dévouement et de patriotisme. Presque toujours sur les lieux, dirigeant les travaux qui durèrent jusqu'en 1822, il mettait lui-même la main à l'œuvre. Les fatigues et le séjour dans des lieux malsains altérèrent sa constitution, et l'on peut dire qu'il fit le sacrifice de sa santé pour racheter celle des habitans de la contrée. On sait les obstacles de toute nature qu'il eut à vaincre. Mais le découragement était étranger à cette âme forte. Il n'éprouvait réellement d'émotion que lorsqu'il avait triomphé d'une diffi-

culté. Un mot que nous allons citer, montrera quelle joie pure il ressentait alors. La nouvelle émission d'actions, rendue nécessaire par l'accroissement des dépenses, ayant eu un plein succès, grâce à ses nouveaux efforts, il écrivait : « *Nun bin ich flott ; und jetzt soll die Madame Linth bald in ihr Aussteuerbette eingeführt werden.* » (Maintenant je suis à flot, et dame Linth sera bientôt introduite dans son lit nuptial.)

Son dévouement et le succès de ses travaux lui valurent les témoignages les plus flatteurs. L'empereur Alexandre, dont le caractère généreux était fait pour sympathiser avec l'œuvre d'Escher, lui écrivit un billet pour le féliciter.

La réputation technique qu'il s'était acquise le fit consulter par plusieurs Etats qui méditaient des entreprises analogues à celle qu'il venait d'accomplir. Partout il répondit à l'appel qui était fait à sa science et à son dévouement. Dans les Grisons, comme dans le Valais et le canton de Berne, il étudia les questions, fit des plans, rédigea des mémoires. On conserve encore dans les archives des domaines et forêts de Berne celui qu'il envoya au gouvernement, à l'occasion des crues d'eau et des inondations, et où il prédisait, avec une justesse qui ne s'est que trop vérifiée, les suites funestes du déboisement. Au dire d'un juge très compétent, M. l'inspecteur-général des forêts du canton, ce mémoire est un vrai modèle.

Ce fut, comme nous l'avons déjà indiqué, en 1822, que la correction fut achevée. Lors de l'inauguration du canal, la Suisse entière s'associa aux témoignages de distinction que lui accorda la Diète. Il n'est pas besoin de rappeler quels furent ces témoignages; ils sont dans la mémoire de tous les Suisses, aussi bien que le nom d'Escher. Le titre qui eut, sans doute, le plus de prix à ses yeux, ce fut le décret qui associa pour toujours à son nom celui de ses travaux.

Il nous reste à parler des travaux purement scientifiques d'Escher. C'est la troisième phase de cette vie si bien remplie. Ses premières études géologiques remontent à 1791, il les continua jusqu'à la fin de sa carrière. Pendant cette période de 30 années, il explora la Suisse entière. Le problème de la structure des Alpes

fixa particulièrement son attention. Il s'en ouvrait, au commencement du siècle, à l'archiduc Jean d'Autriche dans une lettre fort remarquable. Le Jura fut aussi le théâtre d'excursions répétées. Quand on songe qu'à l'époque où il commença ses explorations, la géologie était une science à peine née, on demeure frappé de la richesse des résultats obtenus. La sagacité de son esprit lui fit découvrir des faits décisifs sur la formation des montagnes. Ses lettres sur le Gotthard sont, au jugement de M. le professeur Bernard Studer, la base de tous les travaux de l'époque sur les Alpes. La science lui doit également la géologie de la Suisse orientale dans presque tout son développement. Quant à ses recherches sur le Jura, il en a consigné les résultats dans un mémoire remarquable, lu à la Société des naturalistes suisses à Genève.

Ses descriptions se distinguent par la fidélité et l'exactitude. Le talent pour le dessin qu'il devait à une aptitude spéciale, vint merveilleusement en aide à ses études géologiques. Aussi les savants consultaient-ils avec autant d'empressement que de fruit sa collection qu'il ne cessa d'enrichir jusqu'à la fin de sa vie. La science lui doit également de précieuses observations météorologiques recueillies pendant ses voyages géologiques.

Le savant ne lui faisait pas oublier le citoyen. Pendant qu'il examinait les rochers et recueillait des fossiles, il s'appliquait aussi à étudier le terrain au point de vue de défense de la Suisse, et la patrie lui doit des renseignemens fort intéressans sur les ressources que présenterait le sol contre une invasion.

Les travaux d'Escher furent appréciés des contemporains. Un grand nombre de sociétés scientifiques s'empressèrent de l'admettre dans leur sein. A sa mort, il était membre de la Société helvétique des sciences naturelles, de celle des naturalistes de Berlin, de la Société royale des sciences de Harlem, de l'Académie impériale des sciences de Vienne, de la Société minéralogique de Iéna, du Collége des professeurs du musée d'histoire naturelle de Paris.

Nous avons terminé maintenant l'analyse de la vie et des travaux d'Escher de la Linth. Cette brève revue de la carrière d'un grand citoyen aura, nous n'en doutons pas, fait partager aux lec-

teurs l'opinion que nous avons exprimée, au début, lorsque nous avons dit qu'une telle vie était la morale en action. Ils s'associeront aussi au sentiment de vive satisfaction que nous avons éprouvé en voyant une plume aussi distinguée que celle de l'auteur du livre, consacrer ses loisirs à tracer la biographie d'un homme dont l'action sur ses contemporains a été si heureuse. L'histoire ainsi traitée devient un véritable enseignement pour la jeunesse. Que de pensées généreuses n'est pas destinée à faire germer le livre de M. le professeur Hottinger. On nous permettra de terminer par un vœu : c'est que les autres citoyens marquants de l'époque helvétique, si féconde en hommes distingués et vraiment patriotes, trouvent aussi leurs biographes. Un cycle de publications qui relierait les vies de ceux qui ne vécurent que pour leur patrie, qui presque tous furent liés d'une étroite amitié, malgré la divergence de leurs opinions, serait à la fois un digne monument élevé à leur mémoire et un bel exemple présenté à l'imitation des contemporains.

X^r PÉQUIGNOT.

LA

LITTÉRATURE DE LA SUSSIE FRANÇAISE

considérée surtout dans son principe religieux et national et dans ses rapports avec les autres littératures de l'Europe. (1)

J'ai dit que la littérature genevoise était contenue en germe dans les écrits de Rousseau. De lui à Mme de Staël, la filiation est directe : elle lui a consacré son premier ouvrage et emprunté ses idées fondamentales. Mais elle ne s'est point limitée à le continuer : bien au contraire, ses écrits marquent, dans l'évolution de la pensée nationale et européenne, une phase distincte qui peut être regardée comme un progrès sur la précédente, et dans laquelle, sous plus d'un rapport, nous sommes toujours. En effet, ce qui distingue surtout Mme de Staël de Rousseau, c'est que, d'une part, elle pénètre plus avant dans l'âme humaine, qu'elle est plus intime, plus *subjective*, et que, de l'autre, et par cela même, elle comprend infiniment mieux la réalité humaine, et en particulier l'évolution sociale. Or le 19me siècle se distingue du 18me précisément par les mêmes caractères : les événements lui ont révélé l'histoire et l'ont forcé à se rapprocher du centre de la vie. Sous ces deux rapports, les œuvres de Mme de Staël ont préparé notre époque : et l'on peut dire qu'elle résume déjà le 19me siècle, comme Rousseau le 18me.

(1) Voir l'article précédent, n° de juin 1852, page 393.

Nous avons reconnu les lacunes et les erreurs de la doctrine de Rousseau. Elle est trop exclusivement rationnelle, elle se rapproche trop de la sagesse antique et, en particulier, du stoïcisme : elle ne tient pas assez compte de la vie dans son infinie variété. Elle est encore en grande partie extérieure, et le *déterminisme* ne lui est pas étranger, non plus qu'à celle de Bonnet. Il avait dû faire appel à la nature, à la nécessité, à l'ensemble des choses : mais il lui avait donné trop de prise sur l'homme : en particulier il avait trop subordonné l'individu à la société (1). De même que Calvin avait mis l'homme dans la dépendance absolue de Dieu, pour le mieux soustraire à celle du prêtre, ainsi Rousseau, en bien des points son disciple, se préoccupa trop de l'idéal rationnel, dans sa haine du préjugé et de la caste. Il ne connaissait du Nord que la philosophie un peu extérieure et formelle des Anglais; et en littérature, il se sentait fortement attiré par l'Italie (2) : il ne pouvait avoir le sentiment des profondeurs toutes subjectives du monde germanique. — Mais cette préoccupation exclusive et intense de l'idéal humain était nécessaire au temps de Rousseau : il fallait se placer, comme il l'a fait, en dehors d'une société corrompue, et l'attaquer avec les idées primitives. L'œuvre qui se préparait et qui devait compléter celle du 16me siècle, demandait beaucoup d'illusions, une foi enthousiaste dans les idées, et en particulier dans l'efficacité de la règle sociale. Rousseau fut l'homme de son époque. — Il avait peu vécu par le cœur, il n'avait presque pas connu les affections de la famille : il ne tenait guères à l'humanité que par l'amour de la patrie, par l'idée toute romane de la démocratie municipale, et, d'autre part, vivant loin de son pays, il était citoyen du monde. Il dut, par conséquent, donner beaucoup plus d'importance à l'idée de l'univers, à celle de la loi, qu'à la vie intérieure : et, d'un autre côté, se préoccuper fort peu de la réalité historique, placé, comme il l'était, en dehors de la société et vivant seul avec ses pensées en face de la nature. — Ainsi le caractère particulier de ses idées fut déterminé, soit par celui de son époque, soit par sa propre destinée. Il en fut de même pour Mme de Staël.

(1) Ce défaut est frappant, aussi, dans son système d'éducation. — Le déterminisme se reconnaît jusque dans la *Nouvelle Héloïse*.

(2) Dans la *Nouvelle Héloïse*, il ne cite guères que des poètes italiens.

Nous venons de rappeler quel fut le point de vue du 18me siècle, et de Rousseau, son représentant. La Révolution essaya en vain de réaliser l'idéal de l'époque : et cet échec dut opérer une crise dans les esprits. On avait trop présumé de la raison impersonnelle et trop négligé les faits : et il manquait à la France, lorsque Mme de Staël entra décidément dans la lice intellectuelle, soit les richesses de la vie spirituelle et intime, soit celles de la forme, de la tradition historique. On sait quel découragement s'empara des âmes, et comment, dans sa lassitude, la France abdiqua le gouvernement d'elle-même. Ainsi le monde roman, un moment délivré de la servitude, y retombait : et bien des esprits, abandonnant les idées protestantes et libérales, retournèrent à celles du moyen-âge.

Ce fut alors que Mme de Staël entreprit de relever les âmes abattues, de restaurer la vie intérieure par l'enthousiasme, et aussi de rétablir la tradition des idées libérales, en ramenant les esprits vers les civilisations du Nord, en réunissant toutes les forces spirituelles des nations protestantes, pour les opposer au despotisme renaissant. La restauration extérieure prêchée par Rousseau n'ayant eu qu'un succès partiel, elle essaie le renouvellement intérieur. Elle ne sort pas, comme lui, de la société (1) : bien au contraire, elle reste au centre, au foyer de la vie collective. Les obstacles extérieurs au progrès ont été écartés et il s'agit de ranimer l'activité spirituelle, de donner une âme à ce grand corps gisant de la France. C'est la tâche que se propose Mme de Staël. — Rousseau avait négligé l'élément historique : elle l'accepte au contraire comme une base nécessaire : elle veut faire rentrer la France dans le grand mouvement européen. Elle embrasse dans ses méditations enthousiastes tout l'ensemble de la société chrétienne. Elle pense qu'il faut, pour affronter les orages de la vie, toutes les ressources de l'âme et toutes celles de la réalité sociale. — Dans une lettre qu'elle écrivait à Mme de Charrière, le 31 décembre 1793, on lit ces mots remarquables : « Les Français triomphent. C'est une époque, dans l'histoire morale, comme le déluge. Toutes les idées ont été englouties. Quelle colombe nous rapportera la première branche ? » Il me semble que Mme de Staël a été elle-même cette messagère de bon augure. Par la puissance de sa foi dans l'i-

(1) Elle dit déjà, dans ses lettres sur Rousseau (1788), que c'est l'erreur et l'injustice qui nous éloignent de la nature, et non le progrès des lumières et l'ordre civil.

déal et de son amour pour l'humanité, elle a uni deux époques qui semblaient séparées par un abîme. Elle a tout compris et dominé par le cœur : son enthousiasme a de nouveau soulevé ce poids de la servitude qui était retombé plus lourd qu'auparavant. — Genève avait donné Rousseau au 18me siècle : elle devait donner Mme de Staël au 19me, tandis que la Savoie lui donnait Joseph de Maistre, et la France Chateaubriand.

Les circonstances personnelles de Mme de Staël lui permirent de remplir la mission que nous venons d'esquisser, et de compléter l'œuvre de Jean-Jaques. D'un côté, elle connut dans sa plénitude la vie du cœur, et de l'autre, elle fut directement mêlée aux grands faits de son temps : son âme fut donc, dès l'abord, au centre même de la réalité humaine.

On sait ce que fut pour elle la famille : elle trouva là cette base solide qui manqua toujours à Rousseau. Rien n'est plus touchant que l'admiration passionnée dont elle entourait son père. La famille fut pour elle ce que la patrie avait été pour Rousseau. C'est par là surtout qu'elle tient à nous. En effet, Necker était genevois autant qu'on peut l'être : c'était une âme profondément religieuse, de la même lignée que Charles Bonnet et De Saussure : il suffit, pour s'en convaincre, de lire son beau livre sur *l'importance des opinions religieuses :* on voit là que c'était une âme fidèle, et il en fut de même de sa femme, Vaudoise d'origine, comme on sait. Mme de Staël se forma donc dans un milieu d'une admirable pureté : elle commença par le bonheur et la confiance, elle crut à la vertu. De là cette plénitude de bienveillance qui la distingue : jamais âme peut-être n'a contenu plus d'enthousiasme et plus d'énergie. — Il faut tenir compte aussi de sa qualité de femme. Dans un temps comme le sien, où l'abus des idées en avait donné le dégoût, c'est dans la spontanéité, dans le sentiment qu'était le salut : et une femme pouvait seule ramener les âmes à cette source pure de la vie. Encore aujourd'hui, le rôle des femmes est le même : c'est de maintenir, au milieu du conflit des systèmes, le sentiment profond et immédiat de la réalité. Leur vie reste toujours plus près de la nature que la nôtre : voilà pourquoi elles ont joué un si grand rôle dans le mouvement intellectuel de notre époque, au milieu de son objectivité exagérée et de la dispersion des forces spirituelles.

J'ai rappelé, en second lieu, que Mme de Staël se trouva au centre des grands événements de son époque : elle put ainsi ac-

quérir de bonne heure cette intuition historique si profonde qui la distingue. Toute pénétrée, je viens de le dire, des sentiments et des idées de notre civilisation genevoise, elle appartint pourtant, dès le principe, à la société française, et dut, par conséquent, chercher à la renouveler par cette vie morale qu'elle possédait elle-même dans toute sa plénitude. Elle prit une part active et cordiale aux grands faits de la Révolution (1). Elle vit de près ces réalités formidables et émouvantes, mais sans jamais laisser plier sa conscience ni perdre sa foi dans l'idéal : sa personnalité morale resta intacte : elle vit toujours l'homme au milieu des funestes entraînements de la Terreur. La Révolution lui apparut, non pas comme un échec définitif pour les idées libérales, mais seulement comme une éloquente révélation de ce qui manquait à la France et en général au monde roman. Des faits comme ceux de son époque sont une épreuve pour les individus et les peuples : ils montrent ce que chacun vaut. Mme de Staël les écouta : elle comprit la supériorité des nations réformées du Nord dans l'ensemble européen, surtout lorsque le despotisme de Napoléon l'eut forcée de quitter la France : elle sentit que là, comme aussi dans le monde slave, était l'avenir. Elle vit de près l'Allemagne et l'Angleterre (2), qui représentaient, l'une le principe intérieur et philosophique de la civilisation protestante, l'autre son côté pratique et national. Elle comprit ce qu'était l'Europe (3).

On le voit donc, l'époque de Mme de Staël et sa propre nature, sa propre destinée, concoururent à déterminer le caractère de ses idées et à distinguer son œuvre de celle de Rousseau.

Ce qui frappe le plus à la lecture de ses ouvrages, c'est qu'elle n'a point de système, point de parti pris. Elle procède toujours par intuition : jamais âme, peut-être, n'a eu un sentiment plus immédiat de la réalité : jamais esprit n'a été plus sincère. Or c'est là un point capital : l'essentiel pour nous, c'est de rester hommes, c'est d'avoir toujours la conscience de notre nature et de notre place dans l'univers, de ne jamais abdiquer ni exagérer notre pou-

(1) Voyez surtout ses *Réflexions sur le procès de la Reine*.

(2) Elle avait déjà passé deux ans en Angleterre pendant la Terreur.

(3) Cette conception était nécessaire à son époque : et on oublie trop souvent qu'elle l'est encore plus aujourd'hui. L'essentiel, c'est de bien discerner le rôle de la France et le rapport entre sa Révolution et la Réforme.

voir, de ne jamais, ni mettre nos idées à la place de la création divine, ni accepter aveuglément l'œuvre de l'homme. Cette condition suprême de toute vie normale se réalise très-rarement : elle demande une confiance et une humilité qui n'appartiennent le plus souvent qu'aux génies de premier ordre. Le propre du génie, c'est, en effet, d'être *humain* dans toute la force du terme, c'est de révéler l'homme à lui-même, en maintenant intact et en lumière ce qui proprement fait l'homme. La vraie grandeur consiste avant tout dans la confiance et la sincérité. Or Mme de Staël posséda ces qualités au plus haut degré. Elle est toujours parfaitement simple et naturelle : elle ne cherche pas, comme on le fait trop souvent aujourd'hui, à dire des choses neuves, à être habile avant tout (1). Elle ose exprimer ce qu'elle pense, et cette franchise ne la trompe jamais, parce que son âme était un vrai type de la nature humaine, par sa plénitude d'activité et de sympathie. Elle garda jusqu'à la fin la même fraîcheur d'impression : toujours Mme de Staël ramena ce qu'elle voyait aux notions premières de la conscience : toujours elle chercha l'homme sous les diversités individuelles ou nationales (2), tandis que, maintenant, on ne semble donner de prix qu'à ces variétés en elles-mêmes et dans leur bizarrerie. Quand on songe à tout ce qu'il y a d'émouvant dans le monde où nous sommes, dans la destinée humaine, dans la vie nationale, dans la nature, dans la vue du ciel, dans la pensée de Dieu et de l'univers, on s'étonne de trouver tant de cœurs froids et d'esprits indifférents : c'est que l'homme n'ose pas être lui-même. Il faut donc s'arrêter avec respect, lorsqu'on rencontre une de ces âmes vraiment humaines, ouvertes à toutes les émotions, se livrant à la vie avec enthousiasme et sérénité. C'est, aujourd'hui surtout, une salutaire contemplation : nous avons, plus que jamais, besoin de rentrer en possession de nous-mêmes, afin de dominer le vaste et riche ensemble de la civilisation actuelle : et nous ne saurions y réussir qu'en revenant à cette simplicité d'enfant, à cette candeur vraiment humaine, qui distinguait Mme de Staël. C'est ainsi qu'elle a dominé son époque, c'est ainsi que nous pourrons dominer et

(1) L'adoration du procédé en lui-même est un des grands défauts de notre époque, surtout en France, où elle est plus flagrante que jamais.

(2) Voyez, par exemple, la manière dont elle juge la Russie, dans ses *Dix années d'exil*. Elle cherche aussitôt à discerner ce qu'il y a d'humain dans cette civilisation.

régénérer la nôtre, et non par des systèmes nécessairement incomplets.

Ce que nous venons de dire suffirait déjà pour caractériser les œuvres de Mme de Staël, et pour expliquer l'émotion puissante qu'elles produisent dans l'âme du lecteur. Leur mérite est avant tout dans ce caractère immédiat et profondément humain, qu'il est plus facile de reconnaître que d'exprimer.

Si maintenant nous considérons les écrits de Mme de Staël au point de vue objectif, nous verrons que le principe dont elle part, ce n'est pas telle ou telle idée, c'est la spontanéité, l'activité spirituelle dans toute sa plénitude. Le centre, pour elle, l'objet presque unique de son attention, c'est l'homme, c'est le *sujet* des diverses manifestations : non pas seulement l'individu, mais la nationalité. Nous l'avons dit, à son époque, il était urgent de revenir ainsi au vrai centre de tout développement. On s'était trop exclusivement préoccupé de l'Etat, de l'organisation sociale : il était temps d'étudier le sujet, la *vie* dans son développement réel, historique. C'est ce que fit Mme de Staël : elle donna, comme principe, la vie morale dans toute sa force ; elle conçut la personnalité et la nationalité dans toute leur grandeur spirituelle.

Tel fut le but de ses deux premiers ouvrages importants [1] : celui qu'elle écrivit contre *l'influence des passions* (1796) et celui qui a pour objet *la littérature dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800). Dans l'un, elle se propose de reconstituer l'individualité, ébranlée par les orages révolutionnaires, de rétablir la liberté détruite par l'entraînement des passions. Dans l'autre, elle expose un magnifique idéal de morale politique et de littérature républicaine ; elle veut restaurer ou plutôt établir en France la nationalité véritable, celle qui a pour base l'unité spirituelle, la communion des cœurs. L'idée fondamentale du livre, c'est le progrès, la perfectibilité, par opposition au rationalisme du 18me siècle, c'est la notion de la vie, du développement organique. Par suite aussi, la préférence déjà nettement marquée pour les civilisations substantielles et profondes de l'Europe germanique. Mme de Staël dit nettement qu'il faut adopter l'esprit sérieux

[1] Pour l'examen détaillé des ouvrages de Mme de Staël, je renvoie le lecteur aux ingénieuses leçons de Vinet (t. I des *Etudes sur la litt. franç. au 19me siècle*).

des poésies du Nord ; elle traite avec une juste sévérité celles de l'Espagne, de l'Italie et de la France. Ce qu'elle cherche, ce sont des hommes et des peuples qui soient en possession d'eux-mêmes, et qui comprennent le sérieux et la grandeur de la vie. Ainsi, tandis que Rousseau avait condamné les lettres, Mme de Staël veut les régénérer par l'énergie morale.

Son système est donc déjà tout entier dans ces deux écrits.

On le voit se préciser et se développer dans ceux qui suivirent. L'âme sympathique de l'auteur accueille un nombre toujours plus grand de réalités : c'est une évolution parfaitement régulière [1], et qui aboutit à cette sérénité finale que donne le christianisme positif sainement compris, et venant s'ajouter à un développement vraiment humain : il apparaît dans Mme de Staël comme la réalité suprême, comme le couronnement de la vie. Et on ne peut assister sans une profonde émotion à cette rencontre d'une âme aussi puissante avec le Christ.— Plus généralement, la cause du charme infini des écrits de Mme de Staël, c'est le respect et l'intérêt avec lesquels cette personnalité si riche accueille les réalités diverses qui se présentent à elle. Le contact est immédiat, l'impression a toute la vivacité possible, comme aux premiers jours du monde, tels qu'ils ont été décrits par Milton. — Voyez, par exemple, la manière dont Mme de Staël comprend la nature. Elle lui donne beaucoup moins d'importance que Rousseau : elle ne la voit pas en elle-même, mais seulement dans ses relations les plus intimes avec notre vie : elle la regarde comme le théâtre majestueux de notre activité, ou, comme elle le dit elle-même avec tant de poésie, comme le vaisseau qui porte l'humanité, et qui navigue dans l'espace sous le regard de Dieu. Et pourtant elle la respecte autant que les anciens : elle a un sentiment tout primitif de la grandeur de l'univers. Au contraire, le panthéisme contemporain a dépoétisé le monde, en détrônant celui qui était fait pour le contempler, en sacrifiant la liberté à l'idée. Il ne faut pas que l'âme se perde dans la nature, il faut qu'elle vienne à elle, comme celle de Mme de Staël ou de ses héros, toute pleine de la vie morale la plus riche : alors l'influence de l'univers est ce qu'elle doit être, et l'émotion

[1] Voyez, pour l'histoire du développement spirituel de Mme de Staël, la belle *Notice* de Mme Necker-De-Saussure.

reste intacte, parce que le rapport entre les deux termes est normal ([1]).

Nous trouvons surtout cette réalité et cette profondeur dans la conception du destin, qui est à la base des deux romans de Mme de Staël. On sent, en les lisant, quelle dut être son émotion, quand, pour la première fois, elle comprit ce qu'était la vie humaine. Jamais le pathétique de nos destinées n'a été plus fortement senti : et ces deux écrits sont encore les plus beaux types du roman moderne. L'homme y apparaît dans toute sa grandeur, avec toute sa capacité de bonheur et de souffrance, et aussi avec toutes les ressources divines. — Cette poésie du protestantisme, que nous avons vue poindre dans la *Nouvelle Héloïse*, resplendit dans les romans de Mme de Staël : elle s'est mûrie au souffle brûlant des révolutions : le mystère de la vie a été révélé à l'auteur. Tandis que, dans Rousseau, il y a encore lutte entre les deux principes, ainsi que nous l'avons vu, la loi morale et la haute idée du destin dominent tout dans Mme de Staël. L'élément catholique ou chevaleresque est constamment subordonné à l'élément protestant. Le conflit des deux principes et la victoire de celui qui a pour lui l'avenir font de ses romans de véritables épopées européennes, où les deux civilisations opposées s'incarnent dans de puissantes individualités, et où elles sont comprises avec la même sympathie et la même profondeur : car l'Italienne Corinne et l'Espagnol Mondoville sont des types aussi excellents que Delphine, Oswald ou Lebensei.

Qui a mieux connu l'Italie que Mme de Staël? Elle a compris le pays roman par excellence avec autant de profondeur et de poésie que les pays germaniques. Et il y a quelque chose de singulièrement touchant dans sa pitié sympathique pour la décadence de l'Italie. Ses grandes idées éclairent et animent cette civilisation déchue, et son énergie morale lui permet de concevoir et de supporter sans trop d'amertume la poésie des ruines et du néant, cette poésie que les hommes du Midi abordent si rarement, parce qu'elle est un trop pesant fardeau pour leur faiblesse. *Corinne*, c'est l'élégie du monde roman tout entier : cette œuvre résume en elle toute la poésie de ces nationalités tombées. Il fallait une âme comme celle de Mme de Staël pour révéler ainsi à l'Italie la gran-

([1]) Voyez surtout le chap. de *l'Allemagne* sur la contemplation de la nature.

deur et la tristesse de ses destins : elle reproduit l'inspiration des plus nobles poètes de l'Italie, des Pétrarque et des Filicaja [1]. Nous, peuple roman libre et chrétien, nous sommes mieux placés que personne pour comprendre l'Italie : aussi voyez ce que la Suisse française a été pour cette victime des destinées : Sismondi a retrouvé son histoire, Léopold Robert a rendu la majestueuse tristesse de ses pâtres et de ses pêcheurs, et ce qu'il avait fait par la peinture, Charles Didier l'a fait par la poésie. Nous devons nous féliciter de ces relations intimes et les continuer, car l'Italie a toujours le dépôt de l'antique sagesse, le sens de l'Etat et de la forme artistique : et c'est à nous de lui donner ce qui lui manque, savoir le christianisme vivant. D'ailleurs, l'âme qui possède l'espérance infinie doit se fortifier dans la contemplation des ruines : c'est une vue salutaire, indépendamment de son irrésistible attrait.

Dans *Corinne*, l'opposition entre les deux principes moraux du monde moderne tient sans doute une grande place, mais la civilisation romane y apparaît surtout dans son élément classique, dans ce qu'elle a de beau et de lumineux. Dans *Delphine,* au contraire, la lutte est engagée entre l'élément catholique ou chevaleresque proprement dit et l'élément libéral ou protestant. Mondoville, c'est l'honneur, c'est le respect aveugle pour l'opinion, c'est la chevalerie : et à côté de ce type vient se placer celui de Mathilde, qui représente la superstition. Delphine, au contraire, comme la Clarisse de Richardson, ce maître de tous les romanciers protestants, c'est l'idée morale, c'est, à la fois, la passion la plus poétique et la plus réelle [2], et le devoir dans toute sa grâce divine : c'est la souveraineté de l'âme libre. Mais l'idéal protestant, seulement pressenti par Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse,* se réalise encore mieux, il revêt la sérénité antique, dans l'admirable tableau de la famille de Lebensei, gentilhomme français aux mœurs anglaises : c'est l'homme complet, l'homme qui comprend la vie dans sa réalité et son idéal, et qui peut diriger les autres. Sa maison, comme celle de Julie repentante, est un sanctuaire où les di-

[1] On sait que Mme de Staël a donné la traduction en vers d'un des éloquents sonnets de Filicaja sur l'Italie. — Son *Epître sur Naples* pourrait être comparée aux *canzoni* où Pétrarque pleure la décadence de l'Italie : c'est la même tristesse et la même cordialité.

[2] Cette réalité des sentiments, des passions, dans les romans de Mme de Staël, doit être opposée aux recherches et aux bizarreries du romantisme proprement dit.

vines pensées descendent librement du ciel, où le seul prêtre, c'est le père de famille (1). Rien n'est plus humble et plus grand, à la fois : l'antiquité, pour laquelle l'Etat était plus que la famille, n'a pu connaître que très-imparfaitement cette sereine poésie de la maison : elle est, à plus forte raison, inconnue aux poètes catholiques (2), tandis qu'elle anime toutes les œuvres protestantes, depuis la Suède jusqu'aux solitudes de l'Amérique.

Ainsi, dans les deux romans de Mme de Staël, et surtout dans Delphine, nous trouvons une conception complète de la vie : le problème de la destinée est posé dans tout son pathétique, et au-dessus de ces orages, resplendit la lumière des espérances chrétiennes. D'une part, le réalisme le plus intense ; de l'autre, toute la pureté de l'idéal.

Je viens de rappeler avec quelle sympathique tristesse Mme de Staël a compris l'Italie, comme type du monde roman. Si elle a pu dominer ainsi cet ensemble, c'est qu'elle possédait toute la force spirituelle du monde germanique et protestant. — Et après avoir si bien jugé l'art méridional, elle révélait à la France, dans son livre *de l'Allemagne*, les richesses tout intérieures de la pensée et de la poésie des races germaniques : elle pressentait l'avenir, après avoir chanté le passé. — Nous l'avons vu, Mme de Staël avait déjà, dans son livre sur la littérature, signalé la supériorité des civilisations du Nord, elle avait posé ainsi la base historique du Romantisme, et complété l'œuvre de Rousseau, car ce dernier n'avait vu que le principe philosophique de la poésie nouvelle. Dans ses romans, Mme de Staël avait poursuivi cette idée au point de vue de l'individualité. Elle acheva l'œuvre dans ses derniers écrits et en particulier dans celui dont je parle maintenant

Il était redevenu nécessaire de faire connaître l'Allemagne au monde roman. Depuis le 16me siècle, il avait perdu le sens de ces réalités substantielles. Et, de même que Calvin lui avait donné

(1) Sur le sacerdoce du père de famille, v. *Delphine*, 5e partie, lettre 17. Les lettres écrites sous l'influence de ces hautes idées sont pleines de profondeur et de sagesse : voyez, par exemple, celle de Lebensei à Léonce sur la politique. — Il faudrait encore citer ici le tableau de la famille Cerlebe, comme type de maison protestante.

(2) Ils en sont encore à l'amour considéré en lui-même, indépendamment de l'idéal qui le sanctifie : c'est toujours la donnée chevaleresque, malgré les prétentions philosophiques et humanitaires de ceux qui la mettent en œuvre.

la pensée de Luther, ainsi fallut-il, au commencement de ce siècle, sous une tyrannie qui rappelait celle des Papes, et dont l'Allemagne souffrait plus qu'un autre peuple, opposer de nouveau la spontanéité du Nord au formalisme du Midi. L'Angleterre avait donné à la France les dernières conséquences de la Réforme : il était bon de remonter au principe lui-même, agrandi par la science et le développement esthétique : il fallait connaître cette philosophie souveraine des Schiller et des Fichte, et ce fécond enthousiasme de tout un grand peuple. Or Mme de Staël était faite pour comprendre de la manière la plus intime une pareille renaissance de la personnalité humaine : et c'est à Genève, comme centre de la Réforme dans les pays romans, qu'il appartenait de reprendre au 19me siècle l'œuvre du 16me. Mme de Staël fut à Kant dans le même rapport que Calvin à Luther. L'idée religieuse domine tout dans le livre de l'Allemagne : mais c'est l'idée religieuse agrandie et émancipée, mêlée à l'enthousiasme, à la vie nationale, et animant l'humanité et la nature.

Il faut remarquer l'indépendance de Mme de Staël vis-à-vis de l'Allemagne : elle la juge avec sa conscience et sa raison : sa personnalité reste intacte et dans sa grandeur, vis-à-vis de l'objet dont elle s'occupe. Ce n'est point cette admiration niaise de tant d'écrivains français. Et pourtant l'Allemagne, au temps de Mme de Staël, était bien plus près de la vérité qu'aujourd'hui : le panthéisme ne faisait que poindre. Elle l'a nettement condamné, soit dans la science, soit dans la poésie, au nom du vrai spiritualisme. Ce qu'elle admire surtout, c'est la beauté morale du système de Kant, telle qu'elle se réflète dans les drames de Schiller : c'est ce triomphe grandiose de la personnalité. Mais, d'une part, elle rejette le subjectivisme absolu de Fichte, et de l'autre, elle ne veut pas du naturalisme de Gœthe et de Schelling [1]. Elle avait un sentiment trop vif de la réalité pour accepter les philosophies incomplètes. — On peut dire que, dans son livre, l'Allemagne se simplifie et s'éclaire, comme, au 16me siècle, la Réforme dans le monde roman : c'est une véritable épuration qui ne laisse subsister que les éléments vraiment substantiels.

Ce livre de l'Allemagne fut, comme on sait, l'arme principale

[1] Rien n'est plus éloigné du panthéisme que le magnifique chapitre sur la contemplation de la nature.

de Mme de Staël contre la tyrannie toute romaine de Napoléon. Il y a bien de la grandeur dans ce combat, en apparence si inégal (1). — Mme de Staël en lutte avec Napoléon, comme autrefois Luther avec Léon X et Charles-Quint, c'est l'âme toute pénétrée de l'idée de Dieu en lutte avec la puissance matérielle, c'est l'idée protestante épurée et agrandie en lutte avec l'absolutisme catholique, c'est le monde germanique, avec sa conscience de l'infini, avec sa plénitude de vie et de charité, en lutte avec le monde roman dominé par le machinisme. Mme de Staël précéda dans la lice les plus grands esprits et les plus nobles cœurs de l'Allemagne : Fichte, Uhland, Kőrner et tant d'autres (2). Appartenant par sa naissance au monde roman, elle n'en saisit pas moins d'un rapide coup-d'œil la grandeur renaissante du monde germanique, comme autrefois Tacite l'avait révélé aux Romains dégénérés et Machiavel à l'Italie chrétienne asservie. — Ces relations entre notre pays et l'Allemagne (3) devaient être fécondes : Vinet et son école (Secrétan, surtout) ont repris le subjectivisme de Fichte et de Schleiermacher, mais sans le combiner avec ce réalisme qui distinguait Mme de Staël : leur philosophie est ainsi, comme nous le verrons, trop exclusivement morale, trop individualiste.

Mme de Staël est revenue sur l'Allemagne dans ses admirables *Réflexions sur le suicide* (1813), pour comparer cette indécision qui, chez les Allemands, provient de l'esprit de système, avec la fermeté des peuples anciens. Dans son dernier ouvrage, les *Con-*

(1) Il faudrait qu'il se renouvelât aujourd'hui, puisque le despotisme impérial renaît en France. Notre mission, c'est de proclamer et de défendre le principe spiritualiste, dès qu'il est nié ou opprimé chez nos voisins.

(2) Il faudrait citer ici Mme de Krüdener : par la pureté idéale de son roman de *Valérie*, elle est digne d'être nommée à côté de Mme de Staël. Mais il y avait dans ses idées quelque chose de factice et d'incomplet, comme en général dans le mouvement religieux auquel elle participa. Ce n'est plus cette large philosophie qui a ses racines dans le 18me siècle : c'est une réaction exagérée comme celle du catholicisme.

(3) Il faut rappeler ici que Mme de Staël unit entre elles, dans son château de Coppet, la France, l'Allemagne et la Suisse. — Il y eut alors des écrivains qui combinaient en eux la Suisse allemande et la Suisse française, en particulier Stapfer (dont l'influence a été si grande sur Guizot), et surtout Bonstetten. Haller avait déjà, du reste, joué ce rôle d'intermédiaire entre les deux civilisations. — Au temps de Mme de Staël, Villiers et Ancillon rapprochaient l'Allemagne de la France : il y avait communauté de grandes et nobles idées, et, chez tous ces hommes, en particulier chez Bonstetten, un sentiment très-vif de la réalité.

sidérations sur la Révolution française (1), elle donne l'Angleterre comme type : et ce livre se distingue en outre par la simplicité toute pratique des idées. Mme de Staël juge les événements et les hommes au point de vue moral : et ainsi elle est plus vraie que les historiens qui se préoccupent surtout des faits en eux-mêmes, dans leur succession logique : elle s'intéresse avant tout au sujet de l'évolution. — Plus généralement, il y a, dans ces deux livres, une sérénité, une résignation, une profondeur de réalisme, qui montrent l'achèvement d'une belle vie. En particulier, le christianisme de l'auteur, déjà très-apparent dans *Delphine* et dans l'*Allemagne*, est devenu parfaitement réel et positif : il a résolu pour lui l'énigme de l'existence, et ainsi le cercle des réalités s'est complété pour ce noble esprit. Rien n'est plus normal que la manière dont Mme de Staël est arrivée au christianisme (2), rien n'est plus beau que celle dont elle le comprend. Il vint, nous l'avons dit, s'ajouter à sa vie, sans la diminuer : ce fut simplement Dieu et le Christ apparaissant dans leur lumière à son âme, comme lui étaient apparues les réalités inférieures. La résignation de Mme de Staël ne fut point pour elle, comme c'est si souvent le cas aujourd'hui dans les âmes, du reste, les plus sincèrement chrétiennes, le résultat d'une *simplification* arbitraire de la vie : rien ne fut sacrifié, seulement tout se compléta. Elle a peu parlé de son christianisme, mais il n'en était pas moins substantiel, et ce qu'elle en a dit est admirable : il faut surtout lire la lettre qu'elle suppose avoir été écrite par Jeanne Grey et qui se trouve à la fin des *Réflexions sur le suicide* (3) ; c'est, pour moi, son chef-d'œuvre. Les Réflexions elles-mêmes et cette lettre résument Mme de Staël; elles renferment sa philosophie : d'une part, l'idée de Dieu et du Christ vivant, celle de la spiritua-

(1) Ce livre, traitant de l'Etat, est, par suite, très-inférieur à ceux dans lesquels l'auteur s'occupe de l'individu et de la nation : Mme de Staël comprenait mal ce qui était formel.

(2) Son âme y fut amenée, soit par le mouvement de la vie et par l'exemple de son père, soit par l'étude de l'histoire.

(3) Par exemple, ce passage : « Les anciens élevaient leur âme par la contemplation de leurs propres forces, les chrétiens ont un témoin, et c'est devant lui qu'il faut vivre et mourir. » — On voit que, pour Mme de Staël, la valeur du christianisme est avant tout dans la révélation de l'être, de la personnalité divine.

lité, de l'avenir infini ; et de l'autre, l'amour de la vie, la notion antique de l'univers, le sentiment profond de la réalité actuelle [1].

Ainsi, comme je le disais en commençant cette partie de mon travail, Mme de Staël a conçu, dans toute sa lumière et toute sa pureté, l'idée protestante agrandie et complétée par le travail des siècles. Elle a résolu les deux grands problèmes, celui de la destinée individuelle et celui de l'histoire, dans le sens le plus humain et le plus chrétien. Jamais la vie de l'homme, dans sa réalité, n'avait été comprise avec autant de profondeur et de sympathie. Mme de Staël, c'est le principe moderne s'incarnant, entrant dans la vie, et se mouvant enfin : c'est plus particulièrement, Rousseau réconcilié avec la réalité, par une conception plus haute à la fois et plus humble de l'idéal. Ce grand esprit peut encore nous diriger, nous apprendre à vivre, c'est-à-dire, à réaliser l'idée, à triompher des obstacles par la puissance de la foi, de l'enthousiasme, et les ressources immenses de la *bonté*. — On sent, en lisant Mme de Staël, qu'elle avait la conscience de la beauté et de la grandeur de sa mission : l'enthousiasme pénètre ses œuvres et leur donne une transparence toute spirituelle. C'est, en même temps, une abondance, une plénitude dont aucun écrivain n'avait donné l'exemple, et qui provient de ce profond spiritualisme : rien ne lui est indifférent, tout a pour elle un sens et le lui révèle, parce qu'elle possède une riche mesure du divin amour. Conformément au précepte si profond des brahmanes, elle prend garde aux petites choses, elle respecte toutes les réalités, et peut ainsi les comprendre. Il n'y a pas d'écrivain qui fasse penser autant qu'elle. Dans ses écrits, les idées se succèdent sans relâche, comme des vagues soulevées à la surface de cette âme profonde et pure par les tempêtes de la Révolution.

Pour bien juger de la supériorité de Mme de Staël sur tout ce qui l'entourait en France, il faudrait la comparer avec Chateaubriand, cet autre grand génie de l'époque. Ici les richesses de forme sont bien plus abondantes : elles affluent dans un style qu'on peut dire incomparable, et qui suffit à enchanter le lecteur. Mais la poésie de Chateaubriand est trop extérieure : il ne reproduit

[1] Il faudrait noter ici la prédilection de Mme de Staël pour Bacon : les écrits de ce philosophe, et la Bible, voilà les livres qu'elle préférait. V. la notice de Mme Necker-De Saussure.

guère que les aspects du monde sensible, il se préoccupe trop de l'immensité matérielle et pas assez du monde intérieur. Sa pensée reste à la surface des réalités et surtout des faits historiques, parce qu'elle abdique sa souveraineté entre les mains du prêtre : elle se limite au domaine de l'art. Elle représente ce que l'Eglise laisse aux laïques, et c'est, pour le fond, peu de chose. Châteaubriand, c'est la poésie chevaleresque agrandie et embrassant la nature, mais n'en étant pas plus profonde pour cela. Mme de Staël, au contraire, résume toutes les richesses intérieures de la Réforme. — Et puis, ce qui domine dans Châteaubriand, c'est la tristesse qui provient de la déception et du doute. Ses *Mémoires*, le dernier mot de sa vie, sont une élégie continuelle : ils prouvent qu'il ne croyait réellement ni aux idées ni aux hommes : ils sont comme le chant funèbre du monde catholique et chevaleresque. L'auteur a parcouru la terre, et il n'a pu trouver le repos et l'espérance nulle part, parce qu'il ne les cherchait pas en lui-même. Et pourtant, on sait quelle fut sa vanité, et comment il ramenait tout à lui : c'est la conséquence logique du catholicisme, qui refuse au laïque la vraie grandeur et le contraint de s'en créer une factice. — Voyez, au contraire, quels trésors d'enthousiasme et d'espoir recèlent les œuvres de Mme de Staël, quelle abnégation de soi-même, quelle universelle bienveillance. On y sent passer comme le souffle des orages printanniers, tandis que Chateaubriand n'aime que les aspects de l'automne : il en reproduit les teintes chaudes et variées, mais en les assombrissant du nuage de sa tristesse. Telle est la différence entre les deux principes : l'un a pour lui les promesses de l'avenir ; l'autre est déjà dans les ténèbres du passé. — Et le contraste serait bien plus instructif encore, si nous en venions aux écrivains décidément absolutistes.

Mme de Staël et Chateaubriand représentent les deux principes constitutifs du Romantisme français, savoir le spiritualisme et l'élément pittoresque. Malheureusement, ce dernier a toujours eu le dessus. Le spiritualisme manquait de base nationale : l'abstraction dut bientôt remplacer la vraie philosophie, et l'idée panthéiste, sous ses diverses formes, tendre de plus en plus à supplanter le réalisme tout moral de Mme de Staël. Toutefois son esprit se reconnaît assez nettement dans le mouvement libéral de la Restauration : il s'oppose aux prétentions du néo-catholicisme. On sait qu'il inspira surtout Benjamin Constant.

En parlant de Rousseau, nous avons rappelé qu'autour de lui se groupent un certain nombre d'auteurs qui s'occupèrent surtout, comme lui, de la nature. Mme de Staël fut le chef d'une école essentiellement historique : elle s'était presque uniquement occupée de l'homme, et ses disciples suivirent la même voie : B. Constant et Sismondi étudièrent l'homme social, Mme Necker-De Saussure, le développement spirituel de l'individu (1).

J'ai déjà mentionné deux fois le premier de ces écrivains, pour indiquer ses rapports, soit avec son pays natal, soit avec la France. — Benj. Constant est un disciple de Mme de Staël, par la poétique élévation de ses idées, par son profond spiritualisme (2), par son amour de la liberté. Comme elle, il a toujours défendu la bonne cause. Mais il lui manque son enthousiasme, sa plénitude d'espérance. C'est une âme désenchantée et triste, une individualité qui manque de base dans les faits (3) et qui est trop complétement livrée à elle-même. Aucun penseur, peut-être, n'a mieux compris ce que la vie a de triste : une poésie profonde et amère anime le roman d'*Adolphe,* cette œuvre au fond si morale, et si bien faite pour détourner l'âme des attachements illicites. Rien de plus réel que cette histoire si sobrement et si simplement racontée. Elle forme un contraste frappant, soit avec les douleurs imaginaires des romans français, soit surtout avec leur conception immorale de l'amour, avec leurs efforts pour réhabiliter la passion en elle-même. On sent que l'auteur a réellement souffert, et qu'il se repent, bien loin de vouloir donner à ses égoïstes entraînements une valeur philosophique, ainsi que le font aujourd'hui tant d'écrivains. — Ce même sentiment profond de la destinée, cette même conscience de la vie, se retrouve dans le livre *De la religion*, surtout dans les généralités du commencement : il y a là des passages d'une grandeur saisissante et qui produisent sur l'âme la même impression mystérieuse et triste que le ciel étoilé.

Au point de vue politique, B. Constant a peut-être quelque

(1) Sous d'autres rapports, Mme Necker appartient à la période essentiellement nationale et protestante dont le Jubilé de 1835 marque l'apogée : et c'est en parlant de cette époque que j'essaierai l'appréciation de ses idées.

(2) Voyez en particulier la belle préface de son livre sur la *Religion* : c'est surtout une éloquente réfutation de la doctrine utilitaire.

(3) B. Constant ne trouva cette base, ni dans la nationalité, comme Rousseau, ni dans la famille, comme Mme de Staël.

chose de trop négatif : mais il devait lutter contre l'absolutisme, et l'essentiel, c'était, pour lui, de défendre la liberté : tel fut son drapeau (1). Il représente, sous la Restauration, le principe protestant sous la forme qu'il était alors possible de lui donner en France. Il rattache la politique libérale de sa patrie d'adoption à celle de l'Angleterre : il a tout-à-fait cet esprit un peu froid, mais singulièrement libéral et sage, de l'école anglaise et écossaise de son temps (2).

Mais, comme Mme de Staël, il tient aussi à l'Allemagne (3) : c'est un disciple de l'école historique de Göttingen, et, plus généralement, des savants, qui, en Allemagne, appliquaient à l'étude du développement social les idées philosophiques nouvelles, et qui comprenaient ainsi enfin la vie de l'humanité. L'ouvrage de Benjamin Constant sur la religion est vraiment historique, à la différence des écrits du 18me siècle, de ceux de Dupuis et de Volney, par exemple : B. Constant n'a pas, comme ces auteurs, de système exclusif, et par suite, il comprend les faits avec bien plus de profondeur. Il remonte à leur principe psychologique, comme aurait fait Mme de Staël : et, fidèle à ses idées fondamentales, il défend avec éloquence les droits de la conscience, du sentiment intime. Il est au cœur de la question religieuse, quand il fait porter toutes ses attaques sur le sacerdoce et qu'il revendique contre lui la liberté de l'individu et surtout de la nation (4). L'ouvrage ne roule que sur l'antiquité (5), mais ce que l'auteur dit de l'Orient s'appli-

(1) V. surtout la préface de ses Discours à la Chambre des Députés.

(2) B. Constant fut conduit à combattre Rousseau : v. ses *Principes de politique*. Il met nettement le droit au-dessus de la volonté du peuple, et il insiste, après De Lolme, sur les avantages du *pouvoir neutre* pour éviter la tyrannie. Plus généralement, il préfère, comme Mme de Staël, l'individu à l'Etat, ou, en d'autres termes, le sujet à la fonction. — Tel a toujours été le caractère de la politique anglaise, par opposition à celle de la France.

(3) Ses *Réflexions sur la tragédie de Wallstein et sur le théâtre allemand* prouvent qu'il comprenait à fond la poésie de l'Allemagne et celle de la France.

(4) Il combat tout particulièrement le socialisme catholique de Lamennais.

(5) Il est complété par l'ouvrage posthume sur le *Polythéisme romain*, où l'auteur fait bien ressortir la supériorité *morale* des Romains sur les Grecs. Cette thèse avait été soutenue par Mme de Staël : elle a les faits pour elle : la subjectivité se dégage bien plus complétement chez les Romains que chez les Grecs, et ils conçoivent la vie avec beaucoup plus de sérieux.

que sans peine au moyen-âge chrétien, et ses nobles paroles sur la Grèce et sur Rome font songer aux nations protestantes. — Pour le développement religieux en lui-même, il est le disciple de Creuzer, mais il me paraît comprendre infiniment mieux que lui tout ce qui tient au sujet de l'évolution : j'ai souvent dit que telle devait être notre supériorité sur les savants allemands. — B. Constant, dans l'ouvrage qui nous occupe, se déclare protestant : toutefois il ne donne pas au christianisme une valeur assez absolue : il le considère trop comme une forme transitoire du sentiment religieux (1). C'est l'extrême de la tendance historique (2). Et pourtant, d'autre part, il y a encore, dans Benj. Constant, quelque chose du système tout mécanique du 18me siècle : il analyse trop, il ne laisse pas assez aux faits leur substance ; ce défaut est saillant surtout dans sa théorie de l'origine du sacerdoce : elle est décidément incomplète et mesquine.

En résumé, ce qui frappe dans B. Constant, c'est la prédominance du subjectivisme : mais, au moins, il ne lui donne pas plus de valeur qu'il n'en mérite, il ne l'étend pas au delà de sa sphère, et il y joint un sentiment très-profond de nos rapports avec Dieu et avec le monde, de notre dépendance vis-à-vis de l'univers (3). Il conçoit la poésie de l'isolement dans toute sa réalité ; mais sa tristesse ne l'empêche pas de croire au devoir et au droit, et de les défendre. Ce fut, avant tout, un homme pratique et dévoué, un promoteur de la civilisation, du progrès (4). — On peut dire que, par sa tendance individualiste, il fait déjà songer à l'école vaudoise actuelle, et se distingue, au contraire, de l'esprit genevois,

(1) Comparez ses *Mélanges*.

(2) Ce point de vue de B. Constant peut être considéré comme une transition assez naturelle entre le rationalisme absolu du 18me siècle et le christianisme positif de notre époque : il fallait avant tout reprendre pied sur le terrain de l'histoire. B. Constant est encore un représentant du 19me siècle, par l'importance qu'il donne au sentiment religieux, à la base psychologique. Telles sont, en effet, les deux tendances qui semblent l'emporter aujourd'hui dans la théologie, en Allemagne, surtout, et sur lesquelles nous aurons sûrement à revenir.

(3) Peut-être même place-t-il Dieu trop loin au-dessus de l'homme : mais, je l'avoue, j'aime mieux ce respect que la familiarité banale avec laquelle tant de chrétiens parlent de l'Etre suprême.

(4) Voyez surtout la préface de ses *Mélanges* : il indique là le but de sa vie.

tel qu'il se manifestait à son époque. Mais, ainsi que je viens de le rappeler, B. Constant n'a pas exagéré, comme l'ont fait ses successeurs, le principe de la subjectivité, et le réalisme ne lui est point étranger ; en revanche, il n'a pas encore ce christianisme positif qui est à la base de leurs idées et qui caractérise toute notre époque. Mais, au total, il me paraît plus vrai, parce qu'il est plus large et moins exclusif.

Le nouvel esprit genevois, plus pratique et plus sage que celui du 18me siècle, eut alors M. de Sismondi (1) pour principal représentant. Cet écrivain se donna pour mission d'appliquer à l'étude théorique et historique des sociétés, l'idée morale, telle que madame de Staël l'avait comprise. Il a moins d'élévation que B. Constant, et en fait de religion, il s'en tient peut-être un peu trop au rationalisme genevois de son temps (2) : mais son christianisme paraît être plus positif et plus vivant que celui de l'écrivain vaudois. Et la présence d'une base nationale solide, d'une tradition, se reconnaît surtout dans la fermeté de ses idées morales. Sismondi n'a pas d'hésitations : c'est un citoyen protestant, tel que la Genève d'alors pouvait en faire, tout préoccupé des questions sociales et de l'avenir de l'Europe. Par suite, il représente plutôt l'élément latin de notre civilisation, il a quelque chose du point de vue antique, et l'on connaît sa prédilection pour l'Italie : c'est un représentant des idées du Nord dans le monde roman. Genève, à l'époque des premiers succès de Sismondi, ne pouvait employer à son propre service les forces de ses enfants ; et d'ailleurs toutes les questions étaient devenues européennes ; on comprend donc qu'il se soit peu occupé de son pays, et qu'il ait

(1) Sismondi a été dignement apprécié, comme, au reste, B. Constant, par M. de Loménie, dans son excellente *Galerie des contemp. illustres*. Cet auteur a des sympathies vraiment libérales : il est du petit nombre de ceux qui, en France, comprennent et apprécient la civilisation protestante. — Je n'ai pas trouvé la même bienveillance chez le Dr Mager. Il a parlé de nos auteurs dans son *Hist. de la litt. franç. depuis 1789 (Gesch. der françös. National-litteratur neuerer und neuester Zeit)*.

(2) Voyez, dans la *Revue encycl.* de 1826, sa *revue des progrès des opinions religieuses* : il blâme à la fois, avec raison, le néo-catholicisme, et le réveil du dogmatisme orthodoxe dans l'Eglise protestante. — Le même esprit religieux animait la plupart des Genevois distingués du temps, les deux Pictet, par exemple. — Je reviendrai bientôt sur les rapports de Sismondi avec le mouvement religieux qui se dessine à Genève après la Restauration.

embrassé l'Europe méridionale dans ses études : celle du Nord avait déjà ses historiens.

Il est reconnu que l'initiative de l'histoire véritable dans les pays romans, et surtout en France, appartient à M. de Sismondi. Elle devait naturellement être prise par un Genevois. Nous avions été un des centres politiques de l'Europe au 18me siècle; nous possédions, autant qu'aucun autre peuple, le principe religieux de la civilisation moderne; enfin nous étions placés au centre même des événements, puisque nous tenons à la fois aux deux grandes races de l'Europe. Et surtout, par Mme de Staël, principalement, nous avions gardé cette foi aux grands principes moraux et sociaux qui seule peut inspirer l'historien, et lui permettre de dominer et d'expliquer les faits. Ainsi, l'œuvre commencée au 18me siècle par les écrivains de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, comme aussi par De Lolme et Jean de Müller, cette œuvre put être reprise par nous avec succès, quand les circonstances exigèrent un développement nouveau.

Ce qui distingue Sismondi des historiens français et anglais du 18me siècle, comme Mme de Staël des philosophes d'alors, c'est qu'il n'a pas de système. Et pourtant, il n'est pas simplement objectif, comme les historiens allemands de son époque, Heeren et Bouterweck, par exemple : il juge les faits en *homme*, il les voit avec toute son âme, et il leur applique constamment le critère moral. On connaît son érudition : et ses deux œuvres capitales prouvent aussi avec quelle profondeur il comprenait les faits (1). Mais tout, chez lui, est subordonné à l'appréciation morale : on sent que son amour pour l'humanité le soutenait dans ses prodigieux travaux, et il donne à ses idées philosophiques une cordialité toute particulière. Ce qui l'occupe avant tout, ce n'est pas l'Etat, c'est le peuple, c'est l'homme : il a été le premier, peut-être, à faire l'histoire des nations, et non plus seulement celle des gouvernements ou des

(1) V. surtout l'admirable tableau de la décadence de l'Italie dans le dernier volume de son *Hist. des républ. itali.*, et les généralités qui commencent la plupart des chapitres de son *Hist. des Français*. Il y a là une originalité du meilleur aloi : c'est la sagacité de Machiavel, avec l'élévation morale de notre époque : c'est la combinaison de la sagesse italienne avec la sévérité protestante.

idées. Tout ce qui compromet la dignité et le bonheur de l'homme, il le condamne sévèrement. Nous retrouvons donc en lui le principe moral formulé par Mme de Staël : c'était chose bien nouvelle que de le voir enfin sincèrement appliqué à l'histoire de l'Italie et de la France (1).

Malheureusement, ce défaut de couleur, qui peut déjà être reproché à Mme de Staël et à Benj. Constant, est par trop marqué dans Sismondi : il se voit surtout dans son essai de roman historique. Et d'autre part, l'absence de l'esprit de système l'empêche d'embrasser toujours, comme il le faudrait, l'ensemble des faits. Sous ces deux rapports, il a été dépassé par les historiens français de l'école romantique, comme on peut le voir en comparant ses idées sur la France et l'Italie avec celles de Michelet et de Quinet. Les Français ont un lyrisme qui lui manque, et qu'ils doivent aux entraînements de leur histoire révolutionnaire : ils s'inspirent des tragiques malheurs de leur pays et de la grandeur de son rôle. En outre, ils sont plus familiers que Sismondi avec les vues philosophiques de l'Allemagne. — Mais il leur manque sa simplicité toute morale et le caractère vraiment *humain* de ses idées : ils attachent trop d'importance à certains systèmes et à certaines réalités, à la France, surtout. Ils ont les défauts du romantisme français : à la fois, trop d'abstraction et trop de réalisme. Il faudrait aujourd'hui compléter Sismondi, sans quitter la base solide qu'il a posée.

Le même caractère essentiellement moral se retrouve dans sa théorie sociale. Comme De Lolme et B. Constant, il est spiritualiste en politique (2) : il met la justice et le droit au-dessus de la vo-

(1) Sismondi est peu original dans son Histoire des littératures du Midi : il suit constamment Bouterweck. Mais il est supérieur à cet écrivain par son point de vue moral. On ne saurait lui reprocher que d'être trop classique, et, par exemple, d'être trop souvent d'accord avec Ginguené, sur l'Italie. Mais il se retrouve tout entier dans son appréciation sévère du drame espagnol. M. Philar. Chasles *(Etudes sur l'Espagne)* appelle exclusisme cette prédominance de l'élément moral : pour lui, comme en général pour les critiques allemands et français, il semble qu'il suffise de bien comprendre les nationalités littéraires : c'est beaucoup sans doute, mais il faut ensuite juger les faits, au lieu de se borner à l'appréciation purement historique et esthétique.

(2) V. ses *Etudes sur les constit. des peuples libres.* Elles se distinguent par une sagesse et une connaissance des faits qui rappellent la *Politique* d'Aristote.

lonté populaire, et, sans se préoccuper trop des formes, il veut avant tout la manifestation de la raison nationale ; il recommande le respect de la vie, partout où elle se rencontre : en un mot, il est de l'école anglaise, il considère l'Etat comme un simple moyen. — Mais cette tendance distingue encore plus nettement ses doctrines économiques, et leur donne une valeur très-originale. Sismondi voulait moraliser la science économique, lui donner un sens pratique, un but positif. Il a toujours combattu le système chrématistique, c'est-à-dire, le point de vue strictement objectif. D'une part, il tenait compte de ce qu'on pourrait appeler le capital intellectuel, à la différence de la plupart des économistes, et, de l'autre, il s'occupait avec une ardente sympathie du sort des classes pauvres et n'admettait point la concurrence dans son absolu tout scientifique. En un mot, il étudiait la question sociale, comme l'histoire, avec tout son être. Il se distingue donc, soit des économistes proprement dits, et surtout des fondateurs de la science en Angleterre, soit des socialistes, qui donnent à l'économie publique une importance exagérée et lui sacrifient la vie spirituelle : il voulait que les deux termes fussent dans un rapport harmonique. — Il me semble que nous devons persévérer dans cette voie, et l'on peut regretter qu'elle ait été en partie abandonnée par le légitime successeur de Sismondi, M. Cherbuliez (1). Les idées de cet esprit éminent se rattachent à un autre ensemble, celui de la science spéciale, tel qu'il existe maintenant à Genève. Chez M. de Sismondi, au contraire, il reste encore beaucoup de la synthèse puissante du 18me siècle et de Mme de Staël. Cependant, chez lui, l'impulsion première est déjà bien affaiblie : les faits arrêtent, pour ainsi dire, le vol de sa pensée.

Le noble esprit de cette école se maintint à Genève pendant les années qui suivirent la Restauration (2). Notre ville fut, à cette époque, je l'ai dit, un des centres spirituels de l'Europe, surtout pour les questions sociales. Elle remplit alors sa mission d'intermédiaire entre le Midi et le Nord, en appelant Rossi, ce représentant

(1) M. Naville (dans son livre sur la *Charité légale)* se rattacherait plutôt à l'école de Sismondi.

(2) Sur la vie intellectuelle de la Suisse entre 1815 et 1830, voyez de nombreux détails dans Tillier, *Gesch. der Eidgenossenschaft während der sogen. Restaurationsepoche*, tome III.

si éminent de l'Italie savante, esprit à la fois pratique et spiritualiste comme les jurisconsultes romains, et qui unissait en lui le réalisme de notre époque à ses plus hautes idées. Pendant bien des années, Rossi dirigea notre mouvement intellectuel (1). — Cette heureuse combinaison que je viens de signaler chez lui, caractérise plusieurs des hommes de ce temps : ainsi, pour ne pas parler de l'excellent et spirituel Bonstetten, qui avait trouvé dans Genève une seconde patrie, nous la rencontrons chez Lullin de Chateauvieux, dont les *Lettres d'Italie*, pour la force poétique et le réalisme pittoresque, peuvent être placées à côté des récits de Charles Didier et du *Voyage dans le Latium*, par l'écrivain bernois que je viens de citer (2). — Cette largeur toute spiritualiste qui caractérise la pensée de Mme de Staël, de B. Constant, de Sismondi, se retrouve donc alors dans d'autres esprits : l'idée de l'humanité garde pour eux sa lumière, et la nature son charme mystérieux.

Mais, comme je l'ai rappelé, un esprit tout opposé se faisait jour et devait finir par l'emporter : je veux parler du matérialisme scientifique, de la tendance à la spécialisation, à une objectivité exagérée. L'illustre botaniste De Candolle (3) en fut le principal représentant, et l'on sait que Rossi dut défendre contre lui l'élément moral, spiritualiste, de l'éducation publique. Dans d'autres domaines, on peut faire le même reproche à Pierre Prévost (4) et à Dumont : la philosophie du premier manque d'élévation, ce n'est guères qu'une froide psychologie et une logique sans fécondité. Quant à Dumont, malgré son libéralisme, il séparait trop le droit et la politique de leurs sources morales (5). Mais l'influence prépondérante fut celle de

(1) Plus tard, Lausanne donna l'hospitalité à un jurisconsulte italien d'un grand mérite, M. Melegari. Et maintenant Genève possède, dans M. Camperio, un représentant de l'esprit qui animait Rossi.

(2) Il y a surtout de l'esprit dans les récits de voyage de Simond, Français qui vécut long-temps à Genève, mais qui s'était formé en Angleterre, et surtout aux Etats-Unis.

(3) V. la notice publiée sur lui par son disciple, M. Delarive, l'éminent physicien : elle contient une appréciation intéressante des hommes distingués qui vivaient à Genève sous la Restauration.

(4) Sur ce philosophe et sur l'école genevoise en général, voyez un chap. intéressant et sympathique de Bartholmèss, *Hist. philos. de l'Acad. de Prusse*, tome II.

(5) Bellot, éminent comme jurisconsulte pratique, pourrait aussi être rattaché à l'école de Bentham. — M. P. Odier, son disciple, se distingue surtout par une érudition du meilleur aloi.

M. De Candolle : elle fut sans doute heureuse au point de vue strictement scientifique : mais c'est là, au fond, peu de chose pour nous qui recherchons la vie spirituelle et vraiment *humaine*. L'aristocratie savante de Genève, dont je reconnais le sincère patriotisme, perdit, sous l'action de ces idées, toute largeur philosophique, toute poésie : elle se confina dans l'étude des détails, elle abdiqua cette hauteur de vues qui distinguait les naturalistes et les physiciens du 18me siècle : elle sépara la science du domaine religieux et moral et du domaine esthétique. — Ce mouvement, qui dure encore, marque donc le terme extrême du développement scientifique qui avait commencé dans le dernier siècle : c'est la dispersion, après l'unité majestueuse : c'est le positivisme prosaïque, après l'émotion et le respect. Cette division et cet abaissement moral caractérisent la science de notre époque dans tous les pays : on a perdu de vue les hauts sommets pour descendre et se perdre dans la plaine. Cette spécialisation était sûrement nécessaire, mais elle n'en est pas moins fâcheuse dans ses résultats moraux. Elle a matérialisé la politique, en l'éloignant des grandes idées toutes morales de 1789 : elle a beaucoup contribué à la naissance des systèmes socialistes en dispersant l'âme dans les objets. Il est difficile aujourd'hui de dominer l'ensemble des sciences, et pourtant cela est indispensable, autrement elles submergeraient l'individualité dans la nature (1).

Indépendamment de cette cause générale, il y en eut peut-être qui furent particulières à notre ville. Nous avons dit quelle fut la grandeur de sa mission au 18me siècle : elle était alors une vraie oasis de science et de liberté : sous l'Empire, elle fut mêlée au mouvement européen. La Restauration, en émancipant dans une certaine mesure la France et l'Europe, et en unissant Genève à la Suisse, changea la position. Notre rôle fut diminué : nos intérêts politiques devinrent plus strictement locaux. Ainsi beaucoup d'esprits durent être conduits à laisser les grandes vues philosophiques et humanitaires pour la science des détails, qui ne demande pas un foyer moral aussi actif (2).

(1) Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ce caractère de notre époque, envisagé surtout au point de vue des questions sociales.

(2) Sur la différence entre cette génération et la précédente, voyez divers articles publiés par Rossi dans le *Fédéral* de 1832, et réunis sous ce titre : *Idées de M. Rossi sur l'état social, moral et intellectuel de Genève.*

Toutefois le spiritualisme enthousiaste et poétique de Mme de Staël ne devait pas périr. Genève ne pouvait échapper à l'influence du Romantisme français, puisqu'il était animé d'un esprit tout protestant dans son origine. Et surtout la restauration de notre nationalité fournissait une base, un principe vital qui devait être et qui fut singulièrement fécond. Elle rapprocha les âmes de la réalité, et le réveil des idées proprement religieuses compléta l'évolution. Nous devons maintenant étudier cette dernière grande phase de notre développement intellectuel : j'en ai déjà signalé le caractère distinctif, savoir le réalisme, mais un réalisme presque toujours parfaitement spiritualiste, grâce au christianisme national et à l'influence des grandes idées de l'époque précédente.

J. HORNUNG.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

SEPTEMBRE.

Ah! si l'on pouvait inventer, au lieu de raconter, à quels merveilleux tableaux ne dévouerions-nous pas les heures paresseuses des vacances! Mais, impérieuse et sévère comme une aïeule qui ramène sur l'alphabet aride le regard rêveur d'un enfant, la vieille Chronique de la *Revue Suisse* est là, indiquant d'un doigt majestueux la route, hélas! bien dépouillée et plus inféconde que jamais des mesquines réalités. *Noblesse oblige*, dit le proverbe; mais *Vérité* gène encore bien plus. Vérité, par le temps qu'il fait, et avec le mutisme qui court!... Qu'allons-nous devenir, ô cher et féal lecteur? tant pis, vous voilà prévenu et je m'en lave les mains. Ce n'est pas ma faute s'il n'y a rien, mais rien, ce qui s'appelle rien; pas l'ombre d'un événement; pas le fantôme d'une éventualité; pas le prétexte d'une nouvelle; pas le mirage d'un protocole; pas même le rêve d'un froncement de sourcil d'un Jupiter endormi quelconque, si Jupiter il y a encore.

Cela bien posé, et l'innocence du narrateur établie, nous vous défilerons un petit chapelet mignon de petits faits ennuyeux sur les quatre parties du monde, où, dans ce moment, en vérité, les nations ressemblent à des bambins qui font des bulles de savon de toutes couleurs, les lancent dans l'espace, les regardent monter ou se fondre et n'y songent plus. Aussi les grands journaux, ne pouvant malgré tous leurs efforts réussir à donner de la consistance, de l'intérêt et une certaine suite à cette politique universelle de faits flottans et incohérens, se trouvent-ils réduits à des nécessités pénibles. Leurs colonnes

sont remplies de discours, de procès scandaleux, de comptes-rendus philanthropiques, scientifiques et autres, de remèdes contre la rage, de dissertations sur la maladie du raisin, de bulletins de mode, d'infanticides, de rapports statistiques, etc., etc. Nous avons vu s'étaler à la suite les unes des autres toutes les votations des Conseils généraux; non pas pour varier, assurément, car elles se ressemblaient toutes et souvent s'exprimaient dans les mêmes termes : très respectueuses supplications au Président pour qu'il veuille bien parachever le salut du pays en consolidant son pouvoir par tous les moyens qui lui paraîtront bons, fût-ce l'hérédité, l'Empire etc. Voilà le thème ; et les variations n'en différaient guère. Après cela, le Président peut très bien croire, s'il le veut, officiellement, que la France lui demande un maître encore plus absolu et plus irresponsable que celui du 2 décembre.

Comme des dogues muselés qui ne peuvent plus mordre et se gourment entr'eux, les grandes feuilles se disputent et se font une guerre mortelle sans se dire un mot, à coups de promesses à l'abonné et de rabais. Ainsi, soutenu, à ce qu'il paraît, par des subsides de l'Elysée, le *Constitutionnel* livre pour 32 francs par an son immense format qui lui revient à 56 francs : il veut faire sombrer le *Pays* qui annonçait, pour 40 francs, une douzaine de journaux et feuilletons, contenus dans sa seule feuille. Et comme M. Véron a beaucoup d'argent, beaucoup d'adresse, de savoir-faire, et d'enthousiasme réfléchi pour le pouvoir, il pourra fort bien réussir, et non pas seulement avec le *Pays*. La presse n'est pas *heureuse* dans ce temps-ci; ni dans le sens absolu ou prophétique du mot, ni dans le sens oblique adopté exclusivement par le petit bourgeois parisien : quand on parle d'un homme malheureux il comprend simplement que cet homme est pauvre. Cette déviation de la langue populaire est assez significative, et nous a toujours frappé.

En revanche, les journaux étrangers ne se gênent pas pour gloser sur ce qui se passe; sur l'Elysée, les ministres, la politique napoléonnienne. Ils donnent même des fragmens du pamphlet de Victor Hugo, et c'est surtout ainsi qu'il est arrivé à Paris. Il est écrit avec une grande fougue de colère et impressionne les gens. Nous n'avons pas ouï dire que la police l'ait saisi nulle part. Mais les ambassadeurs français ont fort à faire, en Europe, pour atteindre les folliculaires déchaînés. Le *Times* est en guerre ouverte avec le *Moniteur*. L'*Indépendance belge*, malgré ses velléités de prudence, est saisie à tout moment. Le *Corsaire* enfin, suspendu d'abord pendant deux mois, vient d'être définitivement supprimé. Si le *Charivari* subsiste, malgré

sa verve moqueuse, ce n'est pas sans avis *officieux* d'avoir à ménager davantage *le bon la Guéronnière* et le docteur Véron.

— Le Président se prépare à partir pour le Midi et chaque ville se prépare à le bien recevoir. Ce voyage doit durer un mois et présenter une série non interrompue de fêtes et d'enthousiasmes. Ces solennités locales réussiront mieux, sans doute, que les splendeurs du 15 août, lesquelles ont été contrariées par un peu de pluie, beaucoup de vent, et assez de tiédeur. Les provinciaux seront sans doute plus faciles à émouvoir que ces effrontés Parisiens, dilettantes blasés en fait de spectacles et de fêtes, qui en ont trop vu pour ne pas vouloir l'impossible quand on leur promet du merveilleux, et qui ne sont pas même contents quand on a dépensé des centaines de mille francs pour les plaisirs de la rue pendant deux heures. Le bal des halles lui-même, où le Président n'a pas paru, et qui n'a eu lieu que deux jours plus tard, le mardi au lieu du dimanche, a été trop largement arrosé par les rafraîchissemens de l'orage, pénétrant par les déchirures de ce toit mobile qu'on avait eu tant de peine à fixer. L'absence de vestiaire avait fort heureusement forcé les gens prudens à garder à la main leur parapluie, et bientôt il fallut recourir à cette utile et peu pittoresque protection, contre les ruisseaux qui tombaient entre les quadrilles. Tous les contrastes se coudoyaient dans une atmosphère à la fois suffocante et humide. La splendide toilette de quelques-unes des habituées du lieu faisait ressortir les bonnets de paysanne des autres et ne pouvait, malgré toute sa prétention, s'assortir aux habits brodés des sénateurs et aux beaux costumes militaires; pas plus que les forts de la halle, en habits noirs, avec la gracieuse élégance des dames désignées d'office comme leurs danseuses. Le Parisien a l'œil et le tact trop artistes pour jouir de ces choses-là.

— Le prince Louis-Napoléon se mariera-t-il? question douteuse et controversée. La princesse Wasa, pour avoir été désignée comme la future compagne du président ou de l'empereur, a passé, dans les journaux français, à l'état de comète dont on décrit tous les mouvemens à droite ou à gauche. Elle doit, dit-on, passer l'hiver à Vienne au retour du voyage en Moravie qu'elle fait avec sa mère. Elle est extrêmement jeune et, dit-on encore, son père aurait enfin donné les mains à l'illustre hyménée..... avec un empereur.

—Chose bizarre! l'archevêque de Paris est en Allemagne, circulant « pour le plus grand bien de la religion.» Qu'est-ce que cela veut dire,

pour nous autres protestans? Nous serions fort embarrassés de faire des suppositions, même des conjectures, et ce ne serait pas aussi charitable que raisonnable. Un détail assez humiliant pour nous est à noter, à la suite des explications de la dernière Chronique, sur l'affaire de l'Ecole normale et de l'exclusion projetée des Juifs et des communions réformées. Ce n'est point nos Consistoires, ni le crédit de nos coreligionnaires, tout hauts placés soient-ils, ni notre riche minorité dans le pays, qui ont obtenu le redressement de cette injustice; c'est l'influence toute puissante des banquiers juifs!

L'élève qui a remporté *le prix d'honneur* au concours général de tous les colléges de Paris, cette année, est un protestant. Suivant l'usage, il a été invité au dîner de cérémonie que le Ministre de l'Instruction publique donne aux lauréats, et placé à la droite de Mme Fortoul, juste la veille ou le lendemain du jour où le ministre décrétait sa fameuse exclusion. Car il paraît que M. Fortoul avait pris cette décision si grave à lui tout seul et sans regarder de tous les côtés de la question.

— Le sceptique *Journal des Débats* a exprimé, dit-il, plus d'une fois sa conviction que, dans les guerres futures de l'Europe, la religion prendrait au moins autant de place que la politique. Il signalait, hier, un manifeste très-virulent d'un prêtre irlandais, contre l'Angleterre et son gouvernement. L'auteur, le Père Cahill, s'était déjà popularisé par plusieurs épîtres du même genre, mais cette fois, il s'est surpassé lui-même. Voici quelques fragmens de sa lettre, adressée au premier ministre, lord Derby :

« Votre seigneurie, comparée aux gigantesques Websters des Etats-Unis, n'a plus que quatre pouces de haut..... Vous, et lord Malmesbury, et M. Walpole, et tous vos ministres, placés au bout les uns des autres, en pyramide humaine, vous n'allez pas encore assez haut pour pouvoir regarder dans une théière de Philadelphie. Vous pourriez cacher tout votre ministère dans le manchon d'une dame de Washington. Il paraîtrait que vous avez failli vous noyer dans un pot au lait yankee, en cherchant à vous sauver dans la poche du Président Fillmore, pour échapper à un rat d'Amérique. Oh! voir la fière Angleterre ainsi traitée! ce foyer de vertu, d'honneur, de vérité! cette protection des opprimés! cette émancipation des esclaves! cette chère sœur de l'Irlande! »

Après l'ironie et le burlesque, voici la verve pathétique :

« Heureusement la scène commence enfin à changer. Le soleil de la Grande-Bretagne est à son déclin : vous avez mis votre pays au ban de

l'Europe, et vous l'avez livré au mépris du monde. Vous l'avez fait bouffon à Saint-Pétersbourg, révolutionnaire, puis ensuite chien couchant à Vienne, sycophante à Paris, athée à Rome, contrebandier à Madrid, parjure à Lisbonne, persécuteur à Berne, tyran à Athènes, lâche à Washington, hypocrite chez lui et le diable en Irlande. Honte sur vous, lord John Russel, et sur vous, lord Derby, d'avoir employé deux parlemens à embrigader les évêques, les juges, les avocats, les grands seigneurs et les belles dames pour le renversement du Pape; toujours à la piste d'un scandale chez nos prêtres, raccommodant les vieilles calomnies usées et rapiécées d'Exeter-Hall, espionnant les dortoirs des couvens, écoutant aux portes des confessionnaux, poursuivant nos petites filles jusqu'à l'église et nos orphelins jusqu'à leurs réfectoires, insultant les prêtres dans leurs prières et les religieuses dans la rue, comptant sou par sou les charités qu'on leur fait pour vivre..... Honte, honte sur vous! »

« Ecoutez ceci, Mylord. Pendant que dans le Parlement on jetait l'injure à la face de nos évêques, l'armée française, les fils invincibles des glorieux Francs, s'agenouillaient devant l'archevêque de Paris : et pendant que le prélat élevait l'hostie immaculée vers le bleu firmament (le cher homme fait du style), l'armée, au milieu du tonnerre de cent canons et du cliquetis des épées, présentait les armes au Dieu des batailles (ou plus exactement au clergé de la Madeleine). Voilà l'éloquente et significative réponse que la glorieuse et catholique France (??) envoyait sur les ailes de la brise à cette bigotte Angleterre! Et quand vous avez fait votre proclamation contre les processions, quand vous avez fait des décrets contre les cierges, avez-vous remarqué, Mylord, la sanglante réponse que vous a faite le prince Louis-Napoléon par ce salut profond qu'à son retour de Strasbourg il a fait à l'archevêque de Paris et à son clergé? Avez-vous lu avec soin cette relation de sa rentrée dans Paris, dans laquelle il est dit qu'en passant devant la croix, sur le boulevard, il s'est levé dans sa voiture, a ôté son chapeau et a fait un profond et respectueux salut au signe sacré? Voilà, Mylord, la glorieuse réponse de la France à votre proclamation. Rien ne m'a fait plus de plaisir que cette conduite du prince. Dans ce salut, Mylord, lisez votre honte; que cette tête qui se découvre devant la croix vous apprenne à respecter l'emblème du salut. Pour cet acte glorieux, j'offre ici au prince l'hommage de ma gratitude et de mon respect, et je lui offre en même temps l'amour ardent d'un million de nos compatriotes, de cœurs aussi fidèles et aussi braves que le monde en ait jamais vu. Je vous annonce aussi, Mylord, que le prince lira cette lettre jeudi prochain avant son déjeûner, et de plus je vous préviens qu'il m'enverra des remerciemens au retour du courrier, ce qui est un procédé courtois auquel m'ont peu habitué mes correspondans au ministère anglais. »

Sauf les noms contemporains, ne semble-t-il pas que, nous trompant d'époque, nous ayons exhumé un document naïf, triomphant et familier des prédicateurs de la Ligue, exaltant le roi d'Espagne et criant : Sus! au Béarnais! C'est bien le ton, et la chanson aussi.

« Voilà la situation. Vous êtes abhorrés dans le monde entier. Vous êtes chassés d'Autriche, de Hongrie, de Prusse, de Rome, de Naples, de Lombardie. Vos sociétés bibliques, émissaires de révolutions (!!), sont traitées comme des ennemis publics. L'éducation du continent, que vous aviez corrompue par votre propagande, est maintenant replacée sous sa tutelle légitime. Le clergé catholique est maintenant le seul directeur de l'enseignement religieux et séculier de la génération naissante; le prince Louis-Napoléon, si injurié par vos journaux, a changé tout le système d'éducation en France; et bientôt il aura restauré l'ancienne discipline de l'Eglise catholique, qui plaçait l'éducation dans les mains des ministres de la religion. Le collége de France qui, selon le témoignage du comte de Montalembert, produisit neuf athées sur dix élèves, a été réformé, et l'élément impie en a été extirpé. »

Le *Journal des Débats* fait remarquer que cette Angleterre si tyrannique, et à la face de qui on jette toutes ces injures, les laisse pourtant bien tranquillement imprimer, publier, circuler et prêcher. Il cite encore une feuille américaine, organe principal du parti catholique aux Etats-Unis, pour prouver combien les intérêts religieux prennent partout le dessus dans les affaires du monde.

« L'Angleterre est enragée, dit le journal américain, et il y a des dizaines de millions d'hommes qui soupirent après sa prompte destruction. Qu'en pense la catholique Autriche? Qu'en pensent les millions de catholiques dans l'Allemagne et dans les Pays-Bas? Qu'en pense la catholique Espagne? Que pense, en un mot, toute l'Europe de cette puissance diabolique qui, après avoir empesté toute l'Europe de révolutions, et se voyant ignominieusement battue, se retourne avec une férocité inconnue même aux bêtes sauvages contre ses propres enfans, et assouvit sa rage sur les catholiques? Il est temps que l'Europe y songe, l'Angleterre ne fait plus partie de l'humanité. Elle est possédée du démon, c'est un devoir pour le genre humain de l'abattre.

» Que Louis-Napoléon y réfléchisse. Il a une puissance extraordinaire, et il est appelé à remplir une haute mission. La chrétienté le remercie de ce qu'il a fait en France. Il a fait plus que son oncle n'avait jamais fait. On assure que cet homme singulier a prédit autrefois qu'il serait le maître de la France, mais qu'il ferait la guerre à l'Angleterre et vengerait Waterloo. Si Louis-Napoléon veut régner sur les

cœurs d'une autre nation comme il règne sur ceux de la France, qu'il frappe un coup hardi au sein même de l'Angleterre, et alors les Irlandais, dans le monde entier, le béniront. S'il a besoin de soldats, ils viendront lui donner des hommes vaillans; la fleur de nos officiers est composée de catholiques, et accourront sous ses drapeaux. Si la France n'a pas assez d'argent, les Irlandais feront des souscriptions en Amérique et partout, et rempliront ses trésors. Ainsi donc, qu'il venge l'Europe de tous les complots tramés contre sa tranquillité, et qu'il frappe l'Angleterre d'un coup qui la couchera sur la poussière.»

— L'émigration est un des signes permanens et toujours plus marqué de l'inquiétude, du malaise, du mécontement qui tourmentent les existences à notre époque. Ces malheureuses bandes de paysans qui s'entassent par centaines dans les entreponts des navires, affrontant les plus rudes souffrances pour chercher un sort inconnu, à travers des espaces immenses de terre et de mer, ne semblent-elles pas poussées par une sorte de fatalité, dont les victimes s'appellent les unes après les autres? Ce courant grossissant est alimenté surtout par les populations allemandes que la misère a visitées et décimées depuis quelques années; la Suisse fournit sa part; les Irlandais commencent à apprendre la route des riches terres de l'Australie; les Français émigrent surtout vers la Californie, mais individuellement, comme spéculateurs, comme industriels, comme chevaliers d'aventure à la poursuite de lingots bien plus que pour se choisir sérieusement une autre patrie. Cela fait mal de rencontrer, aux approches des débarcadères, ces troupes de gens, femmes, vieillards, petits enfans, avec des habits étranges, déjà fatigués par un long voyage, l'air abattu, ne comprenant point la langue du pays, promenant un regard plus indifférent qu'étonné sur la grande ville, et conduits, on ne sait où, sur la foi d'on ne sait qui, par l'ignorance, l'imprévoyance et la pauvreté, qui laissent tomber les plus faibles comme des jalons tout le long de la route. Les gouvernemens et l'humanité ont beau faire; avertissemens, conseils, exemples, catastrophes, tout échoue, tout est perdu. Chaque saison conduit imperturbablement son monde d'émigrans vers les nouveaux continens, comme les oiseaux de passage; seulement ceux-ci ne reviennent pas, et s'en vont toujours plus nombreux. C'est une loi de notre âge inquiet. Il faut que les fils égarés de la vieille Europe s'en aillent faire naufrage par centaines sur les lacs américains, à la merci du premier capitaine de bateau à vapeur, à qui il plaira de soutenir un défi de vitesse vis-à-vis de quelque concurrent. Ces capitaines-là sont à-peu-près ceux de tous les navires et, tout insouciant

qu'il soit en général de ces sortes d'affaires, le Congrès américain a pourtant eu l'air, dernièrement, de trouver qu'il était temps d'aviser.

L'Amérique, elle-même, s'en va à toute vapeur, de tous les côtés. Jeune et forte, elle est audacieuse et parfois querelleuse. Elle a des disputes avec l'Angleterre, elle rechicane Cuba par des complots souterrains; elle a le verbe haut, le geste hardi, et ne demanderait pas mieux que d'y ajouter l'action prompte. Elle s'enrichit des misères que nous lui envoyons, laisse tomber les faibles, défriche ses déserts avec les bras des forts qui ont encore l'énergie de devenir colons, qui achètent un fusil et une charrue avec le reste du prix du toit paternel.

Ce qu'il y a de saisissant et peut-être de salutaire dans le sacrifice de la patrie, de l'habitude et du passé, c'est l'*irrévocable*. Il est certain que, des souffrances du départ, des misères du trajet, et des difficultés laborieuses de l'établissement sort, même avant une génération renouvelée, la race intrépide et puissante qui peuple les Etats-Unis. La France se fera peut-être ainsi, en Algérie, une population industrieuse et vaillante, avec le ramassis exubérant de tous les naufrages publics et privés que voit si souvent, que crée même sa richesse et sa civilisation mal équilibrées.

Mais il est d'autres migrations, obscures, partielles, et pourtant continuelles qui ont de tout autres caractères et, notamment, celui de ne point modifier l'état moral et individuel des absens. Ils emportent avec eux, comme un dépôt, pour les ramener une fois dans la patrie, leur langue, leurs usages, leurs idées, leurs mœurs. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, depuis un temps immémorial Paris est balayé par des hordes d'Allemands, de la Hesse, qui émigrent dans ce but, qui élèvent leurs enfans dans leur langue, et dont le but, après avoir amassé quelque argent, est de retourner au pays. Il n'y a rien là qui frappe et qui attire l'intérêt, si ce n'est par la curiosité de voir des balayeurs de race et par vocation, et non des créatures tombées là des rangs infimes de la société parisienne comme des épaves de sa vicieuse et capricieuse vie.

Protestans, quand ils se souviennent qu'ils ont été baptisés, mais n'ayant jamais ni le temps, ni les vêtemens, ni la volonté nécessaires pour entrer dans un temple, ces balayeurs sont réunis depuis quelques années pour un culte dans le local d'une école, au faubourg Saint-Marcel qu'ils habitent presque tous. Les lundis au soir un pasteur allemand prêche pour eux et prie avec eux, ce qui lui a donné le droit de les visiter dans leurs pauvres demeures, et de les ramener un peu dans l'existence commune, sinon dans la vie chrétienne. Ils

vivaient plutôt auparavant comme des groupes d'animaux, parqués par famille, que comme des êtres humains.

— Paris est maintenant dans sa saison la plus morte. On est aux Eaux, on chasse, on voyage, et si on rencontre un visage de connaissance sur le boulevard, on s'empresse de détourner la tête pour n'être point reconnu en flagrant délit de résidence à une époque où le bon ton veut que vos appartemens soient fermés. Du reste, dans les cas désespérés de dialogue forcé dans la rue, on se dépêche d'arriver le matin même de Baden, repartant le lendemain pour Etretat, afin d'éviter une humiliante pitié; et aussi pour confisquer le premier les honneurs du mensonge que l'interlocuteur, non moins parisien que vous, est au moins forcé de varier pour son propre compte.

C'est donc pour les étrangers surtout que jouent maintenant Rachel, Elmire, Célimène et Roger à l'Opéra. Il y a des choses charmantes aux théâtres lyriques et, au Gymnase, une pièce nouvelle de Georges Sand. Tous les critiques de la presse, depuis Jules Janin jusqu'à Taxile Delord, du *Charivari*, ont été sévères pour le succès, pourtant constaté, du *Démon du foyer*. Nous avons cru d'abord, avec beaucoup de gens, qu'il y avait du parti pris d'avance dans cette clameur universelle: la protestation pratique du public, qui applaudit et qui remplit la salle, pouvait bien donner l'espoir de trouver enfin un auteur dramatique dans le grand romancier. Mais la nouvelle tentative, à notre avis, n'est pas supérieure aux précédentes; elle indique toujours la même supériorité de talent et la même absence de création et d'intelligence quant au théâtre. Un des élémens du succès est même la nouveauté réelle qui résulte du mépris parfait de l'auteur pour les ficelles et lieux communs de la scène. Ainsi (ô vaudevillistes, pendez-vous!), une jeune fille ravissante de grâce et de beauté, toute disposée à aimer, se voit préférer là, tout de suite et sans hésitation aucune, sa sœur aînée, quasi laide, en robe grise, grande cantatrice et bonne âme au demeurant, mais qui accapare si parfaitement le jeune marquis vertueux et mélomane, qu'il n'a plus un seul pauvre regard pour cette charmante fée en robe de gaze blanche lamée de rose. Il s'ensuit les plus grands malheurs, à cause du dépit de la jeune fille, qui se fait enlever, mais qui est sauvée des conséquences de sa folie par le dévouement des siens. Un affreux gredin de prince italien, figure bien dessinée et piquante, quoiqu'en dise J. Janin, regarde le dénouement, qui lui arrache sa victime, avec la tranquillité et le lorgnon d'un homme blasé. Il est amusant en même temps qu'odieux, et égaie de son sang-froid cynique les sentimentalités un peu grandes de l'action. Un autre personnage bien vivant c'est le *Maëstro* qui dirige et

gronde toutes ces étranges personnes dans lesquelles on sent moins une vie individuelle qu'une fantaisie, un rêve de l'auteur. Mais tout cela cause, pense et agit autrement que les poupées ordinaires de comédie : tout cela a du sang de Georges Sand dans les veines, son esprit au bout de la langue, son impétuosité ardente dans les penchans et dans les volontés. On conçoit, avec ces élémens, une vérité d'intérêt et de dialogue qui n'est pas sans doute la vérité dramatique, ni la vérité des caractères, mais qui est bien supérieure à ce que l'esprit et l'agencement théâtral peuvent trouver, même au point de vue de l'observation de la nature humaine.

A la suite des critiques et des réflexions de la presse, dans plusieurs desquelles le puéril égalait l'absurdité, Mme Sand a publié une lettre où elle se défend ainsi que ses amis, qu'on accusait de l'isoler par leur entourage exclusif et adulateur du vrai monde et du vrai public. Sans savoir qui a tort, nous pensons que c'est un peu tout le monde, et que Georges Sand, dans sa solitude du Berry où elle vit, dit-on, fort à son gré et sans aucune gène, écoute plus volontiers l'écho ami des gens qu'elle voit, que la rumeur lointaine d'une foule dont elle accepte peu, d'ailleurs, le jugement et la morale.

— Au moment où nous mettons le point final à cette chronique, on nous apporte une brochure dont l'auteur, M. Edmond de Prssensé, est bien connu de nos lecteurs. Nous regrettons de ne pouvoir que l'indiquer, car c'est une réponse à M. Proudhon, dont nous nous sommes préoccupés le mois dernier : *La ruine sociale;* tel est le titre du travail consciencieux et remarquable que nous avons sous les yeux. Ni *matérialisme*, — ni *jésuitisme*, ajoute M. de Pressensé; et ces mots, en effet, indiquent le sens et la logique de l'ouvrage. Il défend le christianisme non-seulement contre M. Proudhon, mais aussi contre les tendances relâchées, sensualistes et égoïstes de la société, contre l'hypocrisie, et contre toutes les espèces d'hommes qui se posent *Dieu,* à l'encontre de Dieu. Paris, 14 septembre 1852.

SUISSE.

Neuchatel, 16 septembre 1852. — C'est aujourd'hui même qu'a lieu la grande réunion annuelle de la *Société historique des cinq cantons.* Dédommageons-nous tant bien que mal de n'y pouvoir assister, en entretenant les lecteurs de la *Revue Suisse* des travaux de cette Société.

Il y a long-temps du reste que nous nous proposions de le faire; mais nous ne voulons pas tarder davantage, puisque aussi bien la date de ce jour vient nous rappeler notre projet, et nous fournir une occasion toute naturelle de le mettre à exécution.

Par leur situation au centre de la Suisse, par leur égale fidélité à la religion de leurs pères, par leurs communs souvenirs, les cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden et Zug ont entre eux les rapports les plus étroits et les points de contact les plus constants. Aussi, depuis plusieurs années déjà, une Société composée d'hommes érudits de ces cantons s'est formée dans le but d'en étudier spécialement l'histoire. Elle se réunit chaque année, au mois de septembre, dans l'un ou l'autre des cinq cantons; en 1850 c'était à Schwyz, en 1851 à Beggenried, dans le Bas-Unterwalden. Pour cette année, il ne pouvait y avoir aucune hésitation dans le choix du lieu de réunion : le jubilé demi-millénaire de l'entrée de Zug dans la Confédération, désignait nécessairement cette ville pour être le siége de cette fête paisible de la science historique. Nous espérons pouvoir bientôt communiquer quelque chose de ce qui s'y fait à l'heure qu'il est; en attendant, pour régler notre compte avec les travaux antérieurs de la Société, nous parlerons du dernier volume de ses Mémoires. Ce volume d'ailleurs n'a pas encore trop vieilli, puisqu'il a paru dans le cours du printemps dernier.

A côté d'un assez grand nombre de chartes, diplômes et autres documents extraits laborieusement des archives des villes et des annales des couvents, — matériaux bruts, qui attendent pour être mis en œuvre le génie ordonnateur de l'historien, — le tome VIII du *Geschichtsfreund* renferme d'autres travaux d'une lecture plus accessible à chacun. Ainsi, par exemple, l'essai de M. le professeur B. Staub, sur la ville et le territoire de Zug, en 1352, à leur entrée dans la Ligue Suisse. Nous avons lu aussi avec un très-grand intérêt le *récit du pélerinage de Jean Schürpf à Jérusalem*, *en* 1497, et nous savons gré à M. Ostertag, bibliothécaire de la ville de Lucerne, d'avoir mis au jour ce curieux manuscrit. Jean Schürpf, membre du Conseil de Lucerne, avait été un des héros de la guerre de Bourgogne; on peut voir dans J. de Müller le courage qu'il déploya lorsque les habitants d'Yverdun livrèrent leur ville au comte de Romont; si Yverdun resta alors au pouvoir des confédérés, ce fut surtout à l'intrépidité de Jean Schürpf que ceux-ci en furent redevables. Plus de vingt ans après cet événement, nous retrouvons encore sous le harnois notre vieux capitaine, prenant une part active à la guerre de Souabe. Dans l'intervalle entre ces deux campagnes, Schürpf, en vrai chevalier de ce moyen-âge qui allait finir, entreprend un pélerinage au Saint-Sépulcre. A son retour il charge un prêtre, qui l'accompagnait, d'écrire la relation des choses mémorables qu'ils ont vues, et

de l'orner de dessins fidèles. Ce récit est des plus piquants. Restant Suisse partout, notre pélerin prend la Suisse pour la mesure de toute chose: Jaffa, dit-il, était jadis aussi grand que Lucerne, Jérusalem est comme Bâle, et Rama comme Zurich. De la maison de Pilate au sommet du Calvaire le chemin est étroit et pierreux, il est bien aussi long que le Hoffbrugg (pont de la Cathédrale) à Lucerne. Voilà donc, ajoute-t-il, à quelle distance le Seigneur a dû porter sa croix!

Cette relation, — la plus ancienne, dit M. Ostertag, qui nous soit parvenue d'un voyageur lucernois au Saint-Sépulcre, — a aussi une valeur géographique, moins grande cependant que l'on ne serait porté d'avance à le croire: car ce qui intéresse surtout le pieux pélerin, ce sont les endroits où il y a des reliques à honorer et des indulgences à gagner. On lui fait voir le corps de sainte-Barbe, la chemise de saint-Théodore, un morceau du sein de Marie-Madelaine, la maison où Notre-Dame habita jusqu'à la fin de ses jours, et où saint-Jean lui disait la messe, etc. etc. Vous souriez peut-être, mais si vous lisiez tout cela dans le récit original, dans ce récit empreint d'une si pieuse sincérité, d'une naïveté si inimitable, et auquel la rude simplicité de la vieille langue allemande ajoute encore un nouveau charme, vous seriez plus tenté, j'en suis sûr, d'envier notre voyageur que d'en rire.

Nous devons mentionner aussi un travail du savant président de la Société, M. Joseph Schneller, archiviste à Lucerne. Ce sont des recherches *sur le rôle de Nicolas de Flue* à la diète de Stanz. Tout Suisse sait par cœur dès son enfance l'histoire du saint ermite de Ranft; nous avons tous lu dans Muller ou ailleurs son allocution paternelle aux députés des cantons; nous avons vu des tableaux où cette scène était représentée; la figure austère du frère Nicolas, son expression de calme et de sainteté y contrastaient avec les visages passionnés des députés; il prêchait la concorde en humble serviteur du Dieu de paix et ses paroles faisaient l'effet du *quos ego* de Neptune. Eh bien! il se trouve que d'après les recherches de M. Schneller, rien n'est moins certain que la présence de Nicolas de Flue à cette assemblée, ou pour mieux dire, rien n'est plus complétement réfuté. Quoi? dira-t-on, la critique impitoyable va-t-elle donc rayer de l'histoire suisse un des noms les plus glorieux qui la décorent? Après avoir tenté de nous enlever Guillaume Tell, veut-on nous ravir encore Nicolas de Flue? — Rassurez-vous: ici comme dans maint autre cas, la tradition a conservé fidèlement, quant au fond, la vérité historique; elle n'en a altéré que la forme, elle l'a dramatisée sans proprement la fausser. Nicolas de Flue fut en effet le sauveur de la Confédération en 1481, le prophète suscité pour ranimer dans le cœur de ses concitoyens l'esprit de paix et de concorde; mais, comme Moïse, il ne parla pas lui-même; il eut son Aaron en la personne d'Am-Grund, curé de Stanz. Ce brave prêtre, remarquant l'extrême irritation des députés des cantons et prévoyant qu'une rupture définitive n'était pas loin

d'éclater, se leva pendant la nuit et alla trouver le frère Nicolas dans son ermitage des bords de la Melch; il lui exposa l'état des choses et lui fit part de ses inquiétudes au sujet de la patrie. Nicolas lui donna des conseils, lui inspira la foi et le courage dont il était lui-même animé, et le curé, fortifié par cet entretien, revint en hâte à Stanz, courut d'auberge en auberge pour trouver les députés des cantons déjà prêts à se retirer, et les supplia de se réunir encore une fois. Il leur parla de la part du saint ermite, et ses efforts furent couronnés de succès. Voilà à-peu-près comment cette histoire est rapportée par Théobald Schilling, témoin oculaire de l'événement. Deux peintures du manuscrit original de ce chroniqueur confirment pleinement cette manière d'entendre son récit. Dans la première on voit le curé de Stanz, accompagné d'un autre prêtre, conférant avec N. de Flue à la porte de l'ermitage de Ranft. Nicolas a la tête et les pieds nus, il est vêtu d'une robe brune et tient à la main un énorme rosaire; ses cheveux sont de couleur foncée, sa barbe est divisée et se termine en deux pointes. Les deux prêtres ont la tête couverte et le visage sans barbe; Am-Grund porte une robe violette et son compagnon une robe bleue. Dans la seconde peinture on voit la salle de l'hôtel-de-ville de Stanz où la diète est assemblée; on reconnaît aux couleurs de leurs vêtements les députés des divers cantons; au milieu d'eux sont les deux prêtres à robe bleue et à robe violette que l'on a vus dans le premier tableau : l'un harangue les confédérés, l'autre retient par le bras le député d'Unterwalden sur le point de quitter l'assemblée; mais on cherche en vain la figure maigre de l'ermite, sa barbe brune, son rosaire et ses pieds nus. N'est-ce pas là une preuve surabondante que Nicolas ne se rendit pas en personne à la diète, et les dessins de Schilling ne sont-ils pas, cette fois-ci, dans le vrai sens du mot, des *illustrations* du texte?

Nous aurions aimé avoir le temps de donner une analyse complète du travail de M. Schneller, qui nous a paru répondre entièrement à la question qu'il se proposait d'examiner. Son opinion sur ce sujet date, nous dit-il, de vingt ans; elle a été adoptée dès-lors par plusieurs historiens, entre autres par M. Gelzer, par M. Berchtold, dans son Histoire de Fribourg, et en dernier lieu par M. de Sinner qui, dans sa Bibliographie suisse, a résumé d'une manière très satisfaisante ce qui avait été dit jusqu'alors sur cette question. Si peu important que puisse paraître ce problème historique, il était digne cependant d'occuper l'attention d'un savant : car tout ce qui concerne Nicolas de Flue a droit de nous intéresser; c'est une des figures les plus vénérables que nous offre l'histoire suisse, et il nous fait penser involontairement à ce mot d'Erasme : *Multi sunt in consortio sanctorum qui non sunt apud nos in catalogo*. En effet, comme le dit Muller, « Unterwalden ne fut pas assez riche ni Rome assez généreuse pour » le mettre au rang des saints canonisés; mais il aura à jamais un au-

» tel dans les ames qui le comprennent. » Ce sera l'éternelle gloire du petit pays d'Unterwalden d'avoir donné à la Suisse les deux plus purs, les deux plus religieux de ses héros, Arnold de Winkelried et Nicolas de Flue, le héros du dévouement chevaleresque et le héros de l'ascétisme chrétien. B.

EXPOSITION DE PEINTURE, SCULPTURE, GRAVURE, ETC., AU MUSÉE RATH, A GENÈVE.

Genève, 10 septembre.

Ouverte depuis un mois environ, cette exposition sera fermée à la fin du mois de septembre courant. L'autorité municipale a voté une somme de fr. 3,000 pour être répartie entre les artistes qui, dans les différens genres, auront réuni les suffrages d'un jury qui sera nommé *ad hoc*. Une autre somme sera probablement affectée à l'achat d'un certain nombre d'objets exposés.

Notre but n'est pas, dans cette courte appréciation, de nous arrêter à tous les exposans. Nous nous bornerons aux morceaux essentiels dans chaque genre. Il est une foule de choses médiocres ou mauvaises que celui qui visite un salon d'exposition est bien obligé de voir, ne fût-ce qu'en passant et en détournant les yeux, mais dont il serait parfaitement inutile d'entretenir un lecteur non Genevois. Ceux de la *Revue Suisse*, entr'autres, ne doivent, ce nous semble, chercher ici qu'une brève appréciation du mouvement de l'art dans notre patrie. — Nous procéderons par ordre et par genres, mais en ayant quelquefois égard à l'importance des objets exposés plutôt qu'à la hiérarchie consacrée dans les livrets ordinaires.

Sculpture. — Ce qui donne à cette exposition-ci une importance fortuite, c'est l'arrivée à Genève de plusieurs sculptures du célèbre artiste genevois Pradier, achetées à la vente qui a eu lieu après son décès par la ville de Genève. Les groupes acquis sont essentiellement des projets que l'artiste aurait exécutés en marbre s'il avait vécu. Dès-lors ils ont plutôt une importance esthétique et historique qu'une valeur vénale et réelle, car on sait pour combien l'admirable exécution de ce statuaire, quand il était placé en face d'un bloc de marbre de Paros, de Carrare ou des Pyrénées, entrait dans le haut prix de ses œuvres.

Ces groupes sont au nombre de trois principaux, sans compter un assez grand nombre de statues, de statuettes et de bas-reliefs, le tout ayant coûté environ 7,000 francs. *Ulysse enlevant le corps d'Achille* nous paraît le plus remarquable de ces ouvrages. C'est aussi celui que Pradier estimait davantage. Il affectionnait singulièrement le personnage d'Ulysse; il chercha, durant toute sa carrière, à l'idéaliser. Par

une singulière destinée, le groupe d'Achille et d'Ulysse, auquel il mettait la dernière main quand la mort le surprit, se trouve placé droit à côté du bas-relief d'*Ulysse et d'Achille enlevant les flèches d'Hercule à Philoctète*, bas-relief qui valut à Pradier les honneurs du grand prix de sculpture en 1812. Il suffit de contempler un instant les deux têtes d'Ulysse dans les deux ouvrages pour se convaincre de cette persistance sympathique à l'égard de cette figure héroïque.

Homère aveugle conduit par un enfant, bien que moins important comme valeur artistique, a coûté quatre fois le prix du groupe précédent. C'est que, étant de plus petite dimension, il est plus propre à la sculpture d'ornementation. Exécuté en bronze il décorerait très noblement une salle ou le cabinet d'un homme de lettres. La figure principale n'est d'ailleurs qu'une habile amplification du buste antique du prince des poètes que l'on voit dans la plupart des académies et des musées.

Le *Polyphème* est une de ces conceptions gigantesque comme tout artiste d'imagination en a au moins une dans sa vie. La stature que l'on donne ordinairement aux personnages mythologiques ne suffisant plus à Pradier, il voulait tailler ce Polyphème dans un bloc immense de marbre. Le rocher que lance le Cyclope sur Atys et Galatée aurait eu plusieurs mètres cubes. Cela peut donner une idée du grandiose de la composition. Le prix énorme demandé pour le marbre a seul arrêté l'artiste.

Nous ne quitterons pas la sculpture sans faire mention du charmant groupe de M. Dorcière, la *Jeune mère*. C'est un excellent morceau et que nous espérons bien voir un jour exécuté en marbre. L'auteur qui soutient dignement l'école de sculpture à Genève, et comme artiste et comme professeur, mérite cet encouragement.

Peinture d'histoire. — Dans ce genre comme pour la sculpture, il faut des efforts et du dévouement si l'on veut se faire un nom chez nous. Nous avons dit dans cette *Revue* même, à l'occasion d'un tableau de M. Hornung destiné à Milan, pourquoi le champ de la peinture d'histoire était naturellement si restreint [1]. Nous n'avons guère à mentionner, dans cette exposition, en fait de peinture nationale et patriotique, que le *Théodore de Bèze au 12 décembre 1602*, par M. Hébert. C'est un charmant tableau d'histoire dans la proportion d'un tableau de genre. Les Genevois, sauvés miraculeusement la fameuse nuit de l'Escalade, apprécient le danger quand le jour paraît. Ils relèvent et comptent les morts. Le vieux réformateur les invite de la voix et du geste à monter au temple du Seigneur pour lui rendre grâces. Tous ces incidens sont simples et parfaitement indiqués. L'épisode de cette femme qui reconnaît un parent ou un amant dans un combattant

[1] De la peinture historique en Suisse, à propos d'un nouveau tableau de M. Hornung (le matin après la Saint-Barthelémy), *Revue Suisse*, mai 1852.

étendu mort dont la visière est levée par un soldat, est traité avec sentiment. Tous les détails de la peinture, comme armures, échelles, armes, casques, ont le mérite d'être parfaitement historiques. Ils sont d'ailleurs traités avec un soin tout particulier.

Un autre tableau de peinture nationale est celui de M. Butler représentant la mort d'un des ancêtres d'Arnold de Winkelried qui se dévoua pour délivrer le pays d'Unterwald d'un dragon qui l'infestait. C'est une peinture d'une bonne médiocrité, qui n'a rien de caractéristique. Nous aimons mieux le vrai Winkelried, non pas celui de la légende, mais bien celui de Sempach, tel que M. Lugardon l'a représenté dans un grand dessin qui pourrait devenir un très bon tableau.

Le même artiste a exposé aussi un charmant tableau d'histoire biblique, *Ruth et Booz*. Le moment choisi est celui où Booz dit ces paroles célèbres dans les annales de la charité : « Et même vous lui laisserez comme par mégarde quelques poignées; vous les lui laisserez, » elle les recueillera et vous ne l'en reprendrez point. » Le dessin et la couleur sont également de bon aloi.

Paysage. — Trois artistes se font surtout remarquer dans ce genre, MM. Diday, Menn et Castan. Les deux premiers sont bien connus ; le troisième l'était moins.

M. *Diday,* se continuant, pour ne pas dire se surpassant lui-même, a peint pour cette exposition deux paysages de très grande dimension, la *Chute de la Sallenche*, vulgairement connue sous le nom de Cascade de Pissevache, et une *Vue prise dans les gorges de Sierre en Valais*. L'une et l'autre de ces toiles font l'admiration des connaisseurs, et captivent le regard et la pensée par tout le prestige de la réalité exprimée en poète. Il est impossible de mieux rendre cette grande nature alpestre qui vous écrase, cette immense solitude où l'homme est en quelque sorte perdu, et où se révèle si fortement le sentiment de notre néant.

M. Menn a exposé de grands et de petits tableaux de paysage. Les deux grands, le *Réveil des nymphes* et la *Reine des prés*, réunissent d'éminentes qualités de composition et encore plus de coloris. C'est surtout par le coloris que brille M. Menn ; à cet égard il n'a pas de rival à Genève. Ses deux grands paysages ne sont empruntés à aucun site, à aucun pays déterminés. Ils appartiennent à une nature idéale comme celle du Poussin ou de Claude Lorrain. Les figures, qui tiennent aussi de la mythologie et de l'idylle, sont en général d'un bon style et bien dessinées, qualités rares chez les paysagistes.

Les petits tableaux de M. Menn sont en général des pastorales, des scènes d'abreuvoir, de repos champêtre, de promenades, de travaux rustiques. Tous sont touchés avec beaucoup d'esprit et trouvent de nombreux acquéreurs. Le prix de ces charmantes petites toiles n'est pas élevé. Il est impossible de se procurer à meilleur compte une peinture de meilleur aloi. Cela égaie à la fois l'œil et l'esprit. Le prix des

deux grands tableaux du même artiste est fixé, nous a-t-on dit, à 800 francs chacun. C'est là également une prétention très modeste.

M. Castan, élève de M. Calame, a fait sensation et presque événement par la production d'un *Intérieur de forêt*, grand paysage très original et conçu en dehors de toutes les données reçues à Genève dans l'école. C'est hardi et puissant comme invention, comme dessin et comme couleur, bien que beaucoup de connaisseurs trouvent celle-ci trop uniforme et trop monotone. Quant à nous, elle nous plaît par sa hardiesse même. Nous croyons que celui qui donnera les fr. 1,000 demandés pour ce tableau fera une excellente acquisition.

Qui citerons-nous après ces trois maîtres? Parmi les élèves de M. Diday, M. Baudit pour sa *Grande vue du Mont-Blanc et des Alpes*, prise du Col de la Faucille dans le Jura, au soleil couchant, M. S. Delapeine pour ses magnifiques compositions au fusain, M. Dunant, surtout, pour son *Souvenir du Chablais*, M. Rischgitz pour ses *Ruines du château de la Bâtie*, et M. George pour son *Paysage des environs de Thoune*.

Parmi les paysagistes plus indépendans ou étrangers à Genève, nommons rapidement MM. Bryner, Bocion, Gamba et Perotti de Turin, et surtout M. Pontus-Cinier de Lyon.

Peinture de genre. — Ces tableaux sont nombreux à l'exposition de cette année, et en général ils font fortune, c'est-à-dire, qu'ils trouvent des amateurs qu'attirent leur modeste dimension et leur prix en général modeste aussi.

M. Simon, de Berne, est un élève de M. Menn, mais qui cherche plutôt ses sujets dans la vie réelle que dans la pastorale ou l'idylle. Son *Braconnier* et sa *Diligence de nuit*, sont deux charmantes compositions, pleines d'esprit et de vérité. Elles ont été achetées par M. James Fazy, Le *Serrurier*, le *Maréchal-ferrant*, la *Forge*, trouveront aussi des acquéreurs.

La *Jeune fille de la campagne de Rome* par M. Scheffer est une peinture correcte qui rend parfaitement la constitution fiévreuse et maladive du modèle. M. Hébert a plusieurs jolis tableaux, l'*Amour de l'or* (un condottiere comptant son butin), *L'attente*, *La fontaine*.

La *Fête des vignerons* de M. Bonnet est une espèce de tour de force où tout est lumière et où rien n'est ombre. Nous aimons mieux son *Prédicateur dans le forum romain* et son *Intérieur du Colysée*. Les nombreuses petites figures qui animent ces tableaux sont campées avec esprit et aisance, mais cela n'est pas assez fini.

La peinture de genre la plus remarquable est sans contredit celle de M. Armand Leleux. Cet artiste parisien, dont les tableaux se vendent très cher et sont très recherchés, habite ordinairement Dardagny près de Genève. C'est là qu'il a épousé une Genevoise, Mlle Girod, qui est devenue, sous l'habile direction de son mari, un artiste d'un talent gracieux et charmant, qui a beaucoup d'analogie avec celui du

maître. On sait quel est le mérite essentiel de M. Leleux. Il consiste à placer dans son tableau un point très lumineux et très brillant, un ruban, une écharpe, une fleur, et à faire jouer autour de ce point éclatant une foule d'ombres et de teintes mystérieuses. Jamais M. Armand Leleux n'a fait preuve, dans ce genre hardi des contrastes, d'autant de talent que dans la *Manola,* scène espagnole. Ce sont deux musiciens ambulans qui répètent une chanson populaire. La femme chante debout, l'homme assis l'accompagne de la mandoline. Ici les points éclatans et miroitans sont le ruban attaché au manche de l'instrument, le châle rouge de la musicienne, un bouquet d'œillets. Tout cela nage dans un milieu où la nuit et la lumière semblent lutter, et produit un effet remarquable.

L'ouvrier serrurier attire cependant plus généralement l'attention. C'est que l'expression de cette figure, la manière si naturelle dont elle lime, le jeu des muscles, tout, dans ce merveilleux petit tableau est fait pour frapper. *La fileuse* est moins remarquée.

La dame aux camélias, *La lecture du billet*, *La toilette* surtout, de Mme Armand Leleux, sont aussi en possession de la faveur du public. Le seul reproche qu'on puisse adresser à cette sorte de peinture, c'est d'être trop exclusivement matérielle. Tout le mérite, mais il est grand, est dans le procédé; l'idéal n'y est pour rien.

M. Lugardon, fils, a exposé deux petits tableaux de genre qui sentent la fantaisie, mais qui promettent.

Portraits. — Cette sorte de peinture ne manque pas plus à cette exposition qu'aux précédentes. Nous indiquerons sommairement ce qui nous a le plus frappé. Ce sont, parmi les portraits à l'huile, ceux de MM. Bovy et Baud, deux artistes genevois, par M. Menn; le portrait de M. Marc Hurt-Binet par M. Ronot, et celui de cet artiste de Paris peint par lui-même; le portrait de Mme R***, peint par Mlle Fanny Richard dans un style et avec un faire tout à fait remarquables. Mlle Richard a aussi exposé de bons portraits au pastel, et ceux de Mme Lonchamp et de Mlle Lagier ont aussi reçu un accueil favorable du public. Une composition de Mlle Lagier, le *Portrait du Papa*, est peut-être le tableau devant lequel les amateurs d'un certain genre font la plus longue station. Mais la reine du pastel est toujours Mlle Louise Durand. Nul ne l'égale, et cette année-ci elle semble encore s'être surpassée.

Peinture sur émail, etc. — Ce genre, ainsi que la peinture sur porcelaine, se soutient toujours dans notre ville de fabrique. Plusieurs artistes le traitent avec un désintéressement et un amour qui, certes, ne trahissent rien de mercantile. Ainsi M. Baud, en reproduisant sur émail un assez grand tableau de M. Menn, la *Cascade*, a fait de l'art uniquement. Cette belle plaque, qui coûte peut-être quatre fois le prix du tableau original, se vendra difficilement. Elle fait le plus grand honneur à l'artiste.

Mme Dufaux a copié d'après M. Hornung, le portrait d'une infante d'Espagne, la duchesse de Jessa, qui habite à la Linière près de Rolle. MM. Audeoud, Dupont, père, Hess, ont aussi exposé dans ce genre des choses d'un vrai mérite.

La gravure et la lithographie ont produit quelques bonnes choses, mais les limites de cet article ne nous permettent pas d'en rendre compte.

Nous aurons probablement encore, dans le courant de cet automne, une autre exposition préparée par les soins de la Société des arts. On voit que la peinture n'est pas en décadence à Genève. Il règne entre les artistes une noble émulation, et l'on peut dire que la tranquillité de ces deux ou trois dernières années leur a été favorable.

E.-H. G.

POÉSIE.

PAR UN BEAU JOUR D'AUTOMNE.

Une feuille encor verte est pour moi le printemps.
JULES VUY.

Quand nous errons joyeux le long du premier âge,
Foulant d'un pied léger collines et vallons,
Tout nous aide à marcher et nous dit, bon courage!
Tout arbre devant nous épaissit son ombrage,
Voilant d'un rideau vert la route où nous allons.

Le théâtre est caché: qui lèvera la toile?
Le tableau sera-t-il triste ou gai, rose ou noir?
Quand on est jeune encore on n'en veut rien savoir;
La scène est à nos yeux le rideau qui la voile;
A nos yeux l'avenir, — l'avenir, c'est l'espoir!

Quand le voile est si beau, que m'importe le drame?
Que me fait le soleil, quand l'ombrage est si doux?
En brise tiède expire ici le vent jaloux.
C'est printemps sur la terre et printemps dans notre ame;
Ce qui fleurit et chante au dehors, aime en nous.

Puis, trop tôt vient l'automne et sa lente agonie.
Oh! quand vous espériez la jeunesse infinie,
Enfants, pauvres enfants, comme vous vous trompiez!
Vous n'irez plus au bois; chaque feuille jaunie
Est un rêve déçu qui gémit sous vos pieds.

Le rideau se déchire — espérance ravie! —
Sur la réalité du triste drame humain.
Plus de route incertaine où votre pied dévie!
Le feuillage qui tombe éclaircit le chemin;
L'illusion qui meurt vous découvre la vie.

Vos beaux jours, où sont-ils maintenant, pauvres fous?
Où donc est le soleil dont vous braviez la flamme?
Sentez-vous le vent froid qui gronde en son courroux?
Automne sur la terre, automne dans votre ame:
Ce qui s'effeuille et tombe au dehors, pleure en vous.

Pourtant, vous dont la tête est déjà blanchissante,
Déjà rude la vie à son âpre descente,
Vieillards déjà courbés, venez encore aux bois!
Arrosé de lumière et de neige récente,
Le feuillage qui reste est vert comme autrefois;

Venez encore aux bois, vieillards! Le vent cupide,
Tout en fauchant la plaine, oublieux moissonneur,
A laissé quelque peu de printemps au glaneur.
Les regrets font du bien, et le bonheur rapide
Dont on porte le deuil, est encor du bonheur!

MARC MONNIER.

MÉLANGES.

UN JOURNALISTE DE LA VIEILLE ÉCOLE.

Le doyen des journalistes de la Suisse, et de bien d'autres pays sans doute, le docteur Antoine Miéville, de Grandson, vient de mourir

à Lausanne où il rédigeait la *Gazette* depuis plus de cinquante ans. C'était un homme curieux à entendre et qui, tout aveugle qu'il était depuis une quinzaine d'années, avait conservé une présence d'esprit, un aplomb et une égalité d'humeur remarquables. Il fumait jour et nuit en dictant son journal; c'était son unique distraction depuis sa cécité.

Le docteur Miéville s'était senti de très bonne heure le besoin d'écrire sur la politique, car dès qu'éclata la révolution française il publia (en 1791) une Revue de tous ses événemens et de toutes ses notabilités sous le titre de *Lanterne magique aristo-démocratique*. Cette Revue débute ainsi : « Messieurs, mesdames! Lanterne magique de la » constitution française! Pièce curieuse! Pièce curieuse, admiration » des peuples, terreur des souverains! Pièce curieuse! » Il continue en persifflant les hommes, les événemens, les partis, tantôt en vers, tantôt en prose. Il s'arrête à la fuite et à l'arrestation du malheureux Louis XVI à Varennes, et fait parler sur cette catastrophe deux paysans dans leur patois provincial.

Dans un autre endroit, le docteur Miéville dit aux Français : « Si vous voulez que *ça aille* chez vous, il ne faut plus chanter *ça ira....* »

La même année, il publia un autre ouvrage d'un tout autre genre : « Ainsi va le monde, *ou les lunettes de mon oncle Simon*. C'est une sorte de roman moitié philosophique et moitié pastoral, divisé en *cinquante et un Coups-d'œil* ou chapitres qui traitent un peu de tout, de la Suisse, de Genève, de la Savoie, de la France, du théâtre, des tables d'hôte, des modes, des passions et surtout de l'amour. C'est un mélange de bon et de mauvais goût, de raison et de folie, de style sérieux et de style leste, grivois même parfois. En politique, l'auteur est plus conservateur que tout autre chose. Nous avons remarqué ce passage où il apostrophe ainsi Genève :

« Misérable, infecte et petite étincelle! C'est toi qui as formé l'hor- » rible incendie qui ravage aujourd'hui le plus beau royaume de l'u- » nivers! Quel singulier caractère que celui du Genevois! C'est l'in- » dustrie, c'est le travail, c'est le génie qui a fixé l'influence de ces » républicains. Genève, resserrée par ses voisins au plus petit espace, » brasse de grosses affaires et roule sur des millions. Le peuple ce- » pendant n'est pas riche. Il y a à Genève comme partout des fortunes » à échasses qui envahissent tout, qui gardent tout, et où tout reste » enseveli. »

» Le Genevois a du caractère, mais il est neuf, il est à lui. Quand » sa liberté est menacée, il ferme ses comptoirs, va sonner les clo- » ches, ou étouffe ses oppresseurs par des chansons. Moins plaisam- » ment quelquefois sa haine de l'aristocratie s'exhale par le feu de sa » mousqueterie et la bouche de ses canons. Alors tout se termine sur » les débris des cadavres et sur le sang que l'on a répandu. Comme » s'il fallait avec du sang écrire le code de la paix! »

Notaire et avocat, patenté par les gouvernemens de Berne et de Fribourg d'où relevait le baillage mixte de Grandson, le jeune docteur en droit ne faisait de la littérature et de la politique que dans ses momens perdus. Il était avant tout à ses affaires et à ses plaisirs. A ceux-ci d'abord, car il avait les sens fort vifs et le cœur très aimant. De très bonne heure il voyagea en France, et n'étant encore qu'adolescent, il se trouva lancé dans la société de M. et de Mme Necker qui n'étaient

pas encore aussi en vue qu'ils le furent depuis, et qui l'accueillirent à merveille comme compatriote. Il joua aux jeux innocens avec Mlle Necker « qui, disait-il, avait de l'esprit comme un démon, et le » plaisantait sur sa facilité à prendre feu pour tout et à propos de » tout. »

Fixé à Lausanne où il suivait le barreau, le docteur Miéville allait souvent plaider à Berne devant la cour des appellations romandes où l'on goûtait fort son talent et son élocution. Il se trouva lancé, plutôt par ton et par entraînement qu'autrement, dans le mouvement révolutionnaire du Pays de Vaud. En 1792, il fut condamné « comme ayant » fait partie d'une société fermée ou *club*, comme s'étant laissé nom- » mer l'un des chefs de cette société, et comme ayant rédigé les sta- » tuts de l'association, à cinq ans d'emprisonnement. « Le gouvernement bernois eut égard, en prononçant cette sentence qualifiée de *bénigne*, « à ce que les statuts, improvisés au milieu d'un banquet, » avaient été anéantis dès le lendemain, ce qui avait dissous l'asso- » ciation. »

Le docteur Miéville paya un peu pour tout le monde dans cette malheureuse affaire, car les plus compromis, les plus influens et les mieux apparentés parvinrent à se soustraire par la fuite à la prison et même à la mort. On sait que le général Amédée Laharpe, le meilleur des lieutenants de Bonaparte dans l'immortelle campagne de 1796 en Italie, celui que les volontaires français appelaient le *général Bayonnette*, et qui succomba si malheureusement dans les plaines cisalpines, avait été atteint par une sentence capitale comme ayant tenté de révolutionner son pays avec le docteur Miéville et d'autres vaudois.

M. Miéville subit en plein sa condamnation dans l'hôpital de l'Ile, sorte de prison politique où les seigneurs de Berne confinaient les auteurs parce que, sans doute, ils les envisageaient comme atteints de la pire des maladies, celle d'*écrivailler*. Le prisonnier pouvait d'ailleurs vaquer aux travaux sédentaires de sa profession, rédiger des mémoires, voir des cliens, donner des consultations. Il eut aussi des livres et il mûrit singulièrement ses études et son jugement. D'un caractère gai, vif et tendre, il eut bientôt parmi ses geôliers même des amis et des admirateurs. Ce fut en prison qu'il se maria. Il épousa la fille de l'un des directeurs de l'hôpital de l'Ile. Cette union singulière et excentrique, contractée sous les verroux, conserva parfois, dans la suite, quelque chose de ce caractère forcé. A vrai dire, le docteur Miéville fit toujours plus l'effet d'un garçon que d'un homme engagé dans les liens de l'hymen.

Rendu à la liberté quelque temps avant l'explosion de 1798, qui amena les Français en Suisse et la constitution helvétique, M. le docteur Miéville avait repris l'exercice de sa profession. Il ne put se dérober aux avances du parti de la révolution, et il subit une sorte d'ovation que certes il ne cherchait pas. Nommé membre de la première législature vaudoise, il visa plutôt à s'effacer qu'à se mettre en avant. Il ne put s'empêcher de paraître et de parler quelquefois dans l'assemblée populaire qui se tenait à Lausanne dans le temple de Saint-Laurent, et où pérorèrent depuis lors tant d'orateurs. Le docteur Miéville, dans ces temps de bouleversement et de crainte, avait volontiers le mot pour rire. Ce fut lui qui se chargea de faire à l'Assemblée populaire les honneurs de la visite des fameux Ours de Berne qui, faits prisonniers par les Français, étaient conduits au Jardin des Plantes à

Paris. « L'avocat Miéville, dit le bulletin de cette assemblée, présente le conducteur de ces ours, qui l'auraient sans doute dévoré s'ils n'avaient été emmuselés. Le conducteur reçoit l'accolade fraternelle. L'orateur invite les amis de la liberté à aller rendre hommage à ces fameux quadrupèdes que « nous avons le bonheur de posséder dans » notre ville jusqu'à demain. Le conducteur de cette députation à Paris, » ayant à remplir une mission importante dans cette ville, a voulu » profiter de la compagnie de messieurs les Bernois et avoir le plaisir » de leur ménager une audience favorable. Si l'ancienneté et la richesse sont des titres de noblesse et des droits au respect, aucune » famille de Berne ne mérite mieux vos hommages, car ils sont de la » plus pure noblesse, puisqu'ils descendent en ligne directe de cet » ours qui fut trouvé lors de la fondation de la ville. Leurs richesses » méritent aussi votre considération; ils sont propriétaires de montagnes, de champs et d'un grand nombre de legs; car à Berne on » préférait les bêtes féroces aux malheureux. Enfin, ce qui doit vous » engager à les bien recevoir, c'est qu'ils ont la même affabilité que » nos souverains Seigneurs et même davantage, par la raison que les » maîtres sont plus savants que les écoliers. »

C'est par ces facéties au gros sel que le Pays de Vaud émancipé se vengeait de trois siècles de domination bernoise, qui lui avaient paru une *plaisanterie un peu trop prolongée.*

Le docteur Miéville était d'un tempérament trop modéré pour briller au premier rang dans ces premières assemblées nécessairement un peu tumultueuses. Il ne fit pas partie des Conseils de la République helvétique, et il préféra rendre compte de leurs séances et de leurs actes. Ce fut alors qu'il publia le *Bulletin officiel du directoire helvétique* qui fut supprimé par un décret de l'an 1800, à la suite de la chute et de la proscription du directeur Frédéric-César LaHarpe. C'est de cette suppression même que sortit la *Gazette de Lausanne,* fondée par M. Miéville pour remplacer le bulletin. Ce nouveau journal, qui n'avait pas de concurrence sérieuse, eut bientôt une nombreuse clientèle. Mais son rédacteur, trop actif et trop inquiet pour se borner à ce genre d'activité, reprit l'exercice de la profession d'avocat, et essaya aussi des opérations de banque qui éprouvèrent des fluctuations de haut et de bas. Par momens il se trouva fort riche, possesseur d'immeubles importans, de belles campagnes, et dans d'autres il se trouva assez bas percé. Ce fut dans un de ces momens de gène qu'il se rendit à Paris où il résida plusieurs années dans l'intérêt de son journal, auquel il envoyait des correspondances. Il composa aussi divers ouvrages d'histoire, d'archéologie et de littérature, maintenant à-peu-près oubliés (1), ce qui ne veut pas dire qu'ils soient mauvais.

Le docteur Miéville séjourna à Paris pendant presque toute la période impériale, et quand il en revint, vers 1812, il était à vrai dire un homme de l'Empire, par le tour d'esprit, les idées, les mœurs, le costume. Il ne se trouva pas pour cela dépaysé à Lausanne, parce que cette ville avait subi plus qu'aucune autre en Suisse la même influence. On sait quel culte les Vaudois en général professaient pour

(1) Entr'autres le *Voyage dans l'ancienne France sous Clovis et Charlemagne*; le *Voyage dans l'ancienne Helvétie*; les *Tombeaux du 18me siècle*, et plusieurs volumes de géographie ancienne et moderne.

Napoléon, et quels sentimens de douleur et de terreur sa chute inspira dans leur canton. M. Miéville avait repris la rédaction active de la *Gazette* dont il fit une sorte de chronique politique, racontant, en style parfois mélodramatique mais constamment émouvant, toutes les péripéties de cette catastrophe et de celle qui la suivit, après la merveilleuse réapparition des cent jours. Ce fut le moment brillant, le triomphe de la *Gazette de Lausanne*. Elle pénétrait partout, dans les châteaux, dans les châlets, dans les presbytères, dans les couvens, dans la moindre chaumière. Nul ne pouvait s'en passer. Ce n'était pas seulement la Suisse qui servait de théâtre à l'activité de son rédacteur. Il était tel département français, comme le Jura, l'Ain et le Doubs où il comptait les abonnés par centaines. Ce fut un magnifique succès de talent et d'argent. Cette vogue se soutint durant toute la Restauration. Quand les événemens politiques ne suffisaient pas pour alimenter la feuille, l'habile rédacteur y suppléait par le récit des drames judiciaires. Qui pourrait dire ce que lui a valu le procès Fualdès? On tremblait, on palpitait d'émotion, de crainte et de terreur, en déployant ce petit carré de papier.....

Quand la concurrence vint, quand d'autres journaux se fondèrent à Lausanne, à Genève, à Neuchâtel, à Berne, à Fribourg, la *Gazette de Lausanne* maintint hautement sa supériorité, et brava les efforts de confrères trop passionnés pour se contenir et rester maîtres d'eux-mêmes. La *Gazette* ayant d'ailleurs plus d'avances, plus d'abonnés et plus de relations au dehors, savait faire habilement des sacrifices pour avoir les premières nouvelles, des correspondances particulières, des documens officiels puisés à la source. Il fut un temps, quand les postes étaient encore négligées en Suisse, quand le service se faisait lentement et à plusieurs jours d'intervalle, où le docteur Miéville avait son courrier particulier qui allait à franc étrier chercher les dépêches à Pontarlier, et qui les rapportait de même à la barbe de la messagerie embourbée. Quelle fièvre, quelle anxiété quand on attendait une pièce ou un fait important, une victoire des Grecs, un bulletin de la guerre d'Espagne, un manifeste des cortès, un discours du trône surtout. Une fois un de ceux-ci donna lieu à une singulière aventure, et qui piqua au vif le docteur Miéville.

Un journal s'était établi depuis peu à Lausanne, en opposition avec la *Gazette*. Limité dans ses abonnés et dans ses recettes, coûtant chaque année quelques beaux mille francs à son fondateur, cet organe de l'opinion libérale n'avait pu se procurer, par voie extraordinaire, certain discours d'ouverture des chambres prononcé par Louis XVIII et que l'Europe attendait avec une indicible impatience. La *Gazette de Lausanne* avait reçu le précieux document par son postillon particulier. Dans ce temps-là les journaux vaudois étaient censurés, en ce sens-ci que les éditeurs devaient porter les épreuves à M. le landamman du canton, qui y jetait un coup d'œil, presque toujours *pro formâ*, quand il s'agissait de la circonspecte *Gazette*. Il s'était établi un mode de vivre entre le magistrat et le rédacteur. Quelque apprenti de l'imprimerie allait porter les épreuves chez M. le landamman, les déposait dans un endroit désigné de la cuisine, et allait les reprendre une ou deux heures après. Or ce jour-là le bienheureux discours du trône gisait déposé à l'endroit ordinaire. Sur ces entrefaites l'homme de la feuille rivale arrive l'oreille basse avec son épreuve, où les

phrases royales brillent tristement par leur absence. O surprise! Il trouve encore en place les épreuves de la *Gazette;* il y jette un coup d'œil, les paragraphes du discours du trône s'offrent à lui en traits de feu. Il ne peut résister à son émotion, à son saisissement. Il emporte rapidement les épreuves du confrère, copie le discours, et le remet en place dix minutes après. Le soir les deux journaux paraissent, sans que l'un eût rien à envier à l'autre. On conçoit l'ébahissement et l'indignation des tenans de la *Gazette.*

En dépit de ces tours de bonne ou plutôt de mauvaise guerre, la suprématie de la *feuille Miéville* (comme on l'appelait), se maintint toujours. Elle dominait les événemens et les révolutions. Son rédacteur toujours grave, solennel, impassible, parait à tout, prévoyait tout, dominait tout. Son extrême modération ne plaisait pas aux partis extrêmes. On lui chercha querelle. On voulut le perdre dans l'opinion. Comme la révolution vaudoise de décembre 1830 n'avait pas trouvé en lui un admirateur bien enthousiaste, on lui fit un procès de brigue électorale pour faire casser sa nomination au Grand-Conseil. Il plaida lui-même sa cause avec beaucoup d'esprit et de convenance. L'élection fut néanmoins cassée. Il fut réélu, apparut quelquefois dans la salle des séances, et donna sa démission. La satisfaction que lui avaient donnée ses électeurs lui suffisait. Du reste il était revenu à-peu-près de tout, ce qui ne veut pas dire qu'il fût fatigué et las de tout. Au contraire, à mesure que le cercle de ses affections, de ses goûts, de ses dépenses s'était restreint avec l'âge, il avait concentré toute son activité sur la politique. Mais il préférait les vues larges et d'ensemble aux pointilleries et aux vétilles. Il avait vu trop de choses et de trop graves pour s'émouvoir de petites querelles d'amour-propre, de disputes de clochers, de mesquines et vulgaires ambitions. Arrivait-on vers lui tout échauffé par quelque incident de politique cantonale, exaspéré par quelque échec électoral, par quelque succès du parti adverse, il commençait par vous dire avec un imperturbable sérieux : « *Que pensez-vous des affaires de Portugal? Les affaires de l'Inde pourraient bien s'embrouiller*, ou bien : *Croyez-vous Abdel-Kader à bout de ses ressources?* » C'était une manière indirecte de vous faire sentir que les choses qui vous émouvaient à un si haut degré, n'avaient pour lui qu'une importance limitée, et qu'il y avait autre chose dans le monde.

De même une révolution de plus ou de moins ne l'affectait que médiocrement. Quand arriva celle de février 1845, dans le canton de Vaud, il venait d'achever son journal, et il ne pouvait plus disposer que de deux lignes. Il dicta gravement : « *Une révolution vient de* » *s'accomplir à Lausanne. Du reste tout est tranquille.* »

signé Miéville, *rédacteur.*

Depuis très long-temps (en 1822) le docteur avait vendu son journal à la famille Vincent qui l'imprimait depuis sa fondation. Il s'était réservé la rédaction et un traitement de deux mille francs de Suisse sa vie durant. Ce traité fut fidèlement exécuté, et il a assuré la tranquillité des dernières années du vieillard qu'une faillite, résultat de graves embarras d'argent et d'affaires très embrouillées, était venu surprendre. Son grand âge seul put le soustraire à la contrainte par corps. La cécité l'ayant atteint à-peu-près en même temps, il se confina absolument et ne songea plus qu'à son journal. Les exagérations

lui étant toujours odieuses, il combattit avec la même tenacité l'ultramontanisme, l'exaltation religieuse dans les deux cultes et la persécution officielle en matière de conscience. Sa modération inspira au *Cercle national*, association qui se fondait à Lausanne pour tenir le milieu entre les partis extrêmes, l'idée et l'envie de prendre la *Gazette de Lausanne* pour bannière et pour organe. Il y consentit parce qu'il crut trouver dans le programme de cette société l'énoncé des idées de modération et de conciliation pour lesquelles il avait combattu. Cette transaction fut fatale à la tranquillité de ses derniers jours. D'une part on l'accusa avec violence de vénalité, tandis que d'un autre côté on cherchait à le détourner de ce qu'on appelait des concessions à la révolution. Fatigué de ces tiraillemens, M. Miéville signifia au *Cercle national* qu'il ne pourrait plus lui prêter désormais les colonnes de son journal.

Mais dans l'intervalle, l'hoirie des imprimeurs Vincent s'était décidée à vendre la *Gazette de Lausanne* à une société d'actionnaires. Aux termes de leur traité avec M. Miéville, celui-ci devait conserver la rédaction de la *Gazette* en quelques mains qu'elle passât. Il déclara qu'il n'avait aucune objection à faire contre le programme des nouveaux actionnaires, qui était le même, sous un autre nom, que celui du *Cercle national*.

On a prétendu que M. Miéville avait dû faire des concessions de principes à cause de ses circonstances de fortune. Cela n'est pas exact. Il resta au bénéfice de son contrat avec les imprimeurs Vincent. En vain voulut-on lui offrir de prendre sa retraite et de garder l'intégralité de sa pension. Il ne voulut pas y consentir et il exigea que son nom restât au bas du journal qu'il aimait et qui était devenu le plus grand, ou pour mieux dire le seul intérêt de sa vie. Il est donc mort rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne*, et jusqu'à la dernière quinzaine de sa vie il se faisait lire attentivement toutes les épreuves. Pas une ligne ne passait sans son consentement. Jusqu'au dernier moment il résista aux influences occultes qui cherchaient à le circonvenir. Il avait commencé sa carrière par résister aux exagérations. Il la finit de même après avoir couru presque sans interruption la carrière de journaliste durant soixante-cinq ans. Le docteur Miéville était né en 1766, trois ans avant Napoléon, son héros de prédilection.

EUSÈBE-H. GAULLIEUR.

(Plusieurs recensions d'ouvrages que nous espérions insérer dans ce numéro, sont renvoyées faute de place au mois prochain.)

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

LETTRES ÉCRITES D'AMÉRIQUE.

XXV.[1])

L'aubergiste Yankee. — Les *camp-meetings*. — Une victime des révolutions. — Nashville. — M. Troost, savant naturaliste. — Végétation et structure géologique de la contrée. — Le cèdre rouge. — Huntsville. — Autre pays, autres mœurs, autre aspect.

30 avril.

J'ai passé la journée d'hier à chercher des coquilles au bord du Cumberland, en attendant un bateau pour Nashville. Le soleil était ardent et j'ai pris la fièvre. J'avais tremblé toute la nuit, et vers quatre heures du matin je venais de m'endormir, quand l'hôte est venu me réveiller en disant qu'il fallait se préparer à partir et qu'un bateau pouvait passer à chaque instant. Il y a des gens souverainement obséquieux, qui vous aident à l'encontre du bon sens et de votre volonté, le tout pour se faire remercier quand on serait tenté de les rosser. C'est le cas de mon hôte. Il me fait coucher dans une chambre absolument nue, sans me donner aucune des choses de première nécessité, pas même une chaise, et à chaque instant il m'offre une foule d'objets inutiles. Il m'a vu hier soir secoué par la fièvre, et m'a longuement entretenu des dangers de cette maladie, sans m'offrir un verre d'eau pour la combattre; et voilà que pour me prouver son dévouement, il vient me réveiller à quatre heures. Sa passion dominante, comme celle de

(1) Voir la Lettre précédente, livraison d'avril dernier, page 229 de ce volume.

tous les Yankee, c'est l'amour de l'argent, et je suis tenté de croire qu'il ne m'a réveillé de si bonne heure que pour palper un peu plus tôt mes dollars. Il m'a avoué tout franchement que ni lui ni sa famille n'appartiennent à aucune Eglise; qu'ils ne reconnaissent aucune forme religieuse et n'ont aucune religion ; qu'ils n'ont jamais lu et ne liront jamais la Bible. Et pourtant, il s'est joint avec tous les siens à la Société de tempérance ; il a prêté le serment et il s'en vante à chaque instant. Comme il me faisait hier un calcul à sa façon pour me prouver qu'avec le prix annuel des mauvais cigares que je persiste à fumer de temps à temps, je pourrais faire beaucoup de bien aux pauvres, j'ai adroitement rétorqué l'argument et lui ai demandé de me dire, là, tout franchement, combien il avait donné aux pauvres depuis qu'il avait renoncé au tabac et aux autres superfluités de la vie. Mon homme est parti pour voir si le bateau arrivait.

Quand l'hôte est revenu, il a reporté ses déclamations sur les formes extérieures des sectes, du méthodisme surtout, et sur les ridicules pratiques des *camp-meetings*, comme on les nomme en Amérique. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de visiter ces assemblées religieuses en plein air. Elles ont quelque chose de si différent de ce que nous voyons dans ce genre en Europe, et elles ont été si rarement décrites, que je saisis l'à-propos pour en dire ici quelque chose.

Les *camp-meetings*, c'est-à-dire, camps religieux, ne sont pas, comme on pourrait le supposer, de simples prédications en plein air. Ce sont des espèces de missions méthodistes parmi les chrétiens de toute dénomination, analogues aux missions catholiques parmi les catholiques Les camps sont présidés et dirigés par plusieurs prédicateurs ambulants, comme il y en a beaucoup en Amérique. Ils sont annoncés long-temps d'avance dans les journaux de la contrée et par des affiches placardées dans tous les villages voisins du lieu fixé pour la réunion. La localité choisie est ordinairement une vaste clairière au milieu d'une forêt. Au centre est une estrade; tout autour, à distance, s'alignent des tentes et des huttes de planches construites pour la circonstance. C'est là que s'entasse, pour deux ou trois semaines et plus, une population

souvent fort nombreuse, attirée par les motifs les plus divers, mais dont la seule occupation avouée est, pour tout le temps du *meeting*, la prière et la méditation. Les prédicateurs se partagent les travaux, et du matin au soir les sermons, les prières et les chants religieux alternent sans interruption. Souvent même pendant la nuit, la trompe réveille et appelle les fidèles, et les chants et les prières continuent au milieu des ténèbres. Tous les moyens propres à frapper l'imagination sont mis en usage par les prédicateurs et leurs amis, et le zèle se manifeste sous toutes les formes. Tantôt l'un des pasteurs visite les huttes et les tentes, suivi de porte en porte par tous les nouveaux prosélites en larmes. Tantôt l'orateur interrompt son discours au milieu du passage le plus pathétique, et interpellant par son nom quelqu'un des auditeurs qu'il voit touché, lui demande à quel point il en est de sa conversion, et s'il ne sent pas l'onction de la grâce produire son effet sur son âme. Tantôt l'assemblée est impressionnée par les cris et les sanglots d'un converti qui se précipite à genoux et fait à haute voix confession de ses misères passées et proclame sa régénération subite; tantôt enfin, l'assemblée elle-même se prosterne toute entière et pousse des gémissements frénétiques qu'on entend bien loin retentir dans les bois. Il y a là du sublime et du ridicule, des résultats moraux admirables et des actes d'immoralité effrayants. A côté du vrai chrétien régénéré, qui se traîne humblement dans la poussière devant son Dieu, il y a le comédien prosélyte, qui sèche ses larmes à la guinguette et finit dans l'ivresse et la débauche une journée commencée dans la prière et les plus touchantes confessions. A côté du prédicateur éloquent et plein de zèle qui oublie tout si ce n'est sa mission chrétienne, et souvent tombe épuisé de fatigue et de besoin après une journée entière d'incessants efforts, il y a le missionnaire spéculateur qui parcourt les tentes et les huttes, et torture les consciences effrayées pour recueillir des souscriptions qu'il réserve à sa propre bourse. A côté des saintes émotions d'une assemblée pénétrée d'un pur amour pour l'œuvre divine, il y a les orgies cachées et les honteuses débauches qui rappelleraient un conciliabule de démons. Mais le sublime appartient à Dieu, le mal et le ridicule sont la triste part de l'homme.—

Disons-le, cependant, ces missions ont fait beaucoup de bien dans le Tennessée, dans le Kentucky et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique. A des maux violents, il faut des remèdes violents; sur des natures demi-sauvages, le stimulant qui nous tuerait glisse souvent sans laisser la moindre trace. Ne condamnons donc pas des efforts et des manifestations qui font faire un pas en avant à la civilisation chrétienne.

Enfin, un bateau passe vers midi et nous voilà en route pour Nashville. Et d'abord, voici un de mes compagnons de voyage que j'ai l'honneur de vous présenter. C'est un petit homme de tournure avenante; il a l'œil vif et inquisiteur de l'Européen nouvellement débarqué. Couvert d'un habit noir un peu râpé, mais très propre, coiffé d'un chapeau de paille presque sans bords, qui laisse jouer la lumière sur les contours de sa figure expressive, il s'en va de côté et d'autre, souriant à tout venant d'un sourire plein de prévenance, qui semble dire: « Ah! monsieur, je voudrais bien causer un moment avec vous, ne fût-ce que pour abréger l'ennui de ce long et monotone voyage.» Le Yankee plus prudent que physionomiste, traduit ainsi: « Ah! monsieur, je voudrais bien vous parler de moi; c'est un sujet fort intéressant et que personne n'écoute. » Et dans son langage naturel, c'est-à-dire, par la froideur, l'indifférence, la dureté méprisante de ses lèvres pincées, il répond: « Je ne vous connais pas ni ne me soucie de vous connaître; laissez-moi tranquille avec vos histoires; je vois bien qu'il n'y a rien à gagner avec vous. » En effet, l'histoire des Européens, après quelque temps de séjour en Amérique, n'a pas d'ordinaire, pour dernière figure oratoire, l'exhibition d'une bourse bien garnie. Le Yankee sait cela de longue date: il craint singulièrement la péroraison qui ne saurait être, selon lui, autre que celle-ci: « Hélas! mon cher monsieur, si vous pouviez me prêter quelques piastres! » car, tout dur que soit un homme, il est toujours désagréable d'avoir à refuser un service. — De guerre lasse mon petit homme, à la figure joviale et au chapeau sans bords, s'en revient à moi, bien que j'eusse accueilli sa première ouverture par l'aveu de ma surdité. Cette fois, le crayon à la main, il s'adresse à moi en français; dans cette langue-là, nous parvenons

bientôt à nous entendre, et assis tous les deux sur une vieille caisse de marchandises, nous nous mettons à causer à l'européenne, c'est-à-dire, de cœur à cœur, et nous voilà bientôt les meilleurs amis du monde. Mais je l'avais prévu : c'est toujours la même histoire et les mêmes misères, modifiées seulement par les lieux et les circonstances.

M. Smith (permettez-moi de lui donner ce nom banal), me met au courant de ses antécédents. Il a été long-temps professeur de langues mortes, dans je ne sais quelle académie d'Angleterre où il recevait par année 300 livres. Il avait de plus une jolie fortune confiée à un de ses intimes amis, banquier fort riche. Au moment de la dernière révolution, le riche banquier a fait faillite et est parti pour des régions inconnues sans laisser de quoi payer le moindre dividende. L'académie, comme celle de Neuchâtel peut-être, s'est régénérée en fermant ses portes, et notre pauvre professeur ruiné et sans place, n'a eu d'autre ressource que de suivre le torrent et de s'en aller dans le pays des mirages, dans cette Amérique qui promet tant et tient si peu, et où tant de malheureux s'en vont pour souffrir davantage. On le voit, il n'y a rien là qui ne rentre dans le cours des événements de tous les jours. De savants professeurs qui ne savent pas gérer leurs affaires, de riches amis qui font faillite, des académies et des écoles qui se ferment sous l'influence de révolutions qui s'accomplissent au nom du progrès et des lumières, ce sont là choses si communes en Europe que chacun sait d'avance l'histoire de mon compagnon de route. La conclusion est également fort simple, et nous pouvons la brusquer sans crainte de faire tort au lecteur. A Nashville, mon ami Smith me quitte pour s'en aller à l'Hermitage, un village à quelques milles de distance où il espérait attendrir en sa faveur les directeurs d'une école publique et obtenir une maigre place d'instituteur pour ne pas mourir de faim. Il avait encore quelques piastres en poche et pensait, en cas de refus, pouvoir s'en retourner dans l'Illinois où l'attendaient sa femme et son enfant. — Quand je le revis à Nashville, deux jours après, son extérieur et l'expression joviale de sa figure étaient complétement changés. Forcé de payer un cabriolet de louage, de traverser plusieurs fois la rivière

gonflée par l'inondation, il avait dépensé son dernier sou et employé deux jours à une course qui ne devait lui prendre que six heures. Il avait confié son sac de voyage au domestique d'un bateau qui devait l'attendre pour descendre le Cumberland, et pendant que notre Anglais s'en allait offrir sa montre, en échange de quelques piastres qu'il lui fallait pour retourner auprès de sa famille, le bateau était parti. Le sac ne constituait pas un bénéfice pour le bateau, mais c'était une perte pour le propriétaire. Pour comble de mauvaise fortune, le professeur, en sortant de sa calèche, avait laissé le dos de son mince habit noir appendu à quelque clou du véhicule, de sorte que le pauvre homme se trouvait littéralement sur la rue d'une ville étrangère, sans argent, sans linge, sans habit et sans pain.

Nashville est bâtie sur quelques collines au bord du Cumberland. Sur l'un des points les plus élevés, on construit maintenant un magnifique bâtiment public (maison-de-ville) en calcaire grisâtre, veiné comme le marbre et susceptible d'un très beau poli. Cette pierre est tirée des collines mêmes sur lesquelles la ville est bâtie. De l'autre côté et au sommet d'une autre colline est l'académie, vaste bâtiment construit en briques. Plus haut encore et dans une autre direction, sont d'immenses réservoirs pour les eaux de la ville, alimentés depuis la rivière par une forte machine à vapeur. Les murs épais qui forment les bassins de ces réservoirs, ressemblent de loin aux bastions d'une forteresse. Plusieurs bouquets de grands genévriers (*Juniperus Virginiana*, L.) qui croissent partout sur le calcaire, sont restés çà et là comme embellissements entre les constructions ; aussi cette capitale du Tennessée, dont les rues basses sont couvertes par le fleuve et sillonnées de bateaux, dont les plus beaux et les plus riches bâtiments se cachent en partie derrière des massifs de sombres pins, présente réellement un aspect des plus pittoresques.

Un des naturalistes les plus distingués de l'Amérique, le professeur Troost, habitait alors Nashville. Il était Allemand d'origine, et par plus de quarante années de travaux et de recherches, il avait réuni dans un vaste musée une riche collection de minéraux. Il avait conservé les usages et la bienveillance européenne, et

faisait les honneurs de sa collection avec un empressement extrême. La seule chose qu'il eût imitée du Yankee, était un besoin d'étalage qui l'avait porté à des dépenses énormes pour obtenir de beaux échantillons. Une pièce de malachyte polie, par exemple, était marquée sur l'étiquette 750 piastres ou quatre mille francs. Il y avait également une valeur considérable en quartz aurifère, rubis, diamants et autres pierres précieuses. D'ailleurs, il était facile de supputer la valeur de cette immense collection, puisque, suivant l'usage américain, le prix de chaque échantillon était porté sur l'étiquette. Le professeur Troost a publié quelques bons rapports géologiques sur le Tennessée, et donné les meilleures indications de ses recherches minérales ; il a décrit plusieurs nouvelles espèces de tortues et de reptiles, et par son extrême activité, a certainement beaucoup contribué aux progrès de l'histoire naturelle en Amérique. Ainsi, il avait été l'un des fondateurs du collége de Nashville, et il en était resté le plus solide soutien. Sa renommée était grande, et il était apprécié autant pour ses qualités sociales et sa bienveillance que pour sa science. Hélas! en revenant à Nashville, trois mois seulement après l'avoir suivi dans son musée dont il aimait tant à montrer les richesses, je trouvai son habitation fermée ; il avait été emporté par le choléra.

Jusqu'à Nashville, en descendant vers le sud, la végétation n'a guère changé d'aspect. Les mêmes arbres et arbustes se voient sur toutes les rives découvertes de la rivière ; le guy seul se montre plus abondant aux branches depuis l'embouchure du Cumberland dans l'Ohio. Ce n'est pas la même espèce que celle d'Europe *(Viscum flavescens)*, mais à première vue la ressemblance est parfaite. Ici, la flore prend presque subitement un aspect différent. Dans les environs de la ville, je récolte plusieurs espèces qu'on ne trouve pas plus au nord ; le *Cactus opuntia* et la belle Passiflore rouge, se montrent çà et là pour la première fois dans les champs cultivés. A mesure qu'on descend entre les rivières du Cumberland et du Tennessée, la différence devient de plus en plus marquée, mais non pas tant sous l'influence de la température que sous celle du sol. En effet, entre ces deux rivières s'étend un vaste plateau calcaire dont la surface est à peu près horizontale et reste souvent

nue. Les roches, coupées de mille manières, sillonnées de rides plus ou moins profondes, creusées de bassins où les eaux s'arrêtent, présentent mille accidents variés, mais par leur aridité ne peuvent nourrir d'autres arbres que les genévriers, qui forment ici des forêts continues. Ce sont ces plaines ou ces marais qui sont généralement connus en Amérique sous le nom de cédriers. Vers le nord, dans les marais plus profonds, les cédriers nourrissent d'autres espèces de conifères : le pin blanc *(Pinus strobus)*, le sapin résineux *(Abies balsamea)*, le sapin blanc *(Abies alba)*, le sapin noir *(Abies nigra)*, le mélèse d'Amérique et le cèdre blanc *(Cupressus thyoïdes)* ; ici il n'y a pas d'autres arbres que les genévriers. Ces arbres, sans être remarquables par leur grosseur, s'élèvent généralement à une cinquantaine de pieds de hauteur, et fournissent souvent des troncs d'un pied de diamètre. Mais à mesure qu'ils grossissent, tous perdent leur écorce et la plus grande partie des branches se dessèchent et tombent. Quelques rameaux isolés conservent seuls la faculté de végéter, et ces groupes de verdure, poussant sans ordre tantôt d'un côté tantôt de l'autre, tantôt vers la base tantôt vers le sommet des arbres, donnent à ces forêts un aspect des plus bizarres et des plus remarquables. On dirait voir une série continuelle de caricatures végétales. Ce cèdre rouge, c'est le nom qu'il porte généralement, exhale par son bois un parfum aromatique très fort ; l'air en est surchargé au point de fatiguer le cerveau de ceux qui traversent pour la première fois ces vastes forêts. Le bois, d'ailleurs, sans être très dur, est compact et employé à une foule d'usages ; les insectes l'évitent ; on en fabrique ordinairement les caisses de cigares et les crayons.

A l'endroit où l'on quitte les cédriers, à Murfresboro, la contrée prend de nouveau et peu à peu un aspect montueux et tout différent. Des fermes et des défrichements commencés, alternent avec des collines sèches et arides tantôt nues, tantôt boisées ; vers le sud se montrent quelques cimes des hautes montagnes du Cumberland. La route serait intéressante s'il était possible de la faire à pied ; mais, dans de mauvais stages et par les chemins les plus affreux du monde, ce voyage de vingt-quatre heures est un sup-

plice. Que les voitures publiques du Tennessée ne se brisent pas à chaque voyage dans leurs évolutions à travers les rocs et les fondrières, c'est ce que je ne saurais comprendre. En tout cas, les pauvres voyageurs qui y sont enfermés, sont soumis sans relâche à des soubresauts aussi violents que s'ils étaient sous l'influence d'un fort courant électro-galvanique.

Nous sommes maintenant sur les frontières de l'Alabama ; la route est meilleure, mais la nuit est devenue absolument noire et avec elle un orage effrayant ; la lueur des éclairs nous laisse seule apercevoir quelques lambeaux de la contrée. Vers minuit, nous arrivons à Huntsville, une des plus jolies cités du pays, disent les rapports géographiques. Peut-être cette renommée était-elle fondée ; mais la ville presque entière a été incendiée la nuit dernière, et c'est à grand'peine que notre voiture se fraie un passage à travers les débris fumants, pour atteindre un hôtel que l'incendie a épargné.

A Huntsville, nous sommes réellement dans le sud. Ce n'est pas seulement la végétation, les immenses champs de coton, de patates douces et de tabac qui nous l'apprennent; mais la population, les mœurs, les allures des habitants, ont changé encore plus subitement que la flore de la contrée. La race anglo-saxonne a disparu et avec elle les formes glacées, les mouvements compassés, les habitudes monotones et les yeux verts. A la place de ces automates d'argent qui ont envahi le nord, nous trouvons, presque tout-à-coup, la race normande avec la vivacité toute française, les gestes vifs, les mouvements animés, le corps plus court et plus replet, l'expression de la physionomie plus ouverte, les yeux noirs et bien taillés et souvent la barbe au menton et la moustache. Déjà vers le sud du Tennessée, nous avions eu pour compagnons de voyage plusieurs de ces individus loquaces, dont le commis-voyageur français est le type, légers, causeurs, officieux de paroles et généreux par dessus tout en offres de services inacceptables et en renseignements impossibles. Ce genre français, considérablement modifié par les éléments américains, ne vaut peut-être pas mieux que celui du pur Yankee. En tout cas, il a l'apparence pour lui et il plaît. En voyage surtout, et pour le pauvre étranger, le cœur se

dilate aux quelques paroles d'intérêt ou de sympathie illusoire qu'on lui jette en passant. Si les hommes savaient que de charité et de bienfaisance il peut y avoir dans une parole ou un regard !

De même aussi, toutes les habitudes sont changées. La table des hôtels ressemble aux tables d'hôte du bon vieux temps. C'est la dame du logis qui préside aux repas et fait les honneurs de mets sinon apprêtés à la française, du moins cuits d'une manière acceptable. Les repas sont plus longs, assaisonnés de causerie ; ce ne sont plus des cohues où chacun se hâte de dévorer un morceau de viande crue et se sauve en courant et la bouche pleine. Les manières du peuple, des femmes surtout, sont beaucoup plus imposantes et plus gracieuses ; c'est la dignité et la bonne façon des chatelaines du temps passé, et l'héritage laissé par une race de haute lignée. Tout roturier que je suis, j'ai la faiblesse de croire à l'influence des races. Elle s'explique d'ailleurs, ici, par le sentiment de supériorité des propriétaires blancs sur les nègres esclaves, et par l'usage constant de cette domination. — J'ai dit qu'à tout prendre ces formes extérieures ne valent peut-être pas mieux que les autres, bien qu'elles aient l'apparence pour elles. En effet, je suis forcé d'avouer que je n'ai pas trouvé dans le sud moins de rapacité et d'amour de l'argent que dans la pure race anglo-saxonne, et tout compte fait, je vois que les aubergistes, les domestiques, les intéressés de toute sorte, ont tiré parti de mes infirmités et de mes nécessités de voyageur, au moins tout aussi adroitement qu'on aurait pu le faire dans le nord. — Dans les parties fertiles de l'Alabama comme dans la Géorgie et les Carolines, il n'y a plus de fermes et de fermiers, mais des planteurs dont les domaines ressemblent souvent à des propriété seigneuriales. Tout a l'apparence de la richesse et du bon goût. Les maisons sont élégamment construites, peintes en blanc, entourées de portiques et de galeries, ordinairement cachées au milieu des plantations dans des massifs d'arbres et d'arbustes fleuris. Souvent ces délicieux *cottages* sont entièrement cachés dans les roses et les vignes. Les huttes des esclaves, à quelque distance de la maison du maître, sont ordinairement bien bâties, peintes aussi et supérieures aux huttes de planches que les pauvres habitent dans certains villages du Jura. Plu-

sieurs seraient enviées comme demeures par nos artisans aisés. Chaque famille de nègres a sa maisonnette et chaque maisonnette son coin de jardin. — Les campagnes environnantes sont admirablement cultivées : on voit que la main des esclaves, dirigés et surveillés par le maître, a passé sur ces beaux champs de maïs et de coton où il ne reste pas une mauvaise herbe, où le sol est broyé aussi fin que le sable et aussi uni que les carrés d'un jardin. Ces grandes propriétés sont entourées de hautes et élégantes barrières, souvent peintes, qui contrasteraient singulièrement avec les disgracieuses palissades en zig-zag des fermes de l'Ohio. Tout autour des plantations les arbres fruitiers abondent. Les chevaux sont de belle race ; les bestiaux bien soignés. A en juger par l'apparence, ces contrées, qu'on appelle le sud, sont un vrai paradis.

XXVI.

Condition sociale des nègres. — Une esclave en voyage d'agrément. — La journée du nègre. — Ses travaux, ses loisirs. — Relations entre le maître et l'esclave. — Les vacances du samedi. — Misères du nègre libre. — Relations des nègres entre eux. — Education de l'enfance en Amérique. — L'esclavage, condition de progrès futur pour la race noire. — L'esclavage au point de vue chrétien. — Ce qu'il a de fâcheux pour les blancs.

De Huntsville, une diligence m'a conduit au bord de la rivière du Tennessée que je dois remonter pendant une trentaine de milles pour arriver aux montagnes du Lookout. Il y avait dans la voiture, avec quelques messieurs de bonne façon, un nègre et une négresse, mari et femme. Le nègre était monté sur l'impériale ; mais la négresse, sans façon et comme de droit, avait déplacé un *gentleman* et pris le banc du fond, qu'il lui avait cédé avec autant de politesse qu'il l'aurait fait pour une blanche. C'était deux esclaves d'une ville voisine ; ils étaient venus faire une visite d'une semaine à leurs amis ou parents, et ne pouvant faire six milles à pied, ils s'en retournaient en poste. La voiture s'était arrêtée pour les prendre devant une jolie maisonnette, sur la porte de laquelle étaient échelonnées une douzaine au moins de ces larges et joviales figures de nègres, comme les portent à-peu-près tous les esclaves du sud. Il y en avait de tout âge, et toutes ces figures se

dilataient de plaisir et montraient leurs mâchoires blanches en gesticulant leurs adieux à leurs compagnons. C'était une fête de famille, semblait-il. — A peine installée avec ses colifichets et ses cartons de toilette autour d'elle, notre négresse a commencé la causerie avec une volubilité et des gesticulations remarquables. Elle racontait sa visite dans les plus minimes détails et nos gentlemens paraissaient s'intéresser à ses narrations, y répondaient, riaient avec la dame noire dont la figure n'était pourtant pas avenante. Après une demi-heure de route et comme la conversation commençait à languir, l'un d'eux ayant sorti de sa poche un flacon de liqueur, lui en offrit les prémices, avant d'en faire usage pour lui-même et de le présenter à ses compagnons de voyage. La négresse refusa pour elle-même, mais elle passa le flacon à son mari sur l'impériale, et celui-ci le renvoya à moitié vide. Je n'en croyais pas mes yeux ! C'était là des esclaves, et on les traitait avec autant d'égards que des blancs, et cela encore sur la terre classique de l'esclavage ! J'étais destiné à en voir bien d'autres, et puisque j'ai abordé cette question de l'esclavage, je vais réunir ici les observations recueillies pendant trois mois et émettre franchement mes idées. Je ne dirai peut-être rien de nouveau, mais du moins je dirai ce que j'ai vu. On a tant écrit de stupides absurdités sur cette question, tant copié et répété les opinions de quelques philanthropes qui n'ont jamais vu les esclaves que dans les livres et n'ont jamais étudié l'esclavage que dans leurs cabinets, que des observations faites sur les lieux mêmes seront peut-être quelque chose de nouveau dans la question.

Généralement en Europe, on se fait de l'esclavage ou de l'état des esclaves l'idée la plus fausse qu'il soit possible d'en avoir. On ne se représente guère *un pauvre nègre esclave* que comme une créature misérable, courbée sous un travail incessant et forcé, torturée de coups de fouet et de mauvais traitements, et recevant à peine assez de nourriture pour satisfaire les besoins les plus pressants de la faim. La dégradation morale est en proportion de la dégradation physique, car nos savants philosophes ont admis comme axiôme que l'esclavage dégrade l'humanité, au physique, au moral, à l'intellectuel, et sur ce thème on a brodé tant et tant

de variations, que la bonne simple vérité s'est trouvée couverte des oripeaux du mensonge. — Je ne suis pas en position de discuter et de réfuter, mais voici ce qui est vrai. Dans le sud de l'Amérique, les esclaves sont traités avec tant de soins et généralement avec tant de bienveillance ; ils sont si bien nourris, si peu astreints à des travaux pénibles, si gras, si contents, si gais, que je n'hésite pas à l'affirmer, il est peu de nos artisans blancs, même dans la classe moyenne et aisée, qui n'enviassent leur sort et ne les envisageassent comme les créatures les plus heureuses du monde. Il est admis et reconnu partout qu'un nègre ne peut faire dans une journée que la moitié du travail que s'imposerait un blanc, et c'est généralement dans cette proportion-là que les travaux faits à la tâche sont distribués aux esclaves ; de sorte que s'ils le veulent, leur journée est toujours terminée long-temps avant la nuit. Mais le nègre ne se presse jamais. Il cause beaucoup, il est curieux de tout ; il s'arrête à chaque instant ou pour questionner ou pour voir. Les esclaves travaillant à la journée ont non-seulement les heures de repos pour chaque repas, mais des jours de vacances chaque semaine. Tout le samedi, ou du moins l'après-midi de ce jour, est généralement accordé aux nègres pour leur plaisir. Leur nourriture est à-peu-près la même que celle du maître. Ils ont en abondance le pain et la viande trois fois par jour et les légumes, les pommes-de-terre, les fruits autant qu'ils en veulent ou qu'ils peuvent en apprêter ; ces choses n'ont aucune valeur dans une ferme. Les châtiments corporels de toute sorte ont passé dans les légendes du vieux temps. J'ai interrogé beaucoup ; j'ai par moi-même cherché à voir autant que possible dans la vie de ces *pauvres* nègres, et j'ai pu me convaincre, ce qui même est généralement reconnu par nos abolitionnistes, que jamais les esclaves ne sont traités avec quelque rigueur que pour des actions décidément criminelles et qui, si elles étaient commises par des blancs, nécessiteraient l'intervention de la justice. A Dover même, dans le Tennessée, un brave homme de docteur qui ne possédait pas d'esclaves, ne les aimait pas et blâmait fort l'institution, a répondu comme suit à mes questions à ce sujet, en me laissant ses réponses par écrit, avec toute liberté d'en faire usage. — « Avez-vous jamais ouï dire qu'un nègre soit

mort de mauvais traitements reçus, mort sous le fouet ? » — « Oui. Un nègre, il y a quelques années, fut condamné par les tribunaux à recevoir trois cents coups de fouet pour avoir tenté d'assassiner son maître. Comme docteur, je fus témoin de l'affaire; il est mort au 260me coup. » — « Les châtiments corporels, les coups de fouet, sont-ils encore employés contre les esclaves et par les maîtres eux-mêmes ? » — « Oui, il y a réellement des maîtres durs, mais les cas sont rares. La semaine dernière encore, un nègre a reçu de son maître cent coups de fouet. » — « Pour quelle raison ? » — « Il s'était enivré et avait abusé d'une pauvre négresse sans défense. » — « Oh ! alors, c'est la punition d'un crime. Mais les nègres sont-ils frappés pour des fautes légères. » — « Jamais. Il faudrait frapper tout le jour, et cela n'avancerait à rien. Les nègres sont des êtres si insouciants, si légers, si paresseux de nature, qu'ils oublient tout d'un instant à l'autre, ne songent, comme des enfants qu'ils sont, qu'à ce qui les amuse ou les préoccupe un moment, et ne travaillent ainsi que le moins possible. Tenez, regardez là-bas, c'est le nègre de votre hôte, et il est censé scier son bois. Le voilà assis depuis une heure sur son chevalet comme s'il était condamné à rôtir au soleil. Il reprendra l'ouvrage quand l'idée lui en viendra, et il sciera peut-être une bûche dans la matinée. Pour exciter les nègres au travail, il faut réunir tous les encouragements. La crainte ne suffit pas et ne produit pas grand effet. Un maître, avec cinq ou six esclaves, ne peut avoir d'intendant pour les diriger, et s'il voulait les surveiller tous, il serait plus esclave que ses noirs. Dans les grandes plantations, chaque chose a sa place et son heure, et le travail devient alors une habitude, une nécessité pour les esclaves qui y sont mis dès leur enfance et qui font toute leur vie la même chose. Un des moyens d'encouragement les plus actifs, ce sont les petites récompenses accordées en bonbons, en fruits étrangers, en parures, en argent. Les nègres sont très gourmands et très vains ; la vanité les fait agir peut-être encore plus que toute autre raison. Le plus grand bonheur d'un nègre, c'est d'être vanté par son maître. Il sait bien que plus il travaille et plus il a de prix; plus son prix est élevé, plus il se croit noble. Un esclave de mille piastres ne donnera pas

la main à son compagnon qui n'en vaut que cinq cents. « No Massa, dit-il avec dédain, l'autre est pauvre nègre, moi valoir deux comme lui. » (1).

Ici aussi, vous le voyez, nous avons la noblesse et la roture. Descendez aussi bas que vous voudrez, vous retrouverez toujours les distinctions sociales ; à chacun sa place. Mais ces distinctions humaines, plus vous descendrez, plus vous les trouverez basées sur des puérilités, des ridicules, des misères qui vous feront rougir de vous-même, si vous êtes un de ces niveleurs qui refusent de les reconnaître quand elles sont produites par le mérite réel de l'ame ou de l'intelligence. — Mais ne quittons pas nos esclaves..... Il ne faut pas oublier que les nègres ont une valeur et sont souvent la seule richesse d'une famille. Les propriétaires sont donc intéressés à leur conservation. Plus un nègre est gras et de robuste apparence, plus il vaut. Où trouve-t-on des propriétaires de chevaux et de bestiaux qui négligent de les soigner et de les nourrir ? Ce qui est vrai à l'égard d'un animal qui vaut de dix à cent piastres, ne le serait-il pas à l'égard d'un nègre qui en vaut mille ? Et il y a ici plus encore : il y a l'habitude, qui par une vie constamment partagée, devient presque une affection de famille. De cela, que résulte-t-il nécessairement ? Ce que j'ai dit déjà et ce que j'ai vu partout dans le sud ; que les nègres sont généralement bien nourris et bien vêtus ; que leurs travaux sont mesurés de manière à ne pas les fatiguer et surtout à ne pas les rendre malades ; que dans leurs moindres maladies, ils sont soignés avec beaucoup plus d'attention que les maîtres eux-mêmes ; qu'élevés le plus souvent avec les enfants de la famille, ils sont les compagnons de leurs maîtres et sont traités, surtout dans les grandes plantations, avec beaucoup plus d'égards que nos domestiques ou nos ouvriers en Europe. Vous ne le croyez pas ?.... Eh bien ! suivez-moi un moment, s'il vous plaît. J'ai vu cent fois, pour ne pas dire partout, les esclaves qui nous servaient à table, causer avec leurs maîtres ou même avec les hôtes, rire et gesticuler tout en faisant leur service, sans

(1) La race africaine n'a jamais pu s'approprier les langages de l'Europe. Même parmi les prédicateurs qui ont fréquenté les écoles, on ne trouve pas un nègre qui parle bien anglais.

que jamais la moindre observation leur ait été faite. — Souvent j'ai dû faire, comme naturaliste, de longues courses à pied dans les montagnes, mais jamais, pour aucun prix, je n'ai pu trouver un nègre pour m'accompagner à pied ou pour porter mon sac. Un esclave, dans ces contrées, ne va jamais à pied que derrière sa charrue. Il a les chevaux à sa disposition et il s'en sert. Si donc vous voulez un nègre avec vous, prenez deux chevaux. Il choisira le meilleur et vous suivra en semant vos effets sur la route, si vous n'en avez soin vous-même. Et alors, écoutez l'incessant bavardage de votre compagnon, ce flux de paroles qui n'a pas de sens et pas de fin, ce jargon d'un enfant qui sans raison passe d'un sujet à l'autre, questionne à tout moment sans attendre la réponse, rit, chante, siffle, en se dandinant sur son cheval comme s'il était un grand seigneur. Supportez cette société quelques heures, et vous saurez alors ce qu'il faut de patience pour être maître et propriétaire d'esclaves. — Il n'y a pas de voitures publiques de Clarksville à Pickens, distantes de vingt lieues. J'avais loué pour faire ce trajet un modeste atelage et un nègre. Il faisait une chaleur ardente. Mon noir, qui était parvenu à comprendre que je ne pouvais entendre ses paroles ni lui répondre, chantait de toute la largeur de son gosier, et de temps en temps s'interrompait pour se rafraîchir d'une orange ; il en avait ses poches pleines. Pour moi, j'étouffais au fond de mon cabriolet et j'enviais les écorces qu'il jetait sur le chemin. En arrivant à Pickens, c'était un samedi vers le milieu de la journée, nous trouvions à chaque instant des groupes d'esclaves en grande toilette, les hommes en habits noirs et souvent gantés de coton blanc, les dames en robes de soie ou de mérinos avec fichus et ornements de couleurs vives. Presque tous marchaient pieds nus et portaient leurs souliers à la main. Quelle était la raison d'une semblable fête et d'une si joyeuse démonstration? C'est la première question que je fis à l'hôte. « C'est samedi, me répondit-il, et les nègres ont vacances et en profitent pour se pavaner dans leurs plus beaux atours. » — « Et les atours, qui les fournit? » — « En partie les maîtres, en partie les nègres. Ils reçoivent d'ordinaire une petite somme pour leurs habillements ; de plus quelques schellings de temps en temps quand ils se compor-

tent bien, et tout ce qu'ils gagnent à côté de leur tâche est pour eux. Tout cela fait qu'il n'est pas un esclave un peu économe qui ne puisse porter d'aussi beaux habits que le maître. Mais, ajoutait mon hôte, ils n'ont pas de prévoyance et dépensent tout en fantaisies. Un bon nombre d'entr'eux, s'ils le voulaient, amasseraient peu à peu assez d'argent pour acheter leur liberté ; mais généralement ils ne s'en soucient guère. » — Et pourquoi s'en soucier ? ajoutais-je mentalement. Pour être pourchassés de contrée en contrée, cherchant en vain un lieu où on les accueille comme des hommes ; pour s'en aller vers le nord vivre misérablement de rudes travaux qui leur fournissent à peine l'absolu nécessaire ; car ils ne peuvent faire concurrence aux blancs ni par les talents, ni par l'habileté, ni par la force du corps ; pour s'en aller au milieu des abolitionnistes qui, après leur avoir prêché la liberté et les avoir excités à abandonner leurs maîtres par les plus brillantes et les plus fallacieuses promesses, les accueillent comme des créatures maudites. Dans le nord, les nègres sont de vrais parias ; repoussés de partout, chassés des églises, des écoles, des maisons particulières, des manufactures ou des fabriques de toute espèce, ils ne font pas un mouvement sans s'apercevoir qu'entre la race blanche et eux, il y a un abîme qu'ils ne peuvent franchir. La liberté n'est pas tout pour ces pauvres noirs ; ils le sentent et ils s'en plaignent amèrement, témoin leurs sermons où pour consolation ils répètent sans cesse que Dieu seul les mettra à leur place. Ils ont à ce sujet, dans leur langage énergique et figuré, une foule de paraboles curieuses. « Comme un homme, disent-ils, qui s'en va » au marché acheter une épaule de mouton pour son dîner, re- » garde seulement à la qualité de la viande et ne s'informe pas si » la laine de la bête était blanche ou noire, de même Dieu choisira » les bons quand même ils étaient nègres dans ce monde. » Témoin encore leur remarquable adresse à Kossuth, qui sans s'inquiéter d'eux empochait leur argent; ils réclamaient son intervention, parce que nulle part les blancs ne leur ont permis de se joindre à eux pour célébrer son passage. « La condition qu'on nous fait comme hommes libres, disent-ils, est cent fois plus dure que

l'esclavage. » — Et enfin pourquoi, enfants qu'ils sont au milieu de notre civilisation de vieillards, se soucieraient-ils de se charger des inquiétudes et des responsabilités de la vie, quand dans leur esclavage tout cela leur est épargné; quand ils n'ont qu'à accepter l'existence matérielle et facile, la seule qu'ils connaissent et qu'ils aiment, et à se laisser vivre heureux et contents!

La vie matérielle, tant qu'on voudra; mais la vie morale, direz-vous, comment est-elle sauvegardée dans l'esclavage, quand les sexes vivent en commun et s'unissent sans le sacrement du mariage; quand les enfants n'appartiennent à personne qu'au maître; quand le caprice d'un individu peut briser d'un mot tous les progrès, toute la valeur morale de ses esclaves? Et le cœur encore, comment peut-il vivre et n'être pas étouffé sous un régime où l'homme n'est pas même le maître de ses propres enfants, et où, à chaque instant, on peut les lui ravir pour les vendre au plus offrant?

Tout cela est bien; mais il faut ici laisser le sentiment à sa place. Nous sommes forcé de dire la vérité, et notre intention n'est pas de faire un roman. Quels sont les hommes qui ont prêché et qui prêchent avec le plus d'énergie l'abolition de l'esclavage, qu'ils envisagent comme une tache dans notre civilisation? Ce sont des hommes de cœur et d'intelligence, des blancs élevés dans la délicatesse, dans une atmosphère de nobles sentiments, et qui, naturellement, jugent les esclaves d'après leur point de vue, et sans avoir égard au caractère propre des noirs. — Généralement, dans les contrées du sud, les noirs sont libres de fréquenter les assemblées religieuses aussi souvent qu'ils le veulent, car le dimanche leur appartient. Les maîtres les y encouragent; ils n'ont qu'à gagner à la moralité et à la bonne conduite de leurs esclaves. Quelquefois ils les envoient aux écoles et les instruisent, mais ces cas sont des exceptions dans l'intérêt du maître; c'est un capital que le propriétaire débourse pour en retirer un bon revenu. Le mariage n'est ni ordonné ni défendu, mais encouragé. Les nègres se marient, s'ils le veulent, ou avec une esclave du même maître ou avec celle d'un autre, peu importe. Lorsque leur travail est fini, ils peuvent aller passer la nuit dans leur famille, s'ils le désirent, quand même cette famille appartient à un autre propriétaire. Que

faut-il de plus à des êtres pour qui l'existence est toute matérielle? — Le cœur ne compte-t-il donc pour rien? dira-t-on peut-être. — Mais quand l'esclave change de maître ou quand ses enfants sont d'âge à être vendus pour travailler avec des blancs dont ils deviennent la propriété, c'est pour eux comme si, dans notre civilisation d'Europe, un domestique changeait de place, ou comme si les enfants d'une famille entraient en service. L'esclavage! c'est leur métier, c'est le métier de la famille. La seule chose dont un père s'inquiète, est que ses enfants se vendent à haut prix, parce qu'alors il en est fier et qu'il est assuré qu'ils ont de bons maîtres. — Mais le cœur! encore une fois, ces déchirements dans une séparation forcée et irrévocable; ces larmes d'angoisse d'une mère; ces profonds désespoirs qui finissent par le suicide? — Hélas! ces beaux sentiments, appliqués aux nègres comme une foule d'autres belles phrases, je ne les ai vus que dans les romans. Je ne veux pas prendre mes comparaisons en Europe et les chercher dans les classes inférieures, où certainement on trouverait une foule de parents qui, pour un prix modique, vendent leurs enfants pour quelque chose de pire que le plus lourd esclavage. Je n'oserais rien dire non plus de ces grandes villes tant civilisées, où le mariage est traité comme une affaire de luxe dont le plus grand nombre d'individus se passent; où les enfants illégitimes sont certes plus nombreux que parmi les esclaves nègres. Mais je voudrais prendre pour point de comparaison, dans cette question, l'état général des familles américaines. A l'exception du *Baby* (c'est le nom donné à l'enfant nouveau-né jusqu'à ce qu'il soit hors de nourrice), nous l'avons déjà dit ailleurs, personne ne s'occupe guère des enfants. Ils croissent sans surveillance, ils sont envoyés aux écoles publiques, nourris et vêtus jusqu'à ce qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes. Ils ne reçoivent aucune instruction religieuse; ils ignorent généralement ce qu'est la ratification du baptême, et le plus souvent ne sont pas même baptisés. Ils quittent la maison paternelle le plus tôt possible, ou pour se marier chez le premier fonctionnaire public venu, avec une dispense qui coûte une piastre, et d'ordinaire sans que les parents soient avertis; ou pour commencer la vie à leur propre compte. Dès qu'ils peuvent se suffire à

eux-mêmes, ils *quittent les vieux,* suivant l'expression usitée, et s'inquiètent fort peu des liens de famille et des délicatesses de sentiment qui s'y rapportent. La même indifférence se trouve en apparence dans les divers rapports des membres d'une famille. Les délicatesses du cœur ne sont pas de mode chez un peuple où tout est forme extérieure et argent. Quand donc je trouve dans la race blanche et civilisée cette dureté et cette indifférence naturelles, pourquoi devrais-je supposer dans une race nègre et esclave des raffinements de sensibilité qu'on découvre à peine, je le répète, chez les nations les plus nobles et dans notre vieille civilisation d'Europe dont le cœur, en apparence du moins, est un des éléments principaux. — Ainsi, me direz-vous, vous approuvez l'esclavage et vous défendez cette horrible institution ? — Entendons-nous ! Je n'ai encore avancé que des faits ; les conclusions viendront à leur tour. Cette question tant rebattue et si bien jugée qu'aucun homme n'oserait s'avouer partisan de l'esclavage sans encourir un anathème général, est complexe et ne peut ainsi se trancher sur quelques observations et sur quelques faits particuliers. Ce qu'est l'esclavage pour les noirs, ce qu'il est au point de vue chrétien, ce qu'il est pour les blancs, ce sont là trois questions bien distinctes.

Eh bien ! je l'avoue, je suis partisan de l'esclavage pour les nègres. Ce régime me paraît, non pas comme un moyen seulement, mais comme le seul moyen que la sagesse divine ait employé pour faire entrer cette race dans le chemin de la civilisation chrétienne. Chacun sait ce que sont les peuplades de l'Afrique ; comment, en guerre incessante les unes contre les autres, elles ne vivent que de pillage et de destruction. Que n'ont pas fait les missionnaires chrétiens, ou plutôt, que n'ont-ils pas tenté ? Au sud, chez les Hottentots et les Caffres ; à l'ouest, chez les nombreuses peuplades du golfe de Guinée ; au nord, chez les Bédouins et les Arabes ; à l'est encore, dans cette Abyssinie demi chrétienne qui conserve les traces mal effacées d'une ancienne servitude. Quels sont les résultats ? Où ont-ils fondé une nation, ou une peuplade, ou même une simple colonie permanente et chrétienne ? Çà et là quelques adeptes qui bientôt rentrent dans leur état primitif dès que l'in-

fluence des missions cesse ; peut-être de temps en temps peut-on citer un établissement de quelques familles, anéanti bientôt et pour long-temps par la première querelle entre les hordes voisines. Les hommes ont beau dire et beau faire, ils n'amèneront jamais les races inférieures au niveau de la nôtre, sans les laisser passer par ces transitions dont Dieu seul est le maître. Il semble, à en entendre plusieurs, que ce soit de nos jours seulement que les essais de civilisation aient été tentés directement sur les races sauvages. Il semble qu'on oublie les grandes missions des Jésuites, qui datent de plusieurs siècles, et dont nous retrouvons les traces en Afrique, au Brésil, en Californie et ailleurs. Ces missions étaient cependant dirigées, chacun le sait, avec les plus grandes chances de réussite. Les nôtres ne manquent ni de zèle, ni de ferveur religieuse; mais elles manquent toujours de pratique et d'à-propos, parce que nous ne pouvons nous défaire de nos idées d'hommes civilisés pour entrer dans les idées de l'état sauvage. On peut argumenter contre cette idée tant qu'on voudra, mais on ne peut fournir de preuves pour la détruire. Partout où les missionnaires chrétiens ont obtenu quelques résultats, ils n'ont pas substitué notre civilisation à l'état sauvage, mais établi seulement un état transitoire plus ou moins rapproché d'une servitude physique, intellectuelle et morale. C'est qu'avant de pouvoir être libre, il faut que l'homme ait la raison pour maître. Les nouveaux adeptes sont vraiment des enfants ; il faut les traiter comme tels, les conduire à la lisière ; si on les abandonne, ils retombent bientôt dans leur état primitif. La colonie de Libéria est la meilleure preuve de cette vérité, car elle ne subsiste par elle-même maintenant, que parce qu'elle est soutenue et peuplée de tout ce que la race noire a de plus distingué, de tout ce qu'elle a acquis, non pas par plusieurs années, mais par plusieurs générations d'esclavage et de contact avec les blancs.

Au point de vue chrétien, nous ne pouvons ni accuser, ni excuser l'esclavage. Christ n'est pas venu pour abolir la loi et les prophètes, pas plus les lois naturelles que les lois de Moïse. Il n'a pas dit : Tu n'auras pas d'esclaves ; mais il a dit : Aime ton prochain comme toi-même ; aime-le pour lui faire tout ce que tu voudrais

qu'il te fût fait si tu étais à sa place. Si donc ton prochain est ton esclave, traite-le comme tu voudrais être traité dans l'esclavage.— Est-ce à dire : mets-le en liberté ! Oui, si la liberté est bonne, avantageuse pour lui. Mais il peut en être autrement. Si cet esclave est comme l'enfant qui ne peut se conduire de ses propres forces et de ses propres lumières, direz-vous que c'est un bienfait de l'abandonner à lui-même. Autant vaudrait dire que la charité chrétienne nous portant à faire l'aumône, nous devons partager notre bourse avec le premier ivrogne venu, quand même nous savons que cet argent va le plonger plus profond dans le vice. Avant d'émanciper les nègres, voyez s'ils sauront faire usage de leur liberté. Quels progrès les nègres des colonies anglaises ont-ils faits vers la civilisation depuis qu'ils sont libérés ? Et encore ils avaient été élevés, comme ceux de Libéria, par plusieurs générations d'esclavage, à un point de civilisation plus haut que celui du départ. C'est une loi fatale, mais qu'il est impossible de voiler ou de nier. Au contact de deux races de divers degrés dans l'échelle de l'humanité, il ne peut y avoir qu'anéantissement ou esclavage pour le plus faible. Dieu n'ordonnait-il pas aux Israélites d'anéantir tous les peuples qui occupaient avant lui la terre promise? Interrogez l'histoire depuis les temps les plus anciens, il n'y a pas un fait à l'encontre de cette opinion. Les Israélites eux-mêmes, asservis aux Egyptiens, ont pris de leur esclavage les éléments d'une civilisation plus élevée que ne pouvait l'être celle d'un peuple pasteur. Ce sont là les vases d'or qu'ils ont empruntés à leurs maîtres, et qu'ils ont emportés avec eux au désert.

Mais, direz-vous encore, le christianisme, la raison et les sentiments d'humanité, nous défendent tout droit sur la vie et sur le travail de nos semblables ! Sur la vie, tant que vous voudrez; sur le travail, c'est différent. Je voudrais être sûr qu'aucun de nos grands fabricants ne s'est enrichi aux dépens du travail, de la moralité, de la vie même de ses ouvriers. Qui oserait l'affirmer ? Et d'ailleurs, ce droit, dit le propriétaire d'esclaves, ce droit sur le travail, disons-le (car un maître qui tue son esclave est soumis aux lois comme s'il avait tué un blanc), ce droit-là, qui me l'a donné ? J'ai acheté et payé ce nègre, il est devenu pour moi une

propriété tout aussi respectable que la maison que vous avez bâtie ou le coin de terre que vous avez reçu en héritage. Pourquoi cherchez-vous à me dépouiller de ce qui m'appartient? Et si vous trouvez des raisons pour le faire, j'en sais de tout aussi bonnes pour prouver que vos bestiaux, que votre champ, que votre maison, que votre famille même, ne sont pas réellement votre propriété, et que le premier venu y aurait tout autant de droit que vous-mêmes. Les raisonnements des communistes ne doivent pas encore être effacés de votre mémoire. — Mais ne déplaçons pas la question, et entrons plus avant dans le débat.

Le droit naturel, les droits de l'humanité, quel en est le critérium? D'après les Anglais, les Américains du nord, et tous les peuples d'Europe, même les Russes, l'esclavage est condamné par la nature et par tout ce qu'il y a de vrai, de moral, de religieux dans l'homme. Et pourtant, ce droit naturel n'empêche pas l'Anglais de réduire l'Indou de ses possessions orientales à un état d'abrutissement cent fois pire que le plus rude esclavage; de lui enlever ses terres, ses propriétés, ses récoltes et de le laisser mourir de faim parfois à côté de magasins gorgés de provisions, quand il n'a plus une obole à délivrer à son maître. Et pourtant encore, ce droit naturel n'empêche pas l'Irlande de périr de misère, et de se dépeupler de deux millions d'habitants en dix années. Et l'Américain du nord, comment ose-t-il s'appuyer de ces droits de nature et d'humanité, quand non-seulement son passé, mais son présent, son existence entière, est couverte du sang et des malédictions de toutes les tribus indiennes qu'il a détruites et qu'il fait chaque jour disparaître. Il ne les réduit pas en esclavage! c'est quelque chose de trop dégradant pour *l'humanité*, de trop horrible! Il se contente de les enivrer, de les dépouiller et de les massacrer. Ainsi, quand l'affaire est faite, il n'y a plus à y revenir. La philanthropie aura beau crier, on ne peut rendre la vie aux morts et les morts ne redemandent pas leurs domaines. De quel droit?.... Il n'y a pas une nation à qui cette question ne puisse s'adresser et qui ne soit forcée de répondre comme je le fais maintenant : du droit du plus fort ou de la nécessité. Combien y a-t-il de siècles que le servage des blancs est aboli dans notre

Europe civilisée. Cherchez bien et voyez s'il n'y a plus en Russie, en Allemagne, ou même en Angleterre, quelques institutions qui s'en rapprochent et qu'on se garde de mettre au ban de l'humanité. Et de quel droit la France poursuit-elle l'Arabe de désert en désert, en ravageant de ses bataillons les vallées les plus fertiles de l'Algérie? Et la Suisse même, instruite, élevée, éclairée par plus de cinq siècles de liberté et de civilisation, de quel droit repousse-t-elle de frontière en frontière ceux de ses enfants que la nature a faits des êtres sans patrie (Heimathloses), quand elle ouvre ses portes aux étrangers de tous les partis que les chances de la guerre poursuivent et qu'elle accueille et nourrit. — Le mal n'excuse pas le mal, sans doute; mais le mal existe dans toutes le sociétés, comme dans tous les individus. En voulant l'écraser brusquement, on ne fait que l'étendre; en le méconnaissant il grandit et devient comme le péché dans l'homme, le bourreau du peuple qui l'a nourri!

Considéré dans ses rapports avec la race blanche, l'esclavage est un mal, un grand mal! Les propriétaires d'eselaves sont les premiers à le reconnaître et à l'avouer. « Si nos populations, disent-ils, manquent d'énergie pour l'entreprise et de force pour l'exécution, nos esclaves en sont la cause. Nous avons pris l'habitude de nous reposer sur d'autres de travaux qui auraient doublé le courage et les forces de chacun, et ainsi endormis dans la mollesse, nous oublions que le sommeil d'un peuple c'est sa mort. Par la nécessité d'entretenir nos esclaves, de les occuper, nous nous sommes astreints à une servitude aussi réelle que la leur. Nous avons de grandes propriétés, mais ce sont des richesses illusoires. Car les propriétés n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont à la portée d'une population nombreuse et libre de les acquérir et d'en tirer parti. Nos esclaves eux-mêmes ne sont pas une richesse, et un grand nombre de propriétaires se hâteraient de les libérer si les lois le permettaient et si cette liberté ne les exposait à mourir de faim ou à commettre des crimes pour se procurer leur subsistance [1]. Nous avons enfin suspendu nous mêmes sur nos têtes

[1] Dans la plupart des Etats à esclaves, il est défendu de libérer un noir sans le transporter dans un pays libre, ou dans le nord ou à Libéria;

une épée bien plus menaçante que celle de Damoclès, puisque chaque jour nous pouvons voir s'affaiblir le fil qui la soutient encore. Qui sait sur qui elle tombera? Qui sait si elle ne coupera pas d'un coup le lien de cette glorieuse Union américaine, comme elle a menacé déjà de le faire plusieurs fois, ou si elle ne nous égorgera pas tous dans un commun massacre par la main de nos noirs, constamment excités à la révolte. »

J'ai discuté cette question avec quelques détails, non pas seulement parce qu'elle était fortement agitée pendant mon voyage dans le sud, mais parce que l'intérêt particulier a si souvent égaré les discussions et inspiré les arguments, que les idées, de part et d'autre, ont été considérablement faussées. On ne sait pas généralement en Suisse combien d'individus, en Amérique et en Angleterre, non-seulement vivent, mais amassent de jolies fortunes au métier d'abolitionnistes : les journalistes, les collecteurs de souscriptions, les prédicateurs de toute couleur, les hommes politiques, qui se servent de ces pauvres nègres pour se grandir et se faire un nom, les commissaires et les agents d'émigration et tant d'autres. Si l'affaire avait été traitée avec calme et avait marché au pas de la raison, elle serait réglée pour l'Amérique, et l'esclavage serait aboli dans tous les Etats-Unis. Mais l'Angleterre en a fait une question de vie et de mort matérielle pour les Etats du sud, qui ne peuvent exister sans leurs cotons et qui à tort croient ne pouvoir les cultiver que par les esclaves. Je dis à tort, car les marais fiévreux autour de Charlestown, qu'on croyait inhabitables, même pour les noirs, sont peu à peu défrichés par les Allemands qui les ont transformés en jardins et y font fortune. Les Yankee ont fait de l'esclavage une question de vie et de mort politique, parce qu'il s'agissait de savoir si les Etats du sud, perdant

car l'Etat ne peut se charger de fournir la subsistance aux noirs libérés. Rien n'est généralement plus facile aux esclaves que de s'enfuir et de passer au Canada. Les maitres souvent et les abolitionnistes toujours, leur en offrent les moyens. Mais fort peu profitent des occasions. Ceux-là seuls se décident à quitter le sud qui ont des métiers sur lesquels ils peuvent compter pour vivre, ou qui par inconduite sont menacés de châtiments. En étudiant les nègres libérés, on ne peut donc rien conclure de positif sur l'état intellectuel et moral de la race entière ou sur les résultats de l'esclavage en général.

leur balance dans les conseils de la République, se courberaient sous les exigences du nord et deviendraient ainsi des provinces conquises, d'Etats libres et souverains qu'ils sont encore. Enfin les prédicateurs sectaires en ont fait une question de vie et de mort morale, et le sud n'a pas plus accepté les foudres de ce nouveau Vatican qu'il n'aurait accepté celles de Rome. De guerre lasse, les partis ont laissé tomber la question au point où ils l'avaient prise. L'agitation est calmée, mais le fait existe toujours, et le cancer pour être caché n'en poursuit pas moins son œuvre. L'Orégon va bientôt entrer dans l'Union américaine, et il faudra recommencer les plaidoyers de plus belle. Le défilé n'est pas franchi; on a tourné la montagne pour en trouver un autre plus étroit que le premier, et Dieu seul sait ce que cette question réserve à l'Amérique, et s'il se trouvera un second Henry Clay pour sauver l'union de cette immense république.

La philanthropie à distance est chose facile et consolante. Quand il s'agit de verser quelques larmes sur des douleurs imaginaires, de s'attendrir devant des tableaux émouvants, ou en présence d'orateurs éloquens, chacun paie facilement son tribut, d'autant plus que ces émotions factices nous relèvent à nos propres yeux. Après une soirée passée dans un club abolitionniste ou après une souscription de quelques piastres pour de pauvres esclaves qui n'en recevront peut-être jamais un sou, nous nous retirons avec une conscience toute riante et sous l'impression d'une bonne œuvre accomplie. Mais quand il s'agit de faire de la philanthropie réelle, d'aimer ceux qui nous entourent, quand même ils nous vexent de mille manières; de regarder tous les hommes comme nos frères, quand même ils sont couverts de haillons; de chercher les misères et les souffrances qui sont autour de nous, pour les soulager et en prendre notre part, alors c'est toute une autre affaire. On dirait que nous n'aimons à voir les misères humaines qu'avec un télescope, ayant soin de retourner la lunette quand elles sont auprès de nous et de supposer ainsi qu'elles sont hors de notre atteinte.

LÉO LESQUEREUX.

(Suite.)

LES

BIBLIOTHÈQUES DE LA SUISSE.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GENÈVE. (1)

DESCRIPTION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GENÈVE.

La bibliothèque publique de Genève, propriété municipale, est placée dans le bâtiment du Collége qui fut fondé en 1558 à la demande de Calvin. « Il y avait déjà, » disent les Registres des Conseils, bien avant la Réformation, « un collége public dans Genève » pour enseigner le latin, près de la porte de Rive, dans l'endroit » qui retient encore aujourd'hui le nom de *Vieux Collége*. Mais » outre qu'il n'était pas composé d'un nombre suffisant de classes, » et qu'il n'était pas réglé de manière à faire faire à la jeunesse de » grands progrès dans l'étude des belles-lettres, sa situation n'é- » tait ni commode ni agréable. Aussi, la plupart des particuliers « faisaient-ils instruire leurs enfans dans diverses écoles répandues » en divers quartiers de la ville. Calvin qui sentait depuis long- » temps combien il était nécessaire de faire un nouvel établisse- » ment propre à faire fleurir les belles-lettres à Genève, témoigna » là dessus sa pensée au Conseil au mois de mars 1556. » (2)

Calvin exposa que le bâtiment du Collége étant mal placé et trop petit, il en faudrait construire un autre qui fût dans une situation plus avantageuse et d'une grandeur convenable. Pour cet effet, il estimait qu'une étendue de terrain, dépendant de l'hôpital

(1) Voir l'article précédent, n° d'août 1852, page 552.

(2) La liberté des études, telle qu'on l'entend aujourd'hui, ne pouvait s'allier avec le système de Calvin. Les écoles particulières étaient sans doute pleines des traditions et des souvenirs du culte détruit.

qu'on appelait l'*Hôpital de Bolomier,* et qui contenait de la vigne haute, connue autour de Genève sous le nom de *Hutins,* serait très propre pour cela. Il ajouta que si le Conseil approuvait cette proposition, «on pourrait supprimer les écoles particulières.»

Le conseil approuva la pensée du Réformateur et commit aussitôt quelques-uns de ses membres pour examiner le local proposé. Le projet demeura suspendu pendant deux ans à cause de diverses circonstances, notamment durant les négociations de l'alliance avec le canton de Berne. Il fut repris au commencement de 1558, et une nouvelle commission, composée de membres du Conseil et de ministres, ayant été nommée, Calvin, qui en faisait partie, proposa de nouveau le local des *Hutins de Bolomier.* « Le Conseil, » dans sa séance du 15 avril, approuva ce choix, et l'on mit la » main à l'œuvre avec tant de diligence que le bâtiment du Collége, » tel qu'on le voit encore aujourd'hui, fut fini au mois d'*octobre* » *suivant.* » (1) Sept classes furent instituées et 240 florins de gages annuels furent assurés aux sept régens. Une salle haute fut assignée pour une bibliothèque dont le principal devait avoir la charge.

En 1699, ce local étant devenu insuffisant, le gouvernement genevois décida de transporter la bibliothèque dans un emplacement plus abordable, plus vaste et plus commode. C'est celui qu'elle occupe actuellement et qui a reçu successivement, durant

(2) Il paraît toutefois que le Collége ne fut entièrement terminé que quelques années après, car on lit aux Régistres des conseils pour l'année 1562 : « Le bâtiment du Collége duquel ont pris soin Ami de Chateauneuf et » Jehan Budé étant fort avancé, le Conseil décide de les récompenser de » leurs peines et de donner au dit Budé 25 écus, en lui déclarant par là » que l'on n'entend pas le payer entièrement, le Conseil se proposant de lui » donner davantage, quand tout l'ouvrage sera fait. »

Voici le passage textuel des Régistres des conseils qui a trait à la construction du Collége en 1558 :

« Il a été parlé comme on a visité le lieu pour bastir le Collége, et lon» guement advisé comme cela se doibt faire; assavoir comme on a déjà porté » de la terre hors les *Utins de Bolomier* au pré de Rive pour faire le chemin. » Le reste de la place des dits Utins sera aplanie en mettant de la terre du » haut au bas pour l'égaliser et l'on bâtira les classes devers les côtés d'oc» cident et levant à mode de potence comme plus commodément se pourra » faire. »

« Ordonné qu'on se tient au dit advis et les seigneurs commis aux forti» fications demeurent chargés d'avoir cure du dit bâtiment. Ordonné aussi » de recommander aux notaires de faire mettre dans les testamens des dons » pour le Collége. »

un siècle et demi, divers accroissemens. C'est bien mal à-propos qu'un écrivain français, M. Valéry, dit en parlant de la bibliothèque de Genève : « *Son local est affreux et a l'air d'une espèce de grange.* » (1) Il serait difficile, au contraire, de trouver des salles plus convenables et ayant un aspect plus en harmonie avec leur destination. Sans doute cet établissement n'a rien de monumental, les abords en sont même peu faciles. Mais les pièces sont vastes, hautes, bien éclairées ; les plafonds soutenus par des poutres longitudinales et transversales, ont un caractère sérieux et sévère qui convient à un lieu consacré à l'étude et aux recherches littéraires.

La bibliothèque a deux entrées, l'une par le logement du bibliothécaire, du côté de la terrasse de Saint-Antoine, et l'autre, qui est la principale et celle réservée au public, par la rue Verdaine (dans la partie supérieure). Après avoir traversé un couloir, une petite cour et quelques degrés, on arrive dans la première salle qui est consacrée à la lecture.

SALLE DE LECTURE.

Cette pièce, ouverte tous les jours de onze heures à quatre heures pour la consultation, peut contenir facilement une trentaine de travailleurs. Elle est convenablement chauffée en hiver.

Outre une certaine quantité de revues, de recueils périodiques et de journaux scientifiques, qui sont à la disposition des lecteurs, cette salle renferme les nombreux ouvrages consacrés à la *Bibliographie* et les *Polygraphes* (2), c'est-à-dire, les auteurs qui ont écrit des ouvrages sur diverses matières.

Elle contient aussi, dans des armoires fermées, grillées ou vitrées, numérotées 2, 4, 5, 6, 7, une certaine quantité d'*Incunables* ou de livres appartenant à la naissance de l'imprimerie, généralement du quinzième siècle ou antérieurs à l'an 1500. On trouve aussi, dans ces armoires, quelques autres livres de choix

(1) *Voyages historiques et littéraires en Italie*. Tome I, chap. VIII. Cette assertion sur le local n'est pas la seule avancée légèrement touchant la bibliothèque de Genève.

(2) La qualification de *Polygraphe* vient de l'ancienne bibliographie qui empruntait sa terminologie à la langue latine ; cette classe ne correspond précisément à aucune des divisions de la bibliographie moderne.

que leur rareté, leur reliure ou quelque particularité recommandent plus vivement à l'attention.

Parmi les incunables nous signalerons, dans les armoires 2, 4, 5 et 6, quelques rares éditions sans date ou très anciennes, comme le *Catholicon* de Johannis de Janua ; Saint Augustin, *de Civitate Dei*, Rome, 1468 (don de Bonivard) ; Durandi *Rationale*, Ulm, 1473 (sans rubriques) ; plusieurs *Legenda sanctorum* et d'anciennes *Décrétales ;* Boëce, de la Consolation de la philosophie, Bruges, édition de Colard-Mansion ; *Titus Livius*, Mediolani, 1480 (provenant de Bonivard) ; *Apuleius*, Romæ, 1469 (idem) ; *Lactantius*, Romæ, 1470 (idem) ; *Suetonius*, Romæ, 1470 (idem) ; *Decreta Sabaudiæ*, Taurini, 1477 ; Le grand Cathon en français, Lyon, 1492 ; Valère-le-Grand, translaté du latin en français, édition de Philippe Lenoir (sans date) ; Le Pèlerin de vie humaine, imprimé à Lyon sur le Rhosne, l'an 1485 ; la Consolation des pouvres pescheurs, Lyon, 1484 ; *Francisci Petrarchæ res memorandæ* (sans lieu ni date) ; *Quatuor novissimorum liber*, Genève (sans date) ; *Manuale ad usum Gebennensem*, Genève, probablement vers 1487 ; *Vita Sancti Ambrosii*, Milan, 1474, édition de Valdarfer ; *Statuta provincialia Concilii Viennensis*, Vienne en Dauphiné, 1478; *Constitutiones synodales consilii Episcopalis*, Genève, 1493 ; Olivier Maillard, sermons, plusieurs éditions ; *Legenda sanctorum*, Genève, 1480 ; Boccace, de la ruyne des nobles hommes et femmes, Lyon, 1483; *Breydenbach, die Heyligen Reissen gen Jerusalem.* Mayence, 1486 ; Le songe du Vergier (discussion du clerc et du chevalier dans le but de défendre la juridiction royale contre les entreprises de la juridiction ecclésiastique), 1491, à Lyon, par Jacques Maillet ; La mer des histoires, les Six âges, le Martyrologe des Saints, Lyon, 1491 ; *Missale ad usum Gebennensem*, Genève, 1491, par Jaques Fabri ; le Romant de la Rose, translaté de ryme en prose par Molinet, Lyon, 1503 ; *Matheolus*, sur le mariage, Paris, 1492, Vérard [1]; Le mystère de la vengeance et de la mort

[1] Cette composition singulière, mise en vers par Lefebvre de Thérouanne, débute ainsi :

Le livre de Matheolus
Qui nous monstre sans varier
Les biens et aussy les vertus
Qui veignent pour soy marier;

de Jésus-Christ, édition gothique sans lieu ni date ; *Cicero, Spiegel der wahren Rhetorick*, Fribourg en Brisgau, 1493 (provenant de Bonivard) ; L'arbre des batailles, sans lieu ni date (vers 1493) ; Le grand Bœce de Consolation, id. id. ; Dante, question des deux élémens, en latin, Venise, 1508 ; *Breviarium Ecclesiæ Balmensis* (Baulme-les-Dames), Genève, 1517, par Jaques Vivien (exemplaire non rogné) ; *Las Horas de nuestra Sennora* (Liturgie mozarabique), Paris, 1526 ; *Johannis Albertini Presbyteri vallesiensis exhortatio de Ecclesiasticâ unione*, Genève, 1527 (opuscule contre la Réforme, curieux à cause de sa date) ; Jean Huss, *confessio fidei Bohemicæ*, avec une préface de Luther, Wittemberg, 1532 ; Michel Servet, *de Trinitatis erroribus, et dialogorum de Trinitate Libri duo*, Haguenau, 1531 et 1532 ; Opuscules de Jean Calvin, Genève, 1566, exemplaire magnifique et probablement unique avec de telles marges et sur un tel papier, grand in-folio.

Dans l'armoire n° 7, nous indiquerons seulement les œuvres de Gerson, 1494, sans lieu d'impression; le Fardelet historial, Genève, 1495 ; *Missale ad usum Lausannensem*, Lausanne, 1500, chez Jean Bellot ; la fleur des commandements de Dieu, Paris, 1500 ; *Missale ad usum Lausannensem*, 1505; *Archangelus Carevalensis Madrygna Itinerarium Portugalensium in Indiam*, 1508 ; *Statuta Sabaudiæ*, Genève, 1512 ; Erasme, nouv. Testament grec-latin, Bâle, 1516 ; la Vie des Pères renommée en plusieurs terres et pays, Paris, 1517 ; Heures en espagnol, Séville, 1548 ; Théodore de Bèze, ses harangues au colloque de Poissy, 1561 ; *Luys Furbiti*, lettres sur les troubles de Genève et disputation contre les prédicants, Genève, 1534 ; la Comédie du Pape malade et beaucoup d'autres pièces satyriques de la Réforme ; Le levain du calvinisme ; Le cavalier de Savoie ; Le citadin de Genève ; Le fléau de l'aristocratie genevoise et en général toutes les pièces satyriques ou polémiques qui ont paru à Genève ou sur Genève au XVIIe siècle; Chronique de Judas Machabée, par Charles de Saint-Gelais, Paris, 1514 (roman de chevalerie) ; Heures à l'usage de Besançon, Paris, 1515; *Missale ad usum Gebennensem*, Lyon, 1521 ; *Missale ad*

Et a tous faictz considérer
Il dit que l'homme n'est pas saige
Sy se tourne remarier
Quand prins a esté au passaige.

usum Lausannensem, Lyon, 1522; *Thesaurus Linguæ latinæ*, Lyon, 1573, avec des notes manuscrites de Robert Estienne; Le propriétaire des choses, Paris, 1528; quelques éditions grecques et latines des Alde, de bonnes dates; d'autres éditions plus nombreuses des Estienne (exemplaires choisis); des éditions de luxe de Bodoni à Parme; des réimpressions modernes d'ouvrages gothiques; des raretés et des livres tirés à petit nombre; des éditions anciennes ou rares des poètes italiens; quelques beaux Elzevir; des ouvrages à figures, la plupart reliés avec luxe et provenant de M. Moutonnat, l'un des bienfaiteurs de la bibliothèque de Genève.

On peut évaluer à 800 environ le nombre des livres des premiers temps de l'imprimerie et des raretés bibliographiques qui sont contenus dans les armoires de la salle de lecture.

Cette salle renferme quelques portraits, entr'autres ceux de *Cyrille Lucar*, patriarche de Constantinople, qui travailla à la réunion des Eglises grecque et romaine, et qui fut étranglé en 1638 par ordre du sultan; d'Antoine Arlaud, peintre genevois; de Liotard (Jean-Etienne), célèbre peintre au pastel [1]; de Léger (Antoine), auteur de l'*Histoire des Vaudois des vallées du Piémont*. On y remarque aussi un plan de Genève, peint sur émail en 1772, par J.-J. Miroglio et quelques gravures encadrées.

SECONDE SALLE OU SALLE D'ENTRÉE.

Cette grande pièce carrée renferme des Bibles polyglottes et de nombreuses éditions des livres saints dans diverses langues, toute la théologie, la critique biblique, la patristique, une partie de la philologie grecque et latine, les dictionnaires et les vocabulaires en toutes langues, la rhétorique et une partie de la littérature française.

Elle est décorée des portraits du cardinal de Richelieu, du duc de Rohan, dont le tombeau est dans l'église de Saint-Pierre, de Jean Savion, auteur d'une chronique genevoise, de Jaques Godefroy, jurisconsulte célèbre de Genève, de lord Stanhope (1774),

[1] *Jean-Etienne Liotard*, surnommé le *peintre turc*, naquit à Genève en 1702, visita la France, l'Italie, Constantinople, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, et revint à Genève où il mourut en 1776. Ses portraits au pastel conservent une grande réputation. Le sien, en costume lévantin, qu'on voit à la bibliothèque de Genève, a été peint par lui-même.

l'un des principaux bienfaiteurs de la bibliothèque, de Jacob Anjorran, envoyé de la république de Genève en France, de sept membres de la famille Dupan, qui a contribué à enrichir la bibliothèque, d'Henri III, de Charles IX, de Charles Ier d'Angleterre, de Jeanne d'Albret et d'Henri IV, enfant, de Turquet de Mayerne, médecin de Jacques Ier et de Charles Ier, de Gustave-Adolphe, roi de Suède, du connétable de Montmorency, du duc de Guyse (1). On voit aussi dans cette salle quelques paysages, un entr'autres dans le genre de Salvator Rosa, et qui lui est attribué.

Une pendule à longue ligne, d'un style ancien, est surmontée du buste d'Henri IV, donné par lui à la ville de Genève.

Des deux côtés de cette pendule sont les portraits de Dassier (Jean), célèbre graveur en médailles, et d'Abauzit, écrivain genevois, dont Jean-Jacques Rousseau a fait un magnifique éloge.

Enfin, sur un socle placé dans le fond, on voit le buste de l'amiral Lefort, Genevois, ministre et ami de Pierre-le-Grand. Ce buste est exécuté en marbre blanc.

TROISIÈME SALLE, OU GRANDE SALLE.

Cette immense pièce, de trente-cinq pas de long sur seize de large, éclairée de trois côtés, communique avec la précédente par une grande porte vitrée. Ellle est coupée en deux dans toute sa longueur par des colonnes et par un double rang de rayons faisant paroi. Des tables et des pupitres à hauteur d'appui, dans le bas desquels sont aussi pratiqués des rayons, parcourent les deux compartimens d'un bout à l'autre, sauf l'espace nécessaire pour circuler.

Elle renferme tous les livres de droit et de jurisprudence ancienne et moderne; l'histoire universelle, générale et particulière; l'histoire grecque et romaine; l'histoire de France, d'Angleterre, d'Allemagne et des pays du nord de l'Europe (*historia aquilonaris* des anciens bibliographes); l'HISTOIRE SUISSE; l'histoire d'Italie et des pays méridionaux de l'Europe; l'histoire d'Asie, d'Afrique, d'Amérique.

(1) Ce qui fait le principal mérite de ces portraits c'est qu'ils sont tous de provenance authentique. Plusieurs ont été peints par des artistes de renom. Ceux qui n'intéressent pas l'histoire générale ont pour la plupart un intérêt réel pour Genève.

Cette même salle contient aussi tous les livres de philosophie ; de sciences naturelles, comme physique, géologie, botanique; de mathématiques; les collections des mémoires des académies et des sociétés savantes, les journaux scientifiques; enfin tous les opuscules et les brochures sur toutes sortes de matières, qui ont été réunis et reliés en volumes.

A l'entrée est une grande table de chêne, de forme ronde et à plians, qui meublait la chambre de Jean-Jacques Rousseau dans la maison de M. Roguin qu'il habitait à Yverdon. Elle a été donnée à la ville de Genève, en 1846, par M. du Terreaux, ancien président du tribunal d'Yverdon. Cette table est surmontée du buste de Jean-Jacques Rousseau placé sur un socle sculpté et doré.

On y voit aussi une pendule très-compliquée, fabriquée par Jaques Mezières, dit Labaume, probablement à la fin du XVIIe siècle. Elle a été donnée à la bibliothèque par Joseph Rouër, français, devenu citoyen de Genève, en 1714 (1). Après avoir été pendant très-longtemps négligée, cette curieuse pendule a été remise en fonctions en 1851.

Quelques autres meubles ou objets curieux ornent encore cette grande salle, comme un grand coffre en magnifique laque du Japon avec des oiseaux dorés en relief et des serrures très-compliquées, donné en 1707 par M. Guillaume Franconnis; — un portrait

(1) Voici textuellement l'imprimé du temps qui donne la description de cet ouvrage remarquable de mécanique :

PAR PERMISSION DU ROY

ET DE MONSIEUR LE PRÉVOST DES MARCHANDS.

« Messieurs et Dames,

» On verra une horloge extraordinaire à répétition, tout d'écaille et d'ébène, sans contrepoids ni chaîne, ni fil d'archal, montée sur un piédestal, soutenu par quatre lions. Sur le haut, un coq qui bat des ailes et chante pendant trois fois, allonge le col et ouvre le bec.

» On voit les douze apôtres, huit frappant les quarts-d'heure et quatre qui font un tour. Un ange, ouvrant une porte, annonce le mystère de l'incarnation à la sainte Vierge, qui se retourne pour recevoir son salut : le saint Esprit descend sur elle et la mort vient d'un autre côté se jeter à ses pieds.

» Le maître paraît, compte avec la bouche et la main les heures qui sonnent. On voit un cadran qui marque l'heure, les minutes, le quantième du mois, le jour de la semaine, la saison de l'année, les croissant et décroissant de la lune, le cours du soleil, le tout imitant la nature.

» C'est le sieur Jaques Mezières, dit *Labaume*, qui l'a travaillée et qui la fait voir à toute heure du jour. Il ne prend que cinq sols par personne. »

de femme, qu'on assure être celui de la duchesse de Berry, peint par le Régent, et donné par lui au peintre Arlaud; — des bustes de Calvin et de Théodore de Bèze, en pierre ou en bois; le buste du professeur Vernet; ceux des douze Césars, moulés en plâtre; — une ancienne vue de Genève, gravée à Amsterdam en très-grand format avec cette inscription : GENEVA CIVITAS ANTIQUA, IMPERIALIS ET LIBERA, ACADEMIA AC RESPUBLICA NOBILIS; — une grande peinture sur toile représentant l'*Escalade*, par un contemporain, avec une légende ainsi conçue : GENÈVE DÉLIVRÉE DE SES ENNEMIS, PAR LE BRAS DU TOUT PUISSANT LE 12 DÉCEMBRE 1602 SUR LA MINUICT. On lit au coin du tableau ces vers :

En régistre sera mise
Une si grande entreprise
Pour en faire souvenir
Ceux-là qui sont à venir.

Mais le principal ornement et l'intérêt de cette salle consiste dans la collection de portraits d'hommes célèbres à divers titres qu'elle renferme. Ils forment galerie dans les deux compartimens.

Dans le compartiment de droite, en commençant par le fond, on trouve Wiclef, Luther, Calvin, Jean Huss, Farel, Viret, Zwingle, Théodore de Bèze, Mélanchton, Volmar, Antoine de Chandieu, Simon Goulart, tous personnages importans de la Réforme.

Viennent ensuite les portraits des professeurs célèbres de l'académie de Genève : Frédéric Spanheim, Jean Diodati, Pierre Prévost, Théodore Tronchin, Bénéd. Turettini, François Turettini, Mestrezat, Louis Tronchin, Philippe Diodati, C. Chais, Bénédict Pictet, J. Vernet, Claude, Drelincourt, Jean Daillé.

Dans le compartiment de gauche, à partir de la porte vitrée, on voit les portraits des bibliothécaires Sénebier, Baulacre, Butini, Diodati, Sartoris, Bourrit.

Viennent ensuite des portraits variés : ceux de Bénédict Calandrin, de David Derodon, de A.-Le Maître, de Descartes, d'Ezéchiel Spanheim, de Grotius, de Scaliger, de Leclerc, d'Erasme, de Guillaume Budé, d'Agrippa d'Aubigné, d'Odet de Coligny, cardinal de Chastillon, de l'amiral de Coligny, de Fr. de Coligny, seigneur d'Andelot; de Briquemaut, personnage de la Réforme qui fut pendu après la Saint-Barthélemy; de Charles XII, roi de Suède; d'Auguste, roi de Pologne; d'Anne d'Autriche, de Louis XIV, de

Necker, de Jean Ziska, de Rabelais, de Clément Marot, du comte et de la comtesse de Lautrec: de Samuel Frisching, avoyer de Berne qui commandait à la bataille de Villmergen (1).

Mais ce qui recommande surtout cette grande salle, ce sont les plus beaux manuscrits de la bibliothèque de Genève, exposés sous des chassis vitrés à l'admiration des visiteurs. L'administration a fait choix pour cette exhibition permanente de ceux des manuscrits qu'elle possède au nombre de plus de cinq cents, qui frappent l'attention par leur antiquité, leur rareté ou la magnificence et le fini des miniatures dont ils sont ornés. Peu de bibliothèques en Europe peuvent présenter une collection aussi splendide de manuscrits précieux. On sait qu'ils proviennent pour la plupart d'Ami Lullin, professeur d'histoire ecclésiastique à l'académie de Genève, qui avait acquis une partie de la fameuse collection du conseiller Paul Petau, célèbre antiquaire, et de son fils Alexandre (2).

Nous nous bornerons à une description sommaire de ceux de ces manuscrits qui sont exposés, renvoyant pour la plupart des autres au catalogue raisonné que Jean Senebier, bibliothécaire, en publia à Genève, en 1779. Nous commençons par le compartiment qui est le plus près de la porte vitrée :

I. *Concordantia discordantium Canonum.* Concordance des Canons qui ne s'accordent pas entr'eux avec leurs Gloses. Manuscrit grand in-folio sur velin de la plus grande beauté, avec des miniatures richement peintes sur fond d'or dans le commencement des livres. L'artiste y a prodigué les lettres ornées qui représentent des têtes de saints et d'évêques d'une belle expression. On lit à la fin : *Frater Ardigherius scripsit hoc decretum in textu et glosis.* Ce manuscrit n'a pas de points sur les *i*, et il a plusieurs lettres onciales. Il paraît être de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe.

II. *Heures latines.* Manuscrit sur velin de format grand in-8°. Elles sont ornées de miniatures très-soignées, et il y a des encadremens peints à chaque page, représentant des fraises et des

(1) Dans une antichambre qui communique avec les deux salles précédentes, on voit encore quelques peintures : un tableau représentant l'incendie du pont du Rhône, quatre paysages de Genève et de ses environs ; des plans anciens de Genève et de Rome ; la vue intérieure d'un ancien temple protestant à Lyon nommé le *Paradis* ; diverses gravures.

(2) La reine Christine de Suède avait acheté l'autre partie et en avait fait don à la bibliothèque du Vatican à Rome.

insectes. Elles paraissent être du XIVe siècle. La reliure en maroquin vert, très-ornée, porte sur les plats cette inscription : « *Vive le roi Jehan* » et la date de 1460. Dans l'intérieur des gardes on a collé des miniatures de style byzantin. Cette reliure n'est pourtant ni contemporaine du roi Jean, ni de 1460. Elle paraît être d'un habile relieur du XVIIe siècle.

III. *Chronique de Noël de Fribois.* Manuscrit in-folio sur velin, du XVe siècle, enrichi de miniatures représentant des batailles ou des scènes de l'ouvrage. C'est une histoire de France qui commence à la destruction de Troie, et qui finit au règne de Charles VIII, en l'année 1483, qui est celle de la mort de Louis XI.

A cet ouvrage est jointe une *notice des rois de Sicile issus de la maison de France.*

IV. Les *quatre Evangiles,* manuscrit grec, grand 8°, sur velin, de la fin du IXe siècle, ou du commencement du Xe. Les miniatures à fond d'or, représentant les quatre Evangélistes, sont du plus pur style byzantin. Le calendrier de la fin du volume, commençant en mars et finissant en février, rappelle celui du livre d'heures de Charlemagne, célèbre manuscrit de la bibliothèque du Louvre. Dans quelques endroits, des lettres ont été restituées. Ce qui prouve aussi la grande antiquité de ce manuscrit, c'est qu'on n'y trouve pas les *Actes des Apôtres* qui formaient jadis un volume à part, les anciens distinguant l'ouvrage du maître de celui des disciples.

V. *Missel in-8° velin.* Ce manuscrit est remarquable par sa haute antiquité plus que par la richesse de ses ornements. Il est du Xe siècle et fort intéressant par les idées, les mœurs et les usages des temps qu'il rappelle. Il paraît avoir appartenu à l'église de Moutier en Tarentaise. On n'y trouve aucune fête instituée après l'an 1000, ce qui prouve sa grande ancienneté, et il contient les prières qui précédaient les épreuves appelées le *Jugement de Dieu.* Le calendrier offre le détail des jours *Egyptiaques* ou malheureux, qui furent supprimés en 1280. Ils sont dans ce missel au nombre de dix-huit (Voyez *Baulacre*, nouvel Bibl. German. T. VIII).

VI. *Cartes marines fol. velin, collées sur des tablettes de bois.* On y distingue, comme dans les anciens Portulans, les princes auxquels appartiennent les côtes, par leurs pavillons qui y sont peints. On lit au bas de la carte qui devait représenter l'Amérique : « *Audreas Benincasa composuit anno D.* 1472.

VII. *De Constructione et Destructione magne Troje.* De la construction et de la destruction de la Grande Troie. Manuscrit latin in-folio velin, du XIVe siècle, remarquable par la richesse de ses peintures et de ses lettres ornées. Cette histoire est tirée de Darès de Phrygie. On trouve à la fin la nomenclature des neuf

plus célèbres capitaines, Hector, Alexandre, Jules-César, Joseph, David, Judas Machabée, Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon.

VIII. *Heures* manuscrites, velin, in-12. Elles sont peintes avec soin et ornées de miniatures de très-bon goût. Toutes les pages sont encadrées de bordures peintes.

IX. *Divers Traités.* Ce manuscrit in-folio, velin, renferme quatre traités en français très-différens. 1° un *abrégé des Décades de Tite Live;* 2° un abrégé d'histoire universelle, composé, ainsi que le précédent, par Henri Rommain, Chanoine de Tournay, et intitulé *Compendion historial;* 3° une traduction du *Traité de Cicéron sur la vieillesse*, par Laurens de Premier-faict, avec la date de 1405; une traduction du livre de Sénèque des *quatre vertus cardinales*, traduit par Jean de Courtecuisse en 1403; Jean de Courtecuisse fut évêque de Genève en 1422.

Ce manuscrit est remarquable par sa netteté, ses miniatures, ses bordures et ses majuscules ornées. Il porte les armes de la famille Petau sur la couverture, avec la devise : *Non est mortale quod opto* (1). A l'intérieur de la couverture on lit : *Ex libris Alex. Petavii, in Francorum curiâ consiliarii, Pauli filii.*

X. *Histoire romaine.* Manuscrit français, in-folio, velin. On lit à la première page : « Cy commençe les faits des Rommains, ensemble de Salluste, Suetones et Lucan, et c'est ce premier livre de Jules-César. » Il est enrichi de miniatures et de beaux encadremens. — Il porte les armoiries de Petau sur la couverture.

XI. *Manuscrit arabe* in-12, contenant huit chapitres du Coran. Il est enrichi d'ornemens en or et en couleur.

XII. *Trois traités de grammaire* en langue arabe, in-8°.

XIII. *Introduction à la Cabale.* Beau manuscrit français sur velin, grand in-folio du XVIe siècle. Il est orné de grandes miniatures

(1) Les armes de Paul et d'Alexandre Petau font très bon effet sur la couverture d'un beau manuscrit. Voici leur description en style héraldique :

« Au 1er et au 4me quartier d'azur à trois roses d'argent, deux et une ; » au chef d'or chargé d'une Aigle issante et esployée de sable; au 2me et » 3me d'argent à une croix pattée de gueule. »

Quand il s'agit d'amateurs aussi éminens que Paul et Alexandre Petau, on ne saurait mettre trop de soin à tout noter. Il est seulement dommage qu'Alexandre Petau n'ait pas fait un plus grand usage du maroquin pour la reliure de ses beaux manuscrits. Il l'employait seulement pour quelques-uns auxquels il attachait le plus grand prix, et qui ne seraient pas regardés aujourd'hui (à une ou deux exceptions près) comme les plus précieux. Les autres manuscrits sont reliés solidement en bon veau ancien, mais sans autre luxe que les armes que nous venons de décrire.

sur fond bleu, en style de la renaissance, et dédié à François Ier, *Renovateur de l'aage dorée*. L'auteur définit la cabale: « Cabale est science et connaissance de Dieu, ensemble des substances séparées du monde spirituel et des secrets d'y cellui, etc.» Tout l'ouvrage est à-peu-près inintelligible, et les nombreuses peintures qui l'illustrent ne tendent pas à l'éclaircir, bien que fort belles et curieuses à voir.

XIV. *Chroniques de Jean Coercy*. Manuscrit français du XVe siècle, in-folio velin. 2 vol. Il est enrichi de cadres richement ornés et de très belles miniatures de l'école de Bruges. L'auteur, chevalier normand, a composé son ouvrage en 1416. C'est une compilation traduite des historiens grecs et romains, divisée en six livres.

Le premier livre fait mention « comme après le déluge qui fut » au temps de Noé fut la terre de Grèce premier restaurée.»

XV. *Brachmanicum Volumen*, la Citerne de vie. Traité de la religion des Brahmanes. Manuscrit Hindou de format oblong sur papier.

XVI. *Légende dorée*, manuscrit français du XIVe siècle, enrichi de belles miniatures, in-folio, velin. A la fin de cette histoire des Saints, se trouve le nom du traducteur : « Très-excellent docteur en théologie, Maistre Jehan Golain de l'ordre de notre dame du Carme.

XVII. *Manuscrit arabe coufique*.

XVIII. *Tite-Live*, manuscrit français du XIVe siècle, grand in-folio, velin. Ce splendide manuscrit est orné de miniatures d'une finesse exquise. Dans la première l'artiste a représenté le traducteur offrant son ouvrage au roi Jean, qui lui avait donné la charge de le faire. Les têtes sont évidemment des portraits. Cette traduction finit au 9e livre *de la tierce* (troisième) *Décade*.

La préface fait connaître le nom de ce traducteur. Elle débute ainsi : « A Prince de très souveraine Excellence, JEHAN, Roy de » France par grâce divine; frère *Pierre Bercèvre*, son petit servi- » teur, prieur à présent de Sainct-Eloy de Paris, toute humble ré- » vérence et subjection.»

La reliure en maroquin rouge, extrêmement riche, porte les armoiries de la famille Petau sur les plats.

XIX. La *Chronique d'Eusèbe de Césarée*, traduite par saint-Jérome. Manuscrit latin, in-folio, velin, du commencement du XIVe siècle. Il est remarquable par le goût exquis des ornemens et des encadremens qui annoncent la main d'un maître italien. Le velin est d'une blancheur admirable. Ce manuscrit contraste avec les

précédens, en ce qu'on n'y trouve aucune lettre gothique. Le caractère ressemble à celui des premières impressions de Rome, de Venise et de Milan, et surtout à celui du premier Cicéron de Mayence (1465 et 1466).

Au bas de la page de titre, dont les ornemens sont un chef-d'œuvre d'art et de goût, on voit les armoiries de l'ancienne maison de Bourgogne, « bandé d'or et d'azur. » Il porte sur la couverture les armes de la famille Petau.

XX. Manuscrit en langue hindoustani (Chikesten de l'Inde). Les huit Parterres.

XXI. Le *Pélerinage de la vie humaine*. Manuscrit français du XVe siècle, grand in-folio, velin. Il est enrichi de belles miniatures représentant des sujets bizarres. Un pélerin reçoit en songe l'avis d'aller à Jérusalem. Il a pour guide *Grâce de Dieu*. Dames *Avarice*, *Paresse* et *Hérésie* font tous leurs efforts pour l'entraîner, mais *Raison* et *Grâce de Dieu* le soutiennent.

L'auteur est Pierre Michauld, secrétaire de Charles, comte de Charolois, fils du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon.

XXII. *Heures latines*, manuscrit sur velin in-24. On voit sur un feuillet, écrit à la vérité d'une main relativement moderne : « Ce Psautier renferme une partie de l'office de la bienheureuse vierge. Il fut relié à Lyon en 1403. »

XXIII, XXIV. Deux autres livres d'*Heures*, en latin, manuscrit in-8°, sur velin, reliés en velours rouge, ornés de belles miniatures et d'encadremens ornés.

XXV. Les vingt-quatre livres de l'*Iliade*, manuscrit in-folio, sur papier. Ce manuscrit grec renferme non-seulement l'Iliade, mais encore une traduction grecque de chaque vers grec, placée immédiatement au-dessous du vers qu'elle explique.

XXVI et XXVII. *Boccace*, le *Cas des nobles hommes et femmes*, translatés du latin en français. Manuscrit grand in-folio, velin. Il est orné d'admirables miniatures, remarquables surtout par l'expression des figures qui sont évidemment des portraits, de bordures et de lettres peintes.

Ce manuscrit vraiment royal est, comme les précédens, d'une admirable conservation. A la fin on lit qu'il a été translaté par Laurens de Premier-faict, Clerc du Diocèse de Troye, *et fut composée cette translation* le 20e jour d'avril 1409.

La bibliothèque de Genève possède un second exemplaire de la même traduction, mais relié en deux volumes in-folio. Les miniatures en sont presqu'aussi brillantes, mais le style de ces peintures est moins pur. Les ornemens sont aussi un peu moins riches et le

velin moins éclatant. Ce second exemplaire, qui paraît un peu plus ancien, est dédié « *à Puissant et Excellent Prince Jehan fils du Roy de France duc de Berry, etc.* »

Ce livre singulier est destiné à représenter la multitude de malheurs auxquels ont été exposés dans tous les temps et dans tous les pays, les rois, princes, nobles, puissans et riches.

La possession d'un seul de ces exemplaires ferait l'ornement et la réputation d'une bibliothèque. De pareils manuscrits ne peuvent sortir que d'une *Librairie royale*. Aussi tout se réunit pour prouver que le célèbre amateur Petau avait composé sa magnifique collection de manuscrits essentiellement avec les beaux livres provenant de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

XXVIII. *Quinte Curce,* manuscrit français, folio, velin [1]. D'après une tradition qui ne paraît pas très bien établie, ce fameux manuscrit, appartenant au duc Charles de Bourgogne, aurait fait partie du butin de la bataille de Grandson en 1476. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on voit dans la grande miniature du titre l'auteur, Vasque de Lucène, Portugais, présentant son ouvrage au duc de Bourgogne, qui est environné de sa cour et assis sur son trône, au dessus duquel sont des armoiries que Paillot donne à Philippe-le-Bon et à Charles son fils. Ce qui est remarquable, c'est que l'ouvrage présenté au duc, ressemble, par son velours cramoisi, à la couverture de celui de la bibliothèque de Genève, de même que par les ornemens dont on voit encore les traces. Dans la dédicace on lit « que tandis que Vasque translatait les gestes d'A-» lexandre, Charles de Bourgogne était occupé ès guerre de France, » de Liège en la destruction de Dignant. »

Ce manuscrit est enrichi de miniatures d'une extrême finesse. La tête que l'artiste prête à Alexandre est toujours le portrait du duc de Bourgogne. Dans les batailles des Macédoniens figurent des canons et des boulets. Les encadremens ornés de fleurs et de fruits ont souvent servi de modèles. Ils sont d'une grande délicatesse.

XXIX. *Prière pour demander à Dieu sa bénédiction sur le pain et le vin de l'Eucharistie.* Ce manuscrit grec est sur du velin roulé autour d'un cylindre de bois. On y trouve quelques peintures. Le caractère de l'écriture est très-gros et rempli d'abréviations. Ce manuscrit paraît être des XIe ou XIIe siècle. La bibliothèque de Genève en possède plusieurs pareils, dont celui-ci n'est qu'un échantillon.

[1] Par une singulière inadvertance, le catalogue de Senebier dit que ce magnifique manuscrit est *sur papier*.

XXX. *Trésor de Brunetto Latini* (1). Manuscrit français, grand in-folio, sur velin, à deux colonnes, orné au commencement de chaque livre d'admirables miniatures qui occupent toute la page. Ces peintures sont un des chefs-d'œuvre de l'école de Bruges. L'auteur traite d'abord, dans cette espèce d'encyclopédie, de la naissance de toutes choses, de Dieu, de la nature, des anges, des hommes, de tous les animaux connus. A côté de leur description on a peint leurs figures. Les grandes lettres sont aussi très-richement ornées. Dans les derniers livres l'auteur traite de la morale, des vices et vertus, de la rhétorique et des sciences d'après les idées d'Aristote. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé. Brunetto Latini, chassé de Florence par les Guelphes, composa son *Trésor* en France. Il retourna dans sa patrie quand Charles d'Anjou eut vaincu Mainfroi, et il y mourut en 1295.

XXXI. Le *Roman de la Rose,* manuscrit français in-folio, velin. C'est un des plus beaux de cet ouvrage si connu. Les miniatures et les ornemens peints sont d'un très-bon goût. Il paraît avoir été écrit peu après le temps où vivait son auteur, Jean de Meung, dit Clopinel, c'est-à-dire au XIVe siècle.

XXXII. Le *Pélerin,* en prose, manuscrit français in-folio, velin. Il est enrichi de très belles miniatures, et paraît plus ancien que celui que nous avons décrit sous le n° XXI. L'auteur se nomme notable Clerc et religieux Guille de Guilleville en l'abbaye de Châlit, près la cité de Senlis.

XXXIII. *Salluste,* les guerres de Catilina et de Jugurtha, Manuscrit latin, in-folio, velin. Il est enrichi de miniatures à mi-page, supérieurement peintes en grisaille dans le goût italien. Les têtes coloriées sont d'une grande finesse. Les personnages sont vêtus de l'habit religieux des Chartreux. Un planisphère représente les trois parties du monde ressemblant à une île dans l'Océan.

XXXIV. *Compte des dépenses de Philippe le Bel.* Tablettes de cire, écrites avec un style, et qui contiennent les dépenses de ce roi de France pendant les six derniers mois de l'année 1308. La rareté de ces sortes de manuscrits est extrême. Celui-ci a été sou-

(1) On lit dans le *Moniteur français* du 26 septembre 1852, que M. Taverne de Dunkerque vient de faire don à la bibliothèque de cette ville d'un manuscrit du plus grand intérêt. C'est un in-folio sur velin avec *vignettes* très remarquables du XIVe siècle. « Cet ouvrage, dit le *Moniteur*, est l'ori-» ginal en français du Trésor de *Brunetto Latini* de Florence; ce qui lui donne » une grande valeur. Brunetto Latini déclare dans sa préface que, quoique » Italien, il a préféré écrire en français, parce que cette langue était plus » agréable et plus répandue. »

Il serait intéressant de comparer, quant à la beauté, le manuscrit de Genève et celui de Dunkerque.

vent décrit. On y a joint la copie qu'en a faite le professeur Gabriel Cramer.

XXXV. *Sermons de saint-Augustin*, manuscrit latin sur papyrus de onze pouces et demi de longueur, sur huit de largeur. Les feuilles de ce papier d'Egypte sont, en raison de leur ténuité, soutenues par quelques feuilles de velin placées entre chaque cahier. Il y en a huit formés chacun de quatre feuilles de papyrus. Il serait ainsi du temps où l'on commença à introduire le velin à la place du papyrus. Le père Monfaucon et le marquis Maffei, paléographes célèbres, ont apostillé ce précieux manuscrit qu'ils disent avoir été écrit dans le VIe siècle, ou au plus tard dans le VIIe. Il faisait partie de la bibliothèque d'Alexandre Petau.

XXXVI. *Manuscrit autographe des dialogues de Jean-Jacques Rousseau.* La bibliothèque de Genève possède trois petits volumes in-8° des ouvrages de Rousseau, écrits de la main même de cet auteur avec cette petite écriture nette et propre qu'on lui connaît, et qui contraste si fort avec ses minutes et ses brouillons, où les ratures et les corrections abondent.

XXXVII. *Traité de Pierre Salemon*, manuscrit in-folio, velin. Ce beau manuscrit, orné d'une grande et magnifique miniature, qui sert de frontispice, et d'autres plus petites mais également très-soignées, qui sont en tête de chaque traité, se compose d'une suite de dialogues entre le roi de France, Charles VI, et l'auteur, sur divers sujets politiques, de morale et de religion. A la suite on trouve des lettres de Salemon à ce monarque. La première est datée d'Avignon, 1408.

XXXVIII. *Manuscrit vaudois*, volume petit in-8° sur velin. Ce livre, ainsi que d'autres, que conserve aussi la bibliothèque de Genève, renferme des traités en prose et sept poèmes religieux dans la langue des Vaudois. Ils sont d'un grand intérêt pour la religion et la littérature. L'idiome vaudois est identique avec la langue romane, et les poésies, que contient ce volume, sont au nombre des monumens de cette langue. La *Nobla leyczon* qui en fait partie est datée de l'an 1100. M. Raynouard l'a publiée ainsi que des fragmens des autres poèmes, d'après l'exemplaire de Genève, dans son choix de poésies originales des Troubadours, Tom. Ier, pag. 73. Aujourd'hui le système de cet auteur qui tendait à faire de la langue romane la mère du vieux français tout entier, du catalan, de l'espagnol et de l'italien, au lieu d'être simplement une sœur de ces langues, est complétement abandonné. La haute antiquité que l'on prêtait également aux doctrines religieuses des Vaudois a aussi été très-diminuée. Néanmoins de semblables manuscrits restent toujours précieux.

XXXIX. *Voyages d'outremer*, manuscrit français, sur velin, grand in-folio, orné de splendides miniatures. Il contient une histoire des croisades dont l'auteur est inconnu. On voit à certaines marques que ce beau manuscrit, qui est comme les autres d'une admirable conservation, existait déjà en 1388. La couverture est aux armes de Petau.

XL. *Déduits du Roy Modus*, manuscrit français in-folio, sur velin. C'est peut-être le plus beau manuscrit, qui existe de ce fameux traité de la chasse qui a été imprimé pour la première fois à Chambéry. Les miniatures, qui y sont en grand nombre, servent à rendre clairs les préceptes de toutes les espèces de chasses. Tandis que le roi Modus enseigne à ses disciples l'art de la vénerie et fauconnerie, la Royne Racio débite des moralités allégoriques. L'auteur dit qu'il *acheva de copier* son livre en 1338.

XLI. *Gaston Phœbus de la chasse,* manuscrit in-folio, velin. C'est aussi un livre de chasse, orné comme le précédent de miniatures nombreuses, relatives à l'art qu'il enseigne. L'auteur se fait connaître ainsi : « Je Gaston par la grâce de Dieu surnommé *Febus*, » comte de Foix, Seigneur de Bearne qui tout mon temps me suis » délecté en trois choses, c'est à savoir en armes, en amours et » en chasses, etc., etc.» Il nous apprend qu'il commença cet ouvrage le 1er mai 1387. — La plus ancienne édition de cet ouvrage est de 1515, sans lieu d'impression.

XLII. *Compendio della divina proportione de Mathematici,* manuscrit italien, petit in-folio, velin. L'auteur de ce manuscrit, supérieurement bien peint en lettres rondes, est Luco del Borgo San Sepolchro, de l'ordre des frères mineurs, qui vivait en 1498. Il l'a dédié à Ludovic Sforze, duc de Milan, dont les armes sont très bien peintes au bas de la première page. A voir la beauté de la miniature principale et l'élégance des figures de mathématiqnes, il est à croire que c'est l'exemplaire même qui fut offert au duc de Milan. Tiraboschi paraît croire que les figures ont été peintes par Léonard de Vinci. Il est certain que la miniature du commencement est digne de ce maître.

XLIII. *Procope, de ædificiis,* manuscrit grec, in-4°, velin. La calligraphie de ce livre, qui décrit les bâtimens de l'empereur Justinien, est d'une netteté remarquable. La première feuille est ornée d'une belle miniature et d'un encadrement de très bon goût. On a peint au bas les armes d'un cardinal de Lorraine. A la suite est un autre manuscrit grec, *Harpocration,* dictionnaire pour l'intelligence des dix orateurs grecs.

XLIV. La *Bible Ystoriaux* ou les *Ystoires escolâtres*, manuscrit français sur velin, en deux volumes grand in-folio.

Ce manuscrit est peut-être le plus beau de tous ceux que possède la bibliothèque de Genève. Le style des miniatures dont il est orné, rappelle Raphaël et les grands peintres de son école. Rien n'égale leur correction, leur coloris, leur fraîcheur. Les grandes lettres sont aussi admirablement historiées. Les premières pages de chaque livre ont de riches bordures ornées de fraises, qui annoncent le XVme siècle. Dans le haut de la première page, une peinture montre le traducteur de cette Bible, Guyars des Moulins, assis devant un pupitre chargé de livres entre lesquels on voit la Bible ouverte. Dans une espèce de ruban qui s'élance hors de la main de l'auteur, on lit le commencement du prologue : « Pour ce que le Deable que chacun jour empêche » destourbe et enordit les cuers des hommes, etc. »

La bibliothèque de Genève possède deux autres exemplaires sur velin de la Bible de Guyars des Moulins, l'un plus ancien et l'autre plus moderne. La première a été donnée par Jean Duvillard et la seconde par Jean Ternaut, tous deux citoyens de Genève.

XLV. *Epistre d'Hector de Troie au Très Chrestien Roy Louis XII*, manuscrit en vers français, sur velin, in-4°. C'est un poème composé par Jean Le Maire en l'honneur de Louis XII et de ses guerres en Italie. Il est orné de belles miniatures.

XLVI. *Manuscrit contenant les armes des seigneurs et gentilshommes de toutes nations qui ont fréquenté l'académie de Genève.* Ce livre in-folio, orné de blasons soigneusement coloriés, est curieux pour l'histoire littéraire de Genève au XVIme et au XVIIme siècle.

Ici se termine l'énumération des manuscrits qui sont exposés comme *spécimens* dans la grande salle. A côté, et aussi dans des tables vitrées, sont placés divers livres imprimés qui forment comme la transition entre l'art du calligraphe-miniaturiste et celui du typographe. Les principales de ces productions sont :

1° et 2°. *Ciceronis officia.* Deux exemplaires imprimés sur velin, à Mayence, l'un en 1465 et l'autre en 1466, des Offices de Ciceron, par Jean Fust avec l'aide de Pierre Gernsheim. Ces deux beaux volumes, qui offrent l'apparence des manuscrits ont été, dit l'éditeur, exécutés sans encre, sans plume d'oie ou de métal, mais par un art particulier et admirable *(non atramento plumali canna neque cerea, sed arte quád am perpulcra).*

3° *Le gouvernement des Princes ; le Trésor de noblesse ; les fleurs de Valère-le-Grand.* Beau volume in-folio sur velin, imprimé en caractères gothiques par Antoine Vérard, à Paris, en

1497. Les grandes planches en taille de bois sont coloriées à la manière des anciens manuscrits.

4° Le *Livre du Chevalier de la Tour et le Guidon des guerres,* composé en 1371 par Geofroy de la Tour-Landry, et imprimé à Paris en 1514, le 9 novembre, par Guillaume Eustache. Magnifique exemplaire sur velin dont les planches sont aussi coloriées au pinceau.

Le *Mirouer du monde*, poème sur la cosmographie, par François Buffeteau, imprimé à Genève en 1517, par Jaques Vivien. Superbe et unique exemplaire, sur velin, de ce livre rare, qui fut composé au château de Divonne et dédié à messire Anthoine de Gingins.

Voilà pour les livres sur velin. Parmi ceux qui sont imprimés sur papier on remarque (outre deux superbes exemplaires de deux livres déjà cités, *Augustinus, de Civitate Dei*, 1468, et *Suétone,* 1470, deux éditions princeps de Rome) :

1° Speculum humanæ Salvationis, le *Miroir d'humaine salvation,* composé de traits historiques de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Ce livre est placé au rang des premières productions de l'imprimerie. Les mêmes planches gravées sur bois et représentant le fait dont le récit se trouve au-dessous, ont servi à plusieurs éditions latines et hollandaises. Cet exemplaire est la seconde édition hollandaise. Il a été donné à la bibliothèque par le célèbre docteur Tronchin.

Ce livre a ceci de remarquable que tandis que les planches avec leurs légendes sont des productions xylographiques, c'est-à-dire, imprimées avec des planches de bois, le texte est imprimé en caractères mobiles de fonte.

Meermann s'est essentiellement appuyé sur ce livre pour soutenir la thèse de l'invention de l'imprimerie à Haarlem, par Laurent Coster.

2° Speculum vitæ humanæ, « le miroir de la vie humaine. » Ce livre, imprimé *in villâ Beronensi*, *in pago Ergowiæ* (à Beromünster en Argau) est une des premières productions de la typographie en Suisse. Le chanoine *Hélias-Hélie de Louffen* (Lauffen) établit au couvent de Munster (canton de Lucerne) une imprimerie où il édita plusieurs ouvrages, entr'autres ce *Speculum* dont il y a deux éditions, une de 1472 et une de 1473. Celle-ci est la seconde. L'auteur de ce livre est Rodrigue Sanchez de Arevalo, Espagnol.

3° Le livre des saints anges, premier livre imprimé à Genève le 22 mars 1478.

4° Le livre de sapience, imprimé aussi à Genève, le 9 octobre 1478.

Le livre de Fierabras le géant, première et rarissime édition de ce roman, imprimée également à Genève en 1478, le 28me jour de novembre.

Nota. Ces trois livres sont sans nom d'imprimeur, mais le *Roman de Mélusine*, imprimé à Genève la même année, porte celui d'Adam Steinschaber qui probablement imprima les autres.

5° *Homeri Opera Græcè*, première édition d'Homère en grec, imprimée à Florence en 1488 et dédiée à Pierre de Médicis par Démétrius Chalcondyle. Elle est fort belle et très rare.

Quelques autres livres imprimés, également rares mais moins remarquables, sont aussi placés sous les yeux des curieux. On voit encore dans les mêmes tables vitrées, les autographes suivans, choisis parmi les nombreux documens originaux que possède la bibliothèque :

Une lettre de Henri Estienne à Théodore de Bèze ;

Une lettre de Théodore de Bèze à Acutus Pomponius ;

Une de Calvin à Viret datée de 1546 ;

Un autographe de Luther tracé sur un livret de souvenir comme les avaient ceux qui fréquentaient les universités au XVIe siècle. Ce même livret contient des autographes d'autres personnages de la Réforme.

Une lettre de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, aux syndics de Genève, écrite de La Rochelle en 1571 ;

Un édit d'Henri IV, avec signature autographe, pour l'exécution de l'édit de Nantes ;

Une minute de cet édit avec la date de 1598 ;

Un décret original du concile de Bâle, en 1444, en faveur de certains prélats qui n'avaient pu recevoir leur consécration ;

Une lettre du dauphin Louis (Louis XI), écrite en 1451 au duc Louis de Savoie son beau-père ;

Le manuscrit autographe de l'histoire de Genève par Fr. Bonivard ;

Une lettre de Duplessis-Mornay à la vénérable Compagnie de Genève touchant l'Escalade, écrite en 1603 ;

Une lettre autographe de saint François de Sales à MM. du conseil de la Sainte Mayson à Thonon (7 décembre 1604) ;

Une lettre autographe de Saint-Vincent de Paule (Paris, 10 septembre 1659) ;

Une lettre latine autographe d'Isaac Newton au peintre Arlaud (22 octobre 1772) ;

Une lettre autographe de Jean-Jacques Rousseau à Lesage le père.

Nous omettons quelques menus objets que renferme encore cette immense salle, pour ne pas prolonger cette énumération.

QUATRIÈME SALLE OU SALLE DES MANUSCRITS.

Cette pièce carrée, qui communique par un couloir avec la salle d'entrée (n° 2) doit son nom à sa destination [1]. Elle ne renferme en effet que des manuscrits, à l'exception des livres très-nombreux d'histoire ecclésiastique et d'un rayon de livres imprimés qui sont des grandes éditions de luxe d'auteurs français, en format in-f° et in-4° provenant de M. Moutonnat. Elle est décorée de portraits, la plupart peints par d'excellens artistes, et dont plusieurs sont richement encadrés. Ces portraits sont ceux des professeurs Jacob Vernes, Amédée Lullin, le grand bienfaiteur de la bibliothèque, peint par Largillière, du célèbre Charles Bonnet peint par Iuel, artiste danois, en 1777, de J. Burlamaqui, de J.-R. Chouet, de Gabriel Cramer, d'Abauzit, de De Candolle peint par Hornung, de J.-L. Calandrini, du docteur Tronchin, de Michel Roset, du général Montesquiou qui évita à Genève une occupation française au commencement de la Révolution.

Les portraits de Jean Arlaud et de Liotard, célèbres peintres genevois, qui étaient dans cette salle, ont été placés au Musée Rath.

On voit encore dans la salle des manuscrits le portrait du Régent, Philippe d'Orléans, richement encadré et donné par lui-même à Arlaud, ceux de J.-F. Osterwald, de Pierre Mouchon, de François de Roches, de David Claparède, de De Saussure (Horace Benedict), peint par Iuel, et de Moutonnat.

Enfin, on y remarque une tête de saint Pierre peinte au pastel par Liotard, quelques portraits gravés comme ceux de MM. Bourrit père et Odier, un buste d'Homère.

Au milieu de cette salle est une grande table de marbre avec de curieuses incrustations. Elle a été donnée par le baron Du Quesne

[1] On l'appelle aussi la *salle Lullin*, parce qu'elle renferme la plupart des manuscrits légués par Amédée Lullin.

en 1702. Une inscription, fournie par le bibliothécaire Jallabert, porte que cette table, qui jadis était soutenue par quatre statues de Maures en argent, a appartenu à un duc de Toscane qui la donna à l'émir Facardin (Fakhr-Eddyn). Celui-ci ayant été étranglé par ordre d'Amurat IV en 1635, un renégat au service de l'émir emporta cette table. Elle fut successivement vendue à Sylvestre Dufour 1,000 piastres, au fameux voyageur Tavernier 400 écus. Le baron Du Quesne la trouva au château d'Aubonne et la donna à la bibliothèque de Genève qui possède aussi un beau tapis de Perse provenant de la même source.

Une autre curiosité historique, placée dans cette salle sur un antique lutrin provenant de l'Eglise de Saint-Pierre, consiste dans une magnifique Bible in-f°, en grand papier, imprimée à Genève en 1588. Elle est richement reliée en maroquin rouge à compartimens avec des ornemens d'une rare perfection. C'est un des plus beaux spécimens de la reliure au seizième siècle. Cette Bible est aux armes du roi de France, Henri VI. Ces armes sont encadrées dans le collier de l'ordre du saint Esprit (1).

Les manuscrits renfermés dans cette salle sont au nombre d'environ six cents. Les plus beaux proviennent d'Ami Lullin. Ils sont écrits dans les langues arabe, hébraïque, syriaque, grecque, latine et surtout française. Tous ont été catalogués avec soin. Ceux qui sont entrés dans la bibliothèque depuis la rédaction du catalogue de Senebier en 1779, figurent sur un registre supplémentaire.

L'inspection de ce registre prouve que les plus importantes de ces richesses littéraires sont depuis plus d'un siècle dans la biblio-

(15) Une note placée en tête de cette Bible porte « qu'elle avait été im-
» primée en papier de Florence, lavée et couverte ainsi qu'elle se voit, aux
» frais de M. Rotan, ministre de la Parole de Dieu, natif de *Couere* (Coire)
» aux Grisons qui, ayant travaillé à la correction d'icelle avec Théodore de
» Bèze, Anthoine de la Faye, Jean Jaquemot, Simon Goulart et Bonaven-
» ture Bertham, l'avait envoyée au Roy avec deux autres exemplaires pa-
» reils pour Madame sa sœur et monseig^r de Sancy. Mais le Roy n'ayant
» voulu la sienne, le sieur Rotan la donna au sieur Mareschal auquel il
» avait des obligations. »

Une autre note postérieure porte que cette Bible passa au maréchal de Turenne qui la donna à spectable Noé Delagelé, l'un de ses chapelains. Elle devint ensuite la propriété de sa fille Anne Hamar qui épousa Daniel Lhuilier. Elle fut donnée à Abraham-Philippe Lhuilier par Anne Lhuilier, née Hamar, en 1740. De là elle est arrivée à la bibliothèque de Genève.

thèque. Nous nous bornerons à décrire sommairement ceux que leur antiquité, leur richesse ou quelqu'autre circonstance recommandent plus particulièrement.

1° La *Bible Vulgate,* manuscrit grand in-folio, velin, qu'une inscription attribue au IXe siècle, mais qui pourrait être postérieur d'un siècle. Cette énorme Bible latine était celle dont on se servait jadis dans l'Eglise de Saint-Pierre. Elle est placée sur un lutrin en fer d'un travail curieux, qui est le même qui la supportait dans cette cathédrale. Ce manuscrit est sans virgules; les alinéas ne sont point commencés par une lettre plus grande que les autres. Dans les titres des livres il y a des lettres onciales mêlées avec des lettres capitales. Bonivard parle de cette Bible dans ses chroniques. On a joint à la fin diverses pièces curieuses pour l'histoire de Genève, le rôle des chanoines et le catalogue des livres donnés à Saint-Pierre par l'évêque Frédéric, vers l'an 1035.

2° Les *Quatre Evangiles,* manuscrit latin, in-folio, velin. Il est antérieur d'un siècle au moins au précédent. Les lettres onciales, les grandes lettres capitales enrichies d'ornemens du style bysantin le plus caractérisé, attestent qu'il est du VIIe ou au plus tard du VIIIe siècle. Il y a quelque chose d'étrange et de barbare dans ces ornemens plaqués de couleurs vives, principalement vert, jaune et rouge. On n'y trouve pas, comme dans les manuscrits d'un âge postérieur, des miniatures à fond d'or ou d'argent. La forme des *A* et des *M* est aussi une preuve de haute antiquité.

3° *Commentaires de Rabanus Maurus sur les livres de Judith, Esther et sur ceux des Machabées.* Manuscrit latin, in-folio, velin. Il est aussi d'une très-grande ancienneté et beaucoup plus beau que les deux précédens. Le velin est magnifique; le caractère de l'écriture annonce une main très-exercée. D'après Senebier, il aurait été copié dans le siècle même de Rabanus, c'est-à-dire dans le IXe siècle, Rabanus étant mort en 856.

4° *De Computis Temporum.* Les différentes manières de calculer le temps, par Bède. Manuscrit latin, in-folio, vélin. Baulacre a consacré plusieurs notices à ce livre extrêmement précieux (1). Il est écrit sur un velin très-fin et sans aucune lettre historiée. Les mots n'y sont absolument pas séparés; il n'y a pas de virgules. Tous les caractères concourent à le faire présumer de la fin du VIIIe siècle ou du commencement du IXe.

Ce manuscrit provient de l'abbaye de Massai, en Berry, et con-

(1) Voyez *Bibliothèque italique*, tome XVIII et le *Journal helvétique* de mai 1742.

tient l'éloge en vers des officiers de cette maison religieuse. La grande chronique qui se trouve dans ce volume rapporte les principales actions de Charles Martel, de Pepin et de Charlemagne. A l'année 746 on voit que Carloman, frère aîné de Pepin le Bref, tourmenté de remords après le gain d'une bataille, se fit moine au Mont-Cassin, et que là, il était chargé de garder les oies.

5° *Statuts de l'Eglise de Genève.* Manuscrit latin in-folio, velin. Ces statuts sont relatifs à la manière de célébrer les cérémonies de l'Eglise, la façon de régler l'horloge et de sonner la cloche pour la nuit et les jours de fêtes, etc., etc. Ces différens sujets sont renfermés en 150 articles. Le tout est daté du 24 septembre 1483, sous le pontificat de Sixte IV.

6° *Notes de Tiron*, manuscrit in-4°, velin, du IXe ou plutôt du Xe siècle, selon Maffei. Les notes Tyronniennes sont la sténographie ou la tachygraphie des anciens. Ces signes abréviatifs avaient été inventés par Tiron, affranchi de Cicéron, afin de recueillir les harangues de son patron. Ce manuscrit est donc un véritable dictionnaire des abréviations employées par les anciens. Ces abréviations ont du rapport avec l'écriture chinoise; elles expriment chacune une syllabe ou un mot. Quelques-uns de ces signes paraissent plus compliqués que les mots écrits en toutes lettres. Un affranchi de Sénèque ajouta plusieurs signes à ceux inventés par Tiron. Dans les anciennes républiques cet art d'abréger l'écriture était un besoin, parce que l'empire de la parole y était tout-puissant.

7° L'*Amyris* de Marius Philelphe, manuscrit in-8°, velin. C'est un poème qui célèbre les exploits de Mahomet II, auquel il est dédié par Othman Lillus, d'Ancône, ami de Philelphe. C'est un mélange de fable payenne et de vérité historique. A la fin du dernier chant le poète invite Galéas, duc de Milan, à repousser l'orage qui menace l'Europe depuis la prise de Constantinople par les Turcs. Il a été question plusieurs fois de publier ce poème, dont la latinité est assez bonne, et qui est encore inédit.

8° *Harangues de Cicéron,* in-4°, velin. Ce manuscrit du XVe siècle est d'une élégance et d'une netteté rares.

9° *Lettres de Cicéron à Publius Lentulus*, en XVI livres. Manuscrit in-folio, sur papier, du XVe siècle.

10° *Lettres de Pétrarque,* manuscrit in-folio, papier et velin. Elles ont servi pour une édition de cet auteur.

11° *Missel*, in-folio, velin. Ce manuscrit dont la première page est enrichie d'une bordure de fraises, ce qui annonce le commencement du XVe siècle, est relié en bois avec des ornemens et des

fermoirs de métal. On a peint en grand dans un feuillet les armoiries de Genève; mais cette peinture est évidemment superposée ou restaurée sur une autre plus ancienne.

7° Les *Décrétales*, manuscrit latin, in-folio, velin. On y trouve le nom d'un homme qui marque l'avoir possédé en 1412. Il est d'une fort belle main, mais mal conservé.

Tels sont, parmi les manuscrits latins, ceux que leur antiquité ou leur mérite intrinsèque recommandent le plus. Sans doute ils ne sont pas aussi brillans que ceux qui sont exposés comme de magnifiques *spécimens* dans la grande salle, mais ils ne sont ni moins rares, ni moins précieux. Nous bornons ici l'énumération de ces manuscrits latins qui sont au nombre de 125 dans le catalogue de Senebier. Les manuscrits grecs sont moins nombreux. Senebier en comptait 42. Plusieurs sont fort importans. Nous citerons seulement les *Homélies de saint Jean Chrisostome*, in-folio, velin, qui est du IXe ou du Xe siècle, et les *Œuvres de saint Athanase*, manuscrit in-folio, sur papier, divisé en trois volumes. Celui-ci n'est que du XIVe siècle, mais c'est un des plus complets de ce célèbre Docteur de l'Eglise. Il a servi pour la première édition qu'on en fit en 1600.

Les manuscrits arabes, parmi lesquels il en est d'importans, proviennent essentiellement d'achats faits à Paris dans les ventes de bibliothèques d'orientalistes, par M. le professeur Jean Humbert.

Dans les manuscrits français nous ferons remarquer essentiellement :

1° Les *Métamorphoses d'Ovide*, moralisées en vers français, grand in-folio, velin, orné de fort belles miniatures. Il est aux armes de Petau et ne le cède pas aux autres manuscrits de ce riche fonds. On lit sur la garde qu'il a appartenu au dauphin d'Auvergne, comte de Montpensier. L'ouvrage commence ainsi : « Cy » commence les Rubriches d'Ovide-le-Grant, dit *metamorphoseos*, » translaté de latin en françois par Crétien Legouays de Saincte- » More vers Troye. » L'histoire littéraire de France nous apprend que Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, fit mettre en vers les métamorphoses d'Ovide par Philippe de Vitry, évêque de Meaux, qui vivait au milieu du XIVe siècle. On trouve cet ouvrage cité dans le catalogue de la bibliothèque du duc de Berry, qui fut fait en 1416 (1).

(1) M. Pierre Tarbé a publié à Rheims, en 1850, un petit volume tiré à 225 exemplaires sous le titre d'*Œuvres de Philippe de Vitry*. Ces œuvres,

2° *Histoire ou Chronique de France*, folio, velin. C'est un abrégé de l'histoire de France jusqu'en 1204. Il fut fait et traduit par l'ordre d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de Louis IX, qui vivait en 1271. Il paraît être le même qui est indiqué sous le numéro 16742 de la bibliothèque historique de la France augmentée par Fontette. On a joint à ce manuscrit une traduction ou plutôt une paraphrase en vers de la Pharsale de Lucain.

3° *Histoire de Troye*, folio, velin. L'auteur de cette histoire en vers est maître Jaque Milet, natif de Paris, étudiant à Orléans. Il apprend qu'il a commencé ce poème le 10 septembre 1450. Ce manuscrit est orné de curieuses miniatures, mais vers la fin l'espace réservé pour les peindre est resté en blanc.

4° *Extraits des anciennes histoires depuis la Tour de Babel jusqu'à la prise de Jérusalem par Pompée.* Ce manuscrit, folio, velin, est orné de miniatures peintes en grisailles ou en camayeux. Il est relié en velin.

5° *La fleur des hystoires*, folio, velin. Ce manuscrit fort épais, dont la reliure en bois, avec des clous et des coins en cuivre, paraît fort ancienne, est écrit sur deux colonnes. Il est orné d'un très grand nombre de miniatures d'un goût très fin, dont les costumes sont extrêmement curieux (1). A la fin l'espace réservé pour les peindre est en blanc.

6° La *Cyropédie*, manuscrit in-f°, velin. Il est enrichi de superbes miniatures dans le goût de celles du Quinte-Curce du duc de Bourgogne, Charles-le-Hardi. Dans la bordure de la première page on voit des armoiries entourées du collier de la Toison-d'Or. La miniature représente le duc de Bourgogne, dont la figure-portrait est évidemment la même que celle du Quinte-Curce, recevant la *Cyropédie* des mains du traducteur qui la lui avait dédiée. Les encadremens représentent des fleurs et des fruits.

7° *Le roman de Tristan*, manuscrit in-folio, velin. Il est orné d'une foule de très belles miniatures. Les lettres capitales sont peintes sur un fond bleu parsemé de fleurs de lys d'or. Les armures et parures qui concernent la chevalerie sont très curieuses à étu-

telles qu'elles sont données dans ce livret, ne consistent que dans une fort minime partie des *Métamorphoses moralisées* telles qu'elles sont contenues dans l'énorme manuscrit de Genève. Les vers du commencement et de la fin concordent, ou à-peu-près, dans la publication de M. Tarbé et dans le manuscrit de Genève; mais c'est le seul rapport entre les deux. Le manuscrit de Genève reste à étudier dans presque tout son contenu.

(1) A la page 131 du second livre, on voit des canons au siége de Jérusalem. — Les anges qui combattent pour Judas Machabée sont peints avec l'habillement des Chevaliers de Malte.

dier. Le premier chapitre traite de la venue de Joseph d'Arimathée en Angleterre avec le SAN GRAAL ou le vaisseau sacré qui renferme le sang de J.-C.

8° *L'art de la chasse des oiseaux*, manuscrit grand in-folio, velin. Rien de plus beau que la miniature du titre de ce livre admirable. Les têtes sont des portraits qui feraient honneur aux plus habiles artistes. L'encadrement représente des oiseaux de toutes sortes peints avec une vérité de couleurs et d'attitudes qui charment. Les paysages du fond sont aussi charmans.

Chaque page de ce volumineux manuscrit est en outre décoré, à toutes les marges qui sont fort larges, d'oiseaux, d'ustensiles de fauconnerie, de perchoirs et de tout ce qui concerne la chasse. Ce manuscrit a fait partie de la célèbre bibliothèque de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, fameux amateur de livres, dont les devises et les supports se voient au bas de la miniature principale. Ses armoiries même sont recouvertes par celles de France, parce qu'après la mort de la Gruthuyse (1492) sa bibliothèque passa à Louis XII.

On apprend dans la préface que cet ouvrage a été translaté de latin en français à la requête de très noble baron mon doux seigneur Jehan Chevalier, né de Sainte-Rachine, seigneur de Dampierre et de Saint-Dizier. L'original latin est sorti de la plume impériale de Frédéric II. On sait que cet empereur savant composa un livre *de re accipitariá,* sur l'art de fauconnerie, et qu'il le dédia à son fils Mainfroi.

Senebier dit qu'au milieu de cette multitude de peintures on distingue quelques dessins de faucons et de chevaux de chasse faits le siècle dernier par M. Huber, qui s'occupait de recherches sur les oiseaux de proie.

9° *Chronique de du Tillet,* manuscrit folio, papier. Cet ouvrage bien connu est dédié à Charles IX. Il a été imprimé en 1578 et souvent dès-lors. On y voit les portraits en pied des rois de France peints avec beaucoup de goût et de finesse. A dater de Charles VII, ces portraits acquièrent un grand mérite de ressemblance. Le dernier est celui de François Ier. Des blasons peints très soigneusement ornent ce manuscrit curieux dont l'écriture cursive est du seizième siècle.

10° *Chapitres de l'ordre de la Toison-d'Or*, grand in-4°, papier. Ce beau manuscrit renferme tous les chapitres de cet ordre célèbre tenus jusqu'à celui que Philippe II tint à Gand en 1559. Il renferme les costumes de l'ordre, les armoiries de tous les chevaliers et les portraits de quelques chevaliers illustres. Parmi ceux-

ci figurent les ducs de Bourgogne. Le portrait de Charles-le-Téméraire est curieux. Ce prince n'a pas l'air farouche que lui donnent la plupart de ses effigies. Toutes ces miniatures sont très soignées. Ce manuscrit est relié en maroquin rouge aux armes de l'ordre de la Toison-d'Or.

11° *Armoiries des chevaliers du Saint-Esprit*, manuscrit grand in-folio sur papier très richement relié en maroquin rouge. Les peintures très soignées ont été faites par *Collier*, artiste français, en 1637.

12° *Armoiries des chevaliers de la Toison d'Or*. Ce manuscrit est le pendant du précédent. Il a été peint *par la femme du dit Collier*.

13° *Recueil des armes des chevaliers de Lorraine*, manuscrit in-folio, sur papier, relié en deux volumes. Les armoiries de 402 chevaliers sont peintes avec leurs couleurs.

La bibliothèque de Genève possède encore d'autres livres manuscrits de blasons et de généalogies.

Les manuscrits français, dans le catalogue de Senebier, sont au nombre de 197. Leur nombre a augmenté dès-lors. Parmi les plus précieux figurent, sans contredit, les manuscrits de Calvin (quelques volumes de lettres de ce réformateur sont en latin); les pièces relatives à la Réforme qui ont été classées dans une longue série de registres; plusieurs biographies inédites des réformateurs; les correspondances des réformateurs; celles des Eglises protestantes de France avec la vénérable Compagnie des pasteurs de Genève, les nombreux matériaux réunis par Court de Gébelin pour une histoire générale du protestantisme français. Ces collections uniques pour le nombre et pour l'importance des matériaux forment plus de cent volumes ou dossiers in-folios, dont plusieurs ont près de mille pages. Leur énumération n'entre pas dans notre plan.

La salle des manuscrits renferme aussi tous les papiers de Charles Bonnet, classés par lui avec le plus grand ordre et contenant une grande quantité de lettres à lui adressées par des hommes célèbres du XVIIIe siècle.

N'oublions pas de mentionner les manuscrits de Bonivard, entr'autres un volumineux *Recueil historique*, in-folio, sur papier. Cet ouvrage renferme une description et une histoire des Gaules, une histoire romaine, une histoire des empereurs d'Occident et

d'Orient, et une histoire des rois de France qui régnèrent jusqu'en 986.

Le *Songe du vieil pélerin* et le *Songe du vergier*, deux manuscrits sur papier, méritent une mention. Ce dernier renferme des remontrances respectueuses adressées à Charles V et à Charles VI sur le gouvernement de l'Etat.

Un manuscrit présente de l'intérêt à cause de sa provenance. C'est la Relation du siége d'Orléans par les Anglais en 1428, folio, papier. A la suite de cette relation se trouve le procès de la Pucelle, les réponses qu'elle fit à ses juges et la révision de son procès par les commissaires du Pape. Ce manuscrit fut donné à la bibliothèque de Genève par Jean-Jacques Rousseau. Il est ainsi annoté de sa main : *Pour la bibliothèque de Genève de la part de Jean-Jacques Rousseau, citoyen.*

Enfin, citons en terminant la CITÉ DES DAMES, par Christine de Pisan, manuscrit in-folio sur velin, enrichi de belles miniatures.

Pour tout le reste nous ne pouvons que renvoyer à l'excellent catalogue de Senebier.

CINQUIÈME SALLE, DITE DE LA BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE.

On passe de la salle des manuscrits dans cette grande pièce en montant quelques degrés. Elle a aussi une entrée particulière réservée au public qui vient échanger des livres tous les jours de une heure à deux heures, excepté le jeudi.

La salle de la bibliothèque circulante contient environ 3,000 volumes de bons livres dans tous les genres, qui ont leur catalogue particulier, et qui sont renouvelés à mesure qu'ils se détériorent par un fréquent usage. On comprend qne cette pièce ne renferme ni livres rares ni livres précieux. Elle est ornée des bustes de Jean-Jacques Rousseau et de Charles Bonnet. On y voit les portraits de MM. de Sismondi, de Candolle, Pierre Prévost, Pictet, professeur et l'un des fondateurs de la Bibliothèque britannique, Picot, Cellérier, Naville, Bellot, Töpfer, etc., etc.

SIXIÈME, SEPTIÈME ET HUITIÈME SALLES.

Ces trois pièces, plus petites que les précédentes avec lesquelles elles communiquent, sont près du logement du bibliothécaire dont l'entrée est sur la promenade de Saint-Antoine.

La sixième contient un grand nombre d'éditions des textes sacrés, les atlas et les grands ouvrages à figures, la partie géographique et les voyages. Le grand ouvrage sur l'Egypte est placé dans une armoire construite exprès.

La septième est consacrée aux ouvrages de technologie, de médecine et de chimie.

La huitième renferme tous les livres relatifs aux arts du dessin, à la peinture, à la sculpture, à la gravure, à la numismatique et aux beaux-arts en général.

Les doublets, les livres incomplets ou mis au rebut, sont relégués dans la partie supérieure du bâtiment où était à l'origine de l'établissement et jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, la bibliothèque primitive.

E.-H. GAULLIEUR.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

OCTOBRE.

L'année est fertile, mais seulement en catastrophes. Partout où les récoltes n'ont pas manqué, elles ont souffert. La nature matérielle ressemble aujourd'hui à une marâtre de mauvaise humeur, qui laisse tomber parcimonieusement les miettes de pain et les rayons de soleil que l'homme ne mérite pas, sans doute, mais qu'il est habitué à recevoir largement de la bonté divine. Aussi, excepté dans le monde de l'argent, où tout brille et prospère sous l'influence de la hausse et du mouvement des affaires, une impression générale de tristesse et d'inquiétude domine. Les inondations d'Alsace, de Montbéliard, avec leurs malheurs actuels, et la misère affreuse qui résultera des provisions anéanties, des ressources épuisées, des maladies engendrées par les privations, les émanations humides, l'air malsain, les eaux croupies; le choléra à l'horizon; des tempêtes, des naufrages, des incendies; voilà ce qui, tous les matins, se déroule dans les pages des journaux et ce qui revient encore, par les détails, dans les nouvelles particulières de la journée. Et aussi que de morts! que de morts subites, frappantes, cette année; nous l'avons déjà fait observer. L'Angleterre se met en deuil de son héros, et l'Espagne du maréchal Baylen. Les deux reines, et tous leurs alentours, s'honorent d'assister, en personne, aux pompes extraordinaires des cérémonies funèbres : la fin, tardive pourtant, de ces deux grands capitaines, fait toute la sensation d'un événement d'intérêt public.

Le duc de Wellington était pour les Anglais un objet de vénération

et presque de culte. Excepté sur le trône, personne n'a obtenu à ce point le respect, la confiance, la sympathie profonde de la nation tout entière. C'est qu'aussi, dans ses rayons et dans ses ombres, Wellington est l'Anglais le plus consommé que la gloire ait jamais élevé sur son pavois. Il est froid, il est calme, il est digne; il ne s'émeut, ni ne s'agite. Il consent avec simplicité à recevoir les hommages de ses concitoyens, toutes les fois qu'il est en contact avec eux, de près ou de loin, mais il ne les provoque pas. Mettez un Français dans sa position, et vous avez sur-le-champ autour de lui une cour, des flatteurs, des intrigues et des trompettes. Rien de tout cela aux alentours de la vie renfermée et sévère du vainqueur de Waterloo. L'ordre règne partout avec cette figure austère. N'y cherchez point d'enthousiasme, ni d'idéal. C'est à une certaine distance seulement que le fanatisme s'allume. Preuve en soit une certaine histoire racontée par un de nos amis sur son guide, à Londres, qui lui fit faire une course de plusieurs lieues pour admirer, du coin d'une rue, la lumière qui éclairait, vis-à-vis, le grand homme dans son cabinet. C'était, suivant le guide, une des plus intéressantes choses qu'on pût voir au monde.

Aussi les reliques du héros ont-elles été recherchées avec une passion prodigue, ou une curiosité britannique, et c'est tout dire. On prétend que son coiffeur a vendu cent fois plus de mèches, provenant de cette tête illustre, que celle-ci n'avait de cheveux.

Le fait est que l'Angleterre sent une force se retirer d'elle avec le grand nom de Wellington. Elle en est d'autant plus émue que les circonstances pourraient rendre la perte d'un général si expérimenté bien plus fâcheuse pour son pays que dans tout autre moment. Si, comme on le dit beaucoup, et comme l'ultramontanisme l'y pousse fortement, l'héritier de l'empereur, empereur lui-même, entreprend une guerre contre les ennemis permanens de son oncle, il n'a plus devant lui, comme adversaire, l'épée sur laquelle se brisa le sceptre de Napoléon. La fortune qui le favorise semble encore, en cela, le protéger et le pousser. Cédera-t-il à l'entraînement? c'est ce que nous saurons sans doute, au plus tard, au printemps.

Les faiseurs de combinaisons politiques prétendent que les procédés un peu bien durs qu'on a maintenant ici avec la Belgique, les traités de commerce rompus après les traités contre la contrefaçon obtenus, la déroute qui s'en est suivie pour le gouvernement de Léopold, qui ne sait où prendre des ministres dans une situation si contraire aux intérêts du pays; que tout cela, dis-je, n'est que le commencement du dialogue entre le loup et l'agneau, sur le bord du ruisseau que vous savez, où l'agneau troublait l'eau du loup. Quand le loup aura mangé

la Belgique, l'Angleterre ne pourra pas faire autrement que de se fâcher; et la France, troublée dans sa digestion et *encolérée* par ce mauvais procédé, débarquera sur sa voisine tout le contenu de son nouveau bateau à vapeur, le *Napoléon*, le plus grand et le plus rapide qui ait été construit encore. Ce sera bien pis que le cheval de Troie. Et si vous n'en croyez rien, sachez que c'est un journal de Liverpool, entre autres, qui jette les hauts cris là-dessus, et dénonce à tout le monde la parfaite facilité d'un coup de main qui livrerait aux Français, presque sans coup férir, le port le plus important de la Grande-Bretagne, le point central de son commerce, la capitale de ses intérêts pécuniaires engagés sur la face du monde entier. Liverpool devenu tout cela, à la barbe de Londres, est à-peu-près sans défense; ainsi, du reste, que la plus grande partie des côtes.

Malgré la puissance colossale de son monde compliqué, de ses dominations de l'Inde et de l'Océan, de son doigt armé posé sur la Méditerranée par Gibraltar, Malte et les Iles Ioniennes, l'Angleterre, en effet, n'a pas, pour ainsi dire, de force militaire défensive de son territoire: à moins qu'on ne suppose une troupe d'invasion disposée à se laisser arrêter par la baguette de quelque policeman ou la bayonnette de quelques milices. L'Angleterre, dans les guerres continentales, s'est battue surtout au moyen de son argent. Elle n'a des forces militaires que là où elles sont immédiatement et toujours nécessaires pour assurer sa propriété. La sage économie de son régime intérieur, si avantageuse en temps ordinaire, la laisse dépourvue de défense contre une agression subite, et ce n'est pas pour rien qu'une nation, si inattaquable, semble-t-il, se préoccupe à ce point du danger d'être attaquée.

Les personnes qui prêtent, peut-être fort gratuitement, des intentions guerrières au futur empereur, prétendent que c'est bien moins qu'on ne le croit pour obéir aux suggestions du parti catholique, qui l'a adopté et élu comme son représentant, espérant derrière lui reprendre un à un tous ses priviléges, toutes ses intolérances, tout son exclusisme. Le prince Louis-Napoléon, pour les gens qui l'ont approché, a plutôt le culte de sa dynastie et la foi en son étoile que tout autre mobile. Il veut marcher aussi hardiment et aussi loin que son oncle et continuer, par Auguste, la lignée de César.

Cependant les prévenances au clergé catholique continuent, aussi bien que les encensoirs de fumer pour le Président. Le même numéro du *Journal des Débats* contenait l'augmentation du traitement de l'archevêque de Paris, porté à 50,000 fr. (augmentation qui s'étend proportionnellement sur tous les membres du haut clergé) et le

compte-rendu d'un procès intenté à un ministre protestant, M. Recordon, pour avoir, après déclaration faite à l'autorité, ouvert des réunions d'édification à Estissac, et accédé ainsi au vœu de deux cents personnes de cette ville qui le demandaient.

Le *Journal des Débats*, qui ne se permet d'ailleurs aucune espèce d'opposition, semble prendre un malin plaisir à ces rencontres presque involontaires de faits significatifs. Quand les choses parlent, elles parlent bien, et pour toutes les oreilles. A la suite de ce manifeste du père Cahill, dont nous avons cité quelques passages précédemment, les *Débats* enregistraient de nombreuses conversions en Irlande, non pas à la propagande papiste, mais bel et bien au protestantisme. Ce changement, favorisé par l'émigration de la vieille race mendiante, qui se porte vers l'Australie, et par l'établissement en Irlande d'agriculteurs anglais et protestans, pourra peut-être devenir une délivrance et pour l'île maîtresse, que sa sujette entraînait vers l'abîme de tout le poids de ses misères et de toute la force de ses croyances, et pour l'île-esclave qui remonterait bientôt au rang et à la liberté de l'Ecosse, dès qu'elle s'en montrerait digne. Cette affreuse et immorale situation, qui indigne si justement depuis tant d'années, de quelque côté que soit la faute, serait, en se dénouant loyalement, un aussi grand affranchissement pour les intéressés, que pour l'Amérique le jour qui verra résoudre sa grande difficulté de l'esclavage.

— En attendant, parmi les dames américaines si libres, si despotes même, bas-bleus souvent et beaux esprits en grande toilette, dont les maris vont au marché, parmi ces fiers représentants de la suprématie du sexe faible, il s'en est trouvé pour découvrir tout-à-coup un esclavage injuste, illégal, inoui, celui de la femme dans la société actuelle et civilisée. Cette vérité trouvée, reconnue, proclamée, il fallait pourvoir d'urgence au redressement d'une pareille erreur du genre humain. Une assemblée publique, une espèce de *Convention* (le mot y est) nationale féminine, fut décrétée pour délibérer annuellement sur les droits du jupon et la tyrannie de la barbe. Trois jours entiers à deux séances par jour, ces vaillantes personnes discutèrent en effet, et disputèrent à Syracuse, le mois dernier, à la face du monde et d'un ministre protestant, qui leur a dit des choses assez désagréables. Que résultera-t-il de toutes ces impertinences contre la nature, la Bible et le bon sens? rien, nous l'espérons bien. Mais c'est une maladie à la fois affligeante et risible que ces révoltes des pauvres filles d'Eve contre la position humble et magnifique que leur fait le christianisme et son infiltration dans les mœurs. Elles ne compren-

nent donc rien à l'esprit nouveau apporté sur la terre par la loi de la liberté et par celui qui a dit : *Mon royaume n'est pas de ce monde.* Outre son sens direct et vrai, cette parole du Maître a encore une signification cachée que nulle aspiration au progrès ne doit méconnaître, sous peine de faire fausse route : elle indique, nous semble-t-il, la supériorité de ce qui est réel, mais invisible, sur ce qui paraît, mais ne subsiste que par l'extérieur; elle repousse le matérialisme et la forme mise à la place de l'idée ; elle enseigne aux femmes soumises, humbles et laborieuses dans le silence du foyer, une royauté de droit divin bien supérieure à cette égalité de droit humain tant regrettée et si absurde.

La Convention des Droits de la femme a constitué son bureau pour l'année prochaine, et élu diverses commissions chargées de soutenir la lutte pendant l'intervalle. C'est à Cléveland que se tiendra la quatrième session.

— On s'occupe beaucoup des préparatifs de la fête qui aura lieu le 16 courant, au retour du Prince-Président. Ce sera un grand déploiement de splendeur militaire. On dit que, pour assurer la tranquillité de cette entrée triomphale, un certain nombre de personnes, dans toutes les classes, ont été priées d'aller s'établir ailleurs.

Pour rivaliser de zèle, et c'est difficile, avec l'enthousiasme officiel des populations empressées et des autorités civiles et ecclésiastiques, prodiguant l'encens à toute volée sur le passage de Louis-Napoléon, le Conseil municipal de la ville de Paris doit, assure-t-on, se porter en corps au pont d'Austerlitz à sa rencontre, et là, sous l'arc de triomphe élevé en l'honneur de son retour dans sa bonne cité, lui demander solennellement de rentrer empereur.

Les formules de la plus violente adoration sont épuisées et dépassées par les feuilles publiques et par les harangues adressées, de ville en ville, au Président, « sauveur de la France » et gage de son bonheur. Partout des devises dictées par l'amour le plus étonnant et la plus candide flatterie. Officiellement, rien n'a réussi comme ce voyage. « L'ovation a dépassé toutes les prévisions. »

Au risque de scandaliser nos lecteurs, et pour résumer en un seul fait toutes les hardiesses de l'idolâtrie aux pieds du pouvoir, voici une adresse présentée au Président par un des maires du département de l'Hérault, à Montpellier : ce n'est rien moins qu'une paraphrase de l'oraison dominicale !

« Notre prince, qui êtes au pouvoir par droit de naissance et par l'acclamation du peuple, votre nom est partout glorifié ; que votre

règne arrive et se perpétue par l'acceptation immédiate de la couronne impériale du grand Napoléon ; que votre sage et ferme volonté soit faite en France comme à l'étranger. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien en abaissant progressivement le tarif des douanes, de manière à permettre l'entrée des choses qui nous sont nécessaires, aussi bien que la sortie de celles qui nous sont superflues. Pardonnez-nous nos offenses lorsque vous serez bien assuré de notre repentir et que nous serons devenus meilleurs. Ne nous laissez pas succomber à la tentation de la cupidité et de la manie des places, mais délivrez-nous du mal, c'est-à-dire, des sociétés secrètes, des vices de l'enseignement, des moindres écarts de la presse, des élections de toute espèce, et continuez à mettre de plus en plus en honneur et à faire mettre en pratique la morale et la religion, le respect à l'autorité, l'agriculture et l'industrie, l'amour de l'ordre et du travail. Ainsi soit-il ! »

Pour se tenir au courant des fêtes du voyage, certains journaux avaient une correspondance écrite d'après le programme et probablement dans quelque cabinet parisien ; aussi, l'autre jour, grande déconfiture. Le Président a contremandé le simulacre de la bataille de Toulouse, à cause du mauvais temps, et néanmoins les feuilles en question racontaient ce brillant spectacle, l'ardeur des troupes, etc.

L'affaire du complot de Marseille n'a pas fait beaucoup de bruit, bien qu'il y ait çà et là des arrestations à ce sujet. Le Président, dit-on, a examiné lui-même les engins meurtriers, en haussant les épaules ; cette machine infernale, *imparfaite* en langage officiel, était tout simplement en carton doublé de fer-blanc. Quels que soient les coupables, ils paraissent surtout de grands maladroits.

Du reste, il est difficile de savoir la vérité sur quelque sujet public que ce soit. L'autre jour un Monsieur déjeûnait dans un restaurant ; il appelle le garçon pour avoir un journal ; on lui apporte le *Moniteur* : « Mais, s'écrie-t-il, je voulais un journal sérieux. »

— Revenons à des sujets moins ardus. A Paris, en ce moment, les pierres semblent sortir de terre elles-mêmes pour s'arranger en édifices et en rues, comme par enchantement. Le jour se fait dans les pâtés des ruelles entrecroisées de la vieille cité ; les lignes droites s'élancent d'un bout à l'autre des nouvelles percées. La rue de Rivoli arrive droit à la rue Saint-Antoine. On ne se reconnaît plus en certains quartiers. La lumière, l'espace, la circulation pénètrent tout. Les loyers haussent. L'argent circule dans les classes ouvrières, mais toujours aux mêmes conditions, c'est-à-dire, au jour le jour. Si la commande ou la vente s'arrêtent dans les magasins, pour tel ou tel article, l'ouvrage est sur-le-champ retiré à l'ouvrier. La spéculation in-

dustrielle ne hasarde rien, n'avance rien. On croit à ce qu'on tient et non à ce qu'on tiendra.

— Un vide assez sensible est celui du Théâtre Italien, qui n'a pas rouvert au 1er octobre. Quoique en baisse de talens et de public depuis quelques années, il est si avant dans les besoins de l'imagination parisienne, pour la saison d'hiver, qu'on ne se figure pas comment elle fera pour s'en passer. Peut-être après le retour de Louis-Napoléon trouvera-t-on une combinaison pour satisfaire enfin les dilettantes déconcertés. On dit qu'il rouvrira le 15 novembre, avec un directeur italien.

Mlle Rachel joue peu. Les théâtres d'opéras comiques sont les mieux montés dans ce moment, malgré le retour de Roger, qui a eu de grands triomphes à Berlin.

— On pose les fondemens du fameux palais de cristal des Champs-Elysées, qui doit recevoir l'Exposition Universelle en 1854. En attendant, l'année prochaine, il y aura trois ou quatre expositions universelles, entr'autres à New-York et à Dublin. Le roi de Naples promet aussi une exposition à ses sujets ; mais on se demande quels produits industriels du pays y figureront, outre le macaroni et les lazzarones.

— Le choléra a quitté Varsovie, mais il sévit à Berlin et en Amérique. La fièvre jaune est à la Martinique. Les chemins de fer ont beaucoup d'accidens. On a voulu assassiner le schah de Perse et on l'a blessé. Une conspiration est montée contre les sérénades de Mme Sontag, aux Etats-Unis, tandis qu'Alboni est applaudie avec fureur. Les jeunes marronniers du Luxembourg se sont mis à refleurir en octobre, comme des enfans qu'ils sont et sans songer au froid qu'il fait. Que conclure de tout cela ? c'est que nous vivons dans un temps bien extraordinaire. Nous nous en doutions, n'est-pas, cher lecteur ?

— Encore un accident de voiture, qui aurait pu amener des malheurs horribles, dans la famille du duc d'Orléans ! Heureusement pour l'auguste blessée, elle sait que la vie et la mort ne sont pas livrées aux chances capricieuses des instrumens secondaires : sans cela, elle ne pourrait jamais sans frémir voir ses enfans remonter en voiture, pour subir ou le sort de leur père ou les souffrances de leur mère. Un intérêt bien général accompagne dans ce triste événement la courageuse princesse.

— M. Horace Vernet va s'établir en Algérie. Ce célèbre peintre est dominé par une inquiétude d'imagination qui lui rend le mouvement nécessaire. Il a postulé la direction de l'Ecole de Rome et, n'ayant pas été nommé, il s'est décidé à se fixer (si l'on peut parler de fixité à-propos d'une nature aussi mobile), enfin il veut aller planter sa tente au sein de cette nature luxuriante de l'Afrique, qui lui a fourni ses plus brillantes toiles, la *Smala*, la *Prise de Constantine,* etc.

— Un charmant recueil de poésie vient de paraître sous ce titre : *Poèmes et Paysages* par Auguste Lacaussade. Né à l'île Bourbon, l'auteur a gardé de sa patrie l'amour des beaux horizons et des soleils chauds et changeans. Il y a beaucoup de richesse et de couleur, aussi bien que de sensibilité, d'élévation et de vérité dans cette poésie, qui révèle un cœur pur et droit, une imagination saine, des besoins généreux, de nobles instincts. Mais laissons le poète parler lui-même ; nous aimons tout particulièrement ces strophes sur sa fille :

Jeune arbuste de mon parterre,
Trop frêle encor pour les hivers,
A quelle brise de la terre
Ouvriras-tu tes rameaux verts ?

Jeune oiseau que le ciel convie,
Toi dont l'aile est si tendre encor,
A quelle haleine de la vie
Dois-tu confier ton essor ?....

Dans ton sort que je voudrais lire !
Du travail subissant les lois,
Est-ce l'aiguille, est-ce la lyre,
Qui doit frémir entre tes doigts ?

Oh ! que ce soit plutôt l'aiguille !
Borne ton vol et ton désir.
La muse a pour vivre, ô ma fille !
Besoin d'air libre et de loisir.....

O ma fille ! ô ma bien-aimée,
Blonde muse de ma maison,
Au prisme de la renommée
Ferme tes yeux et ta raison !

..... Il est plus d'une voix profonde
Qui dut s'éteindre sans échos ;
Il est plus d'un cœur dont ce monde
N'a jamais connu les sanglots.

Il est, il est bien des poètes,
— Ce sont peut-être les meilleurs ! —
Qui, brisant leurs plumes muettes,
N'ont jamais écrit leurs douleurs.

Dédaigneux de se faire entendre
A des cœurs stériles ou morts,
Grands pour sentir, et grands pour rendre,
Ils ont étouffé leurs accords.

Esprits qu'un large souffle anime,
Trop vrais pour un monde imposteur,
Ils n'ont point à la foule infime
Ouvert le livre de leur cœur.

En vain le Dieu de l'harmonie
Dans leur sein grondait irrité,
Ils ont gardé sur leur génie
Le sceau de la virginité !

Et quand la tombe eut en ses voiles
Endormi leurs têtes de feu,
Dans le chœur sacré des étoiles,
Ils sont allés chanter pour Dieu !

Paris, 12 octobre 1852.

SUISSE.

Porentruy. 10 octobre. — La Société jurassienne d'émulation a eu, le 28 septembre dernier, à Courtelary, sa quatrième réunion annuelle. La *Revue Suisse* daigne ouvrir ses colonnes au rendu-compte semestriel de ses travaux ; je manquerais donc doublement à ma tâche de chroniqueur, si je ne lui esquissais point le tableau de cette séance, vraie fête intellectuelle, la plus belle en ce genre que nous ayons eue dans notre petit pays.

La réunion fut très-nombreuse. Soixante-dix sociétaires étaient présents. Berne et Neuchâtel y avaient leurs représentants dans la personne de MM. L. de Sinner, C. Nicolet et Aurèle Robert. Deux savants étrangers, M. le professeur Charles, d'Oxford, et M. Akerly, de New-York, assistaient aussi à la séanee.

La présidence du jour fut dévolue à M. le pasteur Bandelier, président de la section d'Erguel. Dans son discours d'ouverture, notre honorable compatriote traça à larges traits et d'une manière piquante, la biographie de Nicolas Béguelin, né à Courtelary, en 1714, et devenu l'une des gloires scientifiques et littéraires de la Prusse, comme professeur à l'académie de Berlin. — M. Kohler, secrétaire de la société, lut ensuite le *Coup-d'œil sur les travaux de la Société* pendant l'année 1852. Les lecteurs de cette *Revue* ont vu par mes dernières correspondances jurassiennes, de quels éléments principaux se composait cette recension d'études. Le rapport prouvait de plus que l'association avait augmenté ses relations en Suisse et à l'étranger, et qu'elle avait pris ces derniers temps un accroissement notable dans le Jura, notamment à Neuveville, où s'est constituée un nouvelle section.

Après la discussion de divers objets concernant l'administration de la Société, on passa à la communication des travaux. Ils furent nombreux et variés, aussi je crois devoir les classer sous quelques divisions principales.

Sciences historiques. — M. Quiquerez a lu une *Notice sur Saint-Imier;* il a rapporté au temps de la reine Berthe la construction du temple de cette localité, lequel reproduirait les formes et les proportions de l'église de Moutier. — M. Guerne a présenté un travail *sur les troubles d'Erguel en* 1740; remontant à l'ordonnance du prince de 1726, il suit dans toutes ses phases ce mouvement populaire, d'un haut intérêt, et qui mériterait d'être étudié dans toutes les parties de l'ancien évéché. — M. Rode, qui s'occupe du dépouillement et de la classification des *archives de Neuveville*, a donné le premier résultat de ses recherches déjà précieuses au point de vue financier, administratif et même littéraire. — M. Muller, de Nidau, a présenté des *cartes archéologiques* des environs de Bienne, exécutées avec soin, et signalant des observations nouvelles. — M. le Dr Blœsch, de Bienne, a communiqué trois anciennes chartes, entre autres un acte du concile de Bâle, par lequel celui-ci concède au chapitre de Saint-Imier les chapelles de Saint-Imier et de Dombresson. — Une étude de M. Bernard a traité des *tribunaux vehmiques;* l'auteur a commencé cette page d'histoire saisissante par un aperçu sur les sociétés secrètes dans l'antiquité et au moyen-âge. — Dans une thèse consciencieuse et

savante, M. le pasteur Gobat a recherché quelle avait été *la figure du Christ*, en consultant l'histoire et la tradition.

A la *Pédagogie* se rattache le travail de M. Dupasquier sur l'adoption d'un *système d'enseignement* uniforme pour l'étude des langues dans les colléges du Jura.

Sciences physiques et naturelles. — M. Thurmann a lu un travail, qui a été vivement goûté, sur l'*accord entre l'esprit d'observations positives et la culture littéraire;* il a présenté en outre un ouvrage qu'il vient d'achever, intitulé: *Esquisse orographique du Jura.* — Trois autres sociétaires ont payé encore leur tribut à la *géologie*, MM. Bonanomi, Greppin et Grosjean. Le premier a présenté une vue du *val de Delémont*, coloriée géologiquement, et des *dessins* de fossiles inédits, trouvés dans le *tertiaire*; le second, le moule en plâtre d'une dent de *dinoterium* gig., trouvée dans le *tertiaire* supérieur; le troisième a lu une notice sur un *bloc erratique* découvert par lui sur le revers nord du Monto, à une altitude de 3800 pieds. — MM. Marchand et Amuat se sont occupés de *sylviculture.* M. Marchand, en traitant *de la production et de la consommation du bois* dans le canton de Berne, en est arrivé à cette conclusion effrayante pour l'avenir, que dans l'ancienne partie du canton on consomme annuellement 20,000 toises de plus que n'en produisent les forêts; il a indiqué ensuite le moyen de remédier à cet ordre de choses désastreux. M. Amuat a appélé l'attention sur la *culture du chêne*, trop négligée et cependant productive; la croissance du chêne étant plus rapide que celle du hêtre. — Une question économique importante pour le Jura a fourni matière à deux rapports de MM. Péquignot et Belrichard, la *différence des impôts payés entre l'ancienne et la nouvelle partie du canton.* Ils ont tracé l'historique de l'impôt dans le Jura, exposé le travail des commissions nommées successivement pour règler les difficultés élevées à ce sujet, et établi que notre pays paie annuellement une somme assez forte, plus que sa quote-part. — M. Prêtre a donné le résultat des observations faites par nos géomètres sur la différence existant entre la *déclinaison de l'aiguille aimantée* dans le Jura avec celle de Paris. Dans cette dernière ville, la déclinaison étant de 22'',00, elle n'est ici que de 19'',47 à 20'',00. — M. Durand a présenté des observations *sur les caractères de divisibilité des nombres.* — M. Eug. Troté a accompagné la communication de la *carte des environs de Porrentruy,* d'un aperçu sur la manière employée par lui dans ce travail, notamment en ce qui concerne les *courbes horizontales.* — M. Lamon, le botaniste de la montagne de Diesse, a lu des observations relatives à la croissance de *champignons* sur les épis.

Beaux-arts. M. Negelen, à qui nous sommes redevables du beau portrait de M. Thurmann, qui décore la salle de la bibliothèque de Porrentruy, a présenté de nouveaux tableaux à l'huile et au pastel, d'un travail remarquable, et une lithographie très-bien faite, d'un respectable ecclésiastique jurassien, artiste comme lui. — Une série de moules en plâtre des sceaux de Neuchâtel et de l'abbaye de Bellelay a été offerte à la Société par M. C. Nicolet.

La séance s'est terminée par la lecture d'une charmante poésie allemande de M. Isenschmid.

La Société a procédé à la réception de nouveaux sociétaires; elle a, entre autres délivré un diplôme de membre honoraire à M. Aurèle Robert.

Après la séance, qui dura cinq heures, un repas fraternel réunit les sociétaires à l'hôtel du Sauvage. Des toasts nombreux et vivement sentis y furent portés; la poésie prit aussi part à la fête. M. L. Cuenin chanta avec beaucoup d'âme une chanson de circonstance, *les Echos du Chasseral*; et M. X. Kohler, une seconde intitulée l'*Erguel*. Les deux muses jurassiennes furent bien inspirées en consacrant dans leurs vers un souvenir au vénérable doyen Morel. L'assemblée prouva par ses applaudissemens que le nom de cet homme de bien, une de nos illustrations jurassiennes les plus nobles par l'esprit et par le cœur, est toujours béni dans la contrée que ses vertus édifièrent si longtemps.

Pardonnez, monsieur le rédacteur, à la longueur de cette lettre. Je suis encore sous l'impression de notre belle fête du 28 septembre, et je ne puis arrêter ma plume impatiente d'écrire cette page, qui témoignera du moins des efforts que fait le Jura pour se mettre au courant du mouvement intellectuel helvétique. Pourquoi de pareilles réunions sont-elles si rares? elles dédommagent amplement du dégoût que l'on éprouve sur le terrain brûlant et stérile de la politique. ***

Lausanne, 12 octobre. — Depuis long-temps MM. Oscart Hurt-Binet et E.-H. Gaullieur travaillaient à une pièce dramatique dont le major Davel est le sujet. L'absence à Lausanne d'une compagnie dramatique assez complète pour remplir tous les rôles de cette pièce en avait fait ajourner la représentation. Aujourd'hui cet obstacle est levé, et les acteurs qui jouent aujourd'hui sur le théâtre de Lausanne s'occupent de la répétition de cette pièce qui sera donnée avant la fin de l'année. Voici les observations suggérées à un auditeur impartial par la lecture de cette œuvre :

Le sujet de *Davel* présente à l'auteur qui veut le traiter dramati-

quement plusieurs genres de difficultés. Il y a d'abord l'inconvénient fort grave de rappeler des souvenirs fâcheux ou tout au moins pénibles pour certaines catégories de personnes ou pour certaines familles. Cet inconvénient, réel dans tous les pays, devient encore plus grand dans les petits pays où chacun se touche. En second lieu, ce sujet est une amorce révolutionnaire à laquelle tout dramaturge, le Français surtout, doit avoir grandement envie de se laisser prendre. Comment faire du major de Cully autre chose que le précurseur des hommes de 1789 ? Comment ne pas le poser en régénérateur universel, en pourfendeur de tous les abus du passé ? Enfin, ce sujet présente un troisième danger d'un autre ordre : il prête singulièrement et même beaucoup trop à ce qu'on appelle la *couleur locale*. On ferait une petite bibliothèque de tout ce qu'on a écrit sur Davel, à commencer par sa procédure criminelle qui ne compte pas moins de *mille et dix pages* grand in-folio ! Quelle mine pour les faiseurs de pastiche, qui vont écrivant l'histoire à grand renfort de drames prétendus historiques, bourrés de citations officielles et de notes érudites.

Ceux qui ont entendu la lecture de la pièce de MM. Hurt-Binet et Gaullieur sont d'accord à trouver que les auteurs se sont bien gardés de donner dans de tels piéges. D'abord, cette pièce ne renferme aucun des noms propres qui ont figuré dans l'histoire, excepté celui du héros. Les auteurs ont cherché à peindre des types des sociétés vaudoise et bernoise, et nullement tel ou tel individu dont l'importance historique serait d'ailleurs fort relative. Ensuite (et nous les en remercions) le mot de *révolution* n'est pas même prononcé dans leur pièce. Davel n'était point un révolutionnaire dans le sens moderne du mot, et c'est fort heureux. Il voulait affranchir la patrie de Vaud, jadis l'émule de Berne. Son but n'allait pas au-delà ; il ne donnait pas dans le mouvement *humanitaire*, comme on dit aujourd'hui.

Enfin les auteurs ont à dessein éloigné d'eux les pièces officielles, actes diplomatiques, procès-verbaux, mémoires contemporains, enquêtes et jugements qui auraient pu les induire à faire un drame composé de pièces de rapport. Ils ont naturellement une parfaite connaissance de tous ces documens, mais ils savent que si, dans des scènes historiques, comme les *Barricades* de M. Vittet ou le *Théâtre de Clara Gazul* de Mérimée, ces marqueteries historiques font bon effet, elles sont de peu de valeur pour le mouvement du drame, pour l'intérêt, l'entente et la marche de l'action.

En revanche, il est dans l'histoire de Davel un côté qui prête singulièrement au drame, en prenant ce mot dans le sens humain, plutôt que dans le sens historique ; c'est le côté mystique et visionnaire de cet homme exalté. Les auteurs ne se sont pas privés de ce moyen d'intérêt, et leur pièce, quant à la contexture, est au moins aussi romantique (dans le sens de la poétique dramatique allemande) qu'historique dans le sens érudit et littéral. On sait dans quelles étranges rêveries

Davel était tombé, et les mystérieuses apparitions dont il entendait illuminer sa mission. De là des légendes qui courent encore dans son pays. Cette partie bizarre de l'existence de Davel n'a pas été négligée par MM. Hurt-Binet et Gaullieur. Leur personnage principal serait plus ou moins celui que Gibbon dépeignait ainsi : « *Davel enthousiaste, il est vrai, mais enthousiaste pour le bien public.* »

P. F.

POÉSIE.

—

BOUTADE CONTRE L'AUTOMNE.

Automne, je t'en veux ; tu ne sais pas pourquoi ?
Mais, morbleu, je vais te le dire :
C'est que l'été riant quand tu viens, se retire
Et que l'hiver court après toi.

C'est qu'autour de ton front volent catharres, rhumes,
Tombant sur des infortunés,
C'est que tes frais brouillards, tes averses, tes brumes,
Nous mettent l'engelure au nez.

C'est que sous tes cieux gris, les fêtes mal venues
Portent comme un manteau de plomb,
C'est que de noirs corbeaux remplacent dans les nues
Les hirondelles qui s'en vont.

Mais avant et surtout, c'est que chaque poète
Nous dépeint tes tristes beautés,
C'est qu'armé de ses chants, il nous jette à la tête
Les prés et les bois dévastés.

C'est qu'il n'est pas alors d'herbe jaune et fanée
Qu'il n'assimile à son destin ;
C'est qu'il n'est pas de plante expirante, inclinée,
Qu'il ne pleure soir et matin.

C'est que les vents émus deviennent les emblêmes
De ce troubadour aux abois;
C'est qu'ils gémissent plus dans ses plaintifs poèmes
Que dans les arbres de nos bois.

C'est que la feuille sèche ou jaunâtre ou rougie
Que le vent porte dans les airs,
Se montre alors partout sous forme d'élégie
Et tourbillonne au sein des vers.

C'est qu'à tout ce qui meurt la muse se compare
Dans des lieux communs rebattus,
C'est qu'avec complaisance un poète se pare
De bois sec et de détritus.

C'est que de méchants vers ton règne nous sature,
Ils naissent alors que tu meurs;
Tu donnes le trépas à la froide nature
Et l'existence aux froids rimeurs.

J. Petitsenn.

SANS PATRIE!

A l'angle où le Jura laisse tomber sa chaîne,
Trois rudes compagnons sont assis sous un chêne.

Ayant passé la gourde et fini le repas,
Ils referment leurs sacs pour reprendre leurs pas.

« Là-bas, » dit l'un, « voyez, là-bas c'est ma patrie,
» C'est le bonheur, c'est tout, c'est ma sœur tant chérie. »

L'autre dit : — « Plus au nord, c'est là qu'est le foyer
» D'où ma mère, en pleurant, a dû me renvoyer :

» Tous deux, chez l'étranger travaillant sans relâche,
» Nous avons, Dieu merci, terminé notre tâche,

» Et tous deux maintenant, trouverons au pays
» Les bras de nos parents, les mains de nos amis.

» Qu'il est doux, qu'il est doux, d'avoir un brin de terre,
» Où repose au grenier le vieux berceau du père! »

Et les deux compagnons s'étant serré la main,
Chacun de son côté se remet en chemin. —

Le dernier, resté seul, les regarde et s'écrie:
— « Ils s'en vont au pays, ils s'en vont... ô Marie!...

» Mon pays, c'est ton cœur; — tu m'en as exilé,
» Et je vais, sans patrie, errant et désolé...»

C'est un petit oiseau, perché sur une branche,
Qui, tout en gazouillant, m'a conté ça dimanche.

Genève, 12 septembre 1852. HENRI BLANVALET.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ESQUISSES POÉTIQUES DE L'ANCIEN TESTAMENT, par le pasteur Athanase Coquerel, ancien représentant du peuple. Troisième édition, suivie d'Azaël, tragédie de poésies diverses, de notes et de considérations sur le protestantisme au point de vue de l'art et de la poésie. — Paris, Joël Cherbuliez, éditeur, place de l'Oratoire, 6; Genève, même maison.

Ce volume, comme tout ce que produit le célèbre auteur, ne peut manquer de fixer vivement l'attention du public protestant; mais puisqu'il est malheureusement vrai et connu de tous, que le monde calviniste n'est pas plus exempt que le monde catholique de controverses et de partis, nous n'espérons pas que tous nos frères ouvrent ce livre avec la même confiance; du moins, nous sommes persuadés qu'une fois la lecture commencée, il la poursuivront avec le même plaisir et accepteront d'un même cœur ces poétiques développemens donnés à quelques-uns des faits de nos livres sacrés. Nous ne savons rien voir dans cette poésie de ce qui sépare et désunit, nous n'y trouvons que ce qui rapproche et attire également tous les disciples de Christ et des Prophètes. L'auteur semble avoir composé chacune de ces pièces à la suite d'une de ses éloquentes improvisations; le mouvement oratoire s'y montre et se varie, comme l'essor habituel d'un esprit accoutumé à nous présenter de grandes idées et de sublimes tableaux.

Dans ses poésies lyriques l'application morale n'apparaît que çà et là formellement exprimée, mais partout elle règne et se fait sentir. Elle est plus profonde encore dans la tragédie d'Azaël, où l'auteur suit la Bible d'aussi près qu'il est possible dans une œuvre de ce genre. Une des difficultés, mais aussi des beautés de la pièce, est le personnage d'Elysée. Sa prescience prophétique donne au drame un caractère auguste et sombre, qui rappelle l'effet produit par la puissance fatale dans le théâtre d'Eschyle : cependant la liberté morale de l'homme est habilement sauvée et maintenue, comme elle devait l'être.

La première des *poésies diverses* qui suivent mérite le nom de poème par son étendue et le soin avec lequel elle a été traitée. Le *Calendrier* nous pa-

raît un des morceaux de poésie didactique les plus spirituels que ce temps ait produits. L'auteur semble s'y jouer des difficultés : il n'est pas de détail mathématique que sa muse n'éclaire et n'embellisse. Voyez, par exemple, les amendements apportés au Calendrier Julien, et l'œuvre d'un pape corrigeant celle du dictateur.

L'ordre nouveau réglait un avenir immense ;
A la voix d'un héros une époque commence ;
César s'en croyait maître..... Il ne soupçonnait pas
Qu'à la suite du Temps se glissant pas à pas,
Une fatale erreur, légère en apparence,
De sa gloire à la fin tromperait l'espérance.
Comme un insecte obscur, ce défaut, sourdement,
A miné de César le hardi monument.
Dix minutes de trop allongeaient son année.
L'Europe, à les garder, s'est long-temps obstinée.
« Qu'importe, disait-on, quelques instants de plus ? »
Pour ses solennités redoutant cet abus,
Rome élèva la voix : mais Rome et ses conciles
Ont trouvé quelquefois les peuples indociles ;
Le Temps indifférent continuait son cours.....
Sur le soleil l'année avança de dix jours.
Un pontife, appelant la science à son aide,
D'un désordre sans fin proposa le remède,
Et dans la vie, alors, ces moments trop hâtés,
Tels qu'un sommeil profond, ne furent plus comptés.
Le Midi de l'Europe, à la voix de Grégoire,
Effaça le premier ces jours de son histoire ;
Le Nord avec regret vit un prêtre romain
Arrêter un moment les âges sous sa main,
Et, lançant sur leur cours ses bulles despotiques,
Jeter dans l'avenir des siècles catholiques.
Mais enfin chaque peuple à son tour consentit ;
Le vol trop prompt des ans partout se ralentit.
Le Temps d'un pas égal suit sa nouvelle course.
Qu'importe d'un bienfait que Rome soit la source ?
Le Moscovite seul, pour compter ses frimats,
Etranger aux leçons de nos plus doux climats
Et d'un vieux fanatisme écoutant les scrupules,
Garde le style ancien doté du nom de Jules.....
J'en crois un noble espoir, les jours arriveront
Où sur le cours du Temps les hommes s'entendront.
Un seul calendrier annoncera l'année,
Comme on voit qu'en tous lieux, du soleil émanée,
Une même splendeur, des langes du berceau
Conduit chaque mortel au seuil de son tombeau.
Les siècles cependant avec ordre s'écoulent;
Dans le profond passé l'un l'autre ils se refoulent ;
L'homme connaît sa vie, écrite dans l'azur,
Et le Temps désormais marchera d'un pas sûr,
Jusqu'au moment promis que sa faux émoussée
Sur le dernier sépulcre enfin sera brisée,

Et que l'Eternité, venant à le dompter,
Nous épargne à jamais le soin de le compter.

Nous avons cité; il ne nous reste plus de place pour rendre compte de la seconde partie du volume, où la dissertation sur les arts et la poésie au point de vue protestant ne peut manquer d'éveiller des discussions très vives même entre protestants. Quel que soit notre passé, tâchons de montrer que l'avenir est pour nous. Ainsi fait, par son exemple, M. le pasteur Coquerel.

PAUL RAYMOND ou FEMME ET MUSE, par Auguste Ramus. Neuchâtel. Kissling, 1852. 1 vol. in-8° de 176 pages. Prix : fr. 2. 50.

Femme et Muse! Sans doute, à l'aspect de ce titre
Plus d'un lecteur s'écrie : Assez sur ce chapitre!
Les muses lui font peur.
Il est trop positif pour se troubler la tête
De ces belles qui font les yeux doux au poète,
Et souvent son malheur.

Nous commençons tout naturellement notre critique en empruntant à l'auteur les premiers vers de son prologue. Il est difficile en effet de faire de la poésie ou de parler de poésie, sans prévoir la superbe indifférence du lecteur et sans commencer par de très-humbles excuses au public. On est bien venu vraiment de se présenter à lui avec un poème de plus de quatre mille vers, un poème sans tendances philosophiques et sans allusions politiques, un poème qui n'est ni républicain, ni royaliste, ni socialiste, ni impérialiste! *Qu'est-ce que cela prouve?* disaient jadis les contempteurs de la poésie. *A quoi cela sert-il?* dit-on de nos jours. Les poètes n'ont pas encore répondu à ces questions indiscrètes, et ils ont continué à chanter

..... comme l'homme respire,
Comme l'oiseau gémit, comme le vent soupire,
Comme l'eau murmure en coulant.

Et ils n'ont jamais chanté sans écho; il s'est toujours rencontré, et il se rencontrera long-temps encore, des hommes qui aiment la poésie par cela même qu'elle ne sert à rien, et qui se délassent volontiers de ce qu'on appelle sans trop de raison le monde réel, en se laissant bercer par la douce muse de la Fantaisie. C'est cette muse en effet qui a inspiré M. Ramus, muse sans département, muse sans nom et sans état-civil, qui ne s'appelle ni Clio, ni Thalie, ni Calliope, ni Melpomène, qui n'habite ni l'Hélicon, ni le Parnasse, mais qui erre à l'aventure des montagnes aux océans, du palais des rois à la mansarde de l'artiste, des coteaux dorés de la Bourgogne aux rues arides des grandes villes. Comme Hamlet, elle pleurera au sein d'une fête, et plaisantera à deux pas de la fosse ouverte d'Ophélie! Alfred de Musset parle quelque part d'une sérénade de *Don Juan*, dont l'air est *piteux et mélancolique*, tandis que l'accompagnement sautille de la plus alerte façon. Dans le poème de M. Ramus le même contraste se fait souvent sentir, mais d'ordinaire en sens inverse: si vous ne vous arrêtez qu'à l'apparence, vous ne trouverez dans ses vers que de l'entrain et de la gaîté; mais prêtez l'oreille, et vous entendrez gémir au fond de chacune de ses strophes je ne sais

quelle note douloureuse semblable à un soupir étouffé. Il serait difficile de donner une idée de ce poème en l'analysant; le petit roman dont il présente le récit n'en forme que le canevas, tout le mérite est dans la broderie : *materiam superabat opus*. Nous préférons en citer quelques vers pris à-peu-près au hasard, afin que l'on puisse juger du style de l'ouvrage. Voici le commencement de la seconde partie :

Il est doux de fouler un sentier qui serpente
Dans un bois sombre et frais. Il est doux, en été,
D'errer à l'aventure..... Ecoutez, l'oiseau chante;
C'est le frémissement du feuillage agité;
C'est l'onde qui gémit quand le vent la tourmente,
Et la nature est là dans toute sa beauté.

Mais les bois et l'oiseau, mais le feuillage et l'onde
Ont plus d'attraits encor quand l'heureux pélerin
Songe que désormais il n'est plus seul au monde,
Et qu'un bonheur l'attend au terme du chemin;
Là, s'il parle, il faudra qu'une voix lui réponde;
S'il soupire et se tait, on lui tendra la main.

Les deux strophes suivantes sont prises aussi au commencement d'un chant :

Lecteur, qui que tu sois, si j'étais Lamartine,
Hugo, Musset, Barbier, Béranger, j'imagine
Que je me gênerais un peu moins avec toi.
Je pourrais sans façon t'entretenir de moi,
Dire qu'un mal cuisant déchire ma poitrine,
Ou qu'Elvire, à vingt ans, me tenait sous sa loi;

Dire encor si j'étais un homme politique,
Si j'ai trahi les rois ou bien la république,
Si j'aime ou si je hais le grand Napoléon,
Te dire à tout propos quelle mouche me pique,
Maudire les humains comme fit Lord Byron,
Et tout cela vraiment sans demander pardon, etc., etc.

Ces deux passages d'un ton si différent donnent en quelque sorte l'octave de la voix de M. Ramus. Et maintenant en voilà assez, ce nous semble; il ne nous reste qu'à dire à *Paul Raymond* ce que disait M. Topffer à l'un de ses premiers ouvrages : *Va, petit livre, et choisis ton monde*. Les amis de la muse humoristique auront sans doute envie de juger par eux-mêmes de ce poème; quant aux autres, ils n'ont certainement pas eu la patience de nous écouter jusqu'à présent.

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

LA

JEUNESSE DE PESTALOZZI.

Henri Pestalozzi est né à Zurich le 12 janvier 1746, et Jean-Gaspard Lavater le 15 novembre 1740; ils étaient fils de médecins, et reçurent tous deux, dans la maison paternelle, une éducation propre à développer les rares facultés dont ils étaient doués. La même position de fortune fut leur partage pendant les premières années; mais Pestalozzi, privé de son père dès l'âge de six ans, eut à lutter de bonne heure avec la pauvreté, dont le soulagement moral et matériel fut le grand intérêt de toute sa vie. Rien n'empêcha Lavater, toujours plus heureux que Pestalozzi, de se livrer, sous l'œil paternel, à ses études favorites. — Un moment tous les deux s'occupèrent de théologie; la vocation de Lavater, prononcée dès son enfance, le conduisit seul à la pratique du saint-ministère.

Ces deux jeunes gens, dont les noms devaient obtenir une célébrité si grande, ne furent jamais intimément liés; mais en jetant un regard sur l'époque à laquelle ils rendirent d'éminents services à leur patrie, on ne peut s'empêcher de les rapprocher l'un de l'autre et de porter quelque attention sur les rapports et les con-

(1) Ces pages forment le premier chapitre d'une *Biographie de Henri Pestalozzi*, que va publier incessamment l'un de nos collaborateurs, l'auteur de la Vie d'Albert de Haller et de celle de Lavater; on pourra juger par cet extrait de tout l'intérêt que présentera cette nouvelle publication.

(Note du Rédacteur.)

trastes que leurs caractères énergiques et brûlant de l'amour de Dieu et du prochain, présentent à l'observateur.

Lavater brillait de tout le charme d'un extérieur plein de grâce et de noblesse : il aimait le beau, l'idéal; il poursuivait les secrets de l'âme, et sut les découvrir avec une sagacité merveilleuse, en interrogeant le visage de l'homme, ses allures, ses habitudes, l'être extérieur en un mot. Il crut à l'utilité de sa science physiognomonique avec la même foi que Pestalozzi à celle de sa célèbre méthode, basée sur un travail tout-à-fait contraire à celui auquel Lavater se livrait avec une véritable passion. C'est au fond des instincts de l'âme, de l'être intime et caché, que Pestalozzi sut découvrir et innover. Pour lui tout était intérieur : les différences visibles imprimées sur les traits de chaque homme le frappaient médiocrement ; il était cependant physionomiste à sa manière, mais il n'accorda pas de foi au système de son contemporain. Alors que Pestalozzi était à l'apogée de son enseignement, Lavater disait à sa femme : « *Si j'étais un prince, je consulterais votre mari pour tout ce qui regarde l'amélioration du sort d'un peuple, mais je ne lui donnerais pas un denier à administrer.* »

L'œuvre physiognomonique de Lavater, essentiellement artistique, n'a guère laissé de traces: celle de Pestalozzi a creusé de profonds sillons et fécondé d'innombrables semences. — La même impulsion les guida : une charité vraiment sans bornes inspira constamment le pasteur et l'éducateur. Lavater prodigua ses forces comme prédicateur de l'Evangile; sa parole éloquente et touchante s'adressa à toutes les classes de la société : princes et savants, pauvres et ignorants l'écoutèrent, l'entendirent et l'aimèrent. Il mourut à soixante ans, des suites d'une blessure reçue au champ d'honneur du chrétien, c'est-à-dire, en cherchant à porter la paix parmi des hommes en danger de mort. Il lui fut donné de laisser un éclatant exemple du pardon des injures, et de quitter la vie dans la paix des saints et des martyrs.

Pestalozzi rassemblait autour de lui les enfants victimes de la guerre qui causa la mort de Lavater, pendant que celui-ci languissait sur un lit de souffrance, entouré de sa famille et de ses nombreux amis. Il mourut accablé d'années et de poignants chagrins, survivant à la ruine des établissements qu'il avait fondés, mais, comme Lavater, plein de foi et d'espérance.

Tous deux ont déployé, dès leur première jeunesse, une sorte

d'horreur chevaleresque pour tout genre d'oppression; le petit et le faible étaient sacrés à leurs yeux; ils n'estimaient les hommes que par leur grandeur morale, et pensaient qu'en travaillant au développement intellectuel de leurs semblables, ils répandaient les vraies richesses et favorisaient les véritables talents. Ils ont compris l'amour de la patrie de la même manière, et, pour eux, le mot de liberté a eu la même signification. C'est un grand honneur pour une ville que d'avoir vu naître, presque à la même époque, deux citoyens aussi distingués par la beauté du caractère et la supériorité de l'esprit; ces deux nobles figures ont orné la fin du siècle dernier et le commencement du nôtre.

Le père de Henri Pestalozzi était médecin oculiste; il descendait de l'une de ces familles italiennes que l'émigration, pour cause de religion, amena en Suisse, où elles apportèrent leurs diverses branches d'industrie et leurs lumières scientifiques et théologiques. Sa mère se nommait Hotze; elle était sœur d'un général du même nom, au service de l'Autriche. Il n'eut qu'un frère, mort en bas âge, et une sœur, mariée à un négociant de Leipzig. — M. et Mme Pestalozzi vivaient dans la retraite; leur fils grandissait dans la simplicité de mœurs encore en usage à Zurich.

Dès le berceau, malgré la faiblesse apparente de sa constitution, il montra de l'énergie dans les affections, de la persévérance dans son attachement aux personnes ou aux objets qui parlaient à son cœur. Une imagination ardente rendait ses sensations très-fortes, et chez lui le sentiment dominait entièrement. — « Tout ce qui touchait mon cœur, a-t-il dit lui-même, affaiblissait le plus souvent les idées qui auraient dû éclairer ma raison et que *ma tête* aurait dû mettre en pratique. Les connaissances et le degré d'habileté que l'éducation développa chez moi furent entièrement dominés par la vivacité de mon imagination; ce qui ne touchait pas fortement mon cœur m'était décidément contraire; je manquai de bonne heure de la faculté de balancer, d'équilibrer mes forces. Je n'avais point en moi la puissance qui aurait pu les féconder, et dont l'influence se serait répandue sur ma vie entière. Ce que j'entreprenais, comme enfant, réussissait très-rarement. Je m'embarrassais dans mille petits détails; ce manque de prévoyance se joignait à un esprit léger qui m'empêchait de souffrir de mes petits mécomptes, vivement sentis par d'autres enfants. J'oubliais entièrement, au bout de peu de jours, ce qui était derrière moi, lors

même que ces choses me concernaient particulièrement, et malgré la vivacité des craintes et des espérances qui m'avaient ému à leur sujet. Cette disposition à l'insouciance se fortifia avec les années; son influence s'est exercée sur l'ensemble de ma carrière.»

Il se passa au lit de mort du père de Pestalozzi une scène remarquable. Le médecin mourant laissait sa femme et trois enfants dans un état voisin de la misère; ils étaient servis par une fille de la campagne, dont le caractère lui inspirait assez de confiance pour qu'il lui parlât en ces termes. C'est Pestalozzi que nous citerons ici; ces lignes appartiennent au livre qu'il a intitulé *le Chant du Cygne*, et dans lequel les souvenirs de son enfance furent évoqués par le vieillard malheureux et délaissé.

« Babely, au nom de Dieu et de ses miséricordes, n'abandonne pas ma femme; après ma mort elle ne saura que devenir; mes enfants tomberont dans les mains d'étrangers qui les traiteront avec dureté; sans toi, elle n'est pas capable de les élever tous, sans ton aide ils seront séparés les uns des autres...» Profondément émue, simple et généreuse jusqu'au plus entier dévouement, la noble fille répondit à-peu-près en ces termes : « Je n'abandonnerai votre femme qu'à sa mort; si je lui suis nécessaire, rien ne pourra me séparer d'elle.» Cette promesse rassura l'agonisant; ses yeux exprimèrent sa joie; il expira consolé. Babely ne quitta point ma mère aussi long-temps que celle-ci vécut. Elle l'aida à soutenir et à guider ses trois pauvres orphelins au travers de toutes les difficultés, de toutes les misères semées sur son chemin, avec une fermeté, une prévoyance et une prudence tout-à-fait surprenantes de la part d'une personne sans éducation, et qui, de son pauvre village, était venue essayer la vie de Zurich. Mais ce fut une foi simple et sans vacillation qui la maintint dans sa marche charitable et fidèle. Quelque difficile que pût devenir l'accomplissement de sa promesse, elle n'en persista pas moins à ne jamais s'en écarter.

» Babely s'efforçait de maintenir dans tous les détails du ménage la plus stricte économie. Lorsque nous nous échappions pour aller courir, à la façon des enfants, elle se hâtait de nous rappeler, en s'écriant : « Pourquoi voulez-vous salir vos habits et gâter vos souliers? ne savez-vous pas combien votre mère se donne de peine pour vous habiller, combien elle s'impose de privations pour vous élever, passant des semaines et des mois à la maison afin d'épargner quelques kreutzers et de suffire à vos besoins?»

Les représentations énergiques de la fidèle Babely nous semblent utiles à méditer. Aujourd'hui il règne, en général, dans l'éducation des enfants dont les parents vivent de leur travail ou ne possèdent que ce qui leur est nécessaire pour élever convenablement leur famille, une sorte d'indulgence ou de faiblesse dangereuse à ces derniers. Au lieu de leur faire connaître les choses telles qu'elles sont, et de les aider à comprendre quelque peu les difficultés et les sacrifices auxquels leurs parents ont à se soumettre, on les laisse accepter avec insouciance tout ce que l'on fait pour eux, comme si, de leur côté, rien ne restait à supporter, à sacrifier même! L'égoïsme, si naturel à tous les âges, se développe ainsi tout à l'aise et porte plus tard ses fruits amers.

«Au moyen de ces restrictions journalières, dit encore Pestalozzi, on faisait face avec honneur à toutes les occasions importantes : présents de jours de naissance et de jour de l'an, et autres dépenses extérieures et de convenance, il n'y eut point de lésinerie chez ma mère; elle voulait maintenir l'ordre et le respect en toutes choses. Nous étions toujours très-bien vêtus le dimanche; mais, dès que nous rentrions à la maison, on nous ôtait nos beaux habits, qui devaient durer aussi long-temps que possible. Lorsque ma mère attendait une visite, la seule chambre que nous possédions était arrangée avec le plus grand soin, afin de faire honneur à la personne qui devait venir.»

L'impression que la conduite et le caractère de l'excellente servante produisit sur l'âme enfantine de Pestalozzi fut profonde. Babely devint plus tard, pour lui, le type de Gertrude. Il apprit, par elle, ce que peut produire le dévouement dans la vie domestique, ce qu'on peut obtenir par la fermeté et la persévérance, quelles forces et quelles richesses renferment l'esprit de l'homme, et quelle puissance ces facultés endormies peuvent acquérir dès qu'elles parviennent à se développer dans l'intérieur de la famille. Ce fut pour Pestalozzi le principe fondamental, la base morale de tout son système, étouffé peut-être par la forme scientifique, mais dont le but demeura constamment le même, savoir le développement des facultés par les efforts et le travail de l'individu; la lutte personnelle, *le bon combat*, si l'on veut, qui devrait être sacré pour chacun, comme l'avait été, pour Babely, la promesse faite à son père. Citons ici Pestalozzi lui-même, dans une lettre adressée au doyen Ith en 1802 (il avait alors 56 ans) :

« Dès ma jeunesse j'ai eu une prédilection très-prononcée pour les pauvres. Mon désir constant était d'assister tous ceux que je croyais faibles et opprimés. Une imagination effrénée m'a porté à donner sans discernement ma confiance à quiconque voulait ou feignait de vouloir coopérer à la réalisation du but de ma vie. J'ai été continuellement la dupe et le plastron de tout le monde. A peine sorti de l'enfance, je nourrissais déjà mon esprit de rêveries qui me donnaient la démangeaison d'agir; mais dès que je voulais mettre la main à l'œuvre, je rencontrais un obstacle dans mon invincible maladresse. Jamais je n'ai su vivre et jouir comme les autres hommes. Déjà à l'école, mes camarades m'envoyaient où ils ne voulaient pas aller : obéissant et résigné, je faisais ce qu'ils m'ordonnaient. Lors du grand tremblement de terre de Zurich, les maîtres effrayés se précipitèrent pêle-mêle avec les élèves au bas de l'escalier; aucun n'osa remonter ; ce fut moi qu'on envoya chercher les casquettes et les livres. J'étais peu lié avec mes camarades d'école. On louait mon assiduité, et pourtant je faisais peu de progrès : mon infériorité, mon manque de savoir-faire et ma manière d'être à part, me signalèrent à tel point qu'on me donna le sobriquet de *Heinerli Wünderlich von Thorlicken* (1). Je ne saurais leur en vouloir ; car jusque dans la vieillesse j'ai toujours dû paraître excentrique à tous ceux qui se distinguaient par leur aptitude à quelque utilité routinière. Aujourd'hui encore on pense comme mes camarades d'école ; les hommes me croient incapable de tout ce qu'ils peuvent, veulent, et aiment faire : chaque fois que j'ai cherché à faire comme eux, chaque fois que j'ai essayé de montrer de la finesse à leur manière, ils m'ont empêché d'user de cette liberté grande, ils m'ont mis à la porte en me reprochant ma folie présomptueuse. Hélas! il ne s'est opéré aucun changement en moi. Mon indifférence nonchalante pour tout ce qui d'ordinaire met les hommes en mouvement, a fait envisager mes efforts comme le *dada* d'un bonhomme, qui, en fait de simplicité, n'a pas son égal dans ce bas monde. Et pourtant ce *dada* m'a donné peu à peu la conscience d'une force de dévouement sans bornes, que j'appellerai, si l'on veut, une idée fixe, accompagnée du sentiment profond de mon impuissance. »

Parmi les bonheurs de son enfance, Pestalozzi mettait au premier rang ses visites à son grand-père maternel, digne pasteur du village de Hougg, situé sur les rives délicieuses du lac de Zurich. Il n'avait que neuf ans alors que M. Hotze commença à l'inviter à passer chaque été quelques semaines près de lui. Ce temps de vacances et de joie contribua puissamment à l'éducation morale de

(1) Petit Henri étrange de folâtre.

l'enfant. Le pasteur le conduisait souvent dans les écoles placées sous sa surveillance et dans les maisons de ses paroissiens ; c'était un fidèle serviteur de Christ, un homme éclairé et plein de sympathie pour les maux d'autrui.

Lorsque Pestalozzi chercha à convaincre la société des avantages importants attachés pour les enfants à l'exemple que donnent les vrais chrétiens et à leur influence sur leurs jeunes cœurs, il songeait, sans doute, au vénérable ami de sa première jeunesse. « *Ce qui importe surtout,* disait-il, *pour qu'un enfant acquière la crainte de Dieu, c'est qu'il voie et qu'il entende un vrai chrétien.* »

Les conversations fréquentes qu'il eut ainsi avec le peuple et spécialement avec les fabricants et les ouvriers, lui furent par la suite d'une grande utilité. Il régnait, à cette époque, dans les campagnes vivifiées par l'industrie, importée de la ville, une sorte d'hostilité entre les forces naturelles et puissantes de l'agriculteur et la domination peu moralisante, exercée par le gouvernement patricien.

Il se faisait un fâcheux échange de ruses et de mensonges d'une part, d'exigences injustes et de mauvaise foi de l'autre; aussi les pasteurs, affligés en voyant les anciennes mœurs champêtres subir des modifications aussi graves et aussi dangereuses, répétaient-ils entre eux : *Omne malum ex urbe,* « tout le mal vient des villes. »

Ce fut donc à Hougg que Pestalozzi apprit à connaître les misères de la fabrique. Plus d'une fois il vit les petits villageois pleins de santé et de gaîté, heureux quoique en guenilles, essayer leurs forces en apprenant à vivre, subir, au bout de peu d'années, une métamorphose désastreuse. — L'atelier en avait fait des jeunes gens maladifs, usés, le plus souvent vicieux, et chez lesquels on retrouvait à peine la trace de leur primitive bonne grâce ou de la beauté de leurs traits. Pestalozzi a gémi de bonne heure sur les dangers moraux et physiques attachés à la vie du filateur et du tisseur de coton ; cette influence se montrait à ses yeux sous son aspect le plus redoutable. Les souffrances de la classe ouvrière, étudiées à l'âge où le cœur n'est ni endurci, ni blasé, développèrent considérablement la sympathie qui le portait à *partager* les maux qu'il aurait voulu alléger. Une sainte colère bouillonnait dans son cœur irrité par les exigences des hommes riches et puissants; il se persuadait que les misères des travailleurs étaient causées, uni-

quement, par leurs oppresseurs; il ne comprenait pas que la souffrance dût faire partie de la vie sociale comme de celle de chaque individu; cette erreur de sa jeunesse s'est prolongée jusque dans sa vieillesse toute blanche.

De retour en ville et chez sa mère, le jeune Henri vivait dans la chambre de ménage et dans l'école comme s'il était tout-à-fait hors du monde. « La vie extérieure m'était aussi étrangère que si j'avais vécu dans un monde tout-à-fait différent de celui où j'étais placé. Je croyais tout le monde, tout au moins aussi bon, aussi confiant que je l'étais moi-même. Dès mon enfance je suis devenu le jouet de ceux qui voulurent se divertir à mes dépends. Il n'était pas dans ma nature de soupçonner le mal de la part de qui que ce soit, jusqu'à ce que je fusse forcé d'y croire ou d'en souffrir par ma propre expérience; en comptant sur la bienveillance de chacun de mes semblables, bien plus que je n'aurais dû le faire, j'avais aussi en moi une confiance qui dépassait de beaucoup mes forces; je me croyais propre à une foule de choses, en demeurant absolument incapable de les accomplir..... »

Pendant le cours de ses études élémentaires, on vit toujours Pestalozzi saisir avec une sorte de passion les branches d'enseignement qui répondaient à ses facultés les plus prononcées et rejeter toutes celles qui ne lui offraient aucun attrait. Il dépassait de beaucoup tous les écoliers, en certaines parties, tandis que sous d'autres rapports il restait fort en arrière des plus médiocres. Ses maîtres déclaraient qu'il ne parviendrait à rien, puisqu'il ne voulait pas s'astreindre à suivre aucune des études qui lui étaient désagréables; il ne faisait aucun progrès dans l'écriture et dans l'orthographe, donc il ne serait bon à rien. Mais, un beau jour, il traduisit sous l'inspection d'un professeur de grec, fort distingué dans la connaissance de cette langue, une harangue de Démosthène avec tant de facilité, quoiqu'il dût savoir encore peu de grec, et avec tant d'âme et d'éloquence que les examinateurs en demeurèrent fort surpris, et que le travail du jeune Pestalozzi fut imprimé dans un journal savant qui paraissait à Lindau. C'était toujours par sympathie, par inspiration, *par intuition*, comme il l'a dit plus tard, qu'il saisissait les difficultés à vaincre; les moyens ordinaires n'étaient guère à son usage dans la marche de ses travaux. — Vinet a dit, en parlant de l'intuition et en s'adressant à un auditoire composé en grande partie de jeunes personnes, que c'était *la con-*

naissance immédiate des choses de l'esprit; les femmes, selon ce grand et indulgent penseur, sont particulièrement douées de cette faculté, éminente chez Pestalozzi.

On l'a souvent entendu exprimer le regret de n'avoir pas été contraint à suivre plus régulièrement la marche établie, et de n'avoir pas ainsi combattu sa tendance à préférer les choses abstraites ou d'imagination à la pratique et à l'expérience. A cette époque il régnait dans l'enseignement supérieur à Zurich un esprit funeste à la jeunesse. Bœdmer et Breitinger faisaient aimer les choses élevées, et parlaient à leurs nombreux auditeurs de dignité morale, de fermeté, de dévouement au devoir et d'amour de la patrie; mais tout leur enseignement était trop idéal, et les forces de l'âme ne se développaient nullement par une application salutaire à l'avenir des élèves. — Il n'était point question des vertus domestiques, des devoirs du citoyen et de ceux du chrétien; on vantait l'héroïsme des anciens et les beautés de la littérature classique. Athènes, Sparte et Rome devaient offrir les modèles propres à former le caractère des jeunes Suisses et les qualités nationales des ancêtres; la cordialité, la simplicité, la sincérité helvétique n'étaient nullement honorées ni proposées à l'imitation de la jeunesse bouffie de sa fausse dignité.

La double influence des écrits de Voltaire et de ceux de Rousseau contribuèrent à amoindrir les bases du caractère national. L'ironie, les sarcasmes et l'incrédulité du premier n'agirent point sur l'âme de Pestalozzi; mais il se passionna pour l'Emile. Voici ce qu'il en a dit: « A l'apparition de l'Emile de Rousseau, mon esprit livré à des rêves et forgeant des utopies, fut saisi d'enthousiasme par la lecture de ce livre, plein de rêves et d'utopies, encore plus irréalisables que les miens. Je comparai l'éducation domestique que je recevais dans le coin de la chambre de ma mère et celle que j'allais chercher à l'école, avec les plans et les conseils tracés par Rousseau pour son élève imaginaire. Tout ce que je connaissais dans cet ordre de choses m'apparut sous une forme misérable, usée, décrépite; tandis que la pensée de Rousseau transformait et grandissait toutes ces mêmes choses, en indiquant les moyens d'atteindre le but que l'on devait se proposer. Le système de liberté idéalisée, présenté par Rousseau, excita aussi en moi un redoublement de zèle pour parvenir à étendre le

cercle dans lequel j'aurais voulu procurer au peuple de nouveaux et grands avantages. »

Pestalozzi étudiait avec une ardeur incessante les anciens et tous les livres distingués qui venaient à paraître. Il régnait alors parmi les jeunes hommes les plus distingués une fièvre chevaleresque, de laquelle il brûlait par nature, long-temps avant qu'il se décidât à entrer dans l'association fondée par Lavater, Füssly et Fischer.

Leur but était *de rechercher les torts,* et par conséquent de faire connaître toutes les exactions, toutes les turpitudes qu'ils parviendraient à découvrir. L'*opprimé* était sacré aux yeux de cette phalange généreuse. Lavater s'était signalé dans la poursuite d'un bailli prévaricateur; Pestalozzi, adolescent, avait agi dans le même esprit, au sein de l'école, en soutenant avec un indigne sous-maître une dispute très-vive, dans laquelle il remporta tout l'honneur du triomphe. Ce succès l'enhardit à suivre la voie qui répondait aux grands traits de son caractère.

Après avoir fait une étude approfondie de l'état de décadence dans lequel l'une des écoles de Zurich était tombée, à cause des vices de son administration, il mit au jour, par une lettre anonyme, tout le mal qu'une enquête sévère ne tarda pas à constater. — Mais le jeune enthousiaste n'avait pas été assez habile pour demeurer inconnu en une révélation aussi grave : il fut sommé de nommer les écoliers qui lui avaient fourni des renseignements accusateurs; il refusa; menacé d'un châtiment sévère, il s'enfuit à la campagne, auprès de la famille de sa mère. Cette première expérience de la vie publique ne diminua nullement son ardeur à se mêler au combat entre l'injustice et la faiblesse.

Il était tout-à-fait préparé à entrer dans la ligue des jeunes gens dont la chaleureuse témérité allait jusqu'à attaquer les empiétements du gouvernement sur les franchises des campagnards. Un cri d'indignation retentissait à ses oreilles dans les villages qu'il aimait à parcourir; désertant les rangs des bourgeois de Zurich, auxquels il appartenait par la naissance, il embrassa la cause des agriculteurs et des industriels, vraiment méconnue à cette époque par les magistrats patriciens.

Pestalozzi avait achevé ses études dans les classes publiques, et conservait l'intention de se vouer au ministère du saint Evangile; idée que ses visites à son vénérable aïeul avaient naturellement développée et nourrie; mais un essai malheureux le dégoûta de la

prédication, ou plutôt contribua à lui faire préférer l'étude du droit à celle de la théologie. Il était demeuré court à plusieurs reprises : il n'avait pu venir à bout de réciter l'Oraison dominicale; quelques narrateurs vont même jusqu'à dire qu'il prit en chaire un fou-rire nerveux. Quoi qu'il en ait été, il délaissa le service de l'Eglise qui lui semblait moins favorable à ses plans philanthropiques que le grand roulis des affaires publiques. Il s'associa avec un jeune juriste, nommé Bluntschli, qui, devenu son ami intime, lui dévoila avec une entière franchise ses faiblesses et les écueils qu'il rencontrerait dans le train du monde. Les deux amis réussirent plus d'une fois à redresser quelques abus, à dévoiler quelques tromperies; mais, tout en combattant pour le salut moral de la république, ils ne tardèrent pas à se convaincre que tous les torts ne venaient pas de ceux qui gouvernent, et que l'une des sources abondantes du mal se trouvait au sein des administrés eux-mêmes; ils eurent surtout à condamner le peuple de ce que, dans les élections, *après avoir juré de nommer le meilleur citoyen, il trouvait toujours quelque motif pour élire le plus mauvais;* mais, répétait Pestalozzi, la cause principale de la misère matérielle du peuple, c'est la misère intellectuelle, et diminuer cette dernière était, après chaque déception, le but auquel il persistait à consacrer toute son existence.

La mort vint séparer les deux associés. Une maladie de langueur enleva Bluntschli. Comme Lavater, Pestalozzi versa de chaudes larmes, près du cercueil de ce compagnon de jeunesse. Les derniers conseils de l'agonisant furent d'une prophétique sagesse. — « Je meurs, je te laisse livré à toi-même; mais, je t'en supplie, ne te jette pas dans des entreprises où tu serais entraîné trop loin par ta bonté et ta confiance dans les hommes. Cherche une carrière paisible, et ne t'aventure pas sans t'associer un homme qui te soit dévoué, et qui connaisse bien la pratique des affaires. Sans un tel secours, tu risques de t'égarer dans des essais imprudents qui compromettront le bonheur de ta vie. »

Pestalozzi demeura convaincu de la justesse des prévisions de son ami; il se promit de suivre ses conseils; mais sa vie tout entière prouva que la source de ses épreuves était au fond de son âme, et qu'il ne chercha point assez à lutter contre le mal, si fidèlement signalé.

L'ardeur qu'il avait mise à ses études nuisit à sa santé. A son

tour il tomba gravement malade : les médecins lui ordonnèrent l'air de la campagne, et un changement total dans la direction de ses travaux. Il avait publié son premier ouvrage : *Essai sur la législation de Sparte;* d'autres écrits sur des matières appartenant à la jurisprudence étaient prêts à être publiés; il les jeta au feu. En avançant dans la connaissance des hommes et des lois, Pestalozzi avait conclu qu'il ne pourrait nullement atteindre à son but suprême, l'amélioration du sort de la classe souffrante, la diminution des maux qu'elle avait à supporter. Toute place lui serait refusée, toute influence disputée, s'il persistait à vouloir se mêler aux rangs des hommes qui dirigent les affaires publiques..... Pestalozzi s'est plaint dans sa vieillesse du tort qu'il se fit à lui-même en se livrant avec trop de passion et d'espoir à ses rêves d'amélioration de la société, dans sa partie la moins éclairée, la moins développée. Deux passages du Ps. LXXXII expriment parfaitement ce que voulait Pestalozzi : — «*Faites justice au petit et à l'orphelin; faites justice à l'affligé et aux pauvres. — Délivrez le petit et le pauvre, et les retirez de la main des méchants,* 3-4. » Il reconnut que les moyens à déployer demeuraient fort au-dessous de l'étendue de la tâche; mais alors, pas plus que dans ses années de jeunesse et de nobles illusions, on ne l'entendit signaler la vraie, l'irrémédiable cause du mal universel, la première chute de l'homme.

Je veux être maître d'école, s'écria-t-il, après avoir dit adieu au labyrinthe des lois et de leurs applications fautives. Les tendres souvenirs des écoles de villages où l'avait conduit son vénérable aïeul, le saisirent au cœur. Il quitta la ville et vint se reposer chez un oncle de sa mère, le docteur Hotze, dans un lieu charmant, près de Ritterschweil. Ici l'école seule ne le satisfit point; un nouveau rêve captiva sa pensée; il voulut commencer par les travaux de l'agriculture, qui l'absorbèrent entièrement; il les considérait comme le meilleur moyen de s'associer à la vie du peuple et de rendre efficace et facile l'enseignement domestique et paternel qu'il désirait mettre en pratique. Tout devait, en lui, converger vers le but poursuivi dès sa jeunesse. — «Depuis long-temps, dit-il, depuis mes années d'adolescence, mon cœur battait, entraîné comme par un courant rapide, vers le même but; tarir la source de la misère du peuple, le relever de l'abaissement où je le voyais tombé. En vivant dans un pays et dans un temps où les jeunes

hommes les plus distingués travaillaient de concert et avec zèle à diminuer les maux des classes inférieures, je m'empressai, en disciple d'un Bodmer et d'un Breitinger, d'agir en contemporain des Escher, Iselin, Hirzel, Tschann, Wattenwyl, Graffenried, Fellenberg et de tant d'autres qui s'efforçaient aussi de remonter à la source des misères de la patrie, afin d'y porter de prompts remèdes. Nous avions à tirer nos compatriotes d'un état d'abandon, d'incapacité et de faiblesse si complet, qu'il leur était presque impossible d'agir en créatures de Dieu et en citoyens dignes de porter ce titre.»

L'école rurale était donc, pour le moment, le point de mire de Pestalozzi; nous citerons en terminant une page de l'excellente notice publiée dans le Journal d'Yverdon, en 1844, par M. de Guimps, l'un des élèves du célèbre institut fondé dans cette ville.

« Pestalozzi ne se faisait aucune idée des difficultés de l'entreprise; il ne connaissait ni la comptabilité, ni la pratique de l'agriculture; il ne voyait ni la faiblesse de ses ressources, ni son incapacité pour administrer; ses illusions étaient telles que dans la réalisation de son plan il croyait pouvoir trouver pour lui-même un gagne-pain assuré.

» Dans ce temps-là Tchiffeli s'était acquis une grande réputation d'agronome par ses expériences dans son domaine de Kirchberg, près de Berne; c'est auprès de lui que Pestalozzi alla faire son apprentissage; il y resta un an, travaillant beaucoup, recueillant des théories, des procédés, des conseils, des directions pour l'entreprise qu'il méditait. Il étudia surtout la culture de la garance, innovation alors en grand honneur, dont la réussite était considérée comme démontrée, qui causait généralement les plus brillantes espérances, et qui attirait une grande considération à Tchiffeli et aux autres Bernois qui l'avaient introduite.

» Enfin, il revint chez lui le cœur plein de courage et d'espérance, la tête farcie le nouvelles théories agricoles, de plans d'exploitation, d'idées justes mais isolées, de vues ingénieuses mais incomplètes. — Il s'associa à une riche maison de commerce de Zurich pour entreprendre la culture de la garance, et il employa son patrimoine à acheter le domaine de Neuhof, en Argovie; il avait alors vingt-deux ans. »

PALMETELLE.

Il y a deux ou trois mois, je quittais vers cinq heures du soir la table d'hôte de l'hôtel de Genève, demeure hospitalière où je vous conseille de chercher un abri, si vous venez vous chauffer au soleil de Naples. J'avais la tête remplie d'un récit que je venais d'entendre, récit terrible qui ressemblait plutôt à une légende qu'à une histoire, un ressouvenir des temps héroïques, une seconde édition du Cid. Je repassais alors dans ma mémoire le chef-d'œuvre du grand Corneille, ces belles traditions et ce beau style espagnol : lames de Tolède suspendues de temps en temps aux citronniers, cliquetis d'épées entrecoupés de sérénades. Je songeais encore et surtout à cette pauvre Chimène, fille et amante ballotée entre deux amours. Puis je me dis, en pénétrant plus à fond dans l'œuvre de Corneille : Est-ce bien là un conflit de deux sentiments qui finissent par s'entendre tant bien que mal? — hélas non! Le drame est donc immoral : c'est une lutte à mort entre une passion et un devoir, et le devoir est tué sans que notre cœur s'en révolte! Chimène ne serait-elle pas plus grande et plus vraie, si elle avait écouté cette voix impérieuse et secrète du devoir, et Corneille n'a-t-il pas failli à sa tâche?....

Oui, mais était-ce possible? Que Chimène sacrifie sa passion à sa vengeance filiale, ce ne sera plus une femme, mais une sainte, une héroïne du temps jadis. Dans une poitrine humaine, de pareils dévouements sont impossibles; le drame est nature : c'est tout ce qu'on lui demande, et Corneille est grand!

—

Arrivé à cette conclusion, je me trouvai sous le péristyle du théâtre Saint-Charles, où je devais entendre ce soir-là l'opéra nouveau. Vous avez vu les caricatures qui se multipliaient avant le dix décembre en faveur du Président de la République. On voyait un petit chapeau, une redingote grise et une paire de bottes, et là-dessous, pas un souffle de vie, pas un corps d'homme, rien. Eh bien ! en détournant les yeux, je fus frappé du même spectacle. Sous un chapeau de Robert Macaire, je vis deux énormes verres de lunettes, puis un manteau démesuré qui confinait d'un côté au chapeau et de l'autre à la terre. Je cherchai un visage entre le feutre et la houppelande, impossible de le découvrir. Il y avait bien, entre les deux verres de lunettes, une sorte de triangle scalène qui pouvait figurer un nez humain, mais la ressemblance était contestable. Et pourtant sous ces vêtements troués, rapiécés, écorchés, fabuleux, il y avait quelque chose de vivant : un homme, un homme de lettres, un écrivain public. Confraternité de métier ou désœuvrement de cœur, je me mis à aimer cet homme. Je m'assis auprès de lui, je le réveillai de sa torpeur... il releva la tête.

— Vous ici, Excellence? me dit-il.

— Pourquoi pas!

— Vous ne savez donc pas écrire?

— Il y a beaucoup de gens qui le disent, mais jetons un voile sur cette question. On ne peut contenter tout le monde et son père.

— Si vous vous êtes assis là pour vous reposer, interrompit l'écrivain, reposez-vous, mais laissez-moi tranquille.

— Voulez-vous un cigare?

— Laissez-moi...

— Un verre de cognac ?

— Tranquille!

— Une pièce de vingt sous?

— Vous dites?...

— Votre nom, s'il vous plaît ?

— Piriquacchio, pour vous servir.

— Eh bien ! mon cher Don Piriquacchio, je suis votre collègue.

— Vous êtes écrivain public?

— Certes oui. J'écris comme vous pour tout le monde.

— Et vous avez une chaîne d'or?

— Je ne la dois pas à la littérature, je vous en réponds. Je ne suis pas, comme on dit, le fils de mes œuvres... probablement parce que j'ai l'avantage d'en être le père.

— Et avec une chaîne d'or vous faites ce métier là?

— Parbleu! je le trouve fort agréable... et vous?

— J'avoue que si j'avais une chaîne d'or...

— Eh bien?

— J'en choisirais un autre.

— Et vous auriez tort. Est-il une vie d'étude et de travail flâneur plus douce que la vôtre. Le plus grand homme de France s'est fait de son propre gré le conseiller du peuple. Vous êtes aussi pour le peuple un conseiller, et mieux encore, un confident. Le peuple vient vous dire ses petites affaires, ses chagrins, ses espérances; le poète, qui sait rimer et ne sait pas écrire, vient vous dicter ses vers; les mariniers vous disent les cancans de la marine; les jeunes filles vous content leurs amours — et vous, le mentor, le patriarche, le père de ce peuple enfant, consulté, respecté, aimé, vous dirigez ses pas, vous essuyez ses larmes.....

— Vous m'aviez parlé d'une pièce de vingt sous...

— Ah! scélérat, vous pourfendez ma phrase, une phrase qui se présentait si bien! N'importe, vous aurez votre argent, mais à une condition...

— Laquelle?

— C'est que vous irez vous promener.

— Que je m'en aille?

— Sans doute. Vous reviendrez dans une heure, et d'ici là, je tiendrai votre place.

— Vous êtes fou?

— J'aime à ne le pas croire.

— Comment! vous allez vous montrer ainsi, au milieu de la rue, une plume à la main, servant le premier malotru venu, et recevant cinq sous pour votre peine?

— Parbleu!

— Mais vous n'y pensez pas, Monsieur. Si un de vos amis venait à passer?...

— Je n'ai qu'un ami à Naples, Henri Blanvalet, lequel est aussi un écrivain public. Ainsi, mon cher Don Piriquacchio, faites-moi l'honneur de prendre la fuite.

Il obéit en haussant l'épaule, et je pris sa place. Une fois installé,

je ne perds pas un instant : j'écris sur une feuille volante le mot *amore* en cursive, en anglaise, en bâtarde, en ronde et en gothique. J'attache au mur, comme spécimen de mon savoir-faire, ce chef-d'œuvre de calligraphie, et j'attends. Cinq minutes, dix minutes, un quart-d'heure se passent, et je reste seul. Une lavandière s'approche de moi, je la prie de s'asseoir, elle me regarde et s'enfuit. Un pêcheur la suit de près, s'avance résolument, s'assied près de moi, commence sa confidence, mais tout-à-coup il baisse la tête et se sauve stupéfié. Ainsi de plusieurs. Mon visage semble les attirer, mais j'ai quelque chose sur moi qui les effraie. Je baisse les yeux à mon tour, et je comprends, c'est ma chaîne. Je suis un littérateur fashionable, luxueux, l'Eugène Sue des écrivains publics. Or le peuple de Naples, comme le Juif errant, n'a que cinq sous dans sa poche, et ne trouve pas moyen, avec cinq sous, de donner des cent mille francs à son poète, à l'exemple du *Juif-errant*. Aussi, en voyant l'effroi du pauvre monde en face de ma chaîne d'or, je traversai la rue, je montai chez un avocat de ma connaissance, je lui demandai son manteau, je m'y drapai à l'espagnole, je redescendis à la hâte, et, en regagnant ma table, je fus éclaboussé par la calèche d'un marquis. Ce dernier incident me fit le plus grand honneur aux yeux du peuple. Dès qu'il me vit crotté des pieds à la tête, toute sa confiance fut à moi. Deux secondes après, j'avais à ma gauche les plus beaux yeux du monde.

Quand vous viendrez à Naples, Madame, venez-y dans la belle saison, au milieu de l'automne, en octobre, lorsque vous aurez dit adieu à toutes vos fleurs. C'est alors que l'année recommence sous le beau ciel napolitain : la terre se remet à fleurir, l'herbe à verdoyer, le monde à quitter ses tanières, le peuple à s'étendre au soleil ; la sieste estivale est finie, la nature se réveille, avril revient. A Naples, nous ignorons le printemps, pauvre enfant mort né que l'été dessèche, mais nous connaissons bien l'automne, car l'hiver est lent à venir — je dis mal : il ne vient jamais. Et un beau matin d'octobre, demandez au premier venu de vous montrer le Pétrare. Vous monterez d'abord des ruelles sales, tortueuses, escarpées, fatigantes, où vous vous souviendrez du Perron genevois ; puis une rampe interminable entre deux murs et deux haies de mendiants;

peut-être perdrez-vous courage, peut-être même douterez-vous d'être encore à Naples en voyant sur vous si peu de ciel. Mais si vous ne craignez pas d'imiter le Dante et de traverser l'enfer pour entrer au paradis, ne laissez pas toute espérance, montez toujours : là-haut les murs s'abaissent, le paysage se découvre, le ciel s'élargit — nous y sommes déjà, regardez : quelle nature! voici à vos pieds la plus belle partie de Naples, les grandes rues et les promenades, les palais et les jardins; là-bas c'est la mer qui baigne le pied du Vésuve, puis s'arrondit au loin, le long des montagnes bleues, pour doubler dans son miroir Castellamare et Sorente, et couper alors ces montagnes pour enlacer Caprée et regagner le ciel. De l'autre côté c'est Pausilippe, la villa de Virgile, des bouquets de pins sur des rochers moussus et bizarres; à mi-côte, une route qui enjambe presqu'à chaque pas des ravins : entre la route et la mer, des pentes douces où verdoient l'olivier et la vigne, des rochers à pic qui tombent droit dans l'eau — et sur tout le paysage, du Pausilippe au Vésuve, des sommets de Caprée jusqu'au-dessus de votre tête, ce bleu foncé, profond, immaculé, splendide où trône le soleil. Voilà ce qu'on voit du haut du Pétrare. Contemplez long-temps cette magnifique nature et ne lui tournez pas le dos, car vous tomberiez alors de l'art dans la politique. Un château formidable se dresserait devant vous, avec ses canons braqués sur Naples. Ne regardez pas ces canons, Madame: une sentinelle vous crierait de passer votre chemin. Ne répondez rien à cette sentinelle : elle vous coucherait en joue. Ce château est le fort de Saint-Elme, la citadelle de Naples, le boulevard de la royauté.

Cette espèce de belvédère, au pied de Saint-Elme, se recourbe en demi-cercle et s'arrête à une taverne, au flanc de laquelle la rampe recommence, raide et murée comme devant. Montez encore une vingtaine de marches, et vous trouverez à votre gauche une arcade sans porte, qui semble dire aux passants, avec le parfum de citronniers qu'elle leur envoie : Donnez-vous le plaisir d'entrer. Donnez-vous donc ce plaisir, madame; traversez la cour que les limoniers tapissent, poussez la porte du verger et choisissez alors entre une maisonnette et un jardin qui vous attireront l'un et l'autre avec leur sourire odorant et leur hospitalité rustique. Vous avez choisi la maisonnette? Entrez encore : il y a bien une porte, mais pas de serrure, ici l'on entre partout. On ne craint pas les vo-

leurs, parce qu'il n'y a rien à prendre. Je sais deux bons moyens d'échapper à la rapacité des hommes : donner ce qu'on a et ne rien avoir. Les meilleures sentinelles d'ici-bas sont la charité et la misère.

Entrez encore : voici deux chambres; elles sont pauvres, mais de cette pauvreté qu'on envie : il n'y a presque rien, mais rien n'y manque. Voyez là-haut, suspendue à la muraille, l'image du saint protecteur : des branches d'olivier l'encadrent, une lampe l'éclaire nuit et jour. La plèbe de Naples se souvient des Grecs, ses aïeux : elle a aussi ses pénates, ses dieux domestiques qu'elle emporte avec elle, et qui veillent sur ses foyers. (1) Quelquefois elle n'a pas de pain pour se nourrir, mais elle a toujours de l'huile à brûler devant son idole.

Il y a donc peu de chose, vous ai-je dit, madame, dans cette maisonnette où je vous ai fait entrer, mais assez de lumière pour le travail, assez de paille pour le sommeil, assez d'huile pour la sainte image. Ajoutez à cela un rire d'enfant, un chant de rossignol et un amour de jeune fille, et vous aurez une idylle vivante, un frais poème de joie, de calme et de simplicité. Hélas! il n'en est plus ainsi à cette heure!

—

Que n'avons-nous fait cette promenade il y a deux ans! Nous aurions vu dans la cabane une belle jeune fille, un père et une mère jeunes encore, travaillant à la terre, gagnant assez pour se reposer le dimanche, fêter somptueusement Noël et Pâques et faire à la Pentecôte le pélerinage de la Madone de l'Arc. Si nous avions demandé aux paysans d'alentour quel était leur maître en sagesse et en quiétude et le chef de leur société rustique, ils nous auraient

(1) Les hôtes invisibles du foyer se multiplient à l'infini dans les maisons de Naples. Les latins avaient leurs *lemures;* les Napolitains ont leur *Monacello,* un esprit familier qui protège ceux qui osent le regarder en face, et cacher ses bienfaits, et joue toutes sortes de mauvais tours à ceux qui les divulguent. On raconte qu'un jeune homme du Cilento, pauvre et malingre, habitait une maison solitaire — et, qu'à l'heure de ses méditations acharnées, il voyait chaque nuit un homme vénérable s'asseoir à ses côtés, puis tout-à-coup disparaitre. Un jour, prenant courage; il lui demanda : — « Es-tu le démon de Socrate, es-tu le messager du Tasse? Es-tu mon bon ou mon mauvais génie » — « Je suis le seigneur de ce lieu, je te protége et t'admire. » L'ombre dit et disparut. Ce jeune homme inconnu et méprisé devint l'auteur de la Science nouvelle, Giambattista Vico. (Bidera. Passeggiata a Napoli. Tome I, page 229.)

dit : c'est Gennaro, le fermier. — Gennaro n'avait qu'un défaut : il aimait trop sa fille. Il épuisait auprès d'elle toutes les formes de l'amour : tendresse, vigilance, dévouement, et jusqu'aux plus futiles minuties de la sollicitude. Si vous l'aviez vu quand il s'asseyait auprès d'elle en revenant du travail, la contempler avec admiration, lui parler de sa voix la plus douce, épier sur elle le moindre sourcillement et le moindre sourire, et au gré de son enfant s'assombrir ou s'égayer, vous auriez dit un amant et non plus un père, un Triboulet ou un Othello. Aussi malheur ! malheur à qui eût dit du mal de sa Palmetelle ; malheur surtout à qui fût venu la lui prendre, à qui eût voulu seulement la lui disputer ! Palmetelle aimait Gennaro d'une affection plus calme et plus fière, d'un cœur qui sent son pouvoir, ne s'en étonne pas et en abuse. Elle recevait les caresses avec l'apathie de l'habitude ; elle se laissait adorer avec complaisance, je dirais presque avec résignation. Manquait-elle de bons sentiments? Non certes ; mais les gens heureux ne savent pas aimer. — Et du reste les gens qui ne savent pas aimer ne sont point heureux : aussi n'y a-t-il jamais eu de vrai bonheur au monde.

C'est une chose curieuse et pourtant bien commune que cette inégalité de sympathie entre ceux qui s'aiment ! L'amour, dit-on, appelle l'amour, et c'est peut-être vrai — mais dans le cœur d'un homme, si généreux qu'il soit, il y a toujours un peu d'égoïsme ; dans le cœur d'une femme, si simple qu'elle soit, un peu de coquetterie ; le mauvais amour-propre et la vanité se mélangent, comme un alliage impur, avec l'or de nos affections, pèsent dans la balance amoureuse, en rompent l'équilibre, le changent en bascule, et ainsi — chose triste à dire — plus on aime, moins on est aimé.

Ingiustissimo Amor, perchè sí rari
Corrispondenti fai nostri disiri.
(ARIOSTO.)

Naples pourrait fort bien se passer de citadelle et de tavernes, mais la citadelle et les tavernes ne sauraient se passer de soldats suisses. Voilà pourquoi le fort Saint-Elme et les buvettes d'alentour sont toujours peuplés d'Helvétiens. Voilà aussi pourquoi l'auteur de ces lignes va souvent flâner au pied de la forteresse.

C'est un bonheur pour moi que de m'asseoir à la table de ces soldats et de les entendre répéter les refrains de leurs montagnes. Il y a un tel contraste entre ces chants d'hommes libres, le lieu où ils sont et l'uniforme qu'ils portent, qu'au premier abord, il est vrai, je ne peux les voir et les entendre qu'avec une sorte d'émotion douloureuse. Mais je leur fais tant de bien en m'asseyant auprès d'eux, en trinquant avec eux, en leur donnant des nouvelles de leur patrie — et, faut-il le dire? — en ne les méprisant pas, que peu à peu cette première impression s'efface, l'uniforme disparaît, la scène change, et nous sommes bientôt vieux amis.

Un de ces soldats, nommé Franz, était en avril 1848 en garnison à Saint-Elme. Comme quelques-uns de ses camarades, il s'était vendu pour échapper non pas au déshonneur, mais à la misère. Comme beaucoup d'hommes, il était brave et mou; il avait tout ce qu'il faut pour affronter la mort, mais rien de ce qu'il faut pour supporter la vie. Dès son arrivée à Naples, le mal du pays l'avait accablé. Son ame ne pouvait être le théâtre d'une guerre intérieure, d'une guerre civile, pour ainsi parler, d'une guerre à mort entre des passions déchaînées et une volonté despote, il ne luttait pas, il se laissait faire; les parties belligérantes, pour continuer l'image, restaient en présence dans son cœur: — de là une sorte de calme moral, mais un calme sans joie; de là une sorte de maladie, d'apathie et d'asservissement. La réflexion était efféminée dans son cerveau inactif: c'était de la rêverie, poétique il est vrai, quelquefois douloureuse, mais jamais grave; rien de solide en lui.— Etait-ce légèreté? hélas non! la légèreté est vive, alerte, joyeuse, elle saute sur l'obstacle, elle effleure à peine les pierres où se heurtent et se déchirent nos pieds; la légèreté ne connaît pas son chemin, n'y peut conduire les autres, n'est utile qu'à elle-même, mais arrive au but. Franz n'avait pas cette souplesse de cœur qui supplée à la force dans la gymnastique de la vie. Il était mou. Avec un peu d'université et de monde, il serait devenu poète lakiste, chercheur de l'*idée,* peintre d'effets de nuit, ou encore inspecteur des pavés publics. Il eût travaillé comme Albert Richard et Meyerbeer : seulement il n'eût jamais fait ni *Wala de Glaris,* ni le *Prophète.*

Franz avait donc le mal du pays, sans avoir ni assez de force pour le tuer, ni assez de légèreté pour le distraire. Comme toujours, il ne luttait pas contre sa tristesse, n'en cherchait point la cause, n'en pressentait point les suites, fermait les yeux et se laissait faire.

Il errait de promenade en promenade, du Vomero à Pausilippe, de Pausilippe à Pouzzol, comme le malade qui se retourne dans son lit. Il s'asseyait quelque part, sans choisir même, tant sa volonté était inactive, les endroits où il pouvait être seul. Il regardait d'un œil hébêté le paysage, et tantôt restait froid, tantôt fondait en larmes; puis se levait tout-à-coup, allait s'asseoir ailleurs et pleurait encore. Il n'aimait pas la société de ses camarades et encore moins leurs plaisirs, — il les fuyait dans ses heures de liberté, et ainsi sans être méchant ni hautain, il se faisait taxer d'orgueil et de malice. Il était sauvage et on le haïssait. Cette haine s'était montrée plusieurs fois : par des plaisanteries d'abord. puis par de mauvais tours, enfin par des outrages. Franz s'était laissé faire. Mais un jour une insulte le frappa au cœur, je ne sais pas à quelle fibre, on n'a pas voulu me le dire — mais l'affront fut sanglant. Franz se mit en colère, et sa colère fut tonnante : cet homme apathique, impassible devint tout-à-coup, comme dit le poète, un *embodied storm,* un orage incarné. Si on ne l'eût retenu, il aurait tué son adversaire. Depuis ce jour, on ne lui avait plus rien dit, et il avait recommencé (passez-moi le mot) sa vie morte.

—

Un matin — c'était le premier jour de mai — mai, cette année-là, trouvait encore le printemps sous le ciel de Naples, et la nature se réjouissait, fraîche et souriante, de ce moment de répit que lui laissait le soleil. Un matin, disais-je, notre ami Franz s'était levé de bonne heure, avait quitté le château, suivi la première rampe du Pétrare et s'était assis à l'ombre, sur un banc de pierre qui semblait avoir été mis là pour lui.

J'ai oublié de vous dire qu'il était beau comme un fils de roi. Il avait le visage des princes de France : l'œil fier, le front haut, le nez droit, et cette délicatesse de formes, cette pureté de contours, cette distinction d'aspect qui ferait croire au droit divin, si le droit divin était une question d'esthétique. Comment ce type royal s'était-il transporté en Suisse, établi dans une famille, perpétué de génération en génération, ou renouvelé tout-à-coup dans un enfant du peuple : c'est encore un roman peut-être, et un roman que je ne vous dirai pas. Quoi qu'il en soit, Franz était beau, royalement beau, et il l'ignorait, ou du moins ne s'en souciait guère. Il n'avait jamais fait un pas pour plaire et pour être aimé.

Il était donc assis sur une pierre et en proie à sa douleur vague, lorsque par hasard il se retourna brusquement, comme il faisait toujours, agité par son capricieux malaise — il se retourna vous dis-je, et surprit sur lui deux grands yeux noirs. Y avait-il là rien d'étonnant? Non sans doute; Franz du reste ne s'étonnait de rien, non qu'il eût lu le *nil admirari* d'Horace, la devise des grands égoïstes et des grands orgueilleux, mais parce que tout était paresseux en lui, tout, jusqu'à la surprise. Eh bien! ce jour là il fut stupéfait. Franz n'aimait ni la société, ni seulement l'attention du monde : si vous le regardiez, il vous tournait le dos; si vous lui parliez, il allait dix pas plus loin; si vous lui présentiez un cigare, il prenait la fuite. Eh bien! ce jour là, il resta cloué à son banc. Mais pourquoi surtout tant d'insistance dans ces yeux noirs à regarder le jeune homme?...

—

— Ces deux grands yeux noirs se nommaient Palmetelle? me dira la jeune fille qui sait déjà la fin de mon récit.

— Oui, mademoiselle.

Franz se laissa regarder. On lui demanda qui il était, ce qu'il cherchait là, pourquoi il n'allait pas avec ses camarades, pourquoi il avait des larmes dans les yeux, — et il répondit presque. On lui fit observer que le jour avançait, plus chaud et plus lourd; que le soleil avait déjà pris pour lui tout le banc de pierre, et que le soleil, amoureux de la solitude, abat ceux qui restent où il s'assied — et Franz trouva l'observation très-juste. On lui dit qu'il y avait non loin de là un banc de bois sous un berceau de roses, un banc où le soleil n'osait venir, car il y avait contre l'astre-roi une conspiration de fleurs, de rameaux et de feuilles,... et Franz trouva ce banc bien heureux. On lui dit enfin que, s'il le voulait, il pourrait s'asseoir sous ce frais ombrage et y pleurer à son aise, afin de soulager son cœur.

Franz suivit la jeune fille, traversa la cour de citronniers où je vous ai conduit tout-à-l'heure, doubla un angle de la maisonnette, arriva au bout du verger et s'assit sous le berceau de roses.

On le laissa seul,... par modestie féminine, — mais au bout d'un quart-d'heure ou deux on voulut le revoir — le revoir... et comment? — Il faut justifier cette curiosité téméraire. La jeune fille, comme la Sophronie du poète, cherche une idée : « c'est le cou-

» rage qui la lui inspire; ce courage est combattu par la retenue » et la pudeur virginale; le courage triomphe, ou plutôt transige » et revêt à la fois la jeune fille de pudeur et sa pudeur d'audace. » — Elle porte une bouteille de vin au soldat. Franz la laisse faire.

La conversation s'engage, s'interrompt, recommence, tournoie et s'éloigne toujours autant qu'elle peut du grand sujet qui occupe déjà les pensées, paresseuses ou non, de ces jeunes têtes, l'amour.

Franz retourna tous les jours au berceau de roses. La mère de la jeune fille entra dans la confidence, et, avec une admirable politique, encouragea ces relations afin de les surveiller. Mais, en revanche, Palmetelle redoutait la jalousie paternelle, et, dans un de ces faux calculs de la peur qui laissent grandir le péril en l'éloignant toujours, elle résolut de ne parler à Gennaro qu'au dernier moment, à l'heure officielle, celle où un amoureux vient vous dire: Monsieur, vous êtes le père de celle que j'aime — veuillez donc être le mien.

Quoi! me direz-vous, nous songeons déjà au mariage? — Certainement, monsieur. Dans les pays civilisés, on fait la cour à une jeune personne pour lui faire la cour. Les serrements de main, les promenades sous les fenêtres, les sourires furtifs échangés dans la rue, les fleurs dérobées au bal, toutes ces niaiseries charmantes qui font le bonheur des écoliers et des petites filles, tout cela, c'est de la petite monnaie qu'on jette au hasard et qui n'engage à rien. A Naples, et surtout dans le peuple (car le grand monde est le même partout) les mœurs ont quelque chose de plus libre et de plus sévère [1]. De plus libre, parce qu'on s'aime au grand soleil. Dès qu'une jeune fille a atteint l'âge de quinze ou seize ans, ne la supposez pas sans amour, ce serait une hypothèse absurde. Ne lui demandez pas si elle a un amoureux, ce serait une offense, ce serait lui dire : Etes-vous laide, difforme, stupide ou ne l'êtes-vous pas? La fille du peuple connaît sa destinée sur la terre : le mot d'aimer est pour elle le synonyme de vivre, et elle le prononce d'une lèvre ingénue, sans effroi, sans rougeur. C'est en cela que les mœurs de Naples sont plus libres. Mais elles sont aussi plus sévères, en ce que les relations de jeune homme à jeune fille n'ont rien de frivole et de passager; ce qu'on nomme en France faire sa cour serait ici une tromperie ou une impertinence : l'offre d'une

[1] Voyez Bidera, passeggiata per Napoli, vol. 1, page 223.

fleur est une déclaration, une déclaration est une promesse de mariage, quitte à attendre dix ans la lune de miel.

Franz vit donc tous les jours la jeune fille : elle lui plut, mais il ne l'aima pas. Lorsqu'ils étaient ensemble, elle et lui, à l'heure où Gennaro travaillait aux champs, car on cachait toujours le soldat à son futur beau-père, Franz regardait Palmetelle avec complaisance, car un beau visage est toujours bon à voir, — il l'écoutait avec plaisir, car une voie caressante est toujours bonne à entendre; il sympathisait même avec elle, parce que la sympathie appelle la sympathie, mais il ne l'aimait pas. Il consentait à l'épouser, par soumission, par laisser-aller, par mollesse. Si vous l'aviez vu auprès de sa fiancée — ou plutôt si vous aviez auprès d'eux fermé l'œil et ouvert l'oreille, vous n'auriez par reconnu le Roméo de la Juliette, tant les rôles étaient changés dans ces étranges amours.

—

Man's love is of man's live a single apart,
'Tis woman's whole existe.
(BYRON.)

La femme qui vous aime est toujours simple et bonne. Pour l'appeler, parfois si votre voix résonne, comme un chant de berger quant le soleil descend,

La femme qui vous aime en écoutant s'arrête, et laisse les prés verts, puis, comme la chevrette, accourt en bondissant.

La femme qui vous aime est pieuse et fidèle : elle vous suit du cœur, quand vous fuyez loin d'elle, et toujours près de vous le deuil la retrouva.

La femme qui vous aime est sans cesse humble et douce : et quand, aux mauvais jours, votre main la repousse, elle pleure... et s'en va!

La femme qui vous aime est une onde soumise, dont vous êtes le ciel, dont vous êtes la brise, qui tremble à votre voix et porte vos couleurs...

La femme qui vous aime est l'ange tutélaire : sa bouche vous sourit, son regard vous éclaire, son baiser boit vos pleurs!

—

Or la jeune fille aimait le soldat.

Un soir — c'était le quatorze mai 1848 — ils se promenaient en-

semble dans le verger. Leur entretien s'était prolongé ce jour-là plus tard que d'habitude, parce que Palmetelle était inquiète : on ne parlait à Naples que de révolutions et de guerre civile ; on commençait à élever des barricades ; on redoutait une lutte acharnée entre les constitutionnels et les royalistes, et l'on attendait le lendemain avec terreur. Palmetelle conjurait son ami de ne pas se mêler au combat ; elle s'épuisait en conseils et en raisonnements, se mettait à genoux devant lui, et lui prenait les mains pour les baiser et les tremper de ses larmes — essayant de le vaincre, ou du moins de le contenir. Franz, comme toujours, souriait sans répondre. Et tandis que la jeune fille multipliait ses dissertations, ses prières et ses caresses, plus dévouée, plus aimante, plus folle que jamais, elle entendit tout-à-coup derrière elle une imprécation qui semblait sortir du feuillage ; elle se retourna aussitôt et ne vit rien. Superstitieuse et craintive comme tous les enfants de Naples, elle crut à un avertissement du ciel et voulut mettre le soldat de moitié dans son épouvante, mais Franz n'avait rien entendu. Ils se séparèrent assez tard : elle angoissée, lui toujours calme — et cette nuit terrible, la pauvre fille ne dormit pas. Le lendemain, le 15 mai, de grand matin, une compagnie de Suisses descendit du château dans la ville. Palmetelle se mit sur leur passage : elle vit Franz et se précipita vers lui pour l'arrêter ; un soldat la repoussa rudement et celui qu'elle aimait, toujours distrait et rêveur, ne la vit pas même. Quelques heures s'écoulèrent et la fusillade commença.

Et maintenant, si le lecteur veut bien redescendre avec moi jusqu'à la porte d'entrée de mon récit, il se souviendra que j'étais sous le péristyle du théâtre Saint-Charles, enveloppé dans le manteau d'un avocat, assez crotté pour être un homme populaire, assez populaire pour être un écrivain public — et que j'avais auprès de moi les plus beaux yeux du monde.

— C'est curieux, me dit la jeune personne à qui appartenaient ces yeux-là, je ne vous ai jamais vu de ma vie.

— Je pourrais vous en dire autant, signorine.

— Vous êtes plus jeune que les autres.

— Je m'en flatte.

— Et vous écrivez lisiblement ?

— On le dit.

— Est-ce que, par hasard, vous savez le français ?

— Couci couça.

— Alors je m'en vais.

— Restez, au contraire. Sans être très-fort sur cet idiome, je le sais pourtant aussi bien que tous mes collègues réunis de Naples et de Pouzzol.

— Mais j'ai peur d'une chose.

— De quoi donc, s'il vous plaît ?

— Que le français ne soit plus cher que le napolitain.

— Oh ! pour cela, rassurez-vous. Vous payez d'ordinaire ?....

— Un sou pour me faire lire une lettre, cinq sous pour me la faire écrire.

— Eh bien ! moi, pour lire, je ne demande rien du tout, et pour écrire... c'est littéralement le même prix : depuis Février, tel est le tarif de la littérature.

— Comment, rien ! Alors je m'en vais.

— Diable ! C'est la première fois qu'on me refuse mes œuvres, parce que je les donne gratis. Restez donc, je vous en prie.

— Je ne veux pas la charité !

— Eh bien ! là, calmez-vous... vous ne l'aurez pas.

— Est-ce que tu me prends pour une mendiante?

— Non vraiment, mais pour une reine : les reines commandent et n'achètent pas.

— C'est votre bonté, dit-elle, presque apaisée. — Puis Palmelle prit une lettre décachetée, chiffonnée, tachée de larmes, et qui pourtant n'avait pas encore été lue. La jeune fille l'avait montrée à quelques-uns de mes collègues, pauvres gens fort peu polyglottes, qui n'y avaient vu que de l'hébreu. C'était pourtant une écriture très-lisible et un français très-correct. Je commençai ma lecture traduite. A mesure que j'avançais dans ce double travail, je voyais Palmetelle se bouleverser et fondre en larmes, tantôt rouge comme le feu, tantôt pâle comme la mort. Les passants s'assemblèrent autour de nous; elle s'en aperçut, me prit le bras, me força de la suivre, me fit escalader le Pétrare, m'entraîna chez elle, au bout du verger, sous le berceau de roses. Alors, sans me laisser un moment de répit, elle me fit lire trois fois le papier que je tenais encore à la main et me dit aussitôt :

— Tu vas entendre une histoire que nul ne sait, excepté ma mère. Il faut que je la raconte à quelqu'un, plutôt à toi qu'à un

autre, tu viens de me rendre un service, tu pourras me donner un conseil.

Et elle me raconta ce que vous avez lu et ce que vous allez lire.

Mais elle se trompait, la pauvre fille, en croyant que le mystère ou l'oubli enveloppaient sa vie. Par un hasard moins dramatique il est vrai, mais aussi singulier que cette histoire, je savais déjà le roman de Franz. J'avais connu le soldat il y a trois ans, et, dans une promenade avec lui, j'avais deviné son caractère. Plus tard, en causant avec des soldats suisses, j'avais appris le commencement de ses amours. Une heure ou deux avant mon initiation au métier d'écrivain public, j'avais entendu la fin, la catastrophe du drame. Voici comment.

Vous vous rappelez peut-être qu'avant d'errer sous le péristyle de l'Opéra, j'avais dîné à la table d'hôte de l'hôtel de Genève. Au dessert, un officier suisse, assis en face de moi, nous avait raconté quelques épisodes du quinze mai, triste journée dont il avait été l'acteur le plus ardent et le plus heureux, car, toujours au feu, il s'était retiré sans blessure. Il nous rappelait la mort de ce pauvre de Goumoëns, la première victime de l'insurrection, le héros des Suisses. De Goumoëns est une riposte vivante que les royalistes peuvent jeter à la face des républicains, lorsque les républicains jettent Garibaldi à la face des royalistes. Même audace dans ces deux hommes, même nature énergique, mêmes instincts d'aventuriers, même dévouement à leur cause. En 1847, de Goumoëns traversa les armées fédérales pour défendre le drapeau sonderbundien; en mai 1848, retenu depuis plusieurs jours dans sa chambre par une entorse au pied, il sauta au premier coup de fusil dans la rue, s'élança le premier sur la première barricade, sabra tout devant lui, fit reculer des poignées d'hommes, bondit au milieu des insurgés, mais, en touchant la terre, il chancela sur son pied malade, glissa sur le pavé et fut tué à bout portant d'un coup de carabine.

— Mais, messieurs, ajouta l'officier qui nous faisait ce récit, vous connaissez tous plus ou moins cette histoire, et, si je ne vous ennuie pas... *(Parlez! parlez!)*.

« .... Je vous en dirai une autre qui doit vous être inconnue, une sorte de poëme chevaleresque où il y a un tournoi et de l'amour. *(Mouvement très-marqué d'attention sur les chaises des dames)*.

« De Goumoëns s'élança donc le premier sur la barricade. Mais immédiatement après lui venait un soldat, un drôle de corps, si sauvage et si sentimental, que vous l'auriez pris pour un poète, mesdames, et que je le prenais, moi, pour un poltron.

« Ce jeune homme était beau et efféminé comme un Adonis. Mais ce jour-là il étonna, il épouvanta même ses camarades, à force d'audace et de fermeté. Enivré par l'odeur de la poudre, ou entraîné par la contagion du courage, il s'élança sur les pas de Goumoëns et sauta le second au milieu des rebelles. Le combat avait commencé; les balles sifflaient partout : il en pleuvait des fenêtres, il en jaillissait de dessous terre, car vous savez que les soupiraux des caves étaient presque bouchés par des canons de fusils : c'était une complication de bourrasque et de trombe. Je n'arrivai que le troisième sur la barricade: je vis tomber de Goumoëns, et j'allais bondir sur celui qui venait de le tuer, lorsque tout-à-coup un homme vêtu comme les gens de la campagne, et fort de cette vigueur complète que nous avons dans l'âge mûr, se présenta devant mon soldat, mon Adonis, mesdames, pauvre enfant mince, frêle, malingre comme un gentilhomme, et le défia d'un regard de feu. Il y avait dans l'expression de ce paysan tant de haine, de colère, de vengeance affamée, que le feu cessa autour de nous; la curiosité l'emporta sur la frénésie révolutionnaire; une trève tacite se déclara entre l'insurrection et le pouvoir — et une vingtaine des miens déjà debout sur la barricade, une centaine d'insurgés qui fuyaient ou nous couchaient en joue, nos ennemis souterrains, nos libéraux des balcons, tout cela devint tout-à-coup, comme par enchantement, muet, stupéfait, immobile. Le jeune soldat attendit son adversaire de pied ferme, le regarda d'un œil fixe, et, ne lui voyant qu'une arme blanche, déchargea son propre fusil en l'air. Cette générosité vraiment chevaleresque fit éclater un hourra de toutes parts. Le paysan alla droit au soldat et fondit sur lui avec un énorme sabre qu'il venait d'arracher à un garde national. Le coup fut rude, mais admirablement paré par le jeune homme, avec son fusil déchargé, contre lequel le sabre se brisa comme une feuille de verre. Le coup paré, il recula de deux pas, et présenta à son adversaire, qui s avançait de nouveau, la pointe de la baïonnette, Le paysan se jeta de côté, donna de sa main gauche au fusil un coup sec, qui fit tournoyer et tomber cette arme, saisit de la même main le bras du soldat, dont les muscles titillaient encore du con-

tre-coup, et de sa droite armée d'un poignard, perça légèrement... Ne tremblez pas, mesdames : ce n'était rien. J'ai reçu plus de vingt blessures comme celle-là dans ma vie, et je ne m'en porte pas plus mal. — Le soldat prit d'une main le poignet de son adversaire, dégagea violemment l'autre main, saisit le paysan au biceps, le souleva en s'aidant du flanc et de l'épaule, et, par un brusque mouvement circulaire des reins et des bras, l'envoya rouler à dix pas de là sur un tas de pierres, puis d'un bond, sauta sur lui, et lui mit un pied sur la poitrine, en criant : Rends-toi ou meurs! » *(Vive sensation de bien-être dans toutes les parties de l'auditoire).*

— « Le paysan n'avait pas lâché son couteau, et, à la sommation du soldat, il plongea cette arme... Ah! mesdames, si vous vous affectez ainsi de la moindre blessure, je ne continuerai pas. Je ne veux pas vous faire de mal; je m'arrête. » *(Le silence se rétablit).*

— « Ce second coup, reprit l'orateur, ne fit qu'une égratignure, assez douloureuse cependant pour faire reculer de quelques pas notre Suisse. Le paysan s'étant relevé tout-à-coup, se rua sur l'enfant, le prit à bras le corps, et l'aurait étouffé, si l'enfant n'avait deviné le coup de lutte auquel nous avons recours en pareille occasion : placer vivement l'avant-bras sous le menton de notre adversaire, et lui reployer ainsi en arrière le haut du corps. Ce mouvement coupe la respiration à un homme et le force à lâcher prise. C'est ce qui arriva au paysan : il releva la tête pour reprendre haleine. Et remarquez, messieurs, que tout ce que je vous dis là, avec des détails trop longs, peut-être... *(du tout! du tout?)*

« Mille grâces de votre bienveillance, mais malheureusement l'intérêt du spectacle ne peut passer dans mon récit. Songez que tout ce que je vous dis là s'est passé en moins de trois minutes. Le paysan avait donc relevé la tête. Le soldat prit son temps — et, avec une vigueur que nul de vous ne lui eût soupçonnée, saisit son ennemi par les déchirures du pantalon, comme font les athlètes de la Suisse allemande, le souleva presqu'à bras tendus, l'abattit, lui arracha le poignard, l'en frappa à mort en plein cœur — et tout cela fut si prompt, que le cri du moribond me sembla précéder sa chute. » —

Les dames se sentirent soulagées d'un poids accablant. Décidé-

ment le soldat-adonis avait conquis leur suffrages. Elles avaient voté sa victoire à l'unanimité de leurs espérances, et triomphèrent avec lui.

—

Que notre heur fût si proche et sitôt se perdît.
(CHIMÈNE.)

— Mais monsieur, dit une dame à l'officier qui allait se lever de table, vous n'avez payé que la moitié de votre dette, et nous ne connaissons que la moitié de votre obligeance. Voilà bien un tournoi... mais vous nous aviez promis de l'amour...

— « Dans ce cas-ci, madame, répondit l'officier, le créancier qui réclame est mille fois plus obligeant que le débiteur qui s'acquitte. Je continuerai donc, puisque vous me le permettez. Dès la mort du paysan, le feu recommença plus terrible. Les insurgés avaient une sorte de revanche à prendre, et ils se mirent furieusement à l'œuvre : Mon Franz — j'ai oublié de vous dire que le soldat s'appelait Franz — ayant bandé ses plaies à l'abri de la barricade, me suivit jusqu'au soir. Il se battit comme un lion, comme un brave. Il était sillonné de coups de sabre, mais chaque blessure ajoutait à son ardeur. Le soir, nous remontâmes ensemble au fort Saint-Elme, où j'avais à faire. A peine étions-nous arrivés aux *Cento gradi,* que nous eûmes besoin de nous reposer. Nous avions sur le dos un jour de combat et une nuit de garde, et je vous assure qu'avec une charge pareille, on se donne volontiers la peine de s'asseoir. Franz voulut me conduire à une maison voisine où je devais trouver, disait-il, du vin excellent et une hospitalité cordiale. J'acceptai de grand cœur, je le suivis, nous entrâmes. La maison semblait sombre et épouvantée : notre présence y ramena le soleil. Une belle jeune fille, en nous voyant venir, sauta au cou du soldat et l'embrassa avec toute l'effusion de l'amour. J'appris que l'engagement de Franz devait finir aux derniers jours de mai, et que libre alors de ses actions, notre ami comptait épouser cette jeune fille. Nous allâmes tous ensemble nous asseoir devant la porte de la campagne, sous une draperie de citronniers. Jamais festin ne commença plus gai pour moi : les souvenirs du jour, l'orgueil de notre triomphe, le plaisir de raconter nos dangers tout chauds, tout palpitants encore, le contraste entre les bouleversements de la ville et la paix des champs, le spectacle de ce couple charmant où

tant de courage était béni par tant d'amour, tout contribuait à faire de cette heure de repos l'une des plus belles et des plus heureuses de ma vie.

» Je venais de raconter à la jeune fille la lutte à mort entre son amoureux et le paysan — elle en rougissait d'aise et en souriait d'orgueil. Comme j'achevais mon récit, je vis de loin monter quelques hommes qui portaient sur un brancard un blessé ou un mort. Je me levai aussitôt et je reconnus sur le brancard...»

— Oh! mon Dieu! interrompis-je en comprenant la fin de cette histoire — celui que votre soldat avait tué?

— «Oui monsieur. Je montrai à Franz sa victime; il la reconnut à son tour et la montra à la jeune fille. Celle-ci monta sur sa chaise pour mieux voir : elle ouvrit de grands yeux et pâlit, puis se passa la main devant les yeux comme pour chasser un mauvais rêve — puis regarda de nouveau, et devint livide — enfin, comme si elle doutait encore, elle se dressa de toute sa hauteur, et regarda pour la troisième fois le brancard ensanglanté qui approchait sans cesse. Et alors elle tomba roide dans les bras de Franz en criant : — Laissez-moi, malheureux, vous avez tué mon père!»

Et maintenant si l'on se rappelle le caractère violent de Gennaro, la tendresse et la jalousie de cet homme, la dissimulation craintive et fatale de Palmetelle; le soin que mit la pauvre fille à cacher à son père son amoureux et son amour; l'imprécation qu'elle entendit éclater derrière elle, le soir du 14 mai, lorsque seule avec Franz, elle était plus dévouée que jamais, plus aimante et plus folle; si l'on se rappelle aussi que les insurrections sont exploitées par les individus aussi bien que par les peuples, et qu'elles servent aux vengeances particulières aussi bien qu'aux colères des sociétés, — le lecteur a compris mon histoire.

L'amour, c'est l'obstacle qui s'oppose à l'amour.
(KNOWLES.)

J'étais donc assis auprès de Palmetelle sous le berceau de roses, et elle venait de me dire ce que je viens de vous répéter. Je me gardai bien de laisser voir à la jeune fille que je savais déjà ce qu'elle croyait m'apprendre, car elle eût cruellement souffert de cette publicité de caserne et de table d'hôte que l'on avait donnée à ses

amours. Il y a des cœurs chastes et fiers qui ne veulent ni laisser voir leurs blessures, ni être pris en pitié,— telle était notre amie: je la laissai donc à l'ombre de ce silence et de cet oubli dont elle se croyait abritée, et j'écoutai patiemment son récit.

Dès qu'elle eut fini de parler, elle alla me chercher une plume et de l'encre, et se fit lire pour la cinquième fois la lettre qu'elle venait de recevoir. Cette lettre était datée d'un village du canton de Fribourg et portait la signature de Franz. Voici ce qui était arrivé au jeune homme. Quelques jours après l'insurrection, ne voulant pas renouveler son engagement, il était parti pour la Suisse. On lui avait fait des propositions magnifiques pour le retenir, car son héroïsme de soldat avait fait sensation dans l'armée; on lui avait offert de l'argent, des décorations, même des épaulettes, mais Franz avait pris Naples en horreur. Il avait donc revu son pays, mais il l'avait revu sans joie. Le souvenir est si plein de poésie, il embellit tellement les hommes et les choses vers lesquels il recule, qu'une sorte de déception pénètre toujours dans nos âmes, lorsqu'elles retrouvent ce qu'elles ont long-temps regretté. Puis, par un de ces caprices de cœur plus faciles à comprendre qu'à expliquer, dès qu'il s'était trouvé à quatre cents lieues de Palmetelle, dès qu'il avait vu entre elle et lui, non-seulement la mer et les Alpes, mais encore un rempart infranchissable et sanglant, le cadavre d'un père, Franz s'était mis à aimer la jeune fille avec violence et acharnement. Retrempé alors dans le malheur, Franz était devenu un homme : il avait long-temps combattu sa passion et son désespoir, et, à la fois vainqueur et vaincu, tout en restant soumis à l'une, il n'avait pas succombé à l'autre: il ne s'était pas tué. Si bien qu'un rayon de soleil, un peu d'espérance, avait enfin resplendi sur les orages de ce pauvre cœur. Franz s'était dit qu'il ne pouvait rester coupable aux yeux de Palmetelle; que les crimes de la fatalité ne doivent pas retomber sur les hommes, que la jeune fille avait aimé son amant, bien plus qu'elle n'avait aimé son père, et que le cri du devoir une fois étouffé dans cette âme, le cri de l'amour devait encore y retentir. Franz s'était dit aussi qu'après l'insurrection, nul ne lui avait parlé de son histoire; que cet épisode avait été comme englouti sous les flots du drame politique, et que le monde ne pouvait donc rien sur Palmetelle. Alors il avait attendu quelques mois encore, pour laisser du temps à l'oubli; en-

fin il avait écrit à la jeune fille, presque sûr de la fléchir, parce qu'il la savait faible; d'obtenir un pardon, parce qu'il la savait bonne; d'obtenir peut-être mieux encore, parce qu'il la voyait toujours aimante et passionnée, la regardant avec l'œil du souvenir.

—

C'était une noble dame que dona Chimène. Née en pleine chevalerie, élevée à la cour d'Espagne, nourrie de hautes traditions et de fières vertus, elle ne voyait autour d'elle que l'héroïsme et la loyauté des grands siècles. Et pourtant, le jour même de la mort de son père, dans une cour où cent gentilshommes avaient les yeux sur elle, tout palpitants de son malheur, lorsqu'elle vit Don Rodrigue se présenter effrontément devant ses yeux et leur montrer l'acier parricide, elle osa dire à cet homme : Je ne te hais point!

C'était une pauvre fille que la Palmetelle. Née de nos jours, élevée dans le peuple, nourrie d'exemples mauvais, elle ne voyait autour d'elle que l'égoïsme et la déloyauté du siècle. Eh bien, deux ans après la mort de son père, dans une ville où l'on ne s'occupait ni d'elle ni de ses amours, lorsqu'elle reçut les phrases tremblantes du soldat, elle me fit écrire au bas de cette lettre qu'elle lui renvoya le lendemain, elle me fit écrire, pour prouver que son cœur était toujours le même, les mêmes mots qu'elle avait prononcés devant le cadavre, le soir du 15 mai : «Laissez-moi, malheureux, vous avez tué mon père! »

Voilà ce que c'est que le devoir.

Juin 1850. MARC MONNIER.

LETTRES ÉCRITES DE LAUSANNE.

Monsieur le rédacteur,

J'ai souvent regretté que Lausanne ne vous fournisse pas plus souvent une chronique semblable à celles que vous recevez fréquemment de Genève, de Porrentruy ou de Bâle. Ces petits comptes-rendus acquièrent toujours plus d'intérêt en se renouvelant; mais ils doivent être écrits par des narrateurs qui parlent avec une certaine autorité, et dont la plume ferme et prudente sache éviter les écueils. Une sorte de croquis tracé sans ordre et sans but spécial n'a guères de valeur; mais il est des moments où l'idée en peut être opportune, et vous ferez, Monsieur, ce qu'il vous plaira de cette lettre consacrée à notre capitale plus spécialement que celles que vous avez déjà publiées sous le même titre.

L'un des intérêts de la vie à Lausanne, c'est assurément le passage des étrangers; une sorte de lanterne magique vient ainsi alimenter notre curiosité; cette année-ci elle nous a fait voir des personnages célèbres à plus d'un titre, des exilés politiques de haut parage, après le flot des ouvriers et des révoltés de 1848, enfin des amis trop rapidement entraînés par les intérêts qu'ils se sont créés loin de leur patrie. L'approche de l'hiver met fin à tout ce mouvement; mais ceux qui sont venus retremper leurs souvenirs d'amitié ou chercher des impressions nouvelles, songeront au Léman, comme les habitants de ces rives aux voyageurs de 1852. Et d'abord, nous aimons à compter les amis qu'une heureuse coïncidence a rapprochés de l'antique cathédrale et des vieux ormeaux de la cour du collége. Plusieurs des professeurs dispersés en 1845, se sont rencontrés ici au mois d'août, et sans doute ils ont *fraternisé* avec joie et sincérité : MM. de Fellenberg, Charles Secretan et Wartmann, arrivaient de Berne, Neuchâtel et Genève; M. Mélégari, professeur de droit à Turin et membre de la

Chambre des députés des Etats sardes; M. Olivier, à peine entrevu par ses amis, empressés chaque mois de lire sa chronique toute empreinte, dans ses jugements sur Paris, de ses vues indépendantes et toujours saines; enfin M. Frédéric Chavannes, ancien collaborateur et rédacteur de cette Revue, aujourd'hui pasteur de l'Eglise wallonne à Amsterdam. La Hollande lui est devenue une nouvelle patrie; mais si son exil est facile, les droits du pays demeurent les mêmes; l'Eglise a pu s'assurer des progrès remarquables que ce ministre de l'Evangile a faits dans un cercle nouveau et parmi des protestants accoutumés à une prédication approfondie et vivante.

Bienvenues sont les visites des messagers de la Bonne nouvelle. Un pasteur, à demi vaudois par son père, désireux de reprendre des forces en parcourant nos montagnes, s'est arrêté un trop court moment à Lausanne, où sa présence est toujours un sujet de sérieuse joie : celui-ci venait de Paris ; missionnaire fidèle dans cette Babylone où la foule l'entoure toutes les fois qu'il prêche la Parole, Adolphe Monod a profondément ému tous ceux qui ont pu l'entendre. C'est une fusion à désirer que celle qui rapproche les troupeaux des diverses églises; M. Monod a prêché à l'église libre et à l'église nationale. Un élève de l'ancienne académie, souvent associé à M. Monod pour les intérêts du protestantisme en France, M. Edmond de Pressensé, a prêché cet été dans plusieurs de nos villes; son talent s'est mûri, sa foi devient plus pénétrante, son débit nous donne les jouissances du bien dire auquel chacun se plaît, et que notre bienheureux Vinet nous accordait en si grande mesure. C'est en rentrant à Paris, au moment où il venait de quitter les hauteurs des Alpes vaudoises, que M. de Pressensé s'est hâté de répondre au fameux livre de Proudhon par la brochure intitulée : *De la ruine sociale ;* elle a remporté un rapide et brillant succès dans ce tourbillon dont la seule pensée fatigue.

De Neuchâtel nous avons vu venir le respectable M. Pétavel et ses deux fils, en route pour un nouveau voyage d'évangélisation parmi les Juifs. On sait que ce vieillard, si plein de feu et d'activité dévouée, s'est consacré dès son enfance à la cause du peuple élu; il se plaisait à converser dans les marchés et sur les foires avec les marchands de cette race mystérieuse ; rien n'a pu ralentir son zèle missionnaire. A force d'agir et d'écrire, il a fini par entrer en relation avec les principaux israélites; peu à peu M. Pétavel a conquis le respect et l'attention des lettrés les plus marquants, tout en se faisant des amis parmi les plus rebutés de ce peuple en voie de relèvement. Ses fils le secondent avec bonheur; c'est chose émouvante à entendre que ce groupe de famille occupé d'une œuvre aussi belle ; ces amis d'Israël

étaient appelés à Paris et à Londres où M. Pétavel a travaillé déjà plusieurs fois à l'œuvre qui remplit sa vie.

Quelque temps après leur passage, il nous est arrivé des nouvelles de Jérusalem par l'évêque Gobat; ce vaillant missionnaire, dont les travaux en Abyssinie sont si connus, paraissait pour la première fois en Suisse sous le titre remarquable que le roi de Prusse et la reine d'Angleterre lui ont conféré. Samuel Gobat était, dans son enfance, petit berger sur les hauteurs du Jura bernois. Son nom s'associe aux grands souvenirs de la Terre sainte; sa haute stature, sa dignité, sa modestie, commandent le respect et le plus vif intérêt. C'est un homme fort, dompté par la foi chrétienne, et sur lequel repose la bénédiction du Maître qu'il sert. Sa traduction des Livres saints, en langue amarique, continue à répandre en Abyssinie la lumière évangélique. L'évêque protestant a rencontré aux portes de Jérusalem des Abyssins à la conversion desquels il avait travaillé vingt-deux ans auparavant; ils se jetèrent dans ses bras en lui demandant sa protection pour leurs compatriotes établis dans un couvent de l'antique cité.

Il n'a point jugé qu'il fût bon de s'occuper spécialement des Israélites en Judée, où tant de cultes et de langues se mêlent aux débris du culte mosaïque. Des écoles, purement évangéliques, ont été ouvertes par ses soins, et tout annonce que c'est ainsi qu'il fallait rallumer le flambeau sur la sainte montagne. Quelques Juifs convertis aident le missionnaire suisse : autour de lui se groupent des chrétiens de toutes nations; rassemblés à la dernière Pentecôte dans la chapelle protestante, ils rappelaient par leur réunion fraternelle les jours de la primitive église. La plupart des enfants instruits dans les écoles fondées par Gobat saisissent avec la même ardeur que les enfants irlandais l'instruction qui leur est donnée. De quel intérêt l'étude de la Bible n'est-elle pas en Palestine! — Le savoir qui enfle et qui mêle l'obscurité à la lumière révélée n'est pas encore en progrès à Jérusalem. Ce que raconte Gobat sur l'état de misère et de dégradation des Israélites inspire beaucoup de tristesse. Combien on soupire après le temps de relèvement dont on semble entrevoir l'aurore!

Le flot des touristes nous a amené cette année des célébrités toutes mondaines parmi lesquelles M. Thiers a dominé; les beaux environs de Clarens ont attiré quelques exilés du 2 décembre, aujourd'hui rentrés en France; l'historien homme d'état s'est établi à Vevey à l'hôtel des Trois-Couronnes; il a étalé son équipage et sa livrée, tout un luxe dont le public s'est montré peu ébloui; les plaisirs calmants de la pêche à la ligne l'ont captivé plus que ceux de son cabinet : on dit que les beautés du paysage l'ont médiocrement touché, tandis que Mignet

s'est montré sensible à l'attrait de nos rives. La veuve et les enfants du comte Bathyany sont aussi venus chercher à Vevey un asile et du repos ; le puissant magnat, victime de l'insurrection de Hongrie, aurait choisi lui-même peut-être la Suisse pour refuge s'il avait pu désigner à sa famille un pays favorable au repos de la veuve et à l'éducation des orphelins.

En attendant le redoutable mouvement dont les chemins de fer nous menacent, nos montagnes et les bords du lac sont chaque année visités par un nombre croissant de familles allemandes, françaises et anglaises ; nous ne saurons bientôt où nous blottir nous-mêmes. Il n'y a qu'à subir les choses inévitables, mais on n'est pas obligé de s'en réjouir. S'étonner ne serait pas moins difficile. Ne nous assure-t-on pas que les environs du Mont-Saint-Bernard vont devenir le carrefour de l'Europe ? toute la poésie du célèbre hospice s'éteindra dans la noire fumée des locomotives. Ce serait là de toutes manières le point culminant des merveilles opérées dans le monde des chemins de fer.

Les inondations du 17 et du 18 septembre nous ont amené des voyageurs inattendus et qui, loin de vouloir demeurer encore en Suisse, devaient le plus tôt possible arriver à Eisenach. Mme la duchesse d'Orléans, après avoir séjourné aux bains de Baden et à ceux de Saint-Gervais, puis visité l'Hôtel Byron et Genève, a voulu suivre, malgré les pluies torrentielles, le chemin de traverse qui pouvait la conduire à Fribourg. — L'illustre exilée a failli subir la mort dans un fossé où sa voiture a versé par la maladresse d'un jeune postillon. L'eau inondait l'intérieur de la voiture, tandis que l'on s'efforçait d'en faire sortir les jeunes princes et les personnes placées de manière à écraser, à étouffer la princesse, à laquelle le péril de sa situation s'est montré dans toute son horreur. Le comte de Paris a fait preuve de beaucoup de courage et de présence d'esprit ; son jeune frère se livrait au désespoir lorsque leur mère leur a été rendue. Les habitants de la contrée et du village d'Oron ont rivalisé de soins affectueux : une telle infortune était bien propre à faire naître le respect et la sympathie. — Qui n'a partagé l'émotion que le récit de cet accident a fait naître ? Ailleurs triomphait le Président dans son excursion impériale.....

La duchesse d'Orléans a déployé une autre grandeur, celle d'une ame forte et soumise ; elle s'est montrée heureuse d'être la seule blessée. S. A. R. n'a pas tardé à être transportée à Lausanne, accompagnée du docteur Pellis qui a eu l'honneur de prendre soin de sa santé, déjà fort ébranlée. Son séjour à Lausanne, chez M. le ministre Amédée de Laharpe, s'est prolongé pendant un mois. La princesse a beaucoup joui, pendant son oisiveté forcée, de la magnifique vue qui

se déroulait à ses yeux : les attentions respectueuses dont elle a été l'objet ont aussi adouci son épreuve ; ce temps de souffrances s'est heureusement écoulé. La dernière semaine a été variée par un épisode important ; à peine la reine Amélie eut-elle appris à Claremont l'accident de la duchesse, qu'elle se mit en route avec son fils le prince de Joinville ; la saison avancée et le mauvais temps ne l'arrêtèrent point dans ce projet maternel, mais la maladie vint aussi retarder son arrivée : son compagnon de route a dû faire halte à Bonn. Enfin les badauds purent s'atrouper sur la place de Saint-François en attendant la reine, cette noble affligée dont la venue excitait plus de profond intérêt que de curiosité vulgaire. Rien de plus modeste que son équipage et toute sa manière de vivre. Chaque matin, à huit heures, on l'a vue s'acheminer vers l'église catholique et cela par un temps affreux. Sa Majesté est repartie sans avoir seulement entrevu la chaîne des Alpes. Le rideau de brouillards ne s'est levé que le lendemain de son départ, une semaine après son arrivée.

Pendant ce court séjour, la reine a visité nos monuments et nos environs ; elle a vu Chillon et la contrée à la mode ; elle a pris intérêt à la ville et témoigné de la bienveillance aux personnes qui ont cherché à se faire présenter. La distraction imprévue que cette excursion est venue apporter à la royale mère de famille a paru lui être agréable. Marie-Amélie a visité notre lac, avant l'avénement de Louis-Philippe, voyage en famille et en omnibus *ad hoc ;* ces riants souvenirs auront tempéré pour elle la tristesse du présent. — Le prince de Joinville a mis son temps à profit en voguant sur le Léman assombri, et en exécutant avec une rapidité singulière des croquis à l'aquarelle d'un grand mérite, assure-t-on. L'habile marin a pris plaisir surtout à étudier le souterrain de Chillon ; il a désiré que sa mère vît avec lui ce lieu célèbre : à coup sûr la dame cicérone, dont la fatigue a été cette année jusqu'à la privation de la voix, n'aurait pu répéter ses explications à des touristes de plus haut parage.

Enfin, lundi 18 et mercredi 20, reine, princes et princesse ont quitté Lausanne où leur apparition a grandement occupé le public. Parmi les gens du peuple, beaucoup ont éprouvé quelque désappointement à voir des femmes de ce rang vêtues comme de simples dames ; pas le moindre indice de couronne ou de manteau de velours ; on n'avait garde de se rappeler que ces princesses étaient détrônées. Quand on s'est réjoui de voir une *reine,* on aimerait à rencontrer un être un peu plus saillant ; mais si la princesse, que le poids des années et du malheur aurait pu tout naturellement affaiblir, n'a pas rempli, par son extérieur simple et digne, l'attente de bien des gens, elle a donné

l'exemple de la piété, du recours à Celui qui élève et qui abaisse, de la foi et de l'espérance. On raconte que le dimanche, veille de son départ, un fumeur en blouse s'est écrié, au milieu de la foule qui se pressait sur son passage : *La bigotte!* Ce cynique personnage représentait les ennemis de la royauté qui, du reste, se sont abstenus de tout procédé inconvenant.

Les princesses ont témoigné un intérêt particulier à un pauvre jeune homme qui ne sait guères ce que c'est qu'une reine, Edouard Meistre, l'aveugle sourd-muet. Elles ont désiré qu'il leur fût amené. On sait que cet élève de M. Hirzel est le plus remarquable parmi les aveugles, objets de la charité de M. Haldimand ; le pauvre orphelin a reçu de l'argent dont il comprend bien la valeur, puis, ce qu'il préfère à toute friandise, des cigares. A coup sûr de royales mains n'ont jamais mieux placé ce moyen de jouissance que dans celles de ce déshérité.

Quelques jours auparavant l'Asile des aveugles a reçu nombreuse compagnie; il y avait invitation pour un concert, innovation dans le régime de la maison. Dans les instituts des grandes villes, le public est admis à des exercices de musique savante ; ici il y avait non-seulement musique instrumentale et vocale, mais récitation et improvisatiou. Le public a compris qu'il n'était point à-propos d'applaudir les musiciens, mais son approbation a été grande et méritée. L'élan musical, qui a donné lieu à ce premier concert, a été inspiré par les leçons que M. Maschek a bien voulu ajouter à celles que Mme Roux donne aux aveugles depuis l'ouverture de l'Asile. Les élèves sont parvenus à chanter des chœurs de Rossini, de Haydn, de Mendelsohn, et d'autres compositeurs moins célèbres ; les morceaux classiques ont été variés par des exercices à quatre mains, l'accompagnement d'une sonate de Bethowen, exécutée par M. Mascheck, un nocturne allemand chanté par deux fraîches voix de jeunes filles accompagnées par une troisième aveugle qui pinçait de la guitare ; enfin, nous avons entendu celui des musiciens, dont l'imagination est la plus riche, improviser avec talent et bonheur, si l'on en juge par l'expression des mélodies qui l'entraînaient dans son monde idéal.

M. Haldimand a donné un orgue à l'Asile dans l'intention de développer un moyen d'existence ; le plus ancien des pianistes est depuis plusieurs années organiste de l'église de Prilley, et l'improvisateur est assez habile pour donner des leçons d'harmonie et de basse générale.

Non-seulement les aveugles chantent la musique des grands maîtres, mais ils composent des morceaux pleins de grâce, paroles et musique. Ils célèbrent ainsi les merveilles de la création, les beautés qu'ils ne

connaissent que par ouï-dire ou par les sensations du goût, de l'odorat, du toucher : ainsi les rayons du soleil, la fraîcheur de la nuit, etc. Le plus grand nombre conservent quelques lointains souvenirs, plusieurs sont aveugles de naissance. Les poètes se plaisent à composer des vers de circonstance, lorsqu'un événement qui les touche se passe au sein de leur retraite. Leur vie uniforme est embellie par tout ce qui peut en adoucir la tristesse ; on finit par les croire heureux, pour le présent du moins ; leur avenir serait alarmant si l'on n'espérait une autre issue à leurs années d'études qu'un retour chez eux, où nécessairement ils auraient à lutter contre des difficultés et des privations bien dures à supporter.

M. Hirzel n'a point voulu que son sourd-muet demeurât étranger à la fête ; après avoir fait répandre quelques feuilles imprimées par Edouard Meistre, il a demandé qu'on voulût bien l'entendre réciter ces paroles. C'est certainement une chose pénible et incompréhensible que ce pauvre langage, mais lorsqu'on songe à tout ce qu'il a fallu de soins, de temps et d'intelligence de la part du maître et de l'élève pour obtenir un pareil résultat, l'étonnement et l'admiration dominent. Voici les vers récités par Edouard ; il en comprend le sens. M. le pasteur Félix Chavannes les a composés et mis en musique pour l'usage des aveugles.

Nos jours sont comme une ombre
Qui bientôt fuit :
Dieu seul en sait le nombre
Qu'il a prescrit.
Oh ! que Dieu nous enseigne
Le prix du temps :
Que son beau règne vienne
Sur ses enfants.

Sur la terre étrangère
Nous voyageons.
Vers la maison du père,
Amis, marchons.
Dans la vallée obscure
Pensons souvent,
A la lumière pure
Qui nous attend.

Nous ne pouvons placer ici sur l'aveugle sourd-muet, que son instituteur nomme affectueusement *mon* sourd-muet, les détails nécessaires pour donner une idée de cet intéressant phénomène à ceux qui ne l'ont pas vu dans ses moments d'activité et d'études laborieuses : c'est toute une histoire qu'il vaut mieux ne pas effleurer ; son apparition a été fort agréable aux personnes qui le connaissent, c'est-à-dire, qui l'aiment : au sortir du concert on le voyait imprimant seul et d'un air joyeux la jolie pièce de vers qu'il venait de réciter. Nos oreilles ont été plus agréablement frappées en écoutant le plus habiles des récitateurs ; un petit jeune homme tout pénétré de la beauté des vers de Racine, nous a dit le *Songe d'Athalie* avec beaucoup d'ame et de justesse. Pour lui et ses compagnons d'infortune, l'horreur de la *pro-*

fonde nuit n'est jamais suspendue, mais elle ne leur apporte ni effroi ni remords.

L'Asile des aveugles reçoit chaque année un plus grand nombre de visiteurs ; presque tous emportent quelqu'un des petits ouvrages exécutés avec tant d'exactitude et de propreté, que l'on se sent peu capable de faire aussi bien soi-même : la vannerie a acquis un développement productif pour la caisse commune : la filature occupe les ouvrières les plus habiles : ce travail primitif est moins aisé que ceux qui semblent exiger plus d'adresse : mais l'ouvrier le plus productif c'est toujours Henri Meistre ; il a le sentiment du beau, le goût de la perfection ; les petits meubles tournés par lui ne laissent rien à désirer.

Ce n'est pas seulement aux jeunes aveugles, aux personnes atteintes des maladies de la vue et à tous les objets de la bienfaisance courante, pour ainsi parler, que M. Haldimand consacre son temps et sa fortune. Il songe à doter la ville de Lausanne de l'une de ces buanderies publiques, dont le nombre grandit à Londres et qui rendront de grands services à notre public. Les bains à bon marché seraient, à eux seuls, une innovation précieuse ; on ne peut douter du succès d'une entreprise où l'on n'aura rien à perdre et beaucoup à gagner. Le temps où nos rues étaient mal éclairées par les reverbères vacillants est déjà oublié ; il nous semble que nous avons toujours joui de la belle clarté du gaz : ainsi en sera-t-il de la future buanderie. C'est après avoir visité à Londres plusieurs de ces établissements que M. Haldimand a confié à un comité, fort bien composé, le soin de remplir ses intentions généreuses.

Les objets d'art de quelque valeur n'éclosent pas sur notre sol, mais au moins ils y sont bien accueillis, en attendant un développement national plus prospère.

L'un des meilleurs élèves de Calame, M. Terry, vient d'exécuter une lithographie pleine d'intérêt pour le public vaudois et les nombreux amis d'Alexandre Vinet : le cimetière de Clarens ; sur le premier plan le monument de notre célèbre écrivain, puis la modeste pierre consacrée au doyen Bridel, dans le lointain Montreux et Chillon. C'est à M. Pflugel, au Bazar vaudois, que nous devons cette planche d'une exécution très heureuse.

Il est temps, Monsieur, de terminer cette lettre ; elle n'a d'autre prétention que de grouper quelques faits aussi et plus intéressants peut-être que bien d'autres.

Octobre 1852.

DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

DU PIÉMONT ET DE LA SAVOIE,

PAR

FRÉDÉRIC SCLOPIS. (1)

L'ouvrage important dont nous désirons rendre compte n'intéresse pas moins l'histoire de notre Suisse romande que celle de la péninsule italique ; si par le Piémont il touche plutôt à l'Italie, par la Savoie il touche au pays de Vaud, à Genève et en partie aux cantons de Fribourg et du Valais.

M. *Frédéric Sclopis* appartient à cette école d'historiens jurisconsultes qui aurait probablement déjà donné à l'histoire d'Italie la base positive et juridique qui lui manque en partie, si la révolution de 1848 n'avait pas interrompu, pour un temps plus ou moins long, des travaux qui s'étaient acquis une place estimée en Europe.

L'un des premiers ministres constitutionnels du Piémont et l'un des premiers magistrats de ce royaume, M. le comte Sclopis publia, il y a quelques années, une histoire de l'ancienne législation du Piémont, puis une histoire générale de la législation italienne, ouvrages fort estimés des connaisseurs. Aujourd'hui, il déploie son érudition et sa sagacité dans une question plus spéciale, mais d'une haute portée scientifique et qui nous concerne immédiatement.

On a dit avec raison qu'en Europe la liberté est ancienne et le despotisme moderne. — Telle est la thèse par laquelle débute l'historien piémontais. Mais il ne faut pas confondre le concours que le pouvoir obtient de conseillers plus ou moins nombreux pris dans les premiers

(1) Degli Stati Generali et d'altre istitutione politiche del Piemonte e della Savoia, saggio storico corredeto di Documenti. — Stamparia reale. Torino, 1851.

rangs de l'Etat, avec les *Etats* proprement dits ; ce concours est un usage bien plus ancien que l'institution des Etats ; il remonte aux premiers temps de l'époque barbare, tandis que les Etats naissent dans la seconde moitié de l'époque proprement féodale. — Pour se faire une juste idée du caractère des Etats, il faut faire beaucoup d'attention au temps dans lequel ils sont introduits. On sait que la réunion des trois ordres, clergé, noblesse et communes, eut lieu pour la première fois en France, sous Philippe-le-Bel, en l'an 1302. Quelques-uns ont cru que les Etats de Savoie avaient une origine plus ancienne encore que ceux de France ; Muller a conjecturé qu'ils furent introduits par le comte Pierre, dit le petit Charlemagne, qui avait long-temps habité l'Angleterre. M. Sclopis ne pense pas devoir ajouter foi à cette prétendue importation étrangère. Aucune mention positive ne se rencontre des Etats de Savoie avant le XIVe siècle ; il en est de même du Piémont, où les premiers Etats indiqués furent tenus sous le règne de Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, dans la première moitié du XIVe siècle. Il n'y avait ni lieu, ni temps déterminés pour la réunion des Etats de Savoie et du Piémont ; ils étaient convoqués par le souverain quand et où il lui convenait. Les Etats de Vaud se réunissaient, à la vérité, régulièrement une fois par an à Moudon ; mais c'était une exception de laquelle on ne doit rien inférer, selon M. Sclopis, pour des convocations bien plus étendues. Les Etats-généraux de Piémont demandèrent à être réunis régulièrement ; mais on voit par les documents qui enrichissent le livre que nous analysons, que ces demandes n'eurent aucun succès. Au reste, les convocations furent assez fréquentes ; tantôt on réunissait les trois Ordres, tantôt deux ; quelquefois les représentants des communes seulement. Le nombre et la proportion des assistants de chaque ordre n'étaient pas réglés. Dans l'origine chacun siégeait en vertu d'un droit spécial, et non pas comme député dans le sens moderne. Durant la réunion des Etats, leurs membres, les ambassadeurs des divers Ordres, comme on les appelait alors, étaient réputés inviolables.

Il n'est pas aisé de déterminer avec précision de quelle manière les Ordres intervenaient dans les principaux actes législatifs. Dans les statuts généraux promulgués par le comte Pierre, au milieu du XIIIe siècle, on lit ces mots : *de voluntate et consensu nobilium, innobilium, comitatûs Sabaudiæ et Burgundiæ* (par Bourgogne il faut entendre le pays de Vaud). Cette formule semble prouver que déjà alors le fait de cette intervention des ordres existait, ce qui supposerait un droit pacifiquement reconnu. Toutefois, même dans la suite, l'autorité législative ne fut jamais attribuée positivement aux Etats ; non plus qu'elle ne l'a été en France, où les Etats-généraux jouèrent cependant un rôle assez important. Même dans le fameux décret du 17 juin 1430, par lequel Amédée VIII promulgua ses statuts-généraux qui n'étaient rien moins qu'une réforme complète des insti-

tutions, il n'est pas fait mention de l'assentiment des trois Ordres, mais seulement de l'avis du Conseil. Une observation semblable peut se faire sur beaucoup d'autres édits qui touchaient aussi à la constitution du pays : par exemple, celui que rendit le duc Louis, à Genève, en 1445, sur l'inaliénabilité du patrimoine ducal.

Il n'est pas douteux que les Etats regardaient comme un devoir de faire connaître au prince tous les abus et griefs touchant l'administration; les recès de ces assemblées qui nous sont restés en font foi; mais il ne paraît pas qu'ils participassent directement à la formation des lois, ni que leur concours fût jugé nécessaire pour lier les sujets. Ainsi l'intervention des Ordres paraît se borner à provoquer les réformes dans la législation. La raison de la différence qui s'observe entre l'ancienne formule de promulgation et celle des temps postérieurs est une preuve de l'accroissement de l'autorité du prince en présence même de l'institution des Etats.

La principale attribution des Etats de Savoie était, ainsi que partout où ils furent établis, de voter des subsides. Le trésor public, au XIVe et XVe siècles, ne s'alimentait que par le produit des terres et des droits domaniaux, et par celui des gabelles. La plupart des terres étaient exemptes de tribut par suite d'immunités ecclésiastiques ou de priviléges féodaux ; mais dans certains cas particuliers, selon les anciens usages, on levait une imposition extraordinaire ; ainsi à l'avénement, au mariage du prince ou de son fils, lorsque ce fils est armé chevalier et en occurence de guerre. La cause principale de la convocation des Etats en France est, comme on sait, que Philippe-le-Bel ayant accru les charges par un impôt du centième et ensuite du cinquantième de la valeur des fonds ruraux, les populations s'insurgèrent. Alors, sur le conseil d'Enguerrand de Marigny, surintendant des finances, Philippe convoqua les trois Ordres et leur demanda aide; ce procédé obtint un plein succès et dès-lors fut renouvelé fréquemment jusqu'à la fin de la dynastie de Valois.

Les documents recueillis par M. Sclopis en Piémont montrent que les choses se passèrent tout-à-fait de la même manière. Les relevés financiers du XIVe siècle mentionnent expressément la concession des subsides par les trois ordres, et le testament d'Amédée VIII, de 1439, parle des charges qui sont imposées et des subsides qui sont concédés. Dans les documents du XVe siècle, on rencontre de nombreuses réunions des Etats et l'on y voit en quelle manière les subsides y étaient demandés et accordés. Outre la quotité du subside, les Etats réglèrent le mode de répartition et de prélèvement. — A propos de ces demandes de subsides, les Etats prenaient ordinairement occasion de s'ingérer dans les choses du gouvernement, ils se présentent ainsi à nous sous une autre face, savoir, comme les modérateurs et les régulateurs de l'autorité du prince. Au XVe siècle, sous la régence de Yolande de France, les Etats imaginèrent même de nommer un ou

plusieurs délégués permanents qui, sous le nom de *défenseurs*, étaient chargés de veiller au maintien des libertés et des franchises nationales. On ne voit pas, du reste, que cette institution ait eu ni grande durée, ni grande efficacité. Il se présente aussi des cas où le Chancelier, qui était le premier ministre du duc, fut élu, à la majorité, par les membres des Etats ; mais ceci ne saurait être considéré non plus que comme un fait exceptionnel. Dans les cas de régence et de discords sur l'ordre de succession à la Couronne (1), l'autorité des ordres se relevait naturellement de tout ce que perdait celle du prince.

Energique dans son principe, irrégulière dans sa forme, issue d'un sentiment profond de liberté et de justice combiné avec un appareil de dépendance envers l'autorité du prince et un manque réel de garanties efficaces, l'institution des Etats en Savoie a le même caractère que la plupart des autres institutions politiques du moyen-âge. La vie publique n'avait encore pris que peu d'extension, les diverses classes étaient absolument distinctes, les communes étaient fréquemment en querelle entr'elles, la puissante influence du clergé n'était point ébranlée, les visées de la haute noblesse étaient seules assez audacieuses parfois pour menacer le système établi ; mais l'affection constante du peuple pour des princes généralement dignes de cette affection par leur dévouement aux intérêts du pays, préserva le duché des révolutions et des guerres civiles qui ensanglantèrent si souvent les autres contrées de l'Italie (2).

C'est du milieu du XVIe siècle et spécialement du règne d'Emmanuel Philibert que date la désuétude des Etats de Savoie. Le pays avait été jeté dans de longues guerres; soumis long-temps à une occupation étrangère, il avait perdu sur les bords du Léman des territoires considérables. Emmanuel Philibert, qui avait été en Espagne à l'école du despotisme moderne, en suivit les errements dans son administration; sa volonté énergique lui avait valu le surnom de *Tête-de-fer ;* il était estimé par les princes contemporains pour ses talents militaires; après les longues agitations qui avaient déchiré le pays, la nation était d'ailleurs disposée à acheter la paix au prix d'une partie de ses libertés.

Il faut encore noter en passant, que lorsque, soit les trois Ordres, soit la noblesse et les communes seulement, étaient réunis, on ne les réunit jamais séparément, comme en France, par exemple, à moins

(1) Ainsi, par exemple, les Etats furent appelés à valider la disposition par laquelle Amédée V introduisit en 1324 la loi salique dans la succession au trône de Savoie, en donnant la préférence à son fils puiné Aymon sur sa petite-fille, Marguerite, duchesse de Bretagne et fille d'Edouard, lequel était décédé, sans postérité mâle, avant son père, Amédée V.

(2) « C'est un grand honneur pour la maison de Savoie, dit l'auteur à ce sujet, de n'avoir, pendant un si long règne, produit aucun de ces tyrans, si nombreux dans les autres dynasties de l'Italie du moyen-âge. »

qu'il ne s'agit des priviléges particuliers à l'un des Ordres; on ne peut pas, à ce qu'il paraît, reconnaître avec certitude dans les documents comment étaient désignés les représentants du clergé et de la noblesse; du moins, M. Sclopis n'émet-il pas d'opinion arrêtée sur ce point. Les communes étaient représentées par leurs syndics, lesquels recevaient des instructions parfois impératives.

Nous avons retracé succinctement ce qui a trait à la représentation du duché tout entier ; il nous reste à examiner ce qui concerne spécialement les Etats du pays de Vaud, lesquels avaient une existence à part. M. Sclopis traite avec un soin particulier cette question si controversée.

A la fin du siècle dernier, l'origine et les attributions des Etats du Pays de Vaud, sous la maison de Savoie, furent essentiellement envisagés au point de vue du parti politique qui revendiquait contre l'aristocratie bernoise les anciennes libertés vaudoises. Frédéric-César de Laharpe et J.-J. Cart entr'autres, cherchèrent, dans l'histoire des temps passés la preuve que les Bernois avaient enlevé au pays de Vaud des droits et des franchises importantes, dont leurs nouveaux sujets jouissaient avant eux et qu'ils avaient juré de maintenir. M. de Mulinen a répondu de son côté aux écrivains vaudois au point de vue de la défense de la conduite tenue par la ville de Berne. Le sort du pays de Vaud ayant changé à la suite de la révolution helvétique de 1798, la question se réduisit aux proportions d'une querelle archéologique.

M. Olivier dans son histoire du Canton de Vaud, le baron d'Estavayer dans un article remarquable inséré en 1817 dans le journal intitulé : *Schweizerischer Geschichtforscher*, le baron de Grenus dans son Recueil de documents pour l'histoire du pays de Vaud, ont traité ce sujet sur lequel le Recueil des mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, contient aussi de précieuses notices. Le jugement d'un écrivain entièrement impartial par sa position et par son caractère, et dont l'autorité dans la matière ne saurait être mise en doute, intervenant sur un sujet qui a été si vivement débattu chez nous, ne saurait manquer d'avoir pour nous de l'intérêt.

Le fait de la concession des franchises du pays de Vaud par le comte Pierre, a donné lieu, avons-nous vu, à l'idée que ces franchises avaient été importées d'Angleterre.

Lorsque Pierre fut appelé à la succession du comté de Savoie, il possédait déjà le Chablais et le pays de Vaud; ne pouvant plus s'occuper personnellement de cette dernière province, comme il l'avait fait jusqu'alors, il en remit l'administration à un baillif qui fut chargé de la gouverner en son nom. C'est à cette époque, savoir, vers 1264, que l'on fait remonter l'institution des Etats du pays de Vaud. Le document principal sur lequel se fonde la tradition de cette institution,

consiste dans une note insérée par le commissaire Quizard en tête de son Recueil des coutumes du pays (Coutumier); ce recueil est de 1562. La dite note parle d'un traité fait entre les Etats de Vaud et le comte Pierre, en vertu duquel sont fixés les droits respectifs des deux contractans; elle contient de plus une énumération des membres des Etats à l'époque du comte Pierre. Cette note a fort exercé la critique, et il faut bien avouer que sur certains points, elle ne la soutient que faiblement.

Ainsi Quizard indique comme membre des Etats de Vaud, l'évêque de Lausanne; or il est avéré, que l'Evêché de Lausanne dépendait directement de l'empire et par conséquent ne faisait pas partie de la baronie de Vaud. Pierre avait à la vérité acquis en partie la juridiction civile sur Lausanne, mais cela n'implique pas la dépendance de l'Evêché. L'indication à part faite par Quizard des quatre villes de Moudon, Nyon, Yverdon et Morges, paraît être un anachronisme, car les franchises particulières de ces villes sont d'un temps postérieur. Mais, outre ces inexactitudes apparentes, il paraît surtout surprenant qu'un traité aussi important que celui de 1264 ne soit jamais rappelé dans les documents postérieurs.

D'autre part, on doit reconnaître dans la note de Quizard un fond positivement vrai. Le comte Pierre étendit ses domaines dans le pays de Vaud par divers traités et par de nombreuses acquisitions; dans ces conventions gît un principe de liberté qui alla en se développant. Tel fut le cas pour les priviléges des villes. Les Etats sortirent de là sans qu'on puisse indiquer avec précision la date de leur origine. Quant à l'influence du séjour du comte Pierre en Angleterre sur les institutions politiques du pays de Vaud, M. Sclopis s'en réfère à l'opinion émise par M. Vulliemin dans son édition française de l'Histoire suisse de Muller : « On a nommé les Etats de Vaud une constitution, » dit M. Vulliemin; « la précision de ce mot n'appartient pas au moyen-âge; on a dit que Pierre avait apporté d'Angleterre ce mode de liberté; aurait-il donné à l'Helvétie des institutions qu'il venait de combattre au-delà des mers? Je crois que les Etats nâquirent par la force des choses. Les Zæhringen s'étaient appuyés sur les villes naissantes, Pierre suivit leur politique et reconnut les droits des cités aussi bien que ceux des gentilshommes et de l'Eglise, tous les faits, tous les pouvoirs existants. La convocation des députés peut s'être offerte comme un moyen de gouvernement. Charlemagne avait eu ses Champs de mai. Pierre fut appelé le petit Charlemagne. Il est probable toutefois que le souvenir de ce que Pierre et ses gentilshommes avaient vu en Angleterre s'offrit plus d'une fois à leur pensée. »

La question de la compétence des Etats de Vaud n'est ni moins complexe, ni moins disputée que celle de leur origine. Les documents sont peu nombreux et peu explicites, surtout pour les premiers temps de la domination de Savoie. Tous ceux qui ont étudié le moyen-âge,

savent combien les offices, les attributions et les droits étaient alors confondus. Il n'est guères possible de décrire avec précision les objets dont les Etats eurent à s'occuper; ils s'ingéraient plus ou moins dans toutes les affaires qui se présentaient à eux suivant les circonstances. Il convient d'ailleurs de distinguer les temps; ce qui est vrai pour le XVe et le XVIe siècle peut ne pas l'être pour le XIIIe et le XIVe.

Dans les derniers temps de la domination de Savoie, les Etats semblent avoir acquis une assez grande autorité, et leurs réunions sont aussi devenues plus fréquentes. L'indépendance des Etats de Vaud de ceux de Savoie résulte de la séparation qui existait entre les deux pays; toutefois, dans certaines occasions, les Etats de Vaud envoyaient aussi des députés aux Etats-généraux de Savoie (1).

Voici l'état des choses dans les derniers siècles de la domination de Savoie. La convocation des Etats était faite ou par le bailli de Vaud, ou par le conseil de la ville de Moudon, auquel s'adressaient ceux qui requéraient une assemblée. La convocation demandée ne pouvait être différée de plus de trois mois.

Le pouvoir législatif se partageait entre le prince et les Etats; les résolutions des Etats devaient être approuvées par le prince, lequel à son tour soumettait ses décrets aux Etats, sans toutefois que l'on puisse affirmer qu'il n'eût pas le droit de persister en cas de refus d'assentiment. En tous cas, un décret du prince contraire aux franchises du pays, aurait été censé nul.

Les Etats avaient le droit de présenter au prince leurs doléances, de réclamer la correction des abus et de provoquer toute mesure qu'ils jugeaient utile à la prospérité du pays. Quizard pense qu'en cas de conflit entre le prince et les Etats de Vaud, le différend était porté aux Etats-généraux de Savoie, et même à l'empereur, suzerain de la baronie; mais cela aurait besoin d'être prouvé par des documents précis (2). Quant aux tributs extraordinaires, on les accordait dans les mêmes cas qui ont été mentionnés au sujet des Etats de Savoie.

(1) M. de Grenus a publié un document tiré des comptes de la ville de Nyon duquel il résulte qu'en 1394 cette ville envoya des députés à Chambéry à une *certaine diète* où les communes de Vaud étaient convoquées pour décider sur les prétentions de Bonne de Bourbon, mère d'Amédée VII et aïeule d'Amédée VIII, à la régence; prétentions qui furent préférées à celles de la nièce d'Amédée VIII contrairement à la coutume non écrite, observe Costa de Beauregard dans ses *Mémoires sur la maison de Savoie*.

(2) Pierre Quizard était, à l'époque de la conquête du pays de Vaud par les Bernois, député de la noblesse de Nyon aux Etats de Vaud, et il jouait dans cette assemblée un des premiers rôles; son opinion sur l'étendue des attributions du corps auquel il appartenait n'est donc pas entièrement impartiale; cependant, vu le temps où il vivait et ses lumières reconnues, il devait être bien informé.

La baronie de Vaud n'était pas tenue de concourir aux guerres des princes de Savoie ; les expéditions qu'elle fournissait ne devaient pas durer plus de huit jours, ni s'étendre au-delà des diocèses de Sion, Genève et Lausanne. Ceux qui en revenaient ne pouvaient être appelés de nouveau qu'au bout de six semaines. Si l'on dérogeait à ces règles, ce qui arriva souvent, le prince reconnaissait que cela avait lieu « par grâce spéciale et sans tirer à conséquence. »

La question de la juridiction est une des plus obscures; il y a lieu de croire que les Etats jugeaient en appel ; on dit cependant qu'il y eut quelquefois des appels portés aux audiences générales de Chambéry et même à l'empereur.

M. Sclopis, en écrivant l'ouvrage qui nous occupe, n'a guères pu avoir sous les yeux l'histoire du canton de Vaud tout récemment terminée par M. A. Verdeil. On peut cependant constater que les appréciations de ces deux écrivains concordent assez bien. M. Verdeil voit l'origine des Etats de Vaud dans l'usage des vassaux, villes et communautés de ce pays d'envoyer chaque année leurs redevances au procureur fiscal et au bailli de Vaud siégeant à Moudon, usage qui remonterait au comte Pierre. « Les réunions annuelles de ces délégués, dit cet auteur, prirent bientôt de l'importance, et, sous les successeurs de Pierre de Savoie, elles devinrent une véritable représentation nationale; elles furent consultées sur les intérêts du pays, elles votèrent des subsides, des levées de troupes, et prirent des arrêts ; toutefois, ajoute M. Verdeil, elles ne constituèrent jamais un parlement composé des trois Ordres, ainsi qu'on a cru pouvoir l'affirmer. » Nous avouons ne pas nous faire une idée bien claire de cette dernière observation, faite en passant, d'ailleurs, et à laquelle il n'est donné aucun développement. Si M. Verdeil entend par parlement une assemblée revêtue de pouvoirs politiques bien définis, comme le parlement d'Angleterre ou comme ceux de nos monarchies constitutionnelles modernes, il a raison incontestablement. Les Etats de Vaud ne furent sous la domination de Savoie que ce qu'étaient les Etats des autres pays de l'Europe à cette époque; mais ils n'étaient inférieurs en rien aux Etats-généraux de la Savoie; le pouvoir des Etats de Vaud semblerait même avoir été plus étendu, et l'on peut affirmer sans crainte que le pays de Vaud était, entre les provinces diverses de la maison de Savoie, celle dont les franchises étaient le plus considérables. M. Verdeil lui-même, dans le cours de son histoire, montre à diverses reprises les Etats de Vaud exerçant une influence réelle, non-seulement dans le gouvernement de la province qu'ils représentent, mais encore dans les affaires de l'Etat tout entier.

Il y a plus, le Plaid général, qui est la Coutume et politiquement parlant la Constitution de l'Evêché de Lausanne, le Plaid général, publié en 1368, sous l'épiscopat d'Aymon de Cossonay, statue, au dire de M. Verdeil, que les Etats de l'Evêché, nommés aussi Plaid-général;

sont composés de trois Ordres : le clergé, les nobles et les bourgeois ; que ces Etats limitent le pouvoir souverain du prince évêque, qu'ils doivent être consultés pour faire des statuts nouveaux, établir de nouvelles pénalités, battre monnaie et administrer la haute justice. N'est-il pas vraisemblable que les Etats de la baronie de Vaud avaient des attributions analogues à celles de l'Evêché ? nous voyons donc qu'au fond M. Verdeil est tout-à-fait d'accord avec M. Sclopis, et cela d'autant plus, que lorsqu'il arrive à la domination bernoise, il met en relief mieux que personne avant lui la lutte vigoureuse que les Etats de Vaud soutinrent contre la république conquérante au nom des franchises vaudoises ; lutte qui dura sans interruption jusqu'au tiers du XVIIe siècle ([1]).

Le beau livre de M. Sclopis, par la nature du sujet, par la hauteur des vues, par cette intelligence fine des détails des institutions dont il traite, qui dénote dans son auteur un jurisconsulte distingué, mérite à coup sûr une des premières places parmi les travaux historiques de première main de l'époque actuelle. En Italie, il brillera à côté des œuvres des Balbo, des Cibrario, des de Vesme, des Albini. Dans notre Suisse romande, il n'y a guères jusqu'ici que les publications de M. de Gingins qui puissent rivaliser avec celle-ci par la connaissance approfondie des institutions du moyen-âge et l'attention scrupuleuse mise à ne rien avancer qui soit douteux ou hasardé. E. S.

([1]) Dans un chapitre sur les Etats de Vaud sous les Bernois, M. Verdeil se montre disposé à admettre, comme valable, le témoignage de Pierre Quizard, et il appuie ce témoignage par celui de Ruchat, qui, dans son histoire de la Réformation a dit : « Le duc de Savoie gouvernait le pays de Vaud par le moyen du grand-bailli et des *Etats du pays*, composé des députés des 14 villes et bourgs : *J'ai eu entre les mains les derniers registres de ces Etats* : » etc.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

NOVEMBRE.

On pourrait dire des événemens actuels, qu'ils ne marchent pas, mais qu'ils glissent, tant ils vont légèrement, sans obstacle et sans bruit. Ce n'est pas, certes, qu'ils manquent d'importance : ils occupent, ils inquiètent l'Europe, ils excitent la curiosité et l'attente, ils fixent les regards de tous ; mais, outre que le secret est rentré dans la politique, d'où il était sorti depuis bientôt trente ans, ce qui se produit au dehors en grandes manifestations publiques semble rouler uniquement à la surface des choses, sans en remuer le fond, ni le trahir, sans s'y heurter, ni le soulever un moment et avoir quelquefois la peine de le rompre. Le sol est parfaitement plan et nivelé ; pas la moindre pierre, pas la moindre ronce. Aussi, tout y passe, comme sur un chemin de fer, avec autant d'aisance que de rapidité.

Il y a moins d'un mois, c'était la rentrée du Président, rentrée triomphale qui s'est prolongée dans les ovations des principaux théâtres de la capitale ; et déjà c'est l'Empire, voté par le Sénat et soumis à l'acceptation populaire. Le mois de décembre, qui paraît être le mois napoléonien par excellence, le verra sans doute proclamer.

Il n'est presque plus temps de revenir sur la rentrée du Président. Les cent bouches de la Renommée..... que disons-nous! cette vieille image classique demande à être mise à la hauteur du siècle et renouvelée : les cent mille, les cent milliers de bouches de la Renommée ont tout raconté sur ce dernier couronnement d'un voyage triomphal, dont, avant qu'il fût fait, on croyait pouvoir encore tout différemment

augurer. Cependant, à son ordinaire, dame Renommée en a dit plus et moins qu'il n'y avait. Le mot le plus caractéristique et le plus juste a été celui du Président lui-même : « Je n'ai point gagné de batailles, » et pourtant vous me recevez comme un triomphateur.»

Partout des arcs de triomphe, en effet, depuis la gare du chemin de fer jusqu'à la place de la Concorde, aux Tuileries et à l'Elysée. Ils se relayaient de distance en distance sur toute la ligne des boulevards. Combien, depuis quatre ans, ces mêmes boulevards n'ont-ils pas vu défiler de processions semblables, sans parler des manifestations dites pacifiques, des émeutes et des combats ! Les boulevards sont habitués, de longue date, à ces pluies de fleurs ou de sang.

L'autre jour donc, ce n'étaient que drapeaux et couronnes et guirlandes, et inscriptions en l'honneur de Napoléon III. Les auteurs de celles-ci ne s'y étaient pas mis en bien grands frais d'imaginative : la plupart s'étaient bornés à paraphraser plus ou moins ingénieusement le mot fameux du discours de Bordeaux : « *L'Empire, c'est la paix !* » La flatterie est essentiellement copiste. D'autres s'étaient contentés de remplacer le mot : *national* par le mot : *impérial* (le Théâtre *impérial* de l'Opéra-Comique ; l'Académie *impériale* de Musique). Les Arènes nationales elles-mêmes, devançant le sénatus-consulte et le plébiscite, ne s'intitulent plus dès-lors que les *Arènes impériales* sur leurs affiches de tous les jours : nous avons vu bien d'autres affiches après Février. L'Ambigu-Comique n'avait rien trouvé de mieux que d'emprunter un vers de Virgile, non pas à Virgile lui-même, mais au docteur Véron, qui venait de le citer dans le *Constitutionnel*, en appliquant à Louis-Napoléon le *juvenis* du chantre d'Auguste :

> Hunc saltem everso *juvenem* succurrere sæclo
> Ne prohibete !....

ce que nous traduirons, s'il vous plaît, pour ces dames, le latin n'étant d'ailleurs plus de mode, par ces deux méchans vers :

> Qu'au moins ce jeune prince au siècle renversé
> Puisse venir en aide, et qu'il nous soit laissé !

Une inscription moins classique et d'autant plus ébouriffante, qui atteignait le grotesque à force de vouloir viser à l'unique, était celle qu'on lisait, œuvre, dit-on, du trop célèbre Vidocq, appendue à une fenêtre du boulevard Beaumarchais : « *Louis-Napoléon, Messie du Deux-Décembre, sois béni !* »

Quant à la foule, le sentiment dominant était évidemment celui qui l'est toujours le plus à Paris : la curiosité. Beaucoup d'impatience de

voir, mais pour se satisfaire soi plutôt que pour applaudir à ce qu'on voyait. Des acclamations bien nourries dans les députations officielles, mais beaucoup moins dans l'épaisseur du fourré populaire s'étendant à droite et à gauche derrière les deux haies de soldats ; ici, l'attitude de simples spectateurs dont les yeux seuls sont occupés et qui se laissent faire avec une indifférence assez épanouie. Point non plus, il faut le dire, de mines trop refrognées et de regards sinistres. Par ci par là quelques ricanemens, si nous en croyons, non ce que nous avons vu, mais ce qu'on nous a rapporté : ainsi, quand passaient, se rendant à leur poste dans le cortége, de vieux soldats de l'Empire, débris glorieux, mais un peu éclopés, des ouvriers, des étudians, de jeunes artistes les abordaient et les entouraient d'un air de congratulation hypocrite. « Eh, voici les papas, » leur disaient-ils en leur pressant les mains : « c'est un beau jour, on est content, n'est-ce pas ? » Et ils poursuivaient ainsi leurs félicitations ironiques. Comme quelques-uns avaient imaginé de mettre à leurs schakos un morceau de papier sur lequel étaient énumérés leurs états de service, « Permettez que j'approche, » demandait respectueusement un des interlocuteurs, et que « je lise votre pancarte, » concluait gravement le jeune étourdi.

On se raconte plus ou moins à l'oreille quelques traits de ce genre, et, suivant l'opinion dont on est, on trouve aux choses mêmes, aux simples accidens, beaucoup ou fort peu d'esprit. Ainsi, il paraît qu'une des couronnes en carton doré suspendue à l'un des arcs de triomphe ou à l'une des guirlandes du boulevard, se trouva mal assujettie, et qu'au lieu de descendre solennellement, quand le futur empereur viendrait à passer, elle se détacha subitement de la corde qui la retenait et ne ceignit que la poussière du macadam. Enfin, il faut bien croire qu'il a été fait sur l'heure ou après coup plus d'une épigramme. Les mécontens et les sceptiques vous soutiendront aussi que, dans la rentrée comme dans le voyage, la police avait pris ses mesures pour qu'il n'y eût pas une ombre au tableau ; ils vous nommeront l'ordonnateur de l'enthousiasme officiel ; ils vous diront qu'il avait sous ses ordres deux mille agens qui le suivaient de ville en ville, partout où le Président devait passer, pour y organiser d'avance, au jour et à l'heure convenue, les démonstrations, les acclamations publiques; ils ajouteront que, dans cette armée d'un nouveau genre, il y avait, entre autres, deux cents femmes chargées de jeter des fleurs et d'agiter des mouchoirs. Mais, sans parler des exagérations naturelles à l'art de la parole, quand elles sont, de plus, renforcées d'un sentiment hostile, la police elle seule peut-elle remuer toute une nation à ce point ? et le peuple français n'a-t-il pas donné assez de preuves de

sa mobilité ou seulement, si l'on veut, de son impressionabilité, pour que l'on ne puisse pas tout croire de lui ? La police avait certainement pris des précautions, particulièrement pour la sûreté du Président ; chaque locataire des maisons devant lesquelles devait passer le cortége, avait été rendu responsable de toutes les personnes qu'il aurait chez lui ; nous-mêmes nous ne fûmes mis en possession d'une fenêtre que nous avions louée sur le boulevard, qu'à la condition de ne pas même apporter avec nous une canne ni un simple bâton ; mais dira-t-on pour cela qu'il n'y avait aucun courage à Louis-Napoléon à marcher complétement isolé, comme il l'a fait, en avant de son état-major ? La foule n'en a pas jugé ainsi. C'est ce qu'on a le plus remarqué en lui et, dans tout le spectacle, ce qui a fait le meilleur effet.

En somme, cette rentrée n'a pas contredit le voyage, et, surtout si on la compare aux précédentes et au départ, elle a été tout ce qu'on pouvait attendre de Paris. Il y a fallu un peu d'aide, comme toujours; mais enfin Paris s'est mis en frais, non d'enthousiasme (en a-t-il jamais de bien réel ?), du moins de beaux décors, de beaux dehors, de beaux semblans, de belles paroles et de beaux habits. Voyant la chose faite, il n'a pas voulu rester en arrière, et, après avoir long-temps boudé, il s'est exécuté de bonne grâce à son tour.

— L'illumination n'a pas été tout-à-fait spontanée ; mais elle l'est bien rarement, et le cri : *Des lampions !* ne l'avaient pas prolongée dans les recoins les plus obscurs de la capitale. Elle présentait incontestablement ses points les plus lumineux, ses plus nombreuses et ses plus vives girandoles devant les théâtres, devant les édifices publics, devant les magasins des fournisseurs du prince ou de la famille Bonaparte, et plusieurs en avaient fait en même temps un moyen de réclame. Il est toutefois à noter, et cela excitait la surprise de plus d'un passant, qu'elle était assez bien nourrie dans les quartiers industriels et populaires des faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis, même assez au fond, en arrière de la ligne des boulevards, où elle était plus de parade et de commande, et pouvait s'expliquer par des motifs moins désintéressés. Ici, bon nombre de ces superbes maisons que n'avait point épargnées la fusillade nocturne du 4 décembre, n'en avaient pas moins illuminé ; leurs blessures cicatrisées achevaient de disparaître sous les lanternes de couleur et sous les lampions : d'autres, en revanche, restaient plongées dans une profonde et morne obscurité.

— Les faiseurs d'odes et de cantates pour les représentations dramatiques qui ont été, disons-nous, comme une répétition à huis clos

du retour triomphal de Louis-Napoléon, n'ont pas montré plus d'invention que les faiseurs d'inscriptions et de dédicaces. *L'Empire, c'est la paix* ! a été encore le thème dont, à grand renfort de rimes, ils ont tiré de lourdes et banales variations. Au Théâtre Français, c'est le directeur en personne, M. Arsène Houssaye, qui s'était chargé de ce soin. Du moins, les vers ont paru dans le *Moniteur* sous son nom; mais on prétend qu'ils sont de M. Méry, avec lequel M. Arsène Houssaye aurait fraternellement partagé les trois mille francs qu'il a reçus en présent de la munificence du héros de la fête, plus, de fort beaux diamans, mais sur le partage desquels on ne dit rien. Moyennant cela, le véritable auteur, trop usé peut-être pour figurer aux Français comme chantre impérial, lui aurait cédé la paternité de sa pièce. On y lit des vers comme celui-ci (à-propos du règne pacifique que l'on se promet, et dans lequel on verra fleurir les arts et la poésie) :

Nous aurons des tableaux dignes de la Genèse.

Pour faire une rime riche à Véronèse. M. Méry, comme M. Barthélemy son ancien confrère, est bien capable de cette rime-là. Si M. Arsène Houssaye n'est pas l'auteur de ses vers, il l'est bien certainement, quoique involontairement sans doute, d'une assez drôle de rencontre que présentait l'affiche du spectacle choisi pour la représentation en l'honneur de Louis-Napoléon : *Cinna* ou *la Clémence d'Auguste*, et *Il ne faut jurer de rien*. N'y a-t-il pas une autre pièce intitulée : *On ne s'avise jamais de tout ?* Le directeur du Théâtre Français aurait pu la faire jouer pour lui-même après celles-là.

Quelques jours plus tard, l'Opéra célébrait aussi le retour du Président par une cantate. M. Philoxène Boyer, à qui l'Opéra l'avait demandée, remonte lui aussi, mais sans le secours de personne, à la Genèse. Il compare Louis-Napoléon à Moïse sur le Sina, et il l'appelle en terminant :

Grand empereur de l'empire éternel.

Quand nous disons que c'est sans le secours de personne qu'il s'est élevé jusqu'à cette hauteur, nous ne sommes pas complétement dans le vrai. M. Philoxène Boyer a dévoré en six mois, aux alentours de l'Opéra précisément, un assez joli patrimoine, et il en est réduit aux derniers expédiens. Comme on venait de lui demander sa cantate, il rencontre un jour un jeune artiste, de qui nous tenons le fait; il lui raconte sa bonne aubaine : « Mais je ne sais que dire, ajoute-t-il; paie-» moi donc du café, cela me fera gagner un billet de mille francs. »

Malgré la recette, la cantate est mauvaise ; elle ne sent ni le café, ni encore moins l'huile de la lampe de Démosthènes ; elle ne sent que l'effort d'un cerveau vide et à jeun. Aussi n'a-t-elle pas été publiée, comme l'autre, par le *Moniteur*, dans le compte-rendu de cette représentation extraordinaire, et c'est l'*Indépendance belge* qui l'a fait connaître. Douloureuse blessure pour l'auteur, pour cet Erostrate en germe, qui disait un jour qu'il ne reculerait pas même devant un crime et s'assiérait volontiers sur la sellette pour faire parler de lui. M. Philoxène Boyer est ce même poète hugolatrissime qui, il y a deux ans, dans une lettre publique adressée à son maître, lui déclarait tout net que le monde continuerait d'aller de mal en pis, tant que lui, Victor Hugo, n'en serait pas le *pape*, ni plus ni moins, le mot y est [1]. Ce ne sont là que des misères sans doute, mais elles peignent les caractères et montrent où en est la littérature du jour. Est-il possible que les ordonnateurs de fêtes soient si peu avertis ou, s'ils le sont, soient assez privés de sens moral et de bon goût pour ne pas mieux choisir?

— La plus modeste des fleurs, la violette, n'en est pas moins, comme on le sait, la fleur napoléonienne. On se rappelle que c'était presque un crime en 1815 d'en porter à sa boutonnière; elle passait alors pour un emblême anarchique et révolutionnaire. On en a presque toute l'année à Paris; aujourd'hui, naturellement, elle y est plus à la mode que jamais. Au Théâtre Français et à l'*Opéra*, dans ces représentations dont nous venons de parler, toutes les dames en avaient à la main un gros bouquet, ce qui faisait, les dames comprises, nous ne l'entendons pas autrement, comme une guirlande naturelle sur tout le pourtour des loges et des galeries. Une autre réapparition, moins agréable, a été celle de l'étiquette. Il a été trouvé mauvais, qu'au premier de ces deux théâtres plusieurs personnes se soient retirées avant le Président. Aussi, à l'Opéra, cette retraite prématurée n'était-elle plus permise ni même possible : ordre avait été donné que personne ne sortît avant que le prince en eût donné le signal, et on dut se le tenir pour dit. C'était bien le moins, d'ailleurs, qu'on pût faire, puisqu'il avait été demandé infiniment plus de places que la salle n'en contient, et que ceux ou celles qui en avaient obtenu, les avaient sollicitées comme une faveur. Les plaisirs de Paris sont, il est vrai, parfois assommans, et se paient toujours par beaucoup de fati-

[1] Voir notre *Chronique* de juin 1850, *Revue Suisse*, t. XIII, p. 401.

gue; mais quoi! on veut voir, et surtout être vu: il ne faut donc pas se plaindre si la séance dure un peu trop long-temps.

— Le Tribunal et la Chambre de Commerce avaient été les seuls, le jour de la rentrée, qui n'eussent pas mis sur leur drapeau: *A Napoléon III, empereur*, mais seulement le titre jusqu'ici officiel: *Au Président de la République française*. Cette réserve, disent-ils dans une lettre adressée au prince et rendue publique, leur était commandée par le caractère de leurs fonctions et la place à part que la justice occupe dans les institutions publiques; mais il paraît qu'ils n'en ont pas moins eu quelque scrupule sur leur manque de hardiesse; ils le réparent en ajoutant: « ... La France qui a foi dans vos paroles, qui » pressent tout ce que vous méditez pour son bonheur, et qui sait, par » expérience, qu'entre votre volonté et sa réalisation il y a à peine le » temps de l'espérance, la France, par son immense et unanime ac- » clamation, vous décerne le pouvoir suprême.» *Entre votre volonté et sa réalisation il y a à peine le temps de l'espérance*, voilà qui vaut bien, j'espère, tous les titres et toutes les inscriptions possibles, et celui qui a trouvé cette phrase a dû être content.

— Assurément le commerce et l'industrie n'ont pas à se plaindre du régime actuel. Il y a partout une fièvre d'affaires, de travaux publics et privés, et la bourse est si haut montée, qu'il s'y fait déjà des chutes subites de cent pieds, nous voulons dire de cent francs, sur certaines valeurs, sur les actions de chemins de fer. Cependant, nous dit-on, le commerce en gros de Paris se tient toujours sur ses gardes et reste au fond défiant: il ne fait travailler qu'en proportion des commandes, et quand celles-ci diminuent, il diminue d'autant l'ouvrage et les ouvriers. Il assiste à tout ce qui se passe en simple spectateur. Les artisans proprement dits, si l'on en juge par l'illumination, le jour de la rentrée, de quelques quartiers populaires, se laisseraient mieux gagner: ils sont plus oublieux, ils vivent plus uniquement dans le présent et au jour le jour; ils ont du travail, et ne s'inquiètent pas trop du reste pour le moment; sans renoncer absolument à leurs idées, ils se disent que le passé est passé, et que l'avenir est à refaire, même à refaire tout autrement. Ils ne sont, d'ailleurs, nullement curieux d'aller faire un tour en Algérie ou à la Guyane. Et puis, pour tout le monde, les soldats sont là. Il se répand bien de temps en temps de vagues bruits d'arrestations, de complots et d'attentats dans l'armée, d'officiers et de sous-officiers mécontents, entre autres de la manière dont les médailles ont été distribuées, et prêts à le montrer en se tournant contre leurs colonels au premier jour d'émeute ou de

combat. Mais ces bruits ne prennent aucune consistance, et sont souvent démentis par l'événement : ainsi, à propos d'un bruit de ce genre, on disait que le Président n'irait pas à Fontainebleau pour la chasse, et il vient d'y aller cependant. Sans nul doute, le danger de tout gouvernement est de forcer son ressort; mais le régime actuel, quoi qu'il fasse en ce sens, n'en est pas encore là. Un grand silence a succédé au tapage politique; la presse n'a plus qu'un souffle de vie; on a cessé subitement de savoir tout ce qui se disait et se faisait même avant que cela fût dit et fût fait: l'existence nationale ne se passe plus au grand air; il semble donc qu'on ne doive plus pouvoir respirer; eh bien, le gros du public n'en paraît pas jusqu'ici plus mal à son aise, il va son train comme si de rien n'était. Il va à ses affaires, et ne songe plus guère qu'à cela. La lassitude et le dégoût d'agitations stériles, le désir et la jouissance de la tranquillité forment toujours le fond du sentiment général. On veut faire ou refaire sa fortune, et tel qui, il y a deux ou trois ans à peine, ne songeait à rien moins qu'à gagner le monde à ses doctrines, ne songe plus qu'à gagner de l'argent.

— M. Troplong, chargé de rédiger le rapport sur le sénatus-consulte, a déduit en fort bons termes, dans un style ferme et net, et par toutes les considérations qui pouvaient la faire valoir, sa thèse que la France est un pays monarchique. Elle est assurément un pays de cour, et l'expression française : *faire sa cour* est caractéristique. Non-seulement le prince, mais chacun, dans tous les étages de la société, y a la sienne; quiconque le peut, a son cercle, grand ou petit, célèbre ou obscur, dont il est le roi et où l'on est en adoration devant lui. Toutes ces cours particulières trouvent dans la grande, dans ce qu'on appelle proprement la cour, leur couronnement naturel. L'Empire ne peut manquer d'en avoir une, et on s'en occupe déjà. Y verra-t-on reparaître quelques-unes des habitudes anciennes? Celle d'y attraper au passage quelque lopin gros ou petit de l'argent du prince ou de l'Etat, s'est perpétuée sous tous les régimes, sous les deux républiques comme sous les rois et sous le premier Napoléon. Le second en sait déjà quelque chose, et ne feint point d'ignorer qu'il le sait. « Ils sont tous les mêmes! » doit-il avoir dit d'un de ses adjudans qui, en achetant un cheval dont le prince avait envie, avait manqué le marché en voulant faire mettre par le vendeur, sur la quittance, six mille francs au lieu de cinq mille, le prix réel. Dernièrement, le même officier se serait attiré un assez drôle de surnom par une manœuvre analogue. Quand le Président le chargeait d'envoyer une gratification de

dix louis en son nom, il en retenait la moitié pour lui : on ne l'appelle plus dès lors que le *chevalier de Saint-Louis* (cinq louis).

— Voici maintenant une imagination d'un tout autre genre, mais qui, sous son air cabalistique, sent bien aussi son grain de cour et de flatterie. Supposez, et la supposition n'a rien d'absurde, que le chiffre des suffrages affirmatifs dans le vote pour l'empire soit de 7,119,796, et celui des suffrages négatifs, 1119; mettez ces deux nombres l'un à la suite de l'autre, en les séparant seulement, mais sans intervalle trop sensible, par un trait perpendiculaire appuyé contre le chiffre 6 qui termine le premier des deux nombres; formez bien les chiffres, les deux 7 un peu carrément, et surtout alignez-les tous, ceux des deux nombres, sur le même niveau, de façon à ce que la tête ou le bec de l'un et la queue de l'autre ne dépassent ses voisins ni en haut ni en bas, sauf le trait perpendiculaire qui sépare les suffrages pour et les suffrages contre; tout cela est-il fait et bien fait? retournez maintenant votre papier, présentez-le à la lumière d'une lampe, d'une bougie, ou à la simple lumière du jour, et vous avez le mot du nombre mystérieux, le mot de la destinée, le mot : *empereur*.

— La situation faite à la Belgique par sa puissante voisine, est la question extérieure qui préoccuperait le plus, si l'on se préoccupait de quelque chose. On se rappelle l'aventure du *Constitutionnel* et de M. Granier de Cassagnac, coupables d'avoir révélé inconsidérément qu'on allait procéder avec la Belgique par une guerre de tarifs. M. Véron, frappé coup sur coup de deux *avertissemens*, dut démentir son collaborateur, dont on n'a plus entendu parler depuis, et lui fermer la porte de son journal. La Belgique n'en a pas moins eu ses tarifs, qui opposent des droits énormes à l'introduction en France de plusieurs de ses produits, gênent son commerce, ont activement concouru à la jeter dans une crise ministérielle, et font les affaires du parti catholique aux dépends du parti libéral. Or, les Belges se soucient médiocrement, comme on sait, de principes politiques et de point d'honneur national; leur industrie leur tient beaucoup plus au cœur, et va pour eux en première ligne. Leur roi, d'autre part, ne s'est pas fait faute de leur laisser voir qu'il ne tenait point à eux s'ils ne tenaient point à lui, leur donnant fort clairement à entendre, en 1848, qu'ils ne prissent point la peine de le chasser, mais qu'ils lui déclarassent seulement s'ils ne le voulaient plus, et qu'alors il ne se le laisserait pas dire deux fois. Avec un prince et une nation de ce caractère, que sait-on ce qui peut arriver? Un voyageur qui vient de Belgique, prétend qu'il y circule et qu'on y signe même des pétitions pour deman-

der l'annexion à la France, afin d'en finir avec les tarifs. Louis-Napoléon voudrait-il et pourrait-il refuser l'annexion, si elle lui était demandée, et qu'en diraient les Puissances au printemps?

— Une question d'un autre ordre, de l'ordre moral, mais qui pourrait bien, quoi qu'on pense, amener un jour de graves événemens, la question religieuse, cette question, disons-nous, surnage toujours, comme un flot noir, sur l'onde riante, et y va de plus en plus grossissant et s'étendant.

La Haute-Eglise, en Angleterre, demande un synode, pour ne plus laisser la décision des points dogmatiques à un conseil de laïques qui peut être composé d'incrédules ou d'indifférens. C'est attaquer la suprématie ecclésiastique de la royauté et saper le système entier de l'église anglicane par la base.

Le catholicisme, de son côté, continue ses progrès et ses agressions dans ce pays et sur le continent, en Allemagne comme à Genève, où il commence à se rire de la Rome protestante. En France, il devient de plus en plus exigeant et menaçant. Quelques-uns des prédicateurs protestans de Paris en ont déjà laissé percer quelque chose dans leurs sermons, surtout à-propos des discours tenus au Président pendant son voyage et de la nouvelle organisation de l'Eglise protestante en France. Ils jettent le cri d'alarme; mais le gros de leur public, qui n'aime pas que les pasteurs touchent en chaire à la politique, s'est montré plus disposé à blâmer qu'à répondre et à applaudir.

Le catholicisme, au surplus, est loin de montrer en réalité l'unité et l'harmonie dont il se vante: il a aussi ses partis, ses variations et ses sectes; l'évêque Grégoire en comptait près d'une centaine, ce nous semble. Le catholicisme n'offre pas moins que son rival des signes de décadence; sa recrudescence actuelle nous fait l'effet de cette dernière coloration que reprennent subitement les cimes neigeuses de nos Alpes, quand le soleil va les quitter tout-à-fait. Toutes les églises du passé s'en vont ainsi en poussière, pour laisser passage, espérons-le, à une réalisation sociale du christianisme plus profonde, plus large et plus épurée. Si, comme église, le protestantisme se meurt, le catholicisme tout entier, malgré son retour apparent, est bien mort dans les masses et dans l'esprit du siècle. Ses croyans réfléchis ne sont plus que des antiquaires, amoureux de ses formes et de son système, comme on l'était du gothique il y a vingt ans.

M. de Montalembert est un des types de ces catholiques de notre âge. Cela ne l'a pas empêché, dans son récent ouvrage *des Intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*, de se retourner fort vivement

contre un de ses anciens acolytes, contre M. Louis Veuillot de l'*Univers*, et de lui dire très vertement son fait. C'est à lui qu'il en veut, comme M. Veuillot prend la peine de le reconnaître lui-même, dans les passages adressés à « certains écrivains religieux, » que M. de Montalembert appelle les « Pindares de l'autocratie, » les « panégyristes de l'absolutisme, » les « avocats de la dictature à perpétuité. » « Quel honnête homme, » s'écrie-t-il ailleurs, en parlant du régime parlementaire, qu'il défend comme on défend ses foyers et ses dieux, « quel honnête homme, quel homme de cœur, eût-il les plus légitimes » griefs contre ce régime, pourrait être tenté d'aller grossir le flot de » ses détracteurs actuels ! car, ajoute-t-il, de quoi se compose ce flot ? » N'y voit-on pas, avec les courtisans habituels de la victoire, toutes » les ambitions inassouvies, toutes les médiocrités avides, tous les » *aventuriers de plume* qui, sous aucun des pouvoirs qu'ils ont servis, » n'ont pu gravir jusqu'à l'estime publique ? »....

Que M. Veuillot ait bondi en se sentant ainsi percer au vif, on le conçoit sans peine ; mais, à son tour, il n'en a pas moins peint M. de Montalembert en homme qui doit bien le connaître. On n'est jamais mieux trahi que par les siens. Après le profil du disciple, tracé par la main du maître, voyons comment celui-là a rendu la pareille à celui-ci :

« D'une part, dit M. Veuillot du nouvel ouvrage de celui qu'il ne savait autrefois comment assez admirer, d'une part, c'est une pensée qui s'égare jusqu'à la chimère ; de l'autre, c'est une passion qui s'échappe jusqu'à l'injustice..... En pareille matière on redoute d'être cru sur parole, on prend des précautions contre soi-même. Moins que d'autres, M. de Montalembert devrait négliger ces salutaires entraves. Elles ôteraient à son style un peu de sa verdeur et de sa pointe ; mais elles le fortifieraient contre cette tentation, très fâcheuse pour un homme politique, qui le presse trop souvent d'un étrange besoin de blesser tout le monde et de rompre avec ses meilleurs amis..... Il y a de son côté un *voile de dépit*, du nôtre peut-être une illusion d'espérance qui nous empêche d'envisager les mêmes choses sous le même aspect.

» Faut-il achever notre pensée, et révéler à M. de Montalembert un secret qu'il ignore peut-être ? *Il s'ennuie*. De là ses aspirations vers la tribune absente et son courroux contre ceux qui, moins dérangés dans leurs habitudes, ne sont point contrariés du même malaise. »

..... « Qu'un maître de la parole sente en lui quelque faible pour le gouvernement de la parole, rien de plus naturel, surtout quand les joies désirées du silence et du repos, menaçant de se prolonger, se changent en fatigue. Qui peut souffrir beaucoup de n'entendre plus

M. Dupin, M. Barrot ou même M. Thiers ? mais surtout, grand Dieu ! quelle idée saine en est blessée ! ces hommes, et d'autres encore, qui furent le type des puissances parlementaires, et entre lesquels M. de Montalembert n'est apparu que comme un accident heureux, quelles catastrophes n'ont pas été nécessaires pour faire luire à leurs yeux un fugitif éclair de bon sens ! quels orages et quels coups de foudre pour les jeter un moment à genoux devant la vérité, et comme, dès que le ciel s'est éclairci, tous ces convertis du tonnerre ont montré qu'ils n'avaient fait que le vœu de Panurge !..... Que M. de Montalembert, poursuit M. Veuillot, commence lui-même par ne pas les décrier (les catholiques de l'*Univers)* violemment et injustement comme il le fait, les accusant d'inconséquence, de palinodies, de bassesse, lorsqu'ils n'ont d'autre tort que de ne point partager *sa mauvaise humeur*..... Nous aurions voulu pour lui une prudence égale à son courage, une modération aussi puissante que son ardeur, *une abnégation* aussi haute que ses pensées. »

Ainsi les catholiques, non plus, ne se traitent pas entre eux avec une bien vive tendresse. Dans un autre genre, deux évêques viennent de se jouer un assez bon tour. Il s'agit du miracle de la Salette, qui a fait pas mal de bruit dans les journaux catholiques et autres depuis tantôt deux ans. La Salette est une montagne sur laquelle de jeunes enfans, trompés peut-être par un de ces mirages singuliers que l'on rencontre parfois dans les Alpes, crurent voir la sainte Vierge leur apparaître et leur parler. Bien qu'ils ne fussent pas très d'accord dans leurs récits et leurs explications, et que leur père, dit-on, eût paru disposé à exploiter vénalement la chose, elle prit bientôt les couleurs d'un miracle. Le Cardinal de Bonald, archevêque de Lyon et primat des Gaules, fit examiner le cas ; après ample investigation, il prononça que le miracle n'était nullement avéré. On croyait le procès terminé ; mais voici que l'évêque de Grenoble, ayant recommencé les informations, vient de décider en faveur du miracle. La Salette se trouve, à ce qu'il paraît, dans son diocèse, et il désire aussi avoir un pèlerinage fréquenté; Lyon a déjà le sien, très-célèbre, celui de Notre-Dame-de-Fourvières, et les malins veulent que l'archevêque de cette ville y ait un peu trop songé, en se montrant si difficile sur le miracle de la Salette, qui, néanmoins, a triomphé.

En attendant de se mettre d'accord entre eux, les catholiques ne laissent pas de persécuter les protestants où ils le peuvent. Le procès des époux Madiaï, de Florence, leur condamnation aux galères pour avoir lu la Bible ont ému tous les cœurs qui conservent encore quelque notion de justice et d'humanité en de telles matières. *L'Univers* n'ignorait pas ce bel exploit de son parti en Italie ; mais il se contentait

d'y applaudir secrètement, sans en souffler mot. Cette odieuse affaire ayant eu un retentissement européen, par l'envoi surtout de députations de toutes les églises protestantes auprès du grand-duc de Toscane, le journal ultramontain a bien été forcé de parler. Il s'est tiré de ce mauvais pas avec son audace habituelle. On savait depuis longtemps que le protestantisme fait à l'égard du catholicisme un métier de dupe, en le mettant chez lui au bénéfice de son principe de la liberté de conscience sans obtenir rien de pareil en retour; mais jamais cette inégalité de droit n'avait été exprimée avec autant de cynisme que dans l'*Univers*. L'Eglise romaine, dit-il en substance, étant seule en possession de la vérité, elle ne peut pas permettre chez elle la liberté d'examen, dont, en revanche, elle profite chez les autres, parce qu'ils ne peuvent pas ne pas l'avoir, n'étant pas comme elle dans le vrai. Il nous semblait, au rebours, que c'est précisément à la vérité de ne pas craindre la discussion et la lumière.

On voit où le catholicisme voudrait nous ramener s'il redevenait jamais le plus fort, et combien une telle doctrine et un tel esprit peuvent ameuter de passions et de tempêtes. C'est ce que relève fort bien un des principaux rédacteurs du *Journal des Débats*, M. John Lemoinne, dans l'article que nous allons citer :

« L'*Univers religieux*, dit-il, exprimait hier l'espoir que la députation protestante envoyée auprès du grand-duc de Toscane serait accueillie comme elle méritait de l'être, et nous n'avons naturellement pas besoin d'expliquer quel genre de réception elle méritait aux yeux de l'*Univers*. Il est donc tout simple que ce journal félicite aujourd'hui le grand-duc de la fermeté avec laquelle il a refusé d'entendre ces étrangers qui venaient faire un indiscret appel à sa clémence.

» L'*Univers*, à cette occasion, fait observer que c'est une grande erreur de croire que les protestans aient en Toscane les mêmes droits que les catholiques en Angleterre et dans les pays protestans. L'aveu a certainement le mérite d'être dépouillé d'artifice; mais nous ne voyons pas trop en quoi il peut servir la cause que défend l'*Univers*. Il est impossible de dire plus clairement que lorsque les catholiques demandent la liberté, ils ne la demandent que pour eux, et que dès qu'ils auront quelque part la majorité, ils s'empresseront d'en user pour supprimer les minorités. Nous savons bien qu'il y en a qui ne reculent pas du tout devant cette conséquence, mais peut-être n'est-il pas adroit de le dire si haut et si tôt. Ne fût-ce que par tactique, l'*Univers* ferait peut-être mieux d'attendre. Si demain, par exemple, il prenait au gouvernement anglais, fort du sentiment populaire, l'idée de proposer le rétablissement des anciennes lois de proscription contre les hérétiques, c'est-à-dire contre les catholiques, que pourrait dire

l'*Univers*, et que pourrions-nous dire nous-mêmes? Le gouvernement anglais répondrait qu'il défend la religion de l'Etat, que par conséquent il défend la société et les lois civiles, et qu'il ne fait absolument que ce que ferait le gouvernement de l'*Univers* s'il était le plus fort. Nous savons bien que l'*Univers* ne serait pas embarrassé pour si peu, et qu'il se bornerait à dire : « Nous, c'est autre chose. » Mais enfin tout le monde n'a pas les mêmes ressources d'esprit, et nous avouons que si dans ce moment le gouvernement anglais fermait les chapelles catholiques, nous serions assez gênés dans nos argumens par l'indiscrétion de notre confrère.

» Nous engageons donc l'*Univers*, dans l'intérêt même de ses principes, à ne pas montrer prématurément le bout de l'oreille. Et précisément, c'est aujourd'hui le 5 novembre, l'anniversaire de la conspiration des Poudres, et le jour où les Anglais brûlent dans les rues le mannequin de Guy Fawkes. Que voulez-vous que nous disions? Et l'*Univers*, lui qui a exprimé d'une manière si touchante le regret qu'on n'eût pas brûlé Luther, que pourra-t-il dire aux Anglais? Ils répondront : « Au moins nous ne brûlons que les mannequins! » Allons, Messieurs, un peu de patience. »

— La littérature proprement dite, très stérile d'ailleurs, ne produit presque rien qui vaille la peine d'être cité. Elle a sa part de l'indifférence générale, mais il y a là aussi de sa faute : les genres, les écoles et les hommes sont usés. Un fait qui donnera la mesure de cette décadence littéraire, c'est que M. Villemain ayant pris sa retraite, et M. Sainte-Beuve ayant refusé d'être nommé, le ministre de l'Instruction publique, M. Fortoul, n'a trouvé personne dans la génération présente à qui proposer la succession de M. Villemain, et sera forcé, dit-on, de se rabattre sur des hommes plus âgés.

Sauf de rares articles de loin en loin, les journaux quotidiens sont d'un vide et d'un ennui à ne pouvoir plus y tenir bien long-temps. La politique leur est interdite, mais que n'imitent-ils les journaux anglais et allemands, qui ne se contentent pas de cette unique pâture pour leurs lecteurs! Est-il possible qu'ils sachent si peu se renouveler et se retourner! Mais voilà, ils ont vécu de routine, et la routine les tue. Le *Journal des Débats* lui-même est malade de la même torpeur. Il a le courage d'envoyer à ses abonnés une feuille à-peu-près quotidiennement nulle, et de leur demander pour ce tas de papier inutile quatre-vingts francs par an : pour les nouvelles d'Allemagne, il se sert, comme ses confrères, d'une traduction en fabrique des ouvrages allemands, traduction qui fourmille de fautes de sens et d'absurdités ; enfin, comme eux, ces honteuses réclames à trois francs la ligne, qu'il s'é-

tait fait d'abord un point d'honneur de refuser, il les perçoit de fort bonne grace à-présent. Mais, pour lui aussi, tout cela commence à s'user. A supposer qu'il traverse sain et sauf le nouveau défilé par où devront passer les journaux avec l'Empire, il lui faudra néanmoins remonter sa machine ou tomber.

Deux de ses confrères, le *Siècle* et la *Presse* viennent de s'abattre, comme sur une proie, sur le roman de mistriss Harriett Beecher Stove, la *Case de l'oncle Tom (Uncle Tom's Cabin)*, qui en Amérique et en Angleterre fait fureur. Dans ce dernier pays, nous dit une personne qui en arrive, on le trouve partout, dans toutes les familles. C'est un tableau, fortement coloré, de l'esclavage aux Etats-Unis. Réussira-t-il au même point en France? cela peut être douteux : on s'y occupe peu des nègres, et on y taxe tout sentiment religieux de puritanisme. Mais, à ce propos, nous voudrions bien savoir ce que pense de ce roman notre ami Léo Lesquereux ([1]).

Le fameux pamphlet de Victor Hugo qu'il est presque défendu de nommer, est fort lu à Paris, où l'on en a introduit et même, dit-on, imprimé clandestinement une multitude d'exemplaires. On l'a tantôt en volume, tantôt feuille par feuille, et il se colporte ainsi sous le manteau. Certains chapitres, celui entre autres sur la *conscience*, sont très admirés ; mais on trouve généralement dans ce livre des longueurs et du mauvais goût, outre ce que les diverses opinions lui reprochent de maladroit et d'exagéré.

— Deux personnages célèbres ont encore disparu de la scène du monde pendant ce mois, l'Américain Daniel Webster et l'Italien Gioberti. Tous deux appartenaient à la démocratie, quoique à des titres différens, et c'est une double perte pour elle. Daniel Webster, grand magistrat et grand orateur, le dernier grand chef du parti wigh ou modéré aux Etats-Unis, y avait puissamment concouru à retenir la fougue de la démocratie, maintenant livrée à elle-même et à ses propres hasards. Gioberti, philosophe, publiciste et homme d'état, après avoir conquis la renommée par ses écrits, et occupé un poste éminent comme homme politique, a terminé sa carrière dans l'exil. Il est mort à Paris, seul et sans témoin, d'une attaque d'apoplexie. L'autorité avait défendu tout discours sur sa tombe, toute allusion et démonstration politiques ; mais quand le corps était à l'église, au moment où, suivant l'usage catholique, chacun des assistans s'approcha du cercueil pour y jeter en silence quelques gouttes d'eau bénite, l'un d'eux,

([1]) Voir, dans notre dernière livraison, la lettre de M. Léo Lesquereux sur l'esclavage aux Etats-Unis.

M. Pons de l'Hérault, vieillard de 92 ans, s'autorisant de son grand âge et profitant de la surprise générale qui ne permit pas de lui interdire la parole, prononça à l'improviste une petite oraison funèbre, dont on nous a rapporté la première et la dernière phrase, les plus caractéristiques. Il commença ainsi : « Illustre Gioberti, permets au » doyen des républicains de France de te dire un dernier adieu ! » et il termina à-peu-près par ces mots : « De la place que tu dois avoir » dans le ciel, prie pour mon pays ! »

Pauvre république ! Elle ne s'est pourtant pas perdue toute seule, et n'a que trop le droit d'en accuser la folie ou l'impuissance de ses enfans.

Paris, ce 15 novembre 1852.

SUISSE.

Genève, 1er novembre.

— La *Société des arts* de Genève vient d'avoir une exposition très-remarquable. Les ouvrages exposés étaient dus aux pinceaux de deux artistes seulement, MM. Grosclaude, père et fils. Cette exposition consistait presque exclusivement en portraits. On sait quel degré de supériorité a atteint dès-longtemps, dans ce genre difficile, M. Grosclaude, père. Nul ne sait mieux que lui concilier la parfaite ressemblance avec la grâce naturelle des attitudes et la vérité de l'expression. Rien de brillant, de suave et de magique, comme son coloris. Nous avons déjà eu occasion de dire notre avis sur cet artiste dans cette *Revue* même, au sujet du portrait remarquable de M. Bovy-Lisberg. Dès-lors, M. Grosclaude a ajouté à cette belle toile d'autres portraits à l'huile qui ne lui cèdent en rien. Nous venons de voir exposés à la *Société des arts* ceux de mesdames Plantamour-Prévost et Pictet-Prévost, et de plus deux ravissantes études d'enfant comme M. Grosclaude seul sait les peindre.

Dans une autre salle étaient placés les portraits au pastel qui, dans leur manière, ne le cédaient en rien à ceux à l'huile. M. Grosclaude, fils, partage ici tous les suffrages que son père est dès-long-temps habitué à recueillir. Ce jeune artiste s'est fait une belle place parmi les peintres au pastel par les portraits grands comme nature de M. Wyckam et de Mlle Wyckam. Le premier a toutes les qualités solides et arrêtées qui constituent un beau portrait d'homme. Le second est un modèle de fraîcheur et d'élégante simplicité.

M. Grosclaude, père, a peint dans les mêmes proportions Mme Wyckam, qui complète admirablement cette collection de famille.

Enfin, pour deux autres portraits, ceux de Mme Debrit-Ferrier et de M. le colonel Bontems, le tableau du père et celui du fils se sont réunis et ont rivalisé d'efforts et de talens. Le succès a bien couronné cette noble et touchante émulation du père et du fils, car rien n'est mieux réussi, plus saisissant de ressemblance, plus harmonieux de tons et de couleur, que ces deux beaux portraits.

MM. Grosclaude viennent de quitter Genève pour retourner à Paris où ils ont plusieurs ouvrages commencés pour l'exposition de 1853. Au printemps prochain, ils viendront en Suisse et feront à Neuchâtel (leur pays d'origine), à Genève, Lausanne et Berne, une exposition particulière de tous leurs ouvrages.

M. Grosclaude, père, travaille à un tableau dont le sujet est emprunté aux Confessions de Jean-Jacques Rousseau et qui comporte un grand nombre de personnages. C'est une belle composition dans le genre de Watteau.

POÉSIE.

—

LES DEUX TAILLEURS.

L'autre jour, mon tailleur m'essayant un habit,
Tournait autour de ma personne,
S'écartant, s'approchant d'un mouvement subit,
Et s'extasiant à crédit
Sur l'air distingué qu'il me donne.
Comme il vous sied! tout est à l'avenant,
La coupe, la couleur; chacune à sa manière
Anime le teint par devant,
Cambre la taille par derrière.
C'est là ce qui s'appelle un ouvrage achevé,
Et c'est l'habit parfait tel que je l'ai rêvé.
Dans notre art méconnu que d'art et que de choses,
Qui pour d'autres que nous ne sont que lettres closes! —

Mon cher, lui dis-je alors, d'un ton demi railleur,
Votre art est le premier sans doute, et le meilleur

Pour qui veut se vêtir, et la chose est notoire;
Mais croyez-moi, le bien qu'on en dira
Pour le commun se règlera
Sur les articles du mémoire. —

Le glorieux tailleur comprit
Qu'en faisant ainsi de l'esprit
Il avait chassé sur mes terres.
Il mordit sa lèvre et sortit. —

Moi, riant de son art et de tous ses mystères,
Je me disais : en vérité
Est-il rien d'aussi sot que dame vanité
Ecrite en si gros caractères?
Quand une voix interne ainsi me répondit :
J'en sais une, il est vrai, moins sotte en son débit,
Car elle est mieux stylée et d'autant plus tenace,
Que vivant sous le masque, à dérober sa trace
Elle met tout son art, justement comme on dit
Qu'elle faisait au temps d'Horace.
Lorsque vous vous livrez, cher patron, au travers
D'aligner tous ces mots qu'on appelle des vers,
Que faites-vous? sinon que de tourner sans cesse
Autour d'une pensée, afin de l'habiller.
Ardent à la faire briller,
Quelle n'est pas votre allégresse,
Si le vêtement sied. Oh ! dites-vous tout bas,
Il couvre sans cacher, en faisant draperie;
Quand l'étoffe demande un peu de broderie
On ne la lui refuse pas;
Et lorsque la pensée a besoin qu'on l'anime,
Quelle n'est pas votre joie à lui voir
Le justaucorps qui la comprime
Pour la faire jaillir au gré de votre espoir
Vers la région du sublime.
Lors, dans l'enivrement de votre heureux succès,
Me murmurez-vous pas ces mots en bon français :
« Non, ceci n'était point une pensée imberbe
» Qu'il fallût étayer : elle sort du sujet
» En s'appuyant du premier jet
» Sur le substantif et le verbe.

» Le simple dans le fort, c'est le sublime : aussi
» L'a-t-on trouvé sans effort, Dieu merci ! »

Quelle est la mieux conditionnée
De ces deux vanités? L'une mieux ordonnée,
Va comme le mineur par un chemin couvert;
L'autre marchant à ciel ouvert,
Nous en paraît plus effrénée;
Mais sous ces appareils divers,
L'amour-propre, touchant au but qu'il se propose,
Fait une seule et même chose
Et du tailleur d'habits et du tailleur de vers.
Tous deux sont serviteurs d'un maître sans vergogne,
Notre vrai maître à tous, qui nous régente, hélas!
Puisqu'il n'est pas d'homme ici bas
Qui ne soit un tailleur d'une ou d'autre besogne.

X.

LA PATE AU FOUR.

Par la gueule du four la flamme courroucée
Sort, comme sortirait la langue retroussée
D'un léopard, léchant après quelque festin
Le sang noirâtre dont son nez est encore teint.

Au camail enfumé pend, pleine d'eau bouillante,
La marmite qu'entoure une flamme brillante ;
Pinces, pelles, pochons, écumoire et soufflet
Sur les murs à côté sont là bien au complet.

Le dressoir, dont souvent on lave chaque planche,
Se redresse tout fier de sa vaisselle blanche,
Alignant sur trois rangs aux voyantes couleurs
Ses assiettes à coq et ses grands plats à fleurs.

Un peu plus bas ce sont les soupières ventrues,
Puis les deux seilles d'eau reluisantes et drues,
D'où s'échappe la queue ardente du bassin,
Qui semble dire aux gens : Buvez donc, c'est très-sain !

Tout en bas, aussi noire et morne qu'un ermite,
Sur ses trois pieds trapus c'est la grosse marmite,
Qui de son phlegme affreux n'aime à se relâcher
Que quand la grosse cloche est en danse au clocher.

Plus loin, le plat à barbe et deux chapeaux de paille
Avec un arrosoir pendent à la muraille.
La salière en bois dur est de l'autre côté,
Ainsi que le balai dans un angle resté.

L'horloge, dans sa caisse au balancier fidèle,
Semble suivre des yeux ce qu'on fait autour d'elle,
Sans toutefois mot dire, à moins qu'à sa façon
Elle ne chante l'heure aux gens de la maison.

De son côté le chat, blotti sur la fenêtre,
Suit d'un œil en dessous, qui semble s'y connaître,
Ces braves moucherons criards, tout étonnés
De sentir aux carreaux s'endommager leur nez.

Cependant, au milieu de tout cela, Brigitte
Les bras bien retroussés dans le pétrin s'agite,
Tantôt coupant des mains sa pâte avec effort,
Et tantôt la cognant de plus fort en plus fort.

Or, malgré la sueur dont sa face est baignée,
Brigite augure bien, je crois, de sa fournée,
Car la pâte a très-soif, comme cela se doit,
Et se gonfle en ballons qu'elle crève du doigt.

Tout-à-coup les enfans reviennent de l'école
Avec des cris de joie étourdissante et folle,
Car dans l'écuelle on voit déjà sur les plateaux
Le beurre et les œufs frais destinés aux gâteaux.

En vain la mère prend sa grosse voix chagrine;
Ils sont bientôt converts de pâte et de farine,
Heureux si même, hélas! ils ne sont pas en train
De sauter, pour mieux voir, les trois dans le pétrin.

Le four est chaud, il faut en retirer la braise,
Puis l'écouvillonner, pour qu'en cette fournaise
Les pains et les gâteaux, si mous en s'installant,
Ne s'assimilent pas quelque charbon brûlant.

Sur la pelle, d'abord, les bons gâteaux s'étendent,
Aux applaudissemens de ceux qui les attendent;
Puis c'est le tour des pains qu'on a soin de rouler
Dans les *gaudes* afin qu'ils n'aillent pas coller.

Ces pains ont d'abord l'air d'autant de têtes chauves;
Mais bientôt la chaleur les fait devenir fauves,
Et parfois on dirait, de leurs flancs échauffés,
Qu'il s'échappe, en cuisant, des soupirs étouffés.

Mais les gâteaux sont cuits, vite! qu'on les retire;
Les enfans tout joyeux, que leur fumet attire,
Sont là battant des mains, et du doigt choisissant
Le coin qui leur paraît le plus appétissant.

Et le soir, aussitôt qu'elle entre à la cuisine,
En entendant craquer le pain chaud, la voisine
En ébrèche une croûte, et vous dit d'un air fin:
— Vous avez là de quoi ne pas mourir de faim

MAX. BUCHON.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MÉMOIRES D'UN ARTISAN DE PORRENTRUY, écrits par lui-même. Publiés sous les auspices de la Société jurassienne d'émulation. — Porrentruy, à l'imprimerie de V. Michel, un volume in-8° de 82 pages.

Ce petit écrit est mieux qu'un livre, c'est une bonne action : bonne pour l'auteur, qui a voulu léguer à ses enfans le récit de tout ce qu'il lui a fallu de travail, de sage conduite et de persévérance pour parvenir, lui né dans la plus profonde misère, à une honnête aisance ; — bonne pour les éditeurs qui ont ainsi ajouté un livre de plus au petit nombre de ceux qui sont propres à faire sentir les avantages d'une vie laborieuse, et qui pour cela ont eu à vaincre les scrupules du modeste et peu lettré narrateur ; — bonne enfin pour le lecteur, qui y trouvera l'exemple salutaire d'une vie pure et droite, et surtout celui de l'amour du travail et de ses heureux résultats. On peut appliquer aux Mémoires qui nous occupent l'éloge indirect adressé aux Lettres de Mme de Sévigné, c'est qu'ils n'ont pas été écrits en vue du public ; il en est résulté une vérité d'accent et une simplicité de ton qui éveillent la sympathie. Il y a ici mieux que l'art correct de la période, que le choix habile des mots et l'heureux développement de la phrase; il y a l'éloquence naturelle d'un père qui, vers la fin de sa carrière, donne à ses enfans des conseils et des leçons dictés par son amour. Enfin le sentiment de la protection divine, celui de la reconnaissance envers Dieu pour ses bienfaits, animent l'auteur à chaque page ; quoique catholique, il ne fait pas intervenir, comme tant d'autres, la soi-disant influence médiatrice des saints, et rend directement hommage à Dieu pour ses bienfaits; une seule fois pourtant il nomme la Vierge Marie, et fait entrevoir qu'elle aussi est l'objet de sa gratitude; mais ceci n'est qu'une rapide dissonnance qui ne doit pas empêcher le lecteur protestant d'accueillir et de répandre autour lui un bon livre, dont la place est surtout entre les mains des ouvriers et des travailleurs.

AVIS. — La *Revue Suisse* continuera à paraître à Neuchâtel l'année prochaine, dans le même format et aux mêmes conditions d'abonnement qu'aujourd'hui. Elle sera rédigée par les soins d'une Société nouvelle, qui fera paraître un prospectus dans le courant du mois de Décembre.

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

LETTRES ÉCRITES D'AMÉRIQUE.

XXVII. [1]

Navigation sur le Tennessée. — Le sourd et l'aveugle. — La Bible, admirable intermédiaire. — Nomenclature géographique. — Comment on fonde une ville. — Un bain intempestif. — Guntersville. — Supériorité des états du nord sur ceux du midi pour l'activité industrielle. — Les chemins de fer. — Le souvenir des montagnes toujours cher à un Suisse. — Diverses chaînes de montagnes. — Végétation.

Au bord du Tennessée, j'attendais un bateau pour remonter la rivière jusqu'à Guntersville, où je pourrai enfin entrer dans les montagnes. Quelle que soit l'aridité d'une contrée, un naturaliste y trouve toujours quelque chose à glaner. Les rivières du Tennessée, comme celles de l'Ohio, sont pleines d'énormes coquilles bivalves. Il y en a plusieurs de la grosseur de la tête, et généralement elles sont fort épaisses. Ici, sur l'escarpement des rives, et à une vingtaine de pieds au moins du niveau actuel le plus élevé, perce un banc de deux pieds d'épaisseur formé entièrement de ces bivalves *(unio)* et d'épaisses *melaniées*. Il n'y a pas de sable ou de limon interposé, et ce lit s'étend sur les deux bords de la rivière à cinq ou six milles de distance. On l'a retrouvé jusqu'au pied des collines où est bâti Huntsville. Ces débris animaux des terrains d'alluvion actuels nous font comprendre la formation de nos immenses

[1] Voir la Lettre précédente, livraison d'octobre, page 673 de ce vol.

bancs calcaires du Jura, souvent entièrement composés de débris de coquilles marines. A l'exception des terrains primitifs, dont les matériaux broyés et réduits en poudre paraissent avoir formé une partie des schistes et des grès des terrains de transition, il semble réellement que la construction ou l'épaississement de la croûte du globe ait été confié aux animaux et aux plantes. Curieux problème à résoudre que celui de ces créations continuées, que celui de cette multiplication des êtres et de la matière, pour coopérer à la construction d'un monde. Et pour cela, quel travail et quel temps! Que sont les années d'une existence humaine en présence de tels travaux! Pourtant il y a une consolation et un encouragement dans ces grandes leçons géologiques des âges écoulés; car maintenant la nature semble avoir perdu sa force matérielle ou plutôt s'être métamorphosée, pour transporter les créations plus haut, vers le monde spirituel.

Mais je n'ai pas le temps d'entamer une discussion sur cette grave question. — Le bateau arrive et j'y monte. Pour toute compagnie, il y a le capitaine qui ne paraît pas avoir beaucoup à faire à diriger la manœuvre, et dans la cabine un seul individu. C'est un vieillard qui semble presque aveugle; car il porte un abat-jour et deux paires de lunettes superposées. Un sourd et un aveugle? Il était occupé à la lueur de la lampe à lire péniblement un traité sur le baptisme. J'avais vu le titre du livre en tournant autour de lui pour chercher l'occasion d'entrer en conversation. La chose était facile, car le brave homme avait posé son livre, et son œil qui brillait derrière ses lunettes avait tout l'air de dire : Mais commencez donc! Pour prendre l'offensive, je le plains de la faiblesse de ses yeux et de la difficulté qu'il paraît avoir à lire à la lueur d'une mauvaise lampe; puis j'ajoute que mes oreilles ne valent pas ses yeux, et que je suis sourd. Avec un sourire affectueux, le bon vieillard me prend la main, me fait asseoir à côté de lui, ouvre la Bible (j'ai dit ailleurs qu'il y a toujours une Bible sur chaque table des bateaux à vapeur), et me montre ce verset : « Le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de sa verge ceux qu'il reconnaît comme ses enfants. » Je lui parle alors des difficultés d'un long voyage pour ceux qui n'ont pas tous leurs sens, et surtout pour lui,

qui ne peut voir. Il me répond par la Bible toujours : « Sa parole est une lampe à mes sentiers. » — Mais quel est cet homme de simple apparence, vêtu d'un grossier habit de fermier, et qu'est-ce que cette conversation va devenir? Y aurait-il peut-être vanité de sa part à me montrer sa science théologique; c'est probablement un pasteur ambulant?.. Voyons! Avec autant de hardiesse que l'aurait fait un Yankee pur sang, je lui demande sans préambule d'où il vient et vers quelles contrées il se dirige. Il laisse alors la Bible, prend mon ardoise, et m'écrit en gros caractères le nom du village où il habite et où il va rejoindre sa famille après plusieurs mois d'absence. Nous suivrons le même chemin et passerons les montagnes ensemble. Peu à peu j'apprends de lui qu'il est simple fermier, qu'il n'a point étudié la théologie, mais qu'il a appris la Bible presque entièrement par cœur, pour l'expliquer aux enfants à l'école du dimanche. Nous avons deux moyens de nous entendre, et la conversation ne tarit pas jusqu'à minuit. Tantôt cet excellent homme m'écrit quelques mots; tantôt il me répond d'un signe, mais le plus souvent il ouvre le livre divin, et me montre du doigt un verset qui sert de réponse. Il est facile de voir qu'il sait le livre par cœur : pas un moment n'est perdu en recherches. — Voici ce que j'écrivais le lendemain dans mon journal à l'occasion de cette rencontre : « On a nommé la Bible le Livre des livres; l'appellation est vraie dans le sens le plus étendu. Qui aurait pensé que ce livre pût servir d'intermédiaire entre deux hommes qui sans lui ne pouvaient s'entendre... La connaissance générale et parfaite de la Bible donnerait une langue universelle. Et quel langage que ces sublimes paroles de charité, de bénédiction et d'amour, comparé à celui dont les hommes se servent à chaque instant pour blâmer ou pour maudire. Je me plaignais à ce vieillard aveugle des inconvénients et des dangers de ce long voyage, de mon isolement, de toutes ces petites misères auxquelles l'homme privé d'un sens est exposé; il m'a répondu en me mettant sous les yeux les magnifiques paroles du Psaume 121, que je croyais lire pour la première fois, et qui m'ont rendu, pour tout mon voyage, j'espère, le courage, la confiance et le contentement. »

Vers deux heures du matin le bateau s'arrêtait pour nous dé-

barquer à Guntersville. Ce nom, qui se rapproche de Huntsville, nous indiquerait, à défaut de l'histoire, par quelle race la contrée a été primitivement peuplée. — La géographie américaine est par sa nomenclature une véritable histoire. Dans le Massachussets et l'Ohio, nous ne trouvons que les *towns*. C'est Boston ou Bostown, Franklintown, Pittetown, Lewistown, etc. Dans la Pensylvanie, ce sont les *Bourgs* ou *Burgs* des Allemands. C'est Rittsbourg, Harrisbourg, Cobourg et tant d'autres. Dans le sud où nous sommes maintenant, il n'y a que les *villes*, et nous passons de Huntsville à Greenville, à Clarksville, à Pikeswille, en suivant la frontière qui sépare la Géorgie et les Carolines du Tennessée et des Etats du Nord. La géographie de l'Amérique a besoin de se régler. Elle est comme ses constructions, improvisée et brusquée. Le plus souvent la fondation d'une ville est de nos jours, une affaire de spéculation. On prend le nom du plus riche actionnaire, ou le premier nom venu, et on baptise la localité, pour lancer au public les prospectus et les plans. Si la spéculation réussit et si la ville se peuple, le nom reste, bien qu'il soit le même peut-être que celui de plusieurs autres localités dans la contrée. De là la difficulté dont chacun se plaint aux Etats-Unis, de faire arriver les lettres à leur destination. Si la spéculation échoue, le nom reste également, et s'inscrit sur les cartes; et le voyageur qui croit à la réalité des choses représentées par des mots, trouve parfois un mauvais blockhouse là où il s'attendait à voir une cité. Notre Guntersville, par exemple, n'est qu'en principe, en embryon, en espérance. Les rues, les places publiques, les monuments, tout cela se résume en un pauvre hôtel de troisième ordre: la population, c'est l'hôte et sa famille; rien de plus. On comprend de reste que le port n'est pas plus avancé que le reste de la ville, et qu'il n'y a pas, pour les quelques voyageurs qui passent ici dans l'année, de grandes facilités d'abordage. — La rivière gonflée semblait fuir sous le bateau. Une planche étroite était jetée du pont vers un radeau dont on apercevait vaguement les contours. C'est sur cette planche qu'avec toutes les précautions possibles, je guidai mon aveugle, et c'est sur ce radeau agité par le courant qu'on nous laissa avec notre bagage, libres de nous tirer d'affaire comme nous pourrions. La

chose n'était pas facile; la nuit était sombre, et pour atteindre la terre-ferme, il nous fallait traverser deux ou trois bateaux plats amarrés le long du bord. En passant de l'un à l'autre, et pendant que je cherchais un point d'appui un peu solide, les pieds posés sur le bord des deux radeaux les plus rapprochés, le courant ou le poids de mon corps élargissant peu à peu la distance, je chancelai et tombai dans la rivière. Grâce à mon compagnon qui me donnait la main, je fus bientôt auprès de lui; l'affaire n'était que risible et nullement dangereuse; enfin, avertis par l'expérience, et tâtonnant de ci, de là, pour chercher les points les plus sûrs, nous atteignons le limon du rivage et transportons nos effets à l'hôtel. — « Aidons-nous mutuellement! La charge de nos maux en sera plus légère. » C'est sur ce thème que roulaient mes réflexions pendant que nous nous séchions devant un bon feu et que l'hôte, à moitié réveillé, nous préparait dans une chambre à peine abandonnée par les eaux de la rivière, un lit humide, tout imprégné encore des odeurs et des traces d'un déluge en miniature.

Dans ce misérable hôtel, nous passâmes deux jours à attendre une diligence qui traverse les montagnes pour entrer en Géorgie. L'inondation a emporté les ponts, et l'on ne peut encore passer à gué les torrents. En attendant je cours la contrée voisine, qui est fort peu intéressante, car il n'y a pas moyen d'arriver aux montagnes qu'on voit se dresser au sud ; comme il n'y a pas d'heure fixe pour la voiture publique, à cette saison du moins, elle peut passer à tout instant, et ne m'attendrait certes pas. Les diligences dans le sud ne sont guère établies que pour le transport des dépêches ou pour les postes; les voyageurs ne comptent pas. Chacun s'arrange, autant que possible, à avoir un cheval à sa disposition quand il faut se déplacer; et quand la compagnie est nombreuse, un charriot couvert de toile fait l'affaire. En général les Américains n'aiment pas les stages ou voitures publiques; ce moyen de locomotion coûte trop de temps et trop d'argent en proportion de la distance parcourue. Ils suivent plus volontiers la circonférence d'un cercle en chemin de fer que le rayon ou diamètre en diligence. De là l'immense population qui couvre certaines routes privilégiées et l'abandon total de quelques autres. Mais nulle part plus qu'ici on ne peut

voir, en fait d'entreprises, la supériorité du nord sur le sud, et tout le prix de l'énergie propre d'un peuple. A cette saison de l'année, au commencement de mai, le bateau qui nous a laissés à Huntsville serait couvert de passagers, même sur l'un des plus petits affluents de l'Ohio; et ici, nous disait l'hôte, il fait à peine ses frais, bien qu'il relie le chemin de fer qui se termine à Chattanooga, aux frontières septentrionales de la Caroline du sud, avec Decatur et Florence, le Tennessée et l'Ohio. Ce ne sont pas les ressources qui manquent à ce peuple; la nature lui en a donné bien plus qu'à ses confédérés du Nord; c'est le peuple qui fait défaut, qui s'efface ou s'endort, au point de laisser crouler autour de lui les quelques entreprises utiles dirigées et accomplies de temps en temps par des hommes ou des sociétés de capitalistes un peu plus entreprenants. S'il y avait unité d'action, le chemin de fer serait construit de Memphis sur le Mississipi à Florence et Décatur, soit environ 150 milles de distance; le Tennessée serait rendu navigable pour toute l'année jusqu'à Chattanooga, où s'arrête maintenant le chemin de fer qui monte depuis la mer ou depuis Charlestown. Ainsi ces contrées auraient non-seulement deux débouchés pour leurs produits, mais elles serviraient de passage entre le nord du Mississipi et du Missouri et Charlestown. Une dixaine de bateaux à vapeur seraient nécessaires pour le transport sur la rivière, et Charlestown serait enfin une digne rivale de Philadelphie, de Boston, de New-York et de Saint-Louis. Ceci n'a guère en apparence d'intérêt pour les Suisses. Un intérêt indirect, oui! Il y a cinq ou six ans, je plaidais dans cette *Revue* en faveur de l'établissement d'un chemin de fer de Genève à Berne et de Berne vers l'une des frontières à l'est [1]. C'était à propos de la canalisation du Seeland, qui

[1] Voir *Revue Suisse* de 1847, tome X, page 467, l'article sur *La canalisation du Seeland et les chemins de fer dans la Suisse occidentale*. L'auteur de ces pages, alors délégué à Berne pour la question de la canalisation du Seeland, était le seul à conseiller l'abandon de l'entreprise comme nécessitant un déploiement de forces et de capitaux hors de proportion avec le résultat probable; il insistait au contraire pour que les ressources du pays fussent affectées à un chemin de fer central, dont il prévoyait que la nécessité se ferait sentir tôt ou tard, et sur lequel il voulait fixer l'attention des populations. Notons ici que dans la réunion des délégués qui eut lieu à cette oc-

me semblait un hors-d'œuvre ou plutôt un hors de temps. J'étais seul alors de mon avis; mais le temps est venu, je crois, où notre patrie peut s'apercevoir qu'il y a danger de ruine à s'isoler du mouvement industriel et commercial des nations, et qu'entre un temps d'arrêt ou des dépenses qui semblent ruineuses, il ne faut pas hésiter dans le choix.

De Guntersville, nous traversons la plaine d'alluvion qui sépare la rivière des collines, puis nous franchissons ces collines, et enfin nous commençons à monter, oui, réellement à monter, tout aussi bien qu'on pourrait le faire sur les flancs du Jura. Heureusement la route est détestable et on me permet de sortir de notre cage ambulante. Quel bonheur! des fleurs de montagne, des torrents de montagne, des gorges de montagne, cet air et ces parfums de montagne que nous connaissons si bien! Voilà des roches perpendiculaires où l'eau glisse en filets; en voilà d'autres cachées sous les mousses et où pendent une foule d'arbustes; plus haut des cimes avec des bordures de sapins; plus haut encore, entre leurs branches, des échappées de perspective lointaine sur la vallée et la rivière qui l'arrose. Là bas un précipice, un abîme, de teintes effacées, l'obscurité, l'effroi, plus haut l'irradiation, une éclatante lumière et les mille accidents de ses reflets sur les feuilles et sur les gazons. Ah! pour un Suisse, revoir les montagnes après deux ans d'absence, c'est presque revoir la patrie quand on croyait l'avoir quittée pour toujours... Que de fois, dans les premiers temps de mon séjour en Amérique, me suis-je arrêté au milieu des plaines pour chercher vers l'horizon l'apparence d'une colline! Que de fois, dans ces recherches vaines et le cœur torturé de ce vague désespoir qu'on appelle heimweh, me suis-je enfoncé dans un taillis pour y pleurer en secret et à l'aise! Maintenant, tout est oublié; le cœur se dilate, l'homme a retrouvé sa place, ce coin au fond de la vallée qu'il n'aurait jamais dû quitter peut-être, et où l'imagination le reporte si souvent.

En avant, en avant! crie le conducteur. Il a raison, nous ne

casion, les opposants de M. Lesquereux, conservateur neuchâtelois, étaient les députés de Vaud, de Berne, de Soleure, cantons nouvellement régénérés. *(Note du Rédacteur.)*

sommes pas ici pour rêver, pour cueillir des fleurs, ou pour regarder la belle nature. Il faut franchir ces *montagnes de sable* pour arriver à Van-Buren; mais là nous serons libres, et nous reviendrons sur nos pas. Maintenant la route est difficile et dangereuse, et il faut se hâter. Le sommet au point où nous le traversons, est un vaste plateau coupé par un torrent rapide, *short-creek*, encaissé entre de hauts rochers. L'eau a emporté le pont, et nous sommes forcés de remonter les rives pour trouver un gué où nous arrivons heureusement avant la nuit, car la rivière est haute et impétueuse; l'eau monte dans la caisse de la voiture, remplit nos malles et nous baigne les jambes jusqu'aux genoux. Les chevaux marchent lentement et semblent se cramponner au lit de roc nu où il n'y a pas une pierre roulante. Le moindre faux pas nous ferait descendre le courant, dit le conducteur, et pour arriver à une place abordable, nous aurions douze milles à voguer entre des rochers perpendiculaires. Avec un bateau comme le nôtre, et qui tournerait comme une roue de moulin, le voyage ne serait pas amusant. — Nous avons passé la nuit au relai, espèce d'hôtellerie sur la montagne, et le lendemain matin nous sommes arrivés à Van-Buren, où mon compagnon m'a quitté.

S'il existait de bonnes cartes géographiques de ces contrées, il serait facile de voir que la chaîne du Lookout à l'est et celle des Racoons ou montagnes de sable à l'ouest, séparées seulement dans toute leur longueur par une étroite vallée, ne sont que des embranchements perpendiculaires de la grande chaîne des Alléghanies, qui, s'abaissant par degrés et se ramifiant dans toutes les directions, vient se terminer dans le nord de l'Alabama et le sud du Tennessée. Les monts Alléghanies sont granitiques dans toute leur étendue, bien que leurs plus hauts sommets ne dépassent guère cinq mille pieds au-dessus de la mer. La chaîne est entrecoupée de vallées parallèles qui la divisent; elles sont ordinairement fort longues et débouchent le plus souvent, et par de brusques contours, vers les plaines du sud qu'elles arrosent. Du côté du midi la chaîne est bordée de collines ou de rochers granitiques qui ressemblent aux sentinelles avancées d'un camp. Car ces *buttes*, souvent isolées, tantôt arrondies en dômes, tantôt groupées en pyramides,

tantôt allongées en croupes, se montrent subitement dans la plaine souvent à une grande distance des montagnes. Elles sont ordinairement nues, leurs flancs escarpés ne peuvent nourrir aucune autre végétation que celle des lychens. Leur isolement les expose de toute part aux violents courants d'air, qui emportent à leurs pieds les particules de sable ou d'humus. Aussi, de loin, ressemblent-elles souvent à d'immenses monuments élevés par la main des hommes. La chaîne elle-même des Alléghanies prend différents noms à mesure qu'elle se sépare des chaînons latéraux, où forme des groupes quelque peu distincts. Dans la Caroline du nord, ce sont les montagnes Noires, le point le plus élevé de la chaîne; plus à l'ouest, dans la Caroline du sud et la Géorgie, c'est le *Bleeridge* ou *Chaîne bleue,* et les montagnes des Cheroquois. La partie septentrionale, qui borde le Tennessée, forme les montagnes de fer, les montagnes Chauves et les montagnes Fumeuses. — Malgré la constitution géologique, les accidents ne sont pas généralement aussi brusques que dans la plupart des chaînes granitiques; vers le sud surtout, les pentes sont assez douces pour supporter les forêts jusqu'à leurs sommets. Comme leur élévation ne dépasse pas la région des chênes, si ce n'est aux montagnes Noires, et qu'ainsi elles sont entièrement couvertes de chênes, de hêtres, de noyers et de châtaigners, il en résulte une uniformité d'aspect beaucoup plus grande qu'on ne pourrait s'y attendre. Les chaînes septentrionales seules sont coupées d'accidents assez brusques pour en rendre l'aspect sauvage et désolé. Les chaînons latéraux les moins élevés ne sont plus percés par les formations primitives ou granitiques. Dans le Tennessée ils sont le plus souvent formés de calcaire silurien et des terrains de transition ou des grès charbonneux, où l'on trouve en grande abondance le fer et dans quelques localités la houille. Car le grand bassin houllier, qui couvre une grande partie de la Pensylvanie et de l'Ohio, suit la base des Alléghanies et se montre jusque dans l'Alabama. Ainsi les montagnes des Racoons et des Lookout, qui nous ont fourni l'occasion de cette digression géographique, sont composées de grès charbonneux que le calcaire perce souvent au fond des vallées creusées par les rivières. La végétation de toutes ces montagnes est

uniforme, et n'a rien qui la distingue beaucoup de celle des collines du sud de l'Ohio. Ce sont toujours, comme principaux constituants, des forêts de hêtres dans les vallées arrosées et fertiles, les chênes, les châtaigniers, les noyers sur les pentes et les sommets. Dans tous les escarpements, on trouve le sapin de Canada et le houx d'Amérique, et dans les lieux les plus secs et les plus arides, quelques pins rabougris mêlés aux arbres feuillés qui dominent. Les arbustes, sur les rochers, surtout le long des torrents, sont les rhododendrons, les kalmia, et dans les déclivités rocailleuses, sept ou huit espèces de mirtilles, les andromèdes et les ronces. Les plantes herbacées sont presque toujours aussi les mêmes que celles de la vallées du Mississipi; on y voit pourtant çà et là quelques espèces qui rappellent notre flore jurassique: la barbe-de-bouc *(Spirea aruncus)*, des saxifrages, le muguet à deux feuilles et le joyeux épilobe à feuilles de saule. Dans les chaînes secondaires moins élevées, et tournées au sud, comme les montagnes des Racoons et du Lookoout, la végétation herbacée, au contraire, comme celle des arbustes, varie beaucoup; car il y a ici la température méridionale avec l'humidité et les accidents variés des montagnes. Le plateau supérieur des Racoons, par exemple, est une vaste plaine sablonneuse couverte généralement de pins peu élevés et placés à une grande distance les uns des autres. Une grande quantité de petits ruisseaux la coupent, et sur leurs bords s'alignent une foule d'arbustes chargés de fleurs éclatantes. *Magnolias*, *Axalées*, *Calycanthes*, *Chyonanthes*, *Staphylées*, *Célastres grimpants*, *Fusains*, *Vignes*, *Sassafras*, et une foule d'autres se pressent, se confondent avec les *Rhododendrons*, et forment des voûtes impénétrables, où les eaux fraîchissent et murmurent, et où se cachent aussi une foule de reptiles. Ces mêmes ruisseaux souvent s'étendent sur le sable où ils s'infiltrent et disparaissent, et alors leur lit, dans toute leur largeur, est envahi par les verdoyants *Sphagnum* sur lesquels dominent les coupes allongées et gracieusement bigarrées des *Saracenias* avec des *Mimulus*, des *Herpestes*, des *Gratioles*, des *Utriculaires*, et de rares *Orchidées* aux corolles bizarres. Tout auprès il y a de grandes surfaces plus sèches et gazonnées, où s'étalent les plus brillantes es-

pèces de cette flore américaine : les *Silénées*, les *Phlox*, les *Lobelias*, les *Coréopsis*, les *Liliacées*, des *Cypripedium*, que nous appelons sabots de Vénus, et une foule d'autres. A quelques pas de distance à peine, ce sont de grandes surfaces où le roc mis à nu ou creusé en bassins, garde l'eau des orages. Et c'est là que végètent une foule de petites plantes et de mousses dont la rareté compense le manque d'éclat. C'est réellement le paradis du botaniste. Sans avoir besoin de se déplacer, il peu récolter, suivant son goût, ou les mousses de dimensions microscopiques, et que personne n'a étudiées avant lui, ou les fleurs les plus riches d'éclat et de formes. J'ai parcouru ces montagnes pendant quinze jours, et sous le rapport botanique je voudrais y être resté deux mois et avoir terminé là mon voyage d'exploration. *Pierre qui roule n'amasse pas mousse.* Ce proverbe est aussi vrai pour celui qui fait des collections de plantes, que pour celui qui fait des collections d'argent. Un petit coin bien exploré, bien étudié, bien connu, fournit des résultats plus satisfaisants que la vague inspection de tout un monde.

Sans parler de la botanique, j'ai trouvé d'ailleurs dans ces montagnes et dans la vallée du Lookout, qui les sépare, plusieurs choses intéressantes. Une hospitalité, payée il est vrai, mais toujours aimable et gracieuse. Quelques points de vue remarquables, même pour un Suisse; des ruisseaux tombant en cascatelles d'une centaine de pieds de hauteur et formant, au fond de gorges obscures, des bassins d'une fraîcheur délicieuse. Ces chutes d'eau sont généralement célèbres dans toute la contrée comme les merveilles des montagnes. La rareté, on le sait, fait la valeur des objets. Il faut les visiter au printemps, car en été elles n'ont pas d'eau ; et il faut les visiter seul, car on ne trouve pas de guides dans ces montagnes, et fort rarement des chemins frayés.

LÉO LESQUEREUX.

A BATONS ROMPUS.

FRAGMENTS DE JOURNAL.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

(Question). — La plus jolie et la plus insidieuse question que vous puissiez faire à un inconnu que vous désirez connaître est celle-ci : Qu'admirez-vous?

(Poésie et vérité). — Conserve la première impression si tu veux rester sous le charme; veux-tu t'en délivrer, passe à la seconde. En d'autres termes, revois deux fois pour *voir juste;* ne vois qu'une pour *voir beau.* En effet, le premier coup-d'œil est pour l'imagination et le second pour le jugement: l'un est poésie, l'autre est vérité.

(L'Illusion et l'Expérience.) — L'illusion peut avoir raison contre l'expérience, car l'illusion est le pressentiment d'une grande vérité et l'expérience la possession d'une petite.

(Les écureuils). — Chacun trouve et perd plusieurs fois en chemin le sentiment de sa vocation particulière, du but suprême de sa vie, lequel domine et embrasse tous les autres buts. Il faut le fixer sous ses yeux et dans son cœur en lettres d'or flamboyantes; car, si courte que soit la vie, elle est encore assez longue pour mille divagations. —

Nous sommes tous des écureuils, et prenons notre agitation pour notre marche.

(Souvestre : *Un philosophe sous les toits).* — Attrayant et bienfaisant petit livre, pépinière de salutaires enseignements, nid de bonnes pensées, école de modération, de résignation et de douce sagesse. Sa tendance est morale, sérieuse, sans nuance religieuse particulière. Voilà le genre de livres qu'il faut à notre époque d'effervescence fiévreuse et de vanité féroce, où les joies simples de la pauvreté et de la vertu sont oubliées et méconnues. L'auteur a du cœur, de l'originalité, de la vérité et une certaine grâce réservée et piquante, qui a les attraits de la pudeur.

(L'Américain *Allan Poe*). — Cette physionomie littéraire m'a extrêmement frappé. Elle fait ressentir tout l'entraînement de la sympathie avec la souffrance de la pitié, mais elle instruit. Cette rage de curiosité, cette soif de science, cette âpre poursuite du vrai, cette ardente et intense contemplation intérieure qui transforme le monde en rêve et le rêve en réalité, ce partage entre la critique, la poésie, la psychologie et les sciences positives, cette passion de l'immense et du détail, ce besoin de percer les mystères, d'entrer dans les régions insondées et peut-être insondables, cette attraction pour l'inconnu, cette inclination véhémente à introduire le calcul dans la fantaisie, à mesurer l'abîme, à chiffrer l'analyse de l'infini, à rayonner en tout sens par toutes les méthodes, à supprimer graduellement toutes les limites de la pensée, et à étendre la conscience jusqu'aux limites de l'être, tout cela constitue une nature puissante, mais disproportionnée, faite pour la gloire et l'infortune, et excite une attentive mais douloureuse admiration.

(Eugène Aram, roman de *E. L. Bulwer).* Après tout, *Eugène Aram* est un livre singulièrement intéressant et grave. L'histoire est sombre, les caractères sont vigoureux et nombreux. Quelques nobles âmes (Madeline, Roland Lester, Ellinor), une collection d'originaux divers (le caporal moraliste Bunting, le cabaretier psalmiste Pierre Dealtry, l'hypocondriaque Courtland, le chirurgien fripon Fillgrave), puis toute une cour romantique de vicieux, de coquins et de scélérats (Housemann, Clarke, la méchante Darkmans, etc.), se meuvent autour des

deux hommes essentiels : *Aram*, l'âme profonde, le savant universel, au caractère effrayant, et *Walter*, le jeune homme hautain, audacieux, passionné, instrument de la vengeance céleste. — Mais le roman est en général peu goûté, parce que la pensée directe de l'auteur est difficile à saisir.

La voici, je crois. « Toute passion peut mener au crime, même la passion de la science, et un seul crime suffit à détruire l'édifice de toute une vie éclatante de grandeur : donc terreur pour soi-même. Mais un crime ne fait pas tout l'homme criminel, et l'ange de la conscience ne se laisse pas chasser aisément; nul bon n'est sans tache, aucun coupable n'est sans vertu : donc charité pour les autres,» (ceci sans doute à l'adresse de l'impitoyable sévérité des sociétés corrompues).

Et dans cette pensée combien d'autres pensées !— Plus une âme est haute, plus elle est tentée, et ses plus petites fautes prennent une gravité proportionnelle à sa propre valeur; l'erreur de l'ange est le crime du séraphin. — La sérénité de la science n'est pas encore une garantie de vertu, car l'intelligence grandiose d'Aram aboutit au fatalisme, et le fatalisme laisse commettre le crime.— Sans la croyance en un Dieu juste, et sans la soumission intérieure, l'homme le plus fort n'est pas assez fort contre la tentation.— Aram est un homme presque parfait, il a tous les dons les plus rares de l'intelligence, des connaissances sans bornes, une énergie de volonté indomptable, un cœur généreux, désintéressé, universellement aimant; il est digne d'être aimé de Madeline, la femme idéale, à la fois superbe et dévouée, enthousiaste et calme, héroïque et tendre. Aram semble donc l'homme idéal et pourtant il meurt sur l'échafaud. Quelle est son unique faute? *il a voulu une fois juger à la place de Dieu*, il a osé, de son chef, punir et récompenser, écraser une vermine publique, et donner à son propre génie le moyen d'accomplir sa mission parmi les hommes. C'est-à-dire que, pensant être plus sage que le Destin aveugle, il a méconnu la Providence. Cet orgueil est la cause de toutes ses catastrophes. L'orgueil a engendré le crime, et le crime a engendré la mort. Si Aram s'était incliné devant le mystère du crime heureux et de la vertu misérable, trois jours plus tard il recevait l'héritage qui le tirait de l'indigence, Housemann aurait tué Clarke et aurait été pendu; le vice détruisait le vicieux, Aram aurait fourni en paix une grande carrière, Madeline et son père ne seraient pas morts de douleur, bref des torrents de félicité auraient remplacé les flots d'amertume qui ont jailli d'une seule erreur.

Y a-t-il un spectacle plus austère, plus éloquent, plus formidable?

Vigilance et soumission, énergie et foi en Dieu! voilà ce que prêche cette funèbre histoire.

(Paysages aristocratiques). — Quelle différence, même entre les beaux jours! c'est la différence entre de jeunes femmes, même toutes charmantes. Il y a la beauté fraîche et la beauté délicate, l'agrément et la distinction, l'élégance correcte et l'élégance exquise, le joli et le fin, l'aimable et le suave. Comme la société, la nature visible a aussi mille nuances d'expression pour une même parure. On peut observer tels moments où le même paysage, dans des conditions en apparence parfaitement égales, diffère de lui-même autant que la bonne grâce d'une contadine diffère de celle d'une duchesse. L'air, la lumière, le coloris, les nuages, semblent, à certains jours, avoir des velléités aristocratiques. C'est à l'artiste et au poète à surprendre ces instants de faveur.

(Sainteté et santé). — «Une vertu sortait des vêtements de Jésus.» Pourquoi la piété, santé souveraine, harmonie de l'âme avec Dieu, ne serait-elle pas sœur de la santé, harmonie de l'âme avec la nature? La santé est l'état normal, et l'état normal c'est au fond l'état divin. La sainteté répand autour d'elle une atmosphère vivifiante qui guérit, restaure, fortifie l'homme entier. Toute religion sincère fait des miracles; *tous les saints sont thérapeutes*. Quand la médecine reprendra le chemin du sanctuaire, elle fera ce que nous appellerions aujourd'hui des prodiges, et le médecin sera presque un apôtre. Quand aurons-nous des hommes complets et nous adresserons-nous à l'homme complet?

(Etre prêt). — Savoir être prêt, grande chose! faculté précieuse et qui implique du calcul, de la fermeté, du coup-d'œil et de la décision. Il faut pour cela savoir trancher, car on ne peut tout dénouer; savoir dégager l'essentiel des minuties qui l'enveloppent toujours, en un mot simplifier ses devoirs, ses affaires et sa vie. *Savoir être prêt, c'est savoir partir.* — Il est étonnant combien nous sommes d'ordinaire enchevêtrés de mille et un empêchements et devoirs qui n'en sont pas, et qui nous empelotonnent néanmoins de leurs fils d'araignée et entravent le mouvement de nos ailes. C'est le désordre qui nous rend esclaves. Le désordre d'aujourd'hui escompte la liberté de demain.

L'encombrement nuit à toute aisance, et l'encombrement naît de l'ajournement. *Savoir être prêt, c'est savoir finir.* — Rien n'est fait que ce qui est achevé. Les choses que nous laissons traîner derrière nous se redresseront plus tard devant nous et embarrasseront notre chemin. Que chacun de nos jours règle ce qui le concerne, liquide ses affaires, respecte le jour qui le suivra, et alors nous serons toujours prêts. *Savoir être prêt, c'est au fond la même chose que savoir mourir.*

(Le feu de Vesta.) — Les hommes, comme le costume masculin, sont devenus vulgaires, laids et uniformes dans toutes les classes ; toute la grâce et la dignité de l'espèce semblent se réfugier dans l'autre sexe : regardez au théâtre ou dans la rue, dans les salons ou les ateliers, il en est partout de même. A quoi tient ce résultat? entre autres à deux causes: à l'extrême spécialisation des activités qu'amène un siècle d'industrie, et à la bassesse des pensées qu'engendrent les préoccupations perpétuelles d'un siècle d'argent. La race s'affaisse ainsi toujours plus vers la matière ; l'*Industrialisme* et l'*Utilitarisme* élevés de simples tendances à la hauteur de principes, sont deux agents actifs d'abrutissement; et s'ils ne rencontraient des adversaires, ils auraient en deux cents ans dégradé la noble espèce humaine jusqu'au rang des castors ou des pourceaux. Et quels sont leurs adversaires? quels sont les champions de l'esprit contre cette propagande d'avilissement? Aujourd'hui ce sont particulièrement les femmes. Et d'où leur vient cette puissance? c'est qu'elles sont encore les dépositaires de la poésie et de la religion. O femmes, sauvez-nous de la barbarie, en gardant dans votre sein, brillante et sacrée comme le feu de Vesta, l'idée sublime de la grandeur humaine! — Le ciel peut s'obscurcir sur nos têtes, la civilisation peut replonger dans la nuit, mais tant que cette flamme divine palpitera encore sur l'autel, tout n'est pas perdu pour nous, l'histoire n'est pas finie, l'âme de l'humanité n'a pas encore quitté son corps; cette petite flamme, défendez-la bien, ô mères des générations futures, car elle est leur talisman!

(Les catégories sociales.) — Ce sont aussi les femmes qui, comme la flore des Andes, marquent avec la précision la plus caractéristique la gradation des zônes superposées de la société. La hiérarchie spirituelle se reconnaît visiblement dans l'un des sexes; elle est confuse

dans l'autre. Chez les femmes, elle a la régularité moyenne de la nature; chez les hommes, elle offre les bizarreries imprévues de la liberté. Pourquoi? — parce que l'homme se fait plutôt lui-même par son activité, et que la femme est plutôt faite par sa destinée; que l'un modifie et façonne les circonstances avec son énergie, et que l'autre les subit et les reflète dans sa douceur; bref, parce que la femme est plutôt *genre* et l'homme *individu*.

(Double rôle des femmes. — Ainsi, chose curieuse, les femmes sont à la fois le sexe le plus semblable à lui-même et le plus différent; le plus semblable au point de vue moral, le plus différent au point de vue social; confrérie dans le premier cas, hiérarchie dans le second. Tous les degrés de culture, toutes les conditions se reconnaissent nettement dans leur extérieur, leurs manières et leurs goûts; mais la fraternité intérieure se retrouve dans leurs sentiments, leurs instincts, et leurs désirs. Le sexe féminin représente ainsi en même temps *l'égalité naturelle* et *l'inégalité historique*. Il maintient l'unité de l'espèce et sépare les catégories de la société; il rapproche et divise, il agrége et disjoint; il fait les castes et les brise, suivant qu'il incline à simplifier dans un sens ou dans l'autre son rôle double. — C'est que, au fond, la femme a essentiellement une mission conservatrice; mais elle conserve sans discerner. D'un côté, elle conserve l'œuvre de Dieu, ce qu'il y a de permanent, d'élevé, de vraiment humain dans l'homme, la poésie, la religion, la vertu, la tendresse; de l'autre, elle conserve l'œuvre des circonstances, ce qu'il y a de passager, de local, de superficiel dans la société, c'est-à-dire les usages, les ridicules, les préjugés, les petitesses. Elle entoure donc de la même foi respectueuse et tenace le sérieux et le frivole, le bon et le mauvais. Que voulez-vous? isolez, si vous le pouvez, le feu de la fumée. C'est ici une loi providentielle, bonne par conséquent. — La femme conserve, elle est la *tradition*, comme l'homme est le *progrès*. Or, s'il n'y a pas de famille et pas d'humanité sans les deux sexes, sans ces deux forces il n'y a pas d'Histoire. L'Histoire a pour père le Progrès et pour mère la Tradition; *tuez l'un des parents, et vous tuez la fille*. — Ainsi, à chaque sexe son lot dans l'œuvre commune de la race.

(La mauvaise humeur.) — Gare à la mauvaise humeur! dispersez-la dès qu'elle se forme; ne la laissez pas vieillir! Paille maintenant,

un coup de fourche, moins encore, un souffle l'emporte ; barricade tout-à-l'heure, elle résistera au canon. Irritez-la, c'est la colère ; prolongez-la, c'est la révolte. — Et je ne parle que de l'*accès* qui passe, chose comparativement bénigne. Car que dire de la mauvaise humeur à l'état chronique?.... baromètre à tempête fixe ! soleil à rayons noirs ! ô laideur et disgrâce ! n'en parlons pas, et fuyons avec empressement l'ombre malsaine du nuage morose ou, atteints par elle (car qui pourrait l'éviter toujours?),

Vite, courons guérir notre ame
Au chaud soleil de la gaîté !

(L'illusion et l'amour.) — Comme les fleurs s'entourent par elles-mêmes d'une atmosphère de parfums, ainsi l'amour, par sa propre force poétique, s'enveloppe d'un nuage d'illusions, involontairement émané de son sein. Tantôt ces illusions remplacent aux yeux de l'amour fasciné la réalité absente, et alors l'amour, flamme sans aliment, condamnée à se dévorer elle-même, s'évanouit bientôt ; tantôt, complément secourable, les illusions achèvent et accomplissent pour les yeux de l'amour ébloui la réalité naturellement imparfaite ; alors seulement, capable de durée, l'amour peut briller d'une renaissante et immortelle jeunesse.

(Thèse.) — C'est par leurs erreurs que les doctrines se repoussent et par leurs vérités qu'elles s'attirent. Exemple : catholicisme et protestantisme.

(Critérium.) — La pierre de touche de tout système religieux ou politique ou pédagogique, c'est l'homme qu'il forme, l'individu qui sort de ses mains. Si le système nuit à l'intelligence, il est mauvais ; s'il nuit au caractère, il est vicieux ; s'il nuit à la conscience, il est criminel.

(Un secret.) — Transformer une force en une autre force, transférer le centre de sa vie intérieure d'une région dans une autre région, par exemple, de l'imagination dans la mémoire, du souvenir

dans la volonté, de la sensibilité dans la pensée, de l'ame dans l'esprit : tout le secret de l'hygiène psychologique et de la thérapeutique morale est là.

(L'accord difficile.) — Ne vous violentez pas vous-même et respectez en vous les oscillations du sentiment: c'est votre vie et un plus sage que vous l'a faite. Ne vous abandonnez pas tout entier à l'instinct ni à la volonté : l'instinct est une sirène, la volonté un despote. Si l'esclave de ses sensations et de ses impressions du moment n'est pas encore un homme, le serf d'un plan abstrait et général ne l'est peut-être plus. Soyez ouvert à ce que, du dedans et du dehors, vous apporte la vie et faites accueil à l'imprévu; mais donnez à votre vie l'unité et ramenez l'imprévu dans les lignes de votre plan. Qu'en vous la nature s'élève à l'esprit, et que l'esprit redevienne nature. C'est ainsi que votre développement sera harmonieux et que la paix du ciel pourra rayonner sur votre front, — à condition que votre paix soit faite.

(Tocqueville : *De la démocratie en Amérique.)* — Ce livre capital donne à l'esprit beaucoup de calme, mais lui laisse un certain dégoût. On reconnaît la nécessité de ce qui arrive et l'inévitable repose ; mais on voit que l'ère de la *médiocrité* en toute chose commence, et le médiocre glace tout désir. L'égalité engendre l'uniformité et c'est en sacrifiant l'excellent, le remarquable, l'extraordinaire, que l'on se débarrasse du mauvais. Tout devient moins grossier, mais tout est plus vulgaire. Plus de monstruosité, mais plus rien d'étonnant ni de rare. L'ordinaire et le commun partout et toujours.

Le temps des grands hommes s'en va ; l'époque de la fourmilière, de la vie multiple arrive. Le siècle de l'individualisme, si l'égalité abstraite triomphe, risque fort de ne plus voir de véritables individus. Par le nivellement continuel et la division du travail, la société deviendra tout et l'homme ne sera rien.

Comme le fond des vallées s'exhausse par la dénudation et l'affaissement des monts, les *moyennes* s'élèveront au détriment de toute grandeur. L'exception s'effacera. Un plateau de moins en moins onduleux, sans contrastes, sans oppositions, monotone, tel sera l'aspect e la société humaine. Le statisticien enregistrera un progrès croissant et le moraliste un déclin graduel; progrès des choses, déclin des ames.

L'utile prendra la place du beau, l'industrie de l'art, l'économie politique de la religion et l'arithmétique de la poésie.

C'est-à-dire que la Trivialité sera la reine, le Spleen la maladie et l'Ennui le démon de l'âge *Egalitaire*. Tout culte impose des sacrifices, et le culte d'une formule abstraite les plus sévères de tous.

— Est-ce bien là le sort fatal réservé à l'ère démocratique? N'est-ce pas acheter trop cher le bien-être général que de le payer à ce prix? La création que nous voyons d'abord tendre à dégager perpétuellement et à multiplier sans limite les différences, reviendrait-elle ensuite sur ses pas pour les faire disparaître une à une? et l'égalité qui, à l'origine des existences, est encore l'inertie, la torpeur, la mort, deviendrait-elle à la fin la forme naturelle de la vie? Ou bien, au-dessus de l'égalité économique et politique à laquelle aspire, en la prenant trop souvent pour le terme de ses efforts, la démocratie socialiste et non socialiste, se formera-t-il un nouveau royaume de l'esprit, une église de refuge, une république des ames, dans laquelle, bien au-delà du pur droit et de la sordide utitité, la beauté, le dévouement, la sainteté, l'héroïsme, l'enthousiasme, l'extraordinaire, l'infini, auront un culte et une cité?

Le matérialisme utilitaire, le bien-être aride et symétrique, l'idolâtrie nauséabonde de la chair et du moi, du temporel et de Mammon, sont-ils toute la récompense promise aux labeurs de notre race? Je ne le crois pas. *L'humanité-ruche* et la *société-manufacture* sont un triste idéal et l'idéal ne saurait être triste, car c'est la pensée de Dieu sur les choses. — Nous passerons par la ruche, mais nous n'y resterons pas. (1850.)

(Les merveilles fragiles.) — Qui n'a eu, au moins une fois, le sentiment terrifiant de la multitude des possibles, et des menaces infinies que renferment tous les points de l'horizon et de l'espace? La santé et le bonheur sont des merveilles fragiles et les mille germes de toutes les maladies comme de toutes les peines n'attendent, sous leur enveloppe brillante, qu'un accident pour s'épanouir, comme les mille semences invisibles qui flottent dans les airs n'attendent qu'un rayon ou une haleine pour prendre racine et fleurir.

(Tête-à-tête.) — Il est des moments solennels dans notre vie intérieure, où tout ce qui nous occupe, préoccupe, passionne et remplit

d'ordinaire, devient subitement à nos yeux frivole, puéril et vain. Nous nous paraissons à nous-mêmes des marionnettes qui jouons au sérieux une parade et prenons des hochets pour des choses de grand prix. A ces moments-là tout se transforme et la vie a un tout autre aspect : — Berkeley et Fichte ont alors raison, Emerson aussi ; — le monde n'est qu'une allégorie ; — l'idée est plus réelle que le fait ; les contes de fée, les légendes, sont aussi vrais que l'histoire naturelle et plus encore, car ce sont des emblèmes plus transparents ; — la seule substance proprement dite c'est l'ame ; qu'est tout le reste ?.... ombre, prétexte, figure, symbole et rêve ; immortelle, positive, seule parfaitement réelle est la conscience : le monde n'est qu'un feu d'artifice, une fantasmagorie sublime destinée à égayer l'ame et à la former.

Ces moments sont plus ou moins rares suivant les individus et leur tendance au recueillement. C'est dans les douces langueurs de la convalescence, au printemps quand la nature semble aussi renaître à la vie, la nuit entre deux sommeils, qu'ils se présentent le plus souvent. Ces instants sont augustes ; ils sont le tête-à-tête de l'homme avec l'infini et l'éternel.

Il se fait alors en nous un grand silence. Effrayant comme le calme de l'Océan qui laisse plonger le regard en ses abîmes insondables, ainsi le silence de la vié nous laisse voir en nous des profondeurs à donner le vertige, des besoins inextinguibles, des trésors de souffrance et de regret. Viennent les tempêtes ! est-on tenté de s'écrier, elles agitent au moins la surface de ces ondes aux secrets terribles. Soufflent les passions ! en soulevant les vagues de l'ame elles en voilent au moins les gouffres sans fond. — A nous tous, enfants de la poudre, fils du temps, l'éternité inspire une involontaire angoisse et l'infini une mystérieuse épouvante. Il nous semble entrer dans le royaume de la mort.

Pauvre cœur, tu veux de la vie et tu as raison après tout, car la vie est sacrée. Mais rassure-toi, et raffermis-toi. Ecoute la voix austère et douce qui parle dans ce silence ; elle descend d'un monde qui est aussi le tien, quoique tu ne le connaisses pas. Ecoute-la et tu sauras ce que c'est que l'éternité et le temps, que la mort et la vie. Ecoute-la et tu ne craindras plus. Ecoute-la encore et tu trouveras la joie qui ne passe point et ne se décrit pas.

Enfant, tu as eu une vision. Va maintenant, rentre dans la foule et dans ton devoir, et garde la vision dans le plus secret de ton souvenir.

IZED HELL.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

(FRAGMENT D'UN COURS SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE NATIONALE.)

L'un des collaborateurs de cette *Revue* disait naguères avec raison que Rousseau rencontre peu d'indifférents. Nous allons peut-être lui en offrir une nouvelle preuve. Les articles d'ailleurs si remarquables et si distingués de M. J. Hornung, sur la *Littérature de la Suisse française,* renferment à l'égard du philosophe genevois un éloge si grand et presque si complet, que nous avons été tentés d'exposer à notre tour sur ce sujet des vues un peu différentes. Ces pages, du reste, ne sont point proprement une réponse; elles ont été écrites il y a quelque temps déjà en vue d'un cours, mais elles serviront peut-être à présenter un autre côté de la question.

Le rôle et le nom de Rome protestante sont la gloire de Genève; cette gloire cependant a aussi son ombre. De toutes les formes du protestantisme, le calvinisme était la moins flexible, la plus impérieuse, la plus dogmatique : il ne pénétra pas Genève comme la Réforme en général pénétra les peuples de race germaine; il la mâta plutôt et la façonna. Le divorce fut complet avec le passé savoyard de la ville, et presque même avec les souvenirs héroïques des premiers jours de liberté. Au moment du péril, cette rupture entière était le plus court moyen de salut; au fond, c'était une fai-

blesse. La nationalité genevoise ne se rattacha plus guères à l'ensemble des traditions historiques de la cité; elle reposa sur une idée, le protestantisme de Calvin, lequel manquant, tout manquait à la fois. Tant que dura le mouvement imprimé par la Réforme, Genève put se maintenir dans cette direction exclusive et puissante; arriva le dix-huitième siècle, et l'on vit se détendre en même temps tous les ressorts.

On a souvent considéré l'esprit de cette dernière époque comme la conséquence du protestantisme. En un sens, cela est vrai, en un autre, cela est faux. Faux; si l'on envisage le dix-huitième siècle comme l'expression la plus complète et la plus réelle de la Réforme; rien au contraire ne lui est plus opposé; vrai pourtant, si l'on veut dire par là que dans le siècle dernier on a appliqué et étendu à tout un principe posé au seizième, et dont la rénovation religieuse avait dû se servir. Ce que proclamaient les protestants, c'était la justification par la foi, le salut par Christ seul, principe religieux et positif; le libre examen de la Parole de Dieu ne fut pour eux que le moyen d'établir ces vérités, repoussées par l'Eglise romaine. Au dix-huitième siècle, tout était différent: la religion, devenue dès longtemps l'attachement à certaines formules, n'était plus généralement une affaire de cœur; l'âme se taisait, et les besoins de l'intelligence étaient les plus impérieux. Relevant alors dans un coin cette arme du libre examen que les hommes du seizième siècle avaient laissé rouiller, catholiques et protestants à l'envi l'employèrent, sapant et renversant à la fois us et abus. La Réforme, c'était la foi, mettant en œuvre et bridant tour-à-tour le libre examen; au siècle dernier, c'était le libre examen tout seul, élément négatif, sans mobile supérieur et sans contrepoids: l'âge de critique succédait aux âges de croyance.

Ce mouvement, général en Europe, atteignit aussi Genève. Seulement, comme ce fut l'ordinaire alors dans les pays protestants, il y forma des rationalistes, non des incrédules. On adoucit, puis effaça le dogme: le système calviniste était déjà sur la pente de l'abstrait et de la logique; on la descendit à grand train, car l'idéal du siècle, c'était l'abstraction. Le sentiment religieux réformé, que l'esprit de l'époque n'avait pu complètement éteindre, donna seul quelque corps à cette ombre vague et flottante, et chez quelques-uns conserva du moins la foi du sentiment.

Cependant à Genève vivaient deux sociétés, que l'impulsion nouvelle trouva différemment préparées. L'une était celle des familles qui gouvernaient la cité, descendant la plupart de réfugiés pour cause de religion, héritières de l'esprit et de la règle de Calvin. Ici surtout les tendances négatives rencontrèrent quelque résistance; on abandonna volontiers les doctrines du Réformateur, mais en tenant ferme à son autorité et à certaines bases positives. En religion, en philosophie, en politique, dans la science, ce fut là qu'en général se trouvèrent les véritables représentants de Genève. Le naturaliste philosophe Bonnet fut dans ses écrits le type de cette école genevoise, au style clair, noble, intéressant, mais cependant toujours un peu roide et un peu froid.

Au dessous de cette société s'agitaient des passions plus vives, dans cette bourgeoisie remuante de nature, que le calvinisme, comme nous l'avons dit en commençant, avait domptée, mais pas assez pénétrée. Après deux siècles de sommeil, on vit reparaître cet ancien genevois, très-protestant, réformé guères, à l'allure mutine, frondeuse, gausseuse, rogue bien souvent, en flamme au premier choc, et qui n'avait oublié ni Pécolat, ni Berthelier. Là se recruta pour les luttes civiles, le parti des Représentants, là se forma Rousseau, qui plus tard, à son tour, fournit à ce parti les armes les plus tranchantes, et le pénétra tout entier de son esprit. Mais Genève, pour l'écrivain dont nous nous occupons, ne fut que le point du départ; il visa plus haut et plus loin : pour nous résumer en un mot, ce fut un turbulent de Saint-Gervais devenu l'agitateur de l'Europe.

Nous n'abordons pas ce grave sujet sans hésiter. Rousseau a été l'objet de tant d'appréciations diverses et remarquables, il est lui-même un Protée si mobile de figure, qu'il est bien difficile de glaner dans ce champ et d'être complet, sans tomber dans le lieu-commun. Notre tâche, il est vrai, est différente de celle de la plupart des écrivains. On s'est attaché en général au philosophe et à l'auteur français, nous avons surtout à montrer comment Rousseau se rattache à la Suisse, à Genève, pour mieux dire, et comment il s'en détache; mais en faisant cela, nous ne pouvons éviter d'étudier l'homme tout entier, et nous ne le voudrions pas non plus. Seulement nous nous en tiendrons aux grands traits, laissant de côté les détails qui nous mèneraient trop loin.

Pour bien apprécier Rousseau, il faut le voir dans sa vie: elle seule donne la clef de son caractère et du genre de son talent. Dans le malheur qui le priva de sa mère à sa naissance, nous trouvons la raison de bien d'autres. L'éducation maternelle dompte, humanise et assouplit le caractère; Rousseau fut laissé à lui-même. Il ne connut jamais cette règle intérieure, qui, déposée dans le cœur de l'enfant par les instructions d'une mère, oppose un contrepoids si souvent efficace à la fougue des passions. Fils de la nature, il ne sut guères ce que c'était qu'une lutte avec lui-même, et lui surtout en aurait eu besoin. Le second mariage de son père l'éloigne à tout jamais d'un foyer domestique, et sa fuite de Genève détermine sa carrière. D'humeur avant tout vagabonde, changeant de religion presque aussi facilement qu'il changeait de métier, obligé de recourir à toutes sortes d'expédients pour se procurer de quoi vivre, dirigé, au moment le plus décisif de sa jeunesse, par une femme sophiste et d'un jugement faussé, il reste au fond toujours seul, livré à toutes les inconstances de son imagination et de son cœur. Deux traits cependant sont constants dans la première partie de sa vie: l'un, il faut le dire, c'est l'amour des jouissances sensuelles; l'autre, l'ardeur de l'étude, le besoin impérieux de connaître et de savoir. Il refait son éducation lui-même, apprend le latin à un âge où cela ne se rencontre guères, étudie les poètes, les philosophes, lisant, ou plutôt absorbant tout.

On voit bien rarement des esprits qui doivent à eux seuls ce qu'ils savent n'en pas contracter un certain tranchant, un certain exclusisme dans les idées. Leurs connaissances sont plus fermes, plus individuelles, si l'on veut, mais aussi plus fragmentaires; leur esprit est moins étendu, n'a pas la base large que donne l'éducation des écoles, et, ce qui est plus fâcheux encore, l'homme qui a conquis seul sa science est bien tenté de rapporter tout à lui. Rousseau est l'exemple le plus marquant de ces inconvénients d'une étude solitaire. Il fut exclusif, inconséquent, incomplet, et l'homme du monde le plus insociable et le plus rempli de lui-même. Est-ce peut-être sous son influence que s'est répandue dans la jeunesse une idée bien funeste, l'idée que les études de collége ne sont rien, et que l'étude personnelle est tout? Sans doute, ce que l'on nous apprend n'est rien, si nous n'y mettons du nôtre, soit au moment même où notre intelligence a compris, soit par une assimilation

plus lente; mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on se garde néanmoins de mépriser les premières études, et les études faites de bonne heure, toutes mécaniques qu'elles puissent paraître aux jeunes gens. C'est là que l'esprit en effet s'assied et se pose, que par le contact des opinions il s'élargit et apprend à tenir compte des différences; c'est là enfin qu'il aspire, si je puis m'exprimer ainsi, l'atmosphère spirituelle de son temps, qu'il se met au fait du chemin parcouru par l'humanité jusqu'à lui. Cette base générale de connaissances peut n'être souvent que sous-entendue; là où elle manque, on s'en aperçoit bientôt. En disant cela, je n'ai pensé qu'à Rousseau, je viens de faire la critique du système de son *Emile*.

Mais je reviens à la vie du philosophe. Après bien des vicissitudes, le désir de son cœur, vivre à Paris, est accompli. Là il se lie avec les Encyclopédistes. Ce séjour, propre avant tous les autres à délier l'esprit et à assouplir la pensée, lui donne sans doute le langage, instrument de son génie, mais le spectacle qui s'offre à ses yeux l'attire et le repousse à la fois. Il voit les philosophes du jour révolutionnaires par la pensée et courtisans dans la vie, prêchant l'âge d'or et vivant dans la licence de la civilisation la plus raffinée; il se voit, lui Rousseau, bien accueilli, mais peu soutenu, traité quelquefois avec un dédain protecteur; enfin, il reçoit de Paris l'impression qu'en reçoit volontiers tout homme à l'imagination vive, au cœur jeune encore et au caractère peu pliant, l'impression d'un grand mensonge. Ses souvenirs républicains se réveillent; son orgueil et son génie s'irritent à la fois, et s'enflammant aux programmes de l'Académie de Dijon, il lance aux lettres et à la civilisation deux anathèmes dans ses deux *Discours sur l'influence des lettres et sur les sources de l'inégalité parmi les hommes*. On l'a dit avec grande vérité : l'apparition de Rousseau au milieu du 18me siècle, c'est l'apparition de la démocratie, exclusive et irritée, au milieu de ce peuple de philosophes grands-seigneurs, qui la conjuraient sans s'en douter. Après ces essais, qui donnent à Rousseau immédiatement sa place, il quitte Paris, et va retrouver la solitude et la campagne. C'est là qu'il compose ses principaux ouvrages, suivant toujours la voie dans laquelle il était entré. Mais alors commence pour lui la carrière des persécutions. Le Parlement condamne l'Emile et son auteur; un arrêt semblable

l'attend à Genève; il fuit, erre çà et là, toujours plus aigri contre le monde, mais n'oubliant pas ses ennemis, et leur décochant dans sa fuite des traits terribles, la *Lettre à l'Archevêque de Paris* et les *Lettres de la Montagne*. Ces dernières révolutionnent Genève. Enfin la poursuite se ralentit, et Rousseau revient terminer ses jours à Ermenonville, léguant au monde ses *Confessions*, monument le plus éclatant peut-être de l'orgueil humain, et d'une âme tourmentée par l'imagination, les passions et les malheurs.

Cette esquisse de la vie du philosophe, tout incomplète et banale qu'elle soit, était nécessaire pour donner une base à nos réflexions. En ceci, comme en ce qui suivra, l'on me trouvera bien un peu sévère. Au point de vue de la simple critique, on aura peut-être raison. Mais avec Rousseau, il ne s'agit pas avant tout de littérature : l'influence fatale que ses écrits exercent, en faussant le jugement et le cœur, n'est pas compensée par les bons résultats de quelques-unes de ses idées; et je ne saurais pour ma part accepter le jugement de M. Villemain, qui voudrait absoudre le philosophe du mal produit par son système en raison du bien qu'il a fait. Je plains Rousseau ; j'admire son génie et les vérités dont il a semé ses écrits; mais je ne puis admirer son œuvre et son caractère.

En examinant de près la vie de Rousseau, nous y retrouvons déjà les divers traits que nous voulons faire ressortir. Il est de Genève par ses souvenirs, par sa franchise, sa fierté démocratique, par ce qu'il a vu de la liberté ; il se rattache à nous par ces éclairs subits de sens moral, qui brillent çà et là dans ses ouvrages, par le sentiment profond de la réalité : mais il nous échappe par le peu de sens qu'il a de l'histoire, par son amour des idées abstraites et absolues, par ce fond sensuel que n'a point notre littérature suisse, par la toute-puissance de l'imagination. En cela, il est dix-huitième siècle, il est Français, et c'est en France aussi qu'il a trouvé le plus de partisans, ou plutôt il est lui, Rousseau, l'expression vivante de son siècle et de son dernier mot, l'*individu*. Nous n'avons point à nous étonner des divers côtés que présente cet auteur et de la difficulté que l'on trouve à se faire de lui une idée précise : Rousseau n'est point un, il est comme nous, divisé; ses idées sont incohérentes, contradictoires parfois ; il est sous l'influence d'un bon et d'un mauvais génie, et sa pensée oscille comme ces corps dont le

centre de gravité a été déplacé. Le centre de gravité, en effet, lui manquait, il n'avait pas cette base sur laquelle doit s'appuyer l'individu pour être vraiment lui-même; bien plus, il n'en voulait pas. Nous nous en convaincrons en le voyant de plus près, en l'examinant successivement comme moraliste et philosophe, comme politique et comme littérateur proprement dit. Il n'a jamais exclusivement un seul de ces caractères dans ses divers ouvrages, il les mêle au contraire et les confond, mais nous sommes obligés de les distinguer pour la clarté.

C'est dans l'*Emile* surtout que Rousseau a déposé ses idées sur la religion et l'éducation, sur l'homme, en un mot, dont il parcourt la jeunesse jusqu'au mariage. Le point de vue religieux est, comme on le sait, spécialement développé dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, morceau du reste admirable de langage. Dans une première partie l'auteur s'attache à montrer, vis-à-vis des matérialistes, que le sentiment de l'existence de Dieu et de la spiritualité de l'âme est écrit dans notre conscience et inébranlable à tous les sophismes. Ces pages, serrées de logique et de vive éloquence, font époque dans la philosophie du temps. C'était la première fois qu'on en appelait ainsi de la raison à un tribunal supérieur, des raisonnements aux faits, des discours des savants aux idées écrites dans le cœur de tous. On sent là un reflet du vrai protestantisme, des vraies preuves de la religion; un pas de plus, et Rousseau entrait dans un autre domaine, Rousseau était chrétien,

Mais ce pas, il ne l'a pas fait. Et qui vient se poser ainsi entre le philosophe et la vérité qu'il cherche? Qui? Rousseau nous le dira lui-même. « Le suprême vœu de mon cœur » (dit-il à Dieu) « est que ta volonté soit faite. *En y joignant la mienne,* je fais ce que tu fais, j'acquiesce à ta bonté» (Emile III. 104.) C'est lui, c'est sa personne qu'il place hardiment à côté de Dieu. Il ne prie pas l'Etre suprême; que lui demanderait-il? Il ne veut pas changer l'ordre des choses. En d'autres termes, car c'est à cela que se réduit sa pensée, il croit n'avoir pas besoin de Dieu. Et cependant Rousseau avait la conscience du mal, il le voit partout dans le monde, il le sent même en lui: mais il se refuse à en chercher la source dans la faute de l'individu, il l'attribue à la société. Là, croyons-nous, est la première cause de son erreur, et des doutes qu'il sème ensuite contre la Révélation dans la seconde partie de la

Profession de foi du Vicaire savoyard. C'est seulement par la consciénce du mal moral qu'on arrive à sentir la nécessité de l'Evangile: et Rousseau qui accusait la société de toutes les misères humaines, ne sentait pas cette nécessité. Dans son système, cela se comprend. Il n'était sensible qu'aux arguments tirés de la conscience intime, il demande avec raison, en pensant aux systèmes de preuves extérieures de l'Evangile qu'on entassait alors, s'il faut donc être si savant pour être chrétien; et l'argument du cœur, de la conscience alarmée, son orgueil l'empêchait de le voir. Le sentiment de l'existence de Dieu, cette sorte de religiosité vague et sans contenu, religion de l'imagination plutôt que du cœur, devait suffire à l'homme sortant pur des mains de la nature, tel que le rêvait Rousseau. Et cependant elle ne suffisait pas à Rousseau lui-même. Son instinct, ses besoins non-satisfaits le portaient plus loin, il pressentait autre chose, quelquefois il y arrive, mais pour retomber aussitôt. Il dit avoir trouvé, et cherche néanmoins toujours, nature superbe et désespérée, noble et basse à la fois, égoïste et généreuse, profonde et superficielle, souffrante et révoltée, et ne trouvant nulle part la paix. S'il est permis d'employer cette expression, Rousseau semblait fait pour être chrétien. Des âmes plus froides, plus spéculatives, peuvent bien trouver une certaine unité en dehors du christianisme, il ne le pouvait pas. Comme Shakespeare, comme Byron, il avait le besoin moral: son orgueil put le pervertir, il ne l'effaça pas. Ses ouvrages font l'effet d'un bel instrument en désaccord; tantôt l'on entend une note puissante, pleine et sonore, tantôt un son criard et faux. Par ce besoin primordial de sa nature, Rousseau est réformé; par le reste, il est de son siècle présomptueux et raisonneur.

La religion de Rousseau, telle que nous venons de l'esquisser, est toute individuelle: il rejette tout ce qu'il ne trouve pas écrit en lui. L'Emile, dans son ensemble, est la glorification de l'individu. Ce n'est pas l'homme réel que le philosophe veut élever, c'est l'homme abstrait, éduqué pour lui, loin de la société, et dans un système abstrait. Une foule de détails sont admirables de vérité, mais la pensée fondamentale est fausse; et je ne sais si elle n'a pas fait plus de mal en éducation que les détails justes n'ont produit de bien, si elle n'a pas amené la prédominance d'un système logique là où l'homme devrait se laisser guider par les faits, par l'expé-

rience et par la vie. En ceci, comme ailleurs, nous retrouvons Rousseau moitié de son pays, moitié Français. L'éducation mécanique des colléges le révolte; mais il saute de l'autre côté de la selle et prêche une méthode abstraite et irréalisable.

Nous arrivons à un autre domaine, celui où Rousseau a exercé l'influence la plus grande et la moins contestable, où il est réellement chez lui, à la politique. C'est là qu'est son œuvre : il n'était philosophe religieux, éducateur même, qu'en sous-ordre; son idéal, c'est l'Etat. S'il s'occupe de l'homme en général, c'est par la nécessité de la société actuelle, mais il le met, dans son intention du moins, au-dessous du citoyen. Nous ne nous arrêterons pas aux principes avancés dans le *Discours sur les sources de l'inégalité parmi les hommes*; évidemment Rousseau y a exagéré son propre système. Cettte déclamation contre la société tout entière est un paradoxe où l'esprit contradicteur de Rousseau trouvait son compte. Il le modifia plus tard, sans pourtant le désavouer. Les mêmes principes, les mêmes idées, adoucies il est vrai par l'expérience, sont au fond du *Contrat social*. C'est là surtout que nous les étudierons, mais sans entrer dans les détails, et prenant en bloc le système.

En ce point surtout l'on peut voir et toucher au doigt la base vraie et les conséquences fausses des théories de Rousseau, le fond genevois et le développement français de sa manière de voir. Il avait le souvenir des institutions de sa patrie, et en était fier, comme l'est tout Suisse et plus particulièrement tout Genevois, dans le cœur duquel il y a toujours une large place pour la cité natale. Genève, pour ses enfants, c'est tout; phrase triviale, et qui explique pourtant parfaitement la politique de Rousseau. Son père, sans doute, et c'est ce que le philosophe avait gardé le mieux de ses souvenirs d'enfance, lui avait parlé souvent du Conseil général, d'autant plus aimé et célébré alors qu'il était plus rare : de cette démocratie genevoise, moitié entrevue, moitié rêvée, mêlée avec des réminiscences de Sparte et de Rome, Rousseau fit la règle générale. Là était l'erreur. L'auteur convient bien, et peut-être sous l'influence de Montesquieu, que le même gouvernement ne convient pas à tous les pays, mais le fond de son système, c'est qu'il n'y en a qu'un seul bon, qu'un seul normal, la démocratie abstraite. J'emploie à dessein ce dernier mot; car la démocratie de

Rousseau, il ne l'avait vue nulle part ; d'un fond de réalité, combiné avec des éléments hétérogènes, il fit comme son siècle, il tira une abstraction.

Quel est le principe dont il part? Une réunion d'individus égaux et libres créant la société par un contrat. Mais l'humanité s'est-elle jamais trouvée dans une position pareille? Les relations d'inégalité, de supériorité, de dépendance, n'ont-elles pas existé et dû exister dans la première famille, sans contrat, par le cours naturel des choses? La famille a produit la tribu, la tribu la nation; l'état que Rousseau suppose à la base du développement social est une pure fiction, sans base historique ou même psycologique. Et remarquons bien que dans ce système la société est formée par une réunion d'*individus* égaux. L'individu, voilà la base, abstraction faite de toute histoire, de toute relation : c'est toujours là que Rousseau nous ramène. Mais que font ces individus une fois réunis par un pacte qui les lie? Un corps tellement serré que chacun de ses membres n'a plus de volonté à lui, qu'il appartient à l'Etat et ne vit que par l'Etat. La volonté générale, dit-il, est l'expression du souverain; elle ne peut errer, parce qu'elle ne peut avoir en vue que le bien commun; elle est inaliénable, inviolable, etc., etc. Tel est l'état de Rousseau, le seul qu'il pose comme légitime, une démocratie sans règle ni frein, la tyrannie de la multitude. Comme il le dit lui-même, il a retourné la pyramide de la société; elle reposait sur le sommet, il l'a replacée sur sa base. D'accord : mais tyrannie pour tyrannie, le progrès est-il bien grand? Voilà du reste où l'on doit arriver, quand on part, pour constituer l'Etat, de l'individu abstrait et d'une société abstraite. On met de côté la famille, la commune, la nation, ces relations diverses qui sont comme une expansion de nous-mêmes, et des jalons naturels placés par la Providence entre nous et la société : on isole l'individu, et en le plaçant seul en face du grand tout, on l'y absorbe. Nous dirons plus : voilà où l'on arrive en voulant fonder la société sur une autre base que la religion. La religion seule donne à l'individu une valeur en lui-même, en établissant entre Dieu et lui une relation directe que la société ne peut détruire; seule elle crée une réunion d'hommes libres, et constitue, non pas un mécanisme de société, mais un organisme. Là est toute la différence.

C'est à Rousseau que l'on peut faire remonter toutes les théories

politiques modernes. Il y a chez lui à la fois deux tendances qui se sont séparées plus tard, mais qui sont nées l'une de l'autre, le plus pur individualisme et le plus absolu socialisme. Chez un homme aussi mobile, ce n'était pas étonnant. Rien d'étonnant non plus à ce que le nom de Rousseau ait joué un si grand rôle dans la révolution française. Ses idées sont éminemment révolutionnaires : elles n'ouvrent pas la voie aux améliorations, comme cela eût été le cas si leur auteur eût procédé d'une manière historique, elles disent : Voilà ce qui doit être ; voilà ce qui n'est pas. Quel moyen reste-t-il pour recouvrer des droits inaliénables ? C'est de les conquérir. Rousseau, il est vrai, ne connaissait pas d'expérience sa démocratie, s'il l'eût vue à l'œuvre, il eût senti lui-même le défaut de la cuirasse, et eût compris que les peuples ont aussi bien besoin de règle que les rois. Mais les esprits absolus savent-ils jamais comprendre quelque chose ? Son système le conduisait où nous avons vu. « Prenez pour point de départ l'individu, » disait quelqu'un de grand sens, « et vous arrivez en toutes choses à l'anarchie : partez de la famille, vous avez la base de tous les droits et de tous les devoirs sociaux. »

Cependant, en critiquant la base du *Contrat social*, ai-je critiqué tout le livre ? Non certes : et si l'on y trouve le faux de la démocratie, on y rencontre aussi des choses très-justes et très-saines. Le républicain s'y laisse sentir ; à côté des abstractions les moins soutenables, tout-à-coup se font entendre les accents de la vérité et de la réalité.

Il nous reste encore à envisager Rousseau comme écrivain. Sur ce point, si fréquemment exposé, nous aurons peu à nous étendre. On a regardé souvent le philosophe genevois comme un génie original et comme le créateur d'une foule d'idées. C'est se tromper ; la plupart de ses idées, Rousseau ne les a pas inventées, mais avec son immense talent, il a su les dégager des livres où elles étaient enfouies, les faire valoir, leur donner un corps et les populariser. C'est par là de nouveau que Rousseau tient à nous, par ce besoin démocratique d'écrire pour tout le monde, et non pas seulement pour les esprits cultivés. Les pensées qui flottaient en l'air, vagues et indécises, il leur a donné une forme et un nom : il les a fixées, rendues claires et nettes, et les a mûries pour l'exécution.

Quelles qualités surtout ont donné à Rousseau sa puissante

influence? Je crois pouvoir l'exprimer en deux mots : la passion et l'imagination. Il n'était point, nous l'avons vu, une tête spéculative, ce n'est pas ce côté surtout qui le distingue. S'il raisonne, c'est souvent à faux : mais il sent, il voit; il ne démontre pas, il montre. Aussi est-il orateur. Les théories de son *Emile* et de son *Contrat social*, émises savamment, méthodiquement, auraient vieilli dans la poussière des bibliothèques ; passant par la bouche de Rousseau, elles remuent, elles entraînent. Tout ce qu'il touche, semble-t-il, se convertit immédiatement en matière inflammable. Mais cette éloquence a un caractère particulier, ce n'est pas l'éloquence généreuse de l'enthousiasme, c'est celle de la colère. Rousseau ne touche pas, il passionne.

J'ai nommé l'imagination comme la seconde grande qualité de Rousseau. Quelques personnes auraient plutôt dit le sentiment. On nous pardonnera de n'être pas de cet avis. Rousseau, sans doute, ne manque pas absolument de cœur, il en a des éclairs bien vifs, mais ce sont des éclairs. Pour vraiment aimer, c'était un caractère trop égoïste. Sans parler de sa vie, en nous tenant à ses écrits, par la manière dont il étale, non-seulement sa propre personne, mais toutes celles qui lui tenaient de près, il s'est jugé lui-même; le vrai sentiment a plus de pudeur. Et c'est là précisément le danger de Rousseau, il prend l'imagination pour le cœur, et fait commettre la même erreur à ceux qu'il ravit sous son charme. Que l'on examine avec soin ses pages enchanteresses, et l'on verra si ce n'est pas par là qu'il prend les âmes, si le poison ne se trouve pas au fond de sa coupe, et si cette imagination elle-même n'est pas souvent une imagination voluptueuse, dépravée et toute sensuelle.

Nous n'avons rien dit en particulier des grands ouvrages purement littéraires de Rousseau, *la Nouvelle Héloïse* et les *Confessions*. Leur charme est celui que nous venons de nommer, ils sont tout passion et imagination, et racontent l'âme de Rousseau, une fois sous le voile de Saint-Preux, une fois a découvert. Le premier de ces ouvrages est de tous les écrits du philosophe celui qui nous touche de moins près; faux dans l'ensemble, souvent sophiste dans les détails, c'est le 18me siècle mis en roman. Pour les *Confessions*, c'est autre chose. Mais après les charmantes pages que M. Sainte-Beuve a écrites sur ce sujet dans ses *Causeries du lundi*, il serait difficile de rien dire, et nous y renvoyons nos lecteurs.

Toutefois, qu'on nous permette une réflexion, tenant à notre point de vue spécial. Parmi tous les ouvrages de Rousseau, les *Confessions* sont peut-être celui où, revivant dans ses souvenirs, il a mis le plus de réalité et de sentiment de la nature; sous ce rapport, comme l'a fait ressortir l'illustre critique, il a été novateur dans la littérature française, et lui a donné de notre bien. Cependant ces deux grandes qualités ne suffisent pas pour rattacher Rousseau à la Suisse. La nature, sur les bords de notre lac, offre bien des aspects divers : tantôt sévère, grandiose, cherchant le ciel, tantôt riante, vaporeuse, rêveuse, adoucissant mollement ses formes dans les contours de quelque baie solitaire. Rousseau, qui a révélé nos rives, a surtout compris ce dernier aspect. C'était en Italien qu'il avait senti notre nature, et l'on respire dans ses écrits bien plus encore le tiède souffle des vents du midi que les bonnes et fraîches haleines des montagnes. Töpffer, Genevois comme lui, est bien autre dans ses descriptions, bien plus aérien, plus pur, plus suisse. Et sans quitter le 18me siècle, tout à côté de Rousseau, la nature, telle que nous la comprenons, trouvait son véritable interprète dans De-Saussure. Que l'on compare un instant seulement, et l'on verra pourquoi, même sous ce rapport, nous ne pouvons accorder à Rousseau le nom d'écrivain suisse.

Tel est à nos yeux le grand esprit qui embrasa le 18me siècle. Par ses origines morales, il est bien des nôtres; par sa vie, ses préoccupations, la tournure de ses idées, il est sorti d'entre nous. Bien différents étaient les Suisses du 18me siècle, surtout ce grand Haller que, par contraste, nous aurons peut-être un jour l'occasion d'étudier.

AIMÉ STEINLEN.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

DÉCEMBRE.

Quand même nos lecteurs ne le sauraient pas déjà, il serait à peine besoin de le leur dire, car cela ne faisait l'ombre d'un doute pour personne : le vote et la proclamation de l'Empire ont suivi la même façon d'aller que le reste; tout a marché comme sur des roulettes. Sans doute il a fallu le Deux-Décembre pour arriver à l'Empire ; mais une fois ce défilé franchi, on a pu s'épandre à son aise dans une plaine complétement ouverte et unie. Aussi, rien de ce qui arrive n'étonne plus : on s'y attendait; on le voyait de loin, comme sur un chemin où rien ne borne la vue; quand on y est, Ah ! oui, c'est cela, dit-on, et l'on trouve tout naturel ce qui, découvert tout à coup, eût paru étrange et fantasmagorique. Le courant est si bien établi, qu'on s'y laisse aller sans réfléchir, et porté comme par un songe, mais un songe devenu le monde réel. Il faut un certain effort, un certain retour de l'esprit sur lui-même pour se bien rendre compte de ce qu'on éprouve sans le sentir. On se secoue, et il semble alors seulement qu'on ouvre les yeux, qu'on s'éveille; mais loin de s'effacer, l'impression première redouble; on a encore plus celle d'être dans un songe, en voyant mieux ce qui est.

Ainsi faisaient deux promeneurs derrière lesquels je me trouvais par hasard l'un de ces soirs sur le boulevard. Ils venaient d'acheter le portrait de Louis-Napoléon en costume impérial, portrait vainement défendu par la police avant la proclamation officielle. Ils le tenaient déployé devant eux, en marchant. Après l'avoir considéré quelque

temps : « Je crois rêver ! » s'écria soudain l'un des deux promeneurs, à l'idée de tout ce que prouvait cette grossière image, et portant la main à son front : « Je crois rêver ! » allait-il répétant à haute voix, en accentuant avec force et prononçant lentement chaque mot : « Je crois rêver ! » Je les dépassai. A leur tournure et à leur âge, comme au ton de l'exclamation, je n'eus guère lieu de douter que ce ne fussent deux bonapartistes, même d'un temps assez lointain. Les vieux bonapartistes, en effet, lorsqu'ils viennent à reprendre leurs sens au milieu du triomphe et de son ivresse, doivent éprouver se sentiment-là, ou tel autre analogue, plus fortement encore que personne Ils ont fait tout le tour du cercle, et il a dû leur arriver plusieurs fois de penser qu'eux et le cercle lui-même resteraient en chemin.

On fait, du reste, assez peu de ces retours et de ces réflexions. Comme nous le disions tout à l'heure, on se laisse aller, machinalement, les uns poussant, les autres poussés. L'esprit actuel des choses n'est pas de porter à l'activité ni à la contemplation intérieures.

— Aucun trait, aucun incident bien vif n'a marqué le vote populaire et la proclamation officielle de l'Empire. L'ensemble, le fait général est lui-même trop saillant, trop énorme pour que les détails puissent beaucoup ressortir. La mauvaise saison et la lassitude des électeurs, que leur droit de voter fatigue bien vite, pouvaient faire attendre un chiffre inférieur à celui de Décembre. Il n'en a rien été, et l'on a vu sortir de l'urne près de huit millions de *oui*. De quelque manière qu'on l'explique, et qu'on en défalque ce que l'on croit pouvoir raisonnablement attribuer à l'action du gouvernement, à la formation des listes et aux abstentions individuelles, ce chiffre n'en reste pas moins écrasant. Il a, d'ailleurs, peu surpris. Ce qui a plutôt un peu étonné, c'est celui, si minime, des *non* : à peine quelques centaines de mille ; à Paris même, beaucoup moins que l'an passé. On veut l'expliquer par une diminution considérable dans le nombre des électeurs, en vertu de précédentes mesures, tandis qu'au dernier moment on donna aux électeurs conservés toutes les facilités pour retirer leurs cartes ; plusieurs les reçurent même à domicile, le gouvernement ayant craint l'abstention. Cette explication, évidemment, n'est admissible que dans un faible degré ; elle amoindrit peut-être le résultat, elle ne saurait le détruire : ce résultat, c'est qu'il y a un certain progrès vers Louis-Napoléon dans la population parisienne.

Ce progrès n'existe pas, nous assure-t-on, bien au contraire, dans les classes éclairées, parmi les commerçans et les industriels de quelque importance et les gens d'affaires. Un homme assez en relation

avec ce monde-là et fort à même de bien juger, nous disait : « Louis-Napoléon a relevé le crédit ; il a montré une grande habileté ; son rôle admis, il n'a point fait de faute grave, si ce n'est peut-être son décret sur les biens d'Orléans ; encore ce décret ne lui a-t-il pas nui dans les masses, insensibles ou hostiles à ce qui touche la grande propriété. Eh bien, parmi les hommes d'affaires, vous avez peine à en trouver un çà et là qui soit franchement pour lui ; la plupart traitent fort librement le nouveau régime, et ne se gênent pas pour en médire. » Si la chose est telle à Paris, le progrès dont nous parlons s'y ferait donc, comme ailleurs, et comme cela est naturel et logique, dans les classes inférieures. L'illumination des maisons particulières, le jour de la proclamation de l'Empire, en était un signe visible et qui ne saurait avoir d'autre sens. Fort maigre dans les quartiers riches, elle ne l'était nullement dans les quartiers populaires ; sur plusieurs points, elle y était même brillante, notamment dans la rue Saint-Antoine, et, ce qui nous a particulièrement frappé, sensiblement plus riche et plus soutenue que le soir de la rentrée de Louis-Napoléon après son voyage. Voilà ce que nous avons vu, en parcourant, pour nous renseigner de nos propres yeux, les rues et les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Martin, Saint-Denis et les boulevards qui les relient. Sur ces boulevards, il était bien peu de maisons qui n'eussent à tous leurs étages, courant de fenêtre en fenêtre, une guirlande bien fournie de lanternes de couleurs. Même les petites rues de traverse, étroites et sales, où il ne passe presque personne, avaient aussi leurs lampions qui s'échelonnaient dans l'ombre et en marquaient du moins la tortueuse obscurité. Notez que le Parisien n'est pourtant pas grand illuminateur de son naturel : il a tant vu de fêtes, et il pense qu'il en verra tant encore, qu'il n'allume pas pour la première occasion qui se présente ; il économise la chandelle : eh bien, il est de fait que dans les quartiers où l'on aurait pu le moins s'y attendre il y a trois ans, il ne l'avait pas économisée ce soir-là.

Dans la journée, la proclamation et l'installation officielle du nouvel Empire avaient eu lieu sans démonstrations bien vives et sans grand fracas. Napoléon III était venu à cheval, de l'arc de l'Etoile aux Tuileries, en tête d'un véritable escadron d'officiers-généraux, riche et nombreuse cavalcade, toute chamarrée d'or ; mais, sauf cela, il n'y avait rien de très particulier dans le cortége. Les cris de Vive l'empereur, assez peu nourris aux Champs-Elysées, le furent davantage dans le jardin des Tuileries, et devant le balcon où Louis-Napoléon se présenta plusieurs fois. Dans la soirée, la ville eut un aspect plus animé, comme on vient de le voir. Et il est certain que dès lors, quand Louis-

Napoléon va sortir pour une promenade ou pour une visite, ce qu'il continue à faire sans escorte et en simple calèche, une foule nombreuse se presse aux abords des Tuileries pour voir passer le nouvel empereur.

L'Empereur! Y a-t-il dans ce mot quelque chose qui répond à la fibre française, et sur ce point encore Louis-Napoléon aurait-il touché juste? On serait tenté de le croire, car il n'y a encore qu'un mot de changé dans sa position depuis le Deux-Décembre, et ce mot semble l'avoir plutôt fait gagner que perdre, dès à-présent : au moins si on en juge par l'ensemble et les masses. Les hommes froids qui raisonnent, disent : Ce n'est qu'un nom! mais le peuple qui sent, paraît y voir quelque chose; il est flatté d'avoir un empereur. Seulement, reste une question, et ce sentiment populaire lui-même la soulève instinctivement : Empereur de quoi?... Un empereur suppose ou appelle un empire. La France et l'Algérie suffiront-elles à un aussi grand nom? Le siècle est pacifique; la civilisation est devenue un champ de conquêtes plus riche et plus beau que celui de la guerre; le premier empire s'est perdu par les armes; enfin il y a mille excellentes raisons pour la paix : « Mais les Français sont si peu raisonnables, » disent les Anglais, qui continuent de prendre leurs précautions. L'homme, non plus, n'est guère raisonnable; et chaque peuple à son tour est homme en ce sens. Voilà donc maintenant le problème que Louis-Napoléon a posé pour la France, pour l'Europe et pour lui-même : Que sera l'empire du nouvel empereur?

— Dans les lignes précédentes, nous avons tâché de saisir un peu l'effet général et national, au reste encore vague et peu déterminé, peu distinct, du renouvellement de l'Empire en France. Quant à la gent courtisanesque et elle n'est pas toute aux Tuileries, il s'en faut bien; elle est partout, jusqu'au plus fin fond des provinces), il va sans dire que les génuflexions, les adorations, les salamaleks à perte de vue continuent d'aller leur train. Les fabricateurs d'odes et de cantates à tant la pièce, ont redoublé de mots sonores et d'hyperboles. M. Méry, chargé de celle de l'Opéra-Comique, a voulu naturellement enchérir sur ses prédécesseurs [1]. Il a introduit dans la sienne divers personnages allégoriques, la Poésie, la Peinture, la Sculpture. Celle-ci, s'adressant au Président, quelques jours avant qu'il fût proclamé empereur, se contentait de lui dire déjà, en musique et en vers : *Sire!* ce qui fit demander à un plaisant si cette muse travaillait maintenant

[1] Voir notre précédente livraison, page 804 de ce volume.

pour le salon de Curtius et abandonnait le marbre de Paros. Mais un autre personnage de la cantate, un Africain, trouvait mieux. Parlant au nom de son pays et adressant aussi sa strophe à Louis-Napoléon, il la terminait ainsi :

Un rayon de votre pensée
Illumina notre soleil.

Le soleil illuminé, et le soleil de l'Afrique, car c'est là qu'est le fin ! Décidément, *le plus grand roi du monde, la gloire à nulle autre seconde,* des poètes du dix-septième siècle, ne sont pas à cette hauteur-là, et, même en style de cour, le classique est vaincu par son rival.

— On semble être aussi en chemin de revenir à la dévotion du temps de Louis XIV. Les membres du Corps-Législatif, avant de se séparer, ont voulu se donner un banquet d'adieux. N'ayant plus d'autre jour libre que le samedi, ils ont solennellement demandé à l'archevêque de Paris une dispense de maigre pour ce jour-là. Nous voudrions bien savoir deux choses : L'une, si quelques-uns d'entre eux n'assistaient point par hasard aux fameux banquets réformistes, qui ont ouvert la révolution de Février, et s'ils regardèrent alors d'aussi près aux jours maigres et aux jours gras ; l'autre, si, tous les samedis de l'année, chacun d'eux s'est aussi scrupuleusement mis en règle avec son curé.

— Pour donner, en un tout autre genre, un échantillon des idées qui fermentent et tournoient dans certaines têtes, voici un mot qu'on nous a conté. Un préfet s'était fait remarquer par son zèle. Un jour, dans une audience, Louis-Napoléon lui ayant demandé s'il pouvait faire quelque chose pour lui, ajoutant qu'il était prêt à le lui accorder. — Rien, Sire, répondit le fonctionnaire ; rien à présent ; mais je supplie Votre Majesté de se rappeler sa promesse, quand le moment sera venu de la réaliser ; et, joignant les mains, il conclut : — « Je vous » demande la préfecture de Londres. »

— Tout énorme que soit ce mot (et il n'était peut-être, après tout, que celui d'un flatteur), il nous en rappelle un pourtant, que nous mettrons dans son voisinage, non pour les lier au point de les confirmer l'un par l'autre, mais parce qu'il donne aussi à penser. Ce mot, le voici. Quand on apprit la nouvelle de la révolution de Février, la première parole du duc de Wellington, de celui qui avait cru ensevelir l'empire à Waterloo, fut de dire : « C'est l'esprit de Napoléon qui re- » vient. » Nous avons cité ce que disait en Suisse, il y a quinze ans,

Louis-Napoléon lui-même, lorsqu'il reçut de l'avoyer de Berne son brevet de lieutenant (1). Enfin, nos amis se rappelleront comme nous que, déjà peu après 1840, le poète de la Pologne, Adam Mickiéwicz, croyait aussi aux idées napoléoniennes, et en prédisait le réveil, alors que presque tout le monde les croyait mortes à jamais. Voilà de quoi dérouter les personnes qui ne veulent pas entendre parler de prophéties et de pressentimens; elles ne peuvent se tirer d'affaire en faisant bon marché de ces pauvres hommes d'imagination, car il n'y a pas seulement ici la rêverie d'un poète, mais la froideur et le calme en personne dans le général anglais et Louis-Napoléon.

— Si, pour l'ordinaire, les courtisans ne s'embarrassent pas même de mettre de l'esprit dans leur métier, ceux aux dépens de qui ils l'exercent, en mettent parfois pour eux. On cite ainsi de Louis-Napoléon des réparties fines et spirituelles. Son oncle, le roi Jérôme, qui a toujours été grand dépensier, comme on sait, lui demandant un jour encore de l'argent, et n'en obtenant pas, il s'emporta jusqu'à lui dire: — « Non, vous n'avez rien de l'empereur ! » — «Oh que si ! répondit le neveu, j'ai toute sa famille ! » Dans le cours de son dernier voyage, à l'un des bals qui lui furent donnés, il y avait là une grande dame de province, d'un âge déjà mûr, qui se mourait d'envie de danser avec lui. Elle tournait et retournait autour de l'auguste voyageur, enfin elle crut avoir trouvé une entrée en matière, et lui demanda si Son Altesse préférait la valse à deux temps ou à trois temps. — « Mais, lui aurait-on répondu, la valse n'a qu'un temps.»

— Parmi les bulletins du vote sur l'empire, on en cite un qui portait: *Etiamsi omnes, ego non* (quand même tous diraient oui, moi je dis: Non). Une quantité d'autres, à ce qu'il paraît, avaient aussi exprimé leur *non* avec des adjonctions et des embellissemens, mais beaucoup moins littéraires et moins classiques. De là, tant de billets nuls : il y en avait, si nous nous le rappelons bien, quelque chose comme soixante mille.

— La promotion des généraux Magnan et Saint-Arnaud, surtout celle de ce dernier, passe pour n'avoir pas été vue de bon œil dans l'armée : elle n'y aurait pas obtenu cet assentiment moral de l'opinion du soldat qui est comme la sanction populaire de cette haute dignité.

— Les *Débats* ont fait leur adhésion, mais en ayant soin de la pla-

(1) Voir notre livraison du mois de février de cette année, page 123 de ce volume.

cer sous la devise : *l'Empire, c'est la paix*. Cette adhésion mesurée et de bon goût, dit l'*Indépendance belge*, a beaucoup flatté en haut lieu, et y a été infiniment mieux reçue que d'autres lancées à toute volée et à pleine bouche. Nous croyons savoir le contraire, et il est de fait que l'article dans lequel les *Débats* acceptaient le nouvel Empire n'y a encore été suivi jusqu'ici d'aucun autre confirmatif du premier, ou qui montrât leur adhésion à l'œuvre sur quelque question politique ; ils observent le même silence qu'auparavant, et gardent la même attitude immobile.

— Le *Pays*, en revanche, est devenu *journal de l'Empire*. Il avait menacé le *Constitutionnel* de lui faire une concurrence à mort, et voilà que ces deux rivaux ont été subitement réconciliés d'une manière fort inattendue. Tous les deux ont été achetés en même temps par une société nouvelle, formée dans ce but. Ils ne sont point fondus en un seul, ils ont chacun leur rédaction et leur public, mais ils doivent marcher de conserve et être bons amis : c'est dire qu'ils sont bien près de devenir ennemis intimes. Moyennant huit cent mille francs, M. Véron a renoncé à l'agrément d'avoir un journal à soi, d'y régner en maître, et d'y distribuer de temps en temps, pour sa satisfaction personnelle, de bons coups de griffe. M. Granier de Cassagnac, quelque temps disparu de la presse, comme nous avons dit, est rentré au *Constitutionnel*, non, cependant, comme rédacteur en chef; mais ce journal perd M. Sainte-Beuve, qui vient de transporter au *Moniteur* ses *Causeries du Lundi*.

— L'agent et le fondateur de la Société pour l'achat du *Constitutionnel* et du *Pays*, se nomme M. Mirès. C'est un homme de Bourse, qui s'est fait sa position depuis surtout le Deux-Décembre. Il a un grand talent d'affaires et non moins d'audace. Quelques traits de ses débuts en donneront une idée, comme aussi de la manière dont on arrive, en ce pays, avec ce genre d'esprit et de caractère. Ces détails nous viennent d'une source que nous avons lieu de croire bien informée. La première opération de M. Mirès fut d'acheter, mille francs, le *Journal des Chemins de fer;* mais ces mille francs même, il ne les avait pas. Il imagine de faire un procès à son vendeur, et gagne par là six mois. Pendant ce temps, il envoie des quittances à tous les abonnés, retire une vingtaine de mille francs, abandonne alors le procès et paie son vendeur. Il crée ensuite une Banque, appelée, si nous ne nous trompons : *Banque des actions réunies;* dans les prospectus il démontre comme quoi, en s'associant et réunissant leurs actions, les capitalistes auraient, par cette réunion même et ce qu'elle apportait

nécessairement de ressources et de renseignemens divers, la meilleure condition pour arriver aux meilleurs placemens. Cette idée trouve des croyans, en province, sinon à Paris. En attendant, son auteur jouait pour son propre compte à la Bourse. S'il y avait eu baisse, lui et ses actionnaires auraient tout perdu; mais on sait la hausse énorme et rapide de toutes les valeurs jusqu'à ces derniers temps. M. Mirès put ainsi remettre à ses actionnaires de fort beaux dividendes de vingt à trente pour cent, et lui-même avait gagné trois millions. Il a fourni aussi l'idée de la *Banque du crédit mobilier*, qui dispose souverainement, nous dit-on, de la hausse et de la baisse, et peut faire l'une ou l'autre quand elle veut; en sorte que la Bourse est toujours plus un vrai bois et qu'il y fait plus noir que jamais. — Quant à la société pour l'exploitation en commun du *Constitutionnel* et du *Pays*, M. Mirès n'y a pas été si heureux; elle paraît vouloir faire *fiasco*, les actions ont de la peine à se placer.

— Faut-il noter le bruit vague qui nous est revenu sur M. Emile de Girardin, qu'il allait être nommé sénateur? Si la *Presse* en sait quelque chose, elle garde bien le secret; elle a toujours son même air d'opposition rentrée; et à vrai dire, ce bruit, rien jusqu'à présent n'est venu le confirmer.

— M. Littré, de l'Institut, ancien rédacteur du *National*, est un homme d'une grande puissance de travail, et qui a embrassé dans ses recherches, de manière à y marquer, des branches fort diverses de l'arbre des connaissances humaines, depuis les sciences physiques jusqu'à la philosophie sociale, la philologie et la grammaire. Ce vaste et solide savoir ne l'empêche pas quelquefois de se tromper, de ne pas voir très-juste, même de près. Ainsi, il avait fait un ouvrage dans lequel il démontrait que la république et la démocratie (il est resté républicain) avaient encore toutes les chances pour elles, et où il établissait en revanche, par belles raisons et beaux chiffres, que le Président et le bonapartisme perdaient graduellement du terrain. La France était toujours à la tête du monde, et elle ne tarderait pas à le montrer. L'ouvrage se trouvait terminé et en état de paraître, savez-vous quand? juste à la veille du Deux-Décembre, qui sembla éclater tout exprès pour le réfuter. Aussi, depuis cette réfutation, M. Littré a-t-il complétement changé d'idées; il ne croit plus à la France, c'est maintenant l'Angleterre qui est pour lui la reine des nations. Traducteur de Strauss, esprit positif et sec, il ne manque pas cependant d'une certaine ardeur de tête et d'un certain besoin de convictions: il s'était épris du système de M. Auguste Comte, le seul, suivant

lui, qui eût la véritable idée sociale et humanitaire. Autre déception! Comme il arrive souvent, ce nouveau réformateur de l'humanité ne l'est nullement de lui-même : il est difficile à vivre et grand tyran de son métier. Aussi, à l'heure qu'il est, le maître et les disciples sont brouillés.

— Dernièrement, devant M. de Lamartine, tout en admirant sa facilité merveilleuse, on regrettait pourtant son peu de souci d'apporter à ses ouvrages tout le soin qu'ils méritaient. — Que voulez-vous? dit M. de Lamartine lui-même, j'aime mieux les sifflets que les huissiers.

— La décadence du théâtre est un fait qui ne tient pas seulement à certaines circonstances passagères et fortuites, mais à l'esprit du siècle; et, comme tel, il mériterait d'être examiné. Cela demanderait un long travail, car cette décadence a des causes nombreuses et multiples. L'une de celles qu'on soupçonne le moins et dont l'absence ne détruirait point, d'ailleurs, l'effet des autres, plus générales et plus profondes, est l'infériorité intellectuelle des acteurs. Autrefois, ils vivaient dans le grand monde; ce n'était point au profit des mœurs, mais leur esprit s'y formait. Aujourd'hui, ils manquent d'éducation sociale et même individuelle, à un point dont on n'a nulle idée. En voici un exemple curieux que l'on nous a rapporté. Dernièrement une actrice, fort jolie et assez en faveur auprès du public, répétait un rôle où, faisant allusion au remords qui la poursuit, l'héroïne s'écrie : « Qui me dépouillera de cette robe de Nessus! » Elle ne comprenait pas cette phrase, et cela l'inquiétait. « Cette robe de Nessus! cette robe de Nessus! » allait-elle se disant à elle-même. A la fin impatientée, elle s'adresse à une autre actrice, et lui conte son embarras. « Qu'est-ce donc lui dit-elle que cette robe de Nessus, je n'en ai aucune idée? — « Comment donc! repart l'autre, qui, furieuse de n'avoir pas eu ce rôle, et sachant apparemment à qui elle avait affaire, saisit la balle au bond, comment! mais cette robe est dans ton costume, tu dois l'avoir et même, à un certain moment, faire le geste de t'en dépouiller. C'est un nouveau genre d'étoffe inventé depuis peu; tu n'as qu'à aller chez Delisle (un grand magasin de nouveautés) et demander du Nessus grande largeur, on t'en donnera.» L'actrice y alla, et elle eut du Nessus grande largeur, vous pouvez croire! quand elle eut ainsi montré sa cervelle toute large et toute creuse.

— M. Alexandre Dumas a passé dernièrement quelques jours à Paris. On prétend du moins l'y avoir vu, car avec un personnage aussi fantastique il ne faut jurer de rien, il n'est pas bon d'affirmer. Avait-il

obtenu un sauf-conduit de ses créanciers, ou est-il parvenu à leur dérober sa prise? On se rappelle que, profitant de l'occasion du Deux-Décembre, c'est devant eux qu'il avait fui, réfugié pour dettes et nullement pour cause politique. Il serait maintenant de retour à Bruxelle, si l'on en croit la lettre suivante qu'il vient d'adresser à la rédaction du *Constitutionnel*. Alexandre Dumas n'a jamais peint personne mieux que lui-même. Le voulant ou ne le voulant pas, il a semé çà et là dans ses œuvres, ou à côté de ses œuvres, une multitude de portraits qui le représentent au naturel. Cette lettre en est un, et comme elle annonce d'ailleurs un roman que l'auteur appelle l'*œuvre de sa vie*, que, de plus, il y fait son inventaire littéraire, elle mérite d'être conservée.

« Chers,

» Je vous envoie le prologue d'Isaac Laquedem.

» Que ferez-vous de ce nouvel ouvrage? Je n'en sais rien; — mais laissez-moi vous dire ce que je voudrais que vous en fissiez.

» *Isaac Laquedem* c'est l'œuvre de ma vie, et vous allez en juger; il y a vingt-deux ans que, croyant être prêt à exécuter ce livre formidable, je le vendis à Charpentier. Il devait faire alors huit volumes. Deux ans après, je le lui rachetai, ne me trouvant pas de force à lutter contre un pareil sujet.

» Depuis ce temps, au milieu de tout ce que j'ai fait, au fond de tout ce que j'ai fait, et j'ai fait sept cents volumes et cinquante drames, cette idée obstinée a vécu, — et de huit volumes a grandi jusqu'à dix-huit.

» Toujours impuissant à l'exécuter comme devait être exécuté ce livre, j'ai du moins depuis vingt ans beaucoup étudié et beaucoup appris; tout ce que j'ai étudié et appris d'art, de sciences, d'hommes et de choses, je le mettrai dans *Isaac Laquedem;* c'est, je vous le répète, l'*œuvre de ma vie*.

» Maintenant, ce que je désirerais de vous, c'est que vous expliquassiez bien à vos lecteurs que je leur donne un livre qui n'a son précédent en aucune littérature; un livre qui a besoin, comme tous les livres renfermant une grande pensée, d'être lu entièrement avant d'être jugé, la valeur du livre étant surtout dans l'immense ensemble que formeront six romans distincts, au milieu de six civilisations différentes, se rattachant au même sujet, poursuivant la même idée. Je crois que faire une analyse du livre serait le déflorer; au reste, ce que je puis vous affirmer, c'est que, pendant cette gestation de vingt ans, dans mon cerveau, il est tellement venu à maturité, que je n'ai plus qu'à cueillir le fruit sur l'arbre de mon imagination.

» Vous n'attendrez donc pas : je ne compose plus, je me dicte.

» Tâchez maintenant qu'*Isaac* passe au *Constitutionnel*, je crois que

ce serait le public dont l'appréciation serait le plus favorable à mon ouvrage.

» A vous de cœur,

» ALEXANDRE DUMAS.

» Bruxelles, 5 décembre 1852. »

Cela commençait bien : « *Ne me trouvant pas de force à lutter contre un pareil sujet...* » Mais bientôt cela se gâte : « *Cette idée, de huit volumes a grandi jusqu'à dix-huit.* » N'est-ce pas une poussée un peu forte et qui risque d'affaiblir la santé du sujet? Grandir, dans les œuvres d'art, c'est d'ordinaire faire beaucoup avec peu. Ne pas confondre *allonger* et *grandir*. Bien des gens, par exemple, trouveront que réduire à quatre les huit volumes primitifs d'*Isaac Laquedem*, au lieu de les multiplier jusqu'à dix-huit, eût été un moyen plus difficile, mais plus sûr, de *grandir* l'ouvrage. Il est vrai que l'auteur demande qu'on le lise *entièrement* avant de le juger. O innocence, même d'Alexandre Dumas! Enfin, il *n'a plus qu'à cueillir le fruit sur l'arbre de son imagination :* ce qui semble un peu vouloir dire que l'ouvrage est loin d'être écrit, qu'il n'y a que le prologue de fait. Mais *nous n'attendrons pas : Je ne compose plus*, JE ME DICTE. Voilà une des meilleures, faut-il dire : phrases, ou frasques d'Alexandre Dumas? au surplus frasques ou phrases, c'est devenu tout un, les deux mots vont bien également. L'anthologie grecque se contente de faire dire à Apollon, en parlant de l'*Iliade* et de l'*Odyssée : Je chantais*, *Homère écrivant*. Mais *Je me dicte*, c'est Homère et Apollon dans la même personne : il y a progrès.

— L'*Oncle Tom* est décidément fort lu à Paris; il est l'événement littéraire de la saison, événement bien étrange et bien inattendu pour un tel public; le héros principal est devenu un personnage pour la causerie parisienne, même dans le *Charivari*. Pendant que le *Siècle* et la *Presse* publiaient simultanément l'*Oncle Tom* en feuilleton, on en faisait cinq ou six éditions coup sur coup, et on en annonce de nouvelles. Ce succès étourdissant, que personne n'a préparé, soutenu ni même prévu, est accepté plutôt que compris par la gent littéraire, fort peu capable d'ailleurs par ses habitudes d'esprit, de vie et de plume de se rendre compte d'une aventure si singulière. Aussi, chose à noter encore par le chroniqueur impartial, la critique proprement dite ne s'est guère jusqu'ici, même en passant, occupée de ce livre qui est entre les mains de tout le monde.

Il n'en a pas moins frappé, et frappé fort, dans ce pays de critiques, d'écrivains de métier, d'hommes blasés en tout genre, et de vie arti-

ficielle. Ils ne comprennent qu'imparfaitement un livre si différent, pour le fond et la forme, de ceux auxquels ils sont accoutumés ; ils en restent un peu décontenancés ; mais, le succès aidant, l'effet est néanmoins produit. Ils disent légèrement : Ce n'est pas un livre littérairement bien fait ; il accuse chez l'auteur une grande inexpérience de l'art d'écrire. Nous ne sommes pas entièrement de leur avis. Nous dirions plutôt : C'est un livre ! tandis que la plupart de ceux qui paraissent journellement, n'en sont pas ; c'est un livre, une œuvre dans le vrai sens du mot, et non pas seulement une collection de feuilles frivoles. Ce qu'ils appellent manque d'art, inhabileté, inexpérience littéraire, c'est la simplicité des moyens, la liberté de l'allure, le dédain des petites combinaisons cherchées et voulues, c'est une grande franchise de ton, de mouvement et de trait, portant toujours du fond, sans rien d'arrangé et d'extérieur, sans rien qui vise uniquement à l'effet ; c'est l'absence de pointillé, de ciselures et de broderies pour le compte de l'auteur, disons tout crûment la chose : c'est l'absence de *ficelles*. Il ne faut point chercher en effet, dans l'*Oncle Tom*, de paillettes, de clinquant, d'alliage et de bijouterie, mais le métal tout pur.

Voilà ce qui déroute ici ; mais, cette réserve faite, on reconnaît la force et l'intérêt des tableaux. On sent qu'il y a là quelque chose. Ce quelque chose est tout simplement de la vérité, de la vérité humaine et de la vie. Bien des pyramides de feuilletons de nos grands romanciers ne contiennent pas autant de cette vérité-là que ce seul petit volume. On sent que l'auteur a fait autre chose que des livres, qu'il a vécu, agi, souffert de notre vie, de notre action et de notre souffrance à tous, et que chez lui la souffrance a porté de bons fruits. La plume qui a écrit les scènes de la mort d'Evangeline, ou celles de la femme du sénateur cherchant dans une armoire, pour habiller un pauvre petit nègre fugitif, les vêtemens (chères et dernières reliques !) de l'enfant qu'elle a perdu ; cette plume a eu sa part du vent de douleur qui finit toujours par s'abattre sur nous ; mais elle ne s'en est ni révoltée, ni étourdie. Je ne sais s'il y a beaucoup de créations plus idéales et plus neuves, et pourtant vraies (hélas ! plus d'un père et d'une mère seront de notre avis !) que celle de cette même Evangéline, type délicieux, et auquel nul écrivain n'avait pensé, de ces enfans qui meurent jeunes parce qu'ils ne sont pas faits pour la terre, mais pour le ciel. Y a-t-il beaucoup de caractères plus à part et plus fins, plus difficiles à peindre et cependant mieux réussis, mieux mis en action, mieux touchés et plus approfondis que celui de Sante-Clare, l'homme au cœur droit et généreux, et à la tête sceptique ? C'est là un caractère tout moderne et fort affectionné de nos romanciers : lequel l'a mieux saisi et rendu

plus vivant, plus intéressant, plus sympathique que le romancier américain? A tout prendre, lequel de nos écrivains à la mode aurait pu faire ce livre? si on se le demande, nous craignons bien qu'on ne le trouve pas.

Est-ce à dire que l'*Oncle Tom* soit de tout point un chef-d'œuvre? Non. Nous avons voulu seulement relever son mérite rare, son côté humain, profond et universel. Ce n'est pas de l'art pour l'art mais plutôt de l'art sans art qu'il faut lui demander. Et voilà le principe véritable, pour l'instinct comme pour la logique : tout l'effet de l'art, sans que l'art paraisse; tant d'art, qu'il semble qu'il n'y en ait plus. *L'art sans art :* but suprême de tout vraiment grand artiste! heureux qui peut en approcher!

L'exposition dramatique et vivante de faits et de sentimens humains développés dans le cadre particulier de l'esclavage aux Etats-Unis, tel est donc le sujet de l'*Oncle Tom*. L'esclavage, cette question capitale de la jeune Amérique, est, on le sait, le point palpitant, l'endroit sensible de son ambitieuse prospérité. Cette question, nous n'avons pas en ce moment à l'examiner. Elle soulève des difficultés d'application, que l'auteur avoue plutôt qu'il ne les résout, pour s'attacher essentiellement au côté moral et humain de son sujet. Aussi nous paraît-elle secondaire dans le jugement à porter sur la valeur intrinsèque de l'ouvrage, bien qu'elle ait beaucoup fait pour sa popularité. Supposez, en effet, que Tom et ses compagnons ne sont pas nègres, mais placés cependant dans des circonstances extérieures et des situations d'âme analogues à celles où les place l'auteur, aux prises avec la misère et l'injustice qui peuvent aussi peser à l'extrême sur des blancs, les uns luttant, les autres écrasés, les uns tombant dans le désespoir, les autres arrivant de degré en degré par le suprême amour à une résignation sublime, cela ne peut-il pas se voir ailleurs que parmi des noirs et qu'en Amérique? n'est-ce pas toujours l'éternelle guerre, la terre et le ciel qui combattent? la terre qui semble s'abîmer, et le ciel, toujours prêt à en recueillir les victimes? Ainsi, sans l'esclavage, la pensée fondamentale du livre ne subsisterait pas moins. Elle en tire seulement son relief, sa couleur et son originalité; mais son premier intérêt lui vient de ce qu'elle met en scène des hommes comme tout le monde, et non pas des caractères de fantaisie ou d'exception, des êtres vivant et souffrant comme nous tous, et dont la vie, précisément parce qu'elle est profondément humaine, ne peut avoir qu'une solution chrétienne.

C'est ici, en effet, le point capital et, nous dirions volontiers, le cœur de l'ouvrage. Mieux que le public français proprement dit, tout cap-

tivé qu'il soit dans le moment, nos lecteurs sauront apprécier ce qui le met à cet égard à une immense distance des tentatives faites dans le même esprit et dans le même but. Il a réussi à montrer le christianisme vrai, non pas desséché en dogmes, mais vivant et agissant dans le cours accidenté de la destinée humaine, le christianisme tel qu'il est ou qu'il devrait toujours être, c'est-à-dire comme un souffle supérieur, une inspiration éclairée de la raison et de la conscience par la foi, au moyen de la Bible. Rien ne se refroidit en argumens, ne se coagule en systèmes, ne s'alanguit en dissertations, de cette flamme vive qui illumine les moindres recoins de la vie domestique, comme les agonies du martyre, partout où elle rayonne, et que ne remplacent, partout où elle n'est pas, ni les supériorités de l'esprit, ni les avantages de la fortune, ni les inconstances de la bonté. Mis dramatiquement aux prises avec une foule de circonstances diverses, ce divin principe de l'amour de Dieu, qui commande l'amour du devoir et l'amour du prochain, se montre ce qu'il est en effet, la seule puissance véritable et permanente qui soit sur la terre.

Cherchez, ami lecteur (et c'est presque un souhait de bonne année que nous vous faisons là : un bon livre, une bonne pensée ne sont-ils pas la meilleure étrenne ?) cherchez dans l'ouvrage lui-même une satisfaction réelle : celle de la peinture du règne invisible de Dieu dans la lutte visible du bien et du mal, lutte qui se trouve partout, si l'esclavage aux Etats-Unis la manifeste dans des proportions énormes, et avec de certains résultats, surtout pour la condition des femmes. devant lesquels nul aveuglement n'est permis. Outre ce grand intérêt, vous trouverez encore celui de caractères individuels parfaitement dessinés et soutenus, de figures originales, d'aventures émouvantes, de pages finement ironiques ou gracieusement poétiques. Il n'y a pas seulement ce portrait idéal et charmant d'une petite fille née pour les cieux et que les souffrances d'autrui brisent sur la terre, ni celui de son père, Sante-Clarc, d'une nuance si bien saisie, d'un port de tête si noble et d'une si grande distinction de traits. Il y en a encore une foule d'autres : Tom, le principal personnage, qui n'est idéal et invraisemblable que comme le sont les martyrs ; Elisa, l'héroïque jeune mère ; les bons Quakers chez lesquels elle trouve un refuge ; Chloé et Dinah, les négresses femmes de ménage ; Topsy, la jeune enfant grimaçante et mauvaise, que l'esclavage a pervertie et que l'affection ramène ; madame Sante-Clare, aux yeux toujours larmoyans et au cœur sec ; miss Ophélia, si prosaïque et si sermoneuse, mais bonne et inviolablement attachée au devoir. L'énumération est loin d'être finie. Aussitôt que vous avez fait connaissance avec quelque nouvel acteur

de ce drame, vous ne l'oubliez plus, sa figure vous reste, et il vous semble que vous l'aviez déjà vu. L'auteur dit que plusieurs sont des portraits. En ce qui regarde la peinture générale des mœurs américaines, les lettres si remarquables de notre ami Lesquereux peuvent aider à faire la part de la fiction dans les récits de *l'Oncle Tom;* mais sur bien des points, ce nous semble, elles s'accordent avec les descriptions de notre auteur et en confirment la réalité. Enfin, quand vous aurez fermé le livre, vous croirez avoir fait un voyage transatlantique, et retrouvé pourtant là-bas certaines figures de votre connaissance qui, hier encore, ont passé dans la rue à côté de vous.

Paris, 15 décembre 1852.

SUISSE.

Neuchatel, 10 décembre 1852. — Un de nos compatriotes domicilié depuis nombre d'années à Pétersbourg, se fondant sur une tradition des Neuchâtelois qui y résident, et d'après laquelle il devait se trouver dans la bibliothèque impériale des papiers manuscrits concernant notre histoire, a voulu s'assurer du fait. Après quelques recherches, il a en effet découvert dans cette bibliothèque trois portefeuilles, représentant trois gros volumes in-folio, et comprenant en manuscrits tous les actes qui se sont passés entre le Comté et ses Princes, depuis le 14me siècle jusqu'à l'avénement de Marie d'Orléans, duchesse de Nemours. En tête du premier volume se trouve une chronique des principaux événements arrivés à Neuchâtel, comme incendies, récoltes, famines, pestes, inondations, etc., commençant par le premier incendie de Neuchâtel en 1249 pour finir par l'inondation du Seyon en 1579, mais sans détails et n'indiquant que les faits. Il paraîtrait que ces documents ont été transcrits vers la fin du 17me siècle, sans que le compilateur ait cru devoir en certifier la fidélité par sa signature. Ces manuscrits faisaient partie de la bibliothèque de Pierre Dubrowsky, laquelle s'étant fondue dans celle de Varsovie, a été transférée à Pétersbourg il y a dix ans environ.

Celui de nos amis à qui nous devons cette intéressante communication, pense que ce qu'il peut y avoir de curieux à recueillir dans ces manuscrits, est peut-être moins leur contenu que le fait de leur existence et de leur conservation dans une bibliothèque impériale si

éloignée de notre petit pays. L'index de ce recueil, que nous devons également à la même source, comporte 98 articles, parmi lesquels plusieurs nous paraissent d'un haut intérêt. Voici l'énoncé de quatre d'entr'eux pris au hasard : *Reconfirmation des franchises de la ville de Neuchâtel par les marquis Roudolphe et Philippe. — Départ de la Journée tenue à Neuchâtel pour le fait de la Religion. — Ratification et augmentation de certains points de franchises par dame Jeanne de Hochberg. — Copie du passement obtenu à Berne par MM. les Quatre-Ministraux l'an* 1618.

Lausanne, 1er décembre. — Le *Major Davel*, drame historique et romantique, que nous avons déjà mentionné dans le n° d'octobre dernier, a été joué à Lausanne, jeudi 17 novembre, et plusieurs fois depuis, avec un succès non contesté dès le début, et qui a été dès-lors en croissant. Il est certain que la pièce avait été montée avec beaucoup de soin, et que tout le monde, auteurs, directeurs, acteurs et public, avaient apporté à cet essai une grande bonne volonté. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans l'examen de cette conception dramatique ; ce sera pour une autre fois. Nous dirons seulement que le principal auteur, M. Valette, chargé du rôle de *Davel*, a beaucoup contribué par son jeu à conduire la pièce à bon port. M. Valette a une ressemblance frappante avec le major du beau tableau de M. Gleyre. Dans l'acte final, cette magnifique peinture a été mise en scène avec une fidélité et une intelligence rares. L'apothéose qui suit immédiatement a aussi produit de l'effet. Les auteurs, MM. O. Hurt-Binet et Eusèbe-H. Gaullieur, ont été proclamés au milieu des applaudissemens.

Ces deux écrivains ont profité de la série des représentations de leur drame à Lausanne pour l'étudier et le remanier. Ils en ont fait une œuvre plus complète, qui est maintenant à l'étude au théâtre de Genève, où elle sera représentée vers le nouvel-an. Le développement plus vaste du théâtre de Genève, le nombre plus considérable des acteurs et des comparses, les ressources plus grandes en fait de machines et de costumes, ont permis de mettre beaucoup de soin à la mise en scène. Le drame sera sans doute repris à Lausanne avec les changemens ; après quoi nous espérons qu'il sera livré à l'impression.

P. F.

POÉSIE.

TOUT ET RIEN.

I.

Quand notre frais printemps de ses fleurs nous couronne,
Si nos jours sont sereins de l'un à l'autre bout,
C'est que l'illusion de son prisme environne
Tout.

L'amitié nous sourit, elle fait nos délices;
Sans la chercher jamais on la trouve partout;
On lui pardonne alors inconstances, malices,
Tout.

Avares de dédains, prodigues d'indulgence,
Chaque femme en amour rencontre notre goût,
On courtise, on accueille et sans nulle exigence
Tout.

Si quelque conquérant dans notre monde passe,
Si son renom fameux sur le siècle est debout,
On l'envie et l'on croit que la gloire surpasse
Tout.

A nos yeux éblouis l'or est seul roi du monde,
Il n'est rien avec lui dont on ne vienne à bout :
On croit qu'il livre à ceux chez lesquels il abonde
Tout.

Le repas le plus maigre en agrémens foisonne.
Affrontant la gargotte et bravant son ragout,
Notre immense appétit de son charme assaisonne
Tout.

Le sourire nous suit du couchant à l'aurore,
Gais comme des pinsons même en pays de loup,
Sauf l'espoir, nous laissons dans la boite à Pandore
Tout.

II.

Mais lorsque soixante ans sont notre lourd bagage,
Et qu'aux choses du monde on cherche son soutien,
Qu'est-il donc ici-bas pour captiver notre âge?
Rien.

L'amitié! mais Pilade et son intime Oreste
Sentent en vieillissant s'affaiblir son lien;
Du feu qui les brûla trop souvent il ne reste
Rien.

L'amour! ce sentiment dont l'âme se décore,
Pour la verte jeunesse est un souverain bien;
Mais au vieillard blanchi que peut-il dire encore?
Rien.

La gloire! elle est un mot beau, sonore, mais vide,
L'étoile qui s'efface au soleil du chrétien;
Que laisse-t-elle au cœur, d'un vrai bonheur avide?
Rien.

Bonne chair et bon vin, la table nous réclame,
Mais ces plaisirs grossiers doux à l'épicurien,
En ôtant la raison que donnent-ils à l'âme?
Rien.

La fortune n'a plus de douceur qui nous touche,
Peut-elle rendre, hélas! la vigueur, le maintien,
Au corps de la santé, le sourire à la bouche?
Rien.

Vieillard, tourne tes yeux vers le seul bien céleste.
Entre le monde et toi ne laisse aucun lien;
Pour qui s'assure en Dieu, que peut valoir le reste?
Rien.

J. Petitsenn.

BOUTADE

ÉCRITE AUX BORDS DU NECKAR.

Quand la neige des monts vient grossir la rivière,
Jusqu'au Rhin qui l'attire elle s'ouvre plus fière
Un lit plus spacieux ;
Mais elle perd, hélas ! ses ondes cristallines
Et ne réfléchit plus ni le vert des collines,
Ni le saphir des cieux.

Telle, en tombant sur nous des sommités glacées,
Quand la science humaine enfle un peu nos pensées,
Les fait monter un peu,
En perdant sa candeur, notre âme vagabonde,
Ne sait plus refléter ni les bonheurs du monde,
Ni la bonté de Dieu !

MARC MONNIER.

LE ROSSIGNOL ET LE VAUTOUR.

(D'APRÈS LESSING.)

Un vautour, sous son aile
Rencontra Philomèle
Et la prit tout-à-coup
En lui disant : Ma vieille,
Tu dois flatter le goût,
Toi qui charmes l'oreille ! —

Etait-ce cruauté,
N'était-ce que sottise?
Comment, en vérité,
Veut-on que je le dise?

Mais d'un bas-bleu d'ici
Hier on parlait ainsi :
« Cette femme poète,
Dont l'esprit est charmant,
Doit être évidemment
Une épouse parfaite,
Amour fidèle et pur,
Ame simple et soumise — »

Oh ! ce mot-là, pour sûr
N'était qu'une sottise !

MARC MONNIER.

LE CHANVRE.

Tourne, tourne au galop, ribe[1] retentissante,
De ce chanvre gris fais une œuvre éblouissante,
Car vraiment il me semble, à chacun de tes sauts,
Que mon trousseau sera la perle des trousseaux.

Oui, ma mère m'a dit : — Soigne la chenevière,
Mets-y bien de l'engrais, fume à pleine civière,
Choisis chez les marchands le plus beau chenevis,
Sans aux moineaux goulus trop en donner avis.

Soigne ensuite le chanvre et mets-toi vite à l'œuvre,
Pour filer de ton mieux ce qu'on en aura d'œuvre;
Et tout le linge blanc que ce fil aura fait,
Je t'en ferai cadeau pour garnir ton buffet.

Et moi, voici déjà deux ans que je travaille.
Pour les moineaux j'ai fait un mannequin de paille
Aux bras duquel j'ai mis des moulinets à vent,
Qui font un tintamarre affreux, le plus souvent.

Près des Rogations, je vins un beau dimanche
Dans mon chanvre planter la petite croix blanche,
Ce qui, comme on le sait, est très-essentiel
Pour attirer dessus l'attention du ciel.

Et le chanvre grandit; et sur ses belles tiges
Vinrent alors s'ébattre, en bruyantes voltiges,
Mille chardonnerets d'écarlate coiffés,
En picotant les grains dans la feuille étouffés.

Enfin, quand il fut mûr, mon chanvre, c'est moi-même
Qui l'arrachai du sol avec un soin extrême,
Et qui sur la pelouse en pente le portai,
Pour l'y laisser *noisir* en toute liberté.

C'est encor par mes soins que la troupe folâtre
De nos voisines, vint le soir autour de l'âtre
Tiller pour moi ce chanvre au bruit si répété
Des chenevottes, qui volaient de tout côté.

C'est moi pareillement qui m'en viens toute heureuse
Brasser mon chanvre à point sous cette ribe affreuse,

(1) Moulin à meule conique, pour broyer le chanvre.

Ne pouvant lambiner comme ces gens traînards
Qui ne sont jamais prêts quand viennent les *pignards*.

C'est drôle, ces pignards, comme ils nous sont fidèles.
De l'hiver on prétend qu'ils sont les hirondelles.
Avec leurs grands bonnets et leurs grands pas lourdauds,
Les voici donc venus la boîte sur le dos.

Du moindre emplacement lenr commerce s'arrange;
Ils s'installent parfois aux portes de la grange,
Et tapent sur le peigne à coups secs et nerveux,
Comme des femmes qui se tiennent aux cheveux.

Quand l'œuvre est convertie en superbes poupées,
Quand les étoupes sont aussi bien attroupées,
Le *petit-mari* vient les rapporter d'un ton
Qui chaque fois lui vaut son retour de bâton.

En avant la filette alors, et la quenouille!
Graissons le marche-pied de peur qu'il ne s'embrouille;
Remplissons le godet d'eau, si mieux nous n'aimons
En léchant notre fil épuiser nos poumons.

De fil, quand la bobine est remplie, on la vide;
Sur notre dévidoir sans compter on dévide,
Car il sonne aussitôt qu'on a cent fois tourné,
Et l'on pend au plafond l'écheveau terminé.

Maintenant, c'est le tour du tisserand; qu'on pense
Ce qu'il faut à la fois de soins et de dépense
Pour bâtir un rouleau de toile, sans compter
Ce que, pour la blanchir, il doit encor coûter.

Et pourtant, je les veux, moi, ces draps, ces chemises,
Ces nappes à damier que je me suis promises,
Car une fois cela dans mon buffet joyeux,
Tous les galants viendront me faire les doux yeux.

Tourne, tourne au galop, ribe retentissante;
De ce chanvre gris fais une œuvre éblouisssante,
Car vraiment il me semble, à chacun de tes sauts,
Que mon trousseau sera la perle des trousseaux.

Max. Buchon.

HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE VALANGIN

Jusqu'à sa réunion à la directe en 1592. Par G.-Aug. Matile, Bourgeois de Neuchâtel, Bourgeois incorporé de Valangin, communier de la Sagne, des Ponts et de Noiraigue.

Ce n'est pas une annonce que nous faisons ici ; car au moment où nous écrivons ces lignes, l'*Histoire de la seigneurie de Valangin* a été achetée et lue par un grand nombre de Neuchâtelois ; c'est une *recension* ou analyse critique que nous en donnons. La *Revue Suisse* ne pouvait passer plus long-temps sous silence une publication nationale du mérite de celle-ci.

M. Matile a rassemblé avec une persévérance de vrai Bénédictin les nombreux matériaux dont il avait besoin pour composer son ouvrage, les prenant soit dans les livres déjà publiés, soit dans des manuscrits. Il en a trouvé un grand nombre dans ses propres publications, toutes plus ou moins en rapport avec le sujet de celle-ci. Il a acquis un tact particulier pour déterrer dans les armoires des bibliothèques et la poussière des archives ce qui peut entrer dans la composition d'ouvrages sur les antiquités neuchâteloises. On trouve dans celui-ci bien des choses qui n'ont été publiées nulle part ailleurs, et qui valaient la peine d'être tirées de l'oubli.

On apprend dans l'ouvrage de M. Matile que Valangin avait, dans les anciens temps, bien plus d'importance qu'on ne le croit communément. Ses seigneurs s'allièrent avec de grandes familles. Guillaume d'Arberg épousa, en 1407, Jeanne de Boffremont, d'une des plus illustres familles de la Lorraine. Le château de Scey-sur-Saône, résidence des Boffremont, était une demeure de grands seigneurs. Sur la façade de la porte d'entrée étaient sculptées les armoiries des maisons auxquelles ils étaient alliés, et dans le nombre celles d'Arberg-Valangin. Guillemette de Vergy était dame de Blessencourt, de Rozières et de Corcelles en Bourgogne, de Rongecourt et autres lieux. Les sires de Valangin avaient une assez haute position dans le monde politique pour que l'un d'eux, Jean III, ait cru pouvoir réclamer l'appui du Pape dans une affaire litigieuse, et pour que le Pape (Paul II) ait adressé en sa faveur aux abbés de T. et de C. et au doyen de l'église de Salins, une bulle dans laquelle il leur mandait qu'il avait été informé par son cher fils, le noble baron de Valangin et sa chère fille, femme du dit comte, qu'ils avaient essuyé de grandes pertes à raison de plusieurs fils d'iniquité détenteurs de leurs biens; qu'ils eussent en conséquence à lancer les foudres de l'excommunication contre ces derniers. Dans un différend du même Jean d'Arberg avec le duc de

Lorraine, il fut soutenu par Maximilien et Philippe d'Autriche, avec lesquels il avait fait alliance.

Les seigneurs de Valangin tenaient un état de maison en rapport avec leurs alliances et leur position. Réné de Challant avait pour maître-d'hôtel Claude de Bellegarde, d'une ancienne famille de Savoie. Dans le récit d'un des voyages que fit Guillemette de Vergy à Boffremont, on voit que les chevaux qui la conduisaient elle et sa suite, étaient au nombre de quinze. Peu de temps après son décès, tous ses chevaliers et dames d'honneur quittèrent le château, Mme de Viry et ses deux filles, Mlle d'Ardennet, Mlle de Bellegarde et son père. On peut en conclure que le château était considérablement et brillamment habité.

Les chasses des seigneurs de Valangin devaient être fort belles, à une époque où l'ours, le loup, le sanglier, les cerfs, les daims et les chevreuils étaient communs dans ce pays. La chasse du faucon était l'exercice favori du comte Jean III. Il faisait venir d'assez loin ses *oiseaux gentils*, ceux du pays ne lui suffisant pas. Il avait un fauconnier préposé à ce genre de chasse. On peut comprendre, par l'état de maison de ces seigneurs, qu'ils répandaient passablement d'argent parmi leurs sujets (quelques-uns même, principalement Réné, plus qu'ils n'auraient dû).

Il n'y avait pas moins de cinq chapelles dans l'église collégiale de Saint-Pierre de Valangin et pas moins de six chanoines et d'un prévôt pour la desservir. — Depuis la Réformation et jusqu'à la réunion de Valangin à la directe, cette seigneurie avait un corps d'ecclésiastiques distinct de celui de Neuchâtel.

Le français parlé dans notre pays avant le 16me siècle était bien différent de celui qu'on y parle maintenant. M. Matile nous donne des clés au moyen desquelles on peut comprendre bien des expressions de cette époque, telles que *rais* (frontières), *viésons* (reconnaissances de bornes), *vaines joux* (terrains non encore acensés sur les montagnes), *trahus* (impôt), *ressort* (droit payé pour se retirer au château en temps de guerre), etc.

Il indique des étymologies qui nous paraissent généralement justes, et quelques-unes ingénieuses. Il dérive *Locle* du mot *loch*, qui en celtique et en plusieurs langues modernes signifie lac (le petit lac près de Saint-Blaise s'appelle *Locla* ou *Loquia)*; *Fenin* du latin *fenum* (lieu où l'on serre les foins); *Villiers*, dans *Boudevilliers*, *Malvilliers*, etc., de *villare* (ferme) (1).

(1) Nous regrettons que M. Matile n'ait pas expliqué une expression qui revient souvent dans son ouvrage, qui est même dans le titre, et qui est du latin pour le plus grand nombre des lecteurs, c'est celle de *réunion à la directe (Directe*, seigneurie de laquelle relevait immédiatement un fief). Nous nous sommes aussi demandé pourquoi M. Matile, qui explique tant

M. Matile nous apprend un grand nombre de particularités, telles que celles-ci : qu'en 1450 il n'y avait à la Chaux-de-Fonds que quatre à cinq maisons; que l'orthographe de ce nom était originairement *Chault-de-Font ;* qu'avant le 16me siècle le bois n'avait aucune valeur dans nos Montagnes, qu'on allait le couper dans les forêts, comme puiser l'eau dans les ruisseaux ; qu'au nombre des affranchissements du 16me siècle fut celui du ministre Jaquet, de Dombresson, qui était sujet taillable et main-mortable ; que son affranchissement eut lieu sans entrage, en considération de son saint ministère, et moyennant six deniers de cens par an. Il nous raconte des détails jusqu'ici inconnus du pélerinage que fit Jean III à Jérusalem. Il donne de la *fête du Doubs*, ou du *Saut*, une explication assez vraisemblable. « Chaque année les officiers du Prieur de Morteau et les habitans de cette ville venaient protester aux Brenets par une prise de possession simulée contre ce qu'ils envisageaient comme un envahissement du seigneur de Valangin, et ce qui était dans l'origine en quelque sorte un acte d'hostilité, devint peu à peu une occasion de réjouissances. »

Mais nous nous hâtons d'arriver à quelque chose de plus important. Les libertés publiques ne dataient pas d'aussi loin dans la seigneurie de Valangin que dans celle de Neuchâtel, où la charte de 1214 produisit immédiatement ses fruits. Toutefois il y en avait bien plus dans cette seigneurie que dans un grand nombre de pays à cette époque. La preuve en est, que déjà alors des étrangers ne cessaient de venir y chercher asile et protection.

La fin du 13me et le commencement du 14me siècles sont signalés par l'arrivée de familles étrangères qui viennent s'*haberger* (comme on disait alors) au Val-de-Ruz et aux Montagnes. Ce n'est ni la beauté du site, ni la fertilité du sol qui les attirent ; ce qu'ils cherchent, c'est un sol où ils puissent vivre tranquilles, un pays libre et un seigneur qui protége les droits de tous. Les chroniqueurs rapportent qu'en 1291, quarante-cinq familles genevoises, voulant fuir les troubles de leur pays et acceptant les offres favorables à eux faites par les seigneurs de Valangin, vinrent s'établir au milieu des forêts du Val-de-Ruz, que ce fut là l'origine des trois villages des Geneveys, et que pour distinguer ces nouveaux-venus d'autres colons, d'origine différente et de condition inférieure, on les appela *francs-habergeants-*

de choses, avait laissé sans explication un de nos anciens termes de droit, *serment d'urphède*. La plupart des lecteurs ignorent que ce mot est allemand ; il eût été sans doute à-propos de le leur apprendre, et de leur dire que *Urfehde* signifie *serment de ne pas se venger*. Nous admettons l'étymologie que l'auteur donne de *Chaumont*, *calvus mons*, mont chauve, ainsi nommé sans doute parce que son sommet était dépouillé d'arbres ; mais nous ne pouvons guère admettre celle qu'il donne de *Chaux* (dans Chaux-de-Fonds, Chaux-du-Milieu, Chaux-d'Etallières, etc.), *cavus*, creux. Il nous paraît bien plus probable que ce nom vient de *calx*, pied, base, comme *faux* vient de *falx*.

geneveysants. Et successivement les seigneurs de Valangin accordaient de nouveaux droits et de nouvelles franchises à leurs sujets. Déjà au commencement du 14me siècle, sous Jean Ier et ses co-seigneurs Ulrich et Thierry, les *taillables* du Val-de-Ruz, dont le seigneur fixait les redevances selon son bon plaisir, virent leur position s'améliorer sensiblement : on cessa de les taxer arbitrairement ; leur taille fut appréciée à une somme d'argent, qui se payait en produits du sol. Peu de temps après, les censiers furent assimilés aux francs-habergeants du Locle et de la Sagne, ce qui fut encore une amélioration notable. Quelquefois, il est vrai, les seigneurs accordaient des exemptions et des franchises à leurs sujets, parce qu'ils avaient besoin d'argent et que leurs sujets leur en donnaient pour se racheter de telles ou telles prestations. Mais si ceux-ci avaient de l'argent à donner à cet usage, il faut que leurs souverains ne les eussent pas taillés à merci ; et ailleurs combien de seigneurs à cette époque savaient soutirer l'argent de leurs sujets en conservant tous leurs droits sur eux !

Les dix-neuf seigneurs de Valangin ne furent assurément pas tous des modèles ; tels d'entre eux, par exemple, furent prodigues et dissipateurs, partant engagés à des démarches compromettantes et pour eux-mêmes et pour leurs sujets ; car la nécessité est une mauvaise conseillère dans toutes les conditions ; mais aucun d'eux n'a été méchant, aucun d'eux ne peut même être qualifié de l'épithète *d'injuste;* et la comparaison avec des souverains contemporains, avec un Louis XI ou un Charles IX, par exemple, est tout-à-fait à l'avantage des seigneurs de Valangin, qui en général étaient pleins de bonté pour leurs sujets.

Dès que Jean II (d'Arberg) eut atteint l'âge de majorité, il s'occupa avec zèle et intelligence du bien à faire à ses sujets, suivant les traces et sans doute les préceptes du comte Louis de Neuchâtel. Il accorda aux habitans de ses terres de grandes franchises. Celles de la Sagne datent de son règne (1363). Ce comte Jean s'était fait un tel renom de loyauté, qu'Isabelle de Neuchâtel, qui pourtant avait eu avec lui des différends assez graves, lui confia ses intérêts dans le procès qu'elle soutint contre Marg. de Vuflens, troisième femme du comte Louis. Le dernier fait de la vie de Jean d'Arberg fut encore un acte de bonté et de générosité : il donna gratuitement à ses francs-habergeants du Locle le pâturage de la Joux-Pélichet.

Le règne de Guillaume, fils de Jean, qui par un profond sentiment de piété filiale associa presque toujours sa mère Mahaut à ses actes, fut fécond en confirmations d'anciennes franchises et en concessions de nouvelles. En 1406, ils donnèrent aux bourgeois de Valangin une charte, qui fut pour eux à-peu-près ce que fut pour ceux de Neuchâtel la charte de 1214 ; elle est connue sous le nom de *grande franchise*. Mahaut et Guillaume veulent que les bourgeois tant du bourg

que du dehors *aient les mêmes franchises que ceux de Neuchâtel.* Ils augmentèrent aussi considérablement celles du Locle et de la Sagne. On ne doit donc pas s'étonner que le nombre des *commands* (les hommes çà et là répandus dans le pays, où ils étaient venus se réfugier en se *recommandant* à la protection du seigneur) se soit beaucoup augmenté sous le règne de Guillaume. Quand on parle de ces époques anciennes, on ne voit que les redevances des sujets, et on oublie la *protection* des seigneurs, à laquelle les *commands* attachaient pourtant une si grande importance. Entr'autres traits de clémence de Guillaume, nous citerons celui-ci. Un nommé Perroud des Brenets s'était rendu coupable d'offenses graves envers son seigneur; sa terre fut confisquée; mais Guillaume, à l'aspect de sa famille éplorée, ordonna que la terre saisie leur fût rendue.

Le testament de Claude d'Arberg est des plus touchants par la bonté de cœur qu'il indique; en voici quelques traits: « Les vieux serviteurs pauvres et hors d'état de servir, seront nourris et habillés pendant le reste de leur vie. » — « Il lègue trente livres petite monnaie en aumônes dans toute la seigneurie, et veut qu'on les partage entre chaque village en proportion du dommage qu'il peut avoir fait en chassant dans leurs blés. » — « On donnera à chaque pauvre, tous les jours pendant une année, une soupe, un morceau de pain, de la viande et un tiercette de vin; de plus, on leur distribuera à dîner et à souper et leur donnera cinq deniers petits dans ses deux seigneuries de Valangin et de Boffremont.» Le testament contient maintes autres dispositions semblables. Parmi les personnes qui ne voient dans les temps féodaux qu'abus de la force, oppression, inhumanité, y en a-t-il beaucoup qui, pendant leur vie et à leur mort, montreraient autant d'intérêt pour les pauvres et les petits, pour les classes souffrantes?

Le souvenir de la femme de Claude d'Arberg, Guillemette, s'est conservé parmi les Valanginois, comme celui de Mme de Nemours parmi tous les Neuchâtelois. Le trait de bienfaisance le plus connu de cette noble dame est le *privilége* qu'elle accorda à ses sujets de Chézard de ne payer la dîme qu'à la vingt-deuxième gerbe pour la portion de leur territoire qu'elle pourrait parcourir en un jour et à pied. Cette promenade, que nous appellerons *de bienfaisance*, a quelque chose de si caractéristique et de si touchant qu'elle est connue au-delà des limites de notre pays. Elle a inspiré à un allemand Schwab une charmante chanson populaire intitulée : *Die alte Edelfrau* (1), et a fourni quelques pages à Mme de Genlis.

Il est des hommes que le mot de *privilége* met comme en peau de poule, qui hausseront les épaules en nous entendant citer ce trait-là comme charmant et d'un touchant intérêt. Nous ne chercherons pas

(1) Un de nos compatriotes l'a mise aussi en vers dans une Feuille de l'an.

à leur montrer qu'ils ont tort. Il est une foule de cas où il faut répéter le mot bien connu : *Tais-toi, Jean-Jaques : ils ne t'entendront pas.*

La perception des revenus de sa seigneurie se faisant d'une manière lente et irrégulière, Réné de Challant, qui était obéré, se vit contraint de les affermer. Mais il eut soin de recommander à ses fermiers *de bien traiter ses sujets*, leur interdisant toute oppression à leur égard. M. Matile cite beaucoup d'autres traits de bonté des seigneurs de Valangin.

Si l'histoire de la seigneurie de Valangin est généralement honorable pour ses seigneurs, elle l'est aussi pour leurs sujets, qui généralement étaient fidèles et soumis à leurs souverains. Ils ne désobéissaient guère, que lorsqu'on leur défendait d'aller guerroyer : à l'exemple de leurs seigneurs (1), ils aimaient les armes et les dangers. A l'époque qui suivit immédiatement la Réformation, cédant à un entraînement qui était général dans tout le pays, et malgré les défenses de l'autorité, bien des Valanginois étaient allés en France secourir les protestants les armes à la main.

Les questions de serment se présentèrent plus d'une fois durant les règnes des seigneurs de Valangin. L'histoire nous montre l'importance que les Valanginois attachaient à cet acte sacré. Ils étaient lents à le prêter, mais prompts à le tenir. Le serment que Réné de Challant exigeait de tous ses sujets, et auquel ils s'étaient refusés jusques là, parce qu'ils n'étaient pas tombés d'accord avec le seigneur sur les termes et la forme, ne lui fut prêté par eux qu'en 1550, quoiqu'il eût commencé à régner dès 1518.

Les droits d'Isabelle de Challant (comtesse d'Avy) étant contestés, les Valanginois refusèrent long-temps de lui prêter serment, mais lorsqu'ils le lui eurent prêté, les députés des cantons, réunis à Bâle, eurent beau confirmer la sentence qui adjugeait la souveraineté à Marie de Bourbon, les Valanginois ne consentirent pas à prêter à celle-ci serment de sujets. « Ce serait déshonneur et infamie de notre part, disaient-ils, que de prêter un second serment, tandis que nous sommes tenus par un premier. » Et ils montraient autant de ténacité à être fidèles à leurs engagemens envers Isabelle, qu'ils avaient eu de peine à lui jurer obéissance. Ce ne fut que lorsque Isabelle les eût formellement déliés de leurs sermens, qu'ils consentirent à l'acte qu'on demandait d'eux.

Nous retrouvons bien, et heureusement, M. Matile dans cette dernière publication, pour laquelle il mérite toute notre patriotique reconnaissance (2). Plusieurs autres précédemment sorties de sa plume et fruit de ses laborieux travaux, l'avaient déjà fait honorablement con-

(1) Surtout de Jean III, qui allié par sa mère aux plus grandes maisons de Bourgogne, brillait à la cour par ses prouesses chevaleresques.

(2) Nous en devons beaucoup aussi aux deux éditeurs de l'ouvrage de

naître et au dedans et au dehors, les *Plaids de mai*, les *Points de coutume*, la *Collégiale*, le *Musée historique de Neuchâtel et Valangin* (malheureusement interrompu), les *Monuments de l'histoire de Neuchâtel* (interrompus aussi). Un intérêt particulier et de circonstance doit s'attacher à l'*Histoire de Valangin* (1), outre celuiauquel elle a droit par elle-même : elle a été composée en partie en Amérique : la préface est signée : *G.-A. M. Newark Valley Tioga Co-Etat de New-York*, 8 *mars* 1852.

Plus d'un ouvrage sur l'Amérique a été composé en Suisse ; mais un ouvrage sur un canton suisse, composé en Amérique, c'est là quelque chose sans doute d'unique jusqu'à-présent.

M. Matile est un des professeurs de l'Académie de Neuchâtel qui sont allés témoigner dans le Nouveau-Monde de ce qu'elle était. Il y manie la hache et la plume ; il laboure ses champs et écrit des ouvrages, se délassant de l'un de ses travaux par l'autre, et n'oubliant jamais la patrie sur la terre étrangère.

Et dulcis *laborans* reminiscitur Argos.

Son *Histoire de Valangin* en est une preuve touchante : c'est un souvenir que le bourgeois de Valangin envoie d'outre-mer à ses combourgeois. Il ne signe son ouvrage d'aucun de ses titres ; il ne rappelle que ses qualités de bourgeois et de communier.— *Bourgeois-de-Valangin !* et quelques mois après..... Au moins en Amérique il pourra toujours signer de même.

Il a donné des noms neuchâtelois aux diverses parties de sa propriété : *Communs de la Sagne* (pâture) ; *Sagne* (pâture) ; *Champ de Tête-de-Ran ; Champ du Saar ; Valangin* (pâture) ; *Val-de-Ruz* (pâture) ; *Chaumont* (pré) ; *Fontaine-André* (pâture) ; *Pierre-à-Bot* (pré) ; *Neuchâtel ; Vieuxchâtel ; Pré de la Collégiale ; Saint-Guillaume*, etc. Il a jusqu'à un *Seyon* qui coule dans sa propriété. Ce sont là des traits qui peignent un homme, un *patriote*. Naguères il écrivait à l'auteur de cet article : « Vous me disiez un jour, qu'un des grands regrets du pasteur N. N., était de laisser ses os loin de sa patrie. Un esprit fort pourra rire de ce propos d'un pasteur chrétien. Moi qui ne suis pas esprit fort, je n'en ris pas. » Espérons qu'un aussi bon citoyen, un aussi digne Neuchâtelois, reviendra non-seulement mourir, mais long-temps vivre encore dans sa chère patrie.

M. Matile, à ces *amis dévoués*, comme il les appelle dans sa préface, qui, non-seulement se sont donné toute sorte de peine pour en soigner l'impression, mais encore ont ajouté au texte des notes précieuses : nous leur savons gré en particulier de leurs réflexions sur la Réformation et des notes qu'ils ont tirées des *Promenades autour de Valangin*, manuscrit de M. G. Q.

(1) Les lecteurs neuchâtelois de la *Revue* apprendront sans doute avec plaisir, s'ils ne le savent pas déjà, que Sa Majesté le Roi de Prusse a témoigné à M. Matile la satisfaction que lui avait fait éprouver son ouvrage, en lui conférant l'Ordre de l'aigle rouge.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MÉDITATIONS POÉTIQUES, par Henri-Florian Calame. — Neuchâtel, chez Attinger, imprimeur-éditeur, 1 beau vol. grand in-8°, fr. 2»50.

Ce n'est pas en quelques lignes seulement et après une lecture rapide, que nous croirions pouvoir nous acquitter de la tâche enviable d'apprécier dans cette *Revue* le volume de poésies dont le titre précède. Une plume plus habile remplira prochainement ce devoir. Aujourd'hui, nous avons voulu être des premiers à attirer sur ce livre l'attention de nos lecteurs, à annoncer avec joie, comme on le ferait d'une bonne nouvelle, son apparition à toutes les âmes élevées, qu'émeut encore l'expression poétique de belles pensées et de pieux sentimens.

C'est toujours une chose rare dans notre petit pays que la publication d'un recueil de poésies; de loin en loin cependant la muse neuchâteloise se réveille, et tantôt des chants juvéniles et timides, tantôt des accens plus mâles ou de spirituelles causeries, viennent témoigner des efforts qui s'accomplissent chez nous dans le vaste domaine de la poésie. Un accueil indulgent, parfois même empressé et chaleureux, est fait d'ordinaire par le public à ces tentatives louables; on aime le plus souvent à applaudir les noms nouveaux qui viennent grossir la petite cohorte de nos poëtes neuchâtelois. Désormais le nom de M. Calame est acquis à cette noble phalange, dans laquelle il brillera aux premiers rangs.

Mais ce ne sont pas des motifs de gloire humaine qui ont inspiré l'auteur de ces *Méditations poétiques*, et qui l'ont engagé à les publier. De plus hautes pensées et de plus graves intérêts font l'objet de ses chants : ce sont d'abord des aspirations de l'âme et de la nature, la scène émouvante du Fils de Dieu et de l'ange tentateur sur la montagne, des fleurs jetées sur des tombes chéries, des vers dictés par l'amitié ou l'amour filial et fraternel, des tableaux écrits au milieu de l'imposante nature des Alpes; — puis un poème, déjà connu d'un public restreint, beaucoup plus étendu que les autres pièces, et tout empreint d'une mystique adoration du Dieu créateur et du Verbe rédempteur; — enfin, sous le titre d'*Emma*, une longue et intime élégie, où le poète a versé toutes les richesses d'un cœur qui a aimé pour la vie.

A un autre d'apprécier la nature de l'inspiration lyrique de M. Calame, de dire les impressions salutaires que produira sans doute chez plusieurs la lecture de ses *Méditations*, seul but désirable aux yeux de l'auteur; de dire aussi ce qu'il y a dans son œuvre d'incomplet et de défectueux. Pour nous, il ne nous reste qu'à le remercier de n'a-

voir pas gardé pour lui seul les riches dons de son esprit, et de lui promettre un accueil sympathique partout où sont comprises et pratiquées les idées chrétiennes de foi, d'espérance et d'amour.

POÉSIES, par Albert Richard. — Genève, 1852. Un beau volume, grand in-8°. Prix : fr. 3»50.

Quand la Suisse changea, il y a quelques années, ses institutions fédératives dans un sens qui devait imprimer plus de force à la vie nationale, bien des personnes semblèrent craindre que notre développement intellectuel, notre littérature, notre poésie ne restassent au-dessous de cette entreprise généreuse mais téméraire. « On pourra bien, disaient-elles, réformer le pacte, centraliser les administrations, les péages, le militaire, peut-être même l'instruction supérieure, mais au fond les Suisses qui s'occupent de sciences, d'arts et de lettres iront toujours, selon le canton auquel ils appartiennent, chercher leurs inspirations à Vienne, à Munich, à Berlin, à Paris ou à Milan. La Suisse aura des versificateurs, des prosateurs, des peintres français et allemands, mais elle n'aura à coup sûr ni littérature ni peinture nationales. »

C'est avec un vrai bonheur que tous les amis de la patrie suisse, ceux qui aspirent à ce qu'elle arrive à une indépendance précieuse et honorable dans tous les sens, saluent chaque publication qui tend à donner un démenti aux prévisions de ces pessimistes. On peut le dire, dans ces dernières années, en dépit des circonstances les plus défavorables, des préoccupations parfois les plus sinistres venant soit de l'intérieur soit de l'extérieur, la vie littéraire n'est pas restée dans nos cantons au-dessous de ce qu'elle était auparavant. Le mouvement commencé depuis des siècles se poursuit, on peut même dire qu'il s'accroît et qu'il se régularise. Si les productions qui paraissent aujourd'hui font moins de bruit que leurs devancières, ce n'est pas qu'elles valent moins; c'est qu'on les accueille avec moins d'attention ou que même quelquefois on les passe totalement sous silence. Cela tient à ce que les préoccupations sont ailleurs et aussi, il faut bien le dire, à ce que l'esprit de parti se tait systématiquement sur toute œuvre nationale qui n'appartient pas à sa couleur, à sa nuance.

Les poésies d'Albert Richard sont patriotiques et nationales, mais dans le meilleur sens de ces mots. Le volume qui les contient est le résultat de toute une vie sérieuse, concentrée, de longues méditations et de généreuses inspirations. Parfois le ton de notre poëte va jusqu'à la colère, au dédain et au mépris, mais on sait que les vers inspirés par l'indignation ne sont pas les moindres. D'ailleurs l'irritation d'Albert Richard n'a rien de misanthrope ou de satanique, comme celle de certains lyriques de nos jours ; elle est toujours provoquée ou par le

sentiment de quelque abaissement de la patrie, ou par quelque amère déception contre laquelle il veut tenir en garde ses concitoyens.

Les poëmes qui composent le volume que nous annonçons aujourd'hui sont déjà connus en grande partie. M. Albert Richard est un homme de patient labeur et de sobre production. Il ne chante pas pour chanter. Il ne cherche ni la renommée ni l'éclat. Chacune de ces pièces de vers a été arrachée en quelque sorte par un cri de la conscience ou par un irrésistible entraînement. On peut diviser ces poésies suisses en deux parties : celles qui sont consacrées à quelque grand événement national, déjà acquis au domaine de l'histoire, à quelque page glorieuse ou déchirante de nos annales, et celles qui ont rapport à quelque trait actuel, contemporain ou du moins très récent, de notre vie politique suisse.

Parmi les premières, il suffit de nommer, pour donner l'idée d'une poésie grandiose, originale dans ses allures parfois haletantes et saccadées, le *Massacre du Nidwald*, l'*Ossuaire de Stanz*, le *Blessé de Saint-Jaques*, la *Tour de Schwanau*, *Wala de Glaris*, l'*Anniversaire du 31 décembre à Genève*. — *Rousseau à l'Ile de Saint-Pierre*, la *Tourmente au Saint-Bernard*, le *Léman*, le *Chant des montagnes* appartiennent encore à cette première série, quoique le ton de ces beaux morceaux soit plus calme, plus reposé, plus naturel dirons-nous, en ce sens que le poète est ici plus rapproché du monde physique et extérieur, de la nature en un mot, que du monde historique et de la passion qu'il fait naître.

Dans la seconde catégorie de poèmes, celle qui renferme les pièces qui ont un caractère plus politique, plus d'actualité, comme on dit, qui ne connaît l'*Appel aux Suisses* (1832), les *Polonais*, le *Réveil* (1833), le *Proscrit*, la *Peur* (1836), *Infamie* (1843), *Trahison* (1845), le *Peuple* (1846), *Déception* (1847).

En relisant ces strophes frémissantes, ces vers si émouvants qui sont comme autant de souvenirs d'une époque fiévreuse qui contraste avec le calme d'aujourd'hui, nous nous sommes arrêté subitement aux derniers vers de la pièce intitulée la *Reconnaissance* (1838). Ah ! pour le coup, nous sommes-nous écrié, ce n'est pas à tort que l'antiquité assimila les noms de poète et de prophète ! M. Albert Richard a été cette fois le *vates* dans le sens le plus absolu du mot. En effet, voici comment, après avoir rappelé l'hospitalité que le dernier Roi des Français vint chercher en Suisse pendant la tourmente révolutionnaire, et la manière dont elle fut payée à plusieurs reprises, le poète parle de ce monarque. Rappelons-nous que la pièce a été imprimée en 1838 :

Comme Priam au temps de la prospérité,
Un roi compte ses fils. Puissant et redouté,
Sur nous il veut lancer le meurtre et le ravage,
Et pour les siens et lui ne croit pas à l'orage.

Le ciel l'endort peut-être en un trompeur repos :
Peut-être sur ce chêne aux robustes racines
La foudre va porter les vengences divines,
Brisant le tronc et les rameaux.

Qu'on dise si malheureusement prédiction a jamais été plus strictement réalisée....

Poète national avant tout, Albert Richard ne fait pas volontiers d'incursions dans la politique des autres pays. Il ne s'en occupe guère qu'autant qu'elle touche à la nôtre. Cependant, par une exception que le sujet justifie, la pièce intitulée *Rome* (1849), peint et qualifie durement le siège de cette ville par les Français. C'est la dernière pièce de la première partie. Dès lors le poète n'a pas trouvé d'événement qui fût de nature à l'inspirer.

Les poésies mélangées forment une partie à part dans ce volume. Elles sont dignes des poèmes nationaux, quoique généralement elles soient plus courtes et moins importantes. Nous citerons seulement l'*Egoïsme*, la *Charité*, les *deux Prêtres*, *Dante*, l'*Exilé*, *Espoir*, *Héloïse*, *Le Tasse captif*, *La ville prise*, *Angoisse*.

Les traductions occupent la dernière partie. On sait que M. Albert Richard, professeur de littérature comparée dans l'académie de Genève, connaît à fond les langues modernes. Il a traduit de l'allemand de Gœthe le *Roi des Aulnes*, de manière à faire oublier tous les poètes qui s'étaient essayés sur cette poésie fantastique. Le *Chasseur sauvage* est traduit de Bürger. *Le songe du soldat* est emprunté au poète anglais Campbell. Les littératures espagnole et portugaise ont particulièrement occupé M. Richard, et on lit avec un vif plaisir le *Crieur de nuit*, nouvelle Havanaise, le *Gardien vigilant* de Cervantes, les sonnets de Camoëns et de Ribeiro dos Santos.

La partie typographique a été très soignée dans les Poésies de M. A. Richard, et ce beau volume mérite assurément d'être joint à tout cadeau d'étrennes fait par un homme de cœur et de goût à un jeune homme ou à une jeune personne élevés dans des sentimens de générosité, de grandeur d'âme et d'amour de la patrie.

E.-H. Gaullieur.

LOUIS XVII. Sa vie, son agonie, sa mort; captivité de la famille royale au Temple; par M. A. de Beauchesne. 2 vol. in-8°, avec portraits et fac-simile.

Voici un ouvrage où tout parle au cœur; écrit avec simplicité, sans prétention, sous l'empire d'impressions puissantes, il ne peut manquer d'intéresser à un haut degré toutes les âmes franches et loyales, qui compatissent aux héroïques souffrances et aux suprêmes infortunes, à quelque classe qu'appartiennent les mortels frappés par le sort. On chercherait vainement une douleur plus profonde et moins méritée que celle qui brisa l'existence de

Louis XVII. Fils du roi martyr, plus martyr peut-être que son père lui-même, le Dauphin, ange de douceur et de bonté, se distinguait encore par les qualités du cœur et de l'esprit communes aux Bourbons. M. de Beauchesne n'a rien oublié pour nous peindre son héros (ce nom ne convient-il pas surtout au jeune prince ?) sous son jour le plus vrai. Pendant plus de vingt ans il a scruté jusqu'en ses plus intimes replis la vie de Louis XVII; pour cela, il ne s'est épargné aucune peine, aucune recherche. Il a connu Gomin et Lasne, les derniers gardiens du Temple, dans les bras desquels est mort le prisonnier royal; il a recueilli de leurs bouches les moindres particularités sur la victime des cruautés de Simon; il s'est entouré de documens nombreux et authentiques, qui lui ont permis de retracer jour par jour les annales du crime dans l'antique demeure des Templiers. En traitant un pareil sujet, l'auteur a raconté les faits sans les juger. Ces faits, nous dit-il, parlent trop haut pour que j'y puisse rien ajouter avec le vain murmure de mon opinion; je n'ai point à accuser, je n'ai point à maudire; je raconterai les choses et je montrerai les hommes.» M. de Beauchesne a gardé sa promesse; son récit en acquiert plus de force, sans rien perdre de son intérêt et de sa portée morale.

L'ouvrage de M. de Beauchesne se divise en deux volumes. Le premier, qu'il intitule *Versailles et le Temple*, commence avec la vie du Dauphin; il en suit les différentes phases liées à celles de la révolution, et, en passant par les journées du 5 et du 6 octobre, Varennes, le 10 août, il nous conduit à l'échafaud de Louis XVI. — Le second volume que résument deux mots sinistres : *Du Temple au cimetière*, présente le règne de Louis XVII, royauté sans couronne, qui n'offre au descendant de saint-Louis qu'un grabat pour trône et une prison pour palais. C'est ici que se déroule dans toute son horrible vérité ce drame palpitant, que nul jusqu'à ce jour n'avait pu décrire d'une manière complète. Il s'ouvre avec Simon, le bourreau, et après six mois d'un abandon plus cruel que les tortures mêmes, se termine par la mort du Dauphin.

Nous essaierions vainement de faire un rendu-compte détaillé de ce livre; il se refuse à l'analyse. En le lisant, le cœur seul veille, l'esprit, attentif un instant, se confond bientôt dans un sentiment d'angoisse suprême qui vous absorbe tout entier. Il y a cependant dans la captivité du Dauphin, quelques jours de trève à la peine; de bonnes ames surgissent auprès du prisonnier et lui adoucissent un peu ses souffrances; mais Laurent, Gomin et Lasne n'apparaissent là que quand *il est trop tard*, et le soleil n'égaie la vue du malheureux enfant que la veille de sa mort. A ceux qui douteraient de l'impression d'irrésistible tristesse que produit cet ouvrage, nous leur dirons : lisez, et nous serions bien surpris s'il se rencontrait des hommes qui, ces pages lues, ne penseraient point comme nous.

Un autre avantage de cette publication, c'est de clore définitivement le débat soulevé sur la mort de Louis XVII. Les personnes crédules, qui ne sont pas encore convaincues, car il s'en trouve encore, céderont cette fois à l'évidence. Le rôle des Hervagault, des Mathurin Bruneau, des Richemont, n'est plus possible. Quel aventurier oserait se porter encore comme héritier du roi martyr, en présence des preuves irrécusables, accumulées par M. de Beauchesne?

Puisse cette lecture avoir pour résultat de dégoûter des révolutions, à la vue des horreurs qu'elles entraînent trop souvent à leur suite! Le livre de M. de Beauchesne arrache ce vœu à chaque page. Hélas! avec les instincts féroces de la nature humaine sortie des bornes que lui trace la religion, sommes-nous bien sûrs que 93 n'est plus possible? Qu'attendre de l'homme

quand il a oublié Dieu? Bien des jugemens portés par l'auteur sur des personnages de la Terreur ne sont-ils pas encore vrais de nos jours? je n'en veux qu'une preuve, et je la prends parmi les moins fortes. Les lignes suivantes ne sont-elles pas pleines d'actualité? « Les Pilates abondent dans les » révolutions; ils laissent dresser la Croix au calvaire et se lavent les » mains en demandant que le sang du juste ne retombe pas sur leur tête. » Servant les colères de tout pouvoir qui est debout, et désertant la cause » de tout pouvoir tombé, ceux-là ne font pas les révolutions, mais ils les » acceptent toutes. » X. K.

LES COLONS DU CANADA, par le capitaine Marryat. Ouvrage pour la jeunesse, traduit de l'anglais, par E. P. — 2 vol. in-12, prix fr. 3. — Paris, librairie de Marc Ducloux, éditeur.

Le récit des aventures que vont courir sur de lointaines plages de hardis voyageurs, celui que font de leurs périls, de leur existence nouvelle et de leur délivrance des Robinsons vrais ou imaginaires, ont toujours eu le rare privilége de captiver les jeunes lecteurs et de les intéresser vivement au sort des personnages mis en scène sous leurs yeux. Bien qu'appartenant, par quelques côtés, à la nombreuse famille de livres auxquels nous venons de faire allusion, *Les colons du Canada* s'en distinguent cependant à plusieurs égards avec bonheur, et s'adressent surtout aux jeunes gens dont l'âge touche à l'adolescence; celle-ci, du reste, aussi bien que les adultes, y trouveront une lecture attachante et profitable.

On n'attend pas de nous une froide analyse du charmant récit du capitaine Marryat; dire qu'il s'agit d'une famille anglaise qui, après avoir joui quelques années d'une grande fortune, s'est vue dans la nécessité de passer la grande mer pour aller se fixer sur les bords d'un lac canadien, que les vicissitudes de son nouvel établissement, ses luttes contre le climat, les animaux des forêts et les sauvages, forment presque toute la trame du récit, ce serait en donner une idée bien imparfaite. Ce livre, en effet, brille surtout par les détails, par les scènes de la vie pratique, par des épisodes naturellement amenés. On s'attache à chacun des membres de cette famille si bien unie, et qui puise dans la piété chrétienne la force de vaincre de nombreux obstacles; l'auteur, en romancier habile, a non-seulement dessiné des figures, mais surtout il a peint des caractères; il montre l'homme aux prises avec les nécessités de l'existence, et les surmontant par son habileté et sa persévérance; chacun de ses personnages vit bien réellement sous nos yeux, nous partageons ses craintes et ses espérances, nous sympathisons avec lui dans ses épreuves. Il en résulte un ensemble d'expériences et de leçons bien propres à faire germer dans de jeunes têtes des semences fécondes pour l'avenir.

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME XV.

NOUVELLES. — ÉTUDES ET MÉLANGES.

Pages.

Lettres écrites d'Amérique. — Un chapitre de botanique. — par M. Léo Lesquereux 20

La littérature de la Suisse française, considérée dans son principe religieux et national, et dans ses rapports avec les autres littératures de l'Europe, par M. J. Hornung, — Premier article 81

Second article 163

Troisième article 253

Quatrième article 392

Cinquième article 621

En voyage, par M. Marc Monnier 146

Lettres écrites d'Amérique, — suite, par M. Léo Lesquereux . 229

A bâtons rompus, fragmens de journal, — troisième série, par M. Ized Hell. 310

Quelques mots sur Galloix, par M. F. Naef 319

Sic vos non vobis, comédie-ballet de marionnettes, par M. Marc Monnier 487

Lettres écrites d'Amérique, suite, — par M. Léo Lesquereux, . 673

Palmetelle, par M. Marc Monnier 762

Lettres écrites de Lausanne, par *** 783

Lettres écrites d'Amérique, — suite, par M. Léo Lesquereux . 821

A bâtons rompus, fragmens de journal, 4me série, par M. Ized. Hell 832

CRITIQUE. — HISTOIRE ET BIOGRAPHIES.

Les bibliothèques de la Suisse. — I Bibliothèque de Genève, second article, par M. E.-H. Gaullieur. 96

Pages.
Troisième acticle 326
Quatrième article 552
Cinquième article 699
Lettres écrites de Genève, — I, par M. H.-F. Amiel 183
Critique littéraire. — Eclaircissemens sur les mouvemens révolutionnaires, etc., par G. Moeller, — par M. J. B. 294
De la peinture historique en Suisse, à propos d'un nouveau tableau de M. Hornung, par M. E.-H. Gaullieur 351
Lettres de Paris. — M. Ancelot, par M. J.-J. P. 385
Lettres écrites de Genève. — Philologie, par M. H.-F. Amiel . . 411
James Pradier, notice biographique, par M. E.-H. G. 446
Frédéric Monneron, par M. J. Olivier 457
Les monumens de Neuchâtel, par F. DuBois de Montperreux. . 516 512
Coup-d'œil sur l'état religieux du Valais à la fin du 16me siècle et au commencement du 17me, par M. F. Naef. 529
Lettres de Paris. — Une visite de M. Augustin Thierry, par M. J.-J. P. 546
Escher de la Linth, par M. X. Péquignot 609
Un journaliste de la vieille école (Miéville), par M. E.-H. Gaullieur 666
La jeunesse de Pestalozzi 749
Jean-Jacques Rousseau, fragmens d'un cours, par M. Aimé Steinlen 842
Histoire de la seigneurie de Valangin, par G.-A. Matile . . . 876

SCIENCES. — QUESTIONS SOCIALES. INTÉRÊTS PUBLICS.

Coup-d'œil sur la situation politique de la Suisse, à la fin de 1851, par M. E.-H. Gaullieur 3
Des Etats-généraux du Piémont et de la Savoie, par Frédéric Sclopis, — recension, par E. S. 791

POÉSIE.

Noël. — Miniature d'un missel du 15me siècle, par M. Charles Fournel 120
Amour filial, par M. Auguste Ramus 301
Le souterrain, ou l'esprit de la montagne, par M. N. Vernier . 301
Une jeune fille, par M. Marc Monnier 431
La femme du marché par la ville, trad. de Hébel, par M. Max. Buchon 597
La mort du chasseur, par M. F. Renz 599

Pages.
L'orphelin, élégie, par M. J.-E. Peg.-Roussel 600
Par un beau jour d'automne, par M. Marc Monnier 665
Boutade contre l'automne, par M. J. Petitsenn 743
Sans patrie, par M. Henri Blanvalet 744
Les deux tailleurs, par X 816
La pâte au four, par M. Max. Buchon 818
Tout et rien, par M. J. Petit-Senn 870
Boutade écrite aux bords du Neckar, par M. Marc Monnier . . 873
Le rossignol et le vautour, par le même . . . . . id.
Le chanvre, par M. Max Buchon 874

CHRONIQUE.

JANVIER. — Causerie à l'écart, 42. — Les critiques et le Pour et le Contre, 43. — La fable du Petit Chien, id. — Le rire de Mme Jourdain, 45. — On ne sait rien, id. — Le Président aux séances de la Commission consultative, id. — Les subalternes, 46. — Les nouvelles des départemens, id. — Les derniers momens de l'Assemblée Nationale, 47-56. — L'arrestation et la mise en liberté des généraux et des représentans, 56. — Le général Cavaignac, id. — Correspondance à son sujet, 57. — Diverses explications, 58. — Victor Hugo, id. — Emile de Girardin, 59. — Les légitimistes, id. — Lachambaudie, id. — M. Dupin, 60. — M. Cousin, id. — M. Thiers, id. — Un artiste dans son genre, id. — *Rubicon*, 61. — Les Tuileries, id. — Dispositions testamentaires, id. — Un soldat déserteur, le faux maçon, 62. — Les affaires à Paris et dans les départemens, id. — Les littérateurs, la littérature de l'Empire, 63. — Débâcle parmi les journalistes. M. Théophile Gauthier, id. — Alexandre Dumas. Sa fuite à Bruxelles, ses Mémoires, id. — Mémoires du Prince de Ligne, 64. — Un passager de l'*Amazone* ; le *Coureur des Bois*, id. — Le cours de M. Saint-Marc Girardin, id. — L'imagination et la fantaisie, 65. — Le catholicisme et le protestantisme à l'Académie, id. — L'Angleterre et les bruits d'invasion, 66.

Suisse. — *Porrentruy*. — Travaux de la Société jurassienne d'émulation, 67. — Ouvrages nouveaux, 69.

Genève. — Publications nouvelles : Bigarrures poétiques, par Petit-Senn, Volière ouvere, etc, 70-73.

FÉVRIER. — Le capitaine d'artillerie, 122. — Son étoile, ses études militaires, 123. — Toutes sortes de bruits, id. — Le décret sur les biens d'Orléans, 125. — Argumens pour et contre, id. — Impressions diverses, 126. — Les hautes classes, les classes inférieures, id. — La lettre de M. Dupin, id. — Le beau monde, le clergé et les légitimistes, M. de Montalembert, M. de Morny, la cour de l'Empire, 126. — Question que se pose un

journal allemand, 127. — Les élections au Corps-Législatif, id. — Travaux matériels, 128.— Adoucissemens, commutations de peines, id.— La presse, la censure ministérielle, le *Constitutionnel*, le *Moniteur*, id. — Réception de M. de Montalembert à l'Académie 129. — Le public. Ombres errantes dans les couloirs, id. — Discours de M. Guizot, 130. — Profession de foi protestante, 131. — Leçon de modération, 132. — Le jeune pair, 133. — L'auteur de *Jeanne de Vaudreuil*, id. — La bataille de Waterloo, par Lamartine, 134.— M. de Chateaubriand, jugé par M. de Fiquelmont, 135.— *Marielle*, par George Sand, 137. — La poésie, 137. — *La Nuit*, par Mme Emile de Girardin, 138. — Découverte d'un tableau de Léonard de Vinci, 140.

MARS. — Le théâtre, faute de mieux, 199. — La *Dame aux Camélias*, par M. Alexandre Dumas fils. Donnée primitive de cette pièce. Idéal des écrivains du jour, id. — *Diane*, par M. Emile Augier. Le jugement dernier des livres. La maxime de Molière, 201. — Les nouveaux rôles de Mlle Rachel, 202. — Les *Vacances de Pandolphe*, par George Sand. Esclandre à la représentation, 203. — M. Ponsard, 204. — M. Merle. Ses originalités. Comment il rendait compte des pièces de théâtre, 204. — Ses propres ouvrages dramatiques, id. — Sa lecture favorite, 205.— La gloire du monde, id. — Armand Marrast, id. — Ses funérailles. Le général Cavaignac et M. de Lamartine, 206. — Article de celui-ci, et son jugement sur le journalisme, 207-211. — Mort du maréchal Marmont, duc de Raguse, 211.— Mort de Thomas Moore, sa *Vie de Byron*, id. — Variantes de Shakespeare. — Les commentateurs, 212. — L'Ombre, dans *Hamlet*, id.— La réduction de la rente, 213.— Changemens dans le système de l'instruction publique, id. — La loi sur la presse, id. — Les vieux erremens du journalisme français, id. — Les élections. Celles de Paris, 214. — Etat de l'opinion, id. — Bruits sur la Suisse, 215.

Suisse. — *Genève*. — Mouvement artistique de l'hiver. MM. Grosclaude, 215. — Prix académiques à Genève, 216.

Lausanne. — Concours académique en faveur des étudians, 220.

AVRIL. — Tout réussit au Président, conversion de la rente, crédit foncier, 274. — Les travaux; la confiance gagne; les spectres d'Emile de Girardin, 275. — La question de l'Empire, id. — Ce qui frappe les Français chez Louis-Napoléon, 276. — La puissance tribunitienne et le suffrage universel, 277. — Décentralisation administrative, id. — Indifférence du public pour la politique, id. — La situation, 278. — Rentrée d'Emile de Girardin, id. — Tableau d'intérieur littéraire, par Alexandre Dumas, 279 et suiv. — Vers de Théophile Gauthier sur Corneille, 282. — Longchamps, la semaine sainte, 286.

Suisse. — Travaux de la Société jurassienne d'émulation, 287 — Etudes de M. Parrat sur les antiquités égyptiennes, 290. — M. Péquignot comme orateur, id.

Genève. — La saison des arts, concerts, musique sacrée et profane; le théâtre; peinture; Th. Milanollo, 291 à 94.

MAI. — Situation littéraire; cause interne du mal, 362. — Les camélias et leur nouveau sens emblématique, 363. — Le *Bonhomme Jadis*, 364. — La censure dramatique, 365. La philosophie et les auteurs classiques, dans la nouvelle organisation de l'enseignement, 366. — Le *Ver rongeur*, id. — Les deux morales; le mensonge social, 367. — Les journaux, les barons et les démocrates barbus, 369. — Pâques et l'Ascension; Barthélemy et ses réclames, 370. — M. Guizot et les protestans, id — La fusion, 371. — Inscriptions historiques, 371. — M. Thiers; M. Victor Hugo, 372. — Un mot de M. Montalembert, id. — M. Mérimée et M. Libri, id. — M. Arago, 373. — La revue et les fêtes militaires, id.

Le *salon de* 1852, par F. B. 374. — Vues suisses, par M. Ulrich, 378.

Suisse. — L'université fédérale et les chemins de fer, 379. — Réforme des écoles bâloises, 380. — M. Schmidlin, 381.

JUIN. — Réception de M. Alfred de Musset à l'académie, 433. — Mésaventures du docteur Véron et de M. Granier de Cassagnac avec l'Elysée, 435. — Condamnation de M. Mérimée, 437. — Démission de M. Ponsard, id. — Autre démission, id. — Vente du mobilier de M. Victor Hugo, 438. — M. Emile de Girardin et l'Absolu, id. — Ses malices aux journaux catholiques, id. — La question des auteurs païens dans l'enseignement; division du clergé à ce sujet, 439. — M. Louis Veuillot tancé par l'évêque d'Orléans, 440. — Visite d'un voyageur allemand à Alexandre Dumas, 441. Appartement de celui-ci, id. — Sa figure, sa conversation, id. — Ses jugemens et ses anecdotes sur le duc d'Orléans, 442. — Mort de Pradier, 444. Mot des ouvriers sur les bourgeois, 445.

Mélanges. — Société d'histoire de la Suisse romande, 448. — Bluettes et boutades, par M. Petitsenn, 452.

JUILLET. — De la conversation au point de vue de la pluie et du beau temps, 502. — Vues philosophiques, 505. — *Ulysse.* Du talent, du style et de la position littéraire de M. Ponsard, 506. — Collection des œuvres de M. Guizot, 508. — De l'érudition de M. Granier de Cassagnac, id. — Les journaux, 509. — L'*Univers*; gallicanisme et ultramontanisme, id. — Le *Corsaire*, id. — A quoi s'expose un professeur en publiant des vers ultra-romantiques, id. — Publications clandestines, 510. — Bruits et anecdotes, id. — Le tableau de Murillo, 511. — Les portraits de Turenne et de Catinat, id. — M. Thiers à Vevey, id.

Mélanges. — Quelques mots sur la rage, par M. le Dr Joël, 516.

AOUT. — Elections aux conseils-généraux, 578. — Le comte de Chambord plein d'espoir, id. — Les terres du Président, 579. — Retour de Strasbourg, id. — Les amnistiés, 580. Le clergé et l'Ecole normale, id. — Lettre de l'évêque de Gap, 581. — Mort du comte d'Orsay, id. — La terre tourne à rebours, 582. On bave de la soie dans l'Inde, id. — Victor Hugo et le nouveau livre de Proudhon, 582 à 86.

Suisse. — Compte-rendu des travaux de la Société jurassienne d'émulation; pendant le dernier trimestre, 586 à 89. — Le graveur Plée, 589. — M. Parrat et les hiéroglyphes, 590.

Réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande à Orbe, par E.-H. *Gaullieur*, 590 à 96.

SEPTEMBRE. — Disette dans le domaine de la Chronique, 647. — Les journaux se querellent, 648. — Souvenirs du 15 août, 649. — Le Président se mariera-t-il ? id. — L'archevêque de Paris en Allemagne; le prix d'honneur à un protestant, 650. — Le manifeste du Père Cahill; citations, id. — Excitations à Louis-Napoléon d'anéantir l'Angleterre, 652. — L'émigration, en Amérique et ailleurs, 653. — Les balayeurs de Paris, 654. — Saison morte, théâtres; les journaux à l'occasion du *Démon du foyer* par G. Sand, 655. — La ruine sociale, par Ed. de Pressensé, 656.

Suisse. — Mémoires et travaux de la Société historique des V cantons, 656.

Genève. — Exposition de peinture, 660.

OCTOBRE. — Inondations, prévisions sinistres, 730. — Mort du duc de Wellington, 731. — Craintes de l'Angleterre, 732. — Conversions au protestantisme en Irlande, 733. — *Convention* féminine en Amérique, id. — Voyage du Président et préparatifs pour son retour, 734. — Paraphrase de l'oraison dominicale, 735. — Le complot de Marseille, id. — Embellissemens de Paris, id. — Les théâtres, exposition universelle en 1854, nouvelles diverses, la duchesse d'Orléans, 736. — Emigration d'Horace Vernet, 737. — *Poèmes et paysages*, par M. Lacaussade, id.

Suisse. — *Porrentruy.* — Réunion annuelle de la Société jurassienne d'émulation, 738.

Lausanne. — Drame de *Davel*, par MM. Hurt-Binet et Gaullieur, 741.

NOVEMBRE. — Marche rapide et légère des événemens, 800. — Rentrée du Président, les inscriptions, 801. — Les papas, les précautions, l'illumination, 802-803. — Les odes et cantates; MM. Arsène Houssaie et Méry, 804. — M. Philoxène Boyer et le café, id. — La violette et l'étiquette, 805. — Un scrupule de la Chambre de Commerce, 806. — Le commerce en gros, les artisans, id. — Indifférence politique, 807. La France un pays de cour, id. — Le chevalier de Saint-Louis, 808. — Chiffres cabalistiques, id. — La Belgique et les tarifs; pétitions, id. — La Haute-Eglise en Angleterre; le catholicisme, sa recrudescence, 809. — M. de Montalembert et M. Veuillot, 810. — Le miracle de la Salette, 811. — Les époux Madiai; doctrines ultramontaines sur la liberté de conscience, 812 à 813. — Retraite de M. Villemain; la presse quotidienne; les *Débats*, 813. — La *Case de l'oncle Tom*, 814. — Le pamphlet, id. — Décès de Daniel Webster et de Gioberti, 815.

Suisse. — Exposition de peinture par la Société des arts à Genève, 815.

DÉCEMBRE. — Réflexions de deux promeneurs, 855. — Les quartiers populaires le soir de la proclamation de l'Empire, 856. — Le nom et la chose, 858. — Les courtisans, id. — Le soleil d'Afrique, les jours maigres, 859. — Une préfecture demandée, id. — Mot de Wellington, id. — Réponse à un oncle, la valse, 860. — Les bulletins *non*, les maréchaux, id. — Adhésion des *Débats*, 861. — Le *Pays* et le *Constitutionnel* en de nouvelles mains, id. — M. Mirès, vie de Bourse, id. — Déception de M. Littré, 862. — Mot de M. de Lamartine, 863. — La robe de Nessus, id. — *Isaac Laquedem*, Alexandre Dumas et Homère, 864. — L'*Oncle Tom* à Paris. Caractère de ce livre, principaux personnages, 865-69.

Suisse. — *Neuchâtel*. — Documens sur l'histoire du pays, découverts à la bibliothèque impériale de Pétersbourg, 869.

Lausanne. — Représentation du *Major Davel*, 870.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Théologie. — William Gordon, ou le philosophe chrétien triomphant de la mort, 141. — Etrennes religieuses, 142. — Les origines de l'Eglise romaine, par Archinard, 143. — Questions bibliques à l'usage des familles, 308. — Saint Paul, par Adolphe Monod, 453. — Considérations générales sur l'idée et le développement de la philosophie chrétienne, par Ritter, 524. -- Réplique à M. Meston, par V. Mellet, 605. — Epitre de saint Jaques, par Néandre, trad. par J. Monod, 606. — Conférence de l'alliance évangélique à Londres, par J. Monod, 608.

Littérature. — La volière ouverte, étrennes genevoises pour 1852, 53. — Die Schweiz, Land, Volk und Geschichte, par H. Kurz, 222. — Bigarrures littéraires, par J. Petit-Senn, 225. — Album lyrique de la France moderne, par Eugène Borel, 307. — La vie et la mort de Jeanne d'Arc, par J. Porchat, 381. — Londres, pour les petits Etats du continent, par L. Jottrand, 384. — La Suisse, manuel du voyageur, par Bædeker, 523. — Trois mois de la vie de J.-J. Rousseau, par A. Ducoin, 602. — Esquisses poétiques de l'ancien Testament, par A. Coquerel, 745. — Paul Raymond ou femme et muse, par Auguste Ramus, 747. — Mémoires d'un artisan de Porrentruy, 820. — Méditations poétiques, par H.-Fl. Calame, 883. — Poésies, par Albert Richard, 884. — Les colons du Canada, par Marryat, 888.

Histoire. — Mémoires et documens, etc. Histoire du comté de Gruyère, par J.-J. Hisely, par J. H., 75 — Histoire des quatre conquêtes de l'Angleterre, par E. de Bonnechose, 226. — Histoire du canton de Vaud, par A. Verdeil, 306. — Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort, par Beauchesne, 886.

Sciences. — Flore du Jura, par Ch. Godet, 303. — Nouveau dictionnaire

allemand-français et français-allemand, par Schuster; 454. — Traité comparé de chimie organique, par Huard, 528.

ERRATA DU TOME QUINZIÈME.

Page 44, ligne 15 : *vous-mêmes*, lisez : *vous-même*.
» 45, » 24 : *n'était*, ajoutez : *pas*.
» 56, » 6 d'en bas : *ministère*, lisez : *ministre*.
» 61, » 2 d'en bas : *pour avoir déserté*, lisez : *pour quelque infraction à la discipline*.
» 78, » 23 : *Platoria*, lisez : *Plœtoria*.
» 124, » 8 : *de temps*, lisez : *de temps en temps*
» 128, » 19 : *son* visa, lisez : *un* visa
» 138, » 18 : *lui* donner, lisez : *se* donner.
» 171, » 24 : *elles nous offrent* lisez : *elle nous offre*
» 220, » 22 : *propres* lisez : *proposés*
» id., » 25 : *portés* lisez : *porter*
» 221, » 14 d'en bas : *de ce sujet* lisez : *sur ce sujet*
» 229, » 16 d'en bas : frontières méridionales, *lisez* : frontières septentrionales
» 279, » 20 : ou, *lisez* : au
» 289, » 9 d'en bas : accrues, *lisez* : accrus
» 294, » 18 d'en bas : la Garde de Waterloo, *lisez* : la Garde à Waterloo
» 297, » 11 et 12 : Le *Chœur* avec enthousiasme : — « Et voilà justement, s'écriait un célèbre médecin, ce qui, *lisez* : *Sganarelle* avec enthousiasme : — « Et voilà justement ce qui
» 297, » 15 : il mangent, *lisez* : ils mangent
» 299, » 2 (à la note) : même page 528, *lisez* : même à p. 328
» 369, » 5 : se *déférer*, lisez : se *déferrer*
» 370, » 5 : avant *vient* ajoutez : *M. Méry*
» 373, » 6 : *Fœsch*, lisez : *Fesch*
» 374, » à la date, 1850, lisez : 1852.
» 435, » 10 : *Pyron*, lisez : *Piron*
» 579, » 14 : évènemet, *lisez* : événement
» 590, » 3 : M. Parrot, *lisez* : M. Parrat.
» 640, » 8 d'en bas : françös, *lisez* : französ
» 703, » 6 : *Balmensis* (Baulme-les-Dames), *lisez* : *Belnensis* (Beaune en Bourgogne).
» 803, » 1 (d'en bas) : *répétition*, lisez : *continuation*
» 806, » 26 : *bourse*, lisez : *Bourse*
» 813, » 3 (d'en bas) : *ouvrages*, lisez : *journaux*
» 814, » 8 : *Stove*, lisez : *Stowe*
» id., » 23 : *et*, lisez : *ou*
» 863, » 4 : *les disciples*, lisez : *le disciple*
» 864, » 2 : *prise*, lisez : *piste*
» 866, » 23 et 24 : *écrivant*, lisez : *écrivait*
» 866, » 13 : *portant*, lisez : *partant*